TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41051

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME PREMIER

DIX-NEUVIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 18

1849

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41051

1er JANVIER 1849.

C'est une époque solennelle dans les temps où nous vivons que le début d'une nouvelle année. Que d'événemens, que de douleurs emporte dans sa retraite l'année qui vient de finir ! Que d'inquiétudes apporte le flot de l'année qui s'avance ! Le 1er janvier 1848 trouvait une société florissante, un calme matériel que faisait ressortir encore l'ardeur des débats politiques, un gouvernement en pleine vigueur, et des institutions libres en plein exercice. Le 1er janvier 1849 se lève sur des ruines. La fortune privée n'existe plus; la fortune publique obérée plie sous le poids de charges qui s'amoncellent tous les jours : la faim est dans les cabanes, la faillite dans les boutiques, la gêne dans les maisons des riches. Notre forme politique nouvelle est un chaos, et nous ne savons d'où doit venir le souffle qui va se mouvoir à sa surface. Un contraste si affligeant ferait tomber la plume des mains, s'il était permis de désespérer de son pays, et si d'ailleurs les faits matériels et visibles donnaient la seule mesure de l'état moral d'une société; mais, sous un autre point de vue, peut-être peut-on trouver de quoi reprendre courage. Au milieu de la prospérité de l'année dernière, et un peu par l'effet de ce bonheur même, la France se sentait confusément atteinte d'un malaise d'autant plus dangereux qu'elle en ignorait les causes. L'anxiété générale de l'opinion, je ne sais quel dégoût du bon sens et quelle lassitude du bien-être, cette ardeur étrange de toute une société, au fond unie et paisible, à se diviser, pour des motifs frivoles, en deux camps irréconciliables, cet empressement crédule à se calomnier

elle-même sur des prétextes si puérils, que le souvenir même en a disparu : tous ces symptômes indiquaient une de ces maladies vagues et cachées qui, sous les apparences de la force, aigrissent le sang et enflamment les moindres plaies. Y aurait-il trop d'optimisme à espérer que la crise déplorable de cette année, en affaiblissant, peut assainir le corps de notre société française? Si la présence poignante de souffrances réelles pouvait nous guérir de prêter trop de créance à des plaintes imaginaires; si une lutte acharnée, qui a déchiré nos entrailles, nous dégoûtait de fomenter dans nos propres rangs des divisions factices et superficielles; si la voix sévère de la nécessité qui nous gourmande imposait silence aux conflits des amours-propres et faisait tomber le vieux levain des rancunes; s'il était donné surtout à des efforts persévérans de hâter ce salutaire effet du malheur, cette lueur d'espoir rendrait quelque force pour se mettre à l'œuvre.

C'est à cette tâche que, profitant du repos, passager peut-être, qu'un semblant de légalité nous a rendu, la *Revue* voudrait se consacrer. Elle l'a déjà fait depuis dix mois, elle l'entreprend aujourd'hui avec plus de suite et de régularité, et, il est permis de le dire aussi au lendemain d'un vote solennel, avec plus de courage et d'espoir. Réunir, pour faire face aux nécessités présentes et pour un but que l'avenir seul peut déterminer, toutes les forces de résistance et de conservation de notre grand pays, c'est un besoin que tout le monde sent, c'est un travail qui de toutes parts s'opère, pour ainsi dire, instinctivement, et le temps, nous l'espérons, se met de la partie avec nous. Mais on peut essayer de venir en aide au temps. Des recherches consciencieuses dirigées dans cette unique pensée, abordant à fond toutes les questions que soulève la refonte générale de notre état politique, peuvent servir à rallier sur quelques points un peu stables l'esprit public, fatigué de tant de divagations malheureuses. Ni l'utilité, ni l'intérêt, ni la nouveauté même, au besoin, ne manqueraient à une telle entreprise. Quelque satiété, en effet, que nous éprouvions aujourd'hui, comme tout le monde, des innovations et des aventures, et bien que nous soyons intimement persuadés qu'après le grand renouvellement du siècle dernier la source des nouveautés saines et possibles est à peu près épuisée, tout n'est pas dit encore, même sur ces principes de 1789. Trente ans de prospérité et dix mois de malheur ont abondamment démontré qu'en dehors de ces principes de démocratie sage et de liberté modérée, il n'y a pour la France ni honneur, ni fortune, ni repos. Cependant il reste à chercher pourquoi ces principes, sans lesquels nous périssons, ont eux-mêmes, dans un jour néfaste, semblé périr à leur tour; il reste à chercher pourquoi cette organisation savante, sortie, il y a cinquante ans, du cerveau puissant d'un homme de génie, et qui semblait si bien en harmonie avec les sentimens de la France, a tout d'un coup manqué

par la base. Quelque faiblesse devait exister dans la société dernière, puisqu'elle est tombée, et cependant le fond de cette société était sain, bon, inaltérable, puisque la France entière en défend avec énergie les débris et salue avec enthousiasme tout ce qui semble lui en promettre le retour, puisqu'en dehors d'elle on n'a rien trouvé qui n'ait fait horreur ou pitié. Chercher par où nous avons péri et par où nous pouvons nous relever, découvrir le vice secret qui a corrompu le fruit de tant d'efforts, faire passer à un nouvel examen, éclairé cette fois par la double expérience du succès et de la défaite, toutes les idées sur lesquelles vit la France nouvelle, à moins de laisser tout là par désespoir, y a-t-il autre chose à faire? C'est ainsi qu'on peut à la fois seconder la réaction légitime qui s'opère d'un bout à l'autre de la France contre les erreurs de ces derniers mois, et tirer de ces erreurs même quelque profit pour l'avenir, renouer, en un mot, au travers des commotions politiques, les anneaux de cette chaîne du progrès tant de fois brisée par les révolutions. Il nous arrivera sans doute de rencontrer sur notre chemin dans ces études les institutions nouvelles qu'on vient de nous faire. Il nous sera difficile de n'en pas parler avec la franchise qui nous convient et la sévérité qu'elles méritent; mais nous les subissons sans murmurer. N'y eût-il pas d'autres raisons, l'expérience est trop étrange pour ne pas avoir la curiosité d'aller jusqu'au bout. Amis de la légalité d'ailleurs par nature, quelle que soit celle qu'on nous donne, nous ne l'abandonnerons pas les premiers. Tout ce que nous lui demandons, c'est d'en faire autant de son côté, et de ne pas nous fausser trop tôt compagnie sans nous prévenir. Nos intentions n'ont rien de bien menaçant non plus pour les hommes qui peuvent, dans ces temps orageux, se succéder au pouvoir. Le sentiment qui nous domine, quand nous parlons d'un gouvernement quelconque, par le temps qui court, ce n'est pas la sévérité, c'est plutôt la compassion. Dieu nous garde de porter envie aux hommes que le devoir condamne à appliquer la constitution nouvelle! La tâche de la respecter est bien assez pour nos forces.

Bien des gens penseront assurément que les écrits, les idées, les études réfléchies, exercent peu d'action dans le tourbillon révolutionnaire. Rien n'est si naturel aujourd'hui que le découragement sur tout ce qui ressemble à des principes et à des raisonnemens. Sur la ruine des théories constitutionnelles, la république vient d'élever à grand bruit de promesses et de mots philosophiques un nouvel édifice qui ne promet pas d'être plus solide, et qui tremble déjà au moindre vent. Un tel spectacle dégoûte de penser, et porterait volontiers à un culte exclusif pour la force matérielle. C'est le déplorable effet des révolutions. On ne doit pas blâmer cette impression, mais nous pensons qu'on doit s'en défendre. Nous n'avons garde de médire de la force, et de son attirail de canons et de lois martiales. On s'y est pris de manière à nous

la rendre chère. Comparée à la force brutale qui court les rues, la force régulière qui habite les casernes nous paraît la liberté même; comparées à des barricades, toutes les baïonnettes sont intelligentes. Après le 24 février et le 15 mai, de bons régimens, il en faut convenir, et quelques batteries bien montées sont des élémens essentiels de tout régime parlementaire. Avec tout le respect cependant qu'exigent de nous pour la force armée et la reconnaissance et le pouvoir, pour remettre l'ordre dans une société, nous ne pensons pas qu'elle suffise; et si nous avions conservé quelque illusion à cet égard, le spectacle que la France présente depuis six mois, les sentimens qu'elle a éprouvés, l'étrange réaction qui tout d'un coup s'y est fait sentir, auraient suffi à la dissiper.

Depuis le 24 juin, en effet, il est à peu près reconnu qu'avec soixante mille hommes de troupes à Paris et quatre ou cinq légions de garde nationale bien décidées à aller au feu, on réussit à vivre en paix, à dîner à ses heures, à se promener quand il fait du soleil, à dormir même toute la nuit, si le corps-de-garde ne vous réclame. Il ne manque pas dans les archives de la guerre de plans fort bien combinés pour établir en règle la tactique des batailles de rues, et depuis qu'il est accordé, de par la république elle-même, qu'on ne doit, en cas d'émeute, ni reculer devant les grands moyens, ni épargner l'effusion du sang; depuis que les vainqueurs de février nous ont donné le spectacle intéressant de se disputer à la tribune l'honneur d'une répression à mitraille, je crois que tout le monde, y compris le personnel des sociétés secrètes, est bien convaincu qu'une nouvelle sédition aboutirait en quelques heures à une défaite prompte, sanglante et certaine. Et cependant peut-on dire que cette conviction ait ramené dans les cœurs la plus légère sécurité pour l'avenir? L'ordre matériel est garanti; les intérêts matériels seulement (je n'en demande pas davantage) ont-ils repris confiance? La Bourse, avec sa baisse constante, était là naguère encore pour en déposer. Hier encore, un nom sorti du scrutin faisait plus pour la rassurer que toutes les troupes entassées dans Paris. A l'abri de cet appareil menaçant, sous le calme qui régnait à la surface, la société ne goûtait pas un instant de repos véritable. Son sang n'a pas recommencé à circuler dans ses veines; le froid gagnait, au contraire, des extrémités au cœur. Le capital semble fuir à la voix du gouvernement qui l'appelle. L'impôt fond en quelque sorte sous la pression même de la main du fisc : les millions jetés à la misère sont engloutis en un instant comme une goutte d'eau sur des lèvres ardentes. Nous avons tous appris à manier les armes; mais, appuyé sur son fusil et comptant ses cartouches, nul de nous ne pense pouvoir être bien sûr du lendemain. D'où vient cela? C'est précisément la question que se faisaient naguère, dans la sincérité de leur cœur, les hommes qui nous gouvernaient. Ils comptaient les prouesses de leur résistance sur les barricades; ils nous

vantaient ce qu'il leur en avait coûté pour se séparer ainsi des habitudes de leur enfance et des alliés de leurs mauvais jours. Ils demandaient au pays ce qu'il voulait de plus, et quelles garanties pouvaient donc le satisfaire. C'est ainsi que ce dialogue s'est prolongé entre la nation et eux pendant les six mortelles semaines qui ont précédé l'élection de la présidence. Rien n'était pénible à voir comme des hommes, dont quelques-uns étaient honnêtes et sincèrement convertis par l'expérience, dont d'autres avaient pris aux affaires cette honnêteté d'intention que donne l'ambition satisfaite, se creusant la tête de la meilleure foi du monde pour découvrir ce qui manquait à leur politique, et pourquoi la société, mise au pas et tenue comme un régiment, ne parvenait pas à reprendre confiance ni en eux ni en soi-même. Vainement chercherions-nous à le leur faire comprendre. Nous n'avons pas mis comme eux, pendant vingt ans, la liberté dans les conspirations et dans les clubs. Il est tout simple que nous ne mettions pas l'ordre public dans les corps-de-garde. Essayons cependant : le système qui vient d'être condamné avec eux n'est pas si bien mort, qu'à l'abri des institutions qu'il s'est faites, il ne se flatte de revivre. En étudiant d'ailleurs la moralité des événemens qui se sont passés sous nos yeux et le mal dont nous sommes à peine en convalescence, ce sera un moyen comme un autre d'exposer l'esprit de l'œuvre que nous entreprenons.

Comprimer le désordre dans les rues est une chose; le prévenir dans les esprits en est une autre : l'une est le devoir d'un général, l'autre est le métier d'un gouvernement; l'une est le coup du bras qui exécute, l'autre la pensée de la tête qui délibère. S'il arrivait par hasard que toutes les doctrines, tous les instincts d'un gouvernement ou d'un parti dominant fussent tels que le désordre fût artificiellement entretenu par eux dans les esprits, c'est vainement qu'on ne verrait dans les rues que des uniformes et des baïonnettes : le sol s'effondrerait sous les pieds des chevaux et sous le poids des canons. Brutalement étouffée dans des flots de sang, l'émeute serait cependant, pour ainsi dire, toujours à fleur de terre, et la société entière serait comme une machine saturée de vapeur dont les parois fléchissantes seraient toujours près d'éclater. Il n'est pas besoin d'aller bien loin pour en chercher des exemples. En parcourant tour à tour les différentes branches de l'administration, il est aisé de reconnaître que telle a été la situation du dernier gouvernement depuis dix mois : d'un côté, il rétablissait l'ordre; de l'autre, il soufflait le désordre; il défaisait le lendemain ce qu'il avait fait la veille, et, dans cette œuvre de Pénélope, toutes les forces du pays dépérissaient à vue d'œil.

Regardez d'abord les finances : c'est toujours par là, depuis février, qu'il faut commencer; cela est triste à dire, en effet, mais la dernière révolution a été, avant tout, pécuniaire. C'est à l'argent qu'on en vou-

lait, et c'est l'argent qui a souffert. Il n'y a aucune manière d'échapper à ce côté prosaïque de la question. Or, depuis le 24 février, deux doctrines financières sont en présence : l'une, qui considère la richesse privée comme un vol fait à la société et aux pauvres; l'autre, qui la tient pour un bien inappréciable, fruit du temps et du travail et couronnement de la civilisation, dont les pauvres ne sont pas les derniers à jouir, et dont l'état reçoit largement sa part. L'une se rattache toujours à ce sentiment populaire et grossier, que la richesse d'un pays est une somme à partager, et que si celui-ci a beaucoup, c'est aux dépens de cet autre qui a peu, et c'est à la loi, suivant elle, d'intervenir pour rétablir l'équilibre. L'autre dérive de cette idée, très simple aussi, mais plus large et plus élevée, que nul ne jouit de sa richesse sans la faire partager aux autres, que le désir de s'enrichir est l'aiguillon de l'activité d'une société, que le luxe même des riches est l'aliment du travail et fait l'éclat de la nation tout entière, enfin que le trop plein de toutes les bourses se déverse toujours dans la bourse commune du public, parce que l'impôt, porté légèrement, rentre abondamment dans le trésor. Allez au fond de toutes les discussions financières qui ont rempli, durant tout le cours de cette année, la tribune et la presse, c'est toujours là le véritable nœud du débat. La richesse des particuliers est-elle tenue pour un mal, ou bien pour un abus qu'il faut tolérer et restreindre, ou pour une force qu'il faut protéger et soutenir? Est-elle la fleur ou l'excroissance de la société? sa santé ou sa maladie? Par une conséquence naturelle, les gouvernemens, pour être équitables, doivent-ils la traiter en amie ou en ennemie? faire avec elle une alliance sincère ou lui déclarer, par tous les moyens, une guerre sourde de taquineries et d'embûches? De ces deux points de vue qui partagent le monde économique, veut-on nous dire quel a été celui que préférait le dernier gouvernement? Son point de départ n'était pas douteux; les grandes élucubrations financières dont il se vantait tout haut, ces finances républicaines qu'il voulait substituer aux finances monarchiques, qu'était-ce autre chose, à le bien prendre, qu'autant de filets tendus pour arrêter en quelque sorte au passage l'accroissement de la richesse privée? Un jour, c'étaient les grandes associations financières, ce puissant levier des entreprises économiques, dénoncées à la tribune comme une résurrection féodale; le lendemain, je ne sais quelle forme déguisée d'impôt progressif, nouvel uniforme de ce vieux système rebattu, emprunté des petits tyranneaux du moyen-âge ou des émirs des villes arabes, dont tout le secret consiste à mettre une amende sur ceux qui ont le malheur de faire fortune; ou, sous le nom d'impôt mobilier, une inquisition régulière méditée pour tenir, dans tous les emplois, tous les capitaux en échec. Partout, en un mot, la fortune privée sentait diriger sur elle l'œil défiant d'un maître jaloux.

Elle s'est défendue sans contredit, dans les commissions de l'assemblée, avec le bon sens et l'intérêt public pour appuis; mais les sentimens, mais le fond du cœur, pour ainsi dire, du gouvernement, pour être condamné à l'impuissance, avait-il cessé de se trahir dans son langage et de percer dans son dépit même?

La conséquence n'est pas difficile à tirer. Nous sommes un pays démocratique; nous n'avons pas attendu la constitution de 1848 pour le savoir. Dans un tel pays, la propriété est divisée et incertaine, elle n'est point enracinée dans le sol par des substitutions; elle n'est pas concentrée dans quelques mains par le privilége. Dans un tel pays par conséquent, et surtout après tant de crises révolutionnaires, la richesse privée, toujours précaire, s'inquiète et s'intimide aisément. Quand elle ne peut pas compter sur l'appui bien franc du pouvoir, quand elle lui suppose des arrière-pensées malveillantes, c'en est fait, cette inquiétude devient fébrile, cette timidité se change en effroi. Elle rentre, pour ainsi dire, dans les entrailles du sol; aucun appareil de force ne l'en fait sortir. Que m'importent ces beaux bataillons que vous faites parader dans les rues? Ils me garantissent bien de l'émeute : me garantissent-ils des projets de fiscalité nouvelle que peut accorder à un pouvoir entreprenant l'entraînement d'une majorité facile? Et que les communistes pillent ma maison, ou que de nouveaux abbés Terray du pouvoir révolutionnaire me fassent vendre mes meubles à vil prix et m'écrasent d'impôts, c'est peut-être pour moi un moins mauvais moment à passer, mais pour mes enfans c'est tout un : ils n'en auront pas moins perdu leur patrimoine. Ainsi raisonnent les capitaux ombrageux, et si le pouvoir s'impatiente, frappe du pied, et laisse échapper quelque exclamation militaire, la colère a sur eux l'effet qu'elle a toujours sur les gens timides, celui de les effrayer davantage. Mais ce n'est là que le petit mal. Dans un pays démocratique, la passion qui domine est celle de l'égalité : noble sentiment, quand il proteste contre des priviléges humilians; ressort généreux, quand il fait voler à la frontière des populations soulevées contre le drapeau de l'ancien régime et de l'émigration; mais, comme toutes les semences, celle-ci peut, en tombant sur des sols ingrats, se dénaturer et s'aigrir. Quand les priviléges politiques et sociaux sont détruits, elle peut s'en prendre à ces inégalités naturelles de la fortune et de l'éducation, nécessaires comme la diversité des talens humains, sacrées comme le travail qui les a conquises et comme la famille qui les transmet. Qui n'a rencontré dans sa vie, qui ne pourrait désigner près de soi de ces caractères chagrins que le bien d'autrui afflige comme un mal personnel, qui ont toujours contre la société quelques griefs à faire valoir? Avocats ou médecins, elle ne s'est pas assez empressée de leur fournir une clientelle; négocians, elle a trompé leurs spéculations; lauréats de col-

lége, elle n'a pas tenu les promesses de leur enfance : elle est coupable de tout ce qu'elle leur a refusé et de tout ce qu'elle a donné à d'autres. La vue d'une considération méritée, d'une prospérité bien acquise ou bien employée, les offusque et les gêne. Quand de tels hommes sentent peser sur eux un pouvoir sincèrement ami de l'ordre, ils vont nourrir à l'ombre la mélancolie qui les ronge; mais s'ils entendent tomber des régions mêmes du pouvoir des paroles qui répondent à leurs sentimens, si le gouvernement se met à l'unisson avec eux pour désigner à l'inimitié publique tout ce qui sort un peu du niveau commun; si le hasard des révolutions porte aux affaires des hommes qui sont avec eux en sympathie de position, de sentimens et de doctrines, attendez-vous à les voir sortir de leurs retraites et pulluler de toutes parts. Ils s'étalent au soleil; ils prennent la parole : les voilà orateurs de places publiques, chefs de clubs, candidats à la députation; ils vont remuer, dans leurs ateliers ou sur leurs sillons, cette classe honnête et laborieuse, pépinière féconde des richesses futures, qui, livrée à elle-même, n'attend que du travail ce que la nature lui a refusé. Ne comptez plus alors sur la moindre paix dans les populations; d'un bout à l'autre d'un pays, chaque coin de terre porte son petit élément de discorde, et comme sa matière combustible près de prendre feu au moindre choc.

Telle est, chacun de nous a pu s'en convaincre, l'influence morale des doctrines du pouvoir dans un grand état; elles se communiquent avec une rapidité électrique du sommet jusqu'à la base, et d'autant plus aisément dans une administration hiérarchique et subordonnée comme la nôtre, qu'à chaque degré de l'échelle, le pouvoir a son représentant, animé de son esprit, fidèle image de sa nature, écho parfait de ses opinions. S'imagine-t-on, en effet, que ce soient uniquement des ambitions trompées, des rancunes impitoyables, qui, d'un bout de la France à l'autre, désignent à l'animadversion publique les fonctionnaires du dernier gouvernement? Ce serait se tromper étrangement : l'ambition et la rancune n'ont pas ce pouvoir sur le bon sens général d'une nation. Ce ne sont pas même les intérêts souffrant de cette invasion d'incapacités présomptueuses qui ont réclamé le plus haut. Telle est la puissance de cette grande organisation dont le réseau couvre la France, qu'après tout les affaires se font toujours, et la machine administrative, tellement, quellement, avec quelques accrocs sur la route, arrive toujours à son but. Avec des bravi de bas étage travestis en préfets, avec des rédacteurs de petits journaux grotesquement habillés de la robe de procureurs-généraux, comme, après tout, il est difficile de marcher de travers sur des lignes droites et bien tracées, la justice et l'administration ont, depuis dix mois, à peu près fait leur métier. Honneur en soit rendu au code civil et aux instructions impériales! Cependant le choix et le caractère des fonctionnaires publics d'un gouvernement ont une im-

portance plus étendue et des conséquences plus profondes. Le spectacle d'une administration indigne et d'une magistrature méprisée, alors qu'il ne se résout pas, dès le premier jour, dans le détournement des deniers de l'état et la vénalité des sentences, opère dans la morale publique des ravages qu'il n'est pas sur-le-champ possible de mesurer : ils agissent sur les populations exactement comme ces expédiens de gouvernemens immoraux qui ont heureusement disparu de nos lois. La loterie a mérité d'être condamnée, non-seulement parce qu'elle ruinait ceux qui avaient la folie d'y mettre plusieurs fois de suite, mais parce que l'appât d'un gain facile et désordonné exerçait sur les consciences honnêtes une tentation infernale, et détournait des perspectives modestes de l'économie. Lorsque, par le coup de baguette d'une révolution accomplie aussitôt que connue, et dont le télégraphe a été l'instrument presque autant que l'interprète, chaque ville de province a vu en un jour de longs services et un dévouement éprouvé transformés en certificat d'indignité, et sortir de terre, au contraire, tant de mérites célèbres seulement dans des lieux ignorés des honnêtes gens, que voulez-vous qu'en pensent, que voulez-vous qu'enseignent à leurs fils tant de pères de famille, dont les fonctions publiques sont le seul patrimoine, et dont un modeste avancement a été l'espérance de toute la vie? Entre passer par la longue filière du travail ou par la brèche du patriotisme, peuvent-ils leur conseiller d'hésiter? Qui ne se croirait aussi bien qu'un autre appelé à tirer le gros lot dans l'urne des révolutions? Qui n'aimerait renouveler à son profit ces beaux coups de partie qui, faisant table rase de tout ce que le temps et les services ont élevé, débarrassent les derniers venus de toute prééminence incommode? C'est ainsi que les révolutions entrent tout doucement dans les prévisions habituelles, dans les chances raisonnables de tout homme qui veut avancer; et d'attendre à espérer, et de prévoir à préparer, il n'y a qu'un pas. Chaque petit bureau d'administration en arrive ainsi, par degré, à renfermer un petit noyau de conspirateurs en germe tout prêt à faire son profit d'un jour de crise politique. Pendant ce temps, les fonctions publiques, réduites à devenir le prix de coups de main, se discréditent et s'abaissent. Le mépris qui les atteint passe par-dessus leur tête et s'en va frapper la loi même dont elles sont l'image et l'organe : la loi, mot tout-puissant, devant qui tout s'incline dans les nations vraiment faites à la liberté politique, mais qui parmi nous, où le pouvoir absolu est encore si récent, demande toujours à s'incarner dans un homme; être abstrait, qui emprunte son autorité à la gravité des traits qui le figurent aux yeux des peuples, et sa vigueur à la main qui les exécute! Un grand pas, peut-être irréparable, a été franchi dans une nation comme la nôtre, quand, du haut de l'honnêteté publique, on a pu se croire

même un moment le droit de faire tomber le mépris sur les organes officiels de la loi. C'était pitié naguère encore, dans les sessions de conseils-généraux, de voir ces préfets de fabrique nouvelle sur la sellette, pour ainsi dire, devant les élus de département, et autour d'eux la curiosité malveillante d'un public de petite ville se donnant à cœur joie le spectacle de l'incapacité prise sur le fait et de la présomption confondue. Les hommes qui réfléchissent en souffraient, non pas pour eux, mais pour le principe de l'autorité même, dégradée dans leur personne. Le glaive de la loi, qu'ils ont manié d'une main maladroite, ils le rendront émoussé, ébréché, à leurs successeurs, et, sur le siége où ils se sont assis, il faudra plus d'un jour pour effacer leur trace.

Ainsi le mouvement naturel de la richesse paralysé entre les mains de ses dépositaires, et par suite le malaise général de la société; toutes les passions haineuses se produisant au grand jour, et formant des commentaires passionnés aux fausses doctrines économiques du gouvernement; les fonctions publiques jetées au hasard, comme un appât pour les faiseurs de révolutions; la loi abaissée dans ses représentans officiels: en voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer le sentiment général d'inquiétude qui parcourait la société tout entière, et le mouvement désespéré qu'elle a fait pour en sortir, en dépit du déploiement de moyens répressifs et des efforts souvent consciencieux du dernier gouvernement. Ce qui lui manquait comme autorité morale, vainement ce gouvernement le demandait-il à la force. Il se ruinait, et nous avec lui, dans ces emprunts usuraires; ce qui veut dire tout simplement que, même en temps de révolution, les hommes se gouvernent encore plus par les idées que par les canons. Le croirait-on? il n'y a pas jusqu'à la politique étrangère, où l'on dirait qu'il ne s'agit guère que de forces à mesurer, qui ne souffrît de l'incertitude morale des principes et de la position de nos gouvernans. Ceux-ci avaient fait peut-être plus de sacrifices à la paix qu'aucun de leurs prédécesseurs, et la paix cependant n'avait jamais été si coûteuse à la fois et si précaire. On se demandait, en effet, avec quelque surprise, pourquoi, pour ne pas intervenir en Italie, une armée des Alpes sur le pied de guerre était nécessaire? pourquoi tant de menaces de débarquement pour ne pas occuper Venise? pourquoi trois mille hommes à bord des bâtimens de l'état pour ne pas protéger l'autorité du pape? Ces résultats négatifs sont peut-être sages; mais, pour y arriver, il ne semble pas indispensable d'être armé de pied en cap, et la monarchie, à qui la paix fut tant reprochée, ne la payait au moins pas si cher. En diplomatie, comme en politique extérieure, il est des principes qui tiennent lieu d'armée, et assurent à eux seuls la prépondérance d'une grande nation. La fidèle observation des traités, le respect des gouvernemens établis, le scrupule dans les moyens d'influence, la considération personnelle,

l'habileté pratique des agens, quelque prévoyance des difficultés du lendemain dans la conduite du jour, quelque intelligence des intérêts généraux d'un pays, quelque égard pour sa politique traditionnelle, c'est à ces traits qu'on reconnaît vite un gouvernement régulier; c'est par là qu'il prend naturellement dans la balance le poids qui lui appartient. Mais quand un gouvernement, dès le lendemain de sa turbulente origine, a commencé par jeter au vent tous les traités et foulé aux pieds le droit public de l'Europe entière, quand il a salué d'un cri de joie les révoltes même sanglantes et désordonnées de toutes les populaces des capitales, quand il a couvert l'Europe d'agens secrets qui l'ont compromis, d'agens avoués qui le déshonorent; quand il s'est écarté étourdiment de tous les chemins battus pour se lancer à l'aventure sur la foi de quelques phrases sonores et de quelques idées générales; quand il s'est décrédité lui-même en faisant des promesses sans les tenir et en s'avançant pour reculer, alors, pour sortir du discrédit où il s'est mis et se faire compter pour quelque chose, la menace est son seul recours. Dès le lendemain de la révolution de juillet, la France, encore sans armée, regardée par toute l'Europe avec une suspicion craintive, entrait cependant de plein saut en conférence, à Londres, avec tous les hommes de 1815, pour assurer l'indépendance de la Belgique. A la révolution de février il a fallu six mois et l'armée des Alpes pour obtenir de l'Autriche aux abois le droit d'être écoutée sur l'indépendance de la Lombardie. Ce sont les correspondans habituels des hommes du dernier gouvernement qui ont assiégé dans son palais le vertueux Pie IX. Moins de tendresse, il y a six mois, pour les révolutionnaires italiens aurait peut-être épargné à la France la douleur d'assister en silence à la fuite du chef de la religion catholique et le ridicule d'une expédition manquée.

C'est ainsi que tout se paie et s'équilibre dans ce monde; on veut avoir l'ordre en pratique et le désordre dans les principes, et c'est la force matérielle qui est toujours chargée de liquider, avec plus ou moins de succès, ce singulier compte. Ce n'est pas, au reste, la première fois qu'un tel spectacle est donné à la France; il est commun à l'issue des révolutions, alors que les hommes qui les ont faites, indignés eux-mêmes des excès qui en ont souillé le cours, accablés par la réaction du sentiment public, mais cramponnés cependant au pouvoir qui leur échappe, tentent l'œuvre impossible d'arrêter toutes les conséquences, en conservant tous les principes. La nouvelle révolution semble s'attacher, en effet, à reproduire, à l'horreur et la grandeur près, et en réduction pour ainsi dire, toutes les phases de la première. Nous vous reconnaissons, pouvions-nous dire, par une phrase célèbre, au système qui nous gouvernait; nous vous avons vus il y a cinquante ans : vous vous appeliez les thermidoriens et le directoire. Les hommes

du directoire avaient tenté, avec plus de corruption sans doute, mais peut-être avec autant de courage, une entreprise exactement du même genre que celle que nous avons eue sous les yeux. Eux aussi avaient eu leurs batailles de juin et de mai, eux aussi avaient tiré, au péril de leur vie, la société d'une république de sang et de terreur. Ces journées fameuses, plus périlleuses encore que les nôtres, s'appelaient le 9 thermidor et le 1er prairial. Robespierre étendu sanglant sur la table de l'Hôtel-de-Ville, Babeuf se perçant d'un poignard au pied de l'échafaud, voilà par quels rudes exploits ces révolutionnaires convertis avaient rompu avec l'excès des doctrines anti-sociales. Comme nos néophytes actuels, les hommes du directoire avaient la prétention de représenter exclusivement la pureté des principes républicains, et réclamaient pour eux, pour leurs pareils, leurs sentimens et leurs idées, le monopole du pouvoir. Tour à tour ils se donnaient, auprès de la révolution expirante, pour les défenseurs de la république; auprès de la réaction grossissante, pour les sauveurs de la société, et prétendaient faire tenir la France avec eux en équilibre sur le fil de cette lame étroite. Quand la France haletante, saignée à blanc, rendant sa vie par les quatre veines, leur demandait en suppliant de sortir des erremens révolutionnaires, ils n'étaient pas fâchés de lui montrer du doigt, pour la tenir en respect, les tigres de la terreur muselés par leurs mains, mais toujours frémissans et qu'on pouvait lâcher sur elle, si elle regimbait. On gardait l'émeute pour les cas extrêmes, et en quelque sorte sur le cadre de réserve. On sait ce que nous devenions avec ce beau régime. Les victoires (on avait alors des victoires) n'enfantaient que la guerre : on marchait de conquête en conquête et de banqueroute en banqueroute; une décomposition effrayante consumait toutes nos forces. Ne pouvant plus rien tirer par les moyens réguliers, il fallait recourir aux moyens de violence : les emprunts forcés succédaient aux impositions extraordinaires. Il était temps que cela finît, et la France entière marchait derrière la compagnie de grenadiers qui défila, au pas de charge, le matin du 18 brumaire, dans l'orangerie de Saint-Cloud.

Cette fois, Dieu merci, c'est tranquillement, sans coup d'état, par le libre jeu des institutions, même bâtardes, qu'on lui a données, par la forte, mais paisible manifestation de sa volonté, que la France veut s'affranchir elle-même : elle n'attend ce bienfait d'aucun homme. Ce n'est point en violant, à Dieu ne plaise, une représentation nationale, imparfaite expression de ses sentimens, c'est au contraire autour des scrutins ouverts, par de libres élections, qu'elle veut secouer un joug imposé par surprise. Tel est le sens de l'unanimité du dernier vote. Bien étroit dans ses prévisions, bien présomptueux dans sa confiance, qui s'en attribuerait la gloire. Si un souvenir, gravé dans l'esprit des peuples, a fait sortir de l'urne le même nom qui brilla sur la France,

c'est un symbole qu'elle a pris et non un maître qu'elle s'est donné. La France abattue qui avait gémi sous le comité de salut public pouvait s'asservir à Napoléon; mais la France courageuse du 15 mai et du 24 juin est assez forte pour se sauver elle-même. Les hommes qu'elle met à sa tête sont moins ses chefs que ses instrumens. Elle s'est donné un président, elle se donnera bientôt une assemblée pour se débarrasser de l'héritage de doctrines subversives, comme elle s'est donné un général pour forcer les repaires du socialisme. Elle ne demande pas, elle ne permettrait pas même à son élu de faire autant que le premier consul. Elle ne lui demande, dans les quatre ans de son pouvoir temporaire, ni l'éclat de Marengo, ni la sagesse du code civil; mais elle ne lui livrerait pas non plus sa liberté, dont elle vient de faire un si bon usage. La part ainsi faite à la différence des temps, il y a pourtant quelque rapport entre ce que la France attend aujourd'hui du pouvoir qu'elle a créé et ce qu'elle reçut alors comme une grace de l'homme qui l'avait affranchie en même temps que conquise.

Ces vœux de la France sont assez clairs, on peut les résumer en deux mots : la défense complète, sincère, explicite, de tous les principes d'ordre contre toute attaque ouverte ou déguisée, violente ou subreptice, aussi bien celle qui se glisse par insinuation dans le texte des lois que celle qui veut pénétrer par la force dans leur sanctuaire; point de socialisme, cela va sans dire, mais pas davantage d'économie politique républicaine ayant pour but d'amener graduellement vers un type idéal, d'abaisser, pour ainsi dire, sur une pente douce la société que la Providence a faite. L'abîme est au fond : qu'on y descende ou qu'on s'y précipite, on ne s'y romprait pas moins les membres et la tête. Point de principes préconçus, point de théorie favorite qui prévale sur l'intérêt pressant de la défense de l'ordre social. Toutes les formes de gouvernement également bonnes si elles servent cette grande cause, toutes également condamnées sans hésitation, si elles la compromettent, même un seul jour.

Voilà pour le fond de la politique, et c'est parce que le premier consul professa hardiment ces principes, qu'on vit en huit jours le crédit de la France relevé, le respect de son nom répandu au dehors, la sécurité renaître dans les cœurs, et que du haut en bas de la société on sentit courir comme un souffle de résurrection. Dans le choix des personnes, le rapport est plus frappant encore. Ce que la France veut aujourd'hui, c'est ce large et intelligent système, si habilement pratiqué en 1801, pour panser les plaies des révolutions. La France est lasse des exclusions. Si chaque révolution nouvelle a son ostracisme et ses sentences d'anathème, sa fécondité n'est pas telle qu'elle y puisse pourvoir. Il n'y a pas de pays qui puisse suffire à se mettre en abattis tous les quinze ans. Nous avons vu le moment où l'opération était complète et où les

révolutions avaient si bien travaillé, qu'il n'y avait plus personne sur le terrain. Ce sol nu et dépouillé était le beau idéal de l'égalité; seulement la lumière manquait pour l'éclairer. Il est temps de faire trêve à tant de récriminations passionnées. Nous venons de voir ce que nous gagnions à exiger pour toutes les fonctions publiques des certificats d'origine républicaine; n'en demandons plus que d'un seul genre, ceux qui attestent les services rendus et la possibilité d'en rendre encore. La politique avec ses changemens à vue a perdu ses droits à faire admettre ou exclure; la capacité seule garde les siens. Au nombre de ses trop rares mérites, la forme républicaine compte pourtant celui de rallier plus aisément les citoyens autour de l'intérêt commun du pays, en éloignant les questions de personnes et en épargnant aux cœurs bien faits le sacrifice toujours pénible d'anciens attachemens à des devoirs nouveaux. Parmi tant de doutes qu'elle suscite de toutes parts, c'est bien le moins qu'elle puisse servir à calmer les scrupules de quelque conscience délicate. Ne perdons pas un instant, si nous voulons mettre à profit cet avantage.

Ce sont là aujourd'hui et toujours les conditions d'un ordre véritable dans un grand pays. Si le nouveau gouvernement de la France laisse espérer qu'il en est pénétré, le concours de tous les gens de bien lui est acquis pour une telle œuvre; leur critique ne se fera pas attendre, s'il s'en écarte. Nous ne prétendons qu'à mêler notre voix à celle du grand parti modéré de la France entière, et à nous faire tour à tour l'interprète des vœux et l'écho des avertissemens de l'opinion. Mais le pouvoir, malgré son grand nom, ne peut pas tout, nous le savons. Quand il ne s'agit que de laisser aller et de détruire, sa tâche est facile et promptement accomplie. Sur cette voie large, nous allions vite et sans enrayer, et chaque jour marquait nos progrès. Dès qu'il s'agit de remonter, la chose n'est plus si aisée : par lui-même, cerné surtout, comme il l'est, par la jalouse surveillance de nos lois, ce qu'il peut faire est peu de chose; les institutions, les partis, la société tout entière, ont le devoir de lui venir en aide, et nous ne serons pas les derniers à y travailler pour notre humble part.

Parce que nous avons une constitution telle quelle, n'allons pas croire, en effet, que nous avons des institutions politiques. Le principe une fois admis de la souveraineté populaire illimitée, les constitutions sont peu de chose. Toute constitution fondée sur la souveraineté du peuple porte en elle-même son article 14 en permanence, et peut être changée comme elle a été donnée. Elle engage le peuple souverain comme les lois de la nature engagent le Dieu tout-puissant, sous la réserve des miracles qu'il peut faire, quand il lui plaît. Le tout est que les miracles soient de bon aloi, et que des magiciens de contrebande n'en dérobent pas le secret. Jusqu'ici, la souveraineté du peuple avait

trouvé une étrange manière de s'exercer. Un petit nombre de conjurés, embrigadés dans les faubourgs d'une seule ville, toujours les mêmes, qu'on faisait voyager d'un endroit à l'autre, transportant, sur un signe, des Tuileries au palais législatif, leur royauté avec ses farouches attributs, voilà ce qu'était, jusqu'il y a peu de temps, le peuple souverain. Aux blessures près qu'il donnait sérieuses, au sang près qui coulait véritablement, c'était un peuple de théâtre sortant par une coulisse et rentrant par l'autre. Le côté admirable et utile en même temps des dernières élections a été de faire descendre de sa paisible retraite le peuple véritable, fort différent, à beaucoup d'égards, de ses gérans d'affaires bénévoles. Cette apparition a fait, sur la troupe furieuse qui prenait son nom, l'effet que produit, dans certaines comédies, le retour du maître au milieu des imposteurs qui ont pris ses habits. C'est cette impression qu'il faut conserver. Puisque nous avons la souveraineté populaire, qu'elle soit entière et franche, pour les campagnes comme pour les villes, pour les provinces comme pour la capitale. A ce prix qui n'en voudrait? car, en restreignant les droits politiques, a-t-on jamais cherché autre chose qu'à suppléer par la présence constante des minorités éclairées à l'inertie malheureusement trop habituelle des majorités honnêtes? Mais arriver à conserver, dans un temps paisible, ce résultat heureux d'un jour de crise, empêcher le suffrage universel de devenir, par la désertion des électeurs, la proie d'une minorité turbulente, empêcher la vie politique de refluer tout entière vers le centre du pays, et de mettre ainsi le sort de trente millions de Français au hasard d'une bataille perdue, ce n'est l'œuvre ni d'un seul jour ni d'une seule institution. C'est vers ce but que doivent converger toutes nos lois. Il y a là toute une organisation à faire à laquelle les hommes sérieusement amis de leur pays ne sauraient consacrer trop de soins et d'attention. La loi électorale qui met en pratique le suffrage universel, les lois départementales et communales qui vont décider si enfin on consentira à étendre hors de Paris l'esprit avec les droits de la liberté, c'est là, bien plus que dans la constitution, que réside le secret de notre sort à venir; c'est là que l'ordre renaissant doit trouver ses plus fermes appuis. Il n'y a pas jusqu'à l'organisation de l'enseignement public qui n'ait, à nos yeux, bien qu'on l'oublie aujourd'hui, presque autant d'importance que les questions épuisées de l'équilibre des pouvoirs. Continuerons-nous, comme dans les derniers temps de la monarchie, à étourdir les oreilles de la jeunesse inquiète par des débats, souvent aussi peu chrétiens que philosophiques, entre la philosophie et la religion? Trouverons-nous quelque moyen de préserver l'éducation des chances d'une liberté sans limites, en lui assurant pourtant cette influence religieuse qui ne peut pas se réglementer par des décrets, et qui a besoin de la liberté pour

fleurir? Sans diminuer la popularité des études savantes, pourra-t-on faire en sorte que l'éducation secondaire n'ait pas pour résultats d'encombrer toutes les voies de demi-savans qui, par malheur, ont une ambition tout entière? L'éducation primaire formera-t-elle les citoyens à l'usage libre et sensé de leurs droits politiques, ou fera-t-elle toujours des élèves qui vont achever leurs classes dans les écoles révolutionnaires? Que de questions qui touchent au fond même de la société, et qu'on ne peut négliger sans périr! Joignez-y la lutte constante contre les mille formes du Protée socialiste, et qui est-ce qui pourrait dire encore qu'il n'y a pas place aujourd'hui à des études raisonnées et pourtant utiles et pressantes?

Et puis les institutions elles-mêmes ne sont pas tout : les hommes, les partis politiques qui s'en servent sont plus encore. Leur division imprudente a perdu les meilleures institutions, leur union raisonnée vient de nous sauver, depuis un an, des plus mauvaises. Maintenir à tout prix cette union en rappelant à chaque instant les soldats qui s'écartent et en se portant sur le flanc des corps d'armée qui dévient, c'est ce que la critique peut se proposer avec fruit. Il faut à tout prix faire justice de nos funestes dissentimens. Tout nous y aide, la grandeur du péril présent, l'obscurité du but à venir. Je ne parle pas seulement de ces querelles faites à la main, qui soulevaient tant de nuages l'an dernier, avant que le grand tourbillon s'élevât. L'histoire s'en rira quelque jour : elle rira et de ceux qu'épouvantait la réforme électorale à la veille du suffrage universel, et de ceux qui, talonnés par la république, avaient l'imagination hantée par le gouvernement personnel; et nous, ne rions-nous pas déjà un peu de nous-mêmes? Mais, s'il restait aujourd'hui dans les cœurs la moindre trace de tels débats, le ridicule ferait place à un jugement plus sévère. Je ne parle pas non plus des vanités et des ambitions personnelles qui pourtant ont fait tant de mal. Il semble que le grand élargissement du théâtre politique soit un bon correctif à cet égard, et qu'il y ait quelque chose de souverain pour tenir chacun à sa place, à se sentir seulement la sept ou huit millionième partie d'un grand tout. Si les personnes prétendaient cependant encore se faire compter pour quelque chose, ce serait le cas alors pour une critique, d'ordinaire impartiale et polie, de se montrer impitoyablement railleuse; mais il est malheureusement dans le parti de l'ordre de plus profondes divisions, et ce qu'il y a de triste, c'est qu'elles se rattachent souvent à des principes élevés. Il en est qui mettent avant tout le respect des traditions du passé et la fidélité à ses souvenirs; d'autres font dater de 89 une ère nouvelle qui a relâché d'antiques liens; pour les uns, la religion catholique, avec ses fortes et consolantes doctrines, peut seule servir de règle à notre société flottante; d'autres se reportent avec plus de complaisance aux idées de justice sociale et de liberté

contenues sans doute dans le christianisme, mais qui ont reçu au siècle dernier leur complète application politique. Chacun a son principe d'ordre qui, pour lui, les renferme tous, et qu'il sert d'un culte exclusif; chacun aussi a ses reproches à adresser à son voisin : à celui-ci, l'émigration et les ordonnances, 1815 et 1830; à cet autre, l'attaque étourdie et la molle défense du 24 février; celui-ci craint l'irréligion, et celui-là l'intolérance. La question est de savoir si c'est leurs forces ou leurs faiblesses que les défenseurs de l'ordre veulent mettre en commun, et s'ils préféreront toujours s'arranger pour que leurs qualités se paralysent pendant que leurs défauts s'accumulent. Il n'est rien de plus aisé que de faire écrouler l'un sur l'autre la propriété foncière et la propriété industrielle, l'université et le clergé, les bonnes institutions de toutes les dates. L'œuvre est déjà bien avancée; voulons-nous la pousser jusqu'au bout et abîmer dans un précipice sans fond les mille ans de l'histoire de France? car, il ne faut pas s'y tromper, ce n'est pas telle période de cette grande histoire, ce n'est pas telle partie de la société française qui est en péril, c'est tout ce que nous avons voulu, fait, espéré depuis qu'il y a une France sur la carte du monde. Tout ce qu'une aristocratie militaire a défendu autrefois au prix de son sang, tout ce qu'a conquis au prix de ses sueurs le développement laborieux du tiers-état, tout ce qu'a inscrit dans nos lois la science d'une magistrature intègre, tout ce qu'a consolidé le travail paternel de la royauté, tout ce qu'a inauguré l'élan d'un peuple affranchi : civilisation chrétienne du moyen-âge, civilisation royale du XVIIe siècle, civilisation libérale de 89, tout cela se joue dans la même partie et pour ainsi dire sur la même carte. Chacun dans cette mêlée peut invoquer ses mémoires de prédilection : saint Louis ou Malesherbes, Bossuet ou Montesquieu, Louis XIV ou Napoléon. Toutes ces grandes ombres nous demandent compte de ce que nous ferons de leur France. Amis de la société, nous n'avons que le choix de nous sauver ensemble ou de périr ensevelis dans le linceul de notre patrie. Pour nous qui parlons, en descendant dans notre cœur, nous y trouverions sans doute des regrets et des préférences, mais rien qui puisse nous arrêter un seul jour pour le moindre intérêt de notre cause commune. Et, forts de ce sentiment intérieur, nous prenons l'engagement de ne la laisser perdre de vue à personne.

LES

ANIMAUX UTILES.

I.

LE HARENG.[1]

Jadis toutes les sciences étaient sœurs et sœurs jumelles. Autant et plus que les lettres peut-être, elles formaient une république véritablement démocratique où les castes étaient inconnues, où le mérite seul déterminait les rangs. Entre eux, comme aux yeux du public, les savans de même valeur étaient égaux. En présence d'un Cuvier et d'un Lavoisier, nul n'aurait songé à la hiérarchie. Il n'en est plus tout-à-fait de même aujourd'hui. Depuis un demi-siècle, la science a payé par de riches bienfaits matériels l'estime dont le vulgaire avait jusque-là entouré sur parole ses magnifiques abstractions. En se popularisant ainsi, elle a grandi aux yeux de la foule; mais en même temps elle en a subi jusqu'à un certain point les préoccupations. Tout naturellement, les hommages du dehors se sont adressés de préférence à celles de ses

(1) *Histoire naturelle du Hareng*, par M. A. Valenciennes, de l'Académie des Sciences, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle. — Extrait du t. XX de l'*Histoire naturelle des Poissons*, par MM. G. Cuvier et A. Valenciennes.

branches qui répondaient aux instincts utilitaires de l'époque, et, tout naturellement aussi, quelques savans se sont laissé enivrer de cet encens. Chose triste à dire, il s'en est trouvé, et des plus éminens, qui ont en quelque sorte partagé les connaissances humaines en sciences utiles et en sciences inutiles. Bien entendu qu'ils appartenaient aux premières et s'adjugeaient le premier rang.

Il y a dans cette appréciation injustice et erreur : injustice, car une science ne s'adressât-elle qu'à l'intelligence, c'est-à-dire à la plus noble partie de notre être, elle n'en devrait pas moins être honorée à l'égal de celles qui se mettent au service du corps; erreur, car nul ne peut prévoir quelles seront les conséquences usuelles d'un fait, d'un principe nouveau. Certes, quand Galvani faisait sauter des grenouilles décapitées en soumettant leurs muscles à l'action du fluide électrique, on était loin de prévoir la venue de Volta, l'invention de la pile et les merveilleuses applications de cet instrument. Nos utilitaires auraient haussé les épaules devant les expériences du médecin de Florence. A quoi bon? auraient-ils dit. Aujourd'hui ils n'ont pas assez d'éloges pour le télégraphe électrique ou le dorage à la Ruolz. Insensés qui admirent l'arbre et auraient écrasé la graine!

Plus que toutes les autres sciences, la zoologie a eu à souffrir de cette erreur de l'opinion. La botanique a été bien moins maltraitée. D'où vient cette différence entre deux sciences qui se ressemblent sous tant de rapports, qui toutes deux ont pour but final l'étude des manifestations de la vie? Uniquement de ce qu'on pourrait appeler la date de leur naissance. Dès les âges les plus reculés, la médecine a emprunté au règne végétal ses médicamens les plus usuels, les plus énergiques; la connaissance des simples se retrouve chez les tribus les plus sauvages, et toutes les nations modernes ont possédé de bonne heure des jardins de botanique. D'un autre côté, l'agriculture n'a long-temps été regardée que comme l'art de cultiver les végétaux alimentaires. A ces divers titres, les produits du règne végétal sont l'objet d'un commerce étendu, et dès-lors l'utilité pratique de la science des plantes était incontestable. Aussi, pour ne parler que de la France, ses applications sont-elles devenues, dans les facultés de médecine, dans les écoles d'agriculture et au Muséum, l'objet d'un enseignement spécial, enseignement qui, en relevant la science pure aux yeux mêmes du vulgaire, permettait de populariser et d'étendre ses conséquences pratiques.

Rien de semblable pour la zoologie. Bien plus tard venue, cette science a eu d'abord à reconnaître et à classer les êtres innombrables qui composent son domaine : tâche immense et bien autrement difficile que pour la botanique, car on ne peut pas mettre les animaux en portefeuille et en composer un herbier qu'on étudie à loisir. Les col-

lections zoologiques vraiment dignes de ce nom remontent à peine à deux siècles. La première ménagerie sérieuse date de la convention française et de Geoffroy Saint-Hilaire, qu'on doit en regarder comme le fondateur. Ainsi les populations n'ont pas été habituées de longue main à attacher de l'importance à la science des animaux. Les ignorans n'y ont vu qu'une affaire de curiosité et n'ont pas songé à lui demander des renseignemens utiles. Or, en matière de sciences, nos hommes d'état sont volontiers du parti des ignorans. Aussi ne trouve-t-on encore nulle part en France un enseignement de zoologie appliquée (1), et cependant, tout comme la botanique, cette science intéresse le commerce, l'industrie, l'agriculture, et touche aux grands intérêts des nations. A vouloir citer de nombreux exemples, nous n'aurions que l'embarras du choix. Si, parmi tant d'animaux utiles dont l'histoire confirmerait nos dires, nous avons choisi le hareng, c'est précisément à raison de l'humilité du rôle qui semblerait devoir être départi à un petit poisson de quelques centimètres de long, et que rien ne distingue des plus obscurs représentans de sa classe.

Le hareng appartient à un grand groupe de poissons dont les affinités naturelles ont été reconnues depuis long-temps, et dont plusieurs espèces étaient connues des naturalistes de la Grèce et de Rome. Aristote nous a laissé des détails sur l'alose (Θρισσα), sur la sardine ou la mélette (Θριχις, Θρίχίας), qu'il semble regarder comme trois âges différens de l'*apua* de Phalères; sur l'anchois (Εγγρασιχολος, Εγγραυλις, Λυκοστομος), qui résulte, selon lui, du développement de l'*apua* du port d'Athènes. Alors, comme de nos jours, on salait ces divers poissons pour les conserver. Un des personnages d'Aristophane s'écrie : « Malheureux que je suis de m'être plongé dans la saumure des trichides! » Ailleurs le même poète parle de trichides comme d'un objet d'approvisionnement pour les flottes. Athénée, Strabon, avaient déjà observé dans le Nil les habitudes d'émigration de l'alose, et, pendant l'expédition d'Égypte, Geoffroy Saint-Hilaire a constaté l'exactitude des faits rapportés par eux. Pourtant les notions justes recueillies dès cette époque se mêlaient trop souvent à des erreurs absurdes. C'est ainsi que Callisthène, parlant de l'alose sous le nom de *clupea,* prétend qu'on trouve dans sa tête une pierre semblable à un grain de sel, qui guérit, à coup sûr, les fièvres quartes, pourvu qu'on l'applique lors du déclin de la lune sur les parties gauches du corps. Le même auteur ajoute que le *clupea* est blanc quand la lune croît, qu'il devient noir pendant le décours de cet astre, et que, parvenu au terme de sa croissance, il est décomposé par l'action de ses propres arêtes. Ce dernier conte

(1) On sait que le projet sur l'enseignement agricole présenté par M. Tourret et adopté par l'assemblée nationale renferme des dispositions destinées à combler cette lacune.

peut facilement s'expliquer. L'alose remonte nos rivières pour y frayer, et le développement progressif des œufs lui donne de jour en jour un volume plus considérable. Après la ponte, elle tombe dans un état d'épuisement tel qu'elle se laisse aller au fil de l'eau couchée sur le flanc et comme morte. Les pêcheurs qui la prennent dans cet état de maigreur et de faiblesse remarquent alors plus facilement les innombrables arêtes dont la chair de ce poisson est entrelardée. De là cette croyance erronée dont nous venons de parler, et qui, comme tant d'autres fables adoptées par les anciens, n'est que le travestissement d'une vérité mal connue, d'un fait mal observé.

Le célèbre et malheureux Artedi fut le premier à grouper dans son genre *clupea* tous ces poissons connus des anciens, le hareng proprement dit, et quelques autres espèces de nos mers occidentales (1); mais, tout en signalant avec son exactitude ordinaire certains caractères essentiels, Artedi commit bien des erreurs. Linné, Gmélin, Block, accrurent cette confusion, qui ne fit qu'augmenter jusqu'à Lacépède. Celui-ci créa quelques coupes heureuses, mais encore insuffisantes, dans le genre *clupea* d'Artedi, et Cuvier, marchant dans la même voie, éleva ce genre au rang de famille. Toutefois l'illustre auteur du *Règne animal* laissa subsister encore d'étranges rapprochemens, et l'on s'étonne à bon droit de trouver dans sa famille des *clupes*, à côté des harengs et des aloses, les *lépisostées* et le *bichir*, un des poissons les plus curieux de l'époque actuelle, découvert dans le Nil par Geoffroy Saint-Hilaire (2). D'ailleurs, il faut bien le dire, Cuvier avait trop négligé l'étude comparative des nombreuses tribus de *clupes* qui fourmillent le long de nos côtes et approvisionnent nos marchés. Aussi les choses en étaient-elles venues

(1) Artedi, médecin suédois, se noya à l'âge de trente ans dans un canal de Leyde en 1735. Son *Histoire des Poissons*, publiée après sa mort par les soins de Linné, dont il était l'ami, annonce un naturaliste éminent.

(2) Le reproche que nous adressons ici à Cuvier, à propos de sa famille des clupes, peut s'étendre au *Règne Animal* tout entier. Trop souvent, dans cet immortel ouvrage, des animaux qui demanderaient à être reportés dans des familles distinctes se trouvent réunis dans une seule famille, qui par cela même cesse d'être naturelle. Ce défaut tient à la manière dont Cuvier a procédé dans l'établissement de ses coupes. Il partait des plus générales et descendait successivement jusqu'au *genre*, qui était pour lui l'élément principal. En cela, il agissait d'une manière toute différente de celle qu'avait suivie l'illustre Jussieu pour la classification des plantes. Celui-ci formait d'abord des familles naturelles qu'il groupait ensuite en ordres et en classes ou subdivisait en genres, selon ses besoins. Telle avait été aussi la méthode instinctivement suivie par Linné, dont les genres sont en réalité des familles naturelles. Cuvier, en adoptant et en réunissant les genres linnéens, a presque toujours mis *des familles dans des familles*, si l'on peut s'exprimer ainsi. Le désordre qui règne encore aujourd'hui dans les classifications zoologiques tient certainement à ce qu'il y a eu de vicieux dans ce point de départ, et ne disparaîtra que lorsque les zoologistes, adoptant la méthode de Jussieu, prendront *la famille* pour élément, pour *unité*.

à ce point, que bien des espèces nettement distinguées par de simples pêcheurs l'étaient fort mal par les zoologistes.

M. Valenciennes, en abordant cette partie du grand ouvrage qu'il poursuit avec une persévérance peut-être moins bien appréciée en France qu'à l'étranger, avait à vaincre des difficultés d'autant plus grandes, que, grace au zèle des ichthyologistes de tout pays, les collections du Muséum s'enrichissaient chaque jour d'espèces nouvelles. Heureusement ce naturaliste avait fait de nombreux voyages sur nos côtes; il avait suivi les pêcheurs de harengs dans leurs courses parfois hasardeuses; il avait étudié sur place tous les représentans européens de ce type, et avait trouvé dans la dentition des caractères tranchés. Appliquant aux espèces étrangères le résultat de ces observations, il avait reconnu qu'elles venaient naturellement se ranger dans un certain nombre de groupes, ayant presque tous pour chef de file une de nos espèces côtières. Dès-lors une classification naturelle devenait possible. La famille des clupes de Cuvier renfermait dix-neuf genres. Deux d'entre eux furent complétement écartés; un troisième disparut comme fondé sur des caractères inexacts; huit autres, rejetés dans le voisinage des brochets, formèrent cinq familles nouvelles. Ainsi réduite, la famille des *clupéoïdes* n'en renferme pas moins encore quatorze genres et cent trente espèces, la plupart entièrement nouvelles ou décrites avec détail pour la première fois.

L'utilité est un des caractères les plus généraux de cette famille. La chair de la mélette venimeuse, espèce qui habite la mer des Indes, est, il est vrai, un poison dangereux : les personnes qui en mangent sont prises de vomissemens qui parfois entraînent la mort; mais, à part cette exception très singulière, presque tous les autres clupéoïdes fournissent une nourriture saine, abondante et souvent recherchée pour sa délicatesse. Nous citerons surtout parmi nos espèces européennes l'alose, la sardine, l'anchois et le hareng.

L'alose (*alausa vulgaris*) est un beau poisson qui atteint parfois une taille de trois pieds et un poids de plus de quatre livres. Quoique essentiellement habitante des eaux salées, elle fraie dans les eaux douces, comme le saumon. Répandue dans toutes nos mers, on la voit au printemps se présenter à l'embouchure des fleuves qui se jettent dans la Méditerranée ou l'Océan, et remonter le Volga, le Nil et le Tibre, aussi bien que la Garonne, la Loire et le Rhin. Dans la Seine seulement, on prenait autrefois jusqu'à treize ou quatorze mille aloses par saison; mais ce nombre a considérablement diminué depuis que le lavage des laines a pris sur les bords de ce fleuve un développement considérable, et la plupart des aloses qui se mangent à Paris viennent maintenant de la Loire ou de ses affluens. Ce poisson, qu'on voit paraître aujourd'hui sur les tables les mieux servies, a long-temps été regardé comme un

mets peu délicat. Ausone nous apprend que, dans les premiers siècles de notre ère, il était abandonné aux dernières classes de la société (1). De nos jours encore, les pêcheurs russes semblent partager ce préjugé, et vendent à très bas prix les aloses, dont ils regardent d'ailleurs la chair comme un aliment dangereux. Les Arabes, au contraire, font grand cas de ce poisson, le font sécher, et le mangent avec des dattes. Les aloses ont l'ouïe très fine; elles redoutent le bruit du tonnerre, et sont, dit-on, sensibles aux charmes de la musique. Rondelet, naturaliste distingué du XVIe siècle, assure les avoir vues accourir avec empressement aux accords d'un luth, et, conformément à ces idées, les pêcheurs de la Méditerranée se font accompagner de joueurs d'instrumens quand ils vont à la recherche de ce poisson. Probablement ce singulier appât, loin d'être dangereux pour les aloses, en éloigne un grand nombre des filets où l'on croit les attirer.

Dans la nature, l'importance des rôles est presque toujours en raison inverse de la grandeur des êtres qui les remplissent. Nous trouvons ici un exemple de cette tendance générale. L'alose, malgré sa grande taille, est loin d'être aussi utile à l'homme que son congénère la sardine (*alausa pilchardus*). Ce petit poisson, dont les variétés diverses sont appelées pilchard, célerin, célan, royan, hareng de Bergues, a conquis sous ces divers noms une réputation justement méritée. Répandu dans toute la Méditerranée et dans l'Océan jusqu'à la hauteur des côtes d'Écosse, il quitte tous les ans, au commencement de l'automne, les profondeurs qu'il habite, et s'approche de nos rivages pour déposer ses œufs. Ses bancs serrés offrent alors aux populations côtières une proie assurée et facile. Aussi voit-on dans quelques-unes de nos provinces les paysans eux-mêmes quitter momentanément leurs travaux pour aller prendre leur part de cette manne annuelle. Montés au nombre de six ou huit sur des bateaux que dirigent deux matelots de profession, ils vont jeter leurs filets à deux ou trois lieues au large, et reviennent jusqu'à trois fois dans la journée déposer sur le rivage le poisson qui s'est emmaillé. Dès le moyen-âge, nous voyons cette pêche être pour nos côtes occidentales une source de richesses d'autant plus précieuses, qu'elles tombent aux mains de classes vraiment laborieuses. Un mémoire de l'intendant de Bretagne nous apprend qu'en 1697, Belle-Isle recueillait annuellement douze cents barriques, et Port-Louis jusqu'à quatre mille barriques de sardines. Or, la mesure dont il s'agit ici représente un poids de quatre mille cinq cents à cinq mille kilogrammes. D'après ces chiffres, on admettra aisément que les évaluations portant à 2 millions le bénéfice annuel de cette pêche pour les seuls parages de la Bretagne ne doivent pas être exagérées.

La Méditerranée semble être la véritable patrie de l'anchois (*engraulis*

(1) *Stridentesque focis opsonia plebis alausas.*

vulgaris). C'est là qu'on le rencontre à l'époque du frai, recherchant les bas-fonds en troupes innombrables. Il est plus rare dans l'Océan, bien que le Muséum possède des individus pêchés jusque dans la Baltique. De tout temps, l'anchois fut pour les nations de la Méditerranée ce que la sardine est pour les populations des côtes de l'Océan. Nous avons vu qu'il était connu des Grecs et des Romains, qui déjà le préparaient, selon toute apparence, exactement comme nous le faisons nous-mêmes. De plus, il était alors un des poissons les plus employés à la confection du *garum*, étrange assaisonnement dont le nom seul soulève chez nous le dégoût, et dont l'emploi semble s'être conservé chez quelques peuples de l'Orient (1). L'usage de l'anchois en saumure paraît avoir été long-temps circonscrit autour de la Méditerranée; du moins, d'après Legrand-d'Aussy, cette espèce de salaison ne figure pas encore, au XIIIe siècle, parmi les articles de commerce. Toutefois, dès 1551, la pêche des anchois enrichissait déjà la Provence et le Languedoc, malgré la concurrence des pêcheurs catalans. Aujourd'hui, ils se prennent dans toutes nos mers, depuis la Manche jusque dans la mer Noire. Ceux de l'Océan sont plus gros, mais bien moins délicats que ceux de la Méditerranée, qui possède des pêcheries considérables sur les côtes de Dalmatie, de Sicile, d'Espagne, et surtout sur les côtes de France. Les anchois de Provence ont une supériorité incontestable bien connue des gourmets. Pris dans le voisinage d'Antibes, de Fréjus, de Saint-Tropez, ces poissons, dépouillés de leur tête et embarillés dans la saumure conservatrice, sont chaque année transportés par cargaisons énormes à la foire de Beaucaire, d'où ils se répandent dans le monde entier.

A côté des clupéoïdes que nous venons de nommer, il en est d'autres dont la pêche, sans avoir la même importance générale, est déjà ou pourrait devenir plus tard la source d'industries florissantes. Parmi les premiers, nous citerons la mélette de la Méditerranée (*meletta mediterranea*), qui, dans le midi de la France, se pêche en même temps que

(1) Le garum était une espèce de sauce, ou mieux, d'assaisonnement tellement estimé des Romains de la décadence, qu'ils le payaient parfois au poids de l'or. Martial fait dire à une parvenue :

Nobile nunc sitio luxuriosa garum.

Cependant, à en juger par une autre de ses épigrammes, Martial ne partageait pas le goût de ses contemporains :

Unguentum fuerat, quod onyx modo parva gerebat :
Nunc, postquam olfecit Papilus, ecce garum est.

La répugnance du poète se comprend aisément. Le garum n'était autre chose que le liquide échappé de diverses substances animales en putréfaction (*sanies putrescentium*) après avoir été saupoudrées de sel et mêlées à des feuilles de thym, de laurier, etc. Le plus estimé se fabriquait avec la tête, les ouïes et les intestins du maquereau. L'anchois, le picarel et d'autres poissons étaient employés au même usage. On fabriquait d'ailleurs le garum avec bien d'autres substances, et nous ne savons plus quel auteur ancien vante la saveur de celui qu'on retirait des sauterelles.

l'anchois, et donne des salaisons de qualité inférieure, recherchées par les classes pauvres. Nous citerons encore le fameux *white-bait* des Anglais (*rogenia alba*), si estimé des habitans de Londres, et qui, cantonné jusqu'à présent sur les rivages d'Angleterre, s'acclimaterait probablement sans peine sur nos côtes à l'aide de fécondations artificielles. Parmi les seconds, nous mentionnerons, entre autres, avec M. Valenciennes, la sardinelle auriculée (*sardinella aurita*), très commune dans certains parages de la Méditerranée et en particulier sur les côtes de l'Algérie, où elle pourrait devenir l'objet d'un véritable commerce; la clupéonie de Jussieu (*clupeonia Jussieui*), qui, sans avoir la délicatesse de notre sardine, serait pour l'Ile de France, où elle abonde, une source de revenus considérables, si les habitans de cette colonie savaient la préparer. Nous signalerons surtout la sardinelle de Nieuhoff (*sardinella Nehowii*), qui habite les mers du Malabar. Cette espèce, d'un goût très agréable, s'approche tous les ans du rivage en nombre si prodigieux, que les habitans s'en servent pour fumer leurs champs de riz et leurs plantations de cocotiers. Certainement, le génie de la spéculation, si actif dans la race anglaise, s'éveillera tôt ou tard à l'aspect de ces richesses perdues; les côtes du Malabar verront s'élever des pêcheries, et peut-être un jour ces poissons si dédaignés viendront-ils jusque sur nos tables rivaliser avec la sardine et l'anchois.

Le genre hareng proprement dit (*clupea*) renferme plusieurs espèces d'une utilité reconnue. Le hareng de la mer Noire (*clupea pontica*), que les vents jettent quelquefois par myriades jusque sur les rivages de la Crimée, n'attend que quelques perfectionnemens dans le mode de préparation pour acquérir une haute importance commerciale. Le hareng de Pallas (*clupea Pallasii*) est, pour les Kamtchadales, une source inépuisable de provisions d'hiver. Le hareng de New-Yorck (*clupea elongata*) et quelques autres espèces propres à l'Amérique septentrionale sont, pour les peuples de ces contrées, à peu près ce qu'est, pour nous, le hareng commun (*clupea harengus*); mais, de tous ces poissons utiles, nul ne peut lutter d'importance avec ce dernier. Des populations entières se lèvent chaque année pour poursuivre cet humble habitant de nos mers. Des *fiors* les plus reculés de la Norvége jusqu'à la plus petite anse de la Normandie sortent d'innombrables escadres de bâtimens légers, montés par des pêcheurs norvégiens, suédois, russes, danois, allemands, hollandais, écossais, anglais, irlandais, français, empressés de prendre leur part d'un butin assuré, tandis que de véritables flottes, moins nombreuses, mais formées de vaisseaux d'un fort tonnage, s'avancent dans la même intention jusqu'aux îles Shetland et dans les parages des mers d'Islande.

A voir l'importance extrême si justement attachée au hareng, on devrait croire ce poisson parfaitement connu depuis bien des années; pourtant il n'en est pas ainsi. Long-temps il a été confondu avec plu-

sieurs de ses congénères; de nos jours encore, l'anatomie du hareng n'avait été, pour ainsi dire, qu'ébauchée. M. Valenciennes, riche d'observations personnelles recueillies soit dans les différens musées d'Europe, soit à bord des bateaux pêcheurs, possédant en outre les matériaux rassemblés par Noël de La Morinière (1), a voulu combler toutes ces lacunes, et on peut dire qu'il y a réussi. Le demi-volume consacré au hareng est une histoire complète de ce poisson célèbre, et renferme, entre autres, des renseignemens d'un grand intérêt sur l'état de la pêche chez les différens peuples européens jusqu'à la fin du dernier siècle. Toutefois l'auteur a cru devoir se borner au côté historique de la question et laisser de côté la statistique, trop étrangère au plan général d'un ouvrage essentiellement scientifique. Des documens inédits et dont plusieurs nous ont été communiqués, soit par M. Valenciennes lui-même, soit par les chefs de diverses administrations spéciales, nous ont permis d'entrer ici dans des détails plus circonstanciés et de citer des chiffres propres à justifier tout ce qu'on a pu dire de l'immense intérêt qui s'attache au poisson dont nous esquissons l'histoire.

Le hareng, que sans doute bien peu de nos lecteurs connaissent pour l'avoir vu à l'état frais, est un joli poisson d'un beau vert glauque, glacé d'argent sur le dos, d'un magnifique blanc d'argent sur les côtés et sous le ventre. Il a la tête petite, l'œil grand, la bouche assez peu fendue, l'opercule lisse, le dos épais et arrondi, le ventre comme dentelé. Tous ces caractères sont constans, mais il n'en est pas de même de la taille; celle-ci varie. Les harengs de nos côtes ont au plus vingt-sept centimètres de long, tandis que, dans les mers du Nord, on en pêche qui comptent jusqu'à trente-huit centimètres. Les rapports proportionnels entre les diverses parties du corps varient également, quoique dans des limites assez restreintes, et, chose remarquable, ces variations de taille et de proportion se présentent constamment chez les harengs pris dans des localités déterminées. Aussi les pêcheurs et quelques naturalistes ont-ils été conduits à admettre que notre Océan nourrit deux espèces de harengs. Il n'en est rien toutefois. Un examen attentif démontre que ce ne sont là que les simples variétés, et ce fait a une importance réelle au point de vue de la zoologie philosophique. Longtemps, en effet, on a cru que la domesticité seule pouvait créer des *races* distinctes; on regardait tous les représentans sauvages d'une

(1) Noël de La Morinière, naturaliste, antiquaire et numismate distingué, avait été long-temps inspecteur des marchés de Rouen pour la vente des poissons. Plus tard, il fut nommé inspecteur-général des pêches. Ses connaissances pratiques le mirent à même de rendre de véritables services dans cette place, qui, malheureusement, fut supprimée à la mort du titulaire. Il avait entrepris une *Histoire générale des pêches chez les anciens et chez les modernes*, ouvrage dont il n'a publié qu'un volume. Ses manuscrits, restés entre les mains de Cuvier, sont passés à M. Valenciennes, qui les cite très souvent avec éloge dans l'*Histoire* générale des poissons.

même espèce comme étant, à très peu de chose près, jetés dans un moule toujours identique. Geoffroy Saint-Hilaire, le premier, protesta contre ces doctrines absolues au nom de la puissance modificatrice des *milieux ambians*. Cet illustre naturaliste soutint que, les conditions d'existence n'étant pas les mêmes, le type primitif devait, jusqu'à un certain point, subir leur influence et présenter des modifications parfois assez étendues. Aujourd'hui les faits viennent de toutes parts justifier ces idées : l'on ne peut plus nier l'existence de *races naturelles*, c'est-à-dire de variétés constantes se transmettant, par la génération, certains caractères qui les distinguent du type primitif, et, par suite, on a dû souvent réunir sous un même nom spécifique plusieurs espèces jusque-là regardées comme nettement séparées.

Le hareng commun appartient exclusivement à l'Océan septentrional. On ne le pêche que très rarement au sud de La Rochelle, et la Méditerranée ne nourrit même aucun poisson qu'on puisse rapporter à ce genre. Partout il montre les habitudes d'un véritable poisson de mer, et ne remonte que rarement le cours de quelques grands fleuves. En 1695, par exemple, un banc de harengs s'engagea dans la Tamise, et, emporté peut-être par la marée, remonta jusqu'au-dessus de Londres en nombre si considérable, qu'on en prit des milliers avec des seaux; mais ce ne sont là que des exceptions, et ceux qui ont cru que le hareng pouvait s'acclimater dans les eaux douces ont été trompés par quelques ressemblances éloignées ou par des dénominations inexactes. C'est ainsi que le hareng d'eau douce (*fresh water herring*) des Écossais n'est autre chose qu'une espèce de saumon du genre *corégone*, qui habite le loch Lomond. Aussi faut-il regarder comme inexécutable l'idée que Noël de La Morinière avait communiquée à l'Institut de naturaliser le hareng dans nos fleuves et en particulier dans la Seine.

L'importance même du poisson qui nous occupe peut expliquer pourquoi l'imagination des naturalistes, aussi bien que celle des simples pêcheurs, s'est quelque peu exercée sur son compte et a mêlé à des faits vrais des erreurs et des fables. On a dit de lui qu'il mourait au sortir même de l'eau; que, détaché du filet et rejeté immédiatement à la mer, il n'était pas pour cela rappelé à la vie. *As dead as a herring*, disent les Anglais, et ce proverbe populaire semble avoir reçu une haute sanction scientifique depuis que Lacépède a cherché à rendre compte de cette mort si prompte par la grandeur des ouvertures branchiales du hareng. Toutefois ces assertions sont très exagérées. Hors de l'eau, le hareng ne meurt pas plus promptement que bien d'autres poissons, et si les pêcheurs au grand filet ont pu croire le contraire, c'est que, dans cette sorte de pêche, les poissons sont étranglés par les mailles elles-mêmes et sont déjà tous morts quand on les sort de l'eau. Neucrantz, Sagard, Noël de La Morinière, M. Valenciennes et tous ceux qui ont observé sur nature ont vu les harengs retirés intacts de leur

élément sauter pendant plusieurs heures sur le fond de la barque ou dans les paniers. En pareil cas, ils résistent même mieux que l'alose.

Une autre erreur également accréditée parmi les pêcheurs et reproduite par quelques naturalistes consiste à croire que le hareng se nourrit d'eau pure ou tout au plus d'une sorte de vase grisâtre et fluide qui remplit d'ordinaire leur intestin. L'activité extrême de la digestion, si remarquable chez les poissons en général, peut expliquer ici la méprise d'observateurs ignorans ou superficiels, qui n'ont pas su reconnaître des alimens dénaturés. Le fait est qu'en y regardant de plus près, on découvre, au milieu de cette espèce de pâte, des œufs de poissons et souvent du frai même de hareng, des débris de petits poissons et des carapaces de divers crustacés. Une espèce appartenant à ce dernier groupe d'animaux, et qui habite le long des côtes de Norvége, a même été décrite par un célèbre naturaliste danois, par Fabricius, sous le nom caractéristique d'*écrevisse des harengs*. Ce petit crustacé est tellement commun en été dans les mers de ces parages, qu'en puisant un peu d'eau dans la mer, on est certain d'en rapporter plusieurs milliers. Strœm nous apprend qu'il est très recherché par les harengs, qui suivent ces essaims partout où les entraînent le vent et les marées. Cette nourriture paraît, au reste, exercer une influence fâcheuse sur les poissons qui en font un usage exclusif. On assure que les harengs pris à cette époque se putréfient avec une rapidité extrême, et que même leur chair, contractant alors des qualités délétères, cause un grand nombre de maladies.

Il arrive parfois que les harengs, après avoir pendant nombre d'années fréquenté certaines côtes, les abandonnent subitement, et, par leur absence, jettent dans la misère les populations dont ils faisaient la richesse. La superstition, si ingénieuse à se tourmenter elle-même, a souvent trouvé un aliment dans quelques faits de cette nature. Les montagnards écossais croient qu'il suffit qu'une femme de Skye passe l'eau dans l'intention de se rendre à l'autre côté de l'île pour qu'aussitôt les harengs s'éloignent de ces parages. Les historiens du XVIe siècle nous ont conservé l'histoire d'un hareng extraordinaire dont l'apparition fut regardée comme un signe de la colère divine et la cause de la fuite des harengs loin des côtes de Suède. Le 21 novembre 1587, on pêcha dans les mers de Norvége deux de ces poissons portant sur leurs flancs des caractères gothiques profondément gravés. Ces poissons furent apportés à Copenhague et présentés, sept jours après leur capture, au roi Frédéric II. Ce monarque, effrayé à la vue de ce prodige, convoqua les savans de sa capitale, qui traduisirent ainsi la prétendue inscription : *vous ne pêcherez plus de harengs par la suite aussi bien que les autres nations.* Le roi ne s'en tint pas à cette explication et consulta les plus illustres lettrés de l'Allemagne. Un mathématicien français, résidant alors à Copenhague, publia un gros livre pour prouver que

les caractères imprimés sur ces terribles harengs étaient les lettres initiales de plusieurs mots. Un autre érudit lut dans cette inscription une prophétie annonçant la subversion totale de l'Europe. Ces rêveries se reproduisirent dans le XVIIe siècle. En 1622, Églin, professeur de théologie à Zurich, publia une interprétation de l'Apocalypse basée sur la lecture de caractères que présentait un autre hareng pêché le 21 mai 1596 sur les côtes de Poméranie, et qui ressemblait aux fameux harengs de Copenhague. Est-il nécessaire d'ajouter que ces prétendus caractères n'étaient autre chose que des traits formés par l'entre-croisement de quelques vaisseaux ou par une succession fortuite de points colorés?

Nous voudrions pouvoir dire que les savans modernes, en échappant aux grossières superstitions de leurs devanciers, sont toujours restés dans le vrai en ce qui touche les harengs. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Quelques-uns des plus justement illustres ont apporté leur contingent d'erreurs à cette histoire, car il faut bien aujourd'hui reléguer parmi les fables scientifiques ce que Cuvier lui-même nous a dit des voyages prodigieux accomplis par ces poissons (1). A en croire ces récits, primitivement empruntés aux dires des pêcheurs, les harengs sont originaires des régions glaciales et ne sont pour nos mers que des poissons de passage. Tous les ans, le défaut d'alimens ou la nécessité de frayer sous un ciel plus doux amène une émigration formidable. De dessous les glaces du pôle s'échappe une population innombrable, qui ne tarde pas à se partager en deux puissantes armées. L'une se jette à l'ouest et va peupler momentanément toutes les côtes de l'Amérique septentrionale; l'autre, dirigeant sa marche vers le sud, vient enrichir l'Europe de ses dépouilles. Celle-ci arrive aux atterrages d'Islande vers l'équinoxe du printemps. Là elle est abandonnée par des troupes nombreuses qui vont longer le Groenland; mais la masse franchit l'Islande après avoir peuplé les baies de cette île, et, arrivée aux îles Shetland, elle se partage en trois grandes colonnes. Ce qu'on appelle l'aile gauche range la côte de Norvége depuis le cap Nord en Laponie, peuple de ses subdivisions la Baltique et les mers d'Allemagne, et ses derniers détachemens viennent se perdre dans le Zuyderzée. L'aile droite se dirige vers les Hébrides et le nord de l'Irlande. L'armée du centre, composée des plus nombreux bataillons, envoie un puissant détachement visiter les Orcades et l'Écosse, tandis que le corps principal longe la côte des Iles Britanniques, vient envahir la Manche, dont il peuple à la fois les deux rives, rallie les restes épars des divisions qui ont redescendu les rivages du continent, et disparaît en masse à l'extrémité occidentale du détroit.

(1) *Règne animal*, 2e édition, 1829.

Les naturalistes qui ont cru aux migrations des harengs ont été bien moins succincts que nous dans la description de ces voyages. Ils ont raconté dans leurs ouvrages et tracé sur leurs cartes jusqu'aux évolutions des moindres escouades de ces grands corps d'armée. Ils ont fait ressortir tout ce qu'offrait de curieux l'analogie de ces mœurs voyageuses avec les habitudes bien connues de certains oiseaux. Malheureusement il n'y a là qu'un roman. Déjà Bloch et Noël de La Morinière avaient vivement attaqué le système migratorial et opposé à ses partisans de pressantes objections. Jamais on n'a vu les bancs de harengs regagner leur prétendue patrie. Comment croire d'ailleurs qu'ils soient chassés par la faim de leur première demeure toujours à la même époque et précisément au moment de l'année où les mers boréales se peuplent de myriades d'êtres microscopiques propres à leur servir de nourriture? Comment admettre que, poursuivis par les grands cétacés, ils ne s'arrêtent qu'à plusieurs centaines de milles des parages fréquentés par ces ennemis? Comment expliquer surtout que la crainte ou le défaut d'alimens n'agisse que sur les harengs adultes et qu'on ne rencontre jamais de petits dans leurs innombrables phalanges? Telles sont les principales objections des auteurs que nous venons de citer. M. Valenciennes, de son côté, n'a pas hésité à se prononcer sur ce point de la manière la plus formelle, et les argumens tout nouveaux qu'il a fait valoir ne peuvent laisser prise au moindre doute. C'est ainsi qu'adoptant, après un nouvel examen, la détermination de Lesueur, il a reconnu que le hareng d'Amérique était une espèce distincte et non pas une simple variété du hareng européen. Les harengs des deux continens n'ont donc pas une origine commune. L'existence dans nos mers de races spéciales, pêchées tous les ans dans les mêmes localités, ne s'expliquerait guère dans l'hypothèse combattue par notre auteur, car comment admettre cette espèce de triage si régulièrement fait tous les ans? Enfin, si l'on entre dans les détails de la pêche, on voit que les harengs se montrent souvent dans les contrées méridionales avant d'avoir paru sur les côtes du Nord, et ce fait est à lui seul parfaitement inconciliable avec toute idée de migration.

Si l'on veut chercher une analogie entre ces habitans de la mer et les oiseaux, ce n'est pas aux grues, aux oies, aux hirondelles qu'il faut les comparer, mais bien à ces oiseaux erratiques qui, comme la plupart des passereaux, s'élèvent pendant l'été sur nos montagnes boisées, et pendant l'hiver regagnent les plaines ou les gorges abritées. La mer a aussi ses vallées profondes, où les variations de la température sont à peine sensibles, dont les plus violentes tempêtes ne peuvent troubler la tranquillité. C'est dans ces abris à peu près inaccessibles que bon nombre de poissons, et les harengs entre autres, se retirent à des momens donnés. C'est de là qu'ils sortent quand l'instinct de la reproduc-

tion les pousse à chercher des eaux peu profondes et par cela même plus aérées, plus facilement réchauffées par les rayons du soleil. Tous les harengs adultes d'une même localité, placés dans des conditions identiques, éprouvent à la fois les mêmes besoins, obéissent en même temps à une impulsion semblable. Au besoin, l'instinct d'imitation, si facile à constater jusque chez les poissons de nos viviers, entraîne les plus paresseux, et, grace à ces causes réunies, ils quittent en masse leurs retraites pour se diriger en phalanges serrées vers les bas-fonds les plus voisins. Cette manière d'expliquer leur apparition subite et par myriades dans une localité déserte la veille est à la fois la plus simple et la plus concordante avec tous les faits. C'est une erreur de croire que les harengs abandonnent complétement nos mers. En Hollande, en Belgique, en Normandie, on prend pendant toute l'année ces poissons isolés mêlés à d'autres espèces, ce qui ne saurait avoir lieu dans l'hypothèse des voyages. De vieux pêcheurs ont même assuré à M. Valenciennes que, si leurs filets pouvaient être descendus assez profondément, ils prendraient en tout temps autant de harengs qu'au plus fort de la saison. Cependant il en est qui pensent que, lorsque ces poissons ont gagné le fond des mers, ils sont en si grand nombre et si bien pressés les uns contre les autres que les filets glissent sur le banc sans pouvoir l'entamer.

Quelque exagérée que puisse paraître cette dernière croyance, elle ne va peut-être guère au-delà du vrai. Alors même que les harengs sont en marche, leur nombre est tellement prodigieux, leurs colonnes sont tellement serrées, que les faits les mieux constatés ressemblent parfois à des fictions. Les sagas des peuples scandinaves consacrent le souvenir de plusieurs pêches extraordinaires. Olaüs Magnus nous apprend qu'on a vu les harengs se presser vers le rivage de telle sorte, qu'une pique plantée au milieu du banc se tenait debout. En 1781, ces poissons arrivèrent près de Buscoe, sur la côte de Gothembourg, en si grande quantité, qu'on les prenait à la main. En 1784, le loch Urn fournit à lui seul, dans l'espace de cinquante jours, pour 56,000 liv. sterl. (1,400,000 fr.) de harengs. En 1773, le loch Torridon fut envahi de telle sorte, que cent cinquante bateaux pêcheurs, portant de douze à vingt barils de harengs, eurent leur chargement complet en une seule nuit. En 1774, on a vu sur les côtes de Fife des pêcheurs prendre cinquante mille harengs d'un seul coup de filet. L'histoire de nos pêches nationales présente des faits semblables. Des pêcheurs de Dunkerque, de Calais, de Dieppe, de Boulogne, ont pris jusqu'à deux cent quatre-vingt mille harengs dans une nuit. Souvent on a vu de grandes corvettes de pêche, près de sombrer sous le poids des poissons emmaillés, couper leurs câbles et ne devoir leur salut qu'à l'abandon d'une partie de leurs filets. Un pêcheur de Fécamp, qui s'était trouvé dans cette position critique

et forcé de laisser à l'eau les trois quarts de sa *tessure* (1), retira du quart restant deux cent mille harengs; environ huit cent mille poissons s'étaient donc pris en quelques instans. Quand un de ces *bouillons* s'engage dans un golfe, il le comble pour ainsi dire; les premiers rangs, poussés par ceux qui suivent, sont jetés hors de l'eau et jonchent de longues étendues de grève, pêle-mêle avec d'autres poissons, que le tourbillon a entraînés en passant.

Des milliers de poissons voraces, de grands squales, des cétacés gigantesques, suivent ces bancs de harengs, et en dévorent d'innombrables quantités. Depuis des siècles, l'homme est venu se joindre à ces ennemis naturels, apportant avec lui son industrie dévastatrice, et pourtant les harengs ne diminuent pas. Tous les ans, leurs légions s'élèvent du fond de l'Océan aussi nombreuses, aussi compactes. Il faut que cette espèce possède un bien haut degré de puissance reproductive, et ce fait s'explique d'un côté par sa fécondité, et d'un autre côté par ses habitudes. Les harengs femelles de la Manche contiennent en moyenne de vingt-neuf à trente mille œufs. Les grands harengs du Nord en renferment jusqu'à soixante-huit mille. Le nombre des femelles est d'ailleurs supérieur de plus du double à celui des mâles, et, grace aux mœurs sociales de ces poissons, cette disproportion ne nuit guère au développement des œufs. Pressés par les mêmes instincts, ils se rendent ensemble sur les fonds favorables, et à peine une femelle s'est-elle débarrassée de ses milliers de germes, que l'élément fécondateur fourni par quelque mâle voisin les atteint et leur donne la vie.

Le commodore Billings a pu observer les harengs pendant cet acte important, qui assure la perpétuité de l'espèce. A l'ancre, pendant le mois de juin, dans un port du Kamtschatka, il remarqua plusieurs de ces poissons qui décrivaient en nageant des cercles d'une toise environ de diamètre. Au milieu de chaque cercle, l'un d'eux se tenait immobile, et les herbes qui l'entouraient devenaient bientôt d'un jaune brillant. Quand vint le reflux, tout le rivage, plantes, pierres ou sable, se trouva enduit d'un demi-pouce de frai, que les chiens, les mouettes et les corbeaux se disputaient à l'envi. Des causes de destruction analogues attendent partout les œufs de hareng. Ce qui en réchappe donne naissance à de petits poissons, connus sur nos côtes sous le nom de *blanches*, qui passent leur première jeunesse dans le lieu de leur naissance, puis gagnent les profondeurs de la mer, où ils séjournent jusqu'à ce que, à leur tour, ils soient chassés de leurs retraites par l'instinct de la reproduction.

Aucun des écrivains de la Grèce ou de Rome n'a parlé du hareng. Vivant sur les bords de la Méditerranée et n'observant guère que les

(1) On nomme ainsi l'ensemble des filets et de leurs apparaux.

productions de cette mer, ils n'ont pu connaître cet hôte de l'Océan septentrional. Il faut arriver jusqu'au moyen-âge pour trouver des renseignemens historiques sur ces poissons que l'industrie moderne répand aujourd'hui dans le monde entier. Une opinion généralement admise comme démontrée reportait même jusqu'au xve siècle l'art de saler le hareng, et attribuait à un Hollandais, à Guillaume Beukelings de Biervliet, l'honneur de cette invention (1). Noël de la Morinière a démontré que c'était là une erreur. En Hollande même, on voit, dès l'année 1344, des marchés privilégiés institués par les comtes de cette province pour la vente des harengs, ce qui suppose un commerce, et par conséquent des moyens de conservation. En Angleterre, des chartes des xie et xiie siècles mentionnent les harengs salés, et règlent le nombre de poissons que doivent contenir le *baril* et le *tonneau*. Dès le xiiie siècle, les Danois faisaient un commerce de harengs tellement considérable, que Helmold, un des continuateurs de la chronique slavonne, nous les peint comme vêtus de pourpre et d'écarlate, grace à l'or que les étrangers leur apportaient en échange de ces poissons. Vers la même époque, les villes anséatiques, et entres autre Lubeck et Hambourg, devaient une partie de leur prospérité à la même industrie, et avaient des comptoirs de pêche sur les côtes de Norvége. Tous ces faits supposent bien évidemment la connaissance d'un procédé de conservation. Aussi, tout en accordant à Beukelings le mérite d'avoir perfectionné l'art de la salaison, on ne peut lui accorder l'honneur de l'invention.

Notre histoire nationale fournit de nouvelles preuves à l'appui de ces conclusions, et montre que les Français n'étaient pas en arrière des autres peuples sous le rapport qui nous occupe. La pêche du hareng, mentionnée déjà en 1030 dans la charte de fondation de l'abbaye Sainte-Catherine, près de Rouen, prend, dès le siècle suivant, le caractère d'une industrie considérable. En 1141, une véritable *compagnie*, dans l'acception industrielle donnée de nos jours à ce mot, se forme à Paris sous le titre de *Confrérie des marchands de l'eau*. Cette société, composée des plus riches bourgeois de la cité, achète la place de Grève, y établit un port de décharge, entreprend le commerce sur toute la rivière, et reçoit de nombreux priviléges. Entre autres droits établis par elle, on voit qu'elle percevait un cent de harengs sur chaque bateau chargé de salaisons. Ce qui achève de démontrer l'importance de ce commerce à l'époque dont nous parlons, c'est qu'il devient pour certains monastères l'objet de concessions et de priviléges parfois vivement disputés. En 1170, l'abbaye d'Eu est autorisée à acheter en franchise tous les ans vingt mille harengs frais ou salés. Vers la même époque, Si-

(1) Ce pêcheur illustre, — qu'on nous permette l'expression, — est appelé par divers auteurs Benkals, Benkelings, Buckalz et Denkelzoon. Il mourut en 1447.

mon, abbé de Saint-Bertin, obtient du pape Alexandre III l'autorisation de percevoir la dîme sur la pêche des harengs dans toute l'étendue des côtes du Calaisis. Les pêcheurs refusent unanimement de se soumettre à cette charge. Un seul promet d'acquitter fidèlement l'impôt; « mais, ajoute-t-il, la dîme doit se lever sur place: la mer est mon champ, et j'aurai soin d'y laisser le dixième de la récolte. » Cette querelle entre le pasteur et les ouailles dura plusieurs années, et se termina, comme tant d'autres, par une transaction.

S'il est aujourd'hui bien démontré que les Hollandais n'ont pas inventé l'art de saler le hareng, il n'en faut pas moins reconnaître qu'aucun peuple n'a su aussi bien qu'eux exploiter cette branche d'industrie et de commerce. Toutefois les commencemens furent difficiles. Pendant près de quatre siècles, la Hollande, malgré les encouragemens de toute sorte prodigués par ses comtes aux pêcheurs de harengs, arma seulement de modestes bateaux qui ne jetaient jamais bien loin du rivage leurs filets, nécessairement fort peu étendus; mais, vers le commencement du xve siècle, les souverains scandinaves, voulant arrêter le développement de plus en plus redoutable des villes anséatiques, ne trouvèrent rien de mieux que d'appeler sur leurs côtes les marins hollandais, et de leur permettre d'établir des pêcheries sur les côtes de Scanie. L'exemple de Hambourg et de Lubeck était séduisant. Les Hollandais construisirent de grands navires de pêche appelés *buyses*, et inventèrent les grands filets employés encore aujourd'hui. A la même époque, en 1416, Beukelings, par ses procédés de *paquage*, fit une véritable révolution dans l'art de conserver les harengs. La supériorité incontestable des poissons préparés de cette manière discrédita le produit de toutes les autres pêches, et assura pour ainsi dire aux Hollandais un monopole dont ils reconnurent bientôt toute l'importance. Aussi, lorsque Beukelings mourut, sa patrie reconnaissante lui éleva un monument que tout bon Hollandais vénère, et sur lequel, en 1556, Charles-Quint et sa sœur, la reine de Hongrie, se partagèrent un hareng en buvant à la mémoire du simple pêcheur.

Ces honneurs n'avaient rien d'exagéré. L'invention de Beukelings fit bientôt d'un petit peuple une nation puissante. Encouragés par le succès, les pêcheurs hollandais multiplièrent leurs établissemens en Scanie et poussèrent leurs flottilles jusque sur les côtes orientales des Iles Britanniques, en particulier sur les fonds d'Yarmouth, où se fait encore aujourd'hui une des pêches de harengs les plus considérables. Inquiétés d'abord par les Anglais, ils obtinrent, en 1494, le traité connu sous le nom d'*intercursus*, en vertu duquel *les pêcheurs des deux nations pourront pêcher librement partout*. A partir de ce moment, l'esprit d'entreprise se développa rapidement chez eux. Dès la fin du xve siècle, on voit 6 à 700 *buyses* faire jusqu'à trois voyages par année et rapporter

chaque fois de riches cargaisons dont on évalue la valeur totale à 1,470,000 florins d'or (1). En étendant leur commerce, les Hollandais sentirent le besoin de le protéger. En 1547, la seule ville d'Enckhuysen, où s'étaient fixés les plus habiles apprêteurs de harengs arma huit vaisseaux pour escorter et surveiller ses barques. Six ans après, la même ville comptait vingt bâtimens de guerre, dont les frais d'armement étaient prélevés sur les produits de la pêche et qui devaient défendre au besoin les cent quarante barques envoyées à la poursuite des harengs. Cet état de prospérité se maintint ou s'accrut même rapidement pendant plus d'un siècle. En 1603, la somme produite par l'exportation totale fut de 43,397,500 francs. En 1606, l'exportation pour les pays du Nord seulement atteignit, d'après Walter Raleigh, la somme de 34,225,000 francs. En 1615, il sortit des ports de Hollande 2,000 buyses montées par 37,000 pêcheurs. Trois ans après, le nombre de ces bâtimens s'éleva à 3,000 portant 50,000 marins, exclusivement occupés de la capture des poissons, tandis que 9,000 autres bâtimens de tout genre, montés par 150,000 hommes, protégeaient et surveillaient la pêche ou servaient au transport et à la vente de ses produits. A cette époque, les Hollandais fournissaient des harengs salés aux quatre parties du monde. Ils en envoyaient dans tous les royaumes d'Europe. Ils expédiaient des cargaisons entières pour Smyrne et Constantinople; ils approvisionnaient les ports de la Grèce, de l'Italie et les échelles du Levant, qui répandaient ensuite ces poissons dans toutes les contrées voisines; enfin, leurs salaisons traversaient l'Atlantique et arrivaient par masses jusqu'au Brésil.

La pêche hollandaise avait atteint alors son apogée. A partir de ce moment, on voit se prononcer un mouvement de décadence. Les compagnies anglaises commençaient à se former, et Charles Ier les encourageait de tout son pouvoir. Déjà Jacques Ier avait cherché à se soustraire au traité de 1494. Il n'avait permis aux Hollandais de continuer leurs pêches sur les côtes d'Angleterre qu'à la condition de payer certains droits. Charles renouvela ces ordonnances, et, tandis que Selden et Grotius discutaient dans leurs écrits sur la souveraineté des mers, ce souverain arma, en 1636, une flotte puissante dont il confia le commandement au comte de Northumberland. Celui-ci surprit les Hollandais sur les côtes d'Angleterre, attaqua leurs vaisseaux, en coula plusieurs, et força le reste à venir dans les ports de la Grande-Bretagne signer une convention par laquelle les Provinces-Unies achetèrent le droit de pêche par une redevance de 30,000 florins.

L'expérience acquise par une longue pratique, la supériorité de leurs salaisons, auraient permis aux Hollandais de lutter facilement contre la concurrence anglaise, et ils se seraient aisément relevés de cet échec,

(1) Environ 30,870,000 francs.

surtout à la suite des guerres civiles qui amenèrent la mort de Charles Ier; mais ils commirent l'imprudence d'irriter Cromwell en maltraitant les pêcheurs d'Yarmouth et en payant avec peu d'exactitude le tribut convenu. Le 24 juillet 1652, Blacke attaqua les barques hollandaises qui se rendaient à leur station ordinaire, accompagnées par douze vaisseaux de guerre. L'amiral anglais s'empara de toute l'escorte et de deux cents buyses. Vainement le célèbre Tromp, à la tête d'une escadre, chercha-t-il à venger ses compatriotes. Une violente tempête vint séparer les deux flottes ennemies prêtes à en venir aux mains. Anglais et Hollandais durent s'estimer heureux de gagner les uns le port des Dunes, les autres celui du Texel. Pendant leurs guerres contre Louis XIV, les Hollandais éprouvèrent un désastre plus grave encore : leur flottille de pêche fut entièrement détruite par une escadre française en 1703. La concurrence étrangère, qui grandissait chaque jour davantage, ne permit plus à leurs pêcheries de se relever entièrement, et les développemens extraordinaires que prirent les pêches suédoises vers le milieu du XVIIIe siècle achevèrent leur ruine.

A partir de cette époque jusqu'au commencement de ce siècle, la pêche du hareng déclina de plus en plus dans ce pays, dont elle avait préparé et soutenu la puissance. L'union de la Hollande, pays essentiellement commerçant, avec la Belgique, si éminemment industrielle, accrut peut-être encore cet état de décadence. Des documens officiels publiés par le gouvernement des Pays-Bas sur la période décennale comprise entre 1814 et 1823 sont curieux à étudier à ce point de vue. En 1814, le nombre des bâtimens employés à la pêche est de 106 seulement. L'influence de la paix se manifeste par l'élévation subite de ce chiffre, qui monte à 140 dès 1815. Le maximum arrive bientôt, en 1818, où l'on compte 168 bâtimens pêcheurs; mais ce nombre diminue rapidement et n'est plus que de 128 en 1823. Cette année, le produit total des pêcheries hollandaises atteignit seulement 468,000 florins (987,480 fr.). Elles se trouvèrent en perte de 200,000 florins (422,000 fr.). Quelque déplorable que puisse paraître cette décadence, lorsqu'on la compare à la prospérité dont nous venons d'esquisser le tableau, elle s'est encore aggravée pendant les dix années suivantes. En 1833, il ne sortit pas une seule buyse des ports de Hollande, mais seulement 49 *flibots*, petits bâtimens d'un faible tonnage généralement destinés aux pêches côtières. Toutefois ces mauvais jours semblent être arrivés à leur terme. En 1836, la Hollande a armé 117 buyses pour la grande pêche d'été, et la pêche d'hiver, dans le Zuyderzée, a pris une extension remarquable. Cette dernière a donné à elle seule, par l'exportation de ses produits, 313,241 florins (660,938 fr.). On nous assure que ce mouvement ascensionnel a continué depuis, et que, si la pêche du hareng ne peut plus avoir pour la Hollande la même importance que par le passé, du moins elle tend à reconquérir un rang honorable parmi les industries de ce pays.

Nous avons cru devoir entrer dans quelques détails circonstanciés sur la pêche hollandaise, parce que nulle part cette industrie n'a acquis un développement pareil, et parce que c'est là un des plus frappans exemples à citer pour montrer ce que peut produire l'*exploitation de la mer*. Au hareng, et au hareng seul, est dû le rôle si considérable joué par la Hollande dans le XVIe siècle; c'est au hareng, et au hareng seul peut-être, qu'elle doit les colonies d'outre-mer qui font encore aujourd'hui sa richesse. Le comté de Hollande, pas plus que les Provinces-Unies, n'eussent pu sans doute subvenir aux premiers frais d'établissement au Cap ou dans la terre des épices, si leurs pêcheries nationales n'avaient pas fourni les avances nécessaires pour fonder, pour protéger, pour développer les comptoirs naissans. C'est qu'en effet, bien mieux que la terre, la mer récompense le labeur humain. Et cela est facile à comprendre. Celui qui demande à la mer son pain quotidien ou sa fortune n'est astreint à aucune dépense d'achat de fonds, de défrichement, d'entretien, de semaille ou de culture, et pour lui tous les déboursés se réduisent à l'acquisition des ustensiles de pêche, c'est-à-dire *à des frais de récolte*.

Quoique les côtes du nord de l'Europe abondent en harengs d'excellente qualité, la pêche de ce poisson ne prit jamais, chez les peuples scandinaves, un développement comparable à ce que nous avons vu en Hollande. Toutefois les sanglans démêlés dont elle fut la cause montrent toute l'importance attachée à cette industrie par les états les plus florissans. Dès le XIIIe siècle, presque toutes les villes de la basse Allemagne possédaient en Scanie ou en Norvége des terrains que leur avaient concédés les rois de Danemark et de Suède pour y élever des pêcheries. En 1242, Éric VI, jaloux de la puissance acquise par les villes anséatiques, inquiéta les pêcheurs de Lubeck. La ligue prit aussitôt les armes, assiégea Copenhague, prit d'assaut cette capitale, la pilla et en rasa la forteresse. En 1368, Waldemar IV tenta à son tour d'enlever le droit de pêche aux villes de la confédération; mais celles-ci, dans une assemblée tenue à Lubeck, décidèrent qu'on irait en force pêcher et saler le hareng sur les côtes de Scanie, malgré le roi de Danemark. La ligue anséatique ne s'en tint pas à ces menaces. Elle conclut avec les princes voisins, et, entre autres, avec le roi de Suède, un traité par lequel on devait attaquer et démembrer le Danemark. La confédération laissait ses alliés se partager le territoire. Pour sa part, elle se réservait la franchise et quelques priviléges dans les ports des deux royaumes, la faculté de pêcher le hareng en Scanie moyennant un droit de 20 deniers par *last* (1), et celle de transporter ce poisson à travers le Sund, en payant seulement 11 shellings (environ 3 fr. 60 cent.) (2) par bâti-

(1) Un last suédois se compose de 12,000 harengs.

(2) Le shelling du Sund vaut environ 33 centimes.

ment. Les hostilités ne se firent pas attendre, et, en 1369, les confédérés s'emparèrent de Copenhague et de plusieurs autres villes. Toutefois la paix fut conclue l'année suivante, et les villes anséatiques obtinrent pour leurs pêches des concessions qui furent confirmées plus tard par les successeurs de Waldemar. Depuis cette époque, les pêcheries danoises ont conservé une activité assez régulière, qui s'est soutenue jusqu'à nos jours. En 1830, la compagnie d'Altona armait à elle seule trente navires pour la pêche du hareng, et quatre ans avant, en 1826, le registre d'Aalborg avait constaté, pour cette ville seule, une exportation de 60,500 barils de harengs salés.

Jusque vers le milieu du XVe siècle, les côtes de la Scanie furent le grand centre des pêches scandinaves; mais, à cette époque, les harengs semblèrent abandonner les rivages du Danemark pour ceux de la Suède et de la Norvége. Les pêcheurs les suivirent, et de nombreux établissemens s'élevèrent dans la ville de Bohus, qui devint en peu de temps le rendez-vous de nombreux navires allemands, frisons, hollandais, anglais, écossais, qui venaient acheter le poisson pêché et préparé par les Suédois. Cet état de prospérité dura jusque vers 1588. A partir de cette époque, l'abondance des harengs alla toujours en diminuant, et, dans les premières années du XVIIe siècle, on ne trouvait, pour ainsi dire, plus de trace de cette prospérité passagère. Malgré les efforts soutenus de Gustave-Adolphe, de Christine, de Charles XI, la pêche du hareng languit en Suède jusque vers le milieu du XVIIIe siècle; mais, en 1746, d'innombrables bancs de harengs reparurent dans les baies du Bohusland et réveillèrent l'ardeur des populations. Le gouvernement aida au mouvement par des mesures qui eurent un plein succès. En 1759, le produit de la pêche faite dans ces parages s'éleva à près de 200,000 tonnes. En 1763, on emprunta aux Hollandais leurs procédés de paquage, et bientôt les harengs suédois rivalisèrent sur tous les marchés avec les harengs de Hollande. Gothembourg devint le centre de ce commerce. Ses bâtimens inondèrent de leurs cargaisons toute l'Allemagne, pénétrèrent dans la Méditerranée, et poussèrent jusqu'à Madère et aux Antilles. En 1775, le port dont nous parlons exporta à lui seul 94,594 barils de harengs. En 1781, le chiffre de cette exportation s'éleva à 136,649 barils (1) : ce fut la plus brillante époque des pêches suédoises. Dans les dernières années du XVIIIe siècle, les bancs de harengs se montrèrent de plus en plus rares, leurs apparitions devinrent tardives et irrégulières. En 1799, la pêche suffit à peine à la consommation locale, et l'exportation de ce poisson fut prohibée. Enfin, en 1800, l'Écosse commença à importer des harengs dans ce même pays, qui naguère en approvisionnait l'Europe et jusqu'aux îles d'Amérique. Ce

(1) Le baril suédois renferme 1,200 harengs.

triste état de choses paraît s'être prolongé jusqu'à nos jours, car le hareng ne figure pour rien dans les tableaux du commerce suédois que nous avons sous les yeux.

De tous les états européens, la Grande-Bretagne est peut-être celui qui fournit les documens authentiques les plus anciens sur la pêche du hareng. Il en est fait mention, dès 709, dans la règle des revenus et offices des monastères d'Evesham. En outre, la mer qui baigne les Iles Britanniques est peut-être la plus riche en harengs. Aussi voit-on, à ces époques reculées, la pêche de ces poissons présenter sur les côtes d'Angleterre et d'Écosse une activité remarquable; mais, dès 1429, cette ardeur se ralentit. Le roi Jacques défendit de vendre aux étrangers les harengs que ceux-ci, surtout les Hollandais, venaient acheter en mer par grandes cargaisons. Cette ordonnance, en fermant un débouché considérable, en stimulant le génie actif des Hollandais, porta aux pêcheries écossaises un coup dont elles ne purent se relever. Vers le milieu du XVIe siècle, la pêche du hareng sur les côtes des Iles Britanniques était en entier aux mains des Hollandais et des Espagnols.

Les rois de la Grande-Bretagne ont fait long-temps des efforts inutiles pour changer cet état de choses. Jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, nous les voyons encourager la formation de compagnies puissantes, en leur accordant des priviléges qui semblent devoir assurer le succès. Des princes du sang entrent dans ces associations, que dirigent les membres les plus éminens de la chambre des lords. Des encouragemens de tout genre leur sont prodigués, et néanmoins les compagnies se ruinent et tombent l'une après l'autre. Sans se laisser effrayer par cet insuccès, on crée, en 1749, la société des pêches britanniques (1). Le capital social est porté à 500,000 livres sterling (12,500,000 francs); le prince de Galles accepte la présidence; l'état dépense des sommes considérables en primes d'exportation, et, grace à ces moyens réunis, la société, en 1753, met en mer près de mille flibots; mais ce n'était là qu'une surexcitation artificielle qui n'amena nul profit réel. Les priviléges exorbitans attribués à la compagnie anglaise eurent pour résultat d'anéantir l'industrie privée, surtout en Écosse, tandis que les frais de création et d'entretien d'un matériel exagéré absorbaient tous les bénéfices. Aussi, dès 1766, la société était-elle en pleine décadence, et la guerre qui s'éleva entre la France et l'Angleterre ne fit que hâter une ruine devenue inévitable.

On voit, par les journaux de cette époque, que ces coûteuses expériences commençaient à être comprises, et que le système des compagnies privilégiées était jugé sévèrement. Aussi, lorsqu'au commencement de ce siècle l'Angleterre a voulu raviver l'industrie dont nous

(1) *Society of the free British Fishery.*

parlons, elle s'est bien gardée de tomber dans les mêmes fautes. Les encouragemens et les primes se sont adressés à tous, et les résultats heureux de ces mesures libérales ne se sont pas fait attendre. L'art des salaisons a été perfectionné au point qu'en 1826 les harengs d'Écosse, portés sur le marché de Hambourg, ont été préférés à ceux qui avaient été préparés en Hollande. Depuis 1809, le nombre des pêcheurs a été toujours croissant, de telle sorte qu'en 1826 on a compté 10,363 bateaux ou barques montés par 44,598 pêcheurs, qui ont fourni la matière première à 76,041 marineurs ou saleurs. Dans cette même période, le chiffre des exportations s'est élevé avec une rapidité extrême (1), et, en 1835, la pêche écossaise, à elle seule, a fourni 402,000 barils de harengs. Si le rendement a diminué de près de moitié l'année suivante, il faut l'attribuer à une disparition subite du poisson par suite d'un phénomène analogue à ceux que nous avons déjà mentionnés plusieurs fois, et sur lesquels nous reviendrons plus loin. Quoi qu'il en soit, la pêche du hareng est devenue, pour les Iles Britanniques, de plus en plus fructueuse, et prendra, sans nul doute, des développemens nouveaux sous l'influence de la convention, conclue, malheureusement pour nous, en 1839, entre la France et l'Angleterre.

La pêche des harengs n'a jamais eu en France l'importance que nous lui avons vue acquérir chez les peuples étrangers. Cet état d'infériorité tient peut-être, il faut bien le dire, au défaut d'encouragemens et aux entraves administratives ou réglementaires dont elle a été trop souvent surchargée. Nous voyons, il est vrai, à de longs intervalles, Philippe-Auguste, Louis IX et Henri IV s'occuper de cette industrie et chercher à la favoriser; mais habituellement nos pêcheurs, abandonnés à leurs seules ressources, ont eu à lutter à la fois contre la concurrence étrangère et contre les tracasseries du fisc ou des employés de la gabelle. Néanmoins quelques-unes de nos villes maritimes trouvèrent dans le commerce du hareng des élémens de prospérité. Dans le XIVe siècle, Caen, Rouen et Dieppe servaient d'entrepôts à d'immenses quantités de harengs salés venant du Nord, et qui sortaient ensuite de ces villes pour se répandre en France et jusque dans le Levant. Dieppe se livrait en outre à la pêche et armait de cent à cent cinquante grands *drogueurs* ou navires du port de cent tonneaux, sans compter de nombreuses *barges* ou barques non pontées. Plus tard, toutes les villes du littoral suivirent cet exemple, et la France s'affranchit presque entièrement du

(1) Nous croyons devoir citer ici quelques chiffres propres à donner une idée de la rapidité de ces progrès :

Années 1810.	90,185 barils salés.	35,848 barils exportés.
— 1815.	160,139	141,305
— 1821.	242,195	195,805
— 1826.	379,233	207,037

tribut qu'elle avait long-temps payé à l'étranger. En 1789, le petit port de Fécamp comptait à lui seul 51 bateaux montés par 1,500 hommes, et le produit de la pêche était évalué à 3,252 lasts (7,531,632 kilogr.) (1).

Nos pêcheries de harengs, anéanties pendant les guerres de la république et de l'empire, se sont peu à peu relevées. En 1821, elles n'employaient encore que 295 bateaux, montés par 4,246 marins et jaugeant 8,055 tonneaux; en 1847, le nombre des bateaux armés pour cette pêche a été de 633, portant 7,106 marins et jaugeant 13,745 tonneaux (2). Les produits pendant la période comprise entre 1843 et 1847 ont varié de 13,772,780 kilogrammes à 23,339,180 kilogrammes, représentant une valeur minimum de 3,443,195 francs à 5,834,795 francs. Cette résurrection de la pêche du hareng s'est d'ailleurs faite d'une manière très inégale. Dunkerque, par exemple, qui, dans les siècles passés, armait jusqu'à 500 buyses équipées à la hollandaise, s'est rejetée presque entièrement sur la pêche de la morue, et compte à peine une dizaine de petits bateaux destinés à poursuivre le hareng (3). Dieppe, au contraire, a presque recouvré, sous ce rapport, son ancienne activité. De 1838 à 1847, elle a reçu chaque année dans son port de 158 à 229 bateaux chargés de harengs, et la moyenne annuelle des produits pendant cette période a été de 3,371,334 kilogrammes de harengs frais ou salés en mer, représentant une valeur de 1,155,357 francs (4). Toutefois la ville de Boulogne-sur-Mer paraît être aujourd'hui en France le centre principal de la pêche du hareng. Aussi allons-nous entrer à ce sujet dans quelques détails propres à donner une idée précise de l'état actuel de cette industrie (5).

A Boulogne comme sur tout le littoral, la pêche du hareng se divise en deux périodes principales. La *pêche d'été* se fait sur les côtes d'Écosse au mois d'août et de juillet; la *pêche d'hiver* se fait sur nos côtes du 1er octobre au 31 décembre. En moyenne, les bâtimens employés dans la première sont du port de 25 tonneaux, les barques suffisantes pour

(1) Le *last de terre* dont il est ici question vaut 100 mesures, et la mesure au double décalitre pèse, d'après la moyenne adoptée par la douane, 23 kilogrammes 16 décagrammes. Le *last de mer* vaut 12 tonnes, et la tonne pèse 160 kilogrammes.

(2) Documens communiqués par M. Ozenne, chef de bureau au ministère du commerce. Nous devons faire remarquer que 1847 présente une diminution sensible sur les autres années, surtout sur la période comprise entre 1835 et 1839, époque à laquelle le tonnage des bateaux pêcheurs employés à la pêche du hareng s'est élevé jusqu'à 29,730 tonneaux, et le nombre des marins jusqu'à 11,025.

(3) Renseignemens communiqués par M. Despouy, président de la chambre du commerce.

(4) Renseignemens communiqués par le secrétaire archiviste de la chambre du commerce.

(5) M. Demarle aîné, président de la chambre de commerce de Boulogne, a bien voulu répondre aux questions que nous lui avions adressées par un relevé très bien fait et très détaillé de tous les faits relatifs à la pêche du hareng par les Boulonnais pendant les dix dernières années. C'est à cette source parfaitement authentique que nous avons emprunté nos renseignemens.

la seconde ne jaugent que 17 tonneaux; mais, comme la pêche d'hiver occupe un plus grand nombre de bateaux, il en résulte que son tonnage total moyen est supérieur à celui de la pêche d'été (1). De 1843 à 1848, la pêche d'été a employé en moyenne 92 bâtimens jaugeant 2,289 tonneaux, et la pêche d'hiver 151 barques jaugeant 2,573 tonneaux. La première a occupé 866 marins et 137 mousses, la seconde 1,473 marins et 302 mousses.

Le rendement en nature de ces pêches, calculé sur une période de dix ans, de 1838 à 1848, présente les résultats suivans : la pêche d'été a donné pour moyenne annuelle 1,875,640 kilogrammes, et la pêche d'hiver 3,622,224 kilogrammes de harengs; le total moyen est donc de 5,497,864 kilogrammes. Sur ces produits bruts, 3,154,060 kilogrammes ont été salés, *paqués* ou *sauris :* 2,343,804 kilogrammes ont été consommés à l'état frais ou rejetés comme rebut. Le produit en argent a été pour la pêche d'été de 467,462 francs, pour la pêche d'hiver de 809,399 francs. Ainsi, pendant les dix années qui viennent de s'écouler, Boulogne a retiré en moyenne de ses pêcheries de harengs une somme de 1,276,861 francs.

Aujourd'hui plus que jamais on est porté à se demander comment se répartit cet argent, quelle est dans ce produit total la part faite à l'*intelligence,* au *travail manuel,* au *capital.* Les renseignemens transmis par M. Demarle sur la pêche de Boulogne, d'accord avec ce que nous avons vu pratiquer ailleurs, nous permettent de répondre à ces questions d'un intérêt si actuel, et de montrer comment ce formidable problème social s'est résolu ici d'un commun accord sous l'empire seul de circonstances favorables et d'une entière liberté. Le régime de cette industrie est celui de la *participation;* nos socialistes modernes diraient le régime de l'*association* ou de la *solidarité.* Un capitaliste, autrefois désigné sous le nom d'*hôte de pêche,* aujourd'hui par celui d'*écoreur,* fait construire et gréer un bateau dont le prix moyen, d'ailleurs variable avec le tonnage, est de 10,000 francs. L'écoreur choisit un *maître,* marin et pêcheur expérimenté, qui d'ordinaire, possédant quelques avances, rembourse une partie des frais de construction et d'armement, et devient ainsi associé. Le maître forme à son gré l'équipage, composé ordinairement de douze matelots et de deux ou trois mousses (2). L'association ainsi constituée ne se livre pas seulement à la pêche du hareng,

(1) Dans la plupart des nombres ci-joints, ainsi que dans ceux qui vont suivre, nous avons supprimé les fractions pour qu'on puisse suivre avec plus de facilité les résultats généraux.

(2) Ces chiffres, donnés par M. Demarle d'après les renseignemens fournis par les syndics de Boulogne, sont un peu plus forts que ceux auxquels conduit le calcul des élémens numériques cités plus haut; mais, les relevés d'équipages ne portant que sur un très petit nombre d'années, nous avons cru devoir adopter les résultats ci-dessus.

elle s'occupe aussi de celle du maquereau, la plus importante des pêches printanières après celle du hareng, et de celle des poissons plats, coquillages, crevettes, etc.

L'actif de la société se compose du montant des ventes des produits de la pêche; le passif comprend certains frais d'armement, tels que vivres, sel, tonnes, etc., les avaries éprouvées par le bateau ou le gréement, un léger droit perçu par la ville pour subvenir aux frais de surveillance et de régularisation des ventes, cautionnemens, etc., l'intérêt des avances faites par l'écoreur; enfin, le *droit d'écorage*, représentant le bénéfice attribué au capital, et qui est de 5 pour 100 sur le produit *brut* de la pêche.

Tous ces frais une fois payés, le produit *net* se partage de la manière suivante : le maître reçoit une part et demie, chaque matelot une part, les mousses, selon leur âge, un quart, un tiers ou une demi-part; le bateau compte en outre pour deux parts, et c'est avec les économies que le maître réalise sur elles qu'il achève, à la longue, de rembourser l'écoreur. On voit que, grace à ces arrangemens, le marin pauvre, mais intelligent et de bonne conduite, d'abord simple intéressé dans l'entreprise, devient ensuite associé, et enfin seul propriétaire du bateau qui a navigué sous son nom.

Les syndics de Boulogne, en rapports journaliers avec les pêcheurs, estiment à 650 francs en moyenne la part de chaque matelot (1). En adoptant cette évaluation, on trouve que l'association formée entre l'écoreur, le maître et l'équipage, rapporte, tous frais d'entretien du bateau payés, environ 11,725 francs (2). Ainsi, avec 10,000 fr. de capital, qu'il place *à dix pour cent* au moins, l'écoreur a fourni du travail et du pain à quinze personnes, et donné à un prolétaire doué d'intelligence et d'activité la chance à peu près certaine de devenir industriel

(1) D'après des renseignemens que nous avons recueillis à diverses époques de la bouche même des intéressés sur plusieurs points de nos côtes en Normandie, en Bretagne et dans le pays basque, nous aurions cru cette moyenne plus élevée d'environ 100 francs. De son côté, dans un mémoire fort curieux et trop peu connu sur la petite pêche, M. Edwards, prenant pour élémens de son évaluation les états officiels fournis au ministère de la marine de 1817 à 1822, n'estime ce revenu qu'à 548 francs. (*Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France*, par MM. Audouin et Milne Edwards, Paris, 1832.)

(2) Voici les chiffres qui conduisent à ce résultat :

Intérêt à 5 pour 100 de 10,000 francs	500 fr.
Droit d'écorage sur le produit brut, au plus bas	500
Deux parts attribuées au bateau	1,300
Une part et demie allouée au maître	975
Douze parts de marins adultes	7,800
Une part pour deux mousses	650
TOTAL	11,725 fr.

pour son compte. Avions-nous tort de prôner plus haut l'exploitation de la mer? Quelle propriété ou quelle entreprise de *terre* garantit *en moyenne* de semblables résultats?

Les harengs figurent pour 250 francs dans chaque part, et par conséquent pour 6,312 francs dans le produit total (1). Ces chiffres seuls disent assez quelle est l'importance de cette pêche, et pourtant nous n'avons encore parlé que de ses produits *immédiats*. Or, une fois transporté à terre, le hareng, on le sait, devient l'objet d'une véritable industrie. Les saleurs, les paqueurs, les saurisseurs, s'emparent de ce poisson; les femmes, les filles des pêcheurs trouvent dans leurs ateliers une occupation qui dure plusieurs mois de l'année. *Paqués*, c'est-à-dire salés à la hollandaise; *sauris*, c'est-à-dire fumés après avoir subi quelque temps l'action du sel, les harengs se conservent, bravent l'action putréfiante des contrées les plus chaudes, et sont pour Boulogne l'objet d'un commerce considérable. Depuis dix ans, cette ville a préparé en moyenne 24,262 barils, représentant en poids 3,154,060 kilogrammes de harengs (2). Là cependant ne se bornent pas les avantages qu'il est possible de retirer de la pêche de ces poissons. A Boulogne comme partout, pour paquer ou saurir le hareng, on lui arrache les ouïes et les entrailles, qui sont jetées au fumier comme ne pouvant servir à rien; eh bien! il serait très facile d'*utiliser* ces *guignes*, ainsi que les poissons jetés au rebut, en adoptant en France une industrie qu'on y connaît à peine de nom, et qui a pourtant aidé puissamment à la prospérité de certaines nations maritimes, de la Suède en particulier. Nous voulons parler de la fabrication de l'huile de hareng, huile qui, quoique inférieure, sous quelques rapports, à l'huile de baleine, peut néanmoins la remplacer dans la plupart des cas.

Cette fabrication ne serait pas absolument nouvelle en France. Colbert, dont l'intelligence a embrassé l'industrie dans presque tous ses détails, avait songé à en favoriser l'établissement sur les côtes de Normandie et de Bretagne. Malheureusement il adopta, dans cette circonstance, le régime des compagnies privilégiées, et le monopole eut encore une fois ses résultats habituels. En 1672, une société se forma, s'installa sous les plus brillans auspices dans les villes de Dieppe, de Fécamp et de Saint-Valéry, et disparut bientôt, effrayant par son insuccès ceux qui auraient pu être tentés de l'imiter. Chez les Anglais, les Hollandais, les Américains, les Suédois, cette industrie, constamment libre, a,

(1) Remarquons en passant que ce rapport donne, pour le produit total annuel de la pêche dans Boulogne, la somme de 3,319,838 francs environ, sur laquelle 283,142 francs arrivent aux armateurs, tandis qu'il reste entre les mains des maîtres ou des pêcheurs 3,036,696 francs.

(2) Le baril dont il s'agit ici est une mesure légale et renferme 130 kilogrammes de poisson net.

au contraire, donné des résultats fructueux, et la France a toujours été tributaire de ces diverses nations. Noël de La Morinière, à qui nous empruntons ces détails, estime l'importation annuelle de 6,000 à 10,000 tonnes au moins (1).

La Suède est, de toutes les contrées de l'Europe, celle où cette industrie a présenté le plus de développement. En 1750, un nommé Bauer, ayant préparé de l'huile de hareng pour son usage particulier, le baron Cahman, frappé des avantages que pouvait présenter cette fabrication, n'épargna ni soins ni sacrifices pour en doter son pays. On n'employa d'abord que les branchies et les intestins; mais l'huile ainsi obtenue ayant trouvé des débouchés avantageux, et les harengs fréquentant alors en très grand nombre les rivages de la Suède, on se décida, en 1776, à *brûler* ou plutôt à *cuire* le poisson entier. Les bénéfices considérables réalisés par ce moyen excitèrent l'émulation. En 1783, on comptait plus de 200 *brûleries* bâties sur les rochers qui bordent la côte de Gothembourg jusqu'à Stramstadt. Cette position, en permettant de débarquer le poisson frais dans les brûleries mêmes et de se débarrasser facilement des résidus, favorisa d'abord la prospérité de ces établissemens, et fut plus tard la cause de leur destruction. En effet, la pêche ayant diminué, comme nous l'avons dit plus haut, on attribua la disparition du poisson à ces masses de *trangrum* ou marc de harengs bouillis qu'on jetait à la mer. Bien que cette opinion fût probablement mal fondée, le gouvernement, cédant au préjugé, ordonna de transporter ce marc dans l'intérieur des terres et de l'enfouir, ce qui ne pouvait se faire sans de grands frais. Les brûleurs furent ensuite obligés d'abandonner les côtes. D'autres tracasseries vinrent se joindre à ces premières mesures restrictives, et, bien que la fabrication de l'huile de hareng n'ait jamais disparu entièrement de la Suède, elle déclina rapidement et n'a jamais recouvré depuis son ancienne activité.

Le procédé employé pour extraire l'huile de hareng est des plus simples. On fait bouillir ces poissons, pendant cinq ou six heures, dans de grandes chaudières en cuivre, en ayant soin de remuer constamment jusqu'à ce que les harengs soient réduits en pâte. Alors on arrête le feu, on ajoute de l'eau froide, et on laisse reposer le tout pendant deux ou trois heures. On enlève ensuite l'huile qui surnage, et on la met en baril après l'avoir laissé déposer pendant quelque temps et l'avoir filtrée une dernière fois. Si la cuisson a été trop prolongée, l'huile ainsi obtenue est plus ou moins brunâtre; dans le cas contraire, elle est blanche, limpide, et se prend en masse, comme l'huile d'olive, par l'action du froid. Dans cet état, elle est très estimée des Kamtcha-

(1) *Sur la fabrication de l'huile de hareng à la manière des Suédois.* — Mémoire inédit communiqué par M. Valenciennes.

dales, qui l'emploient comme aliment, et celle surtout du Kamtchatskoï-Ostrog inférieur se donne et s'accepte en cadeau comme une friandise.

On voit que nos villes maritimes pourraient utiliser par la fabrication de cette huile les *guignes* de harengs et les poissons de rebut, jusqu'à présent sans usage. Elles pourraient aussi, dans le cas où les harengs seraient très abondans, imiter les Suédois, et sacrifier l'animal entier à cet usage. Toutefois il nous paraît peu probable que de longtemps elles en viennent là; mais il est une autre manière d'atteindre le même but, c'est d'installer des brûleries à bord des grands bâtimens de pêche, et d'aller chercher des chargemens d'huile dans les parages mêmes où les harengs sont à la fois les plus gros et les plus gras, comme, par exemple, aux îles Feroë (1). Cette idée, qui appartient à Noël de La Morinière, nous paraît d'autant plus juste, la réalisation donnerait des bénéfices d'autant plus certains, que, grace aux progrès récens des sciences appliquées, l'industrie marine dont nous parlons toucherait ici aux intérêts de l'agriculture, et trouverait un élément de prospérité dans ce qui fut une cause de ruine pour les brûleries suédoises.

En effet, Noël de La Morinière nous apprend que le trangrum était regardé en Suède comme le meilleur des engrais. Si les brûleurs se virent forcés de l'enfouir en pure perte, c'est que le pays ne pouvait suffire à en consommer les masses énormes qui sortaient annuellement de leurs chaudières (2). M. Valenciennes, en rapportant ces faits, n'a pas hésité à regarder ce résidu comme pouvant offrir une précieuse ressource à l'agriculture, et nous adoptons en tout point cette opinion. Le trangrum doit être au moins l'égal de ce fameux guano que des flottes entières sont allées chercher à grands frais jusque sur les rivages d'Amérique, et dont les couches amoncelées par l'action si lente des siècles s'épuisent rapidement. Composé presque uniquement de substances azotées et renfermant en outre du phosphore à divers états de combinaison, le trangrum présente tous les élémens nécessaires à l'alimentation des végétaux, et surtout des céréales; mais, pour que son emploi se généralise, il faut pouvoir le transporter, et quelques précautions deviennent ici nécessaires, car la putréfaction s'emparerait bien vite de cette bouillie animale abandonnée à elle-même. Parmi les procédés propres à en faire un objet de commerce, la dessiccation nous semble devoir être préférée. Il suffirait, pour cela, de soumettre la

(1) Ces harengs gras, bien connus des pêcheurs, sont rejetés par eux comme étant un aliment désagréable ou malsain. Un arrêté des états de Hollande et de West-Frise, en date de 1720, défend, même sous peine d'une forte amende, d'en introduire dans les salaisons.

(2) On ne peut guère évaluer à moins de 30 millions de kilogrammes le poids du trangrum enterré tous les ans à cette époque par la Suède. Ainsi 300 navires du port de 100 tonneaux auraient pu compléter leur chargement avec le produit de ces brûleries.

masse à l'action d'un pressoir, de sécher les gâteaux ainsi obtenus dans une étuve à courant d'air chaud, alimentée par le feu même des chaudières, puis de les mettre en caisse ou en baril. On voit que désormais les brûleries peuvent sans crainte s'installer au bord de la mer; on voit aussi que les *navires brûleurs* auront d'autant moins à craindre de revenir à vide, qu'ils pourront rapporter et l'huile et le trangrum qui l'aura fournie (1).

Joignons à ce qui précède l'importance de la pêche des harengs, considérée comme école de jeunes marins (2), et l'on comprendra combien sont graves et nombreux les intérêts qui se rattachent à cette indusdrie; aussi a-t-elle attiré à diverses reprises l'attention des chefs de l'état. Malheureusement, en France, les intentions des divers gouvernemens ont été souvent plus bienveillantes qu'éclairées. Sur ce point, comme sur bien d'autres, la législation des pêches laisse beaucoup à désirer. Sans entrer ici dans des détails qui nous entraîneraient beaucoup trop loin, nous nous bornerons à citer deux exemples qui ne justifieront que trop notre assertion.

On sait que le sel employé aux salaisons est délivré en franchise de tout droit. Malheureusement le fisc fait acheter cette faveur par une multitude de précautions dont on comprend jusqu'à un certain point l'utilité, quand il s'agit de salaisons faites à terre, mais qui, appliquées à celles qui se fabriquent en mer, n'ont d'autres résultats que d'arrêter ou de paralyser tous les efforts. Moins heureux que les pêcheurs de morue, les pêcheurs de hareng n'ont pu encore obtenir d'être placés sous le même régime. Aux premiers, on accorde tout le sel qu'ils demandent sur simple passavant, et à la seule condition de réintégrer en entrepôt ce qu'ils n'auront pas employé. Quant aux seconds, quel que soit le tonnage du bateau, ils ne peuvent en obtenir au-delà de 6,250 kilogrammes, quantité très insuffisante pour les besoins d'un grand navire. Ainsi l'administration met les pêcheurs dans la nécessité absolue ou de n'employer que de petits bâtimens, résultat déplorable au point de vue de l'éducation des hommes et du développement de la marine, ou de ne préparer en mer que des salaisons défectueuses, incapables de soutenir la concurrence étrangère, ou de revenir à terre avant d'avoir

(1) Parmi les clupéoïdes exotiques, il en est un certain nombre qui se prêteraient parfaitement à la double industrie dont nous parlons ici. Nous citerons surtout la sardinelle de Nieuhoff, si commune sur les côtes du Malabar, et la spratelle frangée, dont le corps est tellement imprégné de graisse, qu'on ne parvient jamais à la sécher entièrement.

(2) Dans le mémoire que nous avons cité plus haut, M. Edwards porte à 26,000 environ le nombre des matelots, mousses ou novices employés à la petite pêche sur l'ensemble de nos côtes en 1820. Dans ce total, les pêcheurs de harengs figurent pour 5,000. Ainsi la pêche du hareng fournit à elle seule *près du cinquième* de cette pépinière de matelots d'où sortent les marins propres aux pêches lointaines, au commerce de long cours et au service maritime à bord des bâtimens de l'état.

complété leur chargement, quelque favorable que puisse être la pêche. Ne semble-t-il pas qu'il doive suffire de signaler un pareil état de choses pour le voir cesser à l'instant? Et pourtant les sollicitations maintes fois répétées de nos villes de pêche n'ont pu jusqu'à ce jour obtenir une réforme que l'administration elle-même, en 1844, a reconnue être vraiment indispensable.

Une simple ordonnance ministérielle suffirait pour porter remède au mal que nous venons d'indiquer; il n'en est pas de même de celui que nous allons signaler, mal d'autant plus grave, qu'il attaque la pêche dans sa source même, et qu'il s'agit d'une de ces conventions internationales qu'on ne modifie pas aisément. Nous voulons parler du traité entre la France et l'Angleterre conclu en 1839, complété par le règlement de 1843 et par l'ordonnance de publication et la loi pénale de 1846. Sollicité par la France, dans la pensée d'assurer à nos pêcheurs nationaux l'exploitation des huîtrières de la baie de Granville, ce traité pose en principe général l'éloignement réciproque des pêcheurs des deux nations à trois milles au-delà des points qui découvrent lors des grandes marées. Cette clause a chassé nos pêcheurs des parages où ont eu lieu de tout temps les pêches de hareng les plus abondantes. Les résultats ne se sont pas fait attendre. De 1846 à 1847, le nombre des navires envoyés par Boulogne à la pêche d'été est tombé de 88 à 63, c'est-à-dire que les armemens ont diminué de près du quart. Par contre, les achats frauduleux de poisson étranger ont pris une activité nouvelle que semble désormais excuser l'état d'infériorité ruineuse où le nouveau régime a placé nos pêcheries (1). Obtenir le rapport de cette convention, en ce qu'elle a de trop onéreux pour nous, serait un véritable bienfait pour des populations entières. Mais l'Angleterre est avertie : depuis la mise en vigueur du traité de 1839, sa pêche a pris une extension considérable; des localités, dont la misère était proverbiale, sont aujourd'hui dans l'aisance (2), et il est bien à craindre qu'instruite par l'expérience, elle ne veuille renoncer à aucun de ces avantages.

On se plaint généralement que les harengs deviennent plus rares sur nos côtes de la Manche. Le relevé des pêches d'hiver faites à Boulogne pendant les dix dernières années n'indique pourtant pas de diminution sensible. Ce relevé présente seulement dans les résultats annuels une alternance assez régulière, d'où il résulte que les produits

(1) Nos navires trouvent beaucoup plus avantageux d'acheter le poisson aux Écossais que de le pêcher eux-mêmes. Le hareng est tellement commun dans les mers d'Écosse, que dans certaines localités on s'en sert pour fumer les terres. Les pêcheurs de cette nation cèdent aux nôtres une tonne de harengs tout salés pour le prix de 4 à 6 shellings, c'est-à-dire de 5 fr. à 7 fr. 50 cent. (Renseignemens communiqués par M. Despouy.)

(2) Renseignemens fournis par M. Demarle.

des années exprimées par un nombre pair sont toujours de beaucoup plus considérables que ceux des années de nombre impair. Au reste, nous avons vu par l'histoire des pêches de Suède que l'apparition des harengs n'a rien de régulier, que les côtes les plus favorisées pendant un certain nombre d'années peuvent tomber plus tard dans un état de pauvreté désespérante, et nous aurions pu sans peine multiplier ces exemples. Tant qu'on a cru aux voyages des harengs, on a expliqué ces irrégularités en disant que leurs colonnes s'écartaient de ces parages pour des raisons difficilement appréciables. Aujourd'hui que le système migratorial doit évidemment être abandonné, il est nécessaire de chercher une autre cause à ces variations. Qu'on ne voie pas ici une simple question de curiosité; la solution de ce problème intéresse peut-être l'avenir et la sécurité de toutes les industries dont nous venons de tracer le tableau.

En effet, si l'ancienne explication est fondée, si les harengs n'arrivent sur nos côtes qu'en voyageurs partis des mers polaires, le mal est sans remède, car nous ne saurions apprécier les mille accidens qui peuvent faire dévier leurs innombrables armées. Si, au contraire, les harengs sont originaires de nos mers, il n'est pas impossible de prévenir ces disparitions presque complètes qui jettent dans la misère des populations naguère florissantes. Dans cette dernière hypothèse, que tout nous prouve être la vraie, l'appauvrissement progressif des mers de Suède s'explique très aisément par le mode de pêche employé dans ces contrées. Les côtes scandinaves sont, on le sait, creusées de petites baies étroites et profondes. Quand un banc de harengs s'engageait dans un de ces culs-de-sac, on barrait l'entrée avec un immense filet, que de forts cabestans ramenaient peu à peu vers le fond. On prenait ainsi *tout* le poisson enfermé dans ces piéges naturels. C'est par ce procédé que les Suédois étaient arrivés à enlever de la mer jusqu'à 400,000 tonnes de harengs; mais cette dévastation exercée sur une espèce animale qui ne s'approche de terre que pour frayer, et qu'on empêchait ainsi de réparer ses pertes, devait rapidement porter ses fruits; la pêche suédoise a succombé par suite même de ses succès exagérés.

Et pourtant il était peut-être facile de conserver à cette pêche ses proportions colossales, tout en assurant la reproduction des harengs. Les fécondations artificielles, jusqu'ici réservées aux recherches scientifiques ou appliquées seulement à des viviers d'une petite étendue, auraient certainement atteint ce résultat d'une façon plus ou moins complète. En tout cas, elles auraient prévenu une dépopulation entière. Il aurait suffi de mélanger dans des proportions convenables les œufs bien mûrs d'un certain nombre de femelles et la laitance de quelques mâles, puis de déposer le tout dans des criques abritées où la pêche aurait été sévèrement défendue. Animés par le contact fécondateur, les

œufs se seraient développés dans ces espèces de *couvoirs*, et les petits harengs auraient bien su se répandre le long des rives voisines, de manière à trouver leur nourriture. En admettant que chaque femelle employée contînt en moyenne trente mille œufs, en supposant que le tiers seulement de ces germes fût venu à bien, on voit que chaque millier de harengs consacré à cet usage aurait donné naissance à dix millions de jeunes, qui, parvenus à l'état adulte, représentent près de dix mille barils, ou treize millions de kilogrammes de poisson. Il va sans dire que ce qui précède s'applique aux côtes de la France aussi bien qu'à celles de la Suède.

En employant des œufs fécondés naturellement, qu'il recueillit sur les plantes marines et qu'il transporta avec de grandes précautions, Franklin parvint à naturaliser les harengs dans une baie d'Amérique où ils n'avaient jamais paru. En présence de ce fait, on ne saurait douter de la possibilité de multiplier ce poisson dans les localités qui lui sont familières, fallût-il s'en tenir au procédé de l'illustre Américain. Cependant, à moins de rencontres fortuites, comme en présente l'histoire des pêches, il n'est nullement aisé de ramasser une grande quantité de frai. Rien d'ailleurs au premier coup d'œil ne distingue les œufs fécondés de ceux qui ne le sont pas. Ce procédé est donc difficile et incertain. Au contraire, grace aux fécondations artificielles, on opère à coup sûr et sur des quantités d'œufs que rien ne limite. C'est donc à elles qu'on devra recourir. Sans doute des tâtonnemens seront d'abord inévitables, les premiers essais échoueront peut-être, plus tard même il faudra bien subir quelques mécomptes; mais quelle industrie est à l'abri de ces inconvéniens?

Nous avons dit ailleurs qu'on pouvait *semer du poisson comme on sème du grain;* nous ne craignons pas de répéter ici ces paroles et d'ajouter qu'il faut *ensemencer la mer.* Qu'on ne s'effraie pas de ce que cette idée peut avoir de gigantesque au premier coup d'œil. Il s'agit simplement d'appliquer sur une plus grande échelle un procédé qui a déjà réussi, qui réussira certainement. L'immensité du champ ne fait rien à la chose. Féconder artificiellement quelques millions d'œufs de poisson pour repeupler une certaine étendue de côtes n'est certes pas plus étrange que de faire un télégraphe avec un appareil électrique de vingt ou trente lieues de long, et les intérêts dont il s'agit ici valent bien la peine qu'on fasse une tentative dont l'analogie et l'expérience garantissent d'ailleurs le succès.

A. DE QUATREFAGES.

L'ÉMIGRATION POLITIQUE

EN ANGLETERRE.

La petite colonie politique de Londres offrait, l'été dernier, un assemblage de noms assez bizarre. Chaque naufrage révolutionnaire avait jeté là de plus ou moins riches épaves : absolutisme, monarchie constitutionnelle, socialisme, toutes les écoles vaincues s'y trouvaient à la fois représentées. Trop préoccupé des débris du jour pour songer aux débris de la veille, le public français s'enquiert peu des exilés d'outre-Manche; il y aurait cependant, je crois, quelque attrait de curiosité à les suivre à cette dernière étape qui les a si étrangement rapprochés, et d'où ils s'élanceront demain, les uns vers les hauteurs de l'histoire, les autres dans le grand chemin de l'oubli. Si le lecteur veut bien m'autoriser à lui servir de guide dans cette excursion mentale, je mettrai à son service les renseignemens qu'un séjour de trois mois à Londres m'a permis de recueillir. Ma tâche de narrateur est facile. La chaîne des idées et des traditions politiques a été si violemment rompue, tant d'intérêts nouveaux sont venus successivement balayer la trace des intérêts écroulés, que le passé d'hier semble vieux d'un siècle. On peut remuer sans scrupule des noms qui ne font plus vibrer, au sein des opinions déclassées, ni espérances ni craintes. La préoccupation publique a déjà fait pour eux l'œuvre impartiale du temps.

Claremont appelle naturellement l'attention en première ligne. La

royale famille qui a récemment quitté cette résidence pour Richmond y vivait fort retirée. Sans se murer dans un cérémonial qui ne fut jamais de son goût, elle n'accueillait qu'avec réserve ceux de nos compatriotes dont le nom n'était pas connu aux Tuileries; car elle avait à craindre, dans sa position, soit l'hommage importun d'une curiosité banale, soit les obsessions intéressées des faiseurs de projets. La maison de Claremont était sur le pied le plus modeste : cinq ou six domestiques à peine; Louis-Philippe n'avait même pas voulu garder la calèche de louage qu'il avait arrêtée à son arrivée en Angleterre. La famille allait chaque dimanche entendre la messe dans la plus déserte des chapelles catholiques, et c'est en fiacre qu'elle s'y rendait. Les repas, où régnait la plus stricte économie, étaient pris en commun. Comme à la table des petits bourgeois de Londres, on n'y buvait que de la bière; le vin était un luxe scrupuleusement réservé pour le dessert. Même simplicité en tout. Les princesses étaient vêtues d'étoffes communes : elles ne portaient ni soie, ni dentelles, ni bijoux. Une susceptibilité honorable, le désir de n'être pas à charge à l'hospitalité anglaise, qui eût voulu d'ailleurs se montrer large pour les illustres vaincus, expliquent cette royale pauvreté, où il n'y avait, quoi qu'on l'ait dit, rien d'affecté. Loin de là : la famille exilée mettait certain orgueil à s'abstenir de plaintes où la malveillance aurait pu être tentée de voir un appel peu digne à la commisération de la république, dont elle n'entendait solliciter que la justice. La publication faite par un journal d'une lettre où le prince de Joinville révélait à un de ses compagnons d'armes l'espèce de pénurie qui régnait à Claremont indisposa très vivement Louis-Philippe, Marie-Amélie et le duc de Nemours.

A part de rares excursions, soit à l'intérieur, soit au bord de la mer, la vie des exilés était on ne peut moins accidentée. La pêche était à Claremont l'unique distraction des princes, qui y consacraient des journées entières. Quand elle n'était pas souffrante, ce qui est devenu son état habituel, Marie-Amélie se joignait souvent à eux. *Le père* partageait les tristes loisirs que la révolution lui a faits entre la lecture des journaux français, anglais et allemands et les ennuis d'une inaction morose. Le coup qui l'a si rudement atteint dans ses légitimes espérances l'a plus cruellement frappé encore dans ses habitudes, en lui enlevant l'emploi de cette prodigieuse activité de détail qui faisait de lui le plus affairé des propriétaires et le plus paperassier des rois. Aussi est-il très abattu et très vieilli. Charles X banni se taisait sur les événemens; Louis-Philippe aime au contraire à les discuter, et il les discute souvent avec une remarquable liberté d'esprit. Par une tendance naturelle au cœur humain et qui se justifie du reste ici par plus d'un côté, il voit, bien entendu, dans chacun des mécomptes, des désordres, des malheurs que la révolution a fait surgir, l'apologie de

sa politique. « Eh bien! n'avais-je pas raison de refuser la réforme? » Tel est son commentaire favori. En effet, puisqu'il avait trop attendu pour céder librement, mieux eût valu pour lui résister jusqu'au bout.

Louis-Philippe est très porté à penser que le principe monarchique a fait chez nous son temps. Il ne croit personne de force à recommencer une partie qu'il a perdue. Louis-Philippe accueille volontiers d'un air impatient, au besoin même railleur, l'expression de toute opinion contraire, et, l'esprit de contradiction aidant, le vieux roi se surprend parfois à de piquantes réminiscences de 1792. La France, avec son fanatisme d'égalité, avait, selon lui, mille raisons de vouloir la république, tout en redoutant, pour mille autres bonnes raisons, les républicains. Le tort de la France en février a été de croire que ceux-ci étaient déjà annihilés, et que la monarchie de 1830, derrière laquelle elle s'était retranchée contre les prétentions des traînards de 93, n'était plus désormais un rempart nécessaire. Les masses étaient, du reste, assez disciplinées cette fois pour que le nouveau régime pût se constituer d'une façon régulière; il ne lui a manqué pour cela, à son début, qu'une direction intelligente et honnête. Louis-Philippe se serait fait fort d'imprimer cette direction. « Si 1830 eût pu tarder jusqu'au 24 février, disait-il, la république eût fait de moi son président. » La meilleure preuve, selon Louis-Philippe, que la monarchie était bien peu enracinée dans les esprits, c'est qu'elle est tombée cette fois sans être sortie de la légalité, et, qui plus est, pour être restée jusqu'au bout dans la légalité. Le roi relève avec une certaine insistance ce dernier point. C'est là qu'est visiblement, à ses yeux, la réhabilitation de sa défaite et comme la porte d'honneur par laquelle il entend sortir de l'histoire.

Tout en tenant compte des tendances républicaines du pays, Louis-Philippe croit cependant qu'elles ne se seraient pas manifestées par une révolution, sans la direction imprévue que donna au mouvement de février le coup de pistolet du boulevard des Capucines. Aussi ne prononce-t-il le nom de l'auteur bien connu de ce guet-apens qu'en y joignant une épithète dont la vulgarité même fait l'énergie. D'après le vieux roi, l'heure et le lieu de cette provocation, calculés de façon à faire tomber sous le feu des soldats des enfans et des femmes, cette charrette arrivée à point pour recueillir les morts, cette mise en scène de cadavres promenés aux flambeaux, tout dénotait ici la préméditation d'une horrible comédie dont chaque effet avait été soigneusement préparé. Louis-Philippe est persuadé que, si cette catastrophe n'était venue déconcerter et paralyser la garde nationale, la république, bien qu'accomplie dans les idées, eût pu indéfiniment tarder à se produire dans les institutions. Le régime de 1830 assouvissait assez largement, selon lui, notre soif de liberté et d'égalité pour que la chose nous fît long-temps passer sur le mot. Est-ce là une illusion? Puisqu'il n'y a

plus à revenir sur le passé, nous voudrions le croire; mais il faut bien reconnaître que, jusqu'à présent, le mot n'a pas beaucoup ajouté à la chose. En fait de liberté politique, nous n'avons guère conquis que la réhabilitation de l'état de siége; en fait d'égalité, le procédé a été profondément modifié, je l'avoue, mais nous n'en sommes allés, que je sache, ni mieux ni même beaucoup plus vite. Quelque prodigieuse rapidité qu'ait mise le gouvernement de février à appauvrir ceux qui possèdent, le gouvernement de juillet n'en mettait guère moins à enrichir ceux qui ne possédaient pas. De 1830 à 1847, ne l'oublions pas, le revenu public, malgré la suppression ou la réduction de plusieurs branches de l'impôt, s'est accru de près de 40 pour 100, accroissement qui n'a aucun rapport visible avec celui de la population, et qui implique dès-lors un progrès correspondant dans la consommation, c'est-à-dire dans le bien-être des contribuables, et dans la production, c'est-à-dire dans leur avoir. Or, il n'est pas difficile de comprendre que cet immense progrès porte principalement sur les classes inférieures. Pour ce qui est de la consommation d'abord, il est évident que les classes riches ou aisées ont un maximum de besoins qu'elles ne dépassent que peu ou point en devenant plus riches ou plus aisées, et qu'elles achètent, par exemple, dans l'une et l'autre situation, à peu près la même quantité de vin, de café, de drap, de toile. L'énorme développement qui s'est manifesté, de 1830 à 1847, dans la consommation, se limite donc presque entièrement à la classe ouvrière. Durant cette période, la classe ouvrière a ainsi marché plus vite dans la voie du bien-être que les classes riches ou aisées, qui restaient à peu près stationnaires. En ce qui concerne, d'autre part, la production, ce thermomètre des revenus particuliers, les classes riches ou aisées ont fait un mouvement de progression assez sensible; mais ici encore les classes inférieures ont proportionnellement l'avantage. La production, à très peu d'exceptions près, laisse en effet moins de profits au capitaliste, qui en est le moteur, qu'à l'ouvrier, qui en est l'agent. Supposons qu'un capitaliste prête à un cultivateur 100 francs, et que celui-ci les consacre à ensemencer un champ de lin; cette valeur primitive de 100 francs s'augmentera dans l'année, par suite de la transformation du lin sur pied en toile, d'une autre valeur de 1,000 à 1,200 francs, répartie sous forme de salaires sur les quarante ou cinquante ouvriers qui suffisent à cette transformation. Tout compte fait, le capitaliste qui aura prêté ses 100 francs n'aura gagné à l'opération dont il s'agit qu'un intérêt de 3 à 4 francs, tandis que chacun des ouvriers y aura gagné, en moyenne, un salaire de 24 à 25 fr. Je pourrais multiplier à l'infini les exemples. Si la production donne plus de bénéfices à l'ouvrier qu'au capitaliste, il en sera évidemment de même pour les progrès de la production. Sous le rapport du revenu comme sous celui du bien-être, en aisance

capitalisée comme en aisance dépensée, les classes inférieures ont donc fait, sous le dernier régime, plus de conquêtes que les classes supérieures. La conclusion saute aux yeux. Quelque avance qu'ait le riche sur le pauvre, la distance qui les sépare ne sera-t-elle pas tôt ou tard franchie du moment que le second marche à plus grands pas que le premier? Un régime qui produisait de pareils résultats ne nous menait-il pas tout droit à l'égalité?

La statistique des cotes foncières, qui n'indique pas le nombre des propriétaires, mais qui reflète assez fidèlement les fluctuations de la propriété, nous fournit un corollaire curieux de cette loi trop inaperçue du progrès matériel. De 1835 à 1842, c'est-à-dire dans une période de sept ans, le nombre des cotes foncières s'est accru, d'après une proportion qui varie selon l'importance de ces cotes, de 5 pour 100 à 22 pour 100. La propriété tend naturellement à se diviser à mesure que s'accroît la population; mais la population n'augmente, pendant chaque période septennale, que de 3 pour 100 environ. Cette énorme différence ne peut donc s'expliquer que par une invasion rapide du prolétariat dans les catégories qui possèdent le sol et l'immeuble. Si ce mouvement s'était par hasard soutenu, le xxe siècle n'aurait laissé en France que des propriétaires et pas un prolétaire. Dieu ne veut pas sans doute de ce progrès excessif, et les guerres, les famines, les républiques, arrivent plus à point qu'on ne croit pour ramener l'humanité ambitieuse aux nécessités providentielles de l'inégalité. En effet, les classes ouvrières, qui progressent plus que les classes riches aux époques prospères, reculent aussi plus vite dans les temps de crise. Quand l'activité matérielle chôme, le capitaliste cesse uniquement de s'enrichir ou entame tout au plus son capital; mais l'ouvrier intelligent et laborieux, qui se voyait à la veille de devenir propriétaire, dépense son épargne et s'endette. L'orage passé, la distance qui les sépare se trouve considérablement agrandie; car le premier, qui a dans ses mains un capital libre, quoique réduit, recommence immédiatement à grossir sa fortune, tandis que le second est condamné à un temps d'arrêt souvent très long par la nécessité de travailler pour payer ses dettes avant de recommencer son épargne.

Louis-Philippe, si partial qu'il soit dans la question, a donc quelque droit de prétendre que son gouvernement ouvrait une large issue aux idées d'égalité. Ce gouvernement, si souvent accusé de vouloir édifier l'aristocratie de l'argent sur les ruines de l'aristocratie nobiliaire, démocratisait en réalité la richesse et opérait dans les choses, sans violence, sans froisser un seul intérêt, en les favorisant au contraire tous, une révolution aussi profonde que celle que 89 avait opérée dans les lois. Et ce n'est pas seulement en fait que le régime de 1830 désintéressait les radicaux de bonne foi : leurs théories les plus osées, les plus

extravagantes, passaient chaque jour, grace à lui, dans l'application, en prenant dans ses mains un caractère pratique, honnête et bienfaisant. Tout en respectant et en encourageant même l'initiative individuelle, il réalisait très largement le principe fondamental du socialisme, l'intervention de l'état (1). L'état, sous le gouvernement de juillet, ne s'arrogeait pas le droit de dépouiller le capitaliste au profit du pauvre; mais il donnait à celui-ci le capital par l'institution des caisses d'épargne, cette admirable capitalisation du travail parcellaire. Il n'exigeait pas un milliard des riches pour le distribuer aux ouvriers; mais il jetait à ceux-ci, sous forme de travaux publics, deux milliards qui faisaient sortir d'autres milliards de la caisse des compagnies, des départemens et des communes. Il ne proclamait pas le droit au travail et à l'assistance; mais il donnait le travail, ce qui vaut encore mieux, et il allait donner l'assistance par la fondation d'une caisse de retraite pour les ouvriers, lorsque la révolution est venue dénaturer et plus tard paralyser cette vaste et pacifique application du socialisme. La monarchie de 1830, en un mot, accouplant des principes et des résultats que les hommes de février ont eu le talent de rendre incompatibles, a réalisé, pendant dix-sept ans, l'organisation du travail sans despotisme, l'égalité sans spoliation, la fraternité sans coups de fusil. Quel progrès nous refusait-elle donc? Un seul, et c'est par là qu'elle a péri : la réforme électorale. Mais le besoin de droits politiques était-il aussi impérieux chez les masses qu'on a bien voulu le prétendre? Dans ce cas, ce semble, elles auraient dû se montrer reconnaissantes et empressées pour la révolution, et cependant elles ont débuté par la réaction, pour continuer, je le crains bien, par l'indifférence. La réforme électorale ne s'accomplissait-elle pas d'ailleurs chaque jour de fait sous l'ancien système? L'augmentation que je signalais plus haut dans le nombre des cotes pour une période de sept ans a été de 10 à 22 pour 100 pour les cotes supérieures à 50 francs, c'est-à-dire pour les catégories qui correspondaient aux divers degrés de l'électorat. Sous l'influence de ce progrès, qui s'étendait à toutes les autres branches de la propriété, la liste seule des électeurs parlementaires s'est grossie, en quinze ans, de soixante-dix-sept mille nouveaux noms, chiffre supérieur de cinq mille à l'augmentation produite par la réforme de 1831, qui avait réduit le cens électoral d'un tiers. Était-ce un régime bien restrictif, celui qui, sans agrandissement artificiel, par le fait seul de son élasticité, ouvrait un si large accès au développement de la vie politique? La grande, l'unique faute de la monarchie de juillet, c'est de s'être laissé enlever, par des résistances gratuites, tout le mérite d'un

(1) M. L. de Lavergne a déjà très finement indiqué, dans la *Revue* du 15 juin 1848 (*le Libéralisme socialiste*), l'œuvre *socialiste* du gouvernement de juillet.

progrès qui s'accomplissait en réalité par elle. Utile ou non, la réforme électorale avait le dangereux privilége de servir de drapeau commun à toutes les oppositions. N'y avait-il pas là un conseil significatif à l'adresse du gouvernement de juillet? Il devait d'autant moins hésiter à s'emparer de l'arme qu'on tournait ici contre lui-même, qu'il le pouvait sans danger. L'expérience lui avait appris que l'accession graduelle des catégories déshéritées dans les rangs électoraux grossissait la majorité conservatrice, bien loin de l'affaiblir. Plus il avait pénétré avant dans les masses, où l'attendaient, au dire des partis, de sourdes rancunes, plus il s'était fortifié. Dira-t-on, pour la millième fois, que cette majorité était factice, qu'elle était le produit de la corruption? Si cette accusation avait jamais été sincère dans la bouche de ceux qui la formulaient, il faudrait rougir pour tant d'inepte aveuglement. Le nombre des électeurs parlementaires, qui n'étaient eux-mêmes qu'une minime fraction du corps électoral, s'élevait à deux cent quarante mille, dont les deux tiers au moins, soit cent soixante mille, votaient pour la politique conservatrice. Or, quel était pour chaque législature le nombre des créations d'emplois, des avancemens au choix, des préférences facultatives dans le tracé des voies de communication, des faveurs de toute nature qui pouvaient plus ou moins dépendre du gouvernement? Portez-les, si vous voulez, à dix mille, chiffre qui dépasse toutes les bornes du possible. Pour gagner dix mille électeurs, le gouvernement aurait donc été obligé d'en éconduire et de s'en aliéner chaque fois plus de cent mille; la majorité conservatrice aurait donc dû aller décroissant bien loin de s'accroître, à moins de supposer que plus de cent mille consciences vendues et non payées aient bénévolement consenti à faire, durant quinze années, crédit à la corruption administrative... Passons. Dira-t-on, comme on l'a fait encore pour expliquer le progrès de la majorité conservatrice, que les électeurs indépendans, saisis de lassitude et de dégoût, s'abstenaient de plus en plus, laissant ainsi, chaque fois, un plus vaste champ aux électeurs corrompus? Ici, comme ailleurs, les chiffres répondent. La proportion des votans aux inscrits, qui n'était, en 1831, que de 75 pour 100, s'était graduellement élevée, d'après une progression continue et qui ne s'est arrêtée qu'une seule fois, en 1842, par suite de la coïncidence du vote avec les travaux de la moisson, à 83 pour 100, proportion de 1846. L'accroissement de la majorité conservatrice correspondait donc à l'empressement des partis et non point à leur lassitude. Sous quelque aspect qu'on envisage, en somme, les résultats électoraux des dix-sept dernières années, le gouvernement de juillet avait plus de motifs pour accepter la réforme que pour la redouter.

Louis-Philippe justifie ses résistances à une réforme qui eût ouvert la porte à l'abaissement indéfini du cens par l'attitude des légitimistes.

Selon lui, les légitimistes ne s'étaient jamais avoués vaincus. S'ils n'étaient pas dangereux comme parti, ils l'étaient comme élément de coalition, comme pouvant, à un moment donné, apporter aux républicains, déjà maîtres de la classe ouvrière, l'appoint de la classe agricole, qu'ils trompaient par leur affectation de libéralisme, et qu'ils rassuraient, contre les dangers de cette alliance, par la nature de leurs intérêts, éminemment conservateurs de la propriété. Voilà pourquoi l'ancien roi avait cru devoir long-temps encore restreindre l'action électorale à la classe moyenne, dont la majorité répudiait également les légitimistes et les républicains. Il reproche à cette classe de n'avoir pas eu l'intelligence de son rôle. « Je n'ai pas pu réussir, dit-il, à faire de la bourgeoisie un parti politique. »

Louis-Philippe est tristement préoccupé de l'avenir de ses fils. Une fois sur ce chapitre, il oppose avec une certaine amertume leurs services militaires et leur irresponsabilité politique au décret qui fait peser sur eux une sorte de mort civile. Des démarches furent faites, peu après juin, auprès du chef du pouvoir exécutif, pour obtenir la remise des biens des princes : « Il n'est pas mauvais, aurait-on répondu, que les princes soient pauvres comme tout le monde; il est même utile qu'ils le soient davantage. » Ces paroles, rapportées à Louis-Philippe, provoquèrent de sa part de nombreuses récriminations où le reproche d'ingratitude n'était pas le moins fréquent. De tous les généraux d'Afrique que les événemens de juin ont mis en évidence, le chef du pouvoir exécutif était, selon Louis-Philippe, le moins préparé au rôle suprême. Il ne lui accordait que des qualités militaires de second ordre et peu d'aptitude politique. MM. Bedeau et Changarnier, celui-ci surtout, qu'il croit doué d'une grande connaissance des affaires, lui paraissaient beaucoup plus capables de maîtriser la situation.

Quant aux hommes du gouvernement provisoire, Louis-Philippe les trouvait, pour la plupart, au-dessous de tout commentaire. Il ne faisait même pas grace à M. de Lamartine. Les éloquentes pauvretés de l'illustre poète n'étaient pas, en effet, de nature à le relever beaucoup dans l'esprit du vieux roi, dont le positivisme classique formulait, il y a plusieurs années, cette pittoresque opinion : « Je savais déjà que M. de Lamartine faisait d'assez médiocres vers, mais je ne le croyais pas si faible en politique! » Les excentricités oratoires de M. Caussidière, les souvenirs d'estaminet de M. Flocon et les « bulletins de la cour » de M. Marrast ont eu plus d'une fois le privilége de dérider Louis-Philippe. La partie féminine du gouvernement provisoire était elle-même très en faveur à Claremont, et cette exclamation d'une grande dame de 1848, saluant pour la première fois d'un regard émerveillé les coussins d'une voiture royale : « C'est nous à présent qui *sont* les princesses! » a vaincu jusqu'à la mélancolique gravité de Marie-Amélie.

Louis-Philippe supporte difficilement la contradiction; mais, sous ce rapport, la déférence de ses interlocuteurs est fort à l'aise, car, si le sujet lui plaît, il fait volontiers à lui seul tous les frais de la conversation. Il pense alors tout haut plutôt qu'il ne cause. Toujours facile et nette, sa parole a pris certain tour d'abondance sénile. L'âge, le brusque changement apporté dans les habitudes du vieux roi, l'éclat de foudre si soudain qui a réveillé sa sécurité trompée jusqu'à la dernière heure, ont légèrement détendu, sans toutefois les affaiblir, les vigoureux ressorts de cette intelligence si universelle et si pratique.

L'attitude de la comtesse de Neuilly est la résignation, une résignation où se laisse entrevoir je ne sais quoi de doux et de hautain à la fois, comme un double reflet d'humilité religieuse et de fierté blessée. A Claremont comme aux Tuileries, la politique semblait être l'une des moindres préoccupations de Marie-Amélie, qui ne voulut être reine que par la bienfaisance. On devinait pourtant, à quelques éclairs mal contenus de cette pensée austère, que, si Marie-Amélie avait gouverné la France, la royauté ne serait pas partie sans tirer l'épée. La publication des correspondances que le respect des uns, la curiosité des autres, ont sauvées du sac des Tuileries, jettera peut-être un jour d'intéressantes lueurs sur ce côté peu aperçu du caractère de la reine. Il nous a été permis de parcourir plusieurs lettres qu'elle écrivait au prince de Joinville, alors en campagne, et où, par parenthèse, elle grondait le jeune marin sur sa paresse en l'engageant à prendre exemple sur les habitudes studieuses du duc d'Aumale. Au milieu des sublimes puérilités de l'amour maternel surgissaient çà et là de brèves appréciations qu'on eût dit échappées à un génie viril, des pensées d'une concision et d'une vigueur étranges, que matérialisait en quelque sorte, pour le regard et pour l'oreille, le trait carré et hardi de cette main sexagénaire, l'énergie sobre de l'expression.

De tous les membres de la famille d'Orléans, le duc de Nemours est le plus calme. L'espèce d'isolement politique où il vivait sur les marches même du trône, la conscience de l'injuste partialité qui l'effaçait, dans l'esprit des masses, au profit de ses frères, l'avaient en quelque sorte préparé aux tristesses de l'exil. Sa résignation a peut-être une source plus intime encore. Si je ne craignais d'exagérer une nuance très délicate, très peu saisissable du caractère de l'ancien régent présomptif, je dirais presque qu'il était le légitimiste de la famille. Le duc de Nemours, c'est un fait accepté par des hommes qui l'ont connu, eût au fond mieux aimé avoir pour père un lieutenant-général du royaume qu'un roi des Français, et il pressentait avec une sorte de conviction superstitieuse la ruine d'un intérêt fondé sur le sol mouvant du droit révolutionnaire. De là peut-être l'espèce de froideur qu'on lui reprochait et cette indifférence plutôt désintéressée que dédaigneuse qu'il

mettait à ne pas solliciter la popularité. Cette arrière-pensée qui poursuivait le duc de Nemours n'a jamais altéré, du reste, son dévouement de prince et de fils. Louis-Philippe a toujours eu en lui une confiance sans bornes. Le vieux roi avait-il entrevu cette nuance dont je viens de parler, et n'y faisait-il pas une bienveillante allusion lorsqu'il disait récemment à un membre de l'ancienne majorité : « Nemours était de tous mes fils, sans excepter mon pauvre d'Orléans, le plus capable de mener les affaires; *mais il aurait dû naître archiduc!* » En sa qualité d'aîné, M. le duc de Nemours avait pris les rênes de la petite colonie de Claremont.

Le prince de Joinville et le duc d'Aumale, que l'opinion traitait en favoris, ont beaucoup plus à regretter. Ils avaient cependant accepté sans trop d'émotion, et comme une nécessité révolutionnaire fort explicable, le décret de proscription lancé contre eux par le gouvernement provisoire. En revanche, la sanction pure et simple donnée à ce décret par l'assemblée nationale les a profondément attristés. Ils avaient compté, sinon pour leur rappel prochain, du moins pour un adoucissement à la mesure qui les atteignait, sur l'immense réaction qui s'était manifestée dans les colléges électoraux contre la politique exclusive et violente des républicains de la veille. Cette première impression, dont le duc d'Aumale a peu à peu triomphé, a dégénéré chez le prince de Joinville en une sorte de nostalgie irritable, qui s'explique autant par le caractère du jeune amiral que par son état maladif. Le duc d'Aumale sait vivre en lui-même; mais le prince de Joinville a besoin de vie extérieure. Le premier serait, dans toutes les positions, l'homme de l'étude et de l'intimité; le second est l'homme des brillantes aventures, et cette soif d'éclat, de dévouemens bruyans et glorieux qui, dans l'action, peut faire les héros, fait, hélas! aussi, dans l'inaction, les cœurs découragés. Le prince de Joinville essaie d'échapper à cette situation morale par mille projets qui ne servent qu'à la trahir. Il a tour à tour songé à demander du service dans la marine des États-Unis, à fonder une exploitation agricole en Amérique, à affermer une pêcherie en Écosse. Il y a quelque temps, les ducs de Nemours et d'Aumale paraissaient disposés à s'associer à ce dernier projet.

MM. Guizot, Duchâtel et Dumon, les trois principaux ministres du 29 octobre, qui ont fixé leur résidence de l'autre côté du détroit, faisaient, cet été, trois ou quatre visites par mois à Claremont. M. Guizot, quand il est à Londres, habite, dans les solitudes semi-villageoises du faubourg de Brompton, une modeste maisonnette où il consacre à l'étude tout le temps qu'il peut dérober à des relations fort étendues. Il ajoute en ce moment à l'histoire des révolutions d'Angleterre deux volumes, exclusivement consacrés à l'époque républicaine, à Cromwell, et qui nous promettent de piquantes digressions sur les événemens du

jour. Deux autres volumes compléteront plus tard l'œuvre de M. Guizot. Il ne se borne pas à étudier incidemment la révolution de février : un travail de lui sur la démocratie en France est déja sous presse. L'ancien président du conseil supporte les ennuis de l'exil avec une sérénité fort explicable : l'Angleterre est, en effet, pour lui, une sorte de patrie littéraire et religieuse; il voudrait l'oublier que les témoignages de déférence dont l'entourent les notabilités politiques et universitaires de ce pays, si exclusif dans son engouement national, si ombrageux pour toute supériorité étrangère, le lui rappelleraient chaque jour. Le légitime orgueil qui a fait, pendant sept ans, la force et presque le génie de M. Guizot est d'ailleurs assez vaste pour l'abriter contre les chagrins d'une défaite. On lui attribue ce mot : « Nous nous sommes retirés, et le lendemain il y avait une révolution! » C'est là tout l'homme, et c'est aussi sa pensée politique. Louis-Philippe voit presque toute la révolution dans le coup de pistolet de l'hôtel des Capucines. Pour M. Guizot, la révolution était faite du moment où la couronne avait capitulé devant l'émeute; car, dès ce moment, l'émeute était en quelque sorte légalisée, le pays devait abandonner qui l'abandonnait. M. Guizot est d'ailleurs convaincu que la révolution n'avait aucune raison d'être fondamentale; la preuve, c'est qu'elle s'est montrée dépourvue de toute initiative, de toute idée en propre dans le bien comme dans le mal, — parodiant, quand elle a voulu détruire, les passions désormais vides de 93, reprenant timidement et gauchement en sous-œuvre, quand elle a voulu constituer quelque chose, la politique intérieure et extérieure du gouvernement tombé. C'est surtout dans notre politique extérieure que M. Guizot trouvait l'imitation malheureuse et inintelligente. — La révolution a dû se résigner à admettre, avec le gouvernement de juillet, que la paix était, à tout prendre, la meilleure condition de sécurité au dedans et d'influence au dehors, disait en substance l'ancien ministre; mais elle a « complétement gâté » ce système en voulant l'approprier aux passions d'où elle était sortie. La France de juillet « propageait la liberté par les gouvernemens, » et elle y réussissait chaque jour en Espagne, en Allemagne, en Italie. La France de février a voulu, au contraire, fonder la liberté par les peuples, et qu'est-il arrivé? Les gouvernemens, nous voyant agir sans eux et contre eux sur leurs propres sujets, se sont tacitement coalisés contre nous. Les peuples, peu rassurés sur les visées extérieures d'une révolution qui ressuscitait à l'intérieur les tendances de l'ancienne, n'ont répondu qu'à la moitié de notre appel, acceptant nos idées de désordre sans accepter notre alliance, et les nationalités que nous patronions, la Pologne et l'Italie, portent déjà le poids de cette double hostilité. L'action de la France, qui apportait naguère partout l'ordre et la liberté, ne se manifeste ainsi aujourd'hui que sous un aspect malfaisant. Il n'y a plus

désormais, grace à nous, en Europe que « des gouvernemens affaiblis, des peuples en anarchie, des nationalités opprimées. » Ce tableau est-il chargé? Chaque jour, depuis février, n'a-t-il pas mis à nu une plaie nouvelle de notre situation extérieure sous les lambeaux de pourpre dont M. de Lamartine l'avait enveloppée? « La France, s'écriait pompeusement le brillant poète en proclamant pour la seconde fois l'abrogation des traités de 1815, la France a désarmé son ambition, mais elle n'a pas désarmé ses idées! » Et la France, encore sous le charme, n'a vu que le cri d'une pensée généreuse dans ce qui n'était que le triste aveu d'une politique d'expédiens. N'applaudissions-nous pas, hélas! à une double faute? Il est, je le sais, plus facile de blâmer aujourd'hui qu'il ne l'était de gouverner il y a neuf mois. La France était au pouvoir d'un parti violent qui rêvait l'incendie de l'Europe. Il s'agissait tout à la fois pour M. de Lamartine, d'une part, de gagner la confiance de ce parti pour mieux le contenir : de là les encouragemens officiels donnés à la propagande révolutionnaire; d'autre part, de pallier, aux yeux des puissances, cette provocation en nous liant les mains pour la guerre : de là l'abandon spontané de toute idée de conquête. Mais ce qui justifie l'homme ne justifie pas le résultat. Les nécessités d'où est sorti ce compromis ont disparu; les nécessités qu'il a créées restent, et il y aurait imprudence à les méconnaître, aujourd'hui surtout qu'une nouvelle ère politique s'ouvre. Qu'avons-nous gagné d'abord à désarmer notre ambition? Rien, je le crains, si ce n'est le désarmement de notre influence. Les traités de 1815 nous donnaient, après 1830, par la chute du pouvoir qui les avait acceptés, une sorte de créance territoriale sur nos voisins : nous l'avons gratuitement déchirée. Rois et peuples tenaient les yeux fixés, ceux-ci avec un sentiment de reconnaissance ou d'espoir, ceux-là avec un sentiment de ménagement et de crainte, sur l'épée nue que nous consentions à ne pas abaisser sur l'Europe, et nous l'avons remise sans condition au fourreau. Les premiers nous savaient gré de ne pas exercer notre ambition précisément parce qu'elle était armée, et ils payaient notre désintéressement en concessions tant intérieures qu'extérieures; les seconds, selon qu'ils avaient à résister à l'absolutisme du dedans ou à l'oppression du dehors, s'appuyaient sans scrupule sur notre propagande, qui ne froissait plus désormais leur orgueil national, ou se retranchaient derrière nos droits, que nous pouvions revendiquer au premier coup de canon de la sainte-alliance; l'Europe, en un mot, ne pouvait faire un pas sans sentir le lien matériel et moral qui rattachait ses destinées à la pensée de la France, et ce lien, nous l'avons de gaieté de cœur rompu. Est-ce tout? En laissant l'Europe remanier et se partager à sa guise la carte politique de 1815, avons-nous du moins stipulé le maintien des garanties que nous offrait l'ancien classement des nationalités? Bien au contraire. L'Alle-

magne, dont le fractionnement était pour nous une sûreté, menaçait et menace encore de peser sur notre flanc oriental de tout le poids de ses quarante-cinq millions d'hommes, et nous avons encouragé l'unité allemande. A quel titre, d'ailleurs, aurions-nous protesté? Nous ne reconnaissions plus les traités de 1815. A quel titre aurions-nous réclamé une compensation au déplacement de l'ancien équilibre? Nous avions « désarmé notre ambition, » et on s'en serait souvenu, au besoin, pour nous. Restent nos idées. Elles ont fait, je l'avoue, bruyamment leur chemin à travers l'Europe; mais qu'avons-nous gagné jusqu'ici à semer la révolution? Une responsabilité sans profit et sans honneur, sinon sans péril. Avons-nous, par hasard, fortifié notre propagande en la dégageant de toute arrière-pensée de conquête ou d'intervention armée? J'en doute. Odieuse aux rois, parce qu'elle était gratuite, suspecte à leurs sujets, parce qu'ils ne pouvaient croire au désintéressement dans la violence, ridicule ou perfide aux yeux des nationalités opprimées, parce qu'elle était stérile, elle nous a fait d'irréconciliables ennemis, et pas un ami. Puisque nous renoncions, après février, à traiter amiablement avec les monarchies, il fallait être logique. Il fallait, de deux choses l'une, ou nous abstenir complétement, ce qui eût assuré la paix dans le présent sans nous engager dans l'avenir, ou bien joindre à la propagande le fait; désarmer nos idées en même temps que nous désarmions notre ambition, ou bien donner à l'idée armée l'appui de l'ambition armée. Le gouvernement provisoire était trop peu libre pour adopter le premier parti, trop faible pour recourir au second, je l'admets encore une fois; mais on voudra bien l'admettre en retour : une politique qui se noyait ainsi entre deux branches, et qui, par un enchaînement fatal de contresens, se trouvait à la fois conduite à faire à l'étranger des concessions et à nous brouiller avec lui, à nous interdire la guerre tout en nous enlevant la sécurité de la paix, à nous désarmer en nous entourant de haines, cette politique était une déchéance. La révolution de février se défiait, non sans motif, des rois; elle pouvait avoir intérêt à paralyser leur mauvais vouloir présumé en les occupant chez eux : soit; mais n'était-ce pas une raison de plus pour garder tous nos avantages? Les rois auraient songé peut-être à transiger avec nous, s'ils avaient cru voir, dans notre appel aux idées révolutionnaires, l'auxiliaire d'exigences territoriales : du moment, au contraire, où nous déclarions ne rien demander pour nous, nous n'étions plus, à leurs yeux, que des fauteurs systématiques de rébellion, rêvant le désordre pour le désordre. Nos gouvernans provisoires ne s'y seraient pas mieux pris, s'ils avaient entendu susciter un duel à mort entre les monarchies européennes et la république de février. Sur les peuples, l'effet de cette attitude mixte, où semblaient respirer à la fois la provocation et l'impuissance, la bravade et la peur, a été plus désastreux encore pour notre

sûreté et notre ascendant. Voyez la Belgique, notre alliée la plus immédiate : nous avons, d'une main, abdiqué tout droit sur elle pendant que, de l'autre, nous fomentions l'insurrection sur ses frontières; elle nous craint sans nous estimer. Voyez l'Allemagne : la révolution que nous lui avons lancée s'est traduite aussitôt par l'idée d'unité, et l'unité pour elle, c'est l'armement sur le Rhin, le *statu quo* à Posen, la conquête en Italie. Voyez enfin la Pologne et l'Italie : vaincues, elles nous reprocheront l'encouragement que nous leur avons donné; victorieuses, elles ne nous sauront aucun gré d'un succès qui ne nous aura pas coûté une cartouche (1). Ces idées que nous avons déchaînées sur l'Europe sans y imprimer le sceau de notre loyauté ou de notre puissance, la Belgique nous les rendra en défiance, l'Italie et la Pologne en mépris, la Russie et l'Allemagne peut-être en boulets. Jamais, en un mot, de plus tristes contradictions ne se seront trouvées accouplées. Nous pesons sur l'Europe entière et nous n'avons jamais été plus isolés. Nous avons la paix à tout prix, mais avec les charges et les dangers de la guerre. Notre situation, en somme, c'est 1792 sans conquêtes, mais non sans coalition. Cette idée de coalition prochaine était naguère très répandue de l'autre côté du détroit, et M. Guizot n'était pas le dernier à la partager. Une chose nous rassure : c'est que l'Europe est maintenant plus malade que nous. Les masses, si désordonnées ailleurs, ont d'instinct repoussé chez nous les passions qu'on leur soufflait d'en haut; nos partis modérés se reconstituent d'eux-mêmes; notre politique extérieure, en retombant dans les mains des anciennes majorités, perd de plus en plus ce double cachet d'impuissance et de colère qu'une minorité lui avait imprimé. Pendant que l'Europe parodie 93, nous tendons sensiblement à recommencer 1830 et à représenter comme autrefois, en face de l'absolutisme et de la démagogie, l'ordre sans violence au dedans, la paix sans faiblesse au dehors. Quand je vois de pareilles tendances se dégager spontanément et comme par inspiration de l'anarchie de février, il me semble que Dieu veut justifier encore le vieil adage gaulois et se montrer une fois de plus bon Français.

M. Guizot était lui-même assez rassuré sur notre situation intérieure proprement dite. D'après lui, la société française, ballottée pendant quatre mois à tous les vents, a retrouvé en juin son lest. Les insurgés de juin, en prenant pour point de mire la propriété et la famille, lui ont clairement indiqué où était son principe conservateur. Notre forme actuelle de gouvernement, avec sa chambre unique, se prête-t-elle suffisamment à la consolidation de ce principe? M. Guizot ne le croit pas;

(1) L'expérience est déjà faite en Italie. *L'Italia farà da se!* s'écriaient Piémontais, Florentins et Romains après leurs premiers succès. Le vent a tourné du côté de l'Autriche, et aujourd'hui les journaux italiens nous reprochent l'impuissance de Charles-Albert.

il voudrait cependant une dualité plus réelle que celle qui se réduirait, comme le proposait la minorité de la commission, à juxta-poser à la chambre populaire une sorte de conseil des anciens dérivant du même principe que celle-ci. Les deux chambres, pour ne pas s'absorber l'une l'autre, devraient, selon lui, émaner de sources différentes qui seraient, par exemple, pour l'une l'élection, pour l'autre l'hérédité, ou représenter tout au moins des intérêts entièrement distincts. L'ancien président du conseil rend justice aux tendances gouvernementales du suffrage universel; mais il ne l'accepterait que revu et corrigé. Pour que le suffrage universel soit éclairé, « il faut lui donner le temps, » et l'élection à deux degrés serait, d'après lui, le meilleur moyen d'amortir ce qu'il y a de trop primesautier, de trop irréfléchi dans les mouvemens de l'opinion populaire. M. Guizot a sur tout l'ensemble du nouveau régime des vues très détaillées qu'il déroulera un jour à la tribune, car il est décidé « à ne rentrer en France que si on l'y rappelle, » c'est-à-dire par la porte de l'élection. C'est, du reste, à la convocation de la seconde assemblée qu'il ajourne lui-même sa rentrée dans la politique. Aussi a-t-il refusé déjà plusieurs candidatures, et l'expression de ces refus n'avait rien de flatteur pour certains hommes d'état de de février. Combattre la politique extérieure du gouvernement eût été de sa part, il l'avouait, une inconséquence, car cette politique était au fond la sienne, quoique amoindrie et « gâtée; » mais, en la soutenant, il aurait dû aller s'asseoir à côté d'hommes dont l'incapacité le révolte, et il préférait attendre. — S'ils ne sont pas exempts d'ironie, les jugemens que porte M. Guizot sur les hommes et les choses de février ne sont d'ailleurs jamais empreints de malveillance systématique. La révolution n'a pas d'appréciateur plus impartial, sinon plus infaillible. Est-ce affectation chez lui? Je préférerais y voir la tendance instinctive d'un esprit généralisateur qui sait froidement déduire la théorie du fait, quel que soit le fait.

MM. Duchâtel et Dumon n'avaient pas la philosophie pratique de M. Guizot. Dans les premiers mois de leur séjour à Londres, l'un et l'autre supportaient l'exil avec une impatience égale, tout en appréciant la situation à des points de vue différens. M. Dumon, en voyant chaque jour la république s'éloigner des théories anarchiques de février, paraissait disposé à penser que la réaction dans les idées pourrait bien amener la régularité dans les choses. M. Duchâtel, tout en tenant compte des tendances organisatrices des esprits, voyait dans le nouveau régime, tant qu'il ne serait pas fortement modifié, des germes permanens de désorganisation. Il ne lui donnait pas trois mois pour percer à jour les combinaisons les plus fortes. Le gouvernement par les masses, l'agitation organisée, effraient la rectitude administrative de M. Duchâtel, qui trouvait même exagérée l'action donnée aux partis

par le régime de juillet. Un système où le pouvoir devait constamment se tenir l'arme au bras, et où les intérêts les plus fondamentaux de la politique dépendaient à chaque instant, dans la rue, d'un caprice des gardes nationales, et, dans les chambres, des calculs d'une opposition dont tous les efforts ne tendaient qu'à créer des embarras au ministère, ce système était déjà, d'après M. Duchâtel, dans des conditions anormales, et c'était là un sujet fréquent de dissidence entre l'ancien ministre de l'intérieur et son collègue des affaires étrangères. M. Guizot avait une foi profonde dans la discussion; M. Duchâtel n'y voyait qu'une nécessité fâcheuse. Le premier eût volontiers gouverné à la tribune; le second, bien qu'il n'eût pas personnellement à se plaindre de la tribune, s'irritait tout haut de cette tendance et la taxait de légèreté. M. Duchâtel croyait cependant, vers la fin de la monarchie, que les opinions constitutionnelles étaient assez disciplinées pour supporter l'épreuve d'un changement de règne. L'impopularité croissante qui, dans tous les degrés du système électoral, semblait frapper les partis extrêmes, lui inspirait à cet égard une confiance aveugle. De là ses répugnances pour une réforme qui eût pu déranger l'équilibre de la situation et placer le gouvernement, au moment même du danger, en face de l'inconnu. M. Duchâtel admet d'ailleurs tout le premier que le système électoral de 1830 avait le défaut de créer « une liste permanente de solliciteurs; » mais l'adjonction des capacités n'eût fait, selon lui, qu'agrandir le mal. M. Duchâtel eût préféré une réforme à la fois plus large et plus restrictive : plus d'autorité en haut par l'affaiblissement de l'initiative parlementaire, plus de liberté et moins de froissement en bas par le relâchement de la centralisation. M. Duchâtel s'est en effet épris de la décentralisation anglaise, et regrette vivement qu'elle ne soit pas entièrement praticable en France. En Angleterre, tous les travaux d'utilité publique se font, sans le concours de l'état, par des compagnies qui se remboursent au moyen de péages, ce qui serait doublement impossible en France dans la situation actuelle des fortunes et des mœurs. L'état est donc obligé chez nous de tout faire, et il aggrave sa responsabilité en ne faisant rien avec mesure. Parce que les gouvernemens antérieurs à 1830 avaient complétement négligé les voies de communication, le gouvernement de juillet s'est laissé entraîner à les créer toutes à la fois, et qu'est-il arrivé? Les centimes départementaux et communaux ont atteint presque partout le niveau du principal des contributions. La masse des contribuables, qui règle ses sympathies et ses antipathies politiques sur la quittance du percepteur, s'est prise au gouvernement d'un surcroît d'impôts qui provenait uniquement de l'impuissance des départemens, des communes et des particuliers, et dont elle n'appréciait pas immédiatement les compensations matérielles; la presse opposante a encou-

ragé cette déviation de l'esprit public, et, finalement, le gouvernement de 1830 a été puni du bien qu'il avait fait et du mal qu'il n'avait pas fait. M. Duchâtel attribue en partie à ces inévitables conséquences d'une centralisation excessive l'immense facilité avec laquelle s'est propagé dans les départemens le mouvement de février.

Parmi les naufragés politiques de 1848, le prince de Metternich est celui qui faisait à Londres la plus grande figure. Son hôtel d'Eaton-Square n'a pas cessé d'être, cet été, le pèlerinage à la mode pour tout ce que le *high life* britannique renferme de plus blasonné et de plus exclusif. Le prince ne donnait pas de fêtes. « Je n'ai que ma maison de voyage, » disait-il négligemment, et sa *maison de voyage* consiste, par parenthèse, en une véritable armée de valets. L'exil ressemble effectivement pour lui bien plus à un voyage qu'à une déchéance. On l'oublie un peu trop chez nous : en Angleterre, comme à Vienne, M. de Metternich reste l'homme d'état le plus influent et le plus consulté de la politique monarchique. Du fond de sa retraite, il dirige la cour d'Autriche, qui ne fait rien sans son aveu, conseille le czar, avec qui il entretient une correspondance suivie, pousse les tories par le duc de Wellington, et exerce même une assez grande influence sur les whigs par lord Palmerston, qui le voit fréquemment, sans toutefois afficher des rapports trop directs avec lui. M. de Metternich prend son rang en conséquence. Il ne rend pas les visites qu'on lui fait et ne se départ de ce rigorisme essentiellement germanique qu'à l'égard du duc de Wellington, son ami. La pairie anglaise ploie d'assez bonne grace son orgueil devant ces façons princières; la curiosité y aide d'ailleurs un peu. Chacun voudrait surprendre un mot, un aveu au sphinx de la diplomatie absolutiste, d'autant plus que le sphinx s'est fait quelque peu jaseur en vieillissant. M. de Metternich pose déjà volontiers pour la biographie ou l'histoire. Tout en gardant un immense rôle dans la politique active, il la juge presque avec le désintéressement d'un acteur retiré, et ne dédaigne même pas de livrer aux profanes le secret de la rampe. On lui demandait un jour comment il avait réussi à tenir constamment en échec les hommes d'état les plus habiles : « En disant toujours la vérité, » répondit-il. Le mot, s'il n'est pas flatteur pour la diplomatie, l'est peut-être un peu trop pour le vieux diplomate. Il n'y a, du reste, ici qu'une simple réserve à faire. M. de Metternich avait presque toujours le soin de dire la vérité; seulement il ne disait jamais toute la vérité, se ménageant ainsi à la fois les honneurs de la sincérité et les profits de la diplomatie. Ce système de restrictions mentales est celui dont il usait le plus volontiers à l'égard des chargés d'affaires de certains petits gouvernemens allemands dont il redoutait, dans les grandes complications européennes, l'humeur brouillonne, et qu'il ne voulait pas cependant s'aliéner en paraissant traiter en dehors d'eux.

Ce qui a servi le plus le prince de Metternich dans la carrière diplomatique, c'est la mémoire vraiment merveilleuse dont il est doué. Les propos les plus insignifians de l'homme qu'il veut pénétrer se gravent dans son esprit, s'y coordonnent, s'y complètent l'un l'autre, et jettent plus tard des lueurs inattendues sur les propos plus graves dont il a intérêt à bien apprécier la portée. Le prince a dans son cabinet d'énormes liasses de manuscrits couverts de cette écriture ferme, arrondie et espacée, qu'il a gardée jusque dans la vieillesse, et qui ne sont que la reproduction textuelle des nombreuses conversations dont il a pris note depuis quarante ans. Quelle mine inépuisable pour la biographie! Le plus volumineux de ces manuscrits est le récit d'une conférence de sept heures que le prince de Metternich eut à Paris avec Napoléon. Le prince raconte avec une satisfaction mal déguisée un des incidens de cette entrevue. La conversation, d'abord calme des deux parts, avait bientôt tourné, du côté de l'empereur, au ton d'une irritation croissante, et que l'impassibilité respectueuse, mais obstinée, du diplomate finit par exaspérer. Dans un accès de vivacité, Napoléon lance violemment à terre son chapeau, qui va s'arrêter aux pieds de M. de Metternich. Celui-ci y jette froidement les yeux et ne se baisse pas pour le ramasser. Il est évident, pour qui l'écoute, que le politique allemand est moins fier d'avoir fait plier la puissance napoléonienne que d'avoir refusé de plier lui-même devant la vanité d'un empereur.

On a souvent comparé M. de Talleyrand et M. de Metternich : ils se ressemblent par le bon mot, par certain tour d'esprit doucement moqueur de toute théorie prétentieuse et de tout sentiment ampoulé, à cette différence près que c'est surtout la saillie qui éclate dans les bons mots du premier et le bon sens dans ceux du second. Il n'y a, du reste, que peu ou point de rapports d'idées entre M. de Talleyrand et M. de Metternich. M. de Talleyrand était sceptique, et M. de Metternich est convaincu; où le premier ne voyait que les hommes et les choses, le second voit surtout les principes. Le diplomate français s'attelait volontiers au fait, quel qu'il fût, sauf à relayer ailleurs quand le fait était usé; le diplomate autrichien savait, au besoin, s'écarter pour laisser passer le fait, sûr qu'il était de retrouver tôt ou tard sa place. Les différences de milieu sont pour beaucoup dans cette différence de tactique. M. de Talleyrand a traversé trois régimes, dont chacun avait ses nécessités distinctes, tandis que M. de Metternich, protégé par l'immobilité proverbiale de l'Autriche contre tout déplacement intérieur, a pu représenter, quarante ans de suite, le même intérêt en face des vicissitudes politiques du continent. L'un dépendait de l'occasion, l'autre avait pour auxiliaire le temps. L'immense et brusque secousse qui a jeté M. de Metternich dans l'exil n'a pas altéré d'ailleurs son patient optimisme. « Quand le prin-

cipe est faux, dit-il, l'application est forcément absurde et impuissante; » et, comme il n'y a de vrai, selon lui, que le principe d'autorité, il dénie toute viabilité au mouvement révolutionnaire. Quand on lui objecte la loi du progrès, il sourit d'un air parfaitement incrédule. « Le progrès politique, dit-il, suit un cercle; plus il marche, plus il se rapproche du point de départ. » D'après M. de Metternich, par exemple, la république de février est destinée à reproduire, au milieu de l'universel rapetissement des hommes et des choses, le cycle de l'ancienne; 1848 n'est pour lui qu'un 1793 regardé par le gros bout de la lorgnette, et, comme il croit apercevoir un 1814 dans le lointain, il voyait venir volontiers le Bonaparte d'une révolution qui a déjà usé dans Lamartine son Mirabeau, dans Ledru-Rollin son Danton, dans Marrast son Péthion, et dans Proudhon son Babeuf. Le mouvement qui bouleverse la France et l'Europe n'est, selon le diplomate autrichien, qu'une oscillation inévitable et finale de la société, qui, un moment tenue en arrêt par le système constitutionnel, continue jusqu'au bout l'expérience révolutionnaire pour revenir de là, et définitivement cette fois, au dogme de l'autorité. Il arrive ici à M. de Metternich de deviner à son insu un pressentiment de De Maistre, dont il partage d'ailleurs complétement la théorie providentielle. De Maistre, dans des lettres encore inédites qu'il écrivait sous la restauration, revient fréquemment sur cette idée, que la première révolution n'avait châtié que les classes élevées, et qu'un nouveau bouleversement se chargerait tôt ou tard d'étendre le châtiment et la désillusion au peuple, pour qui tout avait été profit dans les bouleversemens antérieurs. Ne croirait-on pas lire juin dans cette étrange et sombre prophétie? M. de Metternich pense que l'expiation s'adresse cette fois aux rois aussi bien qu'aux peuples. Ceux-ci y perdront l'esprit de révolte, ceux-là l'esprit de faiblesse, car ils auront chèrement appris ce qu'il leur en coûte de transiger sur leurs droits. La papauté elle-même, disait-il bien avant qu'on pût prévoir l'ingratitude de la révolution de Rome, la papauté qui, un moment, a courbé la tête devant les avances hypocrites et moqueuses de l'esprit libéral, sortira forte et épurée, « peut-être par le martyre, » de cette épreuve suprême, et un jour viendra, croit M. de Metternich, où, sur les ruines éparses de la révolution européenne, la théocratie donnera de nouveau la main à la légitimité. Reste à savoir si la liberté ne s'avisera pas de mettre opposition au mariage.

L'absolutisme n'est pas seulement une foi pour M. de Metternich, c'est aussi, à ses yeux, le système de gouvernement le plus pratique, celui qui se prête le plus facilement aux variations de la société, avantage que n'ont pas, dit-il, les régimes à constitutions écrites, à formules préconçues. Un code *à priori* reflète forcément, selon lui, soit les réminiscences d'un autre temps ou d'un autre pays, soit les théories

passagères du moment, et, comme chaque nation a ses tendances propres, que le temps modifie, transforme ou déplace de jour en jour, ce code est fatalement destiné à se trouver tôt ou tard en désaccord avec les besoins du pays. Au lieu d'imposer des règles à l'avenir, M. de Metternich trouve plus rationnel et plus simple à la fois qu'on demande ces règles à l'avenir même, à la déduction naturelle des idées et des faits sociaux. Or, quel régime pourrait s'y prêter mieux que le despotisme, qu'aucun engagement ne lie, et qui peut, sans responsabilité comme sans entraves, changer chaque jour la loi? Ce raisonnement n'a qu'un défaut : c'est de présupposer que le monarque absolu ou son premier ministre auront toujours, et à point nommé, ce qui est l'essentiel, l'intelligence parfaite de la situation.

Cette religion de l'absolutisme que professe ouvertement M. de Metternich ne va pas d'ailleurs, chez lui, jusqu'à l'intolérance, jusqu'à l'excommunication des sectes politiques dissidentes. Pourvu que le principe d'autorité soit sauf, il admet, dans certaine mesure, le système représentatif. « N'est-il pas naturel, dit-il dans son langage imagé, que le malade parle pour dire où il souffre? » Seulement M. de Metternich aime les malades dociles. Des chambres ou des états à voix purement consultative constituent, à ses yeux, la meilleure des représentations. M. de Metternich n'avait, on le conçoit, qu'une foi médiocre dans notre régime parlementaire de 1830, auquel manquait le triple contre-poids de la légitimité, d'une aristocratie puissante et d'une religion de l'état. Nul cependant ne rendait plus volontiers que lui justice à l'attitude gouvernementale de la France et de son chef. Un écrivain nous a récemment montré ici même (1) le prince de Metternich suivant, avec une bienveillante attention, la marche d'une expérience dont l'avortement ne l'a point, à la vérité, étonné, mais dont le succès ne lui aurait pas trop déplu. Après l'auteur de cette curieuse et fidèle étude, je n'ai pas à défendre M. de Metternich contre le préjugé qui lui reproche une horreur puérile de la France, cette fournaise à révolutions. Aujourd'hui même, et c'est beaucoup dire, le vieux chancelier autrichien ne nous voit pas si en noir que cela. Selon lui, nous sommes au fond bien moins révolutionnaires que littéraires. Qu'un homme émette un paradoxe éloquent ou simplement bizarre, vite nous adoptons le paradoxe et l'homme : c'est le fanatisme de la lettre moulée qui nous a perdus. Paris a fait la révolution de février parce qu'il a plu à M. de Lamartine d'écrire son roman des *Girondins,* et l'insurrection de juin, parce que M. Louis Blanc s'est avisé de publier une médiocre brochure sur *l'Organisation du Travail,* « un de ces *essais,* dit le vieux diplomate, comme

(1) *De la Politique extérieure de la France depuis* 1830, par M. d'Haussonville (1er novembre 1848).

nous en avions tous fait un avant d'avoir appris à penser. » Supprimons la cause, supprimons la liberté de la presse, et, d'après M. de Metternich, l'effet disparaîtra.

M. de Metternich a la prétention de saisir plus d'une autre nuance de notre esprit national. On disait, après juin, devant lui, que la guerre était imminente de notre côté : « Moins que jamais, dit-il; la France est gouvernée par des généraux. » Et, en effet, ne visons-nous pas tous un peu au mérite de la spécialité qui ne nous appartient pas? Le pouvoir rend nos avocats trop belliqueux pour qu'en retour il ne rende pas nos généraux un peu pacifiques. M. de Metternich, disons-le, ne se bornait pas à ces appréciations pittoresques. Si le gouvernement français craignait, d'après lui, la guerre, c'est parce que la guerre eût livré Paris à la république rouge en le dégarnissant de soldats. M. de Metternich ne croit pas, du reste, que les commotions qui déplacent aujourd'hui les nationalités européennes puissent se terminer sans conflit général, conflit où la France sera, bon gré mal gré, enveloppée, et d'où elle ne sortira que par la restauration ou le partage... monarchique ou moscovite! C'est le mot de Napoléon retourné; ce n'est encore heureusement qu'un mot.

M. de Metternich ne croit à l'unité politique absolue ni pour l'Italie, ni pour l'Allemagne. D'après lui, la centralisation est incompatible avec les mœurs, les habitudes séculaires des populations italiennes. Leur patriotisme est limité dans les bornes de la cité, ou tout au plus de la province. Les rivalités qui divisent les villes de la péninsule peuvent momentanément se taire devant un sentiment commun de haine contre l'étranger, mais renaîtraient plus violentes que jamais le jour où il s'agirait de régulariser et de consolider cette unité factice née de l'état de guerre, car chaque ville, chaque état, revendiqueraient la suprématie. M. de Metternich voit dans les intérêts matériels un obstacle non moins grave à l'unité italienne. La similitude presque absolue des produits n'admet que peu ou point d'échanges entre les différentes parties de la péninsule. L'activité commerciale de l'Italie est toute à l'extérieur, c'est-à-dire dans les ports de mer, et, de ce côté, l'unité susciterait, d'après M. de Metternich, des antagonismes formidables. Plusieurs ports italiens ne doivent leur commerce qu'au fractionnement territorial qui assigne à chacun d'eux un centre de production et de consommation distinct. Le jour où l'Italie ne formerait qu'un seul état, Gênes, Ancône et Naples écraseraient bien vite Livourne, Venise et Civita-Vecchia. La seule sorte d'unité à laquelle l'Italie puisse , selon lui, viser, consisterait en une république fédérative qui laisserait à chaque état son individualité, et qui, dans aucun cas, ne saurait soustraire la péninsule au protectorat étranger. C'est là qu'est toujours le point essentiel pour M. de Metternich. Par sa configuration géographi-

que, qui lui donne d'immenses frontières et nulle profondeur, la péninsule, dit-il, est trop vulnérable pour prétendre, en cas de guerre européenne, à la neutralité; l'Autriche a donc le droit de s'assurer d'une barrière que des puissance tierces pourraient tôt ou tard tourner contre elle. Cette barrière, cette frontière naturelle, c'est la ligne de l'Adige avec ses deux points d'appui, Vérone et Legnago; mais la ligne de l'Adige elle-même serait insuffisante, si elle n'était protégée par la ligne du Mincio, qui a pour base naturelle Peschiera et Mantoue, et dont Venise est le prolongement non moins naturel. Donc, avec Vérone et Legnago, l'Autriche ne peut se dispenser d'occuper Venise, Peschiera et Mantoue. L'Autriche et M. de Metternich consentent à arrêter là leurs déductions stratégiques; mais c'est par pure complaisance, on l'avouera. A ce compte, rien n'empêcherait la France de revendiquer le versant espagnol des Pyrénées, comme le complément naturel de sa frontière méridionale, sauf à demander aussitôt après la ligne de l'Èbre pour appuyer ses nouvelles possessions.

Pour l'Allemagne comme pour l'Italie, M. de Metternich ne voit pas d'unité possible en dehors d'une simple confédération d'états, soit monarchique, soit républicaine. La création du pouvoir central de Francfort, dont les idéologues d'outre-Rhin ont fait la pierre angulaire du futur empire allemand, a toujours soulevé, chez le vieux diplomate, une incrédulité railleuse. De deux choses l'une, selon M. de Metternich : ou le pouvoir central respectera la prérogative des trente-huit souverainetés de l'ancienne confédération germanique, et alors il cessera d'être central et souverain pour devenir une superfétation ridicule, un trente-neuvième pouvoir dans la confédération; ou bien il essaiera de confisquer et d'absorber ces souverainetés, et alors cette tentative d'unité n'aura abouti qu'à la guerre civile. Les prétentions du *Vor-Parlement* à la souveraineté absolue ont déjà suscité un conflit grave entre cette assemblée et le gouvernement hanovrien. Le gouvernement prussien s'est prononcé non moins formellement contre ces prétentions en déclarant que, s'il adhérait à l'élection de l'archiduc Jean, sans avoir été préalablement consulté, c'était en considération de l'urgence et sous la condition qu'on ne se prévaudrait pas dans la suite de ce précédent tout exceptionnel. Les peuples ne seraient pas de meilleure composition que les gouvernemens. Les nombreuses capitales de l'ancienne confédération se résigneraient difficilement à descendre au rang de simples chefs-lieux de province; Munich, Berlin, Vienne, n'accepteront jamais la suprématie de Francfort. Si cette lutte reste encore à l'état de symptôme, si le pouvoir central fonctionne sans trop de difficulté, cela tient au caractère exceptionnel des circonstances. L'Allemagne, après février, croyait à la guerre : princes et peuples ont fait trêve d'un tacite accord à leurs susceptibilités pour se

grouper autour de ce vague symbole et guetter, l'arme au bras, l'instant où la révolution française essaierait de franchir le Rhin ou le Pô. Il ne faut pas se dissimuler que cette idée de résistance et d'expansion extérieures est la seule qui jusqu'ici ait surgi bien distincte de l'unitarisme allemand, et M. de Metternich n'épargne pas à ce sujet les railleries à nos républicains de la veille. Que de déceptions, en effet, depuis février! A peine au pouvoir, nos radicaux embouchaient la trompette héroïque pour sonner le jugement dernier des rois. Le cri d'unité qui venait de s'élever de toutes les parties de l'Allemagne n'était, disaient-ils, que l'écho sympathique des proclamations de l'Hôtel-de-Ville. Les ossemens épars du vieux cadavre germanique se rapprochaient et s'animaient au souffle de la France pour se régénérer dans l'incarnation définitive de la vie républicaine. A peine assemblé, le parlement de Francfort allait imprimer la dernière secousse aux trônes germaniques, substituer à l'alliance des rois l'alliance des peuples, et concourir, sous le « rayonnement pacifique » de M. de Lamartine, à l'affranchissement de la Pologne et de l'Italie. Il s'est réuni, ce parlement : qu'a-t-il fait pour l'idée démocratique? qu'a-t-il fait pour les nationalités opprimées? qu'a-t-il fait pour l'alliance française? Rien pour elles, tout contre elles. A son début, le parlement de Francfort s'est placé sous l'égide monarchique. Il a repoussé la combinaison républicaine d'un directoire fédéral pour centraliser ses pouvoirs entre les mains d'un prince, et ce prince était un archiduc d'Autriche, le substitut même de l'empereur, c'est-à-dire le représentant officiel de la politique qui symbolise en Allemagne la haine de la France révolutionnaire, l'asservissement de la Pologne et de l'Italie. En Bohême, à Posen, il a applaudi aux sanglans succès de l'élément germanique sur l'élément slave. En Italie, il a offert éventuellement à l'Autriche l'appui armé de la confédération, revendiqué pour l'Allemagne le versant italien des Alpes et Venise, et mis implicitement pour condition à tout désistement sur ce point la rentrée de la Hollande, de la Suisse allemande, de l'*Alsace*, de la *Lorraine*, dans la « grande unité germanique (1). » En tout et partout enfin, la révolution allemande s'est constituée le procureur fondé de l'ancienne diplomatie absolutiste, et la France peut déjà voir, aux lueurs obscurcies du « rayonnement pacifique, » la confédération mettre sur pied neuf cent mille soldats. Cette hostilité de l'unitarisme allemand vis-à-vis de la France

(1) Rapport du comité international du parlement de Francfort, séance du 12 août 1848. Dans la même séance, le comité international, présentant son rapport sur les affaires d'Italie, concluait qu'aucune agression contre des territoires appartenant à la confédération germanique ne devait être tolérée, et qu'il faudrait venir au secours de l'Autriche aussitôt que cette puissance en aurait besoin. L'assemblée abandonnait, séance tenante, à l'archiduc Jean le soin de prendre une décision à cet égard.

n'est-elle qu'accidentelle? Faut-il n'y voir qu'un souvenir irréfléchi des défiances léguées par notre première révolution, défiances si ridiculement autorisées par cette étrange politique qui, à l'issue de février et tout en proclamant le respect des nationalités, expédiait des professeurs de barricades à Berlin et à Londres, des bandes armées en Belgique et en Savoie? Nous voudrions le croire. Malheureusement, les tendances anti-françaises des Allemands ont toujours coïncidé chez eux avec l'idée d'unité nationale, même dans les manifestations les plus pacifiques de cette idée, et comme si elles en étaient partie intégrante. Oublie-t-on la tactique dont usait, à l'apogée même de la dernière période de paix, le Zollverein pour s'annexer la Belgique? Oublie-t-on cette propagande teuto-flamande naguère si active, ces efforts quotidiens de la Prusse pour ameuter les réminiscences germaniques du peuple belge contre l'alliance française?

M. de Metternich n'est pas le dernier à se féliciter de cette attitude des Allemands, qui réalise, dit-on, sans responsabilité aucune pour lui, une de ses récentes conceptions politiques. Il paraît constant qu'en apprenant la révolution de février, dont il ne pouvait pas prévoir les retours pacifiques, M. de Metternich s'était à peu près décidé à faire la part du feu aux dépens de l'Allemagne rhénane, que ses velléités révolutionnaires recommandaient peu aux sympathies du vieux diplomate. L'Autriche nous eût laissé reprendre sans intervenir notre frontière du Rhin, à la condition pour nous de ne pas pousser trop loin nos exigences dans la question d'Italie. Le gouvernement autrichien serait ainsi parvenu à assurer ses possessions italiennes, à tenir en échec le libéralisme germanique, placé dès-lors entre deux feux, et à se faire des rancunes nationales de l'Allemagne un rempart contre la contagion du radicalisme français. Ce rempart s'est élevé de lui-même, et le concours donné par le reste des Allemands à l'Autriche est, pour ses possessions italiennes, une garantie bien autrement sûre que les éventualités douteuses d'un nouveau traité de Campo-Formio. L'Autriche n'a obtenu, il est vrai, ce concours qu'en entrant dans l'orbite révolutionnaire de l'Allemagne, ce qui ne laisse pas de déranger les calculs de M. de Metternich; mais il n'a jamais cru à la durée de la révolution viennoise. « Vienne, dit-il, ne saurait avoir la prétention d'être un centre national comme Londres et Paris. L'empire d'Autriche n'étant qu'une agrégation de nationalités hétérogènes, qui n'ont pour lien commun que la personne de l'empereur, la capitale est partout où il plaira à l'empereur de résider, et les bons bourgeois de Vienne voudront racheter tôt ou tard, par leur soumission, les avantages qu'ils ont perdus par l'éloignement de la cour. » Le jeu a bien ses dangers pour la cour; mais la faveur qui s'attache à tout changement de règne aidera à la réconciliation. Le nouvel empereur d'Autriche aurait d'ailleurs,

au besoin, un puissant auxiliaire dans la popularité libérale de l'archiduc Jean, qui, trop loyal pour recommencer Philippe-Égalité, peut servir long-temps de trait d'union entre la révolution et le trône. Telle est sans doute aussi l'opinion de M. de Metternich. Personne n'a vu avec plus de satisfaction que lui le vote qui a placé son ennemi intime à la tête de la révolution allemande. « C'est un enfant inoffensif! » disait-il en apprenant l'élection de l'archiduc, et l'enfant sexagénaire passe à Londres pour accepter assez volontiers les inspirations qui lui viennent de Brighton, nouvelle résidence de M. de Metternich.

L'absolutisme a, chez nos voisins d'outre-Manche, deux autres représentans : le duc de Brunswick et le comte de Montemolin. Le premier fatigue chaque année de ses excentricités et de ses confidences tous les échos judiciaires de Londres, ce qui me dispense d'en parler. Le rôle du second est celui que, d'après le philosophe ancien, devrait envier toute honnête femme : on ne parle pas de lui. Les salons de la haute aristocratie s'ouvrent avec empressement, mais sans déférence d'aucune espèce, devant le jeune prétendant espagnol. Tories et whigs trouvent dans l'Espagne constitutionnelle de quoi défrayer leurs sympathies politiques respectives et leurs visées communes d'influence, ce qui donne, à leurs yeux, au comte de Montemolin un tort immense, l'inutilité. Il n'a tenu cependant qu'à l'héritier de don Carlos de sortir de cet isolement, et de devenir un gage de réconciliation entre la cour d'Espagne et le ministère whig. Le fait que je vais citer était connu de tout le monde politique de Londres, excepté peut-être les diplomates de M. de Lamartine. C'était vers le mois de juin. La révolution de février venait d'anéantir à Madrid les espérances fondées sur les mariages espagnols. Le duc de Montpensier, en cessant de représenter l'alliance franco-espagnole, personnifiait toujours la rupture des cabinets de Londres et de Madrid; il n'était plus désormais, aux yeux du général Narvaez, qu'un embarras sans compensation. Isolé, menacé même du côté de la France, dont les *barbésiens*, les *blanquistes* et les *voraces* dirigeaient encore plus ou moins la politique extérieure; non moins isolé et menacé du côté de l'Angleterre, qui avait sur le cœur le renvoi récent de M. Bulwer, le gouvernement espagnol crut prudent, pour ne pas être pris entre deux feux, de reconquérir les bonnes graces de celle-ci en lui sacrifiant le prince français. Pour cela, il suffisait de transmettre les droits présomptifs du duc de Montpensier à un autre prince, et le comte de Montemolin, qui pouvait apporter un appoint assez important au parti conservateur espagnol, était naturellement désigné au choix du cabinet de Madrid. Les deux généraux carlistes Batanero et Polo et M. Fernando de la Hoz, rédacteur du journal carliste de Madrid, *la Esperanza*, se rendirent auprès du comte de Montemolin pour lui offrir, de la part du général Narvaez, de le recon-

naître pour héritier de la couronne, s'il consentait à reconnaître à son tour la reine Isabelle. Lord Palmerston, Anglais avant d'être whig, se prêtait à l'arrangement. L'*Esperanza* et l'*Heraldo* échangeaient déjà des avances significatives; la feuille carliste prêchait la réconciliation de toutes les opinions modérées, et la feuille ministérielle insinuait de son côté que le comte de Montemolin comprenait tout le premier les nécessités libérales de l'époque (1). Tout, au dedans comme au dehors, poussait au succès de cette combinaison, qui échoua devant le refus formel du comte de Montemolin. Dégagés par ce refus de leur responsabilité vis-à-vis du général Narvaez, les trois envoyés notifièrent aussitôt au jeune prétendant que 8,000 hommes étaient enrôlés et prêts à entrer en campagne pour son compte. J'ignore si l'offre fut acceptée; mais c'est de l'abandon de ces tentatives d'arrangement que date la réapparition des bandes carlistes. Vers la même époque, le comte de Montemolin essaya, mais sans succès, d'emprunter une somme assez considérable à un joaillier de la cité, en offrant pour gage ses diamans. On n'accorde pas au comte de Montemolin une grande portée d'esprit; mais sa position n'est-elle pas pour beaucoup dans ces tendances de l'opinion à son égard? Le rôle de prétendant est fait pour écraser même une intelligence au-dessus du médiocre. S'il n'y a chez lui rien d'entraînant, le jeune prince laisse du moins à ceux qui le connaissent une impression bienveillante, le souvenir d'un caractère doux qui flotte entre l'indifférence et la réserve, mais qui n'exclut pas, comme on l'a vu, certaine ténacité, cette force des esprits timides.

Il est un nom qui naguère avait sa place dans cette liste de proscrits : la main du suffrage universel vient de l'en rayer. Quels souvenirs trouverais-je d'ailleurs à recueillir ici? Pour nos voisins comme pour nous, ce nom n'a eu aucune signification politique sérieuse jusqu'au jour où près de six millions d'électeurs sont venus le jeter à l'Europe comme une énigme, à la France comme un gage d'ordre et d'unité. Le prince Louis ne vivait pas cependant en Angleterre entièrement inaperçu : la bourgeoisie de Londres honorait volontiers en lui le neveu d'un homme que la candide impartialité des riverains de la Tamise admire presque à l'égal du duc de Wellington; l'aristocratie l'acceptait, de son côté, comme un gentleman de bon goût et très convenablement stylé aux mœurs anglaises (*british manners*), point capital dans le pays. On comprend difficilement, par exemple, de l'autre côté du détroit, que le bâton de constable que vous savez ait pu fournir matière à épigramme : un duc et pair allant, comme chez nous, monter sa garde, un fusil de munition à l'épaule, voilà ce qui offusquerait singulièrement en revanche le décorum britannique. Le

(1) *Heraldo* du 17 mai.

prince Louis avait une autre recommandation auprès de la société anglaise : une générosité toute napoléonienne qui l'a ruiné. Il a payé deux ou trois fois, et sans compter, les dettes de son parti. Son parti s'est étrangement accru depuis lors, et je ne crois pas qu'aucune opinion, quels que soient sa date et son drapeau, ait à s'en plaindre. Le suffrage universel, qui est allé chercher dans l'exil le plus isolé des princes proscrits, peut nous ménager, et sans sortir de la légalité, bien d'autres surprises. Le prince Louis est, du reste, le seul homme que son élévation subite n'ait pas étonné. Il n'a pas douté un seul instant de ce retour de fortune, et sa foi presque superstitieuse dans l'avenir pallie ce qu'il y a d'excentrique au premier abord dans les deux tentatives de Strasbourg et de Boulogne. Ce fatalisme confiant le rendait assez peu docile à tout conseil qui ne répondait pas entièrement à sa pensée. Il n'a jamais accepté un plan qu'après l'avoir modifié pour le faire sien, et c'est à ces goûts d'initiative personnelle que ses amis croient devoir attribuer en partie ses deux échecs d'autrefois. Huit ans de captivité ont amorti la fougue un peu juvénile du prince Louis; mais son humeur indépendante et primesautière a survécu. « J'appelle à moi tous les avis, disait-il dernièrement; mais je fais ce que je dois et même ce que je veux. » L'oncle ne désavouerait pas le neveu pour ce mot-là.

Si les extrêmes se touchent quelque part, c'est à coup sûr dans mon sujet. D'un nom dont on a fait l'expression d'une pensée d'ordre, passons à d'autres noms devenus synonymes d'anarchie.

L'émigration socialiste de juin n'a jeté en Angleterre que deux de ses notabilités : MM. Caussidière et Louis Blanc. M. Caussidière a vécu à Londres on ne peut plus ignoré jusqu'au moment où il a redonné signe de vie par la publication de ses mémoires. Je doute même que cet appel à l'attention publique qui l'oublait l'ait beaucoup servi. La pittoresque vulgarité de l'ex-préfet de police n'a rien gagné à se parer des manchettes du style, et quel style! Les orties et les ronces de cette éloquence de club en faisaient tout le piquant; la main perfidement amie qui les a élaguées n'a réussi qu'à mettre à nu la fade pauvreté de ce lent verbiage. Pourquoi M. Caussidière n'est-il pas resté dans la pénombre où l'avait placé l'engouement semi-craintif, semi-railleur, des électeurs d'avril et de juin? Nous l'aimions presque ainsi : il y avait dans le sentiment de l'opinion à son égard quelque chose de cette curiosité irritable qui nous fait jouer avec un loup apprivoisé. Et voyez la maladresse! non content de se transformer à nos yeux, M. Caussidière ne veut pas même nous laisser l'illusion de son passé. Nous étions disposés à croire, par exemple, que le 25 février M. Caussidière, avec sa taille de cinq pieds huit pouces, son grand sabre, sa brune crinière poudreuse et hérissée et ses façons d'Hercule en colère, était quelque peu

épouvantable; mais, du moment où M. Caussidière nous le dit, nous rions tout les premiers de notre peur. Évidemment, la pose qui nous effrayait avait été étudiée en face d'un miroir de poche, derrière la barricade du coin. Ce prestige de mélodrame évanoui, que reste-t-il? Un modeste bourgeois qui vise à faire de la prose. Le prévôt Marcel disparaît dans la houppelande aurore de ce bon M. Jourdain.

L'exil aura mieux servi M. Louis Blanc que M. Caussidière. Le microscopique Annibal a eu, au-delà du détroit, un jour de succès fou: c'est lorsque, tout frais débarqué du railway de Douvres, il supplia, par une lettre insérée au *Times*, les cockneys de Londres de lui épargner leurs ovations. La sombre Angleterre dépensa ce jour-là en l'honneur de l'homme au tabouret toute la gaieté qu'elle économisait depuis le roi Harold. Le Saxon pur sang admettrait peut-être à la dernière extrémité qu'un mendiant irlandais est un homme, et que dix Français sont de force à battre un Anglais; mais il ne se résignera jamais à comprendre que des échappés du Luxembourg méritent autre chose qu'un cabanon de choix à Bedlam. Communiste, lui! qui fait du moi son culte, de l'argent sa *respectabilité*, de l'isolement son ambition suprême! lui qui, au sein même des villes, ne croit pas sa personnalité à l'abri, s'il ne la retranche derrière les fossés et les grilles d'une maisonnette juste assez grande pour lui seul! lui enfin qui pousse le fanatisme du *chez soi* jusque dans ses tavernes, où des stalles de bois défendent scrupuleusement le consommateur contre le rayon visuel du consommateur son voisin! M. Louis Blanc n'avait même pas le mérite de se présenter en Angleterre avec le passeport de l'excentricité. Le socialisme, que nos républicains rouges croyaient avoir renouvelé des Grecs, n'est en effet qu'une banalité anglaise, une banalité vieille de trente ans, et qui a déjà eu son faubourg Saint-Antoine à Birmingham, son Luxembourg et son 15 mai à Londres, son juin à Peterloo. Bien avant que M. Proudhon eût défini la propriété à sa manière, c'était un lieu commun chartiste que d'attaquer « la légitimité de la dette publique, *le monopole de la force mécanique, du sol et des moyens de transport.* » Bien avant le serment de M. Louis Blanc, un orateur chartiste avait appelé sur la bourgeoisie anglaise le châtiment de Sodome et de Gomorrhe (1), » tandis qu'un autre, M. Bronterre O'Brien, engageait les ouvriers à « se venger *nationalement* sur la *vie* et sur les *propriétés* des hommes des classes supérieures et moyennes. » M. Louis Blanc n'était donc pas seulement antipathique ici, il était usé. La menue monnaie de l'émigration socialiste de juin paraissait plus dépaysée encore. Nos jeunes aventuriers des barricades désespéraient visiblement, au bout d'une semaine, d'un peuple pour qui le bâton du constable est encore une croyance. Ils s'en

(1) A Manchester, dans l'un des *meetings* qui précédèrent le *mois sacré*.

consolent en scandalisant le candide *policeman* qui les surveille par la suspecte abondance de leurs barbes, excroissance éminemment contraire à la *respectabilité*.

Passons sur ces étranges *fantaisistes*. Et au fond, pourquoi leur en vouloir? N'ont-ils pas rempli, au sein de l'effroyable chaos que février avait fait, une sorte de mission régulatrice et providentielle? A cette société découragée ou blasée, qui s'attelait les yeux fermés, le cœur inerte, aux plus folles expériences, ils ont apporté l'initiative soudaine de la peur. Le mobile aurait pu être plus élevé, j'en conviens; mais le résultat est bon en somme. N'est-ce pas cette réaction de la peur qui a fait surgir du fractionnement universel une majorité? La nouvelle organisation des partis n'a rien de bien rassurant au premier aspect : de la guerre des opinions, qui, depuis 1830, semblait seule destinée à se partager le pays, nous sommes brusquement retombés dans la guerre des classes. Eh bien! faut-il s'en effrayer? Ces classes qui frémissent encore des sanglantes émotions de la rue sont peut-être plus près de s'entendre qu'elles ne le croient. Les deux armées ont beau rester en présence, le malentendu qui les poussait naguère au combat est bien près de disparaître. Parcourez les groupes d'ouvriers qui stationnent sur nos places, et, à travers les sombres éclairs de haine qui semblent jaillir sous leurs pas des pavés encore mal assis, vous surprendrez un grand fonds de modération. Quatre mois de socialisme, neuf mois d'isolement, ont singulièrement mûri l'esprit des masses. La classe ouvrière commence à comprendre, et toute curiosité un peu bienveillante peut déjà lui en arracher l'aveu, que le droit au travail ne donne pas le travail, et que l'égalité sans la liberté a pour niveau forcé la *misère*. Que deviennent ici les chimères du Luxembourg? Quand le peuple en est de lui-même arrivé là, il est bien près de redemander à l'accord intelligent des intérêts ce qu'il avait imprudemment cherché dans leur antagonisme. Pour rapprocher les deux classes, pour dégager des rêves violens du socialisme le fait réparateur de la solidarité, que manque-t-il désormais? Un médiateur.

M. Louis Blanc et ses adeptes auront en somme réussi à guérir la société malade, comme ils en avaient la prétention; mais ils l'auront guérie homœopathiquement. Le socialisme a mieux servi en cent vingt jours, par ses violences, la cause de l'ordre que n'aurait pu le faire en un siècle l'ascendant modérateur des autres écoles vaincues. Le sol est maintenant déblayé, pour celles-ci, de l'immense malentendu qui avait entravé leurs pas et déterminé leur chûte; l'avenir leur appartient cette fois tout entier, et les hommes qui les représentent aujourd'hui dans l'émigration en ont eu tout les premiers conscience. La déception n'a pas un seul instant engendré chez eux le doute. Devant les étranges contresens de l'idée libérale comme devant la déification de l'anarchie,

aucun d'eux n'a senti faiblir sa foi politique, — foi dans le principe de liberté chez Louis-Philippe et M. Guizot, — foi dans le principe d'autorité chez M. de Metternich. L'histoire pourra dire d'eux comme de la première émigration, — mais ce ne sera plus un blâme, — qu'ils n'ont rien oublié et rien appris. C'est la société qui, en leur absence, aura beaucoup appris et oublié. En restant stationnaires, leurs idées sont redevenues actuelles; l'esprit public n'aura marché un instant sans eux que pour revenir, par un brusque détour, à côté d'eux. *Autorité, liberté,* n'est-ce pas là, en effet, le double cri qui s'échappe déjà de toutes les poitrines? Quelles seront les conditions définitives de l'accord de ces deux tendances? L'avenir seul le sait; mais cet accord est inévitable, tout y tend. L'excès aura produit aujourd'hui comme toujours sa réaction naturelle. Chez nous et ailleurs, le parti révolutionnaire a tant fait à la fois contre l'idée de liberté et l'idée d'autorité, que ces deux dogmes, trop long-temps réputés incompatibles, sont désormais inséparables dans le vœu européen. La situation est à l'école politique qui saura mieux les grouper. L'insuccès des deux dernières expériences constitutionnelles ne saurait être un argument contre cette fusion de principes. La branche aînée et la branche cadette sont tombées, non pas pour les avoir accouplés, mais bien parce que l'une leur avait fait des parts trop inégales, et parce que l'autre avait cru ne pouvoir les concilier qu'en les amoindrissant. A l'heure du danger, Charles X n'a pu s'appuyer que sur l'autorité seule. Le gouvernement de juillet, moins heureux encore, n'a trouvé son point d'appui ni dans l'autorité ni dans la liberté, car, sous l'empire des préjugés contradictoires qui l'avaient entouré à sa naissance, il s'était trouvé conduit à les affaiblir toutes deux. Ces préjugés se sont heureusement évanouis. Nul pouvoir honnête ne saurait désormais se défier de la liberté; elle a fait ses preuves par le suffrage universel, qui, à travers les fautes et les contradictions d'un premier essai, a montré des instincts essentiellement modérateurs. Nul parti honnête n'oserait non plus récuser l'autorité, car l'ascendant du droit, et l'expérience parle encore ici, est, en résumé, plus tolérable que la capricieuse tyrannie de la foule. Les deux principes sont réconciliés dans les opinions, ils ne peuvent tarder à l'être dans les faits. Sous quelle forme? Peu importe. Dans le passé comme dans le présent, dans la forme républicaine comme dans la forme monarchique, les systèmes politiques les plus résistans sont ceux qui ont simultanément accepté ces deux forces: voilà l'essentiel. Si la république romaine dans l'antiquité, la monarchie anglaise de nos jours, ont si vigoureusement tenu tête, l'une à la loi agraire, l'autre au chartisme, c'est que leur constitution avait tout à la fois pour base la liberté, pour sommet l'autorité.

GUSTAVE D'ALAUX.

LA NUBIE.

IBSAMBOUL. — LA SECONDE CATARACTE.

Nous avons dépassé l'Égypte (1), l'île de Philœ fuit derrière nous. Le Nil est tortueux et resserré, ses bords ont bien un air de Nubie. Des montagnes noires percent des plaines de sable. Une poussière d'un jaune doré est disposée autour de ces rochers comme les champs de neige autour des cimes aiguës des Alpes; mais ici les champs de neige sont des champs de feu. Par leur teinte et leur chaleur, ils rappellent la Solfatare de Naples. Les villages nubiens sont presque imperceptibles. Quelques rares palmiers les désignent à peine à l'attention du voyageur; on a un vif sentiment du désert, de l'inhabité. Sur les sommets, pas un brin de mousse ou de lichen; la vie n'est pas si complétement absente des hauteurs les plus solitaires des Alpes. Là, quelque végétation arrive, un papillon ou un oiseau s'égare sur l'aile des vents. Ici, rien de pareil; l'aile des vents ne porte que la mort; il n'y a de vivant que la lumière.

(1) Voyez dans les livraisons des 1er août, 1er septembre, 15 novembre 1846, 1er mars, 1er mai, 15 juillet, 15 décembre 1847 et 1er avril 1848, la partie du voyage relative à l'Égypte.

Déboud.

A Déboud est un petit temple de l'époque des Ptolémées et auquel on a travaillé sous Auguste et Tibère. Nous retrouvons et nous retrouverons encore plus d'une fois cette alliance, qu'on n'eût pas soupçonnée avant Champollion et qui frappe encore plus en Nubie qu'en Égypte, entre l'architecture des Pharaons et les souvenirs de l'histoire romaine.

Ce n'est pas là tout l'enseignement des hiéroglyphes à Déboud : non-seulement ils nous montrent, comme ailleurs, des noms connus de l'histoire, mais à cet intérêt, auquel nous sommes accoutumés, s'en joint un plus nouveau. La lecture des hiéroglyphes nous révèle l'existence d'un roi dont l'histoire n'a pas conservé la mémoire. Il s'appelait Atharramon, et vivait probablement sous les premiers Ptolémées. Ce nom n'avait jamais été écrit avec d'autres caractères que les caractères hiéroglyphiques avant d'être écrit en caractères français dans la correspondance de Champollion.

En revenant du temple, nous avons contemplé un tableau vraiment nubien. Un petit garçon noir et nu sautait en frappant de sa lance son bouclier de peau d'hippopotame, un autre en brandissant un long glaive; un vieux Nubien, à mine d'anthropophage de la mer du Sud, les regardait bondir; quelques jeunes filles battaient des mains avec une gaieté sauvage. La couleur locale et l'étrangeté des costumes ne manquaient pas à la scène. Le vêtement des jeunes Nubiennes avait juste trois doigts de hauteur; ce vêtement est un collier; mais si les modes de Nubie diffèrent autant des modes parisiennes, il est des susceptibilités féminines qui sont les mêmes en tout pays. Une de ces dames court-vêtues s'est indignée de ce qu'un de nos matelots l'a appelée, selon l'usage égyptien, *ma mère*.

A peine avions-nous repris notre navigation sur le Nil, que nous avons vu le rivage se couvrir de femmes qui couraient çà et là en poussant des cris et comme éperdues. On nous dit qu'un crocodile vient d'enlever un enfant, hélas! peut-être un de ces petits nubiens qui, tout à l'heure, sautaient si gaiement sur le rivage.

La Nubie me semble à la fois plus sombre et plus riante que l'Égypte. Ce qui est cultivé est très vert. La zone de culture qui s'étend des deux côtés du Nil se resserre extrêmement : au-delà, le désert s'étend d'un côté jusqu'à l'Indus, de l'autre jusqu'au Sahara; mais cette zone, si étroite, est admirablement féconde. Sur les terrains que le Nil vient d'abandonner, l'orge est encore verte; celle qu'on a semée sur les pentes que le fleuve a quittées depuis plus long-temps jaunit déjà; un peu plus haut, l'orge est mûre; tandis qu'on sème, on recueille.

Nos Arabes chantent en réjouissance de la guérison de M. Durand, qui a été malade. L'un d'eux récite une mélopée, les autres répètent

salam, salam (santé). Voilà le chœur de la tragédie antique; il est bien dans la nature.

Aujourd'hui, 3 février, le thermomètre marque, à l'ombre, 30 degrés centigrades. Le ciel est blanc au lieu d'être rouge comme en Égypte. La chaleur est étouffante, nous allons tâcher de dormir au coassement des grenouilles et au sifflement des serpens.

Gartach.

Nous avons erré dans les carrières de Gartach; elles sont curieuses par la quantité d'inscriptions grecques tracées sur les parois des rochers. Les noms propres qui figurent dans ces inscriptions sont ou grecs, ou latins, ou évidemment égyptiens d'origine. Quelques-uns de ceux-ci sont rares et insolites, comme Pamechemis, Petetais, Petermonthos. La plupart de ces inscriptions renferment un *hommage* rendu à une divinité par un personnage accompagné de divers membres de sa famille. L'un de ces personnages a deux noms, un nom égyptien, Pamès, et un nom grec, Drakôn. Il est remarquable qu'il y ait plus de ces *hommages* écrits en grec qu'en égyptien populaire (démotique). Tous ceux qui savaient un peu de grec mettaient leur vanité à l'écrire.

Beit-Oually.

Ce lieu offre un des plus remarquables monumens de la Nubie. C'est un *speos* (temple taillé dans l'intérieur du roc) de médiocre grandeur, avec un corridor à ciel ouvert qui conduit à l'entrée; sur les parois de ce corridor, une suite de bas-reliefs du plus grand intérêt montrent le grand Ramsès (1) triomphant de ses ennemis. Les scènes ordinaires de siéges et de combats sont diversifiées par quelques détails qui ont particulièrement attiré mon attention. Ramsès, représenté avec une taille gigantesque, saisit par les cheveux un guerrier géant aussi, quoique moins grand, dont la tête dépasse la forteresse que son corps semble remplir, tandis qu'un fils de Ramsès attaque la porte une hache à la main; sur le rempart, une scène animée représente des guerriers qui parlementent, des femmes qui supplient, un prêtre qui s'avance au-devant du conquérant, l'encensoir à la main, tandis qu'un défenseur désespéré se précipite des remparts, et qu'une mère tient son enfant suspendu dans les airs pour le précipiter aussi ou pour attendrir le vainqueur. Ailleurs, dans une déroute, un nègre blessé revient vers sa demeure, appuyé sur deux de ses compagnons; sa femme et son enfant s'avancent à sa rencontre avec des gestes de douleur. Ces détails montrent que ces peintures guerrières ne sont pas toutes

(1) C'est lui et non son père, comme le croyait Champollion (*Lettres*, p. 156 et suivantes), trompé par une variante dans le prénom de Ramsès-le-Grand, qui lui avait fait compter un Ramsès de plus que n'en offrent les monumens.

jetées dans un moule uniforme, et offrent des épisodes pleins de vie et de réalité; mais, ce qui est surtout digne d'attention, ce sont les tributs apportés au Pharaon vainqueur par le peuple qu'il a soumis. Parmi ces tributs, on remarque l'or en anneaux, qui remplaçait la monnaie dans l'antique Égypte, comme, chez les anciens peuples du Nord, la poudre d'or renfermée dans des sacs, et différens animaux, parmi lesquels on reconnaît la girafe, le singe, l'autruche et le guépard. La nature des objets présentés au vainqueur par les populations vaincues montre qu'il s'agit ici de victoires remportées sur les habitans des régions situées au midi de l'Égypte, sur les Éthiopiens, et les traits des vaincus, qui sont évidemment des nègres, achèvent la démonstration. Cet usage de placer des animaux dans les pompes triomphales se retrouve, en Assyrie, sur un obélisque nouvellement découvert à Nimroud. En Égypte, les Ptolémées marchèrent, à cet égard, sur les pas des Pharaons, comme le prouve la description de la pompe triomphale que Ptolémée-Philadelphe montra aux Alexandrins et où figurait une girafe, au rapport d'Athénée.

Kalabché.

Non loin du monument peu considérable, mais *classique*, de Beit-Oually, s'élèvent les ruines colossales et comparativement modernes de Kalabché. Presque tout ce qui subsiste de Kalabché date des Ptolémées ou des empereurs; mais c'est le plus magnifique reste de cet âge récent. Si l'on n'était averti par les inscriptions hiéroglyphiques et par le style des bas-reliefs, on pourrait se croire chez les vieux Pharaons. Plusieurs cours encombrées d'immenses ruines, d'énormes colonnes encore debout, un grandiose qui rappelle celui de Thèbes, feraient supposer qu'on a devant les yeux un monument des plus belles époques de l'art égyptien et non de l'époque gréco-romaine. Kalabché a un faux air de Karnac. Les peintures, étant moins anciennes, ont mieux conservé leur fraîcheur. Les signes dont les murs sont couverts brillent des couleurs les plus vives : le bleu, le vert, le rouge, y resplendissent au soleil de Nubie avec un éclat incomparable. Il y a ici d'intéressantes études à faire sur la mythologie égyptienne, telle qu'elle était devenue en s'éloignant de sa simplicité antique, en multipliant les personnages divins sans changer l'idée religieuse que ces personnages représentent. Le système religieux des Égyptiens se compose partout d'un petit nombre d'élémens qui, avec le temps, vont se diversifiant à l'infini. Peu de types et beaucoup de variantes : c'est la loi de la mythologie aussi bien que de l'écriture égyptienne.

Dandour.

Nous avons dépassé le tropique; c'est un événement pour un voyageur. En Nubie, bien plus qu'en Égypte, les monumens égyptiens se

pressent sur les bords du Nil. A Dandour est un petit temple purement romain, et dont cependant les sculptures ont un certain mérite. Il nous arrête quelques heures (1), puis nous remontons sur le Nil. Nous regardons long-temps Canopus; c'est une étoile presque égale en éclat à Sirius, et qu'on ne voit point en France. Nous sommes sous un ciel étranger, nous saluons des astres nouveaux.

.....Nova sidera norunt.

Girchè-Hassan.

Nous avons vu Girchè-Hassan à la lueur de notre *machallah :* on appelle ainsi une grille placée à l'extrémité d'un bâton, et dans laquelle on fait brûler un bois résineux. Cette espèce de fanal jette une vive lumière. Après l'avoir bien allumé, nous nous sommes acheminés vers le monument. C'est le premier exemple de ces temples-grottes creusés dans les montagnes et décorés de cariatides sculptées dans le roc, dont Ibsamboul offre un modèle magnifique. A la lueur du machallah, tout nous a semblé plein de majesté. Aujourd'hui, la clarté du soleil fait paraître les cariatides lourdes et écrasées. A Dandour, nous avons vu de bonnes sculptures d'une époque de décadence; aujourd'hui, nous avons sous les yeux de mauvaises sculptures d'une bonne époque. Dans l'intérieur sont de nombreux enfoncemens, et, dans chacun de ces enfoncemens, trois ou quatre statues. Le roi figure toujours au milieu d'un groupe d'images divines. Ces statues mutilées, subitement illuminées par la flamme agitée et pétillante du machallah, avaient un aspect extraordinaire. La foule noire qui nous suivait nous représentait le peuple égyptien tel qu'il se pressait autrefois à l'entrée de cette grotte sacrée, et nous étions les prêtres qui le retenaient à distance sur le seuil du temple.

Nous sommes revenus escortés par la population. Elle était un peu plus nombreuse et un peu plus bruyante que nous n'aurions voulu. Sa manière de demander le *bakchich* ressemblait assez à une menace. Les gestes animés, les visages noirs et vivement éclairés par une flamme que le vent faisait tourbillonner, donnaient à notre entourage un aspect peu aimable. L'impatience commençait à nous gagner. Un de nos Arabes a ôté, au plus vif d'entre nous, un bâton qui, en se levant sur un de ces moricauds, aurait pu causer de fâcheuses représailles. Grace à cette précaution, nous sommes arrivés sans encombre à notre barque. Une fois rentrés dans notre forteresse, nous avons hissé le pont-levis, c'est-à-dire la planche qui établissait une communication entre la terre et nous, et nous avons parlementé. Les Nubiens ont crié et ges-

(1) Je remarque que les dieux ont ici les cheveux nattés à la manière des Nubiens de nos jours. On leur a donné le costume du pays.

ticulé long-temps pour obtenir plus que nous ne voulions leur donner; mais nous avons tenu bon, et ils ont fini par nous laisser dormir. C'est la première fois que nous avons pu concevoir quelque appréhension de violence, et nous n'avons même pas été menacés sérieusement.

Dakké.

Voilà encore un monument de plusieurs époques. Je néglige ce qui date des Ptolémées et des Césars, et je m'attache aux inscriptions qui se rapportent à un roi d'Éthiopie, nommé Ergamène, dont parle Diodore de Sicile.

Cet Ergamène m'intéresse. J'aime ce roi éthiopien, contemporain des premiers Ptolémées, et qui, sans doute éclairé par la philosophie grecque (1), osa se soulever contre le sacerdoce égyptien; ce roi qui, sommé par les prêtres d'avoir à mourir pour leur complaire, refusa de leur obéir et les extermina. Une particularité me préoccupe, et, si j'ose dire ainsi, m'intrigue vivement. Ergamène est figuré rendant hommage à un personnage dont la figure est accompagnée d'un cartouche dans lequel on lit : *la grande maison* ou *la maison du grand.* Quel est ce personnage qui, dans d'autres tableaux, rend lui-même hommage à diverses divinités? Je ne puis expliquer ce double rôle qu'en voyant là un Ptolémée (et, d'après l'époque où vivait Ergamène, probablement Ptolémée-Philadelphe), dont la suzeraineté sur ce roi nubien, inconnue à l'histoire, semble attestée par ce monument.

Tandis que j'étais occupé à copier les hiéroglyphes qui accompagnent la figure du roi Ergamène, le vent, ce soir assez violent, s'engouffrait dans une ouverture placée au-dessous de l'inscription, et plusieurs bouffées sont venues me frapper dans le ventre. J'y ai senti comme le coup d'un projectile et une vive douleur. J'ai continué quelque temps de copier, mais il a fallu me retirer; il me semble que je suis blessé aux entrailles. Je me souviendrai du roi Ergamène.

Il y a eu une espèce d'orage cette nuit. Je me lève tard; je suis las et souffrant. Mes yeux, qui errent languissamment sur de grands plateaux de sable blanc, d'où sortent des montagnes pittoresquement groupées en pyramide, sont réjouis par une scène gracieuse du désert. Un chef bédouin, coiffé d'un turban magnifique, trotte à quelque distance sur un dromadaire blanc (2), tandis que ses jeunes fils et des esclaves suivent sur des dromadaires plus petits. Cavaliers et montures ne ressemblent pas plus aux fellahs et aux chameaux des caravanes qu'un écuyer habile sur un cheval de luxe ne ressemble à un paysan sur un cheval de trait.

(1) La physionomie grecque de son nom peut faire penser qu'il était Grec d'origine.

(2) Les dromadaires d'Égypte sont des chameaux qui n'ont qu'une bosse comme les autres; ils ne s'en distinguent que par une tournure plus fine et plus élégante.

Maraka.

Les ruines de Maraka sont peu considérables; mais elles méritent d'être vues à cause d'un bas-relief très singulier, et que je ne me souviens pas d'avoir vu décrit nulle part. Il offre une curieuse association de la religion égyptienne et de la mythologie gréco-romaine. Jupiter, avec le pallium et le sceptre, s'y montre en regard de l'Ammon égyptien, le fouet à la main et deux grandes plumes sur la tête. La troisième personne de la triade est une divinité féminine qui n'a rien d'égyptien. Ainsi l'Égypte n'est représentée que par un des trois personnages divins. On voit là une alliance et comme un compromis entre les deux religions, qui transporte vivement à l'époque où elles se sont rencontrées sur cette terre lointaine, et fait assister, pour ainsi dire, à la fusion de leurs élémens.

Essebouah.

Essebouah veut dire en arabe *les lions*. Le nom de ce lieu vient des lions de pierre qui formaient ici une avenue en avant du temple, et qui gisent encore sur le sable et dans le sable. On dirait un troupeau de lions qui se noie; les uns dominent le déluge dans lequel les autres s'engloutissent. Le temple est entièrement enfoui dans le sable; on ne voit que le pylône et un portique soutenu par huit colosses-piliers, qui représentent le grand Ramsès. Un bas-relief montre ses quatorze filles avec leurs noms; parmi elles est sans doute celle dont j'ai été assez heureux pour découvrir le portrait dans le musée de Marseille, mais je ne puis la reconnaître parmi ses sœurs. Tandis que je regarde curieusement mes princesses égyptiennes, de petits moineaux noirs et blancs chantent gaiement, perchés sur les colosses. Ceux-ci sont en partie renversés; ils semblent avoir succombé à un effort violent. L'un a la tête en bas et les jambes en l'air; l'autre est couché sur la face. On dirait des titans foudroyés.

Comme nos deux compagnons de l'autre barque ont quitté les ruines plus tôt que M. Durand et moi, nos Arabes en ont conclu qu'ils n'avaient pas *trouvé leurs ancêtres*. Nous, qui sommes restés plus longtemps, nous avons trouvé nos ancêtres. Voilà des gens qui me croient d'assez bonne famille, descendant des Ramsès, pas davantage. J'espère qu'ils auront à l'avenir quelque respect pour moi.

A propos des lions d'Essebouah, placés ainsi sur deux lignes et formant une avenue de pierre aux abords du palais de Ramsès, je dirai un mot sur le rôle des lions dans l'architecture des Égyptiens et de quelques autres peuples. On va voir que le choix de cet animal avait sa raison dans le système hiéroglyphique. Le lion ou la tête de lion est

un hiéroglyphe qui exprime la vigilance (1), parce que, disait-on, cet animal dort les yeux ouverts; selon moi, c'est pour ce motif que des lions sont souvent placés à l'entrée ou aux abords des monumens égyptiens. A Dakké, deux lions sont sculptés des deux côtés d'une porte qui conduisait probablement dans le trésor. Ces lions sont des hiéroglyphes sculptés figurant l'idée de la vigilance qui garde le seuil. Au Muséum britannique, on est entré dans l'idée égyptienne en plaçant deux lions à l'entrée de la galerie appelée le *Salon égyptien*. Ce n'est pas seulement en Égypte qu'on voit les lions placés comme les gardiens des portes. Dans l'Inde, deux lions sont accroupis à l'entrée des souterrains d'Ellora. En Chine, deux lions se tiennent devant le petit temple de Macao. En Assyrie, M. Layard a vu deux lions à l'entrée d'un monument qu'il a découvert. Enfin, en Grèce, deux lions gardent la célèbre porte de Mycène. Deux lions étaient placés devant une des portes d'Ancyre, et, si l'on vient jusqu'au moyen-âge, on trouve des lions au portail des églises (2). N'est-ce pas là, dans l'architecture de différens peuples, une tradition aveuglément transmise de ce sens symbolique de vigilance figuré par le lion, et qui s'accorde avec le sens littéral de l'hiéroglyphe?

Amada.

Le petit temple d'Amada est un de ceux qui offrent le modèle le plus achevé de l'architecture et de la sculpture égyptiennes à l'époque où ces arts ont atteint leur dernière perfection, à l'époque des Thoutmosis, sous la dix-huitième dynastie, quelque dix-sept cents ans avant l'ère chrétienne et deux cents ans avant Moïse. J'ai dit que le XVIIIe siècle (avant Jésus-Christ) était l'âge de Périclès pour l'Égypte. Rien de plus fini que les bas-reliefs peints et les hiéroglyphes qui couvrent les murs du temple d'Amada. Les moindres détails sont rendus avec une finesse exquise, on dirait parfois les vignettes délicatement enluminées d'un missel (3). Malheureusement le temple est en partie ensablé; la base des murs est cachée. Il en est ainsi à Ombos et dans beaucoup d'autres

(1) Le lion paraît avoir été, dans l'ancienne Égypte, un animal domestique attaché à la garde des Pharaons. Ramsès-le-Grand est représenté accompagné de son lion; Méhémet-Ali, le Pharaon moderne, avait aussi son lion apprivoisé.

(2) Sur les sceaux des rois d'Angleterre on voit, jusqu'au XVe siècle, deux lions des deux côtés du trône. C'est que l'usage s'était établi au moyen-âge de rendre la justice à la porte des églises *entre les lions, inter leones*. Ainsi un nouveau sens symbolique, né d'un usage moderne, avait remplacé la signification antique qu'avait dans la langue hiéroglyphique le signe du lion.

(3) J'apprends que ces merveilles de l'art égyptien ont été indignement mutilées. Une partie de la surface du mur a été sciée dans la grande salle du temple. Puisse, à défaut d'autre châtiment, la honte due à cet acte odieux en atteindre l'auteur!

lieux. L'opération du déblaiement serait extrêmement facile et très peu coûteuse. Cette fouille, faite à coup sûr, rendrait à la lumière des pans de muraille qui sont à la fois des tableaux et des manuscrits.

Un des objets d'étude les plus intéressans que présentent les monumens égyptiens, ce sont les *surcharges*. On nomme ainsi l'opération par laquelle on a substitué un personnage ou une inscription à un autre personnage ou à une autre inscription. Quelquefois la figure ou l'hiéroglyphe effacés ont laissé une trace suffisante pour être reconnus, quelquefois ils ont disparu entièrement. Ce sont des palimpsestes monumentaux sous lesquels il est souvent impossible de reconnaître le texte primitif; mais le fait seul de la substitution opérée est un fait curieux et qui jette l'esprit dans le champ des conjectures. Ainsi on se demande pourquoi l'hiéroglyphe du dieu Seth, qui figure dans le nom du roi Sethos, père du grand Ramsès, a été effacé presque toujours des cartouches de ce roi. En voyant ce nom Seth devenir celui du mauvais principe dans les derniers temps de l'égyptianisme, on s'explique jusqu'à un certain point comment le dieu qui le portait a pu être, à une époque antérieure et dans des circonstances que nous ignorons, dégradé, pour ainsi dire, persécuté, aboli par le culte et les prêtres d'un dieu rival. Ce simple fait de l'effacement de la syllabe divine qui forme le nom du roi Sethos nous révèle donc une révolution religieuse survenue après l'intronisation de la dix-neuvième dynastie. Divers monumens de Thèbes offrent des exemples de pareilles substitutions, mais aucun n'est plus curieux que ceux que présente le petit temple nubien d'Amada. Partout, dans ce temple, le nom du roi Amenophis (Amen-otf), dont les deux premières syllabes sont formées par le nom du dieu Ammon, a remplacé un nom plus ancien qui a disparu. Partout aussi le nom et la figure d'Ammon remplacent le nom et la figure d'un autre dieu. La substitution est manifeste; de plus, on remarque que la figure nouvelle et les hiéroglyphes du nom nouveau sont beaucoup plus grossiers que le reste des figures et des hiéroglyphes. Comment expliquer ce singulier phénomène? Probablement ici encore une révolution religieuse s'est accomplie. Le dieu Ammon a remplacé un dieu condamné, le culte vainqueur a voulu faire disparaître le nom et l'image de ce dieu proscrit, et cette persécution du nom divin détrôné s'est étendue, chose remarquable, jusqu'au nom du roi Amenophis, auquel il fournissait ses deux premières syllabes. Ces simples changemens attestent une révolution religieuse qui a soulevé probablement bien des passions, bien des luttes acharnées, et aujourd'hui nulle trace ne subsisterait de ce grand événement qui a agité un âge antique, si la découverte de Champollion ne nous en révélait le souvenir dans quelques hiéroglyphes effacés.

Derr.

Derr est la capitale de la basse Nubie. Quelle capitale! on n'y trouve qu'une seule maison un peu respectable : c'est le palais de l'aga. En nous y rendant, nous trouvâmes sur notre chemin des femmes nubiennes, mais non dans le costume léger des villageoises dont j'ai parlé plus haut. Les citadines étaient, au contraire, enveloppées de longues robes flottantes; elles ne voilaient pas très exactement leurs visages, et on pouvait reconnaître que leurs cheveux étaient nattés comme on le voit sur les monumens égyptiens. Nous rencontrâmes aussi quelques tombes, à l'extrémité desquelles étaient placés un vase grossier, quelquefois de petits cailloux, j'ignore dans quelle intention. La salle d'audience de l'aga ressemblait beaucoup à une grange; lui-même paraissait assez grossier. Cependant l'Europe l'intéressait, et il nous demanda des nouvelles du roi Louis-Philippe. J'eus à Derr une autre preuve des progrès de la civilisation en Nubie; quoique le service régulier des postes s'arrête à la frontière égyptienne, je confiai aux soins de l'aga de Derr une lettre pour Paris, où elle est arrivée sans encombre et sans retard considérable. A Derr, comme dans le reste de la Nubie, on ne sait pas faire le pain; en revanche, on sait faire arriver une lettre à Paris.

La civilisation n'a pas encore aboli, chez les Nubiens, la coutume mahométane de s'engager par des vœux imprudens. Nous eûmes une occasion curieuse de nous en convaincre. Nous avions pris, en quittant l'Égypte, un pilote nubien, pour remonter le Nil depuis la première cataracte jusqu'à la seconde. Dans cet intervalle, le lit du fleuve, hérissé de rochers, rend la navigation difficile; il faut être guidé par un homme du pays à travers des écueils d'où le pilote égyptien ne saurait vous tirer. Celui-ci reste donc oisif sur sa barque, où règne le nouveau venu. Dans cette situation, une querelle était survenue entre les deux pilotes au sujet de quelques feuilles de légumes destinées à leur souper, et le résultat de cette querelle avait été un vœu solennel, fait par le pilote nubien, de renvoyer ses deux femmes, ou de ne pas rester sur la même barque que le pilote égyptien. Soliman me fit part de cet événement d'un air consterné en ajoutant : *C'est très grave*, expression doctrinaire qui me parut singulière dans la bouche d'un Arabe. Je ne compris pas d'abord toute la gravité de la situation. Je ne pouvais admettre que le pilote que nous avions loué pour nous conduire à la seconde cataracte et nous ramener à la première, sous prétexte d'un vœu, se permît de nous abandonner à une direction qui ne nous donnait point de garantie. Je ne voyais pas ce que ses femmes avaient à faire là dedans. Soliman m'expliqua qu'on ne pouvait revenir sur un vœu, et me peignit le malheur de ces pauvres femmes et de leurs enfans. Je commençai à juger la chose plus sérieuse qu'elle ne m'avait

semblé l'être d'abord, et il fut décidé qu'on soumettrait la difficulté à l'aga. On se rend chez lui, le cas lui èst soumis, il écoute gravement et répond : « Cet homme a eu tort de s'engager ainsi, mais je ne puis exiger de lui qu'il rompe son vœu; tout ce que je puis faire pour vous, c'est d'ordonner qu'on lui applique cinq cents coups de bâton. » Nous nous gardâmes de profiter, comme on peut croire, de la proposition obligeante de l'aga. En quittant l'autorité civile, nous rencontrâmes l'autorité religieuse, le muphti en personne. On lui exposa le fait; même réponse, sauf l'offre des coups de bâton: « Il a eu tort de s'engager par ce vœu, mais on ne peut revenir sur un vœu. » Et nous voilà de retour vers notre barque, ne sachant comment faire pour avoir un pilote sans mettre dans la rue deux familles. Nous ne pouvions céder à cette fantaisie qu'avait eue le Nubien de sacrifier notre sécurité à un mouvement d'humeur contre son camarade, et nous lui déclarâmes qu'il resterait sur notre barque. Je n'ai jamais vu sur une figure humaine une consternation pareille à celle de notre pauvre pilote; il se résignait, mais comme on se résigne à la mort. Pour lui rendre la vie et ne pas troubler son bonheur domestique, nous le fîmes passer sur la barque de nos amis, où était aussi un pilote nubien qu'ils voulurent bien nous prêter. Grace à cet ingénieux échange, le malheureux père de famille ne fut point forcé de manquer à son vœu, et tout fut arrangé. Ses femmes et ses enfans ne se doutaient pas du danger qu'ils couraient pendant ce temps-là.

On voit que la puissance du vœu subsiste en Orient depuis le temps de Jephté. Cette coutume n'a jamais cessé d'y régner. La veille de la bataille d'Ana-Sanka, le sultan Baber jura, s'il était vainqueur, de renoncer au vin et de laisser croître sa barbe.

Le temple de Derr a été creusé dans le roc comme ceux d'Ibsamboul et de même par ordre de Ramsès-le-Grand. Il offre un curieux exemple de cette assimilation du roi et du dieu, qui est un trait caractéristique de la religion et de la société égyptiennes. Au fond du sanctuaire, Ramsès est assis, lui quatrième, avec les dieux Phta, Ammon et Phré. Ce qui est plus singulier, c'est que, sur les murs du temple, on lit également le nom de Ramsès à côté de la figure qui reçoit et à côté de la figure qui accomplit l'hommage religieux. Étrange apothéose, dans laquelle le Pharaon est à la fois le prêtre et l'objet d'un même culte!

On voit par là à quel point le monarque était identifié avec la divinité. C'est par la même raison que le nom du souverain des hommes était le même que celui du souverain des dieux (1), que l'épervier et l'*uræus* étaient à la fois les symboles hiéroglyphiques de la divinité et de la royauté. Ce sont diverses expressions de l'identité de l'idée divine

(1) Ammon-ra, Ammon-Soleil, nom du dieu; Pharaon (Phra), le soleil, nom du roi.

et de l'idée royale chez les Égyptiens, identité qui ne se traduisit jamais d'une manière plus frappante que par la représentation du Pharaon Ramsès, tour à tour assis parmi les dieux et combattant parmi les hommes, enfin comme roi s'adorant comme dieu.

Ibrim.

Notre ascension dans les grottes d'Ibrim a été singulière. Ces grottes sont taillées dans le roc à quelques mètres au-dessus du Nil. Les eaux étant basses, les grottes se trouvaient plus élevées. On n'y arrive que par des échelles appliquées contre le rocher. De jour, rien n'est plus facile; mais, n'ayant pu atteindre Ibrim qu'à la nuit et impatiens de visiter les grottes, nous fîmes notre ascension à dix heures du soir et notre visite aux flambeaux. Ces quatre grottes, ouvertes dans le rocher comme des tiroirs, sont, les unes du temps des Aménophis, les autres du temps des Ramsès. On y voit représentés, ou les offrandes faites aux dieux par le Pharaon, ou les hommages adressés à celui-ci par des princes nubiens ses vassaux.

Ibrim fut la limite où s'arrêtaient les populations nubiennes vers le nord, et que ne dépassèrent pas les dominateurs grecs et romains. Plus bas, entre Ibrim et la frontière d'Égypte, le pays fut envahi et ravagé par les Blemmies. Au ve siècle, un roi chrétien d'Abyssinie, Silco, vint les combattre, ainsi que le prouve une longue et curieuse inscription grecque, dans laquelle ce roi célèbre ses conquêtes dans un style pompeux, dont quelques formules semblent empruntées aux anciens Pharaons. Sur la hauteur sont les ruines de la ville moderne d'Ibrim, détruite en 1810 par les mamelouks qui se retiraient à Dongola, après le massacre du Caire. Nous avons erré parmi les débris de cette ville, où se montrent quelques vestiges du culte chrétien. La place d'une église est indiquée par des chapiteaux renversés et ornés d'une croix.

Pendant que nous parcourions ces ruines de différens âges, le ciel s'est couvert d'un voile grisâtre. On eût dit un effet de brume, mais les brumes, dans ce pays, sont des brumes de sable. Une teinte blanchâtre s'est répandue sur le désert qui était à nos pieds et sur les eaux ternes du Nil. En même temps, un vent violent s'était élevé. C'était le souffle étouffant du *chamsin*. Le ciel est resté gris et poudreux pendant plusieurs jours. La nuit, nous avons eu une véritable tempête. Le Nil secouait notre barque avec tant de violence, que plusieurs fois nous avons cru qu'elle allait se briser contre le rivage. Le matin, la violence des secousses l'avait à demi enfouie dans le sable. Il a fallu d'assez longs efforts pour la remettre à flot.

Korosko.

Le Nil fait, en cet endroit, un tel détour, il revient si complétement sur lui-même, qu'en arrivant ici nous avions le soleil couchant à notre

gauche, au lieu de l'avoir à notre droite. Nous tournions momentanément la face vers le nord, et nous aurions pu croire que nous revenions au Caire.

Korosko est un point assez important. Le Nil décrivant ici une grande courbe vers l'ouest, les voyageurs qui se rendent dans la haute Nubie, et qui n'ont rien à voir sur ses bords, s'en éloignent et abrégent leur route en traversant le désert. A ce sujet, Soliman nous a raconté un fait qui montre comment le gouvernement du vice-roi est aimé et obéi. Des voyageurs européens vinrent, il y a quelque temps, à Korosko, munis de firmans du pacha et accompagnés de gens à lui. Ils avaient besoin d'un certain nombre de chameaux pour traverser le désert. Rien n'eût été plus facile pour eux sans la protection spéciale du pacha; mais les firmans et les gens de sa hautesse qui accompagnaient les voyageurs firent croire qu'ils appartenaient au gouvernement, et, comme le *gouvernement ne paie pas,* tous les chameaux du pays disparurent et furent emmenés à trente lieues dans le désert. Il fallut attendre long-temps pour que, l'erreur étant reconnue, les chameaux fussent ramenés; ce qui arriva dès qu'on fut bien convaincu qu'on avait affaire à des étrangers, à des infidèles : touchante confiance du peuple égyptien dans l'administration de son pays.

Je gravis une berge escarpée qui dominait le fleuve, et j'allai regarder l'entrée du grand désert, qui commence à Korosko. Le soleil se couchait sur des montagnes noires et empourprait quelques palmiers. Les chameaux d'une caravane étaient au repos parmi des tentes. Des esclaves, amenés par des marchands, étaient accroupis sous les arbres, prenant leur repas du soir. Je n'eus pas l'avantage, ainsi que mon savant ami M. Lenormant, de trouver dans un marchand d'esclaves un compagnon d'études, un *Dabot,* comme il s'appelait, en souvenir de ce pensionnat célèbre où il avait fait ses classes. Ce personnage singulier, avant de se livrer à son trafic, avait exercé un métier bizarre. Le serment *par la barbe* étant obligatoire en justice dans les pays mahométans, et les populations au sein desquelles il vivait étant peu fournies de cet ornement, le pauvre diable de renégat, qui était mieux pourvu, louait sa barbe à ceux qui voulaient jurer par elle. Singulier fermage! Je ne rencontrai pas un si curieux personnage parmi les marchands d'esclaves de Korosko; mais je remarquai une très jeune fille noire, qui me parut d'une grande beauté : elle était dans la simplicité du costume nubien, dont se scandalisait, il y a cinq siècles, le voyageur arabe Ibn-Batuta.

On sait que l'esclavage est fort doux en Orient. Les mœurs, qui, encore aujourd'hui, ont quelque chose de patriarcal, font de l'esclave comme un membre de la famille; elles l'y introduisent souvent tout-à-fait en lui permettant d'épouser une fille de son maître. Sa condition

n'a rien d'humiliant, et ne le condamne point à une infériorité perpétuelle. Dans les pays musulmans, il est assez fréquent de commencer par être esclave pour devenir ministre. C'est quelquefois le contraire dans les pays chrétiens.

Malgré cette bénignité de l'esclavage oriental, ce n'en est pas moins une œuvre pie pour un musulman d'affranchir un esclave. Soliman témoignait un grand mépris pour le trafic de ces marchands, et me disait que ceux qui s'y livrent se croient obligés de s'en racheter par des aumônes. D'ailleurs, on ne doit pas oublier que, si la condition de l'esclave est supportable dans la maison de son maître, il faut, pour y arriver, qu'il soit arraché à sa famille, à sa patrie, et subisse souvent de la part de ses ravisseurs les plus affreux traitemens. Il faut lire les récits de chasse aux nègres (1) qu'a donnés M. Léon de Laborde. Après avoir connu ces horreurs, on désirera, sans l'espérer, de voir le pacha d'Égypte suivre l'exemple donné par le bey de Tunis, le premier abolitioniste musulman.

Ibsamboul.

Nous approchons enfin d'Ibsamboul. Ses temples souterrains sont la merveille de la Nubie, ainsi que les palais et les tombeaux de Thèbes sont la merveille de l'Égypte. On voit d'abord les têtes des colosses sortir du sable comme des rochers : l'une d'elles, aperçue du fleuve, me semble la statue entière d'un géant mutilé. Un vent impétueux comme notre désir nous pousse. Les colosses se dessinent, grandissent. Avant d'arriver aux temples, une figure assise dans une niche nous apparaît tout à coup comme un personnage vivant qui habiterait l'intérieur de la montagne et nous regarderait passer. Enfin, nous nous arrêtons dans le lieu singulier où nous attendaient ces monumens extraordinaires. Deux rochers d'une grande hauteur plongent dans le Nil leurs parois à pic; entre eux est un champ de sable incliné vers le fleuve. C'est dans ces rochers qu'ont été creusés les deux temples ou grottes magnifiques d'Ibsamboul. Dans le premier rocher qu'on rencontre est taillé ce qu'on appelle le *petit temple;* des deux côtés de la porte, on a sculpté dans le roc six colosses debout, effigies du grand Ramsès et de sa femme, la reine Nofreari. Ce sont des enfans en comparaison des colosses du grand temple, et cependant le pied de la reine, je lui en demande pardon, est égal à cinq des miens.

Pendant plusieurs jours, je vais habiter dans le sein de la montagne

(1) Le journal de la Société géographique de France annonçait pour le mois de septembre 1845 une grande expédition de ce genre composée de 6,000 hommes et accompagnée d'un médecin européen. A ce sujet, un abolitioniste s'écriait avec une bien juste indignation : « Est-ce pour cela que le pacha d'Égypte vient de recevoir le grand cordon de la Légion d'Honneur? »

avec les colosses. De ce lieu étrange, on ne peut aller nulle part. C'est une espèce d'île étroite, bornée d'un côté par le fleuve, de l'autre par une pente abrupte, d'où se précipite comme une immense cataracte de sable. De ce côté, il n'y a pas d'horizon; comme lorsqu'on est au pied d'un mur, il faut lever la tête pour apercevoir le ciel. Si l'on regarde vers le Nil, on découvre au milieu du fleuve un grand banc de sable blanc, qui n'est habité que par des crocodiles. Par-delà, sur l'autre rive, une ligne de verdure s'étend au pied d'un rempart de montagnes brunes. Du reste, on n'aperçoit aucun vestige d'habitation humaine; il n'y a même à Ibsamboul d'autre végétation que quelques broussailles. Serré entre le fleuve, dont les flots ont la couleur jaunâtre du désert, et le courant de sable qui s'écoule incessamment dans le Nil, on est entre deux fleuves et deux déserts.

Nous commençons par le moins grand de ces monumens; je ne puis me résoudre à l'appeler le *petit temple*. Entre les six colosses qui décorent les deux côtés de la porte sont des contre-forts sculptés dans le roc aussi bien que les statues, et sur lesquels on a gravé les plus beaux et les plus grands hiéroglyphes qui existent. Il en est qui ont deux pieds de long et six pouces de profondeur. Un de nos matelots nubiens a débuté par grimper à une vingtaine de pieds, en se servant de ces lettres gigantesques comme d'échelons.

Nous allons nous mettre sérieusement à l'étude. M. Durand a déjà jeté son dévolu sur quelques figures dont il saura rendre le sentiment exquis et le charme étrange; moi, j'ai à parcourir toutes les murailles couvertes d'hiéroglyphes des deux temples, c'est-à-dire toutes les pages de ces deux volumes d'un très grand format, d'une impression assez ancienne et d'une fort belle conservation. Nous avons commencé par une revue générale faite aux lumières. Je viens de voir les deux temples éclairés par nos machallahs. Je n'ai voulu me laisser arrêter par la séduction et la curiosité d'aucun détail pour être tout entier à l'effet des tableaux étincelant sous les vives lueurs du bois résineux. La lumière mobile qu'on promène sur les bas-reliefs peints fait ressortir avec une grande puissance les figures de ces étonnans bas-reliefs, les têtes d'épervier, de bélier, de chacal, de tous ces animaux sacrés dont les Égyptiens savaient reproduire l'aspect, le port, le caractère spécifique, avec une fidélité qui charme le naturaliste, tout en leur laissant cependant je ne sais quel caractère étrange et divin. Cette clarté fait resplendir la grande figure de Ramsès s'élançant d'une enjambée héroïque sur le corps du guerrier qu'il va immoler tandis qu'il foule du talon un autre ennemi, — l'immense élan de ses coursiers, les énergiques et sombres visages des vaincus; enfin elle fait apparaître, dans toute la grace de leur pose et de leur expression, ces figures de reine d'une simplicité et d'une bizarrerie si élégantes, et qui ont un air tout ensemble si pri-

mitif et si *comme il faut*. Cependant cette lumière échoue contre les colosses, surtout contre les quatre colosses assis dans le sable à la porte du grand temple. Toute lumière est trop faible pour les éclairer et part de trop bas pour les atteindre. Il faut que le soleil vienne dorer leurs têtes et créer sur leurs lèvres grandioses comme un majestueux sourire, ou que la lune donne à leurs fronts une sublime pâleur.

. . . . . .

J'ai employé six journées à faire, tantôt à la clarté du soleil se glissant sous la terre, tantôt en m'aidant d'une bougie, le tour des trois salles du petit temple et des seize salles du grand. Je n'ai laissé passer aucune figure et aucun hiéroglyphe sans les considérer avec attention. J'ai épelé presque tous les mots de ce livre monumental, et j'ai eu le bonheur de comprendre une très grande partie du précieux texte qu'il contient. Du reste, il est des pages hiéroglyphiques plus difficiles à lire. Je ne sais comment Rosellini a trouvé celles d'Ibsamboul d'une difficulté remarquable. Ici les inscriptions sont, en général, courtes et claires, d'une bonne époque et d'un bon style. L'égyptologue est heureux quand il a affaire à des textes tels que ceux-ci, qui ne contiennent ni les interminables et indéchiffrables prières qui tapissent les tombeaux des Pharaons à Thèbes, ni surtout les textes hiéroglyphiques de la décadence, les signes rares, recherchés, compliqués à dessein de l'époque grecque ou romaine. Le public ne voudra pas croire, mais les initiés savent qu'à la première vue il est facile de dire si une inscription hiéroglyphique est du temps des Pharaons ou du temps des Ptolémées. On le reconnaît à la physionomie générale, au choix des signes employés, et, pour dire la chose telle qu'elle est, au style..., comme on distingue tout d'abord un vers d'Homère d'un vers de Lycophron.

Le plus grand nombre des observations que j'ai faites, pendant ces six jours, trouveront leur place dans un travail d'un autre genre. Je me borne aujourd'hui à indiquer ce qui caractérise chacun des deux temples d'Ibsamboul, la disposition qui leur est propre, la pensée dans laquelle ils ont été conçus, ce qu'on pourrait appeler le sens de ces monumens. Quant au petit temple, Champollion a très bien montré qu'il était consacré à la déesse Athor. Cette divinité, dans laquelle les Grecs ont voulu retrouver leur Aphrodite, n'a rien du caractère riant de la fille des mers. Par ses attributs et sa coiffure, elle est entièrement semblable à Isis. Comme Isis, elle est mère d'Horus, et souvent il serait impossible de distinguer ces deux déesses, si l'on n'était éclairé sur ce point par la légende hiéroglyphique. Dans la religion égyptienne, plus que dans aucune autre peut-être, divers types mythologiques se laissent ainsi ramener à un seul. Je crois donc qu'il y a là un travail de réduction à opérer. J'espère pouvoir, grace à ces identités divines, beaucoup simplifier le panthéon, en apparence si multiple et si con-

fus, de la vieille Égypte. Ce qui achève de prouver que ce temple était consacré à la déesse Athor, c'est qu'Athor, comme Isis et comme Io, qui fut probablement une forme grecque d'Isis, était représentée avec une tête de génisse, et qu'on découvre les débris d'une tête semblable dans la niche du sanctuaire.

Une particularité remarquable distingue ce temple d'Athor de tous les autres temples égyptiens; il a été, je ne dirai pas bâti, mais creusé par Ramsès et sa femme, la reine Nofreari, dans une pensée de tendresse conjugale, que les hiéroglyphes traduisent d'une manière gracieuse. La grande inscription tracée sur les contre-forts extérieurs, et dont notre Nubien se servait l'autre jour comme il eût fait d'une échelle, cette inscription, placée à l'extérieur du temple, avertit d'abord que « le fils du soleil a construit ce monument pour sa royale épouse. » En revanche, dans la dédicace gravée sur l'architrave, dans l'intérieur du temple, à la suite de la légende ordinaire de Ramsès, vainqueur des peuples, seigneur des seigneurs, etc., on lit cette ligne, dont les hiéroglyphes nous révèlent la tendresse de la reine pour Ramsès : « Sa royale épouse, qui l'aime, la grande mère Nofreari, a construit cette demeure dans la grotte de la pureté. » Les deux époux, par une tendre association de pensée, se sont donc unis pour la création du temple souterrain qu'ils se dédient mutuellement. Tout porte l'empreinte de ce sentiment d'harmonie et de communauté conjugale. A l'intérieur, on ne voit pas, comme dans le grand temple, des représentations de batailles et de triomphes. Seulement, des deux côtés de la porte, le Pharaon est représenté offrant aux dieux un ennemi qu'il a saisi par les cheveux, tandis qu'il lève sa hache victorieuse sur ce représentant d'une race vaincue; la reine est présente et semble participer à l'offrande et à la gloire de son époux. Sauf ces deux tableaux, qui sont là comme le signalement et, pour ainsi dire, la signature du conquérant, on ne voit point de sujet pareil représenté sur les murs du *petit temple* d'Ibsamboul. Ce ne sont que scènes religieuses dans lesquelles figurent alternativement et parallèlement le roi Ramsès et la reine Nofreari.

Aux deux côtés de chacun des six piliers à tête de vache, soutenant la montagne qui sert de toit à la plus grande salle, sont placées en regard l'une de l'autre, et avec une égalité parfaite, la légende du roi et la légende de la reine; la reine figure même plus souvent que Ramsès sur les faces de ces piliers, et, si un singulier empiétement de la royauté sur la religion a placé dans le sanctuaire Ramsès divinisé, Nofreari est debout derrière le monarque pour prendre, elle aussi, sa part de cette apothéose. Enfin, sur les premiers piliers, remplaçant la déesse Isis et la déesse Athor, dont les noms se lisent dans la dédicace de ces piliers et dont elle porte les insignes, Nofreari semble s'identifier avec la

divinité. Elle se montre donc en toute chose presque l'égale de l'époux, qui semble avoir mis un soin attentif, et que j'oserai appeler délicat, à multiplier, sous différens aspects et en divers costumes, la figure de celle que la légende dictée par Ramsès appelle *la royale épouse qu'il aime,* ce qui est assez gracieux et assez galant pour des hiéroglyphes. Du reste, la reine est charmante, et le spectateur ne se lasse pas plus de retrouver partout son image que le Pharaon ne s'est lassé de la reproduire. Quelques autres détails de la décoration du temple expriment l'idée de l'égalité conjugale, idée en général si étrangère à l'antique Orient, mais qui ne le fut point à l'Égypte. Ainsi, sur un des piliers du temple, le dieu Chons est représenté tenant à la main le signe de la vie divine, deux fois répété sans doute pour donner à entendre que le dieu destinait le bienfait de la vie céleste aux deux époux. Sur un autre pilier, Thot (Hermès), celui qui compte les années des règnes sur les dents dont son sceptre est crénelé, tient à la main *deux* de ces sceptres, dont les entailles figurent les années que les dieux accordent aux rois. Les deux sceptres ne sont pas d'une égale grandeur, et ils ne devaient pas l'être : les destinées les mieux unies ne finissent pas le même jour; mais rien n'indique auquel des deux époux la plus longue vie est réservée.

Telle est, selon moi, l'idée ou plutôt le sentiment qui a présidé à la dédicace de ce temple et lui donne une physionomie à part. C'est ce sentiment conjugal, accompagné d'une courtoisie imposante, que Racine a prêté à Assuérus, lorsque, sortant de sa majesté presque divine, il touche Esther éperdue de son sceptre d'or et lui dit : Ma sœur!

Entre le petit temple et le grand est, comme je l'ai dit, un fleuve de sable qui, glissant sur un escarpement, coule sans cesse vers le Nil. On ne peut tenter de cheminer sur cette nappe toujours mobile, et c'est en enfonçant jusqu'à mi-jambe dans le sable qu'on arrive au grand temple, creusé aussi dans le roc. Les colosses assis, auprès desquels ceux du petit temple ne méritent guère ce nom, sont adossés à la montagne, dans laquelle ils ont été taillés, et dont ils ne sont pas détachés. Ces colosses sont des portraits gigantesques de Ramsès-le-Grand. Chacun des géans émerge de plus en plus du sable accumulé autour d'eux à mesure qu'on se rapproche du rivage. Cet aspect est d'une majesté extraordinaire. On est en face de ces grandes figures, entre le Nil roulant au fond de son lit abrupt et les rochers noirs qui se dressent au-dessus du sable jaune. C'est une sorte de tête à tête étrange dans la plus profonde solitude. La halte qu'on fait sur le Nil, à Ibsamboul, est une halte au désert.

Si l'on entre dans le grand temple en pénétrant au sein de la montagne où il est creusé, on voit d'abord devant soi une pente rapide formée par le torrent de sable qui s'est engouffré là silencieusement

pendant des siècles. On descend cette pente, et, dans le demi-jour qui tombe par la porte d'entrée comme par un soupirail, on aperçoit huit colosses-piliers qui ont été sculptés dans la masse intérieure de la montagne dont ils faisaient partie, et que maintenant ils soutiennent sur leur tête. Ils offrent encore l'image toujours reproduite de Ramsès. On retrouve ici le profil particulier, la courbure du nez et l'expression de douceur qui le caractérisent, car ces colosses sont des portraits s'il en fut.

On a dit que les sculpteurs égyptiens représentaient toujours le même type, sans tenir compte de l'individu représenté. Les savans qui ont soutenu cette thèse n'avaient pas comparé l'admirable statue du grand Ramsès qui est au musée de Turin, le colosse de Memphis et ceux d'Ibsamboul; ils auraient vu que toutes ces statues se ressemblent parfaitement et ne ressemblent aux statues d'aucun autre Pharaon. Pour moi, si de fortune j'apercevais un de ces jours l'antique Ramsès errant dans ces grottes ténébreuses où l'imagination s'attend sans cesse à le rencontrer, je le reconnaîtrais sur-le-champ.

Ramsès est représenté sous les traits de l'Osiris infernal, car tout homme mort est uni à Osiris, transformé en Osiris, et dans les légendes funéraires s'appelle Osiris. Les innombrables statuettes qu'on trouve dans les tombeaux, portraits obscurs des bourgeois égyptiens, ont les insignes d'Osiris, comme le grand Ramsès. Cette sorte d'apothéose funèbre était pour tous. Les huit images de Ramsès qui sont là debout devant moi ont toutes les traits bien marqués du conquérant. Le noir des yeux et des sourcils les fait paraître vivantes, en même temps que leurs bras croisés sur la poitrine et toute leur attitude expriment le recueillement. Cette expression d'un recueillement qui dure depuis plus de trois mille ans, cette silencieuse immobilité des statues séculaires qui portent les montagnes en priant, ce roi, qui est à la lettre le pilier du temple, tout cela plonge dans une émotion religieuse. Je considère une à une les peintures qui décorent les trois grandes salles et les seize salles plus petites du temple, ces peintures encore si fraîches, qu'elles font dire aux Arabes : « Il semble que les ouvriers n'ont pas encore eu le temps de se laver les mains depuis qu'ils ont terminé leur travail. » Je m'enfonce, je m'oublie dans ces demeures souterraines, je vais des grandes salles aux petites chambres latérales. J'admire partout le majestueux style de l'époque du grand roi; je contemple les colossales cariatides; je marche au milieu de cette allée de géans; je me tais comme eux; j'écoute leur silence solennel, et puis j'en viens à me figurer qu'ils l'ont rompu quand ils étaient séparés du jour et de l'air, ensevelis dans la profondeur de la montagne. Qu'ont-ils pu se dire durant les siècles de cette longue nuit?

Je sors, je retourne vers leurs frères, auprès desquels ils me semblent petits. Une des têtes a roulé dans le sable et gît aux pieds du roi décapité

par le temps; une autre toute blanche, vue de loin, semble la tête d'un fantôme gigantesque; la troisième est un peu mutilée, mais il en est une parfaitement conservée, et qui, vue de profil, est d'une grande beauté, — oui, beauté. — Dans les contours de cette masse admirable, dans ce fragment de montagne taillée qui, d'un peu loin, se confond avec les autres rochers entassés autour de lui, il y a, je l'affirme, il y a de la grace.

Si la disposition du petit temple a été inspirée par une pensée commune de tendresse conjugale, autre est la pensée qui domine le grand temple d'Ibsamboul. Ici point de partage, ici l'image de Ramsès est partout reproduite; il est assis à la porte, debout dans l'intérieur du temple; dans le sanctuaire, il siége parmi les dieux; les parois de la grande salle sont couvertes de peintures qui représentent ses batailles et ses triomphes (1).

Les autres salles le montrent en adoration devant les dieux. A peine si l'on retrouve ici l'image de la reine sur deux piliers de la première salle. Ses images taillées dans le roc à l'extérieur, bien que deux fois plus grandes que nature, n'atteignent pas en hauteur la moitié de la jambe de son époux. Ramsès ne l'a pas oubliée; mais on voit qu'elle tient ici peu de place, c'est lui qui remplit tout.

Ce temple est consacré à deux grands dieux de la religion égyptienne, Ammon et Horus. A chacun des deux appartient, pour ainsi dire, un côté du temple : Ammon a la droite, et Horus la gauche (2).

Cette disposition du grand temple d'Ibsamboul, qui détermine sa destination religieuse, n'avait pas, je crois, été remarquée. Elle montre, à l'époque des anciens Pharaons, une distribution analogue à celle qu'offre le temple d'Ombos, qui appartient à l'âge des Ptolémées. On se souvient que, dans ce dernier temple, Horus occupe la gauche, et Sevec, le dieu crocodile, la droite de l'édifice. Cette particularité, signalée comme unique à Ombos, n'est donc point une fantaisie architecturale des temps de décadence; c'était la reproduction d'un type ancien. Ombos, sous ce rapport, n'était qu'une imitation et une contrefaçon d'Ibsamboul.

Cet art singulier, qui consiste à creuser des édifices dans le roc, à y

(1) Tantôt il est représenté sur son char, dispersant, poursuivant, foulant aux pieds ses ennemis, comme on le voit représenté sur le mur de Karnac, tantôt forçant une ville, comme à Beit-Oually. On a trouvé des sujets semblables à Nimroud.

(2) C'est ainsi que sont placées leurs statues dans le sanctuaire. Dans les deux salles qui le précèdent, la barque terminée à l'avant par la tête de bélier d'Ammon et portée solennellement par des prêtres se voit sur la paroi droite, et la barque à tête d'épervier d'Horus se voit sur la paroi gauche. Dans la grande salle, deux dédicaces se lisent sur l'architrave que soutiennent les colosses. La dédicace de droite est en l'honneur d'Ammon, celle de gauche en l'honneur d'Horus. Enfin, l'inscription en magnifiques hiéroglyphes gravée sur le rocher au-dessus des quatre colosses extérieurs contient le nom d'Ammon dans la moitié qui répond à la droite, et le nom d'Horus dans la moitié qui répond à la gauche du sanctuaire.

tailler des statues qu'on n'en détache point entièrement, qui continuent à faire partie de la montagne, dont elles soutiennent le poids, ou aux flancs de laquelle elles sont adossées; cet art, dont les produits gigantesques se confondent, pour ainsi dire, avec les œuvres de la nature, n'est point, comme on l'a dit dans l'ignorance où l'on était de l'antiquité des monumens égyptiens avant de savoir lire leur date dans leurs hiéroglyphes; cet art n'est point le premier âge de l'architecture s'essayant d'abord à imiter et à agrandir les grottes naturelles avant d'élever des monumens sur le sol à la face du ciel. En effet, les temples d'Ibsamboul ne sont pas le début de l'architecture égyptienne. Creusés sous la dix-neuvième dynastie, au temps de la plus grande splendeur de l'empire des Pharaons, ils sont contemporains des merveilles de Thèbes. Ils n'offrent point l'origine de l'art égyptien, mais sa perfection, et, chose remarquable, cette perfection est souterraine.

Quant à la sculpture colossale, c'est la gloire du peuple égyptien; nul peuple peut-être ne l'a surpassé à cet égard. Nous ne pouvons apprécier que par ouï-dire ou d'après quelques débris ce que les Grecs avaient produit en ce genre, et qui ne forme qu'une exception dans l'art tel qu'ils le concevaient, plein de sobriété et de mesure. A la Grèce les œuvres régulières, les dimensions qui ne dépassent point la nature; à l'Orient les œuvres gigantesques et l'immense donnant le sentiment de l'infini. Les géans de Ninive ont un autre caractère. Bien que le convenu s'y montre encore, la réalité y est plus accusée; mais le style est moins idéal et moins grand.

Cette singulière apothéose, qui consiste à représenter les Pharaons adorant eux-mêmes leur propre effigie placée parmi les dieux, est encore plus frappante à Ibsamboul qu'à Derr, où je l'ai déjà rencontrée. Dans la seconde salle du grand temple d'Ibsamboul, à gauche de la porte, on voit, comme à Derr, Ramsès adoré par Ramsès. Ici le personnage humain, placé au rang des dieux pour y être l'objet de ses propres adorations, a été introduit après coup parmi eux. On reconnaît encore parfaitement les jambes de l'ancienne figure assise qui a été déplacée par celle de Ramsès assis. Le dieu occupait primitivement la place que le Pharaon occupe maintenant. On a refoulé le dieu pour donner place à l'image de l'illustre conquérant, afin qu'il fût lui-même l'objet de son propre hommage. J'aime à penser que cette altération profane n'a pas eu lieu du vivant de Ramsès; mais la consécration même de la mort et de la gloire n'empêche pas qu'il ne soit bien extraordinaire de voir intercalé dans la triade sacrée le roi même par qui elle est adorée.

Ce fait bizarre tient à un fait plus général, l'assimilation des Pharaons à la divinité. L'idée de l'identité du roi et du dieu s'exprimait encore autrement. Dans les inscriptions votives, des noms royaux sont

mêlés aux noms divins qu'invoque le suppliant, quelquefois même des noms royaux sont seuls invoqués. Dans les inscriptions funèbres, des prières sont adressées aux dieux par l'intermédiaire ou l'intercession des rois, qui font alors un peu l'office des saints de la religion chrétienne. Quelquefois même ce sont des dieux dont l'hommage s'adresse aux rois.

Tous ces faits extraordinaires s'accordent pour montrer ce qu'était la royauté dans l'ancienne Égypte. J'aurai occasion d'examiner un jour plus en détail si l'on a eu raison de considérer une royauté qui se présente ainsi associée à la puissance divine comme subordonnée aux prêtres et leur docile instrument. J'espère prouver que, sur ce point comme au sujet des castes, le lieu commun le plus répété peut n'en être pas plus vrai pour cela, et que les monumens figurés, ainsi que les inscriptions hiéroglyphiques, nous forcent à réviser ou au moins à expliquer les assertions des écrivains de l'antiquité.

Les hiéroglyphes d'Ibsamboul étant en général d'une grande dimension, sculptés et peints avec une extrême finesse et dans le plus minutieux détail, ce lieu est très convenable pour l'étude de ces caractères. Ce qui, dans l'écriture ordinaire, semble n'offrir qu'un signe arbitraire et insignifiant, se montre ici comme un objet reconnaissable et déterminé. Entre le simple trait des signes usuels et les riches développemens des signes monumentaux, il y a la même différence qu'entre les mots maigres et contractés des langues dérivées et les mots amples et abondans des langues primitives. Grace à cette richesse d'exécution, on peut ici remonter par les yeux à cette étymologie de forme qui est aux hiéroglyphes ce que l'étymologie des sons est aux mots.

Une étude aussi très curieuse est celle de la couleur des hiéroglyphes. Cette couleur, sans être absolument constante, l'est cependant assez pour qu'on puisse établir quelque règle à cet égard, ce qu'on n'a point, que je sache, songé encore à faire. Ainsi j'ai remarqué que les hiéroglyphes qui représentent une partie du corps sont rouges; tels sont les bras, les jambes, etc. En effet, la couleur des Égyptiens figurés sur les monumens est rougeâtre. Le rouge est la couleur du *cœur*, réceptacle du sang, organe que la préparation des momies avait fait connaître. Le rouge, couleur du feu, est attribué à tout ce qui brûle. Les parfums sont représentés rouges dans l'encensoir. Ici la couleur est un véritable hiéroglyphe. Elle caractérise l'objet comme le ferait un adjectif dans une autre langue. *Parfums rouges,* cela veut dire *parfums brûlans.*

Le noir est la couleur des hiéroglyphes qui désignent l'Égypte, *la terre noire d'Égypte,* qui est, en effet, très noire et mérite son ancien nom, Khemi (la noire). Si le signe des pays égyptiens est noir, tandis que celui qui accompagne les noms des pays étrangers est rouge, c'est que

l'Égypte est une contrée fertile, formée d'un noir limon, et que les régions qui l'entourent sont couvertes d'un sable brûlant. L'hiéroglyphe de l'eau est bleu. En effet, dans un pays où il n'y a pas de nuages, toutes les fois qu'elle est pure, l'eau réfléchit un ciel azuré. Le jaune est la couleur naturelle des signes qui se rapportent à la lumière. Cette couleur est quelquefois remplacée, dans ce cas, par le rouge; ce qui se conçoit, quand on a vu les teintes rougeâtres d'un ciel d'Égypte. Une fois j'ai trouvé que l'hiéroglyphe-soleil était blanc, au lieu d'être jaune; or, la blancheur de la lumière m'avait souvent frappé dans les *ciels* de Nubie.

La couleur, comme la forme, peut servir à indiquer l'étymologie figurée de cette langue visible des hiéroglyphes qui parle aux yeux. Les exemples de ces explications du sens d'un signe par sa couleur seraient difficiles à saisir sans le secours de figures reproduisant ces couleurs. Je ne fais qu'indiquer ici les principaux élémens d'un travail spécial sur cet objet, parce que la plupart de ces élémens, je les ai trouvés dans les salles souterraines d'Ibsamboul.

Avant de dire adieu à ce lieu extraordinaire, je suis allé de bonne heure faire mes dernières dévotions aux gigantesques figures du grand temple. Comme j'arrivais à l'entrée, j'ai vu le soleil levant projeter, par cet étroit soupirail, un rayon horizontal dans le cœur de la montagne, atteindre le sanctuaire et éclairer un moment le front des statues mutilées qui siégent dans les ténèbres. Cette rencontre inattendue m'a frappé; il m'a semblé que je ne sais quoi de religieux s'accomplissait. Puis la réflexion m'a montré, dans ce hasard apparent, une combinaison de la pensée sacerdotale. Je me suis souvenu d'avoir lu dans les *Oracles* de Fontenelle que, selon Rufin, on avait pratiqué dans le temple de Sérapis une petite fenêtre par où entrait, à un certain jour, un rayon de soleil qui allait tomber sur la bouche du dieu.

Sur le Nil, avant la dernière cataracte.

Nous atteindrons aujourd'hui notre dernière station. Le vent nous traite bien, comme on traite bien des gens qui demain n'auront plus besoin de nos services. Il est agréable de marcher rapidement vers le terme du voyage, au moment où nous en sommes si proches. Faire lentement les derniers pas serait insupportable; ce qui reste de chemin après Ibsamboul est presque de trop, et a besoin d'être expédié rapidement pour ne pas ressembler tout-à-fait à un *post-scriptum* superflu.

Je jouis délicieusement pour la dernière fois du charme de la navigation à la voile. Ce charme va cesser bientôt; la grande voile va être repliée, la petite voile réservée seule, et pour servir assez rarement. La rame va les remplacer, la rame qui fatigue, si on sent l'effort des

rameurs, et impatiente, si, ce qui est plus ordinaire, on sent dans leurs mouvemens languissans la paresse de leurs bras. Le vent est une force invisible et presque mystérieuse; il vient d'en haut. Quand il est favorable, il semble un don du ciel, un souffle des bons génies. La rame est un instrument matériel baigné de la sueur humaine; le rameur fait toujours un peu penser au galérien.

A tous égards, je sens que la période poétique de notre navigation finit aujourd'hui. Depuis deux mois, chaque jour, presque chaque moment, ont été marqués par les impressions les plus vives, les plus agréables. Tout était nouveau, imprévu, c'était la lune de miel du voyage. Maintenant nous allons *revoir;* nous verrons mieux sans doute, mais peut-être avec moins d'enthousiasme. Les inconvéniens du climat commencent à se faire sentir; les précautions à prendre, complétement négligées jusqu'ici, ne peuvent plus l'être impunément. Nous allons entrer dans une période de prudence, de raison, d'étude approfondie. Sans doute, elle aura aussi son intérêt, intérêt plus sérieux peut-être; mais dans les voyages, comme dans les affections, comme dans la vie, il y a une première fleur qui, une fois cueillie, ne renaît plus : autre chose est de monter le fleuve ou de le redescendre.

Ouadi-Halfa.

Les ruines égyptiennes qui existent encore sur la rive gauche du Nil, en face de Ouadi-Halfa, sont fort peu considérables. Il vaut mieux les étudier dans Champollion que sur place. Il les a vues mieux conservées et moins enfouies qu'elles ne sont aujourd'hui. Au reste, elles appartiennent à l'âge brillant de Thoutmosis, et à cet égard méritent tous les respects. Ce qui en faisait le principal intérêt, c'étaient deux statues, dont l'une est à Florence et l'autre à Paris. La première porte une inscription importante, car elle contient les noms des différens peuples soumis par un roi bien plus ancien que les Thoutmosis, par cet Osortasen Ier, qui fit élever à Héliopolis, vers l'autre extrémité de son empire, les deux obélisques, dont un seul est encore debout, et un obélisque dans le Fayoum. On lit le nom d'un des successeurs immédiats d'Osortasen dans l'Égypte moyenne, sur les parois des tombes de Beni-Hassan. Cet Osortasen et sa dynastie ont donc régné sur toute l'Égypte et sur une partie de la Nubie, et tout cela, selon Champollion et Rosellini, à une époque où les pasteurs avaient conquis et possédaient l'Égypte. Rien ne saurait expliquer, dans cette hypothèse maintenant abandonnée par la science, la simultanéité de la domination des pasteurs et de la puissance si étendue des Osortasen. On ne peut donc plus, comme les deux savans cités plus haut, faire les Osortasen contemporains des pasteurs; on est obligé, avec tous les égyptologues récens qui ont traité ces questions, MM. de Bunsen, Lep-

sius, de Rougé, Lesueur, de les rejeter vers l'époque de l'ancien empire, avant l'irruption des barbares. Placer Osortasen au temps des pasteurs, c'est comme si l'on plaçait le règne d'Adrien sous Attila.

Seconde cataracte.

Ne pouvant aller aujourd'hui à Florence ou à Paris compléter nos études sur les antiquités absentes de Ouadi-Halfa, nous avons dit adieu aux antiquités, et nous nous sommes dirigés vers la seconde cataracte et vers le rocher d'Abousir, d'où l'on en saisit tout l'ensemble, et qui est la dernière étape du voyage ordinaire d'Égypte et de Nubie. Entre les ruines de Ouadi-Halfa et le rocher d'Abousir, on parcourt deux lieues du désert, en suivant le bord du Nil. Dans cet intervalle, on n'aperçoit aucune trace d'habitation, sauf une espèce de tour sur une colline, et plus bas une petite église ruinée où nous sommes entrés. M. Durand y a trouvé des peintures chrétiennes en assez mauvais état, mais offrant quelques particularités remarquables.

Du point où s'élève la chapelle abandonnée, on domine l'ouverture de la cataracte. En cet endroit, on n'entendait pas encore son bruit, et, le Nil étant fort bas, elle méritait encore moins son nom qu'à l'ordinaire; mais la fine verdure des arbrisseaux qui croissent au milieu des rochers noirs était d'un effet charmant. Ces rochers noirs s'élevant au-dessus de l'onde presque tarie me rappelaient les animaux de bronze des bassins de Versailles, quand les eaux ne jouent pas. Je demande pardon à ceux que scandaliserait ce souvenir de Versailles auprès de la seconde cataracte; mais que diront-ils si je leur confesse qu'un instant auparavant, parlant de Paris avec un de mes compagnons de voyage, je me suis surpris à dire : *Ici*.

En approchant d'Abousir, la cataracte commence à gronder, et, quand on arrive au sommet du rocher, on la voit se développer dans toute son étendue. C'est un très beau et très singulier spectacle que cette multitude d'îlots abrupts entre lesquels les mille bras du Nil bouillonnent. La couleur noire et le poli des rochers leur donnent l'apparence du basalte (1). Au-delà du tropique, je pouvais penser aux basaltes du nord, aux Orcades, au Pavé des Géans; mais le soleil se couchant sur des sables me ramenait au désert. Ce soleil était le plus lointain que je devais saluer dans ce voyage, et probablement dans tout le reste de ma vie. Au sud, j'enfonçai mon regard le plus loin qu'il m'était possible vers les grandes montagnes qui, de ce côté, s'élèvent presque indiscernables à l'horizon; puis je me retournai vers le nord, et je fis avec une certaine émotion mon premier pas vers la France.

Avant de faire ce pas solennel, je parcourus des yeux les noms

(1) Ce sont, suivant M. Caillaud, des rochers d'amphibole et de feldspath.

qu'ont gravés sur le rocher d'Abousir les voyageurs de tous les pays. J'eus le plaisir d'y trouver le nom d'un ami, de M. Lenormant, compagnon de Champollion, et qui m'a précédé dans le voyage d'Égypte comme dans les études hiéroglyphiques. Ce nom me rappelait doublement la patrie; il me représentait, au milieu de la Nubie, les deux mondes entre lesquels ma vie parisienne se partage, le monde des sciences et le monde de l'amitié, l'Académie des Inscriptions et l'Abbaye-aux-Bois. Il fallait, avant de partir, boire à la cataracte. Je m'avançai de pierre en pierre jusqu'à ce que, me penchant, je pusse me désaltérer au courant le plus rapide. En quittant cette posture assez gênante, je me trouvai tout naturellement à genoux; je ne me relevai qu'après y être resté quelques momens, remerciant Dieu de m'avoir conduit jusque-là et lui demandant avec confiance de me ramener auprès de mes amis.

Il y eut aussi des réflexions douloureuses parmi ces pensées d'espoir, et des souvenirs tristes et sacrés qui se mêlèrent à ces perspectives de retour! Je crus que c'était piété de les exprimer. Cette considération me fera pardonner par les lecteurs qui ont bien voulu me suivre dans mes courses, et dont je vais me séparer bientôt, les derniers vers dont je les importunerai.

Je touche au but du long pèlerinage;
De mon retour c'est le commencement,
Et je me sens, au terme du voyage,
Bien loin, plus près, dans le même moment.

Je me sens loin, car grande est la distance
Entre ces bords et tout ce qui m'est cher;
Mais à présent je marche vers la France,
Et chaque jour viendra m'en rapprocher.

Quand d'Abousir je gravis la colline
Qui montre à l'œil un si vaste horizon,
Et sur le Nil pend comme une ruine,
Là d'un ami je retrouvai le nom.

Soudain j'ai cru retrouver ceux que j'aime,
Ceux que le ciel m'a laissés ici-bas;
Pour un instant, j'ai cru retrouver même
Ceux qu'au retour je ne reverrai pas.

Il me semblait que ma famille entière
Vivait ailleurs que dans mon souvenir;
Il me semblait que vers toi, pauvre père,
Comme autrefois, je devais revenir.

Ainsi de loin on rêve la présence
De qui ne peut être à nos vœux rendu.

C'est le retour plus triste que l'absence
Qui fait sentir tout ce qu'on a perdu.

Il fait sentir tout ce qui reste encore.
O mes amis! pardonnez, près de vous
Je vaincrai mieux le regret qui dévore.
Oui, pardonnez, le retour sera doux.

J'ajouterai seulement quelques lignes au récit qu'on vient de lire et qui a présenté mes impressions et mes recherches jour par jour, dans l'ordre où se sont succédé les unes et les autres. Le retour fut entremêlé de travaux repris avec ardeur entre des intervalles de santé souvent assez longs et des rechutes successives qui amenèrent enfin une maladie grave. Heureusement j'eus le temps de voir tout ce que je voulais voir, d'accomplir tout ce que je devais faire. Je passai, encore une quinzaine de jours parmi les ruines de Thèbes, étudiant en détail ce qu'à mon premier passage j'avais embrassé dans l'ensemble. Tous les jours, monté sur mon âne et emportant avec moi une bouteille d'eau de gomme et un peu de riz, j'allais, à travers cette vaste plaine de Thèbes, d'un monument à un autre monument, c'est-à-dire d'un quartier de l'ancienne ville à l'autre. Pendant les premiers jours, je me crus tout-à-fait rétabli, mais la continuité de la fatigue dissipa bientôt ce mieux passager. La prudence alors eût conseillé le repos; mais comment rester sur sa barque, tandis qu'à deux pas étaient Luxor et Karnac? Quand le péril arrêta-t-il la passion? La passion me soutint jusqu'au dernier jour; mais, en disant adieu à Thèbes, je me mis au lit, heureux de trouver un lit et un asile, grace à la manière dont on voyage sur le Nil, en emportant sa maison. Dès ce moment, je fus condamné à un repos absolu. Je n'en sortis que deux fois pour aller visiter les curieuses grottes d'El-Tell et les tombeaux de Beni-Hassan. Je ne pouvais renoncer à voir les premières, car elles contiennent des peintures d'un style tout particulier, d'un dessin beaucoup plus libre, plus vivant, plus expressif que le dessin égyptien ne l'est ordinairement. Les personnages qui s'inclinent devant le roi ont un air humble et obséquieux qui touche à la caricature, et ces grottes sont celles où figurent des rois à poitrines de femmes, adorant le soleil sous la forme d'un disque dont les rayons sont terminés par des mains. Je tenais extrêmement à visiter les grottes d'El-Tell, aucune description, aucun dessin même ne pouvant remplacer ici la vue immédiate des monumens. En conséquence, bien bardé de cataplasmes, on me hissa sur un âne, et je traversai ainsi la plaine poudreuse qui sépare les grottes du fleuve. A Beni-Hassan, il ne se trouvait point d'âne pour faire le trajet. Comme j'étais hors d'état de me tenir long-temps sur mes jambes, on m'assujettit sur

une chaise, et les Arabes me portèrent à tour de rôle. Mon triste état paraissait les toucher assez.

Pendant ce retour de Nubie au Caire, ma patience fut cruellement mise à l'épreuve. Par un hasard bien contraire, le vent du nord soufflait avec tant de violence, que le courant n'était pas assez fort pour lutter contre lui, bien que notre barque fût dépouillée de toutes ses voiles. Il était dur de ne pouvoir suivre la pente du fleuve. Huit jours s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels nous fîmes à peine quelques lieues. Je me souviens de ces longues journées que je passais si tristement à voir la barque mise en travers et, laissée à elle-même, dériver d'un bord à l'autre, et à regarder pendant douze heures le même palmier, et cela au moment où je n'avais plus qu'un désir, celui du retour; quand il ne me restait plus qu'à descendre le Nil, il me fallait remonter le vent. Cet obstacle inattendu semblait un ensorcellement. A tout événement j'ajoutai aux vers qu'on a lus plus haut une variante pour le cas où je ne reviendrais pas :

Oui, mes amis, le retour serait doux,
Oui, je voudrais aimer et vivre encore,
Mais c'en est fait, ce ciel que j'aimais me dévore.
Plaignez-moi, mes amis, car je meurs loin de vous.

Ma variante faite, et m'étant mis en règle dans toutes les hypothèses, je tâchai de prendre patience en lisant un dictionnaire arabe. Ma seule inquiétude était de manquer le bateau à vapeur du Caire à Alexandrie, qui ne part qu'une fois par mois, et, soupçonnant peut-être à tort Soliman d'être d'intelligence avec les matelots pour prolonger la navigation, je lui dis avec fermeté que j'entendais être tel jour au Caire. Je fus, en effet, au Caire le jour que j'avais indiqué, tout juste la veille du départ du bateau à vapeur pour Alexandrie. Au Caire, je reçus les conseils de deux médecins éminens. Malheureusement pour moi, ces conseils étaient absolument contradictoires. Prenez du calomel, disait l'un; surtout ne prenez pas de calomel, disait l'autre. Il était difficile d'obéir à ces deux hommes si distingués, dont chacun était fait pour m'inspirer une égale confiance. Une fois au Caire, je me croyais presque arrivé, je n'étais plus qu'à six cents lieues de Paris, et j'entrais dans la série des communications régulières. Les deux journées que je passai sur le bateau à vapeur qui me portait à Alexandrie me semblèrent délicieuses. Je venais de retrouver la civilisation et presque la patrie. Je goûtai dans la cabine du bateau tout le charme d'un salon de Paris, au milieu d'une aimable famille française qui revenait de Bourbon. Moi, j'avais vécu quatre mois sur le Nil et parmi les ruines. Malade depuis plusieurs semaines, on peut juger du plaisir que je prenais à la conversation de mes compatriotes; mais, à Alexandrie, je me trouvai plus

las; il me fut impossible de me lever. Enfin, je m'embarquai pour la France; la mer m'ayant extrêmement fatigué, je fus forcé de m'arrêter à Malte, où je fis ma quarantaine. Par hasard, je me retrouvai dans cette même chambre du fort Manuel, où, trois ans auparavant, j'avais passé quatorze jours si agréables avec Mérimée, travaillant le jour en présence d'une mer et d'un ciel admirables, et le soir recevant de notre savant compagnon de voyage, M. de Witte, des leçons d'archéologie que Mérimée payait régulièrement par une caricature. Le contraste de ce temps heureux avec ma situation présente était bien triste. Ma faiblesse augmenta rapidement, et en même temps augmentait la nécessité d'une privation absolue de nourriture. Il me fallut renoncer à l'eau de riz comme à un aliment trop substantiel, et vivre uniquement d'eau de gomme, ce qui est un régime peu fortifiant. J'en fus bientôt venu à une débilité telle qu'il fut impossible, pendant mon séjour à la quarantaine, de me conduire jusqu'à une fenêtre de ma chambre qui donnait sur la mer, et d'où, pendant mon premier séjour, j'aimais à la regarder. Toutes les fois que je tentai de gagner cette fenêtre, porté dans un fauteuil, je fus près de m'évanouir, et il fallut y renoncer. Dans cet état, je fus parfaitement soigné par M. Durand et M. d'Artigue; dans le premier, je trouvai un excellent médecin, dans le second une admirable sœur de charité. Quant aux médecins italiens du lazaret, c'était la partie comique du drame. Chaque matin l'un d'eux paraissait sur le seuil de la porte, et, à dix pieds de distance, me criait : Montrez votre langue, puis m'adressait quelques questions, toujours les mêmes, et me prescrivait des drogues dans lesquelles je n'avais pas plus de confiance que dans celui qui les ordonnait. Je les faisais acheter scrupuleusement, pour ne point mécontenter ces personnages, qui auraient pu me déclarer suspect de maladie contagieuse, mais j'avais grand soin, eux partis, de jeter les remèdes à la mer.

Enfin, le terme de la quarantaine arriva. On me mit dans une chaise à porteurs, et, à la grande surprise de mes amis comme à la mienne, je vins à bout de traverser la ville de Malte sans perdre connaissance. Tandis que, mon flacon sous le nez, je m'appliquais à résister au vertige et à l'étourdissement de ma pauvre tête, et que toute mon attention et toute ma force de volonté se concentraient sur l'effort que je faisais pour ne point m'évanouir, je fus au moment de rire en voyant un grand jeune homme s'approcher de la chaise à porteurs, et, s'adressant à ce moribond qui avait l'air d'un cadavre, lui demander l'aumône, c'est-à-dire m'inviter à ouvrir la portière pour lui donner un sou. Cette persistance de l'habitude et cet instinct opiniâtre de mendicité me semblaient caractéristiques. Enfin, j'arrivai à l'hôtel de France, dont le maître se montra très attentif pour moi, et où les attentions aimables de lord et de lady Hamilton, les soins de mes deux fidèles

compagnons de voyage et d'un autre ami, le docteur Darnel, m'aidèrent à supporter ma triste condition. Bientôt je partis seul sur un bateau à vapeur anglais, qui se rendait directement à Marseille sans toucher la côte d'Italie, et, sur ce sol étranger, j'eus encore à me louer du capitaine et du médecin du *Polyphemus*. Enfin, je vis le rivage de la patrie, mais mon pied ne le toucha point; j'avais entièrement perdu l'usage des jambes. On me porta dans la voiture qui devait me conduire à l'hôtel d'Orient. Dans ce comfortable hôtel, je me trouvai entre les mains paternelles du docteur Cauvier, cet homme, l'un des plus spirituels et des meilleurs que j'aie rencontrés, sous les auspices duquel j'ai fait à l'Athénée de Marseille mes débuts dans l'enseignement, et qui a tendrement soigné mon père dans sa dernière maladie. Grace à la science du docteur, j'eus au bout de quelques jours l'indicible bonheur de faire *mon premier pas*. Je pus bientôt me traîner au bord de la mer, appuyé sur le bras de quelques amis. Qu'on me permette enfin de dire comment la patrie me fut tout-à-fait rendue. Un jour, dans ce même hôtel, je vis arriver M. de Chateaubriand, qui revenait de Venise, son dernier voyage. C'était retrouver ce que la France possédait de plus glorieux, c'était, par lui-même et par tout ce qu'il me représentait, un retour soudain aux plus chères habitudes de ma vie. Quelle surprise! quelle émotion! Hélas! ce souvenir est bien douloureux, aujourd'hui que j'ai accompagné vers un autre rivage celui qui m'accueillait alors sortant presque de la tombe, revenant de si loin vers mes amis et mon pays.

Au bout d'un mois, je pus m'embarquer, remonter le Rhône, et, après m'être arrêté quelques jours à Lyon, dans ma ville natale, parmi d'excellens parens, j'arrivai enfin à Paris, après avoir fait, de la seconde cataracte à Orléans, presque tout le voyage par eau, à savoir, sur le Nil, sur la Méditerranée, sur le Rhône, sur la Saône, sur la Loire, et n'avoir fait par terre qu'une trentaine de lieues environ, de Mâcon à Digouin.

Ma plaie d'Égypte fut lente à guérir. La prolongation de cette maladie a retardé la publication de mes travaux sur l'Égypte, et c'est pour cela que je l'ai rappelée. J'ai eu le droit de parler de mon zèle, parce qu'il est l'excuse de ce retard dont il a été la cause. Récemment encore un retour foudroyant a interrompu cette narration, que je termine aujourd'hui. Je suis toujours sous le coup d'une menace; mais ni en Égypte dans mes plus tristes instans de souffrance et d'isolement, ni depuis mon retour, au milieu des rechutes, je ne me suis repenti d'un voyage que ma santé a payé un peu cher, et, quand je devrais souffrir encore des suites de mon entreprise, je n'y aurais pas regret, car j'ai vu l'Égypte, j'ai vu Thèbes et Ibsamboul.

J.-J. Ampère.

DE LA

DISTRIBUTION DES RICHESSES

A L'OCCASION DE L'IMPOT SUR LE REVENU.

Necker, désigné par l'opinion, en 1776, comme le financier le plus apte à conjurer la crise déjà prévue, ne tarda pas à éprouver que, dans l'ignorance où l'on vivait alors sur la plupart des faits concernant la fortune publique, il était difficile de corriger les anciens abus, et plus encore de créer des ressources nouvelles. Dans la liste des projets ajournés à ces temps de calme que rêve tout ministre, et que rarement il a le bonheur de voir, il traça le plan d'une institution où seraient venus se classer des renseignemens de toutes sortes sur l'état des personnes et des propriétés, l'industrie, les transactions, les revenus, le crédit, le numéraire, de manière à ce que, dans l'avenir, le génie de la finance fût suffisamment éclairé dans son essor. Plus de soixante ans se sont écoulés depuis cette époque, plus de dix gouvernemens se sont succédé; deux ou trois générations de bureaucrates ont enrichi les cartons des ministères; les contribuables ont payé, pour être administrés, une vingtaine de milliards : sommes-nous beaucoup mieux informés que du temps de Necker? Les premiers volumes d'une statistique officielle, des documens spéciaux qui ne reçoivent qu'une publicité imparfaite, des recherches particulières qui manquent d'autorité, ont jeté une lumière douteuse sur quelques points des affaires; mais on n'a pas encore produit un ensemble de notions auquel les citoyens pussent recourir

avec confiance pour asseoir leurs jugemens sur des faits positifs. On ne parle depuis dix mois que d'organisation du travail. Qui possède des connaissances certaines sur les élémens à coordonner? Personne, pas plus les agens de l'administration que les prétendus réformateurs. Nul ne pourrait dire, avec une exactitude suffisante, combien il y a de travailleurs salariés en France, comment ils se répartissent entre l'agriculture et les fabriques; ce qu'il y a, parmi les ouvriers ruraux, de fermiers, de métayers ou de manœuvres; en quels nombres les artisans des divers métiers se classent entre les petits ateliers et les grandes fabriques; par quelles filières et à quelles conditions le commerce exécute la distribution des produits fabriqués; nul ne sait, en un mot, ce qu'il y a de légitime ou d'exagéré dans les griefs des travailleurs. On est en quête d'expédiens financiers; mais, comme on manque de renseignemens et d'études précises sur l'état réel de la propriété, sur l'agencement des transactions, sur cette mystérieuse infiltration qui fait pénétrer les parcelles de la substance produite jusque dans les profondeurs de la société, on s'agite dans le vague : toute idée féconde reste à l'état de rêverie; plutôt que de s'aventurer dans l'inconnu, les hommes sur qui pèse la responsabilité des grandes affaires rentrent dans les voies battues, d'autant plus sûres, à leurs yeux, que les ornières y sont plus anciennes et plus profondes.

Cette ignorance des faits vient de se trahir encore une fois à l'occasion d'un projet dont l'adoption modifierait essentiellement notre régime financier, il s'agit de l'impôt sur les revenus mobiliers. En discutant, dans la séance du 3 août, la proposition relative aux créances hypothécaires, M. Thiers déclare que, « parmi toutes les contributions nouvelles, l'impôt sur le revenu est celui qui mérite le plus d'être examiné et même essayé. » M. Goudchaux interrompt l'orateur pour affirmer qu'il n'a pas besoin de leçons, que déjà un plan de cette nature a été préparé par ses soins, et qu'il sera présenté au premier jour. En effet, le 23 août, le ministre des finances dépose son projet. Sans le moindre retard, examen dans les bureaux, choix d'une commission, débats dans les comités, et dépôt, le 10 octobre, d'un rapport qui modifie profondément le système ministériel. La discussion est inscrite enfin à l'ordre du jour, et déjà le produit du futur impôt fait nombre pour 60 millions dans les prévisions du prochain budget; mais ce même ministre, qui inscrit 60 millions en recettes pour l'année prochaine, avoue, dans son exposé des motifs, qu'on est réduit aux plus vagues conjectures sur les élémens et les effets du nouvel impôt (1). La commission qui s'approprie, en le transformant, le

(1) L'opinion de M. Passy, énoncée incidemment, il y a quelques jours, à propos de l'impôt sur le sel, est que la taxe sur les revenus produira difficilement 30 millions. M. le

projet ministériel, reconnaît à son tour qu'elle s'est formé, non pas une conviction, mais une opinion, « après des tâtonnemens pénibles et des sondages réitérés en tous sens; qu'elle ignore le chiffre de la fortune mobilière du pays, sa répartition entre les habitans, et la proportion dans laquelle elle viendrait se soumettre à l'impôt; que la fixation de la taxe à 3 pour 100 ne repose sur aucune donnée authentique, et qu'en l'absence de documens meilleurs que ceux qui sont fournis par le gouvernement, elle n'a pas de raison pour la repousser. » En somme, l'assemblée nationale, laissée dans les ténèbres pour délibérer, va voter l'inconnu.

Si le comité des finances avait cru devoir exposer au public les résultats de ces *sondages* qu'il a opérés, le présent travail eût sans doute été inutile. A défaut de renseignemens officiels, nous avons été conduit à décomposer les élémens de la fortune publique; nous avons recherché comment et dans quelle mesure se forme le revenu de chaque classe par la distribution des richesses produites. Cette laborieuse analyse dissipera sans doute plus d'une illusion.

Nous sommes forcé d'encadrer notre inventaire de la richesse nationale dans les limites tracées par le projet de loi dont nous entreprenons l'examen.

En demandant à chaque citoyen une cotisation proportionnée à ses ressources effectives, le gouvernement avait reconnu l'injustice et l'inutilité d'atteindre des revenus déjà insuffisans. En conséquence, il avait fixé un minimum de perception dans les limites de 600 à 1,200 fr. pour les communes renfermant moins de 5,000 habitans, de 1,000 à 2,000 francs pour les communes au-dessous de 25,000 habitans, et de 1,500 à 3,000 francs pour les grands centres de population. Exception était faite en faveur des ouvriers non sujets à la patente, des militaires et des douaniers d'un grade inférieur; on avait, par la même raison, laissé en dehors les revenus collectifs qui intéressent particulièrement les pauvres, comme ceux des hôpitaux et des communes. En considération des charges exceptionnelles supportées en ces derniers temps par la propriété immobilière, on n'entamait pas le revenu du fonds, déjà réduit par l'impôt foncier; mais on supposait que l'industrie agricole proprement dite, donnant au fermier des bénéfices distincts de la rente du propriétaire, devait contribuer comme les autres genres de spéculation.

Dans l'impuissance où se trouvait le ministre d'indiquer les élémens et les résultats probables de la taxe, on avait proposé d'en faire, non pas un *impôt de quotité*, prélevé, suivant l'usage, proportionnellement

ministre des finances veut-il dire que l'évaluation de son prédécesseur est trop élevée, ou bien qu'elle sera considérablement réduite par des non-valeurs? C'est ce que nous ignorons.

à la valeur de la chose imposable, mais un *impôt de répartition*, c'est-à-dire une taxe répartie entre chaque contribuable de manière à ce que le montant des cotisations réunies fournisse la somme dont le besoin se faisait sentir : 60 millions étaient demandés. M. Goudchaux, ayant estimé à 3,716,000,000 de francs le total des revenus classés dans les catégories spécifiées, en concluait que la répartition ne ferait peser sur la richesse mobilière qu'une charge inférieure à 3 pour 100. Chaque département devait fournir un contingent déterminé par le chiffre combiné de sa contribution mobilière et de sa part dans l'impôt des portes et fenêtres.

Le projet du gouvernement manifestait des tendances démocratiques, pour lesquelles, il faut le dire, les hommes de finance ont peu de sympathie. On voulut voir dans certaines dispositions un retour sournois vers le système de l'impôt progressif. Étudié dans les bureaux de l'assemblée sous le poids de ces préventions, le projet y a subi des modifications radicales. Un représentant qui s'est révélé avantageusement dans la discussion sur la présidence, M. de Parieu, a été chargé de motiver les amendemens de la commission. Son rapport annonce une érudition assez rare parmi nos hommes politiques; on y remarque aussi la lucidité d'exposition et un tour distingué, qualités qui sont des indices d'excellent esprit quand elles éclatent dans les matières abstraites.

La commission dont M. de Parieu a été l'organe a considérablement abaissé les *minima* au-dessous desquels on échappe à la cotisation, parce que, dans un pays de morcellement et de petite existence comme est malheureusement le nôtre, on est obligé d'atteindre tout le monde, si l'on veut qu'un impôt soit fécond. La distinction proposée, à l'exemple des financiers anglais, entre la rente du propriétaire foncier et le bénéfice du cultivateur qui exploite le fonds est effacée. « Le comité pense que la contribution foncière n'a point été établie sur le produit abstrait d'une terre sans travail et sans culture, mais sur le revenu d'un sol cultivé, et qu'en conséquence une taxe sur les bénéfices de l'exploitation agricole ferait double emploi. » On observe, à l'égard des propriétaires qui exploitent par eux-mêmes, que, dans la pratique, il serait difficile de les atteindre deux fois, ou injuste de ne soumettre leur terre qu'à un seul impôt; on craint, enfin, qu'au renouvellement des baux, le fermier ne trouve le moyen de faire payer indirectement sa taxe à son propriétaire. Par ces considérations que nous nous réservons de discuter plus loin, l'immunité est étendue à l'industriel qui cultive la terre, comme au capitaliste qui la possède.

La commission a repoussé de même l'idée de taxer isolément chaque localité, en raison de sa richesse présumée. On n'a vu avec raison dans cet arrangement qu'une loterie fiscale, ayant l'immoralité de toutes les opérations aléatoires. Par un retour à la règle commune de

notre fiscalité, l'impôt sur les revenus, au lieu d'être une cotisation annuelle sans autre mesure que les besoins publics, sera un prélèvement fixe et proportionné aux ressources réelles, à la capacité effective du contribuable, c'est-à-dire, pour parler le langage de la finance, qu'on propose de constituer un impôt de quotité et non plus un impôt de répartition. La taxe serait assise d'une manière uniforme, quel que fût le caractère des revenus qui en seraient grevés. L'initiative de l'évaluation des revenus imposables serait déférée à des commissions cantonales, contre lesquelles les citoyens réclamans auraient recours auprès des conseils de préfecture.

Les dispositions du projet de loi amendé par la commission se résument donc dans les formules suivantes :

Les revenus mobiliers soumis à la taxe sont distribués en quatre catégories : 1° bénéfices nets du commerce et de l'industrie, à l'exception de l'industrie agricole; 2° produits nets des offices ministériels et des autres professions libérales; 3° pensions, traitemens, rémunérations pour services publics et privés, sous quelque titre, forme ou dénomination que ce soit, à l'exception des salaires d'ouvriers proprement dits; 4° produits des capitaux placés, sous forme de dividendes, rentes, annuités, intérêts de créances. Les revenus collectifs des établissemens d'utilité publique ou de bienfaisance sont exemptés. L'impôt atteint les revenus que les Français touchent à l'étranger, comme ceux que les étrangers perçoivent du placement des capitaux ou des profits d'une industrie exercée en France.

Le minimum au-dessous duquel l'impôt cesse d'être exigible est de 400 francs de revenu dans les communes où il n'existe pas de droits d'entrée, de 600 francs dans les communes dont la population est inférieure à 25,000 ames, de 800 francs dans toutes les autres localités.

Le prélèvement sur tous ces revenus imposables sera uniformément de 3 pour 100.

Il nous reste à rechercher maintenant quels seraient, dans ces limites, la fécondité de l'impôt et ses effets sur l'économie sociale.

I. — Les revenus composant la première catégorie découlent de l'exercice des professions soumises au droit de patente. Tout ce que le négociant ou le manufacturier réalise en sus des sommes avancées pour l'impôt, le loyer, l'achat des matériaux et outils, l'intérêt des emprunts et le salaire des ouvriers, constitue le profit net que le spéculateur dépense en jouissances personnelles, ou qu'il accumule pour entrer à son tour dans la classe des capitalistes. La taxe nouvelle n'aura prise que sur cet excédant. Or, quiconque connaît la pratique commerciale et la complication des ressorts industriels, quiconque a eu occasion d'observer l'inintelligence routinière des trois quarts de nos patentés, comprendra

la difficulté d'asseoir un tel impôt. Le bénéfice net est réalisé moins souvent en argent qu'en marchandises ou en créances plus ou moins douteuses. A l'exception de quelques grands chefs d'industrie, de quelques maisons commerciales assez riches pour faire les frais d'une comptabilité exacte, nos trafiquans seraient bien embarrassés d'extraire le chiffre de leurs profits réels du bilan général de leur exploitation. La taxe rendrait même un grand service à beaucoup d'entre eux, si elle les forçait enfin à rechercher s'ils sont en perte ou en bénéfice.

Malgré les exceptions admises en faveur du propriétaire cultivateur et du fermier, les produits de l'industrie agricole retombent sous le coup de la taxe projetée dès qu'ils entrent dans le courant commercial pour affluer jusqu'au consommateur. Les individus qui spéculent sur la vente et même la préparation des alimens, boulangers, bouchers, charcutiers, fruitiers, aubergistes, restaurateurs, épiciers, limonadiers, marchands de vins, classe qui comprend assurément plus du quart des patentés, vont donc contribuer au nouvel impôt en proportion des bénéfices qu'ils se partagent. Le produit brut de l'industrie agricole, en y ajoutant ce que rapportent accessoirement la fromagerie, la charbonnerie, la meunerie, la pêche et la chasse, s'élève assurément à plus de 8 milliards. En admettant qu'une forte portion de ces denrées soit consommée sur place par les familles qui les ont créées, le surplus, versé dans le torrent des échanges, y détermine un roulement de 4 milliards au plus bas mot. Ce n'est pas trop que d'évaluer à 15 pour 100 les bénéfices commerciaux prélevés sur cette somme par les légions de revendeurs en gros et en détail. Le blé seul, que le paysan vend sur le marché de son village à raison de 20 à 25 centimes le kilogramme, est revendu 35 centimes en moyenne après la panification. Le vin, surchargé il est vrai par trois ou quatre impôts, coûte à l'habitant des villes dix fois plus cher que ne l'a vendu le vigneron. On peut donc avancer, sans crainte d'exagération, que le seul trafic sur les vivres répand entre 300,000 familles 600 millions de bénéfices nets, c'est-à-dire de revenus imposables.

Dans l'exploitation agricole, le grand ouvrier, c'est la nature; dans l'industrie proprement dite, les forces créatrices sont le génie ou le travail de l'homme. Toute marchandise fabriquée subit, avant d'être vendable, un certain nombre de transformations; elle est conduite de comptoir en comptoir par des opérations de courtage; elle est surchargée par des frais de transport proportionnés aux déplacemens qu'elle a occasionnés. Les bénéfices réalisés par chacun des manufacturiers ou négocians entre les mains desquels elle est passée s'additionnent dans son prix et en forment parfois une portion considérable. Une taxe sur les revenus doit constater et atteindre cette succession de bénéfices. Une balle de coton en laine, avant d'être achetée en détail par les femmes

qui doivent s'en vêtir, a fourni des profits à six ou sept catégories d'entrepreneurs, sans compter le contingent de ceux qui ont vendu la matière première ou fabriqué les machines, sans compter la rente des capitaux engagés, sans compter le prix de la main-d'œuvre. De même que le coton est matière première pour le filateur, le fil est matière première pour le tisseur, la toile pour l'imprimeur, les étoffes en pièces pour le marchand en gros, les étoffes assorties pour le marchand en détail. Nous allons matérialiser cet exemple en le traduisant en chiffres.

100,000 kilogrammes de coton en laine, achetés en Amérique par un négociant armateur, donnent lieu aux ventes et aux bénéfices suivans :

Vente par le négociant de 100,000 kil. de coton, à 1 fr. 50 c., soit 150,000 fr., bénéfice net, à 5 pour 100	7,500 fr.
Vente par le filateur de 100,000 kil. de fil, à 3 fr., soit 300,000 fr., bénéfice net, à 5 pour 100	15,000
Vente par le tisseur de 100,000 kilogr. de tissus, à 5 fr., soit 500,000 fr., bénéfice net, à 4 pour 100	20,000
Vente par l'imprimeur de 100,000 kil. de toiles imprimées, à 10 fr., soit 1,000,000 fr., bénéfice net, à 3 pour 100	30,000
Vente par le négociant de 100,000 kil. d'étoffes en pièces, soit 1,000,000 fr., bénéfice net, à 4 pour 100	40,000
Vente par les détaillans de 100,000 kil. d'étoffes assorties, soit 1,200,000 fr., bénéfice net (non-valeurs déduites), à 10 pour 100.	120,000
Transports successifs de 100,000 kil. sous formes diverses, soit 30,000 fr., bénéfice net, à 10 pour 100	3,000
Prix définitifs de 100,000 kil. fabriqués et revendus au détail, 1,230,000 fr., bénéfices nets	235,500 fr.

A ce compte, un revenu net de 235,500 francs, réparti peut-être entre une vingtaine de spéculateurs, procurerait au fisc, à raison de 3 pour 100, une somme de 7,065 francs sur 1,230,000 de marchandises. Ce chiffre exprime seulement les bénéfices industriels et commerciaux : nous évaluerons le revenu des capitaux consacrés à ces opérations dans une des quatre catégories fiscales.

Ce qui vient d'être dit relativement aux diverses élaborations du coton est applicable aux autres industries qui transforment la laine, le lin, la soie, les cuirs, les bois, les métaux. Dans chacune de ces spécialités, l'inconnue que nous cherchons, le montant des bénéfices industriels et commerciaux réalisés par la série des entrepreneurs, doit représenter le cinquième ou le quart du prix de vente. Nous ne croyons pas nous éloigner de la réalité en ajoutant que les élémens dont se compose la valeur commerciale des objets manufacturés sont combinés dans la proportion suivante :

Impôts sous diverses formes, au moins	10 pour 100
Intérêt des capitaux engagés ou circulans	5 —
Achat de matières premières	10 —

Loyer, détérioration du matériel, combustible	15 pour 100
Salaires de commis ou d'ouvriers	30 à 35
Transports successifs	5 —
Profits des divers entrepreneurs et vendeurs	20 à 25

Ces points étant établis avec une probabilité suffisante, il reste à estimer la valeur totale des fabrications. M. Charles Dupin, dans une étude qui remonte à 1826, est arrivé à un total de 3 milliards 694 millions; mais il a mentionné plusieurs opérations qui sortent du cadre de l'industrie proprement dite. M. Schnitzler, appliquant ses recherches à une époque plus récente, et limitant ses calculs aux valeurs créées par la fabrication mécanique et manuelle, fournit le chiffre de 2 milliards 911 millions. Enfin, le gouvernement vient d'ajouter à sa collection de documens statistiques deux volumes consacrés à l'industrie. Cette première série comprend seulement les 43 départemens de la France orientale, et ne mentionne que les grands établissemens qui occupent au moins une dizaine d'ouvriers. D'après ce document, la région orientale renfermerait 20,567 établissemens payant en moyenne une patente d'un peu plus de 100 francs; on y emploierait 725,909 ouvriers, savoir, 467,250 hommes, 170,918 femmes, et 87,741 enfans. La valeur des produits fabriqués serait de 2,282,789,586 francs. Si l'on doublait ce dernier chiffre pour la production de la France occidentale, et si l'on ajoutait un milliard (ce serait peu) pour le contingent d'environ 500,000 petits ateliers qui n'emploient pas de moteurs mécaniques et qui réunissent moins de 10 ouvriers, on exprimerait l'ensemble de notre production industrielle par un total approchant de 6 milliards; mais ce chiffre serait suspect d'exagération pour deux causes. D'abord, les départemens où l'industrie domine sont plus nombreux dans la région déjà décrite, qui comprend la Flandre, l'Alsace, la Champagne, le Lyonnais. En second lieu, il y a dans le compte des matériaux et des marchandises fabriquées un vice fondamental, une aberration permanente qu'on a regret de signaler dans un document officiel. On a confondu le prix des matières premières et celui des matières fabriquées, de manière à grossir démesurément tous les résultats. Par exemple, si un imprimeur, pour créer 2,000 francs de livres, a employé pour 1,000 francs de papier, le statisticien du ministère, additionnant la valeur des livres avec celle du papier, annonce une fabrication de 3,000 francs. On obtient ainsi des totaux éblouissans, et les yeux qui ne vérifient pas s'émerveillent des progrès de notre industrie.

C'est entre le chiffre trop faible de M. Schnitzler et les exagérations de la statistique officielle que se trouvera le point le plus approchant de la vérité. Voici, par aperçu, et en nombres arrondis approximativement, le tableau de la puissance productive de l'industrie française :

Extraction, élaboration première et vente des substances d'origine minérale (combustibles, matériaux de construction, sels, bitumes, minerais, fonte, métallurgie, grosse quincaillerie, etc.)	600,000,000 fr.
Verrerie, cristallerie, poterie, porcelaine, faïence	75,000,000
Produits chimiques	50,000,000
Construction des machines (depuis les chemins de fer)	60,000,000
Sucreries (1) (sucre colonial et indigène, raffinerie)	120,000,000
Papeterie, imprimerie, librairie, papiers peints	65,000,000
Brasserie, distillerie, féculerie, huilerie, savonnerie, parfumerie	360,000,000
Industrie du chanvre et du lin	200,000,000 (2)
— du coton	600,000,000
— de la laine	400,000,000
— de la soie	300,000,000
Cuirs et peaux (chaussure, sellerie, carrosserie, ganterie, pelleterie)	300,000,000
Horlogerie, bronzes, plaqués, orfévrerie	120,000,000
Travail du bois (ébénisterie, tabletterie, charpente, menuiserie, tonnellerie)	130,000,000
Arts et métiers, petites industries (modes, vêtemens, menus objets d'ameublemens, ustensiles divers; — plus de 200,000 patentés sont assurément groupés dans cette catégorie)	600,000,000
Prix des objets en fabrique	3,980,000,000 fr.
Transports successifs et divers, — augmentation de 10 p. 100.	398,000,000
Bénéfices commerciaux (3) (échanges et distribution à l'intérieur et à l'extérieur), — augmentation de 15 pour 100	597,000,000
TOTAL, au prix marchand, des objets fabriqués	4,975,000,000 fr.

S'il est vrai, comme nous l'avons exposé plus haut, que les profits nets des entrepreneurs d'industrie et des commerçans augmentent le prix vénal des produits industriels dans la proportion de 20 à 25 pour 100, cette seconde catégorie offrira à la taxe sur les revenus une base d'environ 1 milliard.

On s'étonnera peut-être de ne pas trouver ici une mention spéciale pour une industrie qui, prise dans sa généralité, est peut-être la plus considérable de toutes : l'industrie du bâtiment, à laquelle se rattachent les travaux de canalisation et de viabilité. En 1845, on ne comptait pas moins de 7,519,310 propriétés bâties, inscrites au rôle des contributions. Dans ce nombre, il est vrai, figurent pour la moitié de misérables cabanes à deux ou trois ouvertures. Quoiqu'on ait compté en ces dernières années, pendant la fièvre de la spéculation, près de 100,000 constructions

(1) Aucune exception n'a été stipulée pour l'industrie coloniale.

(2) La production réelle est beaucoup plus considérable, mais beaucoup de chanvre utilisé par l'industrie domestique n'entre pas dans la circulation commerciale.

(3) On pourrait signaler quelques doubles emplois, notamment en ce qui concerne la revente de certains objets débités ordinairement par les commerçans déjà compris dans la précédente catégorie; mais la compensation doit être établie par les omissions inévitables de cette seconde nomenclature.

nouvelles, on peut réduire ce nombre de moitié en attribuant à l'ensemble de ces travaux une valeur d'un milliard. Qu'on y ajoute le prix des innombrables réparations, celui des travaux d'utilité publique soldés par le gouvernement ou par les administrations locales, les dépenses de premier établissement des chemins de fer, et le total dépassera 1,500 millions. Mais additionner cette somme avec le total de la production industrielle, ne serait-ce pas faire double emploi et renouveler la faute que nous avons reprochée à la statistique officielle? Tous les élémens matériels qui entrent dans le prix d'une construction, la pierre, la charpente, la serrurerie, l'ornementation, ont été compris dans le tableau qui précède : les capitalistes, les architectes, les ingénieurs, sont classés, suivant le projet de loi, dans les autres catégories de contribuables. Les ouvriers à la journée sont exemptés de la taxe.

Au commerce des denrées et des objets fabriqués s'allie intimement le commerce de l'argent, c'est-à-dire la réalisation des bénéfices procurés par les escomptes, les changes et les mouvemens d'espèces. Évaluer à 12 milliards le roulement des valeurs de toutes sortes escomptées par les banques publiques et particulières, c'est être modéré. Ces valeurs n'ayant en moyenne que trois mois de date, le total équivaut à 3 milliards pour l'année entière. A 4 pour 100, l'escompte doit fournir 120 millions; mais cette somme n'est pas tout bénéfice pour les banquiers; il en faut déduire l'intérêt des capitaux dont ils ont le maniement, soit à titre de fonds social, soit comme dépôt accidentel; plus, les frais d'exploitation et de correspondance. Nous supposons qu'il faut réduire à 60 millions les bénéfices de ceux qui font travailler l'argent; le contingent des capitalistes commanditaires des banquiers sera estimé plus loin dans la catégorie des placemens à intérêt.

La récapitulation des profits commerciaux et industriels donne les résultats suivans :

	Revenu net des négocians et des industriels.	Taxe sur ce revenu, à raison de 3 pour 100.
	fr.	fr.
Commerce sur les produits de l'exploitation agricole, et principalement sur les vivres.	600,000,000	18,000,000
Industrie manufacturière et spéculation sur les marchandises fabriquées.....	995,000,000	29,850,000
Profits des escomptes et du commerce de l'argent.....	60,000,000	1,800,000
	1,655,000,000	49,650,000

Ce résultat suffirait pour démontrer ce qu'il y a d'exorbitant dans le système de la commission, puisque un prélèvement de 3 pour 100 sur le revenu (déduction faite de la patente) excède d'un tiers la patente même. La loi du 25 avril 1844, qui a procuré un léger dégrèvement, n'impose au commerce qu'une charge de 2 pour 100, si nos calculs sont exacts. Le nombre des patentés, en 1846, s'est élevé à 1,173,254,

et le montant total de la contribution qu'ils ont acquittée à 34 millions 598,587 francs. La taxe de 3 pour 100 sur leurs bénéfices leur infligerait un nouveau sacrifice de 50 millions.

II. — La seconde catégorie de revenus imposables doit comprendre les offices ministériels, les charges judiciaires, les professions dites libérales, c'est-à-dire celles qui tirent leurs revenus, non pas de la fabrication ou de la vente d'un objet matériel, mais du travail de l'intelligence et des services qui exigent une éducation spéciale. A Paris, ces classes sont proportionnellement plus nombreuses qu'on ne l'imagine; les familles qui les composent y sont dans la proportion d'environ 6 pour 100; cette proportion, qui s'affaiblit dans les autres villes à mesure que leur importance décroît, devient à peu près imperceptible parmi les populations rurales.

Le nombre des officiers ministériels en possession de charges vénales est relevé sur le tableau des cautionnemens déposés à la date du 1er janvier 1847. On comptait à cette époque 10,799 notaires, 3,497 avoués, 8,388 huissiers, 65 agens de change à Paris et 815 dans les départemens, où ils font office de courtiers; 76 courtiers de commerce et d'assurances à Paris, 445 commissaires-priseurs, 63 avocats aux conseils. Il serait fastidieux de reproduire ici les supputations auxquelles il a fallu se livrer pour arriver à une estimation raisonnable du capital des charges et des gains qui constituent les revenus des titulaires. Le prix des offices subit par contre-coup les oscillations de l'agiotage. Quand le capital surabonde, et que l'argent honnêtement gagné cherche avec anxiété des refuges honnêtes, l'achat d'une charge devient, pour une famille enrichie, non plus l'acquisition d'un titre ou d'un état, mais un simple placement de fonds. On a vu plus d'une fois, en ces derniers temps, des charges vendues à des prix tels que leur produit n'était plus que le simple rapport du capital immobilisé. Cet entraînement a eu de bien tristes résultats. Les traités de ce genre étant conclus pendant une veine de prospérité factice où le revenu des études est grossi par la multiplicité des transactions, il arrive inévitablement, à la suite de cette activité fiévreuse, une période de prostration où les affaires languissent, où le produit des études baisse, où les recouvremens sont difficiles, où le titulaire ne retrouve qu'avec peine l'intérêt de son capital. S'il est resté débiteur d'une portion du prix, ou s'il n'a acheté qu'avec des ressources d'emprunt, la fatalité étend sa main sur lui. L'aveu de sa gêne serait la ruine; il faut qu'il avise en secret à augmenter ses ressources. Une fois sorti de cette pudeur qui est la sauvegarde de sa profession, il avancera pas à pas jusqu'à franchir les limites du devoir. Il commencera par provoquer les affaires, par traîner les procédures, par enfler les mémoires; il mordra, comme le vulgaire, à l'amorce des gains rapides et faciles, et voudra prendre à son tour

quelques billets à la loterie des spéculations. L'heure où lui viendra cette pensée sera celle de sa perte. Chose désolante à dire, et qui cependant ne doit pas être ignorée, depuis quinze ans les notaires en première ligne, et après eux les huissiers, sont les professions qui, proportionnellement à leur nombre, ont envoyé le plus d'individus devant les cours d'assises. Si, de 1830 à 1845, toutes les professions avaient fourni relativement autant d'accusés que les huissiers et les notaires, au lieu de 61,000 hommes qui ont comparu devant les juges criminels, il y en aurait eu 134,000!

Si on avait capitalisé la valeur des charges il y a trois ans, aux jours triomphans de l'agiotage, on aurait pu leur attribuer une valeur totale de 2 milliards. Ce ne serait pas assez que de réduire cette somme de moitié, si on recommençait le calcul en prenant pour base les prix auxquels ces mêmes charges seraient cédées aujourd'hui. Malgré cette dépréciation accidentelle, et dût-on modifier disciplinairement la transmission des offices, la clientelle attachée par la force des choses à une étude en renom sera toujours un privilége de fait, une mine exploitable qui conservera un bon prix. On peut encore évaluer à plus de 1,200 millions le capital de toutes les charges transmissibles. Le prix en est calculé, en général, sur le pied de six à dix fois le revenu net et annuel, de manière à ce que, l'intérêt du prix d'achat à 5 p. 100 étant soldé, il reste au titulaire de 5 à 10 pour 100 comme rémunération de son industrie. Nos calculs sont résumés dans le tableau suivant :

CHARGES PRIVILÉGIÉES ET VÉNALES.

	PRIX DE LA CHARGE en maximum.	PRIX DE LA CHARGE en minimum.	PRIX DE LA CHARGE en moyenne.	VALEUR TOTALE DES CHARGES.	BÉNÉFICE DES TITULAIRES.	PRODUIT DE LA TAXE PROJETÉE
10,800 notaires.	300,000	20,000	64,000	700,000,000	70,000,000	2,100,000
3,500 avoues	250,000	30,000	62,000	250,000,000	24,000,000	720,000
8,400 huissiers.	100,000	2,000	20,000	176,000,000	25,000,000	750,000
65 agens de change, à Paris. . . .	»	»	400,000	26,000,000	3,000,000	90,000
76 courtiers de commerce, à Paris.	80,000	40,000	60,000	4,500,000	900,000	27,000
815 agens de change des départemens, exerçant comme courtiers.	»	»	50,000	40,000,000	6,000,000	180,000
445 commissaires-priseurs.	120,000	20,000	58,000	25,000,000	4,000,000	120,000
63 avocats aux conseils.	80,000	40,000	60,000	3,680,000	300,000	9,000
24,164 officiers ministériels.				1,205,180,000	133,200,000	3,996,000

D'après ces données, l'impôt sur le revenu, prélevé sur 133 millions de bénéfices, rendrait au fisc 4 millions. Les titulaires qui n'ont pas payé intégralement leur charge, et c'est malheureusement le plus grand nombre, réclameraient un dégrèvement proportionné à la dette

dont ils sont chargés; mais ils seraient obligés de signaler leurs créanciers, sur lesquels l'état aurait son recours.

Pour les professions libérales dont l'exercice n'est pas privilégié, on est réduit aux conjectures. Leur personnel est flottant, leur travail capricieux, leur rémunération soumise à mille éventualités. L'imprévu dans l'emploi du temps et dans le revenu est la principale cause de l'état précaire auquel semblent condamnées les personnes qui vivent d'un travail intellectuel. Les alternatives involontaires de verve et de découragement, d'abondance et de pénurie, font obstacle à cette régularité d'existence, richesse des professions positives. Malgré tout, le contingent de l'esprit et du savoir dans la répartition des profits sociaux est plus considérable que la foule dédaigneuse n'est portée à le supposer.

L'ordre des avocats compte environ 7,000 membres, à en juger par le tableau des inscriptions, où on comptait 7,121 noms en 1835 et 6,619 seulement en 1842. Il n'y a peut-être pas le tiers des titulaires qui vivent des honoraires gagnés au barreau. Chaque cour de justice se glorifie de deux ou trois célébrités qu'escorte un groupe de praticiens laborieux et occupés. Pour les avocats sans cause, il y a les agences d'affaires, la rédaction des mémoires, les études théoriques, les emplois pour lesquels la connaissance des lois est un titre. En somme, en faisant descendre jusqu'à 1,000 francs le revenu des hommes de loi le moins employés, on trouve pour l'ordre entier une recette de plus de 30 millions.

Le corps médical compte environ 12,000 docteurs en médecine, 8,000 officiers de santé, et peut-être 12,000 individus dont le métier se rattache à l'art de guérir, comme pharmaciens et herboristes. Qu'on apprécie hiérarchiquement les situations, depuis le docteur en renom qui rend ses oracles à prix d'or, jusqu'au pauvre officier de santé qui trotte sur un cheval efflanqué de village en village, jusqu'au docteur plus à plaindre encore, celui des grandes villes, qui, dans l'attente d'une clientelle, est condamné à jouer l'homme affairé, à dépenser en frais de représentation l'argent qu'il ne gagne pas: malgré les déceptions et la gêne du plus grand nombre, on trouvera que le corps médical, pris dans son ensemble, réalise au moins 80 millions.

Parmi les personnes vouées à l'instruction publique, les unes, attachées à des établissemens de l'état et soldées par le budget, sont classées, suivant l'économie du projet de loi, dans le groupe des fonctionnaires. 280 colléges communaux de premier ou de second ordre, 24 institutions de plein exercice, 2,000 institutions ou pensionnats, 6,000 écoles libres occupent un nombre considérable de personnes, en qualité de directeurs, économes, régens, répétiteurs, surveillans. Les maisons d'éducation destinées aux jeunes filles offrent d'égales ressources aux femmes instruites. En outre, les leçons particulières de langues, de sciences, de dessin, de musique, d'arts d'agrément, font

vivre assurément plus de 20,000 professeurs des deux sexes, les uns d'une manière luxueuse, les autres à force de privations. Il n'importe : si le prélèvement de 3 pour 100 a lieu, les professeurs auront à fournir environ 2 millions. En effet, suivant nos inductions, le montant des bénéfices réalisés par les personnes vouées à l'enseignement, sans même compter les professeurs des lycées et les maîtres d'écoles gratuites, n'est pas inférieur à 66 millions.

La famille des professeurs se confond avec celle des artistes, puisqu'un grand nombre de ceux-ci tirent leur principal revenu des leçons qu'on leur demande. Il n'est donné qu'aux élus du public de vivre exclusivement pour leur art et par leur art. La foule sans nom dans laquelle disparaissent parfois des hommes d'un talent réel fait deux parts de l'existence : l'une destinée à poursuivre cet idéal qui enivre l'artiste, mais qui ne l'alimente point; l'autre sacrifiée au métier qui fait vivre. Les besoins croissant avec l'âge, le métier accessoire devient peu à peu l'affaire essentielle. Les portraits de pacotille, l'imagerie, les illustrations de librairie, les décorations de théâtre ou d'appartemens, l'ornementation, la ciselure, les modèles d'ameublement, mille petits services honorablement payés par l'industrie, fournissent des ressources variées à 6,000 peintres, dessinateurs, sculpteurs et graveurs. Pour les architectes, au nombre d'environ 3,000, il y a peut-être en France 1,500 places ou inspections dont les appointemens modiques suffisent en attendant la réputation et les entreprises lucratives. Quelques heures de fatigue et d'ennui passées le soir dans les orchestres de théâtre, de concert ou de bal, procurent le pain quotidien à plus de 12,000 musiciens exécutans. Nous ne croyons pas cependant que ces ressources ajoutent plus de 30 à 32 millions à ce que les artistes peuvent gagner en leur qualité de professeurs.

Le groupe des gens de lettres serait un des plus nombreux, si on y comprenait tous ceux qui se sont donné le plaisir de livrer leurs pensées à l'impression. Réservons le titre de littérateurs pour ceux qui tirent de leur travail un revenu permanent. On estime que 5,000 écrivains au plus peuvent se partager 9 à 10 millions. Le journalisme contribue à ce résultat pour les deux tiers. Environ 600 auteurs dramatiques, y compris les compositeurs de musique, réalisent 1,200,000 fr., en ajoutant à leurs droits sur les recettes de Paris et de la province la vente des manuscrits et celle des billets. La librairie et le gouvernement, par des rémunérations subventionnelles pour des travaux plus ou moins utiles, complètent le budget de la littérature. Ces simples chiffres font voir que la carrière des écrivains, laborieuse pour tous, est stérile pour le plus grand nombre.

Il y a bien en France 10,000 individus qui se disent acteurs et se donnent de temps en temps la satisfaction de jouer la comédie. Si le fisc se met à la recherche des artistes sérieusement engagés et vivant de

leur profession, il trouvera difficilement 3,000 contribuables. Le public, dont la curiosité ne s'adresse qu'aux noms déjà célèbres, veut savoir le chiffre des gros appointemens; mais peu lui importe que les deux tiers des artistes dévoués à ses plaisirs vivent dans l'incessante préoccupation du lendemain. Avec les employés qui complètent le personnel des théâtres, tels que choristes, comparses, régisseurs, souffleurs, machinistes, costumiers, les 3,000 comédiens gagnent peut-être 10 à 12 millions; mais l'obligation de paraître avec avantage sur la scène et de conserver, même dans le monde, un certain prestige aux yeux du public, les entraîne à des frais de costumes, de toilette et d'études, presque toujours disproportionnés avec le taux de leurs appointemens.

Indépendamment des journalistes et des acteurs, les journaux et les théâtres, considérés comme entreprises industrielles, auront à compter avec le fisc. Le compte ne sera pas facile à établir. Sur 500 journaux qui paraissent en France, en est-il 50 donnant d'honorables bénéfices? en est-il 200 qui atteignent leurs frais? Nous ne croyons pas que tous les journaux réunis aient à distribuer à leurs fondateurs plus de 2 millions de dividendes, et si, par contraste, on totalisait la somme des pertes, elle dépasserait de beaucoup celle des profits. On en pourrait dire autant des entreprises dramatiques. La recette effectuée par tous les théâtres de Paris, par 68 troupes sédentaires ou ambulantes dans les provinces, par les spectacles et concerts donnés transitoirement, en y comprenant même les subventions servies par l'état ou par les municipalités, ne dépassent probablement pas 20 millions. La détresse de ce genre d'exploitation est assez tristement accusée par la rapidité avec laquelle les directions se succèdent. Une existence directoriale de plusieurs années est une honorable exception. D'ordinaire, les entrepreneurs arrivent, jouent leur coup de dés, font place à d'autres, si le sort les trahit; ou bien, si un premier succès les a mis en crédit, ils se maintiennent en vivant d'expédiens pendant quelques années. Le produit net des entreprises théâtrales sera bien faible, si on établit la moyenne entre les années bonnes et mauvaises.

Rapprochons les résultats de nos conjectures, en ce qui concerne les professions libérales non privilégiées.

	Revenus imposables.	Taxe de chaque profession.
Avocats	30,000,000 fr.	900,000 fr.
Médecins et pharmaciens	80,000,000	2,400,000
Individus voués à l'enseignement	66,000,000	1,980,000
Artistes (arts du dessin et musique)	32,000,000	960,000
Hommes de lettres	9,000,000	270,000
Acteurs	11,000,000	330,000
Entreprises de journaux	2,000,000	60,000
Directions théâtrales	1,000,000	30,000
	231,000,000 fr.	6,930,000 fr.

La récapitulation générale des deux groupes complétant la seconde catégorie donne donc les résultats suivants :

	Revenus.	Taxe.
Charges vénales, exercices avec cautionnemens et priviléges.....	133,000,000 fr.	3,990,000 fr.
Professions savantes, littéraires, artistiques.	231,000,000	6,930,000
	364,000,000 fr.	10,920,000 fr.

III. — La troisième catégorie de revenus imposables doit comprendre le produit des appointemens et des pensions fournies par le budget ou par l'industrie particulière.

Il s'agit ici, non pas d'additionner toutes les sommes payées par l'état à ses agens divers, mais d'établir, aussi exactement que possible, les prévisions de recettes dans les limites de la loi que nous étudions. Comme il n'est pas facile, dans les chiffres du budget, de distinguer la part faite aux employés pour leurs salaires des dépenses générales d'administration, il faudra s'en tenir à une évaluation très superficielle. A ne compter que les traitemens imposables, une somme de 206 millions est distribuée par les divers ministères dans la proportion suivante : justice, 22 millions; affaires étrangères, un peu plus de 5 millions; instruction publique et cultes, 32,500,000 francs; intérieur, 9 millions; agriculture et commerce, 3 millions; travaux publics, près de 6 millions; guerre, 33 millions; marine, 15 millions; finances, au moins 72 millions. Il n'est pas inutile de répéter que cette évaluation est tout-à-fait conjecturale. En glissant rapidement sur les chiffres du budget, il est impossible de discerner quels sont les traitemens qui doivent échapper à la taxe par leur infimité, comme ceux des maîtres d'école et des desservans de village, ou en vertu d'exemptions formelles, comme celles qui sont admises en faveur des soldats, des marins et des douaniers d'un grade inférieur.

Une remarque montrant le chemin qu'ont fait les idées depuis l'établissement de la république trouve ici sa place. A l'imitation de ce qui a été fait pendant la crise de 1830, le gouvernement provisoire a décrété un prélèvement sur les traitemens et pensions inscrits au budget, à compter du 1er avril jusqu'à la fin de l'année courante. Cette retenue, calculée sur une échelle de progression assez rapide, entraîne une reprise de 4 pour 100, à partir de 2,000 francs, et qui s'élève jusqu'à 30 pour 100 pour les traitemens qui excèdent 25,000 fr. A ce compte, il y a 9,000 francs à retrancher sur un traitement de 30,000 francs : la réduction ne serait que de 900 francs avec l'impôt uniforme de 3 pour 100. En revanche, le modeste employé de 2000 fr., qui ne subit pas de retenue aujourd'hui, aura à payer 60 francs, si la loi passe dans les termes du rapport.

Terminons la nomenclature des rentiers du budget en rappelant qu'un des premiers revenus à taxer serait celui des représentans qui, à raison de deux cent cinquante séances par année, occasionneront une dépense de 4 à 5 millions.

Aux fonctionnaires soldés sur le budget national, il faut joindre les employés des administrations spéciales rétribués par les départemens ou les communes. Tels sont les commis des préfectures, des octrois, des hôpitaux et monts-de-piété. Le seul département de la Seine distribue de 3 à 4 millions aux commis d'ordre ou aux agens de finances qu'il emploie; le budget particulier de la préfecture de police, qui se confond avec celui de la municipalité parisienne, absorbe peut-être une égale somme pour le personnel des scribes et des agens d'exécution. Nous avons lieu de croire que la somme des traitemens payés par les autres administrations départementales sur leurs revenus particuliers n'est pas inférieure à 10 millions. Les frais du personnel pour les établissemens de bienfaisance, hôpitaux, maisons de retraite, bureaux de secours et monts-de-piété, sont très considérables : on les évalue au sixième de la dépense : 10 millions de plus à signaler au fisc.

La nécessité de troubler le repos des vieux serviteurs est une des conséquences les plus regrettables d'une taxe générale sur les revenus. Au 1er janvier 1847, les charges du trésor pour les pensions de toute nature s'élevaient à 45,146,453 francs; le nombre des parties prenantes était de 100,687. Les remaniemens administratifs opérés depuis deux ans ont déjà surchargé le tableau des pensions d'environ 8 millions, et on nous donne à entendre que de nouvelles *économies* sur le personnel nécessiteront un supplément de crédit. Le chiffre actuel, d'après le budget rectifié, est de 52,447,940 francs. Nous ignorons dans quelle mesure le nombre des parties prenantes a été augmenté. Si on partageait par tête, le contingent de chacun flotterait entre 4 ou 500 francs; mais la répartition, qui est très inégale, placera les deux tiers au moins des retraités en dehors des limites prescrites. La dette du sang versé, moins de 39 millions, est à partager entre 90,000 familles militaires; les pensions ecclésiastiques, dont la moyenne est de 180 francs, assurent à peine le pain quotidien à de pauvres vieux curés. La plupart des pensions civiles sont réglées mesquinement. Les états-majors seuls seront atteints : si une somme de 20 millions leur est dévolue, ce serait 600,000 francs à recouvrer sur le chiffre total des pensions; cette somme, si faible qu'elle soit, ne serait pas obtenue sans un surcroît de souffrances infligé à des familles déjà nécessiteuses.

L'intention fiscale du projet est enfin d'atteindre « toute rémunération attachée même à une fonction privée, sous quelque titre, forme ou dénomination que ce soit. » S'il est difficile d'apprécier le roulement tumultueux et la fécondité des transactions individuelles, n'est-il pas plus hasardeux encore d'évaluer le nombre des auxiliaires de l'in-

dustrie et la part que les entrepreneurs leur laissent dans les bénéfices?

Nous grouperons en quatre classes les personnes aux ordres d'un entrepreneur particulier qui les engage et les salarie, à titre d'employés, de contre-maîtres ou commis : 1° les commis des banques privilégiées et particulières, ceux des receveurs et agens de finances, les économes, intendans et chargés d'affaires, premier groupe qui doit comprendre de 4,000 à 5,000 personnes; 2° les clercs des notaires, avoués, huissiers, agens de change, commissaires-priseurs, spécialité qui fournit des moyens de subsistance à plus de 40,000 individus; 3° les commis attachés aux grands établissemens industriels en qualité de gérans, caissiers, teneurs de livres, ingénieurs, mécaniciens, chimistes, voyageurs : nombre qui flotte entre 50,000 et 60,000 dans les temps ordinaires; 4° les agens du commerce proprement dit, hommes et femmes, utilisés les uns pour la vente, les autres pour la comptabilité, le courtage, les assurances, les transports : groupe qui fournira assurément de 80,000 à 100,000 contribuables.

Beaucoup de maisons de commerce nourrissent et logent les agens qu'elles occupent : comprendra-t-on dans le compte du revenu le prix de la nourriture et du logement? Si on le fait, les conséquences seront bien rigoureuses : comment le malheureux qui ne gagne que sa nourriture s'y prendra-t-il pour payer sa taxe en argent? Si on néglige cette précaution, il y aura pour la plupart des commis un moyen d'échapper à la loi : chacun déguisera le taux de ses appointemens, en déclarant qu'il est nourri. Nous pourrions signaler mille difficultés de ce genre; nous en avons assez dit pour faire comprendre qu'une taxe sur les revenus est bien compromise quand on prétend l'étendre à toutes les classes et l'abaisser au-dessous du strict nécessaire.

Si la perception était exercée à la rigueur sur les agens nombreux des études, des bureaux et des comptoirs, ses produits ne seraient pas à dédaigner. Nous ne serons pas suspect d'exagération en attribuant aux 200,000 contribuables de cette classe une recette de 200 millions, à titre d'appointemens; mais, pour qui connaît les besoins et les habitudes de cette condition, l'état de gêne où la retient la nécessité d'une tenue décente, un prélèvement de 6 millions paraîtra chimérique.

En récapitulant les résultats partiels de cette troisième catégorie, nous trouverons :

	Revenus imposables.	Taxe.
Pensions	20,000,000 fr.	600,000 fr.
Traitemens inscrits au budget de l'état	206,000,000	6,180,000
Traitemens des administrations publiques, locales et spéciales	28,000,000	840,000
Traitemens des employés attachés aux entreprises particulières	200,000,000	6,000,000
	454,000,000 fr.	13,620,000 fr.

IV. — La quatrième section, comprenant « les dividendes, annuités, intérêts de créances et rentes constituées de toute nature, » est celle qui répond le plus directement au vœu instinctif du public, à la taxation de la rente produite par le capital mobilier.

D'après le budget rectifié de 1848, la somme totale des rentes perpétuelles inscrites au grand-livre est de 295,410,158 francs. De nouvelles inscriptions effectuées en ces derniers temps pour emprunts et consolidations de dettes flottantes, l'adoption inévitable de diverses lois très onéreuses, ne tarderont pas à élever la dette nationale à 320 millions. Quelles seront, sur ce chiffre énorme, les valeurs hors de l'atteinte de la taxe? Il y aura à déduire, en première ligne, la dotation et la réserve de l'amortissement, qui n'exigent pas moins de 116 millions. Les rentes immobilisées au profit des communes, des caisses d'épargne, de la caisse des dépôts et consignations, et, en général, des établissemens d'utilité publique en faveur desquels l'exemption a été admise, s'élèvent de 30 à 35 millions. Restent 170 millions saisissables; mais, sur cette somme, il revient une vingtaine de millions aux banques publiques, aux compagnies de chemins de fer, aux sociétés d'assurances et de commerce, qui utilisent leurs fonds disponibles par des placemens temporaires : ces compagnies, habiles et puissantes, ne trouveront-elles pas moyen de déplacer leurs fonds pour les soustraire à l'impôt? Les fonds classés, les rentes nominatives ou au porteur, dont les arrérages sont touchés par des particuliers, donnent enfin un total de 140 à 150 millions : si ces rentes sont encore distribuées dans la proportion d'un état qui date de douze années, il n'y aurait pas moins de 240,000 parties prenantes, et les trois quarts des rentiers seraient réduits à un revenu trop faible pour être atteints par l'impôt; mais, comme il arrive rarement qu'un coupon de rente inférieur à 400 francs soit la seule ressource du titulaire, il est probable que peu d'inscriptions échapperont à la taxe. En somme, les revenus saisissables, tant des corporations que des particuliers, s'élèveront, selon nous, à 130 millions.

Les arrérages des emprunts spéciaux pour les canaux et travaux divers (6,200,000 francs), les intérêts des cautionnemens (7 millions pour 55,000 parties prenantes), ceux de la dette non consolidée et remboursable, qu'il est difficile d'évaluer aujourd'hui, pourront être saisis à peu près intégralement, quelque faibles que soient les coupures, ces valeurs se trouvant d'ordinaire dans des mains trop bien nanties pour éviter la taxe.

Les rentes viagères ne figurent plus au budget de l'état que pour 1,853,972 francs : elles sont partagées entre 10,000 parties prenantes, ce qui donne à peu près 185 francs par inscription. Il y aurait de l'inhumanité à restreindre cette modique ressource. Ces rentes, étant d'ailleurs constituées d'ancienne date et ne se renouvelant plus, repo-

sent sur des têtes vieillies, parmi lesquelles les extinctions sont très rapides.

Il n'en est pas de même des rentes viagères constituées sur des particuliers, ou plutôt des assurances sur la vie, faites par des compagnies anonymes, avec des combinaisons tontinières. Nous ignorons quelle est la somme totale de ces assurances, et dans quel nombre sont les contrats assez importans pour donner prise à la taxe mobilière. Ces rentes viagères étant constituées à un intérêt de 10 p. 100 en moyenne, nous ne serions pas surpris d'apprendre que le fisc eût à opérer sur une somme de 2 millions.

Les emprunts contractés, avec autorisation du pouvoir, par les administrations spéciales et locales, offrent à la fois la solidité des placemens sur l'état et les combinaisons aléatoires qui amorcent les capitalistes : tels sont les emprunts par annuités que font les villes, et notamment la ville de Paris, les avances aux communes, les prêts aux monts-de-piété, etc. On estimait, il y a peu d'années, l'intérêt annuel de ces placemens à 7 ou 8 millions. Les sacrifices multipliés que grand nombre de villes ont eu à faire pour traverser la crise de l'année dernière et celle où nous sommes encore ont dû porter ce seul chiffre à plus de 10 millions.

Les créances hypothécaires fourniront une des plus larges sources du nouvel impôt. On a beaucoup disserté sur le chiffre de ces créances; les antagonistes et les avocats de la propriété l'ont tour à tour gonflé ou réduit outre mesure, selon les besoins de l'argumentation. « Le chiffre exact, le voici, a dit dernièrement à la tribune M. Goudchaux, qui a le rare privilége d'exciter, dès qu'il parle, une gaieté sans ironie; pour vous, ajouta le ministre, je donnerai le chiffre exact. » Or, ce chiffre se monte à 12,048,800,600 francs. Les hypothèques périmées et non radiées, les hypothèques légales au profit des femmes et des mineurs, toutes les hypothèques de garantie prises par l'état, et en général toutes les inscriptions ne portant pas intérêt, réduisent la dette effective à un peu plus de 10 milliards. Il n'est pas vrai, comme on l'a trop souvent affirmé, que cette dette énorme soit un indice de la détresse des propriétaires; il n'est pas moins inexact de prétendre, comme l'a fait M. Thiers, que la somme empruntée et portant intérêt forme seulement le tiers du chiffre total. Rétablissons les faits. Le montant des prêts sur hypothèques faits à titre de placement par des capitalistes est de 3,700,000,000. Le surplus représente des inscriptions prises pour transmission d'immeubles, c'est-à-dire par les anciens propriétaires qui restent créanciers de la portion du prix non payée par l'acheteur. Il est bien évident que cette garantie n'est pas gratuite, que le vendeur tire un intérêt de la somme qui lui est due, sans quoi il lui eût été inutile de se dessaisir de son gage, et que le produit de cet arrangement tombe sous la main du fisc, comme celui des placemens ordinaires.

Quelle est maintenant la proportion des créances hypothécaires qui, par leur modicité, échapperaient à la taxe? Un revenu de 400 francs dans les campagnes, de 800 francs dans les villes, correspond à un placement de 8,000 ou 16,000 francs. Un bien petit nombre de prêts atteignent cette somme. Il a été constaté que, sur 329,756 prêts hypothécaires inscrits pendant l'exercice de 1841, les contrats passés pour une somme inférieure à 1,000 francs formaient les trois quarts, et que, pour les placemens au-dessus de 1,000 francs, la moyenne était de 4,630 francs. A ce compte, peu de créanciers seraient dans les limites de la taxe; mais il est probable que ceux qui ont des économies à utiliser ont d'autres sources de revenus, ou que, par une prudence instinctive chez les campagnards, ils ont divisé leurs placemens en plusieurs petites sommes; quant aux inscriptions de garantie prises par les anciens propriétaires, elles doivent être le plus ordinairement supérieures aux taux prescrits. On peut donc espérer que les créances hypothécaires seront atteintes presque intégralement, et que leur cotisation, sur un capital d'environ 10 milliards produisant 5 pour 100 d'intérêt, procurera au trésor une quinzaine de millions.

En essayant d'évaluer les revenus de capitaux destinés à commanditer les opérations de crédit, de commerce et d'industrie, nous entrons dans le champ illimité des conjectures. Des recherches faites d'autorité, avec le concours des agens de change, des courtiers et des notaires, ne conduiraient pas même à des appréciations exactes pour ces valeurs essentiellement mobiles, que le flux et le reflux de l'agiotage déplacent sans cesse, et qui, menacées par l'impôt, ne tarderont pas à se dénaturer. Nous allons donc essayer une estimation par simple aperçu, en nous appliquant à ne rien exagérer.

Nous avons parlé plus haut des produits donnés par les banques, à titre de profits d'escompte ou de courtage, à ceux qui font métier de manipuler l'argent. Indépendamment de ces profits, il y a des intérêts et des dividendes attribués aux capitaux qui forment le fonds social des banques publiques et privées. S'il était possible d'additionner avec exactitude les sommes qui appartiennent, à titre de dépôts ou d'actions, aux commanditaires de la banque de France et de ses succursales, du comptoir national, des banques collectives, mais non privilégiées, des comptoirs destinés à certaines industries spéciales, à certains genres d'opérations, et enfin de toutes les banques particulières de Paris et des départemens, on reconnaîtrait que les sommes confiées aux banquiers, avec charge de les faire valoir, dépassent 600 millions. En calculant à 4 pour 100 l'intérêt produit par ces sommes, ce serait encore 24 millions de revenu imposable.

Quant aux chemins de fer, il est plus facile d'approcher de la réalité. On sait que, sans compter les apports subventionnels fournis par l'état, et en laissant de côté les deux lignes qui doivent conduire de Paris à

Avignon, lignes dont la situation financière est encore problématique, 860 millions environ ont été engagés dans les chemins de fer par les particuliers. Le revenu net de ces entreprises, en comprenant l'intérêt servi pour les lignes qui ne sont pas encore exploitées, a été évalué récemment à 40 millions, revenu qui ne peut que s'accroître au profit des actionnaires.

Un capital non moins considérable que celui des chemins de fer est engagé en actions industrielles, à n'estimer que celles qui, jetées sur la place, deviennent objets de trafic à Paris ou dans les soixante autres villes possèdant des bourses de commerce. A en juger très superficiellement par les bulletins de la Bourse parisienne, à défaut de documens positifs qui n'existent pas à notre connaissance, il y a au moins 150 millions engagés dans les canaux. Les compagnies d'assurances sur la vie ou contre l'incendie, d'assurances maritimes, commerciales, agricoles, industrielles, ont émis pour plus de 120 millions d'actions, dont la valeur nominale est augmentée par des bénéfices. Les mines de houille, de fer, d'asphalte, les forges et fonderies, roulent sur un capital de 200 millions au moins, à ne compter que le total des titres négociables, et en négligeant les opérations que les industriels conduisent avec leurs ressources privées. Les compagnies pour le gaz et l'éclairage ont appelé plus de 30 millions; les ponts, environ 36 millions; les messageries, omnibus et voitures, 40 millions; les bateaux à vapeur, plus de 30 millions. Enfin, les roulages, les filatures, les verreries, les sucreries indigènes, les brasseries, les blanchisseries, les imprimeries, les journaux, les théâtres, toutes les industries que le démon de l'agiotage a pu séduire depuis quinze ans, ont formé d'innombrables compagnies qui, loyales ou suspectes, n'en ont pas moins levé sur les places françaises au moins 200 millions. Le total des actions industrielles, sans compter les chemins de fer, doit être au moins de 800 millions, procurant aux détenteurs, à 5 pour 100 d'intérêt, 40 millions à partager.

Pour compléter l'énumération des rentes produites par le placement des capitaux, il faudrait pouvoir découvrir les créances chirographaires, les commandites directes et personnelles, les prêts sur nantissement, et surtout les fonds placés à l'étranger dans les emprunts publics ou les spéculations particulières. De même qu'une grande partie des capitaux nécessaires pour nos grands travaux publics ont été fournis par des étrangers, la place de Paris a été un centre actif de négociations, notamment pour les emprunts belge, espagnol, romain, napolitain. Sera-t-il possible de constater l'existence des titres de cette nature dans les mains des détenteurs? Les princes de la finance n'ont-ils pas mille moyens de soustraire au fisc les valeurs qu'ils exploitent? Nous croyons qu'il est prudent de réduire à 100 millions en capital la somme des valeurs dont l'aveu sera fait.

Le relevé de la quatrième catégorie, celle des capitaux placés et por-

tant un intérêt distinct des profits industriels, va donc nous donner pour résultats :

	Revenu imposable.	Taxe.
Rentes perpétuelles sur l'état.....	130,000,000 fr.	3,900,000 fr.
Emprunts spéciaux et cautionnemens....	13,000,000	390,000
Rentes viagères fournies par les compagnies.	2,000,000	60,080
Emprunts des départemens, des communes et des villes.....	10,000,000	300,000
Créances hypothécaires.....	500,000,000	15,000,000
Capitaux des banques.....	24,000,000	720,000
Chemins de fer.....	40,000.000	1,200,000
Actions industrielles.....	40,000,000	1,200,000
Fonds étrangers et placemens divers.....	5,000,000	150,000
	764,000,000 fr.	22,920,000 fr.

Notre exploration est achevée : toutes les sources du revenu mobilier ont été sondées et analysées scrupuleusement (1). Chaque fois que les résultats nous ont paru douteux, notre tendance a été de les atténuer. Malgré cette réserve, nos calculs positifs dépassent de beaucoup les conjectures des statisticiens qui nous ont précédé. On va en juger par la récapitulation générale des quatre catégories imposables :

	Revenus mobiliers des contribuables.	Produit de la taxe à 3 pour 100.
1° Benéfices industriels et commerciaux.	1,555,000,000 fr.	46,650,000 fr.
2° Produits des offices ministériels et des professions libérales.....	364,000,000	10,920,000
3° Traitemens, pensions et rétributions des fonctions publiques et services particuliers.....	454,000,000	13,620,000
4° Rentes des capitaux placés sur l'état ou dans les entreprises particulières....	764,000,000	22,920,000
	3,137,000,000 fr.	94,110,000 fr.

L'impôt de 3 pour 100 sur le revenu mobilier, perçu dans les limites tracées par la commission de l'assemblée nationale, rendrait donc 94 millions. Dût-on subir un déficit d'un quart pour les non-valeurs et les fraudes auxquelles il faut s'attendre, on se trouverait encore au-dessus de la recette sur laquelle le ministre des finances paraît compter pour équilibrer le budget de l'année prochaine.

La possibilité de soutirer de l'argent aux citoyens ne suffit pas pour légitimer un impôt. La taxe la plus féconde en apparence peut n'être qu'une cause de désordre et de ruine : n'en serait-il pas ainsi de la taxe sur le revenu? C'est ce qu'il convient d'examiner.

(1) Ce travail est le complément naturel de nos recherches sur le revenu foncier dans une étude sur l'*Industrie agricole* que la *Revue* a publiée récemment, livraison du 15 septembre 1848.

Rappelons, en commençant, un principe qui devrait toujours éclairer les discussions de finances. Tout impôt, quels que soient son nom et son essence, devient, par la force naturelle des choses, un impôt de consommation. Prélevez une somme sur les terres ou sur les maisons à titre d'impôt foncier, sur l'industrie à titre de patentes, sur les alimens, les matériaux de travail, les transports, les transactions, à titre d'octrois ou de contributions indirectes; frappez le capital circulant ou les revenus mobiliers : le contribuable, quel qu'il soit, propriétaire ou escompteur, manufacturier ou marchand, fera un calcul instinctif par suite duquel les prix des loyers, des capitaux, des marchandises, s'élèveront en proportion de la taxe.

La grande majorité d'une nation se composant de gens qui sont à la fois producteurs et consommateurs, une sorte d'équilibre s'établit tant bien que mal. Si le propriétaire s'est déchargé de sa contribution sur le drapier ou le tapissier auxquels il loue des boutiques, ceux-ci, par un calcul semblable, lui vendront plus cher les meubles ou les étoffes dont il aura besoin. En définitive, les impositions n'en ont pas moins été acquittées entre ces trois contribuables; seulement chacun d'eux a payé, non comme propriétaire ou industriel, mais en sa qualité de consommateur et dans la mesure de ses jouissances. Tel est, en thèse générale, le mécanisme de l'impôt.

Il y a toutefois des classes pour lesquelles ce retour d'équilibre n'existe pas : ce sont celles qui, consommant sans produire ou du moins sans être intéressées à la vente de leurs produits, n'ont aucun moyen de se faire rembourser leur cotisation. C'est le cas pour les rentiers oisifs, pour les employés vivant d'un traitement fixe, et surtout pour les ouvriers, dont les salaires se règlent beaucoup moins d'après le prix des subsistances que d'après les proportions plus ou moins favorables du travail demandé et offert. Ces derniers sont d'autant plus à plaindre quand l'excès des impôts a augmenté le prix des choses, que cette cherté, comprimant la consommation, a pour effet de tarir les sources du travail.

Le mal devient-il intolérable, une réaction ne tarde pas à se manifester. A mesure que chacun s'impose des privations et restreint ses dépenses, le propriétaire loue plus difficilement ses maisons, ou est plus mal payé de ses locataires; le patenté ne vend plus ses marchandises, ou ne s'en défait qu'en abaissant les prix. Il n'y a plus moyen de recouvrer la somme versée dans les mains du collecteur des revenus publics par un exhaussement proportionnel du prix des choses : l'impôt reste alors à la charge des contribuables, et cela dans le moment même où ses revenus et ses profits s'amoindrissent. De ces faits, trop évidens pour être contestés, ressort cet axiome :

En temps ordinaire, l'impôt est payé par celui qui use des choses im-

posables; il est payé, en temps de crise, par celui qui possède ces choses, qui les produit ou qui les vend.

Pénétrez-vous de ce principe, exercez-vous à en surprendre les effets subtils dans les diverses transactions, et vous serez bientôt capable d'apprécier, avec une clairvoyance parfaite, la portée politique, la valeur économique ou la tendance morale de tel impôt qui vous sera proposé.

Appliquons ce mode d'expérimentation à l'impôt sur les revenus mobiliers. La taxe sur les revenus est, pour ainsi dire, l'enfance de l'art fiscal. L'idée d'exiger une cotisation proportionnée aux ressources de chacun est, en effet, celle qui se présente le plus naturellement à l'esprit; aussi croyons-nous qu'on trouverait des traces de son application chez presque tous les peuples anciens ou modernes. Il y a une apparence de brutalité dans l'impôt *réel*, qui frappe les *choses* sans avoir égard à la situation de celui qui les possède. L'impôt sur les ressources effectives de chaque famille serait assurément le plus équitable, s'il était possible de le mesurer avec exactitude; mais, sans même tenir compte de la facilité qu'ont la plupart des contribuables à rejeter le fardeau sur autrui, il suffit d'un instant d'attention pour reconnaître que l'impôt sur les revenus ne satisfait pas plus que les autres à cette justice distributive que rêve la démocratie.

Pour que l'égalité ne fût pas une illusion, il faudrait tenir compte, non-seulement des ressources, mais des besoins; il faudrait ouvrir une enquête sur la situation de chaque famille. Tel revenu qui est la misère pour un ménage chargé d'enfans n'est-il pas une sorte d'opulence pour l'insouciant célibataire? Un médecin, un artiste en renom, ont souvent à subir des frais de représentation, des nécessités de dépense qui absorbent leurs bénéfices apparens. Riches aux yeux de la foule envieuse, ils sont plus gênés en réalité que tels obscurs praticiens. Entre deux actionnaires touchant 3,000 francs chacun de dividendes, l'un aura engagé 30,000 fr., l'autre 300,000; ils auront à contribuer pour la même somme, et cependant l'un sera en perte, tandis que l'autre réalise un bénéfice exceptionnel.

La prétention de faire cesser les priviléges dont jouissent les capitaux circulans, d'établir, comme on a dit dans l'exposé des motifs, une égalité proportionnelle entre les charges applicables aux revenus mobiliers et celles qui atteignent les revenus immobiliers, ne soutient pas mieux l'examen. Il y a une distinction qu'on néglige d'observer entre les détenteurs des capitaux mobiliers et les rentiers proprement dits. Les capitalistes spéculateurs, les vendeurs d'argent, ont la ressource de rejeter l'impôt sur l'acheteur, en faisant payer leur marchandise plus cher. Le contraire a lieu pour le rentier purement consommateur. Loin d'être affranchi des charges publiques, il en supporte lourdement le poids : d'abord, par l'élévation du prix égale au montant des contri-

butions diverses, soit environ 10 pour 100, et ensuite, par l'amoindrissement continuel des valeurs monétaires, qui réduisent la puissance effective de sa rente au profit du trésor public: ce sont les impôts qui frappent sur lui par mille contre-coups.

Malgré les vices radicaux qui doivent le faire rejeter en principe, il surgit parfois des embarras tels, qu'un impôt sur les revenus devient un expédient inévitable. Nous admettons cette fatalité; mais alors une difficulté essentielle se présente quant au taux de la cotisation. Dans quelle mesure doit-on répartir le fardeau? à quel degré doit-on descendre dans l'échelle des fortunes?

Il n'y aurait pas à hésiter dans un système comme celui de Vauban, où le prélèvement sur les revenus devrait remplacer tous les autres impôts : il est évident qu'il faudrait atteindre tous les citoyens, même ceux dont les ressources seraient insuffisantes. L'auteur de la *Dixme royale* proposait donc de taxer les classes aisées à la dîme complète dans les temps de crise et à la demi-dîme ou vingtième dans les temps ordinaires : c'était 5 pour 100 du revenu. Quant aux artisans et ouvriers ruraux, il les taxait seulement au trentième, un peu plus de 3 p. 100.

Lorsqu'au contraire le prélèvement sur le revenu est une taxe superposée à un ancien système de fiscalité, on doit prendre en considération la richesse collective du pays et l'état des fortunes particulières. Si le pays n'est pas extrêmement riche, si les patrimoines sont très divisés, il y a nécessité d'abaisser le minimum de cotisation, puisque sans cela l'expédient serait stérile; mais alors il faut que la taxe soit graduée de telle sorte que les classes vivant d'économies ne soient pas réduites à s'imposer des privations, et que les classes riches puissent supporter, sans trop d'irritation, une surcharge proportionnée à leurs moyens. La Bavière a suivi ce système en introduisant chez elle l'impôt sur le revenu par une loi du 4 juin 1848. On a distribué en vingt-cinq séries les revenus imposables au-dessus de 250 florins (environ 500 fr.); la taxe proportionnelle dans chaque série, mais progressive d'une série à l'autre, est graduée à partir de deux dixièmes de florin au minimum jusqu'à 2 florins au maximum. Dans ces limites, l'équilibre commercial ne sera pas troublé. Le pauvre n'éprouvera pas un déficit assez marqué pour restreindre sa consommation d'une manière sensible. Le contribuable, éprouvant de la difficulté à augmenter le prix de ses loyers ou de sa marchandise, restera sous le poids de sa cotisation; mais enfin il subira patiemment une charge trop modérée pour déranger son genre de vie.

Supposez, au contraire, une nation opulente, comme était autrefois la Hollande, comme est aujourd'hui l'Angleterre, et cependant tourmentée par des embarras financiers, ce qui a été l'état habituel de ces deux pays. Alors une forte surtaxe, frappant exclusivement sur le riche, peut être salutaire, non-seulement au pays, mais à la classe qui

est particulièrement atteinte. En effet, lorsqu'au sein d'une nation riche collectivement, vous voyez le contraste de l'excessive opulence et de l'extrême misère, vous pouvez assurer que des monopoles perfides contrarient l'équitable et naturelle infiltration de la richesse acquise, de même que des barrages semés dans un terrain accidenté y empêchent le nivellement naturel des eaux. Qu'arrive-t-il alors? C'est qu'à côté de certaines parties du corps social frappées d'atrophie, parce que le capital vivifiant leur manque, l'argent, surabondant en certaines mains, s'y avilit même au détriment de ceux qui le possèdent. En Hollande, au siècle dernier, l'argent était offert à 2 pour 100, au milieu d'une population ouvrière que le désœuvrement et la misère poussèrent plus d'une fois au désespoir. En de telles circonstances, un impôt frappé exclusivement sur les gros revenus aurait eu l'effet d'une saignée rétablissant la circulation dans les veines engorgées (1). D'une part, la raréfaction de l'argent, par suite du sacrifice momentané imposé aux capitalistes, en eût relevé la valeur; d'autre part, la restauration des finances publiques, la réouverture des ateliers, le soulagement des pauvres, eussent ramené une phase de confiance et d'activité, double chance de compensation offerte à la classe riche.

La situation de l'Angleterre n'est pas sans analogie avec celle de l'ancienne Hollande; aussi, on dirait que l'*income-tax* y a été combiné de manière à produire les effets que nous venons de décrire. Introduit en 1797, modifié à plusieurs reprises, aboli en 1816, rétabli en 1842 pour trois ans seulement, mais prorogé récemment jusqu'en 1851, on s'attend à ce que l'impôt sur les revenus se classe définitivement dans le système de la fiscalité anglaise. Dans l'origine, le minimum de perception fut fixé à 60 livres sterling (1,500 francs); la cotisation était de 5 pour 100. Dans ces termes, la charge pouvait être excessive. Dans le système de 1842, l'*income-tax* est, à notre sens, un remède plutôt qu'un mal; si nos voisins s'en plaignent souvent, c'est que le remède n'est jamais agréable au malade qui le subit, même pour son bien. La taxe n'atteint aujourd'hui que les revenus supérieurs à 150 livres sterling, soit 3,750 francs; elle est fixée au maximum à 7 pence par livre de revenu net annuel, soit 2 francs 92 centimes pour 100 francs; un dégrèvement est admis en faveur de l'industrie rurale. Le fisc poursuit la richesse partout où elle se trouve, sans s'informer de sa nature; il frappe toutes les valeurs, et, au lieu d'excepter la terre, c'est sur elle qu'il s'appesantit, sans crainte de faire double emploi en atteignant le propriétaire rentier et le fermier spéculateur. Dans ces limites, le produit de l'*income-tax* a flotté depuis cinq ans entre 137 et 144 millions de francs. Voici les résultats du dernier exercice :

(1) Il ne s'agit ici que d'un expédient extrême : le remède naturel et d'un effet durable serait l'abolition des monopoles financiers.

Répartition et produits de l'impôt sur le revenu en Angleterre.

EXERCICE DE 1847.

NATURE DES REVENUS IMPOSABLES.	RÉGIONS CONTRIBUABLES.	PROPORTION DE LA TAXE.	ÉVALUATION DES REVENUS IMPOSABLES.	PRODUITS DE LA TAXE.
1re CLASSE.				
Revenu du propriétaire foncier. . .	Angleterre.	2 fr. 92 c. pour 100	2,586,000,000	58,447,450
	Écosse. . .	Id.	229,450,000	6,700,450
			2,815,450,000	65,147,300
2e CLASSE.				
Bénéfice de l'exploitant, propriétaire ou fermier.	Angleterre.	1 fr. 46 c. pour 100	515,800,000	7,530,725
	Écosse. . .	1 fr. 04 c. pour 100	56,000,000	582,700
			571,800,000	8,113,425
3e CLASSE.				
Rentes sur l'état.	. . . . .	2 fr. 92 c. pour 100	632,650,000	18,473,750
4e CLASSE.				
Revenus industriels et profits divers.	Angleterre.	2 fr. 92 c. pour 100	1,363,363,000	39,810,525
	Écosse. . .	Id.	142,750,000	4,168,100
			1,506,113,000	43,978,625
5e CLASSE.				
Revenus sur les fonctionnaires. . . .	Angleterre.	2 fr. 92 c. pour 100	276,210,000	8,065,350
	Écosse. . .	Id.	10,749,000	311,775
			286,959,000	8,377,125

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

	Revenus imposables.	Produits de la taxe.
1re classe.	2,815,450,000 fr.	65,117,300 fr.
2e —	571,800,000	8,113,425
3e —	632,650,000	18,473,750
4e —	1,506,113,000	43,978,625
5e —	286,959,000	8,377,125
	5,812,972,000 fr.	144,060,225 fr.

Il ressort de ce tableau qu'en Angleterre et en Écosse seulement, les revenus au-dessus de 3,750 francs composent un total de 5 milliards 813 millions. Or, si les informations que nous puisons dans les statistiques anglaises sont exactes, le partage aurait lieu entre 500,000 parties prenantes au plus. La moyenne du revenu imposable serait donc de 12,000 francs. Prélever sur cette somme environ 350 francs, ce n'est pas tarir la source du bien-être. Par ce sacrifice léger pour eux, les détenteurs de capitaux, en supposant même qu'ils n'exercent pas de reprises sur les consommateurs, perdent moins que s'ils laissaient déchoir le crédit. Trois pour 100 sur leur revenu, c'est la 667me partie de leur richesse présumée; c'est un sacrifice de 3 sous sur un capital de 100 francs. N'est-il pas évident que la moindre crise commerciale, pro-

voquée par une pression trop grande du pauvre, leur ferait perdre beaucoup plus?

La France n'est malheureusement pas du nombre de ces pays opulens où le capital s'avilit par son accumulation dans certaines mains. La France est, au contraire, un pays pauvre, eu égard à sa nombreuse population et à la grande place qu'elle occupe dans le monde. Le capital y est très disséminé, craintif, parce qu'il est peu clairvoyant. Nous dirons donc en toute sincérité qu'une contribution infligée spécialement aux riches eût été stérile matériellement et désastreuse par ses conséquences politiques. Nous concevons que le système primitif ait été modifié; mais nous devons dire que le comité financier de l'assemblée nationale s'est jeté dans une exagération opposée.

L'immunité admise en faveur de la propriété foncière et de l'industrie agricole peut s'expliquer par des considérations politiques; mais rien ne la justifie économiquement. Dès que vous poursuivez le revenu net sans avoir égard aux besoins qu'il est appelé à satisfaire, saisissez donc ce revenu sans pitié partout où il se trouve. C'est ce qu'a fait l'aristocratique Angleterre (1). La propriété foncière, direz-vous, est écrasée de charges. Qu'importe, puisque vous tenez compte des impôts et des dettes dans le bilan des contribuables, et que vous ne considérez comme produit net que le libre excédant? Pourquoi le propriétaire, qui, ses impôts payés, reste avec 8,000 fr. de revenu, ne contribuerait-il pas comme le simple locataire qui a pour tout revenu 800 fr.? Rien de plus injuste encore que l'exemption réclamée pour le fermier. Est-ce que l'impôt que paie un bâtiment loué pour une manufacture dispense le manufacturier de sa patente? Est-ce que ce même patenté ne rembourse pas, dans le loyer de sa boutique, ce que son propriétaire a avancé pour l'impôt, sauf à se rattraper, s'il le peut, sur le chaland? D'ailleurs, où finit la spéculation agricole, où commence la spéculation industrielle et commerciale? Un fermier va conduire au marché un troupeau de bêtes; il vendra, sans payer d'impôts, chair, cuir et laine; viendront ensuite le boucher qui revendra la viande, le tanneur qui préparera les peaux, le négociant qui achètera la laine pour la faire nettoyer, filer et teindre, et ceux-ci, qui ont déjà payé patente, auront une seconde fois à compter avec le fisc.

Avec tant d'indulgence pour l'industrie des campagnes, on a été impitoyable pour l'habitant des villes. Le minimum de perception a été abaissé au point d'entamer le strict nécessaire, de rogner le pain du

(1) Il n'est pas exact de dire que la propriété foncière ne soit pas directement imposée en Angleterre. Outre l'impôt sur le revenu et le *land-tax*, elle supporte les dîmes, la taxe des pauvres et autres taxes locales, non inscrites au budget de l'état. L'ensemble compose une charge aussi lourde peut-être que celle sous laquelle fléchissent nos propriétaires.

pauvre. Si du moins on avait gradué la cotisation comme en Bavière! Loin de là; on impose à 3 pour 100 le malheureux qui a 400 francs de revenu, comme celui qui a 100,000 francs. Une famille ayant à dépenser par jour 1 fr. 10 cent. dans un village, 1 fr. 65 cent. dans une petite ville, 2 fr. 20 cent. à Paris, à Bordeaux ou à Marseille, est réduite au plus strict nécessaire; lui demander, selon les lieux, de 12 à 24 fr., c'est lui arracher dix journées de sa subsistance. Ou cette famille enverra quelques-uns des siens aux hôpitaux, et alors vous aurez peu gagné à votre spéculation fiscale, ou elle s'obérera par des emprunts. Supposons donc que la gêne produite par la levée d'une soixantaine de millions grossisse le troupeau des emprunteurs, et que cette demande de capitaux élève le taux de l'escompte de demi pour 100 seulement, il se manifestera aussitôt un singulier phénomène. L'homme qui retire 20,000 francs d'une somme placée à 5 pour 100 va payer 600 francs au fisc; mais, en vertu de cette augmentation de demi pour 100, il retirera du placement de son argent 22,000 francs au lieu de 20,000, de sorte que l'impôt lui aura fait gagner 1,400 francs net. Les petites existences seront douloureusement comprimées. Il y a plus : la propriété foncière elle-même subissant, par contre-coup, le renchérissement des capitaux, paiera à son insu l'impôt qu'elle approuvait parce qu'elle croyait s'y soustraire.

Est-il nécessaire d'insister sur les difficultés pratiques de perception, sur cette inquisition qu'il faut instituer pour découvrir ce que chacun tire de son patrimoine ou de son travail? Ce n'est pas un médiocre embarras, pour l'homme engagé dans un courant d'affaires, que de dégager nettement la somme de ses profits. Établira-t-on contradictoirement avec lui le décompte de ses opérations? Quelle cause de mécontentement! S'en tiendra-t-on à sa simple déclaration sans contrôle? Quelle place on laissera à la fraude! La déduction des dettes servies par le contribuable est admise. Pour le négociant, le comptable, le médecin, l'artiste, pour quiconque est obligé par état de faire bonne figure dans le monde, c'est l'alternative de ruiner son crédit en dévoilant des embarras, ou de contribuer comme s'il était riche. En réfléchissant à toutes ces difficultés, on ne s'étonne pas des imprécations qui ont accueilli l'impôt sur les revenus, depuis le jour où Aristophane livra à la risée des Athéniens « le maudit collecteur du vingtième » jusqu'en 1816, où lord Brougham obtint du parlement la destruction de tous les documens de nature à faciliter le rétablissement de l'*income-tax*.

Dans notre conviction, le vote de la taxe sur les revenus, conformément au projet amendé par la commission, serait le plus dangereux présent que l'assemblée nationale pût faire au gouvernement républicain.

André Cochut.

BRIC-A-BRAC LITTÉRAIRE

ET

DILETTANTISME POÉTIQUE.

I. *Imagination and Fancy.* — II. *Wit and Humour.* — III. *A Jaw of Honey from Mount Hybla.* — IV. *Men, Women and Books,* by Leigh Hunt. — London, Smith, Elder.

En 1782, par une froide matinée de décembre, dans une maison de campagne anglaise, une jeune fille, amie des livres, eut le courage de se lever avant le jour. Elle descendit d'un pas léger, dont le bruit s'éteignait sur le velours des tapis. Elle entra dans la bibliothèque de famille, alluma toutes les bougies, fit flamber le charbon dans la cheminée; puis, après avoir égayé ses yeux de la chaude illumination de cette retraite austère, après s'être un instant recueillie pour envoyer une pensée à Dieu et pour écouter le silence de cette heure endormie, après avoir soulevé le lourd rideau pour regarder à la vitre gelée les froides ténèbres du dehors ou voir venir dans la brume la pâle aurore d'hiver, elle retourna avec un tressaillement d'aise auprès du feu, devant la table de travail. Elle plaça et déplaça en rêvant quelques volumes, prit sa plume la plus facile, sa plus blanche feuille de papier festonné, et, d'une encre qui riait, en courant sur le vélin, à la lueur des bougies, elle écrivit un sonnet sur le plaisir de se lever matin en hiver et de feuilleter ses livres avant le jour. — Le nom de la demoiselle? — la Muse, qui tache d'encre ses doigts, l'épelle à peine; elle s'ap-

pelait miss Seward. — Le sonnet? — vous venez d'en lire la traduction en prose libre.

Je me suis donné une fête de ce genre, au mois de décembre 1848, avec les livres de M. Leigh Hunt, dont je vais vous entretenir : élégans volumes qu'on a plaisir à voir reluire sous la clarté de la lampe, dans leurs étuis dorés de cadeaux de Noël; pages riantes comme les plus doux songes du passé, où, en hiver et en temps de révolution, il fait bon de s'oublier quelques heures; feuilles gracieuses, consacrées les unes à l'imagination, les autres à la fantaisie, celles-ci à l'esprit, celles-là à l'*humour*, d'autres où est réuni le plus pur miel des poètes et que l'auteur compare avec raison à une jarre emplie au mont Hybla, d'autres encore où sont crayonnés à vol d'oiseau et au hasard des portraits d'hommes, des études de femmes, des impressions de lectures : tablettes bigarrées d'un flâneur curieux, alerte, infatigable, spirituel artiste, un peu maniéré comme quiconque a horreur du vulgaire, toujours amusé d'ailleurs, et qu'on suit, à son caprice, dans l'île de Prospero ou dans un salon du XVIIIe siècle, dans un omnibus de Londres ou dans la forêt d'Oberon.

Ce serait rentrer dans la réalité d'où il m'a fait sortir que d'essayer de vous dire ce qu'est M. Leigh Hunt; je serai donc sur ce point le plus bref qu'il me sera possible. Leigh Hunt est en Angleterre un des derniers survivans de la forte et éclatante génération littéraire du commencement de ce siècle; son nom est lié aux noms les plus illustres de cette période : il fut l'ami de Byron, de Coleridge, de Shelley, et presque le parrain littéraire de Keats. Il escorta ce chœur de poètes en critique, en *reviewer*, en *humourist*, comme Hazlitt, comme son ami Charles Lamb, avec cet ardent amour des lettres, cette passion de l'art qui est la plus douce des idolâtries. Voici donc de longues années que cet aimable esprit fait en littérature l'école buissonnière, répandant à fines doses son imagination, son goût, sa bonne humeur, ses élégances dans les *revues*, les journaux, les préfaces, les keepsake. Impossible, au reste, d'imaginer une nature plus propre à cet heureux métier de pourchasseur de chimères, d'affineur de belles idées et de belles paroles, de dilettante et d'amateur. Il y a en lui du sang créole et un rayon de ce soleil des tropiques qui verse dans les veines de la nonchalance et du feu. Aussi Leigh Hunt adore-t-il les beaux pays du soleil : l'Italie, la Sicile, la Grèce; aussi, par ses aspirations et par ses voyages, est-il un digne citoyen de cette belle république poétique que j'appellerai méditerranéenne, qui fleurit depuis l'Illiade autour de la mer où ont erré Homère et Byron. Il y a des critiques hargneux et rageurs qui ne semblent chercher dans les lettres que des sujets de haineuses querelles et de pédantes colères; Leigh Hunt, véritable *humourist*, n'est point de ceux-là. Il ne fait pas de la littérature un chagrin,

il ne lui demande que des plaisirs, et il butine le plaisir littéraire sans exclusion, sans prévention, sans défiance, un peu partout. Il pense de la critique comme La Fontaine au sujet des causeries :

La bagatelle, la science,
Les chimères, le rien, tout est bon : je soutiens
Qu'il faut de tout aux entretiens.
Sur différentes fleurs l'abeille se repose
Et fait du miel de toute chose.

Et il ajouterait volontiers avec le bonhomme, un si grand *humourist* lui-même :

J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout; il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique.

Leigh Hunt est donc une nature saine et heureuse, un critique sympathique et plein de fraîcheur, un critique, si j'ose dire, friand et sensuel. Il ne prend la plume que pour admirer et faire admirer, à quoi il s'entend mieux que personne. Il y a des gens sensibles aux beautés poétiques qui ne savent pas toujours se rendre compte de leurs impressions. Quel guide que Leigh Hunt, précieux pour ceux-là, délicieux pour tous! Vous connaissez ces belles phrases, ces notes enflammées, ces mots de génie que l'inspiration fait jaillir du contact de l'ame et de la nature, et où la poésie condense, comme en un cristal lumineux et pur, le rayon de la beauté, l'étincelle de l'esprit, l'éclair de la passion; accens divins qui renvoient sans cesse à l'imagination et au cœur la chaleur, la lumière et le parfum dont le souffle poétique les traversa et les imprégna un jour! Ces mots radieux, comme Leigh Hunt les flaire et les découvre, comme il les met en relief et sous leur jour, comme il en fait chatoyer les facettes, comme il les étale et les fait sonner dans sa main! Avec quel art amoureux et familier il revêt de leurs joyaux ses poètes favoris, et quel plaisir de voluptueux et de prodigue il prend à ce jeu de luxe! On dirait parfois un peintre du XVIe siècle ou un orfèvre florentin parant sa maîtresse. Les livres que j'ai sous les yeux sont des écrins. La critique de Leigh Hunt est une femme qui plonge ses bras nus dans un coffret incrusté rempli de pierres précieuses et qui fait ruisseler entre ses doigts transparens les diamans, les perles fines et les bijoux d'or.

Rousseau disait qu'il ne sentait jamais avec plus de vivacité et qu'il ne décrivait jamais avec plus d'éloquence les beautés de l'été que durant les nuits d'hiver. « Que j'aime le premier frisson d'hiver ! » s'écriait le poète de notre génération au premier vers d'un sonnet plein de contrastes et de grace. Tandis que la politique et la bise soufflent à nos fenêtres, nous pouvons passer avec Leigh Hunt, dans la société des

poètes, une journée qui commence comme une matinée de printemps et finit comme une nuit d'été; car il semble qu'il y ait dans les jeux de la poésie et de l'esprit un épanouissement successif dont le soleil marque les phases. Le matin, la poésie s'éveille emperlée, fraîche et parfumée comme l'aurore, rieuse et chantante comme l'oiseau : c'est la fantaisie. L'*humour*, avec ses caprices, ses raffinemens, ses vagabondages, est la poésie du milieu du jour. L'esprit, c'est la poésie joyeuse et tapageuse à l'heure du dîner, ou babillarde, précieuse et gantée dans un salon. L'imagination enfin est la muse rêveuse au clair de lune, la muse qui donnait « ses doux plaisirs » au vieux Du Bellay « sous la nuit brune, »

Alors qu'en liberté,
Dessus le vert tapis d'un rivage écarté,
Il la menait danser aux rayons de la lune.

Imagination and Fancy, Wit and Humour, cela fait donc bien en vingt-quatre heures le tour du cadran poétique. Commençons par le premier volume de Leigh Hunt, celui de la fantaisie et de l'imagination, pour le reprendre en finissant. Ce volume nous porte en plein dans la poésie exubérante du XVIe siècle et de la renaissance. C'est le beau matin de l'histoire littéraire de nos voisins, l'ère de la poésie jaillissant et débordant sans entraves, fraîche et pure comme l'eau de source, l'ère de Spenser et de Shakspeare. Vous entendez l'alouette de Roméo : « Mon amour, vois quelles lueurs jalouses traversent les nuages là-bas à l'orient. Les chandelles de la nuit sont éteintes (Shakspeare ne dit pas les *lampes d'or de la nuit*, comme les bons élèves de rhétorique de nos jours : on ne connaissait pas les lampes Carcel dans ce temps-là), et le jour joyeux vient sur la pointe du pied au sommet des montagnes brumeuses. » Vous entendez ces vers de Fletcher, qui vous rafraîchissent le sang comme un souffle matinal : « Vois, le jour commence à poindre, et la lumière éclate comme une traînée de feu clair. Le vent souffle froid pendant que le matin se déplie. » C'est une de ces brises folâtres qui emporte dans son léger tourbillon la troupe fantastique de Titania fuyant le soleil et « suivant la nuit comme un rêve. » Vous respirez un air de ce printemps que Chaucer faisait pressentir, lorsqu'il partait pour son gai pèlerinage de Canterbury, « au moment où les douces pluies d'avril ont percé jusqu'aux racines la sécheresse de mars et versé dans les veines des plantes le doux baume qui produit les fleurs, au moment où les petites créatures ailées qui dorment toute la nuit les yeux ouverts commencent leur musique. » Printemps qui durait encore lorsque Milton chantait dans son *Allegro* « ces vents espiègles qui, un jour de mai, lutinent l'Aurore sur des lits de violettes bleues et de roses trempées de rosée. »

Et cependant il y a toujours eu des gens qui ont cru la poésie au

moment de quitter la terre. Tantôt on nous disait que le monde était trop vieux, avait trop d'esprit, avait fait de trop bonnes humanités pour produire encore ces belles fleurs de nature; tantôt on a prétendu que les belles imaginations allaient s'enfuir effarouchées devant les grincemens et la fumée charbonneuse de nos machines de fer; on leur faisait peur hier de Le Batteux, aujourd'hui de la locomotive. Eh bien! long-temps même avant ce splendide lever de la poésie au XVIe siècle, Chaucer avait des craintes semblables : il regrettait le monde éthéré des fées, évanoui avec sa poésie fantasque et naïve. Ce n'étaient pas le pédant et l'ingénieur qui les mettaient en fuite alors; c'était, au dire du malin poète, le froc du moine. Chaucer avait été ambassadeur d'Édouard III à Florence. Il était partisan de Wiclef et avait connu Boccace : on s'en aperçoit. Qui lui eût dit que ses moines, chassés eux-mêmes de leurs vieilles abbayes, seraient pour les poètes à venir, comme pour lui les fées, un souvenir romantique et un poétique regret? Qui lui eût dit aussi que ces belles légions de sylphes revivraient deux siècles après, avec de si éclatantes couleurs, dans la *Faerie Queene* de Spenser, avec des notes si douces dans les chansons d'Ariel?

Quand Spenser, l'auteur de *la Fée-Reine,* fait son entrée, le soleil resplendit dans toute sa pompe, toutes les voix de la nature chantent, tous les parfums de la campagne fumante montent vers le ciel, et la terre s'épanouit dans la virginale verdure des prés et des bois. On croit voir marcher comme une vivante image cette strophe de Spenser lui-même : « Alors vint la Belle de Mai, la plus belle des nymphes de l'année, toute parée des charmes et des gloires de sa saison, versant à flots, de son sein, les fleurs à la ronde. Elle était portée sur les épaules des deux frères, les jumeaux de Léda, qui, de chaque côté, la soutenaient comme leur reine et souveraine. Dieu! comme toutes les créatures riaient de bonheur en l'apercevant, et dansaient et bondissaient de joie! L'Amour voletait autour d'elle, tout enguirlandé de verdure. » Le poème de Spenser précéda Shakspeare de quelques années, et fit passer dans la poésie anglaise ces chaudes et fortes couleurs dont le Tasse et l'Arioste avaient enluminé la poésie italienne, plus luxuriant même que ses modèles, « plus méridional que le Midi, » comme dit Leigh Hunt. La *Faerie Queene* est un riche et harmonieux mélange de la mythologie païenne et du fantastique du moyen-âge, fondus avec cet exquis sentiment de l'antique que la renaissance fit éclore. C'est un fouillis éblouissant d'idéal et de merveilles : damoiselles effleurant en bateau des lacs enchantés, chevaliers étincelans terrassant les hideuses tarasques à la gueule des cavernes, nymphes des bois dansant en rond dans les clairières, fontaines d'émeraude au fond des forêts sombres, magiques palais incendiés de la lumière des torches, débordant de dames et de chevaliers, et du faste bruyant des magnificences féodales.

« C'est le poète des poètes! » disait Lamb en parlant de Spenser, et en effet tous les poètes anglais sont allés puiser dans cette féerie comme à une source première, et aujourd'hui encore la nouvelle école poétique, qui a emprunté à Spenser sa stance, lui a pris quelques-unes des plus vives couleurs dont elle a rajeuni la muse anglaise. Coleridge remarque avec charme l'indépendance absolue de toute réalité qui distingue la *Faerie Queene :* « Vous n'êtes dans le domaine ni de l'histoire ni de la géographie; vous n'apercevez aucune limite matérielle; vous êtes vraiment dans la région des fées, c'est-à-dire de l'espace idéal. Le poète vous a donné un rêve enchanté, et vous n'avez ni le désir ni la pensée de demander où vous êtes et comment vous y êtes venu. » Cet entier oubli de la réalité est le charme souverain que des hommes d'état submergés par les affaires, comme lord Somers et lord Chatham, trouvaient à la lecture de la *Faerie Queene.* Avec son imagination pétrie de verdure, de soleil et d'azur, Spenser est naturellement aussi le poète des peintres. « J'ai lu, racontait un jour Pope, le versificateur classique, le poète de salon, j'ai lu un chant de Spenser à une vieille dame de soixante-dix ou quatre-vingts ans : elle me dit que je lui avais montré une galerie de tableaux. Je ne sais comment cela se fait, mais elle disait vrai. »

Leigh Hunt a pris Pope au mot : il a détaché de la *Faerie Queene* une série de nobles peintures au bas desquelles, suivant la couleur et le style, il inscrit le nom d'un grand maître. C'est malheureusement une trahison, comme dit le proverbe, de traduire un poète; aussi n'oserai-je reproduire qu'un ou deux de ces frais tableaux, comme on donnerait une méchante aquatinte d'après une toile vénitienne ou florentine. Par exemple, ne voyez-vous pas dans ce fragment le motif d'un délicieux Corrége, une Suzanne au bain qui n'a point encore aperçu les vieillards lascifs : « Ses beaux cheveux étaient réunis et tordus par un nœud; elle les délia. Ils se répandirent à longs flots et à ondes épaisses et enveloppèrent d'un manteau d'or son corps d'ivoire. Une partie de ce corps charmant fut alors dérobée par un voile, mais par un voile aussi charmant. Noyée dans ses cheveux et dans l'onde, qui la défendaient des larcins du regard, elle ne laissait voir que son aimable figure. En même temps riante et rougissante en même temps, sa pudeur augmentait la grace de son sourire, et son sourire la grace de sa pudeur. » Voici un morceau plus large; c'est une Diane nue surprise par Vénus. Leigh Hunt ne sait s'il l'attribuera au Titien ou à Annibal Carrache.

« Vénus vint dans les bois déserts et y trouva la déesse avec ses nymphes se délassant au bord d'une fontaine des fatigues de la chasse. Les unes se lavaient avec la rosée liquide et enlevaient de leurs membres charmans la poussière mêlée à la sueur qui en ternissait les teintes vives, d'autres fuyaient sous l'ombre le soleil brûlant; celles qui restaient veillaient attentives autour de la déesse.

« Elle, ayant suspendu à une branche haute son arc et son carquois peint, avait délacé ses brodequins d'argent sur sa jambe agile; elle avait délié sa ceinture et recevait sur son flanc grêle et ses seins nus la fraîcheur de la brise; ses boucles dorées, tout à l'heure attachées en tresses luisantes pour ne point gêner sa course, retombaient maintenant sur ses épaules, dénouées et tout humides d'une ambroisie parfumée.

« Dès qu'elle vit Vénus derrière elle, comme réveillée en sursaut, elle rougit de sa nudité, fâchée contre ses compagnes négligentes, qui ne l'avaient point avertie et la laissaient surprendre dans ce désordre. Elle ramassa rapidement ses voiles épars, les ramena comme elle put sur son sein et se leva vers la déesse, tandis que toutes ses nymphes l'entouraient comme une guirlande. »

Tout cela regorge, dans l'original, de ces vers de belle venue qui font nager dans la lumière une idée ou un contour; tout cela est musical autant que pittoresque.

Marlowe, qui mourut si jeune, et que, je ne sais pourquoi, on appelle toujours le vieux Marlowe, — peut-être parce qu'il est aussi de quelques années l'aîné de Shakspeare, — Marlowe fut également possédé de cette ivresse païenne de la renaissance qui a ouvert à la poésie des intuitions si ardentes sur la nature. Un de ses contemporains, Drayton, poète lui-même, disait de lui en beaux vers : « Baigné dans les sources thespiennes, Marlowe avait cette braverie des choses translunaires qu'eurent les anciens poètes; ses transports étaient tout éther et tout feu; de là vient la transparence de ses vers, car il conserva cette belle folie qui doit remplir la tête du poète. » Ce fougueux jeune homme, victime du philtre enivrant que la muse antique verse à ses hôtes, en décrivait lui-même les délices empoisonnées dans un de ses drames. C'est un favori qui veut entourer de séductions un roi efféminé.

« J'aurai, dit-il, de voluptueux poètes, des hommes d'esprit amusans, des musiciens qui, en touchant une corde, feront aller où je voudrai ce prince faible. Musique et poésie font ses délices; c'est pourquoi j'aurai des mascarades italiennes la nuit : doux entretiens, comédies, charmans spectacles; et le jour, lorsqu'il sortira, mes pages seront vêtus en nymphes sylvaines; mes hommes, comme des satyres paissant sur l'herbe, danseront, avec leurs pieds de bouc, les rondes antiques. Parfois un joli enfant, sous la forme de Diane, dorant de sa chevelure le flot qui miroite, se baignera dans une fontaine; un autre, près de là, épiant, comme Actéon, à travers le feuillage, sera métamorphosé par la déesse irritée. Changé en cerf, il fuit, traqué par une meute aboyante, et semble mourir. Telles sont les choses qui plaisent le mieux à sa majesté. »

Et ceci s'écrivait du temps d'Henri III. Le poète n'en poursuivait pas moins lui-même la perfide, l'épuisante syrène. Ce jeune homme, qui n'a pas vécu vingt-huit ans, a écrit un *Faust, la Tragique histoire du docteur Faustus*, peut-être la sienne. Aussi avec quels accens fiévreux et tendres il exprime les désirs qui brûlent l'ame de son héros! Faust s'écrie en tendant les bras à la vision d'Hélène :

« Est-ce le visage qui lança aux flots des milliers de navires et embrasa les hautes tours d'Ilion? Douce Hélène, fais-moi immortel avec un baiser. — Ses lèvres aspirent mon ame. Où s'enfuit-elle? Viens, Hélène, viens, rends-moi mon ame. C'est là que je veux rester, car le ciel est sur ces lèvres, et tout ce qui n'est pas Hélène n'est que poussière. Je serai Pâris, et pour l'amour de toi, au lieu de Troie, Wittenberg sera brûlé; je combattrai le faible Ménélas, je porterai mes couleurs sur mon casque empanaché : oui, je blesserai Achille au talon, et je retournerai prendre un baiser à Hélène. O toi, plus belle que l'air du soir revêtu de la beauté de mille étoiles! plus charmante que la voluptueuse Aréthuse serrant le roi de la mer dans ses bras d'azur! »

Marlowe était un vrai poète : il y a dans la poésie elle-même, comme dans l'amour, comme dans l'ambition, comme dans toute notre destinée ici-bas, une chaîne, un esclavage que les élans de notre ame vers l'infini repoussent sans cesse sans jamais pouvoir en triompher. En poésie, cet esclavage est l'impuissance de l'expression. Marlowe la sentait aussi bien que celle du désir : « Quand les plumes des poètes seraient nourries des sentimens de leurs maîtres et de toutes les délicatesses que leur inspirent sur des motifs admirés leur cœur, leur intelligence et les muses; quand les célestes essences qu'ils distillent des fleurs immortelles de la poésie se seraient toutes mêlées dans le moule harmonieux d'une phrase accomplie; — même alors, dans la tête inquiète du poète, flotteraient encore une pensée, une grace, une merveille suprême qu'aucune puissance n e pourrait couler en paroles.» Ainsi le poète est comme le philosophe : pour vaincre l'impuissance de l'art, son dernier effort est de la décrire.

Nous nous arrêterons plus tard, à l'heure que nous avons réservée à l'imagination pleine et radieuse, avec le grand et universel Shakspeare. Pour rappeler les enchantemens de sa fantaisie, ne faudrait-il pas citer tous ses ravissans drames féeriques? Empruntons-lui plutôt, en passant, quelques éclairs, quelques sons plus mâles, par exemple le feu et le bruit des armures de ses jeunes guerriers, dans *Henri IV*. On y voit, suivant un mot de Rabelais, « la splendeur des épées, » et, comme dit Froissart, « le soleil rayer sur les bassinets bel et clair. » Le bouillant Hotspur demande à Vernon où sont cette *mauvaise tête* de prince de Galles et ses camarades. « Tous équipés, répond Vernon, tous en armes, tous emplumés comme des aigles qui s'ébattent en sortant de l'eau; étincelans comme des nuages dans leurs cottes dorées; bouillans de séve comme le mois de mai; aussi superbes que le soleil de la mi-été, folâtres comme de jeunes boucs, farouches comme de jeunes taureaux. J'ai vu Harry, casque en tête et cuissards au corps, bravement armé; il se leva de terre comme un Mercure ailé et saillit sur sa selle aussi aisément qu'un ange qui fondrait des nuages sur un pégase emporté comme la tempête, pour éblouir le monde de sa noble chevalerie. —

Assez, assez, crie Hotspur, ces éloges donnent la fièvre. Qu'ils viennent; ils viendront parés pour le sacrifice, et à la déesse de la guerre fumante, à la vierge aux yeux de feu, tout chauds et sanglans nous les offrirons. Mars aura du sang jusqu'aux oreilles. Viens, donne-moi mon cheval, qu'il me porte comme un tonnerre sur la poitrine du prince de Galles. Harry contre Harry, cheval contre cheval, nous nous choquerons et ne nous lâcherons plus que lorsque l'un de nous tombera cadavre. » C'est le rhythme vaillant du discours de Cinna :

Romains contre Romains, etc.

Abandonnons cette puissante pléiade du siècle d'Élisabeth. A moins de refaire les livres de Leigh Hunt, nous ne pouvons que feuilleter du bout des doigts les extraits de Ben-Jonson, Beaumont et Fletcher, Middleton, Decker, Webster, Drayton, etc. En quittant cette génération, on n'est plus séparé que par Milton d'une période toute différente de la poésie anglaise; on sort de la poésie de nature pour entrer dans la poésie de cabinet et de salon, ou, suivant les termes consacrés de nos voisins, on passe de la poésie de campagne à la poésie de ville. A ce moment, il est plus de midi à notre montre littéraire; la fantaisie et l'imagination fatiguées font place au bon sens élégant, aux règles polies, aux convenances artificielles; on nous permet l'*humour* sous la surveillance du goût; c'est le règne de l'esprit et du bel esprit, si bien que dans l'histoire littéraire de l'Angleterre les héros de cette époque ont gardé tout simplement comme un nom propre le titre d'hommes d'esprit : les *wits*.

La littérature française a eu l'honneur, au XVIIe et au XVIIIe siècle, de transformer la littérature anglaise. Elle a appris à cette inspirée le bel air et les jolies manières; elle a présenté cette fière fille des champs et des forêts, cette héroïne de la vie puissante et libre, à la cour, à la ville, à l'académie, dans les *assemblées*, en habit de marquise, le chignon poudré, le fard aux joues, la mouche au menton, l'éventail aux mains, robe frôlante et queue traînante. Sur l'heure même, les Anglais nous payèrent ce service argent comptant, en nous donnant l'un des plus purs et des plus scintillans écrivains de notre langue, le roi des graces cavalières, le ravissant Hamilton. Aujourd'hui, après quelques cent ans de réflexions, ils sont loin de se tenir pour nos obligés. Nous ne demanderons pas pourquoi nous n'avons pas eu, nous aussi, la grande poésie primesautière, amoureuse de la nature; pourquoi, sauf le vers de Corneille :

Ces obscures clartés qui tombent des étoiles;

sauf le vers de Racine :

Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts?

sauf quelques naïvetés savoureuses de La Fontaine et quelques *brusques*

fiertés de Molière, on ne voit pas dans tout notre XVIIe siècle un coin bleu au ciel, un air de verdure sur la terre. M. Sainte-Beuve en a trop bien donné les raisons dans son beau livre sur le *Seizième Siècle*. Mais puisque nous accostons enfin la littérature judicieuse, puisque nous entrons dans le cercle correct et raisonneur des *wits*, c'est le moment de nous poser les questions élégantes et graves soulevées par Leigh Hunt : Qu'est-ce que l'imagination, et la fantaisie, et l'esprit, et l'*humour*? Je sais bien que les définitions de ces choses impalpables comme des idées innées ont peu d'attrait et d'utilité : elles ne font pas plus toucher à l'imagination les qualités générales qu'elles expriment, que le nom latin d'une fleur rare n'en présente aux sens la couleur et l'odeur. Je ne sais si je suis d'accord avec Leigh Hunt; mais, pour couper court, il me semble que l'imagination est cet effort et cette puissance qui, dans l'ame humaine, cherche parmi les aspects infinis du monde extérieur, — le monde de la nature et le monde de la civilisation, — comme en un miroir immense des formes, des analogies, des représentations, où elle se voit peinte, et avec lesquelles elle parle, si j'ose dire, ses sentimens et ses passions. Le monde extérieur étale devant l'ame un vaste vocabulaire d'images, de couleurs et de sons; l'imagination, par un instinct et un attrait divins, plonge sur la forme qui répond à l'émotion de l'ame : du choc et de la fusion du sentiment et de l'image jaillit l'éclair poétique. Il y aurait, dans une leçon d'esthétique *ex professo*, bien des distinctions à faire sur les diverses applications de l'imagination; nous n'avons à indiquer ici que la nuance par laquelle la fantaisie s'en détache. L'imagination est tout sentiment; elle est sérieuse, elle donne dans son éclat le plus soudain et le plus large la flamme et la note poétique; la fantaisie tisonne avec l'image, se joue aux étincelles, s'amuse et badine avec des représentations plus éloignées, plus subtiles du sentiment. Exemple : le sentiment à exprimer est celui-ci : faites un effort sur vous-même, et vous cesserez d'aimer. « Levez-vous, dit Shakspeare dans *Troïlus et Cressida*, le frêle Cupidon déliera votre cou de son amoureuse étreinte, et volera dans l'air comme la goutte de rosée que le lion secoue de sa crinière. » Ainsi traduit l'imagination. « Oh! et moi, moi amoureux, dit encore Shakspeare dans *Peine d'amour perdue*, moi qui ai donné le fouet à l'amour, moi qui ai été le maître pédant de cet enfant pleurnicheur, errant et myope, de ce vieux bambin, de ce nain géant, Dan Cupido! Moi, régent des vers d'amour, seigneur des bras entrelacés, souverain sacré des gémissemens et des soupirs! etc. » Voilà, dans son plus extrême papillotage, comme parle la fantaisie.

Mais l'esprit, comment le définir? Voltaire lui-même donne sa langue aux chiens. « Ce qu'on appelle esprit, disait-il, est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine : ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens, et qu'on laisse entendre dans un autre; là un

rapport délicat entre deux idées peu communes; c'est une métaphore singulière; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, et qui est en effet dans lui; c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner. Enfin.... » Enfin Voltaire, empêtré dans cette toile d'araignée, s'ennuie lui-même de ses propres explications, et s'écrie impatienté : « Je vous parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit, si j'en avais davantage. » On pourrait bien s'en tenir là. Et, en effet, n'est-ce pas La Rochefoucauld qui compte jusqu'à trente sortes d'esprits? Je crois bien que Leigh Hunt a la patience d'aller jusqu'au bout d'une litanie tout aussi longue, qu'heureusement pour ses lecteurs il entrecoupe à propos de ritournelles joyeuses. Il était peut-être plus simple et non moins juste de se tirer d'affaire en disant que l'esprit est l'imagination saisissant dans les choses les contrastes imprévus et plaisans, les disparates singulières et bizarres, les rapprochemens grimaçans d'où étincelle et pétille le rire. L'esprit, qui partage donc l'empire de l'ame humaine avec l'imagination proprement dite, — à elle le pathétique, à lui la gaieté, — a des allures symétriques et des formes analogues à celles de l'imagination. La gaieté s'oubliant en elle-même, s'exaltant de ses propres saillies, comme le vin mousseux qu'elle verse dans son verre, a ses griseries comme la sensibilité a ses enthousiasmes, ses strophes ailées et tapageuses comme l'autre sa verve pompeuse et ses transports éthérés, en un mot son lyrisme. A l'épopée héroïque, elle oppose l'épopée burlesque, la comédie au drame, la satire à l'élégie. Chose curieuse, l'esprit, sous ces dernières formes, n'est souvent qu'un effort en quelque sorte désespéré d'une sensibilité douloureusement refoulée sur elle-même, qu'une autre contorsion de la douleur qui se déguise, et qui, dans sa plainte, à défaut d'une consolation, cherche une vengeance. Quand on a douté de Dieu, de l'amour, de la liberté, quand on a mesuré l'abîme de la méchanceté et de la sottise humaine, quand on a percé à fond les hideux mensonges du monde, quand on a été témoin de la honteuse décadence des peuples qui meurent du haut mal des révolutions, on ne veut plus voir les choses que par leur aspect grotesque, les hommes que sous leur aspect ridicule; dès-lors tout change, on rit de tout; tout devient divertissant, et, disent les moralistes amers, l'on conserve la santé. Hélas! à ce jeu-là, ni Molière ni Byron ne l'ont conservée.

L'*humour*, voilà plutôt le remède que peut offrir l'esprit, s'il est des remèdes à nos incurables misères. L'*humour* est, en effet, à l'esprit ce que la fantaisie est à l'imagination; dans l'homme, c'est une sorte de rêverie souriante, une bonne humeur nonchalante et fantasque, une malice bienveillante qui s'amuse à tuer doucement le temps en prenant les hommes et les choses par leurs enfantillages; dans l'expression, à

côté du feu d'artifice de la gaieté épique et lyrique, c'est la petite flamme capricieuse qui meurt et renaît mille fois en voltigeant sur la bûche embrasée et réjouit de temps en temps le foyer d'un sifflement moqueur. Voulez-vous voir de l'*humour*? lisez le discours de l'oncle Toby à cette mauvaise mouche qui, durant tout le dîner, s'est acharnée sur son nez comme le vautour au flanc de Prométhée : « Va, lui dit-il après l'avoir prise enfin, je ne te ferai pas de mal; — et en parlant il s'était levé de sa chaise et traversait la chambre. — Je ne ferai pas tomber un cheveu de ta tête. Va, — et il levait le châssis de la fenêtre et ouvrait la main : Va, pauvre diablesse, pars; pourquoi te ferais-je du mal? *Ce monde est bien assez grand pour nous contenir tous deux, toi et moi.* » Dans un autre ton, un charmant chef-d'œuvre d'*humour*, c'est le poème coquet de Pope sur une boucle de cheveux enlevée, *the Rape of the Lock.* Un jeune lord, amoureux d'une belle fille d'honneur, épris des deux grandes boucles qui enroulent leurs anneaux flottans derrière cette jolie tête, a résolu de couper un de ces trophées d'amour et de l'offrir au dieu de la galanterie sur « un autel construit avec une douzaine de vastes romans français superbement dorés, où l'attendent déjà trois jarretières et *une demi-paire de gants.* » En vain les sylphes chargés de garantir la poudre des coiffures des coups de vent malencontreux qui la font voler en nuages, les sylphes qui empêchent les essences de quitter leurs prisons de cristal et les vases de Chine de s'écailler, qui préservent les demoiselles de la cour du malheur de tacher leur honneur ou le brocart de leurs robes neuves, d'oublier leurs prières ou de manquer une mascarade, de perdre leur cœur ou leur collier au bal, — en vain ces sylphes tutélaires placent-ils Belinda sous leur protection. Un jour il y a réception à Hampton-Court, dans le palais où « la reine Anne prend quelquefois des conseils et quelquefois du thé. » La cour est réunie, les demoiselles d'honneur, les filles des délurées dont Hamilton nous a conté les libres avantages, sourient et caquettent sous leurs éventails pailletés. Les graves hommes d'état et les petits-maîtres arrivent à la file, en faisant leurs saluts plongeans qui jettent en avant les boucles de leurs grandes perruques; mais, en se relevant, ils les ramènent en arrière avec une dignité parfaite, achèvent de les rajuster avec un trémoussement d'épagneul mouillé, et vont exercer à l'oreille des dames ce grand art du courtisan que Saint-Simon appelait le badinage des femmes. Notre ravisseur s'est glissé parmi ce flot derrière Belinda. Il approche du col neigeux et penché les ciseaux coupables. Cependant les petits sylphes soufflent des tempêtes dans les cheveux flottans de la belle; ils secouent avec désespoir ses pendans d'oreilles. Peine inutile! Elle ne s'éveille point à temps. La boucle est moissonnée.

Un *humourist*, dans le meilleur sens du mot, c'est notre guide, Leigh Hunt. Pourquoi ne pouvons-nous le suivre dans toutes ses courses capricieuses, devant les étalages de libraires, dans sa chambre à cou-

cher de *cottage* dont il décrit si bien les agrémens rêvés, à Maïano où il passe un mois de mai italien, dans les anecdotes qu'il nous raconte sur les actrices qui ont épousé de grands seigneurs? Il se plaît surtout à la société des femmes. Dans une série d'esquisses sur la beauté des femmes, il résume ces graves controverses, jamais apaisées depuis qu'il y a des artistes et des amoureux, sur la nuance des cheveux, la couleur des yeux, le charme d'une fossette, la grace d'une démarche, et, dans ce galant procès, un texte de poète est invoqué à l'appui de chaque opinion, ce qui fait du débat une vraie *Guirlande de Julie* adressée à la beauté idéale. Leigh Hunt possède un cheveu de Lucrèce Borgia qui est produit comme pièce de conviction. Ce cheveu était conservé à Milan dans la Bibliothèque Ambrosienne. Il fut donné à Byron, qui en fit cadeau à son ami Leigh Hunt en écrivant sur l'enveloppe ce vers de Pope, emprunté précisément au *Rape of the Lock :*

Et la beauté nous mène avec un seul cheveu.

« Si jamais cheveu fut doré, s'écrie notre critique, fier d'un si beau morceau de bric-à-brac, c'est celui-là. Il n'est pas rouge, il n'est pas blond, il n'est pas châtain; il est doré, et pas autre chose. » Dante, l'Arioste, Pétrarque, le Tasse, Shakspeare, fournissent chacun quelque trait à la Pandore de Leigh Hunt; notre La Fontaine est le parrain de son nez, avec ces jolis vers à la duchesse de Bouillon :

Peut-on s'ennuyer en des lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
D'une aimable et vive princesse,
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse?
Nez troussé, c'est un charme encor selon mon sens,
C'en est même un des plus puissans.
Pour moi, le temps d'aimer est passé, je l'avoue,
Et je mérite qu'on me loue
De ce libre et sincère aveu,
Dont pourtant le public se souciera fort peu.
Que j'aime ou n'aime pas, c'est pour lui peu de chose.
Mais s'il arrive que mon cœur
Retourne, à l'avenir, dans sa première erreur,
Nez aquilins et longs n'en seront point la cause.

On ne peut retenir un sourire à la lecture de ces vers, quand on songe au nez aquilin et long dont le bonhomme était lui-même affligé. « Tous les Pidoux ont du nez abondamment, » écrivait-il un jour à sa femme. La Fontaine était Pidoux par sa mère. Le rire augmente, et Leigh Hunt n'y aurait pas résisté, s'il avait fait ces rapprochemens, lorsqu'on se rappelle la question saugrenue de Gargantua : « Pourquoi est-ce que frère Jean a si beau nez? » et les burlesques réponses de Grandgousier, de Ponocrates et de frère Jean. N'est-il pas permis de penser à Rabelais quand on parle de La Fontaine?

Leigh Hunt fait une curieuse tournée chez les dames anglaises qui ont écrit des vers, chez les *british poetesses*. Parmi ces femmes élégantes, spirituelles, éloquentes, il en est une auprès de laquelle on est bien forcé de s'arrêter: c'est lady Mary Wortley Montagu, la Sévigné anglaise. D'ailleurs, elle nous ramène dans ce précieux monde des *wits*, le monde des belles robes qui frémissent, des éventails qui jasent, des perruques qui expriment, dans leurs balancemens majestueux ou badins, l'admiration excitée par un beau vers académique, ou la moquerie qui rit autour d'une épigramme piquante comme une épingle, ailée comme une flèche. Singulière vie que celle de lady Mary! Elle était la fille d'un duc, le duc de Kingstown. Privée de sa mère presque en naissant, elle s'éleva pour ainsi dire elle-même, sous un père absorbé par la politique et les plaisirs. Elle était pourtant déjà, tout enfant, un petit prodige d'esprit, de grace et de beauté. Un jour, son père, whig ardent et membre du *Kit-Kat Club*, voulut montrer sa petite merveille, — elle avait huit ans, — à ses compagnons de politique et d'esprit. La réunion se composait des hommes les plus éminens de l'état et des lettres. La belle enfant eut un succès fou; son nom fut immédiatement gravé sur un verre; on but à sa santé. Elle, volant à la ronde sur les genoux des convives, passant des caresses d'un grand seigneur aux bras d'un patriote ou d'un poète, comblée de bonbons, assourdie de louanges, nageait dans l'extase. Tel fut le baptême mondain de lady Mary Wortley Montagu. Plus tard, M. Wortley, homme important du parti whig, amoureux d'elle, ne parvenant pas à s'entendre avec le duc son père sur les arrangemens financiers du mariage, elle se laissa enlever avec l'indifférence la plus étourdie. Elle s'était donné un maître jaloux qui la tint deux ans captive à la campagne, mais qui, devenu ministre, fut bien forcé de la conduire à Londres. Lady Mary y fut la joie de la cour ennuyée de George Ier, les délices des poètes et des gens d'esprit et le désespoir de son mari. Celui-ci prit l'ambassade de Constantinople et mena la brillante femme du monde chez le Grand-Turc. C'est ce qui nous a valu les charmantes lettres de lady Montagu. Revenue en Angleterre après bien des années, encore belle, elle introduisit en Europe l'inoculation; puis, se séparant à l'amiable de son mari, elle alla en Italie, où elle passa vingt ans encore, et ne retourna finalement en Angleterre que deux ans avant sa mort. Cette femme, jadis adorée, conserva jusqu'au bout sa vivacité, son entrain, la force et la sûreté de son jugement, mais avec de bizarres manies. « Elle ne pensait, ne parlait, n'agissait, ne s'habillait comme personne (c'est une de ses parentes qui parle). Son domestique était composé de toutes les nations. En entrant dans son salon, vous pensiez être au premier étage de la tour de Babel. Un laquais hongrois prenait votre nom à la porte, il le donnait à un Italien, qui le transmettait à un Français, le Français le passait à un Suisse, le Suisse à un Polonais, en sorte qu'avant d'être

arrivé en présence de la vieille dame, vous aviez changé de nom cinq ou six fois. » Lady Montagu avait, elle aussi, une fille sur laquelle toutes ses affections s'étaient concentrées; elle se justifiait auprès d'elle, avec une bonne humeur touchante et le sentiment d'une douce expérience de la vie, de ses vieux enfantillages, et surtout de son goût pour les romans.

« Ma fille, ma fille, vous calomniez toujours mes plaisirs. Bagatelle, fatras, non-sens, voilà les noms que vous donnez à mon amusement favori. Si j'appelais la clé d'un chambellan un morceau de laiton doré et les insignes des ordres les plus illustres des bouts de ficelle de couleur, philosophiquement je dirais vrai peut-être, mais comment serais-je accueillie? Nous avons tous nos jouets, heureux quand on se contente de ceux qu'on a! Celles-là sont les plus sagement dépensées de nos heures que nous passons à nous voiler les maux de la vie. Je trouve mon temps mieux employé à lire les aventures de personnages imaginaires que celui de la duchesse de Marlborough, qui passa ses dernières années à changer et à tourmenter son testament, cherchant mille moyens de vexer celui-ci, d'obtenir les louanges de celui-là, sans résultat, éternellement désappointée, éternellement rongée. Les scènes actives ne sont plus de mon âge : je me livre avec le plus d'art possible à mon goût pour la lecture. Si je voulais me borner aux bons livres, ils sont presque aussi rares que les hommes de bien : il faut que je me contente de ce que je trouve. A mesure que j'approche de ma seconde enfance, je m'efforce d'entrer dans les plaisirs de mon âge. Peut-être, en ce moment, votre plus jeune garçon enfourche un cheval de bois; il ne regrette pas du tout qu'il ne soit pas d'or, encore moins voudrait-il le troquer contre un cheval arabe qu'il ne saurait conduire. Je lis un conte oiseux, je ne m'attends à y rencontrer ni esprit ni vérité; je suis enchantée que ce ne soit pas un livre de métaphysique, qui mettrait ma raison à la torture, ou un livre d'histoire, qui égarerait mes opinions : voilà tout. Votre enfant fortifie sa santé par l'exercice, je calme mes soucis par l'oubli. Les deux méthodes peuvent paraître vulgaires aux gens affairés; mais, s'il augmente sa force, lui, et si, moi, j'oublie mes infirmités, nous avons atteint tous deux, je vous assure, un résultat fort désirable. »

Curieuse destinée des romans, la jeunesse les garde à son chevet :

> Moi qui n'ai que vingt ans, je prétends que l'Astrée
> Fasse en mon cabinet encor quelque séjour;
> Car, pour vous découvrir le fond de ma pensée,
> Je me plais aux livres d'amour.

Et la vieillesse ne peut les laisser tomber de ses mains. C'est toujours le même mystère et le même néant de cette misérable vie, qui n'est supportable que lorsqu'on la regarde dans le miroir des chimères. Jeune, on se dresse sur la pointe des pieds pour y contempler la féerie des espérances naissantes; vieux, on retourne la tête pour y endormir le regret à la dernière lueur des illusions.

Le plus illustre admirateur de lady Mary fut Pope; heureux s'il n'eût voulu rester que son ami! Vous savez ce qu'était Pope : un esprit de la trempe la plus fine, puissant même dans ses graces étudiées, mais pour corps une guenille ridicule, un petit avorton contrefait; une lame d'or

dans un fourreau de fer-blanc bosselé. Le pauvre diable, uni déjà à lady Montagu par les agrémens du plus intime commerce de l'esprit et des lettres, s'avisa un jour, la voix tremblante d'émotion, de lui déclarer sa flamme; la jeune femme et la grande dame répondit par l'éclat de rire le plus involontaire, le plus soudain, le plus franc, le plus humiliant par conséquent et le plus cruel pour le chétif amoureux confus. L'orgueil blessé changea l'amour en haine dans l'ame de Pope : il se vengea par des épigrammes. Personne, dans la satire, ne faisait siffler plus lestement le fouet et ne portait de plus cuisantes blessures que ce bel esprit, qui s'était trompé de corps en naissant. J'en voudrais donner une idée par un échantillon de ses satires politiques. Ici encore, nous pourrons faire toucher du doigt la différence qui distingue l'*humour* de l'esprit. Addison, le facile écrivain du *Spectateur* et le secrétaire d'état, était un *humourist*, même en politique. Les travers des partis n'amènent sur ses lèvres qu'un fin sourire caustique. De son temps, les femmes portaient des mouches; de son temps aussi, elles prenaient feu pour la politique, elles étaient avec passion whigs ou tories. Les mouches et la politique se mêlant dans la boîte au fard, il arriva que les dames whigs portèrent leurs mouches d'un côté du visage, et les dames tories de l'autre; les neutres les plaçaient au milieu. Addison plaisante gentiment sur cette guerre civile allumée par la politique dans la toilette. Il est à l'Opéra, il voit Rosalinde, une whig déclarée : « Je dois remarquer, dit-il, qu'elle avait très malencontreusement une mouche sur le côté tory de son front. Comme cette mouche était très voyante, elle a occasionné un grand nombre de méprises : elle a donné sujet aux ennemis de Rosalinde de la représenter faussement comme révoltée contre les principes whigs. » Voilà l'*humour* appliqué à la politique de ruelle. Voici l'esprit bouillant dans le cœur d'un homme libre et d'un sage indigné, et attachant une flétrissure vengeresse à une faiblesse ignoble : c'est le portrait d'un homme politique, le duc de Wharton, enlevé par Pope avec une vigueur de touche singulière; on dirait que le moule a été pris sur un masque de notre temps, sur un de ces parasites des applaudissemens de la multitude, — « l'animal aux têtes frivoles, » disait La Fontaine, — sur un de ces éhontés adulateurs du peuple, — « tyran jaloux de quiconque le sert, » disait Voltaire, — enfin sur un de ces mendians de popularité que nous voyons parader honteusement sur les tréteaux révolutionnaires. On en fera l'application à qui l'on voudra. En lisant ces vers, le nom contemporain vient aux lèvres, il est inutile de l'écrire.

« Les mœurs changent avec la fortune, l'humeur avec la température, les opinions avec les livres, et les principes avec le temps.

« Recherchez donc la passion dominante : là seulement est la constance de l'ame mobile, le secret du rusé, la consistance du sot et la sincérité de l'hypocrite. Cette clé une fois trouvée, tout le reste est révélé; la perspective s'éclaire,

et vous connaissez Wharton, Wharton, le mépris et le miracle de nos jours, dont la passion dominante fut la soif des applaudissemens. Il est né avec tout ce qu'il faut pour obtenir ceux des sages; il ne saurait vivre s'il ne plaît aux femmelettes et aux imbéciles; quoique les sénats émerveillés soient suspendus à chacune de ses paroles, il faut que les clubs le saluent comme leur maître. Vous voudriez que des talens si divers ne courussent pas après la nouveauté? Il brillera tour à tour comme un Cicéron et comme un Clodius. Puis il se repent et il adore son dieu avec la même ferveur qu'il se prostitue. Pourvu qu'il soit admiré de son entourage, peu lui importe d'être applaudi tantôt par le prêtre et tantôt par la courtisane. Ainsi, avec tous les dons de la nature et de l'art, il ne lui manque rien... qu'une ame honnête. Pour se faire tout à tous, il prend tous les vices, et, pour fuir l'impopularité, il s'est couvert d'infamie. Sa passion est d'enlever les suffrages, sa vie se passe à les perdre de mille manières. Bienveillance constante qui ne s'est point fait un ami, parole d'ange qui ne peut convaincre personne, fou qui a plus d'esprit que la moitié des hommes; trop téméraire pour la pensée, trop raffiné pour l'action; tyran de la femme que son cœur estime, rebelle au roi qu'il aime : il meurt triste, excommunié de l'église et de l'état, et, chose pour lui plus cruelle, fameux, mais non grand.

« Vous demandez pourquoi Wharton a renié tous ses principes? C'est qu'il avait peur d'être sifflé par les coquins. »

Voilà le vil secret des apostasies emphatiques de notre temps, voilà un morceau qui ragaillardit un cœur mortellement blessé des lâchetés qui se pavanent hypocritement sous des masques généreux. Tels sont les cris suprêmes que pousse la poésie salie et saignante au contact des mascarades mondaines, parmi les foules déguenillées ou dorées qui peuplent les salons et les boues des villes; mais, à l'heure où les villes elles-mêmes cessent leurs sordides agitations et où les Sodomes s'endorment, la poésie retrouve sa fraîcheur dans le parfum des brises et ses extases radieuses dans le silence infini et le vague éther des nuits étoilées. L'angélus sonne l'heure du crépuscule : « l'heure, dit Dante, qui donne au marin le regret du toit domestique et qui attendrit l'ame à ceux qui ont dit adieu à de doux amis; l'heure où le nouveau pèlerin a le cœur *angoisseux* d'amour, s'il entend au loin la cloche qui semble pleurer le jour mourant; »

. . . . . Se ode squilla di lontano
Che paia 'l giorno pianger che si muore;

l'angélus, qui a inspiré à Byron, dans la plus belle stance de *Don Juan*, ce doux *Ave Maria :* « Ave Maria! Bénis soient le moment, le temps, le ciel, le lieu où j'ai ressenti si souvent l'influence de cette heure qui tombe sur la terre, si douce et si belle; les vibrations profondes de la cloche résonnaient dans la tour lointaine, les dernières hymnes du jour s'éteignaient, aucun souffle ne glissait dans l'air rose, et cependant les feuilles des forêts semblaient s'agiter pour prier. » — « C'est l'heure, disait un poète ignoré du XVIIe siècle, Brown, où les petites rafales qui

secouent des feuilles vertes la poussière de l'aride été s'agitent avec un murmure craintif, comme si elles avaient peur d'éveiller un oiseau chanteur. » Vers charmans, dont Alfred de Musset, dans une élégie pleine des senteurs et des mélodies de la nuit, a rendu le motif avec une grace exquise, par une instinctive rencontre d'inspiration.

Ce n'était qu'un murmure; on eût dit les coups d'aile
D'un zéphyr éloigné glissant sur des roseaux
Et craignant en passant d'éveiller les oiseaux.

Alors les belles rimes et les belles strophes s'allument dans la tête des poètes, comme les astres et les voies lactées au ciel et dans le miroir des lacs tranquilles. La pensée et le sentiment s'épurent et s'élèvent. « Minuit, a dit une femme, mistriss Barbauld, en un distique sublime, est le midi de l'ame, et la sagesse monte à son zénith avec les étoiles. »

This dead of midnight is the noon of thought
And wisdom mounts her zenith with the stars.

Cette splendeur céleste du midi de la nuit, jamais poète ne la réfléchit avec un sentiment plus profond, plus transparent, plus limpide et plus mélodieux que Shakspeare. Sa poésie s'exhale au clair de la lune comme une lente et pénétrante émanation des fleurs et des eaux, comme une vapeur calme et argentée qui baigne les champs dans les opulentes nuits d'été. Je ne connais pas, en ce genre, de plus beau nocturne que l'idylle contemplative et rêveuse entre Lorenzo et Jessica dans *le Marchand de Venise.*

« Comme le clair de lune dort doucement sur ce banc de gazon! (dit Lorenzo.) Asseyons-nous ici et laissons les sons de la musique arriver à nos oreilles; le calme de la nuit convient aux accens d'une douce harmonie. Regarde la voûte du ciel incrustée d'une multitude infinie de patènes d'or brillant. Il n'y a pas un astre parmi ceux que tu vois qui, dans ses mouvemens, ne chante comme un ange dans le chœur des jeunes chérubins. Il y a une semblable harmonie dans les ames immortelles; mais, tant que ce boueux vêtement de déchéance nous enferme, nous ne pouvons l'entendre. Venez, musiciens, éveillez Diane avec une hymne. — Je ne suis jamais gaie (dit Jessica) lorsque j'écoute la douce musique. — C'est que ton ame est attentive... L'homme qui n'a pas de musique en lui-même, ou qui n'est point ému de l'accord des doux sons, celui-là est né pour les trahisons, les stratagèmes et le pillage. Les émotions de son ame sont aussi opaques que les ténèbres, et ses affections noires comme l'Érèbe. Ne vous fiez jamais à un tel homme. »

Nuits sereines, qui embaument les pures amours et bercent les chastes sommeils! C'est en une pareille nuit que s'entrelacent la comédie fantastique et la comédie amoureuse du *Songe d'une nuit d'été,* en une nuit pareille qu'Imogène s'endort devant le voleur de son honneur, Jachimo, qui dérobe dans sa chambre un gage qui puisse faire

douter Cymbeline de sa fidélité. Tout à l'heure nous écoutions les mélodies de la nuit, maintenant c'est le tableau de ses pudiques mystères.

IMOGÈNE, lisant dans son lit. — Qui est là? C'est toi, Hélène?

LA DAME D'HONNEUR. — Pour vous servir, madame.

IMOGÈNE. — Quelle heure est-il?

LA DAME. — Près de minuit, madame.

IMOGÈNE. — J'ai donc lu trois heures : mes yeux sont fatigués; fais un pli au feuillet où j'ai laissé le livre. — Couche-toi; n'emporte pas le flambeau; laisse-le brûler. Si tu peux t'éveiller à quatre heures, je t'en prie, appelle-moi. Le sommeil m'a gagnée entièrement. (La dame sort.) A votre protection je me recommande, ô dieux! Des fées et des tentateurs de la nuit préservez-moi, je vous en prie. (Elle s'endort. Jachimo sort du bahut.)

JACHIMO. — Les grillons chantent, et l'homme fatigué répare ses forces par le repos. — Cythérée, comme tu es bellement entrée dans ta couche! Lis frais et plus blanc que les draps! que je puisse te toucher! Seulement un baiser, rien qu'un! Rubis incomparables! C'est son souffle qui parfume la chambre ainsi; — la flamme de la bougie se penche vers elle et voudrait soulever ses paupières pour voir les lumières qu'elles enclosent, maintenant couvertes sous ces fenêtres d'un blanc azuré bordé de bleu de la propre teinte du ciel. Mais il faut observer la chambre et prendre des notes. Tels et tels tableaux; là, une fenêtre; l'ornement de son lit; — figures telles et telles. — Ah! mais quelques notes naturelles sur son corps sont des témoignages dix mille fois préférables à des meubles pour enrichir mon inventaire. O sommeil! image de la mort, appesantis-toi sur elle! Qu'elle soit comme une statue couchée dans une chapelle! Sors, sors. (Il enlève son bracelet.) Aussi coulant que le nœud gordien était serré! Il est mien, et rien ne parlera aussi puissamment à la folie de son mari. Sur son sein gauche un grain de beauté, à cinq taches, comme les gouttes cramoisies au cœur d'une primevère. Voilà une preuve plus forte que la loi ne pourrait l'exiger; ce secret connu de moi l'obligera de croire que j'ai forcé la serrure et pris le trésor de son honneur. Quoi de plus! Pourquoi mettrais-je par écrit ce que j'ai là rivé, cloué dans ma mémoire? Elle a lu tard la pièce de Térence : voilà marqué le feuillet où Philomèle s'est interrompue. — J'en ai assez — Dans le coffre encore, et fermons-en l'issue. Je tremble. Quoiqu'elle soit un ange du ciel, l'enfer est ici. (La cloche sonne.) Un, deux, trois; — il est temps, il est temps! (Il se cache.)

En contemplant Imogène endormie, sous un regard impur et avide, dans la sérénité de ses chastes pensées, un tableau analogue, tracé par un poète antique, repassait devant mon imagination comme un contraste païen. Le peintre est Properce. Le témoin, ici, est le peintre amoureux, et la femme endormie est sa maîtresse. Le dessin est plein de vénusté, le coloris de fraîcheur et d'harmonie. Properce arrive chez Cynthia d'un pas alourdi par l'ivresse, à la lueur des torches secouées par les esclaves : elle dort appuyée sur ses mains incertaines. Le poète n'ose troubler son repos, craignant les reproches et les coups,

Expertæ metuens verbera sævitiæ.

Il demeure devant elle et se joue autour de son sommeil avec mille

gracieux caprices. Tantôt il ôte les couronnes de sa tête pour les poser au front de la belle dormeuse, tantôt il s'amuse à refaire les boucles de ses cheveux dénoués, tantôt il place dans le creux de ses mains des fruits que ses mains inertes laissent rouler sans cesse, jusqu'à ce qu'enfin un léger rayon de la lune tombe à travers la fenêtre et ouvre les yeux de Cynthia :

Donec diversas percurrens luna fenestras,
Luna moraturis sedula luminibus,
Compositos levibus radiis patefecit ocellos.

Quel joli tableau et quel cadre charmant! On croirait le voir sur un mur d'Herculanum; mais il n'y a rien dans cette poésie au-delà des lignes et des contours matériels, rien qui rappelle l'atmosphère idéale de la chambre d'Imogène. Dans la bouche du poète païen, ces rayons mêmes de la lune, consolateurs de l'attente, sont plus froids et ont moins d'ame que cette petite flamme de bougie qui vacille et se penche vers la paupière de l'héroïne de Shakspeare.

Keats, le jeune et malheureux poète dont M. Chasles nous a raconté, avec une critique si juste et si morale, la courte vie et la poésie luxuriante, Keats a peint, lui aussi, ce même tableau; mais, chez lui, le poète de l'émotion moderne contraste plus vivement encore avec le païen qui vient de passer devant nous. Le petit poème de Keats est une chaude passion et une naïve superstition amoureuse qui s'irradie dans un fantastique chrétien et chevaleresque, comme une clarté de la lune filtrant à travers le treillis et les verres peints d'une rosace gothique. C'est la *Veillée de Sainte-Agnès*. On dit que, dans la froide veillée de Sainte-Agnès, les jeunes filles, à minuit, voient apparaître leurs amans, si elles ont jeûné, si, couchées dans leur lit, ne regardant ni à côté ni derrière elles, elles adressent au ciel, les yeux levés en l'air, une fervente prière. Madeline, l'amante de Porphyro, parti pour les errantes aventures, éloignée de lui par la haine de son père plus encore que par l'absence, accomplit, avec un virginal trouble de cœur, les rites pieux. C'est fête, cette nuit-là, au château paternel. La pompe féodale triomphe dans l'ondoyante foule des dames et des cavaliers qui déborde parmi les salles illuminées avec le tourbillon des danses et des fanfares. Dans ce tumulte étincelant, Porphyro, revenu le jour même de ses longs voyages, s'est glissé et se cache à l'ombre des piliers. Tandis que Madeline, impatiente de l'heure bénie, soupire au milieu des jeunes seigneurs qui l'entourent, et danse, l'œil sans regard, la respiration courte et pressée, perdue dans l'attente du miracle de sainte Agnès, — Porphyro a touché le cœur d'une duègne aussi tendre que la nourrice de Juliette, qui l'introduit dans le doux nid de Madeline. Avant minuit la jeune fille quitte la fête et s'envole comme une colombe effarée.

« Sa bougie s'éteignit à mesure qu'elle entrait, et la petite fumée mourut dans

un pâle rayon de la lune. Elle ferma la porte, aspirant les esprits de l'air et les visions; elle ne prononça pas une parole; mais son cœur parlait à son cœur, et perçait avec éloquence son sein embaumé, comme un rossignol sans voix ouvrirait en vain son gosier, et mourrait le cœur étouffé.

« Il y avait une fenêtre haute et à triple arceau, tout enguirlandée de fleurs et de fruits sculptés, diamantée de panneaux d'un charmant dessin, tachetés eux-mêmes de couleurs splendides, comme sont les ailes damassées du papillon-tigre, et au milieu, parmi des milliers d'emblèmes héraldiques, de saints crépusculaires et de blasons sombres, un écusson en bosse rougissait sur son champ de gueules du sang des lignées royales.

« La lune d'hiver éclatait en plein sur cette fenêtre et versait les chaudes couleurs des vitraux sur le beau sein de Madeleine, comme elle s'agenouillait pour implorer la grace du ciel. Une rose épanouie tombait sur ses mains jointes, et sur sa croix d'argent une douce améthyste, et sur ses cheveux un nimbe de sainte. Elle semblait un ange splendide vêtu, sauf les ailes, pour le ciel. — Porphyro se sentait évanouir : elle était à genoux, elle, cet être si pur, si pur des souillures terrestres.

« Ses prières dites, elle ôta toutes les perles qui serpentaient dans ses cheveux, elle détacha l'un après l'autre ses joyaux enflammés; elle dénoua son corset embaumé; peu à peu, ses riches robes coulèrent sur ses genoux. A demi couverte, comme une sirène dans l'algue marine, pensive, elle rêvait éveillée, et voyait en imagination la belle sainte Agnès couchée dans son lit; mais elle n'osait regarder derrière elle, ou tout le charme se fût évanoui.

« Bientôt, tremblant dans son nid doux et froid, elle s'assoupit en une sorte de défaillance jusqu'à ce qu'un chaud sommeil couvrît ses membres, et que son ame fatiguée s'envolât comme une pensée pour revenir au matin, — abritée maintenant contre la souffrance et la joie, close comme un missel où prient les prêtres, repliée comme une rose épanouie qui pourrait fermer ses feuilles et redevenir un bouton.

« Debout dans ce paradis, et en extase, Porphyro regardait les robes vides et écoutait les soupirs de la jeune fille, si par hasard elle semblait s'éveiller à demi avec une somnolente tendresse. En l'entendant, il soupirait lui-même. Puis, il sortit de sa retraite sans bruit, comme la crainte se levant dans un désert immense; il effleura le tapis, et entr'ouvrit les rideaux où elle s'était si tôt endormie.

. . . . . .

« Et maintenant, mon amour, mon beau séraphin, éveille-toi! Tu es mon ciel et je suis ton solitaire. Ouvre les yeux pour l'amour de la tendre sainte Agnès, ou je m'évanouis à ton côté, tant mon ame est souffrante. »

« Murmurant ainsi, il posa son bras brûlant, énervé, sur l'oreiller de Madeline. Elle rêvait, comme si d'épais rideaux lui eussent caché son rêve; — c'était un charme nocturne impossible à fondre, comme un ruisseau glacé. Les coupes enlustrées brillaient cependant au clair de lune; de larges franges d'argent couraient sur le tapis. Il lui sembla qu'il ne pourrait jamais vaincre le charme. Il cherchait en vain un moyen, perdu en une forêt de fantaisies.

« Se levant enfin, il prit tumultueusement le luth de Madeline, — et, sur les cordes les plus tendres, il joua une ancienne romance, depuis long-temps muette, qu'on appelle en Provence *la Belle Dame sans merci*. » Il murmurait à son oreille

la mélodie touchante; troublée, elle poussa un faible gémissement; — il cessa : elle respira d'un souffle haletant, — et tout à coup ses yeux bleus effarés brillèrent grand-ouverts. Lui tomba à genoux, pâle comme une luisante statue.

« Les yeux de Madeline étaient ouverts; éveillée, elle continuait à voir le songe de son sommeil; mais un changement pénible dissipait tristement les joies de son rêve si pures et si profondes. La belle enfant se mit à pleurer et à murmurer des mots sans suite entrecoupés de sanglots. Cependant son regard était attaché sur Porphyro : — agenouillé, les mains jointes, les yeux supplians, il n'osait faire un mouvement ou lui parler, — tant son regard était fantastique.

« Ah! Porphyro! dit-elle... »

Mais ici finit le tableau et commence l'amoureux ramage, et, lorsque l'aube arrive, Porphyro enlève Madeline à la prison féodale. La veillée de Sainte-Agnès a son lendemain de bonheur, et le couple disparaît dans la brume matinale qui cache la vie.

Je ne ferai pas ressortir les contrastes de la scène païenne de Properce et de la scène chevaleresque de Keats, l'ivresse idéale de l'imagination et de la passion à côté de la double ivresse du vin et des sens; car pour nous aussi sonne la fin de la journée que nous avons passée avec Leigh Hunt. Hélas! j'avais commencé ce poétique voyage à la campagne, je le termine à la ville. « Non, ce n'est pas l'alouette » qui m'annonce l'aurore, ce n'est pas même le coassement des corbeaux d'hiver, dont les vols immenses s'en vont tournoyer, comme des essaims d'abeilles, aux cimes des peupliers lointains : — c'est, en cette saison républicaine, le triste glapissement des crieurs de journaux, odieux prélude des séances de l'assemblée nationale, des crises ministérielles et des banquets socialistes. Il me semble que, sortant d'un concert où des virtuoses sublimes ont exécuté de célestes variations sur des thèmes divins, je vais assister, dans la boue des rues, au défilé des masques déguenillés et chancelans qui s'écoulent par les vomitoires des bals de carnaval. Du sanctuaire où sont pieusement enchâssées dans l'admiration des siècles les glorieuses reliques du passé, je descends à la boutique borgne du loueur de costumes. Je ne fais que changer de bric-à-brac, car cette révolution de 1848, qu'a-t-elle été autre chose qu'une foire de vieilles friperies, où celui-ci a voulu prendre la défroque de Vergniaud, celui-là celle de Danton, cet autre celle de Marat, ce dernier peut-être celle de Robespierre : doublures du dernier ordre qui se sont mises, avec un comique sérieux, à jouer en parodie le drame éclatant et terrible de la révolution républicaine ou impérialiste. Allez jusqu'au dénouement de vos rôles, magnifiques acteurs; seulement, au nom de la poésie, je vous fais aujourd'hui une prière : dans la seconde représentation de la pièce du siècle, supprimez au moins une scène; vous qui avez déjà tant aplati l'esprit français, épargnez-nous, de grace, une seconde littérature de l'empire.

EUGÈNE FORCADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1848.

Le pouvoir a changé de mains. M. Louis Bonaparte, élevé à la présidence par cinq millions et demi de suffrages, a renouvelé les conseils de l'état. Grace aux bonnes dispositions de tout le monde, grace au prestige d'un assentiment presque universel, ce renouvellement n'a pas été une crise : voilà ce que nous devons d'abord constater. C'est ensuite justice de dire que les membres de l'ancien gouvernement ont mis leur honneur à ne point laisser l'autorité s'affaiblir le jour où elle allait passer à d'autres. Ils en ont, au contraire, défendu les prérogatives avec une vigilance qui témoigne assez de leur patriotisme. La ferme attitude du général Lamoricière dans la question de l'amnistie, la franche et vigoureuse déclaration de M. Dufaure au sujet des clubs, ont bien prouvé qu'ils n'entendaient ni l'un ni l'autre couvrir leur retraite sous cette fausse popularité qu'on gagne parfois en ce temps-ci à mal exécuter son devoir. Le ministre de la guerre et le ministre des finances ont fait également de leur mieux pour assurer les vivres à leurs successeurs et ne point les laisser au dépourvu. Ils ont réclamé auprès de l'assemblée l'autorisation de percevoir provisoirement quatre douzièmes sur le budget de 1849; l'assemblée plus réservée n'en a voulu accorder que trois : M. Pascal Duprat, qui s'annonce désormais pour un foudre de guerre, n'en eût octroyé que deux. Enfin, le général Cavaignac a déposé la lourde magistrature dont il avait été investi dans une heure à jamais mémorable; il a quitté la place comme il l'avait tenue, avec une simplicité pleine de droiture et de convenance.

La commission chargée d'examiner les procès-verbaux de l'élection du président avait hâté son travail pour couper court à toute éventualité fâcheuse, à tout essai d'agitation et de tumulte. Le ministère désigné fonctionnait *in petto* à côté du ministère en exercice, dont la situation finissait par être ainsi très délicate; il était bon d'en sortir le plus vite possible. M. Waldeck-Rousseau, rap-

porteur de la commission, est donc venu soumettre à la chambre le résultat du dépouillement des suffrages avant même que le dépouillement officiel fût complet. Il s'est extasié en termes un peu magnifiques sur la beauté du spectacle que la nation française offrait à l'Europe par ce premier usage de son absolue souveraineté. Nous n'avons pas, on le sait, une admiration aussi confiante que l'honorable rapporteur pour le jeu de nos institutions nouvelles; nous en acceptons les effets avec plus de réflexion que d'enthousiasme, et, sans vouloir de mal à personne, nous nous réservons pourtant le bénéfice d'inventaire. Quoi qu'il en soit, M. Louis Bonaparte a prêté serment à la république entre les mains de M. Marrast, en présence de Dieu et devant le peuple français. L'histoire n'a pas beaucoup d'aventures plus surprenantes que celle qui rapproche ces deux personnes dans une pareille solennité; mais quoi! le public est blasé sur les coups de théâtre : l'extraordinaire est devenu son pain quotidien, et ce n'est pas l'une des défaillances les moins curieuses d'une époque où tous les sentimens sont émoussés que de n'avoir même plus d'étonnement.

Le serment prêté, M. Louis Bonaparte, parlant enfin comme président de la république, a prononcé un discours qui a été généralement approuvé. Il a eu le bon goût de rendre hommage au caractère de l'ancien chef du pouvoir exécutif; il a particulièrement insisté, avec à-propos, sur l'œuvre de conciliation à laquelle il se croit destiné. Nous regrettons toutefois que, pour la commencer, il ait trouvé ce mot de *réactionnaire,* qui, dans la bouche des insulteurs de la démagogie, était l'injure habituelle dont on poursuivait des hommes qui sont aujourd'hui les plus fermes soutiens du cabinet. Nous ne pensons pas, assurément, que ce soit à ceux-là que le président ait voulu faire allusion, quand il a promis de n'être lui-même « ni réactionnaire ni utopiste; » mais sur qui donc alors l'épithète retombe-t-elle? S'agirait-il par hasard de bâtir en l'air un juste-milieu de convention pour donner à ceux avec qui l'on n'est pas le soulagement d'apprendre que l'on n'est pas non plus avec d'autres? Nous sommes animés d'intentions aussi conciliantes que personne, mais nous estimons qu'il y a des situations dans lesquelles on ne pactise pas; nous rappelons humblement que si M. de Lamartine, si le général Cavaignac lui-même, ont perdu leur procès devant l'opinion publique, ç'a été pour ne s'être point assez catégoriquement ralliés au parti de l'ordre, qu'on nommait cependant le parti de la réaction; ç'a été pour avoir essayé de se placer entre la réaction et l'utopie, comme a dit M. Louis Bonaparte dans son discours du 20 décembre. La société préfère trop décidément l'un de ces termes à l'autre pour souffrir volontiers qu'on affecte de prendre position à distance égale des deux. M. le président de la république eût gagné, sans aucun doute, à permettre qu'on le conseillât. La responsabilité ne pèse plus, il est vrai, sur les ministres tout seuls; c'était là une fiction monarchique qui ne va point à la parfaite sincérité du gouvernement républicain. Soit; mais nous maintenons jusqu'à nouvel ordre que trop gouverner pour qui préside sera toujours aussi chanceux que l'était jadis régner et gouverner à la fois.

Il nous paraît d'ailleurs assez opportun de le dire : la force dont le président dispose en vertu de son office est une force malheureusement trop médiocre, pour qu'il ne cherche point à la consolider en s'adossant aux situations acquises et aux influences reconnues dans le pays. Un président en face d'une seule chambre, un président dépossédé même du droit de *veto* tant que durera l'as-

semblée actuelle, ne saurait trop ménager sa propre responsabilité en s'en déchargeant, pour une juste part, sur ceux qu'il invite à l'aider. Nous n'ignorons pas que M. Louis Bonaparte pense avoir dans les souvenirs de son nom une autorité plus grande et par conséquent une plus grande liberté d'action que celle qui lui viendrait uniquement de sa charge. Nous avons nous-mêmes proclamé tout le prestige qu'avait eu la soudaine évocation de cette mémoire, dont l'abri protége notre jeune présidence; nous avons remarqué, comme tout le monde, la vivacité avec laquelle l'imagination populaire s'était emparée de cette ombre magique du passé, dans le naïf espoir d'en refaire encore une réalité vivante. N'oublions pas cependant que deux fois déjà la France avait été mise à même de descendre au fond de son cœur pour y chercher les traces de son ancien culte, que deux fois elle avait eu l'occasion de s'exalter ou de s'attendrir sur le compte du neveu de son empereur, que l'occasion était d'autant plus provoquante, qu'il y allait alors d'une assez mauvaise passe pour le nom de Bonaparte. Ces deux fois néanmoins, la France est restée muette, et n'a rien montré qu'une indifférence passablement ironique. D'où vient donc cet amour qu'elle a voué tout d'un coup au nom qui l'avait jusqu'alors si peu touchée? C'est que ce nom, dont le sens avait pâli dans des temps de paix et de sécurité générale, a reparu dans un temps de désordre comme un symbole d'autorité. Ce n'est point l'héritier de César qu'on a hissé sur le pavois par un beau zèle pour sa personne ou pour sa dynastie; c'est l'idée d'un pouvoir énergique et régulier qu'on a lancée, sous sa forme la plus offensante, contre un pouvoir sans consistance et sans racines. Les républicains de la veille ont pris possession du pays en véritables conquérans; le pays leur a montré le goût qu'il avait à la république : c'est comme cela que les réminiscences impériales ont fait leur chemin.

Pour peu que le nouveau président veuille se reporter à cette origine très authentique de son succès, il reconnaîtra tout-à-fait que ce succès n'a rien qui lui soit tellement personnel, qu'il puisse s'aventurer sans péril sur la seule foi de ses propres inspirations. Il se persuadera facilement que la plus sage initiative qu'il ait prise, ç'a été de se confier dès l'abord aux hommes en qui la nation avait vu les plus sûrs gardiens d'une politique dont son nom, grace aux circonstances, était maintenant l'étiquette. Il s'efforcera donc plus que jamais de ne pas leur rendre sa confiance trop lourde à porter. Nous sommes heureux d'avoir à déclarer que M. Louis Bonaparte n'a pas hésité un moment sur le côté où il devait dresser sa tente. Il a bien choisi; tout peut bien aller, pourvu que les élus n'aient point trop à souffrir de l'être. Les portefeuilles n'ont rien de si séduisant, par le temps qui court, qu'on ne soit bientôt à bout de patience, s'il en coûtait, pour les garder, de certains déboires que les présidens n'ont pas plus le droit que les princes d'infliger à leurs ministres. A bon entendeur salut; nous nous comprenons bien.

Sorti de toutes les fractions de l'assemblée nationale, le cabinet du 20 décembre avait déjà ce mérite, qu'il prouvait surabondamment combien les anciennes dissidences politiques s'étaient amoindries devant les nécessités qui intéressent désormais la société tout entière. Le remaniement qui vient d'y introduire deux nouveaux membres ne lui a point ôté ce caractère. M. Odilon Barrot, chargé de le composer, a repris pour ainsi dire la situation telle qu'il l'avait laissée au matin du 24 février. Quel mauvais rêve nous avons fait dix

mois durant, et combien nous en souffrons encore! Le programme de M. Odilon Barrot parle enfin comme on parlait avant le règne de ces hallucinations désastreuses dont nous avons si long-temps subi le verbiage. Ce n'est qu'un programme sans doute, et les programmes ne sont pas des actions. Il y a toujours quelque banalité dans ces thèmes généraux, qui ont le tort inévitable d'être encore des promesses après tant d'autres; mais les promesses qu'on nous donne cette fois sont d'un ton qui nous plaît. Il y est dit franchement que l'ordre matériel, l'ordre quand même, est le premier besoin de la société, que la bonne constitution de la force publique est la première garantie de cet ordre, que cet ordre enfin ne saurait admettre la dilapidation financière dans laquelle on s'abîme en substituant partout, sous prétexte de charité sociale, l'action collective et stérile de l'état à la libre action des individus. Nous souhaitons que la rigueur des événemens ait développé l'énergie de M. Barrot jusqu'à la maintenir au niveau des intentions qu'il annonce; ces rudes épreuves sont faites pour retremper les gens! Les collègues de M. Barrot ne sont pas moins attachés que lui aux principes de conservation et de stabilité sur lesquels tout ce cabinet va s'asseoir. La France n'entend plus être inquiétée en aucun point de son état social; il y a des antécédens et des liaisons qu'elle ne pardonne à aucun prix. La révolution de février ne lui a été si intolérable que pour avoir eu la fantaisie de maudire la société présente et de la refondre. La société se venge en repoussant de son service tout ce qui, de près ou de loin, a participé au mouvement de février. C'est pourquoi le ministère ne contient pas dans son sein d'élémens pris à cette date; c'est là, c'est par cette exclusion nécessaire, qu'il est vraiment en progrès sur celui qu'il remplace; c'est par là qu'il se rapproche peut-être plus du pays que de l'assemblée.

Tel qu'il est cependant, ce ministère ne répond pas entièrement à l'attente trop pressée du pays. On rend justice aux qualités distinguées de ses membres, à leur caractère, à leurs services passés; ils sont évidemment au meilleur rang parmi les seconds, mais ils ont eux-mêmes trop de sens et d'esprit pour ne pas comprendre qu'ils ne sont point du rang des premiers. Ils ne le comprennent pas seulement, ils l'avouent, et s'honorent de tenir une place où, seuls en ce moment, ils peuvent être utiles. La conscience de leur utilité justifie suffisamment à leurs yeux la mission qu'ils remplissent, et leur permet de traiter d'égal à égal avec des influences plus hautes que les leurs et pourtant moins propres à cette tâche difficile dont ils s'acquittent aujourd'hui. S'ils ne sont point les chefs du parti modéré, ils en sont, pour ainsi dire, les têtes de colonne. Leur devoir était d'entrer tout d'abord dans la mêlée; le péril qu'ils acceptent relève leur abnégation, et ne permet pas qu'il y ait au-dessus d'eux l'ombre d'une supériorité blessante. L'opinion publique s'était, il est vrai, d'avance inclinée devant d'autres noms, elle en espérait un concours plus actif dans le nouvel ordre de choses; mais fallait-il les livrer aux hasards d'une assemblée dont l'esprit général est tout différent de celui dans lequel ils y ont eux-mêmes été envoyés? Ces noms sont l'espoir et comme la citadelle de la France conservatrice et modérée : fallait-il risquer de les user dans quelque lutte soutenue avec les armes inégales d'un pouvoir démembré contre une constituante réputée infaillible? ou bien était-il désirable de les ranger précipitamment auprès d'un Bonaparte, pour lui créer cette illusion dangereuse que sa

seule qualité impériale lui valait d'emblée l'entourage des personnes les plus importantes du pays? Que ces personnes aient soutenu sa candidature en vue de telle ou telle combinaison politique, ce n'était pas notre goût, nous le confessons encore, mais ce n'était pas non plus une raison pour qu'elles dussent s'engager directement à son service, sans avoir le contre-poids nécessaire du fauteuil présidentiel dans l'appui déterminé d'une assemblée homogène. Vienne seulement la législative, et nous aurons alors au gouvernement nos forces les plus éminentes, parce que leur jour enfin sera levé. C'est un des motifs pour lesquels nous désirons le plus impatiemment des élections nouvelles. La proposition de M. Rateau satisferait parfaitement au vœu presque universel de la France : elle ne traîne ni ne précipite un dénoûment qu'il sera plus sage d'accepter que de contester.

En attendant, les positions militaires occupées par le maréchal Bugeaud et le général Changarnier sont des gages donnés à la sécurité publique. On peut disputer sur la régularité de cette adjonction capitale dont le ministère s'est assuré; on ne peut nier qu'il n'y puise un surcroît de consistance dont il ne laisse pas d'avoir besoin : c'est là pour nous l'essentiel. Si cette autorité extraordinaire du général Changarnier ne s'accorde pas avec le texte même de la loi de 1831, cela nous cause, en vérité, moins de peine qu'à M. Barrot, et nous trouvons assez plaisant que M. Ledru-Rollin, dont les festins et les amis nous obligent à souffrir cette illégalité, s'avise ensuite de la reprocher à ceux auxquels il l'impose. Aussi M. de Maleville en a-t-il fini d'un mot avec les scrupules inconséquens du chef de la montagne. Si tant est qu'illégalité soit, nous aimons mieux l'illégalité aux mains du commandant de la garde nationale de Paris qu'entre celles des commissaires des clubs.

Appuyé sur ces baïonnettes intelligentes de notre bonne armée, le ministère peut espérer qu'il ne reverra point ces terribles crises d'où ses prédécesseurs étaient sortis; nous aimons à le croire. Il n'est point par malheur aussi bien prémuni contre des vicissitudes plus intimes, qui ont failli le disloquer au lendemain de sa naissance, et dont nous souhaitons ardemment qu'il soit aujourd'hui tout-à-fait débarrassé. La constitution républicaine de 1848 et la prolongation de la constituante le mettent en présence de deux difficultés presque incorrigibles : d'une part, une assemblée dont l'empire absolu ne permet ni d'ajourner ni de balancer les actes; d'autre part, un président dont la prérogative reste plus ou moins flottante dans des limites que le bon sens et la courtoisie devraient cependant toujours marquer; mais, hélas! est-on sûr de rien en ce monde que nous improvisons minute par minute? Les hommes les plus autorisés par la grandeur de leur position seraient très mal à l'aise pour se tirer de ces deux écueils, tels qu'ils sont plantés d'ici à quelque temps encore sur les voies du gouvernement. Nous regarderions comme une mauvaise action de chercher à décourager ceux qui tâchent maintenant de les tourner sans s'y briser; tous nos souhaits sont pour eux, et leur dévouement mérite de réussir : ils sentent bien qu'ils défendent leur parti sur la plus étroite lisière où leur parti ait encore combattu. Les vaincus de la grande élection du 10 décembre, les hommes de la veille, se tiennent tout prêts à reprendre la situation à leur compte, si nous l'abandonnions pour l'avoir trouvée trop difficile. Autant donc il en tombera dans la mêlée, autant il en faudra qui les remplacent, dussent à la fin les généraux

eux-mêmes y descendre en soldats. Nous le disions tout à l'heure, nous aimerions mieux les garder pour le moment qui leur convient le mieux, mais il est des extrémités si pressantes, qu'il n'y a plus alors de réserve qui ne donne. En ces extrémités, il ne reste plus qu'à répéter l'ordre du jour de Nelson : la France attend que tout le monde fasse son devoir.

Nous n'en sommes pas là, Dieu merci, et cependant nous ne pouvons dissimuler que le cabinet a été assez maltraité dès son début et par la fortune parlementaire, et qui sait? comment nommer cela?.... par la fortune des cours. Un amendement de rencontre a privé le trésor d'une recette de 46 millions, en réduisant des deux tiers l'impôt du sel à partir du 1er janvier. Vainement M. Passy, avec l'exactitude ordinaire de ses calculs, avait ouvert sous les yeux de l'assemblée le gouffre béant de la banqueroute; l'intérêt si urgent du trésor ne l'a point emporté sur certaines rancunes d'opposition, et, disons-le, sur les calculs électoraux d'un bon nombre de députés qui ont sacrifié le bien général au besoin de rafraîchir leur popularité. Ajoutons que ce vote ainsi mélangé n'était point précisément un vote politique, qu'il témoignait bien plutôt de l'irréflexion à laquelle peut céder une assemblée qui, s'étant estimée infaillible, s'est ôté tout moyen de se déjuger. M. Passy a donc été parfaitement conseillé, quand il a renoncé à déposer son portefeuille. M. Passy n'a point cru qu'il entrât dans le conseil pour siéger sur des roses; il n'eût pas été digne de sa probité politique de lâcher pied à la première épine. Nous ne pouvons toutefois nous résoudre à blâmer beaucoup M. de Maleville, qui s'est pourtant retiré tout-à-fait. Chacun est juge de son honneur, et il y a tant de gens aujourd'hui qui en font bon marché, que nous ne nous résoudrons jamais à nous brouiller avec les scrupuleux, même en pâtissant de leurs scrupules. M. de Maleville, qui est un homme d'esprit et qui n'en ignore pas, avait pourtant oublié ce qui est écrit quelque part : *Nolite confidere principibus;* le ministre Strafford répétait volontiers ces mots dans sa prison. M. de Maleville n'est pas encore en si méchant lieu, mais enfin il était l'ami du prince, ce qui ne réussit aux ministres, ni dans les monarchies absolues, ni dans les républiques démocratiques. Le président a trop compté sur son ami pour certains services un peu délicats; il s'est ensuite trop dépité d'avoir compté sans son hôte, et il a écrit un billet napoléonien. M. de Maleville, qui est aussi bon gentilhomme que qui que ce soit, et pardessus le marché personnage constitutionnel, n'a plus voulu rien entendre, et s'en est allé malgré les réparations très complètes de M. Louis Bonaparte. La morale de l'histoire, c'est qu'il faut de la patience dans toutes les politiques. A propos, nous allions oublier que M. Bixio s'était retiré par la même occasion : les uns disent par une autre; nous disons, nous, par affection pure pour M. de Maleville; M. Bixio est un homme aimable, qui, à ce qu'il paraît, s'attache beaucoup aux gens.

Le cabinet se trouve ainsi refondu, et, quoique cette refonte ne soit pas un affaiblissement, il ne se peut pas qu'il n'y ait toujours eu là quelque accroc. Espérons seulement qu'il est raccommodé. M. Lacrosse, vice-président de la chambre, remplace aux travaux publics M. Faucher, qui passe à l'intérieur, où la résolution, qui fait le fond de son caractère, trouvera plus de champ pour s'appliquer. M. Buffet succède à M. Bixio. M. Buffet est un jeune représentant que l'estime spontanée des hommes les plus éminens est allée chercher dans sa mo-

destie pour mettre à cette épreuve difficile tout ce qu'il a de connaissances sérieuses et de maturité précoce. M. Drouin de Lhuys, M. le général Rulhières, M. de Tracy, M. de Falloux, gardent les postes où les a élevés la juste considération qui les entoure. Le nom de M. de Falloux a jeté quelque émoi dans l'université. Il y a deux périls pour l'université : l'un est le péril à découvert, qui n'est point dangereux parce qu'on le voit; l'autre serait que l'*alma mater* se laissât prendre aux séductions de gens qui s'appliqueraient à la dorer et à la galonner pour la claquemurer mieux dans l'étrangeté de ses titres et dans l'isolement de son mandarinat. L'université, naguère, a connu cette sorte de péril, et elle y mordait avec un certain charme. Ce n'est pas celui-là qu'elle court du vivant de M. de Falloux : M. de Falloux, fort heureusement, n'a jamais fait profession de l'idolâtrer, et la franchise de ses opinions, pas plus que la loyauté de son caractère, ne lui permettrait d'agir dans l'ombre; c'est tout ce que nous demandons. Le temps n'est plus aux démolitions, et M. de Falloux lui-même a montré depuis quelques mois trop de sens politique pour toucher mal à propos à l'un des plus grands établissemens du pays. M. de Falloux a d'ailleurs inauguré son avénement par un acte qui l'honore; il a rappelé dans les chaires du Collége de France les cinq proscrits de M. Jean Reynaud. Pourquoi donc s'est-il si fort pressé de désigner un successeur à l'illustre savant qui gardait nos archives nationales, et dont la perte nous afflige si particulièrement? Il était difficile de remplacer tout-à-fait M. Letronne; il suffisait de chercher pour le remplacer mieux.

Le ministère reformé a eu heureusement un succès dans la séance d'hier. M. Bac, après M. Lagrange et M. Buvignier, sommait le gouvernement de proclamer l'amnistie. M. Barrot a répondu avec fermeté que le cabinet y songeait, mais qu'on ne la demandait pas de manière à l'obtenir. Un ordre du jour voté par une majorité considérable lui a donné raison. Nous ne le cachons pas, nous aurions jugé opportun que le cabinet eût déjà un avis à formuler, et nous ne croyons pas, pour notre part, qu'on puisse hésiter en pareille question. Nous ne voulons pas surtout penser que M. Bac eût des raisons aussi sérieuses qu'il l'affirmait d'escompter à l'avance l'indulgence personnelle du président de la république. Accorder l'amnistie dans les circonstances où nous sommes, ce serait vouloir célébrer l'installation de la présidence par une largesse dont la société honnête et tranquille paierait tous les frais. La question de l'amnistie sera la véritable mesure de la force morale qu'il y a dans le gouvernement. Ce pays-ci n'a pas seulement perdu la notion du droit, il a perdu la notion de la peine, sans laquelle le droit n'a plus de sanction; il ne sait plus où est le bien, parce que le châtiment ne lui montre plus assez où est le mal en y frappant toujours. Cette fausse clémence des philanthropes a plus gâté le cœur des masses qu'aucune autre corruption. Ces pédans de charité se sont apitoyés d'une façon si touchante sur les misères des criminels, que les criminels ont rejeté leurs crimes sur la société tout entière en l'en accusant, et nous les avons vus s'écrier dans leur jactance, comme s'ils étaient des enfans et les enfans d'une maràtre : Que ne m'avez-vous nourri, je n'aurais ni tué ni volé ! Le sentiment de la responsabilité individuelle s'est ainsi profondément altéré; l'individu, n'ayant plus d'amour pour sa liberté, n'a plus professé de respect pour la loi qui la réglait.

Le mépris de la loi nous a poussés de précipices en précipices. Pourquoi, disaient les insurgés de juin, pourquoi n'avez-vous pas fait la loi que nous voulions? Il n'y a plus de bonne loi que la loi qu'on veut : une pour celui-ci, une pour celui-là, une autre pour cette heure, une autre encore pour le lendemain. La loi n'est plus qu'un caprice, parce que l'autorité n'est plus qu'un fantôme, dès que l'on a émoussé ou brisé dans ses mains l'arme sainte du châtiment.

Nous ne sommes pas des rhéteurs qui nous plaisions à des phrases, nous sommes des citoyens qui embrassons notre patrie dans une dernière étreinte, pour la disputer à cette fatale mollesse sous laquelle nous la sentons plier. Nous voudrions relever un peu l'énergie publique, la rattacher à des principes que nous croyons les principes sauveurs, et mettre la sévérité à l'ordre du jour, sans souci des déchaînemens de la faiblesse furieuse. Est-il si étonnant que le malade crie quand on le panse? Nous sommes cruellement malades; d'étranges aberrations égarent bien des esprits dans cette foule, aujourd'hui maîtresse de notre avenir qu'elle gaspille. Une confusion effroyable trouble ces étroites cervelles, fanatisées par de plats mensonges, comme on l'était en d'autres temps par des illusions généreuses. Une religiosité de fantaisie se mêle à tous les blasphèmes du radicalisme et rassure les adeptes timides par une apparence de moralité prétentieuse; elle insinue encore plus avant dans les cœurs les semences de haine et de malédiction, en les consacrant par la douceur perfide des homélies fraternelles. Aussi ne sait-on pas ce qui s'amasse de colères concentrées chez tous ces hommes qui se croient vaincus, mais non pas punis! C'est sans doute la déplorable destinée des révolutions de placer la justice dans le succès. Si nous voulons enfin rétablir l'ordre moral aussi bien que l'ordre matériel, persuadons à ces ames rebelles par une vigoureuse discipline, par une rude main-mise, qu'il y a telles actions qui inspirent trop d'horreur, pour que la victoire même puisse jamais les innocenter.

Voyez seulement s'il y a de grands repentirs à couronner, si le temps est déjà venu de relâcher l'action de la loi, si les ténèbres se dissipent. M. Barbès revendique la gloire d'un contact amical avec des assassins et des voleurs, parce que les Athéniens honoraient Harmodius et Aristogiton, et parce que Jésus a donné place au bon larron dans la république d'en haut. Des dupes désabusées ont beau révéler le mauvais sort que leur a préparé M. Cabet au fond de son Icarie; il ne manque pas encore de pieux disciples pour leur reprocher leur défection et dire toujours *notre père* à ce ridicule bonhomme. M. Proudhon trouve des souscripteurs pour payer ses amendes, et, à la rage du pugilat quotidien qu'il soutient contre une autre feuille rouge, on peut juger de la violence des passions qui couvent dans ces sombres officines. Et ces passions ne sont point uniquement, à tout prendre, les aigres fermens de cœurs qui se dévorent; ce sont aussi les suggestions pitoyables d'esprits faussés. Allez aux banquets des démocrates socialistes : vous y assisterez aux plus sottes comédies, si l'on peut appeler ainsi les plus tristes symptômes d'un dérangement vaniteux chez tant d'intelligences. Les soirées saint-simoniennes étaient des merveilles de goût et de sens commun à côté de ces misérables plagiats d'allégresse humanitaire. Les débris féminins de la rue Monsigny et de la salle Taitbout viennent encore étaler là les maigres trésors qui leur restent; de jeunes néophytes, les cheveux et

la barbe taillés comme M. Beauvallet dans *Polyeucte*, les yeux dévotement levés vers un plafond décoré d'amours et de polkeuses, récitent en soupirant une paraphrase fouriériste du *Pater*; l'église se tient à Valentino. Voilà les catacombes de nos nouveaux chrétiens! Il n'y aura jamais assez de cordes au fouet de la satire pour fustiger les intrigans ou les niais qui éprouvent tant de charme à pervertir l'imagination du pauvre peuple de nos villes. Eh quoi! la satire aurait trop à faire, si elle voulait frapper partout où on la provoque; partout, en haut comme en bas, il y a toujours maintenant quelque sens qui manque. Ce temps est ainsi fait, qu'il n'est plus honteux d'avouer qu'on a vendu son cœur, parce qu'on avait besoin d'argent; lisez la préface des *Confidences* de M. de Lamartine.

Nous ne pouvons terminer ce tableau de nos souffrances morales et politiques sans nous transporter dans un pays où le venin de notre exemple s'est propagé peut-être plus activement qu'ailleurs; c'est encore nous que nous retrouvons au-delà des Alpes, et l'esprit qui perd nos voisins n'est qu'une copie de celui contre lequel nous nous débattons chez nous. Prenons un peu ce fatal miroir, et regardons-nous-y; voici presque nos traits, et certainement notre œuvre.

Il n'est pas en effet de spectacle plus affligeant que celui de la malheureuse Italie, envahie maintenant et possédée par l'anarchie sur trois de ses points les plus considérables, en Piémont, où Gênes arrive à jouer vis-à-vis de Turin le rôle de Livourne vis-à-vis de Florence; en Toscane, où les démonstrations des rues sont le procédé normal de la politique officielle; à Rome enfin, où des intrigans et des étrangers fomentent la plus absurde des guerres civiles. Le grand vainqueur du pape, le prince de Canino, ne se déconcerte pas pour avoir été désavoué par son cousin de France : il se présente à la fois comme candidat national à la couronne de fer et comme aspirant légitime à la dictature de la république romaine. Naples seul est tranquille; le roi bombardeur, *re bomba*, comme l'appellent les républicains d'Italie, assure pourtant à ses états une paix plus douce et plus stable que cette glorieuse liberté dont les héros des clubs et des barricades usent de la façon qu'on sait. On ne peut apprécier tout le dommage que la faction républicaine cause à l'Italie. Elle ne brille ni par les hommes ni par les idées; elle se fabrique un pays qui n'est pas le vrai pays, une vie publique qui n'est pas la vie possible. A peu d'exceptions près, elle ne se risque pas aux batailles; elle n'a pas essayé de gagner ses éperons sur la rive du Mincio; elle a passé le temps à comploter dans les cafés, pendant que le roi Charles-Albert et ses fils tenaient la campagne. Elle a semé la discorde et la haine, et, au lieu de faire cause commune avec les princes pour l'affranchissement de l'Italie, quand les princes entraient eux-mêmes en ligne, elle leur a donné clairement à comprendre qu'une fois l'Italie délivrée par leurs armes, on les récompenserait en les coiffant du bonnet rouge. Grace à l'ignorance et à la mollesse naturelle des populations italiennes, cette faction de journalistes et d'avocats a pourtant pris assez d'empire pour distancer et déborder partout les libéraux modérés, à qui l'Italie devait, depuis quelques années, le premier élan de sa résurrection. Quant à ceux-là, ou bien ils n'ont plus été les maîtres d'arrêter le branle, ou bien ils y ont eux-mêmes plus cédé qu'ils ne voulaient, et se sont abandonnés à la dérive sur des voies qui n'étaient pas les leurs. C'est ainsi qu'ils se voient presque tous, à l'heure qu'il est, soit dans l'impuissance,

soit en contradiction avec leurs antécédens et avec eux-mêmes. Qu'est devenu l'ascendant de cette école historique et philosophique qui honorait avant la révolution et Florence et Turin? Qu'est-il arrivé de ces historiens progressistes comme Balbo et Capponi, de ces esprits spéculatifs comme Gioberti et Mamiani, de ces économistes rénovateurs comme Ridolfi et Petitti? Ou bien la popularité les a trahis, ou bien ils se sont livrés eux-mêmes pour l'amour de la popularité.

L'un d'eux cependant, M. Massimo d'Azeglio, vient de relever cet honorable étendard du sage patriotisme. Malgré le naufrage de ses anciens amis et de ses plus chères illusions, il veut dire encore à présent ce que son parti avait souhaité quand il était pur et fort. Il a intitulé sa récente brochure : *Espérances et Craintes*. C'est une noble protestation contre la victoire du désordre, un appel énergique aux principes qui auraient pu l'empêcher, une défense résolue de la politique des modérés italiens. Le plan des modérés, tel que le déroule M. d'Azeglio, c'était de commencer par former le peuple aux institutions représentatives dans la commune et dans la province, avant de le lancer, sans expérience, en plein constitutionnalisme; c'était de former des électeurs, des députés, des ministres, qui sussent au moins ce que c'est que l'élection, la députation et la responsabilité. Les radicaux ont empêché tout cela par la brusquerie de leurs manœuvres; ils ont étouffé l'émancipation pour l'avoir trop hâtée. M. d'Azeglio nous dépeint au naturel l'état du peuple qu'on a voulu chauffer en serre chaude. « L'Italien, dit-il, pour les quatre-vingt-dix centièmes de la nation, l'Italien, avant le jour d'hier, n'avait d'autre idée politique que cette idée très simple : d'un côté, des francs-maçons au service du diable; de l'autre, un pape et des princes qui envoyaient les francs-maçons en enfer; entre les deux, l'Autriche mettant le holà et sortant de la machine pour les coups de théâtre : *Deus ex machina*. Les gens de la campagne n'en savaient pas plus. Quand on leur parlait de chasser l'Autrichien, il leur arrivait de répondre : Qu'est-ce qui prendra sa place? Ils ne sont pas aujourd'hui beaucoup plus avancés dans leur érudition. »

Ne rions pas trop de cette simplicité : le suffrage universel ne nous a pas donné la science infuse, et l'on en apprendrait de belles, si l'on interrogeait les votans de nos villages. Ce qu'on n'apprendrait point, par exemple, nous le croyons de toute notre ame, c'est qu'ils pussent jamais se familiariser avec la pensée que l'étranger vînt s'asseoir à perpétuité sur leur escabeau. Dans notre ruine croissante, c'est encore là du moins le nerf qui nous soutient. Plaise à Dieu que cette dernière fibre du vieil honneur français ne se dessèche point comme tant d'autres!

V. DE MARS.

CHARLES LAMB

SA VIE INTIME ET LITTÉRAIRE.

Final Memorials of Charles Lamb, by Th. Talfourd. — London, Edward Moxon

I.

Quatre personnes sont réunies dans un triste salon dont l'ameublement usé reluit, aux derniers rayons du jour, de cette propreté grise et froide qui est la morne élégance de la pauvreté. Auprès de la cheminée, deux vieilles femmes, dont l'une est clouée à sa chaise longue par la paralysie, s'entretiennent des affaires du ménage. Un vieillard assis devant une table bat d'un mouvement machinal un jeu de cartes et joue avec lui-même un fantastique piquet dont sa main droite et sa main gauche sont les partners. Vis-à-vis du pauvre joueur, une jeune femme travaille avec une activité fébrile à un ouvrage d'aiguille, parfois elle relève avec impatience sa tête fatiguée, et un brusque sentiment d'irritation allume ses yeux; mais son regard reprend bientôt l'expression profonde, la résignation éteinte et timide que les angoisses de la gêne donnent de bonne heure aux natures méditatives et souffrantes. Le vieillard en enfance est son père, la paralytique est sa mère, l'autre vieille dame est une tante. De temps en temps, au milieu d'un silence, la douleur arrache un gémissement à la mère, et la fille court à elle

et la replace avec mille soins sur sa chaise. Quand il a fini sa partie fabuleuse, le bonhomme, en ramassant les cartes, demande pourquoi Charles n'est pas encore rentré. La mère répond par une aigre réflexion sur l'ingratitude et la négligence des enfans : « On a fait de Charles un savant! Charles muse devant l'étalage d'un bouquiniste, ou bavarde avec Coleridge; il pense bien à ses parens! — Un travail extraordinaire l'aura retenu plus tard au bureau, réplique Mary, empressée à défendre son frère. — Oh! les enfans se soutiennent tous, reprend la mère avec amertume. — Charles est un bon fils, dit la tante, intervenant avec sa voix douce au secours de son neveu et de Mary. — Charles est votre gâté, dit sèchement la malade. » Au même instant, Charles ouvre la porte. C'est un jeune homme de vingt ans, corps frêle, figure spirituelle et rêveuse, regard distrait, mais égayé d'un sourire intérieur. Il s'informe avec inquiétude de l'état de sa mère, fait une caresse espiègle à la bonne tante, serre tendrement et longtemps la main de sa sœur; puis, s'installant bravement vis-à-vis de son père, il fait claquer les cartes dans ses doigts et, au milieu des gronderies maternelles, joue jusqu'au dîner avec le bonhomme ravi.

Telle est la scène qui se passait à peu près chaque soir, au commencement de l'année 1795, dans une pauvre maison du vieux Londres, au sein de la famille de Charles Lamb. Vous vous souvenez de la figure de Charles Lamb, car M. Chasles l'a retracée dans ce recueil avec ses touches les plus fines, les plus délicates, les plus vives, les plus originales et comme un peintre amoureux de son œuvre et qui s'y mire (1); mais, au moment où M. Chasles nous parlait du plus curieux et du plus aimable des humoristes de ce siècle, l'Angleterre elle-même ne connaissait point encore Charles Lamb tout entier. Un de ses amis, M. Talfourd, avait bien publié de lui un intéressant volume de lettres familières : nous avions vu l'écrivain capricieux et naïf dans ses relations intimes; nous avions été introduits chez lui, mais nous étions, pour ainsi dire, restés au salon; nous n'avions pas pénétré dans la retraite la plus cachée de cette existence attachante et singulière; nous en ignorions le secret douloureux et profond. Aujourd'hui les motifs qui avaient arrêté à cette limite la première publication de M. Talfourd n'existent plus; les personnes dont le secret de Lamb était aussi le secret sont mortes : M. Talfourd vient donc de nous livrer sans réticence toutes les lettres de Lamb. Les mystères de ce caractère aimable et bizarre sont maintenant dévoilés. Les contrastes de cette fine bonhomie, de ce style savoureux et brisé, de cet esprit sensible et railleur, de cette fantaisie qui avait des larmes dans le sourire, sont à présent éclairés. La vie explique l'écrivain, et la vie de Lamb, cette vie que nous

(1) *Le dernier Humoriste anglais*, livraison du 15 novembre 1842.

nous figurions si unie, si simple, si douce, enfantine presque, cache un drame terrible et un héroïsme surhumain.

Charles Lamb vivait donc en 1795 dans l'intérieur que nous avons essayé de décrire. Sa famille, éprouvée par tous les malheurs, était de celles pour lesquelles il a été dit : Heureux ceux qui souffrent! Elle n'avait pour subsister qu'une petite pension de retraite du vieux père, le mince traitement de Charles, employé depuis trois ans dans les bureaux de la compagnie des Indes, et une faible rétribution payée par la tante pour son entretien : ressources si insuffisantes, que Mary était obligée d'y joindre le travail de ses mains. L'oppression de la maladie s'ajoutait encore aux privations de la pauvreté, et Lamb consacrait à l'amusement du vieillard tombé en enfance le même temps et les mêmes soins que sa sœur Mary donnait au soulagement de sa mère. Jusque-là, pour lutter contre les douleurs et les tristesses de cette vie, Lamb avait eu trois choses : l'amitié de Coleridge, un rêve d'amour, et l'affection de sa sœur. La poésie s'incarnait pour lui dans son unique ami, le brillant, l'éloquent, l'enthousiaste Coleridge; mais Coleridge venait de quitter Londres. Pendant les derniers mois qu'il y était resté, Lamb avait passé de délicieuses soirées avec l'éclatant poète dans sa petite chambre de l'hôtel de *la Salutation,* tous deux seuls, fumant, prenant du thé, s'enivrant ensemble de poésie avec la sympathie exaltée de deux jeunes ames qui se fécondent l'une l'autre. Innocentes débauches d'esprit! C'étaient les seules que Lamb eût connues, et maintenant que Coleridge était parti, ce souvenir, devenu pour lui une chère rêverie, demeurait sa distraction préférée. Une vision amoureuse y venait mêler une autre image et un autre regret : c'était un de ces précoces amours, tels que l'enfance les entrevoit et les aspire. Lamb le chantait dans des sonnets simples, familiers, d'un parfum aussi léger que le doux fantôme auquel il les adressait : « Nous étions deux gentils enfans; elle était plus jeune, plus jeune et de beaucoup plus belle. Il y eut un temps où tous deux nous aimions à nous trouver ensemble, un temps où nous pleurions tous deux quand on nous séparait.... Bien-aimée! qui pourra me dire où tu es, dans quel délicieux Éden on te trouve, pour que je te puisse aller chercher à travers le monde immense. » Poétique enfantillage! et lorsqu'on voit dans ses lettres à Coleridge comme Lamb discute ses sonnets vers par vers, on ne sait ce qui l'occupe le plus, dans ce jeu, du triage des mots, ou du sentiment qu'ils expriment. Il fallait s'arrêter à ces pâles amours, car ce sont les seules qui aient effleuré la vie de Lamb. Elles s'effacèrent devant l'amitié de sa sœur, à qui il disait en ce temps-là d'une voix plus émue : « Si quelques paroles amères sont tombées de mes lèvres, ou quelque plainte chagrine, ou quelque dur reproche, ce n'était que l'erreur d'une ame malade et d'une pensée troublée; que ces vers soient ma pauvre réparation!... Tu as souvent écouté le triste chant de mon

amour malade, pleurant mes peines avec moi, qui paie si mal la dette d'amour que je te dois, Marie, toi mon amie et ma sœur! » Pauvre Lamb! on va voir s'il paya faiblement cette dette; il la paya avec sa vie!

Ce terne isolement où Lamb se trouva délaissé au milieu de l'année 1795 lui fut fatal. Il y avait dans sa famille une disposition à la folie : elle s'aggrava en lui par ce penchant à la rêverie qui devient un besoin et une volupté pour les ames tendres chassées par mille dégoûts de la réalité qui les entoure. Un jour que l'esprit de Lamb était parti pour un de ses fantasques voyages, la folie prit dans sa tête la place vide. Lamb fut enfermé plusieurs semaines dans un hospice d'aliénés. En sortant de sa prison, il courut écrire à Coleridge. Il lui parla de sa folie avec un touchant enjouement. « Coleridge, lui disait-il, je ne sais quelles scènes de souffrances vous avez traversées à Bristol; quant à moi, ma vie a été légèrement variée dans ces derniers temps. Les six semaines qui ont fini l'année dernière et commencé celle-ci, votre très humble serviteur les a passées fort agréablement dans une maison de fous à Hoxton. Je suis devenu maintenant un peu raisonnable et je ne mords personne; mais j'étais fou, et mon imagination m'a entraîné dans une multitude de divagations, de quoi faire un volume si on les contait. » Il y revenait dans une autre lettre, en rappelant les jouissances qu'il avait goûtées dans l'intimité de Coleridge, en peignant la tristesse de la solitude morale où il était retombé après le départ de son ami. « Vous vîntes à Londres, et je vous vis dans un moment où votre cœur saignait de blessures récentes. Comme vous, je souffrais d'une espérance déçue; « vous aviez des chants dont les pleurs conso- « lent ceux qui pleurent; » mes oreilles les aspiraient avec sympathie, et ils vibraient doucement sur mon ame. En relisant dans votre petit volume la pièce que vous appelez le *Soupir*, je croyais vous entendre. Je me figurais la petite chambre enfumée de *la Salutation*, où nous sommes restés ensemble dans les nuits d'hiver, berçant nos peines avec la poésie. Quand vous avez quitté Londres, je me sentis un vide effrayant dans le cœur. Je me trouvai au même instant violemment séparé de deux êtres chéris. Avec quel bonheur j'aurais parcouru avec vous le sentier de la vie! Vous aviez mêlé à vos causeries tant de charmantes images, que j'oubliais mon chagrin; mais, en votre absence, le flot de la mélancolie est retombé sur moi et a submergé ma raison. Je suis guéri, mais j'éprouve une stupeur qui me rend indifférent aux espérances et aux craintes de cette vie. Parfois je veux me tourner vers la religion, mais les habitudes sont fortes, et mes ferveurs se bornent, hélas! à quelques momens fugitifs de dévotion solitaire. Votre correspondance m'a relevé de ma léthargie et m'a rendu le sentiment de l'existence. Continuez-la : je ne vous serai pas très importun. Je vous amuserai quelque jour du récit de mon étrange folie. Parfois je jette en arrière, sur l'état où je me suis trouvé, un triste regard d'envie;

car, tant qu'il a duré, j'ai eu beaucoup d'heures de pur bonheur. Ne croyez pas, Coleridge, avoir goûté toute la grandeur et tout l'emportement de la fantaisie, si vous n'avez été fou. Tout maintenant me semble insipide, en comparaison. » On sent à chaque ligne que cette correspondance est la vie de Lamb. Coleridge allait publier un nouveau volume de vers; en ami fraternel, il voulut que Lamb joignît ses sonnets à sa gerbe. Lamb s'amusait de cette publication; nourri de la lecture des poètes du XVIe siècle, romantique comme son ami, il discute avec une délicatesse de goût infinie la couleur des mots, la finesse des tours, les coquetteries de l'expression poétique. Dans son beau feu, il se prend à espérer; mais il ajoute aussitôt avec une gracieuse *humour :* « L'Espérance est une fillette charmante, vive, à l'œil bleu, et je suis toujours enchanté de sa compagnie; — mais je me passerais volontiers du visiteur qu'elle amène après elle, sa sœur cadette, la Crainte, une méchante enfant aux joues pâles, timide, palpitante, qui se pend aux cordons du tablier de sa sœur et veut aller partout où elle va. » Et comme le pauvre garçon, à peine échappé à la folie, est reconnaissant des attentions de Coleridge! « Merci de vos fréquentes lettres; vous êtes le seul correspondant, et je puis ajouter le seul ami, que j'aie au monde. Je ne vais nulle part et n'ai point de connaissance. Lent de paroles et réservé de manières, personne ne recherche ma société ou ne s'en soucie, et on me laisse seul. A..... me fait quelques visites, comme pour s'acquitter d'un devoir, et reste à peine dix minutes. Jugez donc combien je vous suis reconnaissant de vos lettres. Cependant que cette correspondance ne vous soit pas à charge. » Il revient plusieurs fois sur cette recommandation avec un scrupule qui attendrit. « Coleridge, pour un flâneur comme moi, écrire et recevoir des lettres est une chose fort agréable, mais je ne veux point empiéter sur votre temps, je n'exige pas de très fréquentes réponses. Réservez-moi les heures de lassitude; écrivez-moi quand vous n'aurez rien de mieux à faire. » On dirait la sollicitude inquiète d'une femme aimante qui va au-devant de tous les sacrifices, de peur de perdre, en la fatiguant trop, une affection nécessaire à son bonheur.

Le malheureux jeune homme s'efforçait ainsi de reprendre à la vie; il était revenu à ses occupations ordinaires, passant les matinées dans les bureaux de la compagnie des Indes, et, le soir, jouant aux cartes avec son vieux père ou écrivant à Coleridge, lorsqu'un affreux malheur vint frapper sa famille, vouée à je ne sais quelles fatales expiations. Sa sœur avait déjà donné des signes de dérangement d'esprit. Ses journées consacrées à des travaux incessans, ses nuits dévorées par l'insomnie auprès de sa mère, achevèrent d'épuiser sa raison. Prise un jour d'un transport frénétique, elle tua sa mère. Le *Times* du 26 septembre 1796 contenait sur cette épouvantable scène les détails suivans consignés dans le style impassible et tragique d'un procès-verbal.

« Vendredi, après midi, le coroner et un jury ont examiné le cadavre d'une dame du voisinage d'Holborn, laquelle mourut des suites d'une blessure qu'elle avait reçue de sa fille le jour précédent. Il paraît, d'après l'enquête, que, tandis que la famille se préparait à dîner, la demoiselle prit un couteau sur la table et en menaça une petite fille, son apprentie, qu'elle poursuivait autour de la chambre. A la voix de sa mère, qui cherchait à la retenir, elle renonça à son premier objet et s'avança vers sa mère en poussant des cris perçans. Le bruit amena vite le maître de la maison, mais il était trop tard. Il trouva la mère sans vie percée au cœur sur son fauteuil, la fille se tenant sur elle d'un air égaré, le couteau à la main, et le vieillard, son père, pleurant à côté, le front saignant et meurtri par une fourchette que la fille avait lancée avec fureur dans la chambre. — Peu de jours auparavant, la famille avait observé chez cette demoiselle quelques symptômes de folie, lesquels s'accrurent mercredi soir, au point que, le lendemain matin de bonne heure, son frère alla chercher le docteur Pitcairn; mais ce gentleman n'était pas chez lui. — Il semble que la jeune dame a déjà eu une fois la tête dérangée. — Le jury a rendu un verdict de *folie.* »

Lamb écrivit à Coleridge :

« Mon très cher ami,

« White, ou quelqu'un de mes amis, ou les papiers publics, vous ont appris en ce moment les terribles calamités qui sont tombées sur notre famille. Je ne vous en dirai qu'un mot. Ma pauvre sœur, ma sœur chérie, dans un accès de folie, a donné la mort à sa propre mère. Je ne suis arrivé que pour lui arracher le couteau des mains. Elle est à présent dans une maison de fous, d'où je crains qu'on ne la transporte dans un hôpital. Dieu m'a conservé la raison; je mange, je bois, je dors, et je crois que mon jugement est très sain. Mon pauvre père a été légèrement blessé, et je reste pour prendre soin de lui et de ma tante. M. Norris, de l'école des habits bleus, a été très bon pour nous; nous n'avons pas d'autre ami; mais, Dieu merci! je suis très calme, maître de moi, et capable de faire ce qui reste à faire. Écrivez-moi une lettre aussi religieuse que possible, mais ne faites pas mention de ce qui est arrivé. Pour moi, le passé n'existe plus, et j'ai quelque chose de mieux à faire que de sentir.

« Que le Dieu tout-puissant nous ait en sa garde.

« C. Lamb. »

« Ne me parlez pas de poésie; j'ai détruit jusqu'au dernier vestige des vanités de cette sorte.

« Votre jugement vous convaincra qu'il ne faut rien dire de cela à votre chère femme. Veillez à votre famille; il me reste assez de raison et de force pour avoir soin de la mienne. Je vous en prie, ne songez pas à venir; écrivez. Je ne voudrais pas vous voir si vous veniez. Que le Dieu tout-puissant vous aime et nous tous.

« C. Lamb. »

C'est le premier moment de la douleur, la douleur muette qui re-

foule au fond du cœur les sanglots brisés et s'échappe çà et là en quelques mots brefs, entrecoupés. Lamb n'a plus qu'une pensée : ne pas devenir fou! S'il était fou, que feraient son père idiot, sa tante mourante, sa pauvre sœur, parricide involontaire, jetée dans un hospice? Maintenant il ne lui est plus permis d'être fou; ce jeune homme qui sort lui-même d'une maison d'insensés, qui tout à l'heure regrettait presque la folie comme l'extase de la vie, ramasse tout ce qu'il a de raison et de force contre sa propre sensibilité. Il ne sera plus fou; le sentiment du devoir fait en lui un miracle; le dévouement vaincra la folie. Plus tard, par momens, la source des larmes se gonflera dans sa poitrine et débordera en spasmes violens et rapides; quelquefois un hoquet perçant déchirera ses paroles froides et composées. Sa seconde lettre à Coleridge raconte la lutte poignante et sublime qui tour à tour brise et raffermit cette ame héroïque.

« Mon très cher ami,

« Votre lettre a été pour moi un inestimable trésor. Ce sera une consolation pour vous, je le sais, d'apprendre que notre situation s'améliore un peu. Ma pauvre chère sœur, malheureux et involontaire instrument des jugemens du Tout-Puissant sur notre famille, est revenue à la raison et au souvenir affreux de ce qui s'est passé; sentiment terrible et qui pèsera sur elle jusqu'à la fin de sa vie, mais tempéré par la résignation et une juste appréciation de son malheur. Déjà, dans sa convalescence, elle sait distinguer une action commise dans un accès de fièvre chaude d'un crime horrible, le meurtre d'une mère. Je l'ai vue. Je l'ai trouvée, ce matin, calme et sereine; loin, bien loin d'une sérénité indécente et oublieuse : elle est émue douloureusement, mais tendrement, de ce qui est arrivé. Depuis le commencement, quelque affreux et désespéré que parût son mal, j'ai eu assez de confiance dans la force de son ame et ses principes religieux pour prévoir le temps où elle pourrait même recouvrer sa tranquillité. Dieu soit loué! Coleridge, c'est une chose miraculeuse; mais je suis toujours resté recueilli et calme; même en ce jour épouvantable, et au milieu de cette terrible scène, j'ai conservé une tranquillité que les assistans ont pu prendre pour de l'indifférence, une tranquillité qui n'était pas celle du désespoir. Est-ce une folie ou un péché de dire que c'est un principe religieux qui m'a surtout soutenu? Je sentais que j'avais quelque chose de plus à faire que de me livrer aux regrets. Dans cette première soirée, ma tante gisait insensible comme une morte; mon père, avec son pauvre front entouré de linges, blessé par une fille qu'il aimait tendrement, et qui ne l'aimait pas avec moins de tendresse; ma mère, cadavre assassiné dans la chambre voisine, et cependant je me suis merveilleusement soutenu. Je ne fermai pas les yeux cette nuit-là, mais je restai couché sans terreurs et sans désespoir. Je n'ai pas perdu le sommeil depuis. J'avais sur moi tout le poids de la famille, car mon frère, en tout temps peu disposé à soigner des vieillards et des infirmes, était maintenant exempté de ce devoir par sa jambe malade, et je restais seul. Un petit incident vous donnera une idée de la manière dont je gouverne mon esprit. Un jour ou deux après le jour fatal, nous eûmes à dîner une langue que nous avions salée à la maison il y a quelques semaines. Comme je m'assis, j'eus une espèce de remords. Cette

langue, la pauvre Mary l'avait préparée pour moi, et je pouvais en manger, lorsqu'elle était si loin, elle! Une pensée me vint et me soulagea; si je m'abandonne à ces sentimens, il n'y aura pas une chaise, une chambre, un objet dans notre appartement qui ne réveille en moi les douleurs les plus aiguës; il faut que je m'élève au-dessus de ces faiblesses. J'espère que ce n'était pas manquer à la sensibilité vraie. Cependant je ne me suis pas laissé mener trop loin. Le second jour (je date du jour des horreurs), suivant l'usage dans ces circonstances, il y avait, je crois, une vingtaine de personnes soupant dans notre chambre; on me décida à manger (car je n'ai jamais refusé de manger). Ils menaient tous les choses assez gaiement dans la chambre. Quelques-uns étaient venus par amitié, quelques-uns par un empressement curieux, d'autres par intérêt; j'allais prendre part à leur souper, lorsque le souvenir me vint que ma pauvre mère morte était étendue à côté, dans la chambre voisine, une mère qui, durant sa vie, n'avait rien désiré que le bonheur de ses enfans. L'indignation, la rage de la douleur, une espèce de remords, s'emparèrent de moi. En proie à une agonie d'émotion, j'entrai machinalement dans la chambre voisine, et je tombai à genoux auprès du cercueil, demandant pardon au ciel et quelquefois à elle de l'avoir si tôt oubliée. Le calme revint; c'est la seule émotion violente qui m'ait dominé, et je crois que cela m'a fait du bien.

« Je vous raconte ces choses, parce que j'aime à vous donner un fidèle journal de ce qui se passe en moi. Nos amis ont été très bons. Sam Le Grice, qui était en ville, resta avec moi les trois ou quatre premiers jours, et fut un frère, me donnant tout son temps, amusant mon pauvre père; il lui parlait, lui faisait des lectures, jouait aux cartes avec lui (la mémoire du pauvre vieux est si courte qu'il jouait aux cartes, comme s'il ne s'était rien passé, tandis que le coroner faisait son enquête)... M. Norris, de l'hôpital du Christ, a été un père pour moi, Mme Norris une mère, quoique nous ayons peu de droits sur eux. Un gentleman, frère de ma marraine, de qui nous n'avions aucun motif d'attendre un pareil secours, a envoyé à mon père 20 livres, et, pour couronner tous les bienfaits de Dieu sur notre famille en un pareil moment, une vieille dame, cousine de mon père et de ma tante, qui a de la fortune, prendra ma tante chez elle, et entourera d'aises les courts momens qu'il lui reste à vivre. Ma tante est remise, et aussi bien que jamais; l'idée de s'en aller lui sourit fort; elle nous abandonne généreusement l'intérêt de son petit pécule (qu'elle payait à mon père pour sa pension). En comptant cela, nous avons, mon père et moi, pour nous deux et une vieille servante qui le soigne quand je suis dehors, 170 ou 180 livres par an, sur lesquelles nous pouvons bien épargner 50 ou 60 livres au moins pour Mary pendant le temps qu'elle restera à Islington, et elle doit y rester tant que son père vivra.... La bonne dame de la maison des fous et sa fille, une élégante et charmante jeune femme, sont éprises d'elle, et je tiens de la propre bouche de ma sœur qu'elle les aime beaucoup et veut rester avec elles. Pauvre créature! l'autre matin, elle leur disait qu'elle savait qu'elle était à Bedlam pour la vie; qu'un de ses frères le voulait ainsi, l'autre non, mais serait obligé de céder; que souvent, en passant devant la maison des fous, elle avait pensé : « Mon destin est de finir là mes jours, » s'étant aperçue quelquefois d'une certaine légèreté dans sa pauvre tête.... Si mon père, une vieille domestique et moi, nous ne pouvons vivre, et vivre comfortablement, pour 130 ou 120 livres par an, nous irons à petit feu; mais je ne veux pas que Mary aille à l'hôpital.... Ma pauvre

sœur est la seule personne que j'aie jamais vue en ce monde sans la moindre teinte d'égoïsme. Je m'étendrai sur ses qualités, pauvre chère ame, dans une autre lettre, pour ma propre satisfaction, car je la comprenais profondément; si je ne me trompe, dans la situation la plus déchirante où jamais être humain se soit trouvé, elle aura toujours l'ame grande et aimable. Dieu la conserve dans l'état d'esprit où elle est!

« C. Lamb. »

« Les circonstances favorables dont je vous ai parlé ont presque entraîné mon esprit à l'extrémité opposée au désespoir. Je courais le danger de me trouver trop heureux. Votre lettre m'a ramené à ma première impression. J'espère (quant à Mary, j'en peux répondre), mais pour moi, j'espère que je garderai toute ma vie le souvenir et l'impression de ce qui s'est passé, aussi vivant qu'à présent. Ce n'est point une chose légère, et Dieu ne veut point qu'elle soit prise légèrement. Je serai sérieux, circonspect et profondément religieux, tant que je vivrai, et ainsi nous pourrons tous deux échapper à la folie dans l'avenir, s'il plaît à Dieu!

« C. L. »

La convalescence de la pauvre folle continua; Lamb en épiait les progrès avec une tendre inquiétude. « Mary, disait-il un jour à son ami, est sereine et gaie. Je n'ai pas sur moi une petite lettre qu'elle m'a écrite, car, bien que je la voie presque chaque jour, c'est un plaisir pour nous de nous écrire. Je n'ai pas sa lettre sur moi, mais je peux la citer de mémoire : — « Je n'ai pas, m'écrit-elle, de rêves effrayans. A minuit, lorsqu'il m'arrive de m'éveiller, à côté de ma garde endormie, au milieu du bruit que font les pauvres folles alentour, je n'ai pas peur. L'ombre de ma mère semble descendre vers moi : elle me sourit et me permet de jouir de la vie et de la raison que Dieu m'a données. Je la reverrai au ciel; alors elle me comprendra mieux. Ma grand'mère aussi me comprendra mieux; elle ne me dira plus, comme elle avait l'habitude de le faire : « Polly, à quoi pense donc votre pauvre cervelle détraquée? » — Pauvre Mary! ajoute Lamb avec des détails qui jettent une lueur sur l'affreux mystère de ce drame et de cette folie; ma mère ne l'a jamais comprise, en effet. Elle l'aimait, comme elle nous aimait tous, d'un amour de mère; mais par ses pensées, ses sentimens, sa manière de voir, il y avait une si grande dissemblance entre elle et sa fille, qu'elle ne la comprenait jamais bien : elle ne sut jamais à quel point Mary l'aimait, elle répondait trop souvent à ses caresses, à ses protestations d'affection filiale avec doute et froideur. C'est égal, c'était une bonne mère! » Lamb aurait voulu faire rentrer sa sœur dans la maison; mais ses parens et ses voisins s'y opposaient. Sa vieille tante n'avait pas pu s'habituer à une nouvelle vie chez sa riche parente, qui la renvoya mourante à Lamb. « Ma pauvre vieille tante, écrivait-il à Coleridge, que vous avez connue la plus douce, la meilleure des créatures pour moi, lorsque j'étais à l'école; qui venait en trottant m'y ap-

porter des friandises, tandis que moi, véritable écolier, je lui en voulais de ses soins et je rougissais de la voir arriver, s'asseoir sur le degré en attendant notre sortie de la classe de grammaire, puis ouvrir son tablier et me donner quelque bon morceau qu'elle avait mis de côté pour moi; la bonne vieille créature est maintenant sur son lit de mort. Je ne puis supporter cette pensée. J'attribue sa maladie au choc qu'elle a reçu de notre mauvais jour et dont elle ne s'est jamais remise entièrement. Elle dit, pauvre être! qu'elle est contente d'être revenue chez nous pour mourir auprès de moi. J'ai toujours été son gâté. » Nous autres, enfans de pauvre bourgeoisie, nous avons tous eu cette tante-là. Enfin, après avoir passé sa journée aux bureaux de la compagnie des Indes, le soir, lorsqu'il rentrait chez lui, épuisé d'un travail ininterrompu de sept ou huit heures, Lamb trouvait son père, qui, avant le souper, lui demandait toujours une partie. Un jour, après avoir joué plusieurs heures, Lamb pria le bonhomme de le laisser écrire un instant : « Si vous ne vouliez pas jouer avec moi, dit le vieillard gémissant, vous pouviez aussi bien ne pas rentrer du tout. » Il n'y avait rien à répondre, et Lamb reprit les cartes.

Cependant, à mesure que le tragique événement s'éloignait dans le passé, Lamb revenait timidement à ses anciennes velléités poétiques; peu à peu il recommençait, dans sa correspondance, ce joli et spirituel épluchage de vers et de mots avec lequel il critiquait les poésies de son ami et les siennes propres. Le souvenir des soirées de *la Salutation* lui apportait de temps en temps une chaude bouffée d'enthousiasme; en pensant à ces douces heures, il poussait un soupir, mais il se reprochait bientôt ces innocens regrets comme une pensée impie. « Ces plaintes me siéent mal. Je n'ai qu'à comparer ma situation présente, l'état de mon ame, mes perspectives, avec ce qu'elles étaient il y a deux mois, — deux mois seulement! O mon ami, je cours le danger d'oublier les terribles leçons qui m'ont été données! Faites-m'en souvenir, rappelez-moi mon devoir! Parlez-moi sérieusement quand vous m'écrivez! » Le malheureux! sa crainte était un pressentiment. Son père mourut. Malgré toutes les oppositions, il ramena sa sœur chez lui. Hélas! il ne jouit pas long-temps de sa bonne action. La vieille tante mourut aussi. Mary Lamb l'avait soignée avec la sollicitude la plus vive. La fatigue et la douleur lui donnèrent un nouvel accès de folie. Il fallut la remettre aux mains des médecins. Lamb, demeuré seul dans cette maison dépeuplée par la démence et la mort, se tourna encore, dans son accablement, vers son unique ami.

« Mon cher Coleridge,

« Je ne sais pourquoi j'écris, si ce n'est par la tendance qu'a la misère à conter ses douleurs. La tante mourut vendredi soir vers onze heures; Mary, par suite de la fatigue et de l'anxiété, est tombée malade encore, et j'ai été obligé

de la faire transporter hier. Je reste seul dans la maison, avec le cadavre de ma tante pour me tenir compagnie. Demain je l'enterre, et alors je serai tout-à-fait seul, rien qu'avec un chat pour me rappeler que cette maison a été remplie d'êtres vivans comme moi. Mon cœur est anéanti, et je ne sais où aller chercher des consolations. Mary guérira, mais il est affreux qu'elle soit exposée à de telles rechutes. Ce n'est pas non plus le moindre de nos maux que son état et toute notre histoire soient si bien connus des gens qui nous entourent. Nous sommes en quelque sorte marqués. Pardonnez-moi de vous troubler ainsi, mais je n'ai personne à qui parler. J'ai passé la nuit dernière dehors, ne pouvant supporter ce changement et cette solitude; mais je n'ai pas bien dormi, et il faut que je retourne à mon lit. Je vais essayer de faire coucher ici un ami demain. Je suis complétement naufragé. Ma tête va tout-à-fait mal. Je souhaiterais presque que Mary fût morte. Dieu vous bénisse!

« C. Lamb. »

Comme Lamb l'avait prévu, Mary recouvra encore la raison. Il changea de logement, pour se soustraire à ces remarques des voisins qui lui faisaient peur. Afin d'obtenir l'autorisation d'emmener sa sœur avec lui, il avait dû prendre l'engagement solennel d'avoir soin d'elle jusqu'à sa mort. En faisant cette promesse, Lamb renonçait à toute pensée d'amour et de mariage. Au moment où il disposait ainsi de sa vie, son unique fortune était les 100 livres d'appointemens qu'il gagnait à la compagnie des Indes, et il avait vingt-deux ans.

II.

Avoir vingt-deux ans et abdiquer toutes les joies apparentes que laisse entrevoir la vie! avoir vingt-deux ans et sacrifier à un dévouement pieux sa jeunesse, sa liberté, l'espérance et le désir! avoir vingt-deux ans et mettre à son existence une borne infranchissable et se dire : Jamais tu ne quitteras cette sœur en proie à une furie intermittente, jamais tu ne t'affranchiras de cette servitude de bureau qui te rebute et te répugne : tu es jeune, et tu seras garde-malade; tu es né poète, et tu resteras commis! — Vous croyez peut-être que c'est un suicide moral qui, pour être sublime, n'en est pas moins l'étouffement des facultés les plus heureuses et les plus belles. C'est une erreur; j'en atteste la vie de Lamb. Quand Lamb eut pris son parti, quand il eut enchaîné irrévocablement son existence à celle de sa sœur, quand il eut résolu qu'il continuerait à écrire tous les jours des expéditions à Leadenhall-Street, quand il eut fini son déménagement et son installation au centre de Londres, une vie nouvelle commença pour lui, consacrée et bénie par le sentiment du devoir rempli. Depuis ce jour, aucune plainte amère ne sortit plus de sa bouche; ce fut lui qui donna les consolations, au lieu de les demander; il eut la sérénité de l'ame, la liberté de l'esprit, le franc essor de la fantaisie. En traçant pour toujours sa

route dans la réalité, il s'était ouvert les espaces illimités de l'idéal; en s'emprisonnant dans la régularité d'une existence bourgeoise, il sembla prendre possession des plus vertes bohêmes. Il trouva sa récompense dans son sacrifice. Il fut le plus original des humoristes, le plus aimé des écrivains, le plus heureux des hommes.

Il écrivait vers 1800 qu'il était décidé à prendre le plus de plaisir qu'il pourrait dans les entr'actes de son triste drame. La sensualité poétique lui revint vite. Ses amitiés lui fournirent en ce genre l'aliment le plus délicat. Par Coleridge, Lamb se lia avec les jeunes poètes de cette belle époque littéraire, Wordsworth et Southey, devenus plus tard si illustres. Ces nobles jeunes gens accomplissaient alors une révolution dans la littérature. Retirés à la campagne, sur les montagnes, au bord des lacs, ils ramenaient la poésie anglaise au naturel, à la liberté, au romantisme du siècle d'Élisabeth. Ils continuaient le *renouveau* littéraire dont Cowper avait été le précurseur. Lamb, l'imagination la mieux faite pour sympathiser avec ce mouvement, y fut associé par la publication de ses poésies dans le volume de Coleridge, et plus encore par ses correspondances avec les meneurs. Les hautes prouesses poétiques, les « grandes appertises d'armes, » n'étaient point faites pour lui. « Je lis peu, écrivait-il à Coleridge, qui le provoquait à quelque tentative ambitieuse, ma mémoire est faible, et je retiens difficilement ce que je lis; je ne suis point familiarisé avec les compositions qui exigent de la méthode. » Mais, s'il n'était pas propre aux créations hardies, il n'y avait pas de meilleur critique que lui. Il avait une organisation poétique de sensitive. Il possédait jusqu'à la moelle les poètes du siècle d'Élisabeth, et il dégustait le fumet d'un vers, d'une phrase, d'un style, avec l'infaillible certitude du gourmet qui reconnaît au parfum du vin s'il est du bon cru et de la fameuse année.

Lamb donc était romantique. A cette époque de sa vie, de 1800 à 1805, il eut rarement auprès de lui ses coreligionnaires littéraires; c'est à peine s'il put quelquefois profiter de ses vacances annuelles pour les aller voir dans leurs cottages. En revanche, il vécut dans la société habituelle d'un de ses camarades de collége nommé George Dyer. Lamb et Dyer, la plus singulière antithèse, le plus risible contraste! Dyer, bon et simple garçon, était le lieu commun fait homme, le classique par excellence, le défenseur des vieilles routines littéraires,—du reste ignorant, maladroit et pompeux comme pas un classique; Lamb, amoureux de l'originalité jusqu'à l'extravagance, et qui était bien en littérature le lutin de la chose impossible, gambadait et folâtrait autour du majestueux Dyer, et lui faisait avec la plus tendre malice toutes sortes de niches espiègles où le grand enfant ne voyait que du feu. Sa correspondance, à cette époque, est une série de charges entremêlées de retours affectueux sur ce pauvre Dyer.

« Puisque je suis sur le chapitre de la poésie, écrit-il à Coleridge, je dois vous annoncer, à vous qui, dans la partie éloignée de notre île où vous habitez, n'avez point entendu parler d'une si bonne nouvelle, que George Dyer a préparé deux énormes volumes de poésie et de critique. Ils planent sur la ville et menacent de tomber cet hiver. Le premier volume contient toutes sortes de poésies, hormis la satire personnelle à laquelle George, dans son prospectus original, renonce à jamais, glissant l'annonce de ce beau dessein entre le prix de son livre et la liste des souscripteurs. Le second volume est entièrement critique; il y démontre, à la complète satisfaction du monde littéraire, de façon à imposer silence pour toujours aux objections, que le genre pastoral a été créé par Théocrite et poli par Virgile et Pope; — que Gray et Mason, qui chassent toujours de compagnie dans le cerveau de George, ont une quantité raisonnable de feu poétique et de vrai génie lyrique; — que l'excès d'esprit perdit Cowley (avis aux modernes)... O George! George! ta tête est toujours dans le faux, et ton cœur toujours dans le vrai. Que n'ai-je un pouvoir égal à mes désirs! je ferais appel aux bourgeois de ta terre natale, et ils viendraient en troupe, réunis au son de ton prospectus-trompette, et se disputeraient les places sur ta liste de souscripteurs! Mais je ne peux mettre dans ta poche que 12 shillings, lesquels, j'en réponds, n'y feront pas long séjour, tirés d'un gousset presque aussi vide que le tien. N'est-ce pas pitié que tant de belle littérature soit perdue? Mais, ma foi, je commence à sentir que j'allais tomber dans cette sorte de style que Longin et Denys d'Halicarnasse appellent justement le style affecté. »

C'est toute une histoire que ce grand ouvrage de George Dyer; Lamb n'en tarit point.

« George Dyer est le seul homme de lettres avec lequel j'aie le bonheur d'être lié; plus je le vois et plus je l'admire : il est la bonté même. Si je pouvais calculer au juste la date de sa mort, j'écrirais un roman dont George serait le héros; je le saisirais à un cheveu près. George m'a amené un docteur A... Le docteur est un bon homme très plaisant, un agriculteur de génie, un homme qui noue ses culottes au genou avec de la ficelle d'emballage, et prétend qu'il a à se plaindre des ministres. Le docteur vint à parler d'un poème épique d'un certain Wilkie, appelé l'*Épigoniade*, dans lequel il nous assura qu'il n'y avait pas d'un bout à l'autre un seul vers supportable, mais dont tous les incidens et les caractères étaient copiés d'Homère. George, qui n'avait pas écouté le docteur, n'a pas plus tôt entendu le nom d'Homère, qu'il se lève et déclare qu'il faut qu'il voie le poème sur-le-champ : où le trouve-t-on? Un poème épique de huit mille vers, et lui n'en avoir pas entendu parler! Il peut renfermer quelques bonnes choses, et il est nécessaire qu'il le voie, car il a touché assez à fond ce sujet dans son essai sur l'épopée. George a touché assez à fond l'ode; il a aussi préparé une dissertation sur le drame et le parallèle des théâtres anglais et allemand. Comme je doutais de sa compétence sur ce dernier point, sachant que son tour d'esprit particulier le porte au genre lyrique, je demandai à George quelles pièces anglaises il avait lues. Je trouvai qu'il avait lu Shakspeare, qu'il appelle un génie original, mais irrégulier; mais il y avait pas mal de temps... Il ne semble pas connaître un mot de Fletcher, Ford, Marlowe, Massinger, etc.

« ..... Pauvre Dyer! reprend Lamb, comme s'il se repentait de son innocente

ironie, ses amis doivent prendre garde à ce qu'ils laissent tomber sur une matière si inflammable. Si je pouvais, je l'enfermerais à l'abri de toute idée nouvelle, je laisserais à la porte tous les critiques qui ne jureraient pas d'abord sur leur Virgile de ne le nourrir que des vieilles et saines idées, et des sons familiers de ses auteurs favoris, — Gray, Akenside et Mason. Dans ces sons, répétés aussi souvent que possible, il n'y aura jamais rien de pénible, jamais rien d'inquiétant pour lui! »

Voyons cette innocente caricature jusqu'au bout. Voici une mésaventure qui donne raison à la sollicitude de Lamb pour la cervelle du magnifique Dyer :

« George est fou, mais fou à lier. J'allai le voir il y a huit jours. Le premier symptôme qui me frappa et me prouva la fatale vérité fut une paire de pantalons nankin quatre fois trop larges pour lui, et que ledit fou affirmait être neufs. Ils étaient littéralement reteints par la saleté accumulée depuis des siècles, mais il affirmait qu'ils étaient propres. Il allait rendre visite à une dame qui était délicate sur ces sortes de choses, et c'est la raison pour laquelle il portait du nankin ce jour-là. Et il s'agitait, et il dansait, et il cabriolait, et il tirait ses pantalons, et il serrait son intolérable robe de chambre plus étroitement sur ses reins de poète; puis il l'ouvrait aux zéphyrs, qui insinuaient leurs petits corps à travers chaque crevasse, porte, fenêtre, expressément faits pour exclure de tels impertinens. Il cherchait une épreuve, et mettait la main sur une note de blanchisseuse, — se précipitait sur les poèmes de Bloomfield, et les rejetait avec désespoir. Je ne pouvais tirer de lui aucune réponse; il ne pouvait tenir son esprit gigottant en repos un dixième de seconde. Il fallait qu'il allât chez l'imprimeur sur-le-champ... le plus funeste accident... Il avait tiré cinq cents exemplaires de ses poèmes prêts à être livrés à ses souscripteurs, et la préface était à refondre entièrement... Quatre-vingts pages de préface, et il s'était aperçu ce matin seulement que, dans la première page de ladite préface, il avait émis un principe de critique radicalement faux, qui viciait toute l'argumentation subséquente. La préface devait être supprimée, quoiqu'il dût lui en coûter 30 livres au plus bas prix, impression et papier... En vain ses amis lui ont-ils fait des représentations sur cette folie de la mi-été; George est aussi inébranlable qu'un chrétien primitif, et pare toutes nos bottes avec ce mot sans réplique : — Monsieur, il importe beaucoup que le monde ne soit point trompé. »

Voilà ce qu'il en coûtait d'être classique avec Lamb.

Lamb, dans ce temps-là, s'émancipait tout-à-fait. Son grand plaisir était de fumer le soir en causant avec ses amis, ou, s'il était seul, en lisant *le Roi Lear* à côté d'une bouteille de Porto. Il était entré dans la collaboration d'un journal : il y faisait des épigrammes et de petits vers. Le produit de cette menue poésie arrondissait un peu son petit revenu; mais il perdit ce journal. « Il faut que je fasse quelque chose, écrivait-il, ou nous deviendrons fort pauvres. Quelquefois je songe à une farce, mais mes plans s'évanouissent : c'est une étincelle qui monte le soir avec la fumée de ma pipe et se dissipe au matin. Mais

maintenant que j'ai dit adieu à mon aimable ennemi, le tabac, peut-être me mettrai-je noblement au travail. Au diable le travail! je voudrais que tout l'an fût fête; je suis sûr que l'indolence — une indolence absolue — est le véritable état de l'homme, et que les affaires ont été inventées par le vieux malin, dont l'intervention a forcé Adam à prendre le tablier et la houe. Plume et encre, commis et bureaux sont des raffinemens infligés il y a quelque mille ans par ce vieux bourreau sous prétexte que le commerce réunit les rivages éloignés, répand et fait progresser la science, le bien spirituel, etc., etc. » Le pauvre commis se vengeait, comme nous tous, de son métier en en disant tout le mal imaginable. Il prenait plaisir parfois à écrire à Wordsworth, le sublime *lakist,* sur le papier à formules mercantiles de son bureau; il interrompait des divagations poétiques par des exclamations comme celles-ci : « On m'appelle pour faire les dépôts de coton. — Mais pourquoi vous parler de cela, vous n'avez pas assez d'intelligence pour comprendre le grand mystère des dépôts, de l'intérêt, de la rente de l'entrepôt, du fond contingent. » « Ce siècle des droits de douane, écrit-il à Coleridge, aurait forcé le prédicateur du sermon sur la montagne à prendre une patente, et n'aurait pas laissé circuler les épîtres de saint Paul sans timbre. » Il se plaignait aussi de la fatigue excessive de sa besogne commerciale, qui lui prenait neuf heures par jour. « J'en ai l'esprit si brisé, disait-il, que mon sommeil n'est qu'une suite de rêves d'affaires qui ne se font pas, d'assistans qui ne me donnent aucune assistance, et de responsabilité terrible. » Enfin, plus tard, en 1815, il poussait ce cri si peu anglais : « O heureux Paris, séjour de l'oisiveté et du plaisir! j'apprends de quelques Anglais qui en reviennent qu'on n'y aperçoit pas un comptoir dans les rues. Qu'un tremblement de terre vienne donc engloutir cette cité mercantile et ses négocians grippe-sous nés, comme dit Drayton, pour la malédiction de cette belle île. » Malgré toutes ces imprécations, Lamb garda sagement et honnêtement sa place de commis jusqu'à l'époque (en 1824) où les directeurs de la compagnie lui donnèrent, après trente-deux ans de service, une bonne pension de retraite. Pour lui, cette place était ce que fut la copie de musique pour Rousseau. De nos jours, qu'a-t-il manqué parmi nous à bien des esprits charmans pour viriliser leur talent, en donner l'entière mesure et vivre heureux? Une seule chose, mon Dieu! le courage de gagner leur vie comme Rousseau en copiant de la musique, ou en travaillant dans un bureau comme Lamb.

La littérature pourtant était chargée de lui fournir un mince supplément de ressources. Nous avons vu que Lamb pensait à une comédie burlesque; il la fit jouer, en 1806, à Drury-Lane sous le titre passablement original de *M. H...* Elle fut sifflée à outrance. Lamb prit gaiement son fiasco. Il n'avait pas prévenu ses amis de sa tentative; mais il leur envoya

à tous de joyeuses lettres de faire-part pour leur annoncer sa chute. « Le sujet n'était pas assez substantiel, écrivait-il à Wordsworth; John Bull veut avoir une nourriture plus solide qu'une seule *lettre.* » Ce fut quelque temps après, vers 1808, que sa sœur commença les *Contes shakspeariens,* travail délicat dans lequel il vint à son aide; mais il prétendit toujours que, dans l'œuvre commune, les morceaux de sa sœur étaient les meilleurs. L'année suivante, ils publièrent ensemble un charmant volume : *Poésie pour les enfans.* Ses amis livraient cependant de plus rudes batailles. Coleridge, ce grand esprit, embarrassé de sa richesse, dispersait son génie en mille essais, courant du poème au drame, de la poésie à la politique, de la politique à la métaphysique, fondant et tuant sous lui des journaux, des revues, et s'exaltant, au milieu de ces agitations, de la funeste ivresse de l'opium. Wordsworth, de sa romantique thébaïde du Cumberland, envoyait, chaque année, dans le monde ses poèmes si calmes, si doux, si imprégnés du silence, de la paix infinie, et l'on peut dire de la suave religion des champs; mais ces œuvres tombaient au milieu de la critique comme des machines incendiaires. Autour de ces poésies fraîches et tranquilles s'engageaient des luttes forcenées et tourbillonnaient le bruit et la poussière des polémiques. Les vieux classiques jetaient des cris de rage devant ces vers simples et familiers dont les hémistiches ne défilaient pas deux à deux, comme mari et femme, se donnant le bras et marchant à pas comptés. D'autres critiques, libres de préjugés, partisans de la réforme littéraire, idolâtres de la grande poésie du XVIe siècle, mais d'un tempérament plus mâle, reprochaient durement à Wordsworth ce qu'ils appelaient des affectations, de la puérilité, de l'afféterie. A la tête de ceux-là était le rédacteur en chef de la *Revue d'Édimbourg,* le brillant et terrible Jeffrey. L'autre revue, le *Quarterly,* fondée pour combattre l'influence politique de l'*Edinburgh,* prenait volontiers la défense des victimes littéraires de Jeffrey. Lorsque le poème de Wordsworth, *l'Excursion,* parut, Southey, l'un des fondateurs et des rédacteurs principaux du *Quarterly,* proposa à Lamb de rendre compte, dans cette revue, de l'œuvre de leur ami commun. Après bien des hésitations, bien des scrupules timides, Lamb accepta. Il aurait mieux aimé que Coleridge se chargeât de ce lourd labeur. Il n'était pas fait à des travaux de cette haleine. Il écrivait difficilement, disait-il à Wordsworth dans une lettre; il ne pouvait se dominer assez pour rester en place une heure de suite devant sa table; il craignait que sa critique ne tournât trop au panégyrique, le choix des citations l'embarrassait, que sais-je encore? Pour accoucher, il se sevra du gin. Enfin, après avoir long-temps tatillonné, Lamb livra son article au rédacteur en chef Gifford comme un condamné résigné au supplice. Ce fut un supplice en effet, mais plus cruel que Lamb ne l'avait prévu. Le numéro du *Quarterly* paraît; Lamb court chez un li-

braire, prend l'in-octavo humide et se cherche à travers les pages non coupées. Hélas! son article y était bien, mais mutilé, mais replâtré d'un badigeon stupide. Pauvre Lamb! lui, délicat, raffiné, amoureux du détail comme un imagier du XIVe siècle! une main brutale, celle de Gifford (le cordonnier! disait Lamb dans sa colère) avait repassé du gros fil dans la capricieuse broderie de sa fine dentelle. On avait mis des lieux communs bêtes à la place de ses plus élégantes fioritures. L'ignorant! le rustre! criait Lamb, s'aviser de corriger un style teint du coloris des meilleurs maîtres! « car, écrivait-il à Wordsworth, je laisse les vers à plus fort que moi; mais, en prose, je me tiens pour un malin. » Le crime était irréparable; seulement Lamb jura qu'on ne le reprendrait plus aux boutiques de critique correcte.

Lamb fit sa plus belle campagne au *London Magazine,* fondé en 1820. Ce recueil débuta sous de brillans auspices. En tête de ses collaborateurs étaient le grand critique W. Hazlitt, l'intime ami de Lamb depuis 1806, Barry Cornwall, de Quincy, l'auteur des *Confessions d'un mangeur d'opium,* et le rédacteur en chef John Scott, excellent esprit, véhément écrivain. Ce fut dans ce recueil que Lamb publia ces charmantes fantaisies signées *Elia,* dont il n'y a plus à parler après M. Chasles. Cependant, à la suite d'une violente polémique avec le *Blackwood,* le malheureux Scott fut tué en duel. Depuis ce moment, le succès du *London* alla déclinant. Lamb le quitta avant sa chute en même temps que plusieurs de ses collaborateurs les plus distingués. Parmi ceux qui se retirèrent ainsi, se trouvait un personnage qui excitait alors l'intérêt naïf et la curiosité bienveillante de Lamb par ses travers affectés, mais qui devait plus tard produire dans son pays une plus étrange sensation par ses crimes. Ce singulier collaborateur de Lamb se nommait M. Thomas Griffiths Wainwright.

Un jour, dans le cercle des rédacteurs du *London,* on vit paraître un jeune homme qui n'avait pas trente ans: des airs de militaire mêlés aux recherches d'un dandysme outré, le ton superficiel, leste et impertinent d'un fat accompli. Ce nouveau venu était présenté par les propriétaires de la revue; on se disait à l'oreille qu'il avait été officier de dragons et qu'il avait dépensé plusieurs fortunes; pour se délasser des accidens orageux d'une jeunesse élégante, il venait maintenant s'occuper de littérature périodique avec la grace nonchalante d'un amateur. Sa part dans la tâche commune était indiquée; il dessinait d'un trait élégant et hardi; son portefeuille regorgeait de brillantes esquisses; il s'attribua donc le département des beaux-arts. Wainwright, c'est le nom du lion écrivain, prit le pseudonyme de Janus Weathercock, autrement dit Janus Girouette; ses articles s'appelèrent « sentimentalités sur les beaux-arts, par Janus Girouette, — pour être continuées quand il sera d'humeur. » Sous cette étiquette, Wainwright

écrivait des impertinences aussi pincées que ses surtouts, des banalités aussi prétentieuses que ses nœuds de cravate, des fantaisies aussi incroyables que ses bagues et ses épingles. C'était Brummell la plume à la main. Wainwright daigna témoigner quelque goût pour Lamb. Notre humoriste, friand d'originalité, enchanté de plaire à un roué fashionable, paya Wainwright de retour : il ne vit pas, dans son engouement, qu'il fallait renvoyer ce fat, fût-il honnête homme, à la littérature des journaux de modes. Mais ce n'était pas même le sort que l'avenir réservait à ce fringant personnage. Le chevalier d'industrie existe encore en Angleterre dans ses plus colossales proportions, s'élançant au dandysme pour tomber dans l'escroquerie et le crime. Wainwright parcourut cette route à travers un mystère tragique. En 1830, il vivait sur une propriété, dont il venait d'hériter, avec sa femme, et deux sœurs de sa femme, orphelines, dont l'aînée était une belle et fraîche jeune personne de vingt ans. Il était arrivé à cette crise inévitable de la vie des dissipateurs, où tous les stratagèmes sont épuisés, où il faut rendre gorge à la meute affamée des créanciers. On allait vendre son dernier asile. Dans ces circonstances, il se présenta avec sa jeune belle-sœur au bureau d'une compagnie d'assurances sur la vie, et la fit assurer à de telles conditions, que ses héritiers auraient droit à une prime de 3,000 liv. st., si elle mourait avant trois ans. La belle enfant fut ainsi conduite, sans trop savoir le but de ces démarches, de compagnie en compagnie, et la même opération renouvelée si souvent, que sa mort devait procurer 18,000 liv. à ses héritiers. Wainwright ne s'arrêta que lorsqu'on ne trouva plus de compagnie assez complaisante pour accepter un pareil enjeu. Alors la malheureuse fille fut prise d'une maladie soudaine qui l'emporta en deux jours. Wainwright réclama les primes; les compagnies, n'osant dénoncer l'assassinat, accusèrent la fraude et refusèrent de payer. Wainwright, forcé de quitter l'Angleterre, vint en France, où il se fit arrêter comme voyageant sous un nom supposé. On trouva sur lui de la strychnyne, et il subit un emprisonnement de six mois. Retourné en Angleterre en 1837, il fut pris et condamné, sur une accusation de faux, à la déportation. Lamb ne vit pas la fin du misérable qui avait un instant séduit sa bonhomie : il était mort en 1834.

J'ai déjà dit qu'il avait quitté, en 1825, ses bureaux de la compagnie des Indes. Ses dernières années appartinrent exclusivement à la vie littéraire. Sa réputation était allée en grandissant, et, en même temps que sa renommée, le goût et l'affection qu'il inspirait. Ce dernier succès était celui auquel il était le plus sensible. « Que j'aime à être aimé! écrivait-il gaiement un jour à miss Wordsworth; on me flatte dans les magazines, les journaux et les petites revues; les revues trimestrielles le prennent de plus haut, mais il faudra qu'elles y viennent avec le

temps, sinon toutes leurs feuilles ne seront que du papier perdu. » Elles y sont bien venues; le lord-maire l'avait bien invité un jour à dîner, lui, simple commis, à côté de deux directeurs de la compagnie des Indes. « Il n'avait jamais vu ma face, ni moi la sienne; et tout cela parce que j'écris dans un magazine! » Au bout de ces modestes triomphes comme aux débuts douloureux de sa carrière, nous le retrouvons à côté de sa sœur, l'entourant du même dévouement et des mêmes soins. Souvent, durant ces longues années, son mal terrible l'avait reprise. Quelques mois avant la mort de Lamb, elle avait eu un accès qu'il décrivait ainsi : « Ce n'est pas une chose nouvelle pour moi d'être laissé avec ma sœur. Lorsqu'elle n'a pas de violences, je préfère ses divagations au bon sens du monde. Son cœur est obscurci, mais non disparu; il éclate par momens, et l'on voit en elle la lutte d'une puissante intelligence contre les flots qui la submergent. Je ne puis être nulle part plus heureux que sous le toit qu'elle habite. » Ce fut pendant un de ces crépuscules de sa raison qu'elle perdit son frère. Une émotion trop vive, un simple changement d'habitude, l'exposaient à une rechute. Les excursions à la campagne lui étaient surtout fatales; aussi, par une triste prévoyance, elle emportait dans ses paquets une camisole de force quand elle allait avec son frère chez les Hazlitt à Winterslock, chez les Wordsworth à Grasmere. C'est pour cette raison que Lamb se cramponnait à Londres, et se contentait volontiers, suivant son mot, de *ruraliser* en imagination. Leur grand plaisir, lorsqu'elle se portait bien, était, après le travail du jour, d'aller à Drury-Lane, ou de se promener à l'entour des théâtres, si la tentation ne leur venait point d'y entrer. « Alors, disait Lamb, nous oublions que nous sommes attaquables; nous sommes forts comme des rocs; le vent se calme pour les agneaux tondus (*shorn Lambs,* jeu de mots sur le nom de Lamb). » Mais la grande fête des Lamb, c'était leur soirée de réception une fois la semaine, leurs mercredis.

III.

Si, par un mois d'automne ou d'hiver, le mercredi soir, vers dix heures, vous étiez entré dans le salon des Lamb, vous y eussiez vu un groupe d'esprits qui a exercé une influence brillante et profonde sur le mouvement des idées en Angleterre pendant le premier quart de ce siècle. L'appartement était modeste, mais comfortable; le plafond était bas, mais le feu pétillait et brillait joyeusement dans la cheminée; les meubles étaient de la vieille mode et n'avaient d'autre lustre que celui de la vétusté, mais l'œuvre de Hogarth, les lares familiers de la maison, *genius loci,* étalait sur les murs, autour du salon, sa philosophie pathétique ou burlesque. A l'une des deux tables de whist, Lamb

jouait en face de Godwin, Godwin, le chef de cette génération par l'âge et la rude hardiesse de ses théories politiques. Sa tête de géant s'inclinait comme un poids trop lourd sur son corps petit et grêle. Ce philosophe radical possédait l'exquise urbanité de manières d'un gentilhomme de l'ancien régime; mais, absorbé par ses méditations abstraites, il n'avait point la souplesse de l'esprit de conversation, et souvent, dans ces réunions, lorsqu'il quittait le whist, Horne Tooke, le pamphlétaire, s'amusait à le dérouter par la prestesse de sa mordante causerie. Dans un coin, Charles Lloyd, le poète, ami de Coleridge, rêvait aux mystères redoutables du christianisme, qui avaient halluciné son imagination, et à côté, Leigh Hunt, l'un des jouteurs les plus ardens et les plus attaqués de ce groupe libéral, sortant peut-être de la prison où l'avait fait enfermer un article de l'*Examiner* contre le prince-régent, rayonnait pourtant dans une auréole de spirituelle élégance et de gracieuse gaieté. C'était vers dix heures que le salon se remplissait. Alors on voyait entrer Hazlitt, le plus brillant, le plus profond des critiques; il avait débuté par la peinture, mais il n'avait trouvé que dans une belle et fière prose le coloris de son imagination et de son ame. Il venait de l'Opéra, où la voix angélique de miss Stephen avait endormi un instant ses colères politiques; Hazlitt, un singulier Anglais, regrettait que Napoléon, son idole, eût perdu la bataille de Waterloo : c'était le thème périlleux de ses plus éloquentes boutades. Parmi ces nouveaux venus paraissaient des acteurs : le grave Liston, miss Kelly, également supérieure dans la farce et dans le mélodrame, et Charles Kemble, dont la noble mine répandait partout où il paraissait comme un reflet aristocratique. Aucune des célébrités plébéiennes de la littérature ne manquait à ce rendez-vous. Vous y retrouviez tous les camarades de Lamb, jusqu'à notre vieille connaissance, le bon George Dyer. Hissé dans un pantalon trop court, comme un collégien qui aurait grandi trop vite, noyé dans un habit trop large, comme un cuistre de province qni se rend à la réception d'un ministre, celui-ci exposait, sans redouter la moindre malice, sa béate figure aux traits amicaux de ce cercle ricaneur. L'excellent homme questionne Lamb d'un air curieux; le voilà satisfait. Il voulait connaître l'auteur si caché des romans de Waverley; Lamb vient de lui confier à l'oreille que c'est lord Castlereagh, arrivé récemment du congrès de Vienne. Même parmi les mercredis de Lamb, il y avait des solennités rares, long-temps annoncées, avidement attendues; c'étaient les jours où Wordsworth ou Coleridge, de passage à Londres, y devaient assister. Wordsworth, chef d'école, nié alors avec fureur par des critiques acharnés, était accueilli dans la petite église avec une piété fervente. Moins vénéré, Coleridge exerçait pourtant sur ses auditeurs une influence plus fascinatrice. Métaphysicien et poète, ses pensées originales, imprévues, débordantes,

se teignaient d'images et reluisaient dans les couleurs de l'expression d'une lumière intérieure comme les clartés voilées d'une illumination vénitienne. Lorsqu'il parlait de poésie, il était, dit Lamb, semblable à un archange. Lorsqu'on voyait éclater les premières étincelles de sa parole électrique, lorsqu'on entendait résonner les premières notes et comme le prélude de sa voix musicale, les causeries particulières cessaient, le babil de l'esprit se taisait devant l'émotion de l'intelligence, les joueurs quittaient le whist, et, se montant à l'enthousiasme de Coleridge, la conversation générale arrivait aux accens inspirés d'un dialogue de Platon.

Les mercredis ordinaires, après l'entrée du dernier flot, la fille de chambre Becky, sous la surveillance de miss Lamb, servait un souper anglais : des viandes froides, des pommes de terre rôties, une vaste cruche de porter écumant, l'eau chaude et les liqueurs du grog. Peu à peu l'assemblée se dispersait. Le carillon de minuit sonnait : il y avait encore quatre ou cinq intimes dans le salon : Hazlitt; Thomas Barnes, le rédacteur en chef du *Times;* Talfourd, l'auteur de la publication à laquelle nous empruntons ces souvenirs de la vie de Lamb; Haydon, le malheureux peintre dont le suicide fit une si pénible sensation il y a trois ans. C'était une nouvelle soirée qui commençait. Hazlitt, d'une invincible timidité au milieu d'un cercle nombreux, retrouvait alors la liberté de la pensée et la facilité du langage; il parlait de ces vieux poètes du siècle d'Élisabeth qu'il connaissait si bien; miss Lamb faisait écho à son enthousiasme et joignait ses délicates appréciations aux jugemens ingénieux du critique. Barnes donnait d'éloquentes gloses de Dante, et tâchait de faire déguster la mâle saveur du rude poète à Lamb, qui ne voulait pas sortir de son Shakspeare. L'humoriste, qui avait eu toute sa vie la folie pour hôtesse, excellait à commenter *le Roi Lear,* sur lequel il avait publié une étude dans le *Reflector,* revue dirigée par Leigh Hunt. C'est en de pareils entretiens, à cette heure presque immatérielle de la nuit, entre de si exquises intelligences, que s'exalte dans leur plus vive intensité la sensation et la jouissance poétiques. C'est alors qu'on découvre, sous des aspects nouveaux, ces richesses d'expression par lesquelles la pensée contemplative de l'homme embrasse chaque jour plus étroitement et pénètre plus profondément la nature; c'est alors que s'épanouissent ces sympathies intellectuelles et poétiques d'où naissent les écoles philosophiques et littéraires.

Les mercredis de Lamb ont donc un caractère marqué dans l'histoire contemporaine de la société anglaise. Les hommes qui s'y rencontraient dirigeaient de concert un large et noble mouvement d'idées. C'étaient des plébéiens virils et brillans, joignant à la légitime audace d'hommes qui travaillent à l'élévation de la race humaine la foi, l'ardeur, le prestige, qui illuminent des artistes amoureux de l'éternelle

beauté. En politique, ils inclinaient au libéralisme radical, qu'il ne faut point confondre avec le radicalisme idiot qui hébète et ravale aujourd'hui la France. En littérature, ils s'appliquaient tous à augmenter et à épurer les vibrations de la fibre poétique, à étendre et à rajeunir les claviers de l'expression. Lorsque le cœur vous bat pour les aspirations et les efforts qui tendent à l'agrandissement de l'homme, on est ému du spectacle de ces esprits actifs, entreprenans, enthousiastes, qui se mêlaient avec une féconde émulation et se portaient vaillamment les uns les autres dans leur marche ascendante. Les mercredis de Lamb étaient l'atmosphère où ils venaient renouveler le souffle qu'ils allaient répandre çà et là, chaque jour, dans leurs œuvres. Raviver l'inspiration, l'entrain, le courage, qui s'éteignent dans l'isolement individuel, ramasser en une force collective les talens divers qui se perdraient dans l'éparpillement, et par là exercer sur la société une action profonde et durable, relever constamment le niveau commun, telle est l'influence inappréciable de ces foyers, où se forment et s'aimantent des groupes d'esprits sympathiques. Ceux dont nous parlons, ouverts à tout, à la philosophie, à la politique, aux arts, se trouvaient sur la limite qui sépare les lettres du monde; c'est en y restant qu'ils concoururent puissamment au progrès social de leur époque. Le progrès social est double en effet; il se compose, d'un côté, de l'avancement intellectuel et du progrès des idées, — de l'autre, des améliorations pratiques, de la réalisation quotidienne du mieux, du progrès des choses. Sous sa première forme, il est l'œuvre naturelle des poètes, des penseurs, des savans et des artistes; sous la seconde, il appartient aux hommes d'affaires, aux hommes pratiques et aux politiques. Dans les sociétés saines et bien organisées, hommes d'idée et d'art, hommes de pratique et de gouvernement, poussent en avant, chacun dans la ligne de sa vocation; les premiers ne regardent point comme une destinée médiocre la mission de faire penser leurs contemporains, et ne songent pas à usurper la tâche des hommes d'état. Là la gloire de sir Robert Peel ne fait point envie à Wordsworth; là, l'essor de la vie intellectuelle s'élève et plane sur le développement de la vie politique; là, il y a progrès. Mais dans les pays comme le nôtre, où toute chose et tout homme sort de sa voie, où toutes les attributions se confondent, où toutes les ambitions déraillent, où les scribes de tabagie mettent la main sur le portefeuille rouge, où un lakiste veut être président de la république, où les Phaétons de fiacre montent sur le char du soleil, — il y a révolution, et tout se précipite, par la même décadence, à la même ruine. Ainsi, nous voyons en France l'indigence intellectuelle s'étendre avec le désordre politique; les idées, désertées par ceux qui avaient mission d'en alimenter les sources vives, se corrompre dans une stagnation stupide; l'ignorance envahir rapidement l'esprit national, et, injure suprême,

d'effrontés charlatans se proclamer eux-mêmes des Christophe Colomb à chaque lieu commun qu'ils débitent à la multitude croissante des sots.

Ce caractère actif, mais exclusivement intellectuel et littéraire des réunions de Lamb ressort davantage lorsqu'on les compare, comme l'a fait M. Talfourd, à un salon dont la renommée a été plus célèbre, celui de lord Holland. L'hospitalité de lord Holland a laissé des souvenirs dans toute l'Europe polie. Holland-House était comme un salon français du XVIIIe siècle, mêlant aux élégances de l'esprit et du monde un souffle plus mâle de vie politique. Les lettres avaient une place d'honneur chez le noble neveu de Charles Fox, mais l'aristocratie et la politique y dominaient plutôt; des hommes qui avaient un pied dans la politique et un dans les lettres, comme Mackintosh et Macaulay, étaient entre les deux mondes un vivant trait d'union. Là, tous les samedis, les chefs du parti whig venaient se délasser des combats de la semaine dans l'entretien des femmes brillantes, des poètes et des artistes. C'était une mêlée de toutes les supériorités et de tous les talens, animée par l'exquise urbanité de lord Holland, et où se trouvaient tout de suite à leur aise, comme dans leur élément naturel, le jeune peintre ou le jeune écrivain qui coudoyaient pour la première fois de leur vie des pairs d'Angleterre ou des ambassadeurs. Un salon pareil, à côté d'un foyer exclusif de vie littéraire comme celui de Lamb, était un terrain neutre où se faisait la jonction des deux progrès, le progrès des idées et le progrès des choses, que nous définissions tout à l'heure. L'alliance est nécessaire, car la vie littéraire, séparée du monde, court risque de se corrompre dans la débauche d'esprit et l'orgie bohémienne. C'est cette alliance qui fut surtout pratiquée en France dans de meilleurs temps, lorsque des femmes soumirent, dans leurs salons, la littérature à leur autorité charmante. Noble et gracieuse royauté, qui commence à Mme de Rambouillet et finit avec Mme de Staël. Hélas! notre génération déshéritée survit à tout ce qui fut autrefois la gloire et la séduction de la France.

Comment il se fait que Lamb soit devenu le centre de la littérature militante de son parti et de son école, vous l'aurez compris, si ces pages ont conservé une empreinte même affaiblie de son caractère. Lamb était une nature éminemment sympathique; ses premiers malheurs, sa sollicitude héroïque et incessante pour sa pauvre sœur, avaient adouci encore son ame naturellement si tendre; c'était un être inoffensif, et ses qualités touchantes gagnaient toutes les affections. D'ailleurs si bon ami! Malgré la modestie de sa position, son économie lui permettait d'être généreux. Il était toujours prêt à rendre un service. Plusieurs fois, devinant la gêne passagère d'un ami, il lui arriva de mettre dans la poche de son gilet un billet de 50 ou de 100 livres; puis, rencontrant la personne qu'il avait en vue, il placait la somme dans ses

mains, la suppliait d'accepter, et un refus était en effet pour lui un vif chagrin. L'originalité de son esprit donnait de l'attrait et du piquant à son commerce. Il lui était resté de son ancienne prédisposition à la folie une certaine légèreté, une certaine humeur vagabonde de la pensée; il avait une vivacité d'esprit un peu excitée, un peu sautillante, et, comme on dit vulgairement, un coup de champagne; il passait par brusques saccades d'un accès de drôlerie à l'émotion intime et vibrante, de la farce au sérieux. Son esprit cependant côtoyait presque toujours le plus juste bon sens. « Ce qui valait le mieux, disait Hazlitt, dans sa conversation et ses écrits, c'était le côté sérieux. Personne ne savait condenser plus de profondeur, d'éloquence et de finesse en une demi-douzaine de demi-sentences. Ses saillies brûlaient comme des larmes, et il approfondissait une question avec un jeu de mots. » La plupart de ses amis ignoraient le drame qui avait irrité, exagéré ces contrastes dans l'humeur de Lamb: ils ne pouvaient quelquefois s'expliquer certains travers, certains tics douloureux de cet homme aimable; mais ceux qui savaient tout ce qu'il y avait eu de force d'ame et de noblesse de cœur dans le dévouement de Lamb, ceux qui savaient avec quelle sublime abnégation ce frère avait ajusté sa vie à l'horrible infirmité de sa sœur, ceux-là regardaient ses enfantillages avec un intérêt respectueux, et ses vertus avec une tendre admiration. J'ai dit que le dévouement de Lamb ne se ralentit pas un seul jour. Cette pauvre sœur était, du reste, digne de tant de soins. Dans cette moitié de sa vie où la folie lui faisait grace, elle formait, par les dons de son esprit et le charme de son caractère, l'achèvement harmonieux des qualités de Lamb. Elle avait, suivant Hazlitt, dont je cite encore le témoignage, plus de sens et de raison que la plupart des femmes. Sa folie même, dit-on, était élégante et gracieuse; souvent, dans ses accès, elle croyait vivre au temps de la reine Anne, et ses discours brisés étaient comme de précieux fragmens du langage diamanté de cette époque. Elle reconnaissait presque toujours, à des symptômes trop éprouvés, l'approche de son mal; alors elle-même elle demandait à quitter la maison. Un jour, Charles Lloyd rencontra hors de Londres le frère et la sœur qui cheminaient lentement, les larmes aux yeux, et, en les accostant, il apprit que Lamb menait sa sœur à la maison des fous. Il semble que la Providence eût dû éteindre du même souffle deux existences si unies. Charles mourut en 1834, et Mary lui a pourtant survécu treize années; mais le tombeau de Lamb ne fut vraiment fermé que le jour où sa sœur vint l'y rejoindre dans le petit cimetière d'Edmonton.

EUGÈNE FORCADE.

L'ITALIE

ET LA

RÉVOLUTION ITALIENNE.

LA GUERRE DANS LE TYROL ITALIEN.

Le mouvement révolutionnaire du Tyrol italien diffère quelque peu des grandes insurrections de Venise et de Milan (1). Il y a eu là aussi des scènes dramatiques, des luttes acharnées suivies de tristes revers; mais ces montagnes escarpées, ces vallées, ces défilés sauvages, en multipliant les centres d'action, ont imprimé aux événemens mêmes un peu de leur physionomie étrange et tourmentée. La révolution milanaise a pu se développer à l'aise dans les vastes plaines de la Lombardie; la révolution vénitienne, après avoir rayonné sur plusieurs provinces, a fini par se concentrer dans une seule ville, héroïquement défendue; la révolution tyrolienne n'a point eu cette fortune : elle n'a été, à pro-

(1) Voyez les livraisons du 15 septembre, du 1er octobre et du 1er décembre 1848.

prement parler, qu'une guerre de partisans. On ne comprend bien de tels événemens, on ne s'intéresse à tant de bizarres péripéties, qu'à la condition de bien connaître le lieu de la scène, les intérêts mis en jeu, les antécédens historiques qui peuvent servir à éclairer les faits récens. Ces intérêts, ces antécédens sont malheureusement trop ignorés. Le nom même de Tyrol, donné communément aux vallées italiennes dont nous avons à parler, prouve combien peu l'on a de notions précises sur l'état passé comme sur les prétentions légitimes de la population italienne des Alpes méridionales. Exposer les causes historiques de l'insurrection tyrolienne de 1848, décrire le théâtre de la guerre avant de la raconter, c'est là une double nécessité qui trace le plan même de notre récit.

I.

L'Italie s'étend jusqu'au sommet des Alpes, et l'Allemagne commence sur ce même sommet; le versant méridional de ces montagnes est italien, le versant septentrional est allemand. — Cette disposition des frontières italiennes ne varie que sur un seul point, le Saint-Gothard, dont les deux versans appartiennent tout entiers, non à l'Allemagne, mais à la Suisse. Le Tyrol proprement dit est un pays allemand, qui s'étend depuis le versant septentrional des Alpes jusqu'à la Styrie à l'est, et jusqu'au duché d'Autriche au nord. Quant au pays improprement nommé le Tyrol italien, il commence au versant méridional, et touche, par sa frontière occidentale, aux territoires de Brescia et de Bergame; du côté du midi, il atteint le Véronais; du côté de l'est, la Vénétie; du côté du nord enfin, le Tyrol allemand. Avant de former une sorte d'état compacte, ce pays était partagé entre plusieurs maîtres. Les vallées dites *Val Lagana, Val di Ledro, Val di Fieme, Val Lagarina, Giudicarie, Val delle Sarche, Val de l'Adige, Val di Sole, Val de Noun* ou *Nounia,* dépendaient anciennement des états limitrophes, c'est-à-dire des villes de Bergame, Brescia, Vérone et Venise. D'autres parties de ce qu'on nomme aujourd'hui le Tyrol italien étaient enclavées dans le Tyrol allemand. Celui-ci relevait de l'empereur d'Autriche, depuis qu'en 1357 la comtesse de Tyrol, Mathilde, avait adopté les petits-fils d'Albert II de Habsbourg. Le prince-évêque de Trente et Bressanone, souverain de cette principauté, reconnaissait l'empereur d'Allemagne pour suzerain, et avait rang parmi les princes du saint-empire. Les prétentions de l'Autriche sur cette principauté et les vallées voisines, c'est-à-dire sur tout ce qui s'appelle aujourd'hui Tyrol italien, remontent à 1799, époque de la fameuse insurrection des Tyroliens contre les armées françaises. Les habitans de quelques-unes des val-

lées italiennes s'étant unis aux insurgés du Tyrol autrichien, cela suffit pour que l'Autriche les adjoignît définitivement à son territoire, et considérât les vallées italiennes du versant méridional des Alpes comme autant de dépendances de la principauté de Trente. La ville de Trente devint ainsi le noyau d'un petit état qui, sous le nom de Tyrol italien, fit d'abord partie de l'Autriche, puis, en vertu du traité de Presbourg, passa à la Bavière, et plus tard fut rendu à l'Autriche, dont il a cherché de nouveau à secouer le joug en 1848. — Il importe de montrer jusqu'à quel point les sentimens de nationalité italienne se sont conservés, à travers des fortunes si diverses, parmi des populations ainsi disputées.

Ce qui est certain d'abord, c'est qu'avant la révolution française, la principauté de Trente et le comté de Tyrol avaient leurs administrations distinctes. Ce qui est non moins certain, c'est que lors de l'insurrection de 1799, parmi les populations italiennes du versant méridional des Alpes, toutes ne s'unirent pas aux populations du Tyrol allemand contre la France. Ce pays, comme tout le reste de l'Italie, fut alors divisé en deux camps : les ennemis de la France et ses partisans. Nous ne nous arrêterons pas à ces deux époques, où l'on n'avait encore porté que des atteintes indirectes à l'indépendance du Tyrol italien. L'époque de la domination bavaroise fut marquée par des faits autrement graves et significatifs.

Quand les vallées méridionales des Alpes, y compris la principauté de Trente, passèrent au pouvoir de la Bavière, ce royaume était en quelque sorte dépendant de la France. Il fallut des troupes françaises pour protéger la domination bavaroise dans le Tyrol italien. La Bavière, à peine entrée en possession de ces vallées, voulut y établir tous les impôts qu'elle jugeait compatibles avec les ressources du pays. Rien n'était plus impolitique, car les sujets du prince-évêque de Trente ne payaient que l'impôt personnel, consistant en 12 *carantani* (12 sous à peu près) par tête. Le fisc trentin était signalé comme le plus débonnaire de l'Europe. Ignorant peut-être les étranges priviléges dont les montagnards italiens se croyaient autorisés à jouir, Bonaparte les soumit aux anciennes charges qui pesaient sur le reste de l'Italie septentrionale, charges par elles-mêmes assez lourdes, surtout pour un peuple accoutumé à l'impôt de 12 carantani. Bonaparte et ses conseillers ne prévoyaient pas sans doute la portée de la révolution économique que leurs décrets devaient opérer dans le Trentin. Quoi qu'il en soit, l'établissement de ce système régulier d'impôts fut la vraie cause de l'animosité des montagnards contre les Français. On a préféré, nous le savons, expliquer cette animosité par un dévouement chevaleresque à la maison d'Autriche; c'était méconnaître complétement l'esprit qui anima de tout temps les Tridentins. La Bavière, qui ne faisait qu'appli-

quer les idées, exécuter les ordres de la France, hérita naturellement de la haine que cette puissance avait soulevée.

Les griefs des habitans des vallées alpestres contre la France et la Bavière ne pouvaient rester long-temps ignorés de l'Autriche. Le gouvernement de cet empire comprit quelles armes le mécontentement des populations italiennes du Tyrol, dont elle connaissait la fermeté inébranlable, lui offrait contre la France. Des émissaires autrichiens furent envoyés dans les environs de Trente : ils n'eurent pas de peine à y déterminer une insurrection générale. Le chef de cette propagande révolutionnaire était l'archiduc Jean. Ses principaux lieutenans furent le célèbre André Hofer et le capucin Haspinger. Des promesses d'indépendance furent prodiguées aux Italiens du Tyrol. L'Autriche les engageait à chasser les garnisons françaises et les autorités bavaroises; elle devait prendre ensuite sous son égide la cause tyrolienne, former un état de l'ancienne principauté de Trente et des vallées annexes, et obtenir pour ce nouvel état, avec un prince indépendant, l'abolition de tous les impôts établis depuis l'arrivée des Français.

Le Tyrol crut à ces promesses; il courut aux armes. En deux jours, du 11 au 13 avril 1809, le mouvement insurrectionnel se communiqua à toutes les vallées des Alpes. Le bruit du tocsin et de la fusillade troubla les échos des gorges les plus reculées. On fit prisonniers huit mille hommes des meilleures troupes françaises. Le général Baraguay-d'Hilliers se vit contraint de quitter le Tyrol. Des bandes nombreuses et résolues occupèrent tous les passages, toutes les positions importantes; chaque Tyrolien était devenu un soldat. Quelle était pourtant la véritable cause de ce mouvement héroïque? C'étaient, je le répète, les promesses d'indépendance faites par l'Autriche, et ceux qui ont vu dans les insurgés tyroliens de 1809 des partisans fanatiques de l'antique domination impériale se sont trompés grossièrement.

Cependant, à l'époque même où ces événemens se passaient dans le Tyrol, les armées coalisées fuyaient devant les soldats français, qui, après les victoires d'Eckmühl et de Ratisbonne, se présentaient aux portes de Vienne. Les troupes bavaroises, encouragées par ces succès, rentrèrent dans le Tyrol; elles ne tardèrent pas à en sortir : le 25 et le 29 mai 1809, elles furent complétement défaites par les Tyroliens près du fleuve Brenner, et durent repasser en désordre les Alpes tyroliennes. Les montagnards les poursuivirent, les joignirent près d'Inspruck, et achevèrent de détruire ces corps déjà affaiblis. Une autre colonne, composée de paysans de la vallée de Noun et commandée par un médecin appelé Martinoli, se porta vers Trente, où le général autrichien Leiningen était assiégé par les troupes françaises. Elle dégagea le général et la ville de Trente. Le projet de ces braves montagnards était de marcher sans retard vers Klagenfurt, pour faire lever le siége

de cette forteresse et rétablir les communications entre l'Autriche et le Tyrol; mais la bataille de Wagram et l'armistice de Znaïn vinrent changer complétement la situation. L'Autriche se vit contrainte d'abandonner les malheureux Tyroliens à leurs anciens seigneurs et ennemis les Bavarois.

Cet abandon de l'Autriche ne pouvait manquer de blesser profondément les montagnards qui avaient si énergiquement servi sa cause. Ces naïves populations n'oublient facilement ni un bienfait ni une offense. Les Tyroliens étaient dès 1806 mécontens des Bavarois, mais ils pouvaient espérer alors d'alléger un joug trop lourd par une résistance calme et digne. C'était l'Autriche qui, par ses promesses trompeuses, leur avait mis les armes à la main, et c'était elle maintenant qui signait la paix avec les ennemis du Tyrol, sans stipuler aucune garantie en faveur de ses anciens alliés. Au moment où cette triste nouvelle se répandit dans les montagnes, les troupes autrichiennes que les habitans venaient de délivrer n'avaient pas encore quitté le pays. Cet André Hofer, que l'on a représenté jusqu'ici comme la victime de son dévouement romanesque à l'empereur d'Autriche, conçut la pensée hardie de retenir le général Leiningen et le reste des troupes autrichiennes en ôtages, et d'entreprendre à ses risques et périls la guerre contre la France, contre la Bavière, au besoin contre l'Autriche elle-même. Ce n'était pas la crainte qui pouvait détourner les Tyroliens de l'exécution d'un pareil projet; mais il était encore possible de les tromper. Le général autrichien baron de Hosmayer, émissaire viennois, se chargea de ce soin en prodiguant aux Tyroliens les plus flatteuses assurances. Du départ des troupes autrichiennes dépendaient, à l'entendre, le salut et l'indépendance du Tyrol. Jamais l'Autriche n'avait eu la pensée d'abandonner ses intéressans alliés; mais, pour qu'il lui fût possible d'insister efficacement en leur faveur auprès des Français, il était nécessaire que l'accord de l'empereur et des Tyroliens ne parût pas troublé. Les paysans du Tyrol n'étaient pas de force à lutter de finesse avec les courtisans autrichiens. Craignant, après tout, d'être injustes en voulant éviter d'être dupes, ils relâchèrent les Autrichiens et leur permirent de retourner dans leur pays. Les adieux que fit aux Autrichiens un chef tyrolien au nom de ses camarades méritent d'être rapportés. « Allez, leur dit-il; vous êtes entrés en amis dans nos vallées, sortez-en de même; seulement, si vous en sortez pour nous trahir et nous abandonner, évitez d'y rentrer, car vous ne savez pas combien est terrible la vengeance du Tyrolien. Si vous nous trahissez, craignez désormais deux choses, le Tyrolien dans cette vie et Dieu dans l'autre. » Ainsi parlait, dans les premiers jours d'août 1809, debout devant le général Leiningen, le bras tendu vers les montagnes qui séparent le Tyrol italien du Tyrol autrichien, et le visage enflammé d'une sainte

indignation, l'un des amis d'André Hofer, un de ces paysans guerriers qui chassent ou qui combattent, selon que leur patrie est libre ou esclave. Les soupçons d'André Hofer et des siens n'étaient que trop fondés. L'Autriche ne tint nullement ses promesses, et le Tyrol se trouva seul aux prises avec la puissance presque surhumaine de Napoléon.

Qu'allait faire cette nation de sept cent mille hommes, sans alliés, sans autres forteresses que les pics escarpés de ses rochers, sans armées régulières, sans artillerie (car les Autrichiens avaient tout emporté, canons et munitions)? Cette nation se défendit, et elle sut même prolonger vaillamment la résistance. André Hofer repoussa les troupes qui occupaient le Tyrol, et pendant quelques jours le sang coula à flots dans toutes les vallées. Un moment, le Tyrol put se croire affranchi. Hofer le gouvernait sous le titre de vicaire de l'empire (1). Cependant la paix de Vienne avait été signée; des injonctions précises furent envoyées au Tyrol, de la part de l'Autriche, pour que l'on y déposât immédiatement les armes. La France et la Bavière accompagnèrent ces injonctions de menaces. Ni les unes ni les autres ne produisirent d'abord le moindre effet; mais les hommes prudens finirent par se faire écouter : ils conjurèrent les combattans de réfléchir à l'inégalité des forces. Leur rôle était facile : du moment que l'on discutait, le parti de la soumission devait l'emporter, et il l'emporta. On promit le désarmement, et André Hofer se soumit.

Les autorités françaises de Milan ne regardèrent pas la soumission de l'héroïque partisan comme sincère; elles procédèrent à sa capture. Hofer s'était retiré dans un chalet situé au milieu des rochers, à peu de distance de la rivière Possayer (2). Sa tête avait été mise à prix. Tranquille et confiant dans la loyauté de ses compatriotes, Hofer ne s'inquiétait point. Malheureusement le Tyrol comptait un traître parmi ses enfans. Le prêtre Donaï avait toujours libre accès auprès d'André, qui avait foi en sa vieille amitié. C'est Donaï pourtant qui dénonça et livra Hofer. On sait comment mourut le chef tyrolien. Le gouvernement de la Lombardie voulut peut-être épargner à l'Autriche l'embarras de réclamations inutiles, car l'ordre d'exécuter Hofer dans les vingt-quatre heures parvint de Milan aux autorités de Trente par la voie télégraphique. André Hofer ne témoigna dans ses derniers momens qu'une émotion douce et triste. Il marcha à la mort d'un pas ferme, la tête haute et le front serein. Seulement, arrivé sur le lieu désigné pour l'exécution, il promena un long regard sur le pays pour lequel il allait mou-

(1) Il y a quelques années, l'on trouvait encore dans le Tyrol des pièces de monnaie fondues à l'effigie de André Hofer.

(2) Aujourd'hui encore ce chalet existe, ou plutôt il a été transformé en une hôtellerie où les étrangers de tout rang et de tout pays affluent pour voir le toit qui servit d'abri au grand partisan tyrolien.

rir. Sa poitrine se gonfla, et il secoua la tête; mais, ses yeux s'étant portés sur le crucifix qu'on lui présentait, ses traits reprirent promptement leur expression calme et grave. Le 3 septembre, le Tyrol perdit son héros; sa mort fut une tache pour le gouvernement qui tira de lui cette vengeance cruelle, la honte de la nation qui l'abandonna et du peuple parmi lequel on trouva un traître pour le livrer.

Le Tyrol passa dès-lors, par le traité de Vienne, à la France, qui l'incorpora à la Lombardie ou au royaume d'Italie, sous le nom de département du Haut-Adige. En 1815, l'Autriche essaya de nouveau d'attirer à elle les Tyroliens par les vieilles promesses d'indépendance, d'abolition des impôts, de formation d'un état séparé. Elle ne réussit pas; mais elle pouvait se passer de réussir. Le congrès de Vienne et la paix de Paris lui donnèrent le Tyrol, ainsi que tout le nord de l'Italie. On comprit désormais sous le même nom les vallées italiennes des Alpes, la principauté de Trente et les pays allemands qui s'étendent entre les Alpes et la Styrie. On donna seulement le nom de Tyrol italien aux vallées méridionales, pour les distinguer des vallées septentrionales. Quant aux impôts, le système appliqué au royaume lombardo-vénitien devint celui du Tyrol italien. Ce système, déjà fort lourd pour la Lombardie, était complétement ruineux pour un pays agreste, dont la population est peu nombreuse et l'industrie nulle. L'agriculture, qui est la seule ressource de ces vallées, y est entravée par la nature même du sol; les terres du Tyrol ne rendent guère que 2 pour 100. On comprend quelle misère dut résulter de cette assimilation tentée par le fisc autrichien entre le Tyrol et la Lombardie.

Tout concourait d'ailleurs à entraver une tentative de fusion également condamnée par l'histoire et par la nature. J'ai dit que, sur toute la ligne des Alpes, le versant méridional appartient à l'Italie, et le versant septentrional à l'Allemagne. J'ajouterai que les deux langues, rapprochées sur cette étroite limite, ne se sont jamais confondues. Point de dialecte italo-germain sur les cimes ou dans le sein de nos Alpes; l'italien est parlé sur le versant méridional, l'allemand sur le versant septentrional. Le rapprochement ne s'est pas opéré mieux entre les caractères qu'entre les langues. Le Tyrolien italien est le plus intelligent et le plus fin des montagnards, le Tyrolien allemand le plus grossier et le plus simple. Brun, svelte, les traits saillans et aigus, les yeux enfoncés, le nez aquilin, les lèvres minces, le menton en avant, le front carré, tel est l'habitant des vallées alpestres italiennes; blond, lourd, le visage long, les lèvres épaisses, le menton fuyant, la taille puissante et élevée, mais sans élégance, tel est l'habitant du versant opposé.

Les intérêts mêmes des deux populations sont tout-à-fait différens. Quoique peu nombreuse, la population du Tyrol italien ne récolte pas de quoi se nourrir pendant la moitié de l'année. Le peuple des cam-

pagnes vit presque exclusivement de riz et de *polenta* (sorte de bouillie de farine de maïs). Le pays ne supplée pas seulement à cette pénurie de céréales par l'achat de grains italiens, mais aussi par l'émigration annuelle d'une partie de ses habitans, qui vont travailler pendant quelques mois en Lombardie. Le commerce du bétail est l'une des principales sources de l'aisance dont, après tout, ces vallées jouissent dans de certaines limites. Les Tyroliens italiens exportent chaque année en Allemagne trente mille porcs; ils élèvent à peu près cent mille moutons, qui passent six mois de l'année dans les pâturages de la Lombardie. Pour les bêtes à cornes, le Tyrol italien les fournit à la Lombardie, en les tirant des provinces méridionales de l'Allemagne. La Lombardie, dont les laitages sont partout renommés, est peut-être, de tous les pays d'Europe, celui qui emploie le plus grand nombre de bêtes à cornes. C'est dans le Tyrol italien et la Suisse que la Lombardie cherche ses troupeaux. La Suisse produit elle-même les animaux que lui emprunte la Lombardie; quant au Tyrol italien, il n'est que l'intermédiaire entre ce pays et l'Allemagne, riche en bestiaux.

La soie, le vin et le bois sont autant de ressources pour ces montagnards. Le vin est le seul produit qui pourrait gagner à la séparation du Tyrol italien d'avec l'Italie et à son incorporation dans la confédération germanique et dans l'union douanière allemande, car les vins du Tyrol auraient toujours un débit assuré dans les provinces septentrionales de l'Allemagne, tandis que les vins de l'Italie leur feront toujours une concurrence ruineuse. C'est dans la Lombardie en revanche que le Tyrol italien trouve un débouché pour ses forêts. Tous les torrens qui transportent dans les plaines habitées les bois coupés sur le sommet des montagnes descendent du Tyrol dans les plaines lombardes. L'industrie de la soie étant commune à la Lombardie et au Tyrol, il est évident que la législation lombarde doit lui être plus favorable que la législation allemande. Les producteurs de la soie habitent l'Italie; les manufacturiers en soierie habitent l'Allemagne; le Tyrol n'est qu'une petite fraction du pays producteur. Réuni à la masse des producteurs, il sera protégé; réuni au pays manufacturier, il verra ses intérêts sacrifiés. La nature du pays, l'histoire, le caractère des habitans et leurs intérêts, tout conspire à réunir le Tyrol à l'état lombard-vénitien. Aussi long-temps que la question des nationalités sembla sommeiller en Autriche, le Tyrol italien resta livré à une insouciance, à une immobilité dont les Lombards-Vénitiens lui surent mauvais gré. Pauvres, adroits et ambitieux, les Tyroliens italiens s'appliquaient à faire fortune par tous les moyens qui se présentaient à eux, et même par l'intrigue. Ce n'est que dans le Tyrol que le gouvernement autrichien trouvait la ruse et la souplesse italiennes prêtes à ne reculer devant aucune fonction publique. C'est dans le Tyrol méridio-

nal que le gouvernement autrichien recruta les membres de ces commissions extraordinaires qui signèrent les condamnations des Pellico et des Confalonieri, et qui inventèrent de nouvelles tortures, ignorées même des inquisiteurs espagnols. Cependant ces hommes, les Salvotti, les Zajotti, les Menghini, n'étaient ni dévoués à la maison d'Autriche, ni partisans convaincus du pouvoir absolu; leurs victimes les entendirent plus d'une fois s'excuser auprès d'elles du rôle odieux qu'ils étaient forcés de jouer. Les libéraux étaient les plus faibles, et la liberté telle que l'entendent les peuples civilisés, et qui n'est après tout que l'exercice de certains droits politiques, n'inspirait aux Tyroliens aucun attachement sincère : ils trouvaient tout simple de se ranger du côté des oppresseurs.

Toutefois, si la liberté n'était pour les Tyroliens qu'une idée abstraite, un prétexte à factions et à combats, il en était autrement de la nationalité. Pendant les guerres de l'empire, les montagnards du Tyrol méridional s'étaient déclarés contre les Français, qui avaient détruit leur existence politique et institué un vice-roi à Milan, tandis que l'Autriche leur promettait une existence indépendante. La question de l'indépendance, qui demeura comme abandonnée pendant tant d'années en Europe, fut reprise dernièrement en Italie; elle émut douloureusement les Tyroliens. La confédération germanique s'occupait de constituer son union douanière, et l'Italie parlait de l'imiter, impatiente qu'elle était de saisir toutes les occasions de prononcer les mots si chers de *nationalité* et d'*Italie*. Ce fut alors que le Tyrol méridional s'agita. Du moment que l'opposition de l'Italie contre l'Autriche se transportait sur le terrain des nationalités, du moment qu'on les mettait en mesure de choisir entre la nationalité allemande et la nationalité italienne, les habitans des vallées alpestres ne pouvaient demeurer froids et indifférens. Devant eux s'étendaient les plaines de cette Italie dont ils parlaient la langue; les hommes nés dans cette plaine leur ressemblaient comme des frères ressemblent à des frères, leurs souvenirs se confondaient dans un passé commun; enfin leurs intérêts étaient les mêmes. Réuni à l'Allemagne, le Tyrol apporterait à sa nouvelle patrie des besoins, des tendances, des coutumes étrangères, qu'il lui faudrait bientôt sacrifier; réuni à l'Italie, ses besoins, ses tendances et ses mœurs seraient ceux de la population entière. Les lois, les institutions, auraient pour objet la satisfaction de ces besoins, de ces tendances, le développement de ces mœurs. La question fort simple était ainsi posée : Le Tyrol s'appartiendrait-il, ou appartiendrait-il à l'étranger?

L'Autriche possède à un degré supérieur l'art de déraciner les peuples du sol où ils ont pris naissance, d'égarer les nationalités par la création de nationalités factices, n'ayant de base ni de cause que le caprice, ou, ce qui est encore pis, la politique du souverain. C'est ainsi

qu'une partie des Grisons, ayant été séparée de la Suisse, a été façonnée à l'image des vallées de Bergame, de Brescia et de Lecco; c'est ainsi que l'Illyrie vénitienne s'est vue rattachée au Tyrol autrichien, et a aujourd'hui Trieste pour chef-lieu. Je pourrais rappeler bien d'autres faits, mais je me bornerai à citer ici l'exemple de ces vallées qui avaient appartenu de toute antiquité aux provinces italiennes limitrophes, et qu'on essaya de confondre avec le Tyrol. L'Autriche fut bien près de voir avorter ses projets, et Trieste même fut à plusieurs reprises sur le point de s'associer au mouvement italien.

Quoi qu'il en soit, le cri de *vive la nationalité italienne!* avait trouvé de l'écho dans les vallées qui entourent la ville de Trente et se prolongent derrière les montagnes qui bornent les lacs d'Idro, de Garda et d'Iseo, jusqu'au Stelvio. La nouvelle de l'insurrection lombarde détermina un soulèvement qui commença dans la vallée de Condino, derrière le lac de Garda, et s'étendit sur la gauche jusqu'au Stelvio, sur la droite jusque sous les murs de Trente même. Les vicissitudes de cette révolution, à laquelle des glaciers servent d'arène, et dont les héros sont des chefs de guérillas, méritent d'être racontées en détail; mais d'abord un mot encore sur le pays qui a été le théâtre de ces événemens, et dont la structure naturelle a été pour beaucoup dans les péripéties de la guerre.

Le Tyrol est comme un petit monde enfermé dans la chaîne des Alpes. Coupé en deux par une ligne de montagnes, la partie italienne du Tyrol incline à travers mille pentes insensibles vers la plaine lombarde ou méridionale, tandis que la partie allemande se prolonge, au nord, par une pente encore moins sensible et va rejoindre les montagnes de la Styrie et de la Gorice. C'est du Tyrol italien seulement que j'ai à parler.

Bergame et Brescia, ces villes de la Lombardie, sont situées à mi-côte des riantes collines qui forment le premier échelon de la chaîne des Alpes tyroliennes. Ces collines, qui atteignent l'extrémité sud du lac de Garda, tournent brusquement vers le nord, en longeant le lac, et prennent de moment en moment des proportions plus imposantes. Le rivage oriental du lac est également bordé de montagnes élevées. Ces montagnes se prolongent au-delà du lac, qui finit à Peschiera, et, se retirant un peu plus en arrière de la ligne parallèle au lac, elles passent derrière la ville de Vérone, se rapprochent de Vicence, et, non loin de Padoue, remontent vers le nord-est, en traçant, avec la ligne qu'elles ont suivie depuis le lac de Garda, les deux côtés d'un angle obtus. C'est derrière cette espèce de paravent que s'étend le Tyrol italien et sa capitale, la ville de Trente. La largeur de ce pays, depuis les territoires de Bergame et de Brescia jusqu'à ses frontières du côté de Trente, peut être de vingt-cinq lieues. Trente s'élève sur l'Adige et à peu de distance

de la frontière vénitienne. Le centre du Tyrol italien est occupé par une grande et riche vallée qui est aussi la partie la plus importante du pays. Elle se déploie obliquement du sud-est au nord-ouest, et forme avec la grande route qui va de Brescia à Vérone, ou de l'ouest à l'est, les deux côtés d'un angle aigu.

Cette vallée oblongue, dite la vallée de *Non* (*Noun*), est traversée dans toute sa longueur par le fleuve *Noce*. Deux routes parallèles partent de l'extrémité sud-est de la vallée, et longent le fleuve jusqu'à l'extrémité opposée, où se trouve le gros bourg de Clés, qui, dans ce pauvre pays, est considéré comme une assez grande ville. En cet endroit, les montagnes se resserrent tellement, qu'elles ne laissent au fleuve qu'un étroit passage, puis elles s'écartent de nouveau et forment une seconde vallée dite *la Val del Sole* ou la *Vallée du Soleil*, qui est en quelque sorte la continuation ou le prolongement de *la Val de Non*. Cette vallée va rejoindre au sud-ouest *la Val Gabbia* et les montagnes qui s'étendent des territoires de Brescia et de Bergame jusqu'à la Valteline et aux Grisons. Le val de Non est le centre du Tyrol, et c'est de là que partent les principales routes qui sillonnent la contrée. Malgré l'inégalité du terrain, ces communications sont assez faciles; une route mène de Clés à Tione; une autre route part de la Vallée du Soleil et s'arrête au lac d'Idro, dans le territoire de Bergame. Une troisième commence à Clés, et, se divisant à Saint-Michel, aboutit d'un côté à Riva, près du lac de Garda, de l'autre à Trente et à Roveredo. A part ces routes principales, il n'y a guère que des sentiers; tout le pays qui s'étend au nord et à l'ouest de la Vallée du Soleil n'est qu'un labyrinthe de montagnes et de vallons séparés par d'étroits défilés, dont le plus célèbre est une sorte de *tunnel* à ciel ouvert appelé le *Tonale*. Nous avons indiqué la disposition des vallées principales; les montagnes ne se groupent pas d'une façon moins bizarre. Non loin du *Tonale* se dresse le pic du *Montocio* ou *Mont de l'Œil*, ainsi nommé parce que l'un de ses versans présente une excavation bizarre, ressemblant plutôt à une selle qu'à autre chose, mais que l'on est convenu de comparer à un œil. Trois rangs ou chaînes de montagnes se détachent du Montocio, cotoient sur la gauche la Vallée du Soleil, et se rejoignent aux environs du ravin qui sépare les deux vallées de Non et du Soleil. Deux autres chaînes croisent ces ramifications, et complètent un formidable système de défense, qui permet à des bandes peu nombreuses de garder aisément l'entrée du Tyrol italien du côté de l'Allemagne. En effet, placez quelques hommes résolus sur les hauteurs qui dominent l'étroit passage par lequel le fleuve *Noce* se jette de la vallée de Non dans celle du Soleil, ou bien sur les sommets suspendus au-dessus des défilés qui terminent la Vallée du Soleil et qui vont toujours se rétrécissant jusqu'au lac d'Idro : aucune armée, si nombreuse qu'elle soit, ne pourra se risquer dans un défilé

où deux hommes seuls peuvent passer de front, et où le feu des bandes abritées derrière les rochers la menacerait d'une complète destruction. Et, en supposant même que des troupes régulières aient franchi ces passages redoutables, comment des hommes, lourdement équipés, ignorant les détours des vallées tyroliennes, pourraient-ils poursuivre dans les gorges et sur les pentes des Alpes des montagnards agiles et légèrement armés, connaissant chaque sentier, chaque retraite de ce pays sauvage, et pouvant entraîner dans mille embuscades les soldats surpris?

Tel est le pays où pendant quelques mois les armées autrichiennes et les volontaires italiens se sont trouvés en présence. On a peine à comprendre comment là aussi, sur un terrain si bien préparé par la nature, ont échoué les courageux efforts des soldats de l'indépendance italienne. Il a fallu, pour annuler tant d'avantages assurés à nos troupes par la configuration du Tyrol italien, il a fallu un enchaînement de fautes bien graves, une impéritie, une imprévoyance bien coupables. C'est cette triste série de mécomptes et de revers qu'il me reste à raconter.

II.

Les habitans des vallées tyroliennes comprenaient bien tout l'avantage de leur situation et se promettaient d'en tirer parti avec le concours des corps francs lombardo-vénitiens. Ils avaient raison de compter sur l'appui des Italiens, car sans la possession du Tyrol, le succès de la guerre de l'indépendance était compromis. Le Tyrol italien faisant cause commune avec l'Italie contre l'Autriche, l'armée autrichienne ne pouvait plus recevoir ni renforts, ni munitions, ni secours d'aucun genre. La retraite même lui était coupée, et l'on sait le découragement qu'éprouvent, en pareille occasion, les meilleurs soldats. Si au contraire le Tyrol italien appartenait à l'Autriche, l'Italie perdait son meilleur rempart. Le Lombardo-Vénitien demeurait constamment ouvert à l'ennemi; les belles et riches villes qui, de Milan jusqu'à Venise, s'élèvent au pied des montagnes tyroliennes étaient placées nuit et jour sous le coup d'une surprise. A quoi servirait-il de battre et de mettre en déroute les troupes autrichiennes, si à quelques pas du champ de bataille elles possédaient un abri inattaquable, où elles pussent se retirer pour se rallier et se réorganiser à loisir, si l'Allemagne entière était libre de verser sur les plaines lombardes ses soldats et ses canons? A quoi bon chasser l'ennemi, si les clés de notre pays demeuraient entre ses mains, et s'il pouvait y rentrer selon son plaisir?

Ce fut sous l'empire de ce sentiment que les Tyroliens s'insurgèrent. Ces vallées et ces montagnes ne sont guère peuplées que de paysans vivant dans des villages ou des fermes isolées. La noblesse, très peu

influente et peu riche en Tyrol, est concentrée dans les petites villes de Trente et de Roveredo. Quelques familles titrées vivent seules dans la campagne. Les hommes qui jouissent de quelque influence sur la population sont les médecins, les avocats, les magistrats de second ordre, les membres du clergé et les petits propriétaires. Ces hommes eux-mêmes n'ont pour la plupart jamais quitté leurs vallées; ils ne peuvent par conséquent avoir d'idées bien arrêtées sur ce qui ne touche pas directement leur pays. En politique, ils ont moins des opinions que des sentimens. L'Autriche les a trompés, donc ils détestent l'Autriche. Leurs intérêts commerciaux et industriels, ainsi que leurs sympathies, les attirent vers l'Italie ou vers la Suisse. Pour se séparer de l'Autriche, ils sont prêts aux plus grands sacrifices. Ce sont les médecins, les avocats, les prêtres, qui donnèrent le signal de l'insurrection de 1848. Leur plan était simple. Il s'agissait, en premier lieu, de chasser les garnisons et les autorités autrichiennes. Il fallait ensuite garder les passages des montagnes et empêcher l'ennemi d'y rentrer. Pour les seconder dans cette dernière partie de leur tâche, les Tyroliens comptaient sur l'appui de la Lombardie, de la Vénétie et du Piémont.

A peine la nouvelle des événemens de Milan fut-elle parvenue dans le Tyrol, que les montagnards se rangèrent autour des hommes les plus éminens de cette classe moyenne. Des bandes de cinquante et cent hommes se formèrent ainsi spontanément, commandées par les médecins, les avocats, les prêtres, dont l'influence sur la population était le mieux établie. Une terreur panique s'était emparée des troupes autrichiennes. Les soldats se retirèrent sans résistance devant la population soulevée, les uns pour rejoindre les troupes qui se concentraient dans les forteresses de la Vénétie, les autres pour aller à la rencontre des renforts qui arrivaient de l'Allemagne. Une seule ville fit exception, par sa tranquillité, au milieu du mouvement général. Tandis que le drapeau tricolore flottait sur tous les clochers du Tyrol, Trente ne s'émut pas. Les Tridentins étaient cependant renommés pour leur énergie et leur patriotisme. La garnison autrichienne de Trente ne dépassait pas d'ailleurs deux ou trois cents hommes. Ce fut un premier mécompte. On a pu s'expliquer depuis l'inaction des habitans de Trente. Il est certain qu'une population ardente et résolue se serait autrement conduite; toutefois il y a loin de la mollesse à la lâcheté, à la trahison surtout. Les Tridentins n'étaient coupables que d'avoir attendu, pour s'insurger, l'arrivée des montagnards des vallées voisines, et d'avoir cru inutile d'agir contre une garnison de deux cents hommes, paralysée par la retraite des troupes autrichiennes dans tout le reste du pays.

Quoi qu'il en soit, l'insurrection avait triomphé dans tout le Tyrol, excepté à Trente. La première préoccupation des montagnards fut de

s'assurer le concours du nouveau gouvernement de la Lombardie. Malheureusement ils avaient commis une première faute, la même qui attira sur Venise tant d'embarras et de désastres. Le drapeau tricolore qui flottait sur les églises des hameaux tyroliens était surmonté du bonnet phrygien : le Tyrol avait proclamé du même coup son indépendance et sa foi républicaine. Pour les Vénitiens, la république était un glorieux souvenir; pour les Tyroliens, qui ignoraient le mouvement des idées modernes et le savant mécanisme du régime constitutionnel, c'était la seule forme de gouvernement possible en dehors de l'absolutisme autrichien. Au moment où le Tyrol se prononçait si nettement, la Lombardie était sous l'influence toute-puissante du Piémont, et le Piémont ne pouvait consentir à l'établissement, dans les vallées tyroliennes, d'une forme de gouvernement qui ne leur eût pas permis de s'unir à un pays monarchique. Il était évident que la Lombardie ne prêterait aux républicains du Tyrol qu'une assistance fort tiède, d'autant plus que les seuls auxiliaires qu'elle pût leur envoyer étaient précisément les volontaires des corps francs, presque tous inscrits dans les rangs de la *jeune Italie* et disciples de Joseph Mazzini. L'ignorance où l'on était sur l'esprit de ces populations les protégea, il est vrai, dans le premier moment, et la députation tyrolienne, qui, conduite par le prêtre Meneghelli, vint à Milan solliciter le concours des Lombards, fut d'abord favorablement accueillie. Le plan de défense que Meneghelli proposait au gouvernement provisoire fut accepté. Ce plan se réduisait à quelques dispositions que le général en chef des troupes lombardes approuva complétement.

Les Tyroliens demandaient 2,000 hommes pour défendre l'entrée de leur pays. Ces 2,000 hommes devaient pénétrer dans le Tyrol par Brescia et s'emparer du *Limarò*, montagne située à droite de la Vallée du Soleil, et dominant l'un des étroits passages qu'il faut nécessairement traverser pour se rendre du Tyrol à Brescia. Après avoir laissé un détachement à la garde du *Limarò*, le reste du corps franc poursuivrait sa route en longeant le bord des deux vallées jusqu'au chemin qui conduit de la vallée de Non à l'extrémité du lac de Garda. Là, un second détachement serait demeuré; il aurait occupé Riva, bourg situé à l'extrémité du lac, tandis que le gros du corps serait entré dans la vallée de Non, aurait longé le fleuve qui la traverse, serait descendu jusqu'à l'extrémité sud-est de la vallée, et en serait sorti en passant entre les deux villages appelés Mezzo-Lombardo et Mezzo-Tedesco, placés, comme deux sentinelles, des deux côtés du passage par où le fleuve Noce s'échappe de la vallée, et se jette dans l'Adige à quelques lieues au-dessus de Trente.—Les Tridentins, disait l'abbé Meneghelli, tiennent leurs regards sans cesse tournés vers ce point, d'où doit leur venir le secours qu'ils attendent.—La population est prête à agir : il n'y a donc

pas de temps à perdre. L'armée piémontaise devait appuyer cette démonstration, ne fût-ce que par la présence d'un corps peu considérable, car les Autrichiens devaient savoir que nos jeunes volontaires, loin d'être abandonnés, pouvaient, au besoin, compter sur le secours d'une puissante armée. Les circonstances facilitaient cette démonstration des Piémontais, puisqu'à cette époque leur armée se trouvait engagée dans le blocus de Peschiera, forteresse placée aux portes du Tyrol et à fort peu de distance de la ville même de Trente. Était-il donc si difficile pour le général piémontais chargé de ce siége de détacher de son armée quelques centaines de soldats, et de les poster durant un certain nombre d'heures sur le sommet des montagnes qui séparent Peschiera ou Vérone de Trente?

Déjà plusieurs vallées tyroliennes étaient occupées par les insurgés indigènes. Les détachemens lombards stationnés à Limarò, à Riva et à Trente auraient complété l'occupation militaire du Tyrol, le poste de Riva ayant surtout l'avantage de rendre le transport d'hommes et de munitions prompt et facile par le lac. En suivant la route tracée par le prêtre Meneghelli, les deux mille volontaires qu'il réclamait pouvaient être ramenés sur le théâtre de la guerre et reprendre, en peu de temps, leur rôle dans l'action principale. Nous allons voir comment le plan de Meneghelli fut exécuté.

Les volontaires partirent, le 24 mars, de Milan pour Brescia; d'autres se mirent en route quelques jours plus tard. Les premiers, ayant pris un chemin détourné, passèrent par la ville de Crême, que les Autrichiens évacuèrent à leur approche; les seconds se dirigèrent directement sur Brescia, et de là passèrent à Salò, petite ville située non loin de l'extrémité du lac de Garda, sur le rivage oriental du lac, dans une position enchanteresse, et qui rivalise avec les beaux rivages de Baia ou de Sorrente.

Le prêtre Meneghelli avait obtenu du gouvernement provisoire et du général en chef les ordres nécessaires pour exécuter son plan; mais, arrivé à Brescia, il rencontra dans le général Allemandi, choisi pour commander tous les corps de volontaires, une résistance opiniâtre et imprévue. Les instructions signées par le gouvernement provisoire et par le général en chef étaient pour le général Allemandi comme non-avenues. Enfin, et après une longue et pénible discussion, après que M. Meneghelli lui eut expliqué dans tous ses détails le plan qu'il se proposait d'exécuter, le général céda, quoiqu'à regret et de mauvaise grace, c'est-à-dire qu'il confirma par sa signature l'ordre donné par le général en chef au capitaine Scotti. Le prêtre Meneghelli et sa petite colonne, qui n'était composée que de cent et quelques individus, poursuivirent donc leur route vers le Tyrol; mais ils venaient à peine de surmonter ce premier obstacle, qu'ils se virent arrêtés de nouveau

par un capitaine de la colonne des volontaires de Brescia et de Bergame, nommé Longhena.

La colonne de Meneghelli était alors arrivée sur le mont Caffaro, haute montagne placée à l'extrémité du lac d'Idro, et qui commence, pour ainsi dire, le labyrinthe de monts et de rochers compris entre le lac d'Idro et la Vallée du Soleil. Le capitaine Longhena fut plus inflexible que ne l'avait été le général Allemandi, et, jugeant que le mont Caffaro était trop rapproché de ce Tyrol dont il voulait interdire l'entrée aux légionnaires de l'abbé Meneghelli, il les força de rétrograder jusqu'à Bagolino, lieu situé sur une montagne moins haute et moins avancée que la première; puis, revenant sur sa décision, lorsque déjà la colonne de Meneghelli était à Bagolino, il lui fit connaître qu'il levait la consigne, et consentait à l'expédition du Tyrol.

Que devaient-ils penser, ces Tyroliens partis de Trente pour implorer le secours des Lombards, ces Tyroliens si joyeux d'avoir obtenu les promesses d'appui du gouvernement de Lombardie et du général en chef des troupes lombardes? Quelle anarchie dans ces corps, dont chaque officier contrôlait les ordres de ses supérieurs et ne les exécutait qu'après en avoir lui-même constaté l'urgence! Quelle sympathie pouvait-on attendre d'hommes qui ne semblaient d'accord que pour entraver de leur mieux une expédition dont le but évident était la délivrance d'une province italienne, de celle sans laquelle il était impossible de garder les autres? Nul doute que les braves et dévoués montagnards qui accompagnaient l'abbé Meneghelli n'aient été plus d'une fois saisis de tristes pressentimens; mais ils n'avaient pas fini de lutter contre les mauvaises passions de ceux qu'ils regardaient comme des frères.

Le 9 avril, la petite troupe s'arrêtait quelques heures à Condino pour y installer un gouvernement provisoire, et arrivait à Tione, où elle apprenait que, peu d'heures avant, les Autrichiens s'étaient emparés du Limarò, passage d'une extrême importance, et qu'il eût été si facile d'atteindre avant les troupes fatiguées qui arrivaient du fond du Voralberg. L'occupation réalisée par les Autrichiens du Limarò et du village de Stenico, situé à mi-côte, était, pour le moment, un insurmontable obstacle à l'exécution du plan de Meneghelli; mais ce n'était pas tout. Les volontaires, arrêtés à Tione, village dominé de tous côtés par les montagnes, allaient être attaqués par les troupes stationnées à Limarò. Il fallait se préparer à soutenir un siége. Telle était l'extrémité à laquelle les retards causés par le mauvais vouloir du général Allemandi et du capitaine Longhena réduisaient les braves Tyroliens. Les jeunes volontaires firent leur devoir. Cent des leurs furent laissés à la garde du pont de Storo, sous lequel coule un torrent qui se dirige des montagnes vers le lac de Garda. Cent autres gardèrent un

passage assez étroit à quelque distance de Tione, passage que les Autrichiens ne pouvaient éviter en venant du Limarò. Il ne restait donc dans le village de Tione que trois cent cinquante hommes, avec lesquels il fallait tenir tête à quelques milliers de soldats du Tyrol autrichien, soutenus peut-être par de l'artillerie. On plaça des vedettes tout le long du chemin de Stenico à Tione, pour ne pas être surpris, et on barricada le pont de Storo, ainsi que plusieurs points alentour du village. Ainsi préparés, ces volontaires attendirent les événemens. La fortune les favorisa. Au lieu des soldats autrichiens, ce furent des colonnes attardées et amies qui arrivèrent au secours des assiégés : les colonnes Arcioni, Tibaldi, Thanberg, Mannara, qui formaient en tout près de deux mille hommes.

Ces auxiliaires, qui arrivaient fort à propos, étaient partis le 24 de Milan, tandis que l'abbé Meneghelli n'en était parti que le 28. D'où venait ce retard? La colonne Mannara, qui se composait des membres les plus distingués de la jeunesse milanaise, s'était dirigée, en quittant Crême, vers Brescia, et de là sur Salò, où se tenait le général Allemandi. S'étant emparée du bateau à vapeur qui fait le service du lac, cette légion, composée de quatre cents hommes, forma le projet de descendre au village de Desenzano et de l'occuper. Cette expédition entraîna quelques retards qui en assurèrent le succès. De retour à Salò, la colonne Mannara reçut du général Allemandi l'ordre de se porter sur le rivage opposé du lac, entre Vérone et Peschiera, pour observer les mouvemens de l'ennemi. La colonne obéit; mais, mécontente du rôle peu glorieux d'explorateur qui lui était assigné, elle employa ses loisirs à l'attaque de la poudrière de Peschiera, dont elle s'empara en faisant prisonniers les Croates qui la gardaient. Les volontaires se trouvèrent, par ce fait, disposer de cinq cents barils de poudre, qu'ils firent embarquer sur-le-champ pour Salò, tandis qu'eux-mêmes occupaient le village de Castel-Nuovo, pour protéger l'embarquement. Le général Allemandi reçut, avec les cinq cents barils de poudre, une demande de renforts du commandant Mannara, qui déclarait ne pouvoir suffire, avec sa petite troupe, à conserver la position de Castel-Nuovo. Il discutait avec ses aides-de-camp la convenance de l'envoi demandé, lorsque Castel-Nuovo fut attaqué par un corps de deux mille Croates. Les volontaires postés sur la rive du lac opposée à celle où est située le village de Castel-Nuovo s'empressèrent de courir aux armes; mais une trahison, que j'ai racontée ailleurs, prolongea leur navigation sur le lac pendant toute une nuit, et ne leur permit d'aborder qu'après l'incendie du village et le massacre du plus grand nombre des jeunes compagnons du capitaine Mannara. Les Croates avaient pu se retirer en laissant des traces sanglantes de leur passage. Sans insister sur ce triste épisode de la guerre du Tyrol, il est impossible de ne pas témoigner

une pénible surprise de l'attitude étrange du général Allemandi, qui avait dissipé pendant plusieurs jours, en des expéditions inutiles et dangereuses, le temps que les volontaires lombards, conformément au plan de Meneghelli, n'auraient dû consacrer qu'à l'expédition du Tyrol. Sur des troupes peu habituées à la discipline, le défaut d'unité et de prévoyance, que trahissaient tant d'ordres contradictoires, devait produire et produisit en effet la plus fâcheuse impression.

Ce ne fut qu'après le retour des débris de la colonne Mannara que le général Allemandi se souvint de l'expédition du Tyrol et des volontaires perdus dans les neiges depuis plusieurs jours en présence d'un ennemi dont les forces n'étaient pas connues. Toutes les légions réunies à Salò ou dans les environs, et près de cinq cents déserteurs de l'armée autrichienne, passèrent la frontière tyrolienne et se dirigèrent à grands pas vers Tione, dans l'intention de tenter un coup de main sur Riva. Le général Allemandi avait donc complétement oublié le plan de l'abbé Meneghelli, que le gouvernement provisoire et le général en chef avaient non-seulement approuvé, mais dont ils avaient ordonné l'exécution, le plan auquel lui-même avait acquiescé! La colonne Scotti et Meneghelli attendaient à Tione le renfort promis pour se diriger vers Trente; le renfort arrivait, mais porteur d'instructions qui ne parlaient de Trente qu'en termes vagues, et signalaient Riva comme le but principal de la campagne.

Cependant les Autrichiens postés sur le Limarò et prêts à attaquer la colonne Scotti changèrent d'avis, lorsque les deux mille hommes de renforts furent arrivés. Ils évacuèrent le château de Stenico et se retirèrent au-delà du Limarò, dans les montagnes voisines du Tyrol autrichien; mais, avant d'effectuer leur retraite, ils eurent recours à un subterfuge dont les exemples ne manquent pas dans l'histoire de cette campagne, qui nous reporte souvent aux plus tristes jours du moyen-âge. Les volontaires venaient de prendre possession du château de Stenico, lorsqu'ils virent un corps assez nombreux d'hommes armés sortir du château de Tublin (situé au-delà de Stenico, dans la direction du Tyrol autrichien) et se diriger en toute hâte vers eux. L'habit noir ou brun serré sur les hanches par une large ceinture en cuir, le chapeau à large bord et à fond pointu surmonté d'une plume noire, tout le costume enfin des nouveaux venus annonçait une bande italienne. Le drapeau tricolore flottait à la tête de la petite colonne, et des écharpes aux mêmes couleurs se croisaient sur la poitrine des officiers. Le premier mouvement des volontaires postés à Stenico fut de se porter au-devant de ceux qu'ils regardaient comme des frères; mais le costume, le drapeau italiens ne cachaient, cette fois, qu'un odieux stratagème. Quand les deux troupes ne furent plus qu'à quelques pas l'une de l'autre, la première jeta le masque, en poussant un cri de rage, et les

volontaires de Stenico, à peine armés, se virent attaqués par un détachement autrichien. En quelques minutes, une mêlée s'engagea dans laquelle les Autrichiens eurent d'abord facilement le dessus. De nombreuses victimes tombèrent sous leurs coups. Bientôt pourtant les jeunes volontaires, à force de courage et de sang-froid, firent reculer l'ennemi, mais ce ne fut qu'après avoir laissé plusieurs de leurs vaillans compagnons entre les mains des Autrichiens ou sur le champ de bataille.

Toutefois les Autrichiens s'étaient retirés de Stenico. Il s'agissait de marcher en avant. C'est alors que la discorde se mit au camp des volontaires. La colonne commandée par l'abbé Meneghelli et le capitaine Scotti voulait se diriger sur Trente, et un grand nombre des jeunes soldats de la colonne Mannara s'étaient ralliés à ce parti; mais d'autres, surtout les officiers des différens corps, faisaient valoir les difficultés du chemin (il n'y avait guère que pour dix ou douze heures de marche), les instructions du général Allemandi et tous les avantages qui résulteraient pour eux de la possession de Riva, poste important situé sur le lac de Garda, clé des communications entre le Tyrol et la Lombardie. Ce fut au milieu de ces débats que l'un des messagers envoyés par Meneghelli dans l'intérieur du pays, pour observer les mouvemens de l'ennemi, arriva le 12 avril au camp des volontaires. Riva, disait-il, n'était occupée que par trois cents Autrichiens environ, et il serait très facile de s'en emparer. Meneghelli se rangea dès ce moment à l'avis de ceux qui réclamaient avant tout l'occupation de Riva.

On pouvait croire que cette résolution de Meneghelli allait rétablir l'accord, si malencontreusement troublé entre les chefs des volontaires. Il n'en fut pas ainsi. L'expédition sur Riva une fois décidée, ce fut sur le plan même de cette expédition qu'on discuta. Meneghelli proposait la marche nocturne de deux corps, dont l'un, commandé par lui-même et traversant les villages de Prando, Demo, Saint-Jean, attaquerait la ville par le nord, y pénétrerait, et s'y installerait de concert avec les habitans; dont l'autre ferait la même manœuvre, mais du côté de l'orient, tandis qu'un détachement se porterait sur le mont Brione pour couper la retraite à l'ennemi. Ce plan ne fut pas agréé. Les capitaines Arcioni et Longhena objectèrent que l'ordre du général Allemandi était bien, en effet, de marcher sur Riva, mais sans partager le corps des volontaires, et en suivant une route fort différente de celle indiquée par Meneghelli. L'itinéraire tracé par le général Allemandi ne prouvait que trop combien il connaissait peu le pays, puisqu'il nécessitait un détour que Meneghelli proposait d'éviter. Meneghelli, d'ailleurs, n'avait-il pas reçu du gouvernement provisoire de Milan l'autorisation d'exécuter son plan et de diriger la colonne des volontaires à travers ces vallées, dont il connaissait tous les passages? Quoi qu'il en soit, le

débat qui s'éleva entre Meneghelli et les chefs des volontaires lombards eut pour résultat définitif de faire rejeter complétement l'idée d'une expédition sur Riva, qui, exécutée d'après les instructions du général Allemandi, ne pouvait aboutir qu'à une défaite. Meneghelli comprit qu'il fallait modifier ses projets pour les faire accepter : il imagina un autre plan de campagne, qui, sans rappeler la marche sur Trente et sur Riva, pouvait conduire les volontaires au même but, c'est-à-dire à se rapprocher de Trente. Voici ce qu'il proposa :

Un détachement de volontaires aurait franchi la montagne de Campiglio, qui longe le côté sud-ouest de la vallée du Soleil; il aurait pénétré ainsi dans la partie supérieure de la vallée de Non, et aurait marché sur les petites villes de Malés et de Clés, chef-lieu de la vallée et l'un des points les plus importans du Tyrol. Si la vallée de Non et les montagnes qui l'enferment étaient au pouvoir des Italiens, la ville même de Trente n'offrirait plus à l'ennemi un asile assuré, puisque la route de la Lombardie à Trente serait entièrement ouverte aux troupes italiennes. Un seul obstacle pouvait s'opposer à l'exécution de ce projet; les neiges, qui couvraient encore à cette saison la montagne de Campiglio, permettraient-elles aux volontaires de la franchir, et ne les enseveliraient-elles pas sous leurs masses amollies par l'approche du printemps?

L'entreprise obtint néanmoins l'approbation des commandans et fut décidée; seulement on n'accorda à Meneghelli, chargé de la mener à bien, que des forces insuffisantes. La compagnie Scotti et le contingent du district de Tione furent mis à la disposition du prêtre tyrolien, en tout cent quatre-vingt-cinq hommes. On lui promit un renfort de deux cents tirailleurs, puis on le lui refusa. Or, l'état du pays où ces cent quatre-vingt-cinq hommes allaient s'aventurer n'était connu de personne. Le messager de Meneghelli n'avait rien appris concernant la vallée de Non, qui, étant dégarnie de troupes italiennes, pouvait être envahie d'une heure à l'autre par les troupes autrichiennes. On a peine à comprendre comment l'abbé Meneghelli et le capitaine Scotti acceptèrent la mission de diriger l'expédition de Clés dans les conditions qui leur étaient faites. Il est vraisemblable même que ces conditions leur furent offertes plutôt pour les dégoûter de l'entreprise que pour les y décider, et qu'ils les acceptèrent pour se soustraire à une direction dont ils étaient las. — Meneghelli, Scotti et leurs cent quatre-vingt-cinq hommes partirent le 13 avril, victimes dévouées des bizarres contradictions de leurs chefs. La montagne de Campiglio ne les arrêta pas; ils la franchirent, soutenus, contre les rigueurs d'un froid cruel et les mille obstacles de la route, par l'espoir d'ouvrir bientôt à leurs compagnons le chemin de Trente. En effet, si les bourgs de Malés et de Clés n'avaient qu'une faible garnison, ils pouvaient s'en emparer. Ils

ignoraient, il est vrai, combien de troupes gardaient les vallées voisines; mais la population, exaltée par leur présence, allait leur venir en aide, et qui sait? peut-être leur marche victorieuse ne s'arrêterait-elle qu'à Trente.

Les débuts de l'expédition justifièrent cette confiance. Malgré le misérable aspect des volontaires, ils furent salués sur toute la route par de sympathiques acclamations. Les montagnards du Tyrol avaient demandé avec tant d'instance un secours aux Lombards! Ce secours arrivait enfin. Cette première colonne n'était que l'avant-garde d'un corps bien plus considérable. Leur cause était désormais confondue avec celle des Lombards, qui consentaient à les traiter en frères, à les considérer comme des enfans de la même patrie. L'accueil qu'ils firent aux compagnons de Meneghelli fut des plus affectueux. Toutefois la joyeuse confiance des volontaires fit bientôt place à l'inquiétude. Ils visitèrent leurs munitions et s'aperçurent que ni cartouches ni balles ne pouvaient servir. Il fallut fabriquer, avec l'aide des montagnards, de nouvelles cartouches. Deux jours furent ainsi perdus, et on ne put se procurer que douze cartouches pour chaque soldat. C'est avec de pareilles munitions que cent quatre-vingt-cinq hommes pénétraient dans un pays occupé en grande partie par l'ennemi, et se préparaient à combattre des forces qu'il était impossible d'évaluer à l'avance.

La catastrophe qu'il était dès-lors facile de prévoir ne se fit pas attendre. Le 19 avril, la colonne Scotti-Meneghelli, qui était parvenue dans la vallée de Non, se vit tout à coup entourée par mille hommes d'infanterie ennemie, soixante chevau-légers et quatre pièces d'artillerie. Ces forces étaient descendues sans obstacles des montagnes qui séparent la vallée de Non du Tyrol autrichien. Profitant de la nuit, une partie de ces troupes avait traversé l'étroit défilé qui sépare les deux vallées et avait occupé les montagnes du côté sud-ouest, afin d'envelopper complétement les volontaires. Que pouvaient de mauvais fusils contre des pièces de canon? Les volontaires se décidèrent à s'ouvrir un passage à la baïonnette. Sortis, après des prodiges de valeur, du cercle où ils s'étaient vus renfermés, ils se retirèrent sur une montagne où ils se croyaient en sûreté, mais d'où il leur était difficile de regagner les lieux occupés par leurs frères d'armes. Ils comptaient maintenir leur position jusqu'à ce que l'ennemi fût appelé ailleurs soit par des ordres supérieurs, soit par l'approche des autres corps de volontaires. Leur espoir fut trompé. Dès la matinée du 20, la colonne Scotti-Meneghelli aperçut devant elle, à peu de distance du sommet de la montagne, l'ennemi rangé en ordre de bataille. Cette fois il ne s'agissait pas de s'ouvrir un passage à la baïonnette, puisque les Autrichiens ne se présentaient que d'un seul côté, et que, de l'autre, la retraite, quoique difficile à cause des accidens du terrain, était libre. Les mêmes

hommes qui, la veille, n'avaient pas songé un seul instant à se rendre et s'étaient jetés bravement au milieu des rangs ennemis, sentant que la route était ouverte derrière eux, ne prolongèrent pas le combat au-delà de trois heures, et s'élancèrent au hasard et en désordre dans les sentiers qui sillonnaient la montagne. Pendant ces trois heures, l'artillerie autrichienne décima la petite troupe, dont quelques débris seuls purent rejoindre le gros de l'armée. Le résultat de cette malheureuse expédition fut de donner raison en apparence aux chefs qui avaient entravé jusqu'alors toutes les opérations des volontaires. Ils pouvaient s'appuyer d'un tel exemple pour justifier toutes leurs lenteurs, et désormais la cause de la guerre énergique, de la guerre active, était perdue.

La mesure qu'on adopta après la funeste issue de l'expédition de Clés témoigna du triomphe complet de l'esprit de défiance et d'indécision qui avait présidé aux premières opérations de la guerre. Elle dépassa même de fort loin les prévisions de ceux qui croyaient bien connaître les dispositions du gouvernement provisoire de la Lombardie. Au moment où il eût fallu redoubler d'efforts, tenter un coup décisif en concentrant sur un seul point tous les corps imprudemment séparés, à ce moment, un ordre expédié de Milan enjoignit au général Allemandi de ramener ses volontaires à Brescia, pour les soumettre à une nouvelle organisation. Cette résolution est une de celles qu'on a le plus vivement reprochées au gouvernement provisoire. Ce qui est certain, malgré les nombreuses justifications présentées à ce sujet par les amis de ce gouvernement, c'est que le rappel des volontaires, après l'expédition de Clés, devait avoir pour le Tyrol les suites les plus funestes. Le Tyrol s'était prononcé hautement pour la patrie italienne : le drapeau tricolore flottait sur toutes ses montagnes; des gouvernemens provisoires étaient installés dans la plupart de ses villages, plusieurs vallées étaient occupées par les montagnards armés; Trente même, après avoir montré d'abord une inaction regrettable, avait envoyé des députés à Milan pour demander du secours. Le mouvement n'attendait, pour se continuer et réussir, que la présence des armées lombardes. Ces armées s'étaient montrées sur le seuil du territoire tyrolien, et les Alpes italiennes avaient retenti de cris d'allégresse. Maintenant on les retirait, on les éloignait après le premier revers. La consternation, le désespoir, se répandirent dans toutes les vallées avec la nouvelle de cette mesure. Les Autrichiens, redevenus les maîtres, déclarèrent Trente en état de siége; les arrestations, les confiscations, les exécutions se succédèrent. Les bourgs, les villages, les chaumières, furent livrés au pillage, et le gouvernement qui abandonnait ainsi le Tyrol aux rigueurs d'un ennemi victorieux presque sans coup férir, ce gouvernement alléguait, pour motif à un acte si déplorable, la prétendue nécessité d'or-

ganiser sur des bases nouvelles l'armée des volontaires. L'organisation de cette armée ne laissait rien à désirer cependant. Rien n'avait été oublié dans la constitution des divers régimens pas plus que dans celle des états-majors. Ce qui manquait, c'était la discipline, et, pour discipliner cette armée, fallait-il donc la rappeler à Brescia? La rude école de la guerre ne valait-elle pas, pour atteindre ce but, les loisirs d'une garnison? Le public se posa toutes ces questions, et il en conclut que la mesure prise par le gouvernement provisoire avait moins des motifs militaires que des motifs politiques. On se souvint des manifestations républicaines de plusieurs vallées du Tyrol, on reprocha au gouvernement provisoire, instrument de la cour de Turin, d'abandonner ces malheureux montagnards, tout simplement parce qu'ils n'avaient pas été élevés dans le respect des fictions et des libertés constitutionnelles. Ceux qui formulaient si vivement leurs reproches allaient peut-être trop loin. Le gouvernement provisoire avait été, dans tout cela, plus léger que coupable. La conduite du général Allemandi lui inspirait quelques doutes, et il pensa qu'une réorganisation du corps des volontaires lui permettrait de déplacer ce chef sans trop de bruit. Il était d'ailleurs très préoccupé de sa situation financière, et la comptabilité des corps francs lui paraissait à ce point de vue exiger un complet remaniement. L'administration de la guerre ne se faisait pas faute des plus honteuses dilapidations, et, tandis que les volontaires, comme les troupes, étaient laissés dans le plus affreux dénûment, des sommes énormes figuraient chaque jour au budget de la guerre sous cette rubrique : « Dépenses des corps francs. » Il fallait obtenir à tout prix des économies dans un service si coûteux. Ce fut à de telles considérations que l'indépendance du Tyrol et la sécurité des frontières italiennes furent sacrifiées. Les volontaires qu'on ramenait à Brescia, sous prétexte de les discipliner, donnaient l'exemple d'un profond respect pour la discipline, car ils obéirent sans résistance aux injonctions du gouvernement provisoire. Il est si vrai, d'ailleurs, que leur organisation ne demandait aucune réforme, que, quinze jours après leur départ pour Brescia, ils rentrèrent en campagne avec les mêmes officiers. Seulement le général Allemandi avait été remplacé par le frère du général Durando. Avant toutefois de reprendre les armes, ils durent résister à de vives instances qu'on leur fit pour entrer dans des corps privilégiés qu'on promettait de former. On espérait ainsi dissoudre une armée que le roi Charles-Albert voyait depuis long-temps d'assez mauvais œil. Presque tous les volontaires refusèrent obstinément d'échanger contre le service des troupes régulières la vie de partisan à laquelle ils étaient habitués. On leur déclara alors qu'on n'accepterait plus de volontaires, s'ils ne consentaient à servir jusqu'à la fin de la guerre. Ils s'engagèrent sur-le-champ à ne déposer les armes qu'après l'expulsion

des Autrichiens. Quinze jours donc après l'abandon du Tyrol, on dirigea de nouveau les corps de volontaires vers Salò. Ni les dispositions, ni l'organisation de ces corps n'étaient changées; mais l'esprit des populations au milieu desquelles ils retournaient était loin d'être le même.

Le départ des volontaires avait indisposé profondément les paysans tyroliens contre les Lombards et les Piémontais. La consternation était grande dans toutes les vallées. Des créatures de l'Autriche, dont le nom a acquis dans le Tyrol une triste célébrité, les Salvotti, les Torresani, les De Bette, s'abattirent sur la ville de Trente, et y déterminèrent une nombreuse émigration. Une partie de ces émigrés se constitua en comité à Milan et entreprit de défendre les intérêts du Tyrol auprès du gouvernement lombard et du roi de Piémont. Quelques-uns se rendirent au camp pour implorer les secours de Charles-Albert; d'autres formèrent une légion qui prit le nom de légion tridentine et se joignit aux autres corps francs. Une seconde légion se porta dans la Vénétie et se conduisit héroïquement dans l'affaire de Vicence. Là ne s'arrêtèrent pas les efforts des Tridentins. L'assemblée des états germaniques était déjà établie à Francfort, et elle avait protesté contre l'invasion du Tyrol italien par les troupes lombardes, sous prétexte que, le Tyrol appartenant à la nation germanique, cette invasion n'était rien moins qu'une attaque à main armée, et sans aucune déclaration préalable, contre un pays neutre. Les Tyroliens envoyèrent de leur côté des députés à la diète de Francfort pour repousser, au nom du pays même, la dénomination de province allemande que la diète avait appliquée au Tyrol. « Nous sommes Italiens, dirent ces députés, parce que la nature du pays et des hommes l'a voulu ainsi; mais nous le sommes aussi non pas seulement à cause des lois de la nature, mais par l'invincible impulsion de notre cœur. Nous sommes Italiens d'abord, nous voulons l'être ensuite; nous avons le droit et nous tâcherons d'avoir la force de le devenir. Ne vous donnez pas la peine de nous défendre contre les Italiens. Entre les Italiens et nous il n'est aucun besoin d'un médiateur. L'intégrité de votre territoire ne saurait être violée par le fait que les Italiens d'une province vont visiter ou secourir les Italiens d'une autre province. »

Arrivés à Salò, les volontaires furent laissés pendant plus de deux mois dans une inaction absolue et dans le dénûment le plus complet. Quand ils rappelaient la promesse et le projet de l'expédition sur Trente, on leur répondait que le roi de Piémont refusait les secours nécessaires, et que d'ailleurs les protestations de la diète germanique devaient être prises en considération. Les diverses colonnes de volontaires avaient été échelonnées dans l'ordre suivant : Mannara, avec cinq cents hommes, au poste avancé de Monte-Suelo et du pont de Caffaro, à l'extrémité du lac d'Idro; le commandant Cresia, avec mille hommes,

dans le village de Bagolino; le colonel Thanberg et ses mille volontaires un peu plus en arrière, sur la rive droite du lac d'Idro; les Polonais à l'arrière-garde, et le général Durando, avec un corps de mille hommes, dans la forteresse de *Rocca d'Anfo,* position réputée imprenable, et qui domine un défilé si étroit, que deux hommes à peine peuvent y passer de front. Ces divers corps formaient une petite armée de quatre mille combattans, pleins d'ardeur, et qui attendaient avec impatience le moment de rentrer en campagne. Quelques excursions sur le territoire occupé par les avant-postes autrichiens n'interrompirent que bien rarement la monotonie de leurs tristes loisirs. Elles procuraient aux volontaires l'occasion de se mesurer avec l'ennemi, de remporter quelques avantages insignifians; mais elles leur révélaient en même temps l'implacable rancune de ces montagnards, qui ne pardonnaient pas aux Lombards de les avoir abandonnés au moment du danger. Les mêmes villages qui s'étaient ouverts avec empressement pour recevoir les légions lombardes se fermaient devant elles, ou ne leur accordaient qu'une hospitalité dérisoire. Le drapeau jaune et noir avait partout remplacé le drapeau tricolore. Les montagnards cachaient leurs provisions, s'ils n'aimaient mieux les vendre au poids de l'or. Leur mauvais vouloir fut quelquefois poussé jusqu'à la trahison. C'est ainsi qu'un corps de volontaires napolitains, poursuivant près de Storo un détachement autrichien, se laissa entraîner, par de perfides indications, dans un guet-apens où il essuya des pertes cruelles. Également suspects aux gouvernemens italiens et aux populations qu'ils venaient défendre, traités avec dédain par leurs propres chefs, ne recevant aucune nouvelle ni de leur patrie ni de leurs familles, couchant sur la dure, minés par la fièvre, sans même avoir de tentes pour s'abriter, les volontaires italiens purent se demander plus d'une fois quelle faute ils expiaient par de si rudes épreuves, quel sort étrange on réservait à leur patriotisme.

Dans les derniers jours de juillet, un ordre de marche vint enfin, mais c'était pour abandonner la frontière du Tyrol que les colonnes devaient se mettre en mouvement. Une grande surprise accueillit la notification de cet ordre. Pourquoi donc ouvrir aux Autrichiens un passage important et jusqu'alors gardé avec tant de sollicitude? La paix était-elle signée? Le général Durando ne répondit à ces questions qu'en recommandant l'obéissance, et il dispersa ses quatre mille hommes le long du lac de Garda, dans la direction de Brescia. C'est dans ces nouvelles positions que les volontaires passèrent les quelques jours qui s'écoulèrent de la fin de juillet au 5 août. Ce jour-là, le bruit du mouvement rétrograde de l'armée piémontaise et de sa marche sur Milan se répandit dans le camp des volontaires. Ceux-ci, presque tous Milanais, supplièrent qu'on les ramenât vers la capitale, si gravement me-

nacée. Le général Durando résista à ces nouvelles instances. Le rôle des volontaires allait finir. La Lombardie touchait à une crise dernière et décisive. Les jours qui précédèrent la dissolution de l'armée des volontaires furent marqués toutefois par un glorieux combat, qui montra ce qu'on aurait pu attendre de cette brave jeunesse, si on avait su mieux diriger sa fougue. Le colonel Kaminsky, chef de la légion polonaise, ayant appris qu'un corps d'Autrichiens stationnait dans le bourg de Lonate, à peu de distance du camp, obtint du général Durando la permission de marcher contre l'ennemi. Il appela aussitôt autour de lui les jeunes volontaires de la colonne Mannara, ses propres Polonais et quelques volontaires de la colonne Borra. On devine si l'annonce d'un prochain combat les réjouit. Dès le soir même, la petite troupe couchait à Curzago, sur la route de Lonate, et le lendemain matin elle rencontrait un détachement d'infanterie autrichienne, précédé par un nombreux corps de cavalerie. Une première charge des volontaires disperse la cavalerie; l'infanterie résiste plus long-temps, mais elle finit par plier. Soutenus par l'émotion du succès et plus encore par l'idée qu'à cette heure même Milan est peut-être livrée aux horreurs du pillage, les Lombards poursuivent les Autrichiens jusqu'au-delà de Lonate et les atteignent dans leurs retranchemens. Un combat acharné s'engage. Cette fois encore les Autrichiens ont le dessous; mais, avant de se retirer, ils ont enlevé aux assaillans leur chef intrépide : une balle a frappé le colonel Kaminsky, qui est tombé au milieu de leurs rangs, et que l'on a cru mort (1). Les volontaires s'arrêtent alors; de nombreux renforts demandés par les Autrichiens se dirigent vers le lieu du combat. Une plus longue poursuite compromettrait la victoire. Polonais et Lombards retournent porter la nouvelle de leur succès au camp du général Durando. Là une autre nouvelle les attend, terrible, accablante : Milan a capitulé. Le gouvernement auquel ils obéissaient, celui de la Lombardie indépendante, n'existe plus. L'ordre leur est donné de se séparer, de quitter la frontière, où toute opération militaire doit cesser. La stupeur empêcha dans ce moment tout désordre, et, parmi les jeunes soldats licenciés après tant d'inutiles fatigues, il n'y eut ni menaces ni révolte. Les uns allèrent grossir les bandes qui se maintenaient avec Garibaldi sur un autre point de la frontière; les autres passèrent en Suisse, espérant s'unir aux réfugiés lombards de toutes les classes qui se portaient sur ce territoire, et former ainsi le noyau d'une nouvelle armée de l'indépendance; mais la Suisse désarma les débris de nos bandes fugitives, et ainsi s'évanouit le dernier espoir de ces infatigables partisans.

(1) Le colonel Kaminsky n'était que grièvement blessé; emmené comme prisonnier à la suite de ce combat, il a été échangé depuis et rendu à la liberté.

Si j'ai insisté sur cette triste histoire de l'armée des volontaires du Tyrol, c'est que jamais on ne l'a présentée sous son véritable jour. Les reproches les plus contradictoires ont été prodigués à ces jeunes soldats : on les a tour à tour taxés de lâcheté et de témérité, d'indiscipline et de mollesse; ce qu'il y a de vrai, c'est que leur patience a été soumise aux plus pénibles épreuves, et que, s'ils ont péché par l'inexpérience des devoirs militaires, il n'a pas tenu à eux de faire moins suspecter leur courage en se mesurant plus souvent avec l'ennemi. On se tromperait toutefois si on résumait toute l'histoire de l'insurrection du Tyrol dans les mouvemens des corps de volontaires. D'autres bandes, composées de montagnards indigènes, s'étaient maintenues après l'ordre qui avait éloigné de la frontière les colonnes du général Allemandi. Les désastres du mois d'août ont été là, comme ailleurs, le dénoûment de la guerre. Les incidens de cette lutte soutenue dans les montagnes, et au cœur même du Tyrol, ont été ignorés jusqu'à ce jour. Il nous a été donné de les connaître, et c'est de la bouche même du principal acteur de ces événemens que nous en tenons le récit.

Des bandes de volontaires indigènes occupaient plusieurs vallées tyroliennes au moment du départ des colonnes lombardes. Ces bandes étaient commandées par des membres de cette classe moyenne dont nous avons signalé l'influence dans le Tyrol. Des avocats, des médecins, tels étaient les hommes qui partageaient avec les montagnards les rudes fatigues de la vie du *guerillero*. Le formidable défilé du Tonale, qui termine la Vallée du Soleil du côté du territoire de Bergame, était occupé depuis le mois de mai par les docteurs Taddei et Martinoli avec quatre cents hommes. Ce fut à cette petite troupe que revint l'honneur de livrer les derniers combats dont les montagnes du Tyrol furent le théâtre en 1848. La physionomie des chefs n'était pas moins étrange que celle des soldats. Rien, par exemple, ne révélait chez le docteur Martinoli le partisan appelé à diriger une guerre de montagnes à travers mille fatigues et mille dangers. Dans cet homme calme et grave, qui ne quittait jamais ses lunettes, et dont les cheveux grisonnaient sur un front ridé par l'étude, personne assurément n'eût deviné à première vue un intrépide *guerillero*. La vie de M. Martinoli, avant les événemens si inattendus de 1848, avait été consacrée tout entière à la science. Après avoir exercé la médecine à Vienne avec un grand succès, il était revenu, dans son pays natal, jouir paisiblement d'une fortune considérable. C'est au milieu de ces loisirs achetés par une vie laborieuse que la révolution tyrolienne était venue le surprendre et lui imposer des devoirs dont il avait promptement saisi toute la portée.

Le caractère étrange du pays et des hommes se retrouve dans tous

les accidens de la petite guerre qui se continua pendant quelques mois au sein des vallées tyroliennes. Un des combats les plus importans fut celui qui amena la bande des docteurs Taddei et Martinoli à occuper les plateaux élevés du *Montocio* (Mont de l'OEil). C'est le docteur Taddei qui en conçut le plan. Un corps nombreux de chasseurs du Tyrol autrichien étaient prêts à descendre dans le Tonale du côté de la vallée d'Ulter. M. Taddei confia deux cents hommes à son ami, le docteur Martinoli, en l'engageant à prendre position sur le Montocio, qui, s'élevant au nord du Tyrol, dominait précisément les vallées menacées par l'invasion des chasseurs autrichiens. Le docteur Martinoli se rendit au poste qui lui était indiqué. Il y était depuis quelques jours à peine, lorsque ses vedettes l'avertirent de l'approche de cinq cents chasseurs ennemis. Cette nouvelle n'inquiéta nullement le docteur, qui avait mis à profit les quelques jours passés sur le Montocio pour organiser un système de défense digne des temps homériques. Par ses ordres, d'énormes quartiers de granit avaient été réunis en plusieurs tas, et dix hommes avaient été placés auprès de chaque tas avec mission de faire pleuvoir, au premier signal, ces redoutables projectiles sur les assaillans. Le moment d'exécuter cette manœuvre arriva bientôt, et l'expédient du docteur eut un plein succès. Les quartiers de rocher, roulant sur les pentes de la montagne, culbutèrent les soldats autrichiens et mirent le désordre dans tous les rangs. Profitant du retard que cette surprise avait causé dans la marche des Autrichiens, le docteur et ses montagnards purent atteindre une position des plus favorables à un combat de tirailleurs; sur la limite même où toute végétation cesse, près des plus hauts sommets de la montagne, quelques bouquets d'arbustes leur offraient un abri derrière lequel ils pouvaient attendre avec confiance le choc de l'ennemi. Quand celui-ci revint à la charge, il fut chaudement reçu par les carabines de ces chasseurs, habitués à tirer le chamois en dépit de sa course et de ses bonds agiles. Ce feu meurtrier déconcerta les Autrichiens, qui prirent la fuite, et laissèrent aux vaillans compagnons du docteur Martinoli la libre possession de la montagne.

Le *Montocio* offrit dès ce moment une sûre retraite à ce petit corps de volontaires. Tandis que M. Taddei gardait le Tonale, M. Martinoli se réserva la défense du Mont de l'OEil. Sur cette montagne, comme sur la plupart des Alpes, de vertes prairies s'étendent entre les cimes rocheuses, et derrière les pentes les plus arides se déroulent les richesses ignorées d'une végétation luxuriante. Au milieu de ces plaines cachées dans les replis de la montagne serpentent avec un doux murmure des sources qui plus loin se transforment en torrens et en cascades bruyantes. C'est dans une de ces oasis alpestres que les volontaires du docteur Martinoli se tinrent pendant deux mois après leur combat contre les chasseurs autrichiens. Durant ces deux mois, ils furent cinq fois atta-

qués et cinq fois vainqueurs. Cette vie étrange d'une poignée de montagnards entourés d'ennemis dans les solitudes des Alpes est un de ces épisodes que la guerre du Tyrol seule pouvait offrir. On devait cependant prévoir le moment où il serait impossible de prolonger la résistance. Vers la fin de juillet, les inquiétudes qui commençaient à agiter les populations lombardes pénétrèrent dans le Tyrol, et le docteur Taddei reçut des rapports alarmans sur les progrès des armées autrichiennes. Un corps de chasseurs du Tyrol allemand descendait par la vallée d'Ulter vers le Tonale, et menaçait de prendre la bande du docteur en flanc, tandis qu'un autre corps de soldats autrichiens, descendant vers le mont Stelvio, la prendrait par derrière. Il n'y avait qu'un moyen pour les volontaires tyroliens de continuer la guerre: c'était de pénétrer dans la vallée de Non, où on pouvait occuper des positions plus sûres et résister plus long-temps; mais, pour exécuter avec succès ce mouvement en présence des Autrichiens, qui approchaient de toutes parts, il fallait autant d'habileté que de courage. M. Taddei s'entendit encore une fois à ce sujet avec son ami Martinoli. Les deux chefs se partagèrent la conduite de la périlleuse entreprise. M. Taddei devait passer du Tonale dans la vallée du Soleil, et de là dans la vallée de Non. M. Martinoli, avec trois cents hommes, devait marcher vers la même vallée en traversant le Saint-Bernard, le Rabbi, la vallée de Bressinone, en longeant la vallée d'Ulter, puis en tournant brusquement à droite par Ocagno. Le lieu du rendez-vous pour les deux troupes était le bourg de Clés.

Cette marche sur Clés fut fatale aux volontaires tyroliens et amena leurs derniers combats. A peine le docteur Martinoli avait-il quitté avec sa petite bande les verdoyantes retraites du Montocio, qu'il se voyait menacé de tous côtés par des corps nombreux d'Autrichiens. L'un venait du nord-ouest, l'autre arrivait par le nord, un troisième par le sud-est. Un seul côté demeurait libre; mais M. Martinoli savait bien que cette route ne resterait pas long-temps ouverte, et que les Autrichiens partis du mont Stelvio allaient l'intercepter. En somme, deux mille soldats aguerris cernaient presque entièrement les trois cents montagnards. M. Martinoli comprit qu'il ne lui restait qu'un moyen de salut : c'était de s'ouvrir un passage à la baïonnette du côté du nord-ouest, afin de gagner quelque gorge écartée du Stelvio. L'intrépide docteur fit appel au courage de ses compagnons, et ceux-ci lui répondirent comme il s'y attendait. On se précipita sur les Autrichiens, et on réussit à fendre les rangs ennemis; toutefois cette héroïque retraite ne s'opéra point sans faire de nombreuses victimes. Le docteur Martinoli lui-même, perdant son sang par trois blessures et laissé pour mort sur le champ de bataille, ne revint à lui que long-temps après la fin du combat. Les ennemis l'avaient dépouillé de ses vêtemens; mais le cadavre d'un officier

autrichien, près duquel il était tombé, lui fournit les moyens de se compléter un costume qui était en même temps un excellent déguisement. Revêtu des habits de l'officier ennemi, le docteur put se traîner jusqu'à une chaumière voisine, et les habitans, qui reconnurent l'uniforme redouté de l'Autriche, n'osèrent pas lui refuser l'hospitalité. Retenu pendant plusieurs jours par ses blessures dans cet humble asile, le docteur Martinoli put enfin quitter ses hôtes, non pour courir à de nouveaux combats, mais pour s'éloigner d'une patrie où la lutte armée contre l'Autriche avait complétement cessé. Aujourd'hui, le dernier chef des partisans du Tyrol mène dans l'exil une vie obscure. Ceux des volontaires commandés par MM. Martinoli et Taddei qui ont pu échapper aux soldats de l'Autriche se sont pour la plupart retirés en Suisse. Ainsi a fini une guerre qui semblait ne promettre à l'Italie que des triomphes, et que le mauvais vouloir, l'impéritie ou la mésintelligence de quelques chefs a transformée en un déplorable enchaînement de revers.

Les vallées du Tyrol italien sont retombées sous la domination autrichienne. La police impériale y sévit avec une rigueur impitoyable. Le Tyrol, jusque dans ses vallons les plus reculés, est transformé en un vaste camp soumis à la loi militaire, et sur plusieurs points on a vu des soldats autrichiens commettre des violences qui rappellent les plus tristes scènes de la Gallicie. S'ensuit-il que le mouvement du Tyrol italien vers l'indépendance soit arrêté? Non sans doute; mais ce mouvement se poursuit sous une nouvelle forme. Il ne met plus les armes aux mains de quelques partisans aventureux, il ne place plus même son avenir dans une armée généreuse et indisciplinée; il se continue par des protestations et par des négociations. A la diète de Francfort, l'attitude des députés tyroliens n'a pas changé, et, si une conférence européenne s'ouvre sur les affaires d'Italie, le Tyrol y aura des mandataires qui défendront énergiquement sa cause. La communauté d'origine, de langue, d'intérêts, le droit des populations, leurs vœux manifestés à diverses reprises, tout fait à l'Europe un devoir de la reconnaissance de la nationalité italienne du Tyrol méridional. Les destinées de l'Italie et de cette partie du Tyrol ont été trop étroitement unies durant la guerre de 1848, pour qu'elles puissent rester long-temps séparées. L'indépendance de la Lombardie a pour conséquence naturelle l'indépendance du Tyrol, on le comprendra de plus en plus. Les deux pays ont été associés dans le même désastre; le même jour aussi devra éclairer leur affranchissement.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

UNE EXPÉDITION

SUR LE NIGER.

A Narrative of the Expedition sent by Her Majesty's government to the river Niger in 1841, by captain WILLIAM ALLEN. — In two volumes. — London, 1848, Richard Bentley.

En 1841, le gouvernement anglais a envoyé dans le Niger trois navires, avec ordre de remonter ce fleuve aussi loin que possible. Cette expédition a eu un grand retentissement, on en a attendu les résultats avec curiosité; mais ce sentiment a été déçu, car l'entreprise, à peine commencée, a eu l'issue la plus funeste. En moins de deux mois de séjour de l'expédition sur le Niger, un tiers des voyageurs étaient morts, les autres furent ramenés mourans. Ce fut à peu près tout ce qu'on connut alors des événemens du voyage.

Après des catastrophes semblables, il n'est pas rare que les esprits se détournent pour un temps des entreprises qui les ont provoquées. Cependant cet abandon n'est jamais de durée. L'activité européenne revient incessamment à la charge contre les obstacles qui paraissent l'avoir un moment découragée. Plusieurs années se sont donc écoulées depuis le voyage dont nous parlons, et il semblait qu'on eût com-

plétement oublié, en Angleterre, et le Niger et les expéditions qu'on y a dirigées; mais voici que M. William Allen, capitaine dans la marine royale britannique, l'un des chefs de l'expédition de 1841, vient de publier le récit de son voyage, et l'attention s'est reportée aussitôt vers les contrées qui ont été le théâtre de son dévouement et de celui de ses compagnons. Nul doute que l'esprit d'entreprise et d'aventures, qui a conduit déjà tant d'explorateurs célèbres dans l'intérieur de l'Afrique, ne s'éveille de nouveau à la lecture de cet intéressant ouvrage. Les difficultés que présente un voyage sur le Niger sont au moins diminuées par les travaux de l'auteur; il a renfermé dans son livre le fruit d'une expérience chèrement acquise par bien des souffrances personnelles, et par la perte d'un frère, mort victime du climat. Il faut espérer que ses observations et ses sacrifices ne seront pas perdus pour ceux qui lui succéderont dans une carrière bien périlleuse. Il est même permis de croire, sans méconnaître le mérite d'aucun des compagnons de M. Allen, que, si les avis qu'il a donnés dans le cours de l'expédition avaient été suivis, le désastre qui l'a terminée aurait pu être évité en partie. Quoi qu'il en soit, les nouvelles informations que contient le récit de cet officier sur le Niger et sur les populations qui l'avoisinent marquent un progrès dans la connaissance des mœurs et des institutions africaines, comme dans la description géographique de ces contrées. A ce titre, ce livre méritait de fixer notre attention; il est aussi pour nous l'occasion de présenter un tableau rapide des notions acquises jusqu'à ce jour sur cette partie de l'Afrique.

I. — DÉCOUVERTE DU NIGER.

L'existence du Niger est restée douteuse jusque dans les dernières années du XVIIIe siècle. Cependant les anciens avaient parlé de ce fleuve : on trouve dans Hérodote, dans Léon l'Africain, des renseignemens vagues sur la situation du Niger au centre de l'Afrique; à l'époque des grandes découvertes modernes, les voyageurs, tout occupés de l'Amérique et des Indes orientales, n'ont fait aucun effort sérieux pour en trouver la trace. C'est seulement en 1788 que des Anglais ont formé une association dont le but principal était de reconnaître et de relever le cours du Niger. En se mettant en présence de la carte d'Afrique, dont les contours seuls pouvaient être alors indiqués avec certitude, voici ce qu'ils aperçurent. Sur les bords de la Méditerranée, des états riches, puissans et populeux : le Maroc, l'Algérie, Tripoli, l'Égypte; au-delà, le grand désert roulant ses vagues de sable; puis, à la lisière méridionale de ce sol maudit et frappé de stérilité, une vaste contrée, le Soudan, qui devait offrir, disait-on, à l'œil ravi les merveilles d'une végétation

des plus vigoureuses et des plus variées. C'est là qu'était situé le Niger. Coulait-il à l'orient ou à l'occident? On l'ignorait. Où prenait-il sa source? où versait-il ses eaux? Nul ne le savait. On avait seulement recueilli de la bouche de quelques Arabes des renseignemens peu précis d'où l'on était porté à conclure qu'il avait son cours de l'ouest à l'est. S'il prenait réellement cette direction, on ne pouvait manquer, en abordant par le nord, c'est-à-dire par le désert du Sahara, le pays qu'il arrose, d'arriver sur ses bords. Ces notions déterminèrent la route que suivirent vainement les deux premiers voyageurs de l'association anglaise, Ledyard et Lucas.

Au milieu de l'océan de sable s'avance, comme un promontoire fertile, le Fezzan, au sud de Tripoli. C'est par le Fezzan que les deux explorateurs devaient essayer de pénétrer dans le Soudan. Ni l'un ni l'autre ne réussirent à atteindre même le rivage méridional de la mer de sable qu'ils avaient à franchir. Ledyard mourut au Caire; Lucas n'alla pas plus loin que Mourzouk, capitale du Fezzan. Pendant son séjour dans cette ville, il recueillit des renseignemens qui furent utiles à ses successeurs : le plus important, c'est que le Niger, au lieu de couler vers l'orient, se dirigeait vers l'ouest.

Dès-lors, les plans de l'association devaient nécessairement changer. Il y avait plus de chances de rencontrer le Niger dans les contrées qui bordent, à l'occident de l'Afrique, l'Océan Atlantique. C'est le chemin que prit le major Houghton en 1791. Il traversa la Sénégambie. Arrivé au Bambouck, il se dirigeait vers Tombouctou, où il aurait trouvé le fleuve, objet de ses recherches, lorsqu'il fut attaqué et tué par ses guides, qu'avait tentés la quantité de marchandises dont il était muni. Sa triste fin ne fit qu'aiguillonner l'ardeur aventureuse d'un nouveau voyageur. Mungo-Park vint offrir ses services à l'association. Il était réservé à ce célèbre Écossais de constater, le premier dans les temps modernes, l'existence et la position du Niger, et cette découverte, il devait la payer de sa vie.

Mungo-Park, comme son prédécesseur, aborda le Soudan par l'ouest du continent africain. Le 21 juin 1795, il arriva à Jillifrée, sur la rive septentrionale de la Gambie. Le 2 décembre suivant, il partit de Jillifrée pour s'avancer dans l'intérieur, en compagnie de six personnes : deux esclaves noirs, dont la fidélité ne se démentit pas un seul instant; deux marchands d'esclaves; deux nègres libres, qui retournaient dans leur pays natal. Les nègres allaient à pied, chassant devant eux les ânes chargés des fardeaux. Mungo-Park montait un petit cheval du pays; son bagage se composait de provisions pour deux jours, de grains de verre, d'ambre, de tabac, de quelques habits, d'un parapluie, d'un sextant de poche, d'une boussole, d'un thermomètre, de deux paires de pistolets et de deux fusils.

Au commencement du voyage, il eut des chances diverses : ici, un chef l'accueillait avec bienveillance et lui témoignait un ravissement enfantin en admirant un parapluie dont le voyageur lui avait fait présent; là, un autre chef lui dérobait la plus grande partie de son bagage, et le laissait seul, sans ressources et sans nourriture, réduit à recevoir l'hospitalité d'une vieille esclave. Il avait d'abord marché vers l'orient en ligne directe, mais la guerre le força de se détourner de la route qu'il avait choisie. Il dut remonter vers le nord. Non loin du lieu où le major Houghton avait péri, Mungo-Park fut fait prisonnier par les Maures, dont la conduite inhumaine a souvent contrasté avec les mœurs douces et affectueuses de la race indigène. Après une longue captivité, il parvint à s'échapper. Quand il se trouva seul dans le désert, sa misère était affreuse. Affamé, presque nu, désarmé, qu'allait-il devenir? Dans son dénûment absolu, il se sentait pourtant le cœur rempli d'une grande joie, car il était libre de continuer son voyage. Une bande d'Africains, chassés de leur pays par la guerre et fugitifs comme lui, accueillit Mungo-Park, qui la suivit jusqu'à une ville appelée Sego. Là, sa constance fut récompensée par le succès : il eut la satisfaction de voir enfin le Niger. « Je courus sur le rivage, dit-il dans son récit, et, ayant bu de l'eau du fleuve, j'adressai de ferventes prières au souverain maître de l'univers. »

En 1805, Mungo-Park fut chargé par le gouvernement anglais de recommencer son voyage. Il reçut l'ordre de descendre le cours du fleuve aussi loin qu'il le pourrait. L'expédition était composée de quarante-cinq personnes : trois officiers et quarante-deux soldats, marins et ouvriers. Mungo-Park prit la route qu'il avait suivie la première fois. Grace à son indomptable énergie, il atteignit encore le Niger; mais en quel état! Il avait laissé sur son chemin quarante-deux de ses compagnons. Chaque jour, il enterrait ou il abandonnait deux ou trois hommes. Les animaux n'étaient pas plus épargnés. Au moment où il aperçut le fleuve, Mungo-Park vit mourir la dernière des bêtes de somme qu'il avait emmenées. Un lieutenant et trois soldats étaient encore vivans, mais leur état de maladie leur annonçait une fin prochaine. Le chef et l'ame de l'expédition, Mungo-Park lui-même, succombait sous les atteintes de la fièvre. Toutefois la pensée qui dominait cet esprit inébranlable était d'aller en avant à tout prix : sans perdre de temps, il construisit, avec trois embarcations du pays qui tombaient en ruines, une espèce de petit navire qu'il monta avec le reste de ses compagnons. D'abord, aucun accident sérieux n'interrompit leur navigation au milieu des Africains étonnés; mais, après un voyage de plusieurs centaines de lieues sur le fleuve, ils arrivèrent à un endroit situé près de la ville de Boussa, où le cours du Niger est entravé par des roches noires. Ils y furent attaqués par des milliers d'indigènes armés d'arcs

et de flèches. Vainement essayèrent-ils de se défendre, le nombre l'emporta. Après un long combat, ils se jetèrent dans le fleuve, espérant échapper à leurs ennemis; mais on ne les revit plus. Le Niger servit ainsi de tombeau à celui qui l'avait découvert.

Pendant plusieurs années, on ignora en Europe ce fatal événement. Des intérêts plus immédiats absorbaient l'attention du monde. L'empereur Napoléon remplissait l'Europe du bruit de son génie, et il achevait, à cette époque, de fonder, malgré des ennemis coalisés, un grand empire trop éphémère. L'Angleterre, frappée dans son commerce, arrêtée dans l'exécution de ses projets de prépondérance sur le monde entier, épuisait ses trésors et employait toutes ses forces dans la lutte qu'elle avait entreprise contre l'empire français, et qu'elle soutenait par la diplomatie et par les armes. Mungo-Park fut oublié un moment. Soldat intrépide de la science, mort sur le terrain des conquêtes pacifiques, il attendit, pendant cinq années, la couronne qui était due à sa mémoire. Ce ne fut qu'en 1810 que le colonel Maxwell, alors gouverneur de la colonie du Sénégal, enlevée à la France, envoya un Africain, ancien guide de Mungo-Park, à la recherche de ce voyageur. Au retour de cet homme, on apprit la triste vérité.

Des années s'écoulèrent pendant lesquelles aucun Européen ne revit le Niger. En 1822, MM. Clapperton, Oudney et Denham partirent de Tripoli, traversèrent le désert, et arrivèrent dans le royaume de Bornou, au centre du Soudan. Là, Clapperton, se séparant de ses compagnons, fit route à l'ouest. Il arriva ainsi à Saccatou. Cette grande ville était le siége du puissant empire fondé par le musulman Danfodio, chef des Fellatahs, et continué par Bello, son successeur. Saccatou, située au nord-est de Boussa, où Mungo-Park avait péri quinze ans auparavant, est voisine du Niger. Le fleuve passe à l'ouest de cette ville, courant dans la direction de Boussa. Dans un second voyage entrepris en 1825 et terminé par la mort du voyageur, Clapperton passa lui-même à Boussa. Il se convainquit par ses yeux, non-seulement que le Niger coulait au pied de cette ville, mais que c'était bien en cet endroit que Mungo-Park, embarqué sur le fleuve à plusieurs centaines de lieues plus haut, avait péri avec ses derniers compagnons.

Désormais la route qui devait conduire à l'embouchure du Niger était indiquée clairement. Puisque Mungo-Park avait exploré le fleuve jusqu'à Boussa, puisqu'il était constaté par conséquent que le cours d'eau passant à Boussa était bien le Niger, il n'y avait plus qu'à descendre le lit de cette rivière à partir de Boussa pour trouver le lieu où elle finissait. Le difficile était d'obtenir un passage à travers les royaumes riverains. Les institutions commerciales en vigueur parmi les peuplades qui bordent le Niger opposaient de grands obstacles au succès d'une telle entreprise. Richard Lander et son frère John eurent néanmoins le

courage de la tenter et la gloire de la conduire à bonne fin. Partis de Plymouth, le 9 janvier 1830, ils se rendirent à Boussa. Ce fut seulement le 20 septembre qu'ils se trouvèrent en mesure de commencer la descente du fleuve. Deux mois après, le 17 novembre, ils arrivèrent en vue de l'Océan Atlantique, où le Niger verse ses eaux par une multitude de canaux. Les intrépides et heureux voyageurs prirent celui qui se jette, sous le nom de Rio-Noun, au lieu appelé cap Formose, entre les golfes de Benin et Biaffra. Ils parvinrent ainsi à la mer (1).

La découverte de Lander compléta les informations obtenues par les voyageurs qui, depuis cinquante ans, s'étaient relayés sur les routes du Niger. L'énigme offerte par les géographes de l'antiquité à la pénétration des savans de notre âge était donc devinée. De courageux et nobles aventuriers avaient déterminé le passage du Niger sur divers points autres que ceux signalés par les voyageurs principaux. Ainsi, la source de ce fleuve avait été reconnue par Laing. Un Français, le seul malheureusement qui tienne un rang élevé parmi ces voyageurs, presque tous originaires de la Grande-Bretagne, avait décrit la plus grande partie du cours supérieur des mêmes eaux. L'entreprise heureuse des deux Lander clôt la série des voyages dirigés par l'association anglaise. A ce terme de ses travaux, elle put, en reportant ses yeux sur la carte du Soudan, qu'elle avait trouvée presque blanche, constater avec satisfaction les immenses progrès qui avaient été faits. Que de richesses scientifiques révélées au monde en quelques années! Une immense étendue de pays, plus de huit cents lieues en longitude, avait été parcourue par différens voyageurs, depuis la côte occidentale jusqu'au royaume de Bornou. Un des plus grands lacs du monde, véritable mer intérieure, source et réceptacle de rivières imposantes, le lac Tchad, avait été reconnu. On avait constaté l'existence de fleuves considérables : le Chary, le Yeou, le Niger. Des villes bien peuplées, des industries inconnues, des cultures nouvelles, une civilisation au berceau, ou, qui sait? peut-être en décrépitude, avaient été surprises et révélées tout à coup. C'était comme si l'on eût tiré un rideau cachant au spectateur européen des montagnes, des bois, des vallées, des eaux, et un peuple jouant, au milieu de cette décoration, la comédie et le drame de la vie humaine.

(1) Le capitaine Allen, en rapportant cette mémorable découverte, s'exprime ainsi : « La solution du problème qui avait excité si vivement l'intérêt de tant de générations a donc été trouvée par des voyageurs dont les moyens étaient des plus modestes, tandis que des expéditions organisées à grands frais avaient échoué. Un piéton solitaire a découvert le Niger, si long-temps caché, et il a tracé une partie de son cours à travers des contrées dont nul n'avait jusqu'alors entendu parler. Deux jeunes gens, sans entourage, s'aventurant dans une frêle barque, sur ce fleuve mystérieux, ont été portés, à travers des régions inconnues, à plus de six cents milles, au lieu où il termine son cours dans le vaste Océan. »

Le Niger occupe la première place sur cette scène. Il y forme un immense triangle dont le sommet, tourné au nord, est marqué par la ville de Tombouctou, dont les deux faces regardent l'ouest et l'est, et qui a sa base au sud, dans la Guinée septentrionale, à l'endroit où le continent africain se rétrécit et commence à s'amincir graduellement jusqu'à la pointe extrême du cap de Bonne-Espérance. Il parcourt ainsi un espace qu'on évalue à plus de huit cents lieues. Les indigènes lui donnent deux noms : ceux de Joliba et de Kouarra. Le Joliba coule au nord-est jusqu'à Tombouctou, puis le fleuve incline brusquement vers le sud, et, sous le nom de Kouarra, il commence un nouveau cours qui se termine dans la mer. Durant la saison des pluies, le Niger, comme les autres rivières connues de l'Afrique, a des crues considérables. Il déborde alors et il se répand au loin, inondant les villes et les campagnes, et traînant avec ses eaux des arbres entiers, des cadavres d'animaux et des débris de toute sorte. Quand les pluies s'arrêtent, le Niger rentre dans son lit, et il baisse si rapidement, qu'en moins de quelques semaines il cesse d'être navigable pour les bâtimens tirant plus de trois pieds d'eau.

Telles étaient les observations dont la science s'était enrichie par les efforts de l'association anglaise, quand elle interrompit ses recherches. Les voyages ultérieurs furent entrepris, soit par suite de spéculations, soit par les ordres directs du gouvernement britannique. Les plus importans eurent lieu, non par terre, mais sur le lit même du fleuve, en en remontant le cours par l'embouchure du Rio-Noun. Avant d'y arriver, nous avons une dernière remarque à faire au sujet des explorations précédentes. Ceux qui les ont entreprises en ont été victimes, à bien peu d'exceptions près. Il n'entre pas dans notre pensée de diminuer la gloire qu'ils ont achetée si cher et acquise si justement. Nous devons dire pourtant que plusieurs d'entre eux auraient pu éviter leur funeste sort. Leur tort est d'avoir apporté en Afrique des idées trop européennes et de n'avoir point étudié assez à fond l'espèce de civilisation d'un peuple qu'ils étaient trop habitués à considérer comme n'en ayant aucune. Quelques-uns d'entre eux y ont ajouté l'oubli des précautions matérielles les plus vulgaires. Au nombre de ces derniers, il faut citer l'illustre Mungo-Park lui-même, qui commence avec la saison des pluies son second voyage dans un pays où l'on doit s'attendre à passer des jours et des nuits sans rencontrer aucun abri. En de telles conditions, des Européens auraient succombé même en Europe. Il n'est pas étonnant que Mungo-Park ait laissé morts sur sa route la plupart de ses compagnons. Lui-même, et le plus infatigable de ses successeurs, Clapperton, ont péri, sacrifiés aux ombrages de la politique africaine, qu'ils n'auraient pas dû mépriser. Le capitaine Clapperton a été probablement empoisonné par le sultan Bello, chef des Fellatahs, parce

qu'il a persisté, malgré les représentations de ses amis africains, à réserver pour le roi du Bornou, avec qui Bello était en guerre, des présens, parmi lesquels il y avait de la poudre et des fusils. Quel gouvernement européen souffrirait qu'on portât, à travers son territoire, des armes à ses ennemis? Mungo-Park est tombé victime des terreurs que les agrandissemens de l'Angleterre dans toutes les parties du globe ont répandues même au cœur de l'Afrique. C'est un des principes de la politique des chefs africains d'empêcher que les blancs n'acquièrent des notions exactes sur l'intérieur de leur pays, car ils regardent les voyageurs comme autant d'agens chargés de préparer les voies à l'invasion de l'Afrique. Cela est si vrai, qu'à l'époque où les frères Lander ont découvert l'embouchure du Niger, l'un des chefs des peuplades environnantes a fait mettre à mort l'Africain qui leur avait montré le chemin. Mungo-Park et Clapperton se sont donc trompés en ne comptant pas au nombre de leurs moyens de succès les ménagemens qu'exigeait la politique des gouvernemens africains.

D'autres voyageurs, comme le major Houghton ou Richard Lander, ont été tués par des voleurs qu'ils avaient eu l'imprudence de tenter. La même conduite a, chaque jour en Europe, le même résultat. Dans aucun pays du monde, on ne voyage sans argent, ou sans ce qui en tient lieu. En Afrique, l'hospitalité des chefs se paie avec des marchandises. Si l'on traverse un territoire très divisé, occupé par un grand nombre de souverains indépendans, on est obligé de faire des cadeaux à chaque pas et de traîner avec soi un bagage considérable. C'est s'exposer à toutes les embûches que la cupidité peut dresser dans des contrées où l'autorité n'a aucune force pour faire respecter les voyageurs. Il est plus sage de ne traverser que les grands états, tels que le Yarriba ou les pays soumis au souverain des Fellatahs. Les chefs y sont assez puissans pour assurer aux voyageurs la vie sauve dans les limites de leur territoire, et le présent qu'on leur apporte est chose sacrée. Il suffit donc d'être certain à l'avance de leur bon accueil et de leur désir de vous protéger.

Les Anglais, qui, d'ailleurs, ont fait de si grandes choses en Afrique, et qui y ont donné de rares exemples de courage et de constance, ont presque toujours commis la faute de s'y présenter, comme dans les rues de Londres, avec le plus souverain dédain pour les civilisations inférieures, et sans sacrifier aux circonstances la moindre de leurs idées et le moindre de leurs usages. Ils ont transporté dans le désert leur arrogance avec leur thé. Clapperton, à quatre cents lieues au moins dans l'intérieur, traite le puissant sultan des Fellatahs comme le dernier des vassaux du gouvernement britannique. Faut-il s'étonner que, dans un pays où la vie des hommes est comptée pour si peu, cette imprudente hardiesse ait contribué à sa mort, ardemment souhaitée d'ailleurs par

les raisons d'état que nous avons dites? La première condition à observer dans un voyage en Afrique, c'est de se faire Africain. Heurter les usages, violer les lois du pays, blesser les personnes, humilier et inquiéter les gouvernemens, pousser l'audace jusqu'à braver inutilement un climat dangereux dans la pire saison et en négligeant les précautions inspirées par la plus ordinaire prudence, c'est courir, dans toutes les contrées, à une perte certaine. Ce premier point bien établi, nous passerons aux explorations dirigées sur le Niger, à la suite des nombreux voyages qui ont amené la découverte de ce fleuve.

II. — EXPÉDITIONS DIRIGÉES SUR LE FLEUVE APRÈS LA DÉCOUVERTE.

Les frères Lander, à leur retour, firent un récit merveilleux des richesses commerciales répandues sur les bords du Niger. Richard avait vu, entre autres produits précieux du pays, des monceaux d'ivoire dans les villes et les villages riverains. La spéculation s'empara de sa découverte et chercha à l'exploiter. Des négocians d'Angleterre équipèrent deux navires en fer, le *Quorra* ou *Kouarra* et l'*Alburka*, pour faire la troque dans le Niger. Ces navires furent mis sous les ordres d'officiers de la marine royale d'Angleterre, MM. William et Bird Allen, qui tous deux devaient plus tard faire partie d'une nouvelle expédition dont il nous reste à rendre compte. Richard Lander était de l'entreprise.

Les bâtimens partirent de Liverpool à la fin de juillet 1832. Les préparatifs avaient été très longs. En outre, on ignorait alors quelle était la saison la plus favorable pour la navigation sur le fleuve. Lorsque les navires pénétrèrent dans le Niger, l'époque de la grande crue était passée. On était dans les derniers jours d'octobre; les eaux baissaient rapidement. La marche des bâtimens, continuellement arrêtée par des bas-fonds, fut longue et pénible. Ce n'était là pourtant que le moindre des désappointemens qui attendaient les voyageurs. Tout d'abord on reconnut que la partie commerciale de l'entreprise n'avait pas la moindre chance de succès. Point d'ivoire; il avait disparu. Sans doute les chefs l'avaient envoyé à la côte. Les maladies se déclarèrent au sein des équipages douze jours après l'entrée dans le fleuve. Enfin l'eau manqua sous la quille des navires. Le *Quorra* toucha le fond le premier; l'*Alburka* échoua à son tour. Ils restèrent ainsi ensablés l'un et l'autre jusqu'à la crue de l'année suivante. Les commandans se hâtèrent d'en faire usage pour sortir de la rivière. Le plus grand nombre des hommes de leurs équipages avait succombé. Toutefois cette expédition eut un résultat intéressant, ce fut l'exploration, sur un espace de vingt-cinq à trente lieues, de la grande rivière Tchadda, qui se jette dans le Niger, et qu'on suppose traverser l'intérieur du Soudan jus-

qu'au lac Tchad, le grand réservoir des eaux de cette vaste contrée. Richard Lander, toujours plein d'activité et d'énergie, fit réparer l'*Alburka* et le renvoya dans le Niger, sous la conduite de M. Oldfield, médecin de la précédente expédition. Il ne tarda pas à suivre lui-même ce navire dans une embarcation chargée de marchandises qu'il eut l'imprudence d'étaler sur la rive avant d'avoir passé le delta. Ces objets, si précieux pour les naturels du pays, excitèrent leur convoitise. Ils attaquèrent le malheureux Lander, qui se vit obligé d'abandonner ses bagages et de faire force de rames dans un canot pour échapper aux assaillans; mais une balle le frappa, et il ne vécut que le temps d'aborder l'île de Fernando-Po. De son côté, M. Oldfield, après avoir lutté contre de grandes difficultés, se vit obligé d'abandonner aussi le Niger. Il revint dans l'île qui avait reçu les restes mortels de Lander, et où reposaient déjà beaucoup d'autres victimes des précédentes expéditions. Le *Quorra* et l'*Alburka* furent laissés échoués sur le sable de Fernando-Po. Les débris de ces navires y ont long-temps rendu témoignage de la funeste issue de l'entreprise de MM. Oldfield et Lander.

En 1840, un capitaine au long cours du commerce anglais, M. Becroft, mort depuis à la côte d'Afrique, explora plusieurs des branches par lesquelles le Niger arrive à la mer. L'un de ces canaux, appelé rivière d'Ouère, qui passe à travers un territoire placé autrefois sous la domination de la France, le conduisit dans le lit principal du fleuve. M. Becroft était un vétéran du commerce dans ces parages, connaissant tous les dangers du climat et toutes les précautions à prendre pour les éviter. Avec peu de moyens, il fut plus heureux dans son voyage que ses prédécesseurs. Il était monté sur un petit navire à vapeur nommé l'*Éthiope*. Bien que ce pyroscaphe ne calât que deux mètres au plus, il échoua d'abord sur un banc de sable, à la hauteur de la ville d'Aboh, à l'endroit où se termine le delta. Il y resta enchaîné et sans mouvement pendant près de quinze jours, après lesquels le fleuve ayant grossi, l'*Éthiope* fut remis à flot et commença la navigation la plus rapide et la plus heureuse, comparativement du moins. Il parvint jusqu'à la cité des Fellatahs, la grande ville de Rabbah; il la dépassa même, mais, à dix-sept lieues environ au-delà, la marche de l'*Éthiope* fut arrêtée par une barrière de rochers.

Nous arrivons à la plus importante des expéditions envoyées dans le Niger, à celle dont M. William Allen a fait le récit, et qui fut la dernière et la plus malheureuse de toutes. Organisée sous le patronage du mari de la reine d'Angleterre, aidée des ressources du gouvernement, protégée par la sympathie des sociétés philanthropiques si puissantes dans la Grande-Bretagne, entourée des lumières des sociétés savantes, préparée à grands frais avec des précautions de tout genre, confiée à des hommes de choix, conduite par des marins distingués, elle a eu contre

elle précisément la grandeur des préparatifs dont elle avait été l'objet et l'importance du but proposé aux nouveaux explorateurs. Le gouvernement devait naturellement l'envisager d'un point de vue plus élevé qu'une spéculation de commerce ou qu'un simple voyage de découvertes. Il avait l'intention de la faire servir à la suppression de la traite des noirs, au développement du commerce régulier, à la civilisation des naturels par des prédications et par l'enseignement pratique de l'agriculture. Trois personnes, revêtues du titre de commissaires du gouvernement, furent chargées de faire, avec les souverains des états situés le long du fleuve, des conventions écrites où l'on stipulerait l'abolition de la traite et la concession de priviléges commerciaux exclusifs pour la Grande-Bretagne. En outre, il fut décidé qu'une ferme-modèle serait établie dans l'intérieur comme poste avancé et permanent de la civilisation.

Rien ne fut négligé d'ailleurs pour le succès de l'expédition. Le gouvernement fit construire deux bâtimens à vapeur en fer de mêmes dimensions, qui tiraient chacun un mètre quatre-vingt-trois centimètres: on les nomma l'*Albert* et le *Wilberforce*. Un troisième navire, plus petit et plus léger, le *Soudan*, fut adjoint aux deux autres, pour leur servir d'éclaireur. Le capitaine Trotter, de la marine royale, prit le commandement de l'*Albert;* le capitaine William Allen fut chargé de la conduite du *Wilberforce*, et M. Bird Allen fut mis à la tête de l'équipage du *Soudan*. On se souvient que ces deux derniers officiers avaient fait le même voyage en 1832. Ils avaient donc une connaissance toute spéciale des localités. L'invention nouvelle des cloisons intérieures, imaginées pour isoler les principales parties des bâtimens à vapeur, avait été appliquée aux trois navires. On y avait adapté un appareil particulier de ventilation, et les roues, en tournant, agitaient des espèces d'éventails destinés à entretenir un courant d'air à l'intérieur.

L'expédition partit de Devonport le 12 mai 1841. La traversée fut pénible et lente. Les qualités qui rendaient les trois navires propres à la navigation fluviale leur nuisaient à la mer. Ce ne fut que le 13 août qu'on arriva à l'entrée du Niger. La barre en fut franchie non sans quelques avaries. On pénétra dans le fleuve. Le premier objet qui frappa les regards des marins pouvait passer pour un triste présage. A l'embouchure même, sur la grève, gisait le cadavre mutilé d'une femme. Le courant l'avait apporté de l'intérieur, et la marée, en se retirant, l'avait laissé étendu sur le sable. Dès l'abord, l'expédition fut ainsi initiée aux sanglantes superstitions des peuples païens de l'Afrique. Cette femme avait sans doute été sacrifiée aux dieux. Telle est la force de l'habitude, que les naturels, interrogés sur les causes du meurtre dont on avait sous les yeux la preuve funeste, se mirent à rire, étonnés de ce que les blancs s'inquiétaient de si peu de chose.

Au-delà de la barre, et sur un espace de plusieurs lieues, le Niger, ou plutôt la branche du Rio-Noun que remontait l'expédition, a l'aspect d'un vaste marais dont les bords sont cachés par les branches pendantes des mangliers, l'arbre des eaux salées. A la marée basse, les racines de ces végétaux apparaissent couvertes d'une argile vaseuse exhalant une mauvaise odeur : c'est un foyer de fièvres mortelles. Peu à peu, la scène change. Quand on a passé les limites de la marée haute, les mangliers au feuillage dur et triste disparaissent. Les rives prennent l'apparence de la terre ferme et se dessinent plus distinctement. Néanmoins on n'aperçoit encore aucun vestige d'habitations humaines. Un calme et un silence imposans règnent sur les bords. On commence à voir s'élever les palmiers, dont les feuilles s'arrondissent et retombent gracieusement, puis les figuiers, les mimosas, les baobab. Sur ce rideau de feuillages pendent, en guirlandes, les orchydées, les convolvulus blancs et pourpres, et enfin la scène est animée par les évolutions et par les gambades des singes curieux qui sautent de branche en branche, comme pour disputer aux navires le prix de la course, et par le vol des hirondelles noires, reconnaissables, dans l'éloignement, à la fine touche de blanc étendue sur leur queue.

Bientôt la forêt finit brusquement. De larges éclaircies attestent la présence et l'industrie de l'homme. La terre est défrichée et l'on aperçoit les greniers aériens de l'Afrique, deux longues perches plantées dans le sol et portant à l'extrémité les produits de la culture, qu'on met ainsi à l'abri des débordemens et de l'atteinte des quadrupèdes et des insectes. Enfin les habitans eux-mêmes se montrent; ils regardent, étonnés, les « canots de feu, » puis ils se sauvent à toutes jambes et vont plus loin guetter, sous l'abri des joncs et des buissons qui garnissent la rive, le passage des hommes blancs. Un d'entre eux, plus hardi, s'aventure un instant sur le fleuve dans une des petites et légères embarcations du pays, mais tout aussitôt, comme effrayé de sa propre audace, il s'enfuit et se dérobe aux regards au fond de l'une des nombreuses criques que forme la rivière. Les villages paraissent à leur tour. Les habitans s'enhardissent dans les centres où la population est plus nombreuse et ne se croit pas exposée aux attaques des négriers. Le fleuve se couvre de canots. Chacun de ceux qui les montent veut grimper à bord des *steamers*. Ils apportent les produits du pays : des ignames, des figues-bananes, des patates, puis des poules et des chèvres. Les échanges commencent. Les blancs paient principalement avec des marchandises d'Europe. Les aiguilles sont fort recherchées par les femmes, et l'on s'en étonne, car le beau sexe du pays n'est pas assez embarrassé de vêtemens pour qu'on suppose qu'il ait rien à attacher ou à coudre. Tous ces Africains sont fort vifs, très curieux et très bavards. Le bruit qu'ils font en causant entre eux devient

quelquefois assourdissant. En général, ils paraissent d'ailleurs très doux.

Telles furent les scènes au milieu desquelles l'expédition atteignit Aboh, la première ville importante de cette partie de l'Afrique, située à trente-sept lieues à peu près de l'embouchure du fleuve. L'expédition, qui avait franchi, le 13 août 1841, la barre du Niger, arrivait à Aboh le 26 du même mois. Elle n'avait donc pas mis moins de quatorze jours à franchir cette faible distance. C'était trop de lenteur à l'approche de la saison où les eaux rentrent dans leur lit, laissant sur les deux rives une boue infecte d'où s'échappent des miasmes pernicieux.

Le 27 au matin, le roi d'Aboh, nommé Obi Osaï, vint en personne faire visite au commandant de l'*Albert*. Il était accompagné de deux de ses femmes et d'une fille. Sa suite se composait des principaux chefs du pays et d'un certain nombre d'esclaves. Tout cet entourage était si bruyant et fut trouvé si importun et si incommode, qu'on dut en purger le bâtiment. Le roi resta donc à peu près seul au milieu des commissaires anglais. On le conduisit à un siége qui avait été préparé à l'arrière, et il y prit place, s'efforçant visiblement de recueillir ses idées un peu vagabondes et de conserver une majesté en rapport avec son rang et avec l'habit de gala qu'il avait endossé pour la cérémonie : ce vêtement imposant consistait en un uniforme de sergent-major des armées anglaises, présent offert par Richard Lander lors de son passage à Aboh, un pantalon écarlate ayant la même origine, et un bonnet de velours en forme de pain de sucre, placé de côté sur la tête du souverain avec un certain air de crânerie.

M. Allen a reproduit textuellement la longue conférence que les commissaires de la Grande-Bretagne firent subir au pauvre roi nègre. On le mit véritablement à la question, et plusieurs fois il fut au moment de fausser compagnie, alléguant « qu'il n'aimait pas à parler si longtemps. » Ajoutons que l'Africain incivilisé eut, dans la discussion, tout l'avantage sur les agens de la couronne d'Angleterre. Voici, en effet, ce que ceux-ci étaient chargés de lui proposer : « Supprimez, disaient-ils, le commerce des esclaves, punissez ceux de vos sujets qui continueront à s'y adonner, et, pour reconnaître cette concession, la reine d'Angleterre vous fera un cadeau. — Je le veux bien, répondait le nègre, mais c'est à condition que vous enverrez beaucoup de navires dans les eaux de mon royaume pour nous apporter des marchandises européennes en échange de produits de notre pays autres que les esclaves. » Le raisonnement d'Obi était juste. Le commerce extérieur de la plupart des états africains consiste presque exclusivement dans la traite des noirs. C'est leur proposer la ruine que de les inviter à supprimer le trafic des esclaves sans y substituer un commerce d'une autre nature. Les commissaires anglais ne pouvaient pas promettre au roi Obi d'établir

avec ses sujets des relations commerciales régulières. N'était-il pas puéril, en ce cas, de demander à cet Africain, qui ne comprenait pas l'immoralité de la traite des nègres, de renoncer au trafic qui l'enrichit, lui et ses sujets? Il adhéra à toutes les propositions des commissaires. Pour entrer en possession des présens de la reine d'Angleterre, il aurait promis sans doute de conquérir le ciel à la tête de ses milices noires, ou de dessécher les abîmes de la mer; mais faut-il s'étonner qu'à leur retour, les Anglais aient acquis la preuve que le traité n'était pas exécuté?

Deux jours avaient été consacrés à cette négociation. Le 28 août, les bâtimens levèrent l'ancre et continuèrent leur chemin. Durant la première quinzaine du séjour des voyageurs sur le fleuve, la fièvre d'Afrique n'avait pas encore paru à bord de l'escadrille. Si les mouvemens de l'expédition avaient été moins lents, peut-être eût-elle échappé à un affreux désastre; mais, non contens d'explorer les criques importantes, les cours d'eau tributaires de la rivière, les commandans étaient obligés, ainsi que nous venons de le dire, de perdre beaucoup de temps en conférence avec les chefs du pays; en outre, la marche des navires était invariablement suspendue les dimanches, pendant vingt-quatre heures, pour l'accomplissement des devoirs religieux.

Au sortir d'Aboh, l'aspect du Niger change, les rives s'élèvent, le cours est moins tortueux. Des îles nombreuses sortent des eaux et ne permettent pas de reconnaître la véritable largeur du fleuve, qui est profond, surtout près de la rive droite. Les bords continuent d'ailleurs à offrir les tableaux les plus pittoresques. Les effets de lumière, dans cette patrie du soleil, sont souvent magiques. L'air est chargé d'odeurs suaves que répandent les innombrables fleurs épanouies sur les deux rives. A l'horizon, des collines de deux à trois cents pieds encadrent le paysage.

A trente lieues d'Aboh, les voyageurs aperçurent « à la clarté de la lune, qui répandait ses rayons voilés sur la rivière et sur les paysages environnans, » la ligne irrégulière des hauteurs où la ville d'Iddah est située. En cet endroit, la rive gauche du Niger s'élève à près de deux cents pieds au-dessus du lit du fleuve. Le sommet est revêtu d'une riche végétation, et des plantes grimpantes de toute espèce pendent en longs festons au-dessus du précipice. Le roi d'Iddah, Ochijeh, ne fit pas aussi bon marché de sa dignité que son cousin le roi d'Aboh. Non-seulement il attendit la visite des blancs, mais il ne la leur rendit pas. Le souverain d'Iddah ne quitte pas son palais pour aller au-devant des étrangers; il ne reçoit pas quand il pleut; il ne se montre que couvert d'une énorme quantité d'étoffes superposées, qui lui donnent l'aspect d'un tonneau ambulant ou d'un poussah; il se cache derrière un éventail pour rire, et, s'il lui arrive de manger, les assistans doivent détour-

ner la vue, pour qu'il n'y ait pas de témoins de cette faiblesse. Ochijeh, lorsqu'il admit les Anglais en sa présence, parut vêtu d'une ample robe de fabrique indigène, couverte de broderies d'or aux dessins fantastiques; sous cette robe, on en pouvait voir une autre en velours rouge, et, à en juger par l'immense rotondité du personnage, il n'est pas douteux qu'il ne portât plusieurs autres vêtemens de même espèce au-dessous de ceux qu'on apercevait. Un pantalon écarlate, de grandes bottes de cuir ornées d'une multitude de sonnettes que le monarque se plaisait à faire tinter continuellement, un chapeau conique, dans le genre de celui du roi d'Aboh, avec l'addition d'une plume plantée au sommet, et des boucles d'oreilles en ivoire, aussi larges que les oreilles mêmes, complétaient la parure royale du monarque.

La scène qui s'était passée à bord de l'*Albert*, entre le roi Obi et les commissaires britanniques, lors de la conclusion du traité avec ce chef, recommença dans la cour du *palais* d'Ochijeh. Celui-ci fit les mêmes objections que son voisin d'Aboh; mais toutes les difficultés furent levées par l'exhibition opportune d'une liste contenant l'énumération des présens qu'offrait au roi le gouvernement anglais. Dès qu'il eut connaissance du contenu de cette liste, Ochijeh rompit brusquement la conférence en déclarant qu'il n'avait rien à dire de plus, mais qu'il serait bien aise de voir les cadeaux dont on lui parlait. Du reste, il avait montré, lui aussi, beaucoup d'impatience pendant les longs discours des commissaires, et il répétait fréquemment : « Quand vous aurez tout dit, je répondrai. » Le traité fut signé le 4 septembre. Toutes les conditions proposées furent acceptées. « On perdit beaucoup de temps en complimens des deux parts, dit M. Allen; mais, dans le cours de la conférence, le nom de notre auguste et bien-aimée souveraine ayant été prononcé, ce nom excita parmi nous un élan de *loyauté* enthousiaste, et nous nous écriâmes : « Dieu bénisse la reine! » A ce cri, notre musique répondit par l'exécution de l'hymne national, que tous les officiers écoutèrent debout, la tête découverte, malgré les ardeurs du soleil d'Afrique. »

Les beaux jours de l'expédition finissent en cet endroit du fleuve. Désormais le voyage ne sera plus qu'une succession de désastres. Au moment même de la conférence avec le roi d'Iddah, la fièvre faisait son apparition à bord de l'*Albert;* l'un des chauffeurs était la première victime de cette cruelle maladie. Trois jours n'étaient pas écoulés, et déjà le Niger avait reçu sur ses bords la dépouille de ce malheureux. Peu d'heures avant qu'il eût rendu le dernier soupir, le fléau avait atteint deux autres hommes de l'équipage. A partir de cet instant, il s'établit en permanence sous les ponts des trois navires; il s'étend, il se propage. Chaque jour ajoute un nouveau malade à la liste de ceux qui gisent dans leur hamac. Bientôt les chefs, effrayés des ra-

vages du mal, sont obligés de tenir conseil pour savoir s'il est prudent, s'il est possible de continuer la route. Quand on s'assembla, l'expédition venait d'arriver au Tchadda, qui verse ses eaux dans le Niger, à quatre-vingts lieues environ de l'embouchure. Une ferme-modèle avait été fondée près de ce confluent. Ainsi les commandans de l'expédition avaient exécuté la partie la plus importante de leur mission. M. William Allen fut d'avis de revenir en arrière et de reprendre la mer sans délai : son expérience lui défendait d'affronter plus long-temps un mal dont les progrès ne pouvaient plus être arrêtés que par l'air salubre de l'Océan; mais le capitaine Trotter ne put supporter l'idée de borner son voyage à la partie du fleuve déjà explorée. Avide de découvertes nouvelles, désireux d'étendre au plus grand nombre possible d'Africains les bienfaits des traités qu'il était chargé de conclure, il persista dans la résolution de poursuivre sa route. En conséquence, il fut décidé que le *Wilberforce* et le *Soudan* quitteraient le Niger après avoir reçu à bord tous les malades, tandis que l'*Albert* continuerait à en remonter le cours avec un équipage nouveau, composé exclusivement d'hommes valides choisis sur les trois bâtimens.

Le 21 septembre, M. William Allen et le capitaine Trotter se séparèrent, l'un pour conduire les malades à l'île de l'Ascension, l'autre pour continuer son chemin. M. Trotter espérait arriver à Rabbah, où il eût cherché à obtenir du gouverneur, au nom du sultan des Fellatahs, un traité obligatoire dans toutes les provinces soumises à la domination de ce peuple conquérant; mais la fièvre ne lui permit pas d'accomplir ce dessein. Le 28 septembre, époque où il arriva à Egga, ville située à une centaine de lieues dans le fleuve, la plupart des officiers de l'*Albert* étaient étendus sur leurs cadres; le capitaine lui-même n'avait pu échapper aux atteintes du fléau. Il ne restait plus qu'un seul mécanicien en état de faire le service des chaudières.

Le chef d'Egga, nommé Rogang, n'était qu'un tributaire des Fellatahs de Rabbah. Ce roi, réduit à une véritable misère, voyait arriver avec joie les Européens chargés de lui offrir des présens; mais il n'osa pas témoigner sa satisfaction, dans la crainte que son suzerain de Rabbah n'en prît de l'ombrage. Dévoré de curiosité, il refusa de venir à bord de l'*Albert*, de peur d'être accusé de connivence avec les blancs. Lorsqu'il les reçut dans sa demeure, pauvre et humble comme celles de ses sujets, ce fut avec mystère et sans autre entourage que trois domestiques. « Je serais bien heureux, dit Rogang aux officiers envoyés par le capitaine Trotter, de voir le commandant; mais la nouvelle de notre entrevue serait aussitôt portée à Rabbah, et le gouverneur dirait : « Ah! Rogang a été voir les blancs! » Et comme il a grand'peur des blancs, ceux-ci ne seraient pas plutôt partis, que Rogang éprouverait les résultats de son imprudence. » Les officiers lui

parlèrent de l'abolition de la traite; il répondit qu'il serait fort content d'y contribuer, mais qu'il ne pouvait rien faire sans connaître les intentions du chef des Fellatahs. Enfin il fut impossible de rien obtenir de ce pauvre souverain. Quand les Anglais le quittèrent, il leur dit pourtant : « Dieu vous bénisse et vous protége! » Ces mots furent prononcés en tremblant, car en ce moment quelques Fellatahs l'observaient de loin.

Egga est une grande ville qui ne réunit pas moins de dix mille habitans. Malheureusement l'expédition était hors d'état, on le sait, d'y utiliser son séjour. Il fallait d'ailleurs renoncer à pousser plus loin le voyage. Parmi tout l'équipage de l'*Albert*, huit hommes seulement restaient debout : un matelot, le sergent des soldats de marine et un de ses subordonnés, le capitaine d'armes, un contre-maître, l'infirmier, le docteur Stanger, géologue, et le médecin de l'expédition, M. Mac-William.

Le 6 octobre, on commença à descendre la rivière, le docteur Stanger faisant le service de la machine à vapeur. Dans le cours de la journée, le navire toucha trois fois, mais on parvint heureusement à le dégager. Le 8, un des officiers, dans le délire de la fièvre, monta sur le pont et se jeta par-dessus le bord. Le 9, on mouilla devant la ferme-modèle, qui comptait à peine de quinze à vingt jours d'existence. Le directeur de cet établissement, M. Carr, homme de couleur; le maître d'école, M. Kingdon; le jardinier, M. Ansell, étaient confinés dans leurs lits par la fièvre. En outre, la mésintelligence régnait au sein de la petite colonie. Le désordre y était au comble. En conséquence, on embarqua les malades, et l'établissement fut laissé à la garde exclusive d'Africains, sous la conduite d'un nègre créole né dans les colonies américaines. Le 10, on revit la ville d'Iddah. En cet endroit, le dernier matelot capable de faire le service à bord alla grossir la liste des malades. L'*Albert* se retrouva devant Aboh le 12 octobre, et le roi Obi s'empressa de fournir à l'équipage, dont on lui laissa ignorer la détresse, le bois et les rafraîchissemens nécessaires. Le 13, enfin, on rencontra le navire l'*Ethiope*, conduit par le capitaine Becroft, qui avait encore une fois remonté la rivière pour sauver ses compatriotes d'une perte certaine. En effet, MM. Mac-William et Stanger succombaient à la fatigue, et, sans l'arrivée de M. Becroft, l'*Albert* eût peut-être été abandonné au milieu du courant et livré à la rapacité des indigènes. L'*Albert* sortit du Niger le 17 octobre; il y était entré le 13 août. L'équipage de ce navire était donc resté près de deux mois dans le fleuve. On calcule que les eaux du Niger atteignent leur niveau le plus élevé vers le 20 septembre. A partir de cette époque, elles se retirent, laissant à découvert les terres basses, qui deviennent alors des foyers pestilen-

tiels. Dans l'année où l'expédition du capitaine Trotter eut lieu, la crue avait été très forte, et par conséquent l'étendue du terrain inondé plus considérable que d'habitude. Les causes de maladie devaient être plus nombreuses et plus redoutables. M. William Allen avait donc fait un sacrifice nécessaire en quittant la rivière avant la décroissance des eaux. Les Anglais ont donné à l'embouchure du Rio-Noun, par où l'expédition de 1841 a pénétré dans le Niger, le nom de *Porte du cimetière.*

L'année suivante, au mois de juillet, le lieutenant Webb, de la marine royale d'Angleterre, est entré dans le fleuve pour ravitailler la colonie formée au confluent du Tchadda et du Niger; mais il l'a trouvée dans un tel état de désorganisation, qu'il en a ramené tous les débris à Fernando-Po.

Telle est, en résumé, l'histoire des expéditions tentées pour l'exploration du Niger. Si la France, qui a des intérêts de politique et de commerce à la côte occidentale d'Afrique, n'a pas pris sa part des périls affrontés en dernier lieu par l'Angleterre pour le progrès de la civilisation dans ces contrées, elle pourra avant peu revendiquer une place dans cette grande entreprise. Un de nos jeunes officiers de marine se propose de remonter incessamment le Niger. M. le capitaine de vaisseau Bouet-Willaumez, dans un excellent livre publié en 1846 (1), semble avoir d'avance tracé le plan de cette expédition. «En pénétrant, dit-il, dans le Niger par la branche d'Ouère, qu'on peut qualifier du nom de branche française à cause de nos anciennes possessions, mais en y pénétrant avec un petit pyroscaphe calant un mètre au plus, lequel pyroscaphe n'aurait, comme ceux du Sénégal, que des matelots et des mécaniciens indigènes, même des officiers africains instruits en Europe, on éviterait à la fois l'influence de la partie la plus marécageuse du delta et les ravages mortels qu'exerce le climat sur la constitution des Européens. Ce rôle semble réservé à la France, qui a formé une pépinière de jeunes mécaniciens sénégalais, et fait parcourir en se jouant à ses pyroscaphes du Sénégal près du double de la distance du cours exploré du Quorra ou Niger. Sans doute ce dernier fleuve n'est pas, comme on avait pu le penser, un large et profond cours d'eau navigable jusqu'au grand centre africain de Tombouctou, où s'est illustré notre compatriote Caillié; mais il reste beaucoup à faire pour relier ensemble les explorations des voyageurs Caillié et Lander.» Ajoutons qu'il ne faudrait pas se borner à relier, comme le dit M. Bouet, les découvertes déjà faites. Une vaste carrière s'ouvre devant les voyageurs. Le Tchadda, qui vient se perdre

(1) *Description nautique des côtes de l'Afrique occidentale comprises entre le Sénégal et l'équateur.*

dans le Niger, paraît être un grand fleuve. On suppose qu'il parcourt une vaste étendue de pays dans l'intérieur de l'Afrique. M. Allen, en particulier, croit qu'en remontant le cours du Tchadda, on arriverait à la mer intérieure nommée lac Tchad, que le major Denham et le capitaine Clapperton ont visitée. Au lieu de recommencer dans le Niger un voyage d'exploration qui n'a plus rien à nous apprendre, du moins jusqu'à l'endroit, au-dessus de Rabbah, où la navigation est interceptée par une barrière de rochers, ne vaudrait-il pas mieux diriger des recherches dans le Tchadda, dont les bords sont encore à peu près inexplorés? Il serait digne de la France de donner la première au monde des informations précises sur ce cours d'eau, dont l'importance paraît certaine. Lors de la dernière expédition dont nous venons de raconter la funeste issue, le *Wilberforce*, arrivé à la hauteur du Tchadda, devait se séparer de l'*Albert* et remonter ce fleuve, tandis que ce dernier navire continuerait son voyage dans le Niger. On sait pourquoi M. Allen n'a pu exécuter cette partie de ses instructions. Il serait honorable pour des voyageurs français d'accomplir ce que l'expédition anglaise n'a pas fait, et nous nous réjouirions de les voir engager cette lutte pacifique, qui ne pourrait que tourner au profit de la science.

III. — INSTITUTIONS ET MOEURS DES RIVERAINS DU NIGER.

L'attention des derniers explorateurs du Niger ne s'est pas portée seulement sur ce fleuve même, mais sur les institutions et les usages des populations qui en habitent les bords. Les navires ont mouillé devant trois grands centres de populations : Aboh, Iddah, Egga. Les deux premiers étaient parfaitement indépendans; le troisième était tributaire des Fellatahs. Les habitans d'Aboh sont païens, ceux d'Iddah sont musulmans; ceux d'Egga n'ont aucun caractère particulier. Musulmans comme leurs voisins d'Iddah, rien ne les distingue, si ce n'est leur état d'asservissement sous une domination étrangère. Les populations d'Aboh et d'Iddah, qui offrent entre elles des contrastes très frappans, méritent seules de nous arrêter.

A Aboh, les idoles sont nombreuses. Ce sont, en général, des figures humaines sculptées en bois ou en terre. En outre, les habitans suspendent à leur cou des amulettes, auxquels ils attribuent des vertus contre les blessures et les maladies. De longues perches plantées dans l'enceinte de leurs demeures portent plusieurs de ces amulettes protecteurs des personnes et du logis. Ils adorent dans leur principale idole la représentation d'un être mystérieux qui réside dans la profondeur des forêts; ils lui attribuent la connaissance de tout ce qui se passe sur

la terre, et le pouvoir de punir les méchans. Le culte qu'ils adressent à cette divinité a pour intermédiaire une classe d'individus qui cumulent avec leurs fonctions de prêtres celles de médecins; ceux-ci sont redoutés et courtisés même par les chefs, car on leur attribue généralement un pouvoir surhumain, et entre autres celui de rendre la divinité favorable ou contraire. On offre aux idoles des libations de vin de palmier; on égorge sur leurs grossiers autels des poules, des chèvres et d'autres animaux; on y sacrifie même des hommes dans les occasions solennelles, avec d'horribles raffinemens de barbarie.

Le gouvernement d'Aboh est une monarchie élective et héréditaire à la fois dont it n'y a pas d'exemple dans les constitutions européennes. Lorsqu'il s'agit de choisir un souverain, les anciens, ou chefs de villages, au nombre de soixante, se réunissent et procèdent à l'élection; mais leur choix est ordinairement limité aux fils du roi. L'aîné est presque toujours désigné. Cependant il ne faut pas croire que, dans ce conseil, on n'examine pas les titres des candidats. Celui qui est considéré comme devant recevoir le plus docilement la direction de ses électeurs a de grandes chances de l'emporter. Le pouvoir du roi d'Aboh est absolu; il a droit de vie et de mort sur ses sujets; mais, si sa conduite politique déplaît aux anciens, ceux-ci se défont de lui sans bruit, au moyen du poison. Il est donc entièrement dans leur dépendance. A Aboh, on comptait, à l'époque du passage des navires, dix chefs ou anciens revêtus de différentes dignités. Chaque village a un gouverneur qui est responsable devant le roi et le conseil de l'administration de son district; en outre, un individu est nommé dans chacun de ces mêmes villages pour rendre la justice. Ses arrêts, dans les cas très graves, peuvent être réformés par un appel au conseil des anciens; dans les circonstances ordinaires, ses sentences ont besoin de la confirmation du gouverneur. Au nombre des crimes qui sont considérés comme méritant le châtiment le plus sévère est l'adultère avec une des femmes du roi. Les deux coupables sont ordinairement mis à mort, et le témoin même involontaire du crime subit le même sort. Le meurtre est puni suivant la loi du talion, le vol de bestiaux par la pendaison, les larcins par la prison ou le fouet.

Lorsque l'état est menacé, tous les hommes susceptibles de porter les armes suivent le roi à la guerre; mais, si un village isolé est attaqué à l'improviste par l'ennemi, il n'est pas rare que les habitans des localités environnantes laissent leurs voisins se tirer d'affaire comme ils le pourront.

Aboh a une marine. La flotte africaine du roi Obi se compose de canots de différentes dimensions, conduits par un nombre de rameurs esclaves qui varie de vingt à cinquante. Un petit canon est solidement

attaché à la proue de chacune de ces embarcations; elles contiennent, outre leur équipage de rameurs, jusqu'à vingt combattans. Le souverain d'Aboh peut réunir, dit-on, pour une « grande guerre » trois cents canots armés de cette façon. Aboh, par sa position à l'extrémité du delta, commande le Niger; les rapports des populations de l'intérieur avec celles de la côte maritime peuvent être interceptés par le souverain de cette ville. Elle est l'entrepôt du commerce, et toutes les marchandises qui montent ou qui descendent le fleuve lui doivent un tribut. C'est ce qui explique le développement de ces forces navales.

Dans toute l'étendue de l'Afrique, il est interdit aux commerçans d'un état d'en franchir les frontières. Des villes situées sur les limites des provinces sont les lieux d'échange où les populations des pays limitrophes viennent trafiquer entre elles. Par exemple, le territoire du roi d'Aboh a deux marchés : l'un, situé en bas du fleuve à l'endroit où expire le pouvoir de ce souverain; l'autre, placé dans le haut du Niger, sur les confins du royaume d'Iddah. Au marché qui se tient en amont, les habitans reçoivent les produits de l'intérieur, et ils vont les échanger, en aval, contre les marchandises d'Europe apportées sur la côte. On conçoit quels profits assure cet usage aux tribus du bord de la mer, par les mains de qui passent exclusivement tous les objets de fabrique européenne, si précieux pour les Africains. Il n'est que trop vrai cependant que ces malheureuses peuplades sont les plus abruties et les plus vicieuses de l'Afrique. Leur état social est de beaucoup inférieur à celui des habitans des contrées centrales. Ceci peut être attribué à deux causes : la première est que la conquête musulmane ne s'est pas étendue jusqu'à l'Océan, et que les tribus païennes qui habitent les rivages de la mer paraissent être les débris de nations expulsées de l'intérieur. qui sont demeurées rebelles à la civilisation implantée en Afrique par les sectateurs du Coran; la seconde, c'est que les Européens, avec les richesses de leur industrie, ont apporté à la côte d'Afrique leurs vices les plus dégradans : l'avarice, source du trafic des noirs, et l'ivrognerie. Quoi qu'il en soit, cette loi commerciale qui défend aux populations de trafiquer au-delà des pays qu'elles habitent est un obstacle aux développemens du commerce légal avec l'Afrique. En effet, les produits de l'intérieur ne parviennent que très difficilement à la côte, et la plupart du temps les tribus africaines au bord de la mer n'ont rien à échanger contre les chargemens de navires venus d'Europe. Il faut excepter pourtant de la règle générale les *kafilah*, ou caravanes, qui traversent au milieu de dangers de toute espèce une grande étendue de pays.

Les femmes dans le royaume d'Aboh sont célèbres pour leurs charmes. L'idéal de la beauté, dans cette partie de l'Afrique, est une obésité qui va jusqu'à ôter aux Vénus africaines la faculté de se mouvoir.

Aussi le premier soin d'un homme qui se marie est d'enfermer sa femme dans sa demeure, avec défense de prendre aucune espèce d'exercice. Par cette méthode d'engraissement, on parvient à donner au beau sexe du pays des attraits réellement monstrueux.

La ville d'Aboh réunit de sept à huit mille habitans. C'est un assemblage de huttes élevées çà et là au fond d'une crique, sans aucune symétrie. Ces huttes sont construites en terre et couvertes d'un toit formé de feuilles sèches et de joncs qui croissent en abondance sur les bords de la rivière. On y entre par une ouverture qui sert à la fois de porte, de fenêtre et de cheminée. Cette ouverture est souvent fort basse, et l'on ne peut la franchir qu'en se traînant sur les mains et sur les genoux. Il est même assez plaisant de voir les majestés africaines se traîner *à quatre pattes* hors de leur demeure pour donner audience aux Européens. Aboh a quelque chose de commun avec Venise : ce n'est pas les édifices sans doute, mais les lagunes qui, à l'époque de la crue du fleuve, font de chaque habitation une île d'où l'on ne peut sortir, et où l'on ne peut entrer qu'en bateau. L'insalubrité de cette situation se fait sentir même aux indigènes, et les maladies font de grands ravages dans la ville, lorsque les eaux se retirent.

En atteignant le sommet de la hauteur où est située la ville d'Iddah, les voyageurs de la dernière expédition jouirent de la vue d'un magnifique panorama. A leur droi e était placée la cité musulmane avec ses groupes de maisons jetées irrégulièrement sur les flancs de la colline; à leur gauche se déroulait, comme un ruban argenté, le fleuve, éclairé par les rayons de la lune, s'étendant à perte de vue de ce côté de l'horizon. En face d'eux, sur l'autre rive, s'offrait une riche contrée coupée de plaines et de collines, présentant l'aspect de la plus vigoureuse végétation, et se perdant graduellement dans un cadre de hautes chaînes de montagnes. Cette belle situation de la ville n'est pas sans influence sur les habitans, et on remarque ici une amélioration sensible dans les caractères physiques et moraux de la population. La race est plus belle et plus intelligente; l'industrie est plus développée, l'agriculture mieux entendue.

Le nombre des habitans d'Iddah s'élève à dix mille environ. La ville est composée de plus de deux mille maisons ou cases, dont les murs sont bâtis en pierres cimentées avec de l'argile. Ces constructions sont de forme ronde, couvertes d'un toit conique, au sommet duquel perchent les vautours, épiant, dans un état de somnolence causée par l'excès de nourriture, les débris d'animaux et de végétaux qui proviennent des repas des habitans. La demeure des gens riches et des chefs est formée d'un certain nombre de ces huttes, élevées sans régularité sur un terrain enclos de murailles. Dans l'espace laissé libre entre les cases, les

chèvres, les moutons, les poules errent tout le jour. La nuit, ces hôtes du logis jouissent du droit incontesté de partager l'abri sous lequel le maître repose. Malgré cela, l'intérieur des huttes est tenu avec une propreté remarquable. L'extérieur est peint en bleu ou plus souvent en blanc, couleur favorite des mahométans de l'Afrique, qui la regardent comme un emblème de la sainteté de leur croyance. Les habitations sont entourées de plantations entretenues avec soin, où les indigènes cultivent le maïs, la canne à sucre, la citrouille, les pistaches de terre, le poivre de Guinée, les ignames, une plante légumineuse qui produit de l'indigo, et du tabac en abondance. Le riz, le maïs, les ignames, sont la base de l'alimentation dans toute l'étendue du Soudan : on en fait des gâteaux soit secs, soit frits, soit arrosés de sauce.

La religion d'état, s'il est permis de s'exprimer ainsi en parlant de l'Afrique, est à Iddah l'islamisme; mais beaucoup d'habitans sont encore païens. Ceux-là même qui professent les doctrines du Coran mêlent à leurs croyances quelques restes d'idolâtrie. Le peuple vit dans une ignorance profonde, et ceux qui sont chargés de son instruction, les *mallams* ou prêtres mahométans, ne sont guère plus instruits que lui. Toute leur science consiste à répéter de mémoire quelques versets du Coran dont ils ne comprennent pas le sens. Les sujets du roi d'Iddah sont bien plus avancés sous le rapport de l'industrie. On fabrique dans la ville des toiles de coton peintes pour vêtir les indigènes, qui portent de longues robes et des manteaux élégamment drapés. On y forge le fer. De nombreux armuriers mettent en vente des sabres, des fers de lance et des flèches fort bien trempées. La préparation du cuir est une autre branche de l'industrie du pays. Avec la peau des chèvres et des moutons, on fait des brides, des colliers, des bracelets, des fouets, des éventails et des coussins.

Le gouvernement d'Iddah est monarchique et héréditaire dans la ligne féminine, c'est-à-dire que l'héritier du trône est le fils aîné de la sœur du roi. Ce mode de succession est le même chez un grand nombre de peuplades africaines. Quel en est le principe? C'est ce qu'il est assez difficile de dire. Le pouvoir du souverain est arbitraire en apparence, mais il est contenu en réalité, comme à Aboh, par l'aristocratie, qui en surveille l'exercice. Toutes les questions importantes sont discutées dans un conseil de chefs présidé par le roi. Les forces militaires du royaume se composent de fantassins et de quelque cavalerie; il y a même une troupe régulière qui fait, en tout temps, le service de gardes-du-corps du chef de l'état, et qui veille aux portes de *son palais*. Quant à la marine, il n'y en a point. Les habitans d'Iddah, vivant au sommet d'une hauteur à deux cents pieds au-dessus du fleuve, n'ont pas les goûts nautiques de leurs voisins d'Aboh.

Les *cauris*, sorte de petites écailles qu'on recueille en abondance aux îles Maldives, sont une monnaie qui a cours à Iddah comme dans tout le Soudan. M. Allen a calculé qu'un tonneau rempli de cauris, rendu en Angleterre, valait, en comptant le fret, environ 30 sous.

La polygamie est en usage dans toute cette partie de l'Afrique. A Iddah, la règle est d'avoir trois femmes; mais les chefs ont des harems de vingt à cinquante houris. Quant au roi, il en possède plusieurs centaines. On sait du reste que le sexe le plus faible n'est pas traité, en Afrique, avec la superbe inhumanité dont on l'a trouvé victime, lors de la découverte du Nouveau-Monde, parmi les Indiens qui peuplaient l'Amérique. La lecture des relations de Mungo-Park, Clapperton, Lander, Caillié, prouve qu'on rencontre fréquemment, au milieu des tribus non civilisées de l'intérieur du continent africain, tous les sentimens qui honorent l'espèce humaine, et entre autres l'amour de la famille, le dévouement, la reconnaissance, la générosité envers les êtres malheureux et souffrans. Ces bonnes dispositions disparaissent parfois sous l'empire des passions du moment. Qui s'en étonnerait? Apprend-on aux Africains à refréner leurs mauvais penchans? leur enseigne-t-on à discerner le bien et le mal? N'ont-ils pas, au contraire, sous les yeux les exemples de tous les vices auxquels s'abandonnent leurs chefs et leurs prêtres? La lumière ne leur est venue de nulle part. L'Europe elle-même n'a eu de rapports avec l'Afrique que pour y fomenter les violences de la traite des noirs.

Mais d'où vient, dira-t-on, que la civilisation ne s'est pas développée en Afrique comme dans les pays occidentaux? La nature africaine ignorerait-elle ce besoin de progrès qui tourmente les hommes d'Occident? manque-t-elle d'activité? est-elle inférieure? On a écrit sur ces questions de gros volumes et des travaux de toute sorte. En Angleterre, en France, on les a discutées avec vivacité, avec passion. En effet, tout débat de cette nature avait en perspective, d'une part l'abolition de l'esclavage, de l'autre le salut des intérêts coloniaux. Aujourd'hui que l'émancipation est un fait accompli en France comme en Angleterre, on peut, Dieu merci, aborder ce sujet en toute liberté d'esprit, et, nous l'espérons, sans provoquer l'irritation de personne, en France ou dans les pays d'outre-mer. Nos observations ne s'appliquent d'ailleurs qu'aux Africains qui habitent l'Afrique, car les noirs des colonies sont dans des conditions bien différentes.

Le développement de notre civilisation sur cet immense continent rencontre trois obstacles principaux : la loi de Mahomet, le climat, le caractère des habitans.

La loi de Mahomet promet dans l'autre vie des jouissances matérielles, et autorise dans celle-ci une grande indulgence pour les pas-

sions grossières. Il sera toujours très difficile d'y substituer la loi de renoncement et de lutte contre les instincts grossiers qui forme la base de notre société. La polygamie, par exemple, et l'esclavage sont deux institutions qu'on aura beaucoup de peine à détruire en Afrique.

Le climat est tel que les Africains ont peu de besoins à satisfaire, et par conséquent peu de stimulans à l'industrie. Les vêtemens sont un luxe, la plupart du temps incommode, dans un pays où la chaleur est très intense. La frugalité est naturelle dans les régions intertropicales. Les estomacs s'y contentent de peu. Quelques galettes de riz ou de maïs suffisent à un indigène robuste. L'abri le plus léger et le plus précaire est tout ce qu'il faut à des êtres qui vivent dans une atmosphère étouffante.

Le caractère des Africains a son côté séducteur. Comme nous l'avons déjà dit, la race noire est douce, sociable, capable de fidélité et de dévouement : c'est du moins sous cet aspect qu'elle s'est montrée à l'Europe; mais elle ne se distingue pas certainement, comme la race des hommes du Nord, par l'activité dévorante. Quoique les Africains ne voient pas précisément dans le loisir un attribut de l'homme et le signe distinctif de la dignité du sexe masculin, cependant il ne faut pas oublier que, dans un pays où l'esclavage existe, le travail est nécessairement regardé comme indiquant une certaine infériorité.

La civilisation européenne, qui n'a jamais jeté de profondes racines en Afrique, y a été introduite par la traite et par les missions. La traite, que nous n'avons pas besoin de qualifier ici, a eu pour résultat Saint-Domingue, Libéria, Sierra-Leone, etc.; elle a produit des populations dévoyées, pratiquant mal des institutions qui ne leur sont pas sympathiques. Les missions n'ont pu fonder rien de stable en Afrique. Certes, si jamais efforts ont mérité le succès, ce sont ceux des infatigables prêtres qui ont porté au Congo les préceptes et les exemples de la vie chrétienne. Avec la semence de la parole divine, ces hommes zélés avaient répandu, dans ce pays les germes de toutes les connaissances européennes. Après les avoir vainement cultivés pendant de longues années, ils ont été obligés d'abandonner ce travail stérile. Aujourd'hui, il ne reste de leur passage d'autre trace que les ruines de quelques églises. Ainsi d'habiles jardiniers avaient essayé, sur les bords du Sénégal, d'acclimater, il y a quelques années, les plantes greffées de l'Europe et de former des pépinières. Allez aujourd'hui visiter ces jardins : partout la végétation vigoureuse que le terrain produit spontanément a étouffé les plantes exotiques. Il ne reste plus aucun vestige des défrichemens. N'a-t-on pas mille exemples d'Africains transportés, dès leur enfance, dans un centre de civilisation européenne, élevés avec les plus grands soins, formés à nos usages, initiés

à notre industrie et à nos arts, qui, dès leur retour sur le sol natal, n'ont eu rien de plus pressé que d'oublier tout ce qu'ils avaient appris chez nous? Les récits des voyageurs sont semés de ces traits d'antipathie instinctive contre les mœurs et la civilisation de la race blanche. Il y a des personnes qui ont la simplicité de croire que le spectacle de la civilisation européenne et les félicités qu'elle offre ont pour l'Africain des attraits irrésistibles. C'est une bien grande erreur. Le noir qui s'éloigne volontairement de ses pénates, disons mieux, de ses fétiches, pour gagner de l'argent avec les blancs, soit dans la marine, soit dans tout autre service, n'a rien de plus pressé, quand il a amassé son pécule, que de revenir dans sa tribu pour y vivre de la vie du pays. Les preuves de ce fait abondent dans l'histoire des voyages.

Qu'en faut-il conclure? Que les Africains sont une race inférieure? Non, mais qu'ils sont une race différente, qui a d'autres penchans et d'autres aptitudes que les Européens. Si l'orgueil que nous inspire notre civilisation est un orgueil légitime, ce serait être par trop exclusif que d'exiger que ce qui nous convient parfaitement soit également bien approprié à toutes les parties du monde. Il faut tenir compte des constitutions physiques, des tempéramens, du milieu dans lequel les hommes vivent. Les Africains sont des Africains, et non des Européens vivant en Afrique. On réussira sans doute à façonner des fractions de ces populations à notre manière de vivre, de même qu'on teint en rouge ou en bleu le bois d'un arbre, en mêlant à la séve qui circule sous l'écorce une liqueur hétérogène; mais on ne fera jamais que notre genre de vie soit celui qui leur convient le mieux. Sans vouloir faire une comparaison malséante entre les animaux et les hommes, disons encore ceci : Vous pouvez bien dresser un noble chien de chasse à faire faction sur deux pattes, portant un bâton en guise de fusil; vous pouvez l'élever de manière à ce qu'il sache désigner telle ou telle carte, compter les heures; vous pouvez enfin lui apprendre cent autres tours semblables: vous ne ferez jamais qu'il préfère ces exercices à la guette et à la poursuite du gibier.

Nous admettons parfaitement qu'un noir se distingue dans les sciences ou dans les arts des blancs, nous admettons qu'un Africain puisse s'élever au-dessus du commun des Européens par la pratique et suivant les lois de la civilisation européenne; mais ces exemples seront toujours rares, parce qu'ils supposent une contrainte imposée à la nature. Les hommes sont égaux, c'est notre conviction : les noirs valent les blancs et les blancs valent les noirs. Ce n'est pas à dire pour cela que les races différentes aient une aptitude égale pour toutes choses. Telle n'est pas notre opinion; tels n'ont pas été non plus, sans doute, les desseins de la Providence, qui a voulu que les Africains soient noirs, que les Euro-

péens soient blancs, et que les hommes à peau jaune ou rouge ne soient ni blancs ni noirs.

Après tout, de ce que notre civilisation ne serait pas précisément celle qui conviendrait à la race noire, faudrait-il en conclure que les éternelles vérités, les lois immuables du juste et de l'injuste, les principes fondamentaux sur lesquels doit reposer toute société, ne sont pas applicables à l'Afrique? Loin de nous une telle pensée. Il n'y a pas de pays où l'anarchie soit une bonne chose, où la violence soit de droit, où l'oppression soit juste. L'Afrique, qui est livrée à l'anarchie, à la violence et à l'oppression, a besoin, avant tout, d'ordre intérieur, de lois protectrices, de gouvernemens forts et organisateurs. Nous pouvons contribuer à ce qu'elle obtienne ces bienfaits, surtout par la suppression de la traite des noirs. Si la traite a placé au sein de la civilisation les Africains transportés hors de leur pays, elle a fomenté, en Afrique même, la discorde et les guerres qui sont des obstacles à toute civilisation. Avec la traite, il ne peut y avoir sur ce continent ni sécurité personnelle, ni ordre public, ni progrès sérieux d'aucun genre. Il faut donc supprimer la traite par respect pour nous-mêmes et par devoir envers les populations noires. Les gouvernemens de l'Espagne et du Brésil comprendront sans doute la nécessité de prendre à cet égard des mesures efficaces. La traite supprimée, un ferment bien puissant de désordres intérieurs aura disparu. Souhaitons qu'alors l'Afrique produise un homme, une nature d'élite, un génie qui, faisant pour elle ce que Charlemagne a fait pour une partie de l'Europe, y implante, par la conquête ou autrement, les germes impérissables d'une civilisation appropriée au pays.

PAUL MERRUAU.

LE

CHALE VERT.

I.

Voici, madame, une petite histoire. Je crains qu'elle ne vous paraisse bien anodine, en ces jours d'émotions violentes. Telle qu'elle est, je vous l'adresse, et, si elle vous distrait un instant, je n'aurai pas perdu ma peine. Vous en connaissez le héros : c'est notre ami Ladislas, qui nous a quittés il y a peu de mois pour aller revoir, après un long exil, sa chère Pologne. Je profite de son absence pour vous conter une aventure qui lui advint à Paris voici quelque trois ans.

Ladislas fut un matin réveillé par un gai rayon de soleil qui illuminait sa chambre. Il se leva et ouvrit sa croisée; elle donnait sur un de ces rares petits jardins que notre capitale renferme encore, en dépit des spéculateurs. C'était une délicieuse matinée. L'air, rafraîchi la nuit par une ondée, était chargé de la senteur des lilas et des violettes; les feuilles naissantes avaient un éclat métallique; le ciel était bleu, le soleil jouait dans les arbres; une quantité de moineaux gazouillaient, chantaient, bavardaient,

N'ayant pour vingt amours qu'un seul arbuste en fleurs,

et deux beaux merles, hôtes habituels du jardin, s'agaçaient avec plus de gravité en sautillant sur le sable humide de l'allée. Ladislas contempla le sourire charmant et écouta la voix harmonieuse de la nature qui

se réveille. Il respira à pleine poitrine cet air embaumé des matinées d'été, qui est le plus enivrant des philtres d'amour. Il se sentit plein de jeunesse, de séve et de santé. Content de vivre et pensif cependant, il s'accouda et songea long-temps, sans trop savoir à quoi il songeait. L'idée de son isolement vint peser sur son cœur, et le démon de l'amour lui souffla mille tentations à l'oreille. « Heureux les moineaux! dit-il tout à coup; ils ne s'inquiètent de rien que de s'aimer au printemps, et ils se quittent sans regret après s'être aimés sans y penser : que ne faisons-nous comme eux? » Tout en raisonnant ainsi, Ladislas ferma sa croisée, descendit dans son jardin, puis il sortit dans la rue. Le hasard, ce dieu des aventures, le poussa vers les Champs-Élysées, qui n'étaient pas éloignés de sa demeure.

Tout en marchant d'un pas lent, la tête baissée, l'œil distrait, le front rêveur, il atteignit sans s'en douter l'avenue Gabrielle; c'est là que l'attendait la fortune. Comme il s'arrêtait indécis et regardait autour de lui, ne sachant où aller, il vit passer au loin, à l'ombre des grands arbres, une robe blanche et un châle vert. Toute hésitation cessa; il alla droit vers la promeneuse matinale, et se trouva bientôt marchant à quinze pas derrière elle. La jeunesse a un instinct qui la trompe rarement. Du premier coup d'œil, Ladislas jugea que la dame au châle vert était charmante. Elle marchait très lestement, d'un air délibéré; son châle, que rendait inutile la douceur de la température, avait glissé, et, laissant deviner le contour irréprochable des épaules, il s'était enroulé coquettement, comme s'il y eût pris plaisir, autour d'une taille souple et svelte. Cette inconnue à la vive allure ne semblait nullement songer aux *Méditations* de Lamartine, et rien dans sa tournure ne décelait cette *morbidezza* dont les poètes éplorés se plaisent à doter leurs héroïnes; elle volait. Ladislas jeta sur les pieds qui couraient devant lui un regard de connaisseur. Comme il avait beaucoup voyagé, il n'avait pas, en fait de pieds, de goût exclusif. Avec les Orientaux, il avait admiré des pieds ronds comme des fers à repasser; avec les Espagnols, il s'était amouraché des pieds courts; il adorait avec les Français les pieds des Parisiennes, qui sont, quoi qu'on dise, les plus étroits du globe. Sans être d'une petitesse microscopique et prétentieuse, les pieds de l'inconnue, nerveux, fermes et agaçans, avaient cette forme cambrée que l'on nommait aristocratique dans le temps où cette qualification était permise. De plus en plus satisfait de son examen, Ladislas se pencha en avant, partit au pas de charge, dépassa la promeneuse, et tourna la tête d'un air convenablement distrait. — Peste! grommela-t-il en continuant sa course, elle est ravissante. — Son regard, en effet, si furtif qu'il eût été, s'était posé sur un visage qui tenait, contre l'ordinaire, toutes les promesses de la tournure. La dame au châle vert paraissait avoir vingt-cinq ans. Elle avait les yeux très

noirs, quoique blonde, et l'éclat méridional de son regard animait de la façon la plus piquante son teint d'une fraîcheur allemande. Voilà ce qu'avait entrevu notre ami, et il brûlait d'observer davantage; mais, tandis que sa curiosité le tirait en arrière, une idée de convenance que l'aspect de l'inconnue, je le dis à sa louange, avait fait naître en lui, le poussait en avant, lui défendant de se retourner encore. Il prit un terme moyen : s'arrêtant court, il tomba en extase devant le palais à peine achevé de Mme de Pontalba. Un instant plus tard, il sentit plutôt qu'il n'entendit le frôlement du peignoir blanc qui passait derrière lui, et bientôt il put reprendre sa promenade les yeux fixés sur les plis gracieux du cachemire et sur les pieds que vous savez. — Que diantre, se demanda-t-il, vient faire, à sept heures du matin, aux Champs-Élysées, une aussi charmante femme? Viendrait-elle à un rendez-vous? Et une sorte d'irritation jalouse tressaillit en lui. Et qui sait si elle n'a pas ce matin ouvert sa fenêtre, si elle n'a pas respiré l'odeur des violettes de son jardin, écouté chanter les oiseaux, et si elle n'est pas venue, comme moi, se promener, parce que les vents sont à l'amour et qu'elle étouffait dans sa chambre? Elle a une taille et des yeux à rendre fous ceux qui la regardent. Si je lui disais que ses yeux et sa taille m'inspirent une très douce folie? — Tout en raisonnant ainsi, Ladislas s'était fort rapproché de la dame; celle-ci, arrivée au bout de l'allée, se retourna tout à coup. Ils se trouvèrent face à face. Tous les deux parurent décontenancés. Ce fut un éclair, mais les sourcils noirs de l'inconnue se froncèrent imperceptiblement, et une ombre de crainte courut sur son frais visage. Le cœur manqua à notre ami, il s'inclina respectueusement en manière d'excuse et passa son chemin. La jolie dame changea d'itinéraire; elle coupa en diagonale à travers les arbres, se dirigeant vers la grande avenue. Une citadine était là qui stationnait. Sur un signe, le cocher ouvrit la portière; l'inconnue monta lestement le marche-pied, et la petite voiture prit la route de la barrière de l'Étoile.

Interdit, les deux mains dans ses poches, le visage ébahi, Ladislas regarda un instant s'éloigner le prosaïque véhicule qui emportait ses espérances et son aventure. — Non, morbleu! non, dit-il ensuite, cela ne finira point ainsi, et il chercha des yeux un cabriolet quelconque à l'aide duquel il pût entreprendre un genre de chasse où il n'était point novice. L'avenue, par malheur, était déserte, et la citadine allait s'éloignant. Un seul parti s'offrait, il le prit, et le voilà qui lutte de vitesse avec le char numéroté. Il s'aperçut bientôt que le cheval, si mauvais qu'il fût, avait sinon plus de train, au moins plus de fonds que lui : il tenait pied encore; mais quand finirait la course? Si le souvenir des yeux d'antilope de la jeune femme soutenait son courage, la respiration faisait défaut. Dans son dépit, une idée audacieuse et su-

bite le frappa. Hors quelques grooms qui promenaient des chevaux, personne, à cette heure matinale, ne pouvait le voir; son paletot avait la plus modeste apparence, et puis, pensa-t-il, qu'on me prenne si l'on veut pour un laquais de province! Il fit un dernier effort, atteignit la citadine, et se hissa, non sans peine, derrière la boîte qui renfermait son nouvel amour.

— Ohé! dites donc.... observa le cocher en se retournant.

Ladislas tira de sa poche une pièce de cinq francs, et la fit glisser sur le toit de tôle. Le cocher regarda notre ami d'un air sournois, ferma l'œil gauche, fit claquer sa langue contre son palais, et se tournant vers son cheval :

— Hi! Lacenaire! cria-t-il. Obéissant à cette terrible injonction, qui fut appuyée d'un grand coup de fouet, la pauvre bête se mit à galoper des pieds de devant, tandis que ceux de derrière exécutaient une sorte de trot balancé. C'était sa plus rapide allure. Rougissant de son nouveau rôle, Ladislas regarda autour de lui avec crainte, prêt à y renoncer; puis, songeant que le plus pénible était fait, il releva le collet de son paletot, et résolut de poursuivre l'aventure.

Après avoir roulé jusqu'à la rue Neuve de Berry, le fiacre prit à droite, se dirigeant vers le faubourg du Roule, tourna à gauche et à droite une seconde fois; enfin il s'arrêta devant le n° 14, rue.... (je vous demande la permission de taire le nom de la rue). Ladislas sauta vite à terre, et, voulant voir encore sans être vu, il put s'éloigner de quelques pas, tandis que l'Automédon descendait plus lentement de son trône. Aussitôt la portière ouverte, le joli pied parut le premier, le châle vert ensuite, et l'inconnue sauta sur le trottoir avec une légèreté que n'eût pas désavouée Mlle Elssler.

— Et maintenant, madame, comment vous expliquer ce qui arriva, si vous ne croyez pas au fluide magnétique, si vous persistez à nier cette puissance d'attraction qui vous force quelquefois dans une foule à lever les yeux sur un regard impérieusement fixé sur vous? La jeune femme, si elle pensait encore, ce qui n'est guère probable, à son persécuteur des Champs-Élysées, n'avait aucune raison de supposer qu'il fût en ce moment si près d'elle; pourtant, chose étrange! en posant le pied sur la barre de la porte cochère, elle tourna rapidement la tête du côté où était Ladislas, et aperçut notre ami, rouge encore et tout essoufflé de sa course. Aussitôt elle disparut; c'est à peine si le jeune homme avait entrevu les beaux yeux noirs; pourtant, comme sa modestie ne l'aveuglait pas, il se persuada que son impertinence, loin de courroucer la dame au châle vert, avait provoqué sur son visage un sourire imperceptible qui n'avait rien de désespérant. On a bien raison de dire que le cœur féminin a des mystères qui resteront éternellement inexpliqués.

Le cocher avait regagné son siége. Il tourna son équipage, et, passant devant Ladislas, il le regarda de nouveau en fermant l'œil gauche et en faisant claquer sa langue.

Resté seul dans la rue, notre ami se trouva fort embarrassé. Il se promena quelque temps; il regarda avec anxiété les fenêtres; il examina la cour de l'hôtel, la loge du concierge, il se consulta, et enfin, prenant une grande résolution, il passa la porte à son tour et entra chez le portier.

— Avez-vous des appartemens à louer? demanda-t-il d'un ton dégagé.

Il lui fut répondu qu'une seule chambre, très petite, sans cheminée, au cinquième, donnant sur la cour, était à louer. C'était précisément, assura Ladislas, ce qu'il cherchait; la chambre donnait sur la cour, il n'entendrait pas le bruit de la rue; elle était au cinquième, le jour devait y être superbe pour peindre; il n'y avait pas de cheminée, il y ferait mettre un poêle, et c'était, selon lui, le seul moyen d'avoir chaud. Force fut au concierge de se résigner; il s'arma d'un trousseau de clés et monta, tout en grommelant, les cinq étages. Les voyageurs arrivèrent à une assez méchante chambre que Ladislas ne manqua pas de trouver charmante. Il ouvrit la fenêtre, et commença, sans se faire faute de donner la réplique au concierge, l'exploration qui était le but de son ascension. — La maison, disait-il, paraissait fort silencieuse, et cela lui plaisait; ce silence convenait à un travailleur, etc., etc. Tandis que sa bouche parlait ainsi, ses yeux parcouraient et examinaient avec un secret pressentiment les six fenêtres du premier étage; l'arrangement intérieur, les rideaux de tulle dont elles étaient ornées, révélaient l'élégance de l'appartement dont ils tamisaient le jour. — Et de quel prix est cette chambre? continuait notre ami. Il n'entendit pas la réponse, car il lui sembla dans ce moment qu'un frôlement inaccoutumé agitait le tulle brodé des rideaux, et son attention se reporta tout entière vers la cour. Une sorte de demi-juron, moitié plaisant, moitié insolent, qui fut articulé très nettement par le concierge impatienté, le rappela à lui. Ladislas, croisant les bras sur sa poitrine, le regarda en riant.

— Vous vous impatientez, lui dit-il, et vous avez raison. Allons au fait, et laissons la chambre pour aujourd'hui. Je veux vous faire une simple question, et je vous paie la réponse cinq francs.

Le concierge prit la pièce, sans paraître très surpris de cette brusque entrée en matière.

— Comment se nomme la dame qui habite derrière ces petits rideaux? continua Ladislas.

— La vicomtesse de Mortemer.

— Est-elle mariée?

— Oui, mais son mari est absent.

— Reçoit-elle beaucoup de monde?

— Personne.

— C'est bien, n'est-il pas vrai, une jeune femme, assez grande, très jolie, blonde, avec des yeux noirs?

— Non, monsieur; Mme la vicomtesse n'est pas très jeune : elle est petite, elle n'est pas très jolie, elle a les cheveux noirs et les yeux bleus.

— Comment, des cheveux noirs! mais ce n'est donc pas cette dame en châle vert qui vient d'entrer?

— Non, monsieur; je ne connais point cette dame. Elle a demandé Mme la vicomtesse.

— Alors, bonsoir, mon ami; nous perdons tous les deux notre temps, dit Ladislas, et il redescendit lentement l'escalier, se grattant l'oreille, se demandant ce qu'il devait faire. Rester de planton dans la rue lui semblait trop élémentaire; faire du concierge un espion à ses gages lui répugnait : tout cela, d'ailleurs, lui paraissait inutile. A tort ou à raison, il avait confiance dans son étoile. Une voix secrète lui disait qu'une sympathie mystérieuse le liait aux yeux noirs de l'inconnue, qu'il la retrouverait bon gré mal gré.

— Voici, se disait-il en regagnant son domicile, un petit roman qui débute à merveille, et je mérite de chanter le reste de ma vie à la chapelle Sixtine, si je n'arrive pas au dénoûment.

II.

Lorsque, rentré chez lui, Ladislas revit sa croisée, qu'il avait ouverte une heure auparavant, son acacia fleuri, ses moineaux amoureux, tout ce petit panorama domestique enfin qu'il avait contemplé au réveil, il s'étonna de se retrouver à la même place, où rien n'avait changé, si différent de ce qu'il était lui-même quelques instans auparavant. Un regard tombé sur lui par hasard avait animé sa vie, avait imprimé à ses pensées un autre mouvement. Il lui semblait que tout ce qui l'entourait avait une autre physionomie, un autre langage, tandis que c'était lui seul qui prêtait à la nature un aspect nouveau, une voix différente. Il en est ainsi de nous. Les choses au milieu desquelles nous vivons restent toujours les mêmes ou à peu près : c'est notre manière de voir qui les métamorphose, c'est notre situation morale qui donne aux objets extérieurs l'influence que nous croyons en recevoir. Pendant quelque temps, Ladislas se promena dans sa chambre, écoutant sa raison, qui faisait de la morale à son imagination, qui battait la campagne. — Que signifie cette agitation? disait l'une, et pourquoi penser à une femme qne tu as à peine entrevue, que, selon toute probabilité,

tu ne reverras pas? Cette femme, d'ailleurs, qui est-elle? Sais-tu si elle vaut une seule de tes pensées? — Pourquoi ne la reverrais-je plus? répondait l'autre. Est-ce une raison parce que je l'ai vue une fois et que je sais où la retrouver, pour que je ne la retrouve plus? Pourquoi ne pas penser à elle? cela vaut mieux que de ne penser à rien. Tu dis qu'elle ne vaut peut-être pas une de mes pensées? Je crois le contraire. N'est-elle pas belle d'ailleurs? n'est-elle pas jeune? Ma vie est-elle si divertissante, que je doive renoncer de gaieté de cœur à une aventure romanesque et poétique qui vient s'offrir d'elle-même?

Ladislas était, pour ainsi dire, spectateur de ce dialogue qui bourdonnait en lui. Il trouva d'abord que l'imagination raisonnait beaucoup mieux que la raison elle-même; puis il arriva peu à peu à l'opinion contraire. Au fur et à mesure que le temps passait et éloignait l'heure de la promenade du matin, il perdait de son ardeur et de sa confiance. Après déjeuner, il monta à cheval et alla voir à Berny les préparatifs d'un prochain *steeple chase*. Au retour, il descendit de cheval à la porte de son club; mais, dès qu'il eut mis pied à terre, sa préoccupation le reprit. Il fit toutes choses de travers. Ayant voulu s'asseoir à la table de whist, il perdit tous les rubbers. Les journaux qu'il tenta de lire ensuite tombèrent de ses mains tour à tour, sans qu'il en retînt un seul mot. Il écouta ses amis causer des prouesses de leurs chevaux et de leurs maîtresses; ses amis l'ennuyèrent, il connaissait toutes leurs histoires et savait par cœur leurs impromptus. Quand six heures sonnèrent, on vint lui annoncer que son valet de chambre l'attendait. Il alla s'habiller dans une des jolies petites chambres que les clubs réservent à la toilette des dandies; puis, comme il mourait de faim, il dîna avec ardeur et but, en manière de consolation, une bouteille de vin de Champagne, après quoi, se sentant plus de philosophie, il alluma un cigare et se dirigea, tout en flânant, vers les Champs-Élysées. Arrivé là, il renversa une chaise contre un arbre, écarta du geste les musiciens ambulans, et se prit à songer, tout en regardant les badauds qui galopaient sur des rosses de manége.

Il fit là, en fumant, quelques-unes de ces observations judicieuses que la digestion peut inspirer à un jeune homme pourvu d'un esprit réfléchi et d'un bon estomac. — Le cœur, pensa-t-il, est un organe. L'estomac a sur lui une action directe et décisive. Les repas changent notre manière de voir les choses de la vie. Tel qui se désole à jeun se rassèrène après dîner. Un homard à la moutarde, pour qui l'aime, peut faire diversion à la plus poétique douleur mieux que tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Ladislas poursuivait du regard la fumée de son cigare et de la pensée le cours de sa méditation, lorsqu'un mouvement de chaises qui se fit autour de lui, et le son d'une voix qu'il entendit, l'arrachèrent à sa nonchalance.

— En voici une, disait la voix féminine; il ne reste plus qu'à trouver la seconde.

Le jeune philosophe comprit qu'il s'agissait d'une chaise, et, s'étant retourné, il vit deux femmes d'une élégante tournure qui cherchaient autour d'elles. En homme galant, il se leva et offrit la chaise qui était en sa possession. La personne à laquelle il s'adressait le remercia avec grace. Ladislas se retirait en la saluant, lorsque ses regards, tombant sur sa compagne, reconnurent les cheveux blonds et les yeux noirs de la dame au châle vert. Sa surprise se traduisit à l'instant sur son visage; il s'arrêta immobile, puis, comme il savait son monde, il reprit son sang-froid, s'inclina en passant devant les deux dames, et marcha gravement devant lui, sans savoir où il allait. La jeune femme, soit qu'ayant la première aperçu notre ami, elle eût eu le temps de composer sa physionomie, soit qu'elle ne l'eût pas reconnu, soit pour toute autre raison, n'avait paru faire aucune attention à lui. Trois pensées assaillirent à la fois Ladislas. La première, c'est que la fortune lui souriait décidément; la seconde, c'est que la belle inconnue l'avait nécessairement reconnu, que son indifférence, par conséquent, était jouée, et que cette affectation pouvait bien, au fond, ne pas être un symptôme défavorable; la troisième, c'est que l'occasion était belle, et qu'il fallait la saisir. Comme il faisait cette dernière réflexion, il se trouvait vis-à-vis d'une chaise vide. Son plan fut vivement conçu et exécuté vivement. Il prit la chaise, la porta près de l'arbre contre lequel il avait passé une partie de la soirée, et s'assit avec une insouciance admirable, et sans même tourner la tête, à côté des deux femmes, dont le voisinage faisait rouler son cœur dans sa poitrine.

Exclusivement occupé des haquenées de louage et des cabriolets de régie qui passaient devant lui, il eut pendant plus de cinq minutes le courage de ne point regarder ses voisines, tant il craignait de les effaroucher. Ces cinq minutes, m'a-t-il dit depuis, devraient lui être comptées dans l'autre monde pour un siècle de purgatoire. S'il ne regardait pas, à vrai dire, il devinait. Il y a une sorte d'intuition qui n'a que faire des yeux. Il savait, je ne vous expliquerai pas comment, mais il savait que Mme de Mortemer, car il ne doutait pas que ce fût elle, était sa plus près voisine; il savait que la dame au châle vert avait changé de toilette, et il voyait, sans tourner la tête, son petit chapeau de paille d'Italie, qui renfermait à grand'peine ses boucles blondes. Il savait encore qu'elle ne regardait jamais de son côté, et qu'elle contemplait au contraire, elle aussi, avec un vif intérêt, les fiacres qui se croisaient sur le sable de l'avenue. — Il est heureux, pensa Ladislas, qu'elle ne me regarde pas en ce moment, car jamais, je pense, magot de la Chine n'eut l'air plus bête que moi. Cependant que faire? — La position était en effet

délicate. Fallait-il parler à ces dames? elles pourraient le trouver inconvenant. D'ailleurs, que leur dire? Fallait-il se taire? Mais l'occasion passait, et il laissait fuir la fortune. Cette incertitude était une torture véritable. Voici comment il s'en délivra.

— Voyez, Camille, s'écria tout à coup la dame blonde, voyez cette jolie calèche avec des roues rouges; savez-vous à qui elle appartient?

— Mon Dieu! non, je n'en sais rien.

— C'est la voiture de lord Pembroke, madame, hasarda Ladislas en saluant avec la réserve d'un homme bien élevé.

Les deux inconnues s'inclinèrent légèrement sans répondre, et le silence se fit de nouveau. Ladislas n'était pas sans inquiétude. Quiconque adresse la parole, dans un lieu public, à une femme qu'il ne connaît pas, et entame avec elle la conversation sans y être sollicité, court grand risque de se faire prendre pour un commis-voyageur. Il commet contre les lois de la civilité puérile et honnête un délit qui devient grave en cas de récidive. Notre ami savait cela; mais il n'ignorait pas non plus qu'il existe entre les gens du monde, de quelque pays qu'ils soient, une sorte de franc-maçonnerie à l'aide de laquelle ils se reconnaissent toujours. A quoi se reconnaissent-ils? Est-ce à leur costume, à leur manière d'être, à l'accent de leur voix? C'est à tout cela un peu, bien qu'ils s'habillent, marchent et parlent comme tout le monde; c'est surtout à un je ne sais quoi indéfinissable qui ne s'acquiert pas, si j'ose, par le temps qui court, m'exprimer ainsi. A peine Ladislas avait-il entrevu ses voisines, et pourtant il les avait très avantageusement classées; il pouvait espérer n'être pas jugé lui-même trop défavorablement. Il n'était pas très timide d'ailleurs, et la bouteille de vin de Champagne dont je vous ai parlé augmentait encore son assurance ordinaire. Enfin, il était déterminé à mener à bonne fin son aventure. Se tournant une seconde fois vers les deux inconnues et ôtant son chapeau :

— Je crains, mesdames, leur dit-il avec un sourire agréable, de vous avoir paru bien mal appris en me permettant tout à l'heure de répondre à une question qui ne m'était pas adressée?

Cette reprise était habile; la dame blonde devait deviner la tactique; il n'y parut pas cependant : elle regarda froidement notre ami, laissant à sa compagne le soin de répondre; celle-ci ne fut pas dupe non plus de la naïveté du jeune Polonais, et elle sourit malgré elle en lui disant :

— La question était innocente, monsieur, et vous y avez fort innocemment répondu.

— C'est vrai, madame, répondit Ladislas, qui n'avait garde de laisser tomber la conversation; mais dans ce monde les plus innocentes choses

sont quelquefois les plus mal jugées. Qui sait, par exemple, si vous ne trouverez pas mauvais que j'essaie maintenant de remédier à ma première maladresse?

— Il est certain, monsieur, que le remède serait pire que le mal, s'il y avait eu mal.

— Alors, madame, continua Ladislas avec une réserve timide, pardonnez-moi le mal involontaire et le remède maladroit. Je suis étranger, et cette qualité me donne peut-être des droits à votre indulgence.

Cela était diplomatique. Déclarer qu'il allait se taire, tout en annonçant qu'il était étranger, c'était à la fois exciter la curiosité de ses interlocutrices et les contraindre, par sa réserve, à continuer elles-mêmes la conversation, sous peine de montrer un injuste mécontentement, une susceptibilité exagérée. La dame blonde n'avait rien dit encore. Dans ce moment, soit qu'elle craignît que son silence, s'il se prolongeait, ne parût affecté, soit qu'elle sût gré au jeune homme des efforts qu'elle lui voyait faire, efforts aussi méritoires assurément que la course du matin, elle tourna vers lui la tête, et un regard spirituel s'échappa à travers les longs cils de ses yeux noirs.

— Vous êtes étranger, monsieur? demanda-t-elle d'un ton presque interrogateur et d'une voix timbrée qui résonna dans le cœur du jeune homme.

— Oui, madame, répondit Ladislas un peu ému; je suis étranger et pis que cela... je suis exilé.

— Exilé..... Seriez-vous Polonais par hasard? reprit vivement la jeune femme.

Ladislas tressaillit. Il regarda son interlocutrice avec surprise. En même temps passa par son cerveau une de ces idées qui viennent on ne sait d'où, qu'on accepte souvent sans réflexion, et qui jettent quelquefois dans notre vie les plus étranges complications. Une voix secrète lui souffla de taire sur ce point la vérité.

— Non, madame, je suis Espagnol, répondit-il. Et il proféra ce mensonge avec son impudence ordinaire.

— Excusez ma curiosité; votre accent m'avait fait penser un instant que nous étions compatriotes.

— Compatriotes! Vous n'êtes donc pas Française, madame?

— Nous sommes Polonaises, monsieur.

— Polonaises! répéta Ladislas stupéfait. Vous êtes Polonaise, madame!

Surprises de son étonnement, les deux femmes demandèrent en souriant ce qu'il voyait là de si étrange. Ladislas, remis de sa stupéfaction, et comprenant qu'il lui fallait toute sa présence d'esprit pour se tirer de la situation où son imprudence l'avait jeté, expliqua son excla-

mation. — A vous voir, madame, reprit-il, je vous aurais crue, vous sachant étrangère, de Séville plutôt que de Varsovie. En disant ces mots, il laissa tomber sur le pied de son interlocutrice un regard qui faisait de son insignifiante réponse un compliment assez fade. Le petit pied, qui s'était posé sur le barreau d'une chaise, disparut sous la robe, et la jeune femme ne répondit rien à cette allusion, qui, pour être dans le goût espagnol, ne parut pas lui déplaire précisément. Le silence recommença, et l'on se livra de part et d'autre avec ardeur à l'examen des voitures. Nos personnages étaient embarrassés tous les trois. La dame blonde était confuse du compliment; la dame brune, de la rapidité avec laquelle marchait la conversation; quant à Ladislas, confondu, malgré son assurance, du rôle qu'il jouait vis-à-vis de ses deux compatriotes qu'il n'osait plus détromper, il ne savait que dire. Son esprit lui faisait défaut. Pas un mot à émettre ne se présentait à sa pensée, et, pour comble d'infortune, il songeait, tout en se taisant, que chaque minute de silence lui faisait perdre le terrain qu'il avait si habilement conquis. A l'instar de beaucoup de grands hommes, il résolut de sortir par un coup d'audace d'une position désespérée.

— Madame, dit-il à sa voisine, qui examinait toujours les voitures, ne me trouverez-vous pas trop hardi, si je vous fais part d'une idée qui m'occupe en ce moment?

— Quelle est cette idée?

— Je songe que, puisque vous êtes étrangère, vous devez peu connaître les habitans de Paris.

— Aussi peu qu'on puisse les connaître après un mois de séjour.

— Eh bien! comme je les connais à merveille et depuis trop longtemps, je me mets à vos ordres, madame, et suis capable de vous donner sur les gens qui passent tous les renseignemens qu'il vous plaira de me demander.

Les deux femmes inclinèrent froidement la tête pour toute réponse, et Ladislas sentit que son assurance commençait à faire peur.

— Mon offre innocente, continua-t-il du ton le plus doux, paraît vous déplaire. Excusez-moi, madame. Je suis de ceux qui trouvent niaises certaines lois du monde. Ces lois seules vous engagent en ce moment à rejeter mes offres de service. Au fond, votre raison doit m'absoudre. En effet, vous êtes étrangère à Paris, où je suis moi-même étranger. J'ai par hasard le plaisir de vous rencontrer, et par hasard celui de vous parler. La conversation s'engage, n'est-ce pas chose toute simple? Permettez-moi de vous poser une question : Si j'avais eu l'honneur de vous rencontrer dans un waggon ou sur le pont d'un bateau à vapeur, auriez-vous trouvé étrange que je vous adressasse la parole après une heure de voyage? En quoi, s'il vous plaît, les Champs-Élysées diffèrent-ils, à cet égard, d'un waggon ou d'un pyroscaphe?

Les deux dames, que le commencement de ce bavardage avait trouvées sur la défensive, partirent à la fin d'un éclat de rire.

— Vous voyez bien que je vous fais rire, que je vous amuse innocemment, continua Ladislas; quel mal trouvez-vous à ce que je continue?

— En vérité, répliqua Mme de Mortemer en souriant, je n'y verrais pas grand mal; mais, vous l'avez dit vous-même, les plus innocentes choses peuvent être quelquefois les plus mal jugées.

Le jeune Polonais avait gagné la bataille, il sut profiter de sa victoire. L'occasion était belle d'attirer le dialogue sur le terrain des préjugés de ce bas monde, si puérils quand on les observe de près. Peu à peu, la conversation s'engagea; il sut la nourrir avec beaucoup de verve, quoique avec goût toujours et avec le tact d'un homme bien élevé. Il fit sur les passans des observations piquantes; il parla de la société parisienne avec finesse, avec amour de l'Espagne, qu'il ne connaissait guère. Il raconta des souvenirs d'enfance avec poésie, des batailles avec chaleur. Les deux dames l'écoutèrent bientôt avec un intérêt qu'avivait au fond l'étrangeté de la situation. Animé par les yeux noirs de la jeune Polonaise, par le désir de plaire, Ladislas se sentit spirituel; le génie du vin de Champagne et de l'amour pétillait dans son esprit comme dans son regard. En essayant de se faire écouter, il avait su être aimable; il fut charmant lorsqu'il s'aperçut qu'il plaisait. Une heure se passa rapidement, pendant laquelle il apprit beaucoup de choses. Ces deux dames étaient seules à Paris, où elles ne voyaient personne, la société polonaise s'étant dissoute à l'entrée de l'été. La belle aux yeux noirs, arrivée depuis très peu de jours, venait en France pour la première fois. Il va sans dire que Ladislas apprit ces choses sans faire de questions, et sans que ses interlocutrices parlassent d'elles-mêmes précisément; mais, en réunissant des lambeaux de phrases et des demi-mots, il put former son jugement à leur égard. Quant aux noms de ses deux compatriotes et à certaines particularités polonaises qui l'intéressaient surtout, notre ami n'en put rien apprendre. En tournant trop près de ce sujet, il craignait de se trahir. Son mensonge le tourmentait comme un remords, plus encore comme une maladresse. Il s'en consolait en pensant que sa fourberie tournerait peut-être à son avantage quelque jour, et il caressait du regard, en attendant, les cils noirs de la belle inconnue et le duvet de pêche qui couvrait sa lèvre supérieure. Je ne dirai pas que son cœur fût prêt à se fondre, ainsi que celui d'un collégien, dans une larmoyante élégie; mais son imagination se remplissait de cette amoureuse curiosité qui fait bouillonner les sens. Cette blonde aux yeux méridionaux lui semblait la plus désirable créature de ce monde et de l'autre.

Au bout d'une heure, les deux dames échangèrent un regard qui apprit à Ladislas qu'elles songeaient à partir.

— Nous vous devons, monsieur, une très agréable soirée, lui dit vivement la dame blonde; mais, franchement, je crains que vous ne nous preniez pour deux folles.

— Je n'ai pas si peu de jugement, reprit Ladislas, et vous le savez. Quant à l'agréable soirée que vous déclarez me devoir, ne vous en inquiétez pas; il vous sera facile de me la payer en m'en donnant une autre.

— Voici de l'inconvenance, et il est temps de nous retirer, répondit en souriant la Polonaise, qui se leva et prit le bras de son amie.

— Adieu, monsieur, ajouta celle-ci; il est bon que cette petite aventure garde l'incognito d'une intrigue de bal masqué, et nous nous fions à votre savoir-vivre.

— Fiez-vous surtout à mon honneur castillan, dit en riant Ladislas aux deux inconnues, qui le saluèrent gaiement et se perdirent dans la foule. Notre ami disparut dans le sens contraire. Il marcha d'abord assez paisiblement; puis tout à coup, sans s'inquiéter de ceux qui l'entouraient, il bondit trois fois sur place. C'était un accès de joie qui le prenait. Il délirait, et peut-être n'avait-il pas tort.

III.

Comme c'est de Ladislas lui-même que je tiens ce récit, vous comprenez, madame, que je ne puis savoir ce qui se passa ce soir-là chez les deux inconnues. Toutefois, s'il m'était permis de hasarder une conjecture, je pencherais à croire que notre ami les occupa passablement. Il était beau, jeune, spirituel; il avait toutes les qualités qui pouvaient plaire à deux femmes oisives et quelque peu rieuses, comme vous avez pu voir. L'entrevue des Champs-Élysées avait ce tour original et romanesque qui amuse ou qui distrait agréablement les imaginations féminines. Quoi qu'on en dise, un grain d'audace ne révolte pas même les plus rougissantes, et cette personne qui portait toujours des garnitures de dentelles, dans la crainte de rencontrer un insolent, était assurément du siècle où nous sommes. D'ailleurs, si les gens du monde sont unis, comme je vous l'ai dit, par une espèce de lien maçonnique, il existe encore entre tout ce qui est jeune une sorte de fraternité, de sentiment affectueux qui naît de la parité des existences, des goûts, des désirs. Les usages du monde masquent ce sentiment sans le détruire. La situation exceptionnelle des personnages de cette histoire, étrangers tous les trois, isolés loin de leur pays, ajoutait encore à cette conformité. Enfin, la belle Polonaise était fille d'Ève comme une autre; elle tenait pour quelque chose la persistance ardente d'un joli garçon, et, à son souvenir, l'amour-propre flatté chantait en elle sa chanson. Elle savait parfaitement à quoi s'en tenir sur l'amabilité du prétendu Es-

pagnol. Si, aux yeux de Mme de Mortemer, il avait semblé partager également entre les deux amies les frais de son esprit, elle avait aisément deviné, quant à elle, son but et sa pensée. La promenade du matin eût éclairé une moins clairvoyante. Elle sentait que la guerre était déclarée entre eux, si toutefois on peut donner le nom de guerre à ces hostilités charmantes qui plaisent aux deux partis, qui commencent par un regard, continuent par de douces paroles et finissent souvent par un triomphe et une défaite, défaite et triomphe qui sont bénis à la fois.

Le lendemain pourtant, Ladislas était fort embarrassé. Cette guerre était fort de son goût, et son entrée en campagne lui donnait bon espoir; mais comment la continuer? où trouver l'ennemi? comment établir son plan d'opérations? à qui s'adresser pour avoir des renseignemens? Le concierge de Mme de Mortemer était sur la défensive; il ne savait rien d'ailleurs. Les salons étaient fermés, Paris était vide. A la vérité, Ladislas connaissait un assez grand nombre de ses compatriotes : c'étaient des jeunes gens qui hantaient peu le monde et qui passaient leur vie au club polonais de la rue Godot. Il les interrogea discrètement et n'en put rien tirer. Plusieurs jours se passèrent. Notre amoureux arpentait inutilement matin et soir les Champs-Élysées; entre le lever et le coucher du soleil, il allait en vain trois ou quatre fois observer la cour, toujours déserte, de Mme de Mortemer. Le châle vert ne se montrait plus; les deux inconnues devenaient invisibles. Où vivaient-elles? qui étaient-elles? où les retrouver? Telles étaient les questions qui agitaient incessamment son esprit. Ses pensées tournaient inutilement dans ce cercle sans issue; toutes ses suppositions échouaient sur le même écueil. L'ennui, qui l'écrasait depuis quelque temps, donnait à ses regrets une grande intensité. Plus d'une fois, dans sa vie, il avait vu s'évanouir aussi rapidement l'espoir que maintes autres rencontres avaient fait naître en lui. Il en avait pris son parti; aujourd'hui l'oubli lui semblait presque impossible. Le souvenir de la belle Polonaise avait un charme particulier; quand son image, pleine de poésie et de volupté, apparaissait à son imagination amoureuse, il éprouvait un entraînement dont il ne se rendait pas compte, et tous ses désirs volaient vers elle. Peu à peu, cependant, le calme le reprit; son inutile attente le lassa. Ses courses aux Champs-Élysées devinrent plus rares. Il se disposa enfin à quitter Paris et à voyager tout l'été. Son départ fut fixé au lendemain des courses de Chantilly, qui promettaient de réunir une dernière fois tous les fashionables de Paris.

Des divertissemens un peu trop juvéniles ont malheureusement donné à ces fêtes annuelles de Chantilly un renom qui les a fait décliner peu à peu. Là, comme ailleurs, l'orgie a effarouché le plaisir. De malheureuses saturnales, dont on a cependant fort exagéré la licence, ont mis à l'index, dans le monde, les plaisirs permis qu'on s'é-

tait promis d'inaugurer à l'occasion des courses. On avait pensé que rien ne serait charmant comme de mener dans ces beaux lieux, pendant une semaine chaque année, la vie libre des eaux, moins les eaux et les malades. Chasses, forêts superbes, beau soleil, foule joyeuse, rien n'aurait manqué à ces réunions qui eussent pu attirer et retenir toute la jeunesse élégante; mais on avait compté sans les lorettes, qui ont revendiqué leurs droits et détrôné d'un coup d'éventail les joies moins bruyantes des faubourgs aristocratiques. Ces déesses du plaisir y règnent maintenant en souveraines, et, hors leur essaim, l'hippodrome n'avait plus dans ces dernières années, pour spectatrices, que des visiteuses passagères, arrivant le matin pour repartir le soir; encore étaient-elles fort rares, car il faut plus que de la bravoure pour expier par un voyage de vingt-cinq lieues le plaisir de voir courir quelques maigres chevaux. Les sportsmen cependant continuaient encore alors à y tenir leurs états. Pour dissiper l'ennui qu'ils n'osaient avouer, les plus jeunes faisaient assaut d'élégance et exhibaient les costumes les plus excentriques, tandis que leurs aînés assistaient autour des tables de jeu à de tristes catastrophes. Ladislas promenait son désœuvrement au milieu de ce monde inoccupé. Il avait loué un joli appartement dans une de ces petites maisons qui donnent d'un côté sur la grande rue de Chantilly, et de l'autre sur un jardin qui les sépare seul de l'hippodrome. Il essayait, sans trop y réussir, de s'amuser excessivement, ce qui est la grande occupation des jeunes gens oisifs. Après une journée consacrée aux paris, aux cigares, aux grooms, aux savantes combinaisons d'un *book* péniblement élaboré, arrivait le dîner, qui était bruyant d'ordinaire et égayé par les plus sémillantes houris de la Chaussée-d'Antin; au dîner succédaient les danses les plus avancées. Les grandes dames qui faisaient les honneurs de ces bals étourdissans se départaient joyeusement à Chantilly de cette contrainte empruntée qu'elles revêtent à Paris, en l'honneur de quelques graves personnages qui considèrent leur réserve apparente comme une vertu de plus. Échappées à cette tutelle, éloignées de leurs graves patrons, entourées seulement des compagnons secrètement préférés de leur jeunesse et des complices de leurs erreurs, ne pouvant en imposer à personne, elles reprenaient leurs allures, et prouvaient qu'en matière de danse, elles peuvent en remontrer aux plus hardies coryphées de Mabille, qu'elles feignent de dédaigner à Paris. Ladislas n'avait jamais compris ni partagé l'enthousiasme que les lorettes inspirent à la jeunesse actuelle. Il les trouvait, la plupart, extrêmement sottes au moral, au physique passablement laides ou flétries. Il s'étonnait que les plus vieilles eussent d'ordinaire le plus grand succès; il ne s'expliquait pas pourquoi l'on dédaignait les plus jeunes et les plus jolies, jusqu'à ce qu'un vieil élégant, ridicule et éreinté, eût mis leur beauté à la mode, en faisant

publier partout les hommages qu'il leur rendait. Il ne comprenait pas la nécessité de ce précédent honorifique, et il s'était plus d'une fois demandé pourquoi les auteurs dramatiques n'exploitaient pas au théâtre le type de ces vieux jeunes gens, connus la plupart pour leur laideur, pour leur fatuité, et dont pourtant toutes les divinités amoureuses de Paris recherchent et doivent subir les hommages sous peine de rester dans l'ombre. Tout en se rendant compte des travers étranges de la société où il se trouvait, Ladislas prenait sa part du plaisir général; il folâtrait avec les lionnes de Chantilly, et il lui arrivait de les trouver agréables, bien qu'en fait de galanterie, il estimât que le juste milieu ne valait rien, et qu'il n'admît guère de terme moyen entre les plaisirs superlativement délicats et les satisfactions naïves et tout-à-fait démocratiques. Bref, ne pouvant transformer ce bas monde, il le prenait pour ce qu'il était, et s'arrangeait de Chantilly le mieux possible. Nous ferons comme lui, s'il vous plaît : aussi bien nos observations sont déjà trop longues; il est temps de retrouver notre héroïne, car vous vous doutez bien que, si je vous ai conduite à Chantilly, ce n'est pas uniquement pour faire des phrases de moraliste. Vous soupçonnez que l'aventure va s'y renouer, que nos amans introuvables vont s'y retrouver, et vous avez raison.

Ils s'y retrouvèrent en effet de la façon la plus prosaïque. Si, au lieu de vous conter une histoire très véridique, je faisais un roman à plaisir, je me garderais bien de vous dire tout simplement que le dimanche, jour du *derby*, Ladislas, lorgnant de loin les dames des tribunes, aperçut tout à coup Mme de Mortemer, qui lui parut fort pâle, et auprès d'elle son amie, plus belle, plus fraîche, plus élégante, plus désirable que jamais. Il en advint ainsi pourtant. M. Leverrier lui-même, s'il lui était donné d'apercevoir, à l'aide d'un miraculeux télescope, non-seulement sa planète, mais encore les maisons qui la couvrent, les citoyens qui l'habitent et jusqu'à l'assemblée nationale qui la gouverne, n'éprouverait pas un sentiment de joie plus vif que celui qui fit bondir Ladislas, lorsque sur le verre de sa lorgnette vint se dessiner le profil charmant de la belle Polonaise. Il planta là tout aussitôt les *lions* et leurs paris, il oublia *Romulus* et *White-foot*, il dédaigna les renseignemens précieux que des grooms voulaient lui donner sur un éternuement qu'avait eu le matin *Malvina*, la jument favorite, — éternuement sans importance, car une plume d'hirondelle, à ce qu'il paraissait, l'avait bien positivement provoqué; il laissa là tous les bavards, tous ses amis, et, traversant le *turf*, il se dirigea vers la bienheureuse tribune. La belle inconnue, dont l'attention était en ce moment même attirée par les calèches qui couvraient la pelouse, se retourna; elle vit à l'improviste fort près d'elle notre ami Ladislas, — et que vous dirai-je? elle rougit extrêmement. Quant à Mme de Mortemer, elle paraissait fort souffrante.

De moment en moment, elle aspirait l'odeur d'un petit flacon de cristal; un homme d'une cinquantaine d'années, ayant la tournure militaire, assis auprès d'elle, lui donnait ses soins, la considérait avec inquiétude et semblait s'informer à tout instant de son état. Ladislas jugea que ce personnage était un mari. Il n'en persista pas moins dans un projet qu'il venait de concevoir. Bien qu'une très petite distance le séparât du groupe qui l'intéressait, la disposition des tribunes ne lui permettait pas de s'en rapprocher davantage sans pénétrer dans la tente, après avoir été chercher, dans l'enceinte réservée aux chevaux, l'escalier qui y conduisait. C'est ce qu'il fit en toute hâte, après un léger salut adressé à la jeune Polonaise et qui semblait annoncer son intention. Quand, après le détour nécessaire, Ladislas eut pénétré dans la tribune, et qu'il eut commencé, non sans peine, à traverser la foule et à enjamber les banquettes, il s'aperçut qu'un mouvement extraordinaire se faisait autour des personnes qu'il cherchait. Il apprit bientôt qu'une dame s'était trouvée mal; cette dame, c'était Mme de Mortemer sans doute. S'emparant aussitôt d'une carafe d'eau que portait sur un plateau un garçon limonadier, Ladislas se fraya avec les coudes un passage; il arriva auprès de Mme de Mortemer évanouie, car c'était bien elle dont l'indisposition avait groupé la foule, et il remit au mari désolé la carafe dont il avait pu se saisir. Mme de Mortemer, à demi renversée dans les bras de sa jeune amie, était d'une pâleur livide. On avait dénoué son chapeau, et l'on essayait en vain de la ranimer à l'aide de flacons que des mains charitables offraient de toutes parts. Quelques gouttes d'eau froide lancées sur le visage la réveillèrent plus promptement. Elle revint à elle, ouvrit les yeux et essaya de sourire, en voulant s'excuser auprès des personnes qui s'empressaient autour d'elle. Pendant ce temps, Ladislas adressait vivement la parole à la belle Polonaise, qui semblait fort embarrassée.—Votre amie, lui disait-il, ne peut rester un instant de plus ici; la curiosité qui s'attache à elle est à elle seule déplaisante. Puisque j'ai l'honneur d'être un peu connu de vous, permettez-moi de vous offrir mes services, et, pour que M. de Mortemer puisse les accepter, veuillez me présenter à lui. Je me nomme, avait-il ajouté après quelque hésitation, le comte Ladislas. La jeune femme, effrayée de l'indisposition de son amie, surprise de la proposition de notre amoureux, ne sachant que faire, toucha le coude de M. de Mortemer et nomma d'une voix presque inintelligible, en montrant notre Polonais, le comte Ladislas. Les deux hommes se saluèrent. Reconnaissant le jeune homme empressé qui avait apporté l'eau bienfaisante, M. de Mortemer ajouta quelques remerciemens très polis à son salut. La malade, qui avait repris connaissance, salua notre ami de la tête et du sourire. M. de Mortemer, sous sa moustache grise, semblait être un de ces vieux officiers loyaux et bons vivans, braves et sans façon, tels qu'on en voit un grand

nombre en France. Ladislas, après avoir observé que, puisqu'il était un peu connu de ces dames, il avait quelque droit à leur offrir ses services, lui déclara qu'il serait, à son avis, fort imprudent de laisser Mme de Mortemer, dans l'état où elle était, exposée plus long-temps au grand soleil et à la chaleur étouffante. Une heure de repos pourrait la remettre, ajouta-t-il, et un canapé vaudrait mieux pour elle qu'une mauvaise planche sans dossier. M. de Mortemer était bien de cet avis; mais où trouver, pensait-il, dans ce Chantilly, habité dans ce moment depuis les caves jusqu'aux combles, où trouver une chambre et un peu de silence? Ladislas leva cette difficulté en offrant, avec beaucoup de réserve, de conduire M. et Mme de Mortemer dans une maison qu'il habitait, et où l'on trouverait à peu près tout ce qui était nécessaire. Malgré quelques observations de la malade sur l'embarras qu'elle causait, malgré la rougeur excessive qui couvrit à l'instant les joues de la Polonaise, M. de Mortemer remercia avec effusion notre héros; son inquiétude ne lui permettait pas de refuser cette offre inattendue, et il s'excusait d'accepter franchement ce qui était si franchement proposé. Quand Mme de Mortemer eut repris un peu de force, on se leva. Derrière les tribunes, Ladislas trouva la voiture d'un ami; on y monta, et deux minutes plus tard, tout ébahi du tour subit que prenait son aventure, il roulait vers sa demeure, assis en face de Mme de Mortemer et de cette compatriote charmante qu'il avait si long-temps désespéré de revoir. La conversation n'était pas des plus faciles, et la situation elle-même ne laissait pas d'être embarrassante. Le vieil officier ne s'expliquait pas trop comment ce jeune Espagnol dont il avait à peine entendu le nom pouvait être connu des deux dames; en interrogeant à demi-mot à ce sujet Mme de Mortemer, comme il avait à peine pu le faire, il avait reçu des explications monosyllabiques qui ne l'avaient guère instruit davantage. Ladislas, qui ne savait nullement ce que Mme de Mortemer avait pu dire ou dirait de leur précédente rencontre, craignait d'en laisser comprendre trop ou pas assez. La belle Polonaise était la plus muette des quatre, et l'agitation de son corsage prouvait qu'elle n'en pensait pas moins. On parla médecine un instant, et enfin l'on arriva.

Vous avez deviné, madame, qu'un sentiment de délicatesse excessif ou de crainte avait seul engagé Ladislas à proposer comme un asile convenable la *maison* qu'il habitait. Il va sans dire que, dans cette maison, louée du haut en bas, son appartement était le seul qu'il pût offrir. Cet appartement se composait de trois petites pièces : deux de ces chambres donnaient sur la grande rue; la troisième, au contraire, séparée des premières par un étroit corridor, avait vue sur le jardin, qu'une grille seule séparait de la pelouse, comme je crois vous l'avoir déjà dit. Retenez bien, je vous prie, les détails de cette distribution. Ce fut à l'entrée du petit jardin que s'arrêta la voiture. Ladislas conduisit ses nouveaux hôtes vers la plus grande de ces pièces, dont il

avait fait son salon. L'indisposition de Mme de Mortemer, loin de se calmer, semblait s'accroître. Malgré tout son courage, elle tomba épuisée dans un fauteuil. Comprenant que sa présence était au moins gênante, Ladislas se retira, et, prenant à part M. de Mortemer :

— Monsieur, lui dit-il, je vous supplie de vous considérer ici comme chez vous. Je passe le jour aux courses et la nuit au club. Vous ne me gênez nullement, et je serais désolé que vous vous crussiez indiscret le moins du monde. Je vous supplie de ne pas songer à moi. Je retourne aux courses, et je reviendrai bientôt savoir des nouvelles de Mme de Mortemer.

Le vieil officier serra de nouveau cordialement la main du Polonais, qui salua respectueusement les dames, sortit et gagna l'hippodrome.

— Espagnol! Espagnol! se répétait Ladislas, me voici dans une belle situation, grace à cet agréable mensonge! Le moindre accident peut les détromper, leur apprendre mon vrai nom, et alors que pensera de moi ma belle compatriote? N'aurai-je pas l'air d'un véritable chevalier d'industrie? d'un voleur déguisé? Comment les détromper cependant? Que croiront-ils si je leur avoue que je les ai dupés une première fois? — Au demeurant, il ne savait que faire, et la position, en effet, n'était point facile. Quant à son nom de Ladislas, qu'il avait prononcé à tout hasard, il pouvait être pris, à la grande rigueur, pour un vieux nom péninsulaire; la consonnance en était heureuse : il rimait avec Val-de-Peñas, Cardeñas, Frias, etc., et tous les noms en *as* dont la Castille abonde; mais ce rôle, pendant combien d'heures serait-il soutenable? et, s'il avait été plaisant d'abord de le jouer en face de deux jeunes femmes et d'une aventure galante, convenait-il bien de le poursuivre en présence d'un mari honnête, d'un homme loyal et sérieux? Ces pensées agitèrent long-temps notre ami; le triomphe de *Quoniam*, qui gagna le *derby*, ne put le distraire. Hésitant entre l'inconvenance qu'il trouvait à en imposer à M. de Mortemer et la crainte beaucoup plus grande de se déconsidérer dans l'esprit de la belle Polonaise, il revint au logis, après les courses, sans parti pris, et s'en remettant au hasard du soin de trancher la difficulté. Il apprit à son retour qu'un médecin avait été appelé, et que l'indisposition de Mme de Mortemer, bien que peu sérieuse, exigeait un repos absolu. L'homme de l'art avait déclaré que, dans l'état nerveux où se trouvait la malade, le voyage de Paris le soir même ne serait pas sans inconvénient. En conséquence, M. de Mortemer avait inutilement cherché et fait chercher dans Chantilly une chambre où passer la nuit. Pas un lit n'était vacant, pas une mansarde n'était à louer. Ces renseignemens, Ladislas les reçut de son domestique; ils firent éclore un rêve dont le malin esprit avait sans doute, depuis plusieurs heures, déposé le germe dans son imagination. Offrir son logis avec empressement à ses nouveaux amis, c'était chose toute naturelle et fort simple; mais le sentiment charitable qui le portait à venir en

aide à une pauvre malade ne remplit pas uniquement sa pensée; une idée plus juvénile se fit place dans cette intention louable : si Mme de Mortemer passait la nuit dans son appartement, la belle Polonaise sans doute resterait auprès d'elle, et cette vision charmante qui lui était apparue un matin pour disparaître bientôt, cette fée divine qu'il poursuivait en vain, il la tiendrait cette fois sous clé, dans la maison qu'il habitait! Le hasard, qui l'avait si bien servi, ne le servirait-il pas encore? Ces yeux noirs, ces boucles légères, cette taille souple, ce pied charmant, cette jeunesse, cette fraîcheur, pourquoi tout cela ne lui appartiendrait-il pas une heure? Des scènes de roman plus extraordinaires, des aventures presque semblables et de plus rapides denoûmens lui vinrent à la mémoire; il tressaillit à l'idée seule de cette attrayante possibilité. — Vous me direz que Ladislas était un mauvais sujet : ce n'était point un séraphin, madame, c'était un jeune homme de trente ans, qui se portait à merveille.

Il se berçait de ces émouvantes pensées, quand M. de Mortemer survint. La physionomie ouverte du vieil officier était plus sombre que de coutume; une pensée gênante, qu'évidemment il ne savait comment formuler, errait entre ses sourcils. Ladislas, qui le devinait, coupa court à son embarras.

— Monsieur, lui dit-il, vous êtes soldat; comme vous, j'ai servi mon pays. Entre nous, mettons, je vous prie, de côté toutes les circonlocutions de mode dans les salons. Parlons franc à Chantilly comme au bivouac. Je viens d'apprendre que Mme de Mortemer n'est pas remise de son indisposition, et que le voyage de Paris lui est défendu pour aujourd'hui. Vous ne trouvez pas un lit dans ce maudit Chantilly, et vous n'osez pas me demander mon appartement?

— C'est pardieu vrai, observa militairement M. de Mortemer.

— Eh bien! vous avez tort. Dans tout état de choses, je vous l'eusse volontiers cédé; aujourd'hui je n'aurais même pas ce mérite, car je pars ce soir même, et je déménage à l'instant.

M. de Mortemer fit un geste d'étonnement.

— Je chasse à courre demain chez un de mes amis, à deux lieues d'ici, près de Senlis. Ce soir, aussitôt après les illuminations, les pétards et les danses qui terminent la journée, je monte à cheval et je pars. Mon logement vous échoit tout naturellement, et je vous prie, monsieur, de ne pas m'en remercier.

Le vieil officier le remercia beaucoup cependant, et lui avoua qu'il le tirait d'un grand embarras. Il connaissait de longue date, ajouta-t-il, la complaisance incomparable des Espagnols et leur manière de dire : *La casa es a la disposicion de vd.* Il avait fait la campagne de 1825; de Barcelone à Puerto-Santa-Maria, il connaissait toute la Péninsule; l'infanterie espagnole était, à son avis, la plus infatigable de la terre, etc.

Ladislas rougit extrêmement, il résolut de rétablir la vérité. Dire à

un homme qu'on s'est moqué de lui perpétuellement depuis l'instant où l'on a eu le plaisir de le rencontrer n'est pas facile. Il chercha une périphrase. La périphrase, il ne la trouva pas d'abord; mais heureusement la porte s'ouvrit, et la jeune Polonaise parut. M. de Mortemer lui apprit le véritable service qui leur était rendu, et les remerciemens recommencèrent. Ladislas, qui regardait la jeune femme avec une admiration passionnée, crut comprendre que la nouvelle de son brusque départ la surprenait un peu. Son œil intelligent interrogea rapidement le regard animé de notre ami, et une pensée indéfinissable pétilla entre ses longs cils. Elle était plus que jamais charmante. Débarrassée de tout châle, sa taille se montrait dans sa souple beauté, et ses beaux cheveux, fraîchement roulés, paraient mieux sa tête que tous les chapeaux du monde. Tandis que Ladislas, tout en demandant des nouvelles de Mme de Mortemer, observait ces choses avec émotion, le vieil officier ruminait une proposition qu'il formula bientôt, après l'avoir rapidement soumise à la jeune femme. C'était tout simplement une invitation à dîner. — Maître actuel du logis, disait-il, c'était à lui d'y recevoir. Il serait désolé de voir se terminer si brusquement, et sans connaissance plus ample, une si aimable rencontre. Faute de chambres, il avait découvert dans Chantilly des comestibles, et d'ailleurs il avait apporté le matin de Paris, comme *en cas,* un excellent pâté de chez Chevet, et une vieille bouteille du jerès le plus authentique. A la guerre comme à la guerre, ajoutait-il, nous dînerons sans façon, et au dessert, mordieu, vous nous chanterez, madame, une chanson de votre pays. Et dans sa gaieté le grognard eût pris volontiers la taille de sa voisine.

Vous devinez si Ladislas se fit prier long-temps. Jamais partie de campagne n'aurait été mieux couronnée. Il était, assurait-il, tout-à-fait reconnaissant de l'invitation. Son domestique était suffisamment cuisinier; on s'empressa de toutes parts, et un repas champêtre fut servi. Mme de Mortemer ne devait pas quitter sa chambre; trois convives seulement s'assirent donc autour de la table.

Le plus embarrassé des trois, c'était sans contredit Ladislas. Lui seul n'était pas dans le vrai. Il avait un rôle à jouer, un rôle dont la difficulté, exigeant une continuelle présence d'esprit, arrêtait toute saillie et laissait peu de champ à cet imprévu qui fait le charme de la conversation. De son côté, la Polonaise observait, non sans une vague inquiétude, ce jeune homme qu'une bizarre combinaison de circonstances avait si rapidement jeté dans son intimité. Surprise, sinon mécontente, de ce regard ardent qui ne la quittait guère, dans lequel, avec son instinct féminin, elle ne pouvait s'empêcher de lire une déclaration d'amour continuelle, elle pressentait un péril dont le vieux militaire n'avait aucune idée. Il m'a toujours semblé que le langage des yeux pouvait se comparer au langage de la musique. Le regard humain recèle, comme l'harmonie, une puissance magnétique qui subjugue la

pensée et ouvre à l'ame de nouveaux espaces. Poussée dans ces régions surnaturelles, elle y acquiert une sensibilité, une finesse d'impression, qui n'est pas de ce monde; elle y perçoit des sentimens dont aucune parole ne saurait rendre ni la passion ni la délicatesse. Qui de nous, aux accords d'un air aimé, ne s'est pas senti bercé dans une atmosphère inconnue, à des hauteurs vertigineuses, où, enfant du ciel créé primitivement pour un séjour merveilleux, il a cru retrouver je ne sais quelle image confuse de sa destinée première? Et qui de nous, sous la pression électrique d'un regard aimé, n'a pas senti son cœur se transformer, se diviniser, et tout son être se remplir de sensations étranges et délicieuses? Ladislas assurément ne prétendait pas magnétiser la jeune femme, que ses yeux caressaient avec ivresse; mais il lui faisait comprendre, presque malgré elle, des tendresses infinies, il la forçait à deviner, sinon à partager, l'enivrante émotion qu'il éprouvait lui-même. La pensée se fait fluide quelquefois, et elle n'a que faire des paroles alors. Tous les sentimens que pendant une heure Ladislas sut exprimer sans rien dire, toutes les sensations qu'il osa décrire en parlant de choses indifférentes, deux volumes du roman le plus psychologique ne pourraient les contenir. Pendant que la jeune femme, émue, inquiète, cherchait à se dérober à cette obsession morale, le vieux militaire contait ses campagnes. Après l'Espagne, de laquelle Ladislas détournait avec soin la conversation, il avait parlé de la Pologne, qu'il connaissait à merveille, où il s'était marié. Née dans le duché de Posen, Mme de Mortemer avait été élevée à Berlin avec son amie; ce fut tout ce que notre ami put apprendre d'un sujet qui l'intéressait vivement. C'était beaucoup déjà, car le duché de Posen était aussi son pays natal, et l'intrigue devenait de plus en plus singulière. Au milieu de ces conversations diverses, le dîner s'achevait gaîment, et déjà le jour baissait, quand Mme de Mortemer fit appeler son mari. Le brave officier sortit, et les deux amoureux se trouvèrent en présence l'un de l'autre. Ladislas pâlit. L'instant était décisif; il le sentait, et son courage défaillait. Il fallait d'un mot réaliser les déclarations imaginaires auxquelles il s'était borné jusqu'alors; il fallait passer de l'idéal à la vie, du rêve à l'action. La transition est immense, chacun le sait, et les hussards ne sont pas si communs qu'on le croit. Entre l'insolence qui révolte et la timidité qui glace, il existe un terme moyen que le plus habile a peine à rencontrer. Cette note intermédiaire, on risque de la prendre ou trop haut ou trop bas, car le diapason manque, et, si l'intonation est fausse, tout est perdu. Ladislas, tremblant d'émotion, hésitait et se taisait. La voix de la jeune femme lui rendit son assurance.

—Cette chasse que vous faites demain, monsieur, où doit-elle se passer?

— Madame, dit tout à coup Ladislas, qui, prenant un grand parti, se leva de table et croisa les bras sur sa poitrine, madame, pardonnez-moi; mais cette chasse est une chimère, et moi je suis un imbécile. Ce

que j'ai dans le cœur, je n'ose pas vous le dire; j'ai peur de vous, et vous le voyez bien. Je tourne autour de ma pensée. Pourquoi cependant vous cacherais-je que, depuis le jour où je vous ai vue pour la première fois, je n'ai songé qu'à vous revoir, que depuis deux mois je vous ai cherchée toujours et partout? Me ferez-vous un crime, le jour où je vous ai retrouvée enfin, d'avoir commis un innocent mensonge, qui ne fait de mal à personne, et qui m'a valu de passer avec vous quelques heures? Non, je ne vais pas à la chasse; non, je ne quitte pas Chantilly. Selon toute probabilité même, je rêverai cette nuit à la belle étoile; mais je saurai du moins où vous êtes; c'est un bonheur que je n'ai jamais goûté et que vous ne m'ôterez pas!

Aux premières paroles de ce discours incohérent, la jeune Polonaise s'était levée avec un certain effroi, cherchant un moyen de défense; puis il lui parut que le mieux était de cacher son embarras sous une plaisanterie. A peine Ladislas eut-il parlé de son projet de coucher en plein air, qu'elle poussa l'éclat de rire le plus moqueur, le plus argentin qu'oreille d'amoureux ait jamais entendu.

— J'ai lu plusieurs romans, monsieur, ajouta-t-elle, où les choses ne se passaient pas autrement. Ici nous ne sommes pas dans le pays des chimères, et vous auriez tort de vous moquer de moi plus long-temps. Comme les nuits sont froides, et que la fièvre vous récompenserait mal de votre complaisance, je vais prévenir M. de Mortemer....

— Et que lui direz-vous? interrompit Ladislas; lui conterez-vous que je vous aime depuis long-temps, et que, pour avoir l'occasion de vous le dire, je lui ai fabriqué une fable ridicule, dans laquelle il ne joue pas le plus agréable rôle? Pour vous, comme pour moi, le mieux est de ne rien dire, madame, et d'accepter les événemens tels qu'ils sont.

La jeune femme ne répondit pas; elle regarda la porte; notre ami, qui devina sa pensée, mit la main sur la serrure. Le jour baissait, et l'obscurité croissante ajoutait par sa discrétion aux dangers de ce périlleux tête-à-tête. Les objets se fondaient dans l'ombre. Ladislas enhardi n'entrevoyait plus que vaguement le contour de la taille svelte de la belle Polonaise. Au fur et à mesure que la lumière devenait plus indécise, ses sens semblaient acquérir une finesse nouvelle; il entendait le plus léger frôlement de la robe de soie, et respirait par la croisée ouverte la senteur pénétrante des fleurs dont le jardin était rempli. Il songea à cette matinée où il avait ouvert sa fenêtre : ces parfums étaient les mêmes; il revit le châle vert et les petits pieds; ce souvenir, ce silence, cette obscurité, son émotion même et le trouble de la jeune femme qu'il devinait, lui donnèrent un accès d'audace. A peine avait-elle eu le temps de dire d'une voix sévère : « Monsieur, ceci est ridicule, laissez-moi sortir, » qu'elle sentit autour de sa taille le bras amoureux du jeune homme. Elle se cambra malgré elle sous cette étreinte soudaine, et rejeta sa tête en arrière. Ladislas, la pressant contre

sa poitrine, colla sur sa bouche ses lèvres brûlantes. Émue, honteuse, frémissante, furieuse, elle se dégagea alors, courut à la porte et sortit. Il était trop tard; la guerre était déclarée. Ladislas avait eu l'avantage, et il n'était pas homme à en rester là.

Une minute plus tard, M. de Mortemer revint, un chandelier à la main. Ladislas s'excusa d'avoir attendu pour partir des nouvelles de Mme de Mortemer; elle allait mieux : le mari se chargea de lui présenter les hommages du jeune homme, qu'on espérait bien d'ailleurs revoir à Paris. Invité à se présenter de nouveau dans cette rue qu'il connaissait si bien, notre ami prit congé du vieux militaire. — Bonne chasse! lui dit celui-ci en le quittant. — J'y ferai de mon mieux, reprit l'autre en souriant.

IV.

A cette époque où les habitués de Chantilly n'avaient pas encore, pour retourner à Paris après les courses, la voie si commode et si rapide du chemin de fer, la jeunesse brillante attendait le lendemain pour regagner la capitale, et cette dernière nuit se passait au milieu d'ébats, il faut le dire, très bruyans. Les pétards, les fusées, éclataient de tous côtés dans les rues; on prenait à l'assaut des maisons dont les habitans amis se défendaient vaillamment; on buvait un peu, on dansait beaucoup, on jouait trop. Tel maître de maison, pour mieux faire les honneurs de sa demeure provisoire, avait amené de Paris trois belles hôtesses, élégamment vêtues aux couleurs de sa livrée, lesquelles l'aidaient à recevoir; tel autre avait la singulière idée de donner une chasse à courre, au beau milieu de la nuit, dans les rues paisibles de Chantilly, et voilà qu'une bande d'écervelés, montés sur des chevaux excellens, munis de trompes étourdissantes, armés de torches, se mettaient à parcourir la ville au triple galop, sonnant des fanfares, poussant des hurrah, réveillant enfin par un épouvantable vacarme les bons bourgeois, qui entr'ouvraient de loin en loin leur fenêtre, et apparaissaient un bougeoir à la main, la figure bouleversée, le chef coiffé d'un bonnet de coton. Qu'on devine les rires et les sérénades qui accueillaient ces apparitions burlesques! Aux heures de ces saturnales, les sportsmen se croyaient tout permis; sans plus de souci que leurs pères, ils eussent, en dépit de la Bastille, rossé le guet, mis en fuite la maréchaussée.

Ladislas, au sortir de l'émouvante conversation que je vous ai racontée, s'était machinalement dirigé vers la petite place où commençait le tapage. Un peu préoccupé d'abord, il fut bientôt distrait par l'entrain bachique des rieurs, et, comme il n'était point d'un tempérament morose, la gaieté générale le gagna. Ce soir-là, comme les autres et plus que les autres, il se mêla aux divertissemens accoutumés.

Il était, à tout prendre, fort content de sa journée, fort content aussi de lui-même. Les événemens l'avaient servi à merveille, et il avait aidé les événemens, non sans audace. La dernière escarmouche lui semblait décisive, et l'avenir ne lui paraissait pas si désespérant qu'il dût renoncer aux joies du présent. Il dansa donc chez les dames en livrée, il combattit au siége qui fut fait de la maison d'un de ses amis; je crois même, Dieu me pardonne, que, pour justifier le mensonge fait à M. de Mortemer, il chassa par les rues au grand galop de son cheval, sonnant du cor à pleine poitrine, et criant hallali de toute la force de ses poumons. Ces divertissemens carnavalesques eurent un terme pourtant, et, après avoir dansé, crié, couru, Ladislas songea qu'il était temps de dormir. Alors seulement cette pensée lui vint, qu'il avait donné sa chambre, et qu'il n'avait pas un oreiller où reposer sa tête.

En elle-même, cette pensée n'avait rien de fort inquiétant pour lui, mais elle ramena dans son imagination le souvenir, un instant oublié, de la belle Polonaise. Cette douce et piquante image lui fit regretter ce qu'il venait de faire; elle le rendit confus, elle lui donna presque un remords. Las du bruit, ramené à de plus délicates idées, à de plus mystérieuses jouissances, il s'éloigna de la foule, et se prit à errer seul et rêveur. La nuit était pure, étoilée, mais sans lune. Au loin, une molle brise pleurait dans la grande forêt silencieuse; la vaste pelouse, si animée quelques instans auparavant, était déserte à cette heure. On entendait seulement dans le lointain les cris de joie des plus intrépides viveurs et la chanson des promeneurs attardés. L'œil pensif, l'esprit distrait, le cigare à la bouche, Ladislas marchait à pas lents et s'avançait au hasard. Sa *bête* le ramena, presque à son insu, vers le petit jardin servant d'entrée à la maison qu'il avait habitée et qui renfermait la dame de ses pensées. Arrivé en face de la grille, il s'aperçut que son ancienne chambre était encore éclairée, que la croisée en était ouverte, et bientôt une ombre dont la sveltesse le fit tressaillir lui prouva, en traversant ce petit centre lumineux, que là non plus le sommeil n'avait pas encore pénétré. Caché dans l'ombre et par la grille, l'œil tendu, l'oreille au guet, pouvant tout voir sans être vu, Ladislas se trouvait dans une situation qui d'ordinaire éveille la curiosité des plus indifférens; la sienne, comme on pense, n'avait pas besoin d'être excitée, et je laisse à deviner combien son attention fut intense bientôt et son immobilité complète. La silhouette qu'il avait entrevue était bien celle de la jeune Polonaise. De moment en moment, la belle inconnue se montrait, traversant l'appartement éclairé. C'était donc sa chambre qu'elle habitait! Une dernière fois elle apparut, couverte d'un long châle, sans doute le fameux châle vert, et elle vint s'accouder sur le petit balcon formé par la saillie de la croisée. Elle y resta longtemps, les bras croisés, la tête pensive, regardant les étoiles, respirant

l'air embaumé de la nuit. C'est bien elle! se dit Ladislas, c'est bien elle! Cette chimère que j'ai poursuivie si long-temps, la voici réalisée, enfermée dans ma chambre, accoudée à ma propre fenêtre, rêvant... qui sait? rêvant à moi peut-être, à moi qui suis à vingt pas d'elle, à moi que tout encourage, la nuit, le silence, le mystère. — Ce baiser si audacieusement obtenu, l'émotion réciproque qu'il avait causée, la singularité de toute cette aventure, la beauté de la jeune femme, le parfum enivrant de ses cheveux qu'il croyait respirer encore, tous ces souvenirs revinrent à son esprit et firent battre son cœur. Puisque le sort en était jeté, pourquoi ne poursuivrait-il pas sa chance? Pourquoi, jeunes tous deux, tous deux livrés en ce moment à la même pensée, séparés par quelques pas à peine, ne reprendraient-ils point, à la faveur de la nuit, la conversation trop rapidement interrompue? Il fallait au moins le tenter. La crainte d'épouvanter l'ombre rêveuse du balcon, et de la faire disparaître en l'épouvantant, retenait seule notre amoureux. Si je pénètre dans le jardin, pensait-il, et si je me fais reconnaître, elle fermera sa croisée et disparaîtra sans doute. D'un autre côté, si je ne dis rien, si je quitte sans me montrer, sans mot dire, la place où je suis, si je m'en vais aussi discrètement que je suis venu, qu'y gagnerai-je? — Le résultat était le même à peu près, et il y avait avantage encore à tenter la fortune. Il prit un grand parti. Appuyant le doigt sur le loquet de la porte grillée qui se trouvait auprès de lui, il l'ouvrit et entra dans le jardin à pas de loup. Arrivé presque au-dessous du balcon sans avoir été positivement reconnu :

— Comment va ce soir Mme de Mortemer? dit-il tout à coup à demi-voix?

Interdite en reconnaissant Ladislas, au fond plus surprise que mécontente de son infatigable persévérance, inquiète surtout du caractère mystérieux de cette entrevue nouvelle et si peu prévue, la blonde rêveuse recula d'un pas sans rien dire; puis, songeant sans doute qu'en gardant le silence à propos d'une question si naturelle, elle témoignait plus de crainte qu'il n'était prudent d'en montrer, elle posa une main sur l'espagnolette de la fenêtre qu'elle ferma à demi, et répondit d'une voix assez calme que son amie allait mieux.

— Si j'en crois vos prévisions, continua Ladislas, il n'y aura donc que moi seul de malade demain matin; car, vous l'avez dit, au bout d'une nuit passée dehors, on peut fort bien trouver la fièvre.

— Ne vous moquez pas de moi, reprit l'interlocutrice, qui, mesurant du regard la distance qui la séparait du jardin, commençait à se rassurer, ne vous moquez pas de moi, vous ne me ferez pas croire que vous ne puissiez aller coucher quelque part.

— Quelque part! Madame, je n'y vais jamais.

Feignant de ne pas comprendre cette boutade, la jeune femme dé-

clara qu'elle allait prévenir M. de Mortemer, et qu'il leur serait facile de laisser une des chambres à la disposition de leur ancien propriétaire.

— Je vous conseille de prévenir M. de Mortemer : il me croit à la chasse à six lieues de Chantilly. En apprenant que je suis au contraire ici, à cette heure de la nuit, causant avec vous sous ce balcon, il sera sûrement fort charmé et très édifié. Il ne manquerait plus que cela, ajouta tout bas Ladislas; si le vieux pandour me surprenait ici roucoulant à l'espagnole, Dieu sait si notre comédie ne tournerait pas au drame!

A peine avait-il pensé ces choses, et son interlocutrice ne lui avait pas encore répondu, que la clé tourna bruyamment dans la serrure, et la porte de la maison s'entr'ouvrit. Ladislas s'effaça rapidement contre la treille qui couvrait le mur. Une servante parut, qui portait à la main un fallot. Elle referma la porte à double tour, se dirigea d'un pas rapide vers la porte de la grille, sortit, donna deux tours de clé à cette seconde porte, et, longeant la pelouse, disparut bientôt.

— Je suis pris! se dit Ladislas, et cette sotte créature qui, faute de chambre, va coucher je ne sais où, son ouvrage fini, me coupe la retraite. Il faut que je passe la nuit dans le jardin ou que le diable m'emporte! —Après cette alerte, quand il leva les yeux vers le balcon, il s'aperçut que la croisée s'était silencieusement refermée. Vous avez eu peur, madame, se dit-il encore, donc votre pensée était coupable. Cette supposition de la complicité mentale de sa belle ennemie à un degré quelconque le fit sourire. Après être resté un moment immobile entre les feuilles sombres de la treille et s'être assuré que le plus profond silence régnait de nouveau dans l'intérieur de la maison comme au dehors, il quitta sa cachette. Si la silhouette élégante ne se montrait plus à la croisée, la lumière du moins n'était pas éteinte, et la chambre continuait d'être éclairée. Ladislas ramassa dans l'allée des grains de sable et s'appliqua à les lancer contre les vitres illuminées. Bien qu'à deux reprises il eût entendu le choc argentin de ses petits projectiles rencontrant leur but, rien ne se montrait. Il renouvela, sans se lasser, son expérience; à la fin pourtant, l'ombre parut, et la fenêtre se rouvrit sans bruit.

— Vous êtes fou ou méchant, monsieur, dit une voix moitié émue et moitié grondeuse; quand vous aurez brisé ces vitres et réveillé toute la maison, qu'aurez-vous gagné?

— Permettez, madame, si vous aviez ouvert au premier grain de sable, le second ne vous aurait point impatientée. C'est bien le moins qu'on dédommage par la conversation un pauvre diable de prisonnier comme moi. La situation où je suis, grace à cette maritorne, est fâcheuse, et plus fâcheuse pour vous que pour moi. Il faut bien aviser aux moyens de s'en tirer. Entre ces grilles, je suis exactement comme

un oiseau dans un trébuchet, et à l'ouverture de la cage; demain matin, on ne laissera pas d'être surpris de m'y trouver.

— Votre conduite est ridicule, interrompit l'interlocutrice avec des larmes dans la voix, vous me perdez de gaieté de cœur; c'est une infamie, monsieur.

— Ce n'est pas le moment de se désoler, madame; ce qui est fait est fait. Il y a moyen encore de réparer mon étourderie, et ce moyen, si j'osais vous le proposer...

— Parlez, quel est ce moyen?

— Vous vous fâcherez, madame, et je n'ose vous le dire.

— La discrétion vous prend un peu tard, monsieur.

— Ce moyen est fort simple, et le voici. La mansarde où couchait mon domestique est restée vacante; je puis la gagner et m'y cacher jusqu'au jour, après quoi je m'échapperai sans peine.

— Et comment entrer, puisque la porte est fermée?

— C'est là que mon moyen se place. Je suis fort leste, madame, et cette treille peut me servir d'échelle; si vous voulez me permettre de monter jusqu'à votre fenêtre et de traverser votre chambre, je gagnerai le corridor et la mansarde en question.

— Si vous êtes si agile, monsieur, il est un moyen plus simple encore; que n'escaladez-vous la grille? Les barreaux peuvent vous servir d'échelle aussi, et vous gagnerez les champs.

— Vous êtes bien bonne, madame, et vous ne pensez pas aux pointes de ces barreaux. Je n'ai pas de goût pour le pal, et, si demain on me trouvait embroché vis-à-vis de vos fenêtres, vous ne seriez pas très avancée, ni moi non plus.

La discussion se prolongea quelques momens encore. La jeune femme refusait absolument ce singulier droit de transit. Ladislas, de son côté, déclarait qu'il ne franchirait pas la grille. Eh bien ! vous coucherez dans le jardin, disait-on d'en haut. Soit, répondait-on en bas; et demain, quand on me demandera ce que j'ai pu faire toute la nuit dans ce parterre, je répondrai que j'ai la passion des dahlias et l'habitude de les cultiver pendant la nuit. De guerre lasse, ne sachant plus que répondre, comprenant que cette discussion devait avoir un terme, que M. de Mortemer ne pouvait être appelé, que Ladislas ne devait pas rester dans le jardin, qu'il était fort capable d'ailleurs de monter malgré elle, la tête perdue d'inquiétudes, la jeune femme consentit, avec beaucoup d'embarras, à accorder le passage, à condition, bien entendu, qu'elle quitterait la chambre et qu'elle se retirerait chez son amie, sous prétexte de lui demander de ses nouvelles pendant le temps nécessaire à cette escalade fort ridicule, à son avis. A peine ces conditions consenties, Ladislas empoigna le treillis et se hissa avec une telle rapidité vers la fenêtre, d'ailleurs peu élevée, que la jeune femme,

effarée, n'eut que le temps de sortir à la hâte, emportant la lumière. Comme elle fermait la porte, il enjambait le balcon et entrait triomphalement par la croisée.

Arrivé dans cette chambre si convoitée, notre amoureux n'avait aucune hâte de sortir. Il s'avança à tâtons et rencontra la cheminée. Sur cette cheminée, ses doigts touchèrent une boîte d'allumettes; il la mit à tout hasard dans sa poche. Le plus brave est ému dans une pareille situation. Marchant avec précaution, redoutant le craquement du parquet, retenant son haleine, Ladislas écoutait à chaque pas avec anxiété; il n'entendait que les battemens précipités de son cœur. Tout à coup il se heurta contre un meuble, et une chaise roula bruyamment sur le plancher. Il lui sembla que la maison entière avait retenti. Les poings fermés, les yeux fixes, les oreilles tendues et comme dressées, il écouta. Le bruit d'un pas rapide se fit entendre dans le corridor; ce n'était point la démarche légère d'une femme qui venait... Il n'y avait point un instant à perdre. Il gagna la cheminée, tira brusquement à lui le devant de papier peint qui la cachait pendant la belle saison, se glissa dans l'entrebâillement et se blottit de son mieux entre les deux chenets. Les pas s'étaient éloignés, personne n'entra, et le silence se fit de nouveau. — Cœur de lièvre! se dit Ladislas, quelle peur j'ai eue! Puis il se prit à réfléchir que sa cachette, en définitive, était excellente; il pouvait s'y accroupir passablement; c'était un affût comme un autre; si la jeune femme ne revenait pas, il en serait quitte pour passer la nuit dans sa chambre habituelle; si elle revenait, au contraire, trouvant l'appartement vide, ne se méfiant de rien, elle reprendrait courage... et le monstre, madame, se mit à rire.

Cela bien arrêté, Ladislas disposa les deux chenets de façon à s'en faire un siége; puis, songeant que, pour observer, il fallait, avant tout, y voir clair, il eut l'idée de pratiquer dans le devant de cheminée une manière de judas, d'œil-de-bœuf, un trou pareil enfin à celui qui permet aux acteurs de lorgner la salle à travers le rideau baissé. Une des allumettes dont il s'était emparé lui servit de tarière; il l'enfonça dans la toile, creva le papier, puis il attendit. Il attendit long-temps, si long-temps que sa patience s'en lassait. — Me fera-t-elle jouer toute la nuit ce rôle de ramoneur? murmurait-il, ou va-t-elle m'envoyer ici le vieux grognard? — Cette alternative, qui se présentait pour la première fois à son esprit, le fit tressaillir; son imagination improvisa sur-le-champ la scène qui pourrait s'ensuivre : il se vit rampant honteusement hors de cette cheminée et répondant mal aux paroles sévères de l'officier. Heureusement, au bout d'une demi-heure à peu près, un frôlement attira son œil au petit trou; il vit la porte s'entr'ouvrir sans bruit, une tête s'avança prudemment au-dessous d'une main armée d'une lumière, et regarda avec curiosité dans la chambre : c'était la jeune Polonaise.

Après cet examen préalable, elle entra sur la pointe du pied et fit deux pas, élevant, pour mieux voir, le chandelier qu'elle portait. Ladislas, tout yeux et tout oreilles, retint sa respiration. Ne voyant rien d'inquiétant, la jeune femme avança vers la croisée. Elle rencontra la chaise renversée, la considéra un instant, se prit à sourire et regarda encore autour d'elle, puis elle vint déposer la bougie sur la cheminée. Ladislas sentit contre son œil le vent de sa robe de soie. Elle alla vers la fenêtre ensuite, observa long-temps le petit jardin, son allée, sa treille, ses massifs de fleurs; enfin elle ferma la croisée, puis, revenant à la porte d'entrée, elle donna rapidement deux tours de clé à la serrure. Ces préparatifs de défense terminés, la jeune femme ôta son châle, et, toute souriante, vint à la cheminée dénouer ses longs cheveux. — Nous y voilà! se dit notre amoureux, tremblant d'émotion; la porte est close, mais le loup est dans la bergerie.

V.

Une semaine plus tard, Ladislas, revenu à Paris, se promenait à grands pas, d'un air fort agité, dans le logement de garçon dont nous avons parlé au début de ce récit. Il semblait en proie à la plus violente colère, et vraiment on se fâcherait à moins. Figurez-vous, madame, que, trois jours après son retour de Chantilly (car il lui avait paru convenable d'imposer trois jours de patience à son empressement), il s'était rendu, le cœur débordant, chez Mme de Mortemer, et qu'avait-il appris? Il avait appris que M. et Mme de Mortemer, appelés par des affaires très importantes, étaient partis la veille au soir pour la Pologne. Cela était un malheur supportable; mais ce qui était affreux, c'est que la jeune Polonaise, dont il apprit le nom alors, était du voyage. Elle avait quitté Paris avec eux. — Partie! murmura-t-il, partie sans un mot, sans un souvenir; c'est une abomination! — Au dire du concierge, la blonde amie de Mme de Mortemer se nommait la comtesse Czernavoska, ou à peu près, car il ne se piquait pas de prononcer aisément les langues étrangères, et, selon lui, tous les noms polonais ressemblaient à un éternuement. Ce nom de Czernavoska, estropié sans doute, n'apprenait rien à Ladislas. Il consulta vainement ses souvenirs, il interrogea inutilement, en l'absence de la haute société polonaise, qui l'aurait sans doute mieux renseigné, quelques habitués du club de la rue Godot : ce nom, fort connu d'ailleurs et porté par beaucoup de personnes, n'en désignait aucune d'une façon précise. Demandez en France si l'on connaît M. Dupont, on vous répondra : Lequel? Il y en a mille. Au reste, le nom n'importait guère; elle était partie, partie pour la Pologne, pour le seul coin de terre où Ladislas, qui était banni, ne pouvait la suivre. Partie à l'improviste! c'était une coquette; moins que cela

encore, c'était aussi une petite sotte. Heureusement on pouvait aisément se passer de la revoir et l'oublier plus aisément encore. Voilà ce que Ladislas disait; mais, en pensant qu'il fallait oublier, il se souvenait. Il se souvenait si bien, qu'une semaine après, il était furieux comme le premier jour. Jusqu'à ce moment, il avait espéré, au fond du cœur, qu'il lui tomberait du ciel quelque consolation, c'est-à-dire qu'un billet lui arriverait de Pologne. Rien ne vint; la poste, pas plus que le ciel, ne secourut son infortune, et son imagination, excitée par ce dénoûment imprévu, se mit à chanter un long duo avec sa vanité blessée. Les heures passaient cependant. Ladislas attendit trois jours encore, puis une semaine; enfin, n'y tenant plus, ennuyé de Paris, las des aventures, honteux d'attendre, il résolut de secouer sa tristesse. Un soir, il monta dans la malle-poste de Bordeaux et partit pour les Pyrénées.

La poussière des grandes routes a été de tout temps considérée comme un des plus puissans dérivatifs des peines du cœur. En arrivant à Cauterets, Ladislas n'était cependant pas guéri. Il pensait beaucoup encore à son infidèle, et dans ce souvenir son esprit trouvait un texte inépuisable de réflexions fort diverses. Tantôt, dans ses heures de mécontentement, il jugeait avec sévérité sa belle compatriote; tantôt, au contraire, il se sentait porté à l'indulgence. En définitive, qu'aurait-elle pu faire? Il n'était pas si injuste que de ne pas admettre telles situations et telles organisations qui font à la vertu un rôle difficile. En définitive, elle était adorable, et il faut que le cœur de l'homme soit un composé bien bizarre pour qu'il aille chercher toujours des causes de dédain là où il ne devrait trouver que la reconnaissance. La saison des eaux tirait à sa fin, et les fraîcheurs de l'automne chassaient les baigneurs des montagnes. Parmi les plus intrépides hôtes de Cauterets se trouvaient, comme à l'ordinaire, une quantité de jeunes Espagnols. Ladislas les suivit à Madrid. Il passa trois mois en Espagne. Quand il revint à Paris, le souvenir de son aventure de Chantilly s'était fort éloigné. Il y songeait à peine comme à un rêve lointain.

Il arriva par une de ces soirées de décembre si brumeuses, si désagréables à Paris, surtout pour qui revient des pays du soleil. Le froid vous pénètre, le brouillard vous aveugle, l'air empeste. Il retrouva son appartement sombre et glacé. Il y régnait une insupportable odeur de renfermé. Sur le parquet étaient épars divers objets qu'il avait jetés à la hâte, trois mois auparavant, en faisant ses préparatifs de départ. Je ne sache rien de plus triste que ce désordre qui vous reporte tout d'un coup à un instant oublié de votre vie. Pendant votre absence, le temps a jeté sa poussière sur ces souvenirs du passé. Depuis votre départ, votre vie s'est dépensée ailleurs, et vos heures se sont enfuies comme le jour vers lequel vous revenez. Il semble que dans votre existence se trouve

une lacune, et que vous la repreniez au moment éloigné qui se représente à vous. Ladislas, attristé, ouvrit sa croisée. Son bel acacia avait perdu son vert feuillage, il avait l'aspect de la mort. Les moineaux, qui ne trouvaient plus d'abri dans ses branches, se réfugiaient par volées dans les trous des murailles; les merles avaient disparu. Hélas! tout cela ne ressemblait guère à cette tiède matinée d'été où il s'était réveillé si joyeux, et le châle vert revint à sa mémoire. Ladislas pensa à toutes ces choses, puis il songea encore que ce jour-là était un lundi, et que le lundi était le jour de réception de la princesse A..., une de ses plus célèbres compatriotes. Il était reçu comme un fils dans cette maison; il résolut d'y aller le soir même pour apprendre un peu les nouvelles de Paris et secouer sa tristesse. La princesse donnait un petit bal; on arrivait donc plus tard que de coutume, c'est l'usage à Paris. En entrant dans le salon, Ladislas y trouva seulement les vieux habitués de la maison qui le reçurent avec empressement. Après l'avoir questionné sur son voyage, on l'entraîna à une table de whist. Peu à peu, le monde arriva. Les joueurs se réfugièrent dans un petit boudoir, et ils entendirent sans sourciller les quadrilles retentir dans le salon voisin. Ladislas n'était pas d'humeur dansante; il resta fidèle aux cartes, à la grande satisfaction des têtes grises auxquelles il servait de quatrième.

Depuis une heure, il était absorbé par les rois de trèfle et les atouts, lorsque, levant par hasard les yeux, il vit se refléter dans une glace placée en face de lui les têtes de deux jeunes femmes qui passaient en riant. Un moment elles s'arrêtèrent, et la glace renvoya au cœur de notre ami un regard qui le fit bondir sur sa chaise. Il avait reconnu les beaux yeux noirs!

— Vous êtes fou, Ladislas, s'écria un des joueurs, c'est une renonce.

— Maudit trèfle! murmura Ladislas; je vous demande bien pardon.

Il n'y pouvait plus tenir. Confiant son jeu à un des spectateurs, il se leva en toute hâte. Arrivé à la porte du salon, il jeta un regard rapide sur les banquettes, et reconnut bientôt celle qu'il cherchait. Assise en face de lui, la dame aux yeux noirs regardait d'un autre côté. Il la considéra attentivement, se frotta les yeux, il l'examina encore; c'était bien elle!

Dans sa toilette de bal, elle était plus charmante que jamais : des violettes étaient mêlées à ses beaux cheveux; ses yeux et son teint avaient, à la lumière, un éclat surprenant, et l'harmonieux contour de ses épaules prêtait à sa figure une grace nouvelle.

— Monsieur, dit Ladislas à son voisin, qui se trouvait être un dandy de sa connaissance, pourriez-vous me dire quelle est cette jolie femme blonde avec des yeux noirs?

— Vous devez la connaître mieux que moi, répondit le dandy, car elle est, je crois, Polonaise.

— Elle est bien réellement Polonaise? reprit Ladislas intrigué au dernier point.

— Bien réellement, à ce qu'on assure, dit en souriant l'interlocuteur surpris.

— Comment se nomme-t-elle?

— Dame! un nom en *ka*. Il faut s'étrangler tout exprès avec une arête de poisson pour le prononcer, soit dit sans offenser la Pologne. Je sais seulement qu'elle est comtesse, qu'elle est fort jolie, et qu'elle est veuve.

— Elle est veuve! Comment se fait-il qu'elle soit veuve si jeune?

— C'est qu'apparemment elle aura perdu son mari de bonne heure.

— Vous avez raison, dit Ladislas.

La jeune femme, sans deviner l'entretien dont elle était l'objet, causait gaiement avec sa voisine. Notre amoureux chercha la maîtresse de la maison.

— Faites-moi le plaisir de me dire, lui demanda-t-il, quelle est cette ravissante jeune femme?

— Mon cher Ladislas, venez-vous de la lune? répondit la princesse.

— J'arrive de Madrid, c'est tout un.

— Si vous n'aviez pas si long-temps vécu avec les taureaux, vous sauriez qu'il n'est question à Paris que de cette belle comtesse Czernavoska.

— Elle est donc réellement Polonaise?

— Et que voulez-vous donc qu'elle soit? reprit la princesse en riant. Mais, continua-t-elle comme frappée d'une idée subite, vous la connaissez mieux que personne.

— Moi!

— Vous; faites donc l'étonné!

— Je vous jure....

— Ne jurez rien. Le château de votre père est voisin de Tupia?

— Sans doute.

— Vous avez été élevé avec les enfans du comte Pateski?

— Eh bien?

— Eh bien, la comtesse Czernavoska, c'est Caroline Pateska.

— Caroline Pateska! s'écria Ladislas stupéfait.

— Caroline Pateska, dit la princesse. Comme elle est devenue belle! Elle avait dix ans à peine quand vous avez quitté la Pologne, et il y a quinze mortelles années de cela.

— Et vous dites qu'elle est veuve?

— Je pourrais au moins vous le dire. Elle avait épousé, il y a cinq ans, ce pauvre Czernavoski, qui s'est tué à la chasse quinze jours après son mariage; mais vous avez appris ce mariage et cette mort?

— C'est vrai, dit Ladislas, retrouvant ses souvenirs.

— Eh bien! j'ajoute en confidence, — tout-à-fait entre nous, — qu'elle se remarie.

— Elle se remarie! s'écria Ladislas.

— Et pourquoi pas? Voulez-vous qu'avec ses vingt-cinq ans et ces yeux-là elle reste éternellement veuve? Elle se marie dans un mois à Berlin, et elle est venue, je crois, à Paris pour de grandes affaires de corbeille. Elle épouse le frère d'une de ses amies, qui a épousé elle-même un officier français, Mme de Mortemer.

— Mme de Mortemer!

— Vous la connaissez?

— Je l'ai rencontrée.

— Maintenant que vous voilà bien renseigné, venez, que je vous fasse renouer connaissance avec ma belle comtesse.

La princesse passa son bras sous celui de Ladislas, qui obéit, tremblant d'émotion, à l'impulsion qui lui était donnée. En voyant venir vers elle la princesse et le jeune homme qu'elle reconnut tout à coup, la belle comtesse pâlit extrêmement; ses yeux se dilatèrent, un tressaillement nerveux l'agita tout entière.

— J'espère, ma chère comtesse, que vous aurez meilleure mémoire que ce jeune homme, dit la princesse, et que vous le reconnaîtrez, lui qui persiste à ne pas vous reconnaître.

— Moi! madame, balbutia la jeune femme, qui devint tout d'un coup rouge comme une grenade.

— Voyons, cherchez bien... N'avez-vous aucun souvenir de ce visage?

La jeune femme, interdite, jeta sur la princesse un regard suppliant.

— C'est fort mal à vous, chère belle, d'oublier ainsi vos amis, continua l'impitoyable maîtresse de maison, et les plus vaillans défenseurs de notre pauvre pays.

— Monsieur est Polonais? hasarda en tremblant la jeune femme.

— Complétement Polonais. Vous voilà sur la voie, j'espère? Allons, devinez... Mon pauvre Ladislas, vous êtes oublié, bien oublié; et vous, chère comtesse, vous n'avez pas la mémoire du cœur. Un ami qu'on a tant aimé, on doit toujours le reconnaître, car vous lui avez dit *tu* et *toi* à ce beau jeune homme.

— En vérité, princesse?.... murmura la malheureuse jeune femme, tour à tour blanche comme le marbre et rouge comme le feu.

— Vous voilà bien intriguée.... Allons, puisque vous ne devinez pas, permettez-moi de présenter à Caroline Pateska Ladislas Vaneski.

— Ladislas Vaneski! répéta la jeune femme avec stupeur.

Notre ami s'inclina. Tous les deux se regardèrent avec un embarras pareil. La princesse s'éloigna et les laissa vis-à-vis l'un de l'autre.

Ladislas s'était distingué dans la guerre de Pologne; quoique fort jeune alors, il avait affronté mille fois les batteries russes : il ne s'était

jamais trouvé dans une situation plus terrible. La jeune femme tremblait, se mourait de crainte. Il en eut pitié.

— Je suis seul coupable, madame, dit-il en s'asseyant auprès d'elle et en essayant de sourire. Vous étiez si enfant quand je vous ai quittée! Il est tout simple que vous m'ayez oublié; moi, j'aurais dû vous reconnaître, et pourtant voici quinze ans au moins que je ne vous avais vue, ajouta-t-il en accentuant légèrement ses paroles, et vous êtes métamorphosée.

La belle comtesse ne répondit pas; mais il jaillit de ses yeux un regard si doux, si humide, si reconnaissant, que Ladislas se trouva récompensé de sa générosité. En même temps, elle lui tendit la main. Il ôta rapidement son gant et pressa dans sa main nue la main dégantée de la jeune femme.

— Depuis combien de temps êtes-vous à Paris? continua-t-il, ne sachant trop que dire.

— J'y suis arrivée il y a six mois, répondit-elle.

— Six mois! et je ne l'ai pas su!

— Oh! reprit la jeune comtesse en rougissant, je n'ai vu personne et je suis restée peu de temps à Paris. J'étais venue avec une amie de pension que des affaires ont rappelée en Prusse; il y a un mois, je suis repartie de Berlin avec elle.

— Il y a un mois! et j'avais la sottise de courir en Espagne!

— En Espagne? répéta la jeune femme en souriant à demi.

Le premier embarras surmonté, Ladislas se sentit gagné par un trouble d'une autre nature. Les yeux de velours de la belle comtesse faisaient comme autrefois battre son cœur; un souvenir charmant le faisait tressaillir. Il était comme enivré par le parfum du gros bouquet de violettes de Parme que tenait cette petite main qu'il venait de presser. Ne suis-je pas un triple sot, pensa-t-il, de laisser prendre à notre conversation cette ridicule tournure? Elle-même ne me trouve-t-elle pas stupide en me voyant faire ainsi le don Quichotte? Qui me commande de renoncer à un bonheur auquel j'ai quelque droit, ce me semble? Il hésita un instant. La jeune comtesse, comme si elle eût deviné sa pensée dans son regard, le ramena au présent tout d'un coup avec ce tact si fin qui n'appartient qu'aux femmes. La conversation avait eu lieu jusqu'alors en français; elle lui adressa brusquement la parole en polonais. Ladislas comprit la délicatesse de cet avertissement. L'idiome national le ramena au pays, au temps passé. Ils parlèrent de leur enfance, de leurs jeux d'autrefois; ils se rappelèrent l'un à l'autre des souvenirs presque effacés; ils se contèrent comment leur vie s'était écoulée durant les quinze années de séparation. Une heure se passa ainsi; mais, ramené à la situation présente par le cours même de la conversation, Ladislas sentit renaître en lui la pensée séduisante qui

couvait dans son imagination. L'idée du mariage prochain de la jeune comtesse apparut en même temps à sa mémoire, et le serpent de la jalousie le mordit au cœur. Au diable les élégies! pensa-t-il; Joseph et Hippolyte étaient des roués à côté de moi. Il regarda fixement la jeune femme, et il allait parler quand un accord bruyant du piano lui coupa la parole; une des valses les plus entraînantes de Strauss retentit à grand renfort de cornet à piston.

— Voulez-vous valser? demanda tout d'un coup la jeune comtesse en se levant avec cette grace qui la distinguait; vous vous souvenez que nous avons appris ensemble.

Bientôt, tournoyant tous les deux, ils se perdirent dans le tourbillon des valseurs. Quelles que fussent les sensations de Ladislas en sentant contre son visage les cheveux parfumés qui l'effleuraient et dans ses bras cette taille souple et divine, il resta insensible en apparence. Si leurs mains se serrèrent un peu plus qu'il n'était nécessaire, il n'y eut dans cette pression rien qui pût déterminer une intention formelle, et si, après la valse, le visage de la jeune femme était pourpre, on pouvait l'attribuer à la rapidité du mouvement.

— Adieu, lui dit-elle en retournant à sa place; je suis fatiguée, je vais partir. — Il l'accompagna jusqu'à l'antichambre.

— Vous reverrai-je? demanda Ladislas.

— Je pars, je quitte Paris pour toujours, répondit-elle en rougissant.

— Faut-il donc vous oublier?

— Non, dit-elle, gardez-moi une place dans le coin le plus secret de votre cœur, Ladislas, — et ce nom qu'elle prononçait pour la première fois avait dans sa bouche une douceur infinie; — je la mérite, ajouta-t-elle en levant vers lui ses beaux yeux humides.

— La voiture de Mme la comtesse Czernavoska! cria à haute voix un valet de pied.

La belle comtesse, sans rien ajouter, tendit la main à Ladislas, qui la pressa tendrement dans les siennes. Ils mirent de part et d'autre tant d'effusion dans cette étreinte, que c'était presqu'un baiser. La jeune femme sortit rapidement, et notre amoureux resta pensif un instant, les yeux fixés sur la porte qui venait de se refermer. Il apprit le surlendemain que la comtesse Czernavoska était partie pour Berlin. Il ne l'a jamais revue.

Je veux dire, madame, qu'il ne l'a point revue à Paris. Notre ami est maintenant en Pologne. A-t-il retrouvé sa vision? Je ne sais; et, s'il l'a retrouvée, que se sera-t-il passé? Je l'ignore absolument.

ALEXIS DE VALON.

LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

ET

LA DÉMOCRATIE.

DE LA DÉMOCRATIE EN FRANCE, par M. Guizot. [1]

La France, malgré les périls qui pèsent sur son avenir, malgré les souffrances qui l'étreignent encore dans le présent, jouit en ce moment d'une courte trêve de Dieu. C'est le prix et la récompense des efforts valeureux qu'elle fait depuis dix mois pour sauver le droit, la justice, la civilisation, pour se sauver elle-même du débordement révolutionnaire qu'elle a laissé se déchaîner sur elle. A force de courage et de bonne volonté, elle est parvenue à remonter le courant; elle a recouvré jusqu'à un certain point, au milieu de l'avalanche d'événemens qui l'emportaient, l'usage de son libre arbitre; elle a trouvé un point d'arrêt; elle peut aujourd'hui recueillir ses pensées et ramasser ses forces pour diriger sa marche future; elle peut, si elle sait réfléchir et si elle continue à vouloir, redevenir maîtresse de ses destinées. Cette halte n'est

(1) Librairie de V. Masson, place de l'École de Médecine.

point le repos; c'est la veillée des armes. Notre salut ou notre perte dépende du parti que nous saurons en tirer.

M. Guizot a choisi ce moment solennel pour faire entendre à la France une voix dont les suites de la catastrophe de février ont rendu les accens plus pénétrans encore et plus graves. Le livre *de la Démocratie en France,* nous n'en voulons point faire un autre éloge, ramène l'opinion aux points de vue hauts et larges où la convie le calme passager de cette heure décisive. Peut-être quelques personnes, dans les rangs surtout de ses anciens adversaires, attendaient-elles de M. Guizot une rentrée plus vive et plus véhémente dans nos débats politiques; mais la dignité de sa situation et plus encore l'intérêt présent de la société française prescrivaient à M. Guizot l'attitude qu'il a prise en adressant, pour la première fois après une révolution, la parole à son pays. Les luttes qui nous ont déchirés pendant une année, et où tant d'hommes politiques et d'écrivains ont si bien fait leur devoir, rendaient superflu un nouveau livre de polémique. Ce qu'il faut maintenant à la France, ce sont des œuvres de méditation et de recueillement qui l'aident à regarder et à bien voir au dedans d'elle-même, qui l'éclairent sur les résolutions que l'intérêt de son avenir lui commande. Tel est le caractère de l'écrit de M. Guizot. C'est ce qui en fait l'opportunité, l'utilité, je dirai même le charme. L'intelligence, fatiguée des écrits alcooliques dont nous avons été incendiés, se repose dans la sérénité, dans le calme, dans la tolérance libérale que respirent les paroles de M. Guizot. Il y a sans doute de la tristesse dans l'ame de l'homme d'état qui a subi de si cruelles injustices, et qui n'a pu prévenir les malheurs de sa patrie; mais cette tristesse qui n'a pas abattu un seul instant la fermeté de ses pensées et le courage de ses espérances ajoute une séduction de plus à cette voix éloquente et à cette noble figure.

Ceux qui ont présent à la mémoire, non-seulement son passé de ministre, mais son passé d'écrivain politique, attendaient avec une curiosité impatiente le jugement que M. Guizot allait porter aujourd'hui sur la société française. Tous les écrits de M. Guizot durant la restauration, œuvres historiques et brochures politiques, n'ont eu qu'un objet, l'étude, l'analyse des élémens, des conditions, des caractères de la société nouvelle que la révolution a engendrée. Personne ne s'est appliqué à cette étude avec plus de persévérance et de ferveur; personne n'y a porté un esprit d'observation plus profond et une pensée plus virile; personne non plus n'a signalé avec plus d'énergie les périls qui entourent notre démocratie, et cependant personne, en tout temps, n'a témoigné dans l'avenir de la France libre une confiance plus assurée, et l'on pourrait dire plus superbe. M. Guizot est l'homme de notre époque, qui a épousé avec le plus de passion et d'orgueil les destinées de la société nouvelle. Il y avait donc un immense intérêt à savoir si,

après la commotion qui vient de nous livrer encore à toutes les incertitudes, M. Guizot conservait sur la France la même opinion et le même espoir. S'il avait voulu montrer dans nos souffrances présentes la conséquence des fautes qu'il avait dénoncées pendant toute sa vie, il n'avait qu'à rouvrir au hasard ses écrits et ses discours. Dès 1817, ne disait-il pas à ceux qui, comme de nos jours, s'imaginaient pouvoir renverser un gouvernement sans dissoudre la société : « Lorsqu'un esprit nouveau possède la société et lui impose l'obligation de revêtir une forme nouvelle, qu'on ne pense pas que, pour accomplir cette œuvre, il suffise de renverser le gouvernement; car ce n'est pas son gouvernement, mais elle-même, et elle-même tout entière, que la société a à changer?... Les peuples, après le renversement du pouvoir, ne tarderaient pas à déplorer l'erreur où les auraient précipités ces hommes qui les invitent à se séparer de leurs gouvernemens, en les persuadant qu'ils sont capables de faire eux-mêmes ce que les gouvernemens refusent à tort. Il n'y aurait plus alors qu'à courber la tête sous la main de la destinée. » S'il avait voulu rappeler le jugement qu'il portait sur ce parti révolutionnaire par lequel la France s'est laissé vaincre en février, il n'avait qu'à redire les paroles qu'il prononçait en 1834, et dont nos malheurs ont fait une prophétie : « C'est ce parti qui a décrié en France les mots de liberté, d'égalité, de patriotisme; c'est ce parti qui a amené tous les échecs de la liberté, toutes les réactions que nous avons eu à subir; chaque fois que la liberté est tombée entre ses mains, chaque fois qu'il s'est emparé de nos institutions, de la presse, de la parole, du gouvernement représentatif, du droit d'association, il en a fait un tel usage, il en a tiré un tel danger pour le pays, un tel sujet d'épouvante, et permettez-moi d'ajouter de dégoût, qu'au bout de très peu de temps le pays tout entier s'est indigné, alarmé, soulevé, et que la liberté a péri dans les embrassemens de ses honteux amans. » Mais non, M. Guizot, avec un scrupule que la France honorera, a chassé de son esprit toutes les préoccupations personnelles. Il n'a repris dans son passé que le courage et l'espérance. Jeune, après les désastres de l'empire, il s'efforçait de détourner la France des stériles regrets et l'exhortait à refaire elle-même, avec de vaillans efforts, son avenir. « La bonne et la mauvaise fortune, disait-il, se succèdent pour les peuples comme pour les individus; mais il ne leur appartient pas de décider des destinées d'une ame forte, ni de celles d'une nation énergique. C'est à nous-mêmes, et non aux événemens, qu'il faut demander quel sera notre sort. Nous n'avons plus tout ce que nous avions; mais ce que nous étions, nous le sommes encore : il reste à la France ce qui restait à Médée après ses malheurs. Puisons donc dans nos revers autre chose que des regrets, qu'ils nous instruisent au lieu de nous abattre; interrogeons-les sur leurs causes, au lieu de nous affaisser sous le poids

de leurs effets; ne gardons du passé que sa gloire et ses leçons, et travaillons avec la confiance de la force à l'avenir que nous sommes capables de nous faire. » M. Guizot aurait pu prendre ces paroles pour épigraphe de son livre. Il demeure fidèle à l'unité de sa vie. Après une révolution qui l'a lui-même brisé, il conserve la force d'ame de sa jeunesse et jette encore sur l'avenir un calme et intrépide regard.

La pensée de M. Guizot est si nette et si fortement gravée, que le dessin de *la Démocratie en France* peut se résumer en quelques pages.

La révolution française n'enfantera que des mécomptes, des avortemens et des malheurs, tant que la France ne prendra pas le parti de faire le triage définitif des idées contradictoires qui s'entrechoquent sous des mots vagues et sonores, répétés depuis soixante ans avec une superstition inintelligente. Il faut débrouiller le chaos que recouvre le mot *démocratie*. Ce mot est l'expression et le talisman de toutes les aspirations, de toutes les ambitions légitimes et illégitimes, honnêtes ou coupables de l'humanité. On l'emploie comme une devise sainte; on s'en sert pour consacrer toutes les idées, toutes les mesures, toutes les institutions, sans prendre garde qu'il signifie à la fois le bien et le mal, qu'il désigne sous une forme nouvelle la lutte que les bons et les mauvais penchans se livrent au sein des sociétés, comme au cœur de l'homme. La constitution de la société française rend cette guerre universelle et incessante. Chez nous, le combat n'a plus lieu de classe à classe, accidentellement, sur des points isolés, car la société française n'est plus une réunion de classes divisées et juxtaposées; elle n'est plus qu'un corps immense dont toutes les parties sont en fusion. Dans cette vaste unité, tout répond à tout, tout retentit partout. Cet état social est devenu la condition permanente de notre nation; c'est dans ce milieu que la lutte est engagée, c'est dans ce milieu seulement que nous pouvons trouver les forces qui doivent l'apaiser et les garanties de la paix sociale.

Dans cette éternelle guerre civile, que le mal nourrit dans leur sein, les sociétés ont pour défenseur naturel le gouvernement. Le gouvernement doit résister, non-seulement au mal, mais au principe du mal, aux idées et aux passions qui enfantent le désordre. Ce rôle du gouvernement est plus nécessaire dans les sociétés démocratiques que dans les autres, précisément parce que la lutte y est plus universelle, plus directe, plus continue. Les gouvernemens démocratiques ont besoin de plus de vigueur, de plus de franchise, de plus de sévérité que les autres, parce qu'ils sont soumis, plus que les autres, au choc d'impulsions mobiles et contraires. Ceux qui, par vice d'organisation ou faiblesse de volonté, ne suffiront point à cette tâche périront et perdront avec eux la démocratie. — Le gouvernement républicain, tel qu'il est sorti de la constitution, ne répond point à ces exigences. Fai-

bles et précaires dans l'ordre politique, les pouvoirs républicains ont besoin de puiser beaucoup de force morale dans les dispositions de l'ordre social. — Or, la république, qui s'est appelée démocratique, au lieu de réunir et de concilier les partis divisés et les situations hostiles dans le pays, nous a plongés dès le premier pas dans le chaos de la guerre sociale; elle aurait pu chercher du moins des garanties pour le gouvernement et les intérêts divers qui sont en lutte dans le contrepoids des forces au centre de l'état. Loin de là, elle n'a donné au gouvernement qu'un moteur, la volonté unique de la majorité numérique de la nation, plaçant partout le principe du despotisme révolutionnaire en face du droit d'insurrection. C'est ainsi affaiblis qu'elle nous laisse en proie aux assauts du socialisme, qui enrôle contre la société tous les mauvais penchans, toutes les ambitions chimériques, toutes les idées absurdes. Le socialisme est à la fois odieux et impossible; mais il est fort, parce qu'il parle aux griefs populaires au nom de la justice et de la vérité, parce qu'il offre des droits au service des intérêts, parce qu' il allume le fanatisme en flattant l'égoïsme; il est fort encore, parce que nous lui frayons nous-mêmes la voie par la confusion de nos idées, par nos préjugés de langage, par la légèreté avec laquelle nous nous abandonnons aux fantaisies d'opinion et méconnaissons les nécessités, les intérêts, les droits des gouvernemens. Le socialisme est redoutable, parce que rien n'est plus dangereux que ce qui est en même temps fort et impossible. Le socialisme, enfin, sera notre ennemi éternel. La société, obligée de le combattre et de le vaincre chaque jour dans ce qu'il a d'absurde et de pervers, le verra toujours en face d'elle, parce qu'il puise son ambition et sa force à des sources que personne ne peut tarir.

Exposée plutôt que défendue par le gouvernement qu'on vient de nous faire, il faut donc que la société se sauve elle-même. En dehors d'elle, hors de la démocratie et de la liberté, elle ne doit compter sur personne ni sur rien. Elle ne pourrait pas même se reposer sous le honteux abri du despotisme. Avec la fermeté d'un homme qui n'a jamais placé l'illusion entre la réalité et lui, et qui a l'habitude de regarder les difficultés en face, M. Guizot le déclare : « On ne supprimera pas plus la démocratie dans la société que la liberté dans le gouvernement. Ce mouvement immense qui pénètre et fermente partout au sein des nations, qui va provoquant sans cesse toutes les classes, tous les hommes à penser, à désirer, à prétendre, à agir, à se déployer en tous sens, ce mouvement ne sera point étouffé. C'est un fait qu'il faut accepter, soit qu'il plaise ou qu'il déplaise, qu'il enflamme ou qu'il épouvante. Ne pouvant le supprimer, il faut le contenir et le régler, car, s'il n'est contenu et réglé, il ruinera la civilisation, et fera la honte comme le malheur de l'humanité. » Puisque c'est en elle-même qu'elle doit trouver son salut, il faut donc que la société française se

rende compte des élémens qui la composent, et réunisse en un même effort toutes les ressources, toutes les armes qu'elle a en elle.

Quels sont les élémens dont la société française se compose? Dans l'ordre civil, il y a la famille, la propriété, le travail : ce sont précisément les trois bases de la société qu'attaque la guerre sociale. Le caractère essentiel de la société civile en France, c'est l'unité de lois et l'égalité de droits. Législativement, par les institutions, la révolution française a fait tout ce qu'elle pouvait faire en matière de réformes sociales : elle a détruit toutes les inégalités artificielles que les institutions politiques laissaient subsister entre les citoyens. Elle s'est arrêtée devant les inégalités naturelles. L'erreur et la chimère du socialisme, c'est de vouloir promener le niveau sur ces inégalités, au mépris de l'homme, de la nature et de Dieu. Dans toute l'étendue de notre société civile, au sein du travail comme au sein de la propriété, les diversités et l'inégalité des situations se produisent ou se maintiennent, et coexistent avec l'unité des lois et l'égalité des droits. La diversité et l'inégalité entre les travaux sont une des lois naturelles et générales du travail même, au nom duquel le socialisme lève son drapeau de guerre. Enfin, ces inégalités de mérite et de destinées sont dans ce monde la loi mystérieuse de Dieu et le résultat indomptable de la liberté humaine. Si, de l'ordre civil, nous passons à l'ordre politique, les élémens que nous rencontrons sont les partis. Il faut aller au-delà du nom des partis, au-delà des bannières personnelles qu'ils portent : les grands partis politiques ne représentent pas seulement des doctrines, des affections particulières; ils représentent des groupes d'intérêts, des traditions historiques, des faits enracinés dans les entrailles mêmes de la société. La vraie constitution d'un peuple, c'est son génie national tel que son histoire le développe. Les grands partis répondent tous à de grandes phases du développement social; ils ont été et ils demeurent les instrumens et les organes du génie national; en faire disparaître un seul, c'est mutiler le caractère et attenter à la vie de la nation tout entière. La France est à la fois très nouvelle et pleine de passé. Deux partis représentent ce qu'il y a d'ancien et de nouveau en elle : ce sont ceux que l'on désigne par les épithètes de légitimiste et d'orléaniste; il est manifeste que ces partis ne s'attachent point à de simples noms, à de simples personnes; ils sont autre chose que dynastiques, autre chose même que monarchiques. Dans une société républicaine, ils se transforment sans se désavouer, et gardent le dépôt vivant des intérêts, des idées, des traditions, des situations, des forces qu'ils représentaient autrefois. Autour de ces partis, il y a la masse de la nation, qui leur est attachée par des liens fragiles d'habitude et d'intérêt; les socialistes s'adressent à cette masse flottante; tout leur travail est de l'attirer à eux, de la dominer au nom de ses misères et de ses besoins. Tous du reste, par une

coïncidence frappante, sont républicains : non qu'ils aiment ou supportent mieux le gouvernement républicain que tout autre, mais ils espèrent, sous la république, des armes plus fortes pour eux, des digues moins fortes contre eux; tel est le secret de leur préférence. Voilà, dans l'ordre civil et dans l'ordre politique, les élémens essentiels, constitutifs de la société française; ils peuvent se combattre et s'énerver, ils ne sauraient se détruire; ils survivent à toutes les luttes où ils s'engagent, à toutes les misères qu'ils s'imposent mutuellement. Le jour où ils se réconcilieront, la société sera sauvée.

Il faut qu'ils se réconcilient, ou, en se condamnant eux-mêmes à des douleurs infinies, ils pousseront la France à une ruine irrévocable. Il faut conclure la paix sociale, pour conjurer la guerre du socialisme; mais la paix sociale comprend des conditions politiques et des conditions morales. La première condition politique, c'est que les grands élémens de notre société, l'ancienne aristocratie, les classes moyennes, le peuple, renoncent à l'espoir de s'exclure mutuellement, et abandonnent la prétention qu'ils ont eue chacun tour à tour, depuis soixante ans, d'accaparer l'influence politique; c'est, en un mot, que, tout en continuant à lutter entre eux d'émulation, en maintenant chacun sa position et ses droits, ils se résignent à vivre ensemble dans le gouvernement comme dans la société civile. La seconde condition découle de la première : elle veut que cette coexistence des élémens divers de la société soit garantie par des institutions politiques. La diversité de ces élémens repousse, en effet, l'unité du pouvoir central. L'unité du pouvoir, exprimée tantôt par un roi, tantôt par une assemblée, est une fausse représentation de la société; elle traite un peuple comme une simple addition d'individus, au lieu de le considérer comme un grand corps organisé, comme un être moral formé d'élémens multiples, de facultés variées, dont la combinaison fait son originalité et sa vie. Il faut, pour que les intérêts divers soient conciliés, que les élémens permanens et les élémens mobiles de la société soient représentés au sommet de l'état par des pouvoirs qui leur soient analogues, et qui leur servent de défense; il faut que ces pouvoirs soient forts, car tout pouvoir énervé est condamné à la mort ou à l'usurpation. Ce n'est pas seulement au sommet de l'état, c'est sur toute la face du pays que ces principes doivent présider à l'organisation du pouvoir. Le temps de la centralisation absolue est passé; elle ne suffit plus aux besoins et aux périls de notre société. La lutte n'est pas seulement au centre, elle est partout. C'est trop peu pour défendre les bases de la société partout attaquées que des fonctionnaires et des ordres venus du centre, même soutenus par des soldats : il faut que partout les propriétaires, les chefs de famille, les gardiens naturels de la société, soient mis en mesure et en devoir d'en soutenir la cause. Si tous les élémens de stabilité, toutes

les forces conservatrices de l'ordre social s'unissent et agissent en commun, la démocratie sera contenue et réglée; elle montera toujours elle-même sans jamais faire descendre ce qui n'est pas elle, elle trouvera partout des issues, et elle rencontrera partout des barrières. Si, au contraire, les élémens conservateurs demeurent désunis et désorganisés, la démocratie perdra la France et se perdra elle-même.

Mais les conditions politiques ne suffiront point à nous donner la paix sociale. Les institutions ne sont, après tout, qu'une mécanique, et la machine a besoin de l'ouvrier. « La liberté humaine joue un grand rôle dans les affaires sociales, et c'est des hommes que dépend, en définitive, le succès des institutions. » Tout est donc subordonné à l'usage que nous ferons de notre liberté, au caractère moral de notre conduite, à l'esprit qui nous animera. Le socialisme s'enivre d'un sentiment passionné, de l'idolâtrie démocratique, de la foi insensée qu'il a dans la toute-puissance et la toute-bonté de l'homme. Nous serions vaincus, si nous n'avions à lui opposer ni un sentiment, ni une conviction, ni une foi. Ce sentiment est dans l'esprit de famille, cette conviction raisonnée dans l'esprit politique, cette foi dans l'esprit religieux. Au foyer de la famille, principe de stabilité et de moralité, s'échauffent aussi les sentimens tendres et dévoués, les passions affectueuses du cœur de l'homme, qui ont une si grande place à remplir dans les jours de luttes violentes et de vicissitudes révolutionnaires. L'esprit politique, en nous apprenant à chercher ce qui est réel, ce qui est possible dans les affaires humaines, par la discussion et sans violence, nous élèvera par sagesse, quand ce ne serait par vertu, au respect du droit, au respect de la loi, au respect des pouvoirs légaux, et rétablira un principe moral de fixité dans les rapports des hommes, et un principe moral d'autorité dans le gouvernement de l'état. Enfin, tout serait impuissant encore sans le secours d'un esprit plus élevé et qui pénètre plus avant dans les ames, sans l'esprit religieux, qui seul peut et sait parler à tous les hommes, et se faire entendre de tous, des grands comme des petits, des heureux comme des malheureux, qui seul, par ses ministres répandus et présens dans la société tout entière, donne des consolations à toutes les misères et des conseils à toutes les grandeurs. Si elle veut obtenir la paix sociale, la France ne saurait se soustraire à ces conditions fatales et inévitables. Elle peut souffrir sans mesure et sans terme, en les méconnaissant; elle ne peut les abolir. Républicain, monarchique ou impérial, tout gouvernement qui les violera périra. Mais la France n'a pas fait de si grandes choses pour descendre, au nom de l'égalité, au plus bas niveau. Elle est pleine de force et de vie. Au bout de tant d'épreuves, instruite par ses malheurs, la France se retrouvera elle-même, et avec l'aide de Dieu se sauvera.

Telle est la belle analyse à laquelle M. Guizot vient de soumettre

la situation de la société française. C'est la préface, sinon le programme complet, du vaste système de politique et de conduite par lequel le grand parti modéré, avec les idées de patriotisme et de progrès, avec les intérêts de conservation, d'ordre et de prospérité publique qu'il représente, doit consolider et consommer son triomphe. Nous avons cru bon de reproduire dans son enchaînement rigoureux le tableau tracé par M. Guizot, afin de faire sentir toute la force, toute la nécessité des conséquences pratiques qui en découlent, et sur lesquelles il ne faut plus se lasser d'appeler l'attention et la pensée du pays.

Parmi ces conséquences, il en est quatre qui nous frappent surtout; ce sont les plus pressantes. Il faut que la France fasse aujourd'hui avec réflexion, avec entente, avec esprit de suite et par un concert raisonné, ce qu'elle fait depuis dix mois spontanément et par instinct, sous le coup des attaques qui ont réveillé ses forces vitales en les menaçant. Le premier résultat de cette réflexion et de cette délibération doit être l'accord franc, sincère et digne des deux partis qui, par leur influence naturelle, ont la part la plus large et la plus active dans l'initiative politique du pays, du parti qui porte en lui les traditions et le passé ineffaçable de notre antique nationalité, et du parti qui exprime depuis 1789 les intérêts et les aspirations libérales de la société nouvelle : pour les nommer enfin par des mots d'un autre temps et qui les désignent plus qu'ils ne les définissent, l'accord du parti légitimiste et du parti orléaniste. Il faut que cette union réponde aux deux besoins fondamentaux de la société : la conservation et le progrès; — à la conservation, en conquérant pour la France des institutions qui protègent la sécurité des intérêts divers et qui arment la liberté de chaque citoyen contre le despotisme révolutionnaire, — au progrès, en sachant distinguer le but des aspirations légitimes de la démocratie, au milieu même des doctrines insensées ou perverses qui s'efforcent d'égarer le peuple. Il faut enfin que le parti modéré comprenne bien et n'oublie plus un seul jour les devoirs de labeur, de dévouement et de sacrifices qui lui sont imposés comme une condition de vie ou de mort.

La France, disons-nous, doit faire dès à présent avec réflexion et délibération ce qu'elle a fait d'instinct et par élan depuis la révolution de février. Aux élections de l'assemblée nationale, au 15 mai, aux journées de juin, à l'élection du président de la république, la France, de plus en plus éclairée par les périls dans lesquels les hommes de février l'ont précipitée, a manifesté de plus en plus la volonté de rejeter ces hommes funestes et leurs systèmes. Elle a montré qu'elle veut la fin, il faut qu'elle sache vouloir les moyens. Ce n'est pas tout d'avoir vaincu le danger, il faut en rendre le retour impossible. Pour cela, il y a une condition impérieuse : c'est de regarder la réalité en face, froidement, sans passion, sans préjugé, de voir les choses comme elles sont, d'être

prêt d'avance à sacrifier ses sympathies ou ses antipathies personnelles aux nécessités démontrées du salut commun. Nous répéterons ce que nous avons dit en commençant : nous jouissons d'un moment de calme dont nul ne peut prévoir la durée, et pendant lequel, si nous en voulons profiter, nous devons sonder le présent et l'avenir d'une main ferme et d'un jugement libre de préventions. La France va refaire ses institutions fondamentales, et ces lois organiques par lesquelles chaque intérêt, chaque force, chaque fonction de la société reçoit son rang, son moyen d'action et sa garantie, ont une bien autre importance pratique qu'une constitution écrite. L'indifférence avec laquelle le pays a assisté à la discussion du code constitutionnel rédigé par la présente assemblée nationale prouve le discrédit irréparable dans lequel la chimère des constitutions écrites est tombée. Ces constitutions ne sont plus considérées que comme créant une légalité provisoire, légalité utile, puisqu'elle est l'abri momentané sous le couvert duquel la nation travaille à faire passer sans cesse dans ses lois ses intérêts, son tempérament et son génie, qui sont sa seule constitution permanente et vivante. C'est par les lois organiques que la France peut conjurer les maux qui la menacent et combiner les forces saines et vives qu'elle renferme, de manière à corriger plus tard les vices mêmes de la constitution de 1848; c'est par ces lois que la France peut donner aux bases de la société toute leur force de résistance contre le flot qui les sape. A la veille de l'élection d'une nouvelle assemblée devenue inévitable, voilà la situation décisive devant laquelle il faut que tous les citoyens qui veulent arracher pour toujours la France aux anarchies révolutionnaires descendent en eux-mêmes, interrogent scrupuleusement leur conscience et arrêtent avec résolution leur conduite future.

Dans ces circonstances, l'alliance des deux grands partis que nous avons nommés tout à l'heure est plus qu'une nécessité, elle est un devoir : elle est une des espérances de la France. Il est bien entendu, quand nous demandons l'alliance de ces deux partis, que nous ne voulons parler d'aucun compromis hostile à la légalité actuelle. Ces partis ont trop de patriotisme, de lumières et d'esprit politique, pour descendre jamais jusqu'à faire à un gouvernement établi, quel qu'il soit, une de ces oppositions factieuses qui finissent, ainsi que nous l'avons vu en février, par le naufrage de la société même. Le parti légitimiste et l'ancien parti constitutionnel, comme le fait observer M. Guizot, représentent autre chose que des idées de monarchie aujourd'hui proscrites, ou des affections personnelles. L'un représente tout ce qu'il y a de traditionnel, de national, tout ce qui reste de vital et de glorieux dans l'héritage que l'ancienne société française a transmis à la société nouvelle; l'autre comprend ces classes actives, laborieuses, commerçantes, libérales, qui s'élèvent et s'élargissent sans cesse par la diffusion des

richesses et des lumières. Ce n'est point dans la poursuite d'un triomphe égoïste, c'est sur le terrain des principes et des intérêts sociaux qui leur est commun, que ces partis doivent s'unir. Les malheurs de la France viennent du combat qu'ils ont soutenu l'un contre l'autre depuis 1789 jusqu'à la révolution de février. Sans l'opposition des classes moyennes, la restauration ne serait point tombée; sans l'hostilité du parti légitimiste, qui a tant affaibli l'ancien gouvernement, la révolution de février n'aurait point eu lieu. D'ailleurs, tandis qu'ils se livraient bataille, les causes sérieuses et vraiment politiques de leur querelle disparaissaient. Les ombrages que les prétentions maladroites d'une aristocratie avide de recouvrer des priviléges surannés inspiraient sous la restauration aux classes moyennes sont dissipés pour toujours; l'opposition dans laquelle les légitimistes sont restés pendant dix-huit ans, tout en leur laissant leur caractère propre, les a ralliés à jamais à nos institutions libres et à l'esprit des sociétés modernes. Pour comprendre tout ce que la réconciliation de ces deux partis rendrait à la société de santé et de force, il faut songer à tout ce que leur discorde lui a infligé de malaise et de faiblesse. Liés chacun par leur nature, par leurs principes, aux intérêts de stabilité et d'ordre, aux idées d'autorité, de respect et de droit, ils ont, chacun à son tour, par une guerre vraiment suicide, contribué à inquiéter l'ordre, à ébranler le droit, à ruiner le respect, à discréditer l'autorité. Par là, ils n'ont réussi qu'à se paralyser, qu'à s'annuler réciproquement, se condamnant tous deux, en matière de progrès social, à l'inertie, à l'immobilité. En montrant tout ce qu'ils peuvent l'un contre l'autre, ces deux partis ont donc fait voir combien ils sont nécessaires l'un à l'autre; s'ils ne s'unissent pas loyalement, oubliant le passé dans la vue de l'avenir, avec une mutuelle estime et une mutuelle confiance, la société ne sera point défendue, et ils périront tous deux sur ses débris. Mais cette supposition est impie. Dieu ne donne pas en vain aux peuples et aux hommes des leçons aussi terribles que celles que nous avons tous reçues. Malheur à ceux qui, dans le parti légitimiste ou dans l'ancien parti constitutionnel, resteraient insensibles à de pareils avertissemens, et qui, pour je ne sais quelles étroites rancunes ou quels calculs égoïstes, feraient perdre une occasion si noble et si patriotique de conciliation entre les deux élémens les plus considérables de la famille française!

Fortifié par l'union sincère de ses deux grandes fractions, le parti modéré, dans cette reconstruction politique de la France, obtiendra toutes les garanties qui sont nécessaires aux intérêts de stabilité et de conservation; par une coïncidence heureuse, du même coup il affermira les vraies et loyales garanties de la démocratie et de la liberté. Le suffrage universel, si on ne le laisse point corrompre et violenter par la tyrannie révolutionnaire, a cela d'admirable, qu'en portant la lutte po-

litique partout, il doit offrir partout des moyens de résistance contre les usurpations des minorités factieuses. Le suffrage universel a une autre conséquence non moins rigoureuse : en donnant des droits politiques à chaque citoyen, il impose à chacun une responsabilité; supposant chaque citoyen à la hauteur de sa responsabilité, le principe logique de la souveraineté populaire doit supprimer toutes les institutions qui ont retenu jusqu'à ce jour les citoyens sous une tutelle, et les émanciper dans tous les actes, dans toutes les fonctions de la vie publique. De là la nécessité de ranimer et de fortifier partout les libertés locales, les institutions communales; de là la nécessité de relâcher partout le lien écrasant de la centralisation excessive qu'inventa le despotisme; de là la nécessité de rendre partout les populations et les citoyens à leur spontanéité naturelle, à leur liberté. C'est ainsi que les libertés les plus complètes sont le produit nécessaire et en même temps le contrepoids légitime de la souveraineté du peuple. Décentralisation, libertés communales, libertés religieuses, liberté d'enseignement, sont les prérogatives inaliénables des citoyens actifs et responsables qui font partie du souverain. On ne pourrait pas, sans la plus monstrueuse inconséquence, leur donner d'une main le droit de nommer les représentans de la France et le chef du pouvoir, et leur refuser de l'autre le droit de veiller eux-mêmes à leurs affaires locales, ou d'élever leurs enfans dans les doctrines que leur conscience préfère. Le jour où le parti modéré aura ainsi organisé les forces naturelles et libres du pays à la base de la société, il sera facile de corriger les vices de la constitution dans une prochaine constituante.

Mais les garanties de conservation ne suffisent point aux peuples, ils veulent des garanties de progrès. La société est comme la terre, elle a deux évolutions : elle tourne sur elle-même par le travail intérieur qu'elle opère sur ses institutions, mais en même temps elle court toujours vers un but extérieur, sous l'empire d'une attraction invincible. La société est en marche : il ne faut pas qu'elle se débande; mais elle ne peut s'arrêter, elle est obligée de reformer ses files en marchant toujours. Si vous ne savez pas indiquer à la société le but qu'elle poursuit, si vous ne possédez pas cet aimant fascinateur qui entraîne les peuples, si vous n'avez pas deviné la route de la terre promise, — qui que vous soyez, homme, classe ou parti, — vous serez sans puissance, vous êtes mort. Or, le but vers lequel marche aujourd'hui la société haletante est manifeste. La démocratie obéissant, il faut bien le dire, à un sentiment généreux et grandiose, veut de plus en plus affranchir l'homme de l'esclavage de la misère, qui perpétue toutes les autres servitudes. La démocratie croit que tous les hommes peuvent arriver par des progrès successifs à des améliorations dans leur sort matériel, et que la société doit travailler au soulagement continu de leurs souf-

frances. Cette foi est légitime, elle est sainte, elle est chrétienne : la morale l'avoue avec orgueil, et la science économique la confirme avec autorité. A côté de cette foi légitime viennent se placer l'idolâtrie démocratiqne et le mensonge socialiste: mensonge qui promet le bonheur absolu, idolâtrie qui place le bonheur dans la satisfaction de tous les penchans. Le parti modéré n'aura vaincu pour long-temps le socialisme et la démagogie que le jour où, de l'aspiration du peuple qui demande le progrès du bien-être matériel, il aura fait sortir un profond et complet système de politique financière, industrielle, commerciale et philanthropique, que le jour où ce système, conçu avec grandeur, exposé avec foi et enthousiasme, entrera hardiment et rapidement dans l'application.

Le parti modéré trouvera bientôt de quoi satisfaire aux exigences progressives de la démocratie, s'il parvient à se constituer par la réconciliation de tous ses élémens, et il se constituera, si ses membres influens comprennent leurs devoirs dans toute leur étendue. Quelque fondées que puissent être les critiques dont nos institutions ont été l'objet depuis 1814, on doit avouer que ces institutions ont été toujours supérieures aux hommes. Espérons que, sous le régime actuel, nous ne sommes pas destinés à voir une fois de plus les hommes manquer aux institutions. C'est ici qu'arrivent à leur place les conseils par lesquels M. Guizot termine ses considérations sur la démocratie. Dieu fasse que sa voix soit entendue, et que dans les sphères élevées de la société on comprenne mieux qu'on ne l'a fait autrefois les devoirs politiques. Parmi les plaies sociales qui ont causé notre dernière chute, l'indifférence en matière politique d'une classe de personnes trop nombreuse a été l'une des plus funestes. Nous ne pouvions pas être réveillés de cette léthargie par un plus violent coup de foudre. Nous devons tous le savoir aujourd'hui, la liberté est laborieuse, et l'on n'en fuit pas impunément les fatigues. Plus elle est grande, plus elle ennoblit l'homme et la société, et plus rude est la tâche qu'elle impose. Que le parti modéré organise donc sur l'échelle la plus vaste et par le mouvement le plus rapide son action politique; qu'il ne néglige aucun des moyens que la constitution lui fournit; qu'il se concerte et se discipline par l'association; qu'il se répande sur le pays par toutes les voies et toutes les combinaisons de la presse. Qu'il soit toujours éveillé et partout présent. Qu'aucune peine, aucun sacrifice ne lui coûte. Qu'il se souvienne que, dans la lutte humaine, aucun effort ne demeure sans récompense, aucune négligence sans expiation. Après la lumière soudaine et sinistre qui a éclairé jusque dans ses plus noires profondeurs l'abîme social entr'ouvert naguère sous nos pas, comment pourrions-nous jamais oublier que cet abîme est toujours là, à nos pieds, et qu'au premier moment d'inattention, de défaillance, le moindre accident peut le rouvrir encore! Ce qui n'était autrefois qu'indifférence

ou égoïsme serait aujourd'hui une lâcheté, une trahison, et à la fin un suicide. « Un peuple, dit M. Guizot, qui a été grand dans un petit coin de terre, et républicain avec gloire en face de la gloire monarchique de Louis XIV, le peuple hollandais, a conquis et maintient sa patrie contre l'océan, en ouvrant partout des canaux et en élevant partout des digues. Que les canaux ne soient jamais fermés, que les digues ne soient jamais entamées; c'est le travail incessant de tous les Hollandais, c'est le secret de leur succès et de leur durée. Que toutes les forces conservatrices de la société en France s'instruisent à cet exemple : qu'elles s'unissent étroitement, qu'elles veillent ensemble et sans relâche pour accueillir et contenir à la fois le flot montant de la démocratie. »

Mais un sentiment plus noble que la crainte, plus doux que l'avertissement d'un devoir sévère, anime ceux qui se vouent aujourd'hui, au nom de la cause conservatrice et libérale, à une action politique courageuse et constante. L'exercice des libertés publiques, l'initiative politique, ont de mâles joies. L'œuvre à laquelle nous travaillons aujourd'hui est de celles qui allument de nobles enthousiasmes. Refaire la France moderne avec le souvenir et le respect de toutes les traditions, de toutes les gloires d'une nation de quatorze siècles, et avec tous les élémens nouveaux, toutes les aspirations nouvelles qu'a produites la révolution la plus vaste que le monde ait vue depuis la chute de l'empire romain, telle est la mission qui nous est donnée par la Providence. Nous pouvons nous y appliquer aujourd'hui, non certes avec l'assurance du succès, mais avec ce degré de confiance qui encourage à l'action. Tel est le sentiment que le livre de M. Guizot laisse dans l'ame de ses lecteurs : encore une fois, il faut l'en remercier. Il était bien digne d'un grand esprit et d'une conviction profonde de lire et de signaler, à travers un terrible enseignement, une grande espérance.

*****

POÉSIES.

VARIATIONS NOUVELLES SUR DE VIEUX THÈMES.

AFFINITÉS SECRÈTES.

MADRIGAL PANTHÉISTE.

Dans le fronton d'un temple antique,
Deux blocs de marbre ont, trois mille ans,
Sur le fond bleu du ciel attique
Juxtaposé leurs rêves blancs;

Dans la même nacre figées,
Larmes des flots pleurant Vénus,
Deux perles au gouffre plongées
Se sont dit des mots inconnus;

Au frais Généralife écloses,
Sous le jet d'eau toujours en pleurs,
Du temps de Boabdil deux roses
Ensemble ont fait jaser leurs fleurs.

Sur les coupoles de Venise
Deux ramiers blancs aux pieds rosés

Au nid où l'amour s'éternise
Un soir de mai se sont posés.

Marbre, perle, rose, colombe,
Tout se dissout, tout se détruit;
La perle fond, le marbre tombe,
La fleur se fane, et l'oiseau fuit.

En se quittant, chaque parcelle
S'en va dans le creuset profond
Grossir la pâte universelle
Faite des formes que Dieu fond.

Par de lentes métamorphoses,
Les marbres blancs en blanches chairs,
Les fleurs roses en lèvres roses
Se refont dans des corps divers.

Les ramiers de nouveau roucoulent
Au cœur de deux jeunes amans,
Et les perles en dents se moulent
Pour l'écrin des rires charmans.

De là naissent ces sympathies
Aux impérieuses douceurs,
Par qui les ames averties
Partout se reconnaissent sœurs.

Docile à l'appel d'un arome,
D'un rayon ou d'une couleur,
L'atome vole vers l'atome
Comme l'abeille vers la fleur.

L'on se souvient des rêveries
Sur le fronton ou dans la mer,
Des conversations fleuries
Près de la fontaine au flot clair,

Des baisers et des frissons d'ailes,
Sur Saint-Marc aux coupoles d'or,
Et les molécules fidèles
Se cherchent et s'aiment encor.

L'Amour oublié se réveille,
Le passé vaguement renaît;

La fleur sur la bouche vermeille
Se respire et se reconnaît.

Dans la nacre où le rire brille
La perle revoit sa blancheur;
Sur une peau de jeune fille
Le marbre ému sent sa fraîcheur.

Le ramier trouve une voix douce,
Écho de son gémissement;
Toute résistance s'émousse,
Et l'inconnu devient l'amant.

Vous devant qui je brûle et tremble,
Quel flot, quel fronton, quel rosier,
Quel dôme nous connut ensemble,
Perle ou marbre, fleur ou ramier?

LE POÈME DE LA FEMME.

(MARBRE DE PAROS.)

Un jour, au doux rêveur qui l'aime,
En train de montrer ses trésors,
Elle voulut lire un poème,
Le poème de son beau corps.

D'abord, superbe et triomphante,
Elle apparut dans son éclat,
Traînant avec des airs d'infante
Un flot de velours nacarat;

Telle qu'au rebord de sa loge
Elle brille aux Italiens,
Écoutant passer son éloge
Dans les chants des musiciens.

Ensuite, en sa verve d'artiste,
Laissant tomber l'épais velours,
Dans un nuage de batiste
Elle ébaucha ses fiers contours.

Glissant de l'épaule à la hanche,
La chemise aux plis nonchalans,
Comme une tourterelle blanche,
Vint s'abattre sur ses pieds blancs.

Pour Apelle ou pour Cléomène,
Elle semblait, marbre de chair,
En Vénus Anadyomène
Poser nue au bord de la mer.

De grosses perles de Venise
Coulaient au lieu de gouttes d'eau,
Grains laiteux qu'un rayon irise
Sur le frais satin de sa peau.

Oh! quelles ravissantes choses,
Dans sa divine nudité,
Avec les strophes de ses poses,
Chantait cet hymne de beauté!

Comme les flots baisant le sable
Sous la lune aux tremblans rayons,
Sa grace était intarissable
En molles ondulations.

Mais bientôt, lasse d'art antique,
De Phidias et de Vénus,
Dans une autre stance plastique
Elle groupe ses charmes nus.

Sur un tapis de cachemire,
C'est la sultane du sérail,
Riant au miroir qui l'admire
Avec un rire de corail;

La Géorgienne indolente,
Avec son souple narguilhé,
Étalant sa hanche opulente,
Un pied sous l'autre replié,

Et, comme l'odalisque d'Ingres,
De ses reins cambrant les rondeurs,
En dépit des vertus malingres,
En dépit des maigres pudeurs!

Paresseuse odalisque, arrière!
Voici le tableau dans son jour,
Le diamant dans sa lumière;
Voici la beauté dans l'amour!

Sa tête penche et se renverse;
Haletante, dressant les seins
Aux bras du rêve qui la berce,
Elle tombe sur ses coussins.

Ses paupières battent des ailes
Sur leurs globes d'argent bruni,
Et l'on voit monter ses prunelles
Dans la nacre de l'infini.

D'un linceul de point d'Angleterre,
Que l'on recouvre sa beauté :
L'extase l'a prise à la terre;
Elle est morte de volupté!

Que les violettes de Parme,
Au lieu des tristes fleurs des morts
Où chaque perle est une larme,
Pleurent en bouquets sur son corps!

Et que mollement on la pose
Sur son lit, tombeau blanc et doux,
Où le poète, à la nuit close,
Ira prier à deux genoux!

SYMPHONIE EN BLANC MAJEUR.

De leur col blanc courbant les lignes,
On voit, dans les contes du Nord,
Sur le vieux Rhin, des femmes-cygnes
Nager en chantant près du bord;

Ou, suspendant à quelque branche
Le plumage qui les revêt,
Faire luire leur peau plus blanche
Que la neige de leur duvet.

De ces femmes il en est une,
Qui chez nous descend quelquefois,
Blanche comme le clair de lune
Sur les glaciers dans les cieux froids;

Conviant la vue enivrée
De sa boréale fraîcheur
A des régals de chair nacrée,
A des débauches de blancheur !

Son sein, neige moulée en globe,
Contre ses camélias blancs
Et le blanc satin de sa robe,
Soutient des combats insolens.

Dans ces grandes batailles blanches,
Satin et fleurs ont le dessous,
Et, sans demander leurs revanches,
Jaunissent comme des jaloux.

Sur les blancheurs de son épaule,
Paros au grain éblouissant,
Comme dans une nuit du pôle
Un givre invisible descend.

De quel mica de neige vierge,
De quelle moelle de roseau,
De quelle hostie et de quel cierge
A-t-on fait le blanc de la peau?

A-t-on pris la goutte lactée
Tachant l'azur du ciel d'hiver,
Le lis à la pulpe argentée,
La blanche écume de la mer;

Le marbre blanc, chair froide et pâle,
Où vivent les divinités;
L'argent mat, la laiteuse opale
Qu'irisent de vagues clartés;

L'ivoire, où ses mains ont des ailes,
Et, comme des papillons blancs,
Sur la pointe des notes frêles
Suspendent leurs baisers tremblans;

L'hermine vierge de souillure,
Qui, pour abriter leurs frissons,
Ouate de sa blanche fourrure
Les épaules et les blasons;

Le vif argent aux fleurs fantasques,
Dont les vitraux sont ramagés;
Les blanches dentelles des vasques,
Pleurs de l'ondine en l'air figés;

L'aubépine de mai qui plie
Sous les blancs frimas de ses fleurs;
L'albâtre où la mélancolie
Aime à retrouver ses pâleurs;

Le duvet blanc de la colombe
Neigeant sur les toits du manoir,
Et la stalactite qui tombe,
Larme blanche de l'antre noir;

Des Groenlands et des Norvèges
Vient-elle avec Seraphita?
Est-ce la madone des neiges;
Un sphinx blanc que l'hiver sculpta,

Sphinx enterré par l'avalanche,
Gardien des glaciers étoilés,
Et qui, sous sa poitrine blanche,
Cache de blancs secrets gelés?

Sous la glace où calme il repose,
Oh! qui pourra fondre ce cœur?
Oh! qui pourra mettre un ton rose
Dans cette implacable blancheur?

THÉOPHILE GAUTIER.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES LIVRES ET LES THÉATRES.

S'il y a lieu de se laisser distraire des paisibles intérêts de l'art par les agitations publiques, n'y a-t-il pas aussi, pour ceux du moins que la mêlée et le bruit attirent peu, un plaisir mystérieux et bizarre à rester fidèles à la cause de l'imagination et de l'esprit, au moment même où cette cause est désertée, trahie ou compromise par de tumultueux entraînemens? Cette fidélité posthume, cette étude, attentive encore au milieu de tout ce qui préoccupe ou absorbe, n'est-elle pas pour les délicats un moyen de protester, à leur manière, contre cette funeste tendance qui, aux époques de crise, pousse presque tous les esprits, sans distinction d'aptitude, à toucher au gouvernail, à prendre part à la manœuvre, oubliant que c'est au contraire en se maintenant dans le cercle fixé par leurs vocations ou leurs habitudes qu'ils peuvent concourir à la prospérité de l'ensemble? Quoi de plus instructif, d'ailleurs, et de plus attrayant, que de suivre, dans leurs phases parallèles, dans leurs infortunes partagées, la société et l'art, aux prises avec les émotions, les anxiétés révolutionnaires? L'homme que ces émotions attristent et froissent, qui ne les croit pas absolument nécessaires au bonheur du genre humain, trouve une espèce de revanche, d'indemnité intellectuelle, à prouver, par de récens et irrécusables exemples, que toutes les républiques n'ont pas leur Phidias et leur Périclès, leur Euripide et leur Platon. Prise à ce point de vue, l'étude dont nous parlons amènerait à dire, sur la période qui vient de s'écouler, bon nombre de vérités aussi piquantes que des malices; mais il y a aujourd'hui mieux à faire qu'à contenter des rancunes légitimes, à proclamer des vérités évidentes. Il est un aperçu plus

élevé, plus pacifique, plus conforme aux prédilections studieuses : c'est celui qui consiste, non pas à rendre la politique responsable des défaillances et des misères de l'art, mais à considérer cet art en lui-même, à voir comment il pourrait répondre aux nécessités, aux convenances du moment, quelles peuvent être sa place, son utilité, dans cette société chancelante entre la secousse d'hier et l'incertitude de demain; par quels moyens enfin, au lieu de succomber, comme tout ce qui est maladif et faible, aux atteintes qui le frappent, il réussirait, comme tout ce qui porte en soi des élémens de force et de vie, à se retremper dans l'adversité même. On le voit, ce procédé est le plus généreux, le plus consolant, le plus fécond : tout en accordant, ce que personne ne conteste, que certaines révolutions sont désastreuses pour l'art, il cherche à prouver que l'art, comme la nature, son immortel modèle, peut trouver dans ces désastres un rajeunissement douloureux, et faire sortir de la destruction une fertilité nouvelle.

Ces catastrophes qui transforment subitement la société tout entière, dans ses plus légères surfaces comme dans ses plus intimes profondeurs, doivent exercer sur les choses de l'esprit deux influences contraires, bien qu'également logiques: d'une part elles détruisent, de l'autre elles excitent. Il y a en elles une faculté dissolvante qui annule les inspirations de la veille, rompt toute proportion entre l'œuvre, le modèle et l'auditoire, déplace toutes les conditions de succès et fane en un jour les idées les plus fraîches. En même temps, elles créent des aspects nouveaux; elles introduisent dans le monde, dans les mœurs publiques et privées, des physionomies imprévues, qui sont autant de provocations et d'avances faites à l'art contemporain et prêtes à se traduire en œuvres originales et attractives; œuvres enthousiastes, où le lyrisme et l'expansion dominent, si l'événement qui les suggère est réellement une conquête de l'esprit moderne, une étape de plus dans la marche des intelligences; œuvres satiriques et railleuses, si la révolution qu'elles commentent ressemble à une méprise plutôt qu'à une victoire, si elle menace les distinctions de l'esprit non moins que celles de la fortune, si la civilisation, l'atticisme et le goût croient avoir de bonnes raisons pour se ranger du parti des retardataires, pour se plaindre qu'on les fasse aller trop vite, ou même qu'on les verse en chemin. Ainsi, à défaut de lyrisme, une révolution doit inspirer la satire; si Pindare et Tyrtée lui manquent, elle peut rencontrer Aristophane. N'empiétons pas ici sur les droits de cet Aristophane désiré, et évitons poliment de dire quel genre d'inspiration devait surtout provoquer ce qui s'est passé sous nos yeux.

Cependant, à côté de ceux que les révolutions dispersent ou annulent, et de ceux qu'elles éveillent ou inspirent, il existe un troisième groupe, celui des studieux et des sages, qui, se renfermant dans leur sphère paisible, continuent, malgré la tempête, à se réchauffer aux rayons du beau, au souffle tiède et vivifiant de l'art pur, à peu près comme ces plantes précieuses, qui, défendues par un léger vitrage contre le givre et le vent, ne laissent accès auprès d'elles qu'aux rayons du soleil et aux brises printanières. La floraison de ces esprits d'élite n'est pas sujette aux variations de l'atmosphère extérieure; ce qu'ils aimaient et recherchaient hier, ils l'aimeront et le rechercheront demain, sans que leur étude en soit moins ardente et moins opportune. Plus tard, à distance, lorsque se dissipe la poussière de la lutte, lorsque l'optique lointaine, changeant peu à peu chaque proportion, grandit ce qui semblait petit, diminue ce qui paraissait

grand, les œuvres de ces hôtes heureux des régions sereines, étouffées à leur début par la tourmente et le bruit, reprennent leur valeur et leur place, indépendantes des événemens qui retentissaient pendant leur éclosion silencieuse. Si ces événemens s'y reflètent, c'est seulement comme ces nuages qui assombrissent un moment l'azur des lacs, sans que l'onde y perde rien de sa transparence et de sa limpidité. Leur date même devient alors un titre et un attrait de plus, et, si l'on se souvient qu'elles ont été écrites pendant que vociféraient les tribuns, les sophistes et les démagogues, on se sent porté à admirer davantage ce culte austère et doux qui protége si bien ses fidèles contre les troubles de l'intelligence et les éclipses du bon sens.

C'est à ces trois sortes de littératures, à celle que les révolutions amoindrissent, à celle qu'elles provoquent, et à celle qu'elles respectent, qu'appartiennent les ouvrages, hélas! bien rares dont la critique peut aujourd'hui s'occuper. Ainsi, pour commencer par ce qui nous semble le plus digne de nos respectueuses et sympathiques préférences, qu'est-ce que le *Ballanche* de M. Ampère, sinon un de ces livres discrets, sanctuaires à demi voilés au seuil desquels viennent mourir les passions et les murmures du dehors, œuvres où l'attrait d'une impérissable jeunesse supplée au mérite d'une actualité fugitive, parce qu'elles reposent sur ce qui ne vieillit pas : l'expression juste, mesurée, délicate, d'un sentiment vrai, traduit, dans une forme exquise, par un esprit éminent! Parmi les physionomies littéraires de notre siècle, il en est peu de mieux acceptées et de moins connues que M. Ballanche. On l'admire de loin, comme si l'on craignait de voir, en se rapprochant, s'altérer la clarté et l'ordonnance des lignes. C'est que, chez M. Ballanche, le penseur préoccupé d'une formule philosophique, l'initiateur symbolique et sacré, a fini par prévaloir, aux yeux du public, sur l'homme au cœur affectueux et simple, sur l'artiste au sentiment pur et élevé. Le côté un peu sibyllin, et, pour tout dire, palingénésique du philosophe, a fait tort au côté attrayant et accessible du poète d'*Antigone* et d'*Orphée*. M. Ampère s'est proposé de rétablir la perspective et l'accord entre ces deux faces diverses du génie de M. Ballanche. Ainsi qu'il le dit lui-même, « il a voulu pénétrer dans le temple avec les initiés, et, sans lever le voile des symboles, conduire le lecteur dans les parties les plus éclairées du temple, et lui en faire admirer les beautés. » Pour accomplir cette tâche, M. Ampère, qu'une amitié héréditaire unissait à l'illustre mort, a fait alterner, dans son livre, ses appréciations affectueuses et pénétrantes avec des passages extraits de la correspondance et des œuvres de M. Ballanche, et choisis avec assez de tact pour composer de ces fragmens épars un harmonieux ensemble. On comprend aisément combien ce procédé si simple, si favorable à la vérité biographique, devait convenir à la reproduction fidèle, animée, de cette figure un peu estompée déjà par le lointain et le vague. Plus le caractère, le talent et la vie de M. Ballanche avaient manqué de ces grands épisodes qui cisèlent d'eux-mêmes et mettent en relief la plupart des hommes célèbres, plus il avait vécu dans le clair-obscur des sentimens doux, calmes, intimes, étrangers aux événemens qui feront de l'histoire de nos illustres une page de notre histoire générale, plus aussi il importait qu'une main amie, ingénieuse, dévouée, recueillît, dans l'intimité même, les procès-verbaux de cette vie silencieuse, les éclairât par d'intelligens commentaires, et, pour continuer l'image que M. Am-

père affectionne, sût attirer vers le temple, en dégageant les parties restées obscures, en complétant, dans le même style, les portions inachevées. Grace à cette communauté précieuse que comportent les amitiés véritables, on ne sait plus, en lisant cet ouvrage, à qui, de M. Ballanche ou de M. Ampère, appartiennent tous ces dons heureux de sentiment et de style, et l'on se dit qu'il faut que le portrait soit bien ressemblant, puisqu'il s'est presque confondu avec le modèle.

Ne devons-nous pas ranger aussi dans la catégorie de ces livres d'élite qu'on peut apprécier et lire en dehors de toute préoccupation du dehors, le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, dont le troisième volume a été terminé et publié malgré les circonstances si peu propices au recueillement littéraire? C'est un symptôme digne de remarque et honorable pour notre époque, que ce concours de plusieurs esprits éminens s'empressant, pendant ces dernières années, autour des hommes et des œuvres qui se rattachent au souvenir de Port-Royal, de cette grande et austère phase de la philosophie et de la langue françaises. N'y avait-il pas quelque chose de caractéristique et une sorte de pressentiment solennel dans cet empressement des studieux et des penseurs auprès des statues vénérées, pendant que le reste de la littérature s'abandonnait aux délices et à l'ivresse du festin? Ainsi, dans une ville menacée, les sages se groupent au pied des images de leurs ancêtres et de leurs dieux lares, tandis que les fous s'étourdissent au choc des verres et au bruit des joyeuses chansons.

Quoi qu'il en soit, les divers travaux consacrés à Port-Royal ou à quelques-uns des hommes qui en sont la gloire, le beau livre de M. Cousin, celui de M. Faugère, les *Études* de M. Vinet, ont laissé parfaitement intacte et complète la tâche de l'auteur de *Port-Royal*. M. Sainte-Beuve, d'ailleurs, est un de ces esprits dont il est difficile d'amoindrir ou d'entamer le domaine; car ils ont moins les allures du propriétaire qui creuse, plante ou bâtit, que celles de l'abeille qui butine, que rien ne limite dans son vol, et dont la propriété est partout où se rencontre une fleur à respirer, un suc délicat à recueillir. Cette faculté aérienne, *ailée*, comme dit Platon, donne un grand charme aux recherches biographiques, aux analyses délicates, aux inductions ingénieuses de M. Sainte-Beuve, et lui assignent une place à part qu'aucun empiétement ne peut menacer. Dans ce troisième volume comme dans ses autres écrits, on trouve, à un haut degré, ce don précieux de compréhension historique et littéraire, ce talent attractif, *aimanté*, qui, en se fixant, en se recueillant sur un sujet, y fait arriver peu à peu et y combine tout ce qui peut le rendre plus attrayant et plus clair, plus varié et plus complet; talent qui ajoute à la critique la grace de l'invention, qui fait goûter, en pays connu, les plaisirs de la découverte, et qui, toujours plus rare dans nos temps d'éparpillement et de gaspillage, nous a donné, cette fois, un bon livre et un bon exemple.

Notre tâche, à nous, serait trop douce, si nous pouvions nous maintenir, avec ces écrivains éminens, dans cette sphère où ne nous atteignent plus les préoccupations politiques. Maintenant qu'il nous faut descendre et jeter nos regards sur cette littérature courante qui se trouve forcément en contact avec les événemens, soit pour s'en inspirer, soit pour en souffrir, nous sommes frappé (j'allais presque dire réjoui) du désarroi de ce genre dont la vogue fit scandale, il y a quelques années, parmi les vrais amis des lettres, et que nous ne pourrions incriminer aujourd'hui sans imiter notre aïeul Brennus, et manquer au respect

que l'on doit aux vaincus. Ces malheureux romans qui s'étalent encore dans le feuilleton de certains journaux nous font l'effet de ces rez-de-chaussée envahis par une inondation, et qui, devenus inhabitables, ont forcé les propriétaires de transporter au premier étage leurs meubles, leurs papiers et le centre de leurs affaires. Nous n'irons pas mettre le pied au milieu de tout ce dégât, et signaler, même pour mémoire, les œuvres individuelles ou collectives de MM. Dumas père et fils, ou les *Péchés* de M. Eugène Sue. Cependant ce dernier nom nous suggère une remarque qui peut trouver ici sa place. Roi du roman-feuilleton, M. Eugène Sue a pu long-temps en être pris comme la personnification la plus complète, la plus populaire. Dans ses ouvrages les plus célèbres, il s'est efforcé de mêler, à des doses habiles, deux élémens bien divers de popularité : les prédications d'un socialisme qui commençait à poindre, et la peinture sensuelle des jouissances que donne la richesse. Ces deux élémens combinés, grossis par les passions démagogiques, ont puissamment concouru à la révolution de 1848; ils lui ont servi de prélude, de cortége et de commentaire, et c'est justement cette révolution qui a détruit la vogue du feuilleton-roman, amené la déchéance des maîtres du genre, et condamné M. Eugène Sue à raconter dans le désert. Ceci pourrait lui fournir la morale de ses dernières histoires, et lui rappeler, sous forme de proverbe, qu'on est souvent puni par où l'on a péché.

Non, ce n'est pas là que peut être aujourd'hui le succès, le mouvement littéraire. En remuant violemment les esprits, en détournant les imaginations de tout ce qui leur paraissait offrir des séductions et des prestiges, la révolution devait en pousser au moins quelques-unes dans une voie nouvelle; et, puisqu'il n'y avait malheureusement lieu ni à l'enthousiasme, ni à l'hymne, ni au dithyrambe, l'épigramme, la satire, le pamphlet, devaient nécessairement éclore dans ces couches un peu inférieures où le roman était étouffé. Cette donnée nouvelle a-t-elle réellement fait naître une œuvre qu'on puisse appeler le pamphlet de notre temps? Junius est-il ressuscité? La démagogie a-t-elle à ses trousses un Paul-Louis Courier, comme l'avait eu l'absolutisme? Pas encore : le champ est fertile, la moisson est belle; mais le moissonneur n'est pas venu. Toutefois il serait injuste de ne pas reconnaître la malice ingénieuse, la verve aimable et facile qui court, de page en page, dans le livre de M. Reybaud, *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des Républiques*. Jérôme a de l'atticisme et du goût, de l'ironie et du bon sens; il a surtout le mérite de parler à la mauvaise république comme Chrysale parle à sa sœur, en ayant soin de laisser tomber sur Philaminte quelques-uns des traits qui ne s'adressent qu'à Bélise. Nous croyons cependant qu'on a un peu flatté Jérôme, quand on lui a dit qu'il descendait de *Gil-Blas;* cette parenté n'existe qu'à ce degré éloigné où les successions mêmes cessent d'être recueillies. Ce livre, d'un tour et d'une lecture agréables, est plutôt la revanche modérée d'un bourgeois, homme d'esprit, compromis dans son bien-être et menacé dans son repos, que la protestation ardente et railleuse de la raison outragée, l'énergique *Provinciale* d'une société vaincue par surprise, livrée aux niais, aux fous et aux empiriques. Pour écrire cette œuvre qui n'eût pourtant pas été *une œuvre du démon*, il eût fallu avoir presque le diable au corps, et le diable de M. Reybaud déguise un peu trop ses griffes.

Dans une gamme toute différente, avec une verve moins fine, mais mieux

accentuée peut-être, nous trouvons le livre d'un écrivain ultra-catholique, *les Libres Penseurs* de M. Veuillot. M. Veuillot ne s'attaque ni aux ridicules de la démagogie, ni aux évolutions non moins comiques des consciences puritaines; il livre un combat à outrance, un peu après coup, ce nous semble, aux représentans, littéraires ou autres, de l'esprit moderne. Il continue, à sa façon, la campagne des fils des croisés contre les fils de Voltaire; malheureusement les croisés, sous la plume de M. Veuillot, perdent de leurs allures chevaleresques et de leurs armes courtoises; on les a laissés dans un tournoi, on les retrouve dans un cabaret. Voilà le trait qui me choque tout d'abord dans l'ouvrage de M. Veuillot, écrit du reste avec un incontestable talent. Je n'admets, je ne comprends que l'orthodoxie de bon ton. Je conçois très bien que l'impiété puisse être grossière : tous ceux qui attaquent la religion ne sont pas tenus d'avoir l'esprit de *Candide*, la finesse des *Lettres persanes;* mais l'orthodoxie d'estaminet, la dévotion aux gros mots, le cantique chanté sur l'air du *Ça ira*, voilà ce qui me paraît monstrueux. Je ne répéterai pas les expressions dont se sert M. Veuillot pour qualifier ceux qu'il attaque; il faut, pour se permettre ces licences, un degré ou plutôt un genre d'orthodoxie qui n'est pas le mien. Il n'est pas impossible de démêler la cause de ce ton de crudité dévote qu'a pris l'auteur des *Libres Penseurs*. Il aura voulu sans doute rompre avec cette religiosité factice, avec ce christianisme mondain qu'une foule de chrétiens superficiels avaient adopté, dans ces derniers temps, comme un passeport et une mode. C'est pour éviter de leur ressembler que M. Veuillot s'est efforcé d'être aussi impoli qu'il l'a pu. Il a prétendu faire ce qu'on appelle de la dévotion de bonne femme, et ce qui n'est pas, à coup sûr, de la dévotion de bonhomme; car il est difficile d'avoir des intentions plus incisives, plus mordantes que M. Veuillot, et son livre exhale un parfum d'eau bénite au gros sel, qui ne manque ni de montant, ni de haut goût. Nous lui reprocherons seulement d'avoir adopté un moyen de polémique que devrait toujours s'interdire un écrivain de quelque valeur. Discutez les faiblesses, les travers ou les ridicules de nos hommes de talent, soit; mais qui espérez-vous convaincre quand vous dites que la poésie de lord Byron est un peu bête, que nos plus chétifs poètes de province écrivent des strophes aussi belles que celles des *Méditations* ou des *Feuilles d'automne*, et qu'il vous arrive chaque matin, de votre département, des fantaisies ou des contes dignes d'être signés Musset ou Mérimée? Eh bien! nous serons plus juste que M. Veuillot; nous avouerons que son livre renferme des pages, celles sur l'amour, par exemple, et celles sur la campagne, qu'un écrivain sans talent n'aurait pas pu écrire, et où brillent justement ces mérites de la poésie moderne que M. Veuillot regarde comme si faciles et si communs. Il y a six mois, un autre publiciste, de beaucoup de verve, lui aussi, et dont il convient de rappeler le nom en parlant de la littérature pamphlétaire, avait soutenu la même thèse que l'auteur des *Libres Penseurs*. Il avait affirmé que les chiffonniers de Paris ou les bateliers du Rhône n'auraient qu'à vouloir pour écrire des odes comparables à celles de MM. Hugo et Lamartine, ou même (ô juste retour des choses et des républiques d'ici-bas!) d'aussi belles histoires que celle des *Girondins*. Cet écrivain s'appelait Proudhon, le même qui, dans un autre accès de sophisme, avait dit: «Dieu, c'est le mal! » Ainsi se sont rencontrés, sur le même terrain et dans le même paradoxe, deux hommes partis des deux points les plus extrêmes, l'athée et le

dévot, le niveleur et l'ultramontain. Que pense M. Veuillot de ce voisinage? Faudrait-il croire que tous les fanatismes se touchent par un côté, et qu'il existe toujours une certaine ressemblance dans les argumens dont se servent les agresseurs du bon sens?

Et cependant, on doit en convenir, l'art contemporain n'a fourni que trop de prétextes à ces attaques qui lui arrivent de toutes parts et de points si différens. Si, en face de ses souffrances présentes, on se sent porté à l'amnistier, on est forcé en même temps de reconnaître qu'aujourd'hui même, au milieu de tout ce qui le frappe et de tout ce qui devrait l'exciter, l'art ne fait rien pour sortir de sa défaillance, pour s'associer aux résistances et aux luttes de la société. Quel serait, dans ces momens de crise où toutes les forces vives de la civilisation et de l'intelligence ont besoin de se prêter mutuellement une nette et prompte assistance, l'intermédiaire le plus actif, l'arène la plus commode, le lieu de rendez-vous le mieux choisi, pour une opposition spirituelle et publique aux égaremens et aux périls? Ce serait assurément le théâtre : l'art dramatique de notre siècle, qui en est encore à chercher sa veine et sa voie, pouvait tout à coup sentir se dissiper ses langueurs et ses incertitudes devant des spectacles faits pour ressusciter la verve de Molière et l'ironie de Beaumarchais. Un coup d'œil jeté sur la Comédie française suffit malheureusement pour nous convaincre que cette nouvelle phase est encore à naître.

L'ancien répertoire du Théâtre-Français a de ces beautés que rien ne saurait effacer ou amoindrir. C'est une des gloires de l'idée, qu'au lieu d'être mise en fuite par les tempêtes politiques, elle y trouve au contraire une vie énergique et résistante, et que cette portion de l'art qui s'adresse principalement à l'intelligence et à l'ame soit celle qui s'acclimate le mieux aux atmosphères orageuses. Corneille, Molière, Shakspeare surtout, s'il nous appartenait et si nous savions bien le comprendre, sont des livres immenses, toujours ouverts, où toute pensée, toute passion, tout vice, toute émotion a sa page; et, quels que soient le rêve, le mensonge ou la vérité que poursuive un peuple, il en trouve le mot dans ces vocabulaires sublimes, offerts à l'humanité par le génie. Rien ne peut rapetisser *Cinna*, *Tartufe*, *Macbeth*; les orages qui épouvantent le monde ne font que nous rapprocher de ces immortels poètes, comme ces éclairs qui font se presser autour du chef de famille ses enfans pâles et tremblans.

Le Théâtre-Français a-t-il, depuis quelque temps, tiré parti de ces vieilles et impérissables richesses? Les grandes comédies de Molière, *Tartufe*, entre autres, sont jouées avec une médiocrité désespérante, où disparaissent à la fois la tradition et le sentiment de l'œuvre. *Le Misanthrope* est à peine essayé; il n'y a plus d'Alceste ni de Célimène. Quant à la tragédie, on sait qu'elle repose tout entière sur la santé ou l'humeur de Mlle Rachel : or, la santé de Mlle Rachel est souvent mauvaise, et son humeur rarement bonne. L'illustre tragédienne avait eu, avec le Théâtre-Français, une sorte de lune de miel républicaine. *La Marseillaise* avait été pour elle ce qu'elle fut jadis pour la France, une transition démocratique de la monarchie à l'empire; mais, après quelques soirées de *sang impur* et de *sillons abreuvés*, belliqueux refrains qui contrastaient passablement avec l'attitude de M. Bastide, force a été de redescendre de Rouget de l'Isle à Corneille. Alors est arrivé ce que nous avions prévu. Le ton, le rhythme, la mesure, la sobriété d'accent et de geste, tout cela était altéré par les sanguinaires

couplets. Puis sont venues des discordes intestines, aigries encore par un échec très marqué dans *Britannicus*, et il n'en a pas fallu davantage pour que Melpomène, mécontente du public et probablement d'elle-même, se retirât pendant quatre mois sous sa tente.

Il est triste pourtant de songer à la situation anormale et désastreuse que Mlle Rachel impose au Théâtre-Français. Comme elle n'a pas réussi, pendant ses dix ans de règne, à donner à la tragédie une vie réelle, à en faire un centre d'action pour les artistes et les poètes, il en résulte que, dès qu'elle s'absente, la tragédie se meurt. C'est que Mlle Rachel n'est, à vrai dire, pour le théâtre contemporain, qu'une superfétation brillante : rien ne la précède, ne l'accompagne et ne la suit. Le trait caractéristique de son talent correct et pur, c'est le manque de création. Elle récite admirablement d'admirables vers, elle fouille habilement dans la poussière du passé; mais elle n'a vivifié de son souffle ni œuvre, ni poète, ni acteurs, ni théâtre, et il suffit de son éloignement pour faire crouler le portique traditionnel et tarir la coupe tragique. Qu'est-ce donc qu'un état de choses où il dépend du caprice d'une actrice de réduire à néant toute une partie du répertoire, tout un côté de l'art dramatique? Et qu'est-ce qu'un talent d'artiste, qui, au lieu de faire vivre ce qu'il touche, répand autour de soi des conditions d'immobilité et de mort?

Pendant que le grand répertoire languissait faute d'interprète, cette lacune a-t-elle été comblée par quelque œuvre, quelque tentative, étincelle jaillie au choc des événemens, révélation ou essai d'une comédie nouvelle à qui la révolution offrait tout à coup des élémens, des personnages, des types, des aspects inattendus? Trouvons-nous au Théâtre-Français une trace, un indice de cette portion de l'art qui naît, marche et grandit avec les transformation sociales, leur empruntant ses inspirations sérieuses ou plaisantes, et ne demandant qu'à rencontrer un vrai poète, pour ajouter aux mérites de l'à-propos les conditions d'une vie durable? C'est en vain que nous chercherions, le Théâtre-Français n'a pas même l'air d'y songer. Le passé, le passé de la veille, celui qui nous paraîtrait déjà vieux, quand même une révolution ne l'aurait pas rendu centenaire, voilà tout ce que nous rencontrons dans ces frêles ou mornes ouvrages qu'on vient de faire passer sous nos yeux. Comme si la Comédie française avait voulu résumer, dans ses exhibitions les plus récentes, tous les genres que les exigences actuelles auraient dû justement vouer à l'oubli, elle nous a donné tour à tour une tragédie biblique, qui n'est pas même une étude de la Bible, une prétendue comédie de mœurs, qui essaie d'égayer, aux dépens des tripotages industriels de 1846, un public ruiné par les vertus républicaines de 1848, et enfin une sorte de pâle et chétif pastel, un trumeau mal copié, une de ces esquisses qui, pour paraître légères, s'efforcent d'être impalpables, qu'a multipliées outre mesure le succès d'un ravissant poète, et auxquelles, pour ressembler en effet aux proverbes de M. de Musset, il ne manque que bien peu de choses : la grace, la délicatesse, l'élégance, l'esprit poétique et charmant!

Ce ne sont pas de pareils ouvrages qui rendront à la Comédie française la place sérieuse et importante qu'elle devrait occuper dans la littérature et la société modernes. La république, nous nous empressons de le reconnaître, l'a traitée avec faveur. Privilége bien rare en 1848! le Théâtre-Français a vu, depuis un an, ses charges diminuer et son bien rester le même. C'était l'occasion

de se mettre un peu en frais, de dépenser noblement son revenu, d'encourager les talens nouveaux, de rappeler à lui les talens éprouvés, de répondre, en un mot, par quelque généreuse tentative aux flatteuses exceptions dont il profitait. Mais, dira-t-on, vous demandez à ce théâtre la comédie contemporaine, et, pour nous la donner, n'eût-il pas fallu manquer un peu de respect à ces pouvoirs nouveaux qui le protégeaient? Sans doute, la tâche était délicate; cependant, entre gens d'esprit, il y a toujours moyen de s'entendre : la démocratie n'eût pas été, j'imagine, plus susceptible que Louis XIV; on commence par dire au maître, grand roi, ou grand peuple, qu'on se garde bien de le confondre avec tout ce qui vient se chauffer à son soleil; on commence par poser, comme préliminaires, qu'en attaquant les béotiens, les intrigans, les parleurs et les charlatans, en faisant la guerre aux mensonges, aux crédulités, aux rêves creux, on n'attaque que ce qui est ridicule, et non point ce qui est respectable. Pendant ce temps, l'épigramme va toujours son train, et complimens et malices, politesses et leçons, arrivent, l'une portant l'autre, à la même adresse, sous le même pli.

Nous regrettons d'autant plus de voir le Théâtre-Français manquer ainsi à ses attributions distinctives, que, s'il donnait satisfaction à ces légitimes exigences, nous pourrions nous abandonner avec moins de scrupule et plus de charme aux paisibles jouissances que l'on va demander, dans les temps d'orage, aux autres régions de l'art. Remarquez en effet que si, dans ces momens, le rôle de la littérature est essentiellement militant, celui des autres arts consiste surtout à nous distraire, à nous faire oublier les pensées sombres et les pressentimens sinistres. Rendons justice aux théâtres lyriques; ils font d'honorables efforts pour nous offrir ces émotions douces et ramener leur auditoire un peu dispersé. L'Opéra continue de nous annoncer *le Prophète*. La république aura-t-elle son *Robert-le-Diable?* On le sait : les prophètes du moyen-âge étaient quelque peu magiciens, et, si nous ne sommes plus au temps où on les brûle, nous sommes encore au temps où on les écoute, pourvu que ce soit Meyerbeer qui note leurs prophéties. En attendant, un début remarquable, celui de Mme de Lagrange, a mérité l'attention des connaisseurs : la voix de Mme de Lagrange a autant d'agilité que d'étendue; par malheur, il y a dans sa manière une sorte d'exagération froide, qui, sans amoindrir ses qualités, en diminue le prestige. Un de ses torts a été de choisir pour ses débuts le rôle de Desdemona. Il y a des rôles si beaux, sur lesquels planent de si poétiques fantômes, que tout ce qui s'éloigne de cet idéal ou de cette image nous paraît inacceptable. Qui de nous, parmi ceux du moins qui ont le malheur d'avoir été jeunes il y a quinze ans, n'éprouve, pour ainsi parler, un frisson de jeunesse rétrospective, lorsque la toile se lève sur ce sublime troisième acte, et que cette femme pâle et vêtue de blanc nous apparaît à demi penchée sur sa harpe, dont les préludes répondent aux pressentimens de son cœur? C'est bien la même scène : la brise du soir glisse et murmure à travers cette fenêtre; le chant du gondolier retentit, s'affaiblit et s'efface, souffle de mélodie uni au souffle des lagunes. La harpe vibre, l'orage approche; Othello va venir. Shaskpeare et Rossini sont là; mais où est-elle, la Desdemona idéale? Peut-être, si nous ne voyions passer l'ombre éplorée de la Malibran entre la scène et nos regards, eussions-nous encore mieux remarqué que Mme de Lagrange est une cantatrice de talent.

Le Théâtre-Italien rouvre ses portes; il nous rend Lablache et Mlle Alboni.

Nous pourrons donc entendre encore cette voix au timbre d'or vibrer dans le sextuor de *Cenerentola* et le duo de *Semiramide*. Viennent maintenant un ténor, une cantatrice digne de porter le sceptre de Sémiramis et la faucille de Norma; vienne surtout ce public élégant, dilettante, raffiné, à qui l'on a tant de peine à persuader qu'on peut entendre, sous la république, d'autres chansons que *la Carmagnole*, et nous pouvons espérer, aux Italiens, quelques belles et mélodieuses soirées.

Quant à l'Opéra-Comique, il est toujours en bonne veine. Voici qu'au grand et légitime succès du *Val d'Andorre*, il vient d'ajouter un succès charmant, celui du *Caïd*. On n'a pas plus de grace et de gaieté que cette musique, et Mme Ugalde la chante, comme l'a écrite M. Ambroise Thomas, avec une finesse, une élégance qui rappelle, sans trop de désavantage, les beaux temps de Mme Damoreau.

N'importe; tout en applaudissant aux efforts et aux succès de nos théâtres lyriques, nous ne nous lasserons pas de rappeler que, dans des temps comme le nôtre, la vie n'est pas là. Elle serait dans la reproduction enjouée des *actualités* politiques et sociales, si quelque esprit vraiment distingué, vraiment littéraire, voulait s'acquitter de cette tâche. Le public en a si bien l'instinct, que, faute de trouver dans les sphères supérieures de la littérature dramatique cette satisfaction aristophanesque, réclamée par sa malice, sa curiosité ou son bon sens, il court aux petits théâtres applaudir ces pièces d'à-propos, ces revues de fin d'année, ces charges d'une bouffonnerie un peu cynique, qui nous donnent, en gros billon, la monnaie d'Aristophane. Eh bien! si tel est le succès de ces drôleries équivoques, charbonnées par une main vulgaire sur le mur d'un théâtre de vaudeville, quel ne serait pas le triomphe d'un satiriste ingénieux, d'un écrivain largement doué d'*humour* et de verve comique qui s'emparerait de ces cadres populaires, si flexibles, si favorables à la libre allure de l'épigramme, et qui, sous ces formes capricieuses, flottantes, prêtes à s'assouplir aux exigences de la comédie, de la caricature, de la fantaisie ou du drame, ferait succéder une scène de *Cymbeline* ou du *Songe d'une nuit d'été* à une scène des *Nuées* ou des *Guêpes?* Pour atteindre ce but, il faudrait, nous le répétons, que les vrais artistes s'en mêlassent. Où sont-ils? Pourquoi ce découragement et ce silence? Pourquoi aiment-ils mieux émigrer ou se taire que nous dire nos vérités? L'esprit est aussi une fortune; celui qui le retire de la circulation dans les momens de gène est coupable envers son pays, et l'on sait d'ailleurs que l'émigration a rarement réussi aux riches en temps de révolution. Que nos hommes de talent acceptent résolûment ce rôle d'intervention courageuse en faveur de la civilisation et de l'esprit, momentanément soumis à l'occupation étrangère. Par là, ils répareront un peu du mal qu'ils ont fait, ou du moins qu'ils ont laissé faire en se condamnant à une sorte d'inutilité brillante, d'étourderie bohémienne, brodée de fantaisies et de caprices. Par là aussi, ils donneront tort à ces agresseurs qui les dépeignent comme des maniaques, des corrupteurs, des enfans gâtés ou des baladins. Dans cette voie que nous leur indiquons, ils trouveront non-seulement des succès nouveaux, mais une réhabilitation urgente, et ils finiront par avoir raison contre les grossiers et les fanatiques, ces éternels ennemis de l'art véritable, c'est-à-dire du sentiment juste et fin de cette harmonie qui est le beau, et de cette mesure qui est le vrai.

ARMAND DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1849.

Nous avons vraiment peu de chose à raconter aujourd'hui, tout simplement une conspiration parlementaire, comme il s'en faisait dans le bon temps où l'on avait l'esprit à cela, faute de soucis plus graves. Il paraît que la situation intérieure est très commode, que nos finances présentent l'aspect le plus rassurant, que toutes les classes de la population ne demandent qu'à se laisser conduire où l'on veut, que l'Europe prend nos conseils et nous communique les siens avec une déférence bien propre à charmer des cœurs patriotes; il paraît, pour tout dire, que le banc ministériel est un lit de roses, et que les portefeuilles de l'état n'ont jamais été plus légers aux bras qui les soutiennent, car voici de nouveau la guerre des portefeuilles. C'est pour le coup que nous retournons d'un grand train aux réminiscences monarchiques, et penser que ce sont des républicains purs qui compromettent ainsi leur austérité de la veille! Ajoutons, en toute sincérité, qu'ils sont bien aidés par certains amis du lendemain.

Oui, l'an premier de la république reconquise n'est pas encore fini, le président sommeille encore dans les langes dont on l'a provisoirement enveloppé en suspendant son droit de *veto*, et déjà les grands intérêts de la patrie, qu'on a pourtant juré de sauver, disparaissent derrière l'intérêt égoïste des petites ambitions, qui ont aussi juré de se satisfaire. Déjà les intrigues de couloir et les pourparlers de bureaux se donnent rendez-vous au pied du fauteuil présidentiel; déjà le pouvoir exécutif est circonvenu par l'espèce entreprenante de ces conseilleurs officieux qui se targuent de leur dévouement particulier à la personne suprême, pour lui persuader qu'ils sont seuls de mise en qualité d'hommes d'état. Messieurs, de grace, attendez; laissez-nous oublier que jusqu'ici tous les pouvoirs qui se sont perdus en France ont péri parce qu'ils n'avaient voulu que des dévouemens à leur service. Votre attachement, d'ailleurs, est de si fraîche date! On conçoit, sans doute, que la passion qu'on a pour les gens soit d'autant plus vive qu'elle est plus subite; nous croyons à toutes les révolutions du cœur;

mais, de bonne foi, ce ne sont point là des titres qu'on puisse invoquer en république auprès du chef de l'état, pour s'arranger une place à son ombre : les flatteurs de la royauté ne s'en seraient pas permis davantage!

L'histoire de cette course aux ministères dont les héros ne sont point du tout anonymes est probablement terminée. Si courte qu'elle soit, elle ne manque pas cependant d'aventures assez piquantes, et ce petit drame plus intime que politique a plusieurs actes et plusieurs tableaux, comme si c'était une grande pièce.

La difficulté dans la composition d'un cabinet, c'est qu'on n'y peut pas mettre tout le monde. M. Billaut, par exemple, possède toutes les qualités qu'il faudrait pour faire un ministre comme un autre; M. Barrot le lui disait hier avec à-propos. M. Crémieux est libre d'imaginer qu'il ne figurait pas si mal à la justice, et M. Jules Favre, qui a beaucoup pratiqué tous les partis, peut supposer que son avénement les lui concilierait tous. Quant aux républicains d'avant février, ils n'ignorent pas qu'on n'a point chaque matin une révolution à volonté pour vous bombarder ministre; mais ils ne sont pas dénués de ressources plus humaines : ils ne dédaignent plus l'art de se rendre agréables; ils se découvrent de l'entregent, ils se connaissent même à la tactique; suivez plutôt les habiletés de M. Dupont de Bussac. Seulement il leur arrive, comme aux vieux petits-maîtres, de se croire toujours invincibles. Ainsi M. Marrast avait, dit-on, la semaine dernière un peu trop compté sur ce talent spécial; le talent, pour n'avoir pas réussi, n'en est pas moins avéré. Quoi qu'il en soit, et toute justice rendue à ces personnes plus ou moins éminentes, que M. Barrot n'a point appelées avec lui dans le cabinet, il est bien évident que celles-ci par une raison, celles-là par une autre, ne devaient point y entrer. Le président aurait pu sans doute les charger elles-mêmes de la conduite des affaires, et leur donner sa confiance à l'exclusion de ceux qu'il a préférés. Il ne l'a pas fait; il a jugé que le pays lui saurait gré de s'entourer d'hommes dont le caractère politique ne fût point entamé ou obscurci; il a été dans ses choix décidément conservateur. Pas un de ceux que leur républicanisme avait pu porter à quelques ménagemens pour les tendances socialistes, pas un ne s'est assis dans les nouveaux conseils de la France. Le président avait d'ailleurs un juste sujet de croire que ses offres, s'il en avait risqué de ce côté-là, eussent été mal accueillies. Sa candidature n'avait nulle part trouvé d'adversaires plus personnellement hostiles. Se serait-on douté que ces adversaires violens jusqu'à la brutalité pussent en un moment devenir des adhérens si tendres? Merveilleux progrès dans l'art des conversions! et combien le prestige du scrutin populaire peut couvrir d'accommodemens! Le parti modéré s'est divisé à propos de la candidature de M. Louis Bonaparte : les uns l'ont appuyée; les autres l'ont combattue; mais ni ceux qui l'ont combattue n'ont employé contre elle des armes aussi grossières, ni ceux qui l'ont appuyée ne se sont mis aussi entièrement à la discrétion du candidat que ces zélés républicains, qui, après l'avoir traîné dans la boue, lui font à présent une cour si empressée. Ils seraient, à les entendre, les seuls capables de préserver sa personne contre le flot de la réaction qui veut à la fois emporter et sa personne dynastique et sa magistrature républicaine. Républicains par excellence, ils le serviraient, ils l'aimeraient par prédestination; ils lui livreraient une assemblée gracieuse et soumise, une France reconnaissante et bonapartiste, une république suffisamment démocratique et quelque peu sociale, juste autant qu'il

serait besoin pour que le nom impérial fût béni parmi les prolétaires. Il n'y a qu'un obstacle qui contrarie cette perspective triomphante, un malheureux ministère dont on n'est pas, un cabinet formé par faiblesse ou par aveuglement sous des influences perfides, sous l'œil, sous la main des traîtres. C'est ce cabinet qui s'interpose sans générosité entre le président et l'assemblée, c'est lui qui trouble l'expansion de leurs bons sentimens réciproques; c'est lui qui étend tous les voiles, qui amasse tous les nuages dont l'obscurité rembrunit la situation. Qu'il disparaisse donc, et qu'on nous mette à sa place! C'est le ministère des impuissans et des routiniers; nous sommes l'avenir et la conciliation; nous sommes le parti neuf, nous portons un monde; nous sommes les républicains bonapartistes.

Que le président de la république ait entendu, depuis quelques jours, bruire à ses oreilles l'ingénieux frémissement de ce petit complot qui allait et venait du palais de l'assemblée nationale au palais de l'Élysée, que ces rumeurs à la fois alarmantes et caressantes l'aient poursuivi jusque dans ses antichambres, le point est acquis à la chronique, et il n'y a plus à s'en dédire, puisque les meneurs se sont vantés du procédé tant qu'ils ont cru au succès. Oui, l'on s'est fait fort de tenir à huis-clos des conseils privés qui rivalisaient avec les délibérations officielles; on s'est glorifié d'élever cabinet contre cabinet; on a pris à tâche de se mettre de la famille pour ne pas avoir l'air d'être d'une intrigue, et, pendant qu'on tendait les filets politiques au plein jour de l'assemblée, on creusait doucement des piéges intimes à la faveur de l'ombre domestique. C'était trop d'artifices; le coup a manqué : ni le président ni l'assemblée ne s'en sont fiés à ces bons amis qui déployaient une ardeur si touchante pour les rapatrier quand ils n'étaient pas fâchés. M. Louis Bonaparte ne doit jamais l'oublier un moment : ce ne serait point sa grandeur, mais sa ruine, de constituer en France un parti qui se dît à lui; sa grandeur est de se donner lui-même sans réserve à cet immense parti qui veut avant toutes choses un état bien ordonné pour y vivre en paix. Représentant exclusif d'une fraction du pays qui s'appellerait le bonapartisme, le président est certain de tomber, comme on tombe toujours, en s'appuyant sur un autre intérêt que sur l'intérêt le plus général. La meilleure garantie de sa fortune, c'est de s'identifier avec celle de la France, qui ne souffrira plus désormais ni le préceptorat ni le joug d'aucune minorité.

L'assemblée, à son tour, peut maintenant comprendre par quelle sorte d'obsessions on espérait l'entraîner; elle n'a qu'à se remémorer la suite des petites scènes qu'on a jouées devant elle; le mot de la charade perce à travers l'action. Il était très clair qu'elle n'avait point voté la réduction de l'impôt du sel pour faire pièce au cabinet : des députés de tous les bords s'étaient trouvés former une majorité hostile au vœu du ministère, sans autre raison, pour beaucoup d'entre eux, que la raison très mal raisonnée d'être agréables à leurs électeurs. La preuve qu'il n'y avait point là de parti pris, c'est qu'à la séance suivante on corrigea ce qui pouvait paraître politique dans l'échec de la proposition ministérielle, en avouant à peu près qu'on avait péché la veille par étourderie. C'est là le sens du décret par lequel la constituante s'est soumise à l'article 41 de la constitution, et a décidé qu'elle n'adopterait plus rien qu'après trois lectures, comme si elle n'était qu'une simple législative. Les plaisanteries rétrospectives de M. l'évêque d'Orléans n'ont point changé l'esprit de cette dé-

cision. La révolution de février avait eu, comme on sait, son général du peuple; l'*abbé du peuple*, ce sera pour sûr M. Fayet. Cette pitoyable captation d'une fausse popularité n'est nulle part plus choquante que sous la robe du prêtre, et l'on a beau jouer à la légèreté gasconne, on ne cache pas le fond.

Si l'assemblée n'était pas en réalité mal disposée contre le ministère, il pouvait être adroit de le donner à penser, et il y avait peut-être moyen d'aller de cette apparente contradiction, soulevée par la question du sel, à un conflit plus direct et plus décisif. De là, dans la séance du 4 janvier, l'assaut livré par M. Repellin et surtout par M. Dupont de Bussac au sujet du retrait de la loi d'enseignement présentée par M. Carnot et de la nomination des deux comités d'instruction primaire et secondaire, motivée par les rapports de M. de Falloux. M. Odilon Barrot avait réclamé très énergiquement et gagné pour le pouvoir exécutif le droit de retirer les projets de loi d'une administration précédente. M. Dupont de Bussac n'en disputait pas moins à M. de Falloux le droit de nommer une commission en concurrence avec celle de l'assemblée. Il y allait d'une question de prérogative parlementaire, et la question se compliquait d'autant plus que le ministre ne cachait point qu'il préjugeait à l'avance une dissolution plus ou moins prochaine de la constituante. Le terrain était donc bien choisi pour émouvoir des susceptibilités chatouilleuses : une majorité de 140 voix en faveur du ministère accusé a déjoué les plans des adroits tacticiens : l'assemblée n'a pas voulu croire qu'on lui manquât de respect pour s'être permis d'envisager sa fin.

Vinrent alors des tentatives plus embarrassantes sur un champ plus difficile, incidens sur incidens. M. de Maleville s'était cru obligé, par une lettre de M. Germain Sarrut, à protester énergiquement contre des insinuations qui cependant n'étaient pas faites pour l'atteindre. M. Sarrut semblait lui réclamer des papiers qui devaient être ceux dont il avait différé la communication au président (car c'est là le mystère de la dernière aventure, *indè mali labes*), les papiers d'une conspiration dont nous ne savons plus le numéro, car M. Germain Sarrut a daigné nous apprendre qu'il avait eu cent quatorze procès. Faites donc des législateurs avec des gens qui ont témoigné et qui témoignent encore d'une si profonde vénération pour la loi! M. de Maleville n'avait pas besoin de prouver que ces papiers étaient en lieu sûr, il le prouva; mais alors voici le même M. Dupont, déjà nommé, qui se présente pour un autre prix. Le prix à remporter n'est plus, cette fois, de brouiller le ministère avec l'assemblée; le prix bien plus cher pour un républicain si correct, c'est d'enlever d'assaut la prédilection personnelle du président, en lui montrant combien on est chaud sur ses intérêts, en se déclarant publiquement plus royaliste que le roi. Le scandale que l'on avait soigneusement couvé va donc enfin éclater; les flatteurs qui viennent si vite dans les antichambres de la république, comme le disait M. de Maleville, les officieux qui rendent des services aux puissances par amitié pure, vont donc enfin triompher! Comment un ministre a-t-il pu refuser une communication quelconque au président? Enflons la voix et sonnons la trompette! comment « a-t-on interdit au président de la république le droit de lire dans l'histoire du passé? » Il n'y a qu'un malheur à ce beau discours, c'est qu'on n'avait rien refusé du tout. A qui savait enfin s'abstenir, on n'avait plus rien à céder. L'assemblée a compris et voté l'ordre du jour sans opposition. M. Dupont de Bussac a manqué son prix.

M. Jules Favre ne se décourage pas pour si peu. Il n'est pas homme à laisser tomber à terre les mauvais cas qu'on peut ramasser, et puis, comme il ne sait que faire de son cœur, il a évidemment résolu de le consacrer à l'adoration du président. Il aime le président plus encore et surtout plus à fond que M. Dupont de Bussac. M. Dupont ne veillait qu'à la prérogative du chef de la république; M. Jules Favre veille à son honneur, il lui fournit publiquement le moyen d'y pourvoir; il l'invite « à se séparer de ces hommes qui ne cherchent qu'à le déconsidérer, » il le presse « de s'appuyer sur la France républicaine, démocratique, honnête, qui ne souffrira point de pareils abus de confiance. » Il s'agit en effet du billet malencontreux qui a effarouché la prud'homie de M. de Maleville, et qu'une indiscrétion regrettable a jeté dans le public. M. Favre semble tout prêt à en recevoir de pareils et à les garder. « La France républicaine honnête » n'est ni indiscrète ni perfide, témoin les bons rapports de M. Jules Favre avec son cher ami M. Ledru-Rollin. Quelques vertes paroles de M. Barrot réduisent à confusion ce doucereux moissonneur de scandales. Encore une manche perdue.

Nous passons vite les interpellations de M. Beaune sur la politique étrangère, qui ne nous ont rien appris, si ce n'est que M. de Lamartine et M. Ledru-Rollin ne pensaient point avoir de part dans l'affaire de Risquons-Tout. Nous omettons également le poème presque drolatique de l'iliade médicale dont M. Laussedat tenait à régaler l'assemblée. M. Orfila est une illustration aimable et légère; que sa toge lui pardonne! M. Bouillaud est un grand citoyen anatomiste; mais qu'importaient à l'assemblée les procès particuliers de ces deux gloires? Molière ne montrait au grand roi les querelles de la faculté que pour en amuser ses loisirs. Notre constituante est au moins l'égale du grand roi; seulement les loisirs lui manquent, il faut bientôt qu'elle nous quitte, et c'est là précisément ce qui la blesse. C'est cette blessure que l'intrigue voulait envenimer pour suprême et décisif effort, lorsqu'enfin, par une résolution vigoureuse, l'assemblée vient de s'élever au-dessus des sentimens mesquins que l'on tâchait d'exploiter en elle. Le succès de la proposition de M. Rateau peut être regardé, sauf nouvel incident, comme la défaite de cet étrange parti qui faisait déjà la chasse au ministère en exercice, et que nous appellerons, faute d'un nom plus spécial, le parti des aspirans ou le ministère désigné.

Pour le coup, le corps de réserve a donné; toutes les batteries se sont démasquées : M. Billaut est monté à la tribune, tenant à la main le dossier de son discours-ministre, un beau discours en vérité! bien dressé, bien modulé, un beau discours, si l'on en eût défalqué l'orateur! La proposition de M. Rateau avait été soutenue par M. de Montalembert avec ce mélange de finesse un peu prétentieuse et d'élévation réelle qui caractérise son talent; M. Pierre Bonaparte l'avait attaquée avec une rage de vendetta; la montagne semblait même enivrée de cette éloquence écumante. Parlez-nous de l'éloquence de M. Billaut! Celle-là ne bouillonne pas si fort; elle sait où elle va, elle le sait si bien, qu'elle le montre trop et qu'on ne veut pas la suivre. M. Billaut est maladroit à force d'adresse : il y a long-temps déjà qu'il fait pénitence de ce péché-là. L'assemblée prendra-t-elle ou non en considération la proposition de M. Rateau, qui l'engage à se dissoudre? La belle affaire pour M. Billaut! C'est la faute du ministère, *delenda est Carthago;* donnez-moi mon portefeuille : voilà tout ce qu'il voit en tout, et

sa parole habile, sûre, élégante, n'accouche pourtant pas d'autre chose. En sa qualité de candidat-ministre, M. Billaut devrait savoir que les questions de cabinet se posent plutôt toutes seules qu'elles ne se laissent poser. M. Billaut les manque toujours, parce qu'il les apporte toutes faites à la tribune. C'est ce que l'assemblée a bien saisi, et, quoiqu'elle n'ait pu guère entendre M. Barrot brutalement assailli par la montagne, elle a condamné M. Billaut sur son propre discours. La proposition Rateau a passé à trois voix de majorité. Que l'on songe seulement à toutes les hostilités qu'elle rencontrait, on verra que M. Billaut a dû beaucoup la servir; aussi son ministère est-il retombé dans les limbes.

Le grand reproche que s'adressaient réciproquement le cabinet et l'assemblée durant cette rude séance, c'était de ne rien faire. Il y a du vrai de part et d'autre, et la faute en est à la situation plus qu'aux personnes; c'est donc la situation qui doit changer. Il est cependant une œuvre dont nous prenons note au milieu de cette quinzaine si peu remplie, ce sont les rapports de M. de Falloux. Nous l'avions dit, M. de Falloux devait marcher à visage découvert; il indique, dès son premier pas, le but où l'on ne marchait avant lui que par des voies détournées; il entend, à ce qu'il paraît, transformer l'université en corporation spéciale et lui donner un grand-maître qui ne soit pas le ministre de l'instruction publique. Ce serait là cantonner à part l'enseignement de l'état, ce serait ébranler l'unité de l'enseignement, qui est une des conditions vitales de l'unité de la France. Les commissions nommées par M. de Falloux et présidées par M. Thiers ne s'enfermeront probablement pas dans le cercle qu'on a semblé leur tracer, et elles sont d'ailleurs composées d'élémens trop réfractaires pour aller très vite en besogne. Nous attendons ainsi sous toutes réserves. Ces réserves, nous les exprimons, parce qu'en déplorant la licence et l'erreur qui ont désolé notre pays, nous ne voulons pas cependant désespérer encore des règles de raison et de liberté dans lesquelles nous avons cru jusqu'à présent. Nous ne nous méprenons pas sur la pensée qui anime M. de Falloux et ses amis en face d'une institution dont l'esprit remonte aux sources de 89; nous apprécions cette pensée, nous n'y cédons pas. Si jamais il y eut une séduction légitime dans le principe d'autorité, si jamais on a justement senti le désir de rendre obéissance, c'est aujourd'hui; mais, dans cette passion même d'abaissement et d'humilité qui saisit les ames bien placées au spectacle de tant d'orgueilleuses folies, n'allons point pourtant renier les conquêtes sérieuses que nous a léguées le progrès patient des âges. Aimons l'autorité plus que nous ne l'aimions, et gardons toutes les libertés, celle du penseur comme celle du citoyen : voilà le problème. Ce qui nous plaît surtout dans le dernier livre que M. Guizot nous adresse du fond de sa retraite, c'est qu'après les rudes expériences de sa fortune, il ne consent pas encore à poser le problème autrement.

Le plus triste résultat de l'anarchie, c'est en effet le découragement et l'impuissance des vrais amis de la liberté. Après ces convulsions violentes qui troublent toutes les idées et qui ébranlent tous les intérêts, il semble qu'il n'y ait plus de ressource pour la société que du côté des vieux principes, dont elle avait déjà fait bon marché depuis long-temps; elle y retourne par une sorte d'impulsion naturelle, et leurs plus obstinés partisans retrouvent le crédit qui leur manquait lorsqu'ils avaient devant eux des adversaires raisonnables. Ceux-ci se tiennent à l'écart, parce que leur mauvais succès les a mis en doute d'eux-

mêmes, parce que la résistance, d'où qu'elle vienne, leur est un utile rempart contre le flot qui les a renversés, et il arrive ainsi qu'il ne reste plus en présence dans le champ clos politique que des révolutionnaires et des rétrogrades. C'est là ce qui se voit maintenant en Prusse, où l'approche des élections ordonnées pour le commencement de 1849 détermine un mouvement d'opinions dans lequel les anciens constitutionnels sont évidemment débordés.

Les défenseurs éclairés de la cause à la fois monarchique et libérale ne savent ni s'organiser, ni même se rejoindre; ils n'ont ni chefs ni drapeaux. L'état de siége et l'interdiction rigoureuse de toute assemblée publique dans Berlin pèsent à peu près exclusivement sur eux; les radicaux, en effet, ont toujours moyen de se rallier, grace aux affiliations dont ils n'ont pas perdu la pratique, et cachent dans l'obscurité où ils s'enveloppent la diminution de leur influence et de leur nombre. La province se partage aussi entre ces deux camps extrêmes; il n'y a que des clubs ultra-démocratiques ou ultra-royalistes; point de milieu : les modérés, qui seraient la majorité s'ils s'unissaient, vont de l'un ou de l'autre côté, par dégoût ou par peur de celui où ils ne vont pas. Les clubs royalistes s'intitulent particulièrement *sociétés prussiennes* (*Preussenvereine*) : pendant que les radicaux se prononcent d'avance contre la constitution, sous prétexte qu'elle ne dérive pas de la souveraineté du peuple; pendant qu'ils poussent cette idée de souveraineté jusqu'à l'absurde ou jusqu'à l'horrible dans des populations encore mal formées à la vie publique, on se pare fièrement de la croix de fer dans les *sociétés prussiennes*, on arbore l'antique et loyale devise : « Avec Dieu pour le roi et la patrie! » On ne reconnaît là qu'un seul pouvoir en droit et en fait, celui de la couronne; on maintient qu'il n'y a point eu de révolution à Berlin, mais seulement une émeute, et que la constitution ne devait venir que du roi, qui a bien voulu l'octroyer, le 5 décembre, dans la plénitude de sa grace.

Radicaux et royalistes se disputent d'ailleurs à qui mieux mieux l'amitié des prolétaires. A Kœnigsberg, on donne trois groschen aux ouvriers pour les faire aller aux *sociétés prussiennes*, et l'on en rencontre plus d'un pendu au bras de quelque haut baron, qui le promène lentement par les rues, au grand scandale des bourgeois. Le diable en dedans n'y perd rien, et l'antique orgueil prend sa revanche. Il y a tel gentilhomme de province que son nom féodal n'empêchait pas de montrer du goût pour tous les sages progrès, et qui trouve désormais porte fermée chez les hobereaux ses voisins, parce que, disent-ils, ils ne veulent pas voir de républicains. On en est là dans une bonne partie de la Prusse du nord. Les paysans de leur côté, dans bien des endroits, après s'être fort réjouis d'avoir la liberté de la chasse, qui leur représentait le plus gros de la révolution, ne s'en soucient plus et louent leur droit. Après avoir exclu dans leurs élections les propriétaires et les employés, pour ne nommer que leurs pairs, ils en reviennent à penser qu'ils ne peuvent être ni bien conduits ni bien conseillés par un paysan comme eux : c'est un vieux trait de nature rustique. Ils se méfient toujours un peu des nobles, qui n'ont plus cependant ni redevances ni corvées à prétendre, mais qui tirent meilleur parti qu'eux de leurs terres en dépensant leur argent à les améliorer, au lieu de l'enfouir, comme fait encore l'homme de campagne. Ils en veulent un peu au pasteur, qui perçoit toujours sa dîme, si faible soit-elle. Ils aimeraient pourtant à choisir quelqu'un qui sût parler, pour que leur commune ne fût pas tout-à-fait muette à Berlin; ils prennent les avocats des petites villes. Il y aura là un élément dangereux dans le prochain parlement.

Comment réussira-t-on à rien concilier, quand, en face de cette catégorie nécessairement mobile et turbulente, il y aura derechef l'espèce opiniâtre des Prussiens de vieille roche? des gens du caractère de ce fabricant Harcort, un paysan enrichi, qui adressait hier aux Poméraniens la lettre originale dont voici quelques passages (elle a été tirée à quatre-vingt mille exemplaires) : « Lorsque j'étais encore un enfant, bien loin de vous, dans la province de Westphalie, où mon père a sa maison, j'entendais raconter beaucoup de choses du grand Frédéric et de ses fidèles Poméraniens, et je disais, à part moi : Ne verrai-je donc jamais les bonnes gens de ce pays-là? Lorsqu'en 1813 le peuple se fut levé comme un seul homme à l'appel de son roi, le jour du combat de Ligny, je vis enfin ces vaillans Poméraniens. Certes, il y avait là beaucoup de braves, des Prussiens, des Brandebourgeois, des Silésiens, des Westphaliens; mais tout le monde ôtait son chapeau devant les collets blancs du régiment de Kolberg. C'était aussi un chevaleresque enfant de la Poméranie, ce colonel Zastrow, qui est héroïquement tombé devant la porte de Namur. J'ai vu cette année, en Belgique, la place où il repose, et j'ai pensé : Mieux vaut pour un sujet fidèle cette pauvre tombe en terre étrangère qu'un mausolée parmi des séditieux! Oui, chers amis, les Poméraniens ont plus versé de sang pour la patrie que ne pèsent tous ces hypocrites, qui veulent vous tromper. Tenez ferme, et ne vous laissez point dérober la couronne que vos pères vous ont conquise! » Qu'on ne s'y trompe pas, qu'on ne se fie pas à cette surface peu profonde sur laquelle s'implantent, comme une végétation éphémère, les idées ou les manies prises à l'étranger : c'est encore ce langage-là qui touche en Prusse la grande majorité du pays; il ne serait pas assurément difficile de le mener plus loin que nous ne voudrions nous-mêmes, en frappant avec quelque habile rudesse sur ces cordes sympathiques.

Malgré les éventualités qui peuvent ainsi obscurcir la perspective politique, Berlin se maintient, à l'heure qu'il est, dans une tranquillité profonde. Ce n'est pas, toutefois, que le gouvernement ne commette point de fautes, mais l'esprit public est tellement affaissé, que de justes griefs ne peuvent même pas l'émouvoir : on est si las du tapage auquel on s'était condamné depuis le mois de mars! Le gouvernement poursuit aujourd'hui les députés signataires du décret par lequel l'assemblée, qui s'entêtait à siéger dans Berlin, avait commandé le refus d'impôt. Le cabinet autrichien s'est montré plus avisé et moins vindicatif. Une fois la diète transportée à Kremsier, il n'a recherché personne pour les actes plus ou moins irréguliers qui s'étaient accomplis à Vienne. Ces rigueurs rétroactives ne peuvent guère que susciter des embarras et ranimer l'esprit de parti dans les localités. Berlin n'en est pas moins heureux de se sentir en paix; sa séve exubérante s'est tout d'un coup arrêtée; on jouit du repos, on le savoure; on croit avoir rêvé pendant neuf mois, mais le rêve était si orageux, qu'on n'a pas la moindre envie de le recommencer. Les bourgeois acceptent très volontiers de ne plus faire ni factions ni patrouilles; le citoyen-soldat n'est pas beaucoup plus selon la nature de l'Allemagne que selon celle de l'Angleterre. Les étudians suivent leurs cours comme s'ils n'avaient jamais été des héros académiques; les ouvriers eux-mêmes, et des ouvriers d'ateliers nationaux, battent des mains devant le cheval du général Wrangel, et ses soldats, casernés soit dans leurs quartiers, soit dans les monumens publics, au Musée, au théâtre de la place des Gendarmes, courent librement la ville où ils ont failli entrer en ennemis. Toutes les colères sont détendues jusqu'à permettre de croire

qu'elles étaient pour beaucoup des colères factices, et l'on avait si fort abusé de la vie révolutionnaire, qu'on retombe presque à plat dans la vie de résidence.

La lutte avait été plus cruelle à Vienne qu'à Berlin; il y reste des marques plus douloureuses. Les purs Autrichiens se réjouissent cependant de la vigueur inattendue avec laquelle on a relevé le drapeau des Habsbourg, et se reprennent à croire aux destinées de leur monarchie renaissante. La ferme attitude du comte Stadion dans la diète de Kremsier, les succès non interrompus du prince Windischgraetz en Hongrie, la folie désespérée du dictateur Kossuth, sont autant de preuves du rétablissement de l'autorité impériale. La prérogative monarchique sera certainement conservée dans le premier paragraphe des droits fondamentaux qu'on discute à Kremsier; la notion ultra-démocratique de l'absolue souveraineté du peuple est encore bien abstraite pour la plus grande partie des députés : « Ce n'est pas l'empereur qui vient de nous, c'est nous qui venons de l'empereur, » disent les paysans, et ils forment une majorité sur laquelle les membres radicaux, qui s'étaient obstinés à rester à Vienne, n'exercent plus guère d'influence : leur crédit tombe devant celui du comte Stadion. D'autre part, c'en est fait bien clairement des Magyars; leur rôle est fini dans ce monde en tant que nation; ils vivaient sur une vieille renommée qu'ils ont trop escomptée : ils avaient promis de mourir pour la démocratie allemande, c'est tout au plus s'ils essaient de défendre leur propre patrie; les voilà sujets autrichiens et battus par leurs sujets mêmes, pour le compte de l'Autriche. La fureur maladive de Kossuth a précipité la ruine d'un pays auquel la sagesse des patriotes constitutionnels semblait encore, il y a quelques années, préparer un nouvel avenir.

Il est néanmoins à Vienne une minorité, plus dévouée à l'Allemagne en général qu'à l'Autriche en particulier, qui regrette dans l'ombre le drapeau rouge, or noir, et qui s'indigne de voir flotter le noir et jaune sur Saint-Étienne. Ceux-là parlent de recommencer. « La bière de fin d'année n'a pas réussi, disent-ils; la bière de mars sera d'autant meilleure. » Il est question tout bas de canons encloués et de balles fondues, et l'on souhaitait fort, dans ces régions hostiles, que les mauvais temps eussent défoncé le sol mouvant des landes de la Hongrie. L'état de siége a pourtant cessé; il y a déjà plus d'un mois qu'on ne voit plus, dans les rues de Vienne, les bivouacs et les feux des Croates. Le bourgeois s'accoutumait insensiblement à leur voisinage; le costume pittoresque des soldats-frontières, leurs ceintures garnies d'une provision de poignards et de pistolets ne choquaient plus tant ses yeux; leur chants nationaux n'effarouchaient plus trop ses oreilles; ils sont justement alors partis pour la guerre des Magyars. « *Vademecum* du soldat en Hongrie, » voilà maintenant le livre affiché dans toutes les boutiques des libraires, et aux vitres ce ne sont qu'images satiriques dans lesquelles on se venge d'avoir cru aux rodomontades des Magyars en se moquant de leurs belles promesses, vengeance un peu tardive pour être encore de bon goût. Tel est, entre autres caricatures, ce légionnaire monté sur la tour de Saint-Étienne et braquant un télescope du côté de la Hongrie avec ces mots : « Je ne vois toujours rien venir. » Hélas! à la place des Magyars, ce sont les « étudians de Jellachich » qui sont venus; le ban s'amusait à nommer ainsi ses sauvages gardes-du-corps devant la députation des municipaux de Vienne.

L'Autriche et la Prusse se relèvent, en somme, plus vigoureuses au sortir de

l'épreuve qu'elles ont traversée. Les antiques élémens de leur puissance se sont retrouvés au moment du besoin dans toute leur énergie primitive, et cette force que des gouvernemens sérieux doivent à la solidité naturelle de leur assiette, cette force permanente a prévalu contre les forces factices et fiévreuses de la démagogie. S'il est encore pour l'Autriche un véritable sujet d'alarmes, c'est à présent la difficulté de maintenir un juste équilibre entre les différentes nationalités de son empire, et de payer aux Slaves le prix des services qu'ils lui ont rendus, sans leur sacrifier ses douze millions d'Allemands. S'il est pour la Prusse une éventualité inquiétante, c'est l'embarras d'exercer le commandement qu'elle paraît appelée à prendre sur toute la confédération; l'embarras de sauvegarder l'intérêt de sa propre fortune sans exciter les jalousies et les résistances du *particularisme*, comme les Allemands appellent aujourd'hui l'esprit d'indépendance éveillé dans les états secondaires par l'absorption fédérale qui les menace. Qu'il y ait là, pour la Prusse et l'Autriche, des complications, des dangers à craindre dans un avenir quelconque, la chose est probable; mais ce sont du moins des écueils entre lesquels la politique régulière peut encore naviguer, tandis qu'après le mois de mars on était pour ainsi dire débordé par ce flot de passions populaires qui venait battre en brèche les cabinets de Vienne et de Berlin.

Deux fantômes surtout se dressaient du milieu de cette tempête européenne, le fantôme de l'unité de l'Italie, le fantôme de l'unité allemande : c'étaient les prétextes les plus généreux qu'on pût invoquer au-delà des Alpes et du Rhin, pour justifier l'insurrection et voiler l'anarchie; c'étaient les idées autour desquelles on pouvait grouper le plus aisément ces ames enthousiastes, qui, dans de pareilles entreprises, couvrent toujours de leur sincérité le zèle hypocrite des agitateurs de profession. Nous-mêmes, quelles que soient les fautes qu'on ait commises au nom de ces idées, nous ne les traitons pas irrévocablement de chimères. Bien avant que les orages du mois de mars eussent troublé le cours pacifique des réformes raisonnables, l'inévitable progrès des institutions et des esprits amenait, soit en Italie, soit en Allemagne, une entente commune qui avait déjà fait tomber bien des barrières, et qui pouvait en abattre encore d'autres. On était sur le chemin du possible, on a déraillé pour aller à l'impossible : les exagérations radicales se sont emparées de cette bonne cause et l'ont gâtée. Dans des pays où les lois du sol et de l'histoire ont créé des populations distinctes et divisées malgré l'identité du langage et de la race, on a prétendu méconnaître impunément ces lois indestructibles, et, sur l'identité de langue et de race, fonder une unité absolue de domination. Le radicalisme se plaît dans ces absolus systèmes, qui ne tiennent pas compte des réalités : il s'est donc donné carrière à l'abri du drapeau patriotique, et bientôt il a poussé jusqu'aux abîmes, parce que les patriotes radicaux se sont bientôt, comme d'ordinaire, montrés plus radicaux que patriotes. Où en est aujourd'hui l'unité allemande? où en est l'unité italienne?

Nous n'avons ici ni le temps ni la place d'entrer dans le démêlé pendant à Francfort entre M. de Schmerling, maintenant plénipotentiaire de l'Autriche, et M. de Gagern, chef du cabinet de l'empire allemand. L'Autriche prétend à la fois réserver les intérêts de son existence particulière et ne point cesser cependant de faire corps avec l'Allemagne; elle ne veut point accepter des rapports purement diplomatiques avec Francfort, elle veut des rapports fédéraux; elle

veut aussi que la constitution générale ne soit point imposée, mais seulement proposée aux états particuliers : c'est là le sens de la dernière note du prince Schwarzenberg. Le programme de M. de Gagern et le rapport du comité chargé de l'examiner repoussent au contraire l'idée de laisser aux cabinets le droit d'accepter ou de refuser, chacun pour son compte, le nouveau pacte national; ils insistent sur la difficulté que l'Autriche, à moitié formée d'états non allemands, pourrait rencontrer en restant dans une fédération tout allemande. Le parti prussien s'acharne décidément à rejeter l'Autriche en dehors de l'unité germanique; il se croit à la veille d'enfermer l'Allemagne entière sous les plis du drapeau noir et blanc. Le bruit court déjà que, si ce triomphe s'accomplit, si le programme de M. de Gagern passe, non-seulement les députés autrichiens quitteront la diète, mais l'Autriche rappellera ses troupes des forteresses fédérales et retirera son contingent. Étrange destinée de la politique unitaire! et encore ne parlons-nous pas du séparatisme, déjà presque officiellement annoncé, de la Bavière et du Hanovre. L'Allemagne serait donc ainsi disloquée au moment même où elle se jugeait assurée d'une intime union, et la ferme volonté de s'unir aurait abouti à ce cruel démembrement! C'est que cette volonté s'est surtout fait jour par l'organe des factions révolutionnaires, et, si elle a été pourtant aussi formulée par de doctes constitutionnels, comme M. Dahlmann et ses adhérens, elle n'en est pas moins demeurée de la sorte une utopie radicale : le radicalisme des systèmes historiques de l'Allemagne s'est allié sur cette question avec le radicalisme des démagogues, et l'a perdue.

Il faut voir dans quelque état particulier ce progrès de dissolution qui correspond avec une si fatale exactitude aux prétentions et aux rêves d'unité absolue. Nous avons sous la main une lettre du docteur Strauss à ses électeurs, que nous ne pouvons nous empêcher de citer; ces lignes expliquent tout. On y sent l'ironie pénétrante de cet esprit sagace. Le docteur Strauss avait été envoyé dès le mois de mars au parlement de Wurtemberg; le redoutable critique n'en prit pas moins à son aise dans les matières politiques que jadis dans les matières de religion, et son implacable bonhomie se scandalisa du manége des partis aussi naturellement que des antinomies de la dogmatique. Il se permit ainsi de dire, à propos de Robert Blum, que la place d'un député de Francfort n'était point sur les barricades de Vienne, et dès-lors le théologien qui avait épouvanté l'Allemagne orthodoxe et presque incendié la Suisse fut maudit et exécré comme un vil réactionnaire. Strauss donne aujourd'hui sa démission. L'honnêteté de sa conscience, en lui montrant la tactique perfide avec laquelle procédaient les radicaux dans le parlement de Wurtemberg, l'avait rejeté vers le banc des chevaliers et des prélats. C'était une condition trop dure pour l'auteur de la *Vie de Jésus;* il y renonce. Comment en est-on arrivé jusque-là dans ce paisible Wurtemberg? « Il y a chez nous, écrit Strauss à ses électeurs, chez nous comme dans toute l'Allemagne, il y a dans la chambre des gens qui n'ont pris la révolution de mars que pour un demi-pas, qui regardent tout essai de transformation pacifique comme une puérilité, qui n'aspirent qu'à un second bouleversement, qui ne se réjouissent pas de ce qu'on a dit A, parce qu'ils voudraient qu'on eût déjà dit B; des gens, enfin, qui sont heureux de toutes les déchirures ouvertes dans le terrain légal de l'état actuel, sans se demander s'il restera quelque sentiment de droit et de légalité pour asseoir l'état futur. Ces

gens-là ont voulu faire de la grande politique dans notre petit parlement, décider au bord du Neckar des grosses affaires du Danube et de la Sprée, dont on ne parlait pas déjà très bravement sur le Mein. Ils ont coupé tous les travaux utiles à force d'interpellations. Notre pauvre ministère a sans cesse été sur la sellette; pour peu qu'il passât par la tête d'un prisonnier politique d'écrire quelque lettre impertinente, pour peu qu'on eût parlé dans les cafés d'un mouvement de troupes, il fallait tout de suite s'expliquer, et le temps courait. » — N'est-ce pas en petit l'histoire de Francfort? et, confessons-le, ç'a été bien souvent celle de Paris.

Si l'unité allemande aboutit là, l'unité italienne n'a pas de plus glorieuses destinées. Derrière les Alpes comme derrière le Rhin, ce sont les mêmes hommes tenant le même langage et brouillant tout, sous prétexte de tout embrasser. L'unité italienne, elle est représentée maintenant par les émeutiers de Gênes, qui ont créé, en vertu de leur souverain plaisir, le ministère Gioberti; par les émeutiers de Livourne, qui ont fait des hommes d'état de MM. Guerrazzi et Montanelli; par les émeutiers de Rome, qui vont nous donner la dictature de M. Sterbini. Ce personnel ne change même pas avec les lieux : ce sont environ deux ou trois mille individus qui se portent en nombre, à tel jour fixé, sur tel point marqué, et qui, passant et repassant à travers l'Italie, comme un peuple de comédie sur le théâtre, dissimulent leur minorité par leur audace. On se rappelle que dernièrement les Romains ont dû chasser de leur ville une foule d'étrangers qui finissaient par y remplacer les vrais citoyens, ce qui n'a pas empêché le ministère d'appeler à lui les clubistes de Florence pour célébrer, le 1er janvier, la fête de la constituante, et pour perfectionner l'éducation politique du peuple romain. Voilà comment on prépare cette constituante romaine qui doit être le noyau de la constituante italienne : les exaltés de Rome s'allient aux exaltés de Florence, et ils crient tous ensemble, comme s'ils allaient se mettre en campagne avec les bénédictions du père Gavazzi et les quatre cents routiers du vaillant Garibaldi. Ce sont là les mains auxquelles les extravagances du parti républicain ont livré le drapeau de l'unité nationale en Italie, les grands génies qui doivent restaurer par la révolution démocratique et sociale cette malheureuse patrie à laquelle ils portent les derniers coups. On ne s'y prendrait point autrement pour attirer l'étranger chez soi : aussi l'Autriche, dit-on, de concert avec Naples et l'Espagne, veut intervenir en faveur du pontife exilé. La révolution italienne a menti à toutes ses promesses; elle trahit tous ceux qui auraient pu la guider sagement et noblement, le pape Pie IX comme le roi Charles-Albert; elle devient l'entreprise d'une poignée d'hommes qui fatiguent sans les soulever des populations amollies. Entre cette révolution avortée, qui devait donner l'indépendance nationale, et l'invasion étrangère, à laquelle on la voit maintenant aboutir, la France ne saurait oublier qu'elle a ses positions à garder. L'unité italienne disparaît comme l'unité allemande; le temps des songes est fini; nous rentrons dans la vie réelle, dont les conditions ne changent pas comme changent les fantaisies des rêveurs politiques. Faisons de la politique avec les réalités.

V. DE MARS.

DU

PASSÉ ET DE L'AVENIR

DU SOCIALISME.

Je ne viens pas combattre le socialisme; tout a été dit contre lui. On l'a vu triomphant il y a quelques mois; le voilà devenu l'objet de la raillerie et de la malédiction universelles. Vaincu sur le terrain de la discussion scientifique, terrassé dans l'arène ensanglantée des partis, il a également armé contre sa domination d'un jour la raison cultivée des esprits d'élite et l'aveugle, mais infaillible instinct de la conscience populaire.

Le but que je me propose n'a rien d'agressif. S'il est une chose qui semble claire pour tous les yeux, c'est que le socialisme vient d'épuiser une de ses phases et qu'il entre aujourd'hui dans une période nouvelle. Le moment n'est donc peut-être pas mal choisi pour se recueillir au sein d'une méditation impartiale, pour rattacher à ses causes et suivre à travers son cours cette première et orageuse évolution d'une doctrine humiliée, mais toujours vivante, pour aboutir enfin à quelques conclusions précises sur son passé, à quelques avertissemens utiles, à quelques conjectures probables sur son avenir.

I.

Le socialisme s'est d'abord présenté dans le monde comme une réforme avant tout économique, et il garde encore aujourd'hui les traces de cette origine. Vivement frappés des excès et des déréglemens de l'activité industrielle et commerciale, émus de la détresse qui en résulte pour les classes laborieuses, quelques esprits hardis cherchèrent la cause de tant de maux, et ils la crurent saisir dans la liberté absolue du travail et dans l'isolement des travailleurs, double base de la condition économique faite à notre nouvelle société par la révolution française. *Laissez faire, laissez passer,* voilà pour Fourier et pour Saint-Simon la principale source de l'anarchie matérielle de la société; organisation du travail, association, voilà le remède à toutes ses souffrances.

Le socialisme ne s'en tint pas là. Élargissant par degrés son horizon, généralisant sa critique, embrassant enfin tout l'ensemble des institutions civiles et politiques, morales et religieuses de la société moderne, il la déclara radicalement anarchique et mauvaise, et proclama le dessein d'en accomplir l'entière réorganisation.

Ne demandons pas en ce moment au socialisme quelles sont ses découvertes positives, ses moyens précis de rénovation matérielle ou morale; bornons-nous à le considérer tour à tour comme critique de ce qui est, comme aspiration vague à ce qui doit être, et cherchons à ce double titre où est sa raison d'influence et de vie.

Si tout citoyen et tout philosophe doivent s'incliner avec une reconnaissance profonde devant les bienfaits et les grandeurs de la révolution française, il est impossible de méconnaître qu'elle a fait à la société des blessures terribles, dont la guérison ne sera pas l'œuvre d'un jour. Sa mission a été d'abattre tous les despotismes. Royauté, noblesse, clergé, ordres religieux, corporations industrielles, maîtrises et jurandes, tout ce qui limitait dans un certain cercle l'action individuelle, tout ce qui pouvait étouffer ou gêner son essor, elle a tout brisé. Graces lui en soient rendues! Mais, en donnant au monde moderne la liberté sous toutes ses formes, liberté du travail, liberté de la pensée, liberté de conscience, liberté civile, lui a-t-elle fourni toutes les conditions essentielles d'un développement normal? Certainement non; car, si la liberté est le premier besoin d'une société digne de l'homme, il lui faut des règles et des tempéramens sans lesquels elle se perd et se dévore bientôt elle-même. La vieille société n'était pas libre, mais elle était organisée; la société nouvelle a conquis la liberté à travers les ruines révolutionnaires, elle n'y a pas trouvé l'organisation.

Quel devait donc être, après la crise, le premier fruit de la révolu-

tion victorieuse? C'était l'anarchie; et d'où venait-elle? Du morcellement infini de la société, de l'isolement et de la désunion de tous les élémens qui la composaient. C'est ce qu'aperçut avec l'œil du génie l'homme extraordinaire que la Providence avait choisi pour clore la première période de la révolution, la période de nivellement. « Je ne vois plus dans la nation, disait-il, que des grains de sable. Il faut jeter dans le sol des blocs de granit sur lesquels nous élèverons notre nouveau système. » Ces blocs de granit, ces digues puissantes contre le morcellement social et les envahissemens de l'anarchie, ce furent le concordat, le code civil, l'université, le conseil d'état, toutes les grandes créations du gouvernement consulaire, filles d'une même pensée d'affermissement et de réorganisation. Plus tard, avec l'empire, vinrent les nécessités de la guerre, les entraînemens de la victoire, le goût des conquêtes, et ces plans de domination universelle où s'épuisa un génie que trop de gloire avait enivré, conceptions gigantesques et fragiles qui faillirent entraîner dans leur chute, avec le soldat couronné de la révolution, la révolution elle-même.

L'avénement de la restauration fut, en dépit des secrets instincts et des résistances déclarées du parti dominant, le signal d'un immense développement de liberté. Muettes depuis dix ans, la tribune et la presse reprirent une voix, et, stimulant l'esprit public, donnant le branle à la discussion, aux controverses politiques, philosophiques, religieuses, littéraires, elles imprimèrent un élan inoui à la lutte des systèmes, à l'échange et à la circulation des idées; mais ce fut surtout dans la carrière de l'activité commerciale et manufacturière que l'esprit nouveau se déploya avec une énergie merveilleuse. Secondée par la paix générale, débarrassée des entraves sous lesquelles le joug de fer de la politique impériale l'avait comprimée, l'industrie française apprit enfin à se servir de ces moteurs nouveaux, de ces machines admirables, de tant de puissans leviers que la science mettait sous sa main; et, rivale heureuse de ses aînées, l'Angleterre et l'Amérique, elle osa désormais leur disputer le marché du monde.

On vit alors ce que la liberté est capable de faire pour la fécondité de la production, pour l'accroissement des capitaux, pour le développement du crédit public et privé, pour la facilité des transactions, en un mot, pour la prospérité matérielle des peuples; mais alors aussi commencèrent à paraître et à se développer avec une rapidité effrayante ces germes d'anarchie et de misère que la liberté sans règle porte avec soi, et qui déjà, en Angleterre comme aux États-Unis, avaient frappé l'attention des observateurs et exercé la sagesse des hommes d'état.

Je ne viens point me faire ici l'écho des déclamations déjà surannées dont le bruit monotone a fatigué l'oreille des honnêtes gens; je

m'abstiendrai de ces grands mots qui ont troublé tant de cerveaux faibles, fasciné tant d'esprits naïfs, armé tant de passions coupables, de ces formules sacramentelles, la tyrannie du capital, la féodalité industrielle, l'exploitation des travailleurs. Je ne déclame pas; je n'ai point d'ailleurs le droit ni la prétention de parler en mon propre nom; j'interroge les économistes, je fais appel à des esprits dont la mesure égale la pénétration, à M. de Sismondi, M. de Tocqueville, M. Rossi, M. Michel Chevalier (1); je m'adresse aux observateurs les plus sincères et les plus autorisés, M. Villermé, M. Eugène Buret, M. Léon Faucher, M. Blanqui, M. Gustave de Beaumont (2), et je leur demande si une expérience d'un demi-siècle n'a point prouvé qu'en France, en Angleterre, en Irlande, en Amérique, à côté de tous les signes d'une prospérité brillante, il existe des maux profonds, des maux effroyables; je demande en second lieu si la liberté du travail, j'entends cette liberté absolue qui isole les travailleurs et ne connaît ni frein, ni contrepoids, n'est pas une des causes principales de tant de douloureux désordres.

Je ne serai certainement contredit de personne en posant en fait que, dans l'état actuel de l'industrie, aucune entreprise importante ne peut être essayée avec quelque avantage que sous deux conditions : une grande accumulation de capital, une grande accumulation de bras. Sans de gros capitaux, point de machines; sans machines, production lente, coûteuse et chétive; nul moyen de lutter contre la concurrence et de concilier avec le bon marché des produits la réalisation de grands bénéfices. Sans de fortes masses d'ouvriers, la division du travail est impossible, et le ressort le plus actif de l'industrie est brisé.

Reconnaît-on ces faits pour incontestables, voici deux conséquences auxquelles il est difficile d'échapper. Et d'abord, si les petits capitaux sont stériles, si la puissance et la fécondité n'appartiennent qu'aux grands capitaux, une séparation tend inévitablement à s'établir entre deux parties de la société : d'un côté, les capitalistes, oisifs ou occupés, charitables ou égoïstes, formant une classe dont l'entrée devient chaque jour plus étroite et où la richesse se concentre et se fixe; de l'autre, les ouvriers, laborieux ou fainéans, honnêtes ou pervers, économes ou imprévoyans, mais dans les deux cas incapables d'atteindre jamais aux avantages et à la dignité du capital.

(1) M. de Sismondi, *Nouveaux élémens d'économie politique*, t. II, p. 331 et 364; VIII, 347. M. de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*, t. III, p. 323. M. Rossi, *Observations sur le droit civil dans ses rapports avec l'état économique de la société*. M. Michel Chevalier, *Lettres sur l'Organisation du travail*, p. 269, 318.

(2) M. Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*. M. Eugène Buret, *De la Misère des classes laborieuses*. M. Léon Faucher, *Études sur l'Angleterre; — Du Système de M. Louis Blanc*. M. Gustave de Beaumont, *l'Irlande*, t. II, p. 114.

Voilà donc l'ouvrier immobilisé dans sa condition; le voilà livré aux hasards de la concurrence, aux alternatives de triomphe et de ruine des grands capitaux qui luttent par-dessus sa tête, n'ayant d'autre préservatif contre le fléau du chômage que les épargnes amassées par sa prévoyance; et, s'il a manqué d'économie ou de bonheur, sans défense contre l'oisiveté et la faim.

Mais il est un mal, plus profond encore que la misère physique, auquel l'ouvrier est exposé par la division du travail et la concentration des bras dans les centres manufacturiers. La division du travail en effet tend à réduire l'ouvrier à la fonction la plus simple, la plus déterminée, la plus monotone, celle, par exemple, qui consiste à faire éternellement la vingtième partie d'une épingle; elle le subordonne et l'assimile de plus en plus à ces machines dont il n'a guère qu'à seconder l'aveugle mouvement. Et pendant que son intelligence oisive s'obscurcit et s'éteint, tout conspire à corrompre ses mœurs; au milieu de ces vastes agglomérations d'hommes, entassés comme des grains de sable, mais sans ciment pour les unir, vous chercheriez en vain la place du foyer domestique, cet asile des sentimens honnêtes et des saines habitudes. Le mari est entraîné loin de sa femme par la spécialité abrutissante de son travail; l'enfant, machine déjà utile au sortir du berceau, est séparé de la mère. Le concubinage et la prostitution se substituent aux liens sacrés de la famille, et les pures jouissances que l'ouvrier n'est plus capable de goûter cèdent la place aux distractions bruyantes et aux plaisirs raffinés.

Je ne fais que signaler des tendances déplorables. A Dieu ne plaise que j'agrandisse et que j'envenime les plaies de notre société! Je n'ignore pas que les machines, en rejetant sur des agens aveugles et insensibles le travail pénible et rebutant, pour réserver à l'ouvrier une tâche plus noble, ont servi tout ensemble à soulager ses bras et à exercer son intelligence; je sais que, si la concurrence entraîne des chômages à la suite des crises du commerce et des catastrophes de l'industrie, si elle tend à l'abaissement des salaires, elle produit dans les objets de consommation un bon marché qui profite à l'ouvrier comme à tout le monde; je sais que le séjour des grandes villes peut initier l'ouvrier à des connaissances et à des jouissances qui élargissent son esprit, qui élèvent son ame et son cœur : mais, en faisant toutes les réserves nécessaires, en s'abstenant de toute exagération et de toute déclamation, il n'en reste pas moins indubitable que la constitution économique de notre société engendre nécessairement deux tendances, lesquelles conduiraient, si on les laissait agir sans contre-poids, à ces deux épouvantables conséquences : division de la société en deux armées ennemies, abrutissement intellectuel et moral des classes ouvrières.

Le mal que j'indique fût-il le seul qui travaille ou menace notre société, la liberté mal réglée et l'isolement des individus n'eussent-ils

pas d'autres conséquences, cela suffirait pour donner un sens aux accusations du socialisme, et pour ouvrir l'oreille des hommes prévoyans à ses plaintes, quels qu'en soient d'ailleurs l'amertume et l'excès, à moins qu'on ne soutienne avec les optimistes de l'école anglaise que ces prétendus maux ne sont que les inévitables conséquences d'un régime de tous points excellent, ou que, les attribuant, comme Malthus, à l'accroissement exagéré de la population, on ne se résigne, à défaut des fameux moyens *préventifs* dont l'usage est si délicat et la recommandation si scabreuse, à ces moyens *répressifs* que la Providence, dit-on, déchaîne à des jours marqués pour contenir la population et la misère dans des limites convenables.

Mais on ne persuadera pas aisément au genre humain que la peste, la famine et la mort soient son seul asile contre la misère. S'il est vrai que le mal ne puisse jamais être exilé du monde, il est vrai aussi que chaque jour il y perd du terrain. Si l'idéal d'une condition parfaitement bonne et parfaitement heureuse est inaccessible ici-bas, c'est l'irrésistible besoin de l'homme d'y tendre sans cesse, c'est son honneur de s'en approcher avec le progrès des âges. Regardez d'un œil calme sous les chimères et les folies du socialisme, et, malgré d'étranges abaissemens, vous reconnaîtrez en lui une des formes de cette aspiration immortelle du genre humain vers une condition parfaite. Voyez aussi comme les apôtres de la doctrine, après avoir dépeint la société actuelle sous les couleurs les plus sombres et quelquefois les plus fausses, s'enivrent à contempler l'image enchanteresse de la société future. Plus de classes ennemies se regardant d'un œil de colère, plus de barrières entre le travail persévérant et le capital. A cette agitation fiévreuse et désordonnée qui met aux prises les intérêts, neutralise les forces, et dans ses alternatives de langueur et d'énergie livre la société à des crises formidables où les forts chancellent quelquefois, où les faibles succombent toujours, vous voyez succéder un mouvement égal, aisé, harmonieux, au sein duquel toutes les forces s'associent, tous les intérêts sont solidaires, toutes les classes réconciliées montent ensemble vers un niveau de bien-être que le progrès de la science élève de jour en jour. A mesure que la hideuse misère recule, que les inégalités injustes s'effacent, que les barrières artificielles tombent, la paix se rétablit dans les cœurs, les passions brutales désarment. La servitude du besoin détruite allége le poids de la chair, et les ames, affranchies du joug de la matière, se cultivent, se purifient et deviennent de plus en plus dignes de Dieu.

N'appuyons pas trop sur les traits de cet idéal; n'essayons pas d'en arrêter plus exactement les contours. Il ne s'agit pas en ce moment d'exposer ou de discuter tel ou tel système socialiste, mais d'embrasser le socialisme d'une vue générale, pour assigner la commune raison d'être des écoles diverses qu'il a enfantées. A ce point de vue et dans

ces limites, si nous demandons aux apôtres de la doctrine quelles sont les grandes forces qu'ils appellent à leur secours pour transformer la société, ils nous en indiqueront deux, d'une voix à peu près unanime, savoir : l'association libre et volontaire des particuliers, et l'intervention de l'état. Ces deux forces sont-elles réelles ou chimériques, impuissantes ou efficaces? Voilà maintenant la question.

Le principe de l'association a si bien fait son chemin dans le monde depuis ces vingt dernières années, qu'il n'a plus besoin d'être défendu. Cherchez aujourd'hui parmi les esprits les moins accessibles aux nouveautés et aux chimères, parmi les économistes les plus fidèles aux vieilles traditions de la science; vous n'en trouverez pas un qui ne s'incline devant le principe de l'association et n'en reconnaisse les bienfaits.

Or, qui a proclamé le premier ce grand principe? qui en a aperçu et signalé avec une sagacité supérieure la portée immense et la fécondité? C'est Fourier. Direz-vous que l'école de Fourier et celle de Saint-Simon, en forçant le principe de l'association, l'ont corrompu et compromis? J'en tombe d'accord; mais c'est bien d'elles qu'il est sorti. Avant Fourier, l'économie politique, encore à ses premiers pas dans le monde, avait pris pour drapeau la liberté absolue. Cela était naturel : elle avait en face d'elle le régime des corporations, où l'initiative individuelle étouffait; elle a donc revendiqué le droit de l'individu, et par ses savans travaux, par ses éloquentes réclamations, elle a concouru à le faire triompher. C'est un service inappréciable et qui mérite à Adam Smith, à Turgot et à leurs disciples une éternelle reconnaissance. Mais la liberté, une fois affranchie et déchaînée dans la carrière, a laissé paraître ses excès et son insuffisance, et il a bien fallu chercher des remèdes nouveaux à des maux encore inconnus. Or, de l'aveu unanime des économistes, parmi les contre-poids nécessaires de la liberté, le plus efficace et le plus sûr, c'est l'association. Grace à elle, les petits capitaux, condamnés à la stérilité par l'isolement, acquièrent une puissance jusqu'à présent inouie. Les vastes entreprises manufacturières et commerciales deviennent compatibles avec la division des fortunes, et la grande culture avec le morcellement indéfini du sol. Par l'association, les forces individuelles, au lieu de s'user par mille petits frottemens, centuplent leur énergie par un harmonieux concours. L'association établit entre les divers travailleurs, entre l'apprenti et le contre-maître, entre les ouvriers et le patron, entre les chefs d'une même industrie ou d'industries différentes, une intime et féconde solidarité; c'est elle, enfin, qui est destinée à résoudre pacifiquement, dans la mesure du possible, l'épineux problème de notre temps : la réconciliation du capital et du travail, l'abolition définitive des classes, l'union intime de tous les membres du corps social.

Ce n'est donc pas un médiocre honneur à Fourier d'avoir initié notre siècle au principe de l'association. Pour atténuer ce mérite, on dira peut-être que l'association n'est autre chose qu'un développement du principe proclamé et conquis par nos pères, une simple application de la liberté. Cela est vrai; mais il est vrai aussi qu'avant Fourier, ce lien intime entre la liberté et l'association, clair aujourd'hui comme le soleil, n'avait pas été aperçu. J'en citerai une preuve décisive : c'est le décret de la constituante qui, en proclamant la liberté du travail, proscrit sans retour l'association (1). Si donc il est reconnu aujourd'hui de tous les bons esprits que l'association est tout ensemble le contre-poids le plus désirable et le développement le plus légitime de la liberté, sachons reconnaître que cette vérité capitale est sortie d'une école socialiste; l'oublier serait ingrat, le taire systématiquement serait puéril.

L'intervention de l'état n'a pas trouvé d'abord les économistes moins rebelles que le principe de l'association, et cette hostilité s'explique tout aussi simplement par les conjonctures où l'économie politique a pris naissance. Elle avait à lutter contre le despotisme, qui, sous prétexte de se charger à lui tout seul de la protection de l'individu, l'absorbe et l'opprime. De là une défiance bien naturelle à l'égard de l'état, et une disposition prononcée à élargir indéfiniment la sphère de l'activité individuelle. Le dernier terme de cette tendance, c'est de réduire le rôle de l'état à la police de la société. Adam Smith incline visiblement à cette extrémité, et il serait aisé de signaler dans les économistes français, J.-B. Say et Destutt Tracy par exemple, les traces manifestes d'une disposition tout aussi exclusive.

Rien là dont on doive être surpris; mais quel économiste ou quel philosophe serait reçu aujourd'hui à enfermer l'état dans le cercle d'une fonction aussi humble et aussi vulgaire? Qui conteste désormais que le gouvernement ait une initiative à prendre, une influence modératrice à exercer dans toutes les grandes affaires matérielles et morales de la société? Le moment n'est guère favorable, je le sais, pour célébrer les bienfaits de l'intervention de l'état, et le socialisme, ici encore, en forçant une idée juste, a trouvé moyen de la compromettre. Nous avons vu l'état intervenir, on peut le dire, à tort et à travers, s'interposer de la façon la plus violente et la plus fatale à tous les degrés de

(1) Décret du 17 juin 1791 : « Art. 1er. L'anéantissement de toutes les espèces de corporations de citoyens du même état ou profession étant une des bases fondamentales de la constitution française, il est défendu de les rétablir de fait, sous quelque prétexte que ce soit. — Art. 2. Les citoyens d'un même état ou profession, les entrepreneurs, ceux qui ont boutique ouverte, les ouvriers ou compagnons d'un art quelconque, ne pourront, lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer ni président, ni secrétaire, ni syndic, ni tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations, former des règlemens sur leurs *prétendus intérêts communs.* » Voyez Michel Chevalier, *Lettres sur l'Organisation du travail*, p. 266.

l'échelle de la production, limiter les heures du travail, supprimer d'utiles intermédiaires entre le chef d'industrie et les ouvriers, livrer à la force la fixation des salaires, tout bouleverser sous prétexte de tout régler, souffler le désordre et la haine en faisant retentir le grand mot de fraternité, et pousser enfin à une lutte sanglante ces deux classes de la société qu'on s'était vanté de réconcilier et d'unir.

Faut-il maintenant se précipiter à l'extrémité opposée, et, par défiance du despotisme de l'état, rejeter son intervention tutélaire? A ce compte, il faudrait dire que l'état a excédé son droit, le jour où il s'est décidé à protéger l'enfant contre la précocité meurtrière du travail des manufactures! Exiger de certaines industries des précautions nécessaires pour la santé de l'ouvrier, ce serait une usurpation. Mais alors l'état aurait encore moins à s'inquiéter de l'état moral des classes populaires; il n'aurait ni le devoir, ni même le droit de prémunir l'ouvrier et le laboureur, par une instruction suffisante et par une culture morale appropriée, contre l'abrutissement d'un travail mécanique; il n'aurait rien à faire pour fournir à l'adulte les moyens de perfectionner son intelligence, rien pour donner asile à l'enfance abandonnée, à la vieillesse défaillante, à l'infirmité et à la faim, rien pour parer aux suites des crises industrielles, rien pour favoriser l'esprit d'association, pour ouvrir des sources de crédit, pour encourager l'épargne, rien, en un mot, pour seconder dans la société le developpement du bien et prévenir l'accomplissement du mal!

Voilà où conduirait, poussé à ses dernières limites, le principe d'Adam Smith. Si les économistes et les philosophes sont unanimes aujourd'hui à le répudier; s'il est bien reconnu que l'état n'a pas une mission toute négative, qu'il ne lui suffit pas de pratiquer la justice, mais qu'il doit exercer encore un ministère de prévoyance et de charité; si désormais l'objet essentiel des méditations et des efforts de tout véritable homme d'état, c'est l'amélioration physique, intellectuelle et morale de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, il ne faut pas oublier que les écoles socialistes ont le mérite, je ne dis pas d'avoir inventé ce principe, mais de l'avoir propagé avec ardeur, et alors même qu'on penserait qu'elles ont beaucoup fait pour le compromettre et très peu pour le réaliser, ce ne serait pas moins une chose honorable que de s'être enflammé pour cette grande idée au point d'en vouloir tirer une religion.

Le socialisme n'est pas né d'hier. En signalant les deux principes qu'il exagère et corrompt par un mélange déplorable de brutalités et de folies, nous croyons avoir donné la clé de ses antiques origines et de sa vivace influence. Oui, l'association fraternelle des particuliers et l'intervention tutélaire de l'état sont les deux liens par où le socialisme du XIXe siècle se rattache à des tendances vieilles comme le monde, et

qui ont déjà paru sous mille formes, toujours renaissantes, parce qu'elles ont leur racine dans l'éternelle ascension du genre humain vers le bien et vers le bonheur. Certes, s'il y a dans l'histoire deux grandes choses, dignes à jamais de l'admiration et du respect des hommes, c'est la philosophie de Platon et la religion du Christ. Eh bien! dût cette assertion paraître hasardée et même scandaleuse, je dirai qu'il y a dans le spiritualisme platonicien, comme aussi dans le mysticisme évangélique, un germe de socialisme qui devait tôt ou tard se développer. Qu'on veuille bien ne pas m'accuser légèrement de prendre plaisir à donner au socialisme d'illustres origines. Je ne viens pas faire à Platon, ce bienfaisant et pur génie, l'outrage de rapprocher son nom divin de tel ou tel socialiste de nos jours. Je ne viens pas travestir Jésus-Christ en précurseur de la république démocratique et sociale. Loin de moi ces profanations stupidement odieuses qui ne peuvent inspirer à une tête saine que le plus profond dégoût : je veux dire une chose très simple et très certaine, c'est qu'il y a dans cette noble philosophie de Platon, dans cette sublime religion du Christ, tel principe qui, privé de ses justes contre-poids et tombant dans un esprit que la logique pousse jusqu'à l'absurde, ou que l'enthousiasme égare jusqu'au délire, aboutira nécessairement aux derniers excès du socialisme.

Qu'est-ce au fond que la république de Platon, berceau de toutes les utopies, depuis les Alexandrins jusqu'à Morus et Campanella, et depuis ces innocens rêveurs jusqu'aux dangereux sectaires de notre temps? C'est l'exagération d'un principe vrai, savoir, la subordination de l'individu à l'état. Et qu'est-ce maintenant que cette église de Jérusalem, type primitif de la vie chrétienne? qu'est-ce que l'existence monacale tout entière, imposant l'abandon absolu de toute propriété individuelle, et allant quelquefois jusqu'à la négation systématique de la propriété? C'est un développement exalté de la fraternité évangélique, élevant le vrai chrétien à une telle ardeur de sacrifice, qu'il renonce à toute fortune personnelle, à sa famille, à son corps, à sa volonté, à soi-même, s'il était possible, pour s'immoler plus complétement au service de tous (1).

Platon a supérieurement vu que l'origine de tous les maux de la société, c'est l'excès de l'individualité, d'où il a conclu que l'individualité supprimée ferait la perfection de l'état. Voilà donc la guerre déclarée au moi; il faut supprimer d'abord la propriété, qui en est le développement le plus naturel et le plus cher; il faut aussi supprimer la famille, sorte d'extension et de prolongement de la personne. Il n'y aura plus qu'un seul propriétaire, ce sera l'état; qu'une seule famille, ce sera

(1) On consultera avec fruit sur ce point deux excellens écrits : *Les Origines du socialisme*, de M. Ozanam; *Le Communisme jugé par l'histoire*, de M. Franck.

encore l'état. Platon voudrait que tous les citoyens du même âge pussent se croire frères; bien plus, qu'ils perdissent l'usage propre de leurs organes, « de sorte, dit-il, que les choses mêmes que la nature a données en propre à chaque homme deviennent en quelque sorte communes à tous, autant qu'il se pourra, comme les yeux, les oreilles, les mains, et que tous les citoyens s'imaginent qu'ils voient, qu'ils entendent, qu'ils agissent en commun (1). » En écrivant ces lignes ingénieusement chimériques, il savait bien, le grand philosophe, qu'il ne traçait qu'un idéal; il se souvenait, l'élève du sage Socrate, que la nature humaine n'est point capable de tels renoncemens, et cependant, il faut le dire, Platon s'est enchanté de cet idéal; et combien ont bu à la même coupe, qui n'ont pas su, comme lui, se préserver de l'enivrement!

On ne trouve rien dans l'Évangile, j'en conviens de grand cœur, qui ressemble le moins du monde à ce communisme systématique où se joua et s'égara Platon; mais je demanderai si des esprits ardens ne pouvaient pas et ne devaient pas abuser de cette parole du Christ : « Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple (2). »

La première église chrétienne, l'église de Jérusalem, s'est fondée sur ce principe, comme le témoigne expressément ce passage des Actes des Apôtres : « Et tous ceux qui croyaient étaient ensemble dans un même lieu et avaient toutes choses communes; ils vendaient leurs possessions et leurs biens et les distribuaient à tous suivant le besoin que chacun en avait, et ils étaient tous les jours assidus au temple d'un commun accord, et, rompant le pain de maison en maison, ils prenaient leurs repas avec joie et simplicité de cœur (3). » Peinture naïve et admirable d'une véritable société de frères, que la première ferveur d'une religion naissante pouvait seule former et maintenir! C'est pourtant de ce premier germe, corrompu, il est vrai, par l'esprit de chimère et par l'esprit de violence, que sont sorties les sectes communistes des premiers temps de l'Église comme aussi celles du XVIe siècle : gnostiques, anabaptistes, et leurs innombrables variétés.

Signalons ici chez ces différens sectaires un trait commun que l'on retrouve à toutes les époques de l'histoire du socialisme, et qui, profondément empreint dans les sectes contemporaines, achèvera de nous expliquer leur apparition récente et leurs prodigieux succès.

Une société parfaite où régnerait la fraternité la plus pure, voilà le brillant fantôme qu'on étale à nos regards; c'est le prestige par où l'on séduit et l'on attire les imaginations ardentes, les cœurs géné-

(1) Platon, *Lois*, livre V.
(2) Saint Luc, XIV, 33.
(3) *Actes des Apôtres*, II, 44, 45, 46.

reux. Or, qu'arrive-t-il au socialisme? Un malheur, hélas! qui est arrivé aux mystiques, et auquel n'échapperont jamais ceux qui méconnaissent dans leur orgueil ou dans l'ardeur démesurée de leurs désirs les conditions et les limites du réel. Pour avoir voulu s'élever au-dessus de la nature humaine, le socialisme tombe au-dessous, et, suivant la forte expression de Pascal, en voulant faire de nous des anges, il nous abaisse au niveau des bêtes.

Aucune secte socialiste n'a pu se soustraire à cette loi. On rêve une société parfaite, et, pour la construire, on commence par supprimer la famille, qui en est le fondement naturel, et la propriété, qui en est le ciment. On fait appel aux sentimens les plus purs du cœur humain, et bientôt, par une communauté des biens plus ou moins déguisée, qui appelle à sa suite la communauté des femmes, on excite les passions les plus basses, on enflamme toutes les espérances brutales, tous les appétits déréglés. On proclame dans l'état modèle une harmonie, une subordination, une unité parfaites, et, en attendant, on arme l'individu contre le gouvernement au nom de droits imaginaires et de convoitises trop réelles. En un mot, parti d'un idéal d'organisation accomplie, on arrive à réduire la société à une véritable poussière d'hommes, à je ne sais quelle juxtaposition d'individualités isolées, avides, hostiles, sans lien avec le passé ni avec l'avenir, sans traditions et sans espérances, véritables brutes qui ne diffèrent des autres qu'en ce qu'elles ont des caprices infinis et des appétits insatiables.

Ce caractère commun de tous les socialistes est si visible de nos jours, il est si particulièrement imprimé dans les publications de l'écrivain effréné, de l'esprit violent qui passe pour le plus dangereux de nos sectaires, et qui en est à coup sûr le plus clairvoyant, que beaucoup d'excellens esprits ont vu l'essence et le fond du socialisme dans ce qui n'en est que le dernier abaissement. C'est le sentiment avoué d'un homme d'état, qui, dans un livre récent, a signalé avec sa haute sagacité, cette fois bien tardive, la force réelle du socialisme. L'auteur de *la Démocratie en France* considère la question en homme politique, et le socialisme est pour lui tout entier dans son plus habile interprète, le seul qui possède à un haut degré l'esprit pratique et le sens révolutionnaire. A ce point de vue, il est vrai que le grand levier du socialisme contemporain, c'est l'appétit de la jouissance matérielle, appétit égoïste et athée qui veut s'assouvir à tout prix, sans retard et sans mesure. C'est là un côté réel, mais ce n'est qu'un côté du socialisme; pour être plus complet et plus juste, il faut être moins sévère; il faut reconnaître que le socialisme de nos jours, comme celui du passé, n'exprime pas seulement la tendance naturelle de l'homme vers le bien-être matériel, tendance légitime, d'ailleurs, en une certaine mesure, et qui est aujourd'hui plus forte et plus irrésistible que jamais. Non; la portée du

socialisme du XIXe siècle est plus haute. Il est né d'un sentiment vif et profond du morcellement actuel de la société; il s'appuie sur deux grandes idées qu'on doit recueillir et respecter sous les absurdes chimères qui les voilent et les folies brutales qui les déshonorent, je veux dire l'esprit d'association fraternelle chez les particuliers, et la charité dans l'état.

II.

Si j'ai réussi à indiquer les causes réelles, sérieuses, profondes, qui ont fait naître et vivre le socialisme, on ne s'étonnera plus qu'il ait pris dans ces dernières années de si formidables accroissemens. Plus d'un esprit éclairé, qui ne veut voir que le côté violent et brutal de ces utopies, croit en expliquer assez l'apparition par ce bouillonnement universel qui accompagne toute grande révolution, religieuse ou politique. C'est prendre l'effet pour la cause. La preuve très simple que le socialisme n'est pas sorti de la révolution de février, c'est qu'il l'a faite. Voulez-vous un signe évident que les causes politiques qui ont concouru à la chute de la monarchie n'ont été que secondaires, et que, tout en paraissant avec grand bruit à la surface, elles cachaient au fond des causes plus réelles? c'est que, le lendemain de la révolution de février, le socialisme était au pouvoir. A côté de lui se sont rencontrées, je le sais, et le pays s'en souvient, d'autres influences qui ont lutté noblement pour le maintien de l'ordre social; mais enfin, quiconque a observé de près les événemens, au lendemain de février, sait assez que le socialisme était le maître des affaires. Cet ouvrier qui envahissait brusquement la salle des délibérations du gouvernement provisoire, et qui, le fusil à la main, les habits déchirés et noircis, le visage enflammé, venait demander d'un accent impérieux la création d'un ministère du travail, cet ouvrier, c'était la révolution elle-même prenant un corps et une voix.

Que la crise de février doive son origine et son caractère à une agitation sociale plutôt qu'à un mouvement politique, cela ne fait guère question; mais c'en est une de savoir si la sagesse des hommes politiques était capable de prévenir l'explosion. Je suis fermement convaincu qu'elle le pouvait.

Il ne saurait être du goût d'aucun homme d'un peu de sens, et qui se respecte, de déclamer aujourd'hui contre la monarchie tombée. Les plus crédules savent à leurs dépens la différence qu'il faut faire entre ce qu'un gouvernement promet et ce qu'il tient, et qu'on n'a pas guéri les maux d'une société pour posséder à son service un ample trésor de mots pompeux, en y ajoutant même, si l'on veut, un grand fonds de bonne volonté. Pourtant une chose qu'il est bien permis de dire

aujourd'hui, avec modération, à la bourgeoisie française et à la monarchie, surtout quand on ne s'en cachait pas la veille de leur chute, c'est que toutes deux ont commis de grandes fautes. Allons droit à la principale, à celle qui résume toutes les autres.

La monarchie de juillet n'a pas assez fait pour les classes pauvres. Je parle sans exagération, mais aussi sans détour. Je ne dis pas que la monarchie déchue n'ait rien fait pour le peuple, ni même qu'elle n'ait point fait beaucoup pour lui. Ne lui eût-elle légué qu'un seul don, ou pour mieux dire payé qu'une seule dette, la loi sur l'instruction primaire, cela suffirait pour laisser d'elle une bienfaisante et impérissable trace dans l'histoire du développement intellectuel et moral des classes laborieuses. Pourquoi cette impulsion généreuse s'est-elle arrêtée si promptement? Il faut l'avouer, la bourgeoisie s'est enivrée de ses succès. Elle a oublié qu'elle était la tutrice des classes inférieures; que si les lumières, la propriété, les droits politiques, si tout cela était légitimement dans sa main, c'était à condition d'élargir sans cesse ses cadres, d'avoir les bras ouverts avec sympathie pour ces masses populaires qu'elle était désormais chargée de contenir et de satisfaire à la fois. La dignité, la grandeur de cette mission, ne furent point comprises. A tous les degrés de l'échelle sociale, on vit se déployer une tendance chaque jour plus énergique à transformer la bourgeoisie en une classe fermée, absorbant tous les droits, gouvernant seule et pour elle-même, n'ayant à compter avec personne. Peu à peu, le cercle allait se rétrécissant et laissait hors de son enceinte quelques intérêts froissés qui venaient grossir le torrent des mécontentemens populaires. Or, pendant que s'accomplissait ce mouvement dans les hautes parties de la société, en bas il s'en formait un autre en sens contraire, qui aboutissait au même résultat, savoir la séparation de la société en deux camps ennemis. Ce fut alors que ces mots sinistres, sans cesse répétés à l'oreille du peuple, l'aristocratie financière, la tyrannie du capital, l'exploitation de l'homme par l'homme, prirent une influence désastreuse. Les tribuns se déchaînèrent, l'un avec sa rhétorique enflammée, l'autre avec les hardiesses sans frein d'une dialectique haineuse, celui-ci par un gros livre, celui-là par des romans d'une saveur forte et d'une popularité déplorable. On disait aux ouvriers qu'ils ne sortiraient jamais de leur condition, qu'il y avait un parti pris de les clouer à la misère, de faire exploiter le travail honnête par le capital oisif et dépravé. En même temps on les berçait des plus belles espérances; on déployait à leurs regards fascinés sous les noms d'organisation du travail, de travail attrayant, une sorte d'Éden dont l'idéale splendeur faisait paraître la réalité plus laide encore et plus insupportable. On conspirait ainsi par tous les moyens à provoquer une rupture violente entre deux classes qui ne peuvent vivre sans un concours mutuel. Que faisait cependant

le gouvernement? Il tendait le ressort de plus en plus et concentrait l'action politique dans une sphère chaque jour rétrécie. Résolu à opposer à toute pensée de réforme une résistance systématique, il allait jusqu'à refuser à la petite bourgeoisie ces humbles droits dont l'usage paraissait si parfaitement innocent aux meilleurs esprits.

Le jour vint où la monarchie de juillet, sollicitant vainement la sympathie toujours équivoque des chefs ombrageux du clergé, tendant une main dédaignée à une aristocratie hautaine et méfiante, séparée du peuple, mal soutenue d'une partie mécontente de la bourgeoisie, se trouva sans point d'appui. Le premier vent d'orage suffit à la renverser.

La révolution de février a été la défaite de la bourgeoisie, sévèrement punie de son égoïsme et de son aveuglement, commençant par abandonner le peuple et finissant par s'abandonner elle-même. La bourgeoisie renversée, qui restait debout? Les ouvriers et à leur tête le socialisme. Ce fut à lui que l'on s'adressa pour refaire un gouvernement et pour répandre sur toutes les misères d'une société malade la rosée rafraîchissante de ses réformes.

Ç'a été un spectacle vraiment curieux, au lendemain de février, que la naïve confiance des classes ouvrières dans le pouvoir qui était leur ouvrage. Elles semblaient pures alors de toute envie, de toute pensée de spoliation; elles étaient fières et nobles dans leur misère volontairement acceptée; elles avaient la foi et une sorte d'innocence. Malgré leur simplicité et leur ivresse, les plus intelligens sentaient qu'une société à refaire n'était pas l'œuvre d'un jour, et, ne voulant pas agir comme des créanciers défians et cruels avec le gouvernement de leur choix, ils lui donnaient trois mois pour s'exécuter. Nous avons, disaient-ils dans leur candeur, nous avons trois mois de misère au service de la république: parole admirable, mais accusation accablante contre les hommes qui depuis plusieurs années bâtissaient sur des promesses irréalisables l'édifice orgueilleux de leur popularité.

Le moment était enfin venu pour eux de déployer toutes leurs ressources; la presse, la tribune, leur demandaient des idées; le peuple attendait des institutions. Comment le socialisme a-t-il traversé cette double épreuve, et d'abord l'épreuve des faits?

Si, laissant de côté les vues purement théoriques, on cherche une solution précise à cette question : Qu'a fait le socialisme au pouvoir? on verra qu'il faut répondre : Il a fait les ateliers nationaux. J'entends l'hôte exilé du Luxembourg qui se récrie : Je n'avoue, dit-il, que l'atelier social; je désavoue formellement les ateliers nationaux. Ceux-ci ont été faits sans moi et contre moi. L'atelier social, sauf l'essai incomplet de Clichy et celui de l'allée des Veuves, est resté à l'état de théorie, théorie bienfaisante et féconde, mais que les circonstances

pas permis de réaliser. Que pouvais-je au Luxembourg, sans budget, sans armée, sans aucune autre force que ma parole? Je réponds : On ne demande pas à un homme d'état ce qu'il a eu l'intention de faire, mais ce qu'il a fait. Le socialisme était-il, oui ou non, le maître de la situation? La preuve qu'il l'était, c'est qu'il s'installait au Luxembourg, malgré le vœu secret du gouvernement provisoire. Il n'y avait point d'armée régulière, dites-vous; c'était justement votre force. Au lieu de pratiquer la réforme en grand, il ne fallait pas user le temps à concilier quelques petits conflits, à faire la besogne d'un juge de paix, ou, s'il faut employer ici une image plus noble, à imiter saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes.

Quand le socialisme déclare qu'il n'a rien fait, c'est trop de modestie. D'où sont sortis ces décrets néfastes : le décret sur le million de la liste civile *qui appartient aux ouvriers,* le décret sur la réduction des heures du travail, sur l'abolition du marchandage? D'où sont venues ces idées d'égalité des salaires, de minimum fixé par la loi, ces projets d'impôt progressif et de prise de possession par l'état de toutes les grandes entreprises? C'est du Luxembourg qu'elles sont allées à l'Hôtel-de-Ville.

Or, la conséquence nécessaire de ces décrets et de ces desseins publiquement annoncés, c'était l'effroi des chefs d'industrie, la fermeture des ateliers, le travail suspendu. Que faire maintenant de ces flots d'ouvriers chaque jour grossissans, encombrant les mairies, inondant la voie publique? L'idée ne devait-elle pas venir de les éloigner des chefs-lieux municipaux, de centraliser les travaux et les secours, idée malheureuse, mais inévitable, qui portait la guerre sociale dans ses flancs (1)? Il fallait ne pas connaître la nature humaine pour s'imaginer qu'après avoir laissé se former ces masses d'ouvriers, long-temps bercés des plus riantes espérances, corrompus par la flatterie, stimulés par la faim, on les déciderait, à quatre mois d'une révolution faite par eux, à regagner paisiblement leurs demeures, à reprendre leurs anciennes habitudes, leur vie laborieuse et chétive. On ne peut en disconvenir, la dissolution pacifique des ateliers nationaux était un ouvrage au-dessus des forces de la sagesse humaine.

De là l'explosion violente de juin. Sans vouloir nier la puissance et les déréglemens de la liberté humaine, en faisant la part des fautes de ceux-ci, de la perversité de ceux-là, il me sera permis de dire qu'entre ces trois faits : le socialisme au pouvoir, la formation des ateliers nationaux, la sanglante crise de juin, il y a un rapport aussi intime qu'entre les trois termes d'un syllogisme, et cette dépendance étroite inscrit dans l'histoire contre les chimères et les impuissances du socialisme un irrécusable arrêt.

(1) Voyez l'*Histoire des Ateliers nationaux,* par M. Émile Thomas.

Nous connaissons les œuvres du socialisme, demandons-lui compte de ses idées. Des régions agitées et périlleuses du pouvoir, descendons sur le paisible terrain des théories. En cherchant avec tout le soin possible quelles sont les conceptions originales que le socialisme a répandues dans le monde, je n'en vois que trois qui méritent un examen sérieux : l'atelier social de M. Louis Blanc, le phalanstère de Fourier recueilli et quelque peu tempéré par M. Considérant, et la banque d'échange de M. Proudhon. Je nommerais bien ici la communauté icarienne de M. Cabet, considérable au moins par le nombre de ses dupes, mais un scrupule m'arrête : je crains que les hommes dont je discute les idées ne s'offensent du voisinage d'un chef d'école qui n'a cessé d'être purement et simplement ridicule que du jour où il est devenu odieux.

Au premier regard jeté sur les trois principaux systèmes socialistes, on est frappé d'un caractère qui leur est commun : ce sont des combinaisons purement économiques qui n'ont d'autre horizon que la vie matérielle des hommes, d'autre but que d'assurer à leurs besoins physiques une satisfaction plus complète. Voilà le socialisme bien déchu de sa haute ambition. Il annonçait une refonte complète de l'humanité, régénérée par la foi nouvelle dans toutes les conditions essentielles de son développement. Or, quel va être l'instrument de cette merveilleuse transformation ? Une banque, des ateliers. J'ai beau chercher, je ne trouve rien de plus. L'école de Fourier s'abstient sévèrement de métaphysique; M. Louis Blanc n'a, je crois, rien de bien fécond à nous proposer en fait de religion à la place de l'Être suprême décrété jadis par un de ses héros. Si vous exceptez le panthéisme confus de M. Pierre Leroux, lequel est aussi inférieur au panthéisme de Spinoza que l'*Icarie* de M. Cabet à la *République* de Platon, vous ne trouverez dans les écoles socialistes que des négations morales et religieuses.

Le phalanstère, l'atelier social, la banque d'échange, comme conceptions économiques, sont des systèmes aujourd'hui jugés. Je ne me propose pas d'instituer ici contre eux une polémique régulière. Outre que je ne suis point du métier, il est inutile de refaire ce qui a été supérieurement fait. Je voudrais seulement résumer la discussion et la ramener à quelques principes simples qui permissent d'apercevoir dans son fond le vice radical de tous les systèmes socialistes. Parmi les écrits consacrés à les réfuter, il est impossible de ne pas en signaler deux : les *Lettres sur l'organisation du travail*, de M. Michel Chevalier, et le livre de M. Thiers, *De la Propriété*. Si quelques esprits difficiles ont pu regretter dans la première partie de ce dernier ouvrage, consacrée à poser les principes, une analyse plus rigoureuse et plus profonde, tout le monde s'accordera à reconnaître dans la troisième partie, qui contient la réfutation du socialisme, un chef-d'œuvre de dialectique. M. Thiers n'a aucun goût pour les nouveautés. Il est armé contre l'uto-

pie d'une raison sévère, d'un bon sens inflexible. J'adresserai à M. Michel Chevalier un éloge tout différent. Ce qui donne à ses lettres un prix inestimable, ce n'est pas seulement le nerf et l'éclat du style, la grace et l'*humour* de la discussion, c'est surtout l'heureux mélange de droite raison et de hardiesse. Ferme sur les principes éternels de la nature humaine, M. Chevalier a l'esprit ouvert à toutes les nouveautés fécondes. Je veux aussi le louer par un autre endroit, c'est d'avoir pu, au lendemain d'une révolution qui bouleversait tant de choses, qui jetait tant d'esprits éminens dans le découragement et la stupeur, ne pas désespérer de la cause du bon sens, et, à la place d'une chaire que brisait brutalement le socialisme, s'en faire une autre dans la presse pour combattre le mal avec une sérénité qui rendait sa verve plus incisive et son ironie plus perçante. Ce n'est pas là seulement le courage de la conduite, assez rare déjà; c'est quelque chose de plus exquis encore, le courage de l'esprit.

Le système de l'atelier social trônait encore au Luxembourg quand il essuya le feu de M. Michel Chevalier. Un autre économiste, bien connu par la netteté de ses vues et l'étendue de ses connaissances, M. Léon Faucher, ne montra guère moins d'empressement et de courage à se porter contre l'ennemi. M. Thiers, venu le dernier, a donné le coup de grace.

J'ai lu avec toute l'attention dont je suis capable les réponses de M. Louis Blanc à ses adversaires. Supposons qu'il se soit avantageusement défendu sur certains points particuliers, soit en relevant quelques exagérations, soit en employant les ressources de sa brillante rhétorique et les artifices d'un esprit ingénieux à atténuer telle ou telle difficulté de sa théorie. Ainsi admettons avec lui que la concurrence ait été moins favorable au bien-être des classes pauvres que ne l'assurent ses adversaires. Quand on lui objecte que son système, qui n'est sérieusement soutenable qu'à condition d'être universel, ne pourrait s'appliquer à nos vingt-quatre millions d'agriculteurs, et que, parmi les ouvriers des villes, un grand nombre exercent un genre d'industrie auquel l'atelier social ne saurait convenir, supposons que M. Louis Blanc se tire de cette difficulté; supposons encore qu'il trouve des réponses parfaitement satisfaisantes à ces questions : où trouverez-vous un capital pour fonder vos ateliers? est-ce l'état qui le fournira, et alors comment donnerez-vous à l'état des ressources inépuisables? ou bien sont-ce les ouvriers qui formeront le capital par un prélèvement sur leurs salaires, et comment alors les dédommagerez-vous en cas d'échec de l'entreprise? Passons sur cette objection et sur mille autres de même nature.

Allons au principe du système. Ce que veut M. Louis Blanc, c'est la suppression de la concurrence. Elle est à ses yeux la cause de tous les

maux de la société moderne. Soit, mais elle est aussi le grand ressort de la vie industrielle et commerciale; ce ressort brisé, il le faut remplacer par un autre : M. Louis Blanc nous propose la vertu.

Je m'adresse à tout esprit qui a un peu médité sur la nature humaine, et je lui pose cette question : Pourquoi un laboureur, un ouvrier, pourquoi une créature humaine en général consacre-t-elle sa vie à travailler? Si l'on considère le travail intellectuel, si l'on songe à l'artiste, au savant, à l'homme d'état, on pourra répondre que c'est par amour de la gloire, par plaisir, par crainte de l'oisiveté, et cette réponse sera vraie jusqu'à un certain point; mais, s'il s'agit du travail matériel, il faudrait se fermer les yeux pour ne pas reconnaître que le travail est fils du besoin et que l'aiguillon du travail, après le besoin, c'est l'amour de la richesse et du bien-être.

Que fait M. Louis Blanc? A la place de cette société où nous vivons et où le travail a pour ressort l'intérêt personnel, il en substitue une autre à laquelle il donne un nouveau ressort, et c'est la vertu.

Or, remarquez qu'il y a deux sortes de vertu : l'une qui consiste à s'abstenir de nuire, vertu qui n'est pas précisément commune, mais qui l'est pourtant assez, secondée qu'elle est d'ailleurs par les lois, la religion et les passions bienveillantes du cœur humain, pour que la société ne périsse pas. Il y a une autre vertu, rare, admirable, devant laquelle s'incline le genre humain, c'est le dévouement. Eh bien! M. Louis Blanc fait de cette vertu exquise et sublime le ressort du travail, de sorte que son système devient très simple, à cette seule condition que tout homme soit un héros.

Et, en effet, dans l'atelier social les salaires sont égaux, ou, ce qui est plus merveilleux encore, ils sont proportionnés, non au travail, non au talent, mais aux besoins; dès-lors, un seul mobile peut stimuler le travail, c'est l'honneur, c'est la religion du devoir, c'est l'amour de l'humanité. Il suffit de rappeler un tel système à son principe pour qu'il tombe au-dessous de la discussion; jamais rêveur n'a bâti sur un fond plus chimérique. L'atelier social ne pourrait durer quelques instans sans une dictature absolue qui rendît le travail obligatoire et qui eût à son service une inquisition chargée de connaître et de déterminer les besoins de chacun.

L'école phalanstérienne ne méconnaît pas moins profondément la nature humaine. M. Louis Blanc fonde le travail sur la vertu; Fourier et ses disciples lui donnent un stimulant tout aussi fantastique, c'est le plaisir. M. Louis Blanc est le stoïcien du socialisme; M. Considérant et ses amis en sont les épicuriens.

Je suis prêt à reconnaître tout ce qu'il y a d'excellent dans l'école phalanstérienne : elle s'appuie sur l'association et s'efforce de conserver la liberté, elle reconnaît avec une fermeté louable les droits du capital

et lui propose avec le talent et le travail une légitime alliance; mais, encore ici, laissons sur le dernier plan le côté économique du problème. Je dis aux phalanstériens : Vous voulez refondre la société en reconstituant le travail. A la place du principe qui lui donne l'élan et la vie, que substituez-vous?

C'est ici qu'apparaissent la folie et le néant de l'école sociétaire : cette école a deux grandes illusions; elle croit et elle professe que toutes les passions de l'homme sont légitimes; elle croit et elle professe que ces passions peuvent et doivent trouver leur satisfaction sur la terre, et conséquemment que l'harmonie parfaite et le bonheur parfait sont possibles dans la vie présente. La théorie du travail attrayant est étroitement liée à ces deux principes. Supposez, en effet, que la destinée de l'homme soit tout entière en ce monde; il semble assez raisonnable de penser qu'en s'y prenant bien, on pourra placer toute créature humaine dans une sphère d'activité où elle se déploie innocente, paisible et heureuse. Il suffit pour cela de trouver à chaque nature particulière ses conditions normales de développement; les tendances de son activité feront le reste. Il y aura dès-lors entre ses désirs et ses actes un si juste accord, qu'elle jouira d'un bonheur sans mélange.

Les phalanstériens n'oublient qu'une chose : c'est le libre arbitre. Oui, sans doute, toutes les inclinations naturelles que Dieu a déposées au cœur de l'homme sont bonnes et ont une destination excellente. Oui, l'ame humaine sort innocente des mains du Créateur. Oui, ce que toute créature rêve, l'idéal où elle aspire, c'est l'harmonie parfaite et la pleine satisfaction de tous ses désirs; mais il n'est point entré dans les desseins de la Providence de réaliser cet idéal ici-bas : elle nous a créés libres et imparfaits; elle a voulu que notre vie fût une lutte entre des penchans qui nous sollicitent en mille sens divers; elle a voulu que le travail fût pénible et la vertu difficile pour donner au travail son mérite et à la vertu sa dignité. S'imaginer qu'il y a une forme de société possible où le travail sera attrayant, où la vertu sera aisée, où l'homme sera parfaitement heureux, c'est méconnaître la nature humaine, c'est la défigurer et l'abaisser tout à la fois; ce n'est pas faire de la science, c'est rêver.

On s'est scandalisé et égayé de la liberté amoureuse de Fourier : il suivait la pente de son système; il voyait toute la destinée de l'homme dans la vie présente. De là cette complaisance pour nos passions, qui conduit à substituer à l'idéal austère de la vie conjugale les songes déréglés d'une imagination libertine. M. Louis Blanc transforme la société en monastère; les phalanstériens en ont fait quelquefois un lieu de débauche.

Dans la pratique, comment concilieraient-ils cette liberté du travail, qu'ils prétendent conserver, avec le besoin d'une production riche et

féconde? Ici comme dans le système de M. Louis Blanc, pour maintenir l'association, il faudrait la main de fer du despotisme et l'insupportable tyrannie de l'inquisition. En dernière analyse, on arrive également par ces deux chemins à l'absorption complète de l'individu dans l'état, et, comme on l'a fort bien dit, à une sorte de panthéisme social où les individus ne sont d'aucun prix et se perdent au sein d'une confuse unité.

M. Proudhon s'est placé à l'extrémité opposée. Je ne suis pas surpris qu'il combatte si rudement les socialistes et leur dise de si bonnes vérités. Ceux-ci, en effet, partent du principe de l'association et l'exagèrent jusqu'à l'absurde. M. Proudhon s'appuie sur le principe contraire, le droit de l'individu. En ce sens, M. Proudhon est un libéral.

Si j'entends bien M. Proudhon, et c'est chose tellement difficile, que je n'ose pas m'en vanter; si on peut attribuer un système fixe et précis à un esprit qui semble se complaire dans sa mobilité, qui n'a cherché dans la dialectique hégélienne qu'un moyen ingénieux de sauter agilement d'une idée à l'idée contraire, de se contredire impunément et de faire perdre à chaque instant sa trace, je crois que le fond de sa théorie, c'est d'établir entre le travail et le capital un lien tellement étroit, que telle quantité précise de travail fournisse immédiatement telle quantité correspondante de capital. M. Proudhon a donc cherché à donner au capital une telle souplesse, qu'il puisse se plier à la mobilité infinie du travail, à ses caprices, à ses intermittences, à toutes ses vicissitudes. Voilà le secret de sa banque d'échange. Je n'ai point qualité pour la discuter. Si cette combinaison économique n'est autre chose que ce qu'elle paraît à des esprits dont la sagacité ni la bonne foi ne sauraient être sérieusement contestées, s'il n'y a pas là-dessous quelque profondeur financière que M. Proudhon nous dévoilera quelque jour, comme il nous a récemment promis une théodicée plus parfaite que celle du christianisme et de Leibnitz, s'il faut enfin s'en fier aux apparences, la banque d'échange est une invention puérile ou une mystification. Vous voulez la gratuité absolue du crédit, et vous imaginez un papier qui ne coûtera absolument rien; mais, ou votre papier sera donné sans garanties, et alors il sera sans valeur, ou il se donnera sur garanties, et vous retombez dans des combinaisons connues.

Mais ce n'est pas sous ce point de vue que je veux considérer le système de M. Proudhon. Lui aussi, si je ne me trompe, se fait une nature humaine à son usage. Il se garde bien de caresser les chimères naïves de l'atelier social. C'est un esprit positif; mais on peut être à la fois brutal et chimérique. J'en demande bien pardon à M. Proudhon, mais, tout spirituel qu'il soit, le caractère de ses doctrines, c'est la brutalité. Pour lui, il n'y a qu'une seule espèce de travail, le travail des bras. On sait comment cet écrivain traite les hommes d'intelligence, les artistes, les poètes, les savans; mais ne parlons que de ces travailleurs dont on veut

faire aujourd'hui une aristocratie, et admirons la noble idée qu'on se forme de leurs besoins et de leur destinée. M. Proudhon paraît croire qu'une créature humaine a rempli toutes les conditions de sa nature, quand elle a assouvi ses besoins personnels. Il ne voit pas que l'homme est dévoré de la soif d'aimer, du besoin de s'unir à ce qui l'environne; cet être faible et sublime est ainsi fait qu'il ne peut concentrer sa destinée dans l'instant qui s'écoule; il veut vivre par le souvenir et par l'espérance; sa carrière terrestre ne lui suffit pas : il la prolonge en assurant l'avenir de ses enfans; il la répand en quelque sorte sur ses semblables par d'utiles inventions; il l'immortalise par la gloire; enfin, il aspire à Dieu pour fixer à quelque chose d'éternel sa fragile existence. Ces liens qui rattachent l'homme à ce qui l'entoure, à la terre, à ses semblables, au passé et à l'avenir, cela s'appelle la propriété, la famille, la religion, la patrie. M. Proudhon ne connaît rien de cela. L'individu est tout pour lui. Il dissout l'humanité en atomes isolés, comme les autres socialistes la détruisent en condensant toutes les existences réelles dans l'existence fictive de l'état.

Tel est donc le trait commun de toutes ces écoles qui veulent refaire la société; elles ne connaissent pas la nature humaine. Les uns s'en font une idée si sublime, qu'ils lui proposent l'héroïsme comme sa vertu de tous les jours; les autres la rabaissent si fort, qu'ils se persuadent qu'elle peut trouver sur la terre la satisfaction de ses immenses désirs; un autre enfin, l'outrageant plus gravement encore, s'imagine lui avoir assuré toutes les conditions d'une vie parfaite et heureuse, en plaçant une consommation certaine à la suite d'une production accomplie. L'homme de M. Louis Blanc est un stoïcien sublime qui, à chaque instant de sa vie, sans l'élan du champ de bataille, sans les espérances mystiques du cloître, accomplit les actes du plus pur dévouement et immole ses penchans, sa liberté, sa personnalité tout entière, à une abstraction qui s'appelle l'état. L'homme du phalanstère est un être merveilleux, composé d'une multitude de ressorts dont le jeu s'exécute avec un ensemble parfait, et qui assiste dans un état de sérénité angélique à l'accomplissement de tous ses désirs. L'homme de M. Proudhon est une machine à produire et à consommer, calculant ce qu'elle produit et ce qu'elle consomme, parfaitement heureuse si l'équation est exacte, enfermée dans son individualité comme dans un fort impénétrable, ayant rompu tout lien avec la terre et avec ses semblables, sans patrie, sans foyer et sans Dieu.

Comment M. Proudhon, qui se sépare si profondément à beaucoup d'égards des autres socialistes, s'est-il trouvé d'accord avec eux pour soutenir le droit au travail? On s'explique très bien que les systèmes dont la tendance plus ou moins avouée est d'immoler l'individu à l'état donnent au citoyen, en échange de sa liberté perdue, la certitude de

vivre, comme la possédaient les esclaves dans l'antiquité et les serfs sous le régime féodal; mais ce qui peut surprendre, c'est que M. Proudhon, qui connaît le prix de la liberté et qui entend laisser à chaque individu le soin de sa destinée, vienne soutenir que, pour trouver les moyens de vivre, on a le droit de s'adresser à un autre qu'à soi-même.

Le secret de cette contradiction n'est pas difficile à deviner. M. Proudhon s'est servi du droit au travail comme d'une admirable machine de guerre pour battre en brèche l'édifice social. Avec sa sagacité accoutumée, il a vu que le droit au travail avait pour conséquence nécessaire la négation de la propriété, et dès-lors il a cru faire un coup de maître en adoptant le droit au travail comme le mot de ralliement de toutes les écoles socialistes : « Révolution de 1848, s'écrie-t-il, comment te nommes-tu? Je me nomme le droit au travail. »

Qui pourrait comprendre aujourd'hui, si l'histoire n'était pas là, que ce droit fantastique ait un moment pris place dans la constitution, et qu'une commission composée de tout ce qu'il y a d'esprits éminens et de têtes politiques dans une grande assemblée l'ait accepté des mains du socialisme?

Il faut dire, pour l'honneur de notre pays, que la question était nouvelle pour un grand nombre d'esprits. C'est au point que plusieurs confondaient le prétendu droit au travail avec ce droit sacré si éloquemment revendiqué par Turgot comme la propriété du pauvre, je veux dire le droit ou la liberté du travail. Certes, la différence est profonde, et il est inutile d'y insister ici après qu'une plume ingénieuse, esquissant dans ce recueil même l'histoire de l'idée du travail, a marqué d'un trait vif et sûr l'intervalle qui sépare le droit imaginé par le socialisme des deux grands principes sur lesquels la religion chrétienne et la révolution française ont à jamais établi le travail : l'une, qui, l'envisageant comme une épreuve imposée à l'homme, le prescrit à tous et le sanctifie; l'autre, qui, brisant les corporations où il était comprimé sous mille entraves, lui a donné une dignité nouvelle et une fécondité infinie (1). Mais en vain quelques esprits d'élite avertissaient l'opinion : le droit au travail n'en faisait pas moins son chemin, grace aux prédications socialistes, et aussi grace à cette philanthropie sottement et aveuglément sentimentale qui est une des maladies de notre temps. Ce qui a rompu le charme, il faut bien le dire, ce ne sont pas les argumens des publicistes et des philosophes, c'est quelque chose de plus fort et de plus brutal, je veux dire l'insurrection de juin. Sans cette effroyable leçon, je ne doute pas qu'à la honte éternelle de notre pays, le droit au travail n'eût été inscrit dans la constitution, à côté,

(1) Voyez l'article de M. Saint-Marc Girardin sur l'*Histoire du travail*. *Revue* du 15 août 1848.

c'est-à-dire aux lieu et place du droit de propriété. La preuve, c'est qu'après les journées sanglantes de juin, après même le solennel débat qui s'engagea entre la propriété et le socialisme, dans la personne de M. Thiers et de M. Proudhon, le droit au travail a failli triompher. Et cependant qu'on relise les discours de M. de Tocqueville, de M. Duvergier de Hauranne, et l'on verra qu'il n'y a pas un seul des argumens du socialisme qui n'ait été réduit en poussière. L'orateur qui nous paraît avoir jeté sur tout ce débat la plus éclatante lumière en élevant la question à toute sa hauteur et la concentrant sur un principe, c'est M. Dufaure. Nul ne pouvait mieux réussir que cet esprit lumineux à établir que tout le prestige du droit au travail tient à la fausse interversion des deux idées sur lesquelles repose la morale sociale, l'idée du droit et celle du devoir.

Oui, c'est un devoir pour l'état de veiller avec sollicitude sur tous les citoyens, de faire servir les lumières, les ressources, la puissance des plus forts à la protection et au soulagement des plus faibles. Voilà le devoir de l'état, de l'état envisagé dans toute la grandeur et l'étendue des obligations que l'esprit du vrai christianisme et de la vraie démocratie lui impose. Mais dire à chaque individu qui souffre : Vous avez un droit absolu au secours de l'état, un droit aussi rigoureux et aussi précis que celui de faire respecter votre vie ou votre liberté; dire cela, c'est donner à l'individu une action contre l'état; c'est l'armer contre la société, c'est encourager la paresse et décourager la prévoyance, c'est préparer l'insurrection.

Il y a ici deux extrémités entre lesquelles la sagesse politique doit se tenir. Niez-vous d'une manière absolue le devoir de l'état? vous réduisez le gouvernement à une fonction toute négative, vous le déclarez indifférent au progrès matériel et moral de la société, vous portez atteinte à la société elle-même, qui n'est plus qu'une agglomération d'individus sans lien, qu'une association entre les corps plutôt qu'entre les ames et les destinées. On dira, je le sais, que l'état laisse à la religion, aux sentimens bienveillans du cœur humain, en un mot à la charité individuelle, le soin d'alléger la souffrance et de protéger la faiblesse; mais, si la charité est un devoir pour les individus, elle l'est aussi par la même raison pour cette personne générale qu'on nomme l'état.

Allez-vous à l'autre extrémité, et prétendez-vous, par cela seul que la charité est un devoir de l'état, qu'elle confère des droits absolus aux citoyens? Je réponds que la charité est un devoir essentiellement différent de la justice. La justice m'ordonne de ne pas vous nuire, et par cela même elle vous confère le droit absolu d'être respecté; mais la charité, en m'obligeant à vous secourir dans l'infortune, ne vous confère pas le droit d'exiger de moi des secours. Si quelque chose est clair au monde, c'est cela. Or, ce qui est vrai de la charité individuelle est

vrai aussi de la charité sociale; la charité est sans doute quelque chose de plus qu'un sentiment sublime, elle est un devoir sacré; mais elle est quelque chose de moins qu'une obligation stricte : elle ne confère pas de droit corrélatif. Voulez-vous que le droit au travail soit absolu? Je vous demande devant qui vous le revendiquerez, devant l'état ou devant les particuliers? Dans les deux cas, j'ai, d'après vous, moi ouvrier inoccupé, le droit de réclamer impérieusement, et au besoin par la force, du travail, c'est-à-dire un salaire. Le droit au travail est donc le droit au salaire ou le droit au capital; et, si j'ai droit à votre capital, votre capital n'est plus à vous : la propriété est une illusion. Si vous me renvoyez au capital de l'état, comme au fond l'état n'est pas distinct de l'ensemble des particuliers, j'ai droit alors au capital de mes concitoyens, et de cette manière encore il n'y a plus de propriété.

Il est donc désormais acquis au bon sens public qu'inscrire le droit au travail dans la constitution, c'était prendre pour un droit strict et absolu de l'individu envers la société ce qui n'est qu'une obligation large de la société envers l'individu, obligation dont personne ne peut fixer les limites; c'était porter la main sur la société et la propriété par la confusion de la charité et de la justice, par l'interversion vicieuse du devoir et du droit.

Faut-il être obligé de revenir encore aujourd'hui sur des principes aussi simples? Voici plus d'un quart de siècle qu'ils ont été établis avec la dernière rigueur et hautement proclamés par la nouvelle philosophie française. Lorsque, après les terribles journées de juin, l'Académie des sciences morales et politiques, répondant au noble appel du chef de l'état, se donna la tâche honorable de contribuer à la pacification des esprits en rappelant sous des formes populaires les principes fondamentaux de l'ordre social, l'illustre chef de l'école spiritualiste, M. Cousin, n'eut besoin, pour payer le premier son tribut, que de se souvenir de lui-même. Depuis longues années, lui et ses amis consacrent tout ce qu'ils peuvent avoir de force et d'influence à établir sur l'observation de la nature humaine les droits et avant tout les devoirs de l'individu, les conditions et les obligations de la société. Et quand un homme d'état éminent a courageusement saisi sa plume d'écrivain pour défendre la propriété, quand il en a si lumineusement exposé l'origine et les droits, la faisant sortir du moi humain, comme une application naturelle et universelle de nos facultés, comme un prolongement légitime de notre personnalité, comme une création et une conquête sacrée du travail, qu'a-t-il fait autre chose que traduire dans un style admirablement simple et persuasif ce que la psychologie française établit et proclame depuis trente ans? Grace à tant de travaux, aux efforts combinés de la science, de la presse, de la tribune, nous croyons avoir le droit de considérer comme définitifs les deux résultats

suivans : la propriété ne peut plus avoir de contradicteur sérieux; le droit au travail est une pure illusion : il ira rejoindre dans le pays des chimères l'atelier social de M. Louis Blanc, le phalanstère de Fourier et la banque d'échange de M. Proudhon.

III.

Nous avons suivi le socialisme dans les deux épreuves qu'il a traversées, celle des faits et celle des théories. Au pouvoir, il s'est montré impuissant et malfaisant tout ensemble, incapable d'organiser le travail et habile seulement à le bouleverser, armant l'une contre l'autre les classes de la société, après avoir promis de les unir. Dans la sphère des idées et des théories, le socialisme n'a su qu'altérer, en les exagérant, les principes vrais qui faisaient sa force; ce qu'il a produit de son propre fonds se réduit à deux choses : des utopies absurdes où se trahit la plus profonde ignorance de la nature humaine, et qui, aux ressorts réels de notre activité, substituent des ressorts imaginaires, des mobiles sans force véritable ou sans dignité; puis des négations monstrueuses qui ont alarmé tous les intérêts, enflammé toutes les cupidités, excité enfin un cri de réprobation, auquel la meilleure partie des classes ouvrières est venue se rallier.

Est-ce à dire que le socialisme soit définitivement vaincu, qu'il n'ait plus désormais de racine dans les esprits, et qu'aucun danger ne menace l'avenir? Une telle sécurité serait, à nos yeux, la plus complète et la plus périlleuse des illusions. Chassé des hautes positions qu'il avait conquises, le socialisme a repris avec un redoublement de ferveur et d'espérance son ancien rôle de souterraine propagation. Chaque jour, il s'insinue parmi les classes populaires, et, si l'on n'y prend garde, cette lave intérieure qui fermente et bouillonne dans les profondeurs de la société trouvera bientôt quelque issue et replongera le pays dans une crise plus effroyable encore que celle qui vient de finir.

Ici je me trouve en face de deux opinions fort accréditées, et qui s'appuient l'une et l'autre sur l'autorité d'esprits éminens. Les uns pensent que le problème soulevé par le socialisme et la révolution de février n'a pas de solution. Je ne sais même s'ils admettent qu'il y ait là un problème. La révolution de février n'est, à leurs yeux, qu'un pur accident, et si les doctrines socialistes ont pu créer un danger sérieux à notre pays, c'est qu'il avait perdu, par suite d'une méprise inouie, son pilote et son gouvernail. Aujourd'hui il les a retrouvés; qu'il les défende mieux : voilà tout.

D'autres sondent d'une vue plus claire la profondeur du mal, mais ils se trompent sur les causes et sur les remèdes. A les en croire, le

socialisme a sa racine dans l'esprit révolutionnaire, qui n'est lui-même qu'un développement de l'esprit philosophique et antireligieux. Le jour où la raison individuelle s'est déchaînée dans le monde, le triomphe du mal a commencé. Après avoir miné sourdement ou attaqué en face, pendant trois siècles, toutes les croyances religieuses, elle est montée à l'assaut des institutions; après avoir renversé la monarchie absolue et les vieilles aristocraties, elle ne connaît plus de frein, et s'acharne aujourd'hui sur les seules institutions qui restent debout, la famille et la propriété.

L'esprit philosophique et révolutionnaire, voilà l'ennemi. Il faut donc ranimer les vieilles croyances, seules capables de nous rendre le respect de l'autorité, le sentiment de la discipline et de la hiérarchie, de contenir les ambitions effrénées et les cupidités insatiables; en un mot, la religion catholique est aujourd'hui l'unique rempart qu'on puisse opposer au socialisme, nom nouveau d'un vieil ennemi, savoir, l'esprit démocratique, philosophique ou révolutionnaire, comme on voudra.

Les deux opinions que je viens d'indiquer, parfaitement d'accord dans une aversion commune pour toute réforme sociale, sont cependant d'une origine fort différente. L'école des optimistes, qui croit la société actuelle sans défaut, accepte franchement la révolution; l'école néocatholique s'y résigne sincèrement peut-être, mais à coup sûr elle ne l'aime pas et ne peut pas l'aimer. Qu'elle continue aujourd'hui sa croisade contre la philosophie, cela n'a rien de surprenant; mais, ce qui a causé un étonnement fort naturel, ce que, pour notre part, nous refusons de croire, c'est que des hommes qui ont associé leur carrière et leur gloire à la cause de la révolution se soient enflammés d'un zèle subit pour la tradition catholique, et ne veuillent reconnaître d'autre sauvegarde à notre société, fondée par l'esprit nouveau, que la foi de saint Anselme et de Bossuet. Le socialisme aurait fait là un prodige. Lui qui promettait tant de choses impossibles en aurait réalisé au moins une : c'est d'allier contre la philosophie les pieux fils des croisés avec les enfans de Calvin et de Voltaire.

Nous ne saurions protester avec assez de force contre ces deux tendances funestes des esprits : l'une, qui endort la société dans un optimisme trompeur, dans une immobilité pleine de périls; l'autre, qui prétend rejeter la société en arrière et faire capituler la révolution et l'esprit humain.

Je m'adresserai d'abord aux optimistes, et je leur dirai : Vous pensez que la révolution française a opéré toutes les grandes réformes dont la vieille société sentait le besoin. La société nouvelle, fondée sur la base de la vraie liberté et de la vraie égalité, vous paraît une œuvre admirable. Je l'admire et l'aime autant que vous; mais est-elle parfaite? Tant

s'en faut. Est-il possible de contester, par exemple, que le développement puissant du commerce et de l'industrie, né à la suite des libertés nouvelles, n'ait entraîné, à côté de mille précieux avantages, des maux et des abus que les pères de la révolution ne pouvaient pas soupçonner? Qui niera aujourd'hui que la liberté absolue du travail n'ait besoin de quelques limites, que l'isolement des individus ne doive trouver dans l'association un utile et nécessaire contre-poids? Ce principe d'association est encore bien nouveau dans le monde, et déjà il a porté les meilleurs fruits; croyez-vous qu'il ait épuisé sa fécondité? L'état n'a-t-il rien à faire pour en faciliter l'application? N'est-ce pas à lui qu'il appartient de régler et de seconder tout ensemble cet irrésistible mouvement qui porte toutes les classes de la société à désirer des lumières, des jouissances, des droits? Il ne m'appartient pas d'indiquer ici telle ou telle réforme. C'est aux hommes spéciaux à les découvrir, c'est aux hommes d'état à choisir parmi les idées nouvelles celles qui sont mûres pour l'application; mais je crois pouvoir soutenir sans témérité trois choses : qu'il y a certaines institutions à réformer, d'autres à développer, d'autres, enfin, dont la société réclame la création.

Niez-vous qu'il y ait des institutions à réformer? Je vous opposerai l'autorité de cet esprit si pratique et si réservé, dont le nom réveille en ce moment un lugubre souvenir, M. Rossi. Suivant lui, tout notre droit civil doit être remanié pour être mis en harmonie avec les nouveaux besoins économiques de notre société. Niez-vous qu'il y ait des institutions à développer? Je pourrais vous citer mille institutions partielles : caisses d'épargne, caisses de secours mutuels, crèches, salles d'asile, écoles d'adultes, conseils de prud'hommes, syndicats; je n'insisterai que sur un seul point, et je demanderai si l'instruction publique ne réclame pas, de l'aveu de tout le monde, une extension nécessaire et d'utiles modifications. N'avons-nous pas l'instruction primaire à élargir, l'instruction secondaire à refondre, l'enseignement professionnel à constituer? Soutiendrez-vous enfin qu'on ne puisse créer aucune institution nouvelle, ni grande, ni petite? Sans chercher s'il n'y aurait pas mille institutions partielles à emprunter aux pays voisins, sans discuter en détail ni les banques de prêt sur simple garantie morale de l'Écosse et de l'Amérique, ni l'avocat des pauvres de la Sardaigne, ni les médecins cantonaux de la Lombardie, ni les caisses de retraite pour les ouvriers, je m'attache à un principe général, et je soutiens que l'association des travailleurs, soit entre eux, soit avec les chefs d'industrie, est un germe heureux qui ne demande qu'à mûrir. Je ne prétends pas indiquer de préférence la participation des ouvriers aux bénéfices, et j'entends formellement que toute convention de ce genre doit rester volontaire, mais j'ai foi dans l'esprit d'association, dans la diversité infinie et dans la souplesse admirable de ses formes. Que l'initiative prudente

de l'état, que l'influence des idées et des mœurs, lui viennent en aide, il enfantera des prodiges. Et quand il sera visible, non par des mots sonores et de vaines promesses, mais par des gages sérieux, que l'objet fondamental du gouvernement comme de toute la société, c'est l'amélioration physique et morale des classes populaires, elles aimeront cette société, et la voix des sophistes et des agitateurs perdra beaucoup de son influence. La révolution française, en centuplant et au-delà le nombre des propriétaires du sol, a créé d'avance au socialisme des millions de robustes adversaires. Suivons cette impulsion généreuse. Rendons le capital, et j'entends le capital intellectuel comme le capital matériel, rendons le capital de plus en plus accessible aux classes industrielles, comme la révolution a fait la propriété de plus en plus ouverte aux classes agricoles, et la guerre à la propriété et au capital finira.

Je me tourne maintenant vers ceux qui se persuadent que le socialisme est un développement nécessaire et légitime de l'esprit philosophique et révolutionnaire, et qui ne veulent lui opposer d'autre digue que le catholicisme. Avant de les combattre, je commencerai par une déclaration qui n'est pas une précaution oratoire ou une combinaison stratégique, mais l'expression loyale d'une conviction que les vicissitudes de la polémique et la tyrannie de l'esprit de parti ne feront pas fléchir. Mon opinion, déjà vieille et mûrie par l'expérience, est que le christianisme, qui a tant fait pour fonder et améliorer la société moderne, est appelé aujourd'hui, autant et plus que jamais, à la consolider et à la défendre.

Ce n'est donc pas moi qui contesterai que le christianisme ne soit pour le monde moderne une force bienfaisante et nécessaire; mais la question est de savoir s'il y a contradiction entre l'esprit du christianisme et l'esprit de la révolution. Cette contradiction existerait, si la révolution et la philosophie étaient le principe du socialisme contemporain; mais, en vérité, c'est faire beaucoup d'honneur au socialisme que d'identifier sa cause à celle de la philosophie et de la révolution. Cela est-il bien sérieux? Si nous consultons l'histoire, elle nous dira que le socialisme est sorti tout aussi bien de la religion chrétienne que de telle ou telle philosophie. Le socialisme revêt mille formes : tantôt il se présente comme une école d'économie politique, tantôt comme une secte religieuse; autrefois, du temps des gnostiques ou du temps des anabaptistes, il invoquait l'Évangile; aujourd'hui il essaie de s'appuyer sur la tradition philosophique et révolutionnaire.

On conçoit de sa part cette prétention; mais qu'elle se rencontre dans la bouche de ses adversaires, c'est un étrange aveuglement. Quels principes défendons-nous contre le socialisme? Deux surtout, la liberté, la propriété. Or, qui a établi ces deux principes dans le monde, sinon la

révolution française. Qui a combattu tous les despotismes, despotisme civil, politique, religieux? C'est la philosophie. Qui a attaqué le régime des corporations? Ce sont les économistes philosophes du XVIIIe siècle, Quesnay, Turgot, Mercier de la Rivière, Dupont de Nemours? Qui a proclamé les droits du travail? qui a assigné à la propriété sa véritable base, dans le développement de la libre personnalité marquant la matière de son empreinte? A un régime où la propriété était mal assise, assujettie à mille entraves, entourée de mille barrières, viciée par mille priviléges, concentrée dans un petit nombre de mains, immobilisée dans des ordres, à un pareil régime qui a substitué celui où nous vivons, le régime de la propriété affranchie, fille du travail, aisément accessible à un grand nombre? qui a fait tout cela, sinon les économistes et les philosophes, lesquels ont préludé par une rénovation dans les idées à celle qui allait s'accomplir dans les lois? Et dans ces derniers temps, quand le socialisme, sortant des profondeurs obscures où il s'agitait, a paru au grand jour et a étalé l'audace de ses théories, qui a combattu l'ennemi? qui dans la presse, à la tribune, a opposé l'antidote au poison? qui a rappelé les principes éternels sur lesquels repose la société, rétabli le travail, la propriété, la famille, les devoirs de l'état, les droits de l'individu sur leurs bases éternelles? Ce sont des économistes, des philosophes, des hommes politiques, tous enfans et amis de la révolution française.

On dira sans doute que l'économie politique, la philosophie et la révolution, l'une en soulevant le problème de la richesse, la seconde en appelant toutes les intelligences à la lumière et à la liberté, la troisième enfin, en rompant les barrières qui fermaient l'accès de la propriété et de l'industrie, ont concouru à éveiller dans les classes inférieures une ambition aveugle et démesurée? J'en conviens; mais à côté du mal, il faut savoir reconnaître le bien. N'est-ce pas un des spectacles les plus admirables de notre temps que cette ascension universelle des classes vers une existence plus douce et plus libre? Après tout, la misère est aussi une servitude; la richesse est l'affranchissement de l'esprit, et ni le christianisme ni la plus pure philosophie ne condamnent les trois quarts du genre humain à l'éternel esclavage de la faim (1).

Je sais que cette fièvre de jouissances matérielles est un des maux de notre société. On s'en fait une arme contre la philosophie. Qui enseignera, dit-on, aux pauvres la résignation, aux faibles l'humilité? qui fera comprendre à notre société affamée de bonheur qu'il y a dans ce

(1) Sur cette parole de l'Évangile : *Il y aura toujours des pauvres parmi vous*, voyez le commentaire d'un ecclésiastique plein de lumières, M. l'abbé Gratry. Le petit livre intitulé *Demandes et Réponses sur les devoirs sociaux* est peut-être ce que le clergé contemporain a produit de plus chrétiennement philosophique et libéral.

monde une part de mal qu'aucune puissance humaine ne saurait guérir? qui présentera la vie terrestre comme une épreuve pénible à laquelle nous soumet la Providence? qui montrera au méchant pour le contenir, au malheureux pour le consoler, à tous pour les affermir dans le devoir, l'horizon d'une destinée immortelle?

Je reconnais que ces saintes croyances sont nécessaires à toute société et qu'elles paraissent aujourd'hui plus indispensables que jamais. Je reconnais qu'elles constituent l'essence de la religion chrétienne; car la religion chrétienne n'est pas pour moi dans tel ou tel symbole, dans telle ou telle forme périssable, mais dans un petit nombre de vérités immortelles qu'elle enseigne à chaque instant du jour à toutes les intelligences. Ces vérités sont en germe dans l'Évangile; elles sont partout répandues dans les grands dogmes où le christianisme primitif vint plus tard s'organiser. Mais pourquoi ces vérités sont-elles dans le christianisme? pourquoi le christianisme a-t-il des droits au respect de tout philosophe, à la reconnaissance de tout ami de l'humanité, à la sollicitude de tout homme d'état? C'est que ses sublimes enseignemens sont le fond même de la conscience du genre humain. Il y a dans notre nature, à côté de ses besoins matériels, une source vive et permanente de spiritualisme. Pendant que les nécessités de la vie courbent l'homme vers la terre, une force cachée relève cette noble créature, lui découvre au-dessus du fait la loi, au-dessus de la violence la justice; la beauté de ce monde éveille en son ame le soupçon d'une beauté plus haute qu'elle contemple avec ravissement et dont elle essaie de reproduire quelque image. Le fini, dans ses merveilles, lui révèle l'infini. Du sein de ce monde imparfait, elle s'élance vers Dieu et adore en lui la source et l'asile de son existence. Cette aspiration intime, permanente, universelle vers l'idéal, vers le droit, vers la justice, en un mot, vers Dieu, c'est ce que j'appelle le spiritualisme naturel du genre humain.

L'histoire nous montre les progrès laborieux, mais irrésistibles, de ce spiritualisme. Il se développe sous trois formes : les arts, les religions, les philosophies. Toute grande idée qui se produit, toute nouvelle religion qui se forme est un effort du genre humain pour s'affranchir des liens de la matière. Si le christianisme est la plus parfaite des religions, c'est qu'elle exprime plus fidèlement que toutes les autres le spiritualisme naturel de l'humanité. Se confier au christianisme, c'est, qu'on le sache ou qu'on l'ignore, se confier à notre nature. Il serait étrange que le spiritualisme, qui n'est autre chose que la loi générale de l'humanité, fût une puissance bienfaisante, alors qu'il se manifeste sous la forme d'une croyance religieuse, et qu'aussitôt qu'il s'analyse, se réfléchit, se constitue sous cette forme particulière qu'on appelle philosophie, il devînt une puissance dangereuse et antisociale.

Quand on oppose l'esprit chrétien à l'esprit philosophique et révolutionnaire, on oppose le spiritualisme à lui-même, et on neutralise l'une par l'autre les deux forces qui le constituent. Oui, certes, la philosophie, si elle veut s'attaquer aux formes du christianisme et non à son fond essentiel, peut le combattre avec avantage. Le christianisme à son tour, en signalant les déréglemens de l'esprit philosophique, peut le discréditer et lui nuire; mais il y a quelque chose de mieux que d'armer l'une contre l'autre deux puissances essentiellement bienfaisantes, c'est de les unir pour le salut de la société.

Il faut le dire aujourd'hui plus haut que jamais : quiconque déserte la cause de la philosophie et de la révolution fait les affaires du socialisme. Pour rendre cet ennemi impuissant, il faut lui ôter le prestige des grandes idées et des nobles sentimens qu'il emprunte à la tradition philosophique et révolutionnaire. Réduit à lui-même, à la brutalité sauvage de ses négations, à la fragilité de ses folles utopies, au mensonge éprouvé de ses promesses, il se dissipera par degrés comme les vains fantômes que chasse la clarté du jour; mais si l'on s'obstine à ne voir dans l'ardente aspiration des classes populaires vers la richesse, la lumière, la science, le bonheur, que les basses convoitises de la chair; si, pour les combattre, on compte exclusivement sur le mysticisme d'un autre temps, on donne alors au socialisme une force déplorable, la seule, il est vrai, qu'il puisse avoir, celle d'agiter sans relâche et de bouleverser périodiquement l'état. La philosophie, la révolution, le christianisme, doivent se réconcilier aujourd'hui dans une œuvre commune : l'affranchissement progressif de tous les membres de la famille humaine par l'extension des lumières, par le soulagement de toutes les souffrances, par la fusion fraternelle des classes, en un mot par l'esprit d'association et de charité.

ÉMILE SAISSET.

UNE

CAMPAGNE DE CHASSE

EN

CALIFORNIE ET DANS L'OCÉAN PACIFIQUE.

Adventures on the Western Coast of south America and the interior of California, by John Coulter. — London, 2 vol., Longman.

La vieille Europe souffre d'un mal singulier, d'autant plus redoutable, qu'elle ne peut le combattre sans rompre avec des traditions qui, depuis le dernier siècle, ont fait son orgueil. Oui, le mal dont nous souffrons tous a sa première source, il faut bien l'avouer, dans un abus de l'analyse, dans une dangereuse prédominance de la vie de spéculation sur la vie d'action, sur cette vie des sociétés jeunes dont l'Amérique nous offre seule aujourd'hui le magnifique et consolant spectacle. Le voyageur que nous voudrions suivre aujourd'hui dans un pays dont le souvenir nous sera toujours cher, le docteur John Coulter, est un de ces rudes Anglais qui ont conservé comme un précieux héritage, dans le milieu énervant de nos sociétés modernes, toutes les vaillantes qualités de la race saxonne. Il y a quelque charme à se lancer à travers les savanes en si gaie et si franche compagnie. Les préoccupations qui agitent en ce moment la France n'ont en vérité rien d'assez

attrayant pour qu'on ne s'estime pas heureux de pouvoir les oublier, ne fût-ce que pendant quelques heures.

Si nous nous placions au point de vue d'une critique minutieuse, nous pourrions relever les défauts de composition et les nombreuses taches de style qui déparent les récits de M. Coulter; mais ici c'est moins la forme que le fond qui doit nous préoccuper. Nous sommes en présence d'une suite de tableaux dont le mouvement et la variété font le principal mérite. La naïve sincérité du peintre demande grace pour son inexpérience. Prenons donc le livre de M. Coulter pour ce qu'il est, pour une causerie des plus familières, mais aussi, malgré un certain fonds de méthodisme, des plus gaies et souvent des plus piquantes. Laissons-nous aller au charme de ces impressions dont le désordre pittoresque n'est pas sans originalité. Je ne crois pas qu'arrivé au terme de cette course aventureuse, on ait le droit d'exprimer une plainte ou un regret.

Il s'agit d'abord de bien définir le caractère de l'auteur. M. Coulter est un médecin attaché à l'équipage d'un navire baleinier. Qu'on ne s'attende pas toutefois à trouver dans ses confidences rien qui fasse deviner cette profession. La santé des marins avec lesquels il s'est embarqué ne lui inspire pas la moindre inquiétude. Il a raison : des baleiniers tour à tour torréfiés par les feux de l'équateur ou gelés par les glaces du pôle ne ressemblent en rien à des femmes vaporeuses, et le docteur ne figure parmi eux que pour obéir aux prescriptions du code maritime. M. Coulter n'a qu'un souci, c'est de passer le temps à bord le mieux possible en se mêlant à la manœuvre, et de ne jamais manquer l'occasion d'un *landing-party*, quand l'équipage descend à terre. Au reste, les aventures du conteur suffisent pour donner une parfaite idée de son caractère.

I. — LE GOLFE DE GUAYAQUIL.

Nous sommes sur la partie de l'Océan Pacifique comprise entre les îles George et le Chili; au début de ce voyage, fait il y a trois ans environ, c'est là que nous transporte le docteur, ennemi des longues préparations. C'est là aussi (depuis Valparaiso jusqu'au pôle sud) que se sont réfugiées les baleines pourchassées du pôle nord, et ce dernier asile ne protége déjà plus contre le harpon les restes dispersés de leur race gigantesque. Deux baleiniers sont en vue l'un de l'autre; celui que monte le narrateur est le *Stratford*. Le premier est anglais, le second américain. A bord des deux navires rivaux, tout est prêt, les embarcations disposées pour être mises à la mer sitôt qu'on aura signalé la baleine; le silence est solennel, et l'on n'entend que le clapotis des flots sous les *préceintes*. Pour animer ses hommes, le capitaine anglais promet au

premier qui apercevra la baleine une jaquette et des culottes. L'effet de cette promesse est instantané; le gréement se couvre de matelots. Je soupçonne le capitaine américain d'être plus parcimonieux; cette parcimonie lui coûtera cher.

Un point noir à peine visible surgit à l'horizon, un cri part de l'extrémité du mât de perroquet du navire anglais : c'est un matelot tahitien qui l'a poussé; l'œil nu de l'Indien a devancé la longue-vue du capitaine : c'est bien une énorme baleine qui se dirige vers le navire. Un hourra général retentit à bord du *Stratford*. Pendant qu'on affale à la mer les embarcations (qu'on me passe ces mots techniques), que les hommes se disposent avec ardeur, mais sans confusion, le colosse s'avance toujours, et derrière lui un nuage de toile signale la poursuite de l'Américain. Enfin, les embarcations tombent en retentissant sur la surface de l'eau, les avirons sont bordés, et la chasse commence, chasse d'autant plus intéressante aux yeux des spectateurs restés sur le pont du navire en panne que l'honneur national se mêle à l'excitation de la cupidité. Les embarcations américaines disputent leur proie aux rameurs anglais. C'est un moment de vive anxiété. Pendant que les baleiniers s'approchent avec précaution, le harpon levé, le monstre marin poursuit sa course, en apparence insensible aux efforts de ses ennemis; puis, arrivé à la distance où la lance va pouvoir se plonger dans son énorme masse, il enfonce sa tête sous les vagues, frappe d'un coup de queue formidable l'eau qui jaillit, et disparaît dans un remous écumeux.

Les hardis pêcheurs ne se découragent pas. Ils savent que le plongeon d'une baleine ne dure qu'une demi-heure ou trois quarts d'heure et, que souvent elle suit sous la mer le même chemin qu'à la surface; mais comme ce n'est pas une règle sans exception, ils interrogent d'un regard inquiet tous les points de l'horizon; les embarcations ont été hissées de nouveau à bord ou sont traînées à la remorque. Les deux navires luttent de vitesse dans la même direction comme deux chevaux de course. Le capitaine anglais arpente le pont avec une impatience fébrile, et, tout en recommandant à ses hommes « de couvrir de leurs yeux chaque pouce d'eau, » il demande à son maître-d'hôtel un verre de grog pour essayer la chance que lui apportera cette précaution. L'écume continue de blanchir le long des flancs des deux navires qui s'avancent avec une égale vitesse. « Hourra pour la vieille Angleterre (*hourra for old England*) ! » La baleine reparaît au loin, noire et gigantesque comme un navire renversé; les embarcations volent à sa poursuite; Anglais, Américains, baleine, se confondent aux yeux du spectateur haletant. Dans trois embarcations différentes, les harponneurs sont immobiles le bras levé; deux harpons fendent l'air à la fois, la baleine plonge de nouveau, au milieu d'un nuage d'écume, mais elle emporte cette fois le harpon avec elle, et du voile de vapeur sort un canot emporté avec la rapidité d'une locomotive à toute vitesse; l'officier qui commande le

canot appartient au *Stratford;* il agite son bonnet au-dessus de sa tête dans sa course vertigineuse, et disparaît au loin accompagné par une triple salve d'acclamations.

La baleine a changé de direction par un brusque effort; tout à coup le capitaine anglais pâlit, car elle s'avance comme la foudre vers le navire, et son imposant tonnage ne le sauvera pas du choc irrésistible du colosse marin. Une manœuvre désespérée s'exécute; l'énorme animal trace un sillon de sang et d'écume si près du navire, que le manche en fer du harpon fixé dans son corps effleure le taille-mer. Cependant le canot harponneur, en raccourcissant petit à petit la ligne à laquelle est attaché le fer, s'approche de la baleine; des coups redoublés teignent les flots en rouge tout autour d'elle, l'eau jaillit sous ses efforts d'agonie; elle plonge, le bateau file de nouveau sa ligne; alors s'établit la dernière lutte, la plus redoutable. Le cétacé tournoie en tous sens, un coup de queue brise en pièces un des canots; puis après cet effort, après cette suprême vengeance, il ouvre ses énormes mâchoires, roule pesamment sur le flanc et expire.

De telles scènes ne sont, pour un navire baleinier, que des accidens fort ordinaires, et le *Stratford* ne se tient pas content de si peu. Ainsi que le chasseur qui explore tous les coins des bois ou des plaines où peut se retirer le gibier, il continue sa course à travers un groupe d'îles qui semblent jetées çà et là pour présenter à tous les navires qui passent une halte, un lieu de repos. Depuis le commencement du monde, ces îles, que les géographes daignent à peine relever, perdues qu'elles sont entre le continent américain et le groupe des Marquises, comme des tables toujours splendidement servies pour les caprices d'un roi, tiennent à la disposition du matelot fatigué d'une longue navigation, sous le couvert ombreux de leurs arbres, les œufs de tortues et d'oiseaux de terre, et des myriades de coquillages dont la délicatesse ne le dispute qu'à l'abondance. C'est d'abord une distraction pleine de charmes que ces bouquets de fleurs marines qui tour à tour se montrent et disparaissent; mais avec quelque enthousiasme qu'on considère la nature à ses diverses heures, soit que le soleil à midi plonge ses faisceaux lumineux dans les flots, soit que le soleil se couche ou se lève sur un lit de nuages, ou se perde, dépouillé de ses rayons, comme un fer rouge sous l'horizon, soit enfin que la lune fasse danser ses lueurs blanches sur la surface de l'océan, la vue de ces merveilles finit par devenir monotone, et l'on se lasse d'un spectacle qui se renouvelle sans varier.

Heureusement quelques épisodes viennent rompre cette monotonie. Une nuit, une de ces nuits si lumineuses des latitudes tropicales, où les clartés bleuâtres de la lune feraient honte à notre soleil de décembre, on entend, au milieu du silence de la nature, un son étrange qui semble venir du sein de la mer. Aucun des matelots qui sont à bord

ne se rappelle un son semblable, et cependant leur oreille est familiarisée avec toutes les voix de l'océan. Celle de l'homme seul peut produire ces sons indéfinissables. La lune vient de se coucher, et l'on ne distingue rien au large. Seraient-ce les soupirs du vaisseau fantôme, *Flying Dutchman* (1)? Le cas paraît assez grave pour qu'on mette un canot à la mer; dans cette course entreprise au hasard, les falots dont on s'est muni projettent vainement leur lumière incertaine sur l'immensité tout à coup assombrie. On n'aperçoit en dehors du cercle lumineux que les flots noirs, et, sous ces flots, les dorades qui fuient enveloppées dans un éclair phosphorescent. Enfin, un soupir se fait entendre, faible d'abord comme celui du satanite (2) endormi dans le creux d'une vague, puis on distingue un cri encore affaibli par la distance : c'est celui d'une créature humaine en danger de mort. Le mot *pihii* (navire, en langue tahitienne), plusieurs fois répété d'une voix éteinte, ne laisse plus de doute à l'équipage du canot, qui finit par trouver dans une pirogue brisée un Indien des îles Marquises et son enfant. Ces malheureux sont sortis de l'île de Fetuiva avec cinq ou six autres pirogues. Une troupe de baleineaux a dans sa course fait chavirer, sans s'en apercevoir, la flottille indienne tout entière, et les débris de cette expédition flottent au hasard sur leur embarcation, brisée depuis quatre jours, quand un miracle a fait parvenir jusqu'au *Stratford* les derniers soupirs de leur agonie. L'Indien et son fils sont ramenés à bord, puis débarqués dans leur île natale, car le navire baleinier cherche un mouillage pour réparer ses barils, qui laissent fuir l'huile dont la conquête a coûté tant de travaux et de dangers.

Bientôt les barriques sont réparées, et le docteur dit adieu en soupirant à l'île de Noël, pour reprendre cette éternelle poursuite de la baleine à travers la pleine mer, les écueils et les brisans. Des jours, des semaines se passent, et, de l'île de Noël, nous voici transportés dans le golfe de Guayaquil. M. Coulter va se trouver dans le centre qu'il affectionne; il est à terre, il va laisser de côté son vocabulaire maritime, dont je ne suis pas dupe. Il affecte en vain les allures d'un marin, tout trahit en lui son faible pour la terre ferme, et si dans ses excursions de chasse nous le voyons encore naviguant sur les lacs et sur les rivières, c'est pour mettre entre la mer et lui une plus longue distance. Il n'a été jusqu'ici que témoin des luttes contre la baleine, il n'a fait que voir, sans danger personnel, les requins de l'Océan Pacifique, et maintenant ce sera pour son propre compte qu'il va entendre hurler les bêtes fauves des forêts vierges.

Arrivé en vue du cap Blanco, qu'en un certain espagnol à son usage le docteur appelle le *cap Blancho,* le point le plus nord du Pérou et le

(1) Le Voltigeur hollandais.

(2) Nom marin de l'alcyon.

plus sud du golfe de Guayaquil, le capitaine du *Stratford* se propose, pour les besoins du navire, de jeter l'ancre près de la ville de Tacames. La construction de cette ville est singulière. Les quinze ou vingt maisons qui composent Tacames sont entourées d'une ceinture impénétrable de forêts et de *jungles* (1). Ces maisons, élevées d'une douzaine de pieds au-dessus du sol, reposent sur de forts poteaux plantés en terre. Les cloisons sont en bambous juxtaposés, et une échelle, qu'on retire soigneusement la nuit, sert d'escalier à ces habitations aériennes, qui auraient à craindre, sans cette précaution, les visites nocturnes des tigres et des panthères, ou les indiscrétions d'une race de singes de haute taille. Les habitans ainsi abrités peuvent s'endormir au bruit des flots de la mer et des hurlemens des bêtes fauves, lugubre et terrible harmonie qui berce leur sommeil.

A tout hasard, le docteur s'est pourvu de son *rifle*, qu'il a mis en parfait état dans l'espoir d'un jour de congé à passer à terre. La fortune le sert au-delà de ses espérances. La dyssenterie fait des ravages à Tacames. A la requête des habitans, M. Coulter consent à venir fixer momentanément sa résidence parmi eux. Au bout de quelques jours, tout rentre dans l'ordre, grace aux potions du docteur, qui recueille les fruits de ses bienfaits tant en friandises de toute sorte qu'en une quantité suffisante de quadruples. Puis, le matin du sixième jour, M. Coulter, qui n'a pas fourbi et nettoyé sa carabine en vue de l'épidémie de Tacames, prend un Indien à gages et se dispose à partir pour la chasse. Jack, c'est le nom de l'Indien parmi les blancs, est pour le docteur plus qu'un guide mercenaire, plus même qu'un compagnon de périls: c'est un ami fidèle.

Le docteur place d'abord en lieu de sûreté les quadruples qu'il a gagnés; puis, il met dans sa carnassière quelques provisions de bouche, jette son *rifle* sur son épaule et se met en route avec l'Indien. Les deux compagnons suivent un large chemin de traverse, bordé de côté et d'autre d'épais fourrés, rendus presque impénétrables par les tiges grimpantes de la vigne. Sur la cime des arbres qui s'inclinent, des singes gigantesques montrent leurs faces grimaçantes; parfois ils étendent leurs longs bras pour saisir le canon du fusil du docteur ou pour arracher son bonnet de sa tête. Le docteur s'alarme bien un peu de ces tentatives; mais Jack, son guide, n'en fait que rire, et assure que ce ne sont que des espièglerie de babouins joyeux de voir un étranger. L'épaisse végétation disparaît peu à peu; une immense forêt succède au sentier; là plus de lianes s'enroulant autour des buissons, mais une voûte impénétrable qui cache le ciel et ne laisse tomber sur la mousse que d'imperceptibles rayons de soleil

(1) Mot anglais importé des Indes orientales, et qui signifie un fourré de broussailles et de bambous.

aigus comme le fer d'une flèche. Des serpens de toutes nuances et de toutes dimensions se roulent et se déroulent nonchalamment sous les tiges d'herbes et font craquer les feuilles mortes; Jack assure encore qu'ils ne sont là que pour leur plaisir, et le docteur ne fait plus attention qu'à ne pas les écraser en marchant. Tout à coup, à l'entrée d'un jungle épais, l'Indien s'arrête. L'écho répète au loin les notes saccadées du lion d'Amérique; ces notes, auxquelles se mêlent des hurlemens plaintifs, se rapprochent; cette fois l'Indien dit : Fixez vos yeux sur moi; puis il ne parle plus que par signes. Le moment est solennel; les deux compagnons ne marchent que *la barbe sur l'épaule,* comme disent les Espagnols. Un ravin profond se présente, au fond duquel des flaques d'eau réflètent la verdure sombre du feuillage. Les deux chasseurs s'arrêtent sur la berge et prêtent un moment l'oreille à l'harmonie des bois, si l'on peut appeler ainsi un orchestre sauvage de glapissemens, de cris aigus et de hurlemens. Après cette courte halte, ils s'élancent résolûment dans le ravin; mais ils ont à peine commencé à descendre le talus, que de formidables rugissemens retentissent tout près d'eux. L'Indien se couche à plat ventre, le docteur en fait autant. Quelques minutes d'attente se passent. Enfin les chasseurs voient apparaître au bout du ravin un poulain sauvage qui fuit comme le vent. Deux magnifiques tigres bondissent derrière lui. Le pauvre animal, épuisé de fatigue et de terreur, tombe sur le poitrail tout près de la cachette choisie par les chasseurs. Un des tigres s'avance en rampant; puis, d'un bond de vingt pieds, s'élance sur le dos du cheval, et le saisit au cou avec un effroyable miaulement; l'autre tournoie autour de lui, fouettant ses flancs de sa queue et poussant de sourds grognemens. Les deux tigres sont trop occupés de leur victime pour éventer l'odeur des témoins de cette scène. — Êtes-vous prêt? — Oui. — Tel est le court dialogue des chasseurs; chacun arme sa carabine, et deux coups de feu retentissent sous les voûtes épaisses du ravin. Des deux tigres, l'un roule convulsivement sur le sable et reste immobile; c'est la balle de l'Anglais qui l'a frappé. L'Indien a été moins adroit ou moins heureux; le tigre qu'il a touché, quoique blessé grièvement, est encore plein de vigueur et de férocité. En dépit des remontrances de M. Coulter, Jack dégaîne un long couteau, et s'avance vers l'animal, qui, furieux de sa blessure, déchire le sol de sa griffe et fait voler un nuage de poussière. L'Indien se lance hardiment dans ce nuage, qui ne laisse plus voir au docteur qu'un bras rougi de sang, les lueurs d'un couteau qui s'élève et s'abaisse, les éclairs d'yeux fauves et deux corps qui roulent l'un sur l'autre. Chacun des hurlemens du tigre signale au docteur une nouvelle blessure faite par le couteau de Jack, jusqu'à ce qu'enfin l'animal vaincu tombe sur la place, râle, frissonne et meurt. — Un diable! dit Jack en se relevant. — Il ne reste plus qu'à dépouiller les deux terribles animaux de leur magnifique

fourrure. La journée a été bonne pour le guide du docteur; cette chasse lui vaudra pour le moins un quadruple.

On a pu déjà comprendre quelle espèce d'intérêt s'attache au livre de M. Coulter. Notre Anglais est un singulier voyageur. Il n'observe et ne décrit guère, mais il raconte beaucoup. Dans les pays lointains qu'il visite, il n'a garde de suivre les routes battues, il passe à côté des villes, ou, quand il s'y arrête, c'est le moins possible. Partout, c'est vers les forêts, les solitudes inexplorées qu'il se dirige; là mille aventures du genre de celle que nous venons de raconter se succèdent. M. Coulter a le tort de se complaire un peu trop dans le récit de ces luttes, qui font honneur assurément à son courage, à son adresse, mais dont les acteurs et le dénoûment sont presque toujours les mêmes. On finit par se lasser de ces marches continuelles à travers les forêts vierges, sans autre compagnie que celle des ours, des tigres et des chacals. On voudrait choisir parmi ces impressions, et on s'arrête avec charme sur les pages trop rares où le chasseur s'efface devant l'homme.

A peine remis de leurs fatigues, M. Coulter et son guide trouvent une nouvelle occasion de satisfaire leur goût dominant. A la tombée de la nuit, ils s'arrêtent dans une *estancia* située sur les bords d'une rivière. Le propriétaire de la ferme, métis espagnol, les accueille à merveille. L'*estancia,* jetée comme une aire au milieu de cette solitude sauvage (car elle est, comme les maisons de Tacames, exhaussée sur des poteaux au-dessus du sol), offre à ses habitans un asile inviolable, mais les palissades de ses enclos ne protégent qu'imparfaitement les bestiaux du maître. On attend pour la nuit la visite d'un rôdeur carnassier. Le docteur offre au propriétaire de lui prêter main-forte. Celui-ci accepte avec empressement. M. Coulter n'est pas moins heureux dans cette nouvelle chasse que dans la première. Deux coups de fusil tirés d'une main sûre mettent à bas le visiteur nocturne de l'*estancia,* qui n'est autre qu'un tigre monstrueux. Le docteur a largement acquitté la dette de l'hospitalité.

Après une courte halte à l'*estancia,* le docteur et son guide songent à se remettre en route. Avec un des quadruples gagnés à Tacames, M. Coulter s'achète une pirogue, et se décide à remonter la rivière qui passe à quelque distance de l'*estancia.* C'est le matin. Le docteur constate avec une certaine satisfaction qu'il est à seize milles de l'embouchure de la rivière et à vingt milles de son bâtiment. Cette rivière, qui passe près de Tacames, porte le nom de cette ville. La pirogue fend légèrement des eaux presque inexplorées. Sur les deux rives, d'épaisses vapeurs s'exhalent de la végétation pressée; mais le soleil équatorial a bientôt dissipé ce brouillard opaque. L'Anglais et l'Indien se courbent sur les avirons, et des paysages d'une majesté sauvage se déroulent autour d'eux. La rivière coule sous un berceau d'arbres touffus; le martin-pêcheur rase la surface de l'eau; les perroquets, cachés sous le

feuillage, remplissent l'air de sifflemens aigus; çà et là paraît une cabane dressée sur des poteaux, comme un nid gigantesque d'oiseau de marais; les singes se balancent aux lianes; sous le couvert des bois se croisent mille voix diverses, dominées de temps à autre par le rugissement d'un tigre qui s'étire, au fond de sa tanière, entre deux sommeils. Après quelques heures de cette navigation qui n'est pas sans périls, le docteur peut déjà constater six milles de plus entre le *Stratford* et lui.

Cependant la rivière va en se rétrécissant de plus en plus. On arrive à un endroit où elle ne forme plus qu'une *coulée* ou *tunnel*, sous une voûte de branches et de feuilles. Les deux navigateurs mettent pied à terre, échouent leur pirogue dans la vase et se dirigent vers une cabane qu'ils aperçoivent parmi les arbres. Un nègre de haute stature se présente, et leur dit avec un sourire : — *Cumusta, segniours,* — deux mots que le docteur nous affirme bénévolement être *espagnols*, et qu'il traduit ainsi : « Comment va, messieurs? » Les voyageurs trouvent dans la cabane du nègre une cordiale hospitalité; on s'entend pour faire de concert une battue dans les forêts voisines. Je passe sous silence les détails de cette battue, où un tigre et deux daims tombent sous les balles des infatigables chasseurs. Revenus dans la cabane et assis devant un repas homérique, le nègre, l'Indien et le blanc, ces trois types si divers de la race humaine, trouvent piquant de se conter leurs aventures. Les confidences des deux compagnons du docteur sont assez peu édifiantes. Esclave au Pérou, le nègre a recouvré sa liberté en égorgeant son maître. Quant à l'Indien Jack, il appartient à une de ces redoutables tribus sauvages de la haute Californie qui promènent leurs déprédations, sans jamais enterrer la hache de guerre, du pied des montagnes Rocheuses jusqu'aux bords de l'Océan Pacifique, tantôt chassant sur les rives du Colombia, tantôt sur celles du Buenaventura, et quelquefois jusqu'à l'embouchure de la Rivière Rouge. Jack, dans ses courses vagabondes, a plusieurs fois essuyé le feu des chasseurs américains, et, quoiqu'il garde une réserve discrète sur ces rencontres, il en dit assez pour faire présumer que ses ennemis ont trouvé en lui un rude jouteur. Ce dont il convient, c'est d'avoir parfois dépouillé de leurs chevelures quelques crânes d'hommes blancs; mais, s'il en est venu à ces mesures de rigueur, ce n'est pas sans des circonstances atténuantes. Un incident singulier a soumis un moment cette existence aventureuse au joug de la discipline. Venu à bord d'un baleinier américain mouillé près du port de San-Francisco, pour y échanger des fourrures contre de la poudre et du rhum, Jack avait été retenu par le capitaine *yankee*, que la désertion de quelques matelots forçait de compléter brusquement son équipage. Le coureur des bois indien s'était vu ainsi transformé, quoi qu'il en eût, en matelot baleinier. Après une longue et infructueuse croisière, il avait été enfin débarqué à Tacames,

et c'est là qu'il s'était offert comme guide au docteur. Son seul regret était d'avoir perdu l'occasion d'exercer une fois de plus ses talens de scalpeur sur le crâne du capitaine *yankee*.

Le docteur et Jack ne tardent pas à se séparer de leur hôte, et l'excursion se continue au milieu des mêmes accidens qui en ont marqué le début. Ces longues marches, tantôt à travers des fourrés d'arbres gigantesques où s'ébattent les singes et où sifflent les aras, tantôt dans les marécages peuplés de serpens et d'alligators, ces haltes nocturnes dans le désert, ces heures d'un sommeil sans cesse interrompu par les glapissemens des chacals qui éclatent au loin comme les abois d'une meute en chasse, ce sont là des scènes dont il est impossible de nier le charme, bien que le voyageur anglais, je le répète, ait le tort d'en noter un peu minutieusement les invariables détails. Arrivé enfin à un village nommé Tolo, M. Coulter songe à revenir sur ses pas et à regagner le *Stratford*. Toutefois il est forcé de passer quelques jours à Tolo. Les habitans sont si charmés de voir au milieu d'eux un médecin européen, qu'il leur prend à tous la fantaisie étrange de se faire saigner. M. Coulter a peine à répondre à toutes les demandes de sa clientelle improvisée, et, tout en n'usant de sa lancette qu'avec une extrême discrétion, il arrive néanmoins à augmenter notablement sa provision de quadruples. Une fois en règle avec les habitans de Tolo, il se met en route pour Tacames; mais il n'est pas au bout de ses aventures. Un parti de soldats licenciés parcourt la province et pille les voyageurs isolés; le docteur et Jack ne sont pas moins heureux dans leur rencontre avec ces maraudeurs que dans leurs démêlés avec les tigres et les chacals. Reçus plus chaudement qu'ils ne s'y attendaient, les brigands sont forcés de lâcher leur proie, et, quelques jours après cette escarmouche, les intrépides pèlerins, revenus sains et saufs, arpentent paisiblement le pont du baleinier anglais.

II. — LA BAIE DE SAN-FRANCISCO.

En quittant la côte de Tacames, le *Stratford* se dirige vers la Californie. Il s'arrête, après quelques jours de navigation, à l'île des Cocos, qu'on trouvera sur la carte par 5° 30' de latitude nord, et 86° 30' longitude ouest. Une aventure singulière attend là M. Coulter et son inséparable ami peau rouge. Dans une nouvelle excursion à terre, la pluie les force à se réfugier au milieu de rochers entassés dans un désordre pittoresque, et dont les cimes se touchent de façon à former un abri impénétrable. Au sortir de ce défilé, un spectacle imprévu et magnifique les arrête. Une large vallée s'ouvre à leurs pieds; un lac d'une eau limpide et transparente étend, au milieu de ce cirque verdoyant, sa nappe tranquille dans laquelle se reflètent les bandes fugitives des

nuages pluvieux. Des montagnes boisées encadrent de toutes parts ce placide et ravissant paysage. Les deux amis descendent vers le lac, ouvrent leurs carnassières, et font honneur à un frugal repas, tout en admirant la sauvage beauté de ce lieu qui semble n'avoir jamais été foulé par le pied de l'homme; mais, au moment même où le docteur se félicite du hasard qui l'a conduit dans une île complétement déserte, un acteur inattendu vient animer la scène vide, et cet acteur est un être humain. Le nouveau venu, qui suit les bords du lac et se dirige vers les deux voyageurs, porte une chemise et des chausses de laine rouge, des guêtres de peau de chèvre, un bonnet de fourrure. C'est tout le costume, c'est toute l'allure d'un Crusoé. L'inconnu adresse la parole aux voyageurs en bon anglais. C'est d'une voix grave et solennelle qu'il leur débite un compliment de bien-venue et les invite à le suivre. Le docteur n'a garde de refuser cette offre cordiale. On se met en marche; on arrive à une cabane tapie dans le plus obscur recoin de la vallée; un lit de feuilles sèches et couvert de peaux de chèvres, une table et des siéges rustiques, des instrumens de charpentier, des armes à feu, en garnissent l'intérieur. Après un repas dont les morceaux les plus succulens d'un cochon sauvage ont fait les frais, l'habitant de la cabane, qui se nomme Stevenson, apprend à ses hôtes qu'au terme d'une carrière commerciale partagée entre de bonnes et de mauvaises chances, un naufrage l'a jeté dans cette île avec plusieurs compagnons d'infortune, hommes et femmes. Un misanthrope de toute autre nation se fût contenté d'une solitude partagée avec deux ou trois familles, mais un misanthrope anglais est plus exigeant. Stevenson est allé vivre le plus loin possible des autres naufragés. Ceux-ci, qui sont Espagnols, ont formé ensemble une petite colonie à trois milles de là. M. Coulter ne manque pas de visiter cette population d'exilés, qu'il trouve parfaitement heureuse et ne songeant pas à quitter la terre féconde où la tempête l'a jetée. Dans la suite de ses voyages, M. Coulter n'apprendra pas sans quelque surprise que le misanthrope Stevenson est revenu à des sentimens plus humains. Ce nouveau Crusoé n'a pu long-temps rester fidèle à l'esprit de son rôle. Établi à Lima, il y a repris sa profession de négociant, et ne dédaigne pas d'y mener parfaitement ses affaires.

Cette visite à l'île des Cocos est le seul incident remarquable que le docteur ait à signaler dans la traversée de Tacames à la baie de San-Francisco. J'oubliais pourtant sa séparation d'avec le fidèle Jack, qui, en vue de Monterey, ne peut résister au désir de reprendre sa vie errante dans les forêts du Mexique, et se fait transporter par un canot vers les plaines natales, non sans avoir auparavant serré avec effusion la main du docteur. Enfin le *Stratford* jette l'ancre dans l'immense baie de San-Francisco, en face d'une *mission* appelée *Yerba Buena* (bonne

herbe) à cause des riches et gras pâturages qui l'environnent. M. Coulter, souffrant d'un rhumatisme gagné sur le pont du *Stratford*, accepte avec empressement l'hospitalité que lui offre un prêtre de la mission. Le capitaine lui laisse une abondante provision de poudre, de balles et de plomb, et lui donne rendez-vous dans trois mois à l'île de Tahiti. Le premier soin du docteur, comme on pense, est de se guérir de son rhumatisme, et pour cela il emploie le remède aussi énergique qu'efficace des anciens Aztèques, qui consiste en un bain de vapeur pris dans une espèce de four à air chaud appelé *temascal* ou *termascal* (1).

Le pays, d'ailleurs, où une gracieuse hospitalité a été offerte au docteur Coulter, est des mieux choisis pour occuper agréablement les loisirs de sa convalescence, et maintenant qu'il n'est bruit partout que des mines d'or récemment découvertes dans les riches terrains du Rio-Sacramento, non loin de San-Francisco, les renseignemens recueillis sur cette partie si curieuse des côtes du Mexique doublent, en quelque sorte, de valeur. Avant d'être célèbre par ses richesses métalliques, la côte de Californie ne devait pas un renom moins légitime à ses ressources agricoles, développées par l'intelligente activité des missionnaires. Cinq missions entourent la baie de San-Francisco : ce sont celles de Dolores, de Santa-Clara, de San-José, de San-Francisco et de San-Rafael. On désigne par ce mot de *mission* d'immenses bâtimens disposés pour la vie en commun, c'est-à-dire que, dans la même enceinte, on a construit une rangée de cellules percées chacune d'une porte et d'une fenêtre, et précédées, suivant l'usage des pays chauds, d'un petit péristyle supporté par des poteaux. Ces cellules sont assez nombreuses pour contenir de mille à seize cents familles. On compte dans ces cinq missions à peu près quinze mille Indiens et deux ou trois cents blancs.

L'élève du bétail a produit dans les missions du Mexique des résultats considérables. Les chevaux et les bœufs y abondent. Un de ces animaux ne vaut d'ordinaire que 5 ou six piastres (25 ou 30 francs); quant aux moutons, le prix habituel est une demi-piastre (2 fr. 50 c.). Il a fallu, pour asseoir sur des bases solides une telle prospérité, tout le dévouement, toute l'héroïque fermeté des pères jésuites, les premiers fondateurs de ces établissemens. Dans la première période de la fondation, un modeste enclos, une maison plus modeste encore, une humble chapelle, suffisaient aux missionnaires. Les tribus sauvages qui habitaient ou chassaient dans le voisinage avaient souvent ravagé les établissemens naissans. Les jésuites ne se décourageaient pas; ils continuaient, l'orage une fois passé, le cours de leurs prédications aposto-

(1) C'est une hutte construite en osier, terminée en cône et recouverte d'une épaisse couche d'argile. Pour l'observer en passant, ce mot *temascal* ou *termascal* n'est pas le seul de la langue indo-mexicaine qui ait une étymologie grecque; on retrouve encore une étymologie semblable dans le mot *teocali* (maison de Dieu, temple).

liques, et demandaient de nouveau aux terrains qu'ils ensemençaient eux-mêmes, aux eaux des lacs, aux arbres des bois, leur nourriture de chaque jour. Les Indiens en vinrent à respecter ces hommes, dont ils admiraient le dévouement et le courage. Moins inquiétés par ces tribus sauvages, les missionnaires furent attaqués, en revanche, par des bandes d'aventuriers européens. Des matelots déserteurs, des soldats licenciés, réduits à vivre de pillage, dirigèrent souvent leurs expéditions vers les habitations des jésuites. Périls toujours renaissans, luttes continuelles, travaux pénibles et quotidiens, telles étaient les dures épreuves que les premiers missionnaires supportèrent avec une résignation et un courage infatigables.

Si les missions ne grandissaient pas rapidement au milieu d'obstacles si multipliés, du moins elles se maintenaient, et c'était beaucoup. On avait fini par défricher une grande étendue de pays, et il ne restait qu'à attirer des néophytes. Après de longues délibérations, les jésuites s'arrêtèrent à un plan de campagne assez habile. Il s'agissait de surprendre quelques Indiens sauvages, de les amener par force aux missions, et de les relâcher ensuite après les avoir bien traités pendant leur captivité momentanée. Toutefois, dans cette chasse d'un nouveau genre, un appât était indispensable, et trente ou quarante Indiens convertis furent transportés des missions déjà florissantes du sud dans les missions du nord de la Californie; on ne tarda pas à faire de nombreux prisonniers, qu'on mit en rapport avec les Indiens baptisés. Les captifs entonnaient d'abord leur chant de mort, pensant que les missionnaires allaient se venger de leurs anciennes déprédations par des représailles sanglantes; mais, à leur grande surprise, ils étaient au contraire l'objet d'une attention bienveillante et paternelle. Leurs liens étaient coupés, des paroles de paix et une nourriture abondante remplaçaient le bûcher ou la potence. Enfin, des frères de même race leur parlaient avec enthousiasme du christianisme et de ses apôtres. Après quelques jours passés au milieu d'un *comfort* qu'ils n'avaient pas soupçonné, ils étaient libres de quitter la mission; les pères leur en ouvraient les portes et les renvoyaient avec un présent d'amitié. Parmi les Indiens ainsi congédiés, les uns retournaient avec joie aux misères de leur vie errante, rachetées par tant d'enivrans hasards; mais d'autres ne pouvaient oublier les douceurs de leur captivité, et, après quelques jours passés sous la tente, ils venaient librement, cette fois, redemander l'hospitalité aux pères. L'enceinte des missions devint bientôt trop étroite, et c'est ainsi qu'elles s'élevèrent rapidement au degré de prospérité où nous les voyons aujourd'hui.

Si l'honneur de cette prospérité revient en grande partie aux jésuites, il serait injuste cependant de ne pas reconnaître et signaler avec éloges les heureux efforts qui, aujourd'hui encore, en assurent le maintien.

Ceux qui ont vu de près les missions du Mexique peuvent témoigner de ce qu'il y a de bienfaisant et de fécond dans cette application si remarquable du gouvernement théocratique en plein XIXe siècle. Nous disons gouvernement, car, aux yeux des Indiens, les missionnaires sont investis d'une autorité vraiment dictatoriale. L'Indien des missions a dépouillé tout l'orgueil, toute la rudesse de sa race; il n'a gardé de l'ancienne civilisation mexicaine que les dehors pittoresques, les riches costumes, les traditions naïves. Rien n'égale la docilité, le calme de cette population de travailleurs et de néophytes. Le farouche enfant des prairies n'est plus, après quelques semaines passées dans l'enceinte des missions, qu'un écolier qui attend pour prier, travailler ou se divertir, le signal donné par son maître. Le maître même, il faut bien le dire, abuse parfois de son autorité, et c'est un fouet à la main qu'il mène ses élèves à l'église ou aux champs. Le dimanche, avant l'heure de l'office divin, c'est un bizarre spectacle que celui de cette troupe d'Indiens que chasse devant lui vers la chapelle un des pères monté sur sa mule et agitant son fouet, qui atteint souvent, aux grands éclats de rire des assistans, les jambes ou les épaules des retardataires. Après l'office du dimanche, les missions sont le théâtre de scènes plus curieuses encore. Ce jour-là, la vie sauvage reprend en quelque sorte son empire, et les Indiens se livrent en pleine liberté à leurs divertissemens traditionnels. Des courses de chevaux, des combats de taureaux, des danses guerrières, se succèdent au milieu de cris assourdissans. Les Indiens revêtent pour ces occasions leurs costumes les plus riches. Des lanières de cuir ornées de plumes éclatantes retiennent leurs longues chevelures; un diadème d'argent brille sur leur front. Des braies de peau de daim s'enroulent autour de leurs jambes, et un manteau de drap bariolé flotte sur leurs épaules. C'est à cheval surtout qu'il faut les voir, assis entre leur carabine et leur lance de guerre, et brandissant le tomahawk ou le couteau avec une joie sauvage. On ne reconnaît plus dans ces fiers combattans les timides néophytes qui, le matin encore, tremblaient devant la parole ou le geste d'un faible vieillard. Le lendemain, cependant, tout rentre dans l'ordre, et les sévères devoirs du travailleur civilisé remplacent pour toute la semaine les fêtes de la vie primitive. Cette discipline, qui entretient les Indiens dans un état d'enfance, ne saurait être sans doute proposée comme un idéal parfait à ceux qui rêvent l'abolition complète des derniers vestiges de la barbarie dans le Nouveau-Monde; il faut la considérer comme un acheminement, comme une préparation à un état meilleur où la liberté humaine serait moins opprimée, sans toutefois que les vrais intérêts de la civilisation chrétienne fussent méconnus. Après tout, même dans son imperfection, l'œuvre des jésuites a laissé des résultats que ni l'Europe ni le Mexique surtout

ne doivent oublier : par eux, l'influence de nos mœurs a pénétré dans les parties les plus sauvages de la Nouvelle-Espagne, et en même temps des tribus errantes se sont converties en populations sédentaires et laborieuses, des pays déserts se sont couverts d'établissemens utiles, et l'agriculture a créé des sources de prospérité qui, de long-temps, ne seront pas taries.

Aujourd'hui cette prospérité, que la Californie doit à la production agricole, promet de s'accroître encore, grace à la découverte inattendue de nombreux gîtes aurifères, dont le retentissement est venu jusqu'en France rendre quelque élan à notre commerce découragé. Certes, quelques déceptions sont à prévoir parmi les colons que l'espoir d'une richesse facile attire de tous les points de l'Europe vers cet autre *Dorado;* mais, si l'on réfléchit que ce qu'on appelle improprement des mines d'or le long du Rio-Sacramento et dans les plaines de Monterey n'est réellement que le produit des filons à fleur de terre arraché aux montagnes et disséminé par les eaux torrentielles, que ne doit-on pas attendre de la découverte et de l'exploitation des mines qui nous sont révélées par de si magnifiques échantillons! D'ailleurs, l'agriculture, qui trouve en Californie des conditions si favorables, assure aux chercheurs d'or désabusés d'amples dédommagemens. Le commerce pourra offrir aussi à d'autres colons un emploi non moins utile de leur activité; San-Francisco, avec son immense rade, est destiné à devenir l'entrepôt et le point de transit entre les mers de la Chine ou de l'Inde et l'intérieur de l'Amérique. Aussi l'engouement dont la Californie est aujourd'hui l'objet, qu'il soit ou non fondé, aura-t-il pour résultat de développer dans ce pays une prospérité dont la population émigrée profitera, soit qu'elle concentre ses forces sur l'exploitation des mines, soit qu'elle les porte sur l'agriculture ou sur l'établissement de comptoirs commerciaux.

Tout charmé qu'il est de l'aimable hospitalité des missionnaires, M. Coulter finit cependant par se lasser de la vie un peu monotone dont on l'a convié à partager les loisirs. Autour de l'enceinte des missions, la riche et magnifique nature du Nouveau-Monde déploie ses pompes les plus séduisantes. La côte de Californie, dans les environs de San-Francisco, est bordée de forêts admirables et très gibo euses. A l'ombre des grands pins, sous les noisetiers et les magnolias odorans, le docteur peut voir voltiger les perroquets gris, les coqs de bruyères et les poules de Guinée. La surface des lacs est toute couverte de cygnes, d'oies et de canards sauvages. Les montagnes voisines ont aussi leurs hôtes, et les hurlemens lointains des jaguars, des pumas, des ours gris, résonnent chaque nuit aux oreilles du docteur comme un irritant défi. Le hasard, qui amène aux missions un des chasseurs les plus renommés de la Californie, sert à merveille M. Coulter, qui n'attend,

pour se mettre en campagne, qu'un guide expérimenté. Ce chasseur n'est pas un des types les moins curieux de cette société demi-civilisée, demi-sauvage, qui peuple les prairies américaines. C'est un de ces hommes que la recherche et le commerce des fourrures précieuses font vivre à travers mille fatigues et mille dangers. Après des mois entiers passés dans les déserts, les chasseurs américains ou canadiens viennent vendre leur provision de fourrures dans un des ports de la Californie. Dans leurs continuels pèlerinages, ils ont à se défendre tour à tour contre les ours et les tigres, contre les Indiens nomades et surtout contre les bandits, encore nombreux dans toutes les parties du Mexique. Ces troupes de *condottieri*, qui saccagèrent tant de fois les établissemens des premiers missionnaires, existent encore en Californie, aussi redoutables qu'au XVIIe siècle. Le chasseur canadien avec lequel M. Coulter lie connaissance a eu plusieurs fois maille à partir avec ces maraudeurs, et les souvenirs qu'il raconte à ce propos ont tout l'intérêt d'un roman d'aventures. Une fois, entre autres, dans l'une des plaines de la haute Californie, il a tenu tête à six de ces brigands, et, tout en sifflant un vieux refrain bas-normand, il n'a pas laissé debout un de ces misérables. Nous connaissons nous-mêmes trop bien cette race d'hommes intrépides pour taxer d'exagération de pareils récits.

C'est avec ce nouveau guide que le docteur se met en route pour visiter en chasseur les forêts et les montagnes voisines des missions. L'ours gris des prairies, tel est le gibier redoutable à la poursuite duquel s'acharne cette fois le vaillant touriste. L'ours gris surpasse le bison en force et le tigre en férocité. Les plus habiles tireurs doutent de leur adresse et de leur sang-froid en présence de ce monstrueux adversaire, qui bondit souvent plus terrible sous une triple décharge, et secoue les balles comme des flocons de neige. Vaincre un ours gris, c'est le plus bel exploit dont puisse s'enorgueillir un Indien, et les griffes de cet animal, portées en collier, sont le plus envié des trophées. C'est un trophée de ce genre qu'ambitionne M. Coulter, et il ne tarde pas à trouver l'occasion de satisfaire sa fantaisie de chasseur blasé.

M. Coulter et son guide sont arrivés au pied du mont San-Bernardino, vers le 34° de latitude nord. La nuit approche, ils se disposent à bivouaquer, mais leur halte nocturne va être brusquement troublée. A la lueur d'un foyer encore allumé, qui leur a servi à faire rôtir un quartier de venaison, ils voient tout à coup un ours gris avancer, à trente pas d'eux, son mufle formidable entre deux rochers. Le premier mouvement des chasseurs est de battre en retraite. L'ours sort lentement de sa cachette et trotte vers le foyer, car il est bon de dire que l'ours gris ne partage guère les préjugés des autres bêtes féroces à l'endroit du feu. Celui-ci est d'ailleurs poussé par une faim peu ordinaire,

et, les débris de venaison qu'il trouve près des tisons ne lui suffisant pas, il marche résolûment vers les chasseurs, qui se tiennent à distance. Le compagnon de M. Coulter n'a exécuté son mouvement de retraite que pour ne pas trop humilier l'Anglais, qui a fui le premier; mais M. Coulter, en présence du danger, a retrouvé tout son courage. — Je tire le premier coup, dit le chasseur américain. La bête monstrueuse est atteinte quelque part à la tête, car elle secoue, avec un hurlement qui fait retentir les bois, le sang qui coule de sa blessure. Le docteur se frotte les mains, espérant voir tomber l'ennemi frappé. — Eh bien! qu'attendez-vous donc pour tirer à votre tour? dit le chasseur; allons, la main ferme! Le docteur met un genou en terre pour viser plus sûrement. L'Américain hausse les épaules, car la balle de son compagnon n'atteint que le corps. Le feu continue, les deux chasseurs se relèvent, et, tandis que l'un charge, l'autre tire. Ils parcourent ainsi à peu près un mille, et l'ours, criblé de balles, se traîne toujours devant eux. Enfin il pousse un dernier hurlement et tombe sous la quinzième balle. Un coup de tomahawk met fin à son agonie. — C'est mon opinion, ours gris, dit le chasseur canadien en lui brisant le crâne, que tu es le plus dur et le plus gros jouteur de ton espèce que j'aie jamais visé.

Le moment est venu cependant de dire adieu aux forêts, aux savanes et à leurs hôtes de toute espèce. L'époque approche où le docteur doit rejoindre à Tahiti le capitaine du *Stratford*. Nous n'avons plus à suivre M. Coulter que dans la dernière partie de son odyssée, c'est-à-dire, pour ne nommer que les points dignes d'attention, d'abord aux îles Kingsmill, puis à la Nouvelle-Guinée.

III. — LA NOUVELLE-GUINÉE.

De San-Francisco en Californie jusqu'aux îles de Kingsmill (1° 25' latitude sud et 174° 50' longitude est), la traversée n'offre rien d'intéressant. Les principales îles du groupe des Kingsmill, les îles de Taratarii, Mankii, la Nouvelle-Irlande, sont successivement visitées par le brick le *Hound*, sur lequel M. Coulter a pris passage pour se rendre à Tahiti. Une rencontre curieuse marque la descente du brick à l'île de New-Britain. Un nouveau Robinson, digne frère du misanthrope de l'île des Cocos, habite cette île, et le docteur nous apprend son histoire, un de ces longs récits semés d'aventures comme il doit s'en raconter beaucoup dans les veillées des matelots anglais. James Selwin (c'est le nom de l'habitant de New-Britain) a eu le malheur de s'embarquer sur un de ces navires qu'une fatalité étrange semble poursuivre dans toutes leurs campagnes. Pendant une longue croisière dans les mers de l'Océanie, le brick le *Thomas* n'a rencontré sur son passage que des parages

inhospitaliers; il a vu son équipage décimé par les insulaires à presque toutes ses haltes; enfin il a été jeté, par un gros temps, sur l'une des îles voisines de celle de New-Britain. Onze naufragés, y compris le capitaine, le subrécargue et le héros de cette aventure, reçurent d'abord un accueil empressé des naturels, à tel point que le subrécargue eut l'honneur de devenir le gendre du chef de l'île; mais, au moment où ils étaient le plus activement occupés de la construction d'un petit navire, dont le brick échoué leur fournissait les matériaux, huit hommes avaient été tout à coup tués et presque aussitôt mangés. En vain les naturels cherchèrent-ils à rassurer les survivans; le capitaine, le subrécargue et Selwin s'empressèrent de prendre la fuite sur le frêle canot qu'ils avaient achevé de construire. Ils comptaient trouver dans une île voisine un plus sûr abri pour eux et leurs familles. Là encore, leur mauvaise étoile les avait poursuivis : le subrécargue n'avait pas tardé à succomber aux atteintes d'une mélancolie noire; un requin monstrueux avait dévoré le capitaine du *Thomas;* Selwin était resté seul avec sa femme et la veuve du malheureux capitaine. Telle est l'histoire que raconte le pauvre matelot au docteur Trainer, capitaine du brick le *Hound,* qui, après quelques jours passés dans l'île, propose au solitaire de le ramener en Europe. Celui-ci, sans avoir pu s'accoutumer complétement à la vie sauvage, est déjà déshabitué de la vie civilisée, et il dit tristement adieu aux premiers compatriotes qu'il ait vus depuis sept ans, partagé entre la douleur de les voir partir et l'affliction de ne pas oser renoncer à la singulière existence qui est devenue chez lui une seconde nature. Triste contradiction du cœur humain! Seule entre toutes, la race anglaise ajoute encore chaque jour des types nouveaux à cette grande famille d'aventuriers intrépides dont le Robinson de Daniel de Foë est le représentant idéal. Voilà déjà deux de ces caractères étranges qui s'offrent à l'observation de M. Coulter, Stevenson et James Selwin; nous n'irons pas loin sans rencontrer une troisième variété du même type. Sur tous les points du globe, la nation anglaise jette ainsi des misanthropes fugitifs, aussi impatiens de s'isoler que ses marchands le sont de former des relations nouvelles; ceux-ci ne pensent qu'à exploiter leurs semblables, ceux-là ne songent qu'à les fuir.

En quittant les îles Kingsmill, le *Hound* reprend la route de Tahiti. Nous ne le suivrons pas dans ses longs détours à travers les îles de la Polynésie; nous avons hâte d'arriver à l'épisode le plus dramatique du voyage : nous voulons parler de la descente du capitaine Trainer et du docteur dans la Nouvelle-Guinée. On nomme ainsi une île d'une étendue considérable, située au nord de l'Australie, dont elle n'est séparée que par le détroit de Torres. Arrivé en vue de cette île, le *Hound* jette l'ancre dans une large baie, au pied de volcans qui projettent chaque nuit sur

la mer de rouges et sinistres lueurs. Près du mouillage, on aperçoit l'embouchure d'une vaste rivière, dont les bords disparaissent sous une végétation luxuriante. Le long de la côte, une ligne de brisans se développe au milieu des gerbes d'écume que le ressac fait éternellement jaillir. Cette terre semble déserte comme au lendemain de la création. Le capitaine, le docteur et quatre hommes s'arment jusqu'aux dents et se décident à explorer l'île. Ils se dirigent d'abord vers une chaîne de collines à quelques milles de la rivière. La présence de l'homme ne se laisse deviner nulle part. Des faisceaux de serpens, des troupes de rats énormes que l'apparition des visiteurs ne dérange pas, des chats sauvages qui les observent du haut des arbres avec des yeux ardens, des iguanes monstrueuses qui se jouent sous un rayon de soleil, des canards au plumage noir qui s'ébattent sur les flaques d'eau, des faucons bruns, des perruches aux mille couleurs, des vols d'oiseaux de paradis se détachant comme des paillettes d'or sur l'azur du ciel, tels sont les seuls accidens d'un splendide et calme paysage. Bientôt des terrains bouleversés, des rocs éboulés, des courans de lave refroidie succèdent aux détritus végétaux qui, dans le voisinage de la côte, encombrent les bords de la rivière. On s'arrête dans ces solitudes désolées : le soleil se couche, et une halte nocturne commence aux cris lugubres des oiseaux de nuit, sous le vent de l'aile des chauves-souris qui se croisent dans leur vol oblique et lourd avec des nuées de maringouins. Au point du jour, la petite colonne reprend sa marche, mais avec plus de précautions que la veille, car des empreintes nombreuses de pas lui prouvent que l'île est habitée. Peu après cette découverte, en effet, au moment où le capitaine et ses compagnons font honneur à un sauvage repas composé d'un sanglier rôti sur un lit de bananes, un convive inattendu vient s'asseoir à côté d'eux. C'est un homme d'une taille gigantesque, ceint d'un pagne pour tout vêtement, suivi de deux dogues formidables et armé d'une pique. Cet homme, chose étrange, a la peau blanche, et, malgré son bizarre costume, malgré la chevelure longue et hérissée qui flotte sur ses épaules, on reconnaît dans ses traits le type européen. Le premier mouvement du capitaine et de ses compagnons est de porter la main sur leurs armes; mais quelques mots prononcés par l'inconnu en mauvais anglais les arrêtent. « Je suis Irlandais de naissance, s'écrie cet homme, et le sort m'a fait roi d'une des principales tribus de la peuplade des Horaforas. Rendez grace à Dieu de m'avoir rencontré : mes guerriers sont près d'ici, et un mille plus loin vous auriez été criblés de leurs flèches; mais vous êtes maintenant placés sous ma garde, et mes sujets vous respecteront comme des amis de leur roi. Souffrez seulement que je goûte une de ces grillades, puis vous vous remettrez en route, et je vous dirai mon histoire. » Cela disant, le roi des Horaforas se sert un énorme morceau de sanglier

rôti, et ses convives, jugeant qu'ils auraient mauvaise grace à contrarier un pareil hôte, le laissent faire sans façon une large brèche à leur repas. L'heure vient enfin d'écouter l'histoire du roi des Horaforas. Cette histoire peut être racontée en quelques mots. — Avant d'être élu roi d'une tribu sauvage de la Nouvelle-Guinée, cet homme, nommé Térence Connel, a mené une vie fort vagabonde. Né dans le comté de Kerry en Irlande, soldat d'abord, puis déserteur, bientôt enrôlé dans les rangs de ces redoutables *chevaliers de minuit*, la terreur de l'Irlande, il a largement rempli les conditions requises pour être déporté à Botany-Bay; mais il n'a pas fait un long séjour dans les présides de l'Australie. Avec onze de ses compagnons, il a concerté un plan d'évasion qui a pleinement réussi. C'est dans la Nouvelle-Guinée qu'il a cherché un asile. Resté seul de ses onze compagnons, il a d'abord commencé par être esclave des Horaforas, qui, reconnaissant bientôt sa supériorité, l'ont nommé roi. Tel est l'homme qui offre l'hospitalité sur ses terres au petit détachement commandé par le capitaine Trainer. Les Anglais, avant de lui répondre, échangent un regard de défiance; mais la nuit approche, les guerriers horaforas ne sont pas loin. Térence Connel leur apprend d'ailleurs que le pays n'est rien moins que sûr, et qu'on s'attend à une invasion de la tribu ennemie des Papuas. Ces considérations décident les marins du *Hound* à accepter la protection de l'Irlandais et à le suivre dans son camp.

On se met donc en marche, et on presse le pas, car les derniers rayons du soleil ne jettent plus que d'incertaines lueurs à travers les feuillages. On traverse un bois épais, et on commence à reconnaître l'exactitude des renseignemens donnés par Connel. Çà et là des guerriers postés derrière les arbres s'avancent et échangent quelques paroles avec leur chef. Connel montre du doigt à ses compagnons d'autres vedettes qui, cachées dans la cime des arbres, étudient le terrain et observent les campagnes voisines pendant que le soleil est encore sur l'horizon. La route que les Anglais suivent est précisément celle qu'ils comptaient prendre, et leurs carabines eussent été inutiles contre des ennemis cachés comme des serpens sous l'herbe. Le docteur remercie Dieu d'avoir envoyé sur son chemin le proscrit de Botany-Bay.

La nuit s'est épaissie, et, après une heure de marche, les Anglais et leur guide arrivent sur les bords d'une petite rivière. Un bac grossier, composé de pieux et de glaïeuls entrelacés, facilite le passage. Ce bac est une invention de l'Irlandais qui lui fait le plus grand honneur aux yeux de ses sujets. A peu de distance de la rivière s'élève dans l'ombre une large colline dont le sommet aplati est couvert d'arbres au feuillage épanoui en parasol. C'est là que campe la tribu du chef blanc. Des feux allumés sur la route guident les voyageurs, et bientôt, à la faveur de ces clartés incertaines, les Anglais reconnaissent que, semblables à

des nids d'oiseaux, les huttes des Horaforas sont bâties sur les branches des arbres. Au pied du tronc le plus gigantesque, Connel s'arrête et dit à ses compagnons : « Vous êtes chez moi. » Puis il fait entendre un sifflement aigu, d'autres sifflemens répondent au sien, et bientôt des torches enflammées s'agitent au sommet de chaque arbre, formant au milieu du bois une magnifique illumination. Les six Anglais sont, d'après l'ordre du chef, installés dans deux maisons dont on déloge à cet effet les habitans, et, après un repas abondant, le chef irlandais laisse discrètement ses hôtes goûter le sommeil dont ils ont besoin.

Le lendemain, dès le point du jour, le docteur quitte son nid pour visiter, avec Connel et le capitaine Trainer, ce singulier village. Sur un des bords du plateau qui couronne la colline s'élèvent les huttes des Horaforas. Un groupe de guerriers ornés de leurs peintures de combat semble engagé dans une conversation animée. A l'approche du chef qui s'avance avec ses hôtes, le cercle s'ouvre respectueusement et laisse voir le cadavre d'un guerrier étranger, comme l'indiquent ses peintures blanches, à la tribu de Connel. Son corps, percé de quatre flèches, est attaché le long d'une grande perche qui a servi à le transporter, et qui ne représente pas mal une énorme brochette. Après avoir questionné les hommes qui entourent ce cadavre, Connel apprend à ses nouveaux amis que le guerrier mort est un éclaireur ennemi qu'on vient de tuer. Il engage en même temps les Anglais à s'éloigner, pour ne pas être témoins d'un horrible spectacle. Ce corps attaché à une broche et un brasier qu'on allume ne disent que trop de quoi il s'agit. Les Européens se retirent en frémissant, et Connel est forcé de convenir qu'il tolère parmi ses sujets l'usage de l'anthropophagie pour ne pas compromettre son autorité souveraine.

Cette indulgence de Connel pour une pratique aussi révoltante n'est pas faite pour rassurer beaucoup les Anglais sur les bonnes intentions de leur hôte. La position d'ailleurs devient très critique. Les éclaireurs de Connel annoncent qu'un formidable parti ennemi bat la campagne dans l'espoir de faire main basse sur les blancs quand ils quitteront le village de leurs amis. Le capitaine parle de regagner son bord, mais Connel ne tarde pas à le convaincre que son intérêt bien entendu est de rester avec sa petite troupe dans le village des Horaforas. Du haut d'un arbre d'où l'on découvre la campagne, il montre aux Anglais le camp ennemi. Des radeaux de bambous peuvent en quelques minutes transporter les Papuas d'un bord de la rivière à l'autre, et à l'entrée du village des Horaforas. Il faut se résigner : entre des amis douteux et des ennemis déclarés on ne saurait long-temps hésiter. Les Anglais se décident à rester avec les Horaforas, tout en faisant sur le danger qui les menace des deux parts d'assez pénibles réflexions.

Pour dissiper la mélancolie qui s'est emparée de ses hôtes, Connel

imagine de leur donner une fête. Un coup frappé sur un gong chinois suspendu à l'entrée de sa hutte fait apparaître une foule de guerriers, de femmes et d'enfans sur la clairière qui sert de grande place au village. On dirait d'un changement à vue ordonné par un habile machiniste. Les guerriers exécutent devant les spectateurs européens des danses nationales, des simulacres de chasses et de combats. Quand le divertissement est terminé, Connel, toujours dans la louable intention de distraire ses hôtes, leur montre les cuves où fermente et bouillonne le poison mortel qui sert à tremper les flèches. Enfin un repas monstrueux, composé de pyramides de porcs rôtis, de montagnes d'ignames, de bananes, de fruits de l'arbre à pain, termine la journée de fête qui précède la journée de combat. Bientôt, à l'exception des vedettes qui veillent sur les bords de la plate-forme ou sur le sommet des arbres, tout le village est plongé dans le sommeil. Le ciel est sombre, le tonnerre gronde, les éclairs illuminent le désert de leurs clartés blafardes; des hurlemens lointains se mêlent aux sifflemens du vent d'orage qui berce au sommet des arbres ébranlés toute une tribu de guerriers endormie. Pendant que les feux ennemis s'éteignent peu à peu et que le tonnerre ne gronde plus qu'au loin, Connel fait à ses hôtes une dernière visite. La nuit n'a pas été sans événemens. Deux éclaireurs ont été tués; un guerrier ennemi fait prisonnier a déclaré que les Papuas n'en voulaient qu'aux blancs réfugiés dans le camp des Horaforas, et que leurs bataillons s'éloigneraient si Connel voulait livrer ses hôtes. L'Irlandais témoigne contre ceux qui ont pu le croire capable d'une telle félonie une indignation chaleureuse qui rassure complétement ses hôtes. Ceux-ci échangent avec Connel une cordiale poignée de main, et le roi des Horaforas retourne veiller aux apprêts du combat.

Au point du jour, le gong d'alarme, frappé par la main du chef sauvage, réveille les Anglais endormis, et Connel remonte chez ses hôtes, précédé par des porteurs de provisions qui dressent devant eux un repas substantiel. « Mangez, dit Connel; peut-être avant le coucher du soleil n'aurez-vous pas le temps de manger encore une fois. » Déjà, en effet, des torches nombreuses brillent de toutes parts sous les arbres, et, de leurs fenêtres, les Anglais peuvent voir l'armée des sauvages qui se met en ligne. Leur aspect féroce, les peintures hideuses qui couvrent leurs corps, la lueur rougeâtre des torches, rappellent plutôt le sabbat qu'une revue guerrière. Huit cent cinquante hommes composent les forces de Connel, et, d'après ses ordres, se divisent en trois corps d'armée. Le chef et les Anglais occupent le centre; l'aile gauche et l'aile droite sont commandées par deux autres guerriers éprouvés en mainte occasion. Les premières clartés du jour blanchissent le sommet des arbres, quand la tribu tout entière s'avance, dans un ordre parfait et qui étonne les Européens, à travers les bois et sur un terrain hé-

rissé d'obstacles. De nombreux éclaireurs, postés en vedettes, rejoignent le gros des combattans en annonçant que l'ennemi a traversé la rivière. La marche est si rapide, que, dans le silence des solitudes, la respiration haletante des guerriers est le seul bruit qui se fasse entendre. Quand on arrive à la limite extérieure de la forêt, le soleil montre déjà son disque enflammé au-dessus des montagnes de l'est. L'ennemi s'avance en-deçà de la rivière et en nombre supérieur. Les deux tribus ennemies ne tardent pas à faire halte en face l'une de l'autre, à quatre cents pas de distance environ. Un chef des Papuas sort de la ligne de bataille, et vient, à la façon des héros de l'antiquité, défier les flèches de ses adversaires. C'est un de ces géans qui rappellent le Goliath de l'Écriture ou les Gaulois nos ancêtres; sa barbe et sa chevelure sont poudrées de craie, sa figure et son corps enduits d'une peinture blanche. Au dire de Connel, ce guerrier, dont la présence inspire la terreur, est un des plus féroces cannibales de la tribu des Papuas. La mort de ce chef serait presque bataille gagnée, et l'Irlandais prie le meilleur tireur de ses compatriotes de l'ajuster. Le capitaine désigne le docteur; mais celui-ci refuse en alléguant je ne sais quels scrupules. Un des matelots du *Hound*, moins prudent, fait feu, et à peine le vent a-t-il emporté la fumée de la carabine, qu'on peut voir le Goliath papua lever les bras en l'air et tomber comme une statue colossale arrachée de sa base. « Grace à Dieu, s'écrie Connel, le démon a cessé de vivre! » Mais déjà l'armée ennemie s'ébranle pour venger son chef, et Connel s'élance de son côté pour repousser le choc des Papuas. Une de ses mains brandit une courte hache, l'autre est armée d'un long et fort épieu. « Hourra pour les Horaforas et la vieille Irlande! » s'écrie Connel, et ce double cri de guerre, souvenir du passé et orgueil du présent, est le signal de l'attaque.

Le combat de deux tribus sauvages est, pour M. Coulter, un spectacle dont il regrette de ne pouvoir observer plus à l'aise les détails étranges. Malheureusement, notre pauvre docteur est lui-même engagé dans la mêlée. Qu'on se figure un nuage de poussière au milieu duquel se débattent des corps hideusement tatoués, d'horribles cannibales brandissant des kriss ou des haches dans leurs mains ensanglantées. Des hurlemens, des cris, des soupirs, le bruit sourd des crânes brisés sous les casse-têtes, forment à cette scène émouvante un accompagnement dont l'harmonie sauvage ne laisse rien à désirer. Parfois le nuage de poussière, en se divisant, laisse voir le sol déjà jonché de morts. Enfin, les guerriers peints en blanc commencent à fuir par groupes isolés, puis par bandes compactes, et bientôt un cri de victoire signale le succès des guerriers de Connel. Dès-lors commence un carnage en règle. Les Horaforas parcourent le champ de bataille en achevant ceux à qui le casse-tête, le poignard ou les flèches

ont laissé un souffle de vie. Lorsque Connel sort de ce tourbillon de poussière et de cette mare de sang, les peintures de son corps sont effacées; sa hache, sa lance, ses bras, son corps tout entier, sont rougis de sang. « Pour l'amour de Dieu, lui dit le capitaine, ne pouvez-vous empêcher vos hommes d'égorger ces misérables blessés? leurs cris d'agonie sont horribles à entendre. — C'est plus que je ne pourrais faire; autant vaudrait essayer de régler le cours du vent. C'est aujourd'hui le dernier jour de la tribu des guerriers blancs (*white painted*). » Tout en parlant ainsi, Connel essuie la sueur sanglante qui baigne son front et se laisse tomber de fatigue sur l'herbe rougie. L'œuvre de mort s'achève sur un champ de bataille que les pieds des combattans ont dépouillé de toute verdure, tandis que les faucons et les vautours tournoient joyeusement au-dessus des cadavres.

On bivouaque sur le champ de bataille, et le lendemain les Anglais sont ramenés en triomphe par Connel à leur bord. En vain le capitaine presse l'Irlandais de renoncer à sa vie sauvage, et lui offre un passage gratuit jusqu'en Europe. Le roi des Horaforas a juré de ne pas quitter sa tribu. Il mourra dans les forêts de la Nouvelle-Guinée, et les guerriers peints en rouge danseront autour du bûcher qui brûlera ses os. Le capitaine insiste. Alors une larme brille dans les yeux de Connel, il regarde un instant ses compatriotes sans proférer une parole; mais soudain il lâche les mains du capitaine qu'il tenait serrées dans les siennes, pousse un sifflement aigu, et disparaît dans les bois, suivi de sa sauvage escorte.

Telle est la dernière scène du voyage. Le navire gagne Tahiti. Le *Stratford* est en train de s'y ravitailler. M. Coulter laisse le *Hound* se diriger vers le Chili, où son ami, le capitaine Trainer, finit par s'établir après avoir épousé une jeune créole fort riche. Aujourd'hui M. Trainer mène une vie calme et heureuse à Santiago, capitale de la république chilienne. Quant au docteur Coulter, il est rentré à Londres un samedi, et ce n'est pas sans quelque émotion qu'il a entendu le lendemain les cloches des temples appeler de leur voix connue les fidèles au service divin.

Je voudrais croire que les dangers et les fatigues de cette longue excursion auront guéri M. Coulter de la fièvre des voyages; mais ne sais-je point par expérience que c'est de toutes les fièvres la plus incurable? Je me souviens d'un jour où je traversais moi-même un pauvre village situé près du golfe du Mexique. J'entendis tout à coup un orgue de Barbarie répéter une de ces romances que les musiciens de nos rues avaient mille fois en France fait résonner à mes oreilles. L'homme à qui je devais ce souvenir de la patrie absente était un Français lui-même, un débris de notre pauvre colonie du Guazacoalco, réduit à errer misérablement sur les grandes routes du Mexique. Cette mé-

lodie naïve me plongea dans une mélancolie profonde, et je me surpris, sous le ciel bleu du tropique, au milieu des pompes d'un printemps éternel, à regretter les brouillards de France et les soupirs du vent d'automne à travers nos bois dépouillés. Je ne m'attendais pas alors qu'un jour viendrait où, au milieu de ces brouillards de la patrie, je regretterais ma vie inquiète de voyageur et ces vastes horizons du Mexique, dont j'avais tant de fois maudit l'inaltérable azur. C'est pourtant un sentiment semblable que m'a fait éprouver la lecture des récits de M. Coulter. Il me semblait retrouver mes propres traces en suivant le voyageur anglais, tantôt sur les grèves de l'Océan Pacifique, tantôt au milieu des savanes et dans l'inextricable labyrinthe des forêts vierges. Après tout, désirer et regretter sans cesse, n'est-ce pas un peu l'histoire de tous les voyages? Seulement il n'est pas donné à tous les conteurs d'excursions lointaines de porter dans leurs récits cet accent de franchise et ces vives couleurs qui font revivre la réalité aux yeux de quiconque l'a entrevue une fois. Ce reflet de la nature tropicale que j'ai trouvé dans le livre de M. Coulter, bien peu de voyageurs ont su le faire passer dans leurs écrits. En faveur de cette abondance de couleur locale, on peut bien pardonner à l'écrivain anglais quelques longueurs et quelques puérilités. De tels livres, malgré leurs défauts, gagneraient à être connus en France. A l'heure où les mœurs publiques semblent se détendre, où la nation a un si pressant besoin de retremper son énergie morale, ces luttes viriles avec une nature vierge n'offrent pas des exemples sans grandeur ni sans utilité. Dernièrement on appréciait ici même les vigoureuses productions du romancier américain Sealsfield. L'Angleterre est riche en récits de voyages et d'aventures où l'on retrouve un peu de l'intérêt puissant et des mâles qualités qu'un critique éclairé signalait à bon droit dans les œuvres du conteur américain. Ces récits sont pour beaucoup dans cette humeur aventureuse, dans cette heureuse et brillante audace, qui caractérisent encore aujourd'hui la race anglaise. Pourquoi la France ne prendrait-elle pas aussi intérêt à ces souvenirs, à ces tableaux des terres lointaines? Pourquoi, sous l'impression de quelque œuvre émouvante, ne sentirait-elle pas s'éveiller en elle ce goût des voyages, cet instinct de colonisation si communs chez nos voisins? A coup sûr, l'expérience vaudrait la peine d'être tentée, et on aurait quelque raison d'en espérer le succès, si l'attention publique se portait un peu plus sur les travaux des voyageurs anglais.

GABRIEL FERRY.

LES

INDES HOLLANDAISES.

LA SOCIÉTÉ JAVANAISE.

RICHESSES NATURELLES ET SITUATION FINANCIÈRE DE JAVA.

I.

Si Java doit à l'énergique sagesse de son gouvernement européen, à la supériorité de ses institutions administratives, son importance politique et son rang élevé parmi les colonies hollandaises, elle trouve dans le système qui régit l'exploitation de ses richesses agricoles la principale cause et la meilleure garantie de sa prospérité matérielle. La politique coloniale de la Hollande s'est déjà montrée à nous sous plusieurs aspects; nous l'avons vue s'étudiant à étendre et à régler les relations commerciales des Indes néerlandaises avec l'Orient comme avec l'Europe; nous l'avons vue aussi fortifiant les bases et perfectionnant sans cesse le mécanisme de l'administration (1) : les applications de cette politique à l'industrie, à l'économie agricole, ne sont pas moins dignes de notre intérêt; elles reposent d'ailleurs sur une con-

(1) Voyez les livraisons du 1er novembre et du 1er décembre 1848.

naissance tellement exacte des conditions physiques du sol et du caractère des habitans, que l'étude des institutions ne peut être séparée ici de l'étude des lieux et des coutumes : quand on connaîtra ce que la nature a fait pour Java, on sera plus à même d'apprécier ce que les hommes ont tenté pour développer et compléter son œuvre.

Java s'étend sur l'Océan indien comme un immense ruban de verdure de plus de deux cents lieues de long sur une largeur moyenne de trente lieues. Elle est située au sud, mais à peu de distance de l'équateur et dans une direction légèrement oblique à l'intersection de ce grand cercle avec la surface terrestre. Au sud et à l'est, elle est baignée par la mer des Indes, au nord par la mer fermée de Java. Au nord-ouest, elle n'est séparée de Sumatra que par le détroit de la Sonde, large de quelques lieues seulement; au sud-est, elle touche presque à Bali. — Les vents régnans de novembre en avril sont les vents d'ouest et nord-ouest; avec eux commence la saison des pluies torrentielles : c'est la mousson ou saison humide. De mai à novembre soufflent les vents d'est et sud-est : c'est la saison sèche. Pendant la mousson de nord-ouest, les mois de décembre et janvier sont les plus humides; pendant la mousson de sud-est, les mois de juillet et août sont les plus secs. Ces deux moussons affectent une régularité remarquable dans la mer de Java : dans les détroits et dans l'intérieur de l'île, l'inégalité des surfaces en modifie les effets. La régularité des vents périodiques dans la mer de Java et les petites mers voisines fait la sûreté de la navigation, en sorte que les eaux de l'océan relient plutôt qu'elles ne séparent les innombrables îles de l'archipel et les tiennent en communication constante avec Java, la plus riche et la plus importante de toutes. Le climat de Java, grace aux accidens du sol et à de nombreux cours d'eaux, est d'une chaleur moyenne : humide et chaud dans le voisinage des côtes, moins chaud et comparativement sec dans l'intérieur du pays. Sur les côtes, la température et l'état du ciel varient assez peu; dans l'intérieur, au milieu des montagnes, de brusques changemens dans la constitution électrique de l'atmosphère amènent des orages fréquens, mais passagers. La différence moyenne annuelle des températures, pour l'île entière, ne dépasse pas, à ce qu'il paraît, 17 degrés centigrades. La chaleur la plus forte peut aller, dans de certaines localités, jusqu'à 37 ou 38 degrés centigrades : la température la plus basse qui ait été observée au sommet des montagnes est de 1 degré au-dessous de zéro du même thermomètre. A Batavia, la température moyenne est de 27 à 28 degrés centigrades. Le vent d'est est quelquefois brûlant et son action sur la nature animale et végétale est débilitante; mais l'influence de la mousson pluvieuse fait plus que balancer les inconvéniens de la saison sèche, et le climat moyen de Java est, en somme, l'un des plus sains du monde entier. Les déboisemens

partiels, les cultures, le choix plus judicieux des sites les plus propres à l'érection des habitations européennes, ont amélioré par degrés les conditions sanitaires, négligées dans l'origine de la colonisation, et Batavia elle-même a cessé de justifier la funeste renommée que lui avaient faite les récits des voyageurs. Les deux moussons sont à Java ce que l'hiver et l'été sont dans les pays en dehors des tropiques : les époques du renversement de ces moussons répondent, dans de plus étroites limites, à notre printemps et à notre automne; mais ces deux époques de transition rapide et considérées comme malsaines ne paraissent avoir d'action sensible que sur l'homme. La végétation languissante pendant les deux mois de grande sécheresse ne s'endort cependant jamais, et, toute l'année, la terre se pare de verdure, de fleurs et de fruits.

La constitution géologique de l'île contribue merveilleusement à maintenir, à entretenir la fertilité du sol. Java se compose d'une chaîne de volcans; cette chaîne, qui commence près du détroit de la Sonde, dans la résidence de Bantam, et finit au détroit de Bali, dans la résidence de Bézouki, a des nœuds et des rameaux nombreux, et couvre surtout de son réseau la partie centrale et la partie méridionale de l'île D'une formation plus récente que Sumatra et Bornéo, Java paraît consister principalement en trachite. Des roches calcaires qui reposent sur ce noyau trachitique, surtout à la côte méridionale, paraissent avoir été soulevées en même temps du sein des mers. Les volcans, généralement situés à l'intérieur, se rapprochent rarement du littoral. Autrefois ils en étaient beaucoup plus voisins (ce qui est indiqué à la fois par des faits géologiques et par les témoignages historiques), mais la nature, toujours active, modifiant par degrés la forme primitive de l'île, a fini par l'entourer, surtout au nord, d'une large bande de terrain de nouvelle formation. Ce terrain s'élargit tous les ans par les alluvions marines, par les sédimens que les torrens déposent au terme de leur course précipitée et par les fréquentes inondations de la saison pluvieuse. Cette ceinture, de largeur inégale, a acquis des dimensions considérables, principalement dans les résidences de Batavia et de Krawang. A mesure que l'on s'éloigne de la mer, ce sol devient graduellement plus ferme, plus compacte et plus propre à la culture. Les couches supérieures des montagnes, décomposées par les influences atmosphériques, déchirées par les commotions volcaniques, entraînées le long des versans par les eaux pluviales dans les fonds et les vallées, charriées par les torrens et les rivières, ont fini par recouvrir l'ancien rivage au pied de la masse montueuse. Le sol alluvien a donc lui-même une origine volcanique; le temps en a dissous les élémens primitifs, les a modifiés et les a mélangés pendant des siècles à des débris de substances animales et végétales. De cet ensemble s'est

formée une terre végétale toujours plus riche en humus et toujours plus fertile. A mesure que la végétation utile s'est développée dans ces couches préparées par la nature, remuées par la main puissante de l'homme et arrosées par sa prévoyante industrie, les végétaux nécessaires à l'alimentation, les arbres fruitiers, les plantes dont le commerce devait réclamer les produits, se sont présentés dans la richesse et la variété infinie de leurs formes.

Ainsi le climat et le sol concourent à faire de Java l'un des pays les plus fertiles de la terre. En même temps, la diversité des zones constituées par les gradins qui, de la base des chaînes volcaniques, s'étagent jusqu'aux crêtes de l'arête principale, crée autant de climats secondaires différens, dont chacun est propre à une végétation particulière. Il en résulte que les plantes originaires des pays étrangers ont trouvé à Java, pour la plupart, les conditions de sol et de température qui devaient en assurer la naturalisation, et c'est ainsi que l'agriculture a pu résoudre en quelques années le plus beau problème qu'elle eût à se proposer, celui de l'abondance et de la variété des produits.

Toutefois, dans la poursuite de ce grand but, l'industrie européenne n'a pas été secondée uniquement par les conditions favorables du sol et du climat : elle a trouvé dans le caractère des indigènes, dans leur aptitude particulière aux travaux des champs, d'autres élémens de succès qu'elle n'a eu garde de négliger.

Le Javanais est de taille moyenne, bien proportionné, plus petit que l'Européen et le Chinois, mais plus svelte et plus souple dans ses mouvemens. Il a le teint plus foncé que celui de plusieurs nations ou tribus de l'archipel qui lui sont inférieures en civilisation. Son front est haut, ses yeux sont petits, noirs et assez expressifs. Des pommettes saillantes, un nez petit, mais assez bien fait, quoique déprimé à sa racine, un menton bien marqué, un visage rond encadré de cheveux noirs très longs, épais et rudes au toucher, une barbe peu fournie et soigneusement épilée, tels sont à peu près les traits caractéristiques de la race. En général, ce n'est point par la beauté que les Javanais se distinguent, et on ne rencontre guère que dans la classe supérieure des figures rappelant le type hindou. On ne peut voir l'un près de l'autre un Malais et un Javanais sans être frappé de la différence des physionomies. Le regard du Javanais est plus franc, ses traits accusent moins de finesse et plus de bonté. La physionomie du Malais révèle une certaine activité d'esprit, un penchant à l'observation, à l'intrigue, à la défiance. On lit dans les yeux du Javanais le vague des idées, l'indolence du jugement, le besoin ou l'habitude de se placer dans la dépendance de toute supériorité réelle ou supposée (1). L'expression de ses traits annonce en

(1) Deux Javanais de la même classe et du même rang se trouvent-ils chargés d'un travail quelconque, l'un deux devient immédiatement le chef sans contestation.

même temps une bienveillance naturelle, une légèreté insouciante, les passions de l'enfance plutôt que celles de l'âge mûr. Le Javanais est cependant capable de déployer une certaine énergie et beaucoup de persévérance, soit dans le bien, soit dans le mal, quand il est conseillé par son intérêt ou par ses préjugés, et conduit par un chef, par un maître, par un supérieur en un mot, que ce supérieur soit Européen ou indigène. Il est superstitieux et crédule (1), rarement fanatique, jamais religieux dans la véritable acception de ce mot. Certaines pratiques assez irrégulièrement observées satisfont sa conscience. Il trompe moins facilement que le Malais ou le Chinois. Il succombe plus aisément à la tentation du vol. L'immense majorité des Javanais n'ayant guère que des instincts et des préjugés, pas de convictions raisonnées, pas de principes, leurs vertus et leurs vices naissent de leur organisation et de leur contact plus ou moins fréquent avec les étrangers. La tendance la plus manifeste de leur caractère est l'oisiveté, le *dolce far niente*. Ils ne travaillent jamais, comme le Chinois, pour gagner beaucoup d'argent ou pour s'enrichir, mais seulement pour s'assurer une nourriture suffisante et se procurer quelques amusemens, et en même temps satisfaire à ce que l'*adat* exige d'eux dans des circonstances données. Ils ne savent, en général, ce que c'est qu'épargner et ne pensent pas à l'avenir. Le peu qu'ils possèdent, ils le dépensent ou le troquent. Ceux qui sont dans l'aisance achèteront volontiers ou même avec empressement des bagatelles coûteuses, des parures de luxe, mais ils les revendront avec la même facilité dès qu'ils auront besoin d'argent pour satisfaire quelque autre caprice, car la plupart des Javanais sont acheteurs avides, mais inconstans (2). A leur penchant à l'oisiveté s'allie une appréciation instinctive des beautés de la nature et une sorte de vague

(1) Nous trouvons dans notre journal de voyage la note suivante, qui se rapporte à notre sujet, et que nous copions littéralement :

« Touban (résidence de Rembang), lundi 4 avril 1845. — Visité, dans ma promenade du soir, avec l'assistant résident, un cimetière javanais à quelque distance de la ville. Les tombes sont ombragées par des groupes de multiplians (*Ficus indica*) d'une hauteur et d'une richesse de feuillage, de branches, de racines entrelacées, vraiment extraordinaire. M. Kohler (l'assistant résident) m'a fait remarquer parmi ces tombeaux celui d'un pauvre écrivain javanais, sorte de maître d'école fort instruit et dont la mémoire est en grande vénération dans le district. Les jeunes Javanais viennent gratter la mousse qui croît sur cette humble tombe et la mêlent à leurs alimens, dans l'espoir qu'elle développera en eux l'aptitude et l'amour de la science. Quelques-uns passent la nuit étendus sur le tertre mortuaire, pour que tout leur être puisse se pénétrer des émanations de cette sépulture sacrée; d'autres, dans l'espoir que l'esprit du défunt, errant autour de sa tombe, s'arrêtera un instant sur eux et leur révélera le secret de cette intelligence supérieure qu'ils admirent et qu'ils envient! »

(2) Les classes inférieures sont fort adonnées au jeu. Le *kouli* javanais (semblable en cela au Chinois de bas étage) joue souvent le salaire du lendemain, ses habits et jusqu'à son mouchoir de tête, vêtement distinctif de l'homme. Les classes aisées se livrent rarement à la passion du jeu. On rencontre parmi les chefs des amateurs d'échecs.

reconnaissance ou d'attachement pour le champ qui les nourrit, l'arbre qui les protége de son ombre, la fleur qui réjouit leur vue, flatte leur odorat ou complète leur parure. Les travaux de l'agriculture, la pêche, les arts mécaniques, conviennent à leurs goûts, parce que, dans ces heureux climats, où le sol est fertile, la mer calme, les besoins limités, ils n'exigent pas de grands efforts, aucune tension énergique de l'esprit ou du corps. Il faut au Javanais la terre, des occupations rurales, une vie paisible, d'innocentes distractions; il faut au Malais la mer, les émotions de la navigation, du trafic ou du pillage.

Le Javanais est patient et docile, et même actif et zélé au besoin, dès qu'on a pu réussir à le convaincre que les ordres qu'il exécute n'ont rien de contraire en principe aux lois traditionnelles de son pays, à l'*adat*, plus sacré pour lui que toutes les lois écrites. En général fidèle et scrupuleux dans l'accomplissement de ses devoirs, il se prête volontiers à l'apprentissage de travaux nouveaux pour lui, quand on lui démontre tranquillement et par des raisonnemens proportionnés à son intelligence les avantages de toute innovation qui, sans compromettre sa responsabilité envers l'*adat*, personnifié dans ses chefs naturels, lui ouvre une perspective de bien-être, d'aisance et de distinction sociale faite pour flatter ses instincts matériels ou sa vanité; mais si l'événement trompe son attente, s'il s'aperçoit que les argumens qui l'avaient séduit n'ont pas été présentés de bonne foi ou qu'on cherche à l'exploiter sans merci, ses passions se soulèvent: il passe en un instant de la soumission et du dévouement à la révolte, à la violence. Les habitudes guerrières de sa race sont toujours près de se réveiller en lui, et, muni d'une pique, d'un *klewang*, d'un fusil ou d'un *kriss*, il se fera justice lui-même, ou se précipitera, à la voix de ses chefs ou de quelques prêtres fanatiques, au rendez-vous marqué par la vengeance.

On voit quels ménagemens le caractère des Javanais impose à leurs maîtres européens. La surveillance trop directe des étrangers les importune, elle leur ôte jusqu'à un certain point l'exercice de leurs facultés. Ils aiment à ne pas être troublés dans leurs travaux, et toute précipitation leur est antipathique. C'est ce que les Hollandais ont compris de bonne heure, et mieux que ne l'auraient fait sans doute d'autres dominateurs occidentaux. Ils ont senti en outre que l'intervention continuelle des chefs indigènes serait la principale ressource et la garantie de leur gouvernement, et ils ont sagement respecté les anciennes institutions dont nous chercherons ici à indiquer rapidement l'esprit.

De tous les royaumes ou principautés indigènes qui ont fleuri à Java et Madura à diverses époques, il ne reste que deux états de quelque importance à Java, Solo ou Sourakarta et Youckio ou Djockjokarta, et deux sultanats dans l'île de Madura. Encore ces états sont-ils administrés par les princes indigènes sous la surveillance et avec le concours

des résidens hollandais. Toutefois les mœurs et les usages javanais s'y sont conservés à peu près dans toute leur pureté. Il en est de même du pays de Préanguer, où les anciennes institutions ont été maintenues presque intactes, surtout en ce qui touche aux revenus, parce que le gouvernement européen y a trouvé jusqu'à présent d'immenses avantages; ces avantages lui sont assurés par l'intervention des *régens* qui, dans le Préanguer (ou les Préanguers), jouissent d'une plus grande autorité que dans les autres résidences de Java. Il y a donc à Java et Madura trois nuances de gouvernement : 1° le gouvernement direct fonctionnant dans dix-huit résidences et partie d'une dix-neuvième (Sourabaya), où les revenus ont pour base l'impôt territorial réglé par les résidens, de concert avec les régens; 2° le gouvernement des Préanguers, où les revenus ont pour base la culture obligée de certains produits, par l'action plus immédiate des régens; 3° enfin le gouvernement des pays princiers de Java et Madura, où les princes indigènes conservent la plupart des droits et prérogatives de la souveraineté, à la condition toutefois que leurs états seront administrés par un *ministre dirigeant* du choix du gouverneur-général, et placé sous la protection immédiate du résident que le gouvernement colonial entretient à chaque cour. Les contingens à fournir par ces princes, les subsides qui leur sont ou peuvent leur être imposés, les branches de revenus qui sont administrées au profit du gouvernement colonial, l'allocation annuelle garantie au souverain indigène, la police générale, etc., sont autant de points réglés minutieusement par les traités, et ces traités placent les princes javanais, à l'égard du gouvernement hollandais, dans une position parfaitement semblable à celle de la plupart des princes de l'Hindoustan envers le gouvernement britannique.

Il faut dire que de ces trois nuances de gouvernement mixte, celle où domine l'élément indigène est la plus féconde en abus de toute espèce et la moins propre à assurer le développement de la population, de l'agriculture, du commerce. La résidence des Préanguers offre des résultats infiniment plus satisfaisans, dus en partie à l'action plus directe des fonctionnaires européens, mais autant et plus peut-être au caractère remarquablement doux et facile de la population sondanaise qui y domine. Enfin, dans les dix-neuf résidences administrées plus directement encore par les Européens, mais toujours avec le concours des régens, et, en particulier, dans la résidence de Sourabaya, l'agriculture, l'industrie, le commerce, le bien-être des indigènes, ont fait d'immenses progrès, et se maintiendront, sans aucun doute, dans cette voie de prospérité croissante (1). Ainsi donc l'intervention européenne

(1) Dans les provinces cédées par l'empereur de Solo et le sultan de Youckio, et qui forment aujourd'hui les résidences de Madioune, Kadou, Baguelen, etc., les changemens opérés en dix-huit ans par l'action de l'administration européenne sont réellement pro-

a été un bienfait immense pour la population; mais cela prouve avant tout que le gouvernement européen a su tirer parti des institutions du pays, que les gouvernemens indigènes, absolus et égoïstes par leur essence, n'ont respectées que dans les plus étroites limites compatibles avec leurs intérêts.

En principe, tous les Javanais sont égaux devant le souverain, c'est-à-dire qu'il est le maître absolu de leurs personnes et de leurs biens, que toute dignité, toute importance sociale, tout honneur émane de lui, et de lui seul, et qu'il peut donner ce qu'il lui plaît, et reprendre ce qu'il a donné au premier comme au dernier de ses sujets. Il n'est qu'une autorité que le Javanais reconnaisse comme supérieure à celle du souverain, c'est l'autorité de l'*adat*, devant laquelle le despote lui-même doit s'incliner, et qu'il peut éluder parfois, mais qu'il n'oserait enfreindre ouvertement. Le souverain étant l'unique source des distinctions, les titres et dignités conférés par lui seul constituent autour de son trône une véritable noblesse, qui n'est pas héréditaire de droit, mais qui l'est devenue de fait, par suite du profond respect, de la considération traditionnelle que les Javanais professent pour l'ancienneté des familles et pour les souvenirs glorieux qui relèvent cette illustration du temps. Les princes du sang royal portent le titre de *panguerang* (1). Après eux vient la noblesse, ayant en tête le *radhen-adipati* (2) ou ministre dirigeant (3). *Adipati* est le titre le plus élevé après celui de régent; viennent ensuite les *tommonggongs*, les *ingabeys*, etc. Ces titres sont rehaussés encore, dans de certains cas, par l'addition des mots *kiahi*, *maas*, *radin*, qui les précèdent. Ainsi l'on dit : *Radin-adipati*, *radin-tommonggong*, *maas-tommonggong*. Il faut distinguer de ces titres, qui s'attachent à la naissance, ceux qui désignent plus particulièrement les fonctions; ainsi les gouverneurs de province portent en général le titre de *bopati*, leurs lieutenans celui de *patie* ou *pati*, les autres fonctionnaires publics celui de *mantri*. Le juge, prêtre mahométan qui décide de la nature des délits et des peines à infliger selon le Koran, est désigné par le titre de *panghoulou*; l'assesseur remplissant les fonctions de procureur royal, et appelé surtout à résoudre les questions qui relèvent de l'*adat*, des anciens usages, des coutumes

digieux. Les revenus, la population, l'aisance générale, tout s'est accru dans une proportion qui a dépassé les espérances du gouvernement.

(1) Le prince héréditaire prend celui de *panguerang-adipati*.

(2) Ou *râdin-adipati*. *Râ*, sang; *adi*, excellent, exquis.

(3) Le ministre ou *wizier*, considéré comme chef suprême de la justice ou premier magistrat, est désigné par le titre de *parentah*. Ce mot exprime en javanais d'une manière collective les idées qui se rattachent chez nous aux mots *ordre public*, *gouvernement*, *magistrature*. A Solo, le *râdin-adipati* préside la haute cour, dont le siége est dans la capitale, et décide en outre un grand nombre d'affaires au dehors. Les chefs de *dessas* n'ont qu'une juridiction analogue à celle de nos juges de paix.

générales ou particulières, porte la dénomination de *djacksa* ou *yacksa*, etc.

Le signe distinctif extérieur de chaque degré de cette hiérarchie nobiliaire et administrative est caractéristique. Les souverains javanais (et le gouverneur-général hollandais) peuvent seuls faire déployer au-dessus de leur tête un parasol (*payong*) entièrement doré. Les reines et membres des familles royales se distinguent par un *payong* jaune; celui des *bopaties* et *tommonggongs* est de couleur verte, bordé d'or; celui des *kliwons, ingabeys, ronggos, demangs, mantries,* doit être rouge, etc. Enfin, des chefs de *dessas* inférieurs ne peuvent se permettre qu'un *payong* de couleur foncée; ainsi le veut l'*adat*.

Les principales dispositions du code indigène et de l'*adat* ont été conservées par les Hollandais dans les résidences soumises directement à l'administration européenne. Dans chaque résidence s'assemble toutes les semaines une cour provinciale, présidée par le résident, le résident-adjoint ou le secrétaire de la résidence. Dans cette cour siégent un certain nombre de chefs indigènes comme assesseurs, avec un *yacksa* et un *panghoulou* (ou plusieurs, suivant l'importance des provinces). Les affaires administratives sont réglées par les résidens et résidens-adjoints, de concert avec les régens et *paties*, et, pour les détails relatifs aux cultures, à la répartition de l'impôt territorial, etc., par les contrôleurs européens, de concert avec les chefs de district. Suivant les anciennes institutions javanaises, *la terre* doit satisfaire aux engagemens envers le souverain, et, à défaut de la terre, *la personne*. Les terres, affermées de père en fils à une certaine classe de citoyens des *dessas*, sont considérées comme la propriété commune de chaque *dessa* ou village. La population des *dessas* se divise en *tjatjas* ou grandes familles composées d'un chef et de plusieurs ménages dans la dépendance de ce chef, ou bien en *héritiers* et *dépendans* ou sujets. — Cela posé, le souverain a droit au cinquième du produit de toutes les terres d'une *tjatja*, ou à certains services personnels, pour l'acquittement de ce droit ou impôt. Le nombre des ménages ou familles qui composent la *tjatja* est plus ou moins considérable, suivant la quantité de champs de riz dont le chef de la *tjatja* peut disposer, et suivant le nombre de bras nécessaires à l'exploitation. Les chefs prélèvent sur les champs dont ils disposent la moitié ou les deux cinquièmes de la récolte, suivant leur fertilité. Dans les régences des Préanguers, les *tjatjas* sont évaluées, l'une dans l'autre, à vingt-deux personnes ou environ quatre familles. Si le chef d'une *tjatja* préfère s'acquitter envers l'état par des services personnels, il désigne pour l'accomplissement de ces servitudes un certain nombre de ses dépendans, qui alors sont affranchis de l'impôt, ou bien le service est réparti entre les différens ménages, et, dans ce cas, chaque individu paie,

dans la même proportion, un impôt moindre que celui qu'il aurait eu à payer au chef dans les cas ordinaires.

II.

Les premières tentatives des Européens pour exploiter les richesses naturelles de Java ne furent pas heureuses. On avait trop peu tenu compte des habitudes et des besoins de la population indigène. Le but des gouvernemens européens qui se sont succédé à Java ayant été principalement de tirer tout le parti possible de la puissance productive du sol, divers systèmes furent imaginés et mis en pratique pour l'atteindre. Certaines cultures furent obligatoires jusqu'en 1808 inclusivement; elles le sont encore dans les Préanguers. On introduisit ensuite le système des *landrenten* (impôt territorial), système dans lequel les *sawas* (terres à riz) devaient payer, d'après leur plus ou moins de fertilité, une demi, deux cinquièmes ou un tiers, et les *tagal* ou terrains élevés propres à la culture des autres céréales, un tiers de la récolte. L'acquittement de cet impôt devait avoir lieu en argent, et la perception en fut confiée à des collecteurs indigènes qui jouissaient d'une commission de 8 pour 100. L'application de ce système eut pour résultat de faire tomber la valeur des propriétés foncières. La moitié ou les deux cinquièmes de la récolte devant revenir au gouvernement, l'autre moitié ou les trois cinquièmes appartenant, d'après l'*adat*, au cultivateur immédiat, il devenait désavantageux de posséder plus de terre qu'on n'en pouvait cultiver *de ses propres mains*.

De 1816 à 1830, on adopta de nouvelles mesures, surtout dans l'intention d'augmenter la production du café. On eut la pensée d'assurer au Javanais qui aurait acquitté sa quote-part de l'impôt l'autre partie de sa récolte, comme juste et suffisante rémunération de son travail. L'idée était bonne en principe, mais inapplicable à la production du café sur une grande échelle. Cette culture impose, en effet, au Javanais des charges de toute espèce, et la réalisation de la récolte présente de grandes difficultés, sans compter qu'elle se fait attendre quatre longues années.

Ces théories abstraites, appliquées à une société dont on méconnaissait le caractère et les habitudes séculaires, ne pouvaient exercer qu'une fâcheuse influence. On accordait au Javanais, en principe, la libre disposition de sa personne et du produit de son travail, mais on lui faisait acheter ces avantages par le paiement d'un impôt territorial et par l'obligation de planter du café dans des conditions telles que les fruits de son labeur devenaient inévitablement la proie des spéculateurs et des usuriers. « Que l'on compare, disait à ce propos le gou-

verneur Van den Bosch, à ce système des *landrenten* et des cultures spéciales *forcées* le mode de culture même *obligée* basé sur l'*adat* : dans ce cas, chaque *dessa* est obligé de fournir un certain nombre d'hommes pour l'établissement des jardins à café, par exemple; mais, par ce moyen, il est affranchi immédiatement de l'impôt sur les terres. Chaque habitant peut donc faire cultiver son champ par un autre, moyennant cession de la partie de la récolte qui aurait dû revenir au gouvernement, ou se faire remplacer pour la plantation du café en cédant à un tiers la jouissance de cette partie de la récolte. Un grand nombre de chefs de famille, profitant de ces dispositions, abandonnent à leurs *wouwongs* ou ouvriers la tâche de planter le café (1). »

La culture et la fabrication du sucre, celle de l'indigo et de divers autres produits, furent encouragées par le gouvernement, pendant cette même période de 1816 à 1830, et soutenues par tous les efforts, par tous les sacrifices que l'espoir du succès pouvait autoriser : le résultat ne répondit que bien imparfaitement à l'attente générale. Les choses en étaient arrivées à ce point que, les frais de culture et de fabrication des produits coloniaux coïncidant avec le bas prix de ces produits en Europe, la valeur relative des exportations de Java menaçait, dès 1828 et 1829, de décroître dans une proportion effrayante pour l'avenir de la colonie : tout concourait à indiquer combien l'état de l'industrie agricole laissait à désirer sous le rapport de l'extension comme sous celui de la stabilité des produits. Il devenait donc urgent de se frayer une route nouvelle où le Javanais eût intérêt à suivre son guide européen, parce que chaque pas qu'il y ferait lui assurerait un avantage réel et palpable, sans contrarier en rien ses habitudes domestiques.

C'est au gouverneur Van den Bosch que revient l'honneur d'avoir marché le premier dans cette voie féconde. Après avoir étudié sérieusement la condition sociale des Javanais, Van den Bosch reconnut l'importance des deux grands principes qui lui servent de base. Ces principes, nous les avons déjà indiqués : 1° toutes les terres à Java sont des *terrains communaux;* 2° ces terres sont réparties à une certaine classe de citoyens, tandis qu'une autre classe est privée de toute propriété immédiate et se trouve dans une dépendance plus ou moins complète des propriétaires de fait. Van den Bosch comprit qu'il ne pourrait faire réussir un système de culture à Java qu'en se mettant

(1) C'est le système encore en vigueur aux Préanguers, et qui a eu les résultats les plus satisfaisans pour le gouvernement sans que le bien-être des indigènes paraisse en avoir reçu la moindre atteinte. Ce système est sans doute susceptible d'améliorations, et les habitans des Préanguers pourraient être plus indépendans, plus aisés, plus heureux, en un mot, qu'ils le sont sous l'influence du système que nous signalons; mais la supériorité de ce système, comparé à ceux qui ont été essayés avant Van den Bosch, nous semble incontestable.

d'accord avec ces principes, ainsi qu'avec les habitudes domestiques des indigènes. Ceux-ci étant à la fois indolens et intéressés, avides de gain et peu portés au travail, il fallait trouver une combinaison telle que le Javanais et principalement les *tjatjas* (héritiers) eussent à travailler moins de temps, ou qu'avec le même travail que par le passé ils jouissent de plus d'avantages. A cet effet, Van den Bosch adopta, comme principe, « qu'un *dessa* qui consacrerait un cinquième de ses champs de riz à la culture d'une autre plante d'un produit propre aux marchés d'Europe, et ne demandant pas plus de travail que la culture du riz, serait exempté du paiement de l'impôt territorial; qu'en outre ce *dessa* profiterait, d'après une juste évaluation, de la valeur des produits livrés en sus de la valeur représentative de l'impôt; que les récoltes manquées seraient pour le compte du gouvernement, pourvu toutefois que cette perte ne dût pas être attribuée à un manque de zèle et d'activité de la part des Javanais. »

Nul doute que ces principes ne fussent entièrement dans les intérêts du Javanais; ils lui permettaient non-seulement de retirer de plus grands avantages de la culture de ses terres, mais encore de restreindre son travail dans les bornes qui conviendraient le mieux à ses forces, à ses habitudes, à l'accomplissement de ses devoirs domestiques. Il ne suffisait pas, en effet, de faire cultiver des plantes desquelles on pût obtenir des produits propres aux marchés d'Europe; ces plantes devaient souvent subir une préparation manufacturière ou manipulation spéciale avant de pouvoir être employées, et cela exigeait beaucoup de capitaux, de connaissances et de soins particuliers que, dans bien des cas, on ne pouvait attendre du Javanais; c'est pourquoi il était nécessaire de mettre l'industrie, les capitaux européens et chinois en rapport intime avec toute l'entreprise, afin d'assurer une manipulation convenable de la matière cultivée. Van den Bosch invita donc les personnes que leur position, leur caractère et leur instruction rendaient les plus propres à diriger de grandes exploitations agricoles, à traiter avec le gouvernement colonial, qui leur ferait au besoin, et avec la plus grande libéralité, les avances de fonds nécessaires pour l'érection de grands établissemens, et les aiderait de son influence, à la seule condition, par eux, de se conformer strictement, dans leurs relations avec les indigènes, aux intentions paternelles du gouvernement. Cet appel fut entendu.

Dans certains cas, comme pour la culture de la canne à sucre, il fut jugé nécessaire, pour ne pas faire peser sur une partie de la population un travail trop lourd, de diviser la culture de cette plante de manière qu'une partie des ouvriers fût chargée de la culture jusqu'à maturité de la plante, une autre partie de la récolte, une troisième du transport jusqu'aux fabriques, une dernière partie enfin du travail

dans les fabriques. Comme le Javanais ne travaille pas volontiers sous la surveillance des Européens et préfère la surveillance et la direction de ses chefs, on alla aussi au-devant de son penchant; le service des fonctionnaires européens fut considérablement restreint. Ces fonctionnaires se bornèrent à veiller à ce que les travaux de culture, de récolte et de transport se fissent en temps utile.

Ces principes généraux, pris pour base, subirent, dans l'application, autant de modifications que les circonstances et les usages locaux le permettaient. C'est ainsi que, dans certaines résidences, on a satisfait au vœu des Javanais de cultiver certaines plantes pour leur propre compte; ils y employaient parfois la plus grande partie de leurs champs de riz, parce que ces cultures nouvelles leur procuraient plus d'avantages que la culture du riz, quoique, dans ce cas, ils eussent à payer l'impôt territorial. Cependant les terres à riz n'ont pas toujours été affectées aux cultures en question, et là où ces terres sont rares, on a permis aux Javanais de se servir pour leurs cultures de terrains élevés. On n'a voulu négliger aucun moyen de leur rendre le travail agréable, et, malgré tant de précautions, tant d'encouragemens, ce n'est pas sans de grandes difficultés qu'on est parvenu à vaincre la répugnance des indigènes pour le travail. Les précautions à prendre dans l'application de ce système durent varier aussi selon les districts où il était introduit. Là où on rencontrait une trop grande résistance, Van den Bosch recommandait lui-même de s'en tenir au principe « que la culture d'un cinquième des terres donnant des produits propres aux marchés d'Europe libère le Javanais de l'impôt, et que le planteur a satisfait à l'obligation qui lui est imposée, lorsqu'il a soigné la plante jusqu'à maturité; » mais, là où les cultures étaient établies sur un bon pied, comme dans les districts de l'est, Van den Bosch recommandait de n'y apporter d'autres changemens que ceux qui seraient réclamés par la population. En général, le Javanais n'aime pas les changemens. Dans les districts où l'ignorance des indigènes pouvait paralyser l'extension des cultures, on commençait par mettre à part une étendue de terrain (de préférence des terres à riz) équivalant, autant que possible, à un cinquième des *sawas* d'un *dessa*. La population chargée de la culture requise était ensuite divisée en petits groupes, qui se relevaient de telle façon qu'il y eût toujours quatre hommes disponibles pour la préparation du terrain, et qu'un seul des quatre travaillât. D'habiles *mandoors* chinois dirigeaient les travaux, qui étaient soumis d'ailleurs à l'inspection de chefs javanais. Les mêmes règles étaient appliquées pour la récolte.

En général, tous les travailleurs occupés à une culture pour compte du gouvernement étaient exemptés de l'impôt. Le transport de la récolte était l'objet d'une disposition semblable. Les bêtes de somme et

les voiturés nécessaires à cet effet devaient être fournies également contre libération de l'impôt et d'après le principe du travail d'un homme sur quatre. Enfin, le travail dans les fabriques était confié, autant que possible, à des travailleurs libres, et là où l'on ne pouvait s'en procurer, il était réglé comme les autres travaux; mais, dans ce cas, il était alloué aux ouvriers une ration de riz et de sel, parce que le travail des fabriques exige plus de jugement et de plus grands efforts.

Telles sont les dispositions fondamentales du nouveau système des cultures. Avant de montrer comment ce système fonctionne aujourd'hui, il nous paraît nécessaire d'indiquer dès à présent le principal inconvénient qu'il présente. Une préoccupation inévitable a dominé à toutes les époques, et même sous l'administration de Van den Bosch, les déterminations des commissaires-généraux et des gouverneurs-généraux relatives à l'amélioration et au développement des cultures à Java. Nous voulons parler du désir qu'ils ont éprouvé, ou, pour mieux dire, du devoir qui leur était imposé de veiller avant tout aux intérêts de la mère-patrie. A la satisfaction de ce désir, à l'accomplissement de ce devoir, ont été sacrifiés, en mainte circonstance, les intérêts réels de la colonie. Van den Bosch a le plus approché de la solution du problème qui consistait à concilier ces intérêts divergens, et c'est là sa gloire; mais les grands principes qu'il a posés n'ont pas tous reçu une application satisfaisante, ou même, lorsqu'elle l'a été, aussi satisfaisante qu'elle eût pu l'être. D'ailleurs, le mouvement imprimé par les grands et incontestables résultats du système a entraîné la spéculation et le gouvernement lui-même (qui l'encourageait de ses capitaux et de son influence) à des entreprises dispendieuses et précipitées. Ces entreprises se sont tellement multipliées, qu'elles ont porté atteinte, d'un côté, à la sage administration des finances, de l'autre, ce que nous considérons comme plus grave encore, à l'équilibre qu'il importe tant de maintenir, à Java, entre les produits alimentaires indispensables à la consommation d'une population considérable et croissante et les autres produits du sol réclamés par l'exportation. Le Javanais, imprévoyant par nature, a besoin d'être surveillé jusque dans l'exploitation la plus légitime, la plus essentielle de son champ, celle qui doit assurer la subsistance de sa famille. On comprend dès-lors combien il est important de ne pas trop encourager les cultures dont les produits intéressent surtout le commerce extérieur, au détriment de celles que réclament les besoins de la colonie.

Les excursions que nous avons faites dans l'intérieur de Java, notre séjour prolongé dans certaines localités et les occasions fréquentes que nous avons eues de consulter les fonctionnaires européens et les planteurs les plus éclairés, nos entretiens enfin avec plusieurs indigènes appartenant à diverses classes de la société javanaise, nous ont mis à

même d'envisager, sous tous ses aspects et dans toutes ses conséquences, le système des cultures. Nous avons surtout recueilli d'utiles renseignemens à cet égard dans nos relations avec deux nobles javanais, l'un, sultan de Sumanap, dans l'île de Madura, homme éminent par ses qualités personnelles et par sa profonde instruction dans tout ce qui touche aux mœurs, aux coutumes, aux langues, à l'agriculture et à l'industrie des indigènes; l'autre, ancien régent, administrateur habile et éclairé, distingué par son instruction, par ses vues libérales, par l'élévation de son esprit. L'un et l'autre avaient réussi à s'affranchir de bonne heure de l'influence des préjugés qui paralysent l'intelligence de l'immense majorité de leurs compatriotes. Ils étaient tous deux sincèrement attachés au gouvernement hollandais et reconnaissaient les tendances humaines et paternelles de ce gouvernement. Tous deux approuvaient hautement l'esprit du nouveau système des cultures et admettaient sans hésiter les sages principes qui lui servent de base; mais ils pensaient que l'application de ces principes avait compromis, dans plusieurs localités, les vrais intérêts de l'état et le bien-être des cultivateurs, parce que les fonctionnaires européens chargés d'assurer l'exécution des ordres du gouvernement n'avaient, pour la plupart, qu'une connaissance superficielle des mœurs des indigènes, de l'organisation communale et des ressources agricoles du pays. Ils appuyaient leur opinion d'un grand nombre de faits que l'expérience leur avait révélés, et dont leurs connaissances spéciales leur permettaient d'apprécier la portée. Ce que nous avons vu de nos propres yeux à Java a pleinement confirmé l'exactitude des conclusions auxquelles étaient arrivés nos deux nobles amis javanais.

En voyageant dans les plus riches provinces de cette île immense, nous avions été frappé du mouvement continuel de la population. A l'époque de la récolte du *pady* (riz arrivé à sa maturité), nous avions remarqué que, malgré la foule immense qui couvrait les routes et se pressait dans les bazars, une grande partie de la population, les femmes et les enfans surtout, était occupée aux travaux de la moisson. Un jour, nous voulûmes examiner de plus près comment procédaient ces moissonneurs, et nous pûmes nous assurer qu'ils coupaient les gerbes, ou panicules de *pady*, avec un instrument grossier de forme toute particulière, qui se nomme en javanais *anî-anî*. C'est un tranchet de très petite dimension engagé par le dos dans un morceau de bois mince et plat, évidé de manière à s'adapter à la forme de la main; cette main qui l'embrasse a pour points d'appui, d'un côté, une espèce d'axe vertical, mais latéral, en bambou, uni au tranchet par une entaille dans laquelle entre le morceau de bois ou planchette dont nous avons parlé; de l'autre, la tige de riz à couper. Il était évident qu'avec une faucille passable, un seul moissonneur eût pu faire aisément, dans un champ

de riz en épis, la besogne de vingt Javanais munis de leurs *anîs-anîs*. Nous saisîmes la première occasion qui se présenta d'exprimer au vieux régent dont nous avions fait la connaissance notre étonnement de ce que les Javanais pussent persister à employer un procédé aussi compliqué, et nous suggérâmes l'emploi des faucilles, en insistant sur l'économie de temps et de travail qu'on ne manquerait pas d'obtenir avec cet instrument. « J'admets en principe, nous répondit le noble cultivateur (car depuis qu'il avait quitté la carrière administrative, il faisait de la culture de ses champs sa principale occupation et ses délices), j'admets la supériorité d'un instrument tel que celui que vous venez de me désigner sur nos grossiers *anîs-anîs;* mais l'introduction de la plupart de vos outils aratoires, en particulier celle de vos faucilles pour la coupe du *pady*, est inadmissible dans notre système agricole. Nous ne saurions faire aucun changement important dans notre manière de planter et de recueillir nos produits. Ces procédés nous ont été transmis par nos ancêtres et sont en harmonie avec nos mœurs et nos usages. Le *pady*, par exemple, ne peut être planté que tige par tige et à la main. Pour ce travail, on n'emploie généralement que des femmes, et cela de temps immémorial. Ce sont elles seules qui font la récolte. La partie du travail assignée aux hommes par l'usage consiste uniquement à préparer la terre et à la pourvoir d'eau. Par suite de ces règles traditionnelles et invariables, les femmes ont droit à la sixième part du *pady* qu'elles coupent. Il serait d'ailleurs assez difficile d'employer des faucilles pour cette récolte, attendu que l'on trouve rarement un champ de *pady* qui ait atteint le même degré de maturité sur toute sa superficie, et qu'on est pour ainsi dire obligé de ne couper qu'un épi (un panicule) à la fois. Les plantes qui ne sont pas mûres sont laissées (toujours suivant l'usage) à la disposition des veuves sans famille, qui les enlèvent aussitôt que la récolte a été rentrée. »

Ces explications si simples et si concluantes nous touchèrent et firent naître en nous le désir de pénétrer plus avant dans le mystère des institutions javanaises. Plusieurs conférences de la même nature nous éclairèrent par degrés sur le rôle que les employés européens devaient être appelés à jouer dans le système des cultures. Ce rôle serait d'autant plus utile, que les employés éviteraient plus soigneusement de contrarier les habitudes adoptées par les Javanais depuis des siècles pour la répartition des travaux agricoles. Nous comprenions déjà que les surveillans européens devaient se borner à prendre des mesures efficaces pour procurer de l'eau aux champs qui en manquaient, ordonner des défrichemens partout où les localités et la force de la population le permettraient, ouvrir des routes ou améliorer les routes existantes dans la direction des marchés, et enfin protéger activement les cultivateurs dans le transport et au moment de la vente de leurs

produits. Nous acquîmes d'ailleurs bientôt la certitude que, si l'intervention trop directe des employés européens dans les arrangemens agricoles des Javanais présentait de graves inconvéniens, leur surveillance active sur les chefs qui président à la répartition des travaux des champs et des corvées pouvait avoir les meilleurs résultats pour *la tranquillité et le bien-être des pauvres cultivateurs*, qu'elle seule pouvait conduire à l'extension des ressources agricoles de la colonie et à la perception régulière de l'impôt. En effet, d'incroyables abus se sont glissés dans l'administration des *dessas*, considérés comme communautés agricoles, et ces abus compromettent à la fois la tranquillité, la prospérité des villages et les revenus du gouvernement. La perception de l'impôt territoral à Java est une opération compliquée, délicate, qui exige une surveillance fort active, une certaine adresse, beaucoup de prudence et de fermeté. En dernière analyse, le produit de cette opération ne réalise jamais qu'incomplétement les modestes espérances du trésor, attendu que l'administrateur européen le plus habile et le plus prudent est nécessairement, à certains égards, dupe volontaire ou involontaire du contribuable javanais. Les us et coutumes et l'organisation communale ne sont pas les mêmes pour toute l'île, il y a surtout des différences notables entre le pays de Soonda, à l'ouest de Chéribon, et le Java proprement dit, à l'est; mais les inconvéniens de l'influence excessive des chefs indigènes sont à peu près les mêmes du détroit de la Sonde à l'extrémité de Madura.

On voit que le nouveau système des cultures exige, de la part des fonctionnaires chargés de l'appliquer, une rare intelligence des mœurs javanaises. Toutes les dispositions de ce système sont empreintes d'un respect profond pour ces mœurs comme pour ces institutions locales. Nous n'en voulons pour exemple que le principe fondamental en vertu duquel un Javanais ne travaille qu'un jour sur quatre. Ce principe est parfaitement sage, car le cultivateur employé aux plantations du gouvernement est très souvent requis, en rentrant chez lui, pour aller le lendemain aux corvées. Il faut de plus qu'il donne ses soins à ses propres cultures, qu'il s'occupe de la vente de ses denrées, qu'il répare ou entretienne sa maison, qu'il assiste aux *sedekas* ou autres jeux ou cérémonies domestiques qui occupent ses loisirs. Il convient donc de ne le faire travailler aux cultures du gouvernement qu'un jour sur quatre.

Une autre disposition du système, celle qui accorde au gouvernement, pour les cultures destinées à l'exportation, un cinquième des terres à riz (*sawas*), mérite également d'être citée avec éloge. En effet, le repos des terres qui, pendant quatre années, ont été plantées en riz leur assure une continuelle fertilité. Les pluies de la mousson offrent d'ailleurs à Java un excellent engrais, le meilleur par le fait dont il

soit possible de profiter, attendu que la difficulté des transports rendrait l'introduction d'un système d'engrais artificiel à peu près impraticable.

De grandes améliorations ont été apportées dans l'existence politique des communes depuis seize années, et c'est aux règles adoptées pour la perception de l'impôt territorial qu'on le doit. On est revenu en partie aux anciens usages sur les droits des cultivateurs; le produit moyen réel des *sawas* a été mieux connu, et chaque cultivateur sait ce qu'il doit payer d'impôt pour sa part de terrain; car, lorsque le résident fait sa tournée pour arrêter la répartition de l'impôt, il est toujours accompagné de quelqu'un des anciens de chaque *dessa*, indépendamment du chef. Les habitans sont exactement informés, de cette manière, du chiffre total auquel leur *dessa* est imposé, et la répartition de détail se fait en conséquence. Dans le cas où la juste répartition de l'impôt éprouve des obstacles par suite de la malversation des régens, les administrations communales ont droit de remontrance. Plusieurs fois, depuis 1816, les corps municipaux d'un ou plusieurs districts se sont rassemblés soit pour porter plainte contre leurs régens, soit pour se plaindre qu'on les surchargeait de travaux; ce dernier cas s'est présenté deux fois, en une seule année, dans la même résidence.

Il importe de donner une idée des abus dont les *dessas* ont souffert de tout temps, et qu'on est loin d'avoir complétement extirpés. Les terres de chaque *dessa* appartiennent en partie aux premiers défricheurs ou à leurs descendans, en partie à la communauté. Or, le gouvernement ayant fixé une unité de superficie, le *yonk* (1), dont le quart est désigné par le nom de *bow* (2), les *dessas* ont appliqué cette dernière désignation à la quote-part de terrain que chaque homme cultive; mais la superficie réelle varie par suite de causes diverses et selon les localités. Il y a donc de grands et de petits *bows*. Les corvées sont réparties en conséquence, mais les chefs de *dessas* font peser également l'impôt territorial sur tous les *bows*, grands ou petits. On s'est assuré que, dans certaines localités, il y avait des *bows* de 1,500 perches carrées, d'autres qui n'atteignaient pas 400 perches : or, comme la superficie légale du *bow* est de 500 perches, il en résultait que, parmi les propriétaires de *bows* également imposés, il y en avait qui possédaient plus de trois *bows* et ne payaient pas plus que le pauvre cultivateur qui ne possédait que trois quarts de *bow* (3). D'autres abus non moins crians

(1) Plus exactement *djông*, mesure agraire d'origine javanaise égale à 2,000 perches carrées ou à 2 hectares et un peu plus de huit dixièmes.

(2) Le *bow* (prononcez *baou*), quart du *djông*, vaut sept dixièmes d'hectare.

(3) Il nous a été affirmé, par des personnes entièrement dignes de foi, qu'il existait deux fois autant de *sawas* qu'il y en avait de portées sur les *piagems* (rôles des contributions), en sorte que les intérêts du gouvernement et ceux des pauvres cultivateurs sont également lésés par les abus que nous avons indiqués.

se sont glissés ou plutôt maintenus dans l'administration des terres des *dessas;* mais le détail nous en mènerait trop loin. Il importait de constater d'abord que les quotes-parts de *sawas* sont loin de contenir toutes la même superficie; elles diffèrent aussi en qualité : les meilleures sont ordinairement la part du chef et des membres du conseil municipal. Les terrains qui viennent ensuite appartiennent à la première classe des habitans, de ceux qui sont les plus aisés, parce qu'ils possèdent beaucoup de buffles. On distingue cette classe des autres par la dénomination d'*orang-tanni;* elle équivaut à ce que nous appelons en Europe bons fermiers. La seconde classe prend les meilleures terres parmi celles que les autres ont laissées, et ce qui reste après ce triage est partagé entre les habitans de la troisième classe. La quatrième classe d'habitans, qui se compose de pauvres journaliers, est entretenue par les notables, qui s'en servent pour faire cultiver leurs *sawas* et faire leurs corvées hors du *dessa.* Ils n'ont point de part à la répartition des *sawas.* La vie nomade qu'ils mènent pour la plupart ne permettrait pas d'obtenir d'eux, sans de grandes difficultés, le paiement de la rente des terres qu'ils auraient reçues en partage. Cette classe peut être en tout point assimilée à nos pauvres métayers d'Europe, à qui, pour les faire travailler, il faut fournir les semences et les instrumens aratoires, ainsi que la nourriture pour toute la famille.

Il est naturel qu'on ait tenu compte de cet état de choses dans la répartition de l'impôt, et que les notables aient plus à payer que les autres. D'ailleurs, les habitans des dernières classes n'ayant pas de buffles, ce sont ceux des premières classes qui les fournissent, lorsque le gouvernement exige quelque culture spéciale de leur *dessa.* Ils les prêtent aussi aux habitans des deuxième et troisième classes pour la culture de leurs *sawas,* etc. D'après les habitudes et coutumes locales, ce sont eux encore qui, lors des tournées des employés, tant européens qu'indigènes, fournissent les provisions de bouche, l'huile de lampe, les lits, le bétel, le tabac, les chevaux, tant pour ces chefs que pour les personnes de leur suite, tandis que les deux dernières classes sont seulement chargées de couper l'herbe pour les chevaux et de porter les bagages jusqu'aux haltes ou stations prochaines. Ainsi les deux dernières classes sont dans une dépendance absolue vis-à-vis des premières, auxquelles elles sont forcées de s'adresser, et par qui elles sont assistées dans leurs besoins.

III.

Il nous reste à apprécier le système des cultures dans ses rapports avec le système de l'impôt territorial, et ici nous avons un fait grave à signaler. Le mode de rétribution adopté par le gouvernement pour le

travail des cultures peut compromettre la prospérité des *dessas*. Si chaque homme est libéré de 7 florins 50 (*cuivre*) par le seul fait de sa participation au travail des cultures, une fâcheuse confusion ne peut manquer de s'introduire dans l'administration du *dessa*. Comment un chef peut-il répartir également l'impôt sur toutes les terres sans léser les droits de propriété garantis aux habitans par les règlemens et particulièrement par l'article 14 de l'arrêté du 4 janvier 1819? L'effet inévitable de cette mesure doit être de faire rentrer les Javanais, dans un avenir prochain, sous la domination des chefs des districts et des prêtres, domination dont l'action du système de l'impôt territorial les avait en partie délivrés. Les meilleures *sawas* deviendront la propriété exclusive des chefs de ces deux catégories, et les cultivateurs n'auront que des terres de qualité inférieure, d'où ils retireront à peine le riz nécessaire à la subsistance de leur famille. Le sort des basses classes sera alors pire que celui des esclaves, car toutes les charges seront pour elles, et tous les bénéfices, fruit de leurs sueurs, resteront en partage aux chefs et aux prêtres.

L'état des provinces, autrefois pays princiers, à l'ouest du Banjoumas, avant que le gouvernement néerlandais en eût pris possession, et même celui des Préanguers, témoignent des conséquences ruineuses d'un tel système pour le bien-être des propriétaires. Il ne faut pas s'imaginer, en effet, que tous les régens de Java soient de la trempe des anciens patriarches, auxquels on les a comparés. Les mobiles ordinaires de leurs actions sont l'intérêt et l'orgueil, et j'ai entendu dire à des personnes qui, pendant vingt ou trente années de séjour dans la colonie, ont pu étudier les rapports ordinaires de la population avec ses chefs, qu'à l'exception de quelques employés européens qui ont été de véritables fléaux pour les provinces qu'ils ont administrées, les Javanais ne connaissaient pas de plus grands oppresseurs que leurs propres chefs.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que le système des revenus fonciers est le palladium de la prospérité financière des Indes néerlandaises, et que la perception régulière de l'impôt, la livraison exacte des produits, dépendent entièrement de la bonne administration des communes. Il faut que les caisses et les magasins du gouvernement se remplissent par les soins des chefs indigènes, et que les autorités hollandaises n'aient d'autre souci que de faire contrôler les rentrées. Se flatter de faire concorder partout et en tout temps le système des cultures avec celui des revenus fonciers, ce serait se tromper étrangement. L'incertitude des récoltes, les fluctuations de prix, sont autant d'obstacles insurmontables à une pareille combinaison.

En somme, le vrai, l'immense bienfait du système des cultures, c'est d'avoir permis d'agir utilement sur le caractère indolent des Javanais en respectant leurs usages, c'est d'avoir amélioré la condition du cul-

tivateur, d'avoir créé pour ainsi dire une industrie nouvelle à Java et d'avoir mis en jeu des capitaux considérables qui répandent dès à présent dans les districts sagement et paternellement administrés une vie, une aisance inaccoutumées. Après avoir constaté ces avantages, nous devons constater aussi un abus contre lequel le gouvernement colonial fera bien de se tenir en garde. C'est lui-même qui malheureusement a introduit dans le système des cultures un élément dangereux tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel. Je veux parler des commissions accordées aux fonctionnaires des différens ordres, tant européens qu'indigènes, à l'effet d'activer la production, commissions connues à Java sous le nom de *pour-cents* des cultures (1).

Il était utile, il était même nécessaire d'intéresser la population indigène, par l'intermédiaire de ses chefs, à l'établissement et au développement du nouveau système; mais il était, selon nous, immoral et dangereux de faire participer les employés européens, déjà libéralement rétribués, à des avantages de cette nature. L'appât d'un cumul d'autant plus lucratif que les cultures spéciales recevraient un accroissement plus considérable devait entraîner inévitablement ces fonctionnaires à négliger, dans l'intérêt de ces cultures, la production annale des céréales, cette base si importante de la prospérité et de la tranquillité publiques.

C'était déjà une tâche assez difficile que celle de surveiller l'application du système, de façon à en retirer tous les avantages possibles, en respectant les habitudes et les institutions locales; mais cette tâche devenait plus ardue encore du moment où l'intérêt particulier était mis en jeu et où le fonctionnaire se trouvait invité, pour ainsi dire, à réclamer de l'avenir une récompense autre que celle que lui promettait le simple accomplissement de son devoir. Le pouvoir, ou au moins l'influence presque illimitée dont jouissent les résidens à Java, favorise nécessairement cette tendance à retirer la plus grande somme possible d'avantages de la position qui leur a été faite par le gouvernement. Les employés de grades inférieurs sont mus par des considérations semblables et concourent fatalement à créer, à maintenir, à augmenter

(1) Sur la livraison nette et réelle de café, les résidens, résidens-adjoits, régens, contrôleurs, *patties* et chefs de districts, ont 6 *cents* (environ 10 centimes) par *picol* (125 lb. de Hollande); les chefs de *dessas*, 24 *cents* ou environ 40 centimes par *picol*.

Sur la livraison brute de sucre, les résidens reçoivent 10 *cents* par *picol*, ainsi que les régens et chefs de district; les *patties*, 2 *cents;* les chefs de *dessas*, 8 *cents*.

Sur la livraison brute d'indigo, les résidens, 4 *cents* par lb.; les régens, 8 *cents;* les chefs de district, 4 *cents;* les *patties*, 1 *cent;* les chefs de *dessas*, 3 *cents*.

Ces chiffres peuvent varier suivant les résidences, mais le chiffre moyen de ces allocations ne s'écarte pas sensiblement de ceux que nous venons d'indiquer.

Le montant annuel des *pour-cents* l'emporte fréquemment sur le traitement que le fonctionnaire reçoit du gouvernement.

les abus dont les populations ont à souffrir, pour arriver à satisfaire ce besoin immodéré de production que le gouvernement a mis à l'ordre du jour.

Enfin, l'adoption de cette fâcheuse mesure de l'*allocation des pour-cents* a nui à la considération des fonctionnaires européens; elle a porté atteinte à leur dignité en les assimilant, par le mode de rémunération, aux chefs indigènes placés sous leurs ordres, et en laissant supposer que l'appât d'un gain considérable avait été jugé nécessaire pour stimuler le zèle de ces fonctionnaires. Mieux eût valu cent fois augmenter les traitemens des Européens, et surveiller plus activement les employés indigènes, auxquels seuls on aurait abandonné cette commission d'encouragement.

Le gouverneur-général Van den Bosch avait remarqué très judicieusement, dans les préliminaires de son plan d'organisation des cultures, que « là où les institutions locales n'existaient plus, il fallait en attribuer la ruine à la conduite arbitraire et capricieuse de quelques employés européens. » Il paraît trop certain, en effet, que plusieurs de ces fonctionnaires se sont fait un singulier plaisir de surcharger les habitans de travaux ou d'exiger de certaines localités des cultures incompatibles avec la nature du sol ou évidemment contraires aux intérêts de la population. C'est ainsi qu'un résident avait prescrit aux chefs d'un district montagneux de faire planter en indigo un tiers des champs de *sawa*, quand il était évident que, dans une région élevée, le nombre des *sawas* était nécessairement très limité, et qu'il était extrêmement difficile en général, impossible même en certains cas, vu les accidens multipliés de la surface, de conduire les eaux sur des portions de terrain propres à la culture des céréales. D'autres fois, dans la crainte de voir manquer en partie la récolte d'indigo, on a mis en réserve une certaine étendue de terre labourable, où on a conservé une partie des plantations d'indigo de l'année précédente avec l'espoir d'obtenir encore une ou deux coupes. C'était se mettre en contradiction formelle avec le sage principe qui veut que les quatre cinquièmes des terres à riz soient toujours plantés en *pady*, et qu'on veille strictement à ce que la subsistance des populations soit assurée; mais on veut avant tout alimenter le marché d'Europe, et, pour atteindre ce but, on ne se contente pas de maintenir la production des denrées coloniales, on l'augmente le plus possible. C'est que le gouvernement montre sur ce point une sollicitude extrême, et que les employés y trouvent un double avantage : en même temps qu'ils y gagnent une riche rétribution, ils s'assurent une réputation d'administrateurs habiles. En ne portant sur leurs registres que le nombre de *bows* fixé pour chaque culture locale, ils se créent une sorte de renommée auprès du gouvernement, grace à l'accroissement fictif de la quantité d'indigo qu'ils obtiennent par *bow*, compara-

tivement à d'autres résidences, où une partie des plantations des années précédentes n'a pas été conservée.

Les conséquences de ces transgressions sont d'abord une surcharge de travaux pour la population, qui n'a plus ainsi le temps nécessaire pour ses occupations domestiques, et ensuite une hausse dans le prix des céréales, hausse qui se fait sentir surtout dans les campagnes. Ces conséquences fâcheuses découlent surtout inévitablement de la trop grande extension donnée à la culture de l'indigo, parce que cette plante épuise considérablement la terre, et que, faute de donner au sol le repos qui lui est nécessaire (trois ou quatre ans au moins), le produit moyen en indigo descend promptement de 20 kilogr. par *bow* à 10, ou même 7 kilogrammes. Les champs qui sont restés pour la culture du riz donnent aussi un produit moindre au bout de quelques années. D'après le témoignage des administrateurs et des planteurs que nous avons consultés, nous sommes convaincu que, dans un avenir peu éloigné, la culture de l'indigo à Java devra être considérablement restreinte, et il nous paraît même probable qu'elle sera complétement abandonnée. Il en sera peut-être de même de la culture du thé.

On a beaucoup critiqué à Java même les bases adoptées par le général Van den Bosch pour son système des cultures. Toute grande innovation blesse certains intérêts, et doit rencontrer une opposition plus ou moins décidée; mais, si cette innovation est appelée par les tendances générales, par les besoins réels d'une époque, elle triomphe promptement des préjugés individuels et des notions erronées qui ont marqué les époques antérieures, et c'est ce qui est arrivé au nouveau système. Van den Bosch a été un de ces hommes qui, au moment même où l'opinion désire de grandes choses et pressent de grandes réformes, arrivent pour les accomplir. Son triomphe a été d'autant plus honorable, qu'il a eu à soutenir une lutte plus sérieuse dès l'origine, et qu'il a montré, pour défendre son système, une fermeté égale à la prévoyance, à la sagesse dont témoignait cette remarquable conception. Les résultats des mesures adoptées par Van den Bosch n'ont pas trompé son espoir, et l'espèce d'enthousiasme avec lequel ces résultats ont été accueillis a conduit les gouverneurs-généraux qui ont succédé à ce grand administrateur à encourager, quelquefois même outre mesure, les cultures spéciales et la fabrication des produits destinés au marché d'Europe. Des avances sur la plus vaste échelle ont été faites à des planteurs et fabricans européens, et nous avons pu nous convaincre que, dans la répartition de ces libéralités, on ne s'est pas toujours montré fort judicieux. Des contrats ont été passés par le gouvernement pour toute sorte de cultures ou entreprises liées au développement des cultures. Le nombre de ces contrats est très considérable; ils ont donné lieu à des spéculations, à des agiotages sans nombre, et

ont entraîné le gouvernement à des dépenses parfois excessives. On commence à revenir de cette fièvre de production et de cette imprudente libéralité; mais ceux qui ont été à même, par leur position, d'étudier long-temps et de près l'action normale du système des cultures nous ont assuré que les causes d'oppression qui pèsent encore sur les Javanais et les pertes que le gouvernement et un assez grand nombre de planteurs ou de fabricans ont eu à subir depuis l'introduction du système doivent être attribuées exclusivement à une interprétation erronée, à une application maladroite des instructions de Van den Bosch et non à ces instructions mêmes.

En résumé, l'avenir des cultures à Java dépend de l'adoption rigoureuse des bases posées par Van den Bosch. Ne jamais dépasser les bornes marquées par cet habile administrateur, se bien pénétrer des intentions libérales et paternelles du gouvernement, mettre tout le zèle possible à alléger les travaux de culture et les corvées, protéger efficacement les Javanais contre l'oppression des *régens*, contre l'oppression plus intolérante encore des fermiers des *bazars*, telles sont les obligations imposées par la nature même des choses aux fonctionnaires européens chargés de surveiller l'application du système des cultures. Si ces obligations sont enfin remplies, le Javanais considérera comme un bienfait le régime qu'il accepte encore en ce moment, dans bien des localités, comme une nécessité fatale.

Quelques dispositions ont déjà été prises par le gouvernement néerlandais pour compléter l'œuvre de Van den Bosch, en assurant et en régularisant le développement des nouvelles cultures et la livraison des produits. Nous avons parlé des contrats qu'il a passés avec un grand nombre de planteurs européens et quelques Chinois. La nature et les conditions de ces contrats ont été souvent modifiées. Dans l'état actuel des choses, on peut ramener ces contrats à trois espèces principales : 1° concessions à terme de grandes terres (qui peuvent être déjà en partie habitées et cultivées) avec permission de défrichement (1); 2° concessions à terme de terrains pour l'érection de sucreries, indigoteries, sècheries pour le tabac, manipulation de la cochenille, etc., et contrats pour livraison à des époques et à des prix déterminés des produits manufacturés (2); 3° contrats pour la livraison du café préparé à la manière des Indes occidentales et pour diverses autres livraisons. — Outre

(1) Pour le café, la durée des permissions de défrichement est de vingt à vingt-cinq ans. La moitié de la terre doit être défrichée et plantée dans le cours des cinq premières années. A partir de la deuxième année, le concessionnaire paie une redevance en nature proportionnée à l'étendue des terrains plantés. Il paraîtrait que dans certains cas exceptionnels la redevance est fixée en argent.

(2) Le gouvernement s'engage à fournir, moyennant certaines conditions et suivant la nature des entreprises, les ouvriers, les bois de construction et autres matériaux, les semences, les cannes à sucre pour alimenter le travail des fabriques, etc.

les avantages accordés par ces contrats, le gouvernement a fait souvent des avances considérables aux planteurs moyennant caution. Les plus favorisés sous ce rapport ont été les introducteurs de la fabrication du sucre par l'appareil de Derosne et Cail ou par des appareils analogues. Les avances faites à l'une de ces entreprises ont, à notre connaissance, dépassé 2 millions. Il est des cas où le gouvernement laisse la libre disposition d'une certaine proportion des produits au planteur (un cinquième du sucre manufacturé, par exemple). Dans d'autres cas, il se réserve le droit de prendre la totalité des produits (la récolte du thé ou toute autre) à son compte, à un prix déterminé par le contrat, ou de la laisser entièrement à la disposition du planteur.

IV.

Malgré les vices d'exécution que nous avons signalés, les diverses mesures adoptées pour encourager les cultures ont amené un développement remarquable, et à beaucoup d'égards inespéré, de la prospérité financière de la colonie. En comparant les revenus coloniaux de deux périodes séparées par un intervalle de dix années, nous arriverons à reconnaître qu'en définitive l'expérience tentée par le gouvernement colonial a complétement réussi. Cette comparaison doit être précédée toutefois de quelques explications sommaires, tant sur le système monétaire de Java que sur l'établissement du budget colonial, budget où l'évaluation des produits expédiés en Hollande pour compte du gouvernement figure pour une somme annuelle de 33 à 37 millions de florins, ou 66 à 74 millions de nos francs à peu près.

Il a été difficile, à toutes les époques, de se former une idée exacte de la nature des différentes branches de revenus aux Indes orientales néerlandaises. Mac Grégor se plaignait tout récemment que tant d'obscurité planât encore sur cette importante matière. Les habitudes de jalouse réserve du gouvernement colonial, les complications que présentent les questions financières dans un pays où le système monétaire a subi de graves et fréquentes modifications, sont autant d'obstacles que nous avons cherché à vaincre pour jeter quelque lumière sur un sujet si peu connu.

Les espèces, *or* et *argent*, ont été très rares à Java dans ces dernières années. La quantité de monnaie de cuivre en circulation est au contraire énorme : elle excédait probablement, en 1844, 34 millions de florins ou 68 millions de francs. Les *affaires*, en général, tant celles du gouvernement que celles du commerce, se font à l'aide du papier-monnaie, et il y a eu constamment, depuis nombre d'années, au moins deux espèces de billets de banque ou du gouvernement ayant *cours légal* : le papier-*argent*, le papier-*cuivre*. 1 florin papier-*argent* a

valu légalement, jusqu'à la fin de 1845, 1 florin et un cinquième papier-*cuivre*, ou, en d'autres termes, 5 florins papier-*argent* équivalaient à 6 florins papier-*cuivre*. Les traitemens des fonctionnaires civils ou militaires ont été payés, jusqu'en 1846, partie en *espèces*, partie en papier-*argent*, partie en papier-*cuivre* ou en *cuivre* (*duiten*). (Le florin-*cuivre* a été supprimé pour le service public depuis 1846.) La grande masse des revenus du gouvernement est perçue en monnaie de cuivre ou en papier-*cuivre*. Certains revenus sont perçus en papier-*argent*, par exemple, les droits d'entrée et de sortie au-dessus de 25 florins; mais il faut remarquer que, parmi les droits perçus à la sortie, figurent pour plus de 2 millions de florins de droits *fictifs* que la *Maatschappy* est censée payer sur les produits transportés par elle en Europe au compte du gouvernement.

Les comptes du gouvernement sont tenus en *florins*, avec indication des recettes ou dépenses en papier-*argent*, papier-*cuivre* et *argent-espèces;* mais, dans celles des recettes ou dépenses qui comprennent ces trois natures de valeurs, le *total* est exprimé en *florins*, sans tenir compte de la différence réelle de ces valeurs. La rédaction du budget colonial se complique de l'introduction (comparativement récente) de ce qu'on appelle le *capital administratif*. Ce capital de 12,500,000 florins, dont deux cinquièmes argent et trois cinquièmes cuivre, est formé de réserves en argent, papier, cuivre monnayé, fonds de magasins, etc. Il résulte de l'adoption de cet étrange système de comptabilité qu'il est impossible, sur la simple inspection des comptes généraux, de se faire une idée exacte du montant réel ou même approximatif des recettes et des dépenses. Ainsi, au budget de 1845, on trouve pour chiffre total des dépenses balancées par les recettes réelles ou probables. . . . . 77,858,428 fl.;
mais ce chiffre, qui représenterait au change moyen
de 2 fr. 10 c. par fl. . . . . 163,502,699 fr.
ne représente en réalité que. 132,718,544

C'est donc une différence de. . . . . 30,784,155 fr.

On voit que la balance *réelle* du budget colonial, balance au profit de la mère-patrie et qui excède probablement 8,000,000 de fr., ne peut être établie approximativement qu'en écartant soigneusement les causes d'erreur que cette comptabilité exceptionnelle tend à multiplier.

Le budget colonial, pour 1846, évaluait les recettes à 96,561,135 fl.
les dépenses à. 84,435,638

L'excédant brut présumé était de. . . . . 12,125,497 fl.
ou plus de. . . . . 24,000,000 fr.

Nous doutons que ces prévisions favorables se soient réalisées. Les

finances coloniales ont dû présenter en 1847 (et présenteront probablement en 1848) un déficit relatif :

1° Parce qu'en raison même des événemens qui ont agité l'Europe, les produits coloniaux n'ont pu être placés, en Hollande, en aussi grande quantité et aussi avantageusement que par le passé;

2° Parce que les dépenses des Indes néerlandaises ont été inévitablement plus considérables en 1847 et 1848 que dans les années antérieures.

Toutefois les ressources que Java tire de son propre fonds sont trop étendues, trop variées, pour qu'on puisse douter du magnifique avenir de cette colonie, si la prudente énergie de son gouvernement se maintient à la hauteur de la tâche qui lui est imposée. La comparaison des recettes générales à différentes époques est, en effet, de nature à dissiper toute appréhension à cet égard.

En 1830, la recette générale avait été de.	16,729,239 fl.
En 1840, de.	28,562,282
Augmentation en dix années.	11,833,043 fl.
Ou environ.	23,800,000 fr.

Si nous nous reportons au budget de 1846, le progrès devient encore plus frappant.

En 1830, la recette générale est, comme nous venons de le voir, de.	16,729,239 fl.
En 1846, elle atteint le chiffre de. . .	45,719,009
Augmentation en seize années.	28,989,770 fl.
Ou environ.	58,000,000 fr.

Pour compléter la signification de ces chiffres, nous rappellerons que le gouvernement colonial envoie, année commune, pour 32 à 37 millions de florins en produits à la Hollande, qu'un *tiers* de Java à peine est en culture aujourd'hui, et que la population de Java est de 10 millions d'ames.

La culture du riz occupe en ce moment, à Java, environ 2,000,000 de *bows*, ou près de 1,500,000 hectares; celle de la canne à sucre, 45,000 *bows*, soit 32,000 hectares; celle de l'indigo, 17,000 hectares, etc. Les progrès du commerce ont marché de pair avec le développement des cultures. Nous avons déjà signalé (1) l'influence remarquable et éminemment salutaire que la société de commerce connue sous le nom de *Nederlandsche Handel Maatschappy* a exercée sur le mouvement commercial des Indes hollandaises et de la mère-patrie. On ne peut s'empêcher de faire, à ce propos, quelques remarques et quelques rap-

(1) Voyez la livraison du 1er novembre 1848.

prochemens. Le grand commerce, le commerce durable, vit de petits bénéfices acquis souvent au prix d'immenses sacrifices. Il lui faut d'abord de grands capitaux, puis il faut qu'il soit persévérant et qu'il sache se résoudre à perdre au besoin. Là est, selon nous, le principal secret de la supériorité des Anglais, des Américains et des Hollandais dans la grande navigation commerciale. La protection éclairée des gouvernemens a fait le reste. La *Maatschappy* nous offre l'un des exemples les plus remarquables de l'utilité des sacrifices faits à temps en matière de commerce. La création si merveilleusement opportune de cette compagnie, le développement parallèle de son action avec l'accroissement de la production agricole de Java, le secours qu'elles se sont mutuellement prêté, constituent un fait capital dans l'histoire commerciale du monde civilisé. Bien que les circonstances extraordinaires de notre époque aient eu une influence défavorable sur les opérations commerciales et sur celles de la *Maatschappy* en particulier, cette société maintient son action puissante sur la navigation et l'industrie néerlandaise. Il résulte de l'exposé de ses opérations, soumis le 13 juin dernier au conseil d'administration, que, dans le cours de l'année 1847, cent quatre-vingts navires à sa consignation lui ont apporté de riches cargaisons de café, sucre, indigo, thé Java, étain de Banca, etc. Quatre-vingt-treize navires lui sont arrivés, pendant les cinq premiers mois de 1848, avec des cargaisons non moins importantes. Les ventes opérées par la société en 1847 se sont élevées à près de 50 millions de florins, ou plus de 100 millions de francs. Ses exportations pour les colonies, pendant cette même année, ont dépassé 12 millions. Elle a payé le fret de 148,000 tonneaux environ.

Le commerce de Java, en 1846, a donné les résultats suivans :

Importations :	36,120,685 flor.,	ou environ	73	millions de francs.
Exportations :	60,157,388 —	—	121	— —

Nous n'ajouterons rien à ces chiffres, que nous n'avons pas craint de multiplier. Il reste avéré que c'est sur la double base de la production agricole et de l'activité commerciale que repose la prospérité de Java. En présence des progrès si merveilleux de cette colonie, nous avons été naturellement conduit à nous demander si la plus importante de nos possessions, si l'Algérie ne pourrait pas devoir aux mêmes causes un avenir aussi brillant. L'Algérie, que son climat a douée d'une puissance productive analogue à celle de Java, ne trouverait-elle pas dans l'influence de ce climat, dans le caractère de sa population mixte, dans l'application d'un système de culture où les capitaux et l'intelligence des planteurs français se combineraient avec le concours intéressé des chefs arabes et le travail modéré des diverses tribus, les élémens d'une association agricole semblable, à beaucoup d'égards, à

celle dont nous avons exposé l'organisation et prouvé la vitalité féconde? Nous appelons sur ces questions importantes l'attention de nos hommes d'état. Les populations arabe et javanaise présentent des analogies frappantes. L'exploitation agricole de l'Algérie soulève précisément les problèmes que le gouvernement colonial de Java a si heureusement résolus. Il y a là des leçons et des exemples qui appellent les plus sérieuses méditations de la France.

Nous ne saurions mieux terminer cette étude qu'en insistant sur cet intérêt qu'aurait la France à s'éclairer sur l'état actuel des Indes néerlandaises. En montrant l'influence d'un bon système d'administration sur la prospérité agricole et commerciale de Java, nous avons indiqué les traits principaux d'un immense tableau, où les détails ont aussi leur importance et sont d'une variété infinie. Il nous a suffi de noter quelques-uns de ces détails, dont l'examen attentif aurait démesurément agrandi notre tâche : c'est ainsi que, sur le code colonial promulgué dernièrement (1er mars 1848), sur l'organisation gouvernementale et administrative, sur l'organisation de l'armée et de la marine, sur les finances et le commerce, nous nous en sommes tenu à quelques notions essentielles, à quelques aperçus généraux. Il y aura peut-être lieu de revenir un jour sur ces parties du vaste édifice dont l'ensemble a surtout attiré notre attention; mais ce que, dès à présent, nous tenons à exprimer, c'est le sentiment de profonde sympathie qui nous a constamment guidé dans le cours de nos appréciations. Au nombre de nos plus chers, de nos plus précieux souvenirs, se placeront toujours ceux que nous a laissés cette hospitalière et féconde terre de Java, qui nous eût consolé de l'exil, si rien pouvait consoler de la patrie absente. Au nombre de nos convictions les plus inébranlables se place aussi depuis long-temps celle dont nous aimons, en traçant ces dernières lignes, à reproduire l'expression : c'est que les colonies hollandaises de l'archipel oriental sont au premier rang parmi les établissemens destinés à propager l'influence et la civilisation européennes dans l'extrême Orient.

A.-D. DE JANCIGNY.

LA

RÉVOLUTION DE NAPLES

EN 1647.

Sublevacion de Napoles, capitaneada por Mazanielo, estudio historico, de don Angel Saavreda, duque de Rivas. Madrid, imprenta de la Publicicad, à cargo de M. Rivadeneyra, 1848. — 2 vol. in-12.

Quand l'Europe littéraire et politique a appris, il y a déjà quelques années, que la reine Isabelle d'Espagne avait choisi pour son ambassadeur à Naples M. le duc de Rivas, on s'est généralement attendu que le séjour d'un homme aussi passionné pour les travaux et les plaisirs de l'esprit dans cette contrée favorisée, au milieu des loisirs élégans de la vie diplomatique, ne serait pas sans fruit pour les lettres. On ne s'était pas trompé. Sous ce nom aristocratique, sous ce brillant manteau d'ambassadeur, se cache, comme on sait, un des esprits les plus polis et les plus aimables de notre temps, un de ces poètes qui donneraient volontiers tous les duchés et toutes les ambassades du monde pour une heure d'inspiration. Comme son compatriote et son ami, aujourd'hui son voisin d'ambassade, M. Martinez de la Rosa, l'auteur du *Bâtard maure* et des *Romances historiques* a toujours trouvé, dans les accidens les plus divers de son orageuse carrière, le temps de penser et d'écrire. Même au milieu de la vie des camps et durant les épreuves amères de l'exil, il cherchait des consolations dans la poésie. Aujour-

d'hui, parvenu au faîte des grandeurs, et, ce qu'il estime à coup sûr davantage, libre de jouir, après tant de travaux, d'un repos au moins momentané, il ne pouvait pas oublier les chères habitudes de toute sa vie; c'est à la muse plus grave de l'histoire qu'il a consacré ses années tranquilles.

« Le nom de Masaniello, dit-il lui-même dans l'avant-propos de son nouveau livre, fut un des premiers qui se présentèrent à mon imagination quand je mis le pied dans la charmante cité de Naples, théâtre du pouvoir formidable et passager de ce personnage extraordinaire. Je me proposai dès ce moment de le prendre pour sujet d'un article de revue; mais, quand je parcourus les rues et les places témoins de son audacieuse entreprise, de sa fortune si brillante et si fugitive, de ses horribles cruautés et de sa triste mort, quand je commençai à réunir des documens sur sa personne et ses actions, je compris qu'un pareil sujet exigeait un plus large cadre, et je me décidai à écrire l'histoire complète de sa domination. De plus, comme cette histoire elle-même ne peut être bien comprise sans tenir compte de l'état du royaume de Naples sous le gouvernement des vice-rois espagnols et particulièrement sous celui du duc d'Arcos, comme d'un autre côté le soulèvement, loin de se terminer à la mort si prompte de Masaniello, ne fit que prendre plus de gravité, je sentis que, pour donner une idée exacte et tout-à-fait satisfaisante de cette révolution, il était indispensable d'en embrasser le cours entier. Je fis donc de nouvelles recherches, je réunis plus de documens, j'examinai de curieux manuscrits, je lus tous les auteurs qui traitent du même sujet, et j'en conférai soigneusement avec les érudits du pays. »

C'est ainsi qu'est née cette étude historique dont la composition a été l'occupation favorite de l'écrivain ambassadeur. En effet, pour un homme d'imagination comme M. le duc de Rivas, il est bien difficile d'habiter Naples sans songer souvent au soulèvement de 1647. Errez-vous en promeneur solitaire le long du port et sur le môle? vous voyez partout la foule des mariniers, vêtus seulement de la chemise et du caleçon traditionnels, qui s'agitent avec des cris, des gestes ardens, dans un tumulte perpétuel, et qui semblent toujours prêts pour la révolte, comme les flots innombrables de la mer se soulèvent au premier vent. Allez-vous dans les marchés, dans les rues, dans les places publiques? vous y reconnaissez ces monceaux de fruits qui servent presque uniquement aujourd'hui, comme au XVIIe siècle, de nourriture à ce peuple immense, et vous comprenez sans peine qu'un impôt sur les fruits ait pu devenir l'origine d'une révolution. Visitez-vous les monumens, les tours, les châteaux-forts? partout vous rencontrez les traces du duc d'Arcos, de Masaniello, de Gennaro Annese, de tous les personnages de ce drame. Sortez-vous de Naples et voulez-vous parcourir les envi-

rons? la fameuse *costiera* d'Amalfi, célébrée par Boccace, cette merveilleuse corniche qui borde le golfe de Salerne, et qui semble réunir ce que la terre peut offrir de plus pittoresque, la mer de plus gracieux, le soleil de plus éclatant, appelle une des premières vos regards, et vous y retrouvez la patrie du jeune dictateur populaire.

Ce pauvre pêcheur déguenillé a donc été tout naturellement le compagnon secret de l'homme d'état que ses fonctions retiennent sous le ciel napolitain, et plus d'une fois cette brune figure est venue lui apparaître dans les plus brillantes scènes du monde officiel pour l'attirer à l'écart. Le soulèvement dont Masaniello fut le héros a d'ailleurs un intérêt particulier pour un Espagnol; M. le duc de Rivas, fort amoureux des traditions nationales de son pays qu'il a souvent chantées, n'avait garde de l'oublier. Quand un Français arrive à Naples, sa pensée se reporte tout d'abord vers le temps de la domination angevine, vers ce frère de saint Louis dont un autre de ces hommes qui savent mener de front la vie des lettres avec celle du monde et des affaires nous a donné récemment la glorieuse histoire. Pour un Espagnol, c'est le souvenir des vice-rois qui se réveille le premier. A cette époque, la couronne de Naples était l'une des plus belles parmi les nombreuses couronnes qui ceignaient la tête des héritiers de Charles-Quint. On a beaucoup parlé des richesses que l'Espagne a retirées de ses possessions d'Amérique; Naples n'a pas été pour ses conquérans une source beaucoup moins abondante de trésors. En devenant indépendante, cette terre, qui est comme la sœur de l'Andalousie, patrie de M. le duc de Rivas, n'a pas complétement cessé d'être espagnole; la maison qui règne à Naples est une branche de la maison qui règne à Madrid, et toutes deux ont pour souche commune ce Charles III qui fut roi de Naples avant d'être roi d'Espagne.

Ce sujet, tout napolitain et tout espagnol, se recommande en même temps par bien d'autres mérites. D'abord, il n'est pas sans avoir aussi quelque intérêt national pour nous autres Français. On n'a pas oublié qu'un Français, le duc de Guise, a joué un grand rôle dans la révolution de Naples, et a été un moment un des successeurs de Masaniello. Les documens les plus intéressans peut-être qui existent sur cette révolution sont en français. Sans parler du très agréable ouvrage publié à Paris, il y a près de vingt ans, sous ce titre : *Le duc de Guise à Naples*, nous avons les mémoires du duc de Guise lui-même, et surtout ceux du comte de Modène, son principal conseiller. Brave soldat et politique habile, ce comte de Modène avait figuré dans toutes les conspirations tramées en France contre l'autorité du cardinal de Richelieu, et il avait été blessé à la bataille de la Marfée, quand il prit le parti d'accompagner son maître à Naples, lors de l'audacieuse équipée de cet imprudent coureur d'aventures. Les mémoires qu'il a laissés sont aussi

remarquables par la fermeté de l'exposition que par celle de la pensée; il appartient à cette forte école des soldats écrivains des XVIe et XVIIe siècles, qui savaient aussi bien raconter qu'agir, et dont les récits ont toute la vigueur et la netteté de l'action. M. le duc de Rivas, qui l'accuse de partialité contre l'Espagne, a cependant beaucoup puisé dans son écrit, et il ne pouvait mieux faire, car il y a peu de mémoires contemporains aussi complets que ceux-là.

Mais ce qui achève de faire du sujet choisi par M. le duc de Rivas une véritable bonne fortune, c'est le moment où paraît ce livre. Sans s'en douter, l'historien de Masaniello a écrit un ouvrage de circonstance. Pendant qu'il recherchait patiemment les détails d'une révolution accomplie il y a deux cents ans, un souffle souterrain parcourait l'Europe et y préparait une éruption générale. L'Italie elle-même, et jusqu'à cette bienheureuse cité de Naples, qui semblait dormir au bord de sa baie, ont eu leur triste part dans ces convulsions. De nouveaux Masaniello ont reparu tout à coup sur bien des points à la fois, et, ce qui rend la comparaison de plus en plus frappante, ils ont disparu pour la plupart aussi vite et presque aussi tragiquement que le premier. D'où vient que ces révolutions, si semblables en général à celle de 1647, ont été aussi éphémères qu'elle? Y a-t-il là quelque loi secrète et irrésistible qui condamne à l'avortement certaines entreprises particulièrement mal conçues? Notre siècle est passé maître en fait de révolutions; il en a fait de légitimes et d'illégitimes, d'heureuses et de malheureuses, de durables et de passagères; il semble donc qu'il n'ait plus rien à apprendre en ce genre. Il n'est cependant pas sans utilité pour lui de rechercher dans le passé si le procédé révolutionnaire a quelque peu changé avec le temps, et si les mêmes causes n'ont pas toujours amené les mêmes effets: c'est ce que fait pour lui la nouvelle histoire de M. le duc de Rivas.

La révolution de Naples eut un avantage que n'ont pas toujours les révolutions : elle était parfaitement justifiée. Certes, je n'aime pas les insurrections en général; mais ce droit d'insurrection, dont on a tant abusé, me paraît le droit impérissable de tout peuple qui est gouverné par les étrangers et au profit des étrangers. Or, si jamais domination étrangère fut abusive et odieuse, c'est celle de l'Espagne sur Naples. Un de ses vice-rois, le comte de Monterey, avait coutume de dire que Naples retournerait un jour nécessairement entre les mains des Français, et que, pour ne leur rien laisser, il fallait en tirer de bonne heure tout ce qu'il y avait à prendre. Cette maxime était fidèlement mise en pratique par tous ceux qui participaient à l'administration, grands et petits. Le pays était d'abord écrasé d'impôts au nom de la couronne, et, bien que les sommes provenues de tant d'exactions fussent prodigieuses, elles n'étaient rien au prix de celles qui prove-

naient en outre des vols et des concussions privées, « si bien, dit énergiquement le comte de Modène, qu'à l'exemple du Colisée de Rome, la grandeur de ce royaume n'était plus remarquable que par celle de ses ruines. » Plus de trente mille sujets napolitains avaient été contraints par la rigueur des impôts d'abandonner leur pays natal et d'aller demeurer dans les états du grand-seigneur, d'où ils avaient publié, à la honte de l'administration espagnole, « que celui qui, à peine pour dix pistoles, pouvait satisfaire aux gabelles de Naples, satisfaisait pour dix carlins à toutes celles du Turc. »

Les choses étaient venues à un tel point sous le règne de Philippe IV, que l'amiral de Castille, qui fut le prédécesseur du duc d'Arcos, ne voulut pas être plus long-temps l'instrument d'un système de spoliation qui devait finir par pousser les peuples à bout. Ses représentations contre les demandes continuelles de subsides ayant été mal reçues par la cour de Madrid, il envoya sa démission au roi. *Je ne veux pas,* dit-il, *laisser briser entre mes mains le beau cristal qui m'a été confié.* Don Rodrigue Ponce de Léon, duc d'Arcos, fut nommé à sa place. Dix-huit mois environ après l'arrivée du nouveau vice-roi, la révolution éclatait. L'occasion immédiate du soulèvement fut l'établissement de l'impôt extraordinaire sur les fruits, mais les causes en étaient anciennes et profondes. Toutes les classes de la population avaient été exaspérées de longue main contre les Espagnols. Le cri de révolte poussé dans le marché par quelques enfans fut aussitôt répété dans toute la ville et par tout le royaume. La garnison surprise n'opposa aucune résistance: elle eût d'ailleurs été beaucoup trop faible contre une nation qui se levait. On avait rarement vu jusqu'alors une révolution aussi prompte et aussi facile. Depuis, pareille chose s'est reproduite plusieurs fois, même sans motifs apparens, et, en fait de promptitude, il devait être donné à la *furie française* de dépasser même la furie napolitaine; mais, dans ce temps-là, il fallait qu'une insurrection fût bien nationale, pour réussir ainsi tout d'un coup.

Non-seulement cette sédition était des plus légitimes, mais les chances les plus favorables semblaient se réunir pour en assurer le succès. L'Espagne était alors au plus fort de cette guerre universelle qui a rempli tout le milieu du XVIIe siècle et qui avait autorisé le roi catholique à faire frapper sur ses monnaies cette fière devise : *Todos contra nos, y nos contra todos.* Les provinces unies des Pays-Bas, fortes de l'alliance de la France, achevaient de conquérir leur indépendance par de nombreuses victoires remportées sur mer et sur terre contre les armées et les flottes de l'Espagne. Ces vieilles bandes qui avaient fait si long-temps la terreur de l'Europe venaient d'être anéanties à la bataille de Rocroy, et de tous côtés les étendards espagnols battaient en retraite. Depuis 1640, le Portugal et la Catalogne, dans le cœur même de la

Péninsule, étaient soulevées; toutes les forces du roi Philippe IV n'avaient pas encore pu les réduire. Les anciennes colonies portugaises avaient suivi l'exemple de Lisbonne, et des villes nombreuses en Asie et en Afrique, comme Tanger, Macao et Goa, les plus belles îles de l'Océan, comme Madère et les Açores, des continens tout entiers, comme le Brésil, échappaient à la domination du débile successeur de Philippe II. Enfin, l'année même du soulèvement de Naples, il y avait quelques mois à peine, la Sicile, cette proche voisine, venait de donner le signal de l'insurrection, et un simple artisan de Palerme, élu capitaine-général du peuple, gouvernait l'île à la place du vice-roi.

La révolution de Naples arrivait la dernière dans cette longue série de désastres qui démembraient visiblement la monarchie gigantesque des rois catholiques. Elle avait donc pour elle tous les avantages, puisqu'elle frappait le dernier coup. Le gouvernement espagnol déconcerté, découragé, privé à la fois de toutes ses ressources, ne pouvait absolument rien contre elle; la France victorieuse était prête à la secourir; la Hollande, le Portugal, la Catalogne, la Sicile, ses sœurs insurgées, lui tendaient la main. Plus riche et plus peuplé que la Catalogne, la Sicile ou le Portugal, le royaume de Naples était encore séparé de l'Espagne par la mer qui lui servait de rempart. Cependant cette indépendance napolitaine, si facilement conquise, si généralement encouragée, si forte par le droit, par le succès, par le nombre, par la position, par tout ce qui fait la force en ce monde, dura à peine un an; elle succomba, non sous l'attaque de ses anciens maîtres, mais sous ses propres fautes, tandis que les Pays-Bas, bien moins dotés par le ciel, fondaient glorieusement leur liberté, tandis que le Portugal lui-même, si faible, si dominé, s'affranchissait à tout jamais du joug espagnol. Cette infirmité radicale de la révolution de Naples s'explique par un fait qui est en même temps l'explication de bien des mécomptes semblables survenus de nos jours; en Hollande, en Portugal, le soulèvement avait eu exclusivement le caractère national; à Naples, il prit en outre, dès son origine, le caractère *démocratique et social*, comme on dit aujourd'hui, et c'est ce qui le fit périr si vite.

La révolte de Naples fut une révolte populaire dans toute la force du mot. Aucune autre peut-être dans l'histoire ne mérite ce nom à un si haut degré. Dès le premier moment, c'est le peuple qui entre en scène: il n'en sort que lorsque le rideau tombe sur le dénoûment; et quel peuple! Je n'ose pas dire quelle irrévérence, véritable polissonnerie de gamins, car il y avait aussi des gamins à Naples, fut le prélude de l'insurrection; Masaniello, qui ne se doutait guère en ce moment de son brillant avenir, était parmi les auteurs de cette démonstration fort peu héroïque, qui commença par faire reculer les belles Castillanes placées aux fenêtres du duc d'Arcos. Quelques jours après, la

même bande de jeunes mauvais sujets continua le jeu en jetant des fruits à la tête des collecteurs, en plein marché; ces deux espièglerie eurent naturellement le plus grand succès auprès de cette population de vagabonds et de gens sans aveu qui abonde dans toutes les grandes capitales, et qui était alors à Naples plus nombreuse qu'ailleurs, vêtue de haillons, dormant sur le pavé, vivant d'aumône et de rapine, et se multipliant à l'infini, grace à la douceur du climat et à l'absence de toute police. Ce fut cette population qui fit tout.

Le nom bien connu de ces hommes à moitié nus était à lui seul une menace contre la société. Ils s'appelaient eux-mêmes *Lazares*, par allusion au pauvre de l'Évangile, couché devant la porte du mauvais riche dont les chiens viennent lécher ses ulcères, et à qui il demande en vain les miettes tombées de sa table. De tous les cris de ralliement qu'a pris à diverses époques la guerre sociale, celui-là a été peut-être le plus significatif. Tout le monde connaît la fin de la parabole évangélique : Lazare est transporté après sa mort dans le sein d'Abraham, tandis que l'ame du riche est plongée dans les enfers; apercevant Lazare, le riche lui demande une goutte d'eau pour étancher sa soif au milieu des flammes qui le consument, mais Abraham lui répond qu'ayant été heureux dans la vie, pendant que Lazare souffrait, il est juste qu'il souffre à son tour, pendant que Lazare est dans la joie : parole terrible, dont les passions humaines peuvent trop facilement abuser, en essayant de transporter dans cette vie le châtiment qui attend dans l'autre le mauvais riche, et en se constituant juges de ce que Dieu seul doit juger. C'est Abraham qui, dans l'Évangile, prononce l'arrêt vengeur, ce n'est pas Lazare; mais, quand on prend un pareil nom, on est bien près de confondre les degrés de juridiction : c'est ce qui arriva aux *Lazares* de Naples. Furieux et fiers à la fois de leur longue misère, ils s'arrogèrent le droit de punir ceux qu'ils accusaient d'en être les auteurs, et ils n'aboutirent qu'à se rendre plus misérables encore.

Quand les *Lazares* se virent maîtres de Naples, leur première pensée fut de mettre le feu à quelques palais. Ces désordres commencèrent, comme toujours, avec une certaine régularité; le peuple se montrait violent, destructeur, mais par colère, non par cupidité; il voulait être juste et désintéressé dans sa vengeance. « Les incendies, tant du premier jour que du reste de la semaine, dit l'écrivain contemporain que j'ai déjà cité, furent accompagnés de circonstances notables qui seront à peine crues de la postérité. La première, que cette populace, en saccageant les maisons des receveurs et des autres intéressés en l'exécution des gabelles, ne brûlait pas seulement leurs plus précieux meubles, dont la perte monta à plusieurs millions, mais jetait encore dans le feu l'argenterie, les pierreries et les sacs tout pleins de monnaie qu'elle y rencontrait, n'épargnant que les tableaux de dévo-

tion qu'elle mettait à part pour les distribuer par les couvens de la ville, et les portraits de Charles-Quint et de Philippe IV, qu'elle plaçait avec respect au coin des rues et sous de riches dais. La seconde, que par une vertu assez rare à des gens de cette sorte, de cette multitude d'hommes qui concouraient à ces ravages, il n'y en eut pas un qui prît pour lui la moindre chose, à la réserve d'un jeune garçon qui, pour avoir pris une tasse d'argent de peu de valeur, fut châtié par Masaniello, les soulevés criant tout d'une voix qu'il fallait que toutes ces richesses qui procédaient du sang des pauvres fussent livrées aux flammes. » J'ai voulu citer le texte lui-même pour ne rien ôter de sa valeur historique à ce curieux morceau : on voit que le peuple débutait déjà alors comme aujourd'hui.

Mais, hélas! les plus belles résolutions sont bientôt oubliées, surtout quand rien n'oblige à les tenir. Ces premiers incendies mirent le peuple en goût; peu à peu il se laissa aller à des pillages moins désintéressés, et la ville de Naples fut livrée pendant plusieurs mois à tous les excès. On connaît la courte domination et la fin tragique du premier chef du peuple, Masaniello, ou, pour parler plus exactement, Thomas Aniello, car les Napolitains ont, comme les Anglais, l'habitude d'abréger tous les noms propres; ce qu'on sait moins, c'est qu'il perdit en partie la raison pour avoir trop bu des vins délicieux qu'on trouva dans les caves des grands seigneurs espagnols. N'avons-nous pas entendu parler, dans ces derniers temps, d'autres caves vidées de la même façon? Ce revendeur de poissons « qui foula un trône sous ses pieds nus » était à peine âgé de vingt-sept ans; M. le duc de Rivas donne son extrait de baptême. De notre temps, ces rois de hasard qui sortent du tumulte d'une émeute aboutissent à Vincennes; à cette époque, le peuple, après les avoir adorés quelques jours, les tuait; la conclusion est un peu adoucie, mais c'est toujours la même. Masaniello ne fut pas le seul chef que se donna « cette hydre aux mille têtes qui conçoit à la fois mille opinions et qui les exprime par un égal nombre de langues. » Du vivant même de ce pauvre fou, un vieillard de quatre-vingts ans, nommé Genuino, conspirateur émérite, qui avait passé vingt ans aux galères d'Oran pour avoir pris part à une tentative antérieure de révolution, avait pris le titre de *consulteur du peuple*, et Dieu sait quels conseils de vengeance et de haine il donnait; un autre échappé du bagne, nommé Ciccio d'Arpaja, se constitua l'*élu du peuple;* un nommé Perrone se mit à la tête des bandits qui étaient accourus de toutes parts à Naples, à la première nouvelle de la sédition, et ainsi de suite.

La plupart de ces chefs s'évanouirent aussi vite qu'ils étaient venus; à tout instant, on apprenait que les *Lazares*, après avoir traîné par les pieds dans la ville un cadavre défiguré, avaient fini par l'abandonner aux chiens : c'était une idole de la veille qui finissait. Il y avait pour-

tant à Naples une bourgeoisie et une noblesse qui souffraient impatiemment ces fureurs, mais l'une et l'autre firent de vaines tentatives pour prendre la direction du mouvement. Don Pepe Caraffa, frère du duc de Matalone, ayant essayé de dominer cette foule déchaînée, fut mis à mort; sa tête fut exposée sur un pieu dans la place du marché avec cette inscription : *Rebelle à la patrie et traître au très fidèle peuple.* Après lui, le prince de Massa fut élu, par ce même peuple, capitaine-général, mais son tour vint bientôt d'être égorgé, et son cœur, arraché de sa poitrine, fut porté dans un bassin à sa femme, qui s'était retirée dans un couvent. Les nobles, épouvantés par ces horribles exemples, sortirent de la ville et se réunirent en armes dans la campagne. Quant aux bourgeois, on les appelait le parti des *capes noires,* comme qui dirait aujourd'hui le parti des *habits noirs.* « Ils étaient en fort grand nombre, dit M. de Modène, mais les soupçons qu'en avait le peuple, qui sans cesse les surveillait, les faisait vivre dans une si grande crainte, qu'ils n'osaient même pas s'entre-visiter les uns les autres, pour ne pas s'exposer aux funestes suites que causaient les moindres ombrages. Les plus prudens, tout en abhorrant le passé, tâchaient de s'accommoder du présent, attendant que l'avenir mît au jour ce que la Providence avait délibéré touchant le succès de ces troubles, afin de demeurer debout dans quelque assiette où l'état se pût trouver. »

Quelques bandits armés de crocs faisaient trembler la ville entière, et certes ce n'était pas qu'elle fût petite ou mal peuplée. Naples était peut-être à cette époque, où Londres et Paris n'avaient pas pris encore le développement qu'elles ont eu depuis, la ville la plus grande et la plus populeuse de l'Europe. Les historiens contemporains lui donnent une population de six cent mille ames. Quand Masaniello convoqua ce qu'on appellerait aujourd'hui la garde nationale, il se trouva cent cinquante mille hommes sous les armes. Il y avait là, si l'on avait su s'entendre, une force suffisante pour faire respecter l'ordre et constituer un gouvernement régulier, mais on manquait d'organisation. Les Espagnols, commandés par don Juan d'Autriche, fils naturel du roi Philippe IV, voulurent profiter de ces désordres pour tenter de reprendre la ville; leur coup de main n'aboutit qu'à accroître encore l'exaspération du peuple contre eux, car ils se rendirent inutilement coupables de la plus odieuse trahison. Après avoir repoussé de nouveau les Espagnols, les *Lazares* se crurent invincibles. Ils avaient jusque-là respecté nominalement l'autorité royale; ils l'abolirent, mirent un crucifix à la place du portrait du roi d'Espagne, car l'alliance sacrilége tentée de nos jours entre la religion et l'anarchie n'est pas plus nouvelle qu'autre chose, et proclamèrent la république. Un mauvais armurier, nommé Gennaro Annese, fut élu généralissime par le crédit

d'un cuisinier du couvent des Carmes, fort aimé de ce peuple de mendians, à qui il distribuait des vivres; ce nouveau chef, plus avisé que Masaniello, s'enferma dans une forteresse appelée le Torrion des Carmes, y accumula toutes les richesses et toutes les munitions qu'il put ramasser, et laissa ses compagnons à peu près maîtres de faire au dehors ce qui leur plairait : ceux-ci en profitèrent largement.

Cette anarchie sanglante eut bientôt porté ses conséquences naturelles; la misère et la famine s'abattirent sur la malheureuse cité et amenèrent le découragement général. « Les Napolitains, dit le comte de Modène, eurent à souffrir de la cessation de toute sorte de commerce, lequel fait la plus grande richesse de cette cité, dont tout le peuple ne subsiste que par le trafic et les manufactures qui le rendent considérable par tous les climats de l'Europe (ne dirait-on pas encore ces détails écrits d'hier?), de l'abandonnement de l'agriculture, dont ces tumultes suspendaient entièrement le travail, et du manquement des vivres, dont les soulevés et les royalistes se fermaient réciproquement les passages, sans que celui qui en privait son ennemi en profitât en son particulier. La populace nécessiteuse murmurait en secret et publiquement un peu après, à mesure que le pain diminuait de poids ou de qualité, criant hautement que la liberté lui serait plus funeste qu'avantageuse, s'il la lui fallait acquérir par une famine générale; que les chefs qui l'exhortaient à souffrir patiemment haranguaient bien à leur aise, après s'être remplis des viandes dont leurs pilleries faisaient regorger leurs maisons; qu'ils veillaient plutôt dans leur intérêt que dans le bien public; que l'on ne songeait qu'à brûler ou à saccager des maisons, et non pas à ouvrir les passages des grains dont toutes les provinces circonvoisines abondaient; que, si l'on ne pouvait trouver un prompt remède à tous ces maux, il valait mieux s'accommoder avec les ministres d'Espagne que de se voir contraints à mourir de faim, et que, pour conclusion, il fallait du pain ou la paix. »

Toutes les anarchies se ressemblent. Toute société qui se laisse détourner de ses voies naturelles tombe infailliblement dans les mêmes erreurs. La domination des *Lazares* avait, en trois mois, amené la famine dans un des pays les plus fertiles du monde; le règne des *sans-culottes* devait produire plus tard en France le même résultat; en 1647, on imagina les mêmes remèdes qu'on devait imaginer encore en 1793, les poursuites contre les *accapareurs*, les prohibitions, le *maximum*, et ces remèdes ne firent, à Naples comme à Paris, qu'aggraver le mal. Le 16 octobre 1647, on rendit, *au nom du peuple*, une ordonnance portant « qu'aucune personne, de quelque condition qu'elle fût, dans l'étendue de l'état, ne pût faire commerce de blés, farines, orges, vins ni autres choses comestibles, en les achetant pour les revendre, à peine de la vie et de la confiscation de ses biens, applicables, le quart à l'assassin ou

au dénonciateur, et le restant au peuple; que toutes personnes qui auraient des grains ou des farines outre et par-dessus leur besoin domestique, réglé à un *tomolo* par mois pour chacun, seraient obligées de les vendre publiquement, sous peine corporelle et à l'arbitrage du peuple. » On reconnaît aisément dans ces prescriptions la pure tradition démagogique. Ainsi vont les révolutions, se copiant sans fin les unes les autres.

La même ordonnance du 16 octobre portait aussi « qu'aucunes personnes, de quelque grade et condition qu'elles fussent, n'eussent à prendre les armes contre le peuple, à peine d'être tuées impunément et de la confiscation de tous leurs biens, applicables, le quart au meurtrier et le reste au peuple; que tous les *incendiés* et autres bannis, étant trouvés passé deux jours à Naples ou dans son ressort, pourraient être tués impunément, et leurs biens confisqués, le quart en faveur de l'homicide et le restant en faveur du peuple. » Cette ordonnance avait, comme on voit, inventé un nouveau genre de crime; par cela seul qu'on avait eu sa maison brûlée, qu'on était *incendié*, on était coupable et proscrit. Par ces mesures violentes, les meneurs espéraient détourner la colère publique et continuer en paix leurs exactions; mais, quand *la réaction* contre les fureurs et les folies est une fois commencée, elle ne s'arrête guère. La noblesse et la bourgeoisie, spoliées et décimées, se tournaient de plus en plus vers les Espagnols. Cette domination étrangère, qu'on regardait avec raison, trois mois auparavant, comme intolérable, on en était venu à la regretter, à l'implorer comme un bienfait par la comparaison. Le peuple lui-même, quand il avait satisfait sa colère contre les nobles et les *capes noires*, comprenait qu'il s'engageait dans une voie sans issue et aspirait sourdement à revenir sur ses pas.

Ce fut alors que, ne sachant plus à quel saint se vouer, et ne voulant pas cependant encore en avoir le démenti, le peuple de Naples imagina d'aller chercher un prince à l'étranger pour le mettre à la tête de la république. Des mariniers de Procida, qui étaient allés à Rome dans une felouque pour y vendre des fruits, rapportèrent à leur retour qu'ils avaient vu dans cette ville un prince issu de l'antique maison d'Anjou, qui avait régné autrefois sur Naples. Ce prince était Henri de Lorraine, duc de Guise, comte d'Eu et prince de Joinville, petit-fils du *Balafré;* il avait été dans sa jeunesse archevêque de Reims, mais le sang des héros de la ligue bouillait dans ses veines; il s'était précipité, la mître en tête, dans les conspirations et les guerres civiles; puis il avait jeté le froc aux orties, et, obligé de vivre dans l'exil après la défaite de son parti, il avait épousé une riche veuve des Pays-Bas, la comtesse de Bossu. En ce moment, il était à Rome pour solliciter l'annulation de son mariage avec la comtesse de Bossu, afin d'épouser

une des filles d'honneur de la reine Anne d'Autriche, Mlle de Pons, dont il était éperduement amoureux. Célèbre par ses duels, ses galanteries, la singularité de sa vie romanesque, entreprenant et téméraire à l'excès, il avait avidement accueilli la première idée d'une nouvelle aventure à courir. Par un de ces courans subits et irrésistibles qui se déclarent souvent dans les masses populaires, les *Lazares* se prononcèrent pour lui par acclamation; Gennaro Annese, qui était déjà devenu impopulaire, n'osa pas s'y opposer.

Un *député du peuple,* nommé Nicolo Maria Mannara, fut donc envoyé à Rome auprès du duc de Guise, pour lui offrir le gouvernement de la république. Le marquis de Fontenay, ambassadeur de France à Rome, fit bien quelque difficulté pour laisser compromettre son gouvernement dans cette entreprise, mais l'impétuosité du duc de Guise l'entraîna. Il fut décidé que, pour concilier le haut rang du nouveau capitaine-général avec la forme de gouvernement adoptée à Naples, on donnerait à cette république de pêcheurs le nom assez bizarre de *république royale.* C'est sous ce titre que le marquis de Fontenay consentit à écrire aux chefs du mouvement, pour leur annoncer le prochain départ du prince. Quand Mannara, porteur de cette lettre, arriva à Naples, il trouva cette ville plus agitée et plus tumultueuse que jamais; le peuple affamé se réunissait sur les places, en criant qu'il fallait massacrer Gennaro Annese, et, puisque le secours de la France n'arrivait pas, se réconcilier avec l'Espagne; mais, quand Mannara fit voir la suscription de la lettre du marquis de Fontenay, qui donnait à la république le nom de *république royale,* toute cette foule fut transportée d'orgueil et de joie. « Cela causa un changement si soudain, dit le comte de Modène, parmi ces esprits qui flottaient entre la crainte et l'espérance, que, dans un moment, le marché fut rempli d'hommes qui se mirent tous à crier que, *puisque le roi très chrétien les honorait d'un si beau titre, il fallait périr mille fois plutôt que de le laisser perdre.* »

Voilà, il faut en convenir, de singuliers républicains; mais il en a été ainsi, jusqu'ici du moins, de toutes les républiques exclusivement démocratiques et populaires. Le peuple proprement dit s'est toujours senti très peu fait pour le gouvernement : il a pu jouir avec ivresse, dans le premier moment, d'un pouvoir qu'il n'avait pas l'habitude d'exercer; mais, de tout temps, comme il s'est trouvé beaucoup plus malheureux après qu'avant sa souveraineté, il a bien vite demandé un maître. « Cette joie, continue M. de Modène, s'accrut bien plus encore par la lecture des lettres de l'ambassadeur et du duc de Guise, et par le compte que rendit Mannara de sa négociation, surtout quand il exagéra adroitement l'origine, les qualités et les richesses de ce prince, et qu'il assura qu'il avait tenté plusieurs occasions pour donner des

marques au peuple de la passion qu'il avait de le servir, et d'employer *un million d'or* de son bien et tout le reste, avec sa vie, pour la liberté de l'état. A ces paroles, tout le monde s'écria qu'il paraissait bien, par des offres de cette sorte, que ce prince était de la maison d'Anjou. » Un autre prince étranger, Thomas de Savoie, était aussi sur les rangs, mais la promesse du *million d'or* fut décisive. On ne peut pas s'étonner que les Napolitains aient embrassé avec enthousiasme ces espérances chimériques; l'ignorant qui souffre est toujours crédule, et tous les peuples du monde se sont montrés jusqu'ici, dans des occasions semblables, de véritables Napolitains. L'avenir seul peut dire s'il en sera un jour autrement.

Le duc de Guise partit de Rome sans troupes, sans argent, avec une suite de vingt-deux personnes et quatre mille pistoles en tout, que lui avait prêtées un banquier de Rome, nommé Philippo Valenti. Il traversa intrépidement dans une felouque les vaisseaux espagnols qui croisaient devant Naples, et débarqua seul à la tour del Greco, au milieu des décharges de leur artillerie; les autres felouques qui le suivaient n'arrivèrent que deux jours après lui. Il fait lui-même, dans ses mémoires, le tableau le plus lamentable de l'état où il trouva cette ville. Il fut reçu avec ces démonstrations de joie que la multitude fait éclater pour tout ce qui est nouveau; la foule l'accompagna ou plutôt le porta jusqu'à l'église de Notre-Dame-des-Carmes, où Gennaro Annese vint le recevoir et l'embrasser « avec toutes les marques du contentement le plus extrême. » Gennaro fit plus encore, il voulut absolument le loger et le faire coucher dans sa chambre; cet homme était naturellement l'ennemi secret du prince, dont il aurait voulu empêcher à tout prix l'élection; mais, forcé de partager avec lui l'autorité, il le flattait pour le perdre. L'armurier napolitain habitait, au fond de la forteresse des Carmes, un petit réduit voûté qui ressemblait assez à une retraite de voleurs; on y voyait une quantité de vaisselle d'argent et de meubles précieux entassés les uns sur les autres sans aucun ordre. Gennaro Annese et sa femme y apprêtaient leur manger eux-mêmes, de crainte d'être empoisonnés; ils y dormaient sur des matelas étendus à terre, « et parmi une infinité d'ordures dont la puanteur était insupportable. » C'est là que l'élégant duc de Guise fut obligé de se laisser conduire.

Tous les hommes un peu curieux de recherches historiques connaissent le portrait qu'a fait le duc de Guise lui-même de Gennaro Annese, et les détails qu'il donne sur sa première entrevue avec lui. Plus que jamais aujourd'hui il est piquant de rappeler quelques-uns de ces détails caractéristiques.

« C'était, dit-il, un petit homme de fort méchante taille, fort noir, les yeux enfoncés dans la tête, les cheveux courts, qui lui recouvraient

de grandes oreilles; la bouche fort fendue, la barbe rase, qui commençait à grisonner; continuellement en inquiétude, et si rempli d'appréhensions, que le moindre bruit du monde le faisait tressaillir. Me prenant par la main, il me conduisit dans sa salle, dont il fit en diligence fermer les portes, défendant à ses gardes de laisser entrer personne, de peur qu'on ne vînt l'égorger. Aussitôt que nous fûmes assis, je lui présentai la lettre que M. le marquis de Fontenay m'avait chargé de lui remettre. Il me répondit avec plus de satisfaction que d'éloquence, et, ayant ouvert la lettre que je lui avais remise, il la parcourut toute de la vue, et, faisant la même chose après l'avoir tournée de tous les quatre côtés, il me la rendit, en disant qu'il ne savait pas lire, et en me priant de lui dire le contenu. Je crus qu'il était temps de demander à dîner, n'ayant point mangé depuis Rome, à cause de la grande bourrasque que j'avais courue en mer. Gennaro me fit des excuses de la méchante chère qu'il me ferait, n'osant se servir d'autre cuisinier que sa femme, aussi maladroite à ce métier qu'à faire la personne de qualité. Elle apporta le premier plat, habillée d'une robe de brocart bleu en broderie d'argent, avec une garde-infant, une chaîne de pierreries, un beau collier de perles, des pendans d'oreilles de diamans, toute la dépouille de la duchesse de Matalone, et dans ce superbe équipage il la faisait beau voir faire la cuisine. »

Après le souper, préparé et servi par cette cuisinière habillée en duchesse, le duc et Gennaro se couchèrent tout habillés sur le même lit, « et la femme auprès d'eux sur un autre matelas. » Une partie de la nuit se passa en protestations réciproques d'amitié; le prince dormit ou plutôt feignit de dormir quelques heures, car il ne se fiait guère à son hôte, et il lui tardait de sortir de cet antre sauvage et de revoir le soleil. Quant à l'issue de son entreprise, elle fut ce qu'elle devait être avec de tels soutiens. Débarqué à Naples le 15 novembre 1647, il était cinq mois après prisonnier des Espagnols, qui le retinrent quatre ans en captivité. L'enthousiasme des Napolitains n'avait pas duré; c'est le sort commun des élans populaires; de son côté, le duc de Guise n'avait pu dissimuler son mépris pour ces hommes grossiers dont il était obligé de se servir, et à qui « il cassait souvent son bâton sur les épaules en menaçant de les faire pendre. » Successivement abandonné par tous, il finit par n'avoir plus pour lui que son épée et quelques fidèles amis. Gennaro Annese livra les portes de Naples au comte d'Ognate, nouveau vice-roi nommé par la cour d'Espagne, à condition qu'il aurait la vie sauve; cette condition ne fut pas exécutée. Le misérable Gennaro termina sur l'échafaud cette existence de pillage et d'angoisse qu'il avait menée dans sa forteresse. Les Espagnols ensanglantèrent leur victoire par les plus épouvantables atrocités. Ainsi finit la révolution de Naples :

commencée par un fou, Masaniello, elle se termina par un lâche voleur, Gennaro Annese. Quant à sa voisine, la révolution sicilienne, il y avait déjà long-temps qu'elle n'était plus.

Nul doute que l'issue de ce soulèvement n'eût été tout autre, s'il avait pris un cours plus régulier. Jusqu'à l'avénement de Gennaro Annese, tant que le peuple ne se fut pas décidément séparé de la bourgeoisie et de la noblesse, il y eut des chances à peu près certaines de succès; la proclamation de la république, en consacrant la domination des *Lazares*, perdit tout. A l'arrivée du duc de Guise, il était peut-être encore temps de réparer le mal, si ce prince avait eu plus de ressources, et surtout s'il avait été aussi politique que brave. Il ne se crut jamais assez fort pour se débarrasser de Gennaro Annese et de ses pareils; c'est par eux qu'il périt doublement, d'abord parce qu'ils empêchèrent tout rapprochement entre lui et la saine partie de la nation, ensuite parce qu'après l'avoir isolé, ils le trahirent. Avec plus de prévoyance et d'habileté, il aurait peut-être conjuré ces dangers, réuni toutes les classes dans une seule pensée de salut, et fondé à Naples une monarchie; mais il était dans la destinée de la maison de Guise de toucher aux couronnes sans les saisir. Rien n'est possible par le peuple seul, comme rien n'est possible contre lui; élément nécessaire, mais subordonné, il a besoin d'être guidé pour se bien conduire dans son propre intérêt, et quiconque, de gré ou de force, cherche uniquement en lui son point d'appui est sûr d'une chute soudaine.

M. le duc de Rivas a raconté cette histoire, qui ressemble à un roman, dans un style toujours élégant et pur, et avec cet art des anciens historiens qui consiste à disposer habilement toutes les parties d'un sujet. Si l'on cherchait un modèle à lui comparer, on pourrait dire que sa manière a beaucoup de rapports avec celle de Saint-Réal dans ses *Conjurations*, ou de Voltaire dans son *Charles XII*; c'est la même narration agréable, claire, facile, rapide; on ne peut lui reprocher qu'une extrême indulgence, bien naturelle du reste, pour ses compatriotes les Espagnols. Il est bien à désirer que son livre soit beaucoup lu, surtout par les Italiens; tout le monde y trouvera des leçons, mais nulle part il ne peut faire plus d'effet qu'à Naples même, où il a été écrit. Naples a été sur le point, cette année, de faire encore une révolution, et qui sait? d'établir peut-être la république. Il est bon de lui remettre sous les yeux le sort de la première, afin que l'expérience du passé serve au présent. Quant aux autres états italiens, ils ne sont malheureusement plus, pour la plupart du moins, à la veille d'une révolution irréfléchie, mais au lendemain, et ils connaissent déjà par eux-mêmes les désappointemens amers que ces sortes de lendemains amènent. Ils pourront relire leur propre histoire dans celle des *Lazares* de 1647; si,

pour quelques-uns d'entre eux, la conclusion n'est pas encore arrivée, elle se prépare, car ils sont tombés dans les mêmes fautes que les Napolitains, et ces fautes-là ne pardonnent pas.

Les révolutions qui réussissent, car il y en a, sont celles qui se renferment dans les limites du possible et du juste et qui savent à la fois commencer et s'arrêter à temps. On a vu que la monarchie portugaise et la république des Pays-Bas avaient proclamé leur affranchissement de l'Espagne presque en même temps que Naples; elles étaient l'une et l'autre moins fortes pour résister que la cité de Masaniello, mais elles furent plus sages, mieux ordonnées, et elles réussirent, quand la démagogie napolitaine échoua. De même, de nos jours, il n'y eut certes jamais d'insurrection plus légitime que celle de la Lombardie contre les Autrichiens, car, encore un coup, les nationalités ont des droits imprescriptibles; mais cette insurrection s'est laissé dominer par les idées anarchiques, et elle a succombé. Le maréchal Radetzky est rentré à Milan comme le comte d'Ognate à Naples, et par des causes analogues. L'année dernière, à pareille époque, des avertissemens venus de France essayaient de prémunir les Italiens, et surtout les Lombards, contre un entraînement dont l'issue n'était que trop facile à prévoir; ils ne les ont pas écoutés. La France, d'où partaient ces conseils, n'a pas su, il est vrai, en profiter pour elle-même; mais si nous souffrons cruellement, chez nous, des suites de cet aveuglement d'un jour, la malheureuse Italie en souffre encore plus que nous.

L'Italie doit comprendre maintenant quels étaient ses véritables amis, il y a un an, ou de ceux qui la poussaient dans une voie de révolution et de guerre, ou de ceux qui lui conseillaient de marcher vers la liberté avec cette modération qui fait la force. Qu'elle relise aujourd'hui ces dépêches de M. Guizot à M. Rossi, dont la publication avait soulevé tant de colères en-deçà comme au-delà des Alpes; qu'elle relise surtout les discussions des chambres françaises du mois de janvier 1848, et qu'elle juge. «Je sais autant que qui ce soit, disait M. Guizot répondant à M. de Lamartine dans la séance du 29 janvier, je sais qu'il y a des révolutions légitimes et nécessaires, des guerres légitimes et nécessaires; mais ce sont des exceptions dans la destinée des peuples. Quand ces exceptions se présentent, il faut les accepter résolûment, mais il ne faut les accepter qu'à la dernière extrémité et devant la nécessité absolue. C'est là la base de notre politique, et nous nous attachons d'autant plus fermement à cette base, *que nous nous trouvons en présence et plus près des chances de révolution et de guerre, soit au dedans, soit au dehors de notre pays.* On peut vouloir remettre l'ordre et la lumière dans le monde entier, mais il ne faut pas commencer par y mettre le chaos, *car personne ne sait quel jour ni comment*

l'ordre et la lumière y rentrent, quand une fois le chaos y a été mis. Le résultat de la politique que nous a conseillée tout à l'heure M. de Lamartine serait de commencer par créer le chaos européen; je repousse absolument cette politique, je la repousse comme aussi illégitime en principe que mauvaise dans la pratique, et si, par malheur, le gouvernement la pratiquait, si la chambre la lui conseillait, tenez pour certain *que la cause de l'Italie serait compromise et peut-être perdue, et que la France ne serait pas innocente de cette perte.* »

Ces paroles prophétiques se sont réalisées. La politique conseillée par M. de Lamartine s'est violemment substituée à la politique pratiquée par M. Guizot, et la cause de l'Italie a été dès-lors compromise et peut-être perdue, et la France n'a pas été innocente de cette perte! « Quand le mouvement qui domine l'Italie a éclaté, disait encore M. Guizot, il nous a inspiré beaucoup de sympathie et beaucoup de sollicitude. Je suis profondément convaincu que les états d'Italie, et les états romains en particulier, ont besoin de profondes et nombreuses réformes, et que ces peuples y ont droit. S'il n'y avait en Italie que le besoin et le désir de ces réformes, je m'en inquiéterais peu; mais il y a autre chose, il y a dans les dispositions d'une grande partie des populations italiennes, dans les intentions des hommes qui agissent sur elles, un sentiment qui va bien au-delà du perfectionnement intérieur des gouvernemens, il y a le désir d'un remaniement de territoire, de l'un de ces faits qui ne s'accomplissent que par la guerre et les révolutions. C'est cette tendance qui nous inquiète, nous ne voulons pas y concourir. *Nous croyons qu'une telle entreprise, dans l'état actuel de l'Europe et du monde, serait impraticable et chimérique.* Nous croyons de plus qu'elle pourrait conduire à donner, pendant un certain temps, dans tel ou tel état italien, la prépondérance à des passions et à des idées anarchiques que nous ne seconderons nulle part. »

Combien serait différent de son état actuel de ruine et de désolation le spectacle que présenterait l'Italie, si elle avait compris ces sages avis! Au mois de janvier 1848, des institutions nouvelles s'établissaient à la fois dans tous les états italiens; le pape le premier, le saint et généreux Pie IX, et, avec lui, le roi de Naples, le roi de Piémont, le grand duc de Toscane, donnaient des constitutions à leurs peuples; un souffle de vie, d'espérance et de liberté pénétrait de toutes parts cette noble terre; la Lombardie elle-même avait droit d'espérer, non une indépendance complète *qui était impossible dans l'état de l'Europe,* mais des institutions administratives plus libérales, et peut-être une sorte d'indépendance de fait sous le gouvernement d'un archiduc; le commerce, l'agriculture, les lettres, les arts, prenaient l'essor, le progrès était sensible partout. Après un an d'un pareil régime, d'immenses

résultats seraient déjà obtenus. Que voyons-nous au contraire aujourd'hui? Le roi de Piémont vaincu et humilié, le pape fugitif et presque déposé, le roi de Naples irrité et vainqueur en face de ses deux capitales ensanglantées, les Croates à Milan, et partout les folies de la licence ou les vengeances de la force, deux fléaux au lieu de deux bienfaits. N'est-ce pas là la reproduction presque littérale de ce qui s'était passé dans d'autres temps, et n'est-il pas à regretter que les Italiens n'en aient pas au moins cru leur propre histoire?

Quant à l'Espagne, patrie de M. le duc de Rivas, elle éprouvera sans doute un autre sentiment en lisant cette étude historique sur le soulèvement de 1647 : c'est le bonheur d'avoir échappé pour son propre compte à la secousse révolutionnaire qui vient de bouleverser l'Europe. Sous ce rapport, le cœur tout espagnol de M. le duc de Rivas doit être satisfait. Il fut un temps, et ce temps n'est pas bien loin de nous, où l'Espagne avait aussi ses Masaniello et ses Annese. Chez elle, l'expérience était récente, et elle n'a pas voulu la recommencer. Il faut espérer que le souvenir du sort misérable d'une révolution démocratique et sociale d'autrefois, ainsi évoqué en présence des révolutions démocratiques et sociales d'aujourd'hui, contribuera à la maintenir dans cette voie de paix et de salut. C'est là certainement le plus grand succès que puisse ambitionner un aussi excellent patriote que M. le duc de Rivas. Je ne parle pas de la France; on a déjà vu si elle n'avait pas quelque chose à reconnaître dans la *république royale* des *Lazares* napolitains.

LÉONCE DE LAVERGNE.

DU

MOUVEMENT PROVINCIAL

EN

FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

I.

La France présente en ce moment un étrange spectacle. L'assemblée constituante élue au mois d'avril dernier, investie des droits de la souveraineté, dont le titre et l'origine lui permettent de se dire l'expression de la volonté nationale, est assaillie chaque jour par des milliers de pétitionnaires qui contestent la durée de son mandat et refusent de voir plus long-temps en elle la représentation du pays. D'où vient cet antagonisme? A quoi devons-nous attribuer ce désaccord, arrivé presque à l'état de conflit, entre les représentans officiels de la nation et l'opinion publique? Quelles sont les circonstances qui ont pu amener, dans une période si courte, un différend aussi profond entre le pouvoir constituant et le peuple dont il est le délégué? Est-ce le fait d'un entraînement né de la mobilité des passions qui nous agitent, ou la cause en est-elle dans le sentiment froissé des populations? Pour résoudre ces questions, posées d'une manière si redoutable par la gravité même de la situation, il faut porter le regard au loin, l'étendre sur tout le ter-

ritoire, sonder les profondeurs de la conscience publique, et suivre dans toutes ses phases le mouvement de l'opinion publique en France depuis dix mois.

La révolution du 24 février a produit des effets aussi divers qu'inattendus : quelques-uns se sont déjà amortis et laissent à peine une trace sur le sol ébranlé; d'autres subsistent qui, loin de s'affaiblir, tendent incessamment à prendre une plus grande importance. Au nombre de ces derniers est l'agrandissement de la scène politique, c'est-à-dire du théâtre où sont mis en jeu les intérêts et les passions qui agissent sur les destinées du pays. Sous la restauration et pendant les dix-huit années du règne de la monarchie constitutionnelle, la vie politique était concentrée à Paris. Ce n'était qu'à de rares intervalles qu'elle s'étendait dans les départemens, et parvenait à y secouer la léthargie où ils étaient plongés. A l'époque des élections générales, elle s'éloignait du centre, et rayonnait, mais tempérée par l'effet de la distance, jusqu'aux extrémités du territoire. Ainsi, quelque temps à l'avance, les journaux de Paris adoptaient une question, habilement choisie, propre à enflammer les esprits. La solution qu'ils indiquaient dans leur polémique quotidienne était le mot d'ordre des partis en présence et servait à les rallier. C'était comme un cartel qu'on échangeait en entrant dans l'arène électorale. Paris faisait plus encore : il décernait par ses comités, par ses recommandations, des certificats de civisme et de vertus patriotiques aux hommes qui se présentaient pour briguer les suffrages; il désignait les candidats, les prenait ordinairement parmi les personnes qui, au barreau, dans la presse, dans la finance, avaient acquis, sous ses yeux, quelque renom. Le sentiment de localité des électeurs ne se montrait pas bien exigeant, et les conditions qu'on avait à remplir pour le satisfaire étaient des plus simples. C'était ordinairement un extrait de naissance qui prouvait qu'on ne s'était rendu quelque peu célèbre à Paris que pour la plus grande gloire de l'endroit dont on était originaire; c'était un domaine qu'on voulait bien aller habiter deux ou trois mois de l'année, pendant les vacances parlementaires; c'était enfin un lien de parenté ou d'affection qui vous rattachait à quelque notabilité influente de l'arrondissement. La chambre se recrutait de Parisiens que les colléges électoraux très humblement investissaient de l'honneur de les représenter. L'urne électorale n'était qu'un écho fidèle de l'opinion de Paris, et le son qu'elle rendait s'appelait alors la voix de la France. Quelques individualités indépendantes surgissaient bien de temps à autre du sein de la province; mais, par l'effet attractif de la véritable puissance, elles perdaient bien vite, dans l'atmosphère parlementaire et au contact du monde officiel, la couleur trop vive du terroir et se laissaient absorber. Cette omnipotence de la capitale devait naturellement cesser avec le suffrage universel. Toutefois on se trom-

perait, si on n'expliquait l'avénement des départemens à la vie politique que par notre nouveau principe d'élection. Ce fait, qui frappe aujourd'hui tous les regards, a une cause plus élevée, et dont il est nécessaire de se rendre compte, si l'on veut connaître exactement la situation du pays.

Lorsque la révolution de février éclata, Paris (nous entendons parler de la portion calme et paisible de ses habitans) ne put croire que ce mouvement fût uniquement le résultat d'un coup de main hardi. Comment penser qu'un pouvoir appuyé sur la majorité des chambres, sur l'armée, entouré de la force morale que donne toujours un long règne de paix et de prospérité, pût être renversé par quelques émeutiers audacieux et comme par surprise? En France, on aime à expliquer les grands événemens par de grandes causes. Paris ne voulut pas croire qu'un bouleversement aussi profond fût la victoire d'une poignée de soldats des sociétés secrètes, qui, embusqués derrière les légions de la garde nationale, avaient transformé les cris de *vive la réforme* en cris de *vive la république*. Il se plut à penser que cette révolution était le fait de la force démocratique s'ouvrant une plus large voie et s'emparant définitivement de la souveraineté. Cette explication avait le double avantage d'être logique et de justifier en quelque sorte la faiblesse avec laquelle on avait laissé tomber la royauté. C'est ce qu'on se disait de bonne foi dans la capitale; on acceptait le fait accompli, et chacun ne se préoccupait plus que de plier son intérêt, ses convictions, son existence au nouvel ordre de choses issu de cette immense commotion.

On avait bien quelque méfiance à l'endroit des institutions républicaines; mais on imposait silence à ce sentiment, et l'on se soumettait au gouvernement nouveau comme les esprits timides se soumettent à la fatalité, avec cette excuse que le sort n'admet pas la discussion. D'ailleurs, en face de soi, on avait une puissance révolutionnaire, armée de la dictature, délibérant sur la place publique et toujours prête à faire appel à la force. On se serait bien gardé de l'irriter et on lui savait gré de tous les excès de pouvoir qu'elle ne commettait pas. On s'empressait autour d'elle; l'armée, la magistrature, lui apportaient leur adhésion. On proclamait la mansuétude des vainqueurs, parce que les maisons n'étaient pas pillées, parce que les citoyens tranquilles chez eux ne couraient pas risque de la vie. M. de Lamartine était un nouveau Curtius, parce qu'il avait écarté le drapeau rouge d'une main indignée, pour relever le drapeau de notre affranchissement et de notre gloire. Les habitans de Paris ne pouvaient douter qu'ils n'assistassent à un de ces grands cataclysmes qui bouleversent l'existence des peuples et leur ouvrent de mystérieuses destinées. Le Luxembourg retentissait des enseignemens de M. Louis Blanc, où toutes les notions du juste et de l'injuste, du vrai et du faux, étaient outrageusement perverties;

l'armée, autrefois l'espoir des bons citoyens, retenue à distance de la capitale et suspecte de sentimens hostiles, ne pouvait plus rien pour le rétablissement de l'ordre; la garde nationale, sous le commandement du général Courtais, sans foi dans sa force, sans confiance dans son chef, se sentait impuissante à lutter tout à la fois contre les anarchistes, dont ses rangs s'étaient grossis, et contre les ateliers nationaux, incessamment recrutés pour le service de l'émeute en permanence. C'est sous l'empire de ces circonstances que Paris arriva aux élections du mois d'avril dernier. Ses votes d'alors, jugés aujourd'hui, ne témoignent que trop de l'état moral que nous venons de décrire; pleins de déférence pour l'esprit révolutionnaire, ils proclamèrent les noms du gouvernement provisoire et de quelques-uns des hommes les plus marquans du parti démocratique, entre autres ceux de MM. Louis Blanc, Albert, de Lamennais, Ledru-Rollin et Flocon.

Dans les départemens, l'opinion publique prit une tout autre attitude. La secousse était trop violente pour ne pas y mettre en éveil toutes les imaginations. Par suite d'une vieille habitude contractée pendant les vingt années de la domination exclusive de Paris, on reçut sans protestation les premières dépêches télégraphiqnes de l'Hôtel-de-Ville; mais on croyait que de la capitale viendraient aussi les moyens de salut et qu'ils ne se feraient pas long-temps attendre. On faisait mille conjectures; on annonçait que les députés dispersés se réunissaient dans une ville du centre, rappelaient l'armée autour d'eux, et marchaient sur Paris pour renverser la révolution. Si les départemens n'eurent pas en ce moment suprême l'initiative qui aurait pu sauver la France, il ne faut en accuser que la dépendance où on les avait tenus. Sans guide, sans chef, ils n'eurent point suffisamment confiance en eux, et n'osèrent rien entreprendre par leurs propres forces; mais, aussitôt la république proclamée, ils se mirent à commenter ce mot, à lui demander s'il ne recélait pas plus de menaces que d'espérances, à rechercher de quel droit quelques hommes élevés sur le pavois des ouvriers du faubourg Saint-Antoine se permettaient d'imposer un nouveau gouvernement à la France, et de changer ses institutions sans la consulter. Les décrets signés Ledru-Rollin, Lamartine, Marrast, malgré leur formulaire, *au nom du peuple français,* soulevèrent partout la véritable voix du peuple, qui répondait par des protestations. Dans chaque localité, dans chaque ville, on compta le nombre des personnes qui adhéraient aux principes nouveaux, on les pesa d'une main sévère; on reconnut que ces personnes ne composaient qu'une infime minorité, et que leur moralité ne pouvait inspirer aucune confiance. Il se manifesta donc dès l'abord, dans les provinces, une énergique répulsion contre les hommes et les doctrines de la révolution du 24 février.

Cette révolte des départemens devait inquiéter les membres du gouvernement provisoire. Ils résolurent de la vaincre, et, à cette fin, ils empruntèrent leurs moyens de coaction aux traditions de l'époque la plus néfaste de notre histoire. Il se fit alors comme une renaissance des maximes et de la politique terroriste de 93. On exhuma les vieilles devises des jacobins; on restaura, d'une main amollie par cinquante années de paix et de progrès, les armes du comité de salut public; on fulmina des arrêtés de destitution contre tous les fonctionnaires suspects de tiédeur pour le régime nouveau; on arracha des magistrats inamovibles de leurs siéges; on cassa des conseils municipaux élus pour leur substituer arbitrairement des commissions locales; on recruta une armée d'agens de toute espèce parmi les individus les plus mal famés, conspirateurs émérites et banqueroutiers frauduleux, et on la lança sur la province pour l'agiter et la ramener à la soumission; on investit de pleins pouvoirs des commissaires de tous grades, pour qu'ils pussent, au besoin, plier les tribunaux à leurs caprices et requérir la force publique selon leur bon plaisir; on proféra les menaces les plus impitoyables dans des circulaires où la passion anarchique se dépouillait de tout artifice de style pour mieux effrayer les citoyens. Enfin, ce que le gouvernement provisoire, par un reste de pudeur, n'osait faire en son nom, il le confiait aux soins de sa succursale de la rue de Rivoli, qui, s'intitulant la *Commune de Paris,* travaillait, au moyen de publications et de correspondances incendiaires, à réveiller un peu de la terreur dont ce nom était autrefois entouré.

Ce système d'intimidation produisit un effet tout contraire à celui qu'on s'en promettait. A peine cet appareil révolutionnaire fut-il exposé aux regards de la France indignée, que presque de toutes parts la résistance, de passive qu'elle était, devint active et énergique. A Bordeaux, à Montauban, à Amiens, à Périgueux, à Grenoble, on chasse les commissaires de M. Ledru-Rollin; les agens officiels du gouvernement sont poursuivis, arrêtés dans leur mission, et souvent n'ont que le temps de se soustraire par la fuite à la colère des populations. Les journaux qui, avant la révolution de février, faisaient leur polémique avec les journaux de Paris, comprennent que les circonstances leur imposent une grande mission. Ils effacent les nuances qui les séparaient les uns des autres; ils font taire leurs anciennes rivalités, et, s'unissant dans un sentiment commun, ne disputent plus entre eux que de courage et de dévouement pour combattre l'anarchie et signaler à la défiance publique les hommes du gouvernement provisoire. Dans cette dure épreuve, bien des caractères se sont révélés, bien des talens se sont produits qui s'ignoraient eux-mêmes. La presse départementale, obligée de suffire par elle-même aux nécessités d'une lutte vive et opiniâtre, forcée de ne prendre conseil que d'elle-même, lorsque la presse

modérée de Paris succombait sous le nombre des journaux démagogiques et révolutionnaires, la presse départementale a dignement satisfait aux exigences de sa position. Pour apprécier tout ce qu'elle a déployé d'énergie et de bon sens dans ces jours d'orage, il faudrait relire ces feuilles brûlantes où elle stigmatisait de sa plume impitoyable les agens de M. Sobrier et de M. Ledru-Rollin; il faudrait se rappeler avec quelle audace elle dénonçait chaque jour à l'indignation des honnêtes gens les complots qui s'ourdissaient à Paris, tantôt sous la protection même du gouvernement provisoire, tantôt sous celle de quelques-uns de ses membres en complicité avec les chefs des clubs; il faudrait reproduire ses virulentes protestations contre les proclamations du ministre de l'intérieur de cette époque, et les menaces qu'elle lui renvoyait en échange de ses impérieuses objurgations. L'auteur du *Bulletin* n° 16 doit avoir conservé ces souvenirs, quoique la multiplicité et la grandeur des événemens les aient depuis lors à moitié effacés de nos esprits. La presse départementale, dans ce combat contre la révolution, a conquis des titres à la reconnaissance de la France. Elle a montré la force dont elle dispose, l'intelligence politique dont elle est douée, et l'intrépidité qui l'anime pour le service de ses convictions. En tête de ces journaux qui ont si vaillamment défendu la cause de l'ordre, il faut citer *le Courrier de la Gironde* et *le Mémorial bordelais, le Courrier de la Somme, le Courrier de Marseille, le Courrier* et *la Gazette de Lyon, l'Impartial* de Rouen, *l'Indépendant* de Toulouse, *la Gazette du Languedoc* et *la Guienne*. Actuellement ce sont des centres d'action fortement constitués sur différens points du territoire; quel que soit le pouvoir qui gouverne la France, il devra compter avec eux.

II.

Telle était la situation de la province, lorsqu'eurent lieu les élections générales. Cette première épreuve du suffrage universel émut profondément le pays. Tandis que le gouvernement provisoire semblait la redouter, les départemens l'appelaient de tous leurs vœux et y attachaient leurs espérances. Ces dispositions en sens contraire étaient si vives, que l'ajournement de la convocation des colléges électoraux, différée de quelques jours seulement, fut sur le point d'amener un conflit.

Quels sentimens prévalurent dans cette première manifestation du pays? L'idée qu'il fallait élire des hommes nouveaux fut généralement admise. La France se croyait assez riche en capacités, en intelligences, en caractères, pour pouvoir se donner la satisfaction de renouveler tout son personnel politique. Il y avait d'ailleurs dans chaque localité des personnes qui, depuis bien des années, s'étaient fait remarquer par leur opposition dans les conseils municipaux, les conseils-généraux ou

dans l'exercice de leurs droits de citoyen. Elles avaient blâmé l'ancien gouvernement; elles avaient dénoncé ses fâcheuses tendances. Il était naturel de croire, après la catastrophe qui venait de renverser la monarchie, qu'elles avaient mieux vu et mieux jugé que ceux qui avaient été chargés de la diriger et de la défendre. Leur tour était donc arrivé de mettre la main à l'œuvre. Les représentans de l'ancien parti conservateur se tenaient à l'écart. Ils ne voulaient point, par leur présence dans l'arène électorale, réveiller de vieilles querelles; ils avaient leur part de responsabilité dans le déplorable événement de février; ils devaient attendre que l'expérience éclairât l'opinion publique et la leur ramenât, si malheureusement, comme ils en avaient la conviction, les excès de la démocratie justifiaient plus tard leur politique de résistance. Excepté à l'égard de quelques membres qui avaient figuré dans les rangs de la gauche et du centre gauche, l'exclusion des noms parlementaires connus depuis longues années fut donc rigoureusement observée.

Quel était le programme des candidats? Nous avons contracté l'habitude, dans les luttes politiques, de nous servir de mots auxquels nous n'attachons pas leur sens direct. C'est une lâcheté familière aux partis. Nous disons publiquement une chose qui, dans notre for intérieur, en signifie une toute différente. Nous nous laissons aller facilement à ce genre de mensonge, surtout dans les temps de crise. C'est un vice de nos mœurs publiques : si nous pouvions nous en guérir, non-seulement la vérité y gagnerait, mais les caractères s'élèveraient, et les opinions triomphantes seraient bien plus certaines de leur victoire. Les candidats se partagèrent en deux camps : les uns se proclamaient *républicains de la veille*, les autres *républicains du lendemain*. A prendre l'intention réelle que couvraient ces mots, nous reconnaîtrons aujourd'hui que les unes désignaient les hommes qui avaient préparé ou fait la révolution du 24 février, et les autres, ceux qui, la voyant d'un œil inquiet, ne l'acceptaient que sous bénéfice d'inventaire. Ce langage renfermait donc un sous-entendu qui ne fut pas compris partout de même. Il jeta un nuage sur quelques positions. A la faveur de cette demi-obscurité, bien des erreurs se sont commises, bien des votes se sont égarés. Toutefois, dans l'ensemble, les sympathies éveillées par ces appellations de convention ont porté sur des noms qui les représentaient. Disons-le, ces finesses, toute question de moralité à part, sont très dangereuses dans le suffrage universel. Elles échappent à l'appréciation de la multitude, qui court risque de se prendre aux apparences et d'ouvrir l'enceinte du Palais-National à une représentation en désaccord avec l'opinion du pays. Le pays lui-même, incertain sur la direction de son vote, n'imprime pas à ses mandataires cette conviction qui fait les assemblées douées d'énergie et de foi politique. Peut-être est-ce à cette cause que

nous devons attribuer l'esprit flottant et la marche indécise de la constituante de 1848.

Les désignations que nous venons de rappeler voilaient donc des tendances bien autrement opposées que ne le faisait supposer le rapprochement des mots. M. Ledru-Rollin était le chef reconnu des républicains de la veille; M. de Lamartine voyait se grouper autour de lui les républicains du lendemain. M. de Lamartine, par sa résistance aux emportemens démagogiques de l'Hôtel-de-Ville, méritait alors d'être considéré comme l'homme le plus propre à arrêter la révolution. Sa candidature fut adoptée avec enthousiasme dans les départemens. Elle devint la bannière de tous ceux qui voulaient, dans ce bouleversement général, ressaisir quelques débris de l'édifice social et reconstruire un gouvernement.

Les professions de foi ne furent ni claires, ni précises; les généralités les plus vagues, les déclamations les plus vides en firent les frais. Ce n'est pas dans ces documens qu'il faut chercher la trace des préoccupations qui dominaient les électeurs. Les clubs démocratiques étaient rares dans les provinces, et n'étaient fréquentés que par des individus décriés ou sans influence. Les réunions du parti modéré, au contraire, étaient nombreuses et retentissaient des protestations les plus énergiques contre l'anarchie. C'est dans ces assemblées que se produisait le véritable esprit du pays. Il se résumait dans ces trois propositions sur lesquelles les candidats étaient provoqués à s'expliquer catégoriquement :

1° Révision de tous les actes du gouvernement provisoire accomplis depuis le 24 février;

2° Résolution de combattre les révolutionnaires, en quelque sorte maîtres de Paris, et de leur infliger une vigoureuse répression, s'ils venaient, comme ils l'annonçaient, à porter atteinte à l'indépendance de l'assemblée;

3° Compte à réclamer de la commission de l'Hôtel-de-Ville sur les dépenses faites depuis son installation, et spécialement sur l'impôt des 45 centimes, dont elle avait frappé la propriété foncière.

Ces recommandations se produisaient partout, et, pour capter les suffrages des électeurs, il fallait s'engager à les observer fidèlement. Elles n'étaient que trop légitimes. Pendant son règne de quatre mois, le parti révolutionnaire avait jeté la France dans un affreux chaos; il avait systématiquement livré Paris aux fureurs et aux extravagances des démagogues dirigés par Barbès, Blanqui et Sobrier; il avait déclaré la guerre à ceux qu'on nommait les riches; il avait donné l'exemple de la violation des contrats en pratiquant effrontément la banqueroute à l'égard des détenteurs des bons du trésor et des déposans des caisses d'épargne; il avait, au mépris de droits incontestables, porté atteinte

aux fortunes privées, en plaçant sous le séquestre les chemins de fer d'Orléans et du Centre, en taxant d'une contribution directe les créances hypothécaires, en projetant l'accaparement de toutes les grandes entreprises industrielles, pour les exploiter au nom de l'état; il avait jeté le désordre dans l'industrie par son décret fixant à dix heures la durée du travail, ne tenant nul compte des conventions librement consenties entre le maître et l'ouvrier; il avait brisé l'épée de nos généraux les plus renommés; enfin, il avait mutilé nos corps judiciaires, outragé le sanctuaire de la justice, en suspendant de leurs fonctions des présidens de cours d'appel, des conseillers de la cour de cassation et de la cour des comptes. C'est contre tous ces excès que la grande majorité des électeurs armaient de leur mandat *réactionnaire* les candidats qui se présentaient à leurs suffrages.

Le programme des opinions démocratiques était fort simple. Il contenait les déclamations habituelles des clubs sur la devise *liberté, égalité, fraternité,* et M. Ledru-Rollin, dans une de ses circulaires, le formulait en ces termes : « Abolition de tous priviléges, répartition de l'impôt en raison de la fortune, droit proportionnel et progressif sur les successions, magistrature librement élue, développement complet du jury en matière judiciaire, éducation gratuite et égale pour tous, l'instrument du travail (le capital) assuré à tous, reconstitution démocratique du crédit, association volontaire partout substituée aux impulsions désordonnées de l'égoïsme (1). »

A prendre la pensée qui dominait la lutte électorale, il s'agissait donc, pour les uns, de revenir au point de départ du 24 février et de rechercher à nouveau les moyens de reconstruire un gouvernement; pour les autres, d'approuver tout ce qui s'était fait depuis cette époque, et de livrer la révolution à tout son essor.

Les élections donnèrent une grande majorité aux candidats qui s'étaient rangés sous le drapeau des républicains du lendemain. M. de Lamartine fut proclamé dans dix départemens, et c'est à grand'peine que M. Ledru-Rollin obtint une élection en dehors de celle que lui réservaient dans Paris les soldats des barricades et l'armée révolutionnaire des ateliers nationaux. La France prit confiance et se crut sauvée. Elle applaudit bruyamment à sa victoire, car elle triomphait d'une faction qui s'était mise en guerre ouverte contre ses plus chers intérêts. Un rayon d'espérance perça l'atmosphère de tristesse et de deuil qui couvrait le pays.

(1) Circulaire du 7 avril.

III.

Cette manifestation de la volonté du peuple semblait devoir imprimer à l'assemblée nationale un élan irrésistible vers les principes d'ordre. L'assemblée a-t-elle suivi cette impulsion? Nous n'avons pas l'intention d'examiner ici la conduite de ceux à qui furent confiées les destinées de la nation; nous nous bornerons seulement à signaler quelques-uns de leurs actes qui les ont écartés et enfin séparés du sentiment du pays.

Les premiers travaux de l'assemblée avaient une grande importance et devaient être décisifs. Les représentans discuteraient-ils le principe du gouvernement? auraient-ils à se prononcer sur les institutions républicaines, ou bien prendraient-ils cette question comme résolue par le fait même de la révolution de février? Le droit était entier pour les constituans. Ils tenaient leurs pouvoirs du suffrage universel, et, d'après la doctrine même des hommes qui s'étaient emparés de l'autorité le lendemain de la chute de la monarchie, ils pouvaient se dire les organes de la volonté du peuple, et à ce titre faire acte de souveraineté. Certaines circonstances leur imposaient l'obligation d'user de la plénitude de leur droit. Le gouvernement provisoire avait déclaré, dans sa première proclamation, « qu'il ne se considérait qu'investi momentanément du soin d'assurer et d'organiser la victoire nationale; qu'il désirait la république, mais qu'elle ne serait proclamée que sauf la ratification du peuple, qui serait immédiatement consulté (1). »

Nonobstant la réserve contenue dans ce document et après l'adhésion trop confiante qu'il avait provoquée en faveur du nouveau gouvernement, une seconde proclamation était survenue pour déclarer l'abolition de la royauté et l'établissement définitif de la république. Le rapprochement de ces deux actes avait profondément blessé le pays; le second témoignait d'une singulière méfiance de la volonté nationale. On se demandait s'il était possible que quelques hommes issus des barricades, comme ils le disaient eux-mêmes, eussent le droit de disposer de la France et de lui imposer une forme de gouvernement. C'était là une grave difficulté, et de la solution donnée à cette question allait dépendre l'existence même de la révolution. La commission de l'Hôtel-de-Ville le comprit à merveille : elle prévoyait que, si la discussion s'ouvrait sur ce terrain, on courrait risque d'être ramené, par l'opinion dont la majorité des représentans était animée, bien en-deçà du 24 février. En présence d'un si grand danger, elle eut recours au moyen qui avait assuré son premier succès, à l'audace. Elle résolut de comprimer la liberté de l'assemblée par une force extérieure et d'em-

(1) Proclamation du 24 février.

pêcher le débat. Les mesures furent prises en conséquence. Les tribunes de l'enceinte législative furent occupées, dès le matin, par les chefs de clubs, par les hommes qui avaient acquis une triste célébrité dans les désordres qui agitaient la capitale depuis quatre mois. Les montagnards, les Lyonnais, la garde nationale mobile, la garde républicaine, couvraient de leurs bataillons brûlans de la fièvre révolutionnaire les degrés, les couloirs et le péristyle du palais. La garde nationale y figurait aussi; mais on savait que ses rangs étaient grossis d'une masse d'individus qui, loin d'être favorables au rétablissement de l'ordre, étaient prêts à se joindre aux émeutiers et aux anarchistes. C'est dans cette atmosphère chargée des passions les plus violentes que l'assemblée nationale dut faire la première manifestation de ses sentimens. Comment a-t-elle résisté à ces influences? qu'a-t-elle fait pour conserver le calme qu'on cherchait à lui ravir, pour que la proclamation du nouveau gouvernement, quel qu'il fût, eût le caractère grave et réfléchi que réclamait un acte aussi solennel? Les faits sont tristes à rappeler.

A peine la commission de l'Hôtel-de-Ville, par l'organe de son président, M. Dupont (de l'Eure), eut-elle fait l'ouverture des travaux de la constituante, que de formidables cris de « vive la république ! » se firent entendre. Ces cris venaient principalement des tribunes publiques. Une grande partie de l'assemblée resta d'abord immobile; mais bientôt les bancs de la gauche ajoutèrent leurs acclamations à celles de la foule. Les moins enthousiastes s'échauffèrent au milieu de ce tumulte; ceux qui étaient incertains se laissèrent entraîner, et toute la salle retentit du même vivat. Personne ne demanda la discussion sur la forme du gouvernement. Les orateurs qui se succédèrent à la tribune n'y montèrent que pour interpréter, suivant leur opinion personnelle, le sens de ces acclamations. Les uns disaient qu'elles étaient la consécration de la république une et indivisible; les autres, de la république démocratique; quelques-uns enfin, de la république démocratique et sociale. Tous étaient d'accord pour demander qu'il fût pris acte de l'*unanimité* avec laquelle on avait proclamé la république. Le président eut soin d'ajouter à plusieurs reprises que la proclamation de la république n'était pas en discussion, que personne ne pouvait mettre en doute cette forme de gouvernement. Pas une voix ne s'éleva pour protester contre cette confiscation des droits de la nation. Le général Courtais monta à la tribune et annonça que le peuple demandait que le gouvernement provisoire, accompagné de l'assemblée, vînt proclamer devant lui la république. Le gouvernement provisoire et le président de l'assemblée, suivis de tous les représentans, se rendirent sous le péristyle du palais. M. Audry de Puyraveau fit une nouvelle lecture de la proclamation de la république à la foule amoncelée sur les quais, sur le pont et sur la place de la Révolution, et qui poussait les plus énergiques acclamations.

Voilà par quel acte l'assemblée nationale a inauguré ses travaux, voilà comment elle a usé pour la première fois de la délégation de souveraineté qu'elle avait reçue du suffrage universel, voilà comment, dès le premier jour, elle a incliné la puissance de la France devant les injonctions orgueilleuses de quelques clubs qu'on appelait le peuple de Paris!... Nous ne disons pas que, si les choses avaient suivi leur cours naturel, la république n'aurait pas été proclamée : ce n'est pas la conclusion que nous voulons tirer de ce récit; mais nous voulons montrer en flagrant délit de contradiction les hommes de la révolution et leurs doctrines. Eux qui avaient reproché durant dix-huit ans au gouvernement de juillet de n'avoir pas puisé son droit dans la volonté du peuple librement et franchement exprimée, mettaient tout leur soin à soustraire l'établissement de la république à la discussion des représentans du pays. Ils n'avaient donc pas foi dans leur principe, ou se méfiaient du sentiment national! Quel désappointement cette séance causa dans les départemens! Quelles espérances, au contraire, pour les anarchistes, qui croyaient avoir été vaincus dans les élections! Dès ce moment, les commissaires de l'Hôtel-de-Ville virent qu'ils pouvaient dominer la représentation nationale, et l'entraîner, malgré ses sentimens secrets, dans le mouvement révolutionnaire. Pour cela, il suffisait d'avoir sous la main, et toujours prête, une armée d'émeutiers. Aussi dès-lors les clubs prirent une plus grande puissance, et les ateliers nationaux furent organisés militairement.

En politique, quand on connaît la faiblesse de son adversaire, on est sûr de le vaincre. Ce premier succès obtenu, tous les efforts des membres du gouvernement provisoire furent employés à s'assurer la conservation du pouvoir. L'entreprise était hardie, car il s'agissait de faire sanctionner par l'assemblée constituante tout ce qui s'était fait depuis le 24 février. Quoi! approuver cette dictature qui avait foulé tous les droits, lésé tous les intérêts! Quoi! glorifier un gouvernement qui avait anéanti le commerce et l'industrie, épuisé le trésor public, répandu la misère sur tout le territoire, chargé la propriété d'impôts, compromis l'honneur et la dignité de la France à l'extérieur dans une propagande révolutionnaire mal déguisée! Quoi! demander à ceux qui devaient, pour être fidèles à leur mandat, prononcer une condamnation contre un tel gouvernement, qu'au contraire ils l'exaltent et lui décernent des couronnes civiques! Cela aurait paru impossible à d'autres hommes que ceux qui avaient pu, en deux heures, par un de ces coups de fortune inappréciables à la raison humaine, renverser une monarchie appuyée sur la majorité du pays.

La commission de l'Hôtel-de-Ville avait dans son sein l'instrument le plus propre à la réalisation de son projet. C'était M. de Lamartine. Ses collègues savaient par quel mobile on pouvait agir sur son esprit

ouvert à toutes les séductions, capable de tous les entraînemens. Ils conçurent le projet de s'emparer de la force qu'il portait en lui, d'user de sa popularité, d'emprunter son éloquence pour désarmer les représentans, et exercer sur eux cette fascination qui colore le faux et lui donne l'aspect du vrai. M. de Lamartine était l'homme de la situation. Les acclamations de la France le désignaient pour le chef du gouvernement, quelle que fût sa forme; mais cette manifestation, par le sentiment même qu'elle exprimait, lui imposait l'obligation de rompre avec le parti révolutionnaire et de l'attaquer dans toutes ses positions. Comment est-on parvenu à tourner M. de Lamartine contre lui-même, à le faire réagir contre sa propre puissance? En flattant son orgueil, en offrant à son imagination un rôle en rapport avec son éloquence théâtrale, en ouvrant des perspectives étendues à son amour de l'inconnu et des aventures. Ce grand poète, quelque soin qu'il prenne pour se donner l'attitude d'un homme d'état, est toujours poète, et n'aurait plus rien à faire sur la scène politique, si elle venait à perdre le caractère dramatique que nous lui imprimons depuis cinquante ans. Aussi que lui disait-on pour le détourner de sa mission? — Deux forces existent dans le gouvernement provisoire : l'une, active et d'impulsion; l'autre, passive et de résistance. Si elles se séparent, c'est la lutte; c'est le déchirement qui s'opère dans le sein même de la république. Si elles restent unies, si elles s'associent, si elles se combinent, elles deviennent prépondérantes et dominent les anciens partis épars dans le pays. L'une et l'autre s'entr'aideront et se fortifieront; l'une soufflera la vie révolutionnaire; l'autre la contiendra et la réglera. Si ces élémens de natures différentes, mais non opposées, puisque l'un et l'autre procèdent de la révolution de février, se disjoignent, l'œuvre commencée est compromise et risque de disparaître dans un honteux avortement ou dans un conflit sanglant. Ne faut-il pas que les hommes qui portent avec eux la régénération de la France se placent au-dessus des préjugés de la foule, leur résistent, les froissent même, s'il est nécessaire, pour conduire le peuple à ses nouvelles destinées? L'histoire ne nous apprend-elle pas que tel est le rôle des individualités prédestinées que Dieu fait apparaître dans les momens de crise et de perturbation générale, pour diriger dans les voies du progrès les populations inquiètes et troublées? Que M. de Lamartine, au lieu d'un triomphe éphémère décerné par cette bourgeoisie poltronne qui l'implore à genoux, ose s'emparer des deux forces contenues dans la commission de l'Hôtel-de-Ville, qu'il se les assimile toutes les deux; qu'il leur imprime une cohésion énergique; qu'il les résume et les soumette en sa personne à l'unité: alors, sous leur commune influence, il sera le symbole vivant de la révolution.

Ce n'est pas une supposition que nous faisons en disant que telles

étaient les considérations par lesquelles l'illustre poète fut entraîné à poursuivre son essor révolutionnaire; lui-même les reproduit dans sa brochure intitulée : *Trois mois au pouvoir*. Il était dans sa destinée de périr emporté comme Mazeppa, laissant ses chairs et ses membres déchirés à travers les phases de notre révolution. Lui, si grand le 5 mai, lorsqu'il entrait à l'assemblée constituante, accompagné des applaudissemens de plusieurs millions de voix, on demande aujourd'hui dans l'enceinte législative ce qu'il est devenu. Il ne reste plus vestige de cette immense popularité.

M. de Lamartine se dévoua pour la justification et le triomphe de la portion radicale du gouvernement provisoire. En déposant ses pouvoirs comme membre de la commission de l'Hôtel-de-Ville, il lut un rapport où il exposait, dans un langage semé d'images brillantes et de métaphores poétiques, la situation de la république vis-à-vis de l'Europe. Il est bon, maintenant que notre sang-froid nous est revenu, de remettre sous les yeux du public ces hyperboles dégonflées au souffle des événemens. « Notre système aujourd'hui, disait le poète en terminant, c'est le système d'une vérité démocratique qui s'élargira aux proportions d'une foi sociale universelle. Notre air vital, c'est le souffle de la liberté dans les positions libres de tout l'univers. Trois mois ne se sont pas écoulés, et, si la démocratie doit avoir sa guerre de trente ans comme le protestantisme, au lieu de marcher à la tête de trente-six millions d'hommes, la France, en comptant dans son système d'alliés la Suisse, l'Italie et les peuples émancipés de l'Allemagne, marche déjà à la tête de quatre-vingt-huit millions de confédérés et d'amis. Quelle victoire aura valu à la république une pareille confédération, conquise sans avoir coûté une vie d'homme et cimentée par la conviction de notre désintéressement! La France, à la chute de la royauté, s'est relevée de son abaissement, comme un vaisseau chargé d'un poids étranger se relève aussitôt qu'on l'en a soulagé.

« Tel est, citoyens, le tableau exact de notre situation extérieure. Le bonheur ou la gloire de cette situation sont tout entiers à la république. Nous en acceptons seulement la responsabilité, et nous nous féliciterons toujours d'avoir paru devant la représentation du pays, en lui assurant la grandeur, les mains pleines d'alliances et pures de sang humain. »

L'enthousiasme fut si grand à la suite de ce discours, que plusieurs orateurs en demandèrent l'envoi dans les départemens et aux gouvernemens des puissances étrangères. M. de Lamartine fut obligé de calmer cet élan. Une réunion aussi neuve pouvait seule prendre au sérieux de pareilles rêveries. C'est ce moment d'émotion que les anciens rédacteurs du *National* saisissent pour réhabiliter solennellement la politique du gouvernement provisoire. Ils proposent un ordre du jour

qui déclare que ce gouvernement, *par la grandeur de ses services*, a bien mérité de la patrie; puis ils demandent qu'une commission de cinq membres soit déléguée pour exercer le pouvoir exécutif. Les candidats recommandés au choix de l'assemblée sont MM. Arago, Marie, Garnier-Pagès, Lamartine et Ledru-Rollin. M. de Lamartine voit un à un les représentans qui hésitent. Il invoque auprès d'eux l'esprit de conciliation, leur signale le danger qu'il y aurait, en présence des fermens d'insurrection qui brûlent encore les pavés de Paris, à persister dans leur résistance provinciale; il leur donne sa personne en garantie que le nouveau gouvernement réparera les fautes et les erreurs commises; il leur exagère la puissance de M. Ledru-Rollin, plus redoutable au dehors qu'au dedans de la commission exécutive, où il sera contenu par l'esprit modéré de la majorité de ses membres; il leur persuade que cette transaction non-seulement est généreuse, mais patriotique, puisqu'elle sauvera la France d'un horrible déchirement. Cette dérogation à leur mandat sollicitée des représentans du pays est vainement combattue par quelques voix courageuses : l'assemblée déclare presque à l'unanimité que le gouvernement provisoire a bien mérité de la patrie, et institue une commission exécutive composée de MM. Arago, Marie, Garnier-Pagès, Lamartine et Ledru-Rollin.

Si nous nous sommes étendu sur ces deux premiers actes de la constituante, c'est qu'ils ont en quelque sorte décidé de sa marche ultérieure. On les considéra dans les départemens comme une déviation de la ligne politique tracée par le mouvement électoral. De toutes parts, des plaintes s'élevèrent contre l'assemblée. Envoyée pour combattre l'esprit révolutionnaire, elle était tombée sous son joug dès le premier jour.

Pendant que Barbès, Blanqui et Sobrier, confians dans la tolérance et les sympathies de la commission exécutive, multipliaient les clubs, enrégimentaient les ouvriers et les préparaient à une insurrection pour s'assurer le gouvernement de la république, la résistance s'irritait dans les départemens et devenait chaque jour plus énergique. Les journaux ne se bornaient plus à dénoncer ces coupables menées; ils menaçaient le pouvoir central de représailles et d'opposition matérielle. L'impôt des 45 centimes ne se recouvrait pas. Les uns refusaient de le payer, parce qu'ils ne voulaient point se dessaisir de leurs dernières ressources, les autres, parce que c'était pour eux un moyen de protester contre un gouvernement livré à des mains suspectes. Sûr de voir éclater dans la capitale quelque conflit sanglant, on était résolu, quelle qu'en fût l'issue, à laisser le télégraphe étendre ses bras sans lui permettre d'entraîner encore la France dans une nouvelle révolution. Des hommes de cœur s'entendaient entre eux et se promettaient mutuellement, le cas échéant, de résister à main armée et en rompant toute communi-

cation avec Paris, si une surprise, telle que celle de février, faisait passer le gouvernement au pouvoir des nouveaux terroristes. Cette ligue était formidable. Ce n'était point une conspiration, car ceux qui en faisaient partie le déclaraient hautement et publiaient leurs intentions dans les journaux les plus accrédités. Si l'assemblée, par ses premiers actes, avait montré plus de fermeté, ces résolutions extrêmes n'auraient pas été nécessaires; mais les départemens, par cette attitude, espéraient lui inspirer plus de confiance dans sa force, et enfin la porter à une action plus décisive contre le parti révolutionnaire.

La journée du 15 mai eut lieu. L'enceinte du palais national fut envahie par les hordes de Blanqui et de Sobrier. La garde nationale de Paris, sans se préoccuper, cette fois, des anarchistes qu'elle contenait dans son sein, délivra l'assemblée, et préserva l'Hôtel-de-Ville d'une nouvelle usurpation.

Les représentans avaient montré une noble attitude au milieu des scènes effroyables qui s'étaient déroulées sous leurs yeux; mais cette fermeté devait-elle rester passive? L'audace des factieux, l'impuissance du gouvernement, ne leur imposaient-elles pas l'obligation de retirer à la commission exécutive le pouvoir dont elle usait si mal? Quelques-uns des membres de la commission n'avaient-ils pas avoué que les ordres qu'ils avaient donnés dès le matin au ministre de l'intérieur, pour faire arrêter les chefs du complot, n'avaient pas été exécutés (1)? On avait prescrit, mais inutilement, de faire battre le rappel, et la garde nationale, réunie par l'initiative de quelques-uns de ses colonels, n'avait pu arriver que vers quatre heures de l'après-midi pour dégager l'assemblée. Ces faits déplorables n'étaient-ils pas de nature à provoquer la juste sévérité de l'assemblée contre le gouvernement et ses agens? MM. Garnier-Pagès et Flocon, malgré l'impéritie ou la coupable faiblesse de la commission exécutive, osèrent invoquer ses droits à la confiance des représentans du pays. Ils insistèrent vivement pour que l'assemblée laissât le gouvernement seul juge des mesures à prendre, soit pour sévir contre les auteurs de l'attentat, soit pour prévenir de nouvelles insurrections. Les représentans se rendirent à ces exhortations. Ils se bornèrent à autoriser des poursuites contre MM. Albert et Barbès, saisis à l'Hôtel-de-Ville à la tête des insurgés, et contre le général Courtais, arrêté par la garde nationale elle-même, furieuse de sa coupable inaction. Quant au préfet de police, il se justifia dans un langage qui n'appartient qu'à lui, et, par cet aphorisme barbare qu'il « avait fait de l'ordre avec le désordre, pour assurer la splendeur du gouvernement républicain, » il désarma l'assemblée, qui déclara à plusieurs reprises qu'elle n'entendait pas le révoquer de ses fonctions.

(1) Discours de M. Garnier-Pagès.

Néanmoins M. Caussidière donna sa démission, pour aller solliciter une ovation du peuple de Paris, séduit par sa bonhomie révolutionnaire.

Avec plus de décision, l'assemblée pouvait elle-même procéder à la dispersion des clubs, à la révocation des agens coupables de tolérance pour les anarchistes, à la répression des écrits incendiaires, au désarmement de quelques légions de la garde nationale dont le mauvais esprit n'était que trop connu, au licenciement des corps non autorisés, et au renvoi des ouvriers sans travail. Elle nous aurait de la sorte épargné les cruelles douleurs que nous devions subir quelques semaines plus tard.

IV.

Le spectacle de ces faiblesses affligeait profondément la province. Le pays, qui perdait une à une toutes ses illusions, s'engagea dès-lors chaque jour davantage dans la résistance. Des élections eurent lieu pour remplir les vides laissés par l'option des députés nommés dans plusieurs départemens. Cette fois, la répugnance pour les noms anciens cessa. On n'était pas satisfait des hommes nouveaux; on attribuait leurs fautes à l'inexpérience; on ne leur croyait plus ni l'habileté ni la fermeté nécessaires pour tirer la France de l'affreux chaos où elle était plongée. On voulut leur donner des chefs qui, par leurs talens éprouvés, par leur habitude des luttes politiques, pussent les diriger et les ramener à une appréciation plus juste des besoins et des vœux de la nation. C'est ce mouvement qui fit arriver successivement à la représentation nationale M. Thiers, M. Victor Hugo, M. Ch. Dupin, le général Changarnier, M. Molé, le général Rulhière, le maréchal Bugeaud, M. A. Fould, M. Rivet, etc. Quelques-uns de ces noms avaient une grande signification. M. Thiers, qui, aux élections d'avril, n'avait pu être élu dans le département des Bouches-du-Rhône, son pays natal, recevait alors une sorte d'ovation électorale. Il était proclamé représentant dans cinq départemens à la fois. C'était un appel que la France faisait à son patriotisme et à ses lumières. Le département de la Gironde allait chercher M. Molé dans sa retraite. Cet homme d'état, illustre par sa longue carrière et par les principes qu'il avait défendus toute sa vie, était l'expression la plus éclatante de la politique d'ordre et de conservation.

Les élections du mois de juin présentèrent un double caractère. Pendant que la province appelait à la représenter les hommes qui devaient être les chefs du parti modéré, Paris accordait ses suffrages à M. Caussidière, à M. P. Leroux, à M. Lagrange, à M. Proudhon, c'est-à-dire aux chefs du socialisme et du communisme. Ces deux manifestations en

sens opposé portaient une indication salutaire. Elles prouvaient que les départemens se préoccupaient par-dessus tout de faire rentrer le pays dans les voies légales, tandis que Paris était encore profondément travaillé par l'esprit de révolte et par les idées les plus chimériques. Ces faits, appréciés à leur juste valeur, auraient dû agir sur l'assemblée et lui inspirer une nouvelle politique. Il n'en fut rien. Elle persévéra dans sa complaisance pour la commission exécutive, malgré les preuves quotidiennes que celle-ci lui donnait de son incapacité ou de son mauvais vouloir. De déplorables événemens devaient être la conséquence de cette conduite.

Une formidable insurrection éclate dans Paris. Les communistes, les montagnards et les socialistes réunis parviennent à tenir en échec, pendant quatre jours, le gouvernement, la représentation nationale, l'armée et la garde nationale. Jamais la société ne fut si près de sa perte. Des flots de sang coulent; le pays perd dans cette lutte fratricide de braves généraux; nos légions civiques sont décimées; des actes atroces sont commis, et le télégraphe, loin de transmettre cette fois des ordres impérieux aux départemens, implore minute par minute leur secours. Les gardes nationales accourent de tous les points, même des extrémités du territoire. Grace à cet effort énergique, la démagogie est vaincue. Telle est la catastrophe à laquelle devaient aboutir cinq mois d'un régime révolutionnaire et la faiblesse de nos représentans.

Pendant le combat, les membres de l'assemblée, comme dans la journée du 15 mai, firent preuve de courage individuel; mais leur conduite politique fut-elle à la hauteur de ces terribles circonstances? Ce qu'ils n'avaient pas voulu faire une semaine auparavant, de sang-froid et par réflexion, à l'occasion du décret sur les dépenses secrètes, ils le font avec emportement et sous le coup de l'insurrection. Ils renversent la commission exécutive, et remettent la dictature au général Cavaignac. Fallait-il donc la lueur sinistre du canon et le spectacle d'une affreuse collision pour les éclairer sur la situation, et leur faire mesurer l'incapacité du pouvoir exécutif?

L'abîme était découvert à tous les yeux. Le moment était venu de prendre les résolutions les plus extrêmes. Il fallait organiser un gouvernement puissant non-seulement par sa force matérielle, mais aussi par son ascendant moral. Les hommes classés parmi les républicains de la veille ne pouvaient plus inspirer de confiance. Les élémens du nouveau pouvoir devaient être pris dans cette portion de l'assemblée qui se préoccupait avant tout de restaurer le respect dû aux principes éternels de toute société. C'était d'autant plus nécessaire, que le chef du pouvoir exécutif appartenait par ses liens de famille, par son éducation, par ses sentimens, à l'école révolutionnaire. L'assemblée était en droit d'exiger de lui que ses ministres fussent choisis dans les rangs du parti

modéré. Elle n'y songea pas. Le général Cavaignac eut complète liberté; il en usa selon son penchant, et forma son cabinet de personnes qui représentaient, à peu de chose près, les opinions professées par les ministres de la commission exécutive.

Les gardes nationales qui étaient accourues au secours de Paris regagnèrent les départemens dans une vive émotion des horreurs de la guerre civile. Elles avaient été les témoins des fureurs de cette armée d'ouvriers agglomérés dans la capitale, se déclarant, sous l'influence de la misère et de doctrines perverses, les ennemis irréconciliables de la propriété et du capital. On les avait vaincus, mais était-on sûr de les guérir? Il ne suffisait pas de rétablir la tranquillité dans les rues, il fallait la rétablir dans les esprits. L'état de siége, les canons dressés sur les places publiques, la déportation des hommes pris les armes à la main, étaient des moyens de répression nécessaires, impuissans toutefois pour l'œuvre de pacification morale que la France réclamait.

Dès ce moment, la province comprit que c'était par elle que la société pouvait être sauvée. La défiance à l'endroit du pouvoir et de l'assemblée se propagea en tous lieux. Dans les villes, dans les campagnes, ce sentiment pénétra toutes les consciences. Là où il n'était pas éclairé par les principes, il puisa sa force dans l'instinct de la conservation. On sentit partout le besoin de l'union; on se rallia spontanément sous l'autorité des personnes d'expérience et de capacité. Ce que la loi n'aurait pu faire s'opéra naturellement; entre les hommes qui concourent à la défense de l'ordre, une sorte de hiérarchie s'établit selon le mérite et les services rendus. On ne discuta plus les anciennes opinions; on effaça les classifications de parti. On appela tous les bons citoyens : les plus honnêtes et les plus fermes furent placés au premier rang.

C'est sous l'empire de ce mouvement que se firent les élections municipales et les élections aux conseils-généraux. Qu'on rapproche les élus de ces scrutins des noms proclamés au mois d'avril, et l'on verra à leur dissemblance, à leur opposition même, quel progrès vers l'ordre s'était opéré dans les départemens pendant cet intervalle de quatre mois! Presque toutes les grandes villes composèrent leur conseil municipal des hommes qui, sous la restauration et sous le gouvernement de juillet, s'étaient fait remarquer par leur zèle et leurs lumières. Elles excluaient particulièrement ceux dont les opinions et les tendances se rattachaient à la révolution du 24 février. Elles voulaient ainsi forcer le gouvernement à leur donner pour maires des membres du parti modéré. Dans les campagnes, les paysans se dépouillèrent de leurs préjugés contre les grands propriétaires. Ils allaient à eux et les priaient avec instance de se charger de l'administration communale. Le bon sens de nos agriculteurs leur disait que celui qui avait le plus à perdre était le meilleur défenseur de l'ordre social. Le grand domaine garan-

tissait le petit patrimoine. Ainsi, beaucoup d'hommes des classes élevées, qui, en 1830, s'étaient retirés de la vie publique, y rentrèrent par les humbles fonctions de maire ou de conseiller municipal de leur village.

Les élections au conseil-général eurent encore plus de signification. On vit reparaître les notabilités du pays : d'anciens pairs de France, d'anciens députés, des magistrats suspendus ou révoqués de leurs fonctions par le gouvernement provisoire. Vaincus il y a six mois, le suffrage universel les ramenait vainqueurs sur la scène politique. Quelle trahison de la part du suffrage universel! Les révolutionnaires n'osaient pas encore l'accuser, mais ils expliquaient ses erreurs par l'état d'ignorance où la monarchie avait systématiquement tenu nos campagnes. Cette explication blessait la justice autant que la vérité. Ce retour aux hommes qui naguère étaient au ban de l'opinion publique avait une autre cause. Le pays avait vu leurs adversaires à l'œuvre, dans le gouvernement, dans les préfectures, dans les conseils locaux, et leur règne d'un jour avait suffi pour mettre la confusion et le désordre partout, dans les esprits comme dans l'administration. Ce triste spectacle avait provoqué une comparaison entre le passé et le présent. On se rappelait que, quelques mois auparavant, les intérêts publics et privés étaient protégés, les droits respectés, que la loi était observée, et l'autorité soigneuse de sa dignité. Les habitans des campagnes ne sont pas si ignorans que le prétendent ceux dont ils ont déjoué les desseins. Ils n'ont point l'esprit imbu des doctrines professées dans les clubs, cela est vrai; mais pendant les trente dernières années, et surtout dans la seconde période de la monarchie constitutionnelle, ils ont appris que le bien-être de chacun est subordonné à la prospérité générale, que la légalité est la garantie de tous les citoyens, et que la fécondité de leur champ est une richesse stérile, si l'ordre public est troublé. Ce n'est pas la politique qui les a ramenés aux représentans de la tradition et des gouvernemens réguliers, c'est bien plutôt un sentiment social. Ils ont cherché auprès d'eux les conditions de leur repos et de leur travail, perdues depuis février.

Le problème le plus grave que l'assemblée avait à résoudre dans la constitution était de décider si le pouvoir législatif serait divisé en deux branches. Elle s'est prononcée pour une chambre unique. Pour faire prévaloir cette solution, ses orateurs les plus écoutés disaient : La nation doit donner sa forme à la constitution et y refléter son génie. Voyez la parfaite unité de la société française. Les élémens dont elle se composait autrefois ont disparu, et se sont fondus ensemble pour ne plus laisser apparaître que le peuple. Plus de classes privilégiées! L'aristocratie a cessé d'exister; le clergé est dépouillé de son ancienne influence, et nulle distinction d'origine n'entrave ou ne favorise aucun citoyen.

Pourquoi donc deux chambres? Ce serait ou une superfétation embarrassante, une complication de rouages qui exposerait la machine politique à se briser au moindre choc, ou une provocation à la vanité et à la faiblesse des hommes pour recréer peu à peu une aristocratie.

Mieux encore que les partisans des deux chambres, le pays répondait à cette fausse théorie. Dans les élections, les suffrages se distribuaient avec un bon sens et une rectitude admirables; les candidats étaient classés selon leur aptitude, les uns au conseil municipal, les autres au conseil du département. Ils étaient appréciés d'après leur caractère, leurs précédens, la nature de leur esprit. Les membres des assemblées départementales étaient choisis particulièrement parmi les hommes les plus distingués par leurs talens et leurs services. L'autorité d'une position acquise, le reflet d'un nom déjà célèbre, le souvenir d'un passé honorable, l'indépendance qu'assure la fortune, déterminaient habituellement le vote des électeurs. Le peuple, avec un discernement qui trompe ses flatteurs, tenait compte de ces circonstances, étrangères, on en conviendra, à ce qu'on appelle l'élément démocratique.

Le parti révolutionnaire a commis une grande faute, lorsqu'il a fait rejeter les deux chambres. Il n'avait de chance de se fortifier que par l'accession continuelle des hommes nouveaux, tout naturellement portés aux innovations et aux hasards de la politique; de lui-même, il s'est privé de cette ressource. Une assemblée unique met forcément en concurrence les hommes nouveaux avec les notabilités du pays. Le lendemain d'une révolution, l'attrait de la curiosité a pu pousser les populations vers des noms encore inconnus; mais, le sentiment de la conservation réveillé, les talens éprouvés et les réputations faites reprendront leur empire. A défaut d'un sénat, la représentation nationale se recrutera parmi les personnes qui, dans la pairie et dans les chambres de la monarchie, se sont acquis une réputation de savoir et de patriotisme. Nous ne nous plaignons point qu'il en soit ainsi, car long-temps encore, au lieu de précipiter, nous aurons besoin d'enrayer le mouvement démocratique. Nos adversaires ont trop compté sur la mobilité du caractère français. Nos idées changent vite, il est vrai, mais nos mœurs résistent. Nous médisons des supériorités et cédons à leur influence.

V.

L'histoire du mouvement dont nous indiquons ici les phases principales démontre assez que, dans les occasions les plus importantes, l'opinion publique s'est trouvée en désaccord avec l'assemblée. Au peu d'action que les départemens ont exercée sur elle, on dirait que ses

séances se tenaient dans une salle murée, ne donnant ouverture à aucun souffle, à aucune des voix qui s'élevaient du sein du pays. Elle s'était isolée de la nation et restait comme cantonnée dans son palais. De là son aveuglement. L'élection du président de la république fut une nouvelle preuve de ce défaut d'accord entre l'assemblée et le pays.

Au mois de juin, le département de la Charente-Inférieure était en proie à une vive émotion. On y exécutait des mesures rigoureuses pour le recouvrement de l'impôt de 45 c. Les habitans, appauvris par la suspension des affaires, effrayés des excès des républicains, refusaient de payer cette contribution extraordinaire. Au milieu de cette fermentation populaire, le nom du prince Louis Bonaparte est prononcé par quelques paysans réunis dans un marché. C'était la veille d'une élection de représentant. Ce nom produit l'effet d'une commotion électrique. A l'instant, on le propage, on le répète de bouche en bouche; on y joint le cri de : *Vive l'empereur!* En peu d'heures, les maisons et les chaumières retentissent des mêmes acclamations. Le nom de Bonaparte rappelle à toutes les imaginations non-seulement la gloire de l'empire, mais la volonté énergique qui comprime et arrête les révolutions. Les campagnes se rendent au scrutin avec un enthousiasme que rien ne saurait décrire. Les maires marchent en tête de leurs communes; des bannières et des drapeaux sont arborés, où est inscrit le nom du candidat. Le prince Louis Bonaparte est proclamé représentant du peuple. Avec moins d'éclat, ce fait se reproduit dans l'Yonne et au sein même de Paris.

Cet élan ne fut pas compris par l'assemblée; elle n'en apprécia ni la portée, ni la signification. Elle s'occupa seulement de le comprimer. Tout le monde a présens à l'esprit les efforts qu'elle fit pour arrêter, dès son principe, ce que, sans respect pour les électeurs, elle appelait le caprice d'une foule ignorante. De quoi s'avisèrent les adorateurs les plus passionnés du suffrage universel? D'enlever à la nation le droit d'élire le chef du gouvernement et de confier cette élection à l'assemblée elle-même. Ce moyen était nécessaire, selon eux, pour mettre la république à l'abri d'un nouvel égarement qui pourrait faire passer le pouvoir exécutif dans les mains de Louis Bonaparte ou de tout autre prétendant. C'était arracher sa couronne au peuple, proclamé souverain le 24 février. Le parti modéré parvint à faire rejeter cette proposition, mais elle avait mis en lumière les profondes méfiances de l'assemblée contre le sentiment du pays. Quelques traces de cette jalousie ombrageuse sont restées dans la constitution. N'y est-il pas dit que, si aucun des candidats n'obtenait plus de la moitié des suffrages exprimés, et au moins deux millions de voix, la représentation nationale élirait le président de la république parmi les cinq candidats qui auraient réuni le plus de suffrages? On espérait, par cette réserve, rendre

illusoire le droit d'élection concédé au peuple et se l'assurer à soi-même.

Ces combinaisons ne firent qu'irriter davantage l'esprit public. Bientôt le nom de Louis Bonaparte devint le drapeau de toutes les oppositions, qui cherchaient dans son triomphe celui de leurs ressentimens. D'autres idées se rattachaient à cette candidature. Au milieu de l'abaissement général, dans le naufrage de nos institutions, le nom glorieux de Bonaparte apparaissait comme un phare lumineux qui pouvait nous conduire au port. On espérait trouver dans l'héritier de l'empereur Napoléon la tradition de ce pouvoir vigoureux qui avait une première fois vaincu l'anarchie et rétabli la société sur ses bases. Les anciens partis monarchiques eux-mêmes l'adoptaient, parce qu'ils voyaient sur son front comme un rayon affaibli du principe d'autorité auquel ils ont voué leur foi politique. Aux yeux de tous, cette élection devait être la condamnation de ce qui s'était fait depuis le 24 février et l'aurore d'un meilleur avenir.

Que faisait l'assemblée devant ce mouvement de l'opinion publique? Elle n'hésitait pas à le combattre; elle quittait la sphère de neutralité d'où elle devait planer au-dessus des luttes électorales et descendait dans l'arène; elle arborait un drapeau et adoptait la candidature du général Cavaignac. Le général Cavaignac, par son nom, par les souvenirs qu'il rappelait, par les déclarations qu'il avait faites du haut de la tribune, par ses liens de famille, par ses affections, était le représentant de la révolution. On ne pouvait pas trouver un terme d'opposition plus radical à la candidature du prince Louis. L'ardeur de l'assemblée fut telle, que ses bancs se dégarnirent, et qu'on vit les représentans parcourir les provinces et se faire les missionnaires électoraux du chef du pouvoir exécutif. Des députations entières signèrent des manifestes à leur département pour célébrer les mérites du général Cavaignac et contester les titres de son concurrent à la confiance du peuple. Rien ne fut négligé dans cette lutte à outrance. Des pamphlets et des caricatures, expédiés des bureaux mêmes de la questure, étaient répandus avec profusion contre Louis Bonaparte, pendant que des brochures où l'on exaltait les services militaires, l'esprit politique et les vertus républicaines du général Cavaignac, circulaient en tous lieux et se distribuaient gratuitement. Aux écrits se mêlaient les rumeurs les plus menaçantes : on disait aux propriétaires, aux ouvriers laborieux de nos villes, aux industriels de tout rang, que l'élection de Louis Bonaparte soulèverait dans Paris les passions les plus violentes; que le parti républicain la combattrait les armes à la main, et que, dans ce conflit, la voie serait ouverte au triomphe du communisme et du socialisme. Nos représentans, dans l'orgueil de leur omnipotence, ne doutaient pas de leur victoire. Jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure, ils res-

tèrent dans cette illusion. Ils connaissaient si peu l'état de la France! Enfin, le 10 décembre, Louis Bonaparte est élu président de la république par six millions de voix. Le candidat de l'assemblée nationale en réunit à peine quinze cent mille.

Qu'on ne s'y trompe pas : la tactique des partis n'a joué aucun rôle dans cette manifestation du pays. Le suffrage universel se joue de l'habileté des hommes politiques. Ce serait une prétention folle que de vouloir inspirer, puis guider le sentiment de huit millions d'électeurs. La candidature du prince Louis est née dans les campagnes, s'est propagée de là dans les villes et n'a gagné la capitale qu'au dernier moment. Le même mouvement s'est produit dans le monde politique : ce sont les soldats qui ont entraîné leurs chefs. S'il y a une responsabilité ou une gloire attachée à cet événement, elle revient au peuple seul.

A l'occasion de cette élection, les journalistes les plus influens des départemens se réunirent à Paris. Ils n'y vinrent point pour prendre le mot d'ordre, comme ils l'auraient fait avant le 24 février, mais pour exposer aux hommes considérables du parti modéré le véritable état des provinces. Ils publièrent un manifeste. Ils proclamèrent que le prince Louis était leur candidat; puis, confians dans leur force, au milieu de la capitale, en présence de la presse parisienne, qui avait gouverné pendant trente ans sans aucune contestation, ils prirent l'initiative hardie de déclarer que l'assemblée avait terminé son mandat, et devait se dissoudre après la proclamation du président. Ce fait constatait le déplacement de l'influence politique.

Presque au même moment les conseils-généraux se réunissaient. Ils devaient refléter dans leurs délibérations l'esprit d'opposition qui avait présidé à leur origine. Les présidens nommés furent généralement pris dans les opinions les plus modérées. C'était M. le duc de Broglie dans l'Eure, M. Barbet dans la Seine-Inférieure, M. Muteau dans la Côte-d'Or, M. Monnier de la Sizeranne dans la Drôme, M. Bignon dans la Loire-Inférieure, M. Lepelletier-d'Aulnay dans Seine-et-Oise, M. Tesnière dans la Charente, M. Proa dans la Vienne, M. Chasseloup-Laubat dans la Charente-Inférieure, M. Duffourg-Dubergier dans la Gironde, enfin M. Lavalette dans la Mayenne. La vie politique affluait avec trop d'impétuosité dans les départemens, pour qu'elle ne fît pas irruption au sein même de leurs conseils. Les barrières légales furent franchies. Le temps était passé des discussions ardentes sur le classement des chemins, sur l'entretien des routes, sur les encouragemens à donner à la race chevaline. Les préoccupations étaient autre part. On ne songeait qu'aux maux de la patrie; on reportait sa pensée sur les fatales journées du 15 mai et du mois de juin, et l'on recherchait par quels moyens on pourrait prévenir le retour de pareils événemens. L'anarchie était-elle définitivement vaincue? N'avait-on pas à craindre de lui voir faire

quelque nouvelle tentative? Si elle réussissait à triompher, quelle conduite tiendrait-on? Les départemens resteraient-ils désarmés de toute force légale, comme ils l'étaient au 24 février, et exposés au despotisme de quelque nouvelle révolution? Une douloureuse expérience n'apprenait-elle pas aux provinces qu'elles devaient se mettre en mesure de sauver la France, si les factieux venaient à renverser les pouvoirs constitutionnels, ou à disperser l'assemblée nationale?

Telles étaient les questions qui occupaient les conseils-généraux. Elles donnèrent lieu aux harangues les plus véhémentes. A Rennes, à Lille, à Angers, à Bordeaux, à Rouen, à Amiens, les orateurs s'excitaient mutuellement aux résolutions les plus extrêmes. « Cessons, disaient-ils, de subir le joug de Paris; ne permettons pas que quelques milliers de conspirateurs disposent à leur gré de la destinée de trente-cinq millions d'individus. Ne laissons plus une poignée d'hommes égarés, profitant de l'inertie des uns, de la terreur des autres, de la connivence de beaucoup, et surtout de l'impéritie du gouvernement, s'emparer du sanctuaire de la représentation nationale et chasser devant eux les élus du pays..... Une résistance unanime se déclare contre la tyrannie parisienne; un violent désir de se soustraire à son joug éclate aux yeux même du gouvernement central. Ce n'est pas une conspiration, encore moins une pensée de fédéralisme; c'est un dessein ouvert et réfléchi, c'est un besoin de justice universellement senti; les provinces de France, comme les anciennes provinces des Gaules, ne veulent plus que leurs intérêts aillent s'engloutir dans Rome. » Ces paroles éclataient dans les assemblées départementales et tenaient les populations attentives.

Les griefs des départemens se formulèrent en trois propositions :

1° Réunion des conseils-généraux en cas de dissolution violente de la représentation nationale;

2° Adresses à l'assemblée constituante pour qu'elle rapproche le plus possible le terme de ses travaux et renonce à voter les lois organiques;

3° Demande de la décentralisation administrative.

Les conseils-généraux de la Gironde, de la Seine-Inférieure, du Pas-de-Calais, de l'Eure, du Nord, de la Manche, d'Ille-et-Vilaine, de l'Oise, presque tous enfin, adoptèrent ces propositions, qui résumaient l'état des esprits dans les départemens et constataient la force du mouvement politique dont elles étaient la dernière expression. Résistance à toute révolution nouvelle qui serait faite à Paris et qui ne correspondrait pas au sentiment de la France; méfiance prononcée contre l'omnipotence de l'assemblée constituante et désir de lui substituer, par de prochaines élections, une chambre qui représente réellement l'opinion du pays; nécessité d'étendre l'action des conseils municipaux et des conseils-généraux, non-seulement pour obtenir l'administration des intérêts lo-

caux, mais aussi pour relâcher les liens de dépendance qui mettent les provinces à la merci d'une insurrection victorieuse dans la capitale: telle est la pensée politique de la dernière session des conseils-généraux. Elle est le résultat d'une longue souffrance et d'une conviction formée au spectacle des malheurs et des déchiremens de la patrie. Ce serait en vain qu'on voudrait l'étouffer.

La publicité des séances de ces assemblées eut un immense retentissement. Cette innovation attisa en quelque sorte l'ardeur politique des départemens. Le public assistait avec empressement aux délibérations. C'étaient pour lui, sur une scène plus restreinte, les débats de la représentation nationale. Plus les orateurs agrandissaient le cercle de la discussion, plus ils éveillaient l'intérêt de leur auditoire. Si nos constituans ont pensé qu'il serait encore possible, en présence de la foule excitée par nos querelles et nos luttes de partis, d'enfermer les conseils-généraux dans la sphère administrative, ils se sont étrangement trompés. Cette réserve n'est pas compatible avec le régime de la publicité; lorsqu'on ouvre un forum, il faut s'attendre à voir naître des tribuns. Les tribuns n'ont pas encore paru, mais on a pu voir à quelles opinions le public accordait ses applaudissemens. En tous lieux, la popularité s'attachait aux conseillers qui s'exprimaient avec le plus d'énergie contre les doctrines révolutionnaires et sociales prêchées dans la capitale. Comme le suffrage universel, la publicité des assemblées départementales a trahi l'espoir de ceux qui l'ont proclamée : elle a fortifié et étendu l'influence du parti modéré.

Dans plusieurs départemens, à l'occasion de la réunion des conseils-généraux, il s'est formé des comités pour préparer les élections générales. Ces comités sont en relation avec des sous-comités d'arrondissement et de canton. Les hommes les plus considérables de chaque localité en font partie. Ils se réunissent et correspondent entre eux; ils s'éclairent mutuellement sur les titres des candidats, sur leurs chances de succès, sur les forces et sur les manœuvres de leurs adversaires. Ces associations combinent les efforts individuels, donnent du courage aux timides et disciplinent les plus ardens. Avec elles, le triomphe des hommes dévoués à l'ordre paraît assuré. Que le parti démocratique compare ces centres d'action avec ceux qu'il essayait de former sous l'ancien gouvernement : il verra la différence. Il s'agitait dans la capitale, faisait des manifestes, enregistrait bruyamment quelques rares adhésions, lorsqu'il avait pris soin de les rédiger lui-même et de se procurer quelque partner complaisant pour les lui adresser; il énumérait ses comités : mais ces comités n'existaient que dans ses espérances, et il ne trouvait qu'à grand'peine, dans chaque localité, deux ou trois partisans. C'est qu'il parlait au nom de passions factices et invoquait mensongèrement le salut du pays. Le pays était tranquille, et quelques

vanités locales, quelques ambitieux subalternes, feignaient seuls de prendre au sérieux cette mise en scène de la politique démocratique.

Quelles conclusions devons-nous tirer du mouvement qui s'est opéré dans les départemens depuis le 24 février ?

Déplacement de l'influence politique. — Paris, pour avoir abusé en souverain capricieux de son omnipotence, voit les départemens dans une attitude de défiance contre lui, de confiance dans leurs forces, prêts à se saisir à leur tour du gouvernement.

L'assemblée constituante frappée d'impopularité. — Laissée en arrière par le mouvement du pays, malgré quelques efforts honorables pour combattre les idées révolutionnaires, elle est considérée aujourd'hui comme un obstacle au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité publique. Accueillie en avril dernier avec des transports d'enthousiasme, elle est actuellement sommée par des millions de pétitionnaires de se retirer et de faire place à une nouvelle assemblée plus en rapport avec les tendances et les sentimens de la France.

Élection du président de la république par six millions de citoyens qui ont trouvé en sa personne l'expression la plus vive de leur répulsion pour les hommes et les choses de la révolution du 24 février.

Ministère qui reconnaît que la puissance n'est plus dans la majorité actuelle de l'assemblée, ni même dans la population de Paris, et qui cherche son point d'appui dans l'opinion des départemens.

Ces résultats sont grands, et doivent ranimer le courage de tous les bons citoyens. Grace à l'esprit qui règne dans les provinces, grace à l'énergie qu'elles déploient en faveur des principes d'ordre, la France échappera encore une fois à l'horrible chaos où les révolutionnaires ont voulu la plonger. Tout résolus que nous sommes à ne plus marchander les sacrifices pour atteindre ce but, faisons en sorte qu'il nous coûte le moins cher possible. Ne compromettons pas l'unité du pays; conservons précieusement cette condition de notre force et de notre grandeur. Sachons consentir à ce que la vie politique se répande sur tous les points du territoire. Au lieu de la laisser s'éteindre, comme sous le gouvernement de juillet, ou se précipiter avec impétuosité, ainsi qu'elle fait depuis dix mois, cherchons à la régler, à la contenir et à la diriger. Occupons-nous de trouver sa loi d'équilibre. Le problème est posé. Si Paris ne veut pas être réduit à la condition d'*un roi qui règne et ne gouverne pas*, il faut désormais qu'il tienne grand compte de l'opinion des départemens. A ce prix, il peut encore conserver, non pas la prépotence, mais la juste influence qui lui revient.

HENRI GALOS.

LES MINES D'OR

DE

LA CALIFORNIE.

En 1830, après la révolution de juillet, un lieutenant de la garde royale suisse, M. Suter, voyant sa carrière militaire brisée par les événemens politiques, passa en Amérique; il vécut quelques années dans l'état de Missouri, puis, voulant tenter fortune dans les régions lointaines de l'ouest, il se joignit à une caravane d'émigrans qui partait pour la Californie. Arrivé sur les bords du Sacramento, dans un pays montagneux, mais fertile, qui lui rappelait sa patrie, il résolut de s'y fixer. Il obtint du gouverneur mexicain de la province une concession d'environ trente lieues carrées, bordée à l'ouest par le Sacramento, et s'étendant sur la rive gauche de ce fleuve jusqu'aux prairies Butes. Il appela sa nouvelle patrie du nom de l'ancienne, Nouvelle-Helvétie. Après avoir lutté quelque temps contre plusieurs tribus d'Indiens qui cherchèrent à détruire son établissement, il parvint, à force d'énergie, à les repousser; par la suite, il réussit à se les attacher en les faisant jouir des progrès de la civilisation qu'il introduisit dans ce pays barbare. En s'adressant aux chefs de tribus, qui ont une grande autorité sur leurs peuplades, il obtint des travailleurs qu'il paya suivant leurs services, et qui presque toujours se fixèrent autour de lui. En peu de

temps, son établissement prit un grand développement. Il se livrait principalement à la culture, à l'élève des bestiaux, et entreprenait en grand la chasse des buffles. Il noua des relations commerciales avec les colonies russes de Ross et Bodéga, situées sur la côte de la Nouvelle-Californie un peu au nord du 38e degré, et finit par acheter du gouvernement impérial ces deux postes, moyennant 30,000 dollars. Le capitaine Suter possédait déjà en 1842 mille chevaux et deux à trois mille pièces de bétail.

Il y a dix mois environ, il voulut établir une scierie et chargea un mécanicien, M. Marchal, de la construire. On éleva une écluse pour barrer un petit cours d'eau qui devait faire tourner la roue du moulin; mais la rigole qu'on creusa se trouva trop étroite, et la chute d'eau ne fut pas assez forte pour faire tourner la roue du moulin. Afin de déblayer la rigole, M. Marchal fit un barrage à la hauteur de l'écluse; puis, quand une masse d'eau considérable s'y fut engagée, il ouvrit l'écluse, et la violence de l'eau, en se précipitant, déblaya brusquement le canal. Il en résulta qu'au bas de la chute d'eau s'amoncela une grande quantité de boue et de gravier. Un jour qu'il se promenait le long du canal, M. Marchal, jetant par hasard les yeux sur ce tas de sable et de cailloux, remarqua des morceaux d'or qui reluisaient; il les ramassa, s'assura que c'était effectivement de l'or, et les porta au capitaine Suter. Malgré le secret qu'on convint de garder, la nouvelle de la découverte se répandit bientôt dans les alentours, et la population du petit port de San-Francisco, situé à environ vingt-cinq lieues, ne tarda pas à savoir que de l'or en masse considérable existait sur les bords du Sacramento. C'est, comme on le voit, au plus grand des hasards qu'on doit la découverte de ces mines d'or de la Californie, dont on raconte tant de merveilles depuis quelques mois.

Cette nouvelle extraordinaire ne fut pas plutôt propagée dans le pays, que toute la population européenne et indigène se porta avec une excessive ardeur à la recherche du métal précieux. La petite ville de San-Francisco elle-même fut bientôt vide. Le gouverneur américain, le colonel Mason, vit la désertion se mettre dans les rangs de ses soldats, et l'on prétend qu'abandonné de ses domestiques, il fut, comme les autres officiers, réduit à faire lui-même sa cuisine. La masse d'or que chaque travailleur pouvait recueillir en un jour était si forte, que les hommes de toutes professions quittèrent leurs affaires pour se faire chercheurs d'or. On abandonna maisons, boutiques, champs, fermes, et bientôt toute la population n'eut plus qu'une seule préoccupation, celle de ramasser l'or.

Il est assez difficile de se rendre un compte exact de la manière dont les choses se sont passées depuis six mois dans ce nouvel Eldorado. Les journaux américains méritent en général peu de confiance, et, il

faut l'avouer, le sujet offre bien des tentations à l'imagination tant soit peu vive des Yankees. Peu de documens officiels sont arrivés jusqu'à nous; nous en sommes réduits, sur ce point, à deux rapports très intéressans et très curieux adressés au gouvernement américain par le colonel Mason, le 17 août, et par le capitaine Folsom, le 18 septembre. L'un et l'autre se plaignent de leur impuissance à faire respecter les droits du gouvernement; sans troupes pour faire exécuter leurs ordres, sans moyens de se faire obéir, leur autorité est purement nominale. Ce qui ressort le plus clairement de ces rapports, qui méritent toute confiance, c'est, d'une part, qu'il a été récolté une quantité prodigieuse d'or en très peu de temps et par les moyens les plus grossiers; d'autre part, que la population se trouve réduite à une extrême misère par suite du manque de vivres; enfin que, vu l'absence complète de gouvernement, il ne règne aucune sécurité pour ceux qui se sont déjà enrichis.

Jusqu'ici, il est impossible de fixer les limites des gisemens où l'on rentre l'or. Les travailleurs n'ont d'autre peine que celle de le ramasser à la surface de la terre ou en creusant légèrement le sol; à dix ou douze pieds de profondeur, le métal disparaît complétement, et les morceaux d'or natif deviennent plus rares et moins volumineux à mesure qu'on s'éloigne de la surface de la terre. Il n'est besoin d'aucune machine pour ce travail; l'outil le plus grossier, une pelle, une bêche, un morceau de bois pointu, suffisent à l'ouvrier. Dans certains endroits, les petits cours d'eau qui se jettent en grand nombre dans le Sacramento offrent un champ productif d'exploration aux chercheurs d'or. En Californie, la nature elle-même s'est chargée du travail du mineur, en brisant en petits fragmens la roche qui encaisse l'or natif : le métal se présente donc à nu à l'œil de l'explorateur. Les principaux affluens du Sacramento, la Fourche Américaine, sur la propriété du capitaine Suter, la Fourche-sans-Nom, la rivière de la Plume, la rivière Cosménès, le Saint-Jean, le Saint-Joaquin, sont en outre fort riches en sable aurifère. Un assez grand nombre de chercheurs d'or ramassent ce sable et le tamisent de manière à trier les fragmens d'or et la poussière qui s'y trouvent mêlés. Ce travail paraît être très profitable et moins chanceux que celui des mineurs qui vont à la découverte des morceaux d'or natif à la surface du sol ou dans les creux de rocher.

Au reste, ce n'est pas seulement sur les bords du Sacramento, — bien que ce point seul et ses environs aient été jusqu'ici explorés, — que ce métal précieux se rencontre : des officiers américains et plusieurs voyageurs qui ont visité toute la Haute-Californie assurent dans leurs rapports que toute la chaîne de montagnes connue sous le nom de Monts Californiens, s'étendant du 42e au 32e degré latitude, renferme de très riches gisemens d'or. Ainsi, ce serait un espace de près

de deux cent cinquante lieues qui contiendrait les mines les plus riches de l'univers. Comme le fait remarquer avec justesse un des officiers américains que nous avons cités, il est difficile de traiter ce sujet sans être taxé d'exagération et de folie. A la distance où nous sommes et avec la difficulté déjà remarquée d'obtenir des renseignemens qui méritent confiance, il est presque impossible de dire où s'arrête la vérité, où commence l'exagération; aussi me dispenserai-je de rapporter tous ces récits bizarres, vrais peut-être, quoique invraisemblables, que les journaux américains nous font chaque jour sur les fortunes accumulées en quelques semaines par les habitans de cet heureux pays. On assure que parfois un seul mineur a ramassé pour une valeur de 5,000 francs dans un jour; mais il paraît certain que la moyenne du gain est de 100 à 200 francs. Cette moyenne du bénéfice journalier de chaque travailleur est assez élevée pour qu'on n'ait pas réussi à créer des sociétés ou entreprises de travail en commun. Aucune avance de capital n'étant nécessaire d'après la nature des mines, la position du plus pauvre travailleur égale celle du plus riche : chacun a donc avantage à travailler pour son propre compte, plutôt que de se mettre au service d'un capitaliste. Il paraît cependant, mais ce fait semble être exceptionnel, qu'un M. Sinclair est parvenu à enrôler pour son compte cinquante Indiens à un salaire fixe. Après cinq semaines de travail, déduction faite de la paie des Indiens, il avait recueilli pour une valeur de 90,000 francs d'or.

Les nouvelles les plus récentes de San-Francisco sont du mois d'octobre. Malgré les fièvres et les maladies qui avaient sévi dans les districts des mines, quatre à cinq mille personnes se livraient à la recherche de l'or, et l'on évaluait à environ 100,000 piastres, soit 500,000 francs, la valeur de la récolte journalière; à chaque instant, on découvrait des veines nouvelles. Déjà les évaluations les moins suspectes d'exagération permettent d'estimer que l'exploitation annuelle de l'or de Californie pourra dépasser 80 millions de francs. Nous avons dit que, pour aller à la recherche de l'or, chacun avait quitté sa profession; aussi les subsistances et tous les objets de première nécessité en général étaient-ils montés à un prix exorbitant : le baril de farine valait 50 dollars (250 francs); un chapeau avait été payé 70 piastres (350 fr.); une couverture de laine, 80 piastres (400 fr.); enfin, deux barils d'eau-de-vie, 14,000 piastres, ce qui met la bouteille à plus de 100 francs. La main-d'œuvre, comme on peut le comprendre, avait monté en proportion; le petit schooner péruvien *Lambayecana*, se rendant à Lima, avait été obligé, pour pouvoir lever l'ancre, de payer deux matelots chacun 80 dollars par mois. Un garçon d'hôtel était payé sur le pied de 9,000 francs par an. Des naturels des îles Sandwich, les plus mauvais manœuvres, étaient recherchés sur le port pour débarquer et em-

magasiner des marchandises aux gages d'une piastre à l'heure. Les bons ouvriers exigeaient 10 ou 12 dollars par jour. Un capitaine de navire chercha pendant une journée entière un manœuvre pour emmagasiner quelques barils; il avisa enfin sur le port un malheureux qu'au délabrement de son costume il crut être sûr de pouvoir enrôler : à peine conservait-il quelques restes de vêtemens. Le capitaine l'aborda, et lui demanda s'il cherchait du travail; sur sa réponse affirmative, il allait lui expliquer ce qu'on exigeait de lui, quand l'autre, interrompant, lui dit : — Oh! ce n'est pas ce genre de travail qu'il me faut; — et, lui montrant en même temps un sac fait avec sa chemise, et qui contenait plusieurs livres de poudre d'or : — C'est aux mines que je veux aller travailler. Voyez ce que j'ai là : ce sac est plein de poudre d'or. Pensez-vous maintenant que je consente à voiturer des barils et des caisses pour huit ou dix dollars par jour?... Non, non; ce n'est pas là ma besogne. — Et là-dessus il s'en alla avec un geste de mépris. De pareilles scènes ont dû se renouveler bien des fois.

A qui connaît l'esprit ardent pour la spéculation de la race américaine, il est facile de comprendre quelle excitation de semblables nouvelles, commentées avec l'exagération habituelle des journaux américains, ont dû produire dans tous les États-Unis. Nous ne croyons pas être au-delà de la vérité en disant qu'aujourd'hui plusieurs centaines de bâtimens ont déjà fait voile ou vont partir des différens ports de l'Océan Atlantique et du golfe du Mexique à destination de la Californie ou de l'isthme de Panama. En outre, des caravanes de plusieurs milliers d'émigrans se disposent à franchir l'immense étendue de pays qui sépare de la Californie les états le plus à l'ouest de l'Union. Déjà, assure-t-on, près de cinquante mille émigrans sont en marche; la route frayée depuis plusieurs années par les caravanes de la compagnie des fourrures du Missouri a été améliorée. Il paraît que ce voyage, quoique pénible, est plus effrayant par sa longueur que par les dangers réels qu'il présente. Les voyageurs qui se rendent des États-Unis en Californie ont deux routes principales à suivre. Partant de Saint-Louis-Missouri, situé sur le 93e degré longitude et par le 38e degré latitude, ils remontent le Missouri et son affluent, la Rivière Plate, sur lequel de petits bateaux à vapeur naviguent jusqu'au fort Larami par le 108e degré longitude et le 42e degré latitude, ou jusqu'au fort Saint-Vrain, situé vingt-cinq lieues plus au sud que le fort Larami, sur la branche sud de la Rivière Plate. Les caravanes franchissent la Passe du sud des Montagnes-Rocheuses, qui prennent dans cet endroit le nom de Monts de la rivière du Vent; puis elles se dirigent à l'ouest, vers le lac Youta, situé par le 116e degré longitude. C'est là qu'est le dépôt de la compagnie américaine des fourrures. Du lac Youta à San-Francisco, il reste environ deux cents lieues à parcourir à travers un pays assez

plat, mais à peu près désert et dépourvu de végétation, sauf dans quelques vallées arrosées par de petits cours d'eau. La seconde route, beaucoup plus fréquentée jusqu'ici, se dirige de Saint-Louis sur Santa-Fé, capitale de l'ancienne province mexicaine de ce nom, appartenant aujourd'hui aux États-Unis. Santa-Fé se trouve par le 107e degré longitude et le 37e degré latitude; on franchit la chaîne des Montagnes-Rocheuses, qui s'appelle dans cet endroit Montagnes-Vertes, près d'un fort nommé Cebolleta, dans la vallée de Santa-Clara. Une suite de petits forts établis par les soins du gouvernement américain marque la route qui vient aboutir à la Puebla de Los Angeles, entre les Monts Californiens et la mer. Les caravanes suivent régulièrement cette route deux fois par an, et ramènent aux États-Unis des chevaux qu'on élève en grande quantité en Californie. L'une ou l'autre de ces deux rontes ne peut guère être parcourue en moins de cinquante-cinq ou soixante jours. Les voyageurs, pourvu qu'ils soient en nombre un peu considérable, n'ont rien à craindre des tribus indiennes, qui, au contraire, cherchent à leur troquer des vivres et de la viande de buffle contre de la poudre et de l'eau-de-vie.

Les bâtimens partant des ports des États-Unis pour la Californie, et doublant le cap Horn, doivent employer près de cinq mois pour faire les quatre à cinq mille lieues de ce long voyage. Les navires américains demandent environ 600 francs pour le passage. Le moyen le plus rapide pour se rendre en Californie, soit d'Europe, soit des États-Unis, est, sans aucun doute, la route de l'isthme de Panama. Des bâtimens à vapeur de la marine anglaise, faisant le service de la poste entre la Grande-Bretagne et les Antilles, touchent régulièrement tous les mois à Chagres, petit port sur la côte orientale de la Nouvelle-Grenade. Le prix du passage varie, suivant les places, de 125 liv. sterling (3,100 fr.) à 85 liv. sterling (2,100 fr.); la traversée s'opère facilement en trois semaines. Des ports des États-Unis, des bateaux à vapeur et des bâtimens à voile en grand nombre font le service de l'isthme. Le voyage de New-York à San-Francisco par Panama coûte, pour les voyageurs américains, environ 375 piastres (soit 1,900 fr.), s'ils se servent des bateaux à vapeur jusqu'à Chagres, et de la malle américaine de l'Océan Pacifique, de Panama à San-Francisco. Si on se rend à Chagres par bâtimens à voile, et si on prend les secondes places sur les bateaux à vapeur américains de l'Océan Pacifique, le coût du voyage se trouve réduit à environ 250 piastres (soit 1,300 fr.). La moyenne de la traversée de New-York à San-Francisco par Panama doit être d'environ trente-cinq jours. Comme l'on vient facilement de New-York à Paris en quinze jours par les bateaux à vapeur, il en résulterait que, s'il y avait possibilité de combiner le voyage de manière à n'arriver dans chaque port qu'au moment du départ de chaque bâtiment, on pourrait faire la traversée de France

à San-Francisco en deux mois environ, et pour une somme de 2,800 fr. La traversée de l'isthme de Panama a été beaucoup améliorée depuis quelque temps; l'isthme n'a guère plus de vingt lieues, mais la plus grande partie de l'année la chaleur y est excessive, car ce pays est par le 8e degré latitude. Aussi met-on généralement trois jours à faire ce petit trajet, qui coûte une cinquantaine de piastres (250 fr.). Déjà, depuis la découverte des mines d'or en Californie, les Américains songent à améliorer le passage de l'isthme. De Panama à San-Francisco, le voyage se fait régulièrement par les bateaux à vapeur de la poste américaine; la distance est d'environ douze cents lieues. Les bâtimens font échelle aux ports mexicains de Réaléjo, Acapulco, San-Blas ou Mazatlan, situés sur la côte de l'Océan Pacifique, à deux cent cinquante, cinq cents, sept cents lieues de Panama, et à San-Diégo, le port le plus au sud de la Haute-Californie, à mille lieues de Panama.

Quelques émigrans, pour éviter le long détour par Panama, ont essayé la route par la Vera-Cruz, Mexico et Acapulco, où ils prenaient les bâtimens à vapeur de la poste américaine de l'Océan Pacifique: d'autres, traversant le Mexique encore plus au nord, débarquaient à Tampico et se rendaient à San-Blas, sur la côte de l'Océan Pacifique; mais tous les rapports s'accordent sur la presque impossibilité d'aller aujourd'hui par terre du Mexique à la Nouvelle-Californie, à cause de la férocité des peuplades indiennes de la province mexicaine de Sonora. Du temps de la domination espagnole, cette route pouvait être parcourue sans trop de difficultés et de dangers, les Indiens étant refoulés et tenus à distance par les *presidio* ou forts espagnols, abandonnés depuis que le Mexique est en république. La route de mer a cet avantage sur la route de terre, qu'elle est ouverte pendant toute l'année, tandis que le passage par les Montagnes-Rocheuses est impraticable, à cause des neiges, dans la saison d'hiver.

Les émigrans européens, qui devront franchir l'Océan Atlantique, se trouveront par la force des choses dans une situation relativement désavantageuse, et seront sans doute devancés en Californie par les émigrans américains. Cependant, en Angleterre et en France, plusieurs bâtimens se préparent à faire voile pour la Californie. Du Havre et de Bordeaux, de plusieurs ports espagnols, hollandais, allemands, et de presque tous les principaux ports de la Grande-Bretagne, on annonce des départs pour San-Francisco. Un bâtiment à vapeur doit même partir de Londres et doubler le cap Horn. Sans doute, le commerce des États-Unis aura pris l'avance sur le commerce européen; cependant, si l'émigration américaine en Californie a été considérable, et si, comme tout le fait présager, la recherche de l'or continue à être aussi fructueuse, il n'est pas impossible que ces expéditions puissent procurer de grands bénéfices aux armateurs et aux exportateurs de marchan-

dises européennes. A la distance où nous sommes de la Californie, il est difficile de savoir quel sera le rapport entre la demande des consommateurs pour les marchandises européennes et l'approvisionnement de nos produits; mais il ne faut pas perdre de vue avec quelle facilité ceux qui font rapidement fortune se livrent à des habitudes de luxe. La population indigène surtout, qui, pendant l'année 1848 et les premiers mois de 1849, aura sans aucun doute amassé des sommes considérables en métal et en poudre d'or, et pour qui la valeur des métaux précieux n'existe que relativement à la peine de les acquérir, sera certainement tentée de payer des prix considérables pour les objets d'exportation de l'industrie française. Cependant ce qui devrait un peu refroidir l'ardeur de la spéculation, surtout en Europe, c'est l'incertitude où l'on est encore sur la possibilité de faire régner l'ordre et respecter les lois dans cette population si mêlée des chercheurs d'or. Quelle protection trouveront nos émigrans et même nos commerçans au milieu d'une semblable population livrée à elle-même? Déjà les officiers américains se plaignent à leur gouvernement de leur impuissance. Bien que le territoire de la Californie soit de fait réuni à l'Union américaine, toujours est-il que jusqu'ici aucune constitution n'a été donnée à ce pays, et qu'aucune autorité n'y commande et n'y est respectée. A Washington, on a discuté dans le congrès l'admission de la Californie dans l'Union avec le rang d'état, une commission a même été nommée pour examiner la question; mais il paraît que cette admission serait contraire à la constitution, parce que le nouveau territoire n'a pas encore de lois régulières. Il est donc probable que, pendant long-temps encore, la Californie sera privée d'un gouvernement fort et d'une police qui puisse assurer l'ordre public. Les dernières nouvelles reçues à New-York de la Californie annonçaient que des crimes avaient eu lieu, et sans doute les vols et les assassinats se multiplieront à mesure que les émigrans afflueront de tous côtés.

Le port de San-Francisco, qui est le plus voisin de la région principale des mines d'or, était, il y a un an encore, un des endroits les moins peuplés de la Haute-Californie. La Californie faisait partie de cette ancienne province située au nord-ouest du Mexique, connue sous le nom de Nouvelle-Espagne; elle se divise en Vieille ou Basse-Californie, et Nouvelle ou Haute-Californie. La Vieille-Californie est formée par une presqu'île d'environ deux cents lieues de longueur sur une largeur de quinze à cinquante lieues, qui s'étend entre l'Océan Pacifique et le golfe de la Californie ou Mer Vermeille. C'est un pays d'un aspect rude et désert, dont l'ancienne capitale, Loretto, est en décadence. Le seul commerce de cette province consiste en vivres pour les navires baleiniers, qui viennent s'y ravitailler; quelques Indiens et

des missionnaires espagnols forment en tout une population de trois à quatre mille ames. La Haute-Californie s'étend au nord de la Vieille-Californie, entre les 32e et 42e degrés latitude; elle est bornée au nord par l'Orégon, à l'ouest par l'Océan Pacifique, au midi par la Basse-Californie, la Mer Vermeille et la province mexicaine de Sonora; à l'est, les Montagnes-Rocheuses la séparent de la province de Santa-Fé. Ce vaste territoire est partagé de l'est à l'ouest en plusieurs zones inégales par deux grandes chaînes de montagnes, la première, les Monts Californiens, qui s'élèvent à une distance de cinq à dix lieues de la mer; la seconde, la Sierra-Nevada, qui, au nord de la Mer Vermeille, se réunit aux Monts Californiens. Ces deux chaînes renferment entre elles un pays formé de nombreuses vallées arrosées de petites rivières qui se perdent dans des lacs de peu d'étendue.

Les deux principaux fleuves sont le Rio-Sacramento, qui court du nord au sud et vient se jeter dans la baie de San-Francisco, vers le 38e degré latitude, et le Rio de San-Joaquin, qui coule du sud-est au nord-ouest, et, près de la baie San-Francisco, se réunit au Rio-Sacramento. A l'est de la Sierra-Nevada s'étend jusqu'à la chaîne des Montagnes-Rocheuses ou Sierra-Verde un immense désert formé de vastes plaines sablonneuses, incultes, à peine habitées par quelques tribus errantes. Le Rio-Colorado, qui se jette dans la Mer Vermeille et dont les affluens prennent leurs sources dans les Montagnes-Rocheuses vers le 32e degré, est le seul cours d'eau considérable qui parcoure cette sorte de désert. Au reste, aucune de ces rivières n'est navigable.

La partie de la Haute-Californie la plus connue et la plus intéressante par ses ressources est la vallée Bueneventura, nom généralement donné à l'espace compris entre les Monts Californiens et la Sierra-Nevada. Cette vallée s'ouvre sur la vaste baie de San-Francisco, où se jettent les deux principales rivières qui fertilisent ce beau pays. Cette baie est fort considérable; l'entrée en est assez difficile, et la barre souvent périlleuse à franchir; mais, une fois engagés dans ce vaste golfe, les bâtimens y trouvent plusieurs excellens mouillages. A l'entrée de la baie, on rencontre le *presidio*, demeure du gouverneur sous la domination espagnole, la *mission* qu'occupaient les moines franciscains chargés de convertir et de civiliser les Indiens, et la petite ville de Yerba-Buena, en face de l'île du même nom. Au nord de la passe étroite par laquelle on pénètre dans l'intérieur de la baie, s'élève le mont de Palerme ou mont de la Table, à environ huit cents mètres au-dessus du niveau de la mer; ce mont, à pic du côté de la mer, s'abaisse peu à peu du côté de la baie. Le fond nord du golfe prend le nom de baie de San-Pablo, et c'est là que se jette le Sacramento, qui traverse la région des mines.

Le Sacramento reçoit plusieurs affluens qui descendent des montagnes à l'est et forment autant de petites vallées très fertiles et très pittoresques. C'est sur ce fleuve et ses principaux affluens, le Saint-Jean, le Cosménès, la Fourche Américaine et la rivière des Plumes, que les anciens colons espagnols et les nouveaux émigrans américains s'établissent et cultivent avec le plus de succès. Les voyageurs assurent que la vallée de Sacramento et celle de Saint-Jean sont les deux plus riches parties de la Haute-Californie, la dernière surtout; le froment, le maïs, le seigle, l'avoine, y mûrissent facilement, ainsi que tous les fruits des régions tempérées et même tropicales. Ces vallées abondent aussi en magnifiques prairies très propres pour l'élève du gros bétail. Le territoire qui environne la baie de San-Francisco, et s'étend au nord sur une largeur de sept à neuf lieues et une longueur d'une trentaine de lieues, est le véritable jardin de la Californie. Cependant la culture y souffre parfois de la sécheresse excessive qui désole le reste de cette contrée pendant plusieurs mois de l'été.

La province de San-Francisco, pour être la plus riche et la plus fertile de la Californie, n'est pas la seule qui doive être citée. Celle de Monterey, moins importante aujourd'hui, était la principale du temps de la domination espagnole, parce que Monterey jouissait du privilége d'être le siége du gouvernement. Aujourd'hui Monterey est abandonné, et les deux autres provinces de Santa-Barbara et de San-Diego, dont la dernière touche la Basse-Californie, perdent chaque jour de leur importance, à mesure que la colonisation américaine remplace la colonisation espagnole. Les quatre provinces que nous venons de nommer étaient les chefs-lieux de quatre *presidios* ou centres de gouvernement sous les rois d'Espagne. Cependant, dès cette époque, l'autorité se concentrait effectivement, si ce n'est nominalement, entre les mains des missionnaires franciscains; leur ministère leur donnait un grand pouvoir sur ces peuples, à qui ils avaient apporté les bienfaits de la civilisation; ils étaient les véritables maîtres de ces contrées lointaines.

Quand les provinces espagnoles de l'Amérique du Nord secouèrent le joug de la mère-patrie, la Californie fut abandonnée à elle-même, et n'eut plus de gouvernement que celui des missions, qui, au nombre de vingt-deux, régnaient sur la côte depuis San-Diego jusqu'à San-Francisco. Dès-lors on put prévoir que ce pays, négligé par ses anciens maîtres, deviendrait la proie de la première nation assez hardie pour s'en emparer. La Russie, l'Angleterre et les États-Unis pouvaient prétendre à la possession de ces côtes, dont la richesse était encore inconnue; la plus jeune comme la plus aventureuse de ces trois nations en est aujourd'hui maîtresse.

L'Europe a, depuis des siècles, adopté comme signe d'échange, comme

monnaie, l'or et l'argent. Il est donc curieux et intéressant de chercher à se rendre compte de l'influence que pourrait exercer sur la valeur des métaux précieux la production sur le marché d'une quantité très considérable de l'un ou de l'autre de ces métaux. Il est bien certain que, comme toute autre marchandise, l'or doit être sujet aux fluctuations du marché; en un mot, s'il est produit avec plus d'abondance que la consommation ne l'exige, il baissera de prix. Cherchons donc d'une part quelle peut être la valeur de la production annuelle de l'or en Californie, et d'autre part à quelle masse de cette marchandise existant aujourd'hui dans le monde ce supplément de production viendra s'ajouter; ces deux questions une fois résolues, peut-être pourrons-nous apprécier quelle influence aura sur le prix de l'or l'exploitation des mines nouvelles.

Il est bien difficile de fixer avec exactitude quelle valeur en or la Californie fournira d'ici à plusieurs années. Bien des circonstances qui nous sont inconnues, et que l'avenir seul révèlera, modifieront probablement le chiffre qu'on donnerait maintenant. Ce qui est hors de doute aujourd'hui, c'est que la population des États-Unis tend à se porter avec ardeur en Californie, et que la fertilité du pays peut assurer l'existence à un grand nombre d'émigrans. D'après les récits des voyageurs, dans plusieurs vallées, le rendement du grain est de 120 pour 1; mais, pour qu'il soit possible de nourrir une population très nombreuse, il faudra que les terres soient cultivées avec soin, ce qui n'a pas été le cas l'année dernière : les agriculteurs avaient abandonné leurs champs pour courir à la recherche de l'or. Quant à la richesse des mines, elle n'est pas douteuse; la pureté du minerai aux environs de 900 millièmes est certifiée par plusieurs essais de la monnaie de Washington; une pépite d'or natif pesant près de 13 kilogrammes et qui se voit aujourd'hui dans l'hôtel de la présidence à Washington s'est trouvée être au titre de 892 millièmes. Il est aussi remarquable que, dans plusieurs essais, on a rencontré de l'argent en quantité assez forte. Jusqu'ici, on est peu exactement renseigné sur l'étendue des districts miniers. La Californie n'a pas été encore explorée sous le rapport géologique; tout ce qu'on sait à cet égard se borne à quelques chapitres de l'intéressant voyage publié par M. Duflot de Mofras en 1844, et aux récits de plusieurs expéditions entreprises par ordre des gouvernemens anglais et américain. Aujourd'hui l'exploitation des mines est circonscrite à la vallée du Sacramento et de ses affluens; encore cette contrée n'a-t-elle été attaquée que sur quelques points. Si dans plusieurs autres parties de la Californie on a recueilli du minerai d'or, ce n'est que par accident, et aucune fouille n'a été pratiquée. Il faut donc se borner à des conjectures assez vagues, soit sur l'étendue et la richesse des régions

aujourd'hui même exploitées, soit sur l'existence d'autres districts miniers dans les prolongemens des vallées du Sacramento et du San-Joaquin. Enfin quels nouveaux résultats pourrait amener la découverte des veines même du minerai d'or au sein des montagnes de la Sierra-Nevada ou des Monts Californiens qui donnent naissance aux fleuves dont le lit est aujourd'hui exploité ?

Avec des données aussi peu précises, est-il possible de fixer une valeur positive à la production annuelle de l'or en Californie? Le tenter serait s'exposer gratuitement à être démenti par les faits. Cependant on a avancé des chiffres; sans vouloir en accepter la responsabilité, et uniquement afin d'avoir une évaluation sur laquelle nous puissions baser notre raisonnement dans l'examen de la question économique que nous avons posée plus haut, nous admettrons qu'une valeur de 120 millions en or représente l'exportation future par année des nouvelles mines; ce chiffre toutefois nous paraît extrêmement exagéré, même en admettant que l'émigration se développe sur une grande échelle et que l'abondance du métal ne soit pas moindre qu'on le fait pressentir.

Pour juger de l'influence que cette production annuelle aura sur la valeur de l'or, tâchons maintenant d'établir approximativement à quelle somme existant aujourd'hui dans le monde ce nouveau produit viendra s'ajouter. De tous les calculs statistiques celui que nous entreprenons ici est sans doute un des plus difficiles et des plus incertains, parce qu'il ne peut reposer que sur des appréciations assez vagues, et qu'il s'appuie rarement sur des faits incontestables. Cherchons d'abord à quelle somme on peut fixer la valeur des métaux précieux existant avant la découverte du Nouveau-Monde; puis, nous établirons, d'après les statistiques fournies par M. de Humboldt, quelle a été la production des mines du Nouveau-Monde jusqu'au commencement du XIXe siècle; enfin nous déterminerons quelle a été la valeur de la production des métaux précieux depuis le commencement de ce siècle. Nous aurons ensuite à apprécier quelle somme il faudra déduire pour l'usure et la perte de métaux précieux pendant ces trois siècles et demi.

La somme d'or et d'argent existant dans l'ancien monde avant la découverte de l'Amérique, soit sous forme de monnaie, soit sous toute autre forme, a dû être considérable. M. Jacob évalue à 900 millions environ le montant de la monnaie alors en circulation. Peut-être ne serait-ce pas exagérer que de porter à 3 milliards et demi la valeur totale des métaux précieux à cette époque, soit comme monnaie, soit comme objets de luxe, et de supposer que l'or y entrait pour environ 800 millions.

La quantité relative de l'or et de l'argent a beaucoup varié. A ce su-

jet, remarquons qu'il faut avoir soin de ne pas confondre la valeur et la quantité relative de ces deux métaux. S'il est vrai de dire qu'aujourd'hui un kilogramme d'or vaut quinze fois plus qu'un kilogramme d'argent, il serait complétement faux d'en conclure que la proportion entre l'argent et l'or existant dans le monde est comme 1 est à 15; il paraît, au contraire, qu'elle est environ comme 1 est à 50. La valeur d'une marchandise relativement à une autre n'est déterminée, ni par la quantité existante de ces deux marchandises, ni par le rapport de leur production, mais par la quantité relative de travail et de frais nécessaires à la production de ces deux natures d'objets. Dire que l'or vaut quinze fois plus que l'argent, c'est dire qu'un kilogramme d'or représente quinze fois plus de travail qu'un kilogramme d'argent; dire que la quantité de kilogrammes d'argent qui existe dans le monde est cinquante fois plus forte que la quantité de kilogrammes d'or, c'est dire qu'il y a cinquante fois plus de demandes pour un kilogramme d'argent que pour un kilogramme d'or. La demande plus grande d'un métal précieux peut tenir à plusieurs causes, parmi lesquelles une des plus probables est le bon marché de ce métal; il est certain que, si l'on fait cinquante fois plus de montres en argent qu'en or, cela tient à ce qu'une montre d'argent coûte beaucoup moins qu'une montre d'or; si l'on pouvait avoir pour le même prix une montre d'argent et une montre d'or, il est hors de doute qu'on fabriquerait autant des unes que des autres. La valeur relative entre l'or et l'argent n'est point déterminée, on le voit, par la quantité proportionnelle existante de ces deux métaux, mais bien par la quantité de travail que représente l'extraction d'un kilogramme de l'un et de l'autre. Tout porte à croire que, quelle que soit l'influence exercée dans l'avenir sur le prix de l'or par les mines nouvelles de la Californie, la valeur de l'argent restera sensiblement la même. Cette probabilité ne laisse pas d'être rassurante pour la France, qui possède, dit-on, en monnaie une valeur de trois à quatre milliards d'argent.

La quantité relative de la production entre l'or et l'argent a changé suivant les époques : dans les mines d'or de l'ancien monde qui nous sont connues, la quantité de l'or produit est à celle de l'argent comme 1 à 40; on croit qu'avant la découverte de l'Amérique, cette différence était encore plus grande; depuis la découverte du Nouveau-Monde, la production relative de ces deux métaux a souvent varié. Jusque vers l'an 1530, on a exporté d'Amérique en Europe beaucoup plus d'or que d'argent; vers l'an 1545, l'exploitation des mines d'argent du Mexique, du Pérou et du Chili prit un grand développement, et, jusqu'à la découverte des mines d'or du Brésil, la quantité d'or venue d'Amérique n'a plus été, année moyenne, que le soixantième de la quantité d'ar-

gent. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, la proportion n'a plus été que de 1 à 30. Puis, jusqu'à la fin de ce siècle, la proportion des produits de chacun de ces deux métaux s'est établie de 1 à 40 ou 45. Si, à travers toutes ces fluctuations, la proportion de 15 à 1 dans la valeur relative de l'or à l'argent s'est maintenue presque constamment, c'est que cette proportion est le résultat du rapport entre la quantité moyenne des demandes et la quantité moyenne des produits qui se règle sur la première; mais il ne faudrait pas conclure de ce que cette valeur relative s'est maintenue la même pendant plusieurs siècles qu'elle ne pourrait pas varier. La différence augmenterait si les mines d'or existant aujourd'hui venaient à diminuer partout dans leur produit, et si néanmoins la demande d'or restait la même, et que, pour satisfaire à cette demande, on fût obligé d'exploiter, dans des conditions désavantageuses, des mines aujourd'hui négligées. Au contraire, la différence baisserait si la découverte de mines d'or nouvelles, où l'exploitation fût moins chère que dans les mines actuelles, permettait de livrer le métal à meilleur marché, et si néanmoins la demande de la consommation n'augmentait pas en proportion. Cependant cette seconde hypothèse relative à l'abaissement de la proportion existant entre la valeur de l'or et de l'argent ne se réaliserait probablement pas, parce que la consommation de l'or comme objet de luxe peut s'accroître considérablement, et qu'en conséquence, la demande allant toujours croissant dans une proportion analogue à la production, une baisse majeure dans le prix de ce métal ne peut guère se produire.

M. de Humboldt évalue à environ 6,700,000,000 en or, et à 22 milliards en argent, la production des mines du Nouveau-Monde depuis l'an 1500 jusqu'à l'an 1803. Il est vrai qu'une partie de cette production est restée en Amérique ou a été exportée directement en Asie; mais, d'un autre côté, les Espagnols ont dû trouver à leur arrivée dans le Nouveau-Monde des sommes considérables en métaux précieux : les récits de la conquête du Mexique, du Pérou, du Chili, ne peuvent laisser de doute à cet égard; on sait aussi avec quelle avidité les conquérans s'emparèrent de ces trésors, dont ils enrichirent leur ancienne patrie. M. de Humboldt évalue à environ 125 millions la somme en or transportée à cette époque en Europe. En définitive, on peut supposer que, de 1500 à 1800, 6,700,000,000 en or ont été fournis par les mines du Nouveau-Monde à l'ancien. A partir de 1500, la richesse des mines d'or d'Amérique fit cesser presque complétement l'exploitation des mines de l'ancien monde.

Dans ce siècle-ci, la production de l'or s'est élevée annuellement à 70 millions jusqu'au moment où, les mines d'or de l'Oural ayant été exploitées sur une grande échelle, elle a monté à 160 millions qu'on décompose ainsi :

En Europe, moins la Russie. . .	5 millions.
En Sibérie.	100
En Asie, moins la Sibérie. . . .	10
En Afrique.	10
Dans l'Amérique septentrionale. .	5
Dans l'Amérique méridionale. .	30
Total. . . .	160

Si nous supposons que, pendant les quarante premières années de ce siècle, la production ait été sur le pied de 70 millions par an, et, pendant les huit dernières, sur le pied de 160 millions, il en résulterait que la valeur de l'or mis sur le marché depuis une cinquantaine d'années serait d'environ 4 milliards et demi. En résumé, l'addition des résultats indiqués précédemment donnerait une somme totale de 12 milliards comme représentant, aussi approximativement que possible, la quantité d'or qui devrait exister aujourd'hui dans le monde civilisé, s'il ne fallait pas faire une large part à la perte et à l'usure dans les métaux précieux. Quelle doit être cette part? C'est ce que nous ne chercherons pas à déterminer, et nous ne pensons pas qu'il soit possible d'obtenir à cet égard une solution qui offre quelque chance de probabilité. Contentons-nous de rapprocher ce chiffre du chiffre de 120 millions que nous avons admis comme pouvant représenter la production annuelle des nouvelles mines de Californie. La comparaison de ces deux chiffres nous suggère, pour conclure, l'observation suivante : en supposant que la force productive des mines d'or de Californie se soutînt constamment, il faudrait un siècle pour en tirer une somme équivalente à la somme livrée au commerce depuis l'an 1500. Dès-lors il ne nous paraît pas probable que d'ici à bien des années la valeur de l'or puisse baisser d'une manière sensible.

L'expérience du passé vient à l'appui de cette opinion. Lors de la découverte de l'Amérique, la valeur de l'or existant dans l'ancien monde ne montait guère qu'à 800 millions. En très peu d'années, les Espagnols apportèrent en Europe des trésors accumulés depuis plusieurs siècles probablement, et que M. de Humboldt évalue à environ 125 millions en or. Il ne paraît pas que cette importation subite d'une masse d'or aussi considérable ait produit aucune révolution très sensible dans la valeur de ce métal. Il est vrai de dire que l'usage de l'or s'accrut considérablement pendant le XVIe siècle; la demande pour cette marchandise augmentant dans la même proportion que la production, elle conserva son prix.

Nous avons calculé plus haut que la production annuelle de l'or pen-

dant la première moitié du XIXe siècle s'est élevée à environ 4 milliards et demi, et, pendant les sept ou huit dernières années, les mines de l'Oural, à elles seules, ont produit plus de 500 millions. Cependant, malgré ce grand accroissement dans la production de l'or en si peu de temps, ce métal ne paraît pas avoir baissé de prix depuis cinquante ans. Ces deux exemples historiques peuvent corroborer l'opinion que nous venons d'émettre, à savoir qu'une exportation annuelle de la Californie s'élevant à 120 millions ne produirait pas une baisse immédiate et sensible dans la valeur de l'argent.

Est-ce à dire que nous devions regarder d'un œil indifférent la découverte et l'exploitation de riches districts miniers dans cette partie du monde? Nous ne le pensons pas, et nous croyons au contraire que, si les récits qu'on nous fait sur ce pays se vérifient, la colonisation de cette riche contrée par une race aussi intelligente et entreprenante que la race anglo-saxonne peut avoir une grande influence sur les futures destinées du monde et sur notre commerce. Sans aucun doute, les Américains sauront exploiter avec leur activité ordinaire les richesses enfouies dans cette terre qui recèle tant de trésors. Si l'on en croit certains rapports, les mines d'or ne formeraient qu'une partie des richesses de la Californie : on assure que déjà on y a découvert du cinabre en grande quantité, et que ce minerai, grossièrement exploité, rend 30 pour 100 de mercure. On parle aussi de mines d'argent, de diamans, et, ce qui ne serait pas moins utile, si ce pays est destiné un jour à recevoir une nombreuse population, de mines de houille. Ces trésors, que la race espagnole, maîtresse de ce pays, a si long-temps laissés improductifs, la race américaine saura les exploiter, et, ce qui n'est pas moins précieux pour notre vieille Europe, elle saura nous en faire jouir en échangeant les produits naturels du sol de la Californie contre les produits de nos manufactures et de nos fabriques. Loin de ressembler à l'autocrate russe, qui amasse et enfouit dans sa vieille forteresse du Kremlin les masses d'or qu'il arrache aux flancs de l'Oural, les aventureux citoyens des États-Unis sauront rapidement dépenser l'or qu'ils recueilleront si facilement en Californie, et l'on peut dire que c'est un véritable bienfait de la Providence que les richesses de la Californie soient tombées aux mains des Américains.

Un des avantages qui résulteront sans doute d'ici à peu de temps pour le monde entier de la colonisation de la Californie, sera l'ouverture prochaine de l'isthme de Panama. Il est impossible de supposer que le génie américain, si impatient et si hardi, hésite devant une entreprise que la science déclare réalisable. Espérons donc que, d'ici à peu d'années, les vaisseaux partant d'Europe pour les côtes et les îles de l'Océan Pacifique et les établissemens européens de l'Océanie pourront franchir

l'isthme de Panama, et éviter le détour long et périlleux du cap Horn. En attendant, M. Aspinwall de New-York a obtenu du gouvernement de la Nouvelle-Grenade un privilége pour construire un chemin de fer à travers l'isthme; il a déposé entre les mains du gouvernement un cautionnement de 600,000 francs. Ce chemin de fer, qui aura vingt-quatre lieues de long et coûtera 50,000 piastres (250,000 fr.) par mille américain, soit à peu près 300,000 francs par kilomètre, doit être immédiatement commencé. La civilisation et le commerce doivent applaudir aux progrès qui résulteront de ces entreprises gigantesques pour la facilité et la rapidité des communications.

Quel spectacle imposant et extraordinaire nous offrent les progrès constans et rapides de cette puissance américaine qui, chaque année, étend plus loin ses bras? En peu de temps, le Texas, les provinces septentrionales du Mexique, la meilleure partie des côtes nord de l'Océan Pacifique, ont accru son territoire. Aujourd'hui, le congrès américain discute s'il achètera Cuba à l'Espagne. Quelles seront donc les limites de cette ambition toujours croissante? où s'arrêtera ce besoin continuel de s'agrandir? Maîtresse de cinq cents lieues de côtes sur l'Océan Pacifique, aujourd'hui que la Californie est réunie à l'Orégon, cette puissance, que rien ne fait reculer, va sans doute fonder un nouvel empire sur ces rivages encore inexplorés. Quel immense avenir est réservé à la nation qui dominera la mer Pacifique! Quelle source de richesses dans le commerce de la Polynésie, des côtes occidentales de l'Amérique du Sud, de la Chine, du Japon, des Philippines, de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Zélande! Il y a là un monde nouveau à exploiter, à civiliser, à enrichir, et, tandis que la vieille Europe se débat et s'use dans des luttes stériles contre une barbarie qu'on veut ressusciter, le génie américain marche à grands pas à la conquête pacifique de ce monde nouveau.

BENJAMIN DELESSERT.

REVUE LITTÉRAIRE.

L'ACADÉMIE. — LES LIVRES. — LES THÉATRES.

Il y a un mot dont on abuse, et qui, sous certaines plumes, équivaut à la plus violente des injures : c'est le mot de réaction. Sans nous occuper de la réaction politique, où nous n'avons rien à voir, et que justifient trop souvent ceux même qui l'incriminent, ne pouvons-nous pas dire que tout homme d'esprit porte en soi un germe, un sentiment de réaction intellectuelle, de résistance aux idées dominantes, à celles surtout qui voudraient profiter de leur triomphe pour devenir oppressives? Celle-là, Dieu merci! est très innocente, et si, dans les circonstances actuelles, elle ressemble à une malice, la faute en est à ceux qui ont si bien arrangé les choses, que le parti du plus spirituel n'est pas aujourd'hui le parti du plus fort.

On a voulu voir une réaction de ce genre dans les derniers choix de l'Académie française. A huit jours de distance, l'Académie a élu M. le duc de Noailles et M. le comte de Saint-Priest. Que ces deux nominations successives, onze mois après février, ressemblent quelque peu à un anachronisme volontaire, à ce qu'aurait été, par exemple, l'élection de Benjamin Constant sous M. de Villèle ou d'Armand Carrel sous Casimir Périer, c'est ce que nous sommes fort disposé à avouer. Pourtant de pareils suffrages, dans un pareil moment, ont une signification qui se concilie mieux avec les titres des nouveaux élus comme avec la dignité de l'Académie. Prouver que la littérature ne reconnaît d'autres distinctions que les siennes, qu'en dehors des hiérarchies ordinaires, plus ou moins endommagées par les révolutions, elle sait créer une noblesse idéale que l'autre noblesse ne con-

fère pas, mais qu'il ne lui est point interdit d'atteindre, c'est évidemment ce qu'a voulu l'Académie française. Permis ensuite à nos beaux-esprits démocratiques de crier au scandale, de soutenir que cette adoption de la noblesse par la littérature, cette réhabilitation du parchemin par le livre, est un crime de lèse-majesté littéraire, un acte de courtisanerie rétrospective, et nous ramène droit à l'ancien régime, au temps où on naissait académicien, comme on naissait homme d'état le 24 février, sans parfaitement savoir l'orthographe. Nous comprenons cette grande colère, ce vif intérêt pour les lettres, de la part de gens qui les ont protégées avec une tendresse si éclairée, si active! Toutefois l'Académie n'a-t-elle pas le droit de se souvenir de ses attributions réelles? Cesse-t-elle d'être le plus illustre des corps littéraires, parce qu'il lui arrive de compter et d'admettre ces supériorités, moins faciles à définir qu'à apprécier, qui côtoient la littérature sans lui appartenir, qui s'y rattachent sans s'y confondre, et qui ajoutent à son autorité plus encore qu'à son éclat? Jamais peut-être il ne fut moins inopportun de faire valoir le privilége que l'on conteste aujourd'hui. Oui, l'Académie doit surtout songer, et dans les temps difficiles plus que dans les autres, à se préserver de l'isolement littéraire, à ne pas laisser prescrire ces traditions d'alliance entre l'art et la société polie dont elle est le plus brillant symbole. Remontez à son origine même, et, tout en écartant ce que ne tolérerait plus notre siècle, en la dégageant de ce caractère de soumission obséquieuse aux envahissemens officiels des grands seigneurs et du clergé, vous reconnaîtrez qu'elle est avant tout une intermédiaire, une initiatrice, mondaine pour les lettrés, lettrée pour les mondains. Ceux qui, au milieu du désarroi de notre société moderne, gardent encore le goût des délicatesses de l'intelligence, comme on conserve, dans une coupe de cristal, une fleur dont l'orage ou l'hiver ont brisé la tige, ceux-là seront toujours désignés d'avance aux prédilections de la docte assemblée. Nous serions assurément fort ridicule, si nous donnions à entendre que de belles manières ou une causerie spirituelle peuvent jamais l'emporter, dans les élections académiques, sur de beaux vers ou une belle prose. Ce qu'il importe seulement de constater dans un siècle où l'on a trop aisément séparé le talent de la dignité morale et le savoir-écrire du savoir-vivre, c'est que les dépositaires et les gardiens de la littérature sérieuse ne sauraient souscrire à cette séparation funeste; c'est que la Bohème a de vertes collines et de pittoresques paysages, qu'on peut y admirer ces châteaux fantastiques dont parlent les poètes et les ballades, mais que, sur ses pentes verdoyantes, au bout de ses sentiers perdus en mille capricieux méandres, on ne trouvera jamais rien qui ressemble au palais de l'Institut.

N'insistons pas trop, d'ailleurs, sur toutes ces nuances : les titres académiques des nouveaux élus ne sont pas de ceux qu'on doive circonscrire ou restreindre. Nous n'avons plus à discuter ici la véritable valeur littéraire de l'historien de Charles d'Anjou et de l'historien de Mme de Maintenon. Il nous suffira de dire que ceux qui voient dans ces élections un symptôme de retour à l'ancien régime ne tiennent pas compte d'une légère différence qui méritait pourtant de ne pas être omise. Les grands seigneurs qui aspiraient autrefois à figurer parmi les quarante croyaient honorer l'Académie en se faisant élire par elle. Des princes et des ducs, aujourd'hui parfaitement inconnus, s'imaginaient faire acte de condescendance et de bonhomie en venant s'asseoir à côté de Corneille, de Racine et de Voltaire, si bien qu'on eût pu dire alors ce que Walter Scott dit de

Shakspeare à la cour d'Élisabeth, que l'immortel s'inclinait devant les mortels. Maintenant le point de vue n'est plus tout-à-fait le même. Ce qui n'était qu'une complaisance est devenu une ambition; ce n'est plus l'art qui se fait courtisan de la noblesse ou de ce qu'on appelait ainsi jadis, c'est la noblesse qui se fait solliciteuse auprès de l'art. C'est pourquoi, au lieu de prétendre que la dignité des lettres a quelque chose à souffrir de ces suffrages, il vaudrait mieux reconnaître combien elle y a gagné, et quel progrès réel renferme ce prétendu pas en arrière. Si aujourd'hui les distinctions littéraires survivent assez complétement aux distinctions sociales pour qu'on se console de la perte des unes en s'élevant jusqu'aux autres, il faut bien en conclure qu'il y a quelque habileté à constater cette suprématie de l'intelligence, et que faire des académiciens de gens à qui la république ne permet pas de rester gentilshommes, ce peut être une épigramme contre la noblesse, mais ce n'en est pas une, à coup sûr, contre la littérature.

N'est-ce pas encore un honneur pour les lettres que l'hommage tardif rendu par un illustre écrivain à leur action bienfaisante et consolatrice? M. de Lamartine s'est ressouvenu qu'il était poète : hélas! il eût dû profiter de l'occasion pour s'avouer à lui-même qu'il l'avait toujours été. Il a eu l'idée de revenir aux sources primitives de sa popularité ternie, à peu près comme le voyageur, se détournant d'une onde troublée, prend le parti d'en remonter le cours jusqu'à ce qu'il ait trouvé la source vive et limpide où il se souvient d'avoir bu avec délices. Loin de nous l'idée de médire de cette bonne pensée! Nous nous réjouissons sincèrement de voir M. de Lamartine redemander à l'art ces victoires qu'il ne rencontre plus sur une autre arène, et remplir, par des productions nouvelles, les intermittences de sa vie publique; mais, en applaudissant à l'intention, pouvons-nous approuver aussi absolument les préoccupations qui se trahissent dans les derniers ouvrages de M. de Lamartine? Sans contester le charme de ces réminiscences, la fraîcheur de ces tableaux, n'est-il pas permis de dire que ces monographies complaisantes, cette importance extrême attachée aux menus détails d'une adolescence promise à la gloire, d'une enfance prédestinée à la poésie, ont un côté puéril, un peu choquant chez des hommes que l'âge et le contact des affaires auraient dû tourner vers des sujets plus graves et des idées plus élevées? L'antiquité avait fait de la connaissance de soi-même un des principaux élémens de la sagesse; mais l'excès est fâcheux en toutes choses. Aujourd'hui on est tenté de trouver que nos illustres se connaissent trop bien, qu'ils se savent par cœur, et qu'ils se racontent trop volontiers. Encore s'ils profitaient de ce travail interne, de cette étude autobiographique, pour nous ouvrir des perspectives exactes et vraies, pour résumer en eux, comme dans une personnification éclatante, des études originales, délicates, consciencieuses, propres à compléter l'histoire du cœur et de l'esprit humain! Goethe a donné l'exemple de ces contemplations du *moi*, comme disent les Allemands. Seulement, dans cette ame sereine, dans cette magnifique intelligence, cet effort permanent pour assister au développement de la sensation, à l'éclosion de la pensée, n'est qu'une arme de plus fournie à l'analyse, un moyen d'agrandir, d'illuminer le domaine de la critique, de faire d'un des plus vastes esprits qui aient étonné le monde une lampe vigilante, éclairant à la fois l'albâtre qui la contient et les objets sur lesquels s'épanche sa lueur. Qu'importe alors que l'orgueil du grand homme ait sa part? Il suffit que l'art ait la sienne, et que cet orgueil ne soit ni enfantin ni stérile.

Est-ce d'après cette donnée large et féconde que sont conçues des œuvres telles que *les Confidences?* Là, la préoccupation personnelle nous apparaît, sinon sans déguisement et sans voile, au moins sans utilité et sans correctif. Là, cette lumière intérieure, au lieu de se concentrer et de se réfléchir sur l'ame, se répand au dehors, semblable à ces feux follets qu'on voit courir, la nuit, dans la plaine, et qui dessinent çà et là des formes décevantes, de fantastiques aspects. Les souvenirs d'enfance, les émotions juvéniles, les premiers gazouillemens de la Muse dans une ame prompte à s'ouvrir, les études de paysage conservées dans la mémoire, ainsi que ces esquisses d'après nature qu'on voit accrochées dans l'atelier des peintres, tout cela nous est présenté comme intéressant par soi-même, comme suffisamment accrédité par le nom de celui qui raconte, par l'empreinte qu'il y a laissée, par les teintes brillantes qu'il y ajoute. Certes, personne ne contestera la splendeur de ces teintes, ni ce jet d'expressions heureuses, cette omnipotence de langage qui dompte d'un mot l'idée la plus rebelle. Ce style a parfois le regard d'aigle; il voit, à des distances infinies, le sentiment ou la pensée que nous démêlons à peine. Loin de nier ce don merveilleux, nous y trouvons l'explication permanente de ce qui nous a souvent attristé chez M. de Lamartine. Dans l'art comme dans la politique, dans la conception de ses ouvrages comme dans l'ordonnance de sa vie, le vrai et le faux, le mal et le bien, le sérieux et le futile, ne lui apparaissent qu'à travers un prisme qui ne l'abandonne jamais. On comprend sans peine ce que peut avoir de dangereux cette faculté de tout s'assimiler, de teindre tout de ses couleurs et de ses rayons, jusqu'au grain de poussière et à l'atome. Qu'importe à ce privilégié de l'image le sujet qu'il traite, la question qu'il agite, l'homme qu'il emploie, l'œuvre à laquelle il s'allie, le parti dont il se fait l'auxiliaire? Semblable à ces fées dont la baguette transformait les fruits les plus grossiers en diamans et en émeraudes, à ces rois de France à qui il suffisait de toucher les malades pour les guérir, il se croira toujours sûr de changer le mensonge en vérité par cela seul qu'il l'exprime, l'homme malfaisant en homme de bien par cela seul qu'il l'explique, l'incident frivole en histoire sérieuse par cela seul qu'il le recueille. Même il ne s'arrêtera pas sur cette pente. Plus l'ennoblissement de l'idée par le mot, du sujet par l'accessoire, du fond par la forme, de l'homme par le portrait, lui paraîtra difficile, plus il s'y livrera avec complaisance, plus il se croira de mérite à réussir, plus il se persuadera aisément qu'il a réussi : triste et éphémère succès qui n'en laisse pas moins subsister les grandes lignes, les délimitations immortelles, tracées par la morale et par l'art, par le bon sens et le bon goût!

S'il nous fallait une nouvelle preuve de la réalité de ces tristes tendances, nous la rencontrerions dans *Raphaël*. Voici, j'imagine, comment M. de Lamartine a été amené à écrire ce livre. En recueillant ses souvenirs pour en faire des confidences, il en aura trouvé un, occupant dans sa mémoire et dans son passé un point culminant, éclairé au feu lointain de ces rêves de jeunesse dont rien ne remplace la douceur. Ce souvenir se sera confondu pour lui avec l'image de cette Elvire, de cette femme idéale, chantée, nous allions dire aimée, en strophes si mélodieuses, de cette Elvire secrètement enviée par tant de filles d'Ève, et dont les cœurs secs ont pu seuls contester l'existence. Ce point d'érudition sentimentale et poétique une fois fixé, M. de Lamartine a pensé que cet épi-

sode, cette vision, ce rêve, exhalé des flots bleus du lac du Bourget comme les vapeurs matinales, comme le chœur des sylphes d'*Oberon*, pouvait former un ouvrage à part, défrayer une *confidence* tout entière, et que, soumis aux modifications usitées, à cette refonte puissante dont plusieurs des grands écrivains de ce siècle nous ont laissé d'admirables modèles, *Raphaël* prendrait place auprès de ses douloureux et poétiques aînés.

Qu'on y prenne garde pourtant! Ces beaux poèmes où de mélancoliques génies ont consigné le secret de leurs émotions, de leurs amours, de leurs tristesses, ont été écrits sous le feu même des passions qui les leur dictaient, et qui se sont transportées toutes vivantes dans ces pages immortelles. Pour que le cri soit vrai, pour que l'humanité s'y reconnaisse, pour qu'un siècle en tressaille comme ces forêts de pins où un seul souffle suffit à faire courir mille murmures, il faut que l'ame d'où ce cri s'exhale soit prise sur le fait, au moment même où elle souffre, au moment où, par un mystérieux travail, le mal qui la tourmente gagne, de proche en proche, la génération qui l'écoute. Qu'après cette première explosion, ce premier jet d'une douleur éloquente, l'art arrive avec ses exigences; qu'il soumette à une élaboration patiente et féconde ce qui ne fut d'abord que le bulletin d'une maladie morale, le procès-verbal d'une blessure, rien de plus légitime, de plus propice à la beauté décisive de l'œuvre; mais ce que j'ai peine à comprendre, c'est le récit archéologique d'une histoire d'amour, c'est le travail rétrospectif d'une ame long-temps distraite de ses émotions de jeunesse, et qui essaie, après trente ans, de ranimer des cendres refroidies, de ressaisir des traces effacées, de relire, à travers d'innombrables surcharges, le texte primitif de ses juvéniles tendresses. L'écrivain a beau avoir à ses ordres toutes les richesses d'une langue harmonieuse et opulente, il a beau entourer de voiles de pourpre et de bandelettes d'or le romanesque fantôme de ses vingt ans, ce ne sera jamais qu'un fantôme; il lui donnera l'éclat et la couleur, il ne lui donnera pas la vie. Voilà ce qui me frappe tout d'abord dans *Raphaël*. Malgré des efforts inouis pour entraîner le lecteur dans les ardentes extases des deux héros, malgré les variations infinies de ce thème inépuisable qu'on appelle l'amour, malgré les prodigieuses spirales par lesquelles le poète fait monter sans cesse de la terre au ciel l'idéale passion de Raphaël et de Julie, pas un cœur ne battra en lisant ces pages, pas une larme ne viendra de l'ame aux paupières, pas un amant ne voudra s'y reconnaître et s'y retrouver. Essayez, après avoir fermé le livre, de vous recueillir en vous-même et de vous retracer les figures qui viennent de passer devant vos regards, vous ne le pourrez pas : le livre ne vous aura laissé que cette espèce d'éblouissement vague et pénible qu'on éprouve après un feu d'artifice. René existe pourtant, et quoiqu'il s'isole, par son génie, de ses frères déshérités, chacun de nous peut se rattacher à lui par quelque secrète et douloureuse affinité. Adolphe aussi a vécu; il semble que nous le connaissions tous, et qu'il nous ait fait partager avec lui l'incurable ennui de ces passions orageuses qui s'éteignent dans les déchiremens et dans les larmes. Et Roméo? et Juliette? et Francesca? et Paolo? Qu'a-t-il fallu à Shakspeare et à Dante pour donner un relief impérissable à ces figures adorées, à ces idéales patrones des jeunes et poétiques tendresses? Quelques vers, quelques mots, quelques silences, les frémissemens de deux cœurs mêlés au souffle du vent, aux pâles clartés du matin. Non, pour être vraie, pour être vivante, pour se com-

muniquer à nous par une sorte de contact magnétique où l'illusion et la réalité se confondent, où il nous semble que nous avons aimé, senti, souffert avec le héros et l'écrivain, la passion n'a pas besoin de cet entassement de phrases, de ce cliquetis d'images. Accumulez Pélion sur Ossa, faites vibrer sous vos doigts infatigables ces cordes qui ne vous désobéissent jamais, ou plutôt devenez vous-même une lyre, un luth éolien, prêt à rendre des sons mélodieux à toutes les brises qui passent : rien de tout cela ne sera la note véritable, la mélodie attendue par les ames tendres pour tressaillir avec vous.

Ce caractère de vie factice, d'extase rétrospective, est, selon nous, le principal défaut de *Raphaël;* nous pourrions encore en signaler d'autres : y a-t-il, par exemple, une convenance bien incontestable dans le personnage de cette femme qui nous est donnée comme une créature angélique, éthérée, céleste, et qui, pour mieux prouver sans doute qu'il n'y a rien de plus divin qu'elle, a pris le parti de ne pas croire en Dieu? Et ce vieillard, illustre dans les sciences, qui encourage paternellement sa femme à se créer une occupation de cœur, c'est-à-dire, en langue vulgaire, à prendre un amant! Et cet essai de suicide, pratiqué par Raphaël en enlaçant *huit fois* autour du corps de Julie et du sien les cordes d'un filet de pêcheur! Ne pouvait-on pas mieux inventer, si ce sont là des fictions, ou, si ce sont des réalités, les assouplir avec plus d'art? A combien de remarques plus sévères encore ne donnerait pas lieu le style de cet ouvrage? Les livres tels que *Raphaël* devraient être aux sentimens et aux passions qu'ils décrivent ce que sont les flacons d'essences aux liqueurs dont ils concentrent la saveur et le parfum. Tout élément grossier, tout accessoire où se révèle la précipitation ou la négligence doit disparaître pour faire place à cette perfection sobre et contenue où ne se conserve que l'arome le plus exquis de chaque émotion, de chaque pensée. Je m'arrête; il y aurait de la malice à trop énumérer de tels mérites; ce serait presque constater les défauts de *Raphaël.* Jamais langage ne fut plus loin de cette sobriété dont je parle; le mot y enivre l'idée; la richesse même y devient un embarras, et le sentiment ne peut plus circuler au milieu de toutes ces magnificences.

Et cependant, ne nous lassons pas de le redire, ce n'est pas là ce qui doit attirer le blâme le plus rigoureux. Ce qu'il faut signaler comme un des plus tristes symptômes de notre temps, comme une des plus désastreuses faiblesses des imaginations contemporaines, c'est cet amour du *moi* qui se retrouve à chaque ligne de ces ouvrages, cette manie d'individualisme qui va croissant, à mesure que l'importance réelle de l'individu est amoindrie ou annulée par l'orageuse grandeur des événemens. Quels progrès a faits cette maladie funeste depuis les belles époques littéraires, celles où les écrivains éminens ne se considéraient, pour ainsi dire, que dans leurs rapports avec les hommes qu'ils essayaient de charmer ou de convaincre, avec les vérités qu'ils s'efforçaient de défendre ou de propager! Temps heureux, où le génie avait sa pudeur comme la beauté, où Corneille, dans ses préfaces, s'excusait humblement d'avoir manqué aux trois unités, où un auteur tel que Labruyère écrivait un chef-d'œuvre, sans presque laisser de lui d'autre trace que ce chef-d'œuvre même! Le XVIIIe siècle commença à altérer cette simplicité si belle. « Jusqu'alors, disait, il y a quarante ans, un critique spirituel, ceux-là seuls s'étaient cru le droit de parler d'eux-mêmes, de publier leurs mémoires, qui avaient pris une part active aux grands événe-

mens de leur époque, et qui faisaient de leurs souvenirs un chapitre d'histoire. Les écrivains du XVIIIe siècle ont bien changé tout cela; ils ont pensé qu'il n'y avait rien en ce monde de plus intéressant qu'un philosophe, et que, par conséquent, leur histoire était aussi digne de nous occuper que celle d'un siècle ou d'un pays. » Nous ne prétendons pas nier les vanités littéraires de ce temps-là. Cependant, en laissant accroître le sentiment de leur importance, des écrivains du dernier siècle avaient une idée de propagande, répréhensible assurément et funeste, mais qui associait leur préoccupation personnelle à une pensée générale. Rousseau fut le premier des écrivains modernes qui donna à l'individualisme un caractère d'isolement, de contemplation intérieure; pourtant, chez Rousseau, cette contemplation est ombrageuse, pessimiste : l'auteur des *Confessions* se montre aussi souvent mécontent de lui-même que des autres. A défaut d'une franchise bien authentique, on trouve dans ses révélations tantôt une spontanéité pleine de charme, tantôt une timidité inquiète, indice d'une vanité qui n'est pas encore endurcie. On sent que cette vanité bégaie, qu'il lui faudra des années pour se dépouiller de ses langes. C'est à la suite et sous l'inspiration lointaine de Rousseau que se sont produites ces monographies qui ont illustré le commencement de ce siècle, et qui, corrigées chez quelques-uns par l'élévation du génie, chez d'autres par l'exquise pénétration d'un esprit supérieur, sont devenues les poèmes de l'esprit moderne. Là encore, si l'on est parfois tenté de blâmer, le blâme est atténué par le soin extrême qu'ont pris les auteurs pour élargir leur cadre, idéaliser leurs figures, frapper leur médaille poétique à l'effigie d'une génération tout entière, se perdre à demi et s'effacer dans le côté humain et général du tableau. Une moralité sévère vient d'ailleurs amoindrir les langueurs de ces enivrantes lectures. La voix grave du père Souël, le châtiment d'Adolphe et d'Ellénore, maintiennent intacts ou du moins rappellent les droits de la morale et de la raison. Il était réservé à ce temps-ci de créer des aveux plus superbes, de donner à l'individualisme des satisfactions plus absolues. Des géans au front perdu dans l'azur, un Olympio contemplant, du haut de sa grandeur sereine, ses chétifs admirateurs ou ses détracteurs impies, un Raphaël né pour tout ce qui est grand et pur, le plus beau des enfans des hommes, l'être le plus noble qui ait foulé les prairies et les collines, également propre à peindre comme son homonyme, à sculpter comme Phidias, à chanter comme Mozart, à écrire comme le Tasse ou Shakspeare, à régenter les nations comme un membre du gouvernement provisoire, voilà les types où se complaisent nos écrivains célèbres, voilà le nuage diaphane à travers lequel ils se montrent, voilà le miroir où ils nous invitent à les regarder. Plus de leçons morales, plus d'enseignemens généraux, plus de notions du cœur humain à puiser dans ces personnifications solitaires : comment le pourrait-on? Ce n'est pas en étudiant les demi-dieux qu'on apprend à connaître les hommes. Des demi-dieux en effet! sous le Bas-Empire, lorsque les soldats voulaient se débarrasser d'un de leurs maîtres éphémères, ils en faisaient un demi-dieu, *divus*, et la divinité commençait en même temps que la déchéance. Cet antécédent devrait donner à penser à nos illustres. A quoi bon multiplier les ressemblances entre notre époque et le Bas-Empire, entre les caprices de la popularité de nos jours et les caprices des prétoriens?

Il est donc impossible, quel que soit le point de vue sous lequel on envisage *Raphaël*, de se montrer indulgent pour ce livre. Si l'on veut s'élever au-dessus

des considérations purement littéraires, et rattacher à des tendances générales celles qui se trahissent dans ce récit, on reconnaît que la maladie de notre époque s'y révèle à chaque page, et que de semblables ouvrages pourront un jour servir de pièces justificatives à l'histoire de nos faiblesses et de nos misères. Si l'on se renferme dans le rôle de critique, si l'on se borne à fixer la place que ce livre doit occuper dans notre littérature, on est forcé de chercher dans un autre art ses points de comparaison, et de s'avouer que *Raphaël* est aux immortels poèmes auxquels il prétend donner un frère ce qu'une improvisation de Liszt est à une sonate de Weber, à une symphonie de Beethoven.

Il n'est pas rare d'entendre dire que la comédie moderne manque de types; ceux qui proclament cette disette flattent un peu notre siècle. Il nous semble, par exemple, que cette manie de tout rattacher à soi, de se faire le centre autour duquel gravite la société contemporaine, abonde en aspects comiques, et que cette nouvelle face de la vanité humaine pourrait offrir au théâtre des combinaisons piquantes. Nous n'en sommes pas là pour aujourd'hui, et ceux qui iraient chercher à la Comédie-Française le reflet de nos mœurs politiques, ou l'esquisse plus ou moins fidèle d'une de nos maladies morales, risqueraient de revenir fort désappointés. La petite pièce qu'on nous a jouée l'autre semaine mérite à peine une mention; c'est toujours l'imitation appauvrie des proverbes d'un charmant poète, versifiée cette fois par une muse un peu surannée qui ne réussit point à se refaire jeune. Des œuvres aussi chétives n'ont rien à démêler avec la critique, et le public s'en détourne pour chercher ailleurs des distractions aimables, l'oubli des alarmes sans cesse renaissantes. L'Opéra nous a donné, sous le titre du *Violon du Diable*, un ballet nouveau qui réunissait plusieurs élémens de curiosité. Il ne faudrait pas s'imaginer, d'après ce titre fantastique, que l'auteur ait fait revivre sur notre théâtre quelqu'une de ces belles histoires d'Hoffmann où la réalité et la fantaisie se mêlent, où les puissances infernales, évoquées par l'archet du musicien comme par une baguette magique, nous promènent avec lui dans le monde bizarre des apparitions et des fantômes. Nous avouons ne pas avoir été fort ému par le côté fantastique du nouveau ballet de l'Opéra; le côté raisonnable en est moins saisissable encore. Boileau a dit qu'il faut, même en chansons, du bon sens et de l'art. Heureusement pour le succès du *Violon du Diable*, un ballet n'est pas même une chanson, et l'on pourrait ajouter, en renchérissant sur le mot de Beaumarchais, que ce qu'on n'ose pas chanter, on le danse. Convenons du moins qu'on ne saurait le danser avec plus de grace, de talent et de bonheur que Mme Fanny Cerrito. Elle n'a perdu aucune des qualités attrayantes et sympathiques qu'elle avait déployées déjà dans *la Fille de Marbre* et dans *la Vivandière*. Moins correcte peut-être et moins poétique que Carlotta Grisi, Mme Cerrito rachète cette imperfection relative par un entraînement, une verve pleine de séduction et de jeunesse. M. Saint-Léon la seconde à merveille, et fait applaudir, dans ce ballet dont il est l'auteur, son triple talent de chorégraphe, de violoniste et de danseur; aussi, le succès est-il très grand, et cette nouvelle ère de prospérité, inaugurée par *le Violon du Diable*, ne pourra que se continuer d'une façon plus décisive encore lors de la prochaine apparition du *Prophète*.

La réouverture du Théâtre-Italien a été un nouveau triomphe pour Mlle Alboni. Les révolutions n'ont eu, Dieu merci! aucune prise sur cette voix dont rien n'égale

l'étendue, la souplesse, le velouté, le timbre frais et charmant. Mlle Alboni n'est point actrice, elle prête peu à l'illusion dramatique : il ne faut point attendre d'elle cette interprétation complète d'un rôle qui confond dans un merveilleux ensemble l'esprit du rôle même avec les mélodies écrites par le musicien; mais, si l'on ne demande à l'expression musicale que ce plaisir un peu sensuel qui nous vient, comme Agnès croit que viennent les enfans, par l'oreille, nous ne croyons pas que ce plaisir puisse être ressenti avec plus de charme et de sécurité qu'en écoutant Mlle Alboni. Elle nous a rendu, dans la *Cenerentola*, quelques-unes de nos belles soirées de l'an passé. A ses côtés, nous avons retrouvé Lablache, dont la colossale gaieté brave les intempéries, et dont la voix de titan, loin de faiblir sous le poids des années, sort toujours aussi foudroyante de sa poitrine d'airain. Ronconi est toujours l'artiste spirituel et passionné qui fait oublier, par la finesse de son jeu, l'élégance de sa manière et son intelligence exquise des demi-teintes, ce qu'on peut signaler, de temps à autre, de douteux dans ses intonations et d'insuffisant dans sa voix.

L'Italiana in Algeri n'a pas eu moins de succès. Il y a dix ans qu'on ne nous avait plus chanté cette musique si gaie, si folle, si étincelante, qui suffirait à la gloire d'un autre maître, et qui disparaît à demi dans le riche écrin de Rossini. Quelle mélodie charmante que l'air du ténor : *Languir per una bella!* Quelle bouffonnerie excellente que le trio : *Papataci!* Le rôle entier d'Isabella est rempli de traits ravissans, de modulations exquises, que Mlle Alboni dessine et brode avec un art inoui. Dans son dernier air, elle s'est élevée à la même perfection que dans le rondo final de la *Cenerentola*. Lorsqu'au sortir des tristes agitations de la rue, on écoute Mlle Alboni, il semble qu'on secoue un mauvais rêve, qu'on rentre dans l'harmonieux Éden de la civilisation et de l'art. Hélas! l'illusion n'est pas longue, et dès qu'on remet le pied hors du mélodieux asile où retentit cette voix délicieuse, on reconnaît vite qu'aujourd'hui le rêve, c'est ce qui charme, la réalité, c'est ce qui attriste, inquiète ou humilie. Soyons du moins reconnaissans envers les généreux efforts de ces artistes d'élite qui savent jeter quelques aimables heures à travers nos inquiètes journées. S'il est vrai que, dans ces temps de révolution signalés comme des temps de progrès par d'aventureux esprits, tous ceux pour qui l'art est le plus doux des refuges aient trop souvent le sort des proscrits, il leur est permis de ressentir un fugitif mouvement de joie, chaque fois qu'une lointaine image vient leur rappeler la patrie absente :

... Parvam Trojam, simulataque magnis
Pergama, et arentem Xanthi cognomine rivum.

ARMAND DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1849.

Commençons par rendre hommage à l'énergie des bons citoyens qui, dépositaires du pouvoir public dans un temps où le faix en est si lourd et la possession si peu enviable, persévèrent à défendre les grands intérêts dont ils sont chargés, et contre les intrigues parlementaires, et contre les factions des rues. Nous apprécions tout le mérite de leurs efforts, nous ne les trouvons point excessifs en présence des attaques ou secrètes ou patentes dont ils se voient assaillis; nous ne les blâmons pas d'aller volontiers peut-être au-devant du péril plutôt que de l'attendre; nous les croyons essentiels à leur tâche et nous les remercions de s'y maintenir; nous comprenons leur tâche comme ils la comprennent.

Ils ont sans doute une façon d'être républicains qui n'est pas la façon de ceux auxquels nous devons la république, ni la façon même de tous ceux qui se sont ralliés autour du chariot de février. Le républicain de la veille et quelquefois aussi le républicain catéchumène auquel un dévouement plus exclusif a valu les honneurs d'une initiation plus complète, le républicain pur, se sait investi par privilége d'une règle suprême à laquelle le commun des martyrs est d'avance et de droit attaché sous peine d'hérésie : c'est un alchimiste politique qui a découvert sa pierre philosophale; il en peut tout faire, excepté de l'or. Qu'importe? il n'est pas homme à se déconcerter pour ce qui s'en manque, et il va droit son chemin, exigeant avant tout qu'on jure sur sa parole et qu'on prenne son trésor pour autant qu'il l'estime. Le républicain pur est un être éminemment contradictoire. Il élève aux nues l'autorité du suffrage universel, mais à la condition que l'électeur lui vote son dogme; il invoque la raison de tous, mais il prétend bien la redresser, et de main de maître, si elle ne veut s'abonner aux mandemens souverains de sa raison particulière; c'est un doctrinaire déguisé qui fait mine de s'en remettre au peuple quand il ne s'en fie qu'à lui. Aussi l'appel au peuple est-il tombé dans un discrédit public chez les plus francs de ce bord-là; quant aux plus habiles, tout en le vantant beaucoup, ils ne s'y frottent pas, et, s'ils s'y frottent, ils trichent : ce serait conscience de ne pas corriger la fortune quand on n'a point encore achevé de l'éduquer, et, de

ce qu'on la corrige à si bonne intention, il ne s'ensuit pas qu'on ne soit point honnête. En effet, les bonnes intentions abondent chez le républicain pur; il en est plein comme on dit que l'enfer en est pavé, et c'est encore un de ses contrastes d'avoir tant de pensées salutaires et de les conserver stériles. Le républicain pur ne détesterait pas l'ordre, mais il a un goût invincible pour de certains élémens d'anarchie avec lesquels l'ordre n'a jamais cohabité; le républicain pur s'est pâmé d'aise sur le mot de M. Caussidière: « faire de l'ordre avec du désordre; » cela lui semble magnifique, et l'on ne comprend pas, en vérité, qu'il ait tant de plaisir aux tours de force, quand il les manque toujours. Le républicain pur ne se dissimule pas que la justice est une belle chose, mais il a l'ame très sensible et la mémoire chargée de beaucoup d'exploits, qui ont tant d'analogie avec ce qu'il est obligé d'appeler aujourd'hui des crimes, que ces crimes-là le trouvent indulgent par nature. Conspirateur émérite, il a toujours du faible pour les manteaux couleur de muraille et ne se résigne pas vite à se montrer sévère aux conspirateurs novices, eût-il même failli essuyer les coups; comme il est neuf encore à son rôle, il oublie facilement qu'il est devenu le représentant plus ou moins définitif de la société française, et, pour son compte, il pardonne. On n'a pas l'ame meilleure.

A ce compte-là donc, nos ministres actuels ne sont pas des républicains purs, et franchement nous les en félicitons. Ils ne se soucient pas d'être tendres pour les comploteurs qui s'enorgueillissent de troubler savamment la paix douloureuse d'une patrie dont les blessures ne finissent pas de saigner. Ils n'éprouvent aucun charme à jouer avec ces foudres grossiers qu'on fabrique dans les officines d'émeute, et ils n'entendent pas permettre de les forger à loisir, sous prétexte de liberté, pour avoir ensuite plus de gloire à les éteindre; ils aiment mieux prendre moins de peine et courir moins de chances: que voulez-vous? ils ne se sentent pas appelés de naissance au métier de paratonnerre. Le métier d'ailleurs n'est pas de durée; M. de Lamartine en est bien revenu, et le voilà presque un homme de gouvernement; il a tout l'air d'être assez converti pour qu'il ne soit pas absolument impossible de lui trouver son poste dans un cabinet de rechange : la librairie va si mal! Retournons à nos ministres, qui, en attendant, n'ont pas encore cédé la place. Une dernière preuve montre bien qu'ils ne sont pas de ces purs républicains dont nous parlions : ils n'ont pas peur du suffrage universel, et, quoiqu'ils ne l'aient pas inventé, ils le provoquent et ne demandent qu'à lui confier l'avenir de la politique dont ils sont les dévoués serviteurs. Ils ne doutent pas que cette politique ne réponde au vrai sentiment du pays, car le pays serait plutôt tenté de la dépasser que de rester en-deçà. Non, ils ne sont pas des républicains purs; ils voudraient seulement une république dont tous les rouages ne fussent pas disloqués rien qu'à tourner, des libertés qui profitassent à tout le monde au lieu de priviléges qui ne profitent qu'aux partis, un pouvoir qui se tînt debout et qui marchât sans rien renverser, au lieu d'un pouvoir qui n'a de choix qu'entre les coups d'état et le suicide à perpétuité; ils voudraient, soit dit sans offenser nos lois, faire la meilleure des républiques avec la pire des constitutions. C'est un beau rêve, dont nous leur savons bien du gré; nous nous efforçons sincèrement de le rêver en même temps qu'eux, et, quoi qu'il doive en sortir de définitif, nous acceptons de bon cœur, nous appuyons de toute notre énergie les heureux progrès que chaque jour

amène dans cette route qu'ils nous font faire. Nous ne sommes pas bien sûrs que cette république politique et modérée, à laquelle nous travaillons loyalement, soit tout-à-fait possible en France; mais nous sommes certains que la république sociale et pure est impossible. Il n'y a donc pas à choisir pour qui veut travailler sans tout perdre.

Le mérite incontestable du cabinet, c'est d'entrer sans sourciller sur ce chemin clair et droit où l'on oblige ainsi l'ennemi lui-même à venir; c'est un chemin de bataille, mais du moins il ne s'y rencontre pas de ces tâtonnemens, de ces surprises, de ces erreurs qui ont gâté la conduite d'hommes auxquels nous avons à regret reproché tout cela, parce qu'ils étaient dignes d'avoir une carrière plus nette. La pensée d'un gouvernement se révèle beaucoup dans le choix des personnes; il n'y a qu'une voix sur les nominations récentes émanées de la chancellerie; celles qui ont été signées aux ministères de l'intérieur et des affaires étrangères devaient naturellement prêter davantage à la discussion. On peut cependant résumer en deux mots l'esprit général qui les a dictées, et cet esprit est excellent : garder tous les hommes honorables et capables que la révolution de février a çà et là produits au jour, rétablir tous les hommes honorables et capables qu'elle avait brutalement chassés. La révolution se trouve ainsi réduite à son expression la plus juste et remise elle-même à sa place. Il nous paraît donc très simple et très bien arrangé que M. Armand Lefèvre, l'auteur d'une histoire diplomatique de l'empire si consciencieuse et si substantielle, quitte Carlsruhe, où février l'avait envoyé, pour aller maintenant à Munich, tandis qu'au contraire M. Emmanuel Arago rentre au palais dont il était l'ornement, pour céder à M. de Lurde la légation de Berlin; chacun son lot. Celui de M. Thouvenel était marqué; il avait trop bien géré nos affaires en Grèce du temps des grandes incuries de M. de Lamartine pour ne pas devenir enfin titulaire du poste d'Athènes. Les préfets de la façon de M. Faucher ont soulevé contre lui des clameurs qui ne l'ont empêché ni de les prendre où il voulait, ni de les faire à lui tout seul; M. Faucher n'a jamais peur de déplaire à quelqu'un; ce défaut-là vaut presque une qualité dans un temps où l'universelle manie est de plaire à tout le monde; nous honorons surtout le courage bien placé avec lequel il a inscrit au nombre des serviteurs du pays l'un des fils de M. Rossi : c'est une protestation vivante contre la république de l'assassinat.

Cette décision qu'on a portée dans le renouvellement du personnel, on l'a témoignée par des actes encore plus significatifs, et toute cette quinzaine atteste au sein du gouvernement la fermeté d'un parti pris. Le 17, M. Barrot soumet à l'assemblée un projet de loi qui a pour objet de renvoyer les auteurs et les complices de l'attentat du 15 mai devant la haute cour nationale, et non pas devant le jury ordinaire; il demande l'urgence. Le même jour, M. de Champvans ayant voulu prendre l'initiative d'une mesure définitive contre les clubs, M. Barrot et M. Faucher la réclament et obtiennent qu'on cède au gouvernement l'honneur de cette initiative courageuse. Le lendemain, les bureaux prononcent l'urgence sur la proposition ministérielle; le 20 et le 22, la discussion publique s'engage et se termine. Le principe de rétroactivité, salutaire et sacré en matière de dispositions pénales, ne saurait l'être en matière de procédure et de compétence : M. Dupin établit surabondamment ce point de droit avec tout son talent de jurisconsulte. La montagne voudrait l'abîmer sous les injures, et n'y gagne que de

réveiller sa verve d'autrefois : « Laissez-les crier, dit-il, c'est le chant du départ. » M. Crémieux rappelle les horreurs de la cour des pairs; l'ingrat oublie qu'il s'y échauffa quelquefois à courir après l'éloquence, et qu'il ne se fâchait point, si par hasard les juges de Tibère, qui étaient des gens polis, lui disaient qu'il avait bien parlé. M. Dupont de Bussac célèbre avec le calme d'un homme des champs les douceurs de la convention et de ses tribunaux révolutionnaires. M. Barrot pose la question politique : la gauche demande le jury ordinaire pour les prévenus de mai, parce que l'on compte exploiter la faiblesse d'une magistrature qui n'est point assez protégée; le ministère invoque l'autorité de la haute cour, parce que nous sommes à une époque où l'on ne saurait trop fortifier les garanties de l'ordre et de la société. 470 voix contre 284 lui donnent raison et lui prouvent qu'il n'a pas trop compté sur le bon sens et la loyauté de l'assemblée nationale. La montagne, battue, répond par une protestation du peuple de Paris, qui est censé en appeler contre la haute cour « aux droits antérieurs et supérieurs » dont il est mention quelque part dans la constitution. M. Thoré, qui ne veut absolument pas retourner aux beaux-arts, s'est improvisé l'éditeur de cette grande manifestation nationale, et les journaux rouges la signent en guise de peuple, comme à Rome, dans certains comices, les trente licteurs votaient à la place des curies. Le 26, M. Faucher apporte un second projet de loi dans lequel il est écrit, article 1er : Les clubs sont interdits. Il sollicite l'urgence. M. Proudhon s'en prend au président de la république de l'*audace* de ses ministres, ainsi que parle M. Gent, et le traite comme le plus grand propriétaire de France ou simplement comme le bon Dieu, c'est-à-dire fort mal. Deux jours de suite, la feuille de M. Proudhon est saisie, et, au moment même où la commission présidée par M. Senard (pauvre M. Senard!) invite l'assemblée à refuser l'urgence sur la discussion de la loi des clubs, le ministère demande l'autorisation de poursuivre M. Proudhon.

Il y avait 418 voix contre 342, qui condamnaient à peu près ainsi toute pensée de suppression définitive des clubs en écartant la question d'urgence, et parmi ces voix, cependant, beaucoup d'honnêtes gens qui avaient eux-mêmes été tout près de les fermer, et qui ne les aimaient pas encore davantage en les défendant aujourd'hui; mais l'intrigue, l'intrigue! que d'enlacemens dont on ne se défend plus quand elle vous a saisis! Au même instant, le journalisme rouge formulait une seconde protestation, toujours au nom des mêmes « droits antérieurs et supérieurs; » les clubs lui prêtaient leurs signatures et promenaient dans Paris les étudians de leur choix. La montagne trouva beau de frapper un grand coup, et M. Ledru-Rollin, qui n'est qu'un homme sanguin, mais point méchant, s'avisa, dans un accès de patriotisme bouffi, de demander à la tribune la mise en accusation du ministère. Le ministère était en effet bien coupable : il veillait, et l'émeute des rues qui perçait sa mine pour aller rejoindre au besoin la sape parlementaire, l'émeute armée, qui dépave les carrefours, était tenue d'avance en échec par l'activité du gouvernement. Les élémens de trouble matériel s'augmentaient depuis quelque temps : les fauteurs d'insurrection renouvelaient leur personnel; les graciés de Cherbourg et de Brest rentraient dans Paris avec les sentimens qu'ils n'ont laissé nulle part ignorer sur leur passage. On attirait les clubistes de province; on allumait les cervelles vides des étudians qui étudient pour ne rien apprendre, et l'on ressuscitait des haines pourtant bien

vieilles, afin de lancer cette jeunesse intolérante contre la chaire de M. Lerminier; on l'exaspérait en attaquant par de détestables insinuations l'homme lui-même, et non plus seulement le professeur qu'elle avait devant elle. « L'homme, écrit M. Lerminier, qui donne aujourd'hui sa démission, va maintenant répondre aux calomnies dont on a voulu ternir son honneur. » Il n'y a pas d'acharnement qui ne doive s'arrêter devant ce suprême combat : c'est le jugement de Dieu.

L'émeute s'était enfin préparé des soldats plus redoutables que des écoliers sans discipline, et l'on a pu voir si le ministère se pressait trop de s'alarmer, s'il avait tort de multiplier les mesures sévères et protectrices. Les gardes mobiles, mécontens de l'arrêté qui réduisait leurs bataillons à des proportions moins anormales et moins dispendieuses; les vainqueurs de juin, oubliant leurs services et la reconnaissance du pays, pactisaient secrètement avec les éternels ennemis de la paix publique, et ceux-ci, de leur côté, oubliaient leurs sanglans griefs pour convier à la fraternité de la révolte les hommes qu'ils avaient appelés des bouchers et des bourreaux. Les officiers, plus particulièrement atteints par la réforme du corps, soulevaient leurs soldats, communiquaient avec les clubs, siégeaient au conseil de certains journaux, et qui sait? avaient peut-être l'honneur de rendre leurs devoirs aux grands citoyens qui arrangent de haut ces sortes de choses sans y toucher jamais. Le sang-froid du général Changarnier dans la journée de dimanche, l'immense déploiement de troupes dans la journée de lundi, ont fait avorter ces tentatives criminelles. De nombreuses arrestations ont eu lieu, la justice instruit; mais la montagne, qui est en humeur de plaisanter selon le goût dans lequel elle plaisante, a lancé une proposition d'enquête pour prouver que c'est le ministère qui a conspiré contre l'assemblée. L'enquête ira de pair avec la mise en accusation. Voilà comment il est arrivé que nous avons eu encore cette journée de transes et d'émoi, au bruit des tambours, au feu des bivouacs, au milieu des chevaux, des canons et des caissons. La montagne s'en plaint; elle devrait au contraire remercier ceux qui ont mieux aimé prévenir que de réprimer. M. Marrast n'est pas si farouche; il s'est réveillé le matin en face de tout cet appareil guerrier, et, surpris d'abord, il a pardonné la surprise, quand il a su qu'on la lui avait épargnée durant la nuit « pour ne pas troubler son sommeil. » M. Marrast était à ravir et presque à peindre, lorsqu'il prenait ainsi la peine d'informer l'assemblée nationale qu'il avait bien dormi.

Soyons justes pour tout le monde : M. Louis Bonaparte a soutenu son ministère avec une loyale énergie. Lundi matin paraissait dans le *Moniteur* une note officielle qui garantissait au cabinet décrété d'accusation par M. Ledru-Rollin « l'appui ferme et persévérant » du président de la république, et le président était à cheval au front des troupes à l'heure où l'on attendait la crise. C'était peut-être l'heure où M. Jules Favre épuisait les habiletés de sa parole pour vanter sa fidélité napoléonienne; mais il est permis de croire que le temps est passé de cette tactique qui a voulu séparer le président de son ministère, en intercalant à titre d'amis, entre les deux, les hommes d'état qu'on sait bien. Cette tactique, malheureusement trop voyante, a pourtant encore jeté son dernier feu dans le scrutin d'où nous est né le vice-président de la république, l'honorable M. Boulay de la Meurthe. Le vice-président siége à la tête du conseil d'état, la constitution et la loi organique le disent, car à propos nous avons déjà bâclé la loi du conseil d'état; ç'a été l'affaire d'une demi-douzaine de séances, et quelles

séances bien employées! La belle loi qu'on aura quand on aura refait celle qu'on a défaite! Puisqu'il y a cependant un conseil d'état, encore faut-il le présider, quel qu'il soit, et n'importe comment: après cela, ce président serait expert en jurisprudence administrative que la chose n'en irait pas plus mal. M. Louis Bonaparte ayant proposé au choix de l'assemblée M. Boulay, M. Baraguay d'Hilliers et M. Vivien, M. Vivien pouvait paraître élu par destination; mais il est des gens qui prétendent que M. Vivien aurait dû se couper la main plutôt que de se condamner à la porter sur cet ancien conseil d'état où il avait rendu tant de services, et il en est beaucoup, une foule, qui affirmaient que, M. Boulay étant l'ami du prince, cela valait mieux dans l'occasion présente que d'être un jurisconsulte. Cette foule-là campait surtout à la gauche de l'assemblée; la droite n'a pas voulu qu'on se targuât d'être plus agréable au président qu'elle-même, et M. Boulay a passé du premier coup. Dans une allocution d'un à-propos parfait, il a su relever jusqu'à la dignité d'un acte politique cet acte de complaisance intime dont il était l'objet particulier; au fond, pourquoi ne serait-ce pas aussi là de la politique? on en peut mettre à tout. M. Boulay d'ailleurs n'est pas une personne à qui les titres manquent, et si le président ne les a pas voulus plus éclatans, n'est-il pas bon, en somme, qu'on ne puisse point, du second rang, faire éclipse au premier?

Frustrée dans sa tentative de flatteries et de caresses bonapartistes, l'intrigue parlementaire s'est réfugiée sur un double terrain : elle s'est adressée à un sentiment bien naturel dans une grande assemblée, au besoin de durée qui en fait la force et quelquefois l'erreur; elle s'est armée du désir le plus vif dans un pays obéré, du cri public en faveur des économies financières. Elle a joué sur deux cartes : le rapport de M. Grévy au sujet de la proposition de M. Rateau, le rapport de M. Dezeimeris au sujet de l'interversion des budgets proposée par M. Billault. Ces deux cartes ont tourné contre elle à deux jours de distance. 416 voix contre 405 ont rejeté les conclusions de M. Grévy, qui n'entendait fixer aucune espèce de terme à la durée de l'assemblée; ni les orages suscités par les pétitions où l'on sollicite avec ardeur l'avénement de la législative, ni la remarquable faconde de M. Favre, ni l'influence perfide du scrutin secret, n'ont pu entraîner l'assemblée nationale à voter elle-même son immortalité. La passion radicale avec laquelle M. Grévy avait écrasé les propositions Pagnerre et autres sous le même anathème que la proposition Rateau a justement dégoûté les plus raisonnables de le suivre. Même échec dans l'arène financière : on y a mis trop d'acharnement. M. Billault ne voulait plus ni impôts ni dépenses, rien que des économies; M. Billault combattait le projet d'impôt sur les successions et donations; M. Chavoix allait jusqu'à rendre les 45 centimes; 78 montagnards détrônaient le comité des finances au profit d'une commission nommée par les bureaux pour *examiner* ou pour *établir* le budget : ils n'étaient sûrs ni de leur mot ni de leur droit. M. Billault derechef demandait à régler préalablement le budget des recettes pour obliger le gouvernement à y proportionner ensuite les dépenses, comme s'il n'y avait pas toujours dans un état les dépenses irréductibles et les dépenses indispensables. M. Dezeimeris établissait, par deux rapports, que M. Billault était un grand citoyen. M. Billault a vainement aujourd'hui étalé à la tribune, pour toute invention économique, le fameux plan administratif d'un fameux journal; M. Passy l'avait confondu d'avance les chiffres à la main. Sept voix de majorité ont encore raffermi l'existence du ministère et le bon

ordre des services publics; nous gardons notre brave armée et nous nous couchons tranquilles. Peut-être sortirons-nous à la fin de ces luttes quotidiennes auxquelles la France use ce qui lui reste de force. A quand maintenant la législative?

Les grands états européens ont eux-mêmes bien de la peine à se remettre de ce soudain tremblement qui les a si fort secoués. Nous décrivions dernièrement la situation trop tendue de la Prusse, de l'Autriche, de l'Allemagne entière; nous montrions les périls nouveaux qui sortaient de cette situation, les nouvelles épreuves imposées aux gouvernemens qui semblaient se relever avec le plus de vigueur. Nous comptions au premier rang parmi ces difficultés l'effacement si regrettable du parti libéral et modéré, pris et pour ainsi dire étouffé entre les opinions extrêmes, sans qu'il ait presque en aucun endroit le pouvoir ou la volonté de ressaisir sa légitime influence dans les affaires de ce monde. C'est cette abdication plus ou moins inévitable qui laisse encore toutes choses dans l'incertitude sur le Rhin, sur le Danube et sur la Sprée; c'est cette mollesse qui achève de perdre l'Italie; c'est elle qui permet au ministère Gioberti de pousser le Piémont à une guerre dont les éventualités dépassent de bien loin sa prévoyance; c'est elle qui abandonne Rome à la direction d'une dictature démagogique, Florence à la tutelle des révolutionnaires déclamateurs du cabinet Guerrazzi et Montanelli.

Pendant que l'autorité pontificale, réfugiée à Gaëte, consume un temps précieux dans les tergiversations d'une politique hésitante, ou dans le maniement solennel des armes émoussées de saint Pierre, M. Sterbini règne en maître, organise les clubs et leurs promenades, fabrique avec nos recettes le patriotisme et la popularité. Rome se fait chaque jour plus déserte; le peu qu'il y restait encore de personnages distingués quitte la place, et les journaux avancés s'écrient en triomphateurs : « Voilà bientôt la ville qui va devenir tout-à-fait démocratique! » Il n'y manque plus que cette fameuse constituante italienne que la constituante romaine appelle à la rescousse, et pour laquelle le ministère toscan présente à la chambre des députés un projet de loi électorale basée sur le suffrage universel et direct. Triste destinée du grand-duc Léopold, ce prince si naturellement raisonnable, d'être obligé de prêter son nom à toutes les folles entreprises d'un cabinet auquel il a été condamné par le découragement trop hâtif, par la retraite impolitique des hommes qui, avec plus de fermeté, auraient pu l'aider à conserver chez lui quelque place au bon sens et à la modération! Nous aurons donc bientôt à Rome un surcroît de régime parlementaire, un redoublement de phrases; mieux vaudrait, pour l'honneur de l'Italie, un commencement de courage, et quelques soldats de bon aloi feraient plus de besogne que tous ces beaux parleurs. Le ministre de la guerre à Florence, M. d'Ayala, se donne, il est vrai, beaucoup de mal pour avoir une armée; mais il ne paraît pas qu'il possède en perfection le style militaire, et ses circulaires sont d'un philosophe bien sentimental pour annoncer un grand capitaine.

La Prusse est toute aux élections, et, s'il faut en croire les récits des ultra-démocrates, leur triomphe serait assuré. Il y aurait encore là un résultat déplorable de l'incohérence ou de la faiblesse avec laquelle les modérés ont jusqu'à présent dirigé leur action politique. Le système électoral établi en Prusse par la constitution octroyée du 5 décembre admet un mode d'élection différent pour chacune des deux chambres. La seconde chambre est nommée par le suffrage à

deux degrés, la première par le suffrage direct, mais non universel. Pour avoir droit d'élire à la première chambre, il faut soi-même payer un impôt personnel (*Classensteuer*) de 10 thalers, ou posséder une propriété de 5,000 thalers. Les élections primaires, d'où sortent les électeurs définitifs de la seconde chambre, ont eu lieu le 22 de ce mois; on a procédé le 29 à l'élection directe des membres de la première chambre. La question posée devant l'urne du scrutin était simple et décisive : — Doit-on reconnaître la charte royale du 5 décembre comme une constitution valable, et faut-il dès à présent lui accorder force de loi, quoique elle ait été octroyée et non pas discutée? Il y a, d'un côté, des gens qui la trouvent trop libérale et la repoussent comme une source inépuisable de révolutions, parce qu'elle contient l'absolue liberté de la presse et des clubs, la complète dispense de cautionnement et de timbre pour les journaux, etc.; ils ne parlent d'y toucher que pour la détruire. Il en est d'autres, au contraire, et plus nombreux, qui l'accusent d'être une œuvre de réaction, par cela seul qu'elle est, dans la forme, une concession du roi, au lieu d'être une conquête sur le roi. Les gens raisonnables, qui, sans se préoccuper outre mesure de la question de forme, font la part des circonstances et admettent en principe la charte octroyée pour se tirer enfin d'une complication de plus en plus anarchique, les gens qui se trouvent suffisamment armés contre l'origine de bon plaisir d'où leur vient la constitution par le droit de révision qui y est inscrit, ces gens-là sont les plus nombreux de tous; mais il y a lieu de croire, d'après le cri de triomphe des partis avancés, que le vote des électeurs primaires ne les a pas favorisés, et il se pourrait bien, il serait fort dans l'humeur prussienne, que le prochain parlement se heurtât et s'accrochât tout d'abord à cette question préalable :—La constitution du 5 décembre est-elle ou n'est-elle pas? Tout serait alors à recommencer, et à qui la faute, sinon à la défaillance des amis trop relâchés de l'ordre et de la paix? Il faut dire cependant que les noms sortis de ces élections primaires étaient à peu près tous assez obscurs; on ne saurait avoir une connaissance très positive des nuances qu'ils représentent, et déjà même dans plusieurs endroits on s'inscrit en faux contre les résultats glorifiés par les meneurs du parti démocratique. Les élections de la première chambre seraient, à ce qu'on nous assure, menacées d'une autre manière par cette mollesse que nous reprochons à l'opinion modérée. C'est le propre des opinions extrêmes d'être toujours et à tout prix sur la brèche; celles-ci se sont, à ce qu'il paraît, portées en masse sur les listes électorales, où elles ont scrupuleusement consigné toutes leurs forces : à l'opposé de cet empressement, beaucoup de modérés auraient négligé de constater leurs titres et d'établir leur cens. Il y a partout aujourd'hui de ces sages personnes qui ne demandent qu'à vivre tranquilles, et qui ne veulent pas faire les frais de leur tranquillité : celles-là sont évidemment partout les gros bataillons; mais, tant qu'il n'y a pas derrière elles d'impulsion énergique, elles s'arrêtent sur leur chemin au moindre caillou. On a craint, à ce qu'il paraît, en Prusse de mettre sa fortune trop à jour sous l'œil du fisc, et l'appréhension du contribuable a singulièrement ralenti le zèle du citoyen. Nous souhaitons qu'il n'en coûte pas trop cher.

Quant à l'Autriche, l'intérêt d'une pondération purement politique disparaît chaque jour davantage sous la pression des luttes de nationalité. La diète de Kremsier offre maintenant un spectacle instructif pour quiconque a suivi le cours des événemens sur le Danube : par un subit revirement de la majorité, le

ministère, d'abord si influent, se trouve presque en échec. Les députés slaves donnent la main à la gauche allemande, et tous pèsent ainsi d'ensemble sur le cabinet, les uns pour accélérer ou étendre leurs progrès démocratiques, les autres pour assurer avant tout l'empire de leur race dans les destinées générales de la monarchie. Le vote des droits fondamentaux, les scrutins parlementaires, les interpellations et les pétitions, tout a été mis en usage contre le cabinet Schwarzenberg, et l'on parlait même à Berlin, le 24 janvier, d'une prochaine dissolution de la diète autrichienne. Cette rigoureuse mesure du cabinet impérial serait loin de le tirer d'embarras. L'Autriche a vaincu par les armes; son triomphe n'est rien, si elle ne le conserve par la politique. Le gouvernement impérial tient sans doute entre ses mains une grande force militaire; mais ce n'est point une situation naturelle pour un empire que d'avoir presque tout son territoire en état de siége. Quand le prince Windischgraetz aura fini d'anéantir les Magyars, si vaillant qu'on soit, on ne le sera pas tellement, qu'on n'ait plus besoin de compter avec le ban Jellachich, qui ne s'est pas toujours montré des mieux intentionnés pour le bombardeur de Prague. La destinée des dominations trop exclusivement militaires, c'est de périr par la division des chefs d'armée. Il y a de ce côté tout un monde en fusion ou peut-être en germe.

On détourne volontiers les regards de ces vastes et obscurs horizons pour les porter sur des régions à la fois moins confuses et plus limitées. On ne trouve là sans doute ni l'imprévu, ni la proportion des immenses péripéties auxquelles nous assistons dans les grands états; mais on sent à travers ces terribles bouleversemens des empires je ne sais quelle force fatale qui humilie la raison et la liberté de l'homme, qui le jette en proie à des hasards dont il ne paraît pas toujours bien clairement responsable, et l'on souffre d'une démonstration si péremptoire de son impuissance. C'est plaisir au contraire de voir aujourd'hui, dans des états moins considérables, les bons effets d'une pratique réfléchie des règles ordinaires de la science politique. On dirait qu'au sein d'une patrie plus étroite les citoyens connaissent mieux leurs devoirs, qu'ils ont mieux l'intelligence de leurs intérêts. Obligés d'être beaucoup par eux-mêmes pour que leur patrie soit quelque chose dans le monde, ils ne se laissent point absorber si vite par ces entraînemens tumultueux des masses où leurs redoutables voisins dépensent si souvent toute leur séve. La masse ici ne pèserait point assez; c'est l'énergie de l'individu qui relève le pays; il n'y a pas un courant de la foule qui l'emporte. Ces petites et robustes nations se sont ainsi perpétuées en Europe à force d'application et de bon sens; grace à Dieu, elles y tiennent encore leur place; ce sont les chevilles ouvrières de l'édifice européen.

La Hollande est peut-être au rang le plus honorable entre toutes. Le pays, doté maintenant d'une constitution réformée sur des bases à la fois raisonnables et progressives, fonctionne régulièrement avec un nouveau cabinet et avec des députés issus d'un nouveau système d'élections. Les élections directes, qui viennent d'être appliquées pour la première fois à la place du régime des anciens priviléges, ont prouvé que le peuple hollandais n'entendait pas déserter, sous un régime plus moderne, ses traditions domestiques de prudence et de fermeté. Les prédications radicales ont été pourtant se fourvoyer jusque-là; mais elles se sont éteintes sans écho. Les libéraux avancés du pays, dont nous nous accommoderions probablement ici d'assez bon cœur, n'ont exercé aucune influence sérieuse dans l'arène électorale, et leur chef le plus connu, M. Lipman, y a même

été fort maltraité. Les journaux qui voudraient aller au-delà des institutions actuelles, plus larges cependant que personne ne les eût attendues avant 1848, les journaux qui crient nos grands mots révolutionnaires au milieu de ce peuple positif, n'en obtiennent presque aucune attention. D'un autre côté, et comme preuve de ce bon esprit général, les anciens conservateurs, qui s'étaient longtemps opposés à tout changement dans la constitution et qui en avaient vu la révision de très mauvais œil, se sont accordés à prendre désormais la constitution révisée pour unique fondement de leur politique. Voilà comment il n'y a point eu proprement de partis aux prises dans les élections hollandaises : tout le monde voulait une représentation à la fois libérale et modérée; il n'y avait plus en jeu des questions de principes, c'était partout question de personnes. Sur ce terrain si scabreux, les électeurs ont encore montré un tact spécial.

La seconde chambre des états de Hollande est aujourd'hui composée de 68 membres; elle n'en comptait autrefois que 56. De ces 68 membres qui forment la nouvelle chambre, il y en a 23 pris à l'ancienne et bien déterminés à ne point s'avancer plus loin que la constitution. L'opposition parlementaire de 1847 a retrouvé ses siéges, et, comme elle a maintenant plus qu'elle ne demandait alors, elle est sincèrement conservatrice. Par contre, il n'est pas un des ultra-conservateurs de ce temps-là qui ait été réélu. Cependant ceux des chefs de cette intelligente opposition qui sont devenus ministres n'ont pas tous été renommés à la chambre ou ne l'ont été qu'avec beaucoup de peine, comme M. Donker Curtius, ministre de la justice : le ministre de l'intérieur, M. de Kempenaer, celui du culte réformé, M. Van Heemstra, n'y sont pas rentrés. Il y a beaucoup d'hommes distingués parmi les 45 membres nouveaux, et s'il en est un qui mérite d'être d'abord cité, c'est M. Van Hall, ancien ministre des finances, élu à Amsterdam, malgré une violente opposition, par la faveur de la bourse, qui se fie beaucoup à son expérience en matière de crédit. Malheureusement M. Van Hall n'a pas la même autorité comme homme politique; successivement libéral et rétrograde, il a traversé, pour des motifs trop personnels, le ministérialisme et l'opposition, ce qui ne l'empêchera pas peut-être de faire encore une concurrence dangereuse au ministère actuel. La province de Drente a également envoyé un membre des anciens cabinets, M. Van Randwyck, qui a été un instant à l'intérieur et aux affaires étrangères. La ville de Leyde a nommé un représentant qui se trouvait aussi désigné par des antécédens politiques, M. Thorbecke, l'un des professeurs les plus éminens de l'université. Introduit par le roi dans la commission qui a révisé la constitution, écarté du ministère provisoire qui l'a encore modifiée avant de la promulguer, écarté du ministère définitif qui gouverne aujourd'hui, M. Thorbecke arrive à la chambre avec des intentions peu accommodantes pour un cabinet auquel il s'était cru nécessairement attaché; c'est, dit-on, un esprit dominant qui éloigne plus de gens qu'il n'en rallie. Un point à noter dans la composition d'une assemblée hollandaise, c'est que celle-ci ne renferme pas un seul membre qui soit pourvu d'une aptitude connue pour les affaires maritimes et coloniales; il y a là un vide que la chambre sentira bientôt, la politique hollandaise n'ayant pas de chapitre plus important et plus compliqué.

La meilleure raison de sécurité du ministère, c'est qu'on a besoin de repos, c'est qu'on tient à le laisser achever son œuvre de réforme; il faut qu'il aborde maintenant les lois organiques et les mesures d'économie. Ces mesures sont

aussi bien d'urgence en Hollande que partout ailleurs, et pas plus qu'ailleurs elles n'y sont faciles; on n'est pas très tenté de s'en disputer l'exécution. Les questions de cabinet et les guerres de portefeuilles sont néanmoins de tous les instans, nous nous en apercevons trop nous-mêmes; elles sont aussi de tous les pays, et la sagesse hollandaise n'en défend pas les législateurs de La Haye. A voir de près cette seconde chambre, il se pourrait qu'il s'y formât deux ou trois petites minorités, l'une autour de M. Van Hall, l'autre autour de M. Thorbecke, la troisième avec quelques libéraux moins constitutionnels que la masse, et ces minorités réunies ne laisseraient pas d'embarrasser le ministère, qui n'a d'acquises que les 23 voix de l'ancienne chambre. On pense que l'on pourrait bien engager la bataille sur le budget rectifié que le cabinet a soumis récemment au roi. Le cabinet veut garder les deux ministères du culte catholique et du culte réformé; on le démolirait en lui retranchant par un vote ce luxe administratif, qui lui assure deux membres de plus.

La composition de la première chambre est moins heureuse que celle de la seconde. Les mêmes électeurs qui nomment la seconde ont présenté au roi cent trente-six candidats, entre lesquels le prince, avec l'avis de son conseil, mais pour cette seule fois et comme expédient de rigueur, a choisi trente-neuf personnes. Ce choix n'a rien eu de précis et de significatif; il semble qu'on ait voulu éviter d'arborer un principe plutôt qu'un autre. Parmi les membres de la première chambre de 1849, il y en a huit qui siégeaient dans celle de 1847; mais, de ces huit, les uns sont conservateurs, les autres libéraux, quelques-uns uniquement attachés à M. Van Hall. Des trente-un membres nouveaux, plusieurs appartiennent à la haute aristocratie, et l'on ne connaît point encore leur nuance. Le prince Frédéric, qui avait été porté au nombre des candidats dans plusieurs provinces, a décliné le choix du souverain; M. Baud, ancien gouverneur des Indes et ministre des colonies, désigné par la seconde ville commerciale du royaume, n'a pas été accepté, tandis que cette faveur était conférée au ministre des affaires étrangères, M. Lightenveld. A tout prendre, il y a dans cette chambre bon nombre de personnes utiles et respectables, mais pas une qui puisse jouer un grand rôle politique et gêner la marche du cabinet.

Nous nous étendons avec quelque satisfaction sur le tableau de ce paisible mouvement d'un gouvernement régulier; nous aimons à contempler ces pouvoirs déjà bien assis, même après qu'une réforme en a changé la base, ces libertés qui jouent à l'aise dans un cercle légal, ces opinions droites et sensées qui cherchent, qui reconnaissent si volontiers des limites, tout ce progrès contenu, toute cette vie patiente et sérieuse d'un pays sage. Il en coûte de retourner ensuite à la mêlée sans but qui nous entraîne ici comme un tourbillon. Il en coûte de se retrouver, chez soi, au milieu des passions factices ou mauvaises qui sacrifient la chose publique à des phrases sonores ou à des calculs misérables, et l'on a beau se répéter qu'on est l'enfant de la grande nation, qu'on n'a qu'à souffler sur le monde pour l'allumer ou l'éteindre, on ne peut encore s'empêcher, du haut de cette poésie, d'envier la froide honnêteté de ce petit peuple prosaïque et positif, comme l'appellent ceux qui ne sont pas dignes d'apprécier ses solides vertus.

V. DE MARS.

LES

COTES DE FLANDRE.

GRAVELINES. — DUNKERQUE.

Magna facere et pati.
(T. Liv.)

Le port de Dunkerque, notre seule position militaire et commerciale sur la mer du Nord, est dans ce moment en état de transformation. La jonction du chemin de fer du Nord avec les bassins de la marine est près de s'y opérer dans des conditions défavorables à la concurrence que nous avons à soutenir contre les ports de la Belgique, et l'administration des travaux publics est au début d'une dépense de 8 millions (loi du 15 juillet 1845) dont l'effet le plus sûr menace d'être un notable affaiblissement de cette partie de notre établissement militaire. Il serait triste d'acheter à ce prix la satisfaction d'intérêts commerciaux qu'il paraît facile de desservir beaucoup mieux à bien meilleur marché. Pour éclaircir les doutes à cet égard, j'ai essayé, dans deux courses faites à quelques semaines de distance, de comparer les avantages respectifs des ports de Dunkerque, d'Ostende et d'Anvers. J'en suis revenu convaincu de la possibilité de concilier une économie

d'au moins 5 millions, sur les projets adoptés par la monarchie constitutionnelle, avec un accroissement réel de la puissance du port de Dunkerque. L'état des finances de la république donne à des propositions de cette nature un caractère particulier d'opportunité, et rien n'est assurément moins pressé que d'offrir aux Anglais le spectacle d'un demi-retour de la France à l'exécution de l'article 9 du traité d'Utrecht. La campagne de 1848 est finie, et le temps qui doit s'écouler avant l'ouverture de celle de 1849 est plus que suffisant pour l'adoption de résolutions plus conformes à l'intérêt général. On me pardonnera de ne pas attendre qu'il soit trop tard pour le dire.

Du cap Blancnez près Calais jusqu'au-dessus d'Anvers, la mer du Nord et l'Escaut sont bordés d'une zone de tourbières et d'alluvions dont le niveau est supérieur à celui de la basse mer, mais inférieur à celui de la haute. Cette formation récente est appuyée sur des terrains tertiaires sortis du sein des eaux à une époque géologique éloignée : des dunes et des levées faites de main d'homme les protégent aujourd'hui contre les marées, et leurs eaux intérieures s'écoulent à la mer par des écluses qui s'ouvrent lorsqu'elle baisse, et se ferment lorsqu'elle remonte. Ce pays est celui dont Pline disait, à l'époque où, délaissé par l'homme, il était alternativement découvert et submergé, qu'on ne savait s'il appartenait à la mer ou à la terre, et sa transformation en campagnes fécondes est, après la création du sol de la Hollande, la plus grande entreprise qu'ait jamais accomplie l'esprit d'association.

La partie occidentale de ce territoire appartient aux départemens du Pas-de-Calais et du Nord, et la ligne qui la sépare du sol plus ancien et plus élevé, qui servit lui-même autrefois de rivage à l'océan, commence à Sangate et passe par Ardres, Audruick, Watten, Bergues et Hondscote. Tout ce qui est au nord de cette ligne constitue la région des *watteringues* ou des *écoulemens d'eau;* le domaine de la mer s'est même étendu au sud jusqu'au-delà de Saint-Omer. Les eaux pénétraient dans le goulet de Watten et formaient en arrière une rade intérieure dont l'ancien niveau se reconnaît encore à l'horizontalité des dépôts qui en ont pris la place : c'est par là qu'en 1633, les Espagnols attaqués dans Saint-Omer n'eurent, pour en inonder les alentours, qu'à barrer, à dix kilomètres plus bas, le vallon de Watten. Les eaux intérieures et les marées travaillaient en sens inverse à combler le bassin de Saint-Omer à une époque où la mer ne jetait encore à la côte que des sables. Ces sables, pareils à ceux qui forment au large les bancs des atterrages de Calais, de Dunkerque et d'Ostende, constituent le sous-sol de tout le pays des watteringues; ils se montrent à nu aux portes de Calais; dans le voisinage de Gravelines, la bêche du laboureur les atteint souvent au travers de la terre végétale, et le génie les met à décou-

vert toutes les fois qu'il creuse dans la plaine de Dunkerque les fondations de grands ouvrages.

L'agent le plus actif de la formation de la couche supérieure a été le courant vaseux de l'Aa. Les marées, en s'épanchant sur la surface des sables apportés et nivelés par elles, servaient de véhicule au limon de cette rivière et des autres eaux qui descendaient du terrain tertiaire; elles l'étendaient au loin dans les lagunes, et le sol s'exhaussait comme dans les polders, à l'atterrissement desquels nous assistons dans le voisinage. Les vents, de leur côté, amoncelaient çà et là des sables qui, retenus par les plantes marines et les broussailles, dominaient bientôt les plus hautes marées; les espaces affermis où pouvait se poser le pied de l'homme s'élargissaient graduellement. Un jour vint enfin où les plus malheureux d'entre les Ménapiens et les Morins que nous a fait connaître César se réfugièrent sur ces îlots : ils purent y vivre de la pêche, de la chasse, et même y établir quelques grossières cultures.

Le pays était en cet état lorsque, l'an 646, saint Éloi, évêque de Noyon, vint prêcher l'Évangile et donner le baptême aux Diabinthes, peuplade de pêcheurs qui vivait autour d'un havre destiné à devenir célèbre. Il bâtit au milieu d'eux l'*Église des Dunes, Dun Kerch*, et Dunkerque fut fondé. Saint Éloi était, en effet, un homme d'état et un artiste, et, quand il choisissait pour l'exercice de son apostolat le port reculé des Diabinthes, il jugeait sans doute la portée de son œuvre. On dut dès-lors commencer à endiguer les sommets des bancs les plus faciles à préserver, et ces polders épars formaient des îles au milieu des lagunes. En 906, Baudouin, troisième comte de Flandre, dotait Dunkerque de sa première enceinte, et la sûreté de cet asile y attirait de nombreux habitans; il ne paraît cependant pas que de grands travaux de défense contre la mer aient été entrepris avant le XIIe siècle.

Il n'est pas probable qu'on les ait attendus pour chercher à contenir et à diriger les eaux intérieures, qui, d'après le relief du terrain et les lois immuables de l'action de la mer sur les alluvions qu'elle dépose, se portaient principalement dans deux lits qui subsistent encore, celui du canal de Bergues et celui de la Colme. Le premier descend perpendiculairement à la côte dans le bassin de Dunkerque; la Colme suit, à partir de l'Aa, le pied du terrain tertiaire, passe à Bergues, à Furnes, et s'écoule à la mer, au travers du territoire belge, par le chenal de Nieuport. La partie supérieure en a dû toujours être navigable. Dès 1169, en effet, on voit le péage d'un guindal, qui servait à y faire passer les bateaux de l'Aa, concédé par Philippe d'Alsace, comte de Flandre, à l'église de Saint-Pierre d'Aire. Ce mécanisme grossier n'a été remplacé par une écluse qu'en 1679, et c'est depuis lors seulement que la navigation est continue sur cette ligne. En 1638, les villes de Dunkerque, de Furnes et de Bruges obtinrent de la cour d'Espagne, qui se fit payer cette faveur 130,000 florins (*lettres d'octroi du 13 août*), l'auto-

risation d'ouvrir à leurs frais le canal de Dunkerque au canal maritime de Bruges à Ostende. En 1666, la basse Colme était rendue navigable de Bergues à Furnes, et le canal de Bourbourg établissait entre Dunkerque et Saint-Omer une communication directe et défendue des atteintes de l'ennemi par les lignes de Bergues et de la Colme. En 1714, Louis XIV, ployé, mais non pas abattu sous les coups de la fortune, cherchait à atténuer les humiliations du traité d'Utrecht en faisant creuser, au travers des remparts abattus de Dunkerque, le canal maritime de Mardyck, ébauché en 1645. Enfin, en 1802, une compagnie dirigée par M. de Buyser portait à cinq, en rouvrant le canal des Moëres, le nombre des lignes de navigation intérieure qui s'épanchent à mer basse dans le port de Dunkerque.

C'est ainsi que s'est formé le réseau navigable des principales artères du desséchement des terres basses de l'arrondissement de Dunkerque. L'Aa compris, la longueur de ces canaux est de 102 kilomètres; l'étendue des watteringues étant de 38,881 hectares, le kilomètre de canal correspond à une surface de 381 hectares. Il faudrait aller en Hollande pour trouver un territoire égal aussi parfaitement desservi.

L'ouverture de ces grands émissaires était la première condition de l'assainissement et de la mise en culture du pays, mais elle était bien loin de les assurer complétement. Des miasmes, dont le foyer était dans tous les champs, ne pouvaient être vaincus que par un système d'égouttement auquel n'échappât aucune parcelle du sol; l'application de ce système exigeait l'immobilisation d'un capital énorme, l'emploi d'une multitude de bras, et l'insalubrité, ôtant à la terre sa valeur et à l'homme sa capacité de travail, retenait la population dans un cercle vicieux. Ces effets sont marqués à chaque page de l'histoire locale. En 1666, par exemple, le pays était ravagé par une épidémie qui, du milieu de mai à la fin d'octobre, enlevait dans la seule ville de Dunkerque trois mille personnes. En 1699, les garnisons de Furnes, qui nous appartenait alors, et de Bergues ne se soutenaient contre l'infection des Moëres qu'à l'aide d'une haute paie. En 1764, la campagne était encore presque entièrement inculte entre Dunkerque et Gravelines, et les troupes marchaient au travers sur plusieurs colonnes, comme aujourd'hui dans la plaine de la Métidja. Ces campagnes, naguère couvertes d'herbes marécageuses et parsemées d'habitans valétudinaires, sont à cette heure au nombre des plus florissantes de l'Europe. Ce résultat est principalement dû à l'administration des watteringues. Formée de la réunion des syndicats des propriétaires de terres basses, cette administration pourvoit à l'évacuation des eaux, et fonde les garanties de la salubrité publique sur la solidarité de tous les intérêts privés qui se rattachent à la culture ou à la propriété. Nous n'avons que des notions confuses sur le régime des watteringues avant le XVIIe siècle; il a été régularisé en 1699, et l'organisation actuelle,

qui peut être proposée pour modèle à toutes les entreprises du même genre, remonte à 1813.

Le territoire desséché est divisé en cinq sections, dont la plus récemment formée, celle des Moëres, peut être considérée à part. Chacune correspond à un bassin hydrographique, et les limites en ont été déterminées par un nivellement minutieusement exact de toute la surface à égoutter. Des canaux secondaires, embranchés sur les canaux navigables, vont chercher par des rigoles qui se ramifient dans tous les champs, quels qu'en soient l'éloignement ou le niveau, les eaux nuisibles à la culture. Les pentes étant insensibles, les eaux, quand on les fait gonfler en fermant les écluses, remontent dans les terres par ces mêmes ramifications; celles-ci font de la sorte à volonté l'office d'émissaires pour le desséchement ou de biefs d'amenée pour l'irrigation. Chaque degré des hydromètres des canaux correspond à une surface connue, et les nombreuses éclusettes dont sont pourvues les rigoles rendent faciles les manœuvres de détail. Par là chaque champ reçoit le degré de fraîcheur ou de siccité qui convient à sa culture, sans que la diversité des effets à produire nuise à la simultanéité de l'exécution.

Ce degré de perfection n'est atteint que grace à la sagesse qu'ont eue les propriétaires associés de s'imposer deux conditions dont l'apparente rigueur est le secret de tous leurs succès. Ils ont délégué une autorité absolue aux syndics qu'ils élisent périodiquement, et se sont soumis à de très fortes taxes. Les administrateurs des watteringues ont plein pouvoir pour tout ce qui se rapporte à l'aménagement des eaux; travaux neufs, travaux d'entretien ou simples manœuvres, rien ne se fait qu'en vertu de leurs ordres et par les mains de leurs agens ou de leurs ouvriers : le propriétaire est servi à souhait; mais il lui est interdit de se servir lui-même, et l'unité d'action est la source de cet ordre qui pourvoit à tous les besoins et prévient toutes les négligences. Quant aux cotisations, elles ont été établies sur le pied de 6 francs 76 cent. par hectare, à une époque où le revenu moyen n'était pas de 23 francs. Le bon emploi de cet impôt volontaire a permis de porter le revenu des terres du triple au sextuple de ce qu'il était au commencement de ce siècle. Les travaux hydrauliques sont terminés, et pourtant les cotisations qui en ont fourni le capital ne cessent pas d'être perçues; elles servent actuellement à couvrir le territoire des watteringues d'un réseau de chemins ferrés, construits avec le plus grand soin, et, dans peu de temps, le pays n'aura pas de ferme qui ne soit, sous ce rapport, desservie comme une habitation princière. L'économie obtenue sur le transport des engrais et des denrées élève à plus de 10 pour 100 l'intérêt du capital ainsi placé.

Nous arrivons à la partie la plus intéressante des desséchemens. A 9 kilomètres à l'est de Dunkerque sont deux cuvettes naturelles, dont

l'une a 3,653 hectares, l'autre 208 d'étendue : ce sont la grande et la petite Moëre. Le fond en est horizontal et de 2 mètres 50 centimètres au-dessous du niveau de la basse mer; le système d'écoulement du reste des watteringues n'y a donc jamais été applicable. La tradition veut que ce bassin, aujourd'hui si parfaitement isolé au milieu des terres, ait été, au XIIe siècle, en communication directe avec la mer, qu'un chenal correspondant à la passe de Zuydcote ait été comblé dans une de ces attaques furieuses que la mer du Nord livre à peu près chaque siècle à ces côtes. Il ne reste sur le sol aucune trace de cet événement, à moins qu'on ne veuille considérer comme telle une colline de sable qui semble jetée par accident le long de la grande Moëre, du côté de la mer. Jusqu'au XVIIe siècle, les Moëres restèrent à l'état de marais pestilentiel; leurs effluves désolaient Furnes, Bergues, Dunkerque même, et, chose étrange, Hondscote, beaucoup plus voisin, ne paraissait pas en souffrir. « Cette ville, écrivait, en 1700, M. de Barentin, intendant de la province (1), a été, jusqu'en 1640, une des plus florissantes de Flandre, tant à cause de la multiplicité de son peuple qu'à cause des manufactures qui y étaient établies : elle est présentement une des moindres; le nombre de ses habitans est à peine de quinze cents, et il ne s'y fait pas deux mille pièces d'étoffe par an (2). » En 1619, la cour d'Espagne concéda les Moëres, à la condition de les dessécher, au baron de Coebergher. Il les isola des eaux du dehors, en les entourant d'une digue, puis d'un canal, dans lequel des vis d'Archimède mues par le vent déversaient les eaux intérieures; il conduisit celles-ci, par un embranchement navigable, jusque dans le chenal de Dunkerque. Dès 1632, le desséchement était complet, et les Moëres en pleine culture; mais, le 4 septembre 1646, le marquis de Lède, ayant à défendre Dunkerque contre les Français, commandés par le prince de Condé, fit ouvrir les portes de flot, et les eaux de la mer se précipitèrent avec tant d'impétuosité dans la campagne, qu'en une nuit tout fut submergé. Coebergher en mourut de chagrin. Après plusieurs tentatives infructueuses, son ouvrage a été repris par M. de Buyser. Celui-ci a employé les mêmes procédés que Coebergher, a obtenu le même succès, et son nom reste gravé, près du sien, dans la mémoire du pays. Les grandes Moëres sont divisées en deux par une forte chaussée, dont l'arête forme la limite entre la France et la Belgique. La partie française comprend 1,902 hectares, et est devenue une des plus belles communes du département du Nord; la ceinture navigable qui l'enveloppe et la rattache au port de Dunkerque n'est pas la moindre cause de sa prospérité : de larges fossés bordés d'arbres portent les eaux intérieures au pied de huit moulins à vent, qui suffisent pour les enlever et maintenir l'assé-

(1) Bibliothèque du Louvre. Manuscrit.

(2) Aujourd'hui la commune de Hondscote compte 3,971 habitans, dont 2,250 sont agglomérés au chef-lieu.

chement; des chemins magnifiques se coupent en équerre sur cette surface couverte des plus riches cultures. La cotisation d'entretien des travaux est de 13 fr. 15 cent. par hectare, et l'on ne peut pas évaluer à moins de 600,000 francs la valeur brute des récoltes que porte cet ancien foyer d'infection de la contrée. Le desséchement des petites Moëres a été entrepris, il y a vingt-cinq ans, dans des conditions analogues et de la même façon, par M. Bosquillon, ingénieur des ponts-et-chaussées; les petites Moëres étaient alors affermées 240 francs pour la pêche du poisson et la coupe des roseaux; elles ont d'abord été louées pour dix-neuf ans, à raison de 6,000 fr. par an, à un fermier qui a fourni tout le capital de mise en culture. Ce fermier a renouvelé son bail à 14,000 fr., et ce prix passe pour fort bas. En 1822, la commune des Moëres comptait à peine trois cents habitans, et la fièvre y régnait six mois de l'année; elle en possède aujourd'hui plus de mille, dont le moindre vaut, pour la vigueur, trois de ses aînés. Cette population vit au-dessous du niveau de la basse mer, et il n'y a entre elle et l'irruption des flots que la membrure des portes d'une écluse. Quelques précautions de plus mettraient les Moëres à l'abri de l'invasion des marées qui franchiraient l'enceinte de Dunkerque. Depuis trente ans, on n'a pas cessé de fortifier et d'exhausser la digue qui les enveloppe; cette digue n'a plus de points faibles que ceux où se dégorgent les machines d'épuisement, et l'addition d'un peu de force motrice permettrait de remédier à ce défaut. Il ne serait pas moins facile, si ce n'est de garantir complétement le reste de la contrée des inondations, du moins d'en cantonner les ravages; mais telle est la nature de l'homme : il ne s'accoutume à rien si facilement qu'au danger, et ne tient point compte des catastrophes dont aucune douleur actuelle ne lui fait sentir l'imminence.

Si, dans cette amélioration raisonnée d'un vaste territoire, l'accroissement de valeur de la propriété foncière a été considérable, la part de bénéfice de l'intelligence et du travail l'a été davantage encore. La bonne conduite, l'habileté, la persévérance, ont fait sortir de la foule nombre d'hommes qui, partis des derniers rangs, sont devenus de puissans cultivateurs, de riches propriétaires, et, au milieu des immenses mouvemens de terres que comportent l'établissement et l'entretien du régime des watteringues, il s'est formé une race de terrassiers qui sait atteindre un salaire élevé à creuser et à curer des canaux à moitié du prix qui suffirait à peine pour vivre à des ouvriers inexpérimentés (1). Déjà les hommes éprouvés et les capitaux économisés dans ces vastes entreprises vont féconder des terres délaissées dans les

(1) Les petits canaux se creusent et se curent à raison de 18 centimes le mètre cube de vase ou de terre; les grands à raison de 25.

provinces voisines; des méthodes de culture perfectionnées s'y transplantent avec eux, et l'arrondissement de Dunkerque est en état de fournir des transformateurs à tout pays où existent des marécages et des champs incultes.

Voilà ce que sont les watteringues de Dunkerque, et voilà ce que sait créer, sans demander aucun sacrifice à l'état, l'alliance du sentiment de la propriété individuelle et de l'esprit d'association tel qu'on l'entendait en 1802, en 1699 et même en 1619. Le socialisme nous crie depuis vingt ans qu'il saurait beaucoup mieux faire. Qu'il fasse donc! Il est grand temps qu'il s'y mette; l'inaction dans la liberté n'est permise qu'à l'impuissance, et elle conduit vite au ridicule quand elle s'allie à la prétention de tout envahir. Jusqu'ici, les seules œuvres qu'il puisse présenter comme siennes sont la comédie du Luxembourg, les ateliers nationaux avec leurs conséquences naturelles, et des banquets à trente sous où l'on trouve à manger pour quinze. Espérons qu'il a d'autres secrets de faire la fortune du genre humain. Ce n'est pas le champ qui manquera à ses expériences, et, sans chercher plus loin, il trouverait sur la rive gauche de l'Aa un autre territoire à watteringues, aussi étendu et moins avancé d'un siècle que celui de Dunkerque.

Sans doute l'agriculture n'est pas arrivée, dans les environs de Dunkerque, à son dernier degré de perfection; elle peut encore améliorer les instrumens aratoires, les races d'animaux, emprunter aux arts chimiques ou au commerce d'autres engrais, introduire dans les assolemens de nouveaux végétaux; mais la meilleure conquête qu'elle puisse faire aujourd'hui, c'est celle des sables stériles qui séparent de la mer les riches campagnes que nous venons de parcourir. Le flot et les vents d'ouest s'emparent, à l'embouchure de l'Aa, du limon dont sont surchargées les eaux de cette rivière, et le poussent à la côte. Parmi les propriétaires riverains, quelques-uns ont endigué ces dépôts, et, si ces entreprises passaient une certaine limite, la rade de Dunkerque ne pourrait manquer d'en souffrir. D'autres, plus dignes d'être encouragées, enlèvent à mer basse le limon de l'estran (1), l'étendent sur les sables voisins, et transforment ainsi des grèves stériles en terres fécondes. Beaucoup de terres sablonneuses des environs de Gravelines réclameraient cet amendement; mais l'éloignement du rivage oblige à le leur refuser. Cette grande amélioration s'obtiendrait partout avec économie par les procédés du colmatage, dans lesquels l'eau sert elle-même de véhicule au limon. Les eaux vaseuses de l'Aa peuvent se dériver depuis Watten jusqu'à l'écluse de Vauban, être conduites sur tous les terrains maigres et reçues dans des clôtures en terre, d'où elles se

(1) On sait que l'estran est cette partie des plages sablonneuses qui couvre et découvre à la marée.

rendaient à la mer après s'être clarifiées. L'art compléterait ainsi le travail de la nature par l'imitation des moyens qu'elle a employés pour la formation de ce territoire.

Entre Gravelines et Dunkerque, l'étendue des dunes est de 717 hectares, dont 146 appartiennent à l'état, et 571 à des particuliers; une grande partie de celles-ci seront un jour amendées avec les dépôts de l'Aa. Ces dépôts ne passent pas le chenal de Dunkerque. Au-delà, jusqu'à l'Escaut, la lisière de dunes n'est interrompue que par les chenaux de Nieuport et d'Ostende; la largeur moyenne en est chez nous d'un kilomètre, et, sur 1,298 hectares, l'état en possède 25, tout le reste est à la ville de Dunkerque. Garnies par places d'herbes sauvages qui leur procurent une demi-fixité, ces dunes ont peu d'élévation; leurs collines capricieuses laissent entre elles de vastes espaces légèrement ondulés, et elles sont très susceptibles de se boiser. Des plantations faites sur leur prolongement, vis-à-vis Furnes, réussissent fort bien, et la colline de sable d'une centaine d'hectares que les tempêtes ont jetée au bord des Moëres montre, à l'ombrage dont elle est couverte, ce que pourrait devenir la dune entière. Le pin de Riga, si précieux pour la mâture, se plairait sans doute dans ce sol, et, indépendamment de leur utilité comme signal pour la reconnaissance de la côte, les massifs d'arbres préserveraient de l'envahissement des sables et de la pernicieuse action des vents de mer les terres cultivées du voisinage. D'un autre côté, les fortifications de Dunkerque sont en terre, et la seule place ainsi construite qui ait jamais fait une longue résistance est celle de Dantzick, en 1807. Elle dut cette gloire et cet avantage aux approvisionnemens de bois du commerce dont purent disposer ses défenseurs. Ils s'en servirent à amortir les coups de l'artillerie française, à réparer à mesure qu'elles s'ouvraient les brèches de leurs remparts, et pendant plusieurs mois la monarchie prussienne ébranlée conserva une chance de salut. Dunkerque n'a pas derrière soi les forêts de la Pologne, et toute ressource de cette nature lui manquerait dans le danger. Depuis le siége de 1793, ses dunes dépouillées auraient eu le temps de se couvrir d'une futaie d'arbres résineux, et rien ne dit qu'elles ne l'eussent pas encore avant un siége nouveau; les négligences du passé ne sauraient donc excuser celles du présent.

Aux portes mêmes de la ville, on a fait mieux que de boiser la dune. Le Rosendal, dont les jardins s'épanouissent à l'abri de lignes d'arbres si touffus, est une conquête faite sur le sable pur; mais quels travaux ce sol artificiel n'a-t-il pas coûtés! Tel hectare de ce quartier fleuri reçoit pour mille écus par an de fumier ou de main-d'œuvre. De pareils prodiges cessent d'être possibles à quelque distance de la ville, qui fournit les engrais et achète les denrées. On songe néanmoins à revêtir des vases que fournira le curage du chenal et du port les dunes

comprises entre le Rosendal et la mer. Confiée à des compagnies de matelots, qui se répartiraient ensuite les terres fécondées par elles, cette entreprise ferait la fortune de cent pauvres familles, et, s'ils savent stipuler des conditions de mise en valeur, l'état ni la ville ne s'appauvriront en se détachant des 1,444 hect. de dunes inertes qu'ils détiennent.

La famine, la peste et la garnison de Gravelines sont encore mises au même rang dans les dictons de nos soldats. Cette ville vaut aujourd'hui beaucoup mieux que sa réputation. Charles-Quint le premier l'érigea en place forte en 1518; elle était couverte par une zone de lagunes infectes, et quand Turenne voulut l'investir, en 1657, les Espagnols poussèrent les inondations à quatre lieues de distance. En 1699, Vauban combina les moyens d'inonder les alentours à une lieue avec le desséchement de 26,000 arpens de marécages, et il augmenta beaucoup les fortifications pour compenser l'affaiblissement d'une insalubrité qu'on s'était accoutumé à considérer comme la plus sûre défense de la place. Malgré ses précautions, le séjour de Gravelines n'avait pas cessé d'être malsain. En 1764, la ville n'avait encore que 800 ames, et la campagne moitié moins. Les progrès combinés de la salubrité, de la culture et du commerce, ont aujourd'hui porté à 5,582 le nombre des habitans de ce même territoire. Le premier pas fait dans cette voie a été l'établissement du chenal actuel de l'Aa. L'embouchure naturelle s'était recourbée vers l'est sous la pression des vents d'aval, des marées, des dépôts qu'elles poussent à la côte, et l'entrée en était des plus difficiles : le chenal artificiel marche droit au nord-ouest jusqu'à 1,500 mètres au-delà de la laisse de haute mer, et le flot conduit de lui-même à l'embecquer les bâtimens venant de l'ouest au nord. Malheureusement pour la ville, les dépôts de l'Aa en éloignent tous les jours la mer, et elle est menacée d'être abandonnée par le commerce pour la *Ville des Smoggleurs,* située au bord du chenal, à 1,500 mètres plus bas.

Cet asile, ouvert par Napoléon (décret du 30 novembre 1811) à des contrebandiers anglais qui importaient de l'or en France, avait, dès ses premiers jours, offert un débouché considérable aux denrées du pays. Quand la paix fit tomber cette industrie, quelques habitans eurent l'idée de suivre en Angleterre la consommation qui s'éloignait d'eux. Telle a été l'origine du commerce d'œufs, qui a pris de si singuliers développemens à Gravelines. Il en a été expédié en

1835. . . .	1,000,769 kilogrammes.
1840. . . .	1,897,990
1845. . . .	1,982,278
1847. . . .	1,714,170
1848. . . .	2,183,188

Ce commerce se ressent des moindres variations du prix des grains et s'étend à mesure que les communications se perfectionnent : il exporte aujourd'hui des œufs venus des coins les plus reculés des départemens du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme, et l'on ne peut se défendre d'une sorte d'admiration en voyant de près ce qui se déploie d'intelligence et d'activité dans un champ si modeste. Les cargaisons de menues denrées sont à peu près égales en poids, mais non en valeur. Les Colberts en blouses et en vareuses qui ont organisé ce commerce ont plus fait pour l'agriculture que le ministère qui croit la diriger de la rue de Varennes. Leurs exemples se sont propagés sur toute la partie de nos côtes qui regarde l'Angleterre. D'après les registres des douanes, les comestibles autres que les boissons, les grains et les farines, expédiés de France en Angleterre dans le courant de l'année 1847, ont atteint, malgré la réaction de la cherté des grains, une valeur de 12,415,000 francs. Nos petites cultures, ainsi stimulées, deviennent de jour en jour plus intelligentes et plus fécondes; mais il y aurait de l'ingratitude à s'en glorifier sans rendre hommage au génie mercantile de la Grande-Bretagne, qui leur donne l'impulsion, d'autant plus admirable dans ses combinaisons que les bases en paraissent plus ingrates. Faut-il en citer un exemple entre mille? Des cargaisons de pommes allaient partir pour Londres : on reçoit ordre de les ranger dans des caisses de dimensions uniformes. Sept planches et un trait de scie, quelques clous, quelques coups de marteau, voilà une caisse faite, et l'arrimage à bord devient aussi rapide que régulier. On n'aperçoit jusqu'ici rien qui ne soit à la portée des marchands de pommes du continent... Mais l'Anglais a commandé ses caisses à pommes de la dimension requise pour loger un mort de taille ordinaire; à peine vidées, il les passe à l'entrepreneur des inhumations; celui-ci les place, fait resservir les vieux clous, et 300 pour 100 sont gagnés sur l'économie des familles où l'on se fait enterrer à bon marché. Toutes les provisions de la côte s'expédient aujourd'hui sous cette ingénieuse enveloppe, et chaque saison de l'année apporte aux consommateurs de Londres son tribut de comestibles et de caisses de morts.

Le commerce avec l'Angleterre ne suffit plus à l'activité et aux capitaux des habitans de Gravelines : ils se sont mis à la pêche du hareng et arment aujourd'hui treize bâtimens pour celle de la morue; ils vont chercher eux-mêmes à Saint-Ubes les sels que ces pêches emploient, et, par ces travaux intelligens, leur port est devenu le seul en France où se montre presque exclusivement le pavillon national. Ce petit centre de mouvement se maintiendra, malgré la concurrence de Dunkerque, par les opérations qui lui sont propres.

Ce n'est pas seulement à partir de 1662 que le territoire de Dunker-

que a fait partie intégrante de notre pays. Il partageait le sort des Gaules lorsque César les réduisait sous la domination romaine. Il passait avec elles, en 420, sous celle du premier des Mérovingiens. Saint Éloi, qui donnait à la ville le nom qu'elle porte, était natif des environs de Limoges et ministre de Dagobert Ier, et les successeurs de ce prince administrèrent la Flandre pendant deux cents ans par des officiers qu'on appelait simplement *forestiers*. En 863, le forestier Baudouin, surnommé *Bras-de-Fer*, eut la témérité de devenir amoureux de Judith, fille du roi Charles-le-Chauve, et le bonheur de trouver grace devant elle. Il n'était pas d'assez bonne maison pour obtenir facilement la main d'une arrière-petite-fille de Charlemagne : la princesse le comprit, et, pour prévenir les objections, elle se fit enlever. L'affaire fit grand bruit; le pape Nicolas Ier s'en mêla et excommunia les deux amans. Cet acte de sévérité ne les amena que l'année suivante à ses pieds. Touché de leurs larmes, il leur donna l'absolution; mais le sacrement de pénitence n'était pas le seul qui fût nécessaire à la princesse : le pape intercéda auprès du roi, et, s'appuyant sans doute sur la doctrine des faits accomplis, il parvint à le fléchir. Charles pardonna donc et consentit au mariage. C'était assurément le meilleur parti que les circonstances lui permissent de prendre, et il n'y aurait eu qu'à le louer, s'il s'en fût tenu là; mais, en vrai fils de Louis-le-Débonnaire, il érigea la Flandre, pour en faire la dot de sa fille, en état redevable d'un simple hommage à la couronne de France. Une fantaisie de princesse fut l'origine de cette séparation des provinces du nord qui, durant huit siècles, a causé tant de déchiremens en Europe.

Pendant ce long intervalle, l'histoire de Dunkerque n'a pas cessé d'être unie à la nôtre. Hors du règne de Charles-Quint, qui fit comprendre le fief de Dunkerque dans la rançon de François Ier, ce fief, tout en relevant de souverains souvent ennemis de la France, a presque toujours appartenu à des princes français. Par une de ces bizarreries qui naissaient de l'application du droit féodal, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV lui-même étaient seigneurs particuliers de Dunkerque au temps même où les Dunkerquois faisaient à leur couronne, comme vassaux de celle d'Espagne, la guerre la plus meurtrière. Au milieu de ces guerres, la ville revint plus d'une fois à la France; elle y fut réunie de 1299 à 1305 par Philippe-le-Bel; en 1382, nous l'arrachâmes des mains des Anglais, mais sans autre intention que de la remettre au comte de Flandre; en 1583, le maréchal de Thermes la prit, la saccagea, et, au récit des cruautés qu'il commit, on voudrait déchirer cette page de notre histoire. Les mœurs de cette époque entraînaient tour à tour toutes les parties belligérantes dans les plus affreuses représailles, et, pour en citer un exemple authentique, un acte de l'amirauté de Dunkerque en date du 10 août 1601 porte textuellement :

L'on ordonne à tous capitaines et gens de mer qu'ils auront à couler à fond tous les vaisseaux qu'ils ne pourront pas mener dans le port de Dunkerque, et qu'au regard des Hollandois et autres rebelles ils ne couleront pas seulement à fond leurs navires, mais aussi leurs équipages, à moins que d'en pouvoir tirer une très grande et extraordinaire rançon. En suite de cette ordonnance, dit un procès-verbal du 27 septembre suivant, le capitaine Antoine Ricx déclare avoir fait jeter à la mer, depuis le 24 août, soixante-deux personnes, et le magistrat *en prend notice sur les registres de la ville.* Les Hollandais, de leur côté, ne ménageaient pas davantage leurs ennemis.

Le cardinal de Richelieu mourait en 1642, mais il laissait l'Espagne blessée au cœur, avec le sentiment de sa faiblesse, la France saignante peut-être, mais pleine du sentiment de sa puissance. Les plus braves généraux du règne de Louis XIII étaient encore dans la force de l'âge, et la génération qui devait faire les grandes choses du règne de Louis XIV commençait à secouer ses armes. La guerre recommença bientôt en Flandre; Gravelines fut pris le 30 juillet 1644. L'année suivante fut marquée par des succès balancés; mais, en 1646, le prince de Condé, alors âgé de vingt-cinq ans et déjà vainqueur à Rocroy, à Fribourg, à Nordlingue, prend, avec les maréchaux de Gassion et de Rantzau pour lieutenans, le commandement de l'armée de Flandre. Cassel, Bergues, Furnes, Hondscote, Mardyck, sont bientôt enlevés : d'énormes difficultés s'opposaient encore à la prise de Dunkerque, mais Condé, seul de son avis dans le conseil de guerre, résolut le siége, *voulant,* dit-il, *rétablir le commerce du royaume que cette seule ville ruinait sur l'océan, ôter au roi catholique le port fameux qui entretenait la communication entre l'Espagne et les Pays-Bas, et jugeant que, dans la situation des affaires de France en Flandre, il ne pouvait rendre un plus grand service au roi que de lui soumettre Dunkerque.* L'impétueux jeune homme assura le succès de cette entreprise par des précautions qui étonnèrent la prudence des plus vieux généraux, et, après un siége dans lequel furent faits de part et d'autre des prodiges de valeur, la ville capitula le 10 octobre.

Le premier gouverneur de Dunkerque fut le maréchal de Rantzau. Il avait beaucoup contribué au succès de la campagne et le consolida en faisant aimer à un peuple brave et bon comme lui sa nouvelle patrie. La fortune, qui lui devait un champ de bataille pour lit de mort, le laissa finir d'une hydropisie en 1650. Il avait alors quarante-un ans; il lui manquait un œil, une oreille, une main, une jambe, et ceux qui l'enveloppèrent dans son linceul comptèrent sur lui les cicatrices de soixante blessures; il n'y eut donc aucune exagération à graver sur sa tombe ces vers connus d'un poète ignoré :

Du corps du grand Rantzau tu n'as qu'une des parts;
L'autre moitié resta dans les plaines de Mars :
Il dispersa partout ses membres et sa gloire;
Tout abattu qu'il fût, il demeura vainqueur;
Son sang fut en cent lieux le prix de la victoire,
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

L'année où mourait Rantzau, naissait à Dunkerque un enfant qui devait répandre sur la marine française un éclat immortel. L'histoire véridique des exploits de Jean Bart fait pâlir les romans de chevalerie, et la postérité, comme éblouie de son indicible bravoure, ne s'informe pas s'il avait d'autres qualités. Elle a fait plus : pour mettre sa figure en harmonie avec cette vie de combats, elle a imaginé de ne le représenter que la pipe à la bouche et la hache d'abordage à la main. Il ne ressemblait point à ce portrait. Voici celui que fait de lui son contemporain Faulconnier, grand-bailli héréditaire de Dunkerque, qui l'avait pratiqué toute sa vie : « Il avait la taille au-dessus de la médiocre, le corps bien fait, robuste et capable de résister à toutes les fatigues de la mer. Il avait les traits du visage bien formés, les yeux bleus, le teint beau, les cheveux blonds, la physionomie heureuse et tout-à-fait revenante. Il avait beaucoup de bon sens, l'esprit net et solide, une valeur ferme et toujours égale. Il était sobre, vigilant et intrépide, aussi prompt à prendre son parti que de sang-froid à donner ses ordres dans le combat, où on l'a toujours vu avec cette présence d'esprit si rare et si nécessaire en de semblables occasions. Il savait parfaitement bien son métier, et il l'a fait avec tant de désintéressement et de gloire qu'il n'a dû sa fortune et son élévation qu'à sa capacité et à sa valeur. » Cette appréciation est confirmée, au moins sous un rapport, dans une correspondance de M. de Barentin, intendant de Flandre, avec le ministre de la marine, M. de Pontchartrain. Des débats très vifs s'étaient élevés à Dunkerque sur diverses questions de service entre le commandant supérieur et le commissaire-général de la marine. Celui-ci était le tapageur et l'emporté dans cette querelle. « M. Bart, dit M. de Barentin dans une lettre du 3 juillet 1699 (1), est d'un caractère très opposé. Il tâche de mettre la raison de son côté en gardant plus de modération dans ses paroles; mais l'accès qu'il se vante d'avoir auprès de sa majesté le rend aussi peu traitable envers ceux qui ne dépendent que de lui qu'envers les officiers de la marine, qui quittent tous le port de Dunkerque pour ne pas servir sous ses ordres... » Le véritable motif de cette désertion, M. de Barentin ne le dit pas. Jean Bart sortait des rangs du peuple, et les gentilshommes de naissance croyaient déroger sous son comman-

(1) Bibliothèque du Louvre. Manuscrit.

dement. Avec sa grandeur d'ame et son sens élevé, Louis XIV le dédommageait en le rapprochant de sa personne, de même qu'il faisait souper Molière avec lui, lorsque ses courtisans ne voulaient pas l'admettre à leur table. Son attention avait été pour la première fois fixée sur Jean Bart par Vauban, qui, en étudiant les nouvelles forces que Dunkerque apportait en dot à la France, reconnut la portée du jeune marin, prédit son avenir, et, de retour à Versailles, le fit nommer lieutenant de vaisseau. Jamais mémoire n'a été plus pieusement conservée que l'est celle de Jean Bart parmi ses compatriotes, et aucun matelot de Dunkerque ne l'a jamais oubliée en présence de l'ennemi.

Les Français du temps de César étaient divisés entre eux à tous les degrés de la société (1), sujets à sacrifier les plus grands intérêts de la patrie à de mesquines rancunes personnelles, et tout le *Commentaire de la guerre des Gaules* est un enseignement de l'art d'exploiter leurs rivalités, de s'emparer de leurs ressentimens, de les vaincre, en un mot, les uns par les autres. Ce côté misérable du caractère national n'a jamais tant profité aux ennemis de notre pays que dans les troubles de la Fronde. Ces troubles commençaient en 1648, et le dénûment dans lequel restaient les places de Flandre livrait successivement aux Espagnols Furnes, Ypres, Mardyck, Bergues, Gravelines. Dunkerque enfin, trahi par un allié qui interceptait les secours que nous y faisions passer par mer, tombait entre leurs mains le 16 septembre 1652. Cet allié fut puni par le succès même de sa déloyauté, et, pendant les cinq années qui suivirent, les corsaires de Dunkerque, redevenus vassaux de l'Espagne, désolèrent le commerce anglais par le nombre et la richesse de leurs prises. Le malheur des temps nous fit conclure, à la fin de 1656, un traité par lequel Cromwell s'obligeait à nous fournir un contingent pour la guerre de Flandre, à la condition que Dunkerque serait assiégé et remis à l'Angleterre. Le maréchal de Turenne prit l'année suivante le commandement de l'armée; mais il avait en face de lui le prince de Condé, jeté dans les rangs espagnols par la guerre civile, et l'année 1658 devait être témoin de la plus mémorable lutte à laquelle se soient jamais livrés des hommes nés pour être unis (2).

Au commencement de mai, Turenne occupait Bourbourg, Watten, Cassel, et une escadre anglaise mouillait en rade de Dunkerque, sous le fort de Mardyck, que nous avions pris sept mois auparavant. Les

(1) In Galliâ, non solum in omnibus civitatibus, atque in omnibus pagis partibusque, sed penè etiam in singulis domibus factiones sunt..... Hæc eadem ratio est in summâ totius Galliæ; namque omnes civitates in partes divisæ sunt duas. (*De Bello Gallico*, l. VI, c. II.)

(2) *Mémoires du vicomte de Turenne.* — *Mémoires du duc d'York.* — *Histoire du vicomte de Turenne*, par le chevalier de Ramsay. — *Histoire de Dunkerque*, par P. Faulconnier.

Espagnols étaient, de leur côté, maîtres de Gravelines, de Bergues, d'Ypres, de Nieuport, de Furnes, enveloppant ainsi Dunkerque, où commandait pour eux le brave marquis de Lède. Le marquis avait inondé, par les chenaux de Gravelines, de Dunkerque et de Nieuport, tout le pays des watteringues, et se croyait dans une île inabordable. Lorsque, des hauteurs de Bergues, Turenne vit cette plaine submergée, il sentit fléchir ses résolutions et fut près de renoncer à ses projets sur Dunkerque; mais, aux obstacles accumulés devant lui, il comprit le parti qu'il pouvait tirer de la sécurité qu'ils inspiraient à l'ennemi, et calcula que les inondations, s'il les franchissait, le protégeraient lui-même contre l'armée de don Juan d'Autriche, cantonnée dans les Pays-Bas. Il fit donc sonder la plaine, et, trouvant un gué dans la direction de la chaussée actuelle de Bergues, il chargea ses cavaliers de fascines, leur mit en croupe des fantassins, rendit ainsi praticables les plus mauvais passages, et bientôt, par un de ces élans dont les soldats français sont capables, l'infanterie se précipita les armes hautes au travers de ce lac d'une lieue et demie de largeur; l'artillerie eut un peu plus de peine à le franchir. Le maréchal resta quarante-huit heures à cheval, et Dunkerque fut investi le 14 mai. L'armée enveloppa la ville dans deux lignes concentriques appuyées à la mer, et s'établit entre les deux. Tandis que Turenne s'enfermait ainsi en champ clos avec le marquis de Lède et poussait vigoureusement le siége, don Juan d'Autriche, réveillé comme par un coup de tonnerre à Bruxelles, rassemblait précipitamment son armée. Jamais général en chef n'eut de plus illustres lieutenans; il avait sous ses ordres le duc d'York, depuis Jacques II, et son frère le duc de Glocester avec le contingent des royalistes anglais, le prince de Condé avec toute la noblesse française qui avait suivi sa fortune. La plaine étant inondée, l'archiduc ne put marcher sur Dunkerque que par les dunes, la mer à droite et le canal de Furnes à gauche. Il s'arrêta à environ trois kilomètres des lignes françaises, et Turenne vint aussitôt reconnaître lui-même ses forces. Il vit que l'ennemi manquait de moyens de se retrancher, ne découvrit point d'artillerie, aperçut le prince de Condé faisant jeter sur le canal de Furnes cinq ponts par lesquels on pouvait atteindre la place en tournant notre droite, et résolut aussitôt de ne laisser à l'ennemi le temps ni de terminer ces préparatifs ni de recevoir son artillerie. Il fit dans la soirée ses dispositions pour livrer bataille le lendemain, à l'heure de la basse mer, s'enveloppa dans son manteau et s'endormit sur le sable.

L'espace compris entre la mer et le canal a 2,500 mètres de largeur à mer basse; les deux armées s'y trouvaient en face l'une de l'autre, comme deux champions dans un duel. Le marquis de Richelieu était chargé d'empêcher, pendant la bataille, l'assiégé de nous assaillir par derrière; une division de notre cavalerie formait l'aile gauche sur l'es-

tran, et trois corvettes anglaises, embossées en avant, empêchaient par leur feu la cavalerie espagnole de se déployer en face d'elle.

A huit heures du matin, l'armée française, rangée en ligne droite sans laisser aucun vide de la mer au canal, et marchant au petit pas, comme à la parade, abordait l'ennemi. — *Avez-vous déjà vu donner des batailles?* dit au duc de Glocester le prince de Condé, qui venait de juger des dispositions des deux armées. — *Non*, dit le duc. — *Eh bien!* reprit le prince, *d'ici à une demi-heure vous saurez comme on en perd une.* Les Espagnols occupaient au centre une dune escarpée qui dominait tout le champ de bataille. Les Anglais de Cromwell l'attaquèrent avec la plus grande bravoure, atteignirent le sommet en se poussant les uns les autres avec les crosses de leurs fusils, et renversèrent l'ennemi; mais ils y furent bientôt assaillis par les masses de l'infanterie espagnole, et ce point devenait le pivot de toute l'affaire, lorsque le marquis de Castelnau, qui commandait la cavalerie sur l'estran, fit une conversion par sa gauche, et, chargeant en flanc cette infanterie, la rompit et la mit en fuite. Les choses se passaient autrement près du canal de Furnes, où commandait le prince de Condé : il arrêtait notre aile droite; puis, voyant la bataille perdue, il réunit, par une de ces inspirations soudaines du champ de bataille qui lui étaient familières, tout ce qui se trouvait de cavalerie à sa portée, et fit une charge furieuse pour se jeter dans Dunkerque par une trouée au travers de nos rangs. Repoussé, il revint deux fois à la charge avec une égale fureur; mais le maréchal de Turenne était accouru pour le recevoir; le prince eut son cheval tué, s'échappa, comme par miracle, sur celui de l'un de ses officiers, et tout ce qui le suivait fut enveloppé et fait prisonnier. L'on poursuivit les Espagnols jusqu'à Furnes, et le soir Turenne annonçait sa victoire à la maréchale par ce simple billet : *Les ennemis sont venus à nous; ils ont été battus; Dieu en soit loué! J'ai un peu fatigué toute la journée; je vous donne le bonsoir, et m'en vais me coucher.* La place se défendit admirablement quelques jours encore; mais le marquis de Lède étant mort des suites de ses blessures, elle capitula le 24 juin, et le maréchal la remit le 26 à l'Anglais.

La campagne de 1658 détermina l'Espagne à signer le traité des Pyrénées. Cromwell mourut bientôt après, et Charles II remonta, en 1660, sur le trône d'Angleterre. L'histoire a enregistré ses profusions et les humiliations qu'imposa le désordre des finances à sa couronne. En 1662, il prit lui-même, avec le chancelier Clarendon, l'initiative de la vente de Dunkerque à la France; ils en demandèrent 12 millions tournois. Le comte d'Estrades, qui conduisit fort habilement cette négociation, fit remarquer que l'Angleterre, tenant Dunkerque de la France, sans que l'Espagne, sur qui la place avait été conquise, eût sanctionné cette transmission, ne céderait qu'une possession de fait,

fondée sur un titre litigieux; il offrit 4 millions, et conclut à 5. Le traité fut signé à Londres le 17 octobre, et, au moment où s'échangeaient les ratifications, le public croyait le marché rompu. L'indignation n'en éclata, dès que la vérité fut connue, qu'avec plus de violence dans la ville et dans le parlement; elle gagna la garnison même de Dunkerque, qui ne voulait plus évacuer la place. Le comte d'Estrades, venu pour en prendre possession, conféra de cette résistance inattendue avec Pierre Faulconnier, grand-bailli de la ville, qui connaissait le gouverneur et les autres officiers-majors. Le bailli fut d'avis que le plus court et le plus sûr était de leur offrir de l'argent, et, dans son zèle pour le service de sa majesté, il se chargea de la commission. M. d'Estrades lui ayant marqué jusqu'à quelle somme il pouvait aller, il sut, dit son fils, qui a écrit cette histoire, répandre si à propos ce métal avec lequel on vient à bout des choses les plus difficiles, que le lendemain, 29 novembre, le gouverneur et les officiers firent embarquer toute la garnison. Il était temps : les Anglais rencontrèrent en mer la défense que leur envoyait le parlement de remettre Dunkerque. Le courrier qui la portait revint à Londres avec le gouverneur, et le seul accusé de corruption dans cette affaire fut lord Clarendon, à l'intégrité duquel l'Angleterre et la postérité ont plus tard rendu hommage.

Louis XIV, qui n'avait fait que paraître à Dunkerque après la bataille des Dunes, y accourut après l'acquisition. Il fit la route à cheval, et parti de Paris le 30 novembre au soir, il arriva, par Boulogne et Calais, le 2 décembre, à trois heures après midi. Il avait alors vingt-quatre ans, et, à peine délivré de la tutelle de Mazarin, il était affamé du plaisir de gouverner par lui-même. Il signala sa bienvenue par la déclaration de franchise du port qu'on a depuis si souvent invoquée, et régla pendant son séjour les principales affaires du pays. En 1667, nous reprenions Bergues, Furnes, Courtray, Tournay, et bientôt après le traité d'Aix-la-Chapelle nous en conférait la souveraineté. Dunkerque cessait d'être une possession isolée, et Vauban venait y projeter de nouvelles fortifications. Son voyage de 1668 devait être suivi de quinze autres, dont le dernier eut lieu en 1706, et pendant ces trente-huit années, tout ce qui s'est fait de grand dans le pays a été provoqué ou dirigé par lui. En 1670, le roi termina sa tournée en Flandre par Dunkerque. Il y revint le 3 mai 1671, et ne repartit que le 27; il s'était fait précéder par l'établissement d'un camp de trente mille hommes, auquel il fit exécuter les projets de Vauban sur le port et les fortifications. Chaque matin, au signal donné par le canon, dix mille hommes venaient sur les travaux prendre la pelle, la hotte et la brouette; les deux autres tiers du camp leur succédaient de cinq en cinq heures. Le roi montait à cheval deux fois par jour, et les soldats firent sous ses yeux des prodiges de vigueur, de constance et d'adresse. Les soldats d'au-

jourd'hui valent ceux d'alors; ils ne courraient pas avec moins d'ardeur à ces fêtes du travail et du véritable amour de la patrie, et, sur cette même côte, on ne serait embarrassé que du choix entre les entreprises d'utilité publique à confier à leurs bras. Nous ne savons cependant que nous consumer en dépenses stériles. Est-ce la faute des hommes qui devraient nous diriger, ou celle d'institutions dans lesquelles la discussion ne laisse plus de place à l'action?

Louis XIV revit encore Dunkerque en 1677 et en 1680; il était alors au faîte de ses grandeurs. Les années qui suivirent furent pour la ville aussi glorieuses que prospères; chacune lui apportait un nouveau degré de force; ses fortifications s'étendaient, son port s'approfondissait, ses marins l'enrichissaient par leurs prises; les plus brillans exploits de Jean Bart sont de 1690. Plus heureuse que Dieppe, la ville repoussait, en 1694 et en 1695, les attaques des Anglais, et la guerre qui se termina à Ryswick en 1697 lui rapportait pour 22,167,000 livres de prises. La paix ne fut guère moins favorable à son commerce, et la guerre de la succession s'ouvrit pour elle sous les plus heureux auspices. Jean Bart et le chevalier de Forbin, qui commandaient l'escadre de Dunkerque, battirent l'ennemi dans toutes les rencontres, et les corsaires s'élançant sur leurs traces portèrent la terreur dans la Manche et la mer du Nord. En 1707, le commerce de Dunkerque armait de 584 pièces de canon 28 de ses propres navires; en 1711, il garnissait de 232 canons 6 vaisseaux que lui prêtait le roi, et envoyait en outre en course 40 bâtimens légers; enfin, à l'ouverture des négociations du traité d'Utrecht, la marine de Dunkerque avait fait, depuis le commencement de la guerre, 1614 prises, d'une valeur totale de 30,500,000 livres; mais ces titres de gloire qu'acquérait une ville, les revers de nos armées de terre les changeaient en titres de proscription. La bataille de Ramillies, perdue le 6 mai 1706 par le maréchal de Villeroy, fut le début d'un long enchaînement de malheurs. Suivi de près par Marlborough, il se jeta dans Dunkerque, et, les travaux du camp retranché, plusieurs fois recommandé par Vauban, n'avançant pas à son gré, il voulut inonder la campagne. Vauban lui-même accourut à temps pour l'en empêcher et fit exécuter le camp, dont l'avantage n'était pas à ses yeux *moins démonstratif qu'une proposition de géométrie*. Ce grand ouvrage, que le canal de Bergues partageait par le milieu, occupait une surface de 400 hectares; il était appuyé sur la place, sur le fort Louis, sur le canal des Moëres et sur celui de Bourbourg, et n'était attaquable que par des points sujets à une submersion immédiate. Marlborough comprit que ce n'était point par un siége qu'on viendrait à bout de Dunkerque, et changea la direction des opérations qui avaient suivi la bataille de Ramillies. Lille tomba le 23 octobre 1709 entre les mains des alliés, et des conférences pour la paix furent ouvertes à La Haye; mais les Anglais,

dont les intérêts prévalaient dans les conseils de la coalition, firent insérer comme condition *sine quâ non* dans le projet de traité que *les fortifications de la ville de Dunkerque et tout ce qui pourrait en dépendre seraient rasés et que le port serait comblé, sans qu'il fût permis de rétablir les fortifications et de rendre le port navigable à jamais, ni directement ni indirectement.* Louis XIV indigné rompit les négociations. Le parlement britannique fit une adresse à la reine pour lui recommander *de faire en sorte que les fortifications et le port de Dunkerque fussent démolis et ruinés,* et la reine promit, dans sa réponse, *de faire tous ses efforts pour parvenir à cette fin.*

Les corsaires de Dunkerque redoublaient vainement d'audace et de bonheur. Mons, Tournay, Douai, Béthune, Aire, Saint-Venant, ayant succombé sous les alliés au commencement de 1710, de nouvelles propositions de paix étaient faites, et la condition de combler le port de Dunkerque avec les matériaux de ses remparts les faisait encore repousser. En 1711, autres négociations échouant par le même motif; mais le siége en était à Londres, et cette circonstance rappelait le cabinet de Saint-James à son habitude de ne s'engager dans les querelles du continent qu'autant qu'il convient à ses intérêts propres : le point capital était pour lui la destruction de Dunkerque, à laquelle tenaient beaucoup ses alliés, et pourvu qu'il l'obtînt, il devenait coulant sur ce qui ne touchait qu'eux. Cette diversité de tendances fit naître des défiances dont profitèrent nos négociateurs. Louis XIV, voyant périr en quelques mois trois dauphins et la dauphine enceinte, croyait sa famille l'objet des vengeances célestes; les succès des alliés continuaient; la France, épuisée d'hommes et d'argent, était réduite aux abois, et il était chaque jour plus évident que la seule voie de salut qui nous restât était de rompre à tout prix l'alliance de nos ennemis : les Anglais s'en retiraient, si l'on voulait leur sacrifier Dunkerque; on le leur promit enfin, et un armistice particulier fut signé entre la France et l'Angleterre. Ce fut en vertu de cette convention, signifiée le 18 juillet 1712 aux alliés, que le duc d'Ormond les quitta sur les bords de l'Escaut. Le maréchal de Villars tomba immédiatement sur eux et les défit, le 23, à Denain. Ce fut ainsi que Dunkerque paya la rançon de la couronne de France. Le traité d'Utrecht fut signé le 11 avril 1713; il porte à son article 9 : *Le roi très chrétien fera raser les fortifications de la ville de Dunkerque, combler le port, ruiner les écluses qui servent au nettoiement du port, le tout à ses dépens et dans le terme de cinq mois après la paix conclue et signée, savoir : les ouvrages de mer dans l'espace de deux mois, et ceux de terre avec lesdites écluses dans les trois mois suivans, à condition encore que lesdites fortifications, port et écluses ne pourront jamais être rétablis.*

La démolition des fortifications commença le 7 octobre 1713, et les

derniers bâtimens qui restassent dans le port qu'on allait combler en sortirent le 11 mars suivant. La population qui l'avait si vaillamment défendu n'avait plus qu'un exemple de courage et de dévouement à donner : elle assista morne, fière et résignée, à la consommation du sacrifice. D'autres que des Anglais se seraient contentés de la destruction de l'établissement maritime et militaire : acharnés sur un ennemi abattu et mesurant leurs vengeances à leurs terreurs, les Anglais voulurent en outre ramener à Dunkerque les fièvres endémiques, et exigèrent, par une interprétation judaïque du traité, la clôture de toutes les issues par lesquelles les eaux intérieures s'écoulaient dans le chenal. Ce fut alors que Louis XIV ordonna l'ouverture du canal maritime de Mardyck, qui, maintenant comblé du côté de la mer, n'est plus qu'une lagune où se déchargent quelques watergans. Les travaux furent commencés en mai et terminés en décembre 1714 par douze bataillons d'infanterie que dirigeait M. de Moyenneville, ingénieur militaire. Le canal allait, par une ligne brisée de 6 kilomètres, de la ville à la rade, avec laquelle il communiquait par une écluse à deux sas, dont l'un pouvait recevoir des vaisseaux de 70. Il avait 55 mètres de largeur moyenne, et 6 mètres 50 centimètres de profondeur. Ce n'était pas le port de Dunkerque; c'en était un semblable, si ce n'est meilleur, qui s'ouvrait à une lieue à l'ouest. Les Anglais jetèrent les hauts cris; le roi maintint son droit d'établir de nouveaux ports sur ses côtes, et mourut l'année suivante sans l'avoir laissé entamer. Il s'était inspiré, dans cette affaire, des conseils de M. Leblanc, alors intendant de Dunkerque, le même qui avait si efficacement concouru à sauver la Provence de l'invasion de 1707 (1). Mais il était dans les destinées de Dunkerque d'être encore sacrifiée aux fautes et aux intérêts d'autrui. Le régent, ayant à venger sur l'Espagne des querelles qui étaient moins celles de la nation que les siennes, eut besoin du concours de l'Angleterre et de la Hollande. L'anéantissement du canal maritime fut le prix du traité d'alliance de 1717, et l'on s'engagea, par un article secret, *à ce qu'aucuns ports, havre, fortifications, écluse ou bassin, ne fussent jamais construits ou faits à Dunkerque, à Mardyck, ou en quelque autre endroit que ce fût, à deux lieues de distance d'aucune de ces deux places*, c'est-à-dire à portée de la rade. Le négociateur de ce traité fut l'abbé Dubois, qui commença par là sa réputation de diplomate. Il passa pour avoir reçu beaucoup d'argent des Anglais (2), et la justice historique oblige à

(1) Voir la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1847.

(2) « ..... Les Anglais, maîtres de toutes les mers et de tout le commerce, dominent l'Espagne dans les Indes, tandis que sa faible marine n'a pu se relever de ses pertes, et que la nôtre est enfin anéantie, l'un et l'autre par l'intérêt et le fait d'un Dubois! » (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XXXI.)

reconnaître que, s'il en avait refusé, il aurait manqué à toutes les habitudes de sa vie publique et privée.

Le 31 décembre 1721, un raz de marée extraordinaire bouleversa les remblais du port; des bateaux de pêche et même quelques petits bâtimens marchands y pénétrèrent, non sans de vives réclamations des Anglais. En 1744, on fit mieux : aussitôt après la déclaration de guerre, le port fut déblayé et plusieurs batteries relevées; mais, en dépit de Fontenoy, le traité d'Aix-la-Chapelle fit revivre l'article 9 du traité d'Utrecht. La guerre ayant repris en 1755, le maréchal de Belle-Isle vint l'année suivante rétablir la navigation et les moyens de défense de Dunkerque. La marine du port avait déjà pris 675 bâtimens anglais, quand intervint le traité de 1763; il porte à son article 5 : *Quant à la ville et au port de Dunkerque, ils seront mis en l'état fixé par le traité d'Aix-la-Chapelle et les traités antérieurs; les forts qui défendaient l'entrée du port seront détruits; la cunette sera comblée, et il sera pourvu à la salubrité de l'air et à la santé des habitans à la satisfaction de sa majesté britannique.*

Un commissaire anglais revint donc à Dunkerque, et il y fit si bien son devoir, qu'au bout d'un an les eaux, privées d'écoulement, avaient rendu le pays pestilentiel. Comme un corps étranger introduit dans une plaie, sa présence entretint en France une irritation qui éclata en 1778 dans notre alliance avec les États-Unis. Cinq ans après, l'Angleterre elle-même reconnaissait leur indépendance, et dans cet intervalle les corsaires de Dunkerque lui avaient à eux seuls pris 1,180 bâtimens. Cette fois les fortifications restèrent debout après la conclusion de la paix. Les Anglais les assiégèrent encore en 1793. Leur parc d'artillerie était à Furnes, et ils avaient 18,000 hommes à Hondscote. Les Autrichiens, prolongeant leur gauche jusqu'à Bruxelles, occupaient Ypres et Menin. L'armée française, commandée par Houchard, était à Cassel, et avait Lille et Saint-Omer pour points d'appui. Hoche, alors simple adjudant-général, avait proposé, en se jetant dans Dunkerque, qu'on négligeât les corps autrichiens disséminés sur notre droite, qu'on se portât rapidement sur Furnes, et qu'après avoir détruit le parc des Anglais on les prît à revers sous les murs de Dunkerque. Le comité de salut public adopta cette combinaison hardie. Houchard la comprit mal : il voulut d'abord attaquer Hondscote; l'armée l'emporta avec des prodiges de valeur et des pertes énormes; les Anglais levèrent le siége en abandonnant une partie de leur matériel, et gagnèrent Furnes sous la protection des Moëres. Houchard, malheureux dans les combats qui suivirent, fut guillotiné pour n'avoir pas remporté une victoire assez complète.

La place que tient la ville de Dunkerque dans notre histoire et celle

qu'elle occupera dans notre avenir lui sont assignées par sa position sur la mer du Nord et la proximité de sa rade. Cette rade est, à partir de Cherbourg, ou si l'on veut de la Hougue, la seule des côtes de France où puissent s'abriter des vaisseaux. Elle consiste en une sorte de gaîne ouverte à l'ouest et comprise entre la côte et un banc de sable parallèle qui se rattache à la terre à 11 milles à l'est de la ville : les vaisseaux de ligne peuvent y mouiller sur une étendue de 11 kilomètres de long sur un de large. Le chenal du port s'ouvre vers le milieu de cet espace. Le banc qui couvre la rade du côté du large forme un plateau sur lequel il reste à mer basse d'un à 3 mètres d'eau : parfois l'amoncellement des sables en élève certaines parties au-dessus du niveau de la mer, parfois aussi le plateau s'affaisse sous des courans qui s'établissent transversalement; mais, malgré les variations fréquentes et quelquefois considérables qu'éprouve une matière aussi impressionnable que le sable pur, la rade de Dunkerque s'est maintenue au travers des siècles. L'existence de cette rade est donc l'effet de la permanence de causes puissantes. La nature et l'action, il faut l'avouer, n'en ont pas encore été suffisamment étudiées, et des circonstances récentes attacheraient à cette étude un haut intérêt. Depuis quelques années, en effet, un mouvement inquiétant s'est manifesté dans la partie occidentale du banc. La pointe n'en a pas varié; mais à 5 kilomètres à l'est, sous la méridienne de Mardyck, les courans se sont frayé, entre les deux tronçons désignés sous les noms de Snouw et de Braeck, un passage où la profondeur était, en 1836, de 6 à 7 mètres sur des points qui, trente ans auparavant, découvraient à mer basse, et le calme produit latéralement donnait lieu à la formation d'une barre en travers de la rade. Ces effets sont marqués sur la carte hydrographique publiée au dépôt de la marine en 1840. S'ils se développaient, la rade actuelle se comblerait inévitablement; la vallée sous-marine qui la constitue se reporterait au large, et l'atterrage de Dunkerque ressemblerait alors à ceux de Nieuport et d'Ostende. Ce déplacement du fond n'est point encore assez considérable pour affecter la navigation du commerce, et comme, depuis longues années, il ne s'est point présenté de vaisseaux de ligne devant Dunkerque, on en a tenu peu de compte. C'est une négligence qui fait peu d'honneur à l'administration de la marine : elle peut tout exiger du zèle et du talent du corps d'ingénieurs hydrographes dont elle dispose, et ceux-ci sont tout prêts à rechercher, dans la vérification périodique des atterrages sujets à de grandes variations, les moyens de les conserver et de les améliorer. Ce côté de la rade de Dunkerque n'est pas le seul sur lequel l'attention doive demeurer éveillée. Lorsqu'en 1802 et en 1806 M. Beautemps-Beaupré fut chargé par Napoléon de reconnaître à quelles forces navales elle était susceptible de fournir un abri, il prit pour points de repère ceux de très bons levers faits

en 1776, et il a constaté en 1836 que, dans ces soixante années, la limite extérieure de la rade n'avait pas éprouvé, sauf entre le Snouw et le Braeck, de déplacement sensible; mais il n'a malheureusement pas trouvé que la même fixité régnât du côté de la terre. Le génie de la place remarquait en 1764 que, depuis le comblement de l'entrée du canal de Mardyck, la laisse de basse mer correspondante avait reculé de près d'un kilomètre. Le flot qui, sur les plans levés par ordre de Vauban en 1706, bat en dehors du chenal les murs de la citadelle, s'arrête maintenant à 1,100 mètres de ce point. Le phare, le bassin des chasses, le nouveau débouché des eaux intérieures, sont établis sur des atterrissemens tout récens. Ainsi, le rivage s'avance vers le banc qui l'attend de l'autre côté de la rade; celle-ci subit un rétrécissement graduel, et, si les causes n'en étaient point combattues, elle aurait tôt ou tard le sort de ce Swyn, situé au nord de Bruges, qui passait au moyen-âge pour capable de recueillir toutes les flottes de l'univers : elle finirait par se combler. Dunkerque deviendrait alors une ville maritime de l'ordre de Gravelines, et la France, sans point d'appui sur la mer du Nord, descendrait d'un degré dans le rang qu'elle occupe parmi les nations. Nous n'avons jamais rien fait pour prévenir cette déchéance, et les travaux exécutés sur la côte ont eu plus d'une fois pour effet d'en rapprocher l'éventualité. J'ai la ferme confiance que ce malheur pourrait être indéfiniment reculé, et je m'abuse beaucoup si l'étude attentive des forces naturelles auxquelles est due la formation de la rade et un soin méthodique à les seconder ne conduisaient pas à ce but.

Au premier aspect de la carte marine des parties de la mer du Nord qui avoisinent le Pas-de-Calais, l'œil est frappé de la concordance de formes et de direction des nombreux bancs de sable dont elles sont parsemées. Tous sont allongés, étroits, et s'inclinent vers le nord-est; ils sont particulièrement amoncelés près de l'embouchure de la Tamise et le long de la côte de Flandre; le canal de plus grand brassiage tient le milieu entre l'Angleterre et le continent, et aboutit au détroit. Cette sorte de sillonnement sous-marin est tracée par les courans des marées que la Manche vomit et rappelle alternativement. Du cap Gris-Nez, qui forme de notre côté l'étranglement du Pas-de-Calais, jusqu'au-delà d'Ostende, le flot et le jusant cotoient le rivage; la rade de Dunkerque ressemble au lit d'un fleuve dont la profondeur se maintient par la réaction du courant sur le fond. On n'a pas oublié que le flot qui s'empare, au sortir du chenal de Gravelines, des vases de l'Aa, les amène dans la rade, et que, poussé à la côte par les vents du large, ce limon se dépose partout où il rencontre du calme. Si donc une série d'épis enracinés au rivage neutralisait le courant qui le suit, les intervalles seraient bientôt comblés. Cet effet est celui que produisent déjà dans

le rayon de leur portée les saillies des chenaux de Gravelines et de Dunkerque; en repoussant les courans vers le large, elles appellent les atterrissemens sur le bord, et cette circonstance doit dissuader de la prolongation de ces chenaux, contre laquelle s'élèvent d'ailleurs tant d'objections. Si le jeu de l'écluse du canal de Mardyck devait, comme il est difficile d'en douter, entretenir sur le bord intérieur de la rade une agitation salutaire, il ne faudrait pas hésiter à la rétablir : la dépense serait peu de chose, et le canal est susceptible de recevoir et de rendre dans les grandes marées une masse de 1,400,000 mètres cubes d'eau. Pourquoi enfin l'administration n'irait-elle pas jusqu'à organiser, dans l'intérêt combiné de la conservation de la rade, de l'assainissement de la partie négligée des watteringues, et de l'agriculture des trois quarts de leur étendue, un grand système de colmatage par les eaux troubles de l'Aa? Exhausser 30,000 hectares de terres marécageuses avec des dépôts soustraits aux bas-fonds qu'ils vont former, agrandir du même coup le domaine de l'agriculture et celui de la navigation, ce serait partout une opération faite pour honorer un gouvernement : elle deviendrait une affaire d'état quand elle s'appliquerait à des lieux où peuvent se débattre, comme sous Dunkerque, les plus chers intérêts de la nation.

Tout le monde sait que, lorsqu'un navire est à l'ancre dans une eau peu profonde courant sur du sable, le tourbillonnement produit par la compression qu'il exerce sur la veine fluide affouille le lit, et finit par y creuser une concavité correspondante à la place de la coque. Vers le milieu du dernier siècle, un ingénieur de la marine, du nom de Magin, prétendit faire sortir d'une observation si vulgaire la destruction des principaux obstacles que les sables opposent à la navigation. Après quelques expériences faites à Nantes et à Bordeaux, il se crut en état d'établir du Havre à Caudebec un chenal praticable aux vaisseaux de ligne, et de faire remonter à Rouen des navires de 6 mètres de tirant d'eau. Il exposa son projet dans un mémoire auquel on reprocha trop de hardiesse, comme s'il pouvait y avoir des inventeurs sans enthousiasme, mais qui n'en frappa pas moins M. de Brou, intendant de Rouen. Au mois d'octobre 1757, M. de Brou fit faire, vis-à-vis Quillebœuf, en présence de commissaires de la chambre de commerce de Rouen, des épreuves dont les résultats furent rigoureusement constatés. Magin fit clouer par leur milieu et leurs extrémités, sur 3 cubes de bois de 14 pouces de côté, quatre planches de 6 pieds de long sur 15 pouces de large; les planches et les cubes furent percés de trous dans lesquels on passa des cordes de trois pieds de longueur; à ces cordes on attacha six bombes, et l'appareil fut posé sur le banc de sable du Tot. Au bout de vingt-quatre heures, il s'était formé autour une fouille de 130 pieds de long, 80 de large et 5 de profondeur au milieu.

Toutes les épreuves donnèrent des résultats analogues. Dix ans après, M. de Brou réclamait encore la réalisation du système de Magin. S'étonner que ces expériences aient été perdues de vue et restent enfouies dans les archives du comité des fortifications, c'est oublier combien les choses utiles inventées en France y sont dédaignées tant qu'elles n'y reviennent pas consacrées par le parti qu'ont su en tirer les étrangers. Pour que celle-ci fût admise sur la Seine, il aurait fallu qu'elle commençât par servir à déblayer la Tamise. Il en coûterait peu d'essayer si elle n'offre pas le germe du meilleur moyen de dériver les ensablemens qui se forment dans la rade de Dunkerque. Il est au moins probable que l'application des procédés de Magin ajouterait beaucoup à l'efficacité des chasses pratiquées dans le chenal, et si tous les résultats obtenus à Quillebœuf se confirmaient sur la mer du Nord, il ne serait pas trop téméraire d'espérer qu'avec du temps la rade de Dunkerque serait prolongée jusque devant Ostende. La Belgique acquerrait par là l'importance maritime qui lui manque, et ce serait un puissant lien de plus entre elle et la France.

Il est temps d'entrer dans le port de Dunkerque. Les hydrographes du XVIIe siècle lui trouvaient la forme d'une hache, le manche représentant le chenal, et la lame le port lui-même. Cette forme n'a point changé : le chenal, auquel Vauban avait donné 1,880 mètres de long, en a maintenant 2,050, et le port se recourbe en dedans des fortifications, perpendiculairement à la direction du chenal; sa superficie est de neuf hectares. L'arrière-port est longitudinalement divisé par une langue de terre en deux parties inégales, dont l'une a été convertie, en 1686, en bassin à flot, et dont l'autre, plus étendue, reçoit par une écluse, ouvrage de Vauban, à mer haute, les bateaux des canaux qui se ramifient autour de Dunkerque, et, à mer basse, les eaux intérieures qui viennent de Bergues, de Bourbourg et de Mardyck. A quelques pas en arrière s'élève la gare du chemin de fer du Nord. Les vastes terrains sur lesquels sont établis des centres de mouvement si rapprochés sont inhabités au milieu de la ville, et l'herbe en couvre la plus grande partie : ils appartiennent à l'état, et l'arrière-port, avec ses attenances, est enfermé dans une haute muraille. Le port, les canaux, le chemin de fer, isolés l'un de l'autre par cette enceinte et par les gênes du double service de l'écluse de Vauban, communiquent ensemble péniblement ou par de longs détours; le fractionnement comprime ce qui ne saurait prospérer que par l'unité, et la circulation est interdite dans le quartier de la ville qui devrait en être le foyer.

Des moyens simples, efficaces, économiques surtout, s'offrent pour remédier à cet état de choses et imprimer au commerce de Dunkerque l'essor d'une prospérité sans exemple dans le passé. On n'a pas daigné les apercevoir. Il ne faut, pour qu'ils frappent les yeux les

moins clairvoyans, que renverser cette muraille qui change en désert le voisinage du port. A peine sera-t-elle tombée, que les élémens épars d'un grand ensemble se souderont et s'assimileront d'eux-mêmes.

Cette langue de terre qui s'avance au milieu de l'arrière-port sur la direction du chemin de fer de Lille, dont l'extrémité est déjà flanquée d'une écluse, forme, sur la direction du chemin de fer du Nord, un parallélogramme de 290 mètres sur 42. Les navires appliquent déjà leurs flancs à ses quais. Qu'ils y trouvent le contact des wagons du chemin de fer, que la partie orientale de l'arrière-port se transforme en un second bassin à flot, commun aux navires de la mer et aux bateaux de l'intérieur, et aussitôt les frais de chargement, de déchargement et d'expédition des marchandises qui s'échangent à Dunkerque entre la mer et la terre, seront réduits des trois quarts. Cette presqu'île allongée qui serait comprise entre deux bassins à niveau constant, que baigneraient d'un côté les eaux d'un réseau navigable qui s'étend de la Seine à l'Escaut, que sillonneraient les rails d'un chemin de fer desservant la Flandre, Paris, et communiquant par Namur, Liége et Cologne, avec la Prusse, cette presqu'île est peut-être le lieu le mieux disposé qui soit au monde pour recevoir un entrepôt, et cette fondation, en développant toutes les ressources locales, mettrait Dunkerque en état de lutter avantageusement, sur certains points, même avec Anvers.

Appuyé sur la clientelle directe de la province la plus riche et la plus peuplée de France, le port de Dunkerque est mieux à portée de Londres que celui d'Anvers. Les navires venant du nord ne l'atteignent pas moins vite, et ceux qui viennent de la Manche gagnent moyennement, à s'y rendre de préférence, trois jours de navigation. Quoi qu'on en ait dit, les chargemens de retour ne sont pas plus abondans à Anvers (1) qu'à Dunkerque. Les droits de tonnage sont, à la vérité, chez nous, de 4 fr. 12 cent. par tonneau et exigibles à chaque voyage, tandis qu'en Belgique ils sont de 2 fr. 15 cent. payables seulement une fois par an; mais, indépendamment de ce qu'ils ne portent point sur le pavillon national, cette différence est effacée par nos traités d'affranchissement réciproque avec l'Angleterre, la Hollande, la Russie, le Danemark, les États-Unis, la Sardaigne, les Deux-Siciles, qui fournissent au port de Dunkerque les deux tiers du tonnage étranger, et par le droit de 3 francs 17 cent. que perçoit la Hollande sur la navigation de l'Escaut. Les frais de port ne diffèrent pas sensiblement. La seule supériorité réelle de la place d'Anvers consiste dans l'abondance de ses capitaux : le commerce n'y fait presque aucune expédition pour son compte; il reçoit des marchandises en consignation, revend par com-

(1) D'après les registres des douanes belges, la moyenne annuelle des chargemens effectifs entrés à Anvers pendant les cinq années 1841-45 a été de 212,073 tonneaux, et celle des chargemens sortis de 52,575 tonneaux seulement. Ainsi les retours n'y sont pas le quart des arrivages.

mission, et attire à lui les affaires par l'étendue des avances qu'il offre à quiconque lui remet des gages sûrs entre les mains. Ces sortes d'opérations ont les grains pour principal objet; elles exigent la disponibilité de beaucoup de fonds, et ce genre de puissance est fort limité à Dunkerque; mais les capitaux n'ont point de patrie; ils se transportent partout où les appellent des emplois sûrs et lucratifs, et la création de l'entrepôt est le moyen de les faire pencher du côté de Dunkerque. La Belgique en a fait construire un auprès du bassin célèbre dont Napoléon a doté la ville d'Anvers; cinq étages s'élèvent au-dessus d'un rez-de-chaussée sur cave, et la superficie disponible pour l'emmagasinement est de huit hectares. Les rails du chemin de fer pénètrent sous les voûtes de cette majestueuse construction, et les marchandises semblent se poser ou s'enlever d'elles-mêmes sur ces wagons. L'entrepôt rapporte à l'état 10 pour 100 du capital qui s'y est immobilisé, et, à mesure que les différens magasins s'en sont ouverts, le commerce a abandonné ses magasins particuliers, trouvant sur les mouvemens des marchandises une économie supérieure à la valeur des loyers qu'il perdait. L'entrepôt de Dunkerque serait placé dans des conditions encore meilleures. Tandis que celui d'Anvers est séparé du bassin par des quais de 40 mètres de largeur, ses murs s'élèveraient, comme ceux des grands magasins d'Amsterdam, de Hambourg et de New-York, droits sur les parois des bassins, et les frais du transbordement opéré par des machines s'y réduiraient à ceux d'un simple déplacement à bord. A ces conditions, une partie du commerce d'Anvers peut être attirée à Dunkerque; les grains de la Baltique et même de la mer Noire en prendront le chemin; ils y seront devancés par ceux des grands marchés de Bergues, d'Arras et des ports de Bretagne, et se porteront mieux que d'Anvers, suivant les besoins, vers Londres, Paris ou la Prusse rhénane. Les Hollandais et les Anversois ont été aussi bons juges des avantages de la position commerciale de Dunkerque que les Anglais des avantages de sa position militaire. Les alarmes que leur causa, en 1662, la concurrence qu'allait leur susciter la franchise accordée par Louis XIV au port de Dunkerque arrêtèrent, pendant plusieurs mois, la conclusion de la paix qui se négociait à La Haye. En 1700, M. de Barentin, intendant de Flandre, proposant divers moyens de ranimer le commerce maritime, annonçait que plusieurs maisons puissantes d'Anvers en attendaient l'adoption pour se transférer à Dunkerque. Bien des choses ont changé depuis le XVIIe siècle; mais les rapports géographiques sont restés les mêmes, et la Flandre française a beaucoup plus gagné en facilité de communications que les Pays-Bas : rappeler ce qui s'est fait alors, n'est-ce pas montrer que, si nous savons tirer parti de notre port de Dunkerque, ce seront peut-être les capitaux d'Anvers et de la Hollande qui viendront compléter notre ouvrage?

Quant au port d'Ostende, bien qu'il ne soit éloigné que de 45 kilo-

mètres de Dunkerque, on ne peut lui disputer que ses voyageurs, ses baigneurs et ses huîtres. Le commerce n'y porte que sur les besoins locaux. Dans l'année qui vient de s'écouler, vingt-six mille passagers sont arrivés à Ostende ou en sont partis par les paquebots anglais : c'est le plus fort mouvement qui se soit jusqu'à présent opéré sur cette ligne, et Dunkerque n'y peut rien prétendre. Les voyageurs qui voudront s'épargner une partie de la fatigue du trajet par mer passeront de préférence par Calais, aujourd'hui desservi par des chemins de fer, et les monumens des arts accumulés dans les villes de Bruges, de Gand, d'Anvers, de Bruxelles, appelleront les touristes à traverser plutôt les Flandres belges que la Flandre française. Il ne faut pas songer davantage à conquérir les baigneurs dont le concours anime Ostende : ce qu'on recherche surtout aux bains de mer, c'est la beauté des sites, l'agrément de la promenade, et nous avons nous-mêmes assuré sous ce rapport la supériorité d'Ostende. La célèbre digue dont la vue fait, pendant la belle saison, une sorte de rendez-vous européen est un des travaux par lesquels Napoléon prépara nos soldats aux fatigues de la campagne d'Austerlitz, et il ne leur a rien fait faire d'égal sur nos côtes. Restent les huîtres. Il est indifférent à celles-ci de parquer à Ostende ou à Dunkerque; le sol, les eaux sont absolument les mêmes, et si cette branche de commerce, florissante dans l'une de ces villes, est à peine cultivée dans l'autre, on n'en peut accuser que la négligence des hommes. Les parcs d'Ostende sont alimentés par des bancs d'huîtres artificiellement établis sur les côtes d'Angleterre avec des semences de choix, tirées de notre baie de Noirmoutiers. Sans doute l'extension que les chemins de fer doivent apporter dans la consommation des huîtres déterminera les habitans de Dunkerque à faire aussi bien que leurs voisins. Aucune industrie maritime n'est plus digne d'encouragement : indépendamment des travaux de la pêche, elle fournit actuellement à notre cabotage 320,000 quintaux métriques à transporter pour l'alimentation des parcs.

Au lieu d'entrer dans la voie large et facile qu'ouvrirait au commerce la concession, à l'arrière-port de Dunkerque, du *cunctis undamque auramque patentem* qui lui est si malencontreusement refusé, l'administration s'est arrêtée à séparer le service d'écoulement des eaux intérieures de celui de la navigation par l'ouverture dans l'enceinte de la ville d'une grande dérivation qui se rendrait, en traversant les fortifications, dans le bas du chenal, et à construire au coude que forment entre eux le chenal et le havre un barrage et deux écluses qui transformeraient tout ce qui serait en arrière en un bassin à flot de 17 hectares. L'entrée du bassin étant ainsi rapprochée de la rade de 600 mètres, on présume que les navires pourraient toujours l'atteindre en une marée, ce qui n'est pas aujourd'hui. Ces projets sont ceux à l'exécution desquels

la loi du 15 juillet 1845 affecte une somme de 8 millions, et l'on n'en aurait pas adopté d'autres si le but avait été de conjurer les jalousies dont la patrie de Jean Bart eut tant à souffrir au XVIIIe siècle (1).

Le barrage qu'on veut maçonner sur la place même où les Anglais firent commencer, en 1714, le comblement du havre, affecterait tous les mouvemens entre le port et la rade d'une lenteur inconciliable avec la rapidité requise pour les moindres opérations militaires. Si, comme au mois d'août 1695, 112 voiles anglaises venaient attaquer la ville, un autre Château-Regnaud ne pourrait plus se porter à leur rencontre avec une flottille de canonnières, leur barrer la rade et les repousser à un contre dix (2); embarrassé dans l'étranglement de l'écluse, sa manœuvre coupée en deux par la difficulté du passage, il n'aurait probablement qu'à rester dans le bassin pour éviter une défaite. Le projet fait descendre l'avant-port *en dehors des fortifications,* dans un chenal en ligne droite, en sorte qu'un ennemi qui pénétrerait entre les jetées canonnerait les navires accumulés au-dessous des écluses sans perdre un seul de ses coups. La navigation à vapeur, avec la rapidité de ses attaques, permet moins que jamais de jouer de tels jeux, et, si les sûretés dont on se contentait autrefois ne sont même plus suffisantes aujourd'hui, à plus forte raison doit-on repousser des combinaisons qui les anéantissent. Ces combinaisons prévaudraient au détriment de la marine marchande aussi bien qu'à celui de la marine militaire : la première est fort intéressée, en temps de guerre, à la sûreté des abris qui lui sont offerts; il ne lui est, en aucun cas, indifférent d'opérer ses mouvemens dans un avant-port réduit d'une largeur de 200 mètres à celle de 50, et, si la longueur du chenal ne permet pas toujours de le franchir en une marée, l'établissement du moindre remorqueur à vapeur ferait disparaître cet inconvénient.

Des objections d'une autre nature s'élèvent contre le projet de dérivation des eaux qui se précipitent par l'écluse de Vauban. Si, au lieu de leur faire traverser la ville et les fortifications, on les jetait dans les fossés, à partir de la porte de Lille, on ajouterait aux moyens de défense

(1) Le département de la marine serait d'autant plus à l'aise pour s'expliquer sur le sacrifice fait, dans la loi du 15 juillet 1845, de la valeur militaire du port de Dunkerque, qu'il n'a pas même été consulté sur cette loi. Les pièces annexées au projet et déposées aux archives de la chambre des députés ne comprennent pas la plus légère trace d'un avis de l'amirauté ou d'aucune autorité maritime.

(2) Cette action, dans laquelle Jean Bart commandait les batteries de terre, est une des plus remarquables dont les eaux de Dunkerque aient été le théâtre, et mérite d'être particulièrement étudiée par les officiers qui s'occupent de la défense des côtes. Le parti que M. de Château-Regnaud tira dans cette circonstance des canonnières offre des argumens nombreux en faveur du système d'armement des bateaux à vapeur qu'a recommandé notre amiral de Joinville dans un écrit dont aucun marin ni aucun lecteur de la *Revue* n'a perdu le souvenir.

de la place sans compromettre en rien l'écoulement, et l'on épargnerait au génie militaire, qui résiste avec grande raison, une dépense d'un million. Ce n'est pas de ce côté qu'il faut employer les millions qu'on aurait à jeter dans les fortifications de Dunkerque. Il vaut mieux chercher du côté de la mer la place des ouvrages démolis en vertu du traité d'Utrecht. La gauche du port était alors occupée par une citadelle dont la mer battait l'escarpe septentrionale; le chenal était flanqué de quatre forts, le Grand-Risban, armé de 46 canons, le château Gaillard, le Revers et le Petit-Risban; les musoirs des jetées étaient appuyés sur le château Vert et le château de Bonne-Espérance, armés chacun de cinquante pièces de canon. Ainsi, deux cents pièces de canon étaient en batterie là où l'on aurait aujourd'hui peine à en placer une douzaine. Quand tout cela sera rétabli, il sera temps de discuter des tracés de dérivation dont le moindre inconvénient serait d'intercepter les communications rapides qu'il importe tant au commerce d'établir entre les voies de terre et le port, et de diminuer la valeur et l'étendue de terrains qui doivent se couvrir de constructions nombreuses et devenir pour l'état une ressource financière d'une haute importance.

Laisser l'avant-port comme il est;

Raser les murailles qui enveloppent l'arrière-port;

Convertir par la construction d'une seule écluse cet arrière-port en bassin à flot;

Pousser les rails du chemin de fer jusque sous les voûtes d'un entrepôt établi entre les deux bassins;

Disposer, comme il est facile, l'établissement commercial de manière à ce qu'en cas de guerre toutes ses ressources profitent à l'établissement militaire, et affecter à la marine de l'état tout le terrain compris entre le quai occidental du bassin à flot et les fortifications;

Marier dans les bassins la navigation intérieure à la navigation maritime;

Substituer, pour l'écoulement des eaux douces, un moyen simple à un moyen compliqué;

Doubler, par la restauration du canal de Mardyck, l'énergie des chasses pour l'entretien du port et de la rade;

Faire de nouvelles expériences sur les procédés de Magin, et les appliquer, s'il y a lieu, dans le chenal et dans la rade;

Économiser 5 millions au trésor;

Établir le plus beau quartier de la ville sur des terrains dont l'état tirerait 2 millions;

Voilà ce qu'il faut faire pour accroître dans une énorme proportion le mouvement maritime et commercial du pays.

Depuis 1815, la population de Dunkerque est montée de 21,057 habitans à 24,562; elle est encore de 4,000 ames au-dessous de celle

de 1789. L'établissement maritime a reçu de nos jours d'importantes améliorations; le chenal et les estacades ont été refaits; le port et le bassin ont été revêtus de quais magnifiques; un phare s'est élevé sur la plage; un bassin de chasses de 32 hectares a été creusé pour dégager le chenal, qui pourtant n'admet plus d'aussi grands bâtimens qu'autrefois. *Le Fendant* de 70 canons, qu'allait monter Jean Bart lorsqu'il mourut, n'y entrerait pas aujourd'hui, et, pour que la rade puisse accomplir toute sa destinée en temps de guerre, il faut rendre le port accessible aux vaisseaux. En 1847, 3,537 navires, dont 2,570 français, y sont entrés ou en sont sortis; nos pêcheurs y ont rapporté pour 1,690,000 fr. de morue et pour 508,000 francs de poisson frais; la douane a perçu 7,018,259 francs, et le mouvement des marchandises a été de 148,855 tonneaux à l'entrée, de 89,055 à la sortie, ce qui présente une balance de tonnage beaucoup moins défavorable qu'à Anvers. Le mouvement maritime tend toujours à se mettre en équilibre avec le mouvement territorial; il s'accroîtra donc par l'impulsion que celui-ci reçoit des chemins de fer, et l'état de choses actuel peut être considéré comme un point de départ. Des mesures intelligentes, prises par l'administration des douanes, ont déjà amené à Dunkerque les importations de laine très considérables qui se faisaient par la frontière de terre; le transit en franchise et sans formalités de douanes, convenu avec la Belgique et l'union douanière allemande, promet de nouveaux progrès; il reste bien d'autres conquêtes à faire, et puissions-nous avoir indiqué ici quelques-uns des moyens de les accomplir!

A juger de la valeur des choses par celle des hommes dont elles ont attiré l'attention, la ville de Dunkerque est un des points de notre territoire qui ont le plus de titres à l'intérêt du temps présent. Avant les six voyages qu'y fit Louis XIV, Charles-Quint s'y était arrêté deux fois, en 1520 et en 1522; Pierre-le-Grand, venant étudier sur la mer du Nord les moyens de créer une marine en Russie, y demeura quatre jours en 1717; Napoléon y séjourna une semaine en 1805, occupé des préparatifs de guerre contre l'Angleterre qui éclatèrent sur l'Autriche, et méditant, pour la paix, des projets dont la fortune n'a pas permis la réalisation; enfin, Condé, Turenne, Vauban, ont considéré Dunkerque comme le pivot de toutes les opérations militaires dont la Flandre maritime peut être le théâtre. Tournons nos regards du même côté qu'eux, et souvenons-nous que travailler à rendre plus forte et plus prospère cette ville déjà si grande par ce qu'elle a fait et par ce qu'elle a souffert, c'est travailler à élever la France tout entière.

J.-J. Baude.

LE

ROMAN DE MŒURS

EN ANGLETERRE.

LA FOIRE AUX VANITÉS.

(*VANITY FAIR*, by William Makepeace THACKERAY.)

Le romancier occupe une grande place dans la littérature moderne, et cette place est légitime. A lui seul il appartient de reproduire la complexité singulière des époques de décadence, traits bizarres, caractères mêlés, arabesques et enroulemens étranges, reflets variés. Il est le raconteur, l'analyste, le poète épique en prose des temps qui, privés de simplicité, de grandeur et d'unité, cachent des profondeurs mystérieuses et des gouffres redoutables. Après que le lyrisme a fait retentir le cri des passions, des regrets et des désirs, on voit le drame s'ensevelir sous les décorations; puis le roman, narration animée, infinie, reployée sur elle-même en mille détours pleins de caprices, vient exercer sur la foule une magie irrésistible. Malheureusement c'est une forme littéraire, facile autant que séduisante. Le raconteur en prose, maître de ressources sans bornes, oublie aisément les contraintes de

l'art; le talent, quelque vigoureux qu'il soit, a besoin de discipline. Ici elle manque absolument. Le romancier est invité par l'exemple des plus grands noms à publier son œuvre par fragmens, par feuilletons, par livraisons détachées, dont la succession peut se prolonger démesurément, pourvu que l'intérêt du récit se maintienne ou renaisse. Point de rhythme, de cadre, de limites; les aventures s'enchaînent aux aventures, les caractères aux caractères. On peut suspendre, reprendre, interrompre, varier, contredire au gré de la fantaisie le récit commencé. Des élémens si fluides, un moule si commode, un public si complaisant, ne tournent guère au profit de l'art. Les hommes les mieux doués, tels que Walter Scott et Dickens, ne résistent pas à ces entraînemens. Chez tous, ainsi que chez Richardson, qui procédait comme eux, il y a des longueurs, des redites et des faiblesses. Un romancier à la mode vit dix ans tout au plus, la vie d'une constitution chez les peuples qui se constituent. Il se voit remplacé de son vivant par un nouvel improvisateur de fictions, adorées à leur tour. Pourquoi nous plaindre de cette succession rapide et de cette perpétuelle émission? C'est à nous de jouir du talent; c'est à la postérité de choisir les chefs-d'œuvre. Ainsi sont éclos les trente volumes de Walter Scott, les vingt volumes de Bulwer et tous les romans de Dickens. M. William Makepeace Thackeray se présente à son tour, et ses titres valent au moins ceux des dynasties auxquelles il va succéder.

Il a même sur quelques-uns de ses prédécesseurs l'avantage d'avoir vu et observé beaucoup plus de choses, d'hommes et de pays. Son horizon est infiniment plus vaste que celui de Walter Scott. Jeté çà et là, comme Énée, par les incidens de sa vie, il a conversé avec l'étudiant allemand en *Schlafrock*, — avec le jeune élève de nos ateliers de peinture coiffé de son feutre pointu; il connaît aussi bien les tables d'hôte musicales des bords du Rhin que les *clubs* de Londres et les cercles de Paris. Il s'est mêlé aux illustrations majestueusement stupides que les Indes orientales renvoient à l'Angleterre et aux habitués de Tortoni. C'est donc un homme d'expérience et de savoir-vivre, qui ne fait pas du style pour noircir des pages, — un homme qui a beaucoup senti et beaucoup souffert: inévitable loi de tous les talens originaux. Ses livres ne sont que de l'expérience dramatisée.

Né à Calcutta en 1811, fils d'un *civil servant*, c'est-à-dire d'un employé supérieur de la compagnie (et l'on sait de quel revenu et de quelle considération jouissent les *civil servants* anglo-britanniques), il perdit son père dans la première jeunesse, et fut envoyé en Angleterre. Comme la plupart des radicaux et des libéraux, il était noble de race, et fut élevé à la façon de ses pareils, d'abord dans l'école « d'un horrible tyran, » c'est ainsi qu'il l'appelle, ensuite à Charterhouse et à Cambridge, où il fut le condisciple de Warburton, de Kinglake et de

Monckton Milnes. Les punitions corporelles, le *fagging*, système analogue aux épreuves et aux humiliations dont quelques-unes de nos écoles militaires ont conservé la trace, le despotisme des grands sur les petits, des anciens sur les nouveaux, et d'un pédantisme insensé sur les jeunes intelligences, semblent avoir laissé dans son ame une impression amère et profonde; ces misères et ces douleurs de la vie à son début se reproduisent souvent dans ses œuvres; on y retrouve aussi l'image de sa mère, femme d'une supériorité rare et d'une grande beauté.

Elle s'était remariée. Avec ses 20,000 francs de rente, et comptant hériter de son beau-père, qui l'aimait beaucoup, notre jeune homme, parfaitement paresseux, fumant, flânant, dévorant des romans et des livres de toute espèce, se livrait avec délices à un genre de talent peu lucratif, celui de faire des caricatures. Après un séjour d'une année dans une petite ville d'Allemagne, il revint s'établir à Londres, où il fit semblant d'étudier pour le barreau. En réalité, il se ruinait ou se laissait ruiner; avec un petit patrimoine, beaucoup d'esprit, d'insouciance, de sociabilité, de bonne humeur et de penchant pour les plaisirs, cela n'est pas difficile. A vingt-trois ans, William Makepeace Thackeray n'avait presque plus rien, et la fortune de sa famille était aussi compromise. Les esquisses de sa jeunesse lui revinrent en mémoire. Il imagina de se faire peintre, et vint à Paris, où il ébaucha de médiocres aquarelles. Cependant son beau-père, ayant fondé à Londres un journal qui ne réussit pas, *the Constitutional*, jetait et perdait dans cette affaire la plus grande partie de ses capitaux. Le fils, qui venait d'épouser à Paris une Irlandaise appartenant à une bonne famille de province, était devenu tout naturellement le correspondant parisien du journal de son beau-père. Ce premier pas dans la carrière des lettres était modeste assurément, mais sa veine était trouvée.

C'était la vérité du style et de l'idée, — l'observation fine, franche, satirique, sans prétention, — plutôt le trait de l'homme du monde et sa malice que la formule de l'auteur. Il adressa au *Frazer's Magazine*, recueil tory qui aime et cherche l'originalité, une bouffonnerie qui eut du succès, les *Yellow plush papers*. C'est un laquais qui se fait critique, et qui rend des arrêts dignes, bien entendu, de sa *culotte de pluche jaune* (*yellow plush*) et de son bon goût aristocratique. On trouva de la verve et de la grace, surtout de la facilité et une absence complète d'affectation dans cette plaisanterie, qui, renouvelée récemment par l'auteur, sous le titre de *Jeames' Diary* (*Journal secret d'un valet de chambre*), est devenue plus populaire encore.

On ne pouvait lui contester le titre d'homme d'esprit; son rang littéraire restait incertain. Protégé par quelques-uns des plus remarquables arbitres de la presse anglaise, par le brillant et profond Car-

lyle, par M. Stirling et M. Barnes, il écrivit des articles de critique pour le *Times*, — et pour le *Frazer's Magazine*, une narration satirique dirigée contre les romans de philanthropie véhémente, alors à la mode en Angleterre, importés depuis chez nous, romans peuplés de galériens tout aimables et de bourreaux métaphysiques. Le public, blessé de voir ses goûts attaqués vivement, n'accueillit point *Catherine*. Une grande calamité domestique vint alors atteindre M. Thackeray, dont la femme devint folle pendant un voyage qu'il faisait en Irlande. Ses plus mauvais jours reparurent; quelques amis vinrent à son secours, et, dans cette circonstance pénible, l'éditeur Frazer, avec qui il était brouillé, lui ouvrit généreusement sa bourse. — Un conte délicieux, *le Grand Diamant Hoggarty*, un livre d'*Esquisses irlandaises*, les *Snobs* et plusieurs autres séries très piquantes insérées dans *le Polichinelle* (*Punch*) accrurent sa réputation. En 1845, de retour d'un voyage en Orient et en Italie, il opposa aux emphatiques et pittoresques descriptions de ses confrères les voyageurs un petit volume d'esquisses comiques, *Voyage de la rue Cornhill au Grand-Caire*. Cette parodie des prétentions touristes plut assez; mais le ton en était leste, et le public est mécontent quand on le dérange dans ses admirations. D'autres livres, pleins de redites et de régularité, parfaitement ennuyeux, conformes de tout point au jargon politique et religieux qui était en faveur, l'emportèrent auprès des gens graves. M. Thackeray ne s'était pas donné pour un grand philosophe, mais pour un bon enfant sans façon, et on le prenait pour tel; rien de plus. *Le Bal de Mme Perkins*, charmante esquisse, et *La Rue que j'habite* (*Our Street*), n'avaient pas dû donner de lui une idée beaucoup plus solennelle. L'un et l'autre de ces petits ouvrages sont accompagnés d'esquisses au trait et au burin gravées par l'auteur lui-même, et qui sont excellentes dans leur genre. Ce ne fut qu'aux derniers numéros de *Vanity Fair*, qui se publiait par livraisons, que l'on s'aperçut qu'un nouveau romancier venait d'éclore, non-seulement un satirique et un philosophe, mais pour certains vices de race anglaise un formidable assaillant.

Vanity Fair est une attaque des plus vives et, il faut le dire, des plus dangereuses contre la société anglaise. A ce point de vue, nous ne savons trop si M. Thackeray a raison; ceux qui ont vécu dans les sociétés détruites apprécient beaucoup les peuples qui se maintiennent, même avec de grands défauts. Oui, monsieur Thackeray, ces masques vous révoltent; l'hypocrisie circule dans votre grand bal, dans votre *foire aux vanités* de la Grande-Bretagne, sous des costumes brillans; les ressorts de la vie anglaise sont souvent misérables et ridicules; mais la société qu'ils font mouvoir a un avantage important : — elle vit.

Au moment où la société de Louis XIV s'écroulait, où celle de Louis XV naissait pour se détruire elle-même et s'engloutir, *Gil Blas*

parut; Lesage essuya le fard, détruisit les apparences, souleva les masques. Les livres de l'espèce de celui de M. Thackeray, qui raille l'hypocrisie avec une étincelante verve et une brillante vigueur, annoncent, dans un avenir plus ou moins éloigné, la chute ou la destruction progressive des institutions qu'ils parodient. M. Thackeray bat en brèche les mœurs anglaises actuelles, toutes fondées sur l'aristocratie et sur l'ascension permanente, normale, des classes secondaires et inférieures se confondant avec les classes nobles. Aussi la publication de *Vanity Fair* a-t-elle produit une vive impression, presque un scandale.

Qu'est-ce donc que *Vanity Fair*? Nous allons le dire.

Avez-vous jamais visité quelque foire de village, en Angleterre, en Allemagne, en Flandre, pays où la tradition de ces vieilles fêtes populaires n'a pas entièrement disparu? Que de personnages! quelle foule bigarrée! que d'illusions et quel vacarme! Des saltimbanques s'exercent, des escamoteurs enchantent le peuple, des sorciers transforment l'eau pure en vin de Bourgogne et font sauter la muscade. Ici l'on danse, là on se grise, plus loin la loterie fait briller ses espérances, et leurre d'un éternel prestige les imaginations avides. On achète de vieilles porcelaines ébréchées pour du vrai saxe, et des bijoux de chrysocalle pour de l'or. Tout le monde est trompé, tout le monde est joyeux. C'est un vrai sermon moral en action qu'une promenade au milieu de tant de vanités et de folies. Géans factices, prestidigitateurs hardis, magiciens frauduleux, musique bruyante, absence de repos et de réalité, beaucoup de bruit, peu de plaisir, partout des masques, les habiles se mêlant à la foule et les dupes plus satisfaites que les clairvoyans : n'est-ce pas la société elle-même dans un état de civilisation extrême? Là-bas, sur ces tréteaux qui sont plus en vue, ces marionnettes splendides, ce sont les gens du grand monde. Il y a long-temps que, sur un énorme cahier qui est resté blanc, j'ai inscrit ces mots : *Mes Acteurs*. Je comptais y reproduire avec une fidélité entière les caricatures tristes et gaies qui nous environnent tous depuis le berceau; — *Arlequins* sérieux qui nous saluent du haut de leur grandeur éphémère et tâchent de faire un sceptre de leur batte; — *Pierrots* politiques ou spéculateurs; — *Cassandres* littéraires : le métier m'a soulevé le cœur. En France d'ailleurs, on a renversé les tréteaux, foulé aux pieds les masques, battu les passans, pillé les échoppes et mis le feu aux quatre coins de la foire. Il ne fait plus bon s'y promener. *Arlequin* est devenu bandit, et *Pierrot*, dont je ne peux plus rire, est là, avec sa dent noire et sa main crochue, tout prêt à me voler ma défroque. Au lieu de gambader artistement sur la corde raide, les uns sont apostés le pistolet en main au coin de leurs labyrinthes métaphysiques ou derrière leurs pamphlets crénelés; les autres fuient dans les bois avec un peu de butin

qu'ils vont ensevelir. Jamais la foire aux vanités françaises n'offrit un si triste spectacle.

Parlez-moi de la société anglaise de 1815; voilà une société bien en ordre, dont il est amusant de soulever les masques et de fureter les recoins. M. Thackeray, en écrivant sa *Foire aux Vanités* (*Vanity Fair*), dont il a emprunté le titre à un épisode du *Pilgrim's Progress* de Bunyan, n'a pas eu d'autre but. Les marionnettes anglaises de toute condition et des deux sexes y paraissent l'une après l'autre, jusqu'à ce que M. le commissaire ou le diable les emporte. Excepté *Gil Blas*, je ne connais pas de fiction plus vraie; elle l'est trop, si l'on veut la juger en artiste. C'est une succession de personnages et de portraits d'une réalité extraordinaire, d'un dessin net, qui passent devant vous en vous disant : « Me voici. » Vous rencontrez bien du mensonge et du *cant* dans ce monde-là; heureuses les sociétés qui peuvent encore se courroucer contre le mensonge! Pour qu'il y ait des tartufes, il faut que la vertu soit honorée, et que le bien moral rapporte quelque chose. Malheur aux peuples qui récompensent l'orgueil du mal, l'hypocrisie du désordre et la fanfaronnade de la folie! Tant qu'il y aura des hypocrites et des tartufes, la société britannique subsistera; sa vie est surtout dans ce respect aristocratique auquel elle n'est pas encore infidèle; une fois l'aristocratie atteinte et blessée, tout croulera pierre par pierre.

Dans la société anglaise de 1815, l'ordre est complet; les masques cachent les visages, et chacun est à son poste. Le titre, si vous voulez, sera : *les Marionnettes anglaises*, ou *Tout ce qui reluit n'est pas or*, ou *les Coulisses de la société britannique*. Quel que soit le mot que vous choisissiez, le fond restera le même : une promenade dans cette *Foire aux Vanités*, un coup d'œil jeté sur la société anglaise de 1815, si touffue, si baroque, si orgueilleuse, qui valait peut-être moins que celle d'aujourd'hui, mais qui se distinguait par une originalité curieuse et unique. Exempte du caractère semi-européen que les rapports actuels de l'Angleterre avec le continent lui font revêtir, elle était pleine d'étrangetés et de préjugés antiques; le rôle de Gil Blas ou de Figaro y était plus pénible et plus difficile qu'aujourd'hui. C'est au milieu de ce monde que nous conduit M. Thackeray, et ce que nous aimons en lui, c'est qu'il n'exagère aucune image. Il est diffus, sans façon, sans emphase; il ne crée pas de monstres, et ne force point des crimes gigantesques à sortir de son écritoire. Grace à lui, les coulisses de la société aristocratique et bourgeoise vous ouvrent leurs portes. Pénétrez-y : vous y verrez cent figures roses et gaies, qui privées de leur fard perdent leur beauté. Ces formes agréables, ces blanches épaules, ces dents de perle, disparaissent; il n'y a plus que des squelettes.

Le caractère particulier de M. Thackeray, c'est l'absence de toute re-

cherche. Il ne peint pas, il burine; ses figures ont un très vif relief et une extrême précision de contours. Vous les reconnaissez; ce sont des vivans. Quel est l'homme qui dans son cercle intime ne possède pas une admirable collection de portraits? La plupart ne sont reproduits et saisis par aucun artiste; ils se perdent dans la vague obscurité de la vie privée, faute d'un Homère, *quia carent vate sacro*, et c'est dommage. Si chacun passait en revue les originaux de sa connaissance et les grotesques qui l'environnent, qui ne ferait pas un bon roman? L'auteur lui-même devrait s'y placer. Spectateur et acteur, comme il serait la plus isolée de toutes ces marionnettes, son isolement le rendrait extraordinaire; ne tenant à rien dans cette cohue, sa position constituerait son étrangeté. Il ferait, chose excellente, des romans sans héros. Est-ce qu'il y a des héros autour de nous? Dieu soit loué! la nature toute seule n'en fait pas.

M. Thackeray, en procédant ainsi, a écrit un beau livre, le meilleur roman anglais de ces derniers temps, — une vaste chronique, comparable, pour la longueur, à nos plus fameux contes de 1840. Publiée, à l'instar de ces mêmes œuvres, par livraisons détachées, elle manque nécessairement, comme elles, de concentration et de concision. C'est une merveilleuse forêt de caractères, de détails, d'incidens et d'observations microscopiques. Il y a de l'analogie entre ce talent d'observation et celui de M. de Balzac. Ce dernier analyse surtout les détails corrompus et s'y complaît; M. Thackeray les fait seulement deviner; il laisse la queue de la sirène plonger au fond de l'eau, où elle enlace des cadavres et glisse sur des immondices. C'est la joie de M. de Balzac de nous entraîner dans ces profondeurs, et certes on ne peut mettre dans une telle œuvre plus de talent et de sagacité puissante. Le malin plaisir de M. Thackeray est d'indiquer ce qu'il ne montre pas.

J'espère que son *histoire anglaise de* 1815 vous amusera. En la récrivant et l'abrégeant avec une abnégation complète de toutes prétentions personnelles, comme faisaient jadis des gens qui me valaient bien, Pierre Bayle, l'abbé Prévost et le brave Daniel de Foe, j'essaie un métier ingrat dont personne ne me saura gré. Ces caractères vrais, piquans, profondément burinés, que M. William Makepeace Thackeray a placés sur son théâtre anglais, éclairés par des lumières toutes britanniques, — et que l'on ne comprendrait pas, — je voudrais les faire goûter en France. De huit volumes in-8° tout au moins, et qui ont valu de la gloire et une légitime fortune à leur auteur, j'ai fait un petit volume au plus, sans aucune gloire pour moi; ceux qui aiment l'observation, la pensée et le talent original estimeront que j'ai bien fait.

I. — RÉBECCA SHARP ET AMÉLIE SEDLEY.

La vie humaine en Belgique, l'an de grace 1815, peu de temps avant Waterloo, était chose curieuse et mêlée. On s'amusait beaucoup à Bruxelles et à Gand, villes remplies d'Anglais, dont la froideur constitutionnelle et l'étiquette convenue fondaient et disparaissaient dans l'immense tumulte joyeux et la confusion presque démocratique du moment. Il y avait là jusqu'à des amateurs, par exemple le nabab Joseph Sedley, le gastronome, collecteur des impôts britanniques à Boggleywollah. Il était plus beau et plus dandy qu'à son ordinaire. En vain chercherions-nous en France le type de ce nabab gastronome, estomac infatigable, bienveillant envers quiconque respecte sa vanité et ses plaisirs, et venant assister en bâillant à une bataille qui décide du sort du monde. Tel était Joseph Sedley, revenu des Indes récemment, et qui brillait à l'opéra de Bruxelles, près de sa sœur, en habit à la polonaise orné de miraculeux brandebourgs et se posant tour à tour comme don Juan et comme Achille, mangeur de cœurs et foudre de guerre. Nous retrouverons plus tard cet innocent original, spécimen assez commun dans l'Angleterre de ce temps-là. Du côté de la France étaient le sérieux tragique, l'ardeur de ressaisir le pouvoir perdu et aussi le triste pressentiment de l'avenir; du côté des Anglais, je ne sais quoi de plus enfantin et de moins civilisé se mêlait aux terribles intérêts qui allaient se débattre et se décider. La société britannique bourgeoise avait été tenue dans une profonde ignorance des affaires continentales; c'est à la bourgeoisie qu'appartenaient le nabab Sedley, la petite Amélie sa sœur, mariée à George Osborne, et Osborne lui-même, officier d'infanterie dans l'armée anglaise.

En face de Sedley et de sa sœur, accompagnés d'une grosse femme de colonel enturbannée, se trouvaient trois personnes que contenait une avant-scène et entre lesquelles cette conversation eut lieu :

— Connaissez-vous cette belle dame à turban jaune, avec un oiseau de paradis et une énorme montre au côté? Bon ami, qu'est-ce que cela peut donc être?

La personne qui parle ainsi, Rébecca Sharp, femme du capitaine de dragons Rawdon Crawley, n'est pas d'une beauté régulière; petite et bien faite, son front est haut et lisse, ses sourcils droits se rejoignent et se touchent, son œil clair et transparent étincelle de cette clarté verdâtre que les Grecs estimaient si fort, et qui donne au regard une expression extraordinaire. Des cheveux blonds d'une extrême finesse et d'une teinte dorée où se jouent des reflets brunâtres retombent sur des épaules d'une forme exquise et d'une parfaite élégance. Rébecca, toujours polie envers son mari dans l'intérieur, était en public tendre et charmante pour lui.

— Dans la loge en face? demanda un gros monsieur d'une cinquantaine d'années, engoncé dans une cravate gigantesque, le front chauve, les moustaches convenablement frisées et cirées, portant à sa boutonnière toute une brochette d'ordres étrangers; cette femme étonnante à côté d'une jolie personne en blanc?

— La jolie personne en blanc est Amélie. Les jolies personnes ne vous échappent pas, mauvais sujet!

— Je ne connais qu'une jolie femme au monde, dit le général (car c'était le vieux général de division Tufto, baronnet, que vous pouvez admirer tous les jours du côté de Mayfair à Londres; ses cheveux jaunes sont devenus bruns, et ses favoris reluisent au soleil d'une splendeur d'ébène.) Il prononça ces mots en véritable homme de bonne compagnie, dans le dialecte de 1815, maintenant passé de mode. L'Angleterre change de patois toutes les cinq années, et la vraie langue anglaise, la langue sociale, devient inintelligible après ce laps de temps. Les romans de Dickens sont écrits dans un dialecte que personne ne comprendra en 1860; tel journal (*le Polichinelle* par exemple) est plus étrange pour un Français de Paris que du danois ou du lapon. A l'époque dont je parle, *dem fine gal egad!* voulait dire : « Voilà une bien jolie personne! »

Le bras rond et blanc de la jeune femme aux yeux d'opale s'étendit un peu; souriante, elle frappa légèrement le général sur la manche de son habit avec le bouquet placé sur le devant de la loge. Derrière ces deux personnes, un monsieur en gilet blanc et en cravate noire, debout, ne paraissait pas accorder la moindre attention à ce qui se disait autour de lui. C'était le mari, qui lorgnait les loges supérieures avec une persévérance extraordinaire. Cependant Amélie, la jeune femme en blanc, et George Osborne, son mari, avaient de leur côté, reconnu Rébecca Crawley, la femme du capitaine de dragons, compagne et amie de pension d'Amélie.

En moins de rien, George sortit de sa loge, se dirigea vers celle du général, et, après avoir salué Crawley dans le couloir, trouva le numéro qu'il cherchait.

— *Entrez!* cria une petite voix claire sans être aigre, celle de Rébecca. Elle se leva vivement et tendit ses deux mains à George d'un air naïf, charmant et joyeux. Le général à la brochette enfonçait gravement et tristement son menton dans sa cravate, et ses yeux fixés sur le nouveau venu d'un air fort boudeur semblaient lui demander : *Qui diable pouvez-vous être?*

— Ce cher George! reprit Rébecca. Que c'est aimable à vous de venir! Nous étions là tête-à-tête, le général et moi, comme vous voyez, et nous ne nous amusions pas du tout. Général, c'est le capitaine George, dont je vous ai parlé souvent.

— Ah! dit le général en inclinant fort peu la tête. A quel régiment appartient le capitaine George?

— Au vingt-septième.

George aurait donné tout au monde pour avoir à prononcer une réponse plus satisfaisante et moins vulgaire.

— Un régiment qui revient des Indes. Il n'a pas fait grand'chose dans la dernière campagne. Vos quartiers sont ici, capitaine George?

Tout cela était dit avec une hauteur et une froideur glaciales.

— Général, reprit Rébecca, vous êtes insupportable. Ce n'est pas le capitaine George, c'est le capitaine Osborne, le mari d'Amélie, ma compagne, une charmante enfant!

— Le capitaine Osborne! Ah!.... êtes-vous parent des Osborne de Fevercombe?

— Nous portons les mêmes armes, répondit le capitaine en rougissant; et cela était vrai, car le père Osborne les avait achetées et gardées. Le général ne répliqua rien, mais promena son lorgnon du haut en bas de la salle, tout en dirigeant par-dessous le lorgnon, ce dont Rébecca s'apercevait très bien, des regards terribles sur Rébecca et sur George. Elle redoubla de cordialité envers le nouveau venu.

— Cette chère Amélie! comment va-t-elle? Je n'ai pas besoin de le demander; elle est si jolie! Et cette dame à côté d'elle, avec une bonne figure toute riante, est-ce une de vos passions, George? Vous autres, vous vous gênez si peu! Et le frère nabab, qui mange une glace, comme il la savoure avec plaisir! Général, pourquoi n'avez-vous pas fait venir des glaces?

— Voulez-vous que j'aille vous en chercher? reprit le général, qui crevait de rage.

— Non, je vais voir Amélie dans sa loge. Donnez-moi le bras, George?

Ils s'engagèrent dans le couloir, et le regard aiguisé de Rébecca disait clairement à son cavalier: « Voyez-vous, George, comment je mène mon monde? Pauvre général! la bonne dupe! »

Osborne n'entendait que la voix de sa vanité personnelle, qui lui criait : « Vous êtes irrésistible, et cette femme-ci, comme toutes les autres, cède aux enchantemens de votre personne. »

Il y avait six semaines que le mariage de George et d'Amélie avait eu lieu, et déjà l'étourdi George se permettait une demi-infidélité! « On m'aime, serai-je plus modeste et plus puritain qu'un autre? se demandait-il tout bas; voici une jolie femme qui se jette à ma tête, et je n'en profiterais point! quelle folie! Rébecca m'adore! » Il n'en était cependant rien, et le beau George Osborne, fils du riche Osborne de la Cité, dupe de son amour-propre et des fascinations de Rébecca Crawley, n'était pas de force contre elle. Dans ces manéges d'opéra, de salon, de

boudoir, de loge et de coquetterie, notre amie Rébecca se sentait souveraine; personne, gens de cour ou diplomates, ne l'aurait battue sur ce terrain.

Qui est-elle après tout? Fille d'un artiste bohême et d'une danseuse française, sans fortune et sans nom, mariée à un brutal qui vole au jeu et que l'on connaît pour un *grec*, c'est elle qui dans ce récit tiendra le premier rôle; d'une souplesse et d'une vigueur d'esprit rares, elle n'a de haine contre personne et joue simplement aux échecs avec la vie. Elle se trouve bien partout, pourvu que le jeu continue. Si elle triche, c'est pour s'entretenir la main. De temps à autre, elle devient honnête et casanière, se cantonne au sein de la vertu et s'y repose; alors elle aime à vivre de la vie ordinaire, se fait grave et respectable et se délecte dans la paix. Puis ce grand effort la fatigue; elle reprend sa course et vole à la conquête, qui, par parenthèse, est pour elle un problème des plus incommodes. Comment Rébecca, ce chasseur adroit et hardi aux succès duquel on s'intéresse bon gré mal gré, renversera-t-elle les obstacles? Comment frayera-t-elle sa route dans une forêt si épaisse? Comment parviendra-t-elle à être acceptée par l'aristocratie, à être même présentée à la cour? C'est le sujet de notre histoire; autour de la bohémienne se groupent en outre trois familles anglaises, deux appartenant à la bourgeoisie, une à la noblesse.

Chacune de ces familles forme un petit monde dont les annales ont de l'intérêt. Les Crawley datent seulement du XVIe siècle : Élisabeth les a anoblis. Les Sedley sont de braves commerçans, modestes, actifs, intelligens, économes. Enfin les Osborne, fabricans de chandelles, négocians en gros, plus orgueilleux que les Plantagenet, aspirent à se confondre avec l'aristocratie féodale de l'Angleterre. On reconnaît aisément que ce sont là trois fausses aristocraties, trois noblesses d'emprunt. Nous verrons sourire et pleurer toutes ces figures, ces trois familles se mouvoir dans leurs sphères respectives; les Sedley, les Osborne, les Crawley, accomplir leurs ellipses variées, et, au milieu de ces mouvemens, le front puissant, l'œil d'opale et le nez pointu de miss Rébecca Sharp dominer toute la scène. A Dieu ne plaise que je représente sous leur vrai costume les acteurs de mon drame! Leurs actions paraîtraient ridicules sous de tels habits, tant la mode passagère exerce d'empire et d'influence! La charmante Amélie, aux beaux yeux noirs et aux formes si pures, vous ne voudriez pas la voir en robe sans taille et en chapeau-cabriolet, semblable aux vieilles figures de Boilly et de Carle Vernet. A Bruxelles surtout éclataient ces merveilleuses toilettes britanniques, irlandaises, écossaises et welches, qui firent notre bonheur en 1815; — quelles tailles et quels chapeaux!

La scène que je viens de décrire, et qui se passait à l'opéra de Bruxelles en juin 1815, cachait bien des péripéties et se rattachait aux

destinées des trois familles anglaises dont j'ai parlé. Le général Tufto, Rawdon et Rébecca vivaient de compte à demi dans une espèce de société à trois, fréquente dans les grandes villes, invention complexe des civilisations raffinées. Le monde en parlait un peu; mais, dans un moment de désastres et de bouleversemens si terribles, on avait à s'occuper de bien autre chose que de Rébecca et de son mari. Pour exécuter leurs roueries, Rawdon et Rébecca ne s'entendaient pas en paroles expresses. Ces excellentes gens ne se disaient pas: « Nous allons attraper l'argent de George; » il n'y avait pas de conspiration flagrante et avouée contre les bourses de leurs amis, mais le mari savait sortir à point nommé; la femme, debout derrière le fauteuil du joueur, souriait à l'instant favorable; ces deux vices se comprenaient sans se parler, et tout allait pour le mieux.

Les emplois tenus par Rawdon Crawley et Rébecca sa femme disent assez quelle part ils prennent à la grande chasse au plaisir et aux écus. Ils vont d'autant plus vite, qu'ils sont légers de scrupules. L'un est le bras, l'autre la tête. Rébecca l'aventurière dirige Rawdon, le faiseur de dupes; la lutte d'une femme sans crainte et sans principes devient effroyablement dramatique dans une société aussi mêlée, aussi serrée, aussi entrelacée que la société anglaise. Imaginez Figaro en jupe. Que n'osera-t-elle pas! La femme ose tout et se dépêtre cent fois mieux que l'homme des difficultés extrêmes. La spirituelle Rébecca, Gil Blas féminin, court donc comme son prototype et avec un bien plus grand désavantage la bague d'une société ennemie qui se refuse à lui faire place. Pauvre Rébecca! Contons l'histoire de ses premiers pas dans la vie, cruelles épreuves qui lui laissèrent l'ardent désir de la vengeance.

Mme Pinkerton, superbe et magnifique échantillon de ce pédantisme féminin qu'il faut observer et admirer en Angleterre, dirigeait la pension où, âgée de quinze ans, Rébecca fut conduite pour y demeurer. L'esprit rigidement formaliste de la maison la suffoqua; les prières et les repas, les leçons et les récréations, se succédant avec une régularité convenue, lui furent insupportables. Elle regardait en arrière et regrettait si amèrement sa liberté et sa pauvre école de Soho, que tout le monde et elle-même croyaient qu'elle était consumée par le chagrin d'avoir quitté son père. Elle habitait une petite chambre au grenier, où les servantes l'entendaient se promener et sangloter la nuit; c'était de rage et non de chagrin.

Elle partait d'assez bas: son père, artiste dissipé, homme de talent, ne lui avait donné aucun principe. La vanité pompeuse de la vieille maîtresse de pension, la bonne humeur futile de sa sœur, le niais et médisant caquetage des grandes pensionnaires, la froideur correcte des gouvernantes, lui répugnaient également; il faut avouer même qu'elle n'avait pas le cœur maternel; le babil des petites filles spécia-

lement confiées à ses soins ne l'intéressait pas. Elle avait vécu deux ans avec elles, et pas une ne l'a regrettée. La tendre et aimable Amélie Sedley était la seule personne à qui elle se fût attachée; — qui n'eût pas aimé cette douce enfant?

Le bonheur, les avantages particuliers des jeunes personnes qui se trouvaient près d'elle, causaient à Rébecca des mouvemens d'envie inexprimables. Résolue à s'affranchir, à quelque prix que ce fût, de la prison où elle était enfermée, elle profita des moyens d'instruction que lui offrait la maison. Elle était déjà bonne musicienne et possédait la langue française; elle apprit vite ce qui lui manquait. Elle s'occupait sans cesse de sa musique, et, un jour que les élèves étaient sorties, elle joua un morceau avec une si admirable perfection, que la maîtresse, voulant faire l'économie d'un maître pour les commençantes, signifia à miss Sharp d'avoir à leur donner les leçons de musique. Rébecca refusa pour la première fois, au grand étonnement de la majestueuse maîtresse de pension. — « Je suis ici pour enseigner le français aux élèves, dit-elle, et non pour leur apprendre la musique. Payez-moi, je leur donnerai des leçons. » Minerve fut obligée de céder, et de ce jour prit Rébecca en haine.

— Pendant trente-cinq ans, s'écria-t-elle, personne ici n'a osé résister à mon autorité. J'ai réchauffé une vipère dans mon sein.

— Une vipère! c'est ridicule! répondit miss Sharp à la vieille dame, prête à s'évanouir d'étonnement. Vous m'avez prise parce que je vous étais utile; il ne saurait être question de reconnaissance entre nous. Je hais cette maison, et je veux la quitter. Je ne ferai ici que ce que je suis obligée de faire.

Ce fut en vain que la vieille dame lui demanda si elle savait bien qu'elle parlait à miss Pinkerton; Rébecca lui rit au nez, d'un rire sec et diabolique qui manqua de faire tomber Minerve en convulsions. « Donnez-moi une somme d'argent, dit la jeune fille, et débarrassez-vous de moi, ou, si vous l'aimez mieux, procurez-moi une bonne place de gouvernante dans une famille noble; vous le pouvez si vous voulez. » Dans toutes ses querelles, elle en revenait toujours à ce point: « Faites-moi une position; nous nous détestons l'une l'autre, et je suis prête à partir. »

La digne miss Pinkerton, bien qu'elle eût un beau turban et un nez romain, qu'elle fût aussi robuste qu'un grenadier, et que jusqu'alors son autorité eût été irrésistible, n'avait ni l'énergie ni la volonté de sa frêle subordonnée; ce fut en vain qu'elle engagea le combat et qu'elle essaya de la dompter. Rébecca répondait en français, langue que miss Pinkerton ignorait, aux réprimandes de la vieille dame. Il devint nécessaire, pour maintenir son autorité dans sa maison, d'en éloigner cette rebelle, ce monstre, ce serpent, ce brandon, et, appre-

nant que la famille de sir Pitt Crawley avait besoin d'une gouvernante, elle recommanda pour cette place Rébecca, tout serpent qu'elle était. « Certainement, dit-elle, je n'ai rien à blâmer dans la conduite de miss Sharp, si ce n'est envers moi. Je dois reconnaître que ses talens et ses mérites sont des plus notables. De toute façon, elle fait honneur au système suivi dans ma maison. »

A quinze ans, à côté des grandes demoiselles de sa pension, Rébecca Sharp semblait un enfant. Elle avait la précocité chagrine de la misère. Plus d'une fois elle avait dû recevoir les huissiers et les éloigner du seuil de son père; plus d'une fois elle avait amadoué le marchand et l'avait renvoyé satisfait et résolu à continuer ses fournitures. Enfant, elle dînait avec son père, qui était tout fier de ce vif et sauvage esprit, et elle assistait à la conversation des artistes ses amis, conversation souvent peu convenable pour une jeune fille. « Elle n'avait jamais été jeune fille, disait-elle; elle s'était sentie vieille dès l'âge de huit ans. » O miss Pinkerton, pourquoi avez-vous reçu un oiseau si dangereux dans votre cage?

La bonne dame avait pris d'abord Rébecca pour la plus douce créature qui fût au monde, tant elle jouait avec perfection le rôle d'ingénue, lorsque son père la conduisait chez elle. Elle croyait que c'était une innocente et modeste petite fille, et, une année seulement avant l'arrangement aux termes duquel Rébecca fut reçue dans la maison, la sublime miss Pinkerton lui donna majestueusement, en accompagnant son cadeau d'un discours, une poupée qui n'était en réalité que la propriété confisquée de miss Swindle, que l'on avait surprise l'admonestant aux heures d'étude. Il serait difficile de dire la bouffonne joie du père et de la fille le soir, lorsqu'ils regagnèrent leur demeure; ô miss Minerve Pinkerton! si vous aviez pu voir à quelles caricatures de votre personne Rébecca faisait servir la poupée! C'étaient des dialogues désopilans; la poupée ne tarda pas à faire la joie de Newman-Street, de Gerard-Street et du quartier des artistes. Lorsque les jeunes rapins venaient prendre leur verre de grog avec le maître, comme eux débauché et paresseux, comme eux railleur et goguenard, ils ne manquaient pas de demander si miss Pinkerton était visible. Elle était bien connue d'eux, la pauvre dame, aussi connue que M. Lawrence ou M. West. Rébecca, encouragée, habilla une seconde poupée qu'elle destina à représenter la sœur, et, bien que l'honnête personne lui eût donné des confitures et des gâteaux, l'instinct du ridicule fut plus fort que la reconnaissance; miss Jemmy fut sacrifiée sans plus de justice que sa sœur Minerve.

Telle est cette petite fille qui va mettre à ses pieds le beau monde anglais, et que George III admirera.

Certaines femmes sont nées pour l'intrigue, d'autres faites pour l'a-

mour. Amélie Sedley appartenait à la seconde classe, Rébecca Sharp à la première. O mon ami le célibataire qui me lisez, prenez-y garde; c'est chose digne qu'on y pense. Les deux classes ont leurs inconvéniens; arrangez-vous de la seconde, si vous m'en croyez; c'est l'avis de M. Thackeray, et c'est aussi le mien. Chacun de nous dans ce monde possède son mobile spécial et comme son grand ressort. Celui de Rébecca Sharp était l'envie. Elle se comparait toujours et toujours avec douleur. Quand ses grands yeux bleus-verts étaient timidement baissés vers la terre et voilés par les longs cils noirs de ses blanches paupières, ce n'était ni le mariage ni la tendresse, encore moins la poésie, qui l'occupaient si profondément. Quand elle pleurait, ce qui lui arrivait souvent, et qu'on l'entendait sangloter dans sa chambrette, c'était de rage. « Je suis plus distinguée que cette fille de marchand, se disait-elle, et c'est toujours elle que l'on sert la première. On n'a d'yeux que pour cette nièce de pair qui est bossue, et l'on ne me regarde pas, moi qui suis bien prise dans ma petite taille! » Son faible cœur battait sous le corset avec des pulsations diaboliques; des sentimens d'Attila torturaient la petite fille.

Les Anglais, il faut le dire en l'honneur de leur ingénuité, se sont formalisés et même révoltés contre Rébecca. Un caractère tel que le sien est beaucoup moins commun en Angleterre et en Allemagne que dans ces vieux pays civilisés qui n'ont plus rien à apprendre, et dont toutes les études sont depuis long-temps achevées. Les Italiennes contemporaines du Tasse et de l'Arioste fournissaient déjà plus d'un exemple de ce suprême et redoutable raffinement des facultés féminines dont Lucrèce Borgia et Catherine de Médicis sont deux échantillons splendides.

Passons maintenant en revue, pour l'intelligence de notre histoire, les autres personnages qui composent chacune des trois familles, personnages nombreux et variés. Le plus aimable et le plus complétement féminin est Amélie, fille de Sedley le négociant et le banquier, sœur du nabab Joseph, que je vous ai montré déjà. Douce Amélie, vous n'êtes pas une héroïne, vous, encore moins une ame violente ou une femme virile, et que Dieu vous bénisse. Vous aimez tendrement, follement, naïvement, comme il faut aimer; vous serez punie, puisque c'est le décret originel et inexorable; — écrasée et éclipsée par l'intrigante, négligée par l'objet de votre sincère et profonde tendresse, un peu ridicule même aux yeux de ces brillans et de ces pervers. — Pauvre chrétienne, votre sort est le sort de tous les jours; — c'est le commentaire familier de l'Évangile, éternelle glose qui ne cesse pas de se dérouler ici-bas.

Amélie a été élevée par une mère excellente et bornée, sous les yeux d'un père tout occupé de ses affaires et d'une probité rigoureuse. Imaginez un de ces visages dont l'ovale délicat et affiné par le bas

contraste avec la fraîcheur de deux joues roses et arrondies, des yeux noirs ayant la profonde douceur des plus beaux yeux bleus, — un sourire tendre, presque mélancolique, sur des lèvres vermeilles, sur une bouche toujours riante. Jamais ame plus tendre, esprit plus naïf et plus droit, nature plus vierge de détour et d'orgueil, de fraude et d'égoïsme, ne se pourraient imaginer. On la disait insignifiante, les femmes la jugeaient ainsi. Les hommes se chargeaient de remettre les choses à leur place.

Le père d'Amélie, Sedley, depuis long-temps lié d'intérêts avec Osborne le père, dont la fortune s'accroissait rapidement, fiança George et Amélie. George Osborne, beau garçon de quinze ans, que l'on destinait à l'état militaire, devint le « petit mari » de notre douce enfant, qui dès-lors n'eut plus qu'une adoration, celle de George. Nos héroïnes en sont là quand elles quittent ensemble la demeure vénérable de Mlle Pinkerton, pour commencer leur campagne à travers la vie; Rébecca pense à réussir, Amélie pense à George Osborne.

II. — UN SUZERAIN BOURGEOIS.

C'est un terrible père que M. Guillaume Osborne, le fabricant de chandelles. A le voir s'avancer en empereur, le front ridé, l'œil sombre, on croirait que Tibère, devenu sultan de Constantinople, s'apprête à faire quelque redoutable exécution. Il y a sur sa cheminée une pendule magnifique qui représente Agamemnon et le sacrifice d'Iphigénie. Il regarde toujours cet Agamemnon, et il l'admire. En sa qualité d'homme d'argent, il est grossier envers tout le monde, brutal par nature et par principes, et personne mieux que lui ne comprend la valeur d'un geste agréable qui pourrait se traduire par une demande pécuniaire. Le salue-t-on, il grogne. La nuance dominante de M. Osborne père n'est pas française; il ne se prosterne pas devant lui-même, mais devant un nom noble; il adore le blason et paie avec joie les dettes que son fils contracte pour plaire à messieurs ses amis les vicomtes. En France, nos Osbornes idolâtrent leur noblesse dans un écu.

Fermement appuyé sur ses deux jambes, M. Osborne enfonce perpétuellement ses mains dans ses immenses poches et y remue les shellings d'argent et les guinées d'or que contiennent ces grands réservoirs, son honneur et sa joie; il ressemble à un général d'armée qui fait briller son arme. Ne le blâmons pas. Qui de nous est sans respect pour cette puissance? « L'autre jour, dit un philosophe anglais, trois pauvres petites filles du peuple jouaient dans la rue sous la pluie, et leurs robes trouées donnaient un assez triste spectacle. « Mariette, cria l'une, viens donc, Sophie a trouvé un *penny*. » Aussitôt Mariette et l'interlocutrice, délaissant leurs jeux, se dirigent du côté de Sophie. Sophie se trouve

avoir une cour; elle se fait suivre de Mariette et de l'autre enfant, et bat ses deux flatteuses, qui se laissent battre. Bientôt, s'avançant gravement avec elles du côté de la marchande de pain d'épice, elle distribue ses faveurs aux deux petites esclaves que sa nouvelle fortune vient d'enchaîner à son char. » — Ainsi parle le philosophe anglais Thackeray; tout le monde, philosophe ou non, sait que cela se passe ainsi dans la vie. Le devoir du législateur et du moraliste est de faire prévaloir l'honneur contre l'intérêt, le devoir contre l'argent, c'est-à-dire l'ame contre le corps.

Osborne ne se piquait guère de philosophie. C'était un commerçant et un fabricant anglais, fier de son nom, de sa boutique, de son fils, de son argent, et même fier de sa mauvaise humeur. Il avait tout simplement emprunté aux Osborne de la pairie, vieux Saxons (*Eastbourne*), leurs armoiries réelles : une croix de gueule en champ d'or, avec la devise : *pax in bello!* Veuf depuis assez long-temps, redouté de ce qui l'entoure, admirant sur sa vaisselle plate ce blason de commande, il rampe jusqu'à terre devant un lord, et il a élevé son fils dans ce culte de l'orgueil servile. Depuis l'enfance, George s'est laissé aimer et courtiser; il croit, comme l'Achille d'Horace, que le monde est fait pour lui. La jolie et tendre enfant qui se nomme Amélie Sedley ne l'occupe guère; il s'est habitué à regarder comme sa propriété celle qui de son côté s'est habituée à le regarder comme son maître. Ne lui en voulez pas trop; ce n'est point sa faute, si la contemplation de ses magnifiques moustaches noires, l'adoration de sa chevelure élégante et la religion de sa personne l'arrachent aux douleurs de la vie amoureuse, ainsi qu'aux pensées de la vie domestique. Osborne fils se concentre dans le sanctuaire d'un *moi* fat, léger, imprévoyant et vaniteux, sans méchanceté comme sans dévouement. Il est d'ailleurs têtu comme son père et plein de vanité comme lui. George veut passer pour un Lovelace. Devenu capitaine, il cache soigneusement le nom d'Amélie et ses honnêtes amours. Pourquoi le jeune officier, un genou appuyé sur une chaise, semble-t-il si joyeux et si résolu, et quels sont les papiers qui lui servent à allumer son cigare devant ses amis qui le contemplent? Est-ce une lettre de créancier? est-ce le billet d'une femme qui n'est plus aimée? Non; le capitaine Osborne est honteux d'être fiancé à la plus jolie et la plus aimable fille du monde, et il brûle ses lettres d'amour par vanité.

Il eût bien pu se faire que notre léger et charmant Osborne eût été infidèle à la jeune fille, si Osborne le père ne se fût avisé d'exiger absolument qu'il épousât miss Schwartz, mulâtresse et millionnaire. Cette volonté de l'Agamemnon bourgeois révolta le jeune homme; l'entêtement du père vint se heurter contre l'obstination du fils, qui n'était pas homme à céder. Surchargée de ses rubans jaunes et tout éclatante sous sa robe de satin feuille-morte, brodée de mille couleurs, miss Amanda

Wilhelmine Schwartz, belle de ses deux cent mille livres sterling, était devenue l'objet des soins attentifs des demoiselles Osborne; l'une arrangeait les plis de sa robe, l'autre disposait dans ses cheveux perles et rubans. Miss Schwartz les laissait faire et essayait d'envahir le cœur de George. Soins inutiles! cette métamorphose, qui, aux yeux du père et des filles, transformait en Vénus Anadyomène miss Schwartz avec ses épaisses lèvres et son front jaune surmonté d'une forêt crépue, ne touchait pas George, insensible à ce colossal héritage. Faire entrer dans la famille une fortune comme celle de miss Schwartz, même en achetant ce bonheur par une mésalliance avec la mulâtresse, c'était une très bonne affaire selon Osborne l'ancien. Pour Osborne le jeune, c'était une odieuse et exécrable tyrannie. Bientôt un sentiment plus généreux vint animer la résistance du fils. Sedley, qui avait long-temps été plus grand capitaliste que son ami, le *meilleur* des deux (*the better man*), devint le *pire*, c'est-à-dire qu'il perdit son argent à la bourse, quand Napoléon, quittant l'île d'Elbe, reparut comme une comète sur l'horizon européen. Tous les fonds de Sedley disparurent, emportés d'un seul coup de bourse.

Ce fut une triste scène, le soir, entre le mari et la femme. Sedley rentra chez lui et s'assit au coin de son paisible foyer. George Osborne le fiancé n'était pas venu depuis trois jours; la mère était irritée de cette négligence. « Savez-vous, dit Mme Sedley à son mari, que ces Osborne et leurs grands airs commencent à me fatiguer? J'aimerais mieux qu'Amélie épousât le jeune Édouard Dale... ou Dobbin. Mais Dobbin est militaire, et tous ces militaires sont d'un orgueil! » Le vieux Sedley ne répondait rien. Hélas! la pauvre femme ne savait pas à quoi tenaient les grands airs des Osborne. Ils devenaient riches, et Sedley venait de tout perdre. Le vieillard resta long-temps muet. Immobile, il semblait ne penser à rien et regarder dans le vide, comme il arrive quand le sort vous écrase, quand il semble que l'intelligence même s'engloutit dans l'abîme où vont se perdre considération et fortune. Mme Osborne continuait à griffonner des cartes d'invitation et à se livrer aux soins habituels de son active nullité.

— Répondrez-vous enfin? répondrez-vous?.... Eh bien!.... Qu'avez-vous donc, Jean!... cher Jean!

Elle le secoua par le bras.

— Marie, lui dit-il tout bas, nous n'avons plus rien, nous sommes ruinés... tout-à-fait ruinés!

— Mon pauvre vieil homme! s'écria la bonne femme, qui n'avait que du cœur, et elle lui prit la tête dans ses deux mains en pleurant.

Et ils pleurèrent ensemble. Il fallut subir les cruautés de la banqueroute et du concordat, s'exiler dans un faubourg, habiter une de ces petites maisons qui ressemblent à des boîtes de ver à soie, et que les

Anglais seuls peuvent occuper; Amélie y suivit son vieux père sans douter un moment de la foi de son cher George, qui venait la voir très rarement.

III. — L'AMI DOBBIN.

Il y a dans un coin de la Cité, repli obscur et funèbre qui porte le nom caractéristique de *Cour du Cercueil,* un pauvre café, dont la maîtresse sommeille perpétuellement à demi, au milieu d'une douzaine de tasses fêlées. L'unique garçon porte de vieux chaussons de bal fort éculés, et ses yeux clignotans et rouges ne voient pas plus de trois cliens par jour. Ceux-ci sont en général ou des clercs d'avoué qui ont une note ou une lettre à écrire, ou des courtiers de bourse qui s'arrêtent un moment pour supputer leurs gains et leurs pertes. La poussière couvre les tables; le vieux garçon, Jean, ce maigre personnage qui, les bras croisés, contemple les passans, se garde bien de rien essuyer jamais.

Ce fut là que se présenta un soir de février le capitaine Dobbin que nos lecteurs ne connaissent pas et qui tiendra une grande place dans ce récit. Il venait y trouver le vieux Sedley, qui recevait ses visites dans le café, depuis que ses bureaux étaient fermés et que le malheur l'avait accablé. Là le ci-devant banquier avait pris l'habitude de se retirer, là il écrivait et se faisait adresser ses lettres, là il les nouait en paquets mystérieux, dont quelques-uns étaient toujours dans les poches de son habit. Je ne sais rien de plus triste que cet air affairé et profond de l'homme ruiné; ces lettres qu'il vous montre, écrites par des personnes riches, ces papiers usés et gras, pleins de promesses de secours, de complimens de condoléance, sur lesquels le malheureux bâtit l'espoir chimérique de sa fortune à venir. Vous avez sans doute, cher lecteur, rencontré sur votre route quelque infortuné de cette espèce; il vous a mené dans un coin, il a tiré de sa poche béante sa liasse de papiers, il l'a dénouée, et, plaçant la ficelle dans sa bouche, il a choisi et étalé devant vous ses lettres favorites; vous vous rappelez, hélas! le regard triste et à demi égaré que ses yeux désespérés attachaient sur vous.

L'arrivée de Dobbin dans la *Cour du Cercueil* produisit quelque sensation; sa tournure était fort hétéroclite.

Salut, mon timide et ravissant Dobbin, réhabilitation de la simplicité gauche et du dévouement désintéressé! J'ai connu Dobbin, chacun l'a vu; un de ces officiers anglais longs, dégingandés, décousus, à l'air niais et comme tombés de la lune. Dobbin, espèce de Ralph, comparable à plusieurs égards à ce charmant héros de Mme Sand, a l'avantage de ne point toucher comme Ralph à la sentimentalité d'Auguste

Lafontaine. Dobbin, le sublime Dobbin, est comique et n'en est que plus touchant. Disons quelques mots de sa jeunesse.

Dès l'enfance, c'était un écolier bien peu brillant que Guillaume Dobbin, fils d'un marchand de denrées coloniales de la Cité et admis à partager les bienfaits de l'éducation, moyennant une fourniture périodique et constante de chandelles, d'huile, de savon, de sucre et de thé, qui servaient à la consommation de l'établissement. L'épicier, membre utile et indispensable de la communauté, sert de point de mire à toutes les mauvaises plaisanteries de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France. Dès que les camarades de Dobbin surent qu'il n'était pas fils d'un gros négociant, comme on l'avait dit, mais qu'il recevait en fournitures grammaticales l'équivalent des factures paternelles, sa vie fut un perpétuel martyre. Gauche et mal bâti, l'air naïf et timide, avec ses grands bras ballans terminés par des mains énormes, ses petits yeux ronds et enfoncés, sa dégaine irrégulière et pesante, et très peu de vivacité dans la réplique, il ne donnait que trop de prise à cette tyrannie implacable de l'enfance et du collége. On lui envoyait par la poste des lettres pour lui commander six mille quintaux de café; il trouvait dans son lit une énorme chandelle coiffée de son bonnet, et, toutes les fois qu'il entrait dans la classe, vingt voix lui demandaient si le savon était en baisse, et si c'était à cause de cela qu'il ne s'était pas lavé les mains. Le pauvre garçon finit par croire que ses bourreaux avaient raison, et que de tous les crimes le plus infâme était bien certainement de débiter de la chandelle et de l'huile, soit en détail, soit en gros. Dans un coin de la cour où jouaient les enfans se trouvait une espèce de serre abandonnée où il se retirait pendant la récréation, pour échapper aux persécutions de ses camarades. Il ne leur en voulait pas, il n'en voulait à personne; quand il comparait la disgrace de sa tournure, ses épaules rondes et ses grandes oreilles avec l'élégance de taille et la souplesse de mouvement du jeune Osborne, quand il mesurait la distance qui séparait son imagination lente et sa conception pénible de la rapide compréhension qui distinguait plusieurs de ses condisciples, il était tenté de se reconnaître comme appartenant à une nature inférieure. Il se résignait à sa condition sans haine, mais non sans amertume. Cette pauvre ame repliée sur elle-même savourait douloureusement tout le malheur invincible qui l'accablait. Il souffrait beaucoup. Qui ne se souvient d'avoir eu de pareilles heures dans sa jeunesse? Alors le sentiment de l'injustice est poignant et insupportable, et c'est surtout aux natures exquises et généreuses qu'il inflige les blessures les plus profondes.

Dobbin ne trouvait pas mauvais que l'on se moquât de lui : c'était son lot; il le méritait bien, car il n'avait jamais pu scander un vers latin ni se souvenir de *tupto, tupteis, tuptei*. Quand il avait achevé sa sixième, comme il était le dernier de sa classe, on la lui faisait recommencer,

si bien que par ce procédé il se trouvait, à quinze ans et très grand garçon, entouré de petits marmots en tablier qui en savaient plus que lui et le raillaient à outrance. L'humiliation était devenue partie intégrante de sa nature : on disait « bête comme Dobbin, laid comme Dobbin; » mots qui n'étonnaient ni lui ni personne. C'était chose assez douloureuse de voir ce géant tourmenté par des Lilliputiens qui lui volaient son pantalon la nuit pour le coudre par le haut et par le bas, et qui, pendant son sommeil, venaient planter sur son bonnet d'immenses oreilles d'âne. L'âne, pauvre animal que Buffon n'a pas réussi à réhabiliter, semblait le type complet de cette patiente et éternelle résignation.

Un collége est un petit monde où tous les types se trouvent. Diamétralement opposé à Dobbin et comme son contraste, le fils d'un avocat, nommé Cuff, attirait tous les regards et se faisait obéir en monarque : c'était l'Alexandre du lieu. Il prenait du tabac comme le maître, fumait des cigares comme un officier, et faisait entrer du vin de Champagne en contrebande. On l'avait vu à cheval au parc avec les amis de son père. Il boxait, portait un habit serré, improvisait cent vers latins en moins d'une heure, avait vu l'Opéra et critiquait le talent des actrices. L'admiration et la vénération pour ce petit despote étaient extrêmes et ne pouvaient être égalées que par son profond mépris pour le bonhomme *la Chandelle :* il avait baptisé ainsi le pauvre fils de l'épicier. A peine Cuff daignait-il regarder Dobbin; d'autres, plus favorisés, étaient chargés de ses commissions. Un jour cependant qu'il trouva Dobbin en classe pendant la récréation, occupé à élaborer l'orthographe d'une lettre à sa mère :

— Allons, lui dit Cuff, vite! qu'on se dépêche et qu'on aille me chercher du rhum!

— Il faut que je finisse ma lettre, répondit tranquillement Dobbin.

— Qu'est-ce que cela signifie? reprit le tyran en lui arrachant le papier des mains; vous écrirez demain à la bonne femme; obéissez!

— Pas d'injures, répliqua Dobbin en se levant.

— Irez-vous?... ou non?

— Je n'irai pas, et ne vous avisez pas de lever la main sur moi!... ou je vous écrase, continua le fils de l'épicier, qui avait saisi un de ces énormes écritoires de plomb qui assommeraient un bœuf.

Le héros Cuff s'aperçut qu'il n'aurait pas de succès dans cette occasion; il se retira donc en maugréant, et depuis ce jour-là il ne demanda plus rien à Dobbin.

Huit jours s'écoulèrent; le pauvre écolier, son livre de corrigés à la main, était allé s'asseoir sous un vieil orme qui s'élevait à l'angle de la grande cour. Là, plongé dans sa lecture, il essayait de la comprendre de son mieux, lorsque le bruit d'une conversation très vive vint frapper

ses oreilles. C'était encore le tyran Cuff qui faisait des siennes; il châtiait vigoureusement le jeune Osborne, qu'il avait chargé d'une expédition assez dangereuse, et qui n'en était pas venu à son honneur. En passant par-dessus le mur de la cour, Osborne avait brisé la fiole pleine de rhum qui devait servir aux menus plaisirs de maître Cuff. Ce dernier allait écraser le petit Osborne de sa colère, quand Dobbin, du fond de son livre, apercevant l'acte d'iniquité qui allait s'accomplir, tomba sur Cuff et châtia le tyran. Dobbin dès-lors fut respecté. Le fait est que Dobbin avait un fonds de courage, un fonds d'esprit, un fonds de raison, le tout caché et voilé par la timidité la plus incurable et la gaucherie la plus invétérée. Il trouvait, quand il prenait la peine de bien se consulter, de l'esprit et de l'éloquence; ces sources profondes jaillissaient rarement; quand elles se faisaient jour, on admirait beaucoup Dobbin.

Le protecteur et le compagnon de George, notre Dobbin, fut bientôt le confident de ses amours, son mentor et son guide. George le conduisit chez les Sedley, et Dobbin reconnut sans peine de quelle profonde tendresse le cœur de la jeune fille s'était laissé prendre. L'amour est contagieux, Amélie était bien jolie : Dobbin ne s'en aperçut que trop. A quoi bon aimer, quand on est si gauche, si mal tourné, si peu hardi, si peu spirituel. Il se mit à surveiller le bonheur de l'ange qu'il adorait, d'abord parce qu'il regardait Osborne comme très supérieur à lui-même, ensuite parce qu'il savait, à n'en pas douter, qu'on ne s'apercevait pas qu'il fût au monde, enfin parce que Dobbin ne pouvait souffrir l'idée que son idole fût malheureuse. Plus il aimait Amélie, plus il se hâtait de l'unir à l'homme qui avait captivé ce pauvre cœur. Dobbin se donna même beaucoup de mal et dépensa beaucoup de finesse pour achever ce mariage. Lui qui n'aurait pas su nouer ou dénouer une intrigue, qui ne pratiquait pas pour lui-même la moindre manœuvre égoïste, et qui ignorait toutes les tactiques de l'intérêt personnel, il découvrait des ressources merveilleuses dès qu'il était question d'un ami. Comme il avait fini par se persuader qu'il comptait pour peu dans ce monde, il préférait sincèrement ces autres à lui-même. Les autres le prenaient au mot, et le bon Dobbin n'était guère apprécié.

Amélie aussi, toujours naïve, le sourire aux lèvres, obligeante et douce, passait pour un caractère sans force et un esprit sans idée. Les grands personnages de notre scène, ce sont les vicieux et les fats, l'escroc et l'aventurier, le gourmand et le parasite, le voleur et le faussaire. Ainsi va le monde, que vous ne changerez pas.

Dobbin avait donc sermonné son ami, lui avait représenté que l'honneur ne lui permettait pas d'hésiter, qu'il fallait se hâter d'épouser, non pas miss Schwartz, la riche mulâtresse, mais Amélie, devenue pauvre et sans dot, et qu'enfin il fallait aller demander au plus tôt l'autorisation du père Sedley. Voilà ce qui amenait l'ami Dobbin au café du Ta-

pioca, *Cour du Cercueil,* dans la Cité. Il y trouva ce débris de l'homme riche, le plus affligeant des débris. Le florissant, le joyeux et prospère John Sedley avait disparu. Son habit, jadis si luisant et si propre, avait blanchi sur les coutures, les boutons en cuivre étaient rouges; son visage défait n'était pas rasé; son jabot et sa cravate pendaient frippés sous son gilet, qui faisait poche. Lorsque jadis il régalait ses commis dans ce même café, personne ne parlait et ne chantait plus haut que lui. Le garçon était à ses ordres. Qu'il était changé! qu'il était devenu humble et poli envers Jean, dont l'emploi consiste à donner des pains à cacheter, à verser de l'encre dans l'écritoire d'étain et à présenter un mince cahier de papier aux habitués, qui ne semblent pas consommer autre chose! Quand William Dobbin entra, le vieux Sedley lui donna la main humblement et l'appela monsieur en hésitant. Notre bon Dobbin ressentit quelque chose comme de la honte et du remords en se voyant ainsi accueilli. Il consola l'homme ruiné, écouta ses plaintes, et pressa le mariage d'Amélie, comme on presse les funérailles d'un être chéri que l'on a perdu. Pauvre Dobbin! il souffrait bien! Le mariage eut lieu malgré Osborne le père, et fut triste. La pluie tombait par torrens. Trois ou quatre petits enfans du peuple assistèrent seuls à la bénédiction nuptiale donnée dans l'église. Il semblait que la malédiction du père et l'imprudence du fils présidassent à la scène.

Agamemnon ne pouvait manquer cette occasion magnifique de se montrer suzerain farouche, inexorable et solennel. Est-ce que le plus petit marchand de merceries, dès qu'il réussit, n'est pas aristocrate comme un czar? Est-ce que le seigneur féodal de l'an 1000 avait plus de morgue et de sotte fierté que le premier spéculateur qui a réalisé des gains à la bourse?

Le jour où il apprit que son fils était marié, le vieil Osborne s'enferma dans sa terrible chambre verte et y signa l'arrêt funèbre de George; chambre lugubre dont le fond était occupé par deux grandes armoires d'acajou à glaces, renfermant la *Pairie* de Debrett, deux ou trois autres volumes héraldiques, l'*Annual Register* et la collection du *Gentleman's Magazine.* Sur le bureau d'acajou reposait une énorme Bible reliée en maroquin noir, à fermoirs dorés, et sur la feuille de garde les noms de tous les membres de la famille étaient inscrits de la main du père. Une fois entré dans ce sanctuaire, il prit la Bible et l'ouvrit; puis il effaça le nom de George de la feuille de garde, tira un carton et déshérita son fils adoré. La vanité se mêle aux sentimens les meilleurs, même à la tendresse paternelle. « Il sera aussi riche que lord un tel, s'était dit Osborne le père; il entrera à la chambre des communes; il deviendra ministre, et bientôt la chambre des lords lui ouvrira ses portes. Mon blason, le blason des Osborne, resplendira sur le fronton de son hôtel. » Comment pardonner un tel mariage? Le vieux Sedley, père

d'Amélie, avait perdu l'aimant moral de ce monde, l'argent et le crédit. Trop honnête pour substituer des simulacres à la réalité qui lui manquait, il laissait l'œil du public pénétrer au fond de sa bourse parfaitement vide, et la solitude de sa caisse se reflétait autour de lui. Il ne lui restait dans son abandon que sa bonne femme, sa fille et le fidèle Dobbin. Bientôt sa fille elle-même suivit George, appelé sous les drapeaux, et le capitaine Dobbin, toujours actif et vigilant pour la protéger, les escorta. Nous les retrouverons tout à l'heure, quand nous reviendrons à Bruxelles, d'où nous avons pris notre point de départ, et où tonnera bientôt le canon de Waterloo.

IV. — UN GIL BLAS FÉMININ.

La vie de Rébecca Sharp, depuis qu'elle a quitté la grave et éloquente Mme Pinkerton, a été bien moins unie et bien plus variée que celle d'Amélie Osborne. Avec sa finesse, son astuce et cette vigueur d'intelligence qui remplace chez certaines femmes les facultés affectives, Rébecca devient reine de ce qui l'environne; la femme qui n'est pas dominée par la passion sait toujours dominer les intérêts. Rébecca ne tombe pas dans la misanthropie et la mélancolie, bien qu'elle souffre de cet immense orgueil, triste apanage des Rousseau et des Byron. Elle exploite tout le monde. Le mot *exploiter*, dont on abuse fort, mérite qu'on s'y arrête; exploiter est du XIXe siècle. Depuis qu'il est convenu que nous n'avons pas d'ame et que l'homme est une brute un peu mieux organisée que les autres, la grande affaire, l'unique question est d'employer les forces étrangères de la manière la plus utile à nous-mêmes, la plus habile et la plus industrieuse. Rébecca exploita en riant ses amis, ses amies, ses serviteurs, ses élèves, ses protecteurs, ses fournisseurs, ses amans, — tout, jusqu'à son père et son mari.

Elle fit d'abord servir à son intérêt la bonne et chère petite Amélie Sedley; elle jeta ensuite son dévolu sur le nabab Joseph Sedley, qu'elle rendit bien amoureux. Le nabab lui échappa, grace à une savante manœuvre du jeune George Osborne, qui ne voulait pas de Rébecca pour belle-sœur. Alors elle fit tomber son hameçon sur le fils du membre du parlement sir Pitt Crawley, gentilhomme campagnard dont elle élevait les filles.

Ce brave législateur porte un nom singulier et caractéristique; si je voulais le traduire en français, il faudrait l'appeler le vicomte ou le baron Mazarin de Rampigny. Ce front carré et monstrueux, ce double sourcil épais et hérissé, ce bas de visage anguleux, massif et contourné en mille replis et mille rides ignobles, cette bouche à la fois épaisse et sans forme, cette tournure de maquignon ivre, ces culottes de vieux

velours mal attachées, ce jabot sale tombant, ce gilet graisseux, n'ont rien de bien aristocratique; il représente la chicane et la violence, la fraude armée en course et autorisée. Les arcadiques vertus que pratique ce membre du parlement dans sa solitude champêtre se composent d'avarice et de vol, de cupidité et d'insolence, de grossièreté et de barbarie. C'est néanmoins un « fort bon enfant, » comme le peuple s'exprime. Il a tous les vices, plus la bonne humeur. Il rit avec les filles du fermier, dont il va vendre le pauvre mobilier. Il dupe le voisin, mais il boit dans la taverne du village, debout, en trinquant avec les facteurs de la poste et les journaliers du canton. Il vole tout le monde, plaisante sans cesse; on a peur de lui, et l'on répète les mots sacramentels : « C'est un bon enfant! »

La première fois que Rébecca le vit, occupé à manger un cervelas dans la cuisine avec sa vieille femme de charge, elle n'imagina pas que ce personnage horriblement vulgaire fût le riche et célèbre sir Pitt Crawley. Il s'appelait Pitt parce que sa mère l'avait mis au monde à l'époque où l'éloquent et habile *commoner* dirigeait les affaires publiques; les autres membres de la même famille se nommaient, pour la même raison, *Walpole, Bute* et *Chatham.* La terre même de Crawley devait son érection en domaine seigneurial à une particularité curieuse. La reine Élisabeth s'y était arrêtée pour y boire un verre d'*ale* qu'elle avait trouvée bonne. Rébecca sut plaire à ce vieux satyre, comme elle plaisait à tout le monde. Elle se levait de bonne heure, rédigeait ses lettres, copiait ses dossiers, s'en allait chantant à travers la maison, trouvait excellente la cuisine sordide du logis et ne s'étonnait de rien. Il l'aurait épousée, si sa troisième femme n'eût été vivante; celle-ci était une pâle et insignifiante fille de la Cité, depuis long-temps rompue et brisée par les caprices despotiques de sir Pitt Crawley, incapable de penser et d'agir, animée à peine d'une étincelle de raison et d'un souffle d'existence.

Le cynique sir Pitt avait une sœur restée fille et énormément riche, miss Mathilde Crawley; les autres membres de la famille étaient un frère cadet, recteur de la paroisse et ennemi mortel de son aîné, Bute Crawley; puis un fils aîné; Pitt Crawley, qui avait quelque temps essayé le métier de diplomate; enfin un second fils, capitaine de dragons, Rawdon Crawley. Le moins intéressant, c'est le buveur athlétique et le chasseur infatigable, Bute Crawley, recteur du village, ecclésiastique de mœurs singulières, espèce de vicaire de Wakefield retourné, marié à une Mme Honesta d'une laideur honnête et d'une vertu aigre. Le fils aîné, Pitt Crawley, admirable type de la niaiserie diplomatique, pâle et blême, mince et grave, cultive la formule, l'apparence et l'étiquette avec une obstination merveilleuse. D'anglican il est devenu puritain; il élève et protége une église indépendante. Son calvinisme est réfrac-

taire et réformateur, et il pratique les vertus d'apparat avec une grace ineffable et une souveraine pureté. Ami des noirs, partisan de Wilberforce, serpent sans venin, tartufe sans noirceur, c'est un niais artificieux comme on en trouve partout, mais non de cette trempe spéciale. Nous avons certes nos philanthropes et nos faux dévots; mais nous ne possédons pas le philanthrope puritain, diplomate, calviniste, membre du parlement, rédacteur de pamphlets ultra-religieux, moitié cafard, moitié sincère. Toutes ces variétés du vice et de la sottise ont en Angleterre une valeur d'autant plus réelle, que le monde auquel appartiennent les originaux est encore, malgré sa vieillesse, plein de force, de séve et d'avenir.

Le fils cadet, le capitaine de dragons Rawdon Crawley, adroit de corps, stupide d'esprit, bon cavalier, vaillant à l'escrime, n'avait d'autre moralité que le succès. Personne ne se tenait mieux à cheval et n'était plus ferme sur ses étriers. D'énormes éperons qui retentissaient sur les trottoirs, un buisson épais de cheveux bouclés et bruns qui retombaient sur ses yeux ronds, des moustaches épaisses que ses doigts allongés ne cessaient de caresser et de friser, tout annonçait le guerrier vaillant et l'homme rompu aux exercices du corps et à la vie d'un mauvais grand monde. Son regard éteint et sans éclat ne révélait point une intelligence vive; il était pétri de la meilleure pâte dont se font les escrocs de bonne compagnie, de même que son ami George Osborne pouvait passer pour l'une des plus aimables parmi les dupes naturelles créées pour l'utilité des habiles. Le capitaine Rawdon Crawley jouait trop bien au billard et gagnait trop souvent à l'écarté. Rawdon était né pour être un admirable garçon de café, sir Pitt pour être le plus rusé des procureurs, Rébecca une excellente actrice, Joseph Sedley un chef de cuisine de premier ordre. Amélie n'avait pas de rôle; la pauvre petite n'était qu'une bonne et douce ménagère. Chacun de nous apporte en naissant le type de sa profession naturelle, presque toujours en contraste avec notre position dans le monde. Rawdon Crawley raisonnait peu; comme il avait plus d'instinct que d'intelligence, cet instinct rachetait quelquefois ses vices acquis. Il pouvait aimer, se dévouer, s'oublier; la véhémence des affections pouvait le ramener à l'honneur. Il se mettait bien, se taisait volontiers et ne gênait personne.

La perle de cette honorable famille était assurément la riche miss Crawley, qui se moquait de tout le monde et dont chacun convoitait la fortune. Les deux frères, qui se détestaient si cordialement, tombaient à genoux devant les cent mille livres sterling de revenu de miss Crawley. Près d'elle, toutes leurs querelles étaient oubliées. Paraissait-elle, ils redevenaient de petits saints et les meilleurs amis du monde. La vieille fille, qui avait fort cultivé le plaisir, détestait du vice ce qu'il a de dégoûtant et d'ignoble. Elle aimait à voir près d'elle de jolis visages, à s'en-

tourer de porcelaines fines, de coussins en velours, de tapisseries en soie plate et de cristaux étincelans. Rapportant tout à elle-même, elle adorait les arts, la grace, l'esprit et aussi la vertu, pourvu que cette dernière rachetât sa sévérité par la candeur et sa contrainte par la naïveté. Tour à tour gouvernantes et frères, sœurs et neveux venaient capter l'héritage de la vieille fille et essayer de lui plaire; ils avaient affaire à forte partie; la spirituelle femme du monde que Fox avait aimée ne se laissait pas duper aisément. Voluptueuse et ennuyée, elle se faisait courtiser et jouait avec les cupidités empressées et haletantes comme le chat avec la souris. C'était sa comédie. Le vieux cynique son frère la révoltait, le recteur lui semblait stupide, le diplomate était nauséabond; le dragon seul, un peu brutal, était assez mauvais sujet et assez délibéré pour ne pas lui déplaire. Quand Rébecca lui fut amenée par le membre des communes, ce fut une vraie bonne fortune pour l'épicurienne. Qui aurait pu rivaliser avec Rébecca dans l'art suprême d'amuser les gens? Précieuse trouvaille pour une personne comme miss Crawley, qui se mourait d'ennui; égoïste et bienveillante, intelligente et sensuelle, généreuse et vaine, vraie païenne! J'aurais voulu m'asseoir à sa table, écouter ses récits, jouter d'épigrammes avec elle, mais non être son fils, son ami, son amant ou son frère. Il ne faut rien attendre ou espérer de ces cœurs blasés; comme les vieux bois tombés en pourriture, on en tire du phosphore et quelques lueurs agréables; rien de solide, rien de vrai, rien de généreux.

Autour du lit de l'Aspasie vieillissante affluaient flatteurs et flatteuses; on y voyait surtout la sentimentale Briggs, ancienne sous-maîtresse qui avait rédigé et imprimé jadis en hexamètres anglais *les Rosées de la mélancolie;* elle subissait les duretés et se pliait aux caprices de miss Crawley avec ce mélange de bassesse et de résignation dévouée qui ne fait qu'encourager et aviver encore la tyrannie des despotes domestiques.

Miss Mathilde Crawley se désennuyait en vivant bien, trop bien pour sa santé. Quand sonnait l'heure terrible de l'indigestion, le docteur arrivait, et le combat s'engageait entre ce grave personnage et le homard ou le brochet qui menaçaient la vie joyeuse de notre héroïne. De la plus vive animation, la sensuelle passait tout à coup à un abattement inoui, à l'abjection d'ame la plus complète. Que de terreurs! que d'agonies! doubles et hideuses angoisses de la conscience et de l'estomac! «Représentez-vous, sans trembler si vous pouvez, dit M. Thackeray, l'égoïsme édenté et la volupté fanée, sans Dieu, sans conscience, sans rouge, sans sommeil, hélas! et sans perruque, chose affreuse!» Oui, certes, M. Thackeray a raison, cela est triste, hideux et insensé. Quand nous deviendrons tout-à-fait vieux, prions Dieu, jouissons du peu de bien que nous aurons pu faire et aimons-nous le plus possible.

Les habiles ont beau rire; même au point de vue mondain, les derniers jours de Fénelon valent mieux que ceux du cardinal Dubois.

Que de scènes de bonne comédie se passèrent entre Briggs, miss Mathilde et Rébecca! Un jour, par exemple, celle-ci venait d'écarter très habilement du chevet de la malade la femme de confiance Briggs, et se trouvait à table avec cette sentimentale amie de la vieille malade; Briggs versait d'amères larmes.

— Ne vaudrait-il pas mieux donner à miss Briggs un verre de vin? dit Rébecca à M. Bowls, le gros homme de confiance. Il obéit. Briggs prit machinalement le verre, avala convulsivement le vin de Bordeaux, soupira et se mit à éplucher son poulet dans son assiette.

— Nous pourrons, je crois, nous servir nous-mêmes, dit Rébecca avec une grande douceur, et je crois que nous n'avons pas besoin des bons offices de M. Bowls. Monsieur Bowls, s'il vous plaît, nous sonnerons, si nous avons besoin de vous. Le sommelier descendit, et naturellement fit tomber sa mauvaise humeur et ses imprécations furieuses sur l'inoffensif valet de pied, son subordonné.

— C'est pitié que vous preniez les choses si à cœur, dit la jeune dame d'un air froid et un peu ironique.

— Ma meilleure amie est malade et ne veut pas... me... voir, sanglota Briggs dans une nouvelle explosion de chagrin.

— Elle n'est plus très malade; consolez-vous, chère miss Briggs... Une indigestion, voilà tout. Elle est beaucoup mieux; bientôt elle sera rétablie; elle est fatiguée du traitement ordonné par le médecin; demain, nous la verrons sur pied. Je vous en supplie, consolez-vous et prenez encore un peu de vin.

— Mais pourquoi... pourquoi ne veut-elle pas me voir? murmura miss Briggs. Oh! Mathilde, Mathilde!... après vingt-trois ans de tendre amitié! est-ce ainsi que tu paies de retour ta pauvre et triste Arabelle?

— Ne vous désolez pas trop, pauvre et triste Arabelle! Elle refuse de vous voir seulement parce qu'elle prétend que vous n'avez pas soin d'elle aussi bien que moi. Ce n'est pas un plaisir pour moi de la veiller toute la nuit. Je souhaite que vous puissiez me remplacer.

— N'ai-je pas veillé près de ce cher lit pendant des années? dit Arabelle, et maintenant!...

— Maintenant elle en préfère une autre. Bah! les malades ont de ces fantaisies auxquelles il faut céder. Lorsqu'elle sera rétablie, je m'en irai.

— Jamais, jamais! s'écria Arabelle en respirant tristement son flacon de sels.

— Quoi!... elle ne se rétablira pas, ou je ne m'en irai pas, miss Briggs, dit l'autre avec sa grace charmante. Bah! elle ira tout-à-fait bien dans une quinzaine, et je retournerai près de mes jeunes élèves

à Queen's Crawley, et près de leur mère, qui est plus malade que notre amie. Ne soyez point jalouse de moi, chère miss Briggs; je suis une pauvre fille sans amis et sans intrigue; je ne veux point vous supplanter dans les bonnes graces de miss Crawley; elle m'oubliera huit jours après mon départ, et son affection pour vous date de loin. Donnez-moi, je vous prie, un peu de vin, chère miss Briggs, et soyons amies.

La douce et tendre Briggs tendit sa main en silence, mais n'en sentit que mieux sa peine et gémit amèrement sur l'inconstance de Mathilde. Au bout d'une demi-heure, et le repas fini, Rébecca remonta dans la chambre de la malade, d'où elle renvoya, avec la politesse la plus condescendante, la pauvre domestique Firkin. « Je vous remercie, cela est tout-à-fait bien; vous vous en acquittez à merveille. Je sonnerai, s'il faut quelque chose. Je vous remercie. » Firkin descendit, couvant une orageuse jalousie, et prête à étouffer de rage concentrée.

Ce jeu comique de rivalités et d'intérêts divertissait la vieille malade. Je ne suis pas bien sûr que, malgré la finesse de Rébecca, en dépit de sa gentillesse et de son infatigable bonne humeur, la clairvoyante et fine miss Crawley, à qui tous ces trésors d'amitié étaient prodigués, ne soupçonnât point quelque chose d'analogue chez son affectueuse amie. Miss Crawley avait souvent pensé que personne ne fait rien pour rien. S'interrogeant sur ce que lui inspiraient les autres, il lui était facile de deviner ce qu'ils sentaient pour elle, et peut-être se disait-elle tout bas cette grande vérité, — qu'on n'a d'amis qu'à la condition de ne pas toujours penser à soi.

Toutefois Rébecca lui plaisait fort et la distrayait. Mathilde lui donna deux robes neuves, un vieux collier et un châle, et lui prouva son amitié en médisant devant elle de toutes les personnes de son intimité (quelle plus grande preuve de considération pouvait-elle lui donner?); elle songeait vaguement à lui procurer plus tard quelque grand avantage, peut-être à la marier à Clump l'apothicaire, à la mettre dans une bonne situation, ou, au pis aller, à la renvoyer à Queen's Crawley, lorsqu'elle en aurait fini avec elle et que la saison de Londres serait arrivée. Comme beaucoup de personnes riches, miss Crawley recevait volontiers de ses inférieurs tous les services possibles et les congédiait affectueusement quand elle n'avait plus rien à en attendre. Pour les vrais égoïstes, la reconnaissance n'existe pas; ils reçoivent les bienfaits comme de pures dettes. — Vous n'avez pas trop à vous plaindre, pauvres parasites, tristes complaisans; votre amitié pour les riches n'est pas plus sincère que le retour dont ils la paient. C'est l'argent que vous aimez et non l'homme, et, quand Plutus porte ailleurs ses faveurs, vous savez où faire émigrer vos complaisances.

Rébecca passa donc quelque temps chez miss Crawley, de l'aveu du membre du parlement, frère de celle-ci. La vieille fille était à demi

séduite; qui aurait pu résister aux charmes de la sirène? En vain Bute, le frère cadet, envoya-t-il son jeune fils, le petit Pitt Crawley, chez la riche mourante; le jeune imprudent fuma un cigare et fut perdu. Rébecca était bien habile; mais les habiles finissent toujours par se duper eux-mêmes : leurs triomphes font banqueroute. Ils s'imposent de si terribles conditions, ils passent par tant de chemins secrets et usent tant de forces en pure perte, qu'un beau jour il faut bien qu'ils succombent. Les manœuvres de Rébecca se détruisirent l'une par l'autre.

Ce fut Rawdon qu'épousa secrètement Rébecca, et sur cet Hercule un peu grec qu'elle appuya ses spéculations futures. Peut-être sans ce mariage eût-elle hérité de miss Crawley; le membre des communes, devenu veuf, accourut en vain auprès de Rébecca pour lui demander sa main. Elle aurait été lady Pitt Crawley, si elle ne se fût pas trop pressée; on imagine avec quelle douleur elle contempla, tombant à ses pieds, le vieux baronnet dont elle ne pouvait plus accepter l'offre séduisante. Battue par ses propres ruses, et, fuyant à la fois la tante et le membre du parlement, elle alla vivre à Brighton avec son mari Rawdon de l'industrie où il était passé maître, — industrie qui a ses chevaliers et qui exige du talent. Ne l'exerce pas qui veut; mais Rébecca est faite pour renverser to[illegible] et l'on suit de l'œil avec un intérêt puissan[illegible] vigilant et [illegible]ieux, qui, armé de son hameçon et posté dans une situation dangereuse, sur un vieil orme par exemple, au bord d'un ruisseau profond, essaie de saisir au passage quelque énorme brochet, et, les yeux fixés sur le monstre, en épie les mouvemens et la fuite. Telle est notre petite Rébecca en face des hommes et des choses. De malice en malice, d'espiéglerie en espiéglerie, de ruse en ruse et de chute en chute, Rébecca ne peut manquer d'arriver à la splendeur. Ce tour de force perpétuel dont elle se tire avec une grace prodigieuse, dont elle ne peut venir à bout que par le sacrifice successif de quelques débris de son honneur, la mènera aussi loin que possible. Au moment où nous sommes arrivés, la sirène a déjà tout captivé et tout vaincu, — dans l'intérieur sauvage et champêtre du membre du parlement tracassier et cynique comme dans la chambre à coucher de la femme du monde qui vieillit; — nous la verrons digne d'elle-même sur une scène plus animée et plus sanglante, auprès du champ de bataille de Waterloo.

V. — BRUXELLES AVANT LA BATAILLE DE WATERLOO.

Nous voici de retour à Bruxelles, peu de jours avant cette terrible journée de Waterloo qui a laissé d'ineffaçables traces dans les cœurs

des hommes, dans le souvenir des races, dans les annales des familles. La simple et douce Amélie s'est mise en campagne avec son mari, et elle a signalé son invasion en Flandre par l'acquisition de trois chapeaux, d'une robe neuve, d'une belle écharpe et d'une paire de boucles d'oreilles splendides, que George, tout déshérité qu'il soit, a voulu lui donner; il est généreux de son naturel. On sait maintenant les antécédens de ces deux couples, unis malgré leurs familles. Les grands événemens vont commencer pour eux après les noces; le mariage ne dénoue que les vieilles comédies; c'est au contraire le commencement du vrai drame. Dobbin est capitaine dans le régiment de George Osborne, qu'il admire de tout son cœur et qu'il protége. Le capitaine de dragons Rawdon Crawley vit dans l'intimité équivoque du général Tufto, qui l'honore de sa généreuse protection. Amélie pleure; elle s'est aperçue que George, un mois après le mariage, se plaît déjà singulièrement à la causerie pétillante de Rébecca. Le vieux Osborne, à Londres, continue à terrifier sa famille et à maudire son fils ingrat; le père Sedley, enterré dans son bouge, projette des sociétés commerciales qui l'enrichiront à perte de vue. Cependant le canon de Waterloo va bientôt gronder, et tout ce petit monde dont vous connaissez les acteurs se trouve réuni dans la même ville, Joseph le nabab, George, Amélie, Rawdon, Dobbin et [illegible]

L'antipathie de Dobbin [illegible] Rébecca [illegible] et invincible comme celle du chien et du chat. Il s'apercevait bien que l'on dupait son ami, et que la pauvre Amélie elle-même serait victime. Dobbin, qui voyait George jouer sans cesse, perdre sans cesse avec le capitaine de dragons et se mirer complaisamment dans les doux sourires de Rébecca, continuait de fatiguer George de ses sermons moraux, que George n'écoutait jamais. Dobbin était négligé de tout le monde. Le sensualiste joufflu Joseph Sedley le protégeait avec une majesté souveraine. Rawdon, qui se croyait un dandy achevé, comptait peu ce fils de prolétaire niais, simple et tout uni. Rébecca, qui le craignait, se pensait repoussée par cette nature hostile, honnête et clairvoyante. Joseph Sedley, ne parlant que de l'art militaire, auquel il n'avait pas songé de sa vie, et des femmes, auprès desquelles sa timidité l'avait rendu fort ridicule; le bon Joseph, faible d'ame et gros de corps, crédule et fat, aimant les complimens, les mets épicés, l'oisiveté, le soleil, les gilets voyans et les cravates rouges, se croit un héros quand le jour de la bataille approche. Il s'arme d'un courage sanguinaire, laisse pousser ses moustaches, nettoie ses pistolets et fond des balles. Son pas devient plus martial, ses larges éperons à molettes font retentir les escaliers. Il boutonne sa redingote jusqu'au menton, et sa tête se redresse fièrement.

Tous les succès du monde, même l'amour de Sedley et d'Osborne,

vont à Rébecca. L'insignifiante Amélie disparaît à côté d'elle. Amélie souffre, non pas de l'idée qu'elle et son mari n'ont plus de fortune, pour certains êtres d'élite, partager la pauvreté de celui qu'on aime, c'est encore se rapprocher de lui. Bien peu d'hommes s'arrangeraient de cette jouissance sentimentale; mais, il faut le dire à l'honneur des femmes, celles qui ont gardé dans la civilisation leur ame féminine ne reculent pas devant la misère partagée. Ce qui brisa le cœur d'Amélie, ce fut, hélas! quand l'amour même lui apparut comme une vanité, quand l'idéal s'évanouit devant le réel; quand, une ou deux semaines après le mariage, l'idole disparut, et que les yeux verts de la sirène Rébecca éclairèrent la triste réalité. Amélie n'avait plus son héros. Au lieu du tendre, de l'héroïque et dévoué George, que lui restait-il? Un dandy amoureux de lui-même, une vanité toujours éveillée, une intelligence de troisième ordre, son mari! Voilà ce que lui révélait son esprit; son cœur s'obstinait à n'y pas croire.

Aucun de ces personnages ne pouvait manquer de se trouver à ce grand bal que Byron a célébré en vers magnifiques, et dont les danses furent interrompues par le combat. — Amélie y fut peu remarquée, ainsi que notre cher Dobbin. L'entrée de Rébecca fit sensation. Tous les lorgnons se tournèrent vers elle; son air distingué, ses belles épaules, sa démarche légère et digne, le sang-froid parfait de son regard et la modeste assurance de sa tenue achevèrent en quelques minutes la conquête universelle. Qui est-elle? se demandait-on. Elle parle français admirablement. — C'est une Montmorency par sa mère... Un mariage d'amour;... son mari est le second fils d'un membre du parlement... Elle est charmante! — Les danseurs l'entouraient, et tout le monde briguait l'honneur d'une contredanse avec elle; elle répondit qu'elle était engagée, et glissa légèrement jusqu'au coin de la salle, où se trouvait Amélie négligée, triste, et à qui personne ne faisait attention. Rébecca la combla de caresses et se mit à la protéger comme une enfant; c'était l'achever. — Je ne vous trouve pas bien habillée, ma chère. Qui vous a donc coiffée comme cela? Vous êtes mal chaussée. Je vous enverrai ma faiseuse de corsets. — Amélie ne répondait rien, pendant que Rébecca continuait à pérorer dans le plus pur jargon de l'époque, et en vraie femme du monde qu'elle était déjà. — George vient de notre côté, dit-elle; empêchez-le donc de jouer. Lui et mon mari ne font que cela. George n'est pas riche, et mon mari est plus fort que lui à l'écarté. A propos, que faites-vous le soir, chez vous, seule avec ce capitaine Dobbin qui a de si vilaines mains? Pourquoi ne sortez-vous pas? Les mains de votre mari sont admirables. Ah! le voilà!... D'où venez-vous, mauvais sujet? Amélie vous croyait perdu.... — Et elle lui donna la main pour aller danser. Il n'y a que les femmes pour infliger de telles blessures; seules elles connaissent le poison dans lequel

leurs menues flèches sont trempées. Sans défense contre sa terrible petite ennemie, Amélie resta sur sa banquette, pâle, glacée, abattue. Le capitaine de dragons lui dit quelques mots assez gauches en passant, et Dobbin, malgré sa timidité, lui apporta une glace, et vint s'asseoir auprès d'elle. De grosses larmes roulaient dans les yeux d'Amélie, et, pour donner le change à Dobbin : — Mon mari devient joueur, lui dit-elle.

— Quand on a cette passion-là, répondit Dobbin, on se laisse attraper par les plus sots.

— C'est bien vrai, répondit-elle en soupirant. Elle ne pensait pas du tout à ce qu'elle disait.

Enfin George accourut auprès de sa femme pour reprendre le châle et le bouquet de Rébecca, qui, prête à quitter le bal, ne venait pas même souhaiter le bonsoir à son amie. Dobbin causait tout bas, dans un coin de la salle, avec le général de division, et Amélie, voyant ce qui se passait, laissait tomber tristement sa tête sur sa poitrine sans dire un mot à son mari. George rendit le bouquet à Rébecca. Au fond du bouquet, un billet se trouvait caché; Rébecca s'en aperçut dès que le bouquet lui fut remis, et George lut dans ses yeux qu'elle l'avait deviné. Entraînée par son mari, qui paraissait trop distrait pour rien comprendre, elle serra la main de George, laissa tomber sur lui un de ses regards scintillans comme des éclairs, le salua et disparut. George, triomphant, n'entendait plus rien, pas même les adieux du dragon.

Cent fois il était arrivé à George de donner le bras à Rébecca ou de lui apporter son châle; mais un secret pressentiment, un vague instinct avertissait Amélie que la scène du bouquet renfermait un mystère. Dobbin était revenu près d'elle. « William, lui dit-elle en prenant son bras et l'appelant par son nom de baptême sans s'en apercevoir, je me sens mal, reconduisez-moi ! » — Dobbin lui obéit, et ils traversèrent ensemble la foule épaisse qui encombrait les salons, et qui semblait émue. Pendant que la pauvre enfant se couchait en toute hâte pour ne pas déplaire à son mari, qui lui avait défendu de veiller et de l'attendre, Osborne, enivré de sa conquête, se mit à jouer, gagna, s'approcha d'un buffet, et but coup sur coup plusieurs verres de vin de Champagne. Il causait et riait avec une extrême gaieté, quand Dobbin, pâle et de l'air le plus grave, revint le trouver.

— Mon vieux capitaine, lui dit George; allons, un verre de vin de Champagne !...

— Je viens vous chercher, mon cher, ne buvez plus.

— Allons donc !... Figure de cire, vous reprendrez demain vos sermons ! A votre santé !

Quand Dobbin se fut penché à l'oreille de George et eut prononcé

deux ou trois mots, celui-ci poussa un cri d'étonnement, replaça le verre sur la table et suivit Dobbin d'un pas rapide. « Les Français ont passé la Sambre, lui avait dit Dobbin, notre gauche est engagée, et nous nous battons dans trois heures. » George Osborne n'était point un méchant homme; c'était seulement un cœur médiocre et un esprit ordinaire. L'heure terrible qui allait sonner lui en dit plus que tous les sermons de Dobbin. En revenant chez lui, mille pensées l'agitèrent : ce mariage conclu malgré son père, cette jeune femme innocente et charmante, ces folies de la nuit passée, sa faiblesse qui l'avait fait céder aux séductions de Rébecca, son étourderie, son imprévoyance. Déjà son petit capital était dissipé; s'il mourait, qui prendrait soin d'elle? Après avoir désobéi à ce père généreux, n'allait-il pas laisser dans la misère cette jeune fille dévouée? Il se mit à écrire à son père; un pâle rayon sillonnait le ciel au moment où il cachetait sa lettre et écrivait l'adresse sur l'enveloppe. A son arrivée chez lui, il était entré dans la chambre à coucher d'Amélie, qu'il avait trouvée endormie; il l'avait cru du moins. La lettre écrite et cachetée, il rentra dans la chambre, et vit sa jeune femme dans la même attitude. A sa première entrée, elle ne dormait point; elle tenait ses yeux fermés pour n'avoir pas l'air de lui faire un reproche de ce qui l'inquiétait. Ce petit cœur timide et tendre fut charmé et consolé qu'il rentrât si tôt après elle, et, se retournant de son côté au moment où il était sorti sans bruit de la chambre, elle s'était endormie légèrement.

Quand George rentra, la veilleuse éclairait cette douce et pâle figure, sur laquelle se projetait l'ombre de longs cils noirs. Un petit bras blanc et rond sortait de la couverture; George se trouva bien faible et bien coupable en face de tant de pureté. Il resta quelque temps debout auprès du lit, la regardant dormir et priant pour elle, si la mort s'emparait de lui le lendemain. Puis il prit la petite main blanche et immobile, et se pencha doucement vers l'oreiller qui soutenait cette tête innocente. Tout à coup les deux yeux d'Amélie s'ouvrirent. — Je ne dors pas, George, lui dit la pauvre enfant avec un sanglot qui semblait prêt à briser sa poitrine, et ses deux bras, se rejoignant par-dessus la tête de George, le tinrent enlacé. Dans ce même instant, le bruit criard des cornemuses écossaises et le terrible clairon de la cavalerie retentissaient de rue en rue et appelaient les hommes au combat.

Cependant Rébecca, se souriant à elle-même dans ses rêves, la tête enveloppée de dentelles, dormait paisiblement, assez peu occupée de Rawdon, qui bivouaquait enveloppé dans son manteau et trempé de pluie. Il ne dormait pas, lui; tout immoral et grossier qu'il fût, il aimait; les mille séductions de Rébecca s'étaient enlacées autour de ce cœur violent, comme les serpens de Laocoon l'environnent et pressent

les membres nus du héros mythologique, sans lui permettre de respirer. Rawdon ne pensait qu'à elle, et elle ne pensait qu'à Rébecca. Les égoïstes ont cela d'excellent, qu'ils ne s'étonnent pas de leur égoïsme; c'est leur vie.

Admirons aussi la profonde tranquillité des femmes dans les circonstances importantes et leur supériorité dans le mal, dès qu'il leur plaît de s'y vouer : phénomène qui n'a pas échappé à notre observateur, et que l'exemple et le caractère de Rébecca mettent en lumière avec beaucoup de finesse et d'éclat. Dans le sauve-qui-peut de Bruxelles, notre héroïne se montre sublime de sang-froid, de prudence et de diplomatie. Elle va droit au nabab Sedley, dont elle fait de nouveau la conquête, se ménageant ainsi la certitude d'une protection efficace. Tout ce qu'elle doit à la générosité de Rawdon, les mille petits présens du général Tufto, les chevaux de son mari, ses bijoux, même ses économies, car elle fait des économies en ne payant personne, lui constituent un petit capital respectable, — et elle dort tranquille.

Rawdon revint sain et sauf. Sedley le nabab se sauva au grand galop. George Osborne resta étendu mort sur le champ de bataille, laissant sa jeune femme veuve et bientôt mère. Les blessés véritables ne sont pas étendus sur les champs de bataille. Les vrais blessés sont les cœurs de femmes dévouées, trop faibles pour résister ou lutter, trop fiers pour se plaindre.

PHILARÈTE CHASLES.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

PUBLICISTES RÉVOLUTIONNAIRES

DE L'ALLEMAGNE.

LOUIS BOERNE, SA VIE ET SES ÉCRITS.

I. — Œuvres complètes de Louis Boerne (*Gesammelte Schriften von Ludwig Boerne*), 6 volumes. Stuttgard et Leipsig, 1840–1847.

II. — Lettres de Paris (*Briefe aus Paris*), 6 volumes. Hambourg et Paris. 1832-1834.

III. — Œuvres posthumes de Louis Boerne (*Nachgelassene Schriften von Ludwig Boerne*), 2 volumes. Mayence, 1847.

Le 14 février 1837, un convoi funèbre sortit d'une maison de la rue Laffitte et se dirigea par les boulevards vers le cimetière du père Lachaise. Une foule recueillie suivait le deuil : c'étaient surtout des Allemands, écrivains et artistes, les uns venus librement à Paris, les autres entraînés par leur juvénile ardeur dans l'œuvre ténébreuse des conspirations et obligés de chercher un asile loin de la terre natale. A la fin de la promenade lugubre, quand le cercueil fut descendu dans la fosse, un publiciste réfugié, M. Venedey, et un négociant de Francfort établi à Paris, M. Berly, prononcèrent d'une voix émue de courts et sincères adieux, qui répondaient bien à la douleur de tous; est-il rien de plus triste, en effet, que l'enterrement d'un compatriote illustre sur une terre étrangère, au milieu de l'indifférence publique? Cet homme

qu'on venait de porter à sa dernière demeure était un des écrivains les plus éminens de l'Allemagne, et, parmi les exilés qui lui rendaient ce suprême devoir, qui donc eût pu rester insensible, en se rappelant toutes les qualités fortes et toutes les graces brillantes de ce rare esprit, en se rappelant surtout, hélas! que les amis, les admirateurs, les consolateurs de Louis Boerne n'étaient représentés à cette pieuse cérémonie que par un petit groupe de fidèles perdus dans une foule banale? Ces pensées attristaient encore bien des cœurs, quand un des chefs du socialisme parisien, M. Raspail, prit la parole, et sembla tout prêt à transformer cette modeste tombe en une tribune démagogique. Je ne sais ce que pensèrent les vrais amis du publiciste de Francfort; mais le fait seul de cette déclamation révolutionnaire dans un tel lieu est une violence qui me révolte. Quand je songe au tribun jouant son rôle auprès de cette fosse ouverte, je ne puis m'empêcher de lire dans ce rapprochement le tragique symbole de la destinée de Louis Boerne; je ne puis oublier combien cette ame passionnée a été flétrie par les tyrannies populaires, que de déceptions elle a subies, quels remords ont dû gronder sourdement dans cette loyale conscience. Douze ans ont passé depuis ce jour. Il est bien temps de rendre un tardif hommage, mêlé de commisération et de reproches, à cette volontaire victime de la démagogie. Il est temps de faire la part du bien et du mal, des grands services rendus et des funestes erreurs, dans cette noble intelligence, trop délicate pour soutenir les chocs de la vie publique, trop généreuse pour subir le joug de l'absolutisme allemand. Tout nous invite, d'ailleurs, à cette réparation. Au moment où nos voisins, embarrassés de leur victoire inattendue, la compromettent chaque jour par des prétentions folles, il n'est pas inutile d'étudier avec détail un des hommes qui ont le plus activement contribué à la transformation des peuples germaniques. C'était une bonne pensée, pour peu qu'on l'eût comprise, d'aller visiter, après le 24 février, la tombe d'Armand Carrel. Si les hommes qui ont accompli ce pèlerinage y eussent cherché autre chose que l'occasion de parler, s'ils y fussent allés pieusement recueillir les conseils de l'histoire, ils auraient peut-être envisagé d'une façon plus haute cette forme républicaine dont ils ne nous ont montré que les inconvéniens ou les désastres. Inspirés par le généreux publiciste dont Chateaubriand lui-même a pleuré la mort, ils se seraient bien gardés de voir la France entière dans une minorité factieuse, et, quelle que fût la chance des événemens, ils eussent donné du moins à leur parti la dignité sévère qui lui a manqué. L'Allemagne aussi ferait bien d'interroger avec respect les intelligences d'élite qui méritaient de guider ses nouveaux efforts. En présence de la démagogie philosophique ou des factions brutales, au milieu de ces partis diversement égarés, les uns qui cherchent dans l'athéisme une originalité honteuse,

les autres qui parodient les événemens de la France, je crois qu'il y a quelque intérêt à interroger la vie et les écrits de Louis Boerne.

Les plus grands ennemis de l'Allemagne, à l'heure qu'il est, ce ne sont plus les réactionnaires imprudens; ce ne sont ni les conseillers secrets qui exaltaient le méthodisme de Frédéric-Guillaume IV, ni les nationalités long-temps opprimées dont les rancunes ont fait explosion au milieu des débats intérieurs de l'Autriche : ce sont ces partis extrêmes dont je viens d'indiquer le double aspect. On ne connaît guère en France les démagogues athées; les vulgaires impiétés de 93 ne ressemblent en rien aux sacriléges savans de la jeune école hégélienne, et c'est chose vraiment difficile de faire apprécier ce baroque mélange de dialectique subtile et de passions sauvages, de talent réel et de pédantisme infatué, de prétentions et de cynisme. Le sophiste qui a voulu reproduire chez nous les allures de l'athéisme allemand a été rarement compris, et, tandis que les tribuns d'outre-Rhin traduisaient avidement ses ouvrages, nos clubs n'en retenaient que les cris furieux et les formules incendiaires. Ces athées, dont nous sommes portés à rire, sont, en Allemagne, les plus dangereuses troupes de l'armée démagogique; le fanatisme du néant est le plus sauvage de tous. Je ne dis rien des émeutiers de profession, des républicains de barricades, toujours prêts à violer au nom du peuple les décisions du suffrage universel; il suffit de les signaler en passant. Or, Louis Boerne, qui a été le publiciste révolutionnaire de l'Allemagne pendant une quinzaine d'années, eût été certainement l'adversaire le plus décidé de la démagogie hégélienne, et son esprit si vif, si net, déjà hostile à Hegel avant 1830, eût percé avec joie les creuses et hypocrites formules de ses indignes disciples. Quant aux autres, quant aux hommes de coups de main et de guet-apens, il les avait vus de près; égaré quelque temps dans ces bas-fonds, son intelligence avait subi l'action de ce radicalisme qui détruit tout ce qu'il touche. Chute fatale dont la moralité ne doit pas être perdue! par ses mérites et ses faiblesses, par ses triomphes et ses revers, toute la vie de Louis Boerne est un enseignement. Et qui sait? les sages eux-mêmes, les modérés, pourraient bien, en ce moment, profiter quelquefois de ses conseils. Je lis souvent cette plainte dans les journaux allemands : « Ah! si Louis Boerne vivait! cette grande affaire de l'unité germanique ne serait pas si embrouillée, et l'on ne verrait pas le parlement de Francfort, après six mois de délibérations fastueuses, prêt à décréter la division de l'Allemagne plus grande et plus profonde qu'elle n'a jamais été. » J'ignore comment Louis Boerne serait sorti de cette folle entreprise où échoueront des hommes tels que M. de Schmerling et M. Henri de Gagern; mais, à coup sûr, ce ne serait pas lui qui se livrerait, comme les députés du parlement germanique, à de sottes rancunes contre la France, ce ne serait pas lui qui cher-

cherait des inspirations dans le puéril teutonisme de 1813; même en ses heures de colère, je m'assure qu'il jugerait avec plus de netteté les prétentions intolérables qui préparent de si graves échecs à la politique de Francfort.

Loeb Baruch, qui devait illustrer le pseudonyme de Louis Boerne, naquit à Francfort-sur-le-Mein, le 22 mai 1786, de parens israélites. Il semblait destiné par sa naissance à une carrière bien différente de celle qu'il a suivie; c'est au milieu des affaires et des négociations diplomatiques que fut jeté par l'ironie du sort l'humoriste le plus indépendant et le plus libéral esprit de la nouvelle Allemagne. Son grand-père, agent financier de l'ancienne cour de l'électeur de Cologne, fut souvent chargé de missions importantes qu'il remplit toujours avec succès. On rapporte que, le siége de l'électorat de Cologne étant devenu vacant, M. Baruch s'entremit avec beaucoup de zèle en faveur d'un archiduc de la maison d'Autriche, fils de l'impératrice Marie-Thérèse, et lui fit obtenir la majorité des voix. Reconnaissante d'un tel service, Marie-Thérèse promit à l'habile diplomate que ses enfans auraient toujours des protecteurs à Vienne. On sait que Louis Boerne ne profita guère des succès de son aïeul, et il est assez piquant de songer à la mauvaise humeur de sa famille, quand le futur chef du journalisme révolutionnaire refusait de frapper à la porte des chancelleries. Un autre contraste, c'est le rigorisme de son père, homme rude, taciturne, et sévèrement attaché aux doctrines étroites de l'orthodoxie juive. L'éducation de Louis Boerne eût pu souffrir de cette sévérité, si le hasard n'eût amené près de lui un jeune israélite de Berlin, ardemment dévoué à cette réforme du judaïsme que prêchaient les éloquens écrits de Mendelsohn. M. Jacob Sachs, qui fut le premier précepteur du jeune Baruch, accoutuma son esprit aux libérales idées du sage et illustre ami de Lessing. Ne négligeons pas ce rapprochement; c'est ainsi que ce jeune homme, sorti de la synagogue, s'éleva sans peine à cette haute et impartiale raison qui ne se dément presque jamais sous les caprices de sa fantaisie ou les emportemens de sa colère. Les écrivains juifs de l'Allemagne moderne ont tous un caractère reconnaissable; Louis Boerne n'appartient pas à leur phalange. Nul n'aurait mieux le droit de s'approprier la belle parole de Térence : *Homo sum.* S'il rappelle quelquefois son origine, c'est par la haine profonde de l'oppression; mais ce n'est pas lui qui réclamerait la liberté dans un intérêt de race : il croirait rapetisser un grand dogme et renier cette large croyance philosophique dont les inspirations lui sont si chères. Encore une fois, il appartient, dès sa première adolescence, à cette noble tradition humaine dont Mendelsohn et Lessing ont été les sérieux interprètes. Plus tard, quand il commencera à écrire, quand les instincts affectueux de son ame, réprimés par la rigueur de la vie domestique, voudront se faire

jour et s'exprimer librement, il choisira dans ce même groupe de penseurs un guide nouveau dont l'imagination aimante conviendra plus intimement à son esprit : il sera le continuateur de Jean-Paul.

Le jeune Baruch avait quatorze ans quand il quitta la maison paternelle, en compagnie de M. Jacob Sachs, pour étudier à Giessen. Il y passa quelques années, confié aux soins du célèbre orientaliste Hetzel, et fut envoyé de là à Berlin, auprès d'un médecin israélite, M. Marcus Herz, qui se chargea d'initier le jeune étudiant aux premiers secrets de son art. C'est à la médecine, en effet, que le destinaient les vœux de sa famille. L'université de Berlin n'existait pas encore; on sait qu'elle ne fut créée que plusieurs années plus tard, en 1810, quand la monarchie prussienne, après le coup terrible reçu à Iéna et à Auerstœdt, rassembla toutes ses forces pour relever ce peuple qui avait failli disparaître sous l'épée de Napoléon. L'enseignement des sciences médicales appartenait alors aux praticiens les plus renommés, qui formaient comme une sorte d'université libre, et réunissaient de nombreux élèves. Telle fut la position de Louis Boerne auprès de M. Marcus Herz. Le séjour de Berlin eut une influence décisive sur son esprit; mais ce n'est pas la médecine qui en profita. Au contraire, sans démêler encore sa vocation véritable, il perdit insensiblement le peu de goût qu'il avait pour cette étude, et le brillant mouvement philosophique et littéraire qui animait déjà la capitale de la Prusse donna comme le premier éveil à sa pensée. Les plus grands esprits de l'Allemagne étaient réunis à Berlin. L'austère et patriotique philosophie de Fichte, la dialectique aimable de Schleiermacher, les brillantes théories des deux Schlegel, formaient dans cette société d'élite maints contrastes charmans qui ne furent pas perdus pour la vive imagination de Louis Boerne. L'ame de cette réunion, sa muse aventureuse et *géniale,* comme disent nos voisins, c'était Rachel de Varnhagen, et ce nom suffit pour faire entrevoir qu'aucun de ces précieux élémens ne dut rester isolé ou inutile. Rachel a tracé dans ses lettres un admirable tableau de cette société berlinoise. Figurez-vous le jeune étudiant, après sa triste vie de Francfort, transporté tout à coup au sein de l'Athènes germanique. Ce fut, on peut le dire, toute une révélation. Ses biographes nous disent qu'il renonça au judaïsme et se fit baptiser en 1818; mais dès ce jour-là, dès 1804, il sort pour toujours de l'étroite enceinte de la communion juive, et prend place dans la belle assemblée philosophique de son pays. Aussi, plus tard, après bien des années et bien des luttes, il gardera dans sa fleur ce souvenir des printanières inspirations, il aimera Berlin comme le berceau de son intelligence, il y reviendra souvent, non plus obscur et perdu dans la foule, mais digne de siéger à côté des maîtres, digne de continuer à sa manière les prédications libérales et l'audacieuse fantaisie de Rachel.

On sait quel est le charme des années studieuses pour la jeunesse allemande. La libre vie de l'étudiant le conduit de ville en ville; il va demander la science à toutes les chaires illustres et prendre sa part à toutes les fêtes de la pensée. Après ces belles années de Berlin, Louis Boerne se rendit à l'université de Halle. Toute parée de ses meilleures gloires, pleine de mouvement et d'éclat, cette noble école semblait protester déjà par ses triomphes contre le décret de Napoléon qui devait si tôt la condamner au silence. Plus de douze cents étudians s'y étaient fait inscrire, et les maîtres répondaient bien à cette généreuse ardeur. Boerne y retrouva Schleiermacher, dont la finesse socratique l'attirait singulièrement : il y vit Steffens, Wolf, Reil; mais laissons-le parler lui-même, car c'est ici une des rares occasions où ses écrits fournissent des documens à l'histoire intime de sa pensée :

« Je me rappelle avec ravissement les années académiques que j'ai passées à Halle. Sans doute la jeunesse est belle pour tout le monde, dans quelque lieu et de quelque manière qu'elle se passe; mais elle est doublement belle pour l'étudiant. Travail et gaieté s'offrent à lui sur le même chemin; il est dispensé de cette dure obligation de choisir entre le plaisir et la peine, tandis que dans toute autre condition le jeune homme est placé beaucoup trop tôt à l'entrée des deux chemins d'Hercule. La vie scientifique de Halle était dans toute sa fleur, pleine de mouvement et d'attrait. Gœttingue était alors ce qu'elle a toujours été, ce qu'elle est encore à l'heure qu'il est : le séjour d'une science vénérable et traditionnelle, une sorte d'aristocratie respectée, riche en domaines bien assis, en biens-fonds solides et inaliénables. A Halle, c'était le tiers-état, c'était l'activité du commerce, c'était le continuel échange de l'esprit; tous les résultats de la science y circulaient gaiement, rapidement, de bouche en bouche et de main en main. L'intelligente sollicitude du gouvernement prussien y avait formé une réunion de maîtres qui, sans renoncer aux trésors du passé, accueillaient avidement toutes les richesses nouvelles. Wolf, dont la réputation ne surpasse pas le mérite, nature pleine de vie et d'ardeur, nous fit faire une connaissance intime avec Anacréon et les présomptueux amans de Pénélope. Schleiermacher enseignait la théologie, comme l'eût enseignée Socrate, s'il avait été chrétien. Dans son cours de morale, il analysait la vie intérieure, puis la vie scientifique et politique de l'homme. Son auditoire ne réunissait pas seulement la jeunesse académique, mais aussi des hommes d'un âge mûr et de toutes les conditions. Il était en même temps prédicateur de l'université, et ses auditeurs devenaient plus recueillis à mesure qu'ils devenaient plus réfléchis. Armé, en effet, du compas de la science, Schleiermacher naviguait sur la mer de la foi dans une direction calculée, sûre et exempte de doute. Reil était remarquable comme homme, comme professeur de médecine et comme praticien. Son visage était noble et imposant; il avait les yeux du grand Frédéric. En le voyant enseigner au milieu de ses élèves, qui avaient pour lui autant d'affection que d'admiration, on pouvait aisément se croire à l'académie d'Athènes. Il savait inspirer à ses malades et à leurs parens une confiance inébranlable, et ceux qu'il ne guérissait pas conservaient encore l'espérance en perdant la vie. Ses leçons sur la

thérapeutique et l'ophthalmologie étaient sans cesse entremêlées de poétiques citations de Schiller et de Goethe, et les fruits précieux de ses recherches étaient ainsi cachés sous des fleurs. Celui qui n'aurait assisté qu'aux premières leçons de chaque semestre aurait pu croire entendre un professeur de morale ou d'esthétique. Parvenu déjà à la maturité de l'âge, arrivé à ce moment où le savoir gagne en étendue, mais non plus en profondeur, et où les épis fanés de l'esprit penchent leur tête affaiblie vers la terre, Reil songeait souvent à cette loi inévitable de la nature. Au milieu de ses épanchemens intimes, dans un petit cercle choisi de disciples et d'amis, il manifestait une crainte naïve et toute charmante de perdre un jour la jeunesse de l'esprit. Pour se préserver du danger, il avait soin de s'entourer continuellement de jeunes gens studieux et de livres nouveaux. Horkel s'était approprié les doctrines de Cuvier et inspirait à ses élèves le goût de l'anatomie comparée et de la physiologie. Il nous faisait connaître d'une manière spirituelle tous nos frères inférieurs, et démontrait la perfection de l'organisation de l'homme par l'imperfection de celle des bêtes. C'était un homme tellement modeste, qu'il n'avait jusqu'alors publié aucun ouvrage; son désir d'apprendre était si vif, qu'il en oubliait souvent ses devoirs de professeur, car, tout préoccupé du résultat de ses recherches, il négligeait de nous dire quelle méthode l'y avait conduit. Steffens, enfin, exaltait la jeunesse académique jusqu'à l'enthousiasme. Élève de Werner, il avait été appelé à Halle comme professeur de minéralogie; disciple de Schelling, il y apporta la philosophie de la nature.... Steffens est Danois, et, si je ne me trompe, il ne possédait pas encore parfaitement la langue, ou du moins la prononciation allemande, quand il commença de professer à Halle. Cette circonstance prêtait à sa diction cette naïveté et cette grace qui charmaient tant dans la personne d'Alcibiade. Steffens ne lisait jamais ses leçons; ses idées, puisées à la source vive, il nous les présentait à l'instant même dans leur limpide fraîcheur. Sa parole était comme un fleuve irrésistible; bon gré, mal gré, il fallait s'abandonner au courant, sans voiles, sans gouvernail et sans rames, et l'on ne commençait à réfléchir qu'après être arrivé au rivage.

« Animé par de tels maîtres, le sang de la jeunesse académique circulait plus vivement et plus ardemment dans toutes les veines de l'esprit. Il y avait à Halle douze cents étudians dont la vie sociale était plus fougueuse et plus rude que jamais. Mœurs, langage, costume, tout y était gigantesquement bizarre. Ils portaient de grandes bottes appelées *canons* et des casques ornés de plumes rouges, blanches, vertes ou noires, selon l'association à laquelle ils s'étaient ralliés. Ains habillés, ils ressemblaient par en haut à des guerriers romains, et par en bas à des postillons allemands; mais l'enthousiasme de la science, perçant à travers cette enveloppe grossière, n'en était que plus touchant. Je me rappelle que, dans un banquet où l'on avait oublié d'inviter les Graces, deux farouches compagnons se prirent de querelle à propos de la philosophie de Schelling... Ainsi se passèrent trois années, une longue suite de lunes de mai. Ah! que la jeunesse est heureuse dans les universités allemandes! Puisse se dessécher la main qui attentera la première à cette vie fortunée! »

C'est bien certainement à cette époque, c'est au milieu de ces vives jouissances de la pensée que son intelligence, un peu indécise jusque-

là, prit comme une physionomie distincte et contracta les signes reconnaissables qui ne se perdent plus. Un de ces traits décisifs, c'est sa prodigieuse lucidité d'esprit, c'est ce pouvoir si rare de rester calme au milieu des émotions publiques, ou plutôt de ne se livrer qu'en parfaite connaissance de cause et avec la ferme volonté de n'être jamais dupe. Passionné, aventureux, il l'était sans doute; mais comme la finesse du jugement venait à propos rectifier les entraînemens du cœur et lui défendait de s'égarer! Voilà le fond même du caractère de Louis Boerne. Pourquoi faut-il que les dernières années de sa vie aient été infidèles à cette vocation de son ame? Il est triste que les démagogues aient pu engager dans leurs voies tortueuses un esprit si fin et si défiant, une ame si sincère et si droite. Celui qui avait su démêler le vrai et le faux dans l'entraînement populaire contre la France, celui qui, jeune encore et malgré l'enthousiasme aveugle des universités, avait compris que la défense du pays n'exigeait pas la haine de la révolution et de ses idées, celui-là était bien digne assurément d'opposer, vingt ans plus tard, la même netteté d'esprit aux ridicules entreprises de la démagogie. L'Allemagne était alors sous le joug de Napoléon, et les ressentimens terribles qui firent explosion en 1813 commençaient à gronder sourdement. On sait que les meilleurs esprits de cette époque se laissèrent prendre à un faux patriotisme dont les royautés de l'Allemagne firent leur profit; on sait avec quel art toutes les questions furent brouillées et comme la haine de la France arrêta pour long-temps le légitime travail des libertés constitutionnelles. Que les poètes aient poussé des cris de guerre et soulevé les peuples contre nous, rien de mieux: Koerner est un adversaire loyal que nous honorons sans peine; mais que des publicistes et des philosophes aient confondu à plaisir tous les termes du problème, qu'ils aient attaqué à la fois et l'esprit de 89 et l'ambition du conquérant, c'est là une faute énorme, une faute que l'Allemagne a chèrement payée. Louis Boerne vit plus clair dans ces questions confuses. Malgré son dévouement à son pays, et bien qu'il ait pris part, en 1813, à une ardente polémique contre Napoléon, il comprit que le patriotisme s'égarait. Au moment même où la main de l'empereur pesait le plus violemment sur les peuples germaniques, il comprit que la France n'en était pas moins le foyer du monde nouveau et la sauvegarde de l'Allemagne contre l'absolutisme des cabinets du Nord. Cette idée le guidera toute sa vie; son plus sérieux honneur est de l'avoir conçue en 1809. Ce n'est pas un médiocre mérite de protester ainsi, jeune encore et sans nom, contre l'erreur d'un peuple entier qui s'enthousiasme à faux.

Cette ironie de la fortune, qui fit naître Louis Boerne d'une famille de diplomates subalternes, nous réserve encore d'autres surprises dans l'histoire de sa vie. Après quelques années d'études à Halle, voyant

bien que tous les instincts de son esprit le portaient vers les sciences morales, Louis Boerne abandonna la médecine et se fit recevoir docteur en philosophie à l'université de Giessen. C'était renoncer à la vie régulière que sa famille désirait pour lui, et quand il revint à Francfort avec des titres littéraires brillans, mais sans but et sans occupation spéciale, il se sentit mal à l'aise au milieu des siens. Est-ce pour cela que nous le voyons peu de temps après chargé d'un emploi à la municipalité de Francfort? Singulier emploi, en vérité, pour celui qui devait créer la littérature politique et réveiller l'Allemagne par ses prédications étincelantes! Louis Boerne était employé à la police! « Je donne à mon imagination une énigme à deviner, dit quelque part M. Gutzkow, quand je me représente l'auteur des *Lettres de Paris* attablé dans un obscur bureau de la maison de ville, examinant les livrets des ouvriers, visant les passeports, recevant des protocoles, ou bien, aux jours de cérémonie, représentant la dignité de la police, vêtu de son uniforme et l'épée au côté. » On ne peut que soupçonner les motifs qui déterminèrent Louis Boerne à accepter une fonction de cette nature; ce qu'il y a de certain, c'est qu'une fois chargé de cet emploi, il s'en acquitta avec une candeur singulière. L'influence de l'administration napoléonienne était toute-puissante alors, même en Allemagne, et Louis Boerne comprenait militairement l'exactitude et le dévouement du fonctionnaire. Dans sa naïveté parfaite, dans sa candide ignorance de lui-même, il n'ambitionnait pas d'autre gloire; c'est là qu'il terminait tous ses vœux. Il fut, en effet, le plus zélé, le plus intelligent et même le plus courageux employé de cette administration. M. de La Thaunn, directeur de la police à cette époque, lui confiait tous les travaux importans, et l'on rapporte qu'en 1813, des soldats bavarois ayant voulu piller une maison de la ville, Louis Boerne mit l'épée à la main et paya bravement de sa personne.

C'est précisément à cette époque, de 1810 à 1813, que se rapportent ses débuts littéraires. Ses deux auteurs favoris, assurent ses biographes, étaient alors Jean de Müller et Voltaire. La concision laborieuse du grave historien et la netteté lumineuse, l'incomparable élégance de l'écrivain français, l'attiraient avec un charme égal. Ces études sur le style, cette préoccupation de la forme, étaient déjà visibles, assure-t-on, dans les nombreux articles qu'il donnait alors au *Journal de Francfort*, et il était facile de soupçonner chez ce débutant timide un des maîtres de la littérature de l'avenir. Cependant son vrai style ne s'était pas encore produit, et sa pensée non plus n'avait pas toutes ses forces. La pensée et le style, l'inspiration et l'art, tout naîtra, tout s'enflammera en lui, au choc même des événemens, avec une spontanéité merveilleuse.

Cette triste année de 1815, si désastreuse pour nous, ne le fut pas

moins pour l'Allemagne. Les penseurs sérieux, en petit nombre il est vrai, s'aperçurent bientôt que la défaite de la France était un terrible coup porté aux nations germaniques. On n'avait pas seulement triomphé de l'empereur, on avait abattu la révolution, c'est-à-dire désarmé le génie des réformes, arrêté la civilisation libérale, et ajourné pour long-temps les légitimes espérances des peuples. L'enthousiasme de 1813 continuait cependant à s'exalter encore. Les souvenirs du moyen-âge, les traditions du saint empire romain, qui avaient donné une excitation si vive aux esprits et réuni pour une cause sacrée tous les enfans divisés de la famille tudesque, étaient devenus comme une religion où le mysticisme puisait des voluptés enivrantes. Louis Boerne comprit un des premiers, avec une décision courageuse, le rôle imposé désormais à ceux qui ne voulaient pas que la victoire de l'Allemagne fût la ruine de la liberté. Tandis que tout un peuple allait se passionnant pour la vieille unité du XIIIe siècle, pour les empereurs de la maison de Souabe, les gouvernemens, on ne l'ignore pas, profitaient de ce bel enthousiasme archéologique et déchiraient sans plus de façon les séduisantes promesses de la veille. Dès ce jour-là, Louis Boerne eut un but, il eut une œuvre à accomplir, il entreprit de dissiper les ténèbres où s'emprisonnaient ses concitoyens et de mettre en fuite tous les songes menteurs. Nous n'avons plus affaire, après 1815, à l'étudiant de Halle et de Giessen, à l'honnête employé de la police de Francfort; nous allons voir grandir le chef de la croisade libérale, le missionnaire du bon sens qui, à force d'esprit et de vivacité railleuse, réveillera l'Allemagne endormie.

C'est par la presse que Louis Boerne résolut d'agir sur son pays. 1813 avait produit un journaliste du premier ordre, l'impétueux, l'irrésistible Goerres, qui, dans le *Mercure du Rhin,* soufflait à l'Allemagne le feu de sa colère avec une formidable éloquence. Louis Boerne voulut être le Goerres de la période nouvelle, et pour cela il savait bien qu'il ne devait ressembler en rien à son rival. Goerres était mystique et furieux à la fois; il unissait dans ses prédications grandioses la religieuse exaltation du moyen-âge à la rage du patriotisme insulté. La tâche de Louis Boerne était bien différente. Il avait l'ambition de faire pénétrer partout la pure lumière de l'esprit moderne; il voulait dissiper les fantômes et réveiller les somnambules. Comment parler efficacement à ces rêveurs aimables, à ces brillans illuminés, qui, dans l'art et la philosophie, dans la science et la politique, ne voyaient plus que le moyen-âge? L'ironie de Voltaire les eût trop cruellement blessés, et la raison toute seule eût été impuissante. Ne craignez rien; la pensée, quand elle est profonde, se crée toujours sa forme, et le style de Louis Boerne, ce style qu'il ignorait encore la veille, qu'il cherchait çà et là, chez Jean de Müller et chez Voltaire, ce style nouveau, primesautier, vraiment

original, va s'épanouir tout à coup avec ses plus rians trésors, comme sur un sol bien préparé les végétations printanières. L'ironie se cachera sous un enjouement capricieux, le bon sens sera plein d'imagination et de grace. De là cette forme toute jeune et ces contrastes d'une vivacité joyeuse; de là ces mélodies, ces brillans *allegro* qui éveillent si adroitement l'attention; de là enfin ces aventureuses fantaisies où brille toujours la droite raison, comme une lueur trop vive dans une lampe d'albâtre. Cette douce lumière qui n'effraie pas les yeux du songeur, on s'y accoutume peu à peu; puis tout à coup l'habile écrivain la démasque, et la clarté vous inonde. Louis Boerne excelle dans cette polémique, il est maître en ce jeu difficile que M. Henri Heine a renouvelé après lui avec une prestesse étincelante. Jamais on n'a mieux séduit le lecteur inoffensif, afin de le jeter tout à coup au beau milieu d'une prédication libérale; jamais on n'a combiné un guet-apens avec une perfidie plus ingénieuse. Et cette prédication elle-même, comme elle se dissimule encore, comme elle se dérobe avec art, à l'endroit où elle semble près d'éclater! comme le motif sérieux est admirablement enveloppé dans les plus gracieuses variations! Le publiciste était contraint à ces ruses par la surveillance de la censure; mais ce qui devait lui être un obstacle est devenu une ressource, un moyen inattendu, un incomparable aiguillon. Cette pensée libérale, en effet, cette vive et généreuse espérance, quand on l'a vue briller subitement, puis s'enfuir, comment oublier désormais l'apparition charmante?

> Malo me Galatæa petit, lasciva puella,
> Et fugit ad salices et se cupit ante videri.

Telle est, dès le premier jour, dès les premiers numéros de son journal (*la Balance, Die Wage*), la vraie physionomie du style de Louis Boerne. L'année même où il publiait *la Balance*, il comprit que sa qualité d'israélite nuirait à l'autorité de sa parole, et, réalisant une conversion secrètement accomplie déjà au fond de sa pensée, il reçut le baptême des mains d'un pasteur luthérien. C'est le 5 juin 1818 que M. Bertuch, pasteur à Roedelheim, près Francfort, introduisit le jeune écrivain juif dans la communion chrétienne. Il prit le nom de Charles, qui lui fut donné à cette occasion, et renonça même au nom de sa famille; Loeb Baruch s'appellera désormais Louis-Charles Boerne. Il serait difficile de dire d'où lui venait ce dernier nom; lui-même, dans ses *Lettres de Paris*, il a dressé à ce sujet une généalogie fantasque dont les explications, on le pense bien, ne servent qu'à dépister les curieux. La conjecture la plus probable, c'est qu'il prenait plaisir à se renouveler tout entier; un pseudonyme devait sourire à ce spirituel tacticien, toujours occupé à dérober sa marche et à dissimuler ses coups. Sans doute, le langage du publiciste s'enhardira plus tard, sa voix sera plus

ferme, le brillant artiste fera résonner souvent les touches les plus fières de son clavier. Quoi qu'il fasse pourtant, ce sera toujours un dilettante, et l'on se souviendra de ses paroles : « La musique, s'écrie-t-il dans l'introduction de son journal, est le seul art où les Allemands soient maîtres. S'ils pouvaient parler en musique, et si cette musique pouvait régler leurs actions, les Allemands seraient le premier de tous les peuples. » C'est pour avoir été fidèle à cette musicale inspiration, au milieu même de ses plus furieuses colères, c'est pour cette faculté divine que Louis Boerne a été certainement le premier publiciste de son pays, et que bien des fautes lui seront pardonnées.

Cette forme humoristique si nouvelle fut un enchantement pour les lecteurs d'élite. Un homme qui ne partageait guère les idées de Louis Boerne, un des plus charmans esprits de l'aristocratie allemande, Frédéric de Gentz, en fut ravi. C'est l'originalité de ce célèbre diplomate d'avoir gardé, au milieu des plus hautes fonctions politiques, la plus tendre sympathie pour toutes les choses de l'art. Il fut un des premiers à saluer le talent du journaliste. « Avez-vous lu, écrivait-il à Rachel de Varnhagen, avez-vous lu dans *la Balance* un article signé Louis Boerne? Lisez-le; je n'ai rien vu de si spirituel, rien de si parfait depuis Lessing. » Et Rachel, quelques semaines après, écrivait de son côté à un ami : « Le docteur Boerne rédige un journal intitulé *la Balance*. Gentz me le recommandait l'autre jour comme l'œuvre la plus ingénieuse qui eût jamais paru; il ne tarissait pas d'éloges enthousiastes; — depuis Lessing, disait-il, et il faisait allusion ici à un certain article, on n'a pas écrit de critique théâtrale comparable à celle-là. — Certes, j'avais toute confiance dans le jugement de Gentz; cependant l'œuvre de Louis Boerne, par l'éclat de l'esprit et la beauté du langage, me parut supérieure encore à ce qu'il m'avait annoncé. C'est une forme incisive, profonde, essentiellement vraie et courageuse; cela n'a pas la futile nouveauté de la mode; c'est vraiment et sérieusement neuf. Et quel abandon négligé comme au bon vieux temps! Et quels emportemens légitimes contre tout ce qui est mauvais dans les arts! Aussi vrai que je vis, voilà un parfait honnête homme. Si vous lisez ses critiques à propos d'une pièce que vous n'ayez jamais vue, vous connaîtrez l'ouvrage aussi bien que si vous l'aviez devant les yeux. Lisez-le, lisez-le!... Gentz blâmait vivement ses opinions, mais il trouvait naturel qu'il les eût. » L'enthousiasme de Rachel de Varnhagen et de Frédéric de Gentz, c'est-à-dire des plus brillans esprits de l'Allemagne, indique parfaitement l'attitude de Louis Boerne dès ses premiers débuts. Nul pédantisme chez lui, rien de contraint et qui sente l'école; les habitudes universitaires, qui sont visibles chez les plus grands penseurs de l'Allemagne et qui restreignent leur influence à une étroite enceinte, Louis Boerne ne les a jamais connues. Il se mo-

quera plus tard des philosophes, et il en aura bien le droit. Le jargon des systèmes tudesques lui a toujours été particulièrement odieux. Il écrit pour être lu, il parle pour agir, et c'est cette clarté, cette décision du langage, qui firent immédiatement toute sa force. Ce que Rachel et Frédéric de Gentz avaient si délicatement apprécié, des milliers de lecteurs le sentirent d'instinct, et Louis Boerne s'empara des générations nouvelles.

Une fois maître de cette forme habile, bien sûr qu'il saurait exprimer sa pensée la plus vive à l'abri de sa fantaisie capricieuse, Louis Boerne ne recula devant aucun sujet. Comment aurait-il craint le reproche de frivolité? Toute sa polémique, au contraire, avait pour but de réveiller la vieille Allemagne sous son bonnet de docteur. Il n'y avait que lui qui pût parler de politique à propos de Mlle Sonntag et qui fût capable d'inquiéter sérieusement la diète de Francfort en décrivant les danses aériennes de Taglioni. C'est au théâtre, en effet, qu'il plaça d'abord ses batteries. Il n'y avait pas de tribune en Allemagne, la liberté de la presse n'existait pas : Louis Boerne pensa que les plus élégans travaux de l'esprit étaient dignes de suppléer aux institutions de l'avenir; il s'adressa aux arts libéraux, et leur demanda de rendre ce nouveau service à l'affranchissement de la pensée humaine. On a quelquefois reproché à Louis Boerne d'avoir mêlé ainsi la critique littéraire et la discussion politique; c'est lui reprocher son originalité même. On le comprendrait bien mal, en effet, si l'on croyait que ses sympathies libérales aient jamais décidé de ses jugemens, et que son esthétique fût l'humble servante de sa foi. Novateur en politique et en poésie, il mène de front sa double tâche. Loin de méconnaître l'indépendance de l'art, il voudrait qu'une littérature puissante et libre attestât la vie, la force, l'irrésistible développement de l'esprit national. C'est ainsi que la politique et l'art l'intéressent à la fois et s'unissent pour lui sans se confondre. D'ailleurs, cette façon d'apprécier les choses de l'esprit lui semble un témoignage de la vraie et saine liberté démocratique. D'où vient, se demande-t-il, que les arts n'occupent pas la première place dans la vie de l'homme et dans les institutions sociales? Pourquoi n'en faire qu'un accessoire, un délassement, et un délassement, hélas! bien des fois condamné? Pourquoi cette triste opinion calviniste, janséniste, méthodiste, a-t-elle assombri le monde? Et il s'écrie : « Le plus heureux de tous les peuples, celui qui ressemble le plus à la Grèce, c'est le peuple français. Voyez-les, dans leurs journaux, apprécier à la même page le jeu de Talma sur la scène et l'attitude des ministres à la tribune, tout cela avec la même importance, avec la même sérénité d'esprit. Que nous sommes loin de cette civilisation aimable! Chez nous, le temple des arts est bien clos et parfaitement chauffé; mais ne vous hasardez pas à sortir; l'atmosphère de notre so-

ciété civile est si froide, qu'il y a de quoi gagner une fluxion de poitrine. » Louis Boerne en est sorti sans peur, et il est le premier qui ait poursuivi résolûment ce que tenteront après lui les écrivains de la *jeune Allemagne*, la sécularisation de l'art, l'introduction de la poésie, de la philosophie, de la science, au sein de la réalité et de la vie.

Quand on étudie les critiques théâtrales de Louis Boerne, le nom de Lessing se présente aussitôt à la pensée. Lessing a été l'un des maîtres de Louis Boerne, et la *Dramaturgie de Hambourg* offre de piquantes ressemblances ou d'intéressans contrastes avec la spirituelle polémique de l'écrivain de Francfort. On peut dire que Louis Boerne, sur ce point, est le vrai continuateur de Lessing; il ne le reproduit pas, ce qui eût été déjà un sérieux service rendu aux lettres allemandes, il le continue, il achève son œuvre imparfaite. Ce grand problème de la rénovation du théâtre, Louis Boerne le reprend au point même où il a été laissé par l'illustre auteur de *Nathan le Sage*; il poursuit la discussion, la renouvelle, l'agrandit, et, instruit par les événemens contemporains, il développe hardiment les conséquences entrevues de loin par Lessing. Quel avait été le but du critique éminent à qui l'Allemagne doit la *Dramaturgie de Hambourg*? La scène allemande n'existait pas; des copies médiocres, de froides imitations françaises, point de vie, point d'invention, aucun effort même, aucune tentative nouvelle, telle était vers 1770 la situation du théâtre. Lessing voulut provoquer le génie de ses contemporains, il eut l'ambition de créer enfin une scène originale, et dans sa féconde ardeur il jeta éloquemment les plus énergiques appels. On sait par quels chefs-d'œuvre Goethe et Schiller lui répondirent. La *Dramaturgie de Hambourg* est surtout une croisade contre l'influence française. Les vrais dieux pour l'imagination germanique, ce ne sont pas, en effet, les maîtres de Rome et de la Grèce, ce sont les libres génies qui essaient de reproduire la vie moderne avec ses agitations confuses et ses dramatiques contrastes. L'auteur de *Macbeth* et d'*Hamlet* est le roi de la poésie du Nord, et il faut voir avec quel enthousiasme irrité Lessing renverse toutes nos idoles pour ne placer dans le sanctuaire de l'art que cette souveraine image de Shakspeare. Ne lui demandons pas l'impartialité; Lessing n'est pas libre d'examiner les époques et de faire à chacune sa part; il faut, de gré ou de force, qu'il entraîne l'art allemand dans les voies que Shakspeare a ouvertes. Mais Shakspeare était le produit d'une société puissante, et les libres développemens de la vieille Angleterre, les souvenirs et les luttes sanglantes de la patrie, la pensée nationale enfin, fournissaient à ce mâle génie les plus fécondes inspirations. C'est ce sentiment social, c'est cette force de la vie commune qui manquait à l'Allemagne. Comment créer la poésie dramatique là où l'unité de la patrie n'existe pas? Comment faire pousser ce grand chêne sur un sol sans vigueur et sans séve?

Emporté par ses généreuses espérances, Lessing n'avait pas tenu compte de ces obstacles; il se sentit bientôt arrêté, et cette *Dramaturgie* commencée avec un si juvénile enthousiasme se termine par des paroles de doute et de découragement. « Plaisante bonhomie! s'écrie amèrement le critique; singulière innocence, en vérité! vouloir donner aux Allemands un théâtre national, quand les Allemands ne sont pas encore une nation! » Ces paroles de Lessing sont le point de départ de Louis Boerne : il abandonne la cause de Shakspeare pour ne plus voir que cette seule question, bien autrement sérieuse en effet, les rapports de la poésie dramatique avec le sentiment national. Goethe et Schiller, par un miracle de leur génie, avaient créé pendant quelque temps cette unité de la patrie allemande; séparés dans le domaine des faits, divisés par des intérêts hostiles et des complications séculaires, les peuples germaniques avaient trouvé dans les inventions des poètes une sorte d'unité idéale qui les consolait des misères de ce monde. Consolation bien fugitive, hélas! cette communauté de sentimens, provoquée un instant par des chefs-d'œuvre, tendait sans cesse à se dissoudre, et, au lieu de seconder les poètes, elle n'existait que par eux. Après les drames de Goethe et de Schiller, la scène allemande redevint la proie des imitateurs, et ces grandes inspirations que le génie des deux maîtres avait puisées dans la conscience de la patrie firent place aux vulgaires influences des petites cours, à l'étroit esprit des résidences provinciales. C'est alors que parut Louis Boerne.

On voit comment l'ardent novateur put se résigner sans peine à la critique des théâtres; il y poursuivait un but digne de lui. Ne vous étonnez pas de le trouver aux prises avec des milliers de compositions sans valeur, avec les drames et les vaudevilles des fournisseurs brevetés; soyez sûr qu'il ne perd pas son temps, et que, s'il condamne sa ferme intelligence à ce métier de manœuvre, il sait bien quels sérieux services il va rendre. Il a indiqué lui-même, dans des pages d'une mélancolique gaieté, la signification profonde de ces feuilles légères :

« La nuit critique de l'Allemagne était venue, les gardes, assis auprès de son lit, secouaient tristement la tête, les vieilles tantes faisaient des grimaces lamentables, et l'on ne mouchait plus les chandelles. Or, le malade se dressa tout à coup, se mit sur son séant, et, jetant les yeux autour de lui, il s'écria : Où suis-je? — Dans votre ancienne demeure, auprès de vos chers parens, répondit le médecin, tout transporté, et l'orgueil du triomphe sur le visage. Une transpiration bienfaisante s'était déclarée, le délire de la fièvre avait cessé, le pouls était régulier comme autrefois, et la santé revenait plus rapidement qu'elle n'avait disparu. Le convalescent eut encore plusieurs jours de faiblesse, mais il souriait avec béatitude, tout le charmait, tout le rendait heureux. Bientôt le cousin Michel fut tout-à-fait sur pied, il se tailla douze douzaines de plumes neuves, et mangea le soir sa salade de pommes de terre. Quelque temps après,

le testament qu'il avait écrit par crainte de la mort fut déchiré; tout devait rester dans l'ancien état. Quelques jours encore s'étant écoulés, les gardes vinrent complimenter Michel en lui rappelant cette belle redingote bleue qu'il avait promis de leur donner, s'il recouvrait la vie; mais il se moqua de ces bonnes gens : il est bien possible, dit-il, que j'aie prononcé de sottes paroles pendant la fièvre et fait de ridicules promesses...

« Ah! c'était là le beau temps. Je n'ai pas pris part, je l'avoue, à la guerre de délivrance, — je n'avais pour cela ni la vigueur du corps ni la foi suffisante, — mais j'ai donné, moi aussi, quelques petites entorses aux Français. D'un emploi de police dans un état de la confédération du Rhin, j'étais passé, sans changer de siége et de plume, à un emploi de police dans un état de la confédération germanique. Autrefois, j'avais écrit des lettres soumises et empressées dans toutes les directions pour faire épier de pauvres jeunes Allemands poursuivis comme réfractaires et les livrer à l'administration française; maintenant, j'écrivais des lettres encore plus empressées et plus soumises pour faire saisir comme traîtres à la patrie de vieux Allemands qui témoignaient de l'amour et de l'admiration à Napoléon et les livrer à l'administration allemande. Un jour, on arrêta un de ces pauvres diables, et je dus le contraindre, sur l'ordre de mes chefs, à se mettre en chemise devant moi, afin d'examiner s'il ne s'était pas tatoué les trois couleurs. Je ne trouvai rien; je déclarai que tout allait pour le mieux, et que l'Allemagne était réellement libre. Sur ce, l'on me signifia mon congé. Je fis alors du patriotisme privé, je publiai un journal que j'appelai *la Balance*. Par le ciel! poids ni balance ne me manquaient, mais je n'avais rien à peser. Le peuple ne vendait plus, le marché était désert; quant au petit peuple d'en haut, il faisait le commerce du vent, de l'air, et autres choses impondérables. Mon embarras était grand. Le journal était annoncé, l'imprimerie fonctionnait, on avait déjà encaissé l'argent des souscripteurs, et je ne savais comment tenir ma promesse. Alors un enrôlé volontaire, qui avait bien gagné sa vie, et qui, pour ne pas mourir de faim, avait été obligé de se faire comédien, me conseilla d'écrire sur le théâtre. Le conseil était bon, je le suivis. Je m'affublai d'une vénérable perruque, et, comme un juré, je prononçai selon ma conscience. Pour les règles, je ne m'en souciais guère et ne les connaissais même pas. Ce qu'Aristote, Schlegel, Tieck, Müllner, ont ordonné ou interdit à l'art dramatique, je l'ignorais absolument. J'étais un critique original, etc... »

Quelle tristesse dans cette plaisanterie! Cette balance vide, ce journal sans articles, cette plume taillée qui ne sait que dire, comme cela représente bien l'Allemagne après ses désastreuses victoires de 1815! Cependant tout est prêt : le journal est annoncé, les abonnés attendent; que faire? Parlons du théâtre, s'il n'y a plus que cela qui vive encore chez les vainqueurs de Waterloo. Mais quoi! le théâtre vivrait dans une société sans énergie! Ce peuple qui ne connaît pas le présent, qui tourne le dos à l'avenir, ce peuple indifférent aux intérêts de la patrie et aux conquêtes de la liberté, produirait des poètes dramatiques! N'est-ce pas blasphémer l'art de Sophocle? C'est ainsi qu'au milieu du dilettantisme littéraire, en face des ingénieuses dissertations de Louis Tieck et

de Guillaume de Schlegel, c'est ainsi que naît et s'élance, armée comme une Minerve, la vaillante esthétique de Louis Boerne. Écoutez sa profession de foi :

« Le théâtre classique des Français m'est bien plus antipathique que celui des Allemands, mais seulement quand je le lis, non pas quand je le vois représenter en France. Alors je m'aperçois bien vite que toutes les erreurs du drame français sont les erreurs des Français eux-mêmes, que ce sont des fautes imputables à leur nationalité. Au contraire, les fautes du drame allemand témoignent de l'absence de toute nationalité chez ce peuple... un peuple qui ne se sent peuple que parce qu'il broute, comme un troupeau, dans un même parc; un peuple qui craint le loup et honore le chien, et qui, au moment de l'orage, courbe patiemment la tête jusqu'à ce que le tonnerre ait passé; un peuple qui n'est compté pour rien à la fin de chaque année dans le grand livre de comptes de l'histoire, et qui ne sait pas lui-même se porter en compte quand il est chargé du travail; — un tel peuple peut être parfaitement doux, produire d'excellente laine et rendre de grands services dans le ménage, mais jamais il n'aura une poésie dramatique. Il sera le chœur dans tous les drames étrangers, le chœur qui fait entendre de sages réflexions; il ne sera jamais un héros!

« Tous nos poètes dramatiques, les mauvais, les bons, les excellens, tous ils ont pour type national l'absence de nationalité; pour caractère, l'absence de caractère. Notre silencieuse nature, si réservée et si timide, nos vertus d'intérieur et notre prétendue inaptitude à la vie publique, notre résignation d'enfans dans la société civile et notre emphatique orgueil quand nous avons une plume à la main, tout cela réuni oppose un invincible obstacle au développement de l'art dramatique. La sculpture se perdit dans les premiers temps du christianisme, parce qu'on avait renoncé à l'étude du nu; il n'y a pas de caractères francs en Allemagne, c'est pour cela que l'art dramatique n'existe pas.

« ..... Avec le drame français, la critique a sans doute ses difficultés et ses ennuis, le spectateur jamais. Si ce n'est pas là une vraie tragédie, une comédie vraiment digne de ce nom, c'est tout au moins un journal des événemens contemporains, et chacun s'y intéresse. On pleure ou on rit, on applaudit ou on siffle, on ne demeure pas indifférent. Dans le drame allemand, au contraire, s'il n'y a pas le mérite de l'art, il n'y a rien..... C'est à désespérer de ce peuple, quand on le voit toujours en contradiction avec la température des saisons de l'année. Pendant l'hiver, son ame est toute nue; elle porte des fourrures pendant l'été. En temps de guerre, l'Allemand fait de la politique; en temps de paix, il remanie la carte du globe. Il écrit des livres sur l'économie politique des Athéniens; quant à l'économie politique des Autrichiens, qui ont son argent dans les mains, il n'en sait pas le premier mot. Une académie de Berlin, pour fêter l'anniversaire de la naissance de Frédéric-le-Grand, fait une lecture sur le calcul infinitésimal; ne serait-il pas plus à propos, ne serait-ce pas une œuvre plus bienfaisante et plus patriotique de faire, pour un tel jour, une étude sur la confédération des souverains allemands? Les Anglais et les Français valsent avec la muse du siècle; les Allemands ne peuvent que danser un menuet avec elle. Ils sont toujours à l'opposé l'un de l'autre, le cavalier en haut, la dame en bas; ils s'éloignent, se regardent de côté, et s'ils se tendent la main, c'est un signe d'adieu

au lieu d'un signe de bienvenue. Si jamais un Allemand voulait baiser la main de la noble dame, il s'y prendrait si gauchement, que le monde entier éclaterait de rire..... Qu'y a-t-il à faire ici pour le poète dramatique? C'est au diable qu'il appartient d'écrire des comédies pour un tel peuple. »

On n'analyse pas un recueil critique. Les fragmens que je viens de traduire indiquent assez le rôle actif de Louis Boerne dans la littérature de son pays. Le dramaturge de Francfort a fidèlement rempli son spirituel et hardi programme. Pourvu qu'il ait l'occasion de faire entendre de rudes vérités, rien ne le rebute, ni la sensiblerie vulgaire des drames à la mode, ni la platitude du style, ni la médiocrité des acteurs. C'est cette ferme et patriotique pensée qui assure une durée sérieuse à ces feuilletons d'un jour. Ces drames, ces comédies, ces vaudevilles ont disparu depuis long-temps; Kotzebue et Houwald sont condamnés aux limbes, pareils à ces hommes qui ne furent ni bons ni mauvais, et que Dante n'a jugés dignes ni du paradis ni de l'enfer; qu'importe? la critique de Louis Boerne est animée d'une radieuse jeunesse, et, quoique liée à ces choses mortes, elle vivra. D'ailleurs, au milieu de ces belles pages sur tant d'œuvres oubliées, il y a çà et là des chapitres de la plus haute morale ou de l'esthétique la plus ingénieuse à propos des sublimes modèles de l'art. L'article sur *Hamlet* est un chef-d'œuvre, et le *Guillaume Tell* de Schiller a inspiré à Louis Boerne un verdict d'une singulière audace. Il faut citer aussi le spirituel article intitulé : *Henriette Sonntag à Francfort*. Un vigoureux esprit qui, par son libéral et patriotique enthousiasme, a plus d'un rapport avec Louis Boerne, Édouard Gans, a écrit aussi sur Mlle Sonntag un article plein d'originalité et d'éclat. Édouard Gans était un profond jurisconsulte et un publiciste éloquent; il rajeunissait la philosophie comme Louis Boerne renouvelait la littérature; n'est-ce pas une piquante rencontre que celle de ces deux graves esprits, de ces deux chefs révolutionnaires, dans les élégantes régions du dilettantisme?

La critique de Louis Boerne s'attaquait surtout au théâtre dégénéré, au drame sans caractère, aux indignes héritiers de Goethe et de Schiller. Il ne faut pas croire pour cela que Goethe soit son héros. Bien au contraire, la polémique de Boerne contre l'auteur de *Faust* est l'un des épisodes les plus importans de sa vie. Quand Boerne entreprit son audacieuse réforme de la poésie nationale, le grand artiste de Weimar jouissait en paix de sa gloire, et l'on sait avec quelle sérénité olympienne il cultivait, loin des luttes de ce monde, les calmes et magnifiques domaines de son inspiration. Cette superbe indifférence devait être odieuse à l'ardent esprit du novateur. Que Louis Boerne admirât les chefs-d'œuvre du poète, personne n'en saurait douter; mais, au moment où il fallait créer l'esprit public en Allemagne, comment eût-il vu de sang-froid la plus haute intelligence de son pays s'isoler orgueilleuse-

ment dans des régions inaccessibles et refuser à ses frères les consolations du génie? Consoler et éclairer les peuples, les relever de leur abaissement, n'est-ce pas le privilége des poètes? Tel est le sens de cette polémique irritée, de ces reproches cruels, injustes et formulés si amèrement. Je ne suis pas de ceux qui enveniment, par des interprétations fausses, cette lutte du publiciste et du poète. On n'ignore pas que M. Wolfgang Menzel, dans son teutonisme insensé, fait un crime à Goethe de son impartialité cosmopolite et de l'élévation de son art; Louis Boerne, nous le verrons tout à l'heure, ne combat pas sous l'étroite bannière de M. Menzel. Il ne perd pas son temps, comme le sophiste de Stuttgard, à disséquer perfidement toutes les œuvres du grand poète, à rechercher les emprunts, les imitations, à noter les influences secrètes auxquelles l'artiste le plus indépendant ne se soustrait jamais, et finalement à nier le génie du maître. Ce génie, ces facultés, il les reconnaît tout le premier, mais il lui en demande compte. « Moi t'honorer! s'écrie-t-il en appliquant au poète les beaux vers de son *Prométhée;* moi! que je te rende hommage! et pourquoi? As-tu jamais adouci les souffrances des opprimés? as-tu séché les larmes des malheureux? »

Ich dich ehren? wofür?
Hast du die Schmerzen gelindert
Je des Beladenen?
Hast du die Thrænen gestillet
Je des Geængstigten?

Ces beaux vers contiennent la véritable pensée de Louis Boerne dans ses rapports avec Goethe. Un des plus récens, un des plus ingénieux commentateurs de Goethe, M. Rosenkranz, a finement remarqué le caractère admiratif des accusations de Louis Boerne, et combien elles attestent chez le publiciste une foi sans bornes dans l'autorité du poète. Ce ne sont pas des critiques dénigrantes comme les invectives de M. Menzel, ce sont des pétitions hautaines. Louis Boerne demande à Goethe le soulagement des maux de la patrie, les réformes promises, les institutions libérales. Prince de la poésie et de l'intelligence, c'est Goethe qui doit répondre pour les souverains de l'Allemagne. Goethe ne l'a pas voulu; il a détourné les yeux, il a craint que les maux de ses concitoyens ne troublassent la majesté souveraine de sa pensée, et il s'est réfugié dans un sanctuaire où les bruits du siècle n'arrivaient pas : c'est là que l'ont poursuivi les flèches rapides de Louis Boerne.

Quel est donc le poète préféré de l'éminent critique? Sans doute le généreux enthousiasme de Schiller convient mieux à Louis Boerne que la froideur de Goethe; mais tout ne lui plaît pas cependant chez l'auteur de *Don Carlos,* et, si les instincts de son cœur sont satisfaits, sa

verve aventureuse, sa finesse humoristique, ont maintes objections à soulever. N'a-t-il pas dénoncé *Guillaume Tell* comme le héros des philistins, comme un de ces vulgaires teutomanes de 1813, chez qui la juste haine de l'étranger épuise toutes les forces morales et supplée à toutes les idées? Il y a un écrivain qui, bien mieux que Schiller, devait attirer les sympathies de Louis Boerne : c'est le grand humoriste allemand, c'est ce rêveur inspiré qui a répandu à profusion dans ses romans fantasques toutes les tendresses du cœur le plus aimant, tous les trésors de l'imagination la plus riche. Si Louis Boerne, en jugeant les œuvres du théâtre, est le continuateur de Lessing, dans ses articles de fantaisie, dans tous ses travaux de polémique ou de dilettantisme littéraire, il est le plus brillant disciple de Jean-Paul. Jean-Paul n'eût-il pas signé volontiers cette belle profession de foi?

« Tout ce que j'ai dit, je le croyais; ce que j'ai écrit, mon cœur me le dictait, et je n'aurais pu lui résister. En aimant mes ouvrages, c'est moi que l'on aime. On rirait vraiment si l'on savait combien je suis ému quand je mets la plume à la main. Mauvais signe, je le sais; cela m'avertit que je ne suis pas un écrivain. Le véritable écrivain doit faire comme l'artiste; ses pensées, ses sentimens, lorsqu'il leur a donné une forme, il ne faut pas qu'il y laisse son ame, il doit en faire une chose étrangère à lui-même. Ah! cette maudite nécessité de se séparer de son ame, jamais je n'ai pu y réussir! Je ne sais, après tout, si je dois m'en affliger sérieusement. Il se peut bien que l'art soit quelque chose de beau. L'art est aimé des princes, des grands seigneurs, des riches, des heureux du monde, des intelligences calmes et paisibles; mais ils sont si impitoyables dans leur justice, ces fins connaisseurs, que souvent j'en frissonne. Ils se soucient bien de ce que l'art représente! c'est l'art tout seul qui les touche. Une grenouille, un concombre, un gigot de mouton, un *Wilhelm Meister*, un Christ, tout cela a la même valeur : oui, en vérité, ils daignent même excuser la sainteté de la Vierge, pourvu que la peinture soit bonne! Tel je ne suis pas, tel je ne fus jamais. Dans la nature, je n'ai jamais cherché que Dieu; dans l'art, je n'ai jamais cherché que la nature divine, et là où je n'ai pas trouvé Dieu, je n'ai vu que monstruosités; là où je n'ai pas trouvé la nature divine, je n'ai vu, au lieu d'art, qu'un affreux bousillage. C'est ainsi que j'ai jugé les événemens, les hommes, les livres, et il peut bien se faire que j'aie blâmé de bonnes et belles œuvres d'art, uniquement parce que l'ouvrier me semblait méchant et laid. »

Chez Jean-Paul, quelle que soit la distinction originale de ses œuvres, c'est l'ouvrier surtout qui est beau. Louis Boerne avait un culte pour Jean-Paul. Il ne se lassait pas d'admirer cette candeur inépuisable et cette généreuse prodigalité d'inspiration. Les génies sobres et contenus, les sévères artistes de la tradition grecque et latine apprécieront difficilement l'auteur de *Siebenkaes* et de *la Vallée de Campan;* Boerne l'aimait pour cette négligence même, pour cette profusion irrégulière où se révèle avec tant de sincérité le poète le plus confiant qui fut jamais. Lorsque Jean-Paul se donne tout entier, lorsqu'il ouvre son

cœur et en répand les richesses, il y a là, selon Boerne, de quoi nourrir des milliers de poètes; c'est un grand fleuve qui roule de l'or.

A la mort de Jean-Paul, au mois de novembre 1825, Louis Boerne prononça son éloge funèbre dans un cercle littéraire de Francfort. Cet éloge est un hymne d'enthousiasme; la douleur et la reconnaissance, les regrets et les actions de graces, tout se croise, tout se mêle dans une langue éclatante et confuse qui semble vouloir reproduire la tumultueuse affliction de la foule. Ce sont des pleurs, puis des hymnes, puis des bouffées d'encens. Il serait difficile de donner une idée exacte de ce beau discours, car Louis Boerne, pour mieux louer son maître, lui emprunte son style, ce style dont la confusion grandiose est ce qu'il y a de plus antipathique au génie de notre langue. J'en traduirai seulement les passages les plus accessibles :

« Une étoile a disparu des cieux! Une couronne est tombée de la tête d'un roi! Une épée s'est brisée dans la main d'un général! Un grand prêtre vient de mourir! — Ah! pleurons cet homme qui nous avait été donné en compensation de nos misères et que rien désormais ne remplacera chez nous. En échange des biens qui lui manquent, chaque pays a reçu du ciel une consolation précieuse. Le Nord, au cœur froid, possède la vigueur du fer; le Midi énervé a son soleil d'or; la sombre Espagne a sa croyance; la France, épuisée de ressources, a des trésors d'esprit, et la liberté illumine les brumes de l'Angleterre. Nous, nous avions Jean-Paul et nous ne l'avons plus, et nous perdons avec lui ce que nous ne possédions que par lui seul, la force, la douceur, la foi, la gaieté charmante, l'éloquence qui ne tarit pas.

« Les siècles passent, les saisons se succèdent... Il n'y a de durable que le changement, il n'y a de vivant que la mort. Chaque battement de nos cœurs marque une souffrance, et la vie serait une blessure éternellement saignante, si Dieu ne nous avait donné la poésie. C'est elle qui nous prodigue ce que nous a refusé la nature, un âge d'or qui ne se flétrit pas, un printemps qui ne se fane jamais, un bonheur sans nuage, une jeunesse sans fin. Le poète est le consolateur de l'humanité; il est ce consolateur, oui, quand le ciel lui-même lui a donné ses pouvoirs, quand Dieu lui a imprimé le signe sacré sur le front et qu'il ne porte pas son message pour un vil salaire. Tel fut Jean-Paul. Il ne chantait pas dans les palais des rois, il ne jouait pas de la lyre à la table des riches. Il était le poète des humbles, il était le chanteur des pauvres, et là où des affligés pleuraient, on entendait toujours les sons si doux de sa harpe. Honorons la cloche superbe qui retentit majestueusement aux jours de fêtes solennelles, mais réservons notre amour à l'horloge familière dont la voix accompagne chaque battement de nos cœurs, qui sonne à chaque quart d'heure pour nos joies, et qui, de minute en minute, nous distrait de nos chagrins.

« Dans un pays, on ne compte que les villes; dans les villes, on compte seulement les tours, les temples et les palais; dans les maisons, les maîtres; dans le peuple, les confréries, et, dans chaque confrérie, celui qui la préside; de toutes les saisons, le printemps seul est aimé; en voyage, on n'admire que les larges routes, les fleuves et les montagnes, et ce que la foule admire est célébré par

les poètes complaisans. Jean-Paul n'était pas le flatteur de la foule, il n'était pas le complaisant de la vulgarité. Par de petits sentiers étroits, il allait visiter le village dédaigné du voyageur. Dans le peuple, il comptait les hommes, dans les villes les toits, et, sous chaque toit, chaque cœur l'intéressait. Toutes les saisons pour lui se paraient de fleurs, toutes lui donnaient des fruits. Le plus pauvre de tous les poètes, n'eût-il qu'une seule corde à sa lyre, sait chanter la fête du premier amour. Jean-Paul veille sur la flamme sainte de l'amour jusqu'à l'heure où le souffle de la mort vient l'éteindre... A travers le brouillard et l'ouragan, au milieu des glaces de l'hiver, il pénétrait dans le misérable taudis d'un maître d'école de village, pour distribuer à ses enfans les joyeux présens de Noël. Il chantait à pleine poitrine la vie splendide des princes dans les îles enchantées du lac Majeur; mais combien sa voix était plus douce, combien son enthousiasme plus vrai, quand il chantait le modeste bonheur d'un bon vieillard allemand et les jours fortunés d'un pasteur suédois!

« Pour la liberté de la pensée, Jean-Paul a eu des compagnons de guerre; dans les luttes pour la liberté du sentiment, il était seul. Étranges natures que nous sommes! nous cherchons à dissimuler notre amour plus soigneusement encore que notre haine, et nous craignons de paraître bons autant que nous craindrions de paraître riches en présence des voleurs. Que de fois, dans le tumulte de la vie quotidienne, dans le va et vient des conversations banales, que de fois nous donnons aux choses sérieuses qui s'y font ou s'y disent une attention qui n'est que mensonge! Nous paraissons calmes, et nous sommes émus; nous paraissons graves, et nous serions près de pleurer; notre esprit semble très éveillé, et nous sommes bercés par des songes; nous marchons à pas comptés, et notre cœur bondit de souvenir en souvenir; nous courons à travers les lits de fleurs de notre enfance, ou bien, sur les ailes de la fantaisie, nous nous élevons vers les derniers nuages enflammés, vers les derniers soleils couchans de notre jeunesse disparue. Avec quel embarras vous épiez autour de vous si aucun regard ne vous a surpris, si aucune oreille n'a soupçonné vos silencieux soupirs! C'est alors que Jean-Paul s'approche de vous, et souriant, et de sa voix la plus douce : « Je vous connais, dit-il. Vous cachez vos joies, elles vous semblent trop enfantines pour que des esprits sérieux s'y intéressent; vous enfermez secrètement vos douleurs, trop petites, pensez-vous, pour qu'on y compatisse... Je viens me réjouir, je viens pleurer avec vous. »

« Jean-Paul était le poète de l'amour, en donnant à ce mot sa signification la plus belle et la plus sublime. Il avait fait dans sa jeunesse le serment que voici : « Grand génie de l'amour! j'adore ton cœur sacré; qu'il emploie une langue morte ou une langue vivante, qu'il parle avec des lèvres de feu, ou qu'il s'exprime péniblement, je l'adore! Et partout, partout je te reconnaîtrai, soit que tu habites dans une étroite vallée des Alpes, soit que tu te caches dans une cabane de l'Écosse, soit que tu brilles au sein de l'éclat du monde! » Ce serment, il l'a tenu jusqu'à sa mort. Mais qu'est-ce que l'amour sans la justice? C'est la générosité du bandit qui donne à l'un ce qu'il vient de prendre à l'autre. Jean-Paul était aussi un prêtre du droit. L'amour était pour lui une flamme sainte, et le droit était l'autel où cette flamme devait brûler. Jean-Paul est le poète de la morale. Jamais il ne para le vice des fleurs de sa parole, jamais l'or de son imagination ne couvrit des sentimens vils...

« Consoler ceux qui ont besoin de consolations, et rassasier les cœurs affamés, ce n'est pas là toute la mission du poète. Il doit être aussi le juge de l'humanité, il doit être la foudre et l'orage qui dissipent les miasmes et les corruptions de la terre. Jean-Paul était le dieu de la foudre, quand il s'irritait; un fouet sanglant, quand il frappait. Ses railleries emportaient la pièce. Malheur à qui attirait sur lui cette terrible ironie! Il n'y avait plus qu'à fuir, car de lui résister en face, personne n'aurait eu ce courage. Si le géant de l'orgueil osait braver Jean-Paul, d'un coup de fronde il le jetait à bas. Si la ruse se cachait dans ses cavernes sombres, Jean-Paul y mettait le feu... »

Il est impossible de louer plus dignement ce grand esprit, d'apprécier avec plus de vérité et de vie tout ce qu'il y a de trésors divins, de merveilles incomparables, tout ce qu'il y a de sagement et de religieusement démocratique dans les gracieuses peintures de *Siebenkaes,* dans les sublimes fantaisies d'*Hespérus* et de *la Loge invisible.* Cet hymne enthousiaste à Jean-Paul forme comme un point de repos, comme un centre lumineux et grave au milieu de la carrière de Louis Boerne. C'était là qu'il devait se cantonner à jamais. Disciple de ce grand poète, il était digne de continuer son influence en la transformant. Quel écrivain sérieux n'a pas eu dans sa vie un éclair, une illumination subite pour lui marquer sa voie! Le jour qu'il traçait avec une émotion si sincère cette poétique oraison funèbre de son glorieux modèle, Louis Boerne, j'en suis sûr, a entendu distinctement les conseils du maître intérieur. Son malheur, nous le verrons bientôt, est de les avoir si vite oubliés. Que de fois, lorsque l'explosion de 1830 l'eut jeté hors de sa route, l'ingénieux et libéral humoriste dut regretter cette poésie ravissante, abandonnée par lui pour les tumultueuses aventures de la place publique! Que de fois le souvenir de Jean-Paul dut troubler ses insomnies et faire apparaître à ses yeux, comme un reproche, tous ces chastes fantômes, toutes ces créatures idéales qui peuplaient le paradis de sa jeunesse! Hélas! les embrassemens du radicalisme ont aussi dévoré chez nous des intelligences d'élite et flétri des poètes adorés. *Carpe diem,* disait la sagesse antique; hâtons-nous, jouissons des heures rapides où le rêveur aimé nous appartient encore.

Le meilleur moyen, ce me semble, d'apprécier un critique, un brillant humoriste littéraire, c'est de chercher le caractère commun de ses travaux, c'est aussi de marquer les rapports qui l'unissent aux grands écrivains de son pays. J'ai dit ce qu'était Louis Boerne en face de Lessing, en face de Schiller et de Goethe; j'ai dit son enthousiasme pour Jean-Paul : je me demande à présent ce qu'il pensa de Hegel et s'il se soumit, comme tant d'intelligences plus fortes et plus hardies que la sienne, au joug bizarre de ce formidable esprit. Il n'est guère possible, en Allemagne, d'échapper aux écoles philosophiques. Hegel particulièrement a exercé sur ses contemporains une fascination prodi-

gieuse. Descartes, on ne l'ignore pas, a gouverné la société du XVIIe siècle, il a imprimé aux poètes et aux orateurs, aux théologiens et aux savans, la marque reconnaissable de sa pensée; c'est lui qui a enseigné aux plus glorieux maîtres cette rectitude hardie, cette fermeté élégante, toutes ces graces chastes et sévères qui sont le charme incomparable de cette époque; mais Descartes n'agit que sur la société d'élite : Hegel s'est emparé de toute l'Allemagne. Malgré la rudesse barbare de son langage, malgré les étranges hallucinations de son système, Hegel a pénétré partout. Il n'y a pas de critique, pas de poète, pas de *literat*, il n'y a pas d'écrivain si frivole et si sceptique qui ne porte superbement la livrée de ce singulier maître. Qu'on le comprenne ou non, peu importe; on lui emprunte des lambeaux de son panthéisme pour en faire des drames et des romans. J'ai trouvé la *Phénoménologie* de Hegel dans je ne sais quel conte bleu, et l'*Encyclopédie des sciences philosophiques* m'est apparue un jour au fond d'un sonnet printanier. Un des plus éminens écrivains de ce temps-ci, le Byron de la moderne Allemagne, M. Henri Heine, a donné l'exemple de ces raffinemens alexandrins, et, grace à sa verve moqueuse, grace à l'art qu'il possède de se persifler très sincèrement lui-même, il y a déployé une incontestable originalité. Louis Boerne a-t-il puisé aussi à ce gouffre profond de la philosophie hégélienne? Nullement, et c'est encore par là qu'il est fidèle à Jean-Paul. On sait avec quel empressement furent accueillis dans cette mystique Allemagne les premiers systèmes de Schelling. Kant et Fichte lui-même avaient creusé un abîme entre l'homme et la divinité. Cet esprit incommunicable que le kantisme nous avait interdit de connaître et qu'il avait placé dans les inaccessibles mystères de l'infini, tout à coup Schelling le découvre et le montre vivant au sein de la nature; il n'est plus seulement au-dessus de nos têtes, il nous porte et nous enveloppe. « L'ame avait perdu son dieu, s'écrie éloquemment Hegel; comme Cérès à la poursuite de sa fille, elle alluma des signaux sur les montagnes et descendit dans les entrailles de la terre. » Contemporain de Fichte, de Schelling et de Hegel, témoin des premiers enivremens du panthéisme germanique, Jean-Paul ne se laissa pas prendre à ces séductions périlleuses. Malgré l'impétueux dévergondage de sa fantaisie, il avait le cœur trop simple pour ces subtilités de la science. Il a écrit gaiement que tout système de philosophie est un immense point d'interrogation. Des quatre métaphysiciens de l'Allemagne, Kant est le seul qui ait eu quelque influence sur son esprit, et encore la sécheresse de son langage devait-elle peu convenir à cette ardente imagination. Le vrai directeur de Jean-Paul, celui dont il acceptait le plus volontiers la confession philosophique, c'était Herder; il aimait ce caractère profondément humain et la sympathique sérénité de ses doctrines. Louis Boerne n'a jamais eu plus de goût que son

maître pour les systèmes et les écoles; il appartenait à cette philosophie sans formules, à cette science traditionnelle qui se compose de ce qu'il y a de meilleur dans le travail des siècles et qui ne s'adresse pas à un petit nombre d'initiés. Lessing et Mendelsohn, Herder et Jean-Paul, étaient pour lui les chefs du vrai savoir. Il admirait la France pour cette haute place qu'elle accorde aux vulgarisateurs des idées, et il nous enviait non-seulement Voltaire et Rousseau, mais cette belle famille de moralistes qui, de Montaigne à Pascal, de Pascal à La Bruyère et à Vauvenargues, ne s'interrompt pas dans notre littérature. Il a écrit dans ce genre des aphorismes, des fragmens, une collection de maximes où la netteté française s'allie heureusement à l'*humour* germanique. Louis Boerne eût aimé passionnément le dernier venu de ce groupe illustre, l'ami de Chateaubriand et de M. Molé, — M. Joubert.

Ces systèmes de Schelling et de Hegel, qui se partageaient depuis plus de vingt ans toutes les intelligences de l'Allemagne, ont toujours rencontré une résistance invincible dans la pensée de Louis Boerne. On dirait un fils de Voltaire au milieu des Germains, tant son bon sens est audacieux, tant il ébranle, à force d'ironie et de sagesse, ces fières constructions métaphysiques. Un jour, l'un de ses anciens maîtres à l'université de Halle, le Danois Steffens, paraît sur le point d'abandonner la philosophie de la nature et de se convertir au catholicisme. La colère est grande dans le cénacle. Qui osera prendre la défense de Steffens? Un seul écrivain, le chef même du libéralisme, Louis Boerne, et cette défense de Steffens est l'attaque la plus spirituelle et la plus sensée contre l'intolérance philosophique. « On l'accuse, dit-il, d'avoir abjuré la philosophie de Schelling; quant à moi, je le déclare, c'est cette philosophie qui m'a abjuré; elle s'est détournée de moi; un beau jour, je la cherchai dans ma mémoire et ne la trouvai plus. » Est-il possible d'indiquer plus gaiement ce qu'il y a d'artificiel dans certaines théories et comme elles jettent peu de racines dans le fond de notre nature? Cela n'empêche pas M. de Schelling d'être un grand et vénérable esprit; ce n'est pas moi qui amoindrirai jamais ces courageux chercheurs dont la vie s'est dévouée au plus sérieux emploi de l'intelligence humaine, à la solution du problème de nos destinées, à la poursuite de la grande énigme. Ce que Louis Boerne attaquait surtout ici, c'était l'intolérance. Vrai disciple de Lessing et de Voltaire, tout fanatisme lui est odieux. En face de la tyrannie des écoles, il proclame sa théorie aimable, la tolérance universelle; non pas cette tolérance sceptique, cette indifférence paresseuse où s'endormait Montaigne, mais cette impartialité supérieure qui sait que tout âge a ses préférences, tout esprit ses penchans, et que l'éternelle vérité, toujours ancienne et toujours nouvelle, enchante continuellement l'esprit de l'homme par les aspects sans nombre de sa lumière infinie. On connaît la belle parabole de

Lessing dans *Nathan le Sage;* Louis Boerne la traduit ainsi à sa manière : « Quelle est la vraie philosophie? quelle est la croyance orthodoxe? Je vais te le dire, lecteur. La vraie philosophie est celle qui, pour rester vraie, n'a pas besoin d'accuser de mensonge tout ce qui n'est pas elle. La vraie croyance est celle qui, pour rester orthodoxe, n'est pas forcée de condamner toute autre croyance comme hérétique. Tu demandes où est la vérité? Demande plutôt où est l'erreur. » La vérité est partout, selon Boerne; il ne faut que la dégager par l'indulgence, par la sympathie de l'éclectisme, c'est-à-dire par le respect et l'amour du genre humain.

En même temps qu'il attaquait l'intolérance du dogmatisme, il invitait les philosophes à sortir de l'enceinte des écoles pour se mêler au monde. Le pédantisme des systèmes est fatal, se disait-il; que d'intelligences perdues pour la vraie philosophie libérale, pour les conquêtes de la civilisation! Et il s'écriait avec sa gaieté habituelle :

« Combien j'ai ri l'autre jour! Une académie allemande avait résolu de supprimer sa classe de philosophie; elle disait que le lourd fardeau de la métaphysique l'empêchait de marcher. Un homme d'état, membre de cette académie, prit la philosophie sous sa protection. — Ce n'est pas de cela que j'ai ri; je trouvais, au contraire, la décision de l'académie parfaitement louable et la conduite de l'homme d'état parfaitement naturelle; mais voici ce qui causait ma gaieté : — Un savant allemand, qui apprit cette circonstance et qui eut grand soin de l'imprimer, trouvait le zèle de l'homme d'état si merveilleux, qu'il ne se lassait pas de l'admirer. Ce savant n'est pas un rêveur, c'est un esprit net et éveillé, et pourtant il n'a pas compris! L'homme d'état savait bien ce qu'il faisait; il savait bien qu'en Allemagne agrandir le domaine de la philosophie, c'est rétrécir le champ de la liberté, tandis que la liberté gagnerait tout l'espace qui serait enlevé à la philosophie. »

Bien différent de ce savant et de cet homme d'état, Louis Boerne eût écrit le panégyrique de cette académie allemande qui supprimait la classe de philosophie. Il fait du moins tous ses efforts pour entraîner loin des écoles tous ces graves docteurs et ces conseillers aulíques. Ce qu'il reproche à la poésie allemande, nous l'avons remarqué, c'est l'isolement où elle s'enferme : nous voici au second point du sermon, et les philosophes en feront les frais. Voyez quel bon sens sous ces fantaisies joyeuses :

« Unissez la science, l'art et la vie. Si vous les séparez, la science est pâle, l'art est maigre et la vie est maladive. Voulez-vous éternellement faire la cuisine et ne jamais servir la table? Ne voulez-vous pas avoir, vous aussi, votre XVIIIe siècle, comme les savans français? Est-ce que d'Alembert et Duclos, Condorcet et Mably, n'étaient pas de sérieux écrivains, parce qu'ils remplissaient leur verre avec les flacons, au lieu d'aller puiser aux sources? Est-ce que leurs écrits ne sont pas de l'or, parce qu'ils sont brillans, et que tout ce qui brille n'est

pas or? Ne pouvez-vous être spirituels, parce que vous êtes profonds? Est-ce servir la science que de la rendre déplaisante? Si la pensée est pour vous un poids si lourd qu'il faille vous délasser ensuite, eh bien! ne pensez pas. Pour un esprit sain, c'est la vie qui est le travail, et la science le repos. Vous avez retourné tout cela. O conseillers auliques! tâchez d'être aimables.

« ..... Ah! je pleurerais de bon cœur, quand je songe que le char de Jean-Paul, ce char aussi lumineux que celui du soleil, a été cahoté pendant cinquante ans sur le mauvais pavé, sur les tas de fumier des petites villes, et que, le soir, après que le soleil de son génie s'était couché, au lieu de se plonger dans la fraîcheur des vagues, il était enveloppé de la fumée de pipe des casinos! Jamais il ne lui a été possible d'atteindre à ces pures régions d'une société d'élite où l'on oublie les pesans soucis, et toutes les tristesses, et toutes les misères de la vie commune. A qui la faute? A vous et à votre pédantisme. Dans votre morgue de savans, vous avez éloigné les heureux, ceux qui cherchent l'agrément en toute chose; vous les avez rendus, comme vous, exclusifs et inaccessibles. Ils vous dédaignent comme vous les avez dédaignés. La vraie philosophie élève le travail à la dignité de l'art, — j'appelle ici travail la vie elle-même et toute espèce de fonction, — et l'art, elle l'élève jusqu'à soi. Voilà ce que vous êtes incapables de faire, vous ne réussissez qu'à alourdir le sang de vos lecteurs. Parmi les nombreux savans de Paris, je n'en ai vu qu'un seul qui fût hypocondriaque; il s'occupait de philosophie allemande! C'était l'homme le plus noble, le plus bienveillant et le plus réservé du monde. Un jour, il voyageait en Allemagne, — je ne puis m'empêcher de rire quand j'y pense, — on l'arrêta comme démagogue. Vous le voyez bien, votre philosophie conduit à l'hypocondrie, l'hypocondrie à la démagogie, et la démagogie à la prison.

« ... J'avais encore bien d'autres choses à vous dire; mais silence! silence! j'ai une idée. — Oh! quelle idée divine! — mon cœur éclate de joie quand je pense à mon idée. Les beaux-esprits se rencontrent partout; il n'y a que ceux d'Allemagne qui ne se rencontrent jamais. Eh bien! il faut nous rencontrer, il faut nous réunir, il faut apprendre à nous connaître, et nous réjouir de nous connaître, et nous embrasser, et nous serrer les mains. Nous inviterons aussi les Français, Benjamin Constant, Villemain, Thiers, Cousin, — celui-là aura la présidence, — Guizot, Mignet, Delavigne, Rémusat, tous gens de bonne compagnie. Ils se moqueront de nous; qu'importe? tout commencement est pénible. Venez, venez, philosophes, historiens, politiques, romanciers, humoristes, faiseurs d'esthétique, journalistes, critiques! Nous nous lirons nos ouvrages, ceux qu'on n'a pas encore imprimés et ceux qui n'ont pas été lus, — nouvelles et articles de fantaisie, traductions du français, tragédies, comédies, bouffonneries, poèmes dramatiques et critiques de théâtre. Chacun fera son rapport sur le théâtre de la ville qu'il habite et sur les progrès de l'art depuis la chute de Robespierre. Nous serons nombreux, et il est impossible que nous puissions tous achever notre lecture. Qu'à cela ne tienne! chacun ne lira que le commencement de son article : la suite à l'année prochaine. Connaissez-vous un projet plus charmant? Quant aux frais de route, il n'y a pas lieu de s'en inquiéter. Nous voyagerons, c'est vrai, mais nous écrirons la description de notre voyage. Malheur aux libraires!... Ainsi, voilà qui est convenu, nous nous réunissons à la canicule et nous commençons par le Hanovre. Le Hanovre! vrai séjour de l'es-

prit, de la plaisanterie fine, de la joyeuse humeur! C'est là que nos admirateurs nous porteront sur leurs épaules et joncheront de fleurs notre chemin. Cela pourra bien nous coûter la vie : la noblesse nous donnera des festins à nous tuer, et elle nous étouffera de caresses; mais douce est la mort que cause l'amour. Voir le Hanovre et mourir! *Vedere Annovera e poi morire.*

« Mais que sert tout cela? J'ai parlé dans le désert. On va dire : un article humoristique! il n'y a rien à faire avec un tel homme. »

Ces conseils qu'il donnait si gaiement aux philosophes, Louis Boerne se les appliquait à lui-même. Ce n'était pas assez d'avoir fait une révolution dans le style, d'avoir ouvert la route à Henri Heine et à tous les écrivains de la *jeune Allemagne;* ce n'était pas assez d'avoir popularisé, à force d'ironie et de vivacité charmante, toutes les questions d'esthétique, tous les problèmes de philosophie, toutes les théories libérales qui, jusque-là, ne se débattaient guère en dehors des universités et de leur littérature officielle; malgré une certaine humeur misanthropique dont il ne se débarrassa jamais, Louis Boerne renouvelait sans cesse, au sein de la société même, les inspirations de son esprit. Il n'alla pas sans doute jusqu'à obtempérer aux désirs de son père, qui voulait encore, après des publications si hardies, lui ouvrir la carrière diplomatique; il ne réclama pas, on le pense bien, les faveurs promises à son grand-père par l'impératrice Marie-Thérèse, et la destinée de Frédéric de Gentz, que sa famille entrevoyait déjà pour lui, ne l'éblouit pas un seul instant. Il aimait mieux s'inspirer selon son choix du commerce des hommes, gardant toujours la franchise de sa pensée et le libre mouvement de sa fantaisie. Il visita Berlin, il visita Munich, il passa à Paris les deux années 1822 et 1823. Les ébauches, les notes écrites par lui pendant ce séjour, forment tout un volume de ses œuvres et l'un des plus piquans. Quoique très sympathique à la France, il ne l'est pas encore autant qu'il le sera plus tard, et il ne nous ménage pas les critiques. Ces critiques, d'ailleurs, parfaitement sensées, ne s'appliquent plus à la France d'aujourd'hui. C'était le temps où s'éteignait la triste littérature de l'empire, et Louis Boerne, qui ne la croyait pas si malade, lui faisait l'honneur de l'attaquer énergiquement. Il serait curieux de comparer la jeune critique du *Globe* à ces spirituelles notes de Louis Boerne; l'humoriste allemand s'y montre déjà comme un ami, comme un collaborateur de cette génération d'élite qui allait bientôt inaugurer, dans la philosophie et dans la poésie, dans l'histoire et dans la critique, le véritable génie du XIXe siècle. Il est aussi son auxiliaire dans les débats politiques. Les pages qu'il a écrites sur le ministère Villèle et sur l'entêtement des vieux partis doivent être rangées parmi ses plus beaux titres. Quelques années après, encouragé par les leçons de Louis Boerne, un disciple de Hegel qui, le premier, fit sortir la science de l'ombre des écoles et corrigea maintes fois la

doctrine de son maître par les inspirations de la vie pratique, le profond, l'éloquent Édouard Gans, vint aussi à Paris et s'associa, comme le publiciste de Francfort, au généreux enthousiasme de l'opposition libérale. La France agissait alors par les idées sur les peuples allemands, elle préparait par les travaux de l'esprit les futures victoires de la liberté constitutionnelle, et cette brillante phalange, que conduisaient Benjamin Constant et Casimir Périer, Laffitte et le général Foy, fut aussi féconde pour les progrès de l'Allemagne que notre démagogie de 1848 a été stérile ou désastreuse.

Les sept ou huit années qui s'écoulent entre ce premier séjour à Paris et la révolution de 1830 forment la période brillante de la vie de Louis Boerne. Les dispositions fécondes que nous analysions chez lui tout à l'heure, ce vrai talent de critique et de publiciste est désormais dans toute sa maturité, et l'enthousiasme qu'il a puisé à Paris multiplie ses forces. C'est l'époque de sa guerre avec la censure, de ses courageuses protestations contre les lois qui oppriment la presse, de ses luttes infatigables au nom de tous les droits méconnus. L'ironie, la finesse, la parfaite élégance de son style, lui assurent partout des lecteurs, et ces dons aristocratiques de l'esprit consacrés à la défense du droit commun ne font pas seulement l'originalité de l'écrivain, ils sont la meilleure tactique qu'on ait employée à la transformation de la vieille Allemagne. Henri Heine, inspiré par lui, entre avec éclat dans dans la lice; les *Reisebilder* paraissent en 1826. De mesquines circonstances, plusieurs de ces froissemens, inévitables dans la vie littéraire, qui prennent souvent des proportions ridicules, ont séparé plus tard ces deux hommes; réunissons-les aujourd'hui. J'oublie tout ce qui s'est passé, je supprime toutes les traces de ces divisions funestes, je jette au feu le livre de M. Henri Heine sur son rival, sur son maître; encore une fois, j'oublie tout, et ne veux me rappeler que leur communauté de sentimens, leur vaillante fraternité sur les mêmes champs de bataille. Louis Boerne et Henri Heine sont les deux chefs de la génération littéraire qui occupe aujourd'hui la scène, et tous leurs disciples ne sont pas encore nés; en donnant à la littérature allemande les qualités françaises, la netteté et le bon sens, l'agilité et la gaieté, ils ont fait une révolution durable. Louis Boerne ne se contentait pas d'accroître chaque jour sa légitime influence sur son pays, il continuait de tenir ses yeux attachés sur la France; ses œuvres complètes renferment tout un volume sur les principaux ouvrages parus chez nous de 1825 à 1830. N'est-ce pas un intéressant spectacle de voir ce critique étranger, qui, de Berlin ou de Francfort, s'associe à toutes nos luttes? La phalange du *Globe* n'a pas su qu'elle avait en Allemagne un auxiliaire si dévoué; elle n'a pas su qu'un disciple de Jean-Paul et de Lessing surveillait alors, au nom des mêmes idées, le travail intérieur de notre littéra-

ture, signalant avec joie les hardiesses de l'esprit nouveau et faisant une guerre sans pitié à toutes les tentatives illibérales. Dans ses articles sur Jouffroy et Farcy, sur M. de Rémusat et M. Magnin, M. Sainte-Beuve a tracé avec l'émotion pénétrante du souvenir personnel une suite de tableaux exquis sur cette vive époque de transformation et de rajeunissement. On dirait les chapitres d'un beau livre. Quand l'histoire sera terminée, quand on fera le tableau complet de cette généreuse adolescence du XIXe siècle, le disciple de Jean-Paul y tiendra dignement sa place.

Derniers momens de philosophie libérale, d'enthousiasme sans reproche, d'ardeur intelligente et féconde! La révolution de 1830, en couronnant les efforts de cette France qu'il aimait, va ouvrir au publiciste allemand les abîmes révolutionnaires et lui donner le vertige. C'est en ces heures de crise que se fait l'épreuve des caractères. Louis Boerne avait plus d'ardeur que de force, plus d'esprit et d'imagination que de maturité pratique. L'ivresse de ces jours de flamme lui monta au cerveau.

Certes, un publiciste tel que lui avait un rôle sérieux à remplir après la révolution de 1830. S'il avait nettement interrogé la situation, il se serait dit que l'Allemagne ne pouvait pas encore profiter de la victoire de juillet, que la pensée publique n'était pas prête, et que les tentatives démagogiques, inévitables après une telle secousse, amèneraient infailliblement une répression excessive. Il aurait prévu enfin les nouveaux dangers du parti libéral. Que faire alors? Rester à son poste, reprendre sa tâche, écarter toutes les embûches en mettant le frein aux folles passions révolutionnaires, et défendre par ces moyens pacifiques tout le terrain que l'opinion publique avait gagné depuis quinze ans. Louis Boerne ne comprit pas son rôle de cette façon. La dernière période de sa vie est la condamnation de tous ses travaux antérieurs. Il quitte l'Allemagne, il court à Paris, il va se jeter, les yeux fermés, au milieu de ces émotions ardentes qui feront trébucher sa raison. Les *Lettres de Paris*, écrites au jour le jour, sous le feu des événemens, sous le coup de chaque impression, donnent un tableau fidèle de la fiévreuse exaltation de son ame. L'esprit, assurément, n'y manque pas; le talent y est plein de vigueur. Si ce n'était là qu'une œuvre d'art, une poétique étude sur le lendemain de 1830, on admirerait volontiers la verve fougueuse des peintures et la hardiesse des commentaires; mais Louis Boerne, c'est lui-même qui l'a dit maintes fois, Louis Boerne n'écrit pas avec de l'encre, il écrit *avec le sang de son cœur*, et, quand on voit dans ses lettres cette tumultueuse incohérence, cette agitation désordonnée, cet affligeant mélange de calme et de fureur, de finesse et de grossièreté, de sagacité ingénieuse et de caprices incendiaires, on comprend bien que ce n'est pas là un artifice du peintre,

que c'est la maladie d'une intelligence déroutée qui ne trouve plus sa voie. Les premières lettres indiquent assez l'état de son ame au moment du départ, et ce qu'il va chercher loin de son pays. Elles sont écrites de Carlsruhe et de Strasbourg à la date du 5 et du 7 septembre 1830.

« Carlsruhe, dimanche 5 septembre 1830.

« Je commence à sentir la bonne influence du voyage. J'avais en moi une légion de diables; en voilà déjà quelques-uns de partis. Cependant, plus j'approche de la frontière de France, plus je deviens fou. Je sais bien ce que je ferai sur le pont de Kehl, quand j'aurai tourné le dos à la dernière sentinelle badoise; mais, en vérité, je ne puis confier cela à une dame. »

« Strasbourg, mardi 7 septembre 1830.

« J'ai vu la première cocarde française au chapeau d'un paysan qui, venant de Strasbourg, passa près de moi dans une rue de Kehl. Elle m'apparut comme un arc-en-ciel après le déluge de nos jours, comme le signe de paix du Dieu apaisé. Et quand le drapeau tricolore flotta tout radieux au-devant de moi!..... je ne saurais décrire l'émotion que j'éprouvai. Le cœur me battait au point de me faire mal, et ce n'est qu'en pleurant que je soulageai ma poitrine oppressée. C'était un mélange indécis d'amour et de haine, de joie et de deuil, d'espérance et de crainte. Le courage ne pouvait vaincre dans mon sein la tristesse, ni la tristesse le courage. Je sentais en moi une lutte sans fin et sans relâche. Le drapeau était au milieu du pont, le bâton s'enfonçait dans la terre de France; mais une partie de l'étoffe flottait dans l'air allemand. C'était la bande rouge qui se déployait toute seule dans notre mère-patrie. C'est aussi la seule couleur que nous demanderons à la liberté de la France. Rouge, sang, sang! — Et ce sang ne coulera pas sur les champs de bataille. Dieu! que ne puis-je une fois combattre sous ce drapeau, écrire un seul jour avec de l'encre rouge!... »

Il est évident que ce n'est pas là une émotion artificielle, mais une fureur vraie qui va s'enflammer encore. Tous les diables qui le possédaient ne se sont pas enfuis. Le style même, ordinairement si fin, se ressent de la fièvre démagogique de l'auteur. Les deux premiers volumes, tels qu'ils ont paru en français, avec des suppressions et des atténuations considérables, ne donnent qu'une idée affaiblie de l'original. Le traducteur a reculé, et je l'en félicite, devant certaines bouffonneries de sans-culotte. Plût à Dieu que Louis Boerne eût montré le même respect de son nom! Quand on lit tel ou tel passage de cette correspondance, on se demande, en vérité, si c'est bien là cet ingénieux esprit tant admiré de Rachel de Varnhagen et de Frédéric de Gentz. Est-ce bien lui qui promet à l'Allemagne de si étranges adieux sur le pont de Kehl? Est-ce lui qui fait de si maussades plaisanteries sur la beauté ou la laideur des rois, et qui voit dans la forme de leur nez un suffisant motif de révolution? Est-ce lui surtout qui prodigue les derniers ou-

trages à sa patrie? Singulière façon d'aimer la France et de propager au-delà du Rhin les bienfaisans principes de 89! Mais non, ce n'est plus de la véritable France, ce n'est plus de 89 qu'il s'inspire. Quand il combattait sous les drapeaux de Benjamin Constant, son style était le style d'un maître, et la généreuse ardeur de sa foi embellissait encore la grace de ses discours. Il prêchait gaiement ses concitoyens; il les tenait éveillés par les mille surprises de l'*humour;* affectueuse comme celle de Jean-Paul, son ironie semait au fond des cœurs maintes pensées libérales qui s'épanouissaient sans peine. Maintenant que la démagogie nous l'a pris, il n'a plus que l'injure à la bouche. *Les Allemands sont des lâches. L'Allemagne est le pays de la bassesse et de la stupidité. Dieu lui-même éclate de rire dans le ciel, quand il songe aux balourdises des peuples germaniques.* Voilà ce que lui dictent ses croyances nouvelles. L'Allemagne ne se demanda pas si c'étaient là les inspirations de la France, ou si Louis Boerne avait la fièvre chaude; quand elle vit un publiciste formé à notre école, un missionnaire de 89, fouler aux pieds le sentiment sacré de la patrie, elle se détourna de nous avec fureur. La victoire de juillet avait porté l'enthousiasme au-delà du Rhin, et les deux peuples, oubliant le passé, entrevoyaient un fraternel avenir. L'histoire dira que les *Lettres* de Louis Boerne ont réveillé toutes les rancunes, ranimé toutes les haines et servi à souhait la diète germanique et la Russie. Merveilleux résultat qui détruisait l'œuvre de sa vie entière! L'influence démagogique ne remporte jamais d'autres victoires. Lourde et stupide ivresse qui déchaîne la brutalité des masses grossières et déshonore les plus charmans esprits!

C'est à peine si Louis Boerne fut dégrisé par la fête de Hambach. La leçon était rude pourtant. Le 27 mai 1832, jour de la fête de la constitution bavaroise, une manifestation populaire eut lieu dans la Bavière rhénane, au pied du vieux château de Hambach, sur l'une de ces pittoresques hauteurs qui dominent le Rheingau. Des journaux violens, le journal du docteur Wirth et de M. Siebenpfeiffer, venaient d'être supprimés; mais une association fut aussitôt formée pour la défense de la liberté de la presse; les gazettes proscrites continuaient de paraître, et plusieurs des rédacteurs avaient été acquittés par les juges. La fête de Hambach avait pour but de fortifier cette association. Une foule immense se pressait au pied des ruines féodales. Les modérés et les violens, l'opposition constitutionnelle et le parti républicain y avaient fraternisé. On sait ce que c'est que la fraternité démagogique; M. Wirth et ses amis firent si bien, que les chefs de l'opposition furent forcés de se retirer en protestant. Louis Boerne avait quitté Paris depuis l'automne de 1831; il courut à Hambach. Là, il se mêla à tous les groupes, suivit toutes les bizarres cérémonies de la fête et s'enivra de passions révolutionnaires. Il eut beau se montrer cependant, le héros de la fête

était le docteur Wirth. Des étudians voulurent faire une ovation au publiciste de Francfort; l'ovation fut maigre. Louis Boerne resta condamné à entendre les emphatiques, les interminables discours de cet honnête docteur qui, de sa plus grosse voix et de son style le plus lourd, renvoyait à la France tous les outrages dont les *Lettres de Paris* avaient chargé l'Allemagne. Louis Boerne au-dessous du docteur Wirth! Un esprit de cette valeur sacrifié au don Quichotte de la presse allemande! C'est là, bien certainement, la plus cruelle punition qui pût être infligée au transfuge de la vérité et du bon droit. Louis Boerne parut ne pas le comprendre. Soit dissimulation de l'amour-propre blessé, soit obstination aveugle, il sembla content de cette fête, et raconta son triomphe dans le troisième volume des *Lettres*. Malheureusement le récit n'est pas complet. Hélas! pourquoi l'ancien Louis Boerne avait-il disparu? Quel tableau charmant, quelle peinture humoristique nous aurions de cette glorieuse fête de Hambach!

En se jetant ainsi au milieu des agitations révolutionnaires, Louis Boerne se manquait à lui-même; il reniait la foi de toute sa vie. Que voulait-il en effet? Je suppose que cette fête de Hambach ne soit pas une manifestation ridicule; je suppose que l'émeute de Francfort, arrivée l'année d'après, ne soit pas, comme l'a spirituellement remarqué M. Saint-Marc Girardin (1), une émeute de pédans qui espèrent dominer l'Allemagne, parce qu'ils auront pris la salle où fut couronné Barberousse; je suppose une insurrection sérieuse dans un grand centre, une insurrection où la victoire puisse donner quelque force, et je me demande ce que voulait Louis Boerne. Changer le pouvoir par un coup de main et imposer à un pays mal préparé je ne sais quelle révolution sans racines? Ceux qui agissent ainsi sont de mauvais citoyens, car la situation qu'ils font à leur patrie est la plus fausse et la plus désastreuse qui se puisse imaginer; mais si ce sont des penseurs, si ce sont des philosophes et des publicistes, je dis qu'ils sont doublement coupables, et je les nomme des renégats.

Il y a deux sortes de révolutions, celles qui se font dans la rue et celles qui s'accomplissent dans les esprits; les unes précipitées et violentes, les autres progressives et cachées; les unes qui sont l'explosion d'une colère soudaine, les autres qui ne s'arrêtent pas et marchent sans bruit par des chemins sûrs. Ce ne sont pas les plus bruyantes qui sont les plus fécondes. Qu'est-ce que l'histoire entière du genre humain? Les anciens disaient de la pensée *continuus animi motus;* on peut dire la même chose de l'histoire, c'est une révolution continue. Ce *continuus motus,* cette lente et infatigable révolution, c'est aux philosophes, aux législateurs, aux poètes même, c'est aux intelligences d'élite qu'il ap-

(1) *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne.*

partient de l'entretenir sans cesse et de la conduire patiemment vers des conquêtes nouvelles. Dans notre monde moderne, ces grands révolutionnaires pacifiques s'appellent Bacon et Shakspeare, Descartes et Molière, Leibnitz et Lessing, Montesquieu et Rousseau. Sans doute, quand les sociétés doivent se transformer violemment, Dieu suscite les hommes d'action; mais il est rare qu'il les prenne dans cette chambre haute de l'intelligence. Philosophes et poètes, soit que vous ouvriez à la pensée des domaines inconnus, soit que vous vous borniez à propager les idées par les ressources de votre art, gardez-vous de l'oublier jamais, vous êtes les soldats de la révolution continue. N'abandonnez pas votre poste pour les aventures et les coups de main. A chacun suffit sa tâche. Si la révolution soudaine est le résultat légitime de la marche des idées, elle réussira sans vous; et si c'est une fièvre impatiente qui vous pousse, prenez garde de ne vous associer qu'à une œuvre de ténèbres, à une surprise du hasard, à une révolution sans idéal : c'est alors que vous seriez des renégats, car vous auriez retardé les progrès de la vraie civilisation libérale. La fête de Hambach, si on sait en profiter, disait M. de Metternich, sera *la fête des honnêtes gens*. Dès le lendemain, en effet, les principes de 89 perdaient tout le terrain conquis pendant quinze années de luttes sérieuses et de discussions pacifiques.

Louis Boerne revint bientôt à Paris; il y publia deux nouveaux volumes de *Lettres*, puis deux autres encore. La pensée y est plus calme. Le socialisme naissant est jugé par le disciple de Jean-Paul avec cette même raison qui se révoltait dix ans auparavant contre les théories hégéliennes. Ce sont les saint-simoniens qui ont commencé la guérison de Louis Boerne. Il se dégrise en effet; les derniers volumes de ses *Lettres* contiennent des pages dignes de ses meilleurs jours. On verra désormais chez lui deux inspirations très différentes. Tantôt il traduit avec enthousiasme les *Paroles d'un croyant* et se mêle encore aux sociétés secrètes, tantôt il revient à ses études chéries et publie en français de spirituels articles sur M. Henri Heine, sur M. Gutzkow, sur *les Chants du crépuscule*, et surtout une brillante et ingénieuse comparaison de Béranger et d'Uhland. Pour réparer ses fautes envers l'Allemagne et la France, pour renouer, s'il est possible, entre les deux pays cette sympathique union que ses premières lettres avaient tant contribué à détruire, il publie un journal français destiné à entretenir les relations des deux peuples. L'introduction est un excellent manifeste, plein de finesse et de profondeur. On n'a jamais rien dit de plus ingénieux, de plus sensé, sur l'alliance intellectuelle et politique de la France et de l'Allemagne, et sur les conditions de cette alliance (1). Ai-je tort enfin de

(1) Les articles que je viens de citer et l'introduction de *la Balance* ont été recueillis

remarquer que ce journal était intitulé *la Balance* comme celui qu'il fondait à Francfort, en 1818, et qui commença sa réputation? Retour volontaire, je veux le croire, à ces belles années où sa conscience ne lui reprochait rien! témoignage de repentir et de regret!

Cette alliance de la France et de l'Allemagne le préoccupait sans cesse. Quelques mois avant sa mort, dans l'automne de 1836, il écrivit à ce sujet un manifeste qui est certainement son chef-d'œuvre. Louis Boerne comprenait plus clairement chaque jour le mal qu'il avait causé en s'abandonnant contre son pays à d'injurieuses colères. Il voulut mettre sa conscience en règle et analyser une dernière fois, avec toute la netteté qui dépendait de lui, ce grave problème des rapports réciproques de l'Allemagne et de la France. Boerne était le chef de l'école libérale qui sympathisait avec la France et proclamait les principes dont nous avons le dépôt; en face de cette école, dont M. Henri Heine est aussi l'un des plus charmans interprètes, l'Allemagne avait vu se former le parti teutonique, issu des fantaisies réactionnaires qui suivirent l'explosion de 1813, et reconstitué après 1830, grace aux imprudences de Louis Boerne. Ce parti jaloux avait suscité un écrivain d'un fanatisme implacable, M. Wolfgang Menzel, esprit étroit et véhément, qui possède au plus haut degré le génie de la rancune et l'éloquence de la haine. C'est à M. Menzel que s'attaque Louis Boerne. *Menzel le mangeur de Français* (*Menzel der Franzosen fresser*), tel est le titre de ce vigoureux écrit que les Allemands appellent le testament de Louis Boerne; admirable testament, où les plus sages conseils sont donnés à l'Allemagne avec la hardiesse du vrai patriotisme. Assez d'historiens et de publicistes ont flatté les peuples germaniques et entretenu chez eux des sentimens de défiance et d'envie indignes d'une grande nation : Louis Boerne oppose aux sophistes une logique formidable. Non-seulement M. Menzel, mais tous ses aides-de-camp, M. le prince de Puckler-Muskau, M. de Raumer, sont victorieusement réfutés, tantôt avec cette ironie pénétrante dont il avait le secret, tantôt avec une vigueur, avec une sûreté de coups, avec une puissance magistrale qu'on ne lui soupçonnait pas. Entre les flatteries de M. Menzel et les rudes explications de Louis Boerne, les esprits sérieux de l'Allemagne n'ont pas hésité; ils ont compris de quel côté était l'amour du pays, de quel côté l'intelligence de son présent et de son avenir. Le parti teutonique a diminué de jour en jour, et le parti libéral s'est accru. Si les prétentions exclusives des teutomanes ont reparu à l'assemblée de Francfort, elles ont trouvé peu d'écho chez les esprits qui ne confondent plus le patrio-

dans une édition populaire. *Fragmens politiques et littéraires de Ludwig Boerne, précédés d'une note par M. de Cormenin.* Paris, 1842. Chez Pagnerre.

tisme avec la haine de la France. Quoi qu'il arrive enfin, les paroles de Louis Boerne ne seront pas perdues, ses conseils seront entendus tôt ou tard des intelligences les plus rebelles, et les *mangeurs de Français*, voués au ridicule par l'éloquent publiciste, ne se relèveront pas de cette défaite.

Celui qui écrivait de telles pages, celui qui réparait si magnifiquement ses erreurs, serait revenu tout-à-fait, on peut le croire, à la tâche pacifique et féconde qu'il n'aurait jamais dû abandonner. Ah ! s'il avait pu voir tout ce qui a suivi, s'il avait pu assister aux conséquences et aux transformations du radicalisme, comme il se serait détourné avec dégoût ! ou plutôt avec quelle impétuosité il aurait marché droit à l'ennemi ! comme il aurait maudit les indignes héritiers de l'école hégélienne, lui qui déjà, il y a vingt ans, résistait au puissant Hegel ! La mort ne lui a pas permis de faire ce travail sur lui-même. Tout bien pesé cependant, et tel qu'il se présente à la postérité dans sa vie et dans ses écrits, il est bien de ce grand parti constitutionnel, de cette noble société libérale qui se rattache à l'affranchissement de 89, et qui, malgré ses fautes et ses malheurs, réussira, nous l'espérons, à se constituer sur une base solide. La démagogie a prononcé, il y a douze ans, l'oraison funèbre de Louis Boerne; nous reprenons aujourd'hui le droit qu'elle usurpa. Écrivain et artiste, Louis Boerne occupe une place glorieuse dans la littérature de son pays; il a rajeuni le style, il a réveillé l'imagination, il a indiqué des routes nouvelles où les générations survenantes sont entrées avec éclat. Il a conquis enfin à l'art, à la poésie, à la philosophie, à tous les travaux de la pensée, la place qu'ils doivent tenir, non pas dans le silence des écoles, mais au sein même de la vie sociale. Publiciste, il a été l'infatigable adversaire des abus, le propagateur des idées de réforme, le vigilant gardien de l'opinion. Éprouvé long-temps au service de cette révolution continue qui est la force des sociétés et l'impérieuse condition de leur existence, s'il a abandonné son poste dans une heure de crise pour se jeter dans les entreprises coupables, il a effacé ses fautes par ses regrets, il les a réparées par ses écrits. Il aimait la France et l'Allemagne comme les deux patries de son ame : l'Allemagne et la France n'oublieront pas son nom.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES RÉCITS

DE

LA MUSE POPULAIRE.

LE SORCIER.

I.

Égaré dans quelque capricieuse excursion ou dans quelque chasse hardie, n'avez-vous jamais poussé un cri de joie en découvrant, derrière les aubépines, un de ces toits de chaume que brodent les saxifrages et que couronnent les touffes de bluets? Poussé par la fatigue et par la faim, ne vous êtes-vous jamais assis près du foyer fumeux pour rompre, dans le lait encore tiède, le pain du paysan? Si vous l'avez fait, le souvenir vous en est resté, et, malgré tous les raffinemens des tables opulentes, votre pensée s'est reportée sans doute plus d'une fois vers ce repas des bergers de Virgile : *Pressi copia lactis.* Ainsi en est-il de la tradition populaire. Au milieu de toutes les délicatesses de l'art, nous nous rappelons avec ravissement la vieille chanson écoutée en traversant la lande, ou le conte entendu au coin d'un feu de sarmens. C'est là aussi le lait et le pain noir de l'imagination villageoise; rien ne peut nous en faire oublier la rustique saveur. C'est qu'à part ses graces

naturelles, cette littérature sans nom d'auteur a en elle tous les renouvellemens et toutes les ondulations de la vie. Immuable dans son essence, elle change perpétuellement de contours, de voix, d'expression. On dirait une source féconde qui s'épand au loin en innombrables ruisseaux, prenant la couleur des lits qu'elle traverse, reflétant mille paysages, coulant tantôt à petites ondes, tantôt à pleines cascades. C'est toujours la même eau, ce n'est jamais le même spectacle.

Bien qu'il y ait de sérieuses différences entre la tradition rhythmée et la tradition parlée, autrement dit entre le chant et le récit, tous deux se rattachent évidemment à la même racine; ce sont comme les deux ailes de la muse populaire. On a attribué à la tradition parlée trois formes primitives : selon que dominait l'élément imaginaire, historique ou religieux, elle a été appelée conte, chronique, légende; mais sous ses trois formes, d'ailleurs souvent confondues, se révèle toujours une inspiration commune. Quelles que soient sa teinte ou ses broderies, la tradition a une tendance étrangère au sujet, au lieu, au temps, et, pour ainsi dire, humaine. Regardez bien, en effet, et vous reconnaîtrez derrière les mille fantaisies de son enveloppe les trois éternelles aspirations de notre existence terrestre : sortir des bornes du réel; — être heureux ici-bas; — vivre au-delà du monde visible. Le premier de ces instincts a créé les sorciers, les fées, les lutins, en un mot, tous les êtres surnaturels qui ont renversé les barrières entre le monde du fait et celui de la pensée. Du second sont nées les croyances aux trésors cachés, aux talismans, aux dons merveilleux. Le troisième a brisé les portes de la mort et rendu l'immortalité palpable en donnant une apparence aux ames disparues.

Voilà les véritables origines des contes populaires, celles dont vous retrouvez les traces jusque sous le wigwam de l'homme rouge : restent les détails particuliers dépendant des races, des religions ou des climats, les emprunts faits de peuple à peuple, les transmissions de fables et les mélanges d'inventions.

En France surtout, les exemples de ces mélanges sont nombreux. Là, en effet, l'harmonie ne provient point de l'uniformité, mais de l'association. La nation entière compose comme un immense orchestre où chacun fait entendre un son différent. Regardez aux quatre aires du vent, vous trouverez partout une origine particulière, une histoire différente. Au midi, ce sont des colonies grecques, des restes de municipes romains, des campagnes auxquelles l'Espagne a envoyé, par-dessus les Pyrénées, quelques souffles de sa poésie mauresque; au nord et à l'orient, c'est la barbarie qui, après avoir labouré les populations avec l'épée, y a semé, comme dans une terre ouverte, ses sombres instincts amollis par les inspirations de la Germanie; à l'occident enfin, c'est la muse scandinave qui arrive sur la voile bleue de ses *drakars*, et qui

marie sa voix à celle du génie celtique. Que pouvait devenir la tradition parmi tant d'élémens variés, sinon une sorte de compromis entre toutes les croyances? Fleurs du nord, de l'ouest ou du midi, tout fut mêlé pour cette poétique couronne, à laquelle le christianisme joignit ses fleurs mystiques et ses rameaux bénis. Tout le monde se mit à l'œuvre pour la composer, mais surtout les moines, les clercs, les trouvères et les troubadours. Les moines n'eurent qu'un thème : l'histoire de leurs propres couvens ou de leurs saints, qu'ils embellirent de toutes les merveilles que purent leur fournir l'imagination et la lecture. Leur zèle se trouvait admirablement secondé par l'ignorance. Celle-ci était poussée à un tel point, que l'auteur de la vie de saint Bavon citait *le latin comme la langue parlée à Athènes sous le règne de Pisistrate,* et prenait Tytire, le berger de Virgile, pour un écrivain romain. Un autre légendaire racontait sérieusement qu'*au temps de saint Grégoire, Rome était peuplée de Sarrasins qui adoraient plusieurs idoles, parmi lesquelles se trouvait Vénus.* Ce fut avec cette liberté d'érudition que furent composés la plupart des pieux récits que des conteurs aux gages de l'église répétaient à la foule les jours de fête, et qui, transfigurés et confondus par la transmission orale, ont formé à la longue les traditions populaires qui se racontent encore aujourd'hui autour de la bûche de Noël.

Parmi toutes ces légendes, destinées à être lues comme l'indique leur nom (*legenda*), celles relatives à la Vierge se firent surtout remarquer par l'audace de leur naïveté. Au XIIIe siècle, la dévotion à la mère du Christ devint une frénétique adoration. La passion pour la femme semblait réchauffer le respect pour la sainte. Jamais *la folie de la croix* n'avait égalé *la folie de Marie.* On déclara publiquement que le pécheur qui reniait Dieu sans renier la Vierge *était sauvé.* Les légendes ne reculèrent devant aucune fable pour propager cette foi enthousiaste : elles racontèrent d'abord la guérison d'un moine italien attaqué de la lèpre, et que la Vierge avait guéri *en lui faisant boire de son lait* (1), puis l'histoire d'un chevalier malheureux en amour qui avait invoqué l'aide de Marie. Celle-ci était apparue en personne, et lui avait demandé s'il ne la trouvait pas aussi belle que sa dame. — Mille fois davantage! s'était écrié le chevalier. — Alors vous l'oublierez près de moi, avait repris la mère du Sauveur, et, le touchant de sa main, *elle l'avait enlevé dans le paradis.*

A la vérité, les légendes n'étaient point toujours aussi hasardées; beaucoup se contentaient de redire les miracles mille fois redits ou d'exalter les mérites particulièrement nécessaires à la vie monastique. Dans ce dernier cas, elles n'avaient d'autre but que d'aider à la disci-

(1) Il existe encore à Palerme un groupe sculpté qui rappelle ce fait.

pline et d'assurer l'obéissance au prieur : c'étaient des règlemens contresignés par des miracles. Ainsi, par exemple, lorsque Guillaume-le-Conquérant rétablit le monastère de Jumiéges, le premier abbé, Théodoric, *qui avait une belle écriture,* voulut occuper tous ses religieux à faire des copies, et, comme ceux-ci s'y prêtaient avec peine, il leur raconta qu'un moine dissolu, mais excellent scribe, était mort et allait être condamné à l'enfer, lorsque son ange gardien se rappela un volume sur la loi divine qu'il avait autrefois copié. Il courut aussitôt le chercher, et comme, à chaque péché rappelé par le diable, il présentait, pour le racheter, un des beaux fleurons du volume, il se trouva, tout compte fait, qu'il y avait plus de lettres que de péchés, si bien que le mort fut admis à l'une des meilleures places du paradis.

Vers la même époque où des moines popularisaient ainsi, dans de merveilleuses histoires, quelques grands principes et beaucoup de folles croyances, d'autres écrivains, religieux ou clercs, faisaient assaut d'érudition et d'imaginative dans la rédaction des chroniques nationales. Jaloux de les enrichir, ils y introduisaient les principales anecdotes des historiens païens, agréablement rajeunies par l'intervention de la Vierge, des saints, de la Trinité, et surtout du diable, cet acteur obligé de toute narration orthodoxe. Rien de plus divertissant que leurs biographies, dans lesquelles les noms historiques ne sont que des clous d'or auxquels le conteur suspend tous ses souvenirs et tous ses caprices. Tantôt c'est Guillaume-le-Roux, dont la mort est annoncée à saint Anselme par un ange *bien vêtu,* tantôt un duc d'Aquitaine qui épouse le diable à son insu, et en obtient toute une lignée dont sort plus tard la fameuse Éléonore. Ici, Du Guesclin est soupçonné d'avoir pour femme une sorcière; là, Pierre de Béarn, qui a tué un ours-fée, tombe dans une manie furieuse dont il finit par mourir. Nous ne disons rien des visions, des talismans, des pactes mystérieux, enjolivemens obligés de ces récits qui semblent moins conduire à l'histoire que continuer les épopées chevaleresques. Celles-ci, d'origine plus ancienne, avaient pour elles l'avantage de l'étendue et de la variété. Composées comme le furent, selon quelques savans, les poèmes d'Homère, au moyen de chants antérieurs remaniés et réunis, elles avaient habituellement pour thème favori Alexandre, Charlemagne ou Arthur, trinité héroïque qui résumait l'esprit antique, l'esprit frank et l'esprit celtique. Ce fut seulement plus tard que de nouveaux héros apparurent, et que l'on songea à rimer des chroniques relativement plus modernes. *Le Rou* de Robert Wace en fut un exemple. Du reste, la poésie chevaleresque penchait vers son déclin; on était loin déjà du cycle de la Table ronde. La critique théologique et la fausse science succédaient à la tradition populaire. Les épopées, uniquement consacrées aux faits guerriers et romanesques, étaient remplacées par les romans du *Renard* ou de *la*

Rose. Guillaume de Normandie écrivait un *Bestiaire* ou poème sur les bêtes; Guillaume Osmont, un *Volucraire* et un *Lapidaire*, œuvres factices destinées aux seuls docteurs du temps.

Outre les fragmens des poèmes chevaleresques conservés dans la mémoire du peuple, les trouvères et les troubadours y avaient laissé le souvenir de leurs sirventes ingénieuses et de leurs fabliaux satiriques. Cette littérature légère, sensuelle, ironique, correspondait à tout un ordre d'instincts; c'était une forme dont le moule se trouvait dans des milliers d'esprits, une langue qui avait pour ainsi dire son peuple; elle devait donc facilement s'étendre et persister. La brièveté des récits ajoutait encore à leurs chances de conservation. La noblesse avait été d'abord la seule à recevoir ces muses folâtres et aventurières; mais, chassées plus tard des châteaux, elles vinrent demander asile aux chaumières. Là, leurs riches costumes tombèrent bientôt en lambeaux, et chacun de leurs hôtes dut les vêtir selon son goût ou sa pauvreté; cependant la grace première persista, et l'œil attentif continua à reconnaître dans la muse paysanne la *gente fille* des troubadours.

C'est surtout dans le midi qu'on peut encore la retrouver aujourd'hui, non plus élégante, fine et fleurie comme autrefois, mais à peine moins vive et toujours aussi railleuse. Là, en effet, la joie est dans l'air; le soleil brille, la terre fleurit, le froid et les ténèbres du nord sont inconnus. Le plus pauvre a pour invisible vêtement la chaleur, la lumière et les parfums. Races heureuses, qui ont fait du travail un prétexte de danses ou de chants, et qui connaissent encore la moquerie sans fiel, cette innocente épine de la gaieté! Habitués à vivre sous le ciel qui les couvre comme une tente de soie, c'est à peine s'ils s'approchent de l'âtre pendant quelques semaines d'un hiver printanier. Noël est pour eux le signal de cette courte retraite; c'est la prise de possession des réunions de voisins, des soupers de famille et des vieux contes. Les méridionaux en ont fait, comme de toute chose, l'occasion d'une fête qu'ils appellent *calène*. La veille de Noël, quand tous les invités sont réunis, le grand-père prend par la main le plus jeune enfant du logis et le conduit jusqu'à la porte, où se trouve une bûche d'olivier. L'enfant fait trois libations de vin sur le *calignaou* (c'est le nom que l'on donne à la bûche), et répète tout haut :

Aleyre! Diou nous aleyre!
Cacho fué ven, tout ben ven;
Dieu nous fagué la graci de veire
L'an queu ven;
Se sian pas maï, que si gueu pas men (1).

(1) Joie! Dieu nous donne joie! — Le feu caché vient, tout bien vient. — Que Dieu nous fasse la grace de voir — L'an qui arrive; — Si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins.

Le verre consacré par les libations passe ensuite à la ronde; la bûche est portée au foyer; la famille fait cercle autour de l'âtre, et le conteur commence. C'est le plus souvent quelque vieillard qui a autrefois conduit la danse dans les *roumeirages*, figuré aux processions de la Fête-Dieu comme *roy de l'eysado* ou *de la badache* (roi de la pioche ou de la hache), et qui, sorti des gloires mondaines, transmet aux petits-fils les riantes traditions des vieux conteurs, remaniées par le caprice populaire.

On le voit, à côté des moines, des clercs, des trouvères et des troubadours, le peuple a aussi ses auteurs. Représentans des goûts de la foule, ils se sont généralement moins occupés d'inventer eux-mêmes que de choisir pour elle parmi les œuvres des inventeurs plus lettrés. Ils ont approprié ce choix à ses lumières, en y joignant des détails qui localisaient les récits et leur donnaient un intérêt de voisinage. Aussi peut-on les regarder, non comme les créateurs de la tradition, mais comme ceux qui l'ont vulgarisée. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, c'est à eux, sans aucun doute, que l'on doit ces mille versions de l'histoire du géant Gargantua, dont chaque province revendique le souvenir, en montrant un monticule sur lequel il s'asseyait, une pierre levée qui lui servait de quille, un étang où il se lavait les pieds; c'est grace à leurs variations sur ce même thème primitif que tous les ponts d'une construction ancienne et hardie sont devenus l'ouvrage de Satan, dupé par quelque saint du pays; eux seuls, enfin, ont pu trouver, dans la configuration d'un arbre ou d'une roche, dans une devise mal expliquée, dans un calembour emprunté à leur patois, l'occasion d'une fable inédite ou arrangée. Cette dernière méthode leur est surtout familière. C'est elle qui a fait du pommier de Fatouville, près du Havre, un vieux pilote accoutumé à garder autrefois les bateliers au haut du promontoire; elle encore qui, d'après le cri de guerre de la famille d'Argouges : *A la fé* (à la foi), a supposé le mariage d'un des seigneurs de cette famille avec une fée; elle toujours qui, jouant sur la signification du mot *pirou* (1) en langage poitevin, a trouvé que les nobles châtelaines qui portaient autrefois ce nom avaient été changées en *oies sauvages*. Les traditions de ce genre sont d'autant plus nombreuses, que, rattachées à un objet ou à un nom, elles leur empruntent une sorte d'authenticité qui les recommande et un secours mnémotechnique qui les perpétue. Quant aux détails, chaque vulgarisateur les modifie à son gré, et cette liberté est un des plus vifs attraits offerts à l'imagination populaire. Maîtresse d'un palais de fées, celle-ci le rapetisse ou l'agrandit selon son inspiration, le meuble et s'y loge à son gré. C'est une porte ouverte à tous les instincts littéraires

(1) En patois poitevin, *pirou* ou *piroa* signifie *oie*.

des illettrés. Au lieu de refaire, comme nos rhétoriciens, une tragédie de Racine, ils refont une tradition locale, et, plus heureux que l'auteur imprimé, ils n'ont point à craindre le jugement de ces hommes de goût, toujours empressés de faire les autres petits, dans l'espoir qu'ils en paraîtront plus grands.

Cependant, il faut le reconnaître, ce travail poétique sur le fond commun des traditions nationales se trouve déjà arrêté dans beaucoup d'endroits et s'est ralenti partout. La cause n'en est point seulement, comme on l'a dit, dans l'attiédissement des croyances et dans les victoires journalières de la logique sur l'imagination; elle est aussi dans la grandeur émouvante des événemens contemporains, dans la part que chacun a dû y prendre, en joie ou en douleur. La population de nos campagnes, si long-temps gardienne des récits du passé, les a, malgré elle, oubliés au milieu des épreuves de la république et des gloires de l'empire. Emportée par l'élan prodigieux de la France, elle a parcouru l'Europe avec nos aigles, combattu les bleus dans nos landes, ou subi pendant de longues années la captivité des pontons anglais.

La grande révolution, en appelant la nation entière au secours de la patrie, a mêlé le peuple à l'histoire; en permettant un rôle à chaque homme, elle lui a donné une vie individuelle dans la vie générale, une scène particulière dans l'ensemble du drame. De là cette variété et cette abondance de souvenirs laissés par le siècle aux plus humbles contemporains. Autrefois, le paysan, attaché à la glèbe et ignorant ce qui se passait au-delà de son clocher, vous racontait ce qui avait été raconté à son père : le roman et la chronique n'existaient pour lui que dans la tradition; aujourd'hui tous deux ont passé dans la vie réelle. Si vous l'interrogez, il ne saura plus peut-être la légende de la paroisse, le conte du foyer; mais il pourra vous dire quel soleil éclairait la grande fédération, ce qu'a dit Napoléon en montrant les pyramides, ou comment s'est englouti *le Vengeur*.

C'est donc maintenant, et non plus tard, qu'il faut recueillir ces souvenirs du passé, si l'on ne veut point attendre qu'ils s'oublient et laissent dans nos documens historiques un vide impossible à remplir. Pour sentir l'importance d'un pareil travail, il suffit de le supposer accompli sur une autre période de l'histoire, sur l'antiquité, par exemple. Que l'on se figure l'intérêt d'un recueil qui comprendrait les légendes religieuses de la société antique, les chroniques de ses camps, les contes de ses ports, de ses tavernes et de ses places publiques! Eh bien! ce qui nous manque pour l'antiquité, il faut que nous l'ayons au moins pour notre histoire moderne. Malheureusement cette recherche présente des difficultés sérieuses. Pour recueillir les contes populaires, il ne suffit pas de veiller au foyer des fermes, d'interroger les anciens du village; il faut surtout vaincre les défiances des paysans, toujours

prêts à soupçonner l'ironie sous votre curiosité. Les traditions sont de pauvres orphelines adoptées par le peuple, et qu'il aime d'une tendresse ombrageuse. Quand vous demandez à les voir, il a toujours peur d'en rougir. Aussi faut-il apprivoiser les conteurs comme on apprivoise tous les pères, en caressant leurs enfans. Sûrs enfin de votre bonne volonté, ils s'enhardissent. Seulement, arrivé là, résignez-vous à entendre avec patience ce que vous avez déjà entendu cent fois, à subir l'incohérence des récits sans en demander jamais l'explication (le conteur qu'on interroge se trouble et devient muet), à accepter enfin sans objection tout ce qui vous est offert. C'est le repas du charbonnier; on ne sert la bouteille des *meilleures occasions* qu'à celui qui a commencé par boire bravement la piquette et manger sans grimace le pain noir. Il n'est qu'un moyen d'arriver à cette résignation; c'est la passion de son œuvre : elle seule peut nous donner la continuité infatigable qui tend l'esprit comme un filet dans tous les courans. La première condition pour trouver une chose est de la chercher partout et d'y rapporter tout le reste. Préoccupé d'un but unique, on arrive alors à la lucidité de ces botanistes qui distinguent sur-le-champ, au milieu des bois, la plante attendue. Comme eux, on reconnaît l'objet de sa recherche entre mille autres, on le trie du premier coup d'œil, et là même où l'objet n'est pas, on devine des indices de son approche.

C'est surtout dans les campagnes que nous avons essayé de retrouver la tradition populaire. Là, l'isolement des familles, leur vie sédentaire, l'absence d'événemens capables de varier l'entretien, le manque de lecture, doivent nécessairement maintenir l'habitude des récits. La part prise par le paysan à nos dernières révolutions a amené l'histoire au foyer des fermes, mais sans en chasser complétement la fantaisie. Celle-ci paraît seulement près de quitter les vieux domaines des fées, des enchanteurs et des revenans, pour entrer dans la chronique contemporaine. Les épisodes de la république et de l'empire commencent à passer du réel au fantastique. Ainsi de vieux soldats de la retraite de Russie vous raconteront que, le troisième jour de l'incendie de Moscou, la flamme qui dévorait le Kremlin prit tout à coup l'apparence d'un aigle qui grandit d'abord jusqu'aux cieux, *jeta un cri,* puis retomba en nuages de cendre et de fumée. Un des matelots miraculeusement sauvés lors du naufrage du *Vengeur* nous a affirmé qu'au moment où le vaisseau *commençait à descendre,* on vit paraître près du mât d'artimon une femme qui riait en agitant le drapeau tricolore. Il ajoutait que *son matelot* la lui montra, mais qu'il ne l'aperçut point *pour son bonheur,* car *cette femme était la Mort,* et tous ceux qui l'avaient vue périrent dans les flots.

La sérieuse difficulté est donc de trouver les derniers dépositaires des

traditions anciennes. Il y a là une étude à faire sur le pays et sur les hommes. En général, la première condition pour devenir conteur populaire est d'exercer un métier qui laisse de la liberté à l'intelligence, et que l'on appelle poétiquement, dans certaines provinces, *métier de loisir*. Tels sont ceux des blatiers, là où l'usage du four banal a été conservé; des propriétaires de fontaines, quand l'eau s'achète; des meuniers, chez lesquels il faut apporter le grain et aller reprendre la mouture; des gardiens de lavoirs dans les lieux où ne coule pas de ruisseau commun; de tous ceux enfin chez qui se réunissent forcément, chaque jour, les femmes et les jeunes filles. Là circulent surtout les chants d'amour, les anecdotes malignes et les pratiques superstitieuses. Vous y apprendrez l'incantation qui *montre en rêve celui qu'on doit épouser*, les facéties de Roquelaure, ce Diogène populaire des temps modernes, et les chansons de *Marie Anson*, de *la Jolie fille de la garde*, du *Rossignol des bois*, ou de *l'Orpheline de Lannion*. Viennent ensuite les muletiers, les messagers de village, les mendians, grands chanteurs de ballades et grands conteurs de chroniques ou de légendes. Toujours en chemin, ils connaissent les carrefours mal famés, ils savent l'histoire de la plus petite chapelle; ils vous montreront, sur la lisière des bois, les cercles mystérieux où l'herbe flétrie dénonce la danse nocturne des *fades;* ils ont appris à reconnaître les pierres qui se soulèvent aux *grandes nuits* et laissent visibles les trésors du *maître bouc*. La plupart même appuieront de leurs témoignages la réalité de la tradition. Surpris par l'obscurité au sortir de quelque joyeuse rencontre d'amis et forcés de traverser une bruyère que *Dieu a oublié de mettre sous la protection d'un saint*, ou une gorge de montagne bordée de croix de meurtres, ils auront vu de leurs yeux l'esprit qui les hante, ils vous diront sa taille, sa forme, jusqu'à sa couleur; pour peu que vous doutiez, ils se rappelleront qu'ils lui ont parlé.

Quant aux conteurs de fabliaux, ils forment une espèce à part. Ce sont, d'ordinaire, de ci-devant bons compagnons forcés, par l'âge ou les infirmités, de transporter la joyeuseté d'action dans la joyeuseté de paroles, sorte de Scarrons champêtres qui, ne pouvant plus rien faire, se permettent de tout dire. Les tailleurs ambulans, les ménétriers, les *rhabilleurs*, les courtiers de vente, fournissent un certain nombre de ces *jongleurs*, comme on les nomme encore dans quelques cantons du midi : les plus renommés se recrutent parmi les sacristains ou les sonneurs de cloches. C'est là que se trouvent encore les vrais disciples de Rabelais, les seuls qui sachent se damner avec sécurité. Tous les autres se livrent au péché comme à une révolte; eux seuls s'y embarquent doucement comme sur un bateau de passage. Évidemment ils connaissent à fond les sentiers du salut; ils ont appris tous les détours que l'on peut se per-

mettre en chemin et ne craignent point que saint Pierre leur ferme un jour la porte du paradis; on sent, en un mot, qu'ils ont *des intelligences dans la maison.*

Mais le véritable roi des conteurs, celui qui domine et efface tout le reste dans son ombre, c'est le berger. Le berger ne vit point de la vie des autres hommes; exilé dans les friches avec son chien et son troupeau, il y a pour compagnes deux fées invisibles, mais toutes-puissantes, la Méditation et la Solitude. Il s'enveloppe dans sa cape frangée par le vent, déteinte par la pluie; il s'asseoit à l'abri d'une roche ou d'une touffe de genévriers, et il reste là des heures, des jours, des semaines, les regards plongés dans l'espace, suivant les nuages qui s'enfuient et voyant se lever et mourir les étoiles. Semblable au naufragé perdu sur les immensités de l'océan, il demeure enseveli dans l'infini de la création. S'il revient parmi les hommes, c'est en passant. Sa véritable patrie est dans les clairières isolées ou sur les brandes solitaires. Là, tout est peuplé de ses visions, et, vivant plus long-temps avec elles qu'avec les réalités, il finit par ne plus distinguer les unes des autres. Enfermé le soir dans sa maison roulante, il écoute les mille rumeurs de la solitude, et toutes prennent pour lui un langage. Il distingue, dans les rafales du vent, des appels lointains; il reconnaît le chuchotement des fées dans le murmure des sources; les cris des oiseaux voyageurs qui traversent les ténèbres sont pour lui la voix des maudits accomplissant quelque chasse d'épreuve, et le hurlement des loups que la faim promène à la lisière des bois lui semble prendre, par instans, un accent humain qui fait tressaillir sa chair. Étrange existence, qui n'est, pour ainsi dire, qu'un rêve dans lequel les sens même, à force de finesse, deviennent les complices de l'imagination! Et là ne s'arrête point le vertige : après avoir regardé autour de lui, le berger regarde en lui-même; le mystère qu'il a cru deviner au dehors, il lui semble le retrouver dans son propre sein; son ame devient comme un second monde fantastique relié au merveilleux extérieur avec lequel il se figure correspondre, jusqu'à ce que le hasard d'une coïncidence lui fasse croire à une autorité surnaturelle et transforme le rêveur en sorcier. Que de fois, aux jours de liberté de notre jeunesse, nous nous sommes oublié à écouter ces conteurs solitaires, assis sur le chaume d'un sillon, devant un feu de broussailles où la châtaigne des taillis cuisait sous la cendre! combien de veillées d'automne ainsi prolongées jusqu'à la mi-nuit au carrefour des bruyères! C'est là que nous apprenions les vieux contes du village et les chroniques de la contrée; car, du cap Saint-Mathien au Jura et des Flandres aux Pyrénées, le berger est resté le dernier fidèle de cette religion du passé. Éteinte ailleurs, elle survit, grace à sa persistance dans les montagnes, les friches et les bruyères. C'est lui qui a conservé sur les dunes normandes le

souvenir du *Moine de Saire;* dans les plaines de la Beauce, le conte de *la Cruche vivante;* au fond des bruyères de la Sologne, la fable du *Loup Guillaume;* le long des coteaux brûlés de la Provence ou du Languedoc, la chronique du *Mariage du diable,* et sur le penchant des Vosges l'histoire de *Maître Jean.*

II. — UN ANTIQUAIRE BAS-NORMAND.

Le charme que prennent les faits et les idées dans les lointaines perspectives du passé est un phénomène connu de tout le monde, mais qui, pour quelques hommes, va jusqu'à la fascination. Attirés, non vers un résultat particulier de la société antique, mais vers l'antiquité elle-même, ils aiment ce qui a été, comme d'autres ce qui sera. Pour les uns et pour les autres, en effet, c'est la même aspiration passionnée vers l'idéal : regretter le passé ou appeler l'avenir, n'est-ce point toujours protester contre le présent? Toutefois l'ardeur de ceux pour qui la rouille des âges est un aimant a quelque chose de plus patient et de plus tenace. Semblables à ce vieux garde-chasse qui, promenant les voyageurs à travers les débris du château de Woodstock, leur explique les salles détruites, leur vante les tapisseries absentes et se découvre au nom des illustres maîtres depuis long-temps réduits en poussière, ils se font les pieux gardiens des siècles écoulés et mettent toute leur joie à en retrouver les traces. Ne leur demandez ni ce qui se passe aujourd'hui ni ce qui se prépare pour demain; mais interrogez-les sur les croyances, les proverbes ou les contes des ancêtres : chaque pierre moussue dressée aux bords du chemin sera pour eux l'occasion d'une histoire, chaque vieux refrain chanté dans les pâtures réveillera un souvenir; archivistes de la tradition vivante, ils vous feront parcourir le recueil de cette poésie populaire dont ils ont su recomposer, feuille à feuille, un curieux exemplaire.

Voyageant, il y a peu d'années, à travers la Normandie, j'avais pu, grace à une heureuse recommandation, lier connaissance avec un de ces hommes précieux. C'était un ancien soldat de l'empire, établi comme percepteur dans une bourgade du Cotentin. Bien qu'il n'eût jamais dépassé le grade de maréchal-des-logis, la flatterie communale lui avait décerné le grade de *capitaine,* qu'il avait d'abord accepté par distraction, puis subi par bonhomie. — Ils ont trouvé que cela faisait honneur à la paroisse! me disait-il naïvement. En réalité, le titre imaginaire avait insensiblement absorbé le nom propre, et le percepteur avait fini par ne plus s'appeler que *capitaine.* Du reste, l'homme justifiait le grade, et la fiction semblait plus vraisemblable que la réalité.

La carrière militaire de notre percepteur avait commencé dans les rangs de ces héroïques soldats de la république, dont Napoléon sut

faire, plus tard, de si hardis ouvriers en royauté. Il avait joué avec eux toutes les grandes scènes du drame de l'empire; mais c'était un homme de la même famille que notre Corret de La Tour-d'Auvergne et que Paul-Louis Courier : là où les autres gagnaient un bâton de maréchal, il avait, lui, grand'peine à obtenir une paire de souliers. Aussi vit-il tous ses anciens camarades devenir grands et célèbres, tandis qu'il continuait à manger son pain de munition à la fumée de leur gloire. Il avait été sergent avec Bernadotte et compagnon de chambrée de Murat; mais, ainsi qu'il le disait souvent, la guerre est un placement à fonds perdus que chacun grossit de ses efforts, de ses fatigues, de son sang, et dont les plus heureux touchent seuls le revenu.

Notre maréchal-des-logis se résigna sans peine à n'y rien prétendre; sa vie avait un autre but. Pour lui, la guerre n'était qu'un pèlerinage à travers les antiquités de l'Europe. Si l'on s'égorgeait un peu en chemin, cela pouvait passer pour un simple incident de voyage, comme l'ondée de pluie ou le coup de soleil; cela n'empêchait pas de voir, d'entendre, de comparer surtout; car le souvenir de son coin de Normandie poursuivait le capitaine. Il y rattachait chacune de ses découvertes par l'opposition ou par la ressemblance : son canton était pour lui ce qu'est le petit peuple juif dans l'*Histoire universelle* de Bossuet, le centre même du monde. Il avait conquis l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, au seul point de vue du Cotentin. Partout il avait fouillé les bibliothèques, visité les monumens historiques, recueilli les traditions. Il en était résulté une érudition très étendue ramenée à un cercle très restreint, et puisant son originalité dans cette opposition même. De plus, ballotté entre sa passion rétrospective et son bon sens contemporain, le capitaine s'efforçait de défendre les crédulités du passé sans pouvoir les partager; il appelait toute son érudition au secours de l'ignorance et insurgeait perpétuellement la fantaisie contre sa propre raison. De là des contradictions d'autant plus plaisantes, que, comme tous les gens inconséquens, il prétendait au monopole de la logique : la logique, à ses yeux, était ce qu'il voulait démontrer.

Nous avions parcouru ensemble une partie de la péninsule qui va de Carentan au cap La Hogue. Après avoir suivi quelque temps les méandres de la Dive et traversé ses riches herbages encadrés de haies vives, nous avions gagné Montebourg, nous dirigeant, au nord, vers Quinéville, où je voulais voir la ruine connue sous le nom de *Grande-Cheminée*. Lorsque nous atteignîmes la hauteur que couronne le village, mon guide me montra une petite butte de gazon d'où le regard s'étendait jusqu'à La Hogue et Falihou. C'était là que le roi Jacques II avait vu, en 1692, quarante-quatre navires français, commandés par Tourville, combattre un jour entier quatre-vingt-huit vaisseaux ennemis, et, vaincus enfin, non par le nombre, mais par l'inconstance

du vent, couvrir la plage de leurs épaves enflammées. Le *capitaine*, animé par ce souvenir glorieux, commençait déjà l'histoire maritime des Normands, et me prouvait que l'Amérique avait été découverte, avant Christophe Colomb, par des matelots du Cotentin, embarqués sur un navire dieppois, lorsqu'un jeune paysan l'accosta en le saluant.

— Eh! c'est Étienne Ferret! s'écria-t-il; bonjour, Ferret. Que diable viens-tu faire à Quinéville?

— Pardon, excuse, répliqua le jeune gars, c'est pas que j'y vienne, mais j'y demeure.

— Ah! Au fait, je me souviens maintenant, reprit mon conducteur, le curé m'a parlé de toi; tu es garçon de charrue au *Chêne-Vert*, et il paraît que tu épouses la petite *pastoure* de la ferme?

— Oui, ils disent ça dans le pays, répliqua Ferret avec un demi-sourire.

— Je ne t'avais pas revu depuis notre rencontre à Caumont, fit observer le *capitaine;* pourquoi donc as-tu quitté ton ancien maître?

— C'est pas moi, dit Étienne, c'est bien plutôt lui qui m'a quitté.

— Il est donc mort?

— Pas tout-à-fait, mais autant vaut. C'était, comme on dit dans notre paroisse, un pauvre homme de la noblesse à Martin Firou : *Va te coucher, tu souperas demain.* Quand il avait pris la ferme des *Motteux*, il n'avait la bourse pleine que de bonne volonté : c'est pas assez pour graisser la terre et payer les gages. Aussi, un beau jour, les gens de justice sont arrivés avec du timbré, ils vous ont mis la main sur tout, et il a fallu passer le *haisset*. J'ai été dans la banqueroute pour trois écus.

— Tu supposeras que tu les as bus en *maître cidre;* mais que sont devenus les pauvres gens des *Motteux*?

— Le *capitaine* devine bien qu'ils n'avaient pas à choisir. Ils devaient beaucoup dans le pays, sans compter mes trois écus; aussi le ci-devant fermier et ses fils ont coupé dans le taillis des branches de *fesse-larron* en guise de monture, et ils sont tous partis pour *Milsipipi*.

Ce dernier mot me fit redresser la tête.

— Vous ne comprenez pas? dit le percepteur en riant; dans le patois du Bessin, *partir pour Milsipipi*, c'est aller chercher fortune au loin. Encore une réminiscence de nos expéditions maritimes. Ce sont les Normands qui, après avoir peuplé le Canada, ont établi les premières colonies à l'embouchure du *père des eaux*. La tradition orale a conservé le souvenir du fait en estropiant le mot. Il y aurait tout un travail à entreprendre sur les expressions usuelles; le langage du peuple contient une partie de ses archives historiques.

— Malheureusement nous ne savons plus y lire, répliquai-je; on a retenu le sens, on a oublié l'origine.

— C'est à nous de la retrouver, en suivant à la piste toutes les traces que les siècles ont laissées dans la tradition populaire, dit le *capitaine;* mais les savans méprisent la tradition à cause des erreurs dont elle est enveloppée : c'est toujours la fable de la jeune guenon rejetant la noix verte qu'elle n'a point su éplucher :

Les noix ont fort bon goût, mais il faut les ouvrir.

Au lieu d'interroger les réminiscences confiées à la mémoire, qui, si elles ne rendent pas exactement les faits, en transmettent au moins le mouvement, on cherche l'histoire dans les procès-verbaux, comme on chercherait une prairie dans la botte de foin qui y a été coupée; on trouve la vie trop complexe, trop mouvante, et, pour plus de commodité, on étudie la mort. Tous les historiens du duché de Normandie, par exemple, ont voulu étudier les actes et les chartes qui faisaient connaître les circonstances de la conquête anglaise; aucun n'a cherché le caractère intime du conquérant dans ce que le peuple raconte du *vieux Guillemot.*

Le paysan, qui marchait à quelques pas devant nous, se retourna brusquement à ce mot.

— Voyez-vous comme ils reconnaissent le nom de leur gros duc? continua le percepteur en souriant; *Guillemot* est chez nous ce qu'est le roi René chez nos voisins d'Anjou : l'*omnis homo* de la chronique populaire.

Et il se mit à chantonner :

Quand est arrivé sur la place,
Le gros roi Guill'mot attendoit,
Tout près d' s'en aller à la chasse,
Son noir genet qu'on habilloit.

— Tu sais ce que c'est que cette chanson-là, hein, Ferret?

— C'est la complainte de *la Croix pleureuse....*

— Où l'on raconte la fureur de *Guillemot* contre la duchesse Mathilde, qui avait eu l'imprudence de lui demander l'établissement d'un impôt sur les bâtards.

Au g'net par trois nœuds il l'attache
Et ses mains par trois nœuds aussi;
Partout où avec elle il passe,
Les mouch's vont pour boire après lui.

— Sir'! que Dieu jamais ne vous l' rende,
Un jour grand dépit vous aurez
D'avoir traîné par la grand' brande
L' joli corps qui tant vous aimoit.

Sir'! c'est pitié qu'à la malheure
Ai rougi l'gazon du chemin
Avec mon pauvre sang qui pleure
D' couler sans vous servir à rien.

— J'ai chanté ça bien des fois dans les friches quand je gardais le bétail, dit Ferret; mais que le capitaine m'excuse, j'avais mal compris tout à l'heure. Quand il a nommé le *vieux Guillemot,* j'ai cru qu'il parlait du sorcier du *Petit-Haule.*

— Parbleu! tu as raison, s'écria-t-il; nous devons être dans son voisinage.

— Sa maison est sur notre route.

— C'est un drôle que je connais de vieille date, continua le *capitaine* en se tournant vers moi. Il a autrefois habité près de Formigny, et je sais sur son compte certaines histoires... Mais ici on a une confiance aveugle dans sa science; on prétend qu'il réunit en lui tous les pouvoirs du *grand carrefour :* c'est le nom que l'on donne à la magie noire.

— Sans compter, dit Ferret, qu'il possède, soit disant, le cordeau merveilleux avec quoi on fait passer le blé d'un champ dans un autre champ, et le lait d'une vache à la vache voisine.

— N'a-t-il pas également le mauvais œil qui donne la fièvre? demandai-je.

— Et les bonnes paroles qui la guérissent, répliqua le paysan. L'an passé, il a si bien charmé un homme de Trevières qui sentait déjà le dernier froid dans ses cheveux, qu'il a renvoyé sa maladie à un buisson, et que le buisson en est mort.

Je ne pus m'empêcher de sourire.

— Oui, oui, cela paraît ridicule, dit le *capitaine* en hochant la tête, et cependant, chez tous les peuples et à toutes les époques, on a reconnu l'existence des sorciers. Les Grecs et les Romains y croyaient. Tibulle parle d'une magicienne qui, par ses chants, attirait les moissons d'un autre domaine : *Cantus vicinis fruges traducit ab agris.* L'Évangile de Nicomède nous apprend que Jésus-Christ se livrait, dans son enfance, à des opérations magiques en modelant avec de la terre de potier des *oiseaux qu'il animait.* Innocent VIII dit textuellement dans un de ses édits pontificaux : « Nous avons appris qu'un grand nombre de personnes des deux sexes ont l'audace d'entrer en commerce intime avec le diable, et par leurs sorcelleries frappent également les hommes, les bêtes, les moissons des champs, les raisins des vignobles, les fruits des arbres et les herbes des pâturages. » A Port-Royal, on avait les mêmes opinions. Marguerite Périer, nièce de Pascal, raconte, dans ses mémoires, qu'une sorcière jeta un sort sur son oncle lorsqu'il était enfant, et faillit le faire périr. Aujourd'hui tout cela nous paraît ridicule; mais nous avons ri également de la seconde vue des prophètes, récemment expliquée

par le magnétisme, et des alchimistes qui faisaient de l'or, quand nos savans sont sur le point de faire du diamant. Les croyances des vieux âges finissent toujours par se justifier. Les prétendues erreurs du passé ne sont le plus souvent que les ignorances du présent; nos progrès témoignent seulement de nos oublis; quand nous croyons découvrir une Amérique, il se trouve toujours que nos ancêtres l'avaient peuplée mille ans auparavant.

Ainsi retombé dans sa thèse favorite, le percepteur continua à entasser les citations et les argumens pour me prouver que les anciens avaient tout connu, tout approfondi, et que rire de leur crédulité, c'était, presque toujours, jouer le rôle de cet aveugle qui raillait les clairvoyans de croire au soleil. Je connaissais déjà assez bien l'innocente manie du vieux soldat pour savoir qu'une adhésion complaisante l'arrêtait court : un peu de contradiction lui était nécessaire en guise d'éperon. Je me mis donc à le combattre, mais sans trop de chaleur, comme un homme qui veut bien qu'on le persuade, et je finis par proposer une visite au sorcier du *Petit-Haule*. Comme sa cabane était sur notre route, le *capitaine* accepta sur-le-champ et pria Ferret de nous conduire. Ce dernier accueillit la demande avec une répugnance visible. Soit que les raisonnemens de mon compagnon eussent confirmé ses terreurs superstitieuses, soit qu'il eût quelque motif particulier d'éviter Guillemot, il ne céda à notre insistance qu'après avoir épuisé tous les moyens de nous retenir.

Nous tournâmes à gauche par un chemin creux qui nous éloignait de la mer. Des touffes de houx, au feuillage sombre, bordaient les deux fossés. A chaque percée, nous apercevions les derniers rayons du soleil couchant qui semblaient barrer l'horizon comme une muraille rougeâtre; le reste du ciel était d'un gris d'acier, et l'on commençait à sentir l'âpreté de la bise. Le chemin, creusé comme le lit d'un torrent, semblait parfois sortir de ses berges pour traverser des plateaux découverts où l'on apercevait à peine quelques hameaux épars et de faibles traces de culture. Plus nous avancions, plus le paysage devenait aride et désert. Nous arrivâmes enfin à un carrefour au milieu duquel gisaient les débris d'une croix de pierre. Notre guide nous dit qu'elle portait dans le pays le nom de *Croix des Garoux*. C'était là que les malheureux condamnés à porter la *haire*, ou peau de loup, qui les oblige à *courir le varou*, venaient recevoir, chaque nuit, la correction d'une main invisible; car, en Normandie, les *garoux* ne sont point, comme ailleurs, des sorciers qui se transfigurent pour porter chez leurs voisins la terreur ou le ravage, mais des damnés *qui sont restés éveillés dans leur fosse*, comme les vampires de la Valachie, et qui, après avoir dévoré le mouchoir arrosé de cire vierge qui couvre le visage des morts, sortent malgré eux de la tombe et reçoivent du démon la *haire*

magique. Ferret nous apprit que le seul moyen de les arracher à ce terrible supplice était d'aller droit à eux lorsque le hasard les mettait sur votre chemin, et de les frapper au front de trois coups de couteau en mémoire de la Trinité. Le capitaine ne manqua pas de me prouver, à cette occasion, que l'existence des hommes-loups avait été confirmée par le témoignage de tous les siècles. Après m'avoir cité le mythologique Lycaon, il me parla de Déménitus qui, au dire de Varron, fut changé en loup pour avoir mangé la chair d'un sacrifice, et de la famille Autacus, qui n'avait qu'à passer un certain fleuve pour subir la même transformation. Il nomma ensuite les juges, les théologiens, les inquisiteurs, qui, pendant cinq siècles, pendirent ou brûlèrent des lycanthropes, lesquels se déclarèrent eux-mêmes justement brûlés ou pendus. Cependant, comme je n'opposais rien à ces preuves, il finit par douter un peu. En ne cherchant pas à démontrer qu'il avait tort, je le désintéressais en quelque sorte d'avoir raison.

— Après tout, dit-il, je ne donne pas la chose comme positivement certaine. Il serait possible qu'il y eût seulement une leçon dans l'histoire de ces hommes coupables changés en bêtes féroces. Le *garouage* peut être le symbole des remords. Il représenterait, dans certains scélérats, l'incarnation des instincts, l'ame devenue visible. Les vieilles lois normandes disaient dans leurs imprécations contre les criminels : *wargus habeatur* (*qu'il soit regardé comme un loup*). Le peuple prend aisément l'image pour la réalité, du loup symbolique il aura fait un loup véritable.

— Ajoutez, repris-je, qu'il regarde les analogies comme des filiations. A une certaine époque, les campagnes, dépeuplées par les ravages des aventuriers, se couvrirent de bandes de loups, et les paysans, trouvant dans leurs nouveaux ennemis la férocité des anciens, pensèrent que ce devaient être ces aventuriers transformés. Au temps de la ligue, lorsque Guy-Eder ruina la Cornouaille, le bruit se répandit que ses soldats se changeaient en bêtes fauves après leur mort, afin de continuer leur guerre contre Jacques Bonhomme. Un vieux *guerz* que les berceuses chantent encore a conservé le souvenir de cette croyance.

Dodo, dodo, mon petit oiseau,
Voici maître Guillaume! faisons dodo.

Dès qu'un enfant commence à crier,
Il arrive avec toute sa bande.

Cette méchante bande est plus nombreuse
Que n'étaient autrefois les chiens.

Une partie est formée de soldats,
L'autre partie de bêtes fauves.

Mais ces bêtes fauves savent parler,
La fumée des maisons les attire;

Et, comme il n'y a plus de moutons dans le pays,
Ils mangent les êtres baptisés.

Ils mangent les petits enfans qui ont reçu le baptême
Et souvent les hommes forts (1).

Toutes ces fables prouvent l'activité intellectuelle du peuple. Entouré d'un monde de mystères, qu'il veut sonder à tout prix, il invente l'explication qu'il ignore, il ramène à lui la création entière. Là est l'origine de toutes les mythologies : on y trouverait également celle des sorciers. Le peuple a attribué à leur puissance secrète les effets dont il n'apercevait point les causes; il a trouvé du soulagement à se supposer un invisible ennemi; c'était du moins quelqu'un à accuser et à haïr. Aussi les sorciers ne me semblent-ils point seulement les auxiliaires de nos aspirations vers l'impossible, ce sont encore plus les victimes expiatoires de notre orgueil. Sans eux, nous aurions l'air de ne pas comprendre; ils justifient l'inconnu.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, reprit le capitaine, bien que vous fassiez trop bon marché de la magie en elle-même. Une science constatée par le témoignage de tant de générations ne peut être jugée légèrement. Du reste, vous avez raison en regardant les sorciers comme les *parias* de nos campagnes. Pauvres, vieux et sans famille, ils effraient tout le monde, parce que personne ne les aime. Le peuple sent instinctivement que l'homme isolé est hors des voies humaines, qu'il faut qu'il soit un saint ou un damné; de là l'horreur pour ces *ermites du diable,* comme je les ai entendu appeler en Provence. Chacun leur fait tout le mal qu'il peut et leur souhaite tout celui qu'il n'ose leur faire. Ils le savent et ne laissent échapper aucune occasion de se venger.

— Non, non, dit Ferret, qui, un peu dérouté par notre discussion psychologique, venait pourtant d'en comprendre la conclusion, il ne fait pas bon les avoir contre soi, à preuve Ferou, qui, pour s'être per-

(1) Chou chouk, chou chouk, va Lapoussik
Chetu Guillou Gréomp choukik, etc.

Le chanoine Moreau, dans son *Histoire de la Ligue en Cornouaille*, explique la superstition à laquelle la chanson bretonne fait allusion. « Dès le commencement de leur furieux ravage, les loups ne laissoient dans les villages aucuns chiens, mais les attiroient au dehors par ruses et les dévoroient..... Telles ruses de ces bêtes sont à peu près semblables à celles de la guerre, et mirent dans l'esprit du simple peuple une opinion que ce n'étoient pas loups naturels, mais que c'étoient des soldats déjà morts qui étoient ressuscités en forme de loups pour, par la permission de Dieu, affliger les vivans et les morts, et communément, parmi le menu peuple, les appeloient-ils, en leur breton, *tud-bleir,* c'est-à-dire gens-loups. »

mis de battre le chien de Guillemot, a vu sa plus belle genisse mangée et ses seigles grêlés.

— Il paraît que l'homme du *Petit-Haule* a reçu plusieurs *dons*, me fit observer le *capitaine*. En France, nos paysans, suivant qu'ils sont cultivateurs ou bergers, se gardent plus spécialement des *meneurs de loups* ou des *conducteurs de nuées*. Ils redoutent les premiers, parce qu'ils font la chasse aux troupeaux aidés des bêtes fauves qui leur obéissent, les seconds, parce qu'ils commandent aux trombes d'emporter les moissons de leurs ennemis dans une région invisible, nommée *Magonie*, où ils ont leurs greniers d'abondance. Ces derniers sont ce que les capitulaires de Charlemagne appellent des *tempestaires*. Les Romains reconnaissaient leur puissance, comme le prouvent les vers de Tibulle :

Quum lubet hæc tristi depellit nubila cœlo;
Quum libet æstivo convocat orbe nives.

Heureusement l'on a, pour les combattre, l'épine blanche, préservatif certain contre les malignes influences depuis que ses branches ont servi de couronne au Christ.

— Vous oubliez les cloches, repris-je, les cloches qui sont *les voix baptisées*, comme disent les Vendéens. La paroisse de Notre-Dame en Beauce en avait une, appelée Marie, qui bravait les conjurations de tous les meneurs de nuées. Un jour, trois des plus puissans se réunirent pour ravager le canton. Ils appelèrent des quatre aires du ciel la foudre, la pluie, la grêle et les vents, et en formèrent un nuage de la grosseur d'une montagne, sur lequel ils montèrent, afin de le mieux conduire. En voyant arriver cette masse noire, brodée d'éclairs, les plus hardis se cachaient d'épouvante; mais ils la virent tout à coup s'arrêter, et ils entendirent les voix des sorciers qui lui criaient de marcher. — Je ne puis pas, maîtres! répondit la nuée. — Pourquoi cela?— Parce que Marie *parle!* La cloche venait, en effet, d'élever sa voix sonore, qui avait ôté toute leur force aux conjurations. Après de vains efforts pour franchir l'espace gardé par le son béni, il fallut que la nuée fît un détour jusqu'à ce qu'elle eût cessé d'entendre la cloche; mais alors elle était au-dessus d'une lande aride, et elle put crever sans nuire à personne.

— La Beauce est, en effet, le pays des *tempestaires*, dit le *capitaine*, et de ce que les hommes du midi appellent des *armaciés*, c'est-à-dire sorciers à seconde vue; je me rappelle qu'autrefois on m'en montra un, entre Chartres et Alençon, qui répandait la terreur dans plus de dix paroisses. Il était même, au dire des gens du pays, le héros d'une histoire si étrange que je ne l'ai jamais oubliée.

Je regardai le *capitaine*, et il y avait dans mes yeux tant de points d'interrogation, qu'il comprit que j'attendais l'histoire. Il commença.

II. — LE MENEUR DE NUÉES.

— C'était en 1807, lors de la quatrième coalition contre la France. La leçon d'Austerlitz n'avait point paru suffisamment claire à l'Allemagne, et Napoléon allait être forcé d'y ajouter celle d'Iéna. Les conscrits rejoignaient de toutes parts leurs dépôts, sous les ordres de sous-officiers instructeurs. J'avais reçu la conduite d'un de ces détachemens avec lequel je gagnais le Rhin. On était encore aux jours d'enthousiasme militaire, et nos jeunes gens n'entrevoyaient dans la fumée de la bataille qu'épaulettes à gros grains et croix d'honneur. Aussi allaient-ils au feu comme à la noce. On doublait les étapes pour arriver plus vite, et on se reposait en apprenant la charge en douze temps. Seulement, quand on rencontrait par hasard, sur son chemin, une fête, une moisson ou une vendange, les souvenirs du village se réveillaient tout à coup; la troupe s'arrêtait, les fusils étaient jetés sur l'herbe, et l'on se mêlait une dernière fois aux joies de la danse ou du travail.

Ce fut dans une de ces haltes, au milieu des gerbes, que l'on me raconta l'histoire du meneur de nuées Pierre Hublot, plus communément désigné sous le nom de grand Pierre. Personne dans le pays ne savait d'où il y était venu ni depuis combien de temps il y habitait. Les plus vieux prétendaient l'avoir toujours connu ayant le même âge. Il vivait dans une cabane en ruines du salaire de quelques journées faites chez les laboureurs du voisinage. Aucun d'eux ne le demandait, mais aucun n'eût osé refuser ses services, car le grand Pierre avait reçu du démon une corde invisible avec laquelle il *tournait la roue des vents* et distribuait, à sa fantaisie, le froid, la pluie et le soleil. Un seul homme avait eu la hardiesse de lutter contre lui et à son grand dommage. C'était dans la jeunesse de Hublot, c'est-à-dire bien avant l'enfance des plus vieux, qui tenaient cette histoire de leurs pères.

Il y avait alors dans le village un fermier nommé Michel que rien n'effrayait; le péril était pour lui la saveur des choses. Quand il vit que tout le monde passait vite près du grand Pierre, il s'arrêta pour lui parler; quand il reconnut que personne n'osait lui déplaire, il se mit à le braver. Le conducteur de nuées montra plus de patience qu'on ne devait en attendre d'un homme qui, comme on le disait communément, avait à ses ordres tous les carrosses du diable. A la fin pourtant, il se lassa. Un jour qu'il était assis devant sa porte, Michel, qui passait avec d'autres, lui demanda, par raillerie, s'il lui restait de la graisse d'enfant sans baptême pour aller au sabbat.

— Plus qu'il ne te restera demain de beurre et de lait, répondit le sorcier avec colère.

Michel continua sa route en riant; mais, à son arrivée à la ferme, il apprit que ses plus belles vaches venaient de se noyer dans la Blaise. Il ne voulut point encore reconnaître la puissance du sorcier.

— La cabane de Hublot, dit-il, est au bord de l'eau, il aura vu l'accident.

Cependant la vengeance de Pierre ne s'arrêta point là. Un premier débordement noya les prairies du fermier, un orage versa ses blés, la maladie tomba sur ses étables, où il vit mourir ses meilleurs attelages. Il eut beau redoubler de soins : si un nuage amenait la grêle, il s'arrêtait précisément sur ses pommiers; si le vent brûlait un champ, c'était le sien. On eût dit que le ciel avait fait les parts entre Michel et ses voisins : aux uns le sceau de la bénédiction, à l'autre celui de la colère. Chaque jour l'acheminait vers sa ruine. Les gens de loi, après l'avoir appelé en justice et fait condamner, se mirent à planter des pieux garnis de paille au milieu de toutes ses moissons, pour en annoncer la vente; le percepteur des tailles, qui n'était point payé, menaçait de saisir les meubles et d'emporter, au besoin, *les huis et fenêtres*. L'orgueil de Michel finit par chanceler. Il avait espéré réparer ses pertes en épousant Marie-Jeanne, qui passait pour la plus jolie fille et la plus riche héritière de toute la sénéchaussée. Marie-Jeanne avait accepté la bague des fiançailles, et tout était convenu avec les parens; mais, quand ceux-ci virent le brandon sur les meilleurs champs de Michel, ses crèches vides et les sergens toujours sur le chemin de la ferme avec des parchemins dans la ceinture, ils renvoyèrent les tailleuses qui travaillaient au trousseau et remirent la noce aux prochaines moissons. Ce fut Marie-Jeanne elle-même qui, en allant à la fontaine, annonça la triste nouvelle à Michel. Cette fois, il ne put résister au coup, et s'assit sur une pierre, la tête appuyée sur ses deux poings fermés. Sa dernière ressource lui échappait, et avec elle ses plus douces espérances : il perdait en même temps la belle fille et la grosse dot. C'était trop à la fois. Comme tous les orgueilleux, il tomba brusquement du haut de son audace, et se laissa glisser sans résistance jusqu'au fond du désespoir.

Les femmes ont en général le cœur trop tendre pour ne pas trouver un peu de plaisir à vous voir malheureux; c'est une occasion de consoler. Marie-Jeanne, appuyée sur sa cruche vide et effeuillant une branche de ronces, contemplait, du coin de l'œil, la douleur de son fiancé. Enfin, elle poussa un gros soupir, comme pour prendre le ton, et, interrompant les malédictions que murmurait le jeune fermier :

— Par grace, Michel, taisez-vous! dit-elle doucement; si vous vous plaignez si fort, vous ferez de Dieu notre ennemi. Ne savez-vous pas qu'il punit ceux qui se révoltent?

— Et quelle punition pourrais-je craindre encore! s'écria le paysan.

N'a-t-il pas tout fait périr chez moi, depuis le bœuf jusqu'à l'abeille, depuis l'orge jusqu'au froment? Ne permet-il pas à votre oncle de fausser sa promesse et de me donner le dernier coup de couteau?

— Ne dites pas cela, reprit la jeune fille; vous savez bien que le bon Dieu n'est pour rien dans votre malheur, et que tout est venu du grand Pierre.

Michel se redressa.

— Ah! si j'en étais sûr! s'écria-t-il en levant les poings, je lui ouvrirais la tête comme une noix entre deux cailloux.

— La paix, la paix, au nom du ciel! interrompit Marie-Jeanne, qui regarda autour d'elle effrayée; voulez-vous donc qu'il n'y ait plus de retour possible avec le sorcier? A quoi servent vos menaces contre celui qui a communié *de l'hostie rousse* (1)? S'attaquer à lui, c'est faire comme le mouton qui veut brouter l'épine; mieux veut reconnaître son tort et l'apaiser.

— Moi demander grace au grand Pierre? Jamais!

— Eh bien! je lui parlerai à votre place, et je le prierai si fort, qu'il retirera les mauvaises paroles prononcées sur vous.

— Non, non, Marie-Jeanne; vous ne pouvez aller chez cet homme; vous ne le connaissez pas. Lui et sa *parole*, il leur suffit de toucher le ruban d'une jeune fille pour être maîtres de sa volonté.

— Mais vous serez là, Michel, vous veillerez sur moi.

— N'importe, restez.

— Alors il faudra obéir à mon oncle, dit Marie-Jeanne en regardant le paysan; et quand vous saurez....., car je ne vous ai pas encore tout dit.

— Qu'y a-t-il donc de plus?

— Il y a que Baptiste vient souvent à la ferme, et, comme il a fait un héritage, mon oncle m'a parlé pour lui. J'ai répondu comme je devais, mais il faut qu'une pauvre fille finisse par obéir à ceux qui ont droit de commander, et puisque vous ne m'aimez pas assez pour faire votre paix avec le sorcier...

— Allons alors, interrompit Michel en se levant. Quand on se noie, il est permis de s'accrocher à tout, même aux orties. D'ailleurs, vous avez promis de parler.

— Ne vous inquiétez de rien, et venez seulement; j'ai vu tout à l'heure le grand Pierre qui fauchait dans le pré Loroux.

Elle reprit sa cruche et tourna par un sentier qui descendait vers la vallée. Michel marchait derrière elle d'un pas rétif et la tête basse. Ils arrivèrent bientôt à la source où les jeunes filles du voisinage venaient puiser de l'eau. Marie-Jeanne déposa la cruche sur la mousse, gravit le

(1) C'est une opinion populaire que les sorciers communiaient au sabbat avec une *hostie rousse*, et que cette parodie sacrilége les lie à jamais au démon.

rocher et regarda dans la prairie. Elle ne vit d'abord que la faux du grand Pierre, avec la petite enclume et le marteau à émouler; mais, en regardant plus bas, elle aperçut le sorcier étendu sous un bouquet d'arbres et qui paraissait dormir. Michel descendit avec elle pour le réveiller. Après l'avoir appelé, ils le tirèrent par l'habit, puis lui frappèrent dans les mains; tout fut inutile : il demeura sans mouvement. Le fermier et la jeune fille reculèrent effrayés.

— Il est mort! s'écria le premier.

— Mort! répéta Marie-Jeanne; il n'y a pourtant sur lui ni sang ni blessures.

— Mais ne vois-tu pas qu'il est immobile comme un corps que son ame a quitté?

La paysanne tressaillit; un éclair avait traversé sa pensée.

— Ah! je comprends, s'écria-t-elle; le grand Pierre sera venu au monde le jour d'une bataille.

— Eh bien?

— Eh bien! ne savez-vous pas que ceux qui naissent pendant une grande tuerie d'hommes *reçoivent le don de se dédoubler?*

— Alors tu crois que son ame est en promenade?

— Et que le corps se ranimera à son retour.

Michel regarda l'enveloppe du sorcier.

— Quel malheur! dit-il d'un accent de regret; en voyant la maison abandonnée, j'espérais le locataire parti pour toujours.

— Parlez plus bas, au nom du ciel, dit Marie-Jeanne; il est peut-être en route pour rentrer.

— Et s'il ne trouvait pas sa maison! reprit vivement le fermier.

— Comment cela?

— Nous n'avons qu'à cacher le corps, l'ame n'aura plus où loger; au bout de trois jours, elle appartiendra au démon.

— Et nous serons tous hors de peine, ajouta la jeune fille.

— Par mon baptême! il ne la trouvera pas, dit Michel; je vais la jeter à la rivière.

Et, courant au corps toujours sans mouvement, il le souleva avec effort, le chargea sur ses épaules et disparut derrière le rocher.

Marie-Jeanne, tremblante, regardait autour d'elle pour s'assurer que personne ne les voyait, quand tout à coup l'ame absente arriva comme un coup de vent, et, ne trouvant que le chapeau du grand Pierre, qui était resté sur l'herbe, elle y entra, et se mit à le rouler. La jeune fille, épouvantée, courut vers la source; l'ame du sorcier la poursuivit en poussant de petits cris, et, arrivée près du rocher, s'élança du chapeau vers la cruche; mais, au même instant, Marie-Jeanne plongea celle-ci dans la fontaine, et l'ame, emportée par le tourbillon d'eau, fut engloutie au fond du vase; lorsqu'elle reprit connaissance,

elle s'y trouva prisonnière et en compagnie de plusieurs autres cruches placées sur le rebord d'une haute fenêtre. C'était précisément celle de Marie-Jeanne. Cette dernière venait de se mettre au lit, car il était déjà tard, et toutes les lumières de la ferme étaient éteintes. Condamnée à rester captive, au moins jusqu'au lendemain, l'ame du sorcier entra dans un accès de colère qui imprima à son cachot une agitation convulsive. Elle ne pouvait s'accoutumer à la pensée de s'être ainsi laissé surprendre par son ennemi. Alors même que le hasard lui ouvrirait sa prison, qu'allait-elle devenir si elle ne retrouvait point son enveloppe, et où la chercher maintenant, comment la reprendre, à qui la demander? Ces tristes réflexions furent interrompues par un bruit qui se fit entendre au pied de la fenêtre; c'était Michel qui appelait avec précaution Marie-Jeanne. L'ame encruchée eut une inspiration diabolique. Parmi les dons qui lui avaient été accordés au sabbat se trouvait celui d'imiter à volonté toutes les voix. Elle résolut d'en faire usage, sinon pour arriver à la délivrance, au moins pour se venger. Les appels du jeune paysan s'étaient insensiblement élevés; l'ame y répondit par un double éclat de rire. Le fermier leva la tête tout surpris.

— Entendez-vous? c'est ce pauvre Michel, dit une voix que le jeune homme crut reconnaître pour celle de Marie-Jeanne.

— Il est donc en bas? demanda une seconde voix à l'accent mâle et railleur.

Michel leva vivement la tête.

— Il y a quelqu'un avec Marie-Jeanne, murmura-t-il stupéfait.

— Je crois qu'il nous écoute, reprit l'une des voix; il va vous reconnaître, Baptiste.

— Baptiste! répéta le jeune fermier.

Deux nouveaux éclats de rire se firent entendre. Michel recula pour s'efforcer de voir; mais, ne pouvant rien distinguer, il interpella d'un ton indigné Marie-Jeanne sur ce tête-à-tête nocturne avec son rival.

— Ne vous fâchez pas, pauvre innocent, répondit la jeune fille, je l'ai fait monter pour causer de vous.

— Nous préparons ton mariage, ajouta la voix de l'amant.

— Malheureuse! s'écria Michel en serrant les poings; c'était donc un mensonge quand tu es venue tantôt me dire que tu voulais garder ta parole, et quand tu m'as décidé à faire ma paix avec le grand Pierre?

— Ne fallait-il pas m'assurer de votre obéissance pour savoir si vous feriez un bon mari? répliqua ironiquement la voix; maintenant je suis sûre que je puis compter sur vous.

— Oui, oui, comptes-y, cria le fermier exaspéré, mais pour ta honte. Demain on saura dans le village à quelle heure tu reçois les visites de Baptiste; tu seras chassée de toutes les honnêtes familles, et j'irai trouver le curé pour te faire mettre dans son monitoire.

— Alors, mon bon Michel, je serai forcée de vous faire pendre, dit tranquillement la voix.

Michel fit un mouvement.

— Et rien ne me sera plus facile, continua Marie-Jeanne; il me suffira de dire que vous avez tué le grand Pierre.

— Moi! dit Michel.

— Comme il aura disparu, et qu'il n'avait que vous pour ennemi, tout le monde me croira.

— Ah! tu te trompes, fille du diable! s'écria le paysan, car je puis prouver ton mensonge en représentant le corps du sorcier sain et sans blessures.

— Et où le retrouverez-vous pour cela?

— Dans le vieux four à briques où je l'ai caché.

Il ne put en dire davantage. La cruche venait de faire un soubresaut si violent qu'elle avait quitté le rebord de la fenêtre; elle se précipita dans le vide, atteignit au front le fermier et l'étendit mort sur la terre, où elle-même se brisa. Au même instant l'ame délivrée s'enfuit avec un rire triomphant vers le four à briques et rentra dans son enveloppe; mais celle-ci avait déjà ressenti la première atteinte de la corruption, et depuis ce jour le grand Pierre garda toujours le teint vert et l'œil vitré des cadavres.

III. — LE SORCIER DU COTENTIN.

Ferret avait écouté ce récit avec une attention qui m'avait semblé prendre, dans un certain moment, le caractère de l'inquiétude. Il laissa pourtant le narrateur entreprendre une thèse sur la faculté que les anciens avaient reconnue, à certaines ames, de quitter momentanément leur enveloppe. C'était ainsi, ajoutait le capitaine, que l'ame d'un citoyen de Clazomène, ayant trouvé, au retour, son corps brûlé, avait été forcée de se réfugier au fond d'un vase qu'elle faisait rouler. La dissertation achevée, le jeune paysan se rapprocha d'un air embarrassé et demanda si les sorciers pouvaient réellement, selon l'expression de Michel, devenir maîtres de la volonté d'une fille en touchant un de ses rubans.

— N'est-ce pas la croyance du Cotentin comme celle de la Beauce? demanda le *capitaine*.

— Peut-être bien, dit Étienne, qui, fidèle à l'habitude normande, hasardait rarement une affirmation; mais il doit y avoir des préservatifs.

— Pardieu! tu les connais aussi bien que moi, répliqua le *capitaine;* les filles prudentes qui veulent échapper à l'influence d'un sorcier n'ont qu'à mettre leurs bas à l'envers.

— Mais quand ce n'est pas le dimanche, objecta Ferret, elles n'ont que leurs sabots.

— Alors il faut qu'elles jettent bien vite le ruban touché.

Le paysan secoua la tête.

— Une jeune fille tient à ses rubans, murmura-t-il. C'est une grande croix pour des chrétiens d'avoir des jeteurs de sort dans le pays. Avec un autre homme, on a des chances, on combat chair contre chair; mais, avec les sorciers, il n'y a rien à faire; *s'ils n'entrent point par le haisset, ils entrent par le viquet.*

— Reconnaissez-vous le vieux proverbe normand? me dit le percepteur. Le *haisset* et le *viquet* sont la petite barrière qui tient lieu de porte et le guichet qui sert de fenêtre; le dernier mot est resté dans le vocabulaire anglais, *wicket.* Les Normands ont porté leur langue, leur philosophie et leurs coutumes depuis la Tamise jusqu'au Saint-Laurent; on est sûr de les trouver, dans l'histoire, en tout endroit où il y a chance de *conquêter et de gaigner.* Henri IV disait, en parlant d'une terre stérile, qu'il fallait y semer des Gascons, parce qu'ils poussaient partout; on pourrait dire avec autant de justice des terres fécondes que, quoi qu'on y sème, il y poussera infailliblement des Normands.

Cependant le soleil baissait rapidement, et des brumes chassées par le vent du soir commençaient à envahir l'horizon. On voyait les oiseaux de mer tourbillonner par troupes au-dessus du promontoire en poussant les cris brefs et perçans que nos pêcheurs ponentais appellent le *chant de la pluie.* Nous étions arrivés près d'une hauteur que la route contournait et au sommet de laquelle Ferret nous montra une maison isolée : c'était celle de Guillemot. La silhouette sombre de cette maison, dominant la colline dépouillée, se détachait vigoureusement sur un ciel pâle, et je commençais à en distinguer les détails, lorsque Pierre, qui regardait depuis quelques instans, poussa une exclamation et étendit une main au-dessus de ses yeux afin de mieux voir.

— Qu'y a-t-il? demanda le *capitaine.*

— Dieu me sauve! c'est elle! dit Ferret troublé, c'est Françoise!

— La pastoure du *Chêne-Vert!* où cela?

— A la porte de Guillemot; la voilà qui se lève..... Je reconnais sa jupe noire et son tablier rouge.... elle court au haut du sentier.... elle fait signe.... Ah! Jésus Dieu! voyez là-bas, là-bas, le sorcier!

Je tournai les yeux vers le point indiqué et je demeurai frappé d'un singulier spectacle. Au milieu des brumes qui rampaient sur les pentes, un rayon du soleil couchant formait une sorte de traînée brillante dans laquelle s'avançait l'homme du *Petit-Haule.* Enveloppé d'un de ces cabans fauves en usage parmi les marins de la côte, il marchait courbé en avant et les mains sous les aisselles. A mesure qu'il montait, la brume se repliait derrière lui et effaçait la voie lumineuse, comme s'il

eût traîné à sa suite les pluvieuses nuées. Il atteignit bientôt la cime du coteau où Françoise était accourue à sa rencontre. Tous deux restèrent alors isolés dans une sorte de nimbe, tandis que le reste de la hauteur était noyé sous le brouillard. La jeune pastoure parlait avec véhémence, joignant par instans les mains comme pour une prière, puis les portant à son front avec une expression de désespoir. Guillemot écoutait sans faire un mouvement. Deux ou trois fois il nous sembla cependant, à l'immobilité de la jeune fille, qu'il parlait à son tour; mais ces paroles étaient sans doute douloureuses, car nous la vîmes étendre les bras avec l'angoisse suppliante d'une condamnée, puis cacher sa tête dans son tablier. Le sorcier continua sa route vers la cabane, où il disparut. Ferret, qui était resté jusqu'alors à la même place, les regards fixes, les lèvres tremblantes et tout le corps penché en avant comme prêt à s'élancer, jeta une espèce de cri et prit sa course vers le *Petit-Haule.*

— Ne le perdons point de vue, me dit vivement le *capitaine,* il y a ici quelque chose qui va mal.

Nous pressâmes le pas pour le rejoindre, mais il avait déjà tourné le sentier. Après avoir franchi rapidement la montée, nous courûmes à la maison de Guillemot. Celui-ci était tranquillement assis près du foyer éteint, en face de Françoise, dont le visage était marbré par les larmes, la poitrine haletante et les yeux baissés. Étienne Ferret se tenait entre eux, promenant de l'un à l'autre ses regards incertains et ardens.

— On ne pleure pas si fort pour une chèvre perdue, s'écriait Étienne au moment où nous parûmes sur le seuil, et ce n'est pas ici qu'on viendrait la chercher.

— Le jeune gars sait alors où elle est? dit sèchement Guillemot.

— Je sais que la chèvre n'a pu venir du *Chêne-Vert* au *Petit-Haule.*

— Qu'importe, si c'est au *Petit-Haule* qu'on donne le moyen de la retrouver?

— Ainsi, c'est pour avoir *la parole qui guide* que Françoise est venue? demanda Ferret en regardant fixement la jeune fille. Celle-ci, dont notre arrivée avait encore augmenté la confusion, ne répondit point sur-le-champ; mais, faisant enfin un effort :

— Je voulais parler pour cela... et pour autre chose..., balbutia-t-elle.

— Pour quelle chose? répéta Étienne, dont le regard semblait rivé sur la jeune fille. Elle essaya de répondre, mais sa voix resta étouffée dans les larmes qu'elle retenait. Le capitaine s'entremit.

— Prétendrais-tu par hasard forcer une jeune fille à te répéter tout ce qu'elle peut demander aux *liseurs de sort?* dit-il gaiement à Ferret; ne sais-tu pas que les sorciers sont comme les prêtres? Pour eux, elles

ouvrent leur cœur à deux vantaux, tandis que les amoureux ont tout au plus droit d'y regarder par le trou de la serrure.

— Quand on n'a rien à craindre, on n'a rien à cacher, dit le jeune homme avec une persistance mêlée de dureté; une honnête fille ne doit point avoir de secrets.

— Ce n'est pas alors comme les honnêtes gars! fit observer Guillemot ironiquement.

— Que Françoise répète ce qu'elle disait tout à l'heure à l'homme du *Petit-Haule,* reprit Ferret, qui feignit de ne pas entendre.

— Répète donc alors toi-même ce que tu disais, il y a un an, à la fille du *clos Gallois,* répliqua le sorcier avec intention.

Ferret tressaillit et se retourna vers Guillemot; mais, ne pouvant supporter son regard, il baissa la tête en rougissant. Le souvenir qu'on venait de lui rappeler avait sans doute pour lui une signification particulière, car il demeura un instant comme partagé entre l'embarras et la surprise. Une expression de colère, puis d'inquiétude, traversa ses traits; on eût dit que la peur de cette science mystérieuse, dont la révélation du sorcier semblait une confirmation nouvelle, contrebalançait chez lui la rancune : celle-ci parut pourtant l'emporter.

— Quand je parle à Françoise, dit-il, ce n'est point à l'homme du *Petit-Haule* de répondre.

— Chacun a droit de prendre la parole sous le toit qui lui appartient, répliqua froidement Guillemot.

— Alors nous causerons ailleurs, reprit vivement Étienne; venez, Françoise, le toit du ciel n'appartient à personne.

Il avait fait un mouvement vers la porte; la jeune fille parut près de le suivre, mais un coup d'œil du sorcier la retint. Évidemment sa volonté luttait entre deux influences contraires : elle demeura en proie à une indécision qui se traduisit d'abord par une alternative de rougeur et de pâleur subites, puis par un tremblement nerveux, qui l'obligea à s'asseoir sur la pierre du foyer; mais elle n'y resta qu'un instant. Sa main alla presque aussitôt chercher la muraille; elle se redressa avec effort, jeta au sorcier un regard de douleur suprême, courut vers une petite porte de derrière et s'élança hors de la cabane. Ferret, qui était d'abord resté immobile d'étonnement, s'élança à sa poursuite. Tout cela s'était passé si rapidement, que nous n'avions eu le temps de rien dire, ni de rien prévenir. Je courus à la porte, Pierre et la jeune fille avaient disparu. J'allais franchir le seuil pour me mettre à leur poursuite, quand le *capitaine* m'arrêta.

— Il y a des ravines de ce côté, dit-il, et, dans l'obscurité, vous risqueriez de vous y rompre le cou.

— Mais que signifient cette douleur et cette fuite? m'écriai-je.

Il secoua la tête.

— J'ai peur de m'en douter, reprit-il; avez-vous remarqué cette petite quand elle est tombée là assise? Il m'a semblé que sa taille était autrefois plus svelte et plus fine... Au reste, Guillemot, qui paraît être dans sa confidence, pourrait nous éclairer à ce sujet.

— Le *capitaine* a dit lui-même que les sorciers étaient comme les prêtres, répliqua l'homme du *Petit-Haule,* et les prêtres n'ont pas le droit de répéter les péchés qu'on leur a confiés.

— Mais ils ont droit d'avouer les leurs, fit observer mon compagnon en le regardant fixement; savez-vous, maître mire, que moi aussi j'ai étudié *le Dragon rouge,* et que je peux lire, au besoin, aussi bien que vous dans le passé?

— Que le *capitaine* dise ce qu'il a vu, répondit Guillemot d'un air soupçonneux.

— J'y vois l'histoire d'un sorcier de Vauduit, reprit le percepteur, lequel, au dire des bonnes gens, jetait un sort sur toutes les pastoures du canton de Formigny, et les avait à sa discrétion; mais d'autres, moins crédules, l'accusaient de les endormir avec des drogues pour les surprendre ensuite sans défense. On commença même une instruction contre lui, et il trouva prudent de quitter le pays. Comme Françoise garde seule le troupeau sur les friches, il a pu lui arriver ici ce qui est arrivé là-bas à d'autres : elle n'a d'abord rien dit par honte; mais maintenant que tout va être connu, elle vient crier miséricorde à celui qui a fait le mal. Qu'en pense le sorcier du *Petit-Haule?* N'ai-je pas bien deviné, et n'est-ce point ainsi qu'il faut expliquer la chèvre perdue?

J'observais Guillemot pendant que le percepteur parlait; son œil avait exprimé une attention croissante, mais sans qu'aucun tressaillement trahît son trouble. A l'explication de la visite de Françoise au *Petit-Haule,* sa main droite, qui secouait les cendres de sa pipe éteinte, s'était seulement arrêtée; du reste, il ne changea point de posture, ne releva point les yeux, et se contenta de répondre brièvement :

— Le *capitaine* est donc plus savant que tous les maîtres du *grand carrefour?*

— C'est que les maîtres du *grand carrefour* ne regardent pas assez du côté de Valognes, où sont les juges et le procureur du roi, reprit mon compagnon; quand le diable se brouille avec la justice, il est rare qu'il ait l'avantage. Maître Guillemot sait mieux que personne que ceux qui sont obligés de passer entre les articles du code trouvent la route difficile.

— C'est alors comme celle de Sainte-Mère-Église, dit le sorcier d'un ton brusque, et le *capitaine* fera bien de ne point s'attarder, afin d'éviter les ornières.

Il s'était levé à ces mots, et fit un pas vers la porte comme pour

nous reconduire. Bien que le congé fût donné d'une manière un peu brutale, l'avis était prudent; rien ne nous retenait d'ailleurs au *Petit-Haule;* nous dîmes rapidement adieu à notre singulier hôte, et, sortant à notre tour par la porte de derrière, nous suivîmes un sentier étroit qui nous conduisit en ligne droite au bas de la colline.

L'étrange scène dont je venais d'être témoin avait excité au plus haut point ma curiosité. Je me faisais donner de nouvelles explications par mon conducteur, lorsqu'un homme se dressa tout à coup dans l'ombre de la ravine que nous suivions; je reconnus Étienne Ferret. Il nous aperçut à son tour, et vint nous rejoindre.

— Eh bien! l'as-tu retrouvée? demanda le *capitaine.*

— Non, dit le paysan; j'ai couru jusqu'au bas sans rien voir. Cependant elle n'a pu fuir si vite! Le coteau n'a pas une *brousse* pour la cacher. Faut qu'elle soit partie sur un coup de vent ou rentrée sous terre? Mais l'homme du *Petit-Haule* en rendra compte.

Je remarquai qu'en parlant ainsi, Ferret avait la voix haletante et les yeux un peu hagards; il était très pâle. Le *capitaine* et moi nous nous efforçâmes de le calmer; mais il y avait dans son exaltation un mélange de soupçon, d'épouvante et de colère, qui lui donnait une expression si bizarre, que nous nous laissâmes aller, malgré nous, à l'observer, au lieu de continuer à la combattre. Étienne avait complétement oublié cette réserve qui fait du paysan normand une sorte de problème vivant perpétuellement à résoudre. Il marchait entre nous en racontant avec une volubilité passionnée pourquoi il s'était attaché à Françoise en la voyant à la ferme maltraitée par tout le monde, quelles propositions de mariage il lui avait faites, et avec quels pleurs de joie elle les avait reçues. Il nous détaillait ses projets d'établissement dans la métairie qui lui était promise vers Bricbec, et où il devait entrer au retour des nouvelles feuilles; puis, revenant à la jeune pastoure, il nous disait comment elle avait commencé à changer il y avait trois mois, comment elle était devenue toujours plus triste sans qu'il pût en deviner la cause, jusqu'à ce qu'il l'eût trouvée plusieurs fois sur la route du *Petit-Haule,* où l'attirait la maligne puissance de Guillemot. Enfin, s'exaltant encore plus à cette dernière pensée, il se mit à murmurer des menaces de vengeance qui s'éteignirent tout à coup dans les larmes.

Je fus sincèrement touché de cette douleur naïve, et je m'efforçai de calmer le jeune paysan par quelques encouragemens; mais le *capitaine,* qui avait pour principe que les consolateurs sont comme les médecins qui, au lieu de guérir la maladie, la constatent, m'interrompit pour nous faire remarquer que la nuit était venue, et qu'il importait de presser le pas. Il adressa en même temps plusieurs questions à Ferret

sur la direction qu'il fallait prendre, afin de couper au plus court, espérant ainsi le distraire de sa préoccupation; mais tel était le trouble de ce dernier, qu'il ne put donner aucune indication satisfaisante.

Cependant les dernières lueurs du soir avaient complétement disparu, et l'absence des étoiles, qui ne se montraient pas encore, laissait le ciel dans une profonde obscurité. Nous apercevions à peine, de loin en loin, quelques touffes d'arbres dessinant leurs masses plus sombres dans la nuit, ou quelques flaques d'eau, formées par le dernier orage, qui semaient la campagne de taches plus pâles. La route dominait des terrains à demi noyés où nous entendions le vent frissonner dans les glaïeuls. Étienne était retombé dans un silence qu'interrompaient de loin en loin des soupirs ou quelques paroles entrecoupées. Nous côtoyions depuis un instant un de ces marécages connus en Normandie sous le nom de *rosières*, quand une petite forme blanchâtre et mouvante se montra tout à coup à notre droite, et parut traverser vivement la route.

— Avez-vous vu? s'écria Ferret en s'arrêtant tout court; c'est une *létiche*.

Je savais que ce nom était donné, par les paysans du Calvados et de la Manche, à l'hermine de France que ses rares apparitions ont transformée en animal merveilleux, et dans laquelle l'imagination populaire a voulu voir une gracieuse métamorphose des enfans morts sans baptême; mais, avant que j'eusse pu répondre, le *capitaine* nous montra une vingtaine de petites formes pareilles qui, après s'être élevées sur le marais, grandirent subitement en prenant l'apparence d'une flamme bleuâtre et se mirent à danser sur la cime des roseaux.

— Tu vois que tes *létiches* sont des follets, dit-il à Étienne; nous sommes ici dans leur royaume, et si les follets sont, comme on le prétend, des prêtres qui ont violé le sixième commandement, il faut reconnaître que le clergé du pays compte peu de Joseph. Les anciens voyaient dans un follet isolé l'ombre d'Hélène, toujours de mauvais présage, et dans deux follets les ombres de Castor et de Pollux, symbole de prospérité; mais je voudrais savoir ce qu'ils auraient vu dans ce quadrille d'*ardens* qui semblent nous inviter à leur bal.

Le marais qui s'étendait à nos pieds était encore enveloppé dans l'ombre, mais les premières étoiles qui commençaient à s'épanouir dans le ciel versaient sur la route une pâle clarté, et l'on pouvait lire sur les traits d'Étienne, qui s'était arrêté comme nous, l'émotion âpre et enfiévrée que lui causait ce singulier spectacle. Nous regardions depuis quelques instans, lorsqu'une flamme, plus brillante et plus élevée, jaillit au milieu des joncs. Ferret fit involontairement un mouvement en arrière.

— Pardieu! s'écria le capitaine, voici la reine de la fête; ce doit être au moins *la fourolle*.

— N'est-ce point le nom des sorcières-follets? demandai-je.

— Oui, balbutia Ferret; il y en a qui se donnent au démon pour avoir une place parmi les *ardens*, d'autres qui se damnent avec les prêtres ou les *jeteurs de sort*, et alors, pendant sept ans, leur ame est condamnée à courir ainsi toutes les nuits! Il y a déjà dans le pays *la fourolle Renée, la fourolle Catherine*... Oh! voyez, voyez, comme celle-ci marche, comme elle a l'air de nous appeler!

En parlant ainsi, Étienne fasciné avait descendu la berge et suivait *la fourolle* le long des roseaux; tout à coup il s'arrêta, nous le vîmes se baisser et disparaître; nous allions courir à lui quand il se releva avec un cri : il tenait à la main le tablier rouge de Françoise!

Nous cherchâmes en vain la jeune pastoure aux bords du marécage, sur la route et dans une saulaie qui s'étendait un peu plus loin; tout était désert. Le paysan inquiet nous quitta pour retourner à la ferme. Comme rien ne me retenait à Sainte-Mère-Église, je repartis le lendemain sans avoir connu le résultat de sa recherche; mais le hasard m'ayant fait rencontrer, deux années plus tard, le *capitaine*, j'appris de lui que Françoise avait été retrouvée noyée sous les glaïeuls de l'étang.

Quant à Guillemot, il avait quitté le Cotentin et gagné les bords de la Sarthe, où il vit peut-être encore, craint, comme tous ses pareils, des crédules paysans, qui le haïssent et le consultent. Quiconque a parcouru nos campagnes connaît, en effet, l'autorité qu'exercent partout ces vagabonds solitaires, auxquels la superstition suppose une mission surnaturelle. Quelle qu'ait été, dans cette première moitié du siècle, l'énergie de la réaction contre les traditions du passé, la croyance aux sorciers s'est à peine affaiblie. Les rois et les prêtres s'en vont, mais les sorciers survivent. C'est que la foi en ceux qui peuvent nous affranchir du possible est encore moins le témoignage de notre ignorance que de nos rêves. Depuis l'alchimiste du moyen-âge, qui promettait la pierre philosophale, jusqu'au spéculateur Law retrouvant l'Éden aux bords du Mississipi, c'est toujours la même facilité à supposer ce qui flatte et à prendre ses désirs pour des preuves. Aujourd'hui même, au foyer du scepticisme, n'avons-nous pas encore nos sorciers qui, plus puissans que les autres, ne promettent point seulement le bonheur et la richesse à quelques hommes, mais la réforme de toutes les misères humaines et la félicité éternelle du genre humain?

ÉMILE SOUVESTRE.

LA RÉFORME

ET

LA RÉVOLUTION.

Histoire de saint Pie V. — Histoire de Louis XVI, par M. de Falloux.

Quiconque veut marcher aux luttes où notre siècle nous appelle, comme il convient aux hommes qui respectent leur intelligence et leur ame, doit avoir réglé ses affaires de conscience sur deux points : le christianisme et le but final de la révolution. Depuis le XVIe siècle, depuis cette ère de rénovation qu'on a appelée la renaissance, trois grandes crises, trois grandes éruptions ont ébranlé tempêtueusement la civilisation européenne : la réforme, la philosophie du XVIIIe siècle, la révolution. Ce sont trois actes du même drame; j'ose répéter ce lieu commun, parce qu'il me semble qu'on n'en a point encore épuisé tous les aspects. Le champ de bataille a changé trois fois; la lutte, au fond, est restée la même. Sous d'autres noms, les mêmes principes ont toujours été en présence. L'issue du troisième assaut est donc annoncée par l'histoire des deux premiers. Voulez-vous savoir comment les institutions fondamentales, nécessaires, traditionnelles des sociétés survivront au débordement qui bouillonne et mugit à leurs bases?

voyez comment le principe d'autorité a résisté aux coups que lui ont portés le libre examen au XVIe siècle et l'incrédulité au XVIIIe. Voulez-vous savoir ce que la cause véritable de la civilisation demande de vous? voyez quelles furent, dans les luttes antérieures, les prétentions absolues des deux partis extrêmes, et comparez ces violentes exigences aux progrès pratiques qui sont sortis du conflit et l'ont deux fois terminé. Mais se mêler aux événemens contemporains sans avoir devant sa pensée une vue arrêtée du mouvement des idées et des choses depuis la réforme, c'est tomber dans la politique de notre époque comme un homme ivre, c'est se livrer comme un jouet au flot qui va et vient, c'est entrer dans la lice non comme un soldat de Dieu et de la raison, mais comme un mannequin du hasard.

Cette vérité a été comprise de bonne heure par une portion très considérable de notre jeunesse, qui peut-être jusqu'ici a eu le tort de trop peu laisser voir au public la solidité de ses mérites. Je parle de cette jeunesse studieuse, virile, chrétienne, qui, tandis que d'autres préparaient des désastres à la France par des conspirations politiques, ou des déclamations brutales, ou une insouciante frivolité, ou des dissipations grossières, se formait, elle, à nos mœurs publiques par de sérieux exercices, s'unissait au peuple, aux pauvres, aux souffrans de notre état social par les œuvres de charité les plus zélées, les plus intelligentes, et semblait s'apprêter aux épreuves qui nous étaient réservées par la mâle générosité de ses convictions et de sa conduite. Cette jeunesse est entrée déjà par plusieurs de ses membres dans l'assemblée constituante. Une des forces de cette génération, c'est d'avoir pris un parti résolu et décisif sur le christianisme et la fin de la révolution française.

M. de Falloux est un des membres les plus distingués de ce groupe, un de ceux dont les débuts politiques ont déjà fixé l'attention. Lorsque nous l'avons vu faire acte de courageuse initiative dans les circonstances les plus critiques que l'assemblée nationale ait traversées, quand plus tard nous l'avons vu entrer dans le premier ministère qui depuis un an ait répondu aux vœux de l'immense majorité du pays, nous avions des motifs particuliers d'accompagner de nos sympathies et de nos espérances ces commencemens de la carrière de M. de Falloux. Depuis son entrée à la chambre des députés, peu de temps avant la fin du dernier règne, nous regardions M. de Falloux comme un des hommes en qui et par qui devra se faire la réconciliation de la vieille France et de la France nouvelle, qui seule finira nos malheurs. En politique, en religion, M. de Falloux appartenait au parti qui a gardé le dépôt des principes et des intérêts traditionnels de la France; mais son âge, ses études, ses habitudes actives, le rangeaient dans la société nouvelle. Il se trouvait naturellement placé dans cette situation

morale où d'autres n'arrivent que par le discernement de l'esprit et la droiture de la conscience, et où l'on embrasse en une même intelligence et en un même amour les traditions de notre vieille patrie et les conquêtes légitimes de la révolution. Il nous a donc paru intéressant de rechercher dans des livres publiés, il y a quelques années, par M. de Falloux les idées historiques de cette génération consciencieuse dont nous parlions tout à l'heure. Avant d'aborder les affaires, M. de Falloux avait en effet exploré la vaste époque des révolutions religieuses et politiques dans deux œuvres sérieuses : l'*Histoire de saint Pie V* et l'*Histoire de Louis XVI*. On sent que l'auteur de ces livres a médité de bonne heure les problèmes de notre temps; or, nous ne savons qu'une seule bonne manière d'adhérer à l'esprit et à la fortune de son siècle, c'est de sonder de haut et de loin les problèmes qui le tourmentent.

Comment le principe d'autorité peut se redresser plein de séve et de vigueur après avoir reçu les plus violentes atteintes; par quelle série de faiblesses le principe d'autorité, même personnifié dans le cœur le plus pur, dans la main la plus honnête, mais affaibli par des corruptions antérieures, tombe sous l'agression de l'esprit révolutionnaire, voilà en deux mots les deux livres de M. de Falloux. Ce double enseignement prend ici une forme vivante dans l'existence de deux hommes, Pie V et Louis XVI : Pie V, l'un des papes du XVIe siècle qui ont rallié avec le plus de force et d'élan la catholicité en déroute, et, la ramenant au combat, ont fait reculer le protestantisme dans des limites qu'il n'a plus franchies depuis; Louis XVI, qui, dans sa propre personne et même dans ses vertus, présentait l'autorité anéantie aux coups révolutionnaires de l'esprit de destruction. Ce sont les destinées éternelles de la société qui se débattent dans les vicissitudes de ces deux vies. Les livres de M. de Falloux à la main, j'essaierai d'exposer quelques-unes des conclusions les plus pratiques qu'on en puisse tirer. Au nom même du principe d'autorité, je rechercherai ce qu'il y a de légitime, de noble, de fécond dans les résultats de la triple révolution religieuse, philosophique et politique; contre l'esprit révolutionnaire, je montrerai le principe d'autorité survivant à ces trois révolutions, qui n'ont fait que modifier le milieu où ce principe s'exerce et quelques-uns de ses moyens d'action, mais qui n'ont rien enlevé et ne pourront jamais ravir un atome à la sublimité de son essence, à la légitimité de ses droits, à la majesté de son empire.

Un mot sur la nature des deux forces qui se sont livré bataille pendant ces révolutions. J'entends par le principe d'autorité la force de conservation, de règle, de gouvernement, d'unité, sans laquelle les sociétés humaines n'auraient plus de cohésion et tomberaient en poussière; j'entends par l'esprit révolutionnaire ce débordement d'aspirations, cette furie de désirs, ce déchaînement d'ambitions, ce délire d'orgueil

et de liberté qui brisent tous les freins, renversent toutes les limites, et, si les bornes même de notre nature n'y mettaient ordre, feraient de la terre, jusqu'à l'anéantissement du dernier homme, le champ de bataille de chacun contre tous et de tous contre chacun. Tous les progrès de l'humanité s'accomplissent autour du principe d'autorité : la marche de la civilisation est la série des efforts et des actes par lesquels les sociétés cherchent à améliorer leur gouvernement, c'est-à-dire à perfectionner dans leur sein les bases et les moyens d'action du principe d'autorité; mais les sociétés sont ainsi faites, que chacun de ces progrès leur coûte une révolution et met leur existence en péril. Tel est le jeu des passions humaines que les réformateurs qui veulent améliorer le gouvernement social s'emportent à le détruire. Le besoin de perfectionner le principe d'autorité enfante presque toujours des révoltes contre ce principe et provoque l'insurrection de l'esprit révolutionnaire. De là une perturbation dans les choses, suivie d'une longue et déplorable confusion dans les idées. Pendant un temps, les hommes semblent perdre le discernement du bien et du mal, du vrai et du faux. Ceux-ci couvrent de la légitimité du progrès accompli tous les moyens employés pour l'obtenir, ils glorifient les crimes de l'esprit révolutionnaire; ceux-là s'irritent des résistances d'un pouvoir qui n'a pas saisi l'opportunité des réformes, ils proscrivent le principe d'autorité tout entier et s'acharnent à une destruction sans fin. Au XVIe siècle, au XVIIIe, pendant la révolution française, les conséquences de la révolte contre le principe d'autorité sont les mêmes. Au XVIe siècle, il s'agissait d'amener l'église à la réforme d'abus disciplinaires; mais on s'élève contre le principe d'autorité, on lui refuse l'interprétation du dogme révélé, on remet cette interprétation à la mobilité du jugement individuel : aussitôt s'échappe du sein des peuples « ce je ne sais quoi d'inquiet, » comme dit Bossuet, qu'ils ont au fond du cœur; la démangeaison d'innover saisit tous les esprits, et le protestantisme se pulvérise en mille sectes contradictoires, qui livrent le christianisme mis en pièces aux mépris de l'incrédulité. La philosophie revendique d'abord le droit d'arriver, par l'indépendance de la raison et la liberté de penser, aux vérités que l'autorité religieuse révèle; mais elle attaque bientôt le christianisme, toute religion révélée, et finit par les doctrines matérialistes, athées et sceptiques. Les promoteurs de la révolution française ne veulent qu'une constitution libre et le contrôle régulier du gouvernement par le pays : la révolution finit par la plus sanglante tyrannie que l'histoire ait jamais vue, et menace la société jusque dans la propriété et dans la famille. On comprend facilement que telle soit la conséquence fatale de toutes les insurrections révolutionnaires, lorsqu'on regarde les élémens où les révolutions recrutent leurs forces, leur personnel, leurs armées. C'est un pêle-mêle d'esprits honnêtes ré-

voltés par les abus, d'ames généreuses éprises des améliorations, d'ambitieux qui flairent le butin dans les ruines futures, d'esprits faibles que les nouveautés séduisent, d'esprits pervers que la destruction enivre, de jeunes gens qui croient grandir leur vie en courant à toutes les sensations, à tous les hasards qui tentent leur fougue, de désespérés qui jouent avec fureur sur une dernière chance tout ce qu'ils ont perdu jusque-là en échecs et en déceptions : le branle une fois donné, la multitude suit en démence. A voir en mouvement ces cohues d'idées, de passions, d'intérêts, d'hommes, on dirait les armées d'invasion des temps barbares qui, dans leur marche de torrent, charriaient avec elles les peuples de toutes les langues et de tous les climats. Quand cette avalanche se rue sur le principe d'autorité, rien ne lui résiste, ni la raison, ni la vertu, ni l'héroïsme. Le principe d'autorité est un instant englouti; mais l'anarchie révolutionnaire se détruit elle-même. En disparaissant, le principe d'autorité semble porter contre les sociétés ce jugement qu'un prophète met dans la bouche de Dieu : « Leur ame a varié envers moi, et je leur ai dit : Je ne serai plus votre pasteur. Que ce qui doit mourir aille à la mort, que ce qui doit être retranché soit retranché, et que ceux qui demeureront se dévorent les uns les autres. » Arrêt terrible que les révolutions exécutent fatalement contre elles-mêmes.

Il n'est plus permis aujourd'hui, après les expériences que nous avons faites, à un historien, à un philosophe, qui ont à juger les puissans athlètes qui relèvent à travers les ruines l'autorité réformée et rajeunie, d'oublier les abîmes où l'esprit révolutionnaire allait briser les sociétés. Pour ne point méconnaître le caractère de ces hommes de fer, il faut avoir présens à l'esprit les périls auxquels ils viennent arracher la civilisation, il faut toujours se rappeler que le débordement n'a point épuisé encore sa furie, lorsqu'ils se mettent en travers et entreprennent de le faire reculer. Les esprits vulgaires qui adorent servilement dans l'histoire l'apparence du succès calomnient sans cesse les dompteurs des révolutions. Ils ne comprennent pas que, soit qu'ils en aient ou non le sentiment, par raison ou par instinct, en remplissant leur héroïque mission de résistance, ces grands hommes épurent, fertilisent, affermissent l'œuvre des révolutions, parce qu'ils n'en laissent arriver à la postérité que les progrès justes, vrais, nécessaires, qu'elles roulaient dans leurs flots impurs. On ne comprendra rien à l'histoire de l'Europe depuis le XVIe siècle, si l'on méconnaît le rôle providentiel et bienfaisant des chefs de la résistance. Nous le verrons par l'histoire de Pie V.

Nous n'avons pas qualité pour juger le protestantisme et le catholicisme au point de vue théologique : contentons-nous de considérer leur lutte au point de vue politique. Sous cet aspect, il y a peu de

mouvemens historiques aussi intéressans à étudier que la renaissance catholique qui suivit l'explosion de la réforme. Ce grand phénomène a été complétement décrit dans l'admirable livre du professeur Léopold Ranke sur la papauté au XVIe et au XVIIe siècle. M. de Falloux en a raconté dans l'histoire de Pie V le plus glorieux épisode. Comment se fait-il que la réforme, après avoir conquis la moitié de l'Europe en quelques années, voie tout à coup sa force d'impulsion arrêtée et reperde même à jamais le terrain qu'elle avait conquis dans certains pays? Comment la papauté a-t-elle réussi à raffermir et à consolider sa domination spirituelle si violemment ébranlée? Quelle est l'explication et la conséquence de cette contradiction historique?

Pour bien comprendre ce mouvement, il faut d'abord se faire une idée de la situation du protestantisme et du catholicisme en Europe cinquante ans après que Luther eut brûlé la bulle de Léon X sur la place de Wittenberg. Dans le Nord, la victoire du protestantisme avait été rapide, irrévocable. La réforme y avait été accueillie par l'unanimité des croyances, des passions et des intérêts : comme une régénération du christianisme par la sévère piété et l'austérité de mœurs des races teutoniques, comme un accroissement de puissance par les princes empressés de réunir la souveraineté spirituelle des papes à leur pouvoir temporel, comme un coup de fortune par les nobles avides de s'enrichir des dépouilles des abbayes, enfin comme un affranchissement national par des peuples trop éloignés de Rome, trop antipathiques aux races méridionales pour supporter sans impatience une autorité qu'ils regardaient comme une domination étrangère. La réforme triompha ainsi en Angleterre, en Écosse, en Danemark, en Suède, en Prusse, en Saxe, dans la Hesse, le Wurtemberg, le Palatinat, et quelques parties de la Suisse. Là, elle eut les gouvernemens en même temps que les populations; là, elle réunit à l'enthousiasme religieux la force politique. Au midi, l'Italie et l'Espagne restèrent seules inébranlablement dévouées à la papauté : l'Italie, qui devait à la souveraineté religieuse de Rome tout son éclat, toutes ses richesses; l'Espagne, qui venait à peine d'achever contre les Maures sa croisade de huit siècles; l'Espagne, pour laquelle le catholicisme était le génie de l'indépendance nationale, et pour ainsi dire l'ame de la patrie si laborieusement reconquise sur les musulmans. Entre les Pyrénées, les Alpes et les bords de la Méditerranée d'un côté, et de l'autre les nations du Nord que nous énumérions tout à l'heure, la partie moyenne de l'Europe servit de champ-clos au duel du protestantisme et du catholicisme. Ce n'était rien moins que la France, la Belgique, l'Allemagne méridionale, la Hongrie et la Pologne. Les gouvernemens de ces pays n'avaient pas rompu leurs liens avec Rome; mais le protestantisme y comptait au sein des populations des partisans religieux et politiques,

ardens, puissans, actifs, opiniâtres. Lorsque le protestantisme fut dans sa période ascendante, on put croire à tout moment que la plus grande partie de ce terrain disputé lui resterait. Une insurrection heureuse, une ligue de nobles, moins que cela, le caprice d'un roi pouvait lui livrer la plupart de ces peuples. En France, les protestans traitaient avec le roi de puissance à puissance; ils avaient leurs places fortes, leurs armées, leur gouvernement. En Pologne, les protestans dominaient la diète, et le roi, le dernier des Jagellons, ne tenait plus que par un fil au catholicisme. En Bavière, les protestans avaient la majorité dans les états, et achetaient des concessions favorables à leur culte avec des subsides. L'empereur Maximilien était toujours prêt à faire le même trafic avec ses sujets réformés. En Transylvanie, la diète confisquait les biens des églises. En Belgique, on comptait les réformés par centaines de mille. Telle était la position du protestantisme vis-à-vis du catholicisme cinquante ans après le schisme. Cinquante années s'écoulèrent encore, et tout était changé. Le catholicisme avait repris tout ce qui lui avait été ravi : il régnait sur la France, la Belgique, la Bavière, la Bohême, l'Autriche, la Pologne et la Hongrie. La réforme, dans son premier choc, avait failli le jeter dans la Méditerranée, et maintenant, dans son reflux, le catholicisme la refoulait elle-même jusqu'à la Baltique. Le protestantisme ne devait plus jamais recouvrer aucune des conquêtes qu'il perdit alors.

Même au point de vue purement humain, il n'y a pas dans l'histoire de spectacle plus admirable que celui du travail que le catholicisme accomplit alors sur lui-même. Une ferveur qui rappelait l'âge héroïque du christianisme vivifia l'église tout entière, ses doctrines, son sacerdoce, ses fidèles. Le dogme avait été ébranlé, contesté, nié par mille sectes. Le dogme fut contrôlé de nouveau, raffermi, commenté par le concile de Trente. Le protestantisme s'était élevé contre le relâchement de la discipline de l'église; le concile restaura par ses *décrets de réformation* le grand corps de l'église. Le raffermissement des doctrines fut pourtant le côté le moins remarquable de la renaissance catholique. A la base de l'église, au sein des masses catholiques, il y eut une explosion de foi, d'enthousiasme parallèle au mouvement d'initiative individuelle qui remuait les protestans; au sommet, le principe d'autorité se régénéra par les vertus et le zèle énergique des nouveaux papes. Tandis qu'au sein du protestantisme les ébullitions de l'esprit religieux se traduisaient chaque jour en nouvelles sectes, dans le catholicisme les élans de la piété individuelle enfantaient des ordres religieux, et, au lieu de susciter des divisions, apportaient sans cesse de nouvelles forces, de nouveaux instrumens au principe d'autorité. Un an après la mort de Léon X, l'ordre des camaldules se réforma; les capucins restaurèrent la vieille discipline de saint François; les barnabites se vouè-

rent à l'éducation des pauvres; l'ordre des théatins fut créé pour suppléer à l'insuffisance du clergé de paroisse : comme les ministres protestans, ils prêchaient aux multitudes sur les places publiques et dans les campagnes. Quelques années plus tard, saint Philippe de Néri créait une congrégation qui devait devenir l'oratoire. Saint Jean-de-Dieu naissait pour ainsi dire de la parole apostolique de saint Jean d'Avila; il faisait vœu de servir Dieu dans les pauvres, dans les infirmes et particulièrement dans les aliénés, et créait l'ordre des *Fate bene fratelli*. Ce feu embrasait les femmes elles-mêmes, et la grande sainte Thérèse, comme une protestation contre des attaques trop souvent méritées par les corruptions morales de l'église romaine avant la réforme, rétablissait les effrayantes austérités des carmélites. A aucune époque, dans les temps modernes, on ne vit un plus grand nombre de saints: Charles Borromée, François Xavier, François Borgia, Stanislas Kotska, Louis de Gonzague, Pie V, etc; mais celui en qui se personnifia surtout l'ardeur conquérante du catholicisme, celui qui fournit à la papauté sa plus vaillante, sa plus infatigable armée, ce fut ce gentilhomme navarrais qui, au moment où la chevalerie allait expirer dans la satire de Cervantes, se fit le chevalier errant de la sainte Vierge et du saint-siége, et enrôla sous le drapeau de Rome l'association la plus forte et la plus persécutée, la plus fidèle et la plus haïe, la plus influente et la plus calomniée, la plus militante et la plus combattue que le monde ait jamais vue : ce fut saint Ignace de Loyola.

Les chefs du catholicisme furent dignes des soldats. Au moment où Luther proclama sa séparation, l'autorité du saint-siége venait d'être déshonorée par une série de papes empoisonneurs, débauchés, ambitieux, profanateurs de leurs sublimes fonctions. Les moins funestes étaient ceux qui, comme Léon X, avaient protégé les arts et les lettres renaissantes; mais, pour supporter le choc du protestantisme, il fallait plus que des artistes, il fallait des chrétiens; plus que des lettrés, des hommes d'action. L'église le sentit. Alors, pendant un siècle, on vit passer sur la chaire de saint Pierre des grands hommes ou des saints. Trois légats qui avaient présidé les délibérations du concile de Trente furent élus papes successivement; le gouvernement de l'église se retrempa ainsi dans l'assemblée, qui était la représentation vivante du catholicisme; puis l'on éleva à la papauté un théatin zélé, un patriote italien, Gian Pietro Caraffa, qui prit le nom de Paul IV, et, après deux courts pontificats, un pieux et intrépide dominicain, Michel Ghislieri, qui fut le Pie V dont M. de Falloux a écrit l'histoire.

Le règne de Ghislieri ne dura que six ans; mais c'est celui de ce siècle où se ramassent avec plus d'énergie et au moment le plus décisif les grands traits de ce gigantesque gouvernement du catholicisme, de cet empire moral planant sur les états temporels, qui serait encore la mer-

veille de la politique, s'il n'était l'édification de la foi. M. de Falloux suit dans toutes ses directions cette irradiation incessante qui ramenait au centre de la papauté toutes les initiatives, toutes les passions, tous les intérêts jaillissant à la surface du monde catholique, et les renvoyait ensuite à tous les points de la circonférence, coordonnés et fortifiés par l'unité de pensée et d'action. Sorti d'une famille de bannis de Bologne tombée dans l'obscurité et la misère, homme de rien élevé à la suprême puissance, Ghislieri réunissait en sa personne ce double esprit d'égalité et d'autorité qui est une des raisons humaines de la force et de l'universalité du catholicisme. Moine austère, nourri dans les charges de l'inquisition, il savait à fond tous les périls de l'église, et il connaissait par une longue pratique toutes ses ressources. Il avait soixante-deux ans quand il fut nommé pape.

Il y a dans le gouvernement du catholicisme une politique intérieure et une politique extérieure. La première est la direction de tout ce qui constitue les intérêts spirituels : la doctrine, la discipline, le prosélytisme; la seconde embrasse les relations avec les gouvernemens temporels, relations inévitables, puisque l'église et l'état se rencontrent dans le même homme dont ils se partagent l'empire. Dans les affaires intérieures de l'église, Pie V se fit l'exécuteur des maximes et des règles du concile de Trente. Les gouvernemens auxquels Pie V avait affaire pouvaient se classer en trois catégories : les ennemis, les douteux et les amis. A la tête des gouvernemens ennemis étaient alors l'Angleterre et Élisabeth. Pie V prit en mains, contre la despotique vierge du Nord, la cause de Marie Stuart, la reine prisonnière et la catholique persécutée. Après d'inutiles réclamations en faveur de la royale captive, il lança l'excommunication contre Élisabeth. Les gouvernemens douteux où, comme nous l'avons montré plus haut, l'influence du protestantisme balançait les forces catholiques, c'étaient le roi de Pologne, l'empereur d'Allemagne, la cour de France. Il dépendait du roi Sigismond, prince faible et débauché, de briser le lien qui retenait la Pologne dans la communion romaine. Ses passions l'y entraînaient, car il sollicitait un divorce. Pendant plusieurs années, jusqu'à la mort de la femme de Sigismond, le pape contint le roi hésitant par une surveillance et une fermeté infatigables. Il en fut de même de l'empereur d'Allemagne, Maximilien d'Autriche. Le catholicisme était tombé, dans les états de ce prince, en un délabrement inoui. Dans cette décomposition, les masses s'en allaient sur la pente du protestantisme; l'on estimait à peine à un vingtième de la population le nombre des catholiques fidèles, et Maximilien semblait toujours à la veille de se mettre aux mains des protestans. Pie V lui envoya un légat, le cardinal Commendon, pour faire cesser cette anarchie et rétablir les affaires du catholicisme. Là encore Ghislieri releva la fortune de l'église par son indomptable énergie. Il enjoignit au légat, si ses

remontrances n'étaient point écoutées, de dire la messe en présence de tous les représentans des puissances catholiques, de réciter ce texte de l'Évangile : « Si l'on ne vous reçoit point, et si l'on ne veut point entendre vos discours, sortez de la maison ou de la ville en secouant la poussière de vos pieds, » et de sortir effectivement de Vienne; mais Maximilien plia sous cette foi impérieuse, inflexible. La cour de France donna de plus vifs soucis encore à Pie V. La rigide droiture de son caractère répugnait à la politique ambiguë de Catherine de Médicis. Lorsque les protestans se révoltèrent sous le prince de Condé et traitèrent avec les états réformés d'Allemagne et avec Élisabeth, Pie V envoya cinq mille hommes au secours de Charles IX, et fut l'ame d'une coalition catholique opposée à la ligue protestante; mais il protesta contre la pacification menteuse qui suivit la victoire de Moncontour et qui devait se dénouer par le crime de la Saint-Barthélemy. Au langage que Pie V tenait aux princes dont la politique humaine lui eût plutôt conseillé de ménager l'esprit vacillant, on peut juger qu'il ne devait point faiblir vis-à-vis de ceux dont la fidélité lui était assurée. Aussi les services rendus par Philippe II au catholicisme ne l'empêchèrent pas d'opposer souvent une résistance invincible aux prétentions absolues de la cour d'Espagne. Deux fois il lutta avec l'Espagne pour les immunités ecclésiastiques; il conseilla à Philippe II la clémence envers l'infant don Carlos; il essaya enfin d'arracher Philippe à cet Escurial, où s'immobilisait son esprit sombre, pour le pousser sur le théâtre de la lutte active, en Flandre. Tant de préoccupations ne suffisaient point encore à l'ame ardente de Pie V. Les guerres civiles du monde chrétien ne l'empêchaient point de faire face aux ennemis extérieurs de la chrétienté. Pie V n'est nulle part plus sublime que dans sa lutte avec les Turcs. Les Osmanlis étaient alors encore dans la fougue de l'esprit de conquête. Soliman et Sélim, après lui, étaient l'effroi de l'Europe méridionale. Pie V leur opposa le cœur d'un croisé. Il soutint par des secours en argent et en hommes, et plus encore par la martiale intrépidité de ses exhortations, l'héroïque Lavalette et ses chevaliers, aussi inébranlables que le roc de Malte, où deux fois à leurs pieds vint se briser la fureur ottomane. Lorsque Soliman envahit la Hongrie, Pie V entraîna les princes d'Italie, publia un jubilé, et Soliman disait : « Je crains plus les prières de ce pape que tous les efforts de leurs armes. » Enfin les Turcs, repoussés partout, se précipitent sur Chypre; Pie V implore les princes catholiques, réunit la flotte de don Juan d'Autriche, la lance à la victoire de Lépante, et meurt en prêchant la dernière croisade. Et ce pape qui porta si fièrement la tiare aux trois couronnes, qui, en six années, donna partout au catholicisme l'impulsion triomphante, qui, par son imployable volonté, ranima partout le principe d'autorité affaibli par tant de coups, qui fit retentir dans le monde mo-

derne un magnifique écho de la voix de Grégoire VII, était dans sa vie privée un pauvre et saint moine. Sous les splendides vêtemens du pontife il portait le cilice et la robe de laine du frère prêcheur; il dépensait un *testone* par jour pour sa nourriture, il édifiait les Romains par son humilité, sa charité, sa mansuétude, et se laissait mourir de la gravelle, martyr d'un scrupule de chasteté. Tel fut le grand pape du XVIe siècle. En retraçant cette mémorable figure d'une époque si mémorable, on voit que M. de Falloux n'a pas rendu à l'histoire un moindre service qu'au sentiment religieux. Une pareille étude était aussi digne de l'homme politique que du chrétien.

On comprend maintenant comment le principe d'autorité se releva des blessures que lui avait portées la réforme; pour en avoir l'explication plus complète, il faut considérer un instant les rapides effets du principe contraire au sein du protestantisme. Trois causes affaiblirent promptement le protestantisme : les excès de son principe, les luttes sanglantes produites dans son propre sein par la division des opinions, la diversité et la mobilité des intérêts politiques des gouvernemens qui l'avaient adopté. La force d'enthousiasme de la réforme s'épuisa par les excès licencieux du libre examen. « Je vois les nôtres, écrivait Théodore de Bèze découragé à un ami, errer à la merci de tout vent de doctrine, et, après s'être élevés, tomber tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Ce qu'ils pensent aujourd'hui de la religion, tu peux le savoir; ce qu'ils en penseront demain, tu ne saurais l'affirmer. » L'emportement des novateurs alluma, du vivant même de Luther, les guerres sociales. La réforme eut ses socialistes en Allemagne dans les anabaptistes de Jean de Leyde, dans les paysans de Munzer, comme elle devait les avoir plus tard en Angleterre dans les niveleurs. La seule guerre des paysans fit périr plus de cent mille hommes. Ainsi, tandis que le catholicisme avait l'unité de doctrine par les décisions du concile de Trente, l'unité d'action par la papauté, les docteurs protestans passaient leur vie à réfuter, et les princes protestans à combattre ou à persécuter des sectaires qui, après tout, étaient aussi bons protestans qu'eux-mêmes. Les églises protestantes n'étaient d'ailleurs que des églises nationales. Les cultes réformés étaient comme des institutions locales qui ne pouvaient se comprendre ni s'acclimater hors du territoire où ils régnaient. Leur prosélytisme ne dépassait pas les frontières politiques. L'Angleterre, qui était politiquement à la tête des intérêts protestans en Europe, n'entretint aucun séminaire de propagande, n'envoya aucun missionnaire sur le champ de bataille où se conquièrent les ames. Nous avons vu, au contraire, le catholicisme présent partout, partout identique, obéissant partout à l'impulsion d'un chef qui veillait avec la même sollicitude aux intérêts de l'église dans le Japon ou en Pologne, au Mexique ou en France. Enfin, le mouvement protestant eut la destinée de ces

torrens révolutionnaires dont nous décrivions plus haut la marche désordonnée. Après que ces masses composées de tant d'élémens divers ont remporté leur première victoire, elles se débandent; les meneurs et les habiles s'arrêtent et plantent leur tente au moment qu'indiquent à chacun le coup d'œil de sa raison, le sang-froid de son tempérament, les suggestions de son intérêt; le gros de la troupe, c'est-à-dire tout ce qui est radicalement insensé, tout ce qui est esclave d'un fanatisme incurable ou d'une brutalité effrénée, tout ce qui est incapable de conserver et ne sait que détruire, en un mot, l'anarchie pure va se faire écraser dans un dernier combat. C'est ce que nous avons vu arriver sous nos yeux; c'est ce qui arriva au XVIe siècle. Les anabaptistes et les paysans furent massacrés; mais les princes qui s'étaient emparés du pouvoir spirituel, mais les nobles qui s'étaient enrichis des dépouilles de l'église, mais les hommes de doctrine qui avaient fixé leurs croyances dans la formule d'un système, s'étaient arrêtés avant. De jour en jour, le zèle se refroidit, et l'intérêt prévalut; la foi disparut, il ne resta plus que la politique. Les guerres religieuses devinrent des guerres d'équilibre. A la paix de Westphalie, le protestantisme politique ne représentait plus une idée expansive; il n'était qu'un poids dans la balance européenne.

Quelles furent donc les conséquences morales, quels furent les progrès qui résultèrent du gigantesque conflit qui déchira la chrétienté et la civilisation européenne. D'abord, le catholicisme n'a rien perdu à la réforme; il n'a rien perdu, il a gagné au contraire en matière de dogme, de discipline et de constitution. Un grand nombre d'esprits, amis ou ennemis, ne veulent voir la splendeur du catholicisme que dans le moyen-âge; ils ne conçoivent pas sa grandeur dans les temps modernes. Je m'explique cette erreur chez ceux qui ont intérêt à faire croire à la décadence du catholicisme, je ne la comprends pas chez des catholiques. A entendre ces partisans du moyen-âge, on dirait que cette époque a été sans périls, sans orages, sans échecs pour l'église. La papauté était-elle donc plus forte aux temps où un empereur et un antipape chassaient de Rome Grégoire VII, et où un roi de France faisait insulter par un avocat et souffleter par un soldat Boniface VIII? Les princes étaient-ils plus pieux aux temps où un roi faisait assassiner saint Thomas de Cantorbéry? L'autorité de l'église était-elle plus respectée durant ces schismes séculaires qui tenaient la chrétienté indécise et scandalisée entre deux papes, celui de Rome et celui d'Avignon? Je ne parle pas même des mœurs; mais croit-on que la foi fût uniforme et pure lorsque l'hérésie, écrasée chez les albigeois de France, allait éclater chez les *lollards* d'Angleterre, soulevait les hussites de Bohême, et couvait sous une compression impuissante le feu où la réforme allumerait un jour son incendie? L'hérésie a toujours existé au moyen-

âge; la papauté, par des moyens violens, l'étouffait passagèrement, mais n'en pouvait détruire le germe, qui, suivant la parole apostolique, durera autant que le christianisme. La réforme n'a fait que révéler ce qui était latent, que constituer politiquement et localiser géographiquement la protestation sourde qui errait au sein des peuples durant le moyen-âge. Si la réforme a opéré cette œuvre durable, si elle a régularisé en quelque sorte l'opposition de la liberté à l'autorité dans le christianisme, elle le doit aux progrès politiques et matériels qui avaient changé la face de l'Europe lorsqu'elle parut.

D'un côté, les nationalités venaient de se constituer et de se fondre partout dans l'unité du pouvoir royal, ce qui rendait plus facile l'assimilation d'une idée à un peuple. D'un autre côté, l'imprimerie établissait entre les esprits une circulation de pensées rapide, incessante, qui allait devenir pour la raison générale de l'humanité ce que la circulation du sang est pour le corps de l'homme, qui allait déjouer tous les bâillons et toutes les chaînes, comme la liberté intérieure de l'ame défie toutes les oppressions de la matière. Le jour où l'imprimerie fut découverte, il fallait bien que les hérésies eussent un caractère de permanence. Jusque-là, les doctrines vivaient et mouraient avec les hommes qui les portaient dans leurs têtes : on pouvait effacer jusqu'aux dernières traces d'une hérésie en tuant jusqu'au dernier de ses adeptes. Cela était arrivé pour les albigeois. Cela fut impossible quand l'imprimerie vint figer la pensée en une forme indépendante et mobile, et lui donner avec un courant incompressible une force de propagation indomptable. Dès-lors on put prévoir qu'il deviendrait aussi inutile qu'atroce d'attaquer dans le sang et la vie d'un homme une croyance immatérielle. Dès-lors on ne put espérer de vaincre le fanatisme que par le zèle, l'erreur que par la vérité, l'idée que par l'idée. Dès-lors l'impuissance des persécutions étant démontrée, le principe d'autorité ne devait plus conquérir l'ame que par la persuasion, et y régner que par l'adhésion volontaire du croyant. Dès-lors la liberté religieuse ne devait plus être seulement un droit, elle devait devenir un fait; la tolérance ne serait plus seulement une vertu, elle finirait par être une nécessité. Le partage de l'Europe en états protestans et en états catholiques semblait fait exprès pour inculquer à notre civilisation ces grands principes de la tolérance et de la liberté religieuse. Chaque peuple avait des dissidens dans son sein; le culte qui était dissident dans un pays était souverain dans un autre; à la longue et instinctivement, il était inévitable qu'une tolérance réciproque ne sortît d'une pareille situation. Les catholiques de France, à force de gémir sur les persécutions de leurs frères d'Angleterre, devaient finir par comprendre combien il était odieux de persécuter leurs compatriotes protestans; les Anglais, à force de dénoncer l'oppression dont leurs coreligionnaires

étaient victimes en France, devaient sentir l'iniquité des proscriptions dont ils accablaient chez eux les catholiques. En un mot, comme fait matériel, la régularisation de l'antagonisme du principe d'autorité et de l'esprit d'initiative individuelle; comme fait moral, la liberté religieuse, la tolérance, la discussion substituée à la force dans la lutte des croyances : voilà les résultats légitimes, heureux, que la civilisation a dégagés de la crise religieuse du XVIe siècle. Je n'en fais honneur ni au protestantisme, ni au catholicisme, qui ont violé tous deux par leurs combats ces nobles lois morales que leurs combats mêmes devaient nous léguer; j'en renvoie toute la gloire à l'esprit du christianisme, qui a mis dix-huit siècles à faire passer ces principes de justice et d'humanité dans les institutions et dans les mœurs de l'Europe.

Voir ainsi l'histoire du protestantisme et de la renaissance catholique au XVIe siècle, c'est en déduire la plus haute conciliation possible de l'autorité et de la liberté, c'est en tirer les conséquences les plus sympathiques au génie de notre temps : tout lecteur attentif trouvera cette conclusion dans le livre de M. de Falloux sur Pie V. Mais, après les secousses de la réforme, le principe d'autorité devait éprouver encore dans la religion et dans la politique des ébranlemens terribles : il avait à passer à travers la philosophie du XVIIIe siècle et à travers la révolution.

La tolérance, la liberté religieuse, l'affranchissement de l'homme dans sa pensée du joug des tyrannies politiques, l'épreuve de ses opinions religieuses, politiques et philosophiques par la discussion publique et libre, étaient des conséquences nécessaires de la révolution du XVIe siècle; mais il s'en faut que ces conséquences fussent acceptées et même aperçues des gouvernemens et des peuples long-temps encore après la fin des guerres religieuses. S'il est vrai que quelques esprits devancent leur époque, il est certain que, dans la marche de la civilisation, l'intelligence générale des sociétés est toujours en arrière du travail des faits. Les peuples mettent un siècle à poser un syllogisme, un autre siècle à le comprendre, un autre à le réaliser. Au XVIIIe siècle, Voltaire et les philosophes, instinctivement ou délibérément, se vouèrent à la défense de ces principes des sociétés nouvelles. Une si noble cause ne pouvait-elle triompher que par les attaques forcenées que la philosophie dirigea contre le christianisme? C'est là l'éternel mystère de tous les excès, qui sont la mine et la sape des révolutions. On voudrait que le XVIIIe siècle eût ressemblé à quelques-uns de ses plus lumineux esprits, à des hommes comme Turgot ou Montesquieu, capables de réformer sans détruire; mais, pour une pareille œuvre, pour rendre à l'ame humaine son indépendance en lui conservant sa foi, Voltaire, ainsi que l'observe M. de Falloux, Voltaire lui-même n'avait ni assez d'esprit ni assez de popularité. Encore une fois la parole prophétique

dut s'accomplir : « Que ce qui doit périr aille à la mort, et que ce qui doit être retranché soit retranché. » Le catholicisme, attaqué par le jansénisme, qui fut, comme on pourrait dire de nos jours, une opposition dynastique au sein de l'église, le catholicisme succomba sous les coups de la philosophie révolutionnaire. Alors il eut à subir les humiliations les plus cruelles qu'il eût éprouvées dans ses plus mauvais jours. La révolution donna la victoire à l'incrédulité religieuse. On vit les églises profanées, les prêtres persécutés; doublement heureux furent les martyrs, car ceux qui s'enfuirent furent réduits à vivre chez l'étranger des aumônes d'un autre culte. Le pape mourut en captivité, et, en voyant l'église sans chef, les ennemis de la papauté purent croire un instant qu'ils avaient tué le catholicisme; mais l'éclipse fut courte. Le catholicisme reparut au XIXe siècle, accueilli avec joie par les intelligences d'élite, honoré même dans son passé par les dissidens et les philosophes les plus éminens, puissant au cœur des peuples, plein de vie en ses œuvres. Qu'avait-il perdu à cette dernière épreuve? La triste solidarité qui l'avait uni au despotisme politique, le vasselage fatal qui avait attaché les autels aux trônes. Que devait-il gagner? La liberté religieuse, c'est-à-dire la plénitude de sa souveraineté dans son légitime domaine. Il devait sortir de la révolution glorifié par ses martyrs, fortifié par l'intelligence et l'amour de la liberté.

Je ne veux pas suivre dans les détails les diverses fortunes politiques du principe d'autorité à travers la révolution française, pour ne point entrer dans la polémique du jour. Il y a quelques années, lorsque M. de Falloux écrivait la vie de Louis XVI, il semblait que l'on pût apprécier la révolution comme une chose accomplie et lointaine. Aujourd'hui les lignes de la perspective révolutionnaire se sont de nouveau confondues pour nous, comme on perd l'harmonie d'un site lorsqu'on en est trop rapproché. Porter un jugement sur le passé de la révolution, c'est maintenant entrer dans le vif des questions quotidiennes, avec l'incertitude et peut-être les erreurs inséparables des opinions militantes. Il y a cependant une question générale qui naît si naturellement du livre de M. de Falloux, que je crois devoir m'y arrêter.

En retraçant en des pages simples, pieuses, émues, l'histoire de Louis XVI, M. de Falloux fixe notre attention sur le problème qui me paraît le plus intéressant à résoudre pour le repos de toutes les consciences honnêtes, de toutes les intelligences probes, de tous les amis vrais de la liberté. « Louis XVI, dit M. de Falloux, monta sur le trône pur, mais timide, libéral, mais isolé, et avec toutes les vertus qui rendent plus manifestes l'intervention divine et les châtimens providentiels. » En Louis XVI en effet se réunissent les contradictions les plus effrayantes de la révolution française. Il est la démonstration vivante de la légitimité et de la nécessité de la révolution; il est la victime sur

laquelle viennent se concentrer les crimes de la révolution. Il en prouve la légitimité par ses vertueuses intentions, favorables aux réformes; il en prouve la nécessité par l'impuissance de son esprit, par les faiblesses de son caractère, image fidèle de l'agonie du principe d'autorité dans la vieille monarchie française; mais son supplice portera une accusation éternelle contre la révolution, car de tous les hommes politiques que la tragédie révolutionnaire fit monter sur l'échafaud, il fut le seul innocent de cœur et de volonté. Il y a là un mystère qu'il faut éclaircir, sans quoi la révolution déroute les esprits, pervertit les ames, et demeure à jamais le scandale de l'histoire.

Ce scandale est la confusion qui exista dans les faits à mesure qu'ils s'accomplirent, et qu'un trop grand nombre d'écrivains ont perpétué dans les idées, — entre la légitimité, la fatalité et les crimes de la révolution. Le but et les grands résultats du mouvement qu'on appelle la révolution française furent légitimes; les événemens de la révolution s'accomplirent avec une fatalité qui brisa toutes les volontés humaines, avec un enchaînement nécessaire; les hommes qui marchèrent en tête de la révolution commirent des crimes. Eh bien! aucun historien de la révolution n'a su démêler fortement ces trois caractères; tous les ont fondus en une solidarité odieuse et fausse. Pour repousser les résultats légitimes de la révolution, les uns leur ont imputé ses crimes; sous le couvert de ses principes généreux, les autres ont voulu systématiquement absoudre ses crimes et en glorifier les auteurs. D'autres, contemplant et peignant ces terribles scènes avec des émotions d'artistes, ont oublié la responsabilité des hommes, c'est-à-dire la morale de l'histoire, dans l'emportement de leurs couleurs. Tant qu'on n'a pas débrouillé ce chaos de vrai et de faux, de bien et de mal, de justice et d'iniquité, on peut aimer ou haïr brutalement la révolution, on ne la comprend pas.

La révolution est légitime dans son principe et dans les progrès qu'elle a consacrés. Elle a la légitimité politique, morale, sociale, historique. Elle est légitime politiquement, parce qu'elle est venue chasser du gouvernement l'arbitraire, c'est-à-dire l'ignorance et l'iniquité, et qu'elle a voulu, en donnant des droits politiques aux citoyens, y faire pénétrer toujours plus activement la raison publique et l'influence des intérêts du plus grand nombre. Elle est légitime moralement, parce qu'elle est venue assurer, régler par des garanties la liberté de chacun, parce qu'elle a voulu que chaque homme eût dans sa vie sociale le développement naturel de ses facultés. Elle est légitime socialement, parce qu'elle a réalisé dans la société cette égalité native des hommes que le christianisme avait proclamée, et que, ne laissant subsister que les inégalités naturelles, celles qui sont l'œuvre de Dieu, elle détruit tous les priviléges injustes, toutes les inégalités artificielles. Elle est légitime

historiquement, parce que l'action politique des classes dont elle a pressé l'avénement était la conséquence logique de tout le travail de notre histoire et l'achèvement nécessaire de la nationalité française.

Les événemens révolutionnaires se sont précipités avec une nécessité sur laquelle la liberté humaine était impuissante; la révolution va toute seule, disaient les contemporains. Le monde moral et le mouvement des sociétés sont soumis à certaines lois aussi fatales que celles du monde physique; l'intelligence et la liberté de l'homme ne peuvent se mouvoir que sous l'empire de ces lois; elles sont obligées, dans les institutions et dans les gouvernemens des peuples, de combiner les forces fatales du monde moral, comme l'ingénieur, pour produire la machine la plus puissante et la plus obéissante, combine les forces aveugles du monde matériel. L'autorité est la force de pesanteur qui maintient la cohésion des peuples. Depuis long-temps, l'autorité n'avait plus, en France, ses vrais ressorts, et ne s'appuyait plus sur des institutions capables de contenir les intérêts et les idées. Dès la fronde, suivant le mot pittoresque du cardinal de Retz, on chercha comme à tâtons les lois, et l'on ne les trouva plus. La magnanimité de Louis XIV en tint la place pendant près d'un siècle; mais dans Louis XV l'autorité perdit son dernier prestige, le respect. Dans Louis XVI, elle se suicida. La digue factice devant laquelle s'arrêtaient encore les idées nouvelles et les intérêts nouveaux s'évanouit le jour où se réunit l'assemblée nationale. Dès-lors toutes les forces aveugles de la société s'échappèrent de toutes parts, et ne purent plus être maîtrisées que lorsqu'elles se furent épuisées elles-mêmes dans leur lutte mutuelle. Du moment où la prise de la Bastille et les journées des 5 et 6 octobre eurent montré la toute-puissance des masses soulevées, les catastrophes révolutionnaires devenaient des faits aussi inévitables que la courbe décrite par un projectile. Il fut aussi impossible de prévenir les éboulemens qui détruisirent la vieille société que de retenir et de guider l'avalanche sur la pente des abîmes.

Légitime dans ses fins, dominée par la nécessité dans l'enchaînement de ses phases générales, la révolution peut-elle être justifiée dans ses crimes? Mille fois non. Bien loin d'être relâchée dans les temps d'emportemens révolutionnaires, la responsabilité qui pèse sur les hommes n'est jamais plus sévère. Comment en serait-il autrement? Dans un temps où chaque parole, chaque acte, ont un retentissement si rapide, si vaste, si terrible; dans un temps où la faute d'un seul multipliée par l'ignorance et la démence de milliers d'hommes peut devenir un crime social, comment ne demanderait-on pas aux hommes politiques un compte plus rigoureux de leurs doctrines et de leur conduite? Quoi! c'est parce qu'alors le moindre souffle devient tempête, que vous excuseriez ceux qui sèment les vents! C'est parce que alors l'homme n'est

plus maître des conséquences de ses actions, que vous voudriez amnistier les froids calculateurs, les théoriciens impitoyables, les joueurs effrénés qui osent déchaîner des forces qu'ils ne pourront plus dompter! Voilà ce qu'oublie l'école révolutionnaire, ce qui fait son immoralité repoussante. Pour nous, partout où il y a des crimes, nous trouvons des coupables. Quand Louis XVI meurt sur l'échafaud, je vois son sang rejaillir jusque sur la lettre perfide que le *vertueux* Roland écrivit au malheureux roi par un guet-apens prémédité. Lorsque les septembriseurs égorgent les martyrs de l'Abbaye et des Carmes, Vergniaud et ses amis ont beau reculer d'horreur; le crime de septembre accuse le crime du 10 août. Ne venez pas nous parler de ce criminel anonyme qu'on appelle la fatalité! Quand on n'a pas fait soi-même la fatalité, on peut du moins toujours refuser d'être son complice. Tous les révolutionnaires ont voulu s'arrêter sur la pente : les girondins après les journées de septembre, Danton et Camille Desmoulins après la mort des girondins, Robespierre lui-même après la mort de Danton. Lorsqu'ils ont reculé, ils n'étaient plus innocens. Ne leur reprocherat-on pas éternellement de ne pas s'être arrêtés avant d'être coupables?

Quand on affermit ses principes sur cette morale inflexible, on peut, comme le fait M. de Falloux, se dévouer au service de son pays, travailler à la consolidation des conquêtes légitimes de la révolution, apporter un concours énergique au principe d'autorité qui se relève, avec un cœur léger et une volonté forte. Peu de mois avant la révolution de février, dans une esquisse brillante de la marche de la civilisation en France et en Angleterre, M. de Falloux écrivait ces paroles qui respirent une confiance libérale dans l'avenir de la France nouvelle : « Notre époque ne doit pas désespérer d'elle-même, en s'absorbant dans la contemplation douloureuse de ses misères actuelles. Un siècle, comme un homme, ne révèle pas dès l'abord, ne connaît pas toujours lui-même le secret de son avenir définitif, la physionomie distinctive qui lui demeurera attachée dans le souvenir de la postérité. Aucune ambition ne nous est interdite; pour ne parler que des dernières périodes de notre histoire, qui eût, en 1647, deviné Louis XIV souverain absolu de la France, régulateur de l'Europe, dans l'enfant fugitif qu'on dérobait aux escarmouches de la fronde? Cent ans plus tard, lorsque la France, avec un enthousiasme qui n'était pas factice, décernait à Louis XV le titre de bien-aimé, qui eût rêvé 89, 93, et ces immenses intervalles parcourus en si peu d'instans, de Robespierre à Bonaparte, de Bonaparte à Napoléon? » Je suis convaincu que la crise de l'année dernière n'a point ébranlé la confiance de M. de Falloux dans l'avenir de la France. Quand on sait et quand on croit, on ne calomnie jamais la civilisation. Quand on a des principes sûrs, on ne désespère jamais de son pays.

EUGÈNE FORCADE.

DU DERNIER CONFLIT

ENTRE LE

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

ET

L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Un mot qui se trouve en ce moment en France dans toutes les bouches, c'est que ce sont les républicains qui font tort à la république. Depuis le débat de la semaine dernière, il faut faire un amendement à cette phrase, devenue proverbiale; il faut ajouter que ceux qui comprennent le moins la république sont encore les républicains.

On sait de reste que nous sommes très éloignés de ceux qui ont fait la république. L'avantage de n'y avoir pas prétendu, quand on s'en vantait, c'est de n'avoir pas à s'en défendre aujourd'hui. Mais, lorsque la république fut imposée à la France par les vainqueurs de l'Hôtel-de-Ville, les hommes qui avaient fait leur étude des doctrines libérales et qui professaient quelque amour pour elles furent peut-être les seuls à ne pas partager ce sentiment d'effroi instinctif et violent qui circula tout d'un coup d'un bout à l'autre de la France, et pénétra sous le toit de chaume le plus humble. Les serviteurs dévoués de la monarchie constitutionnelle, qui avaient toujours voulu arriver, par le dévelop-

pement graduel des institutions populaires et le mâle exercice de la vie politique, à l'idéal de toute nation libre, monarchique ou républicaine, — le gouvernement des citoyens par eux-mêmes, — ne se sentaient pas d'aversion absolue pour une forme de gouvernement qui a souvent honoré l'humanité, ne fût-ce que par la confiance excessive qu'elle lui témoigne. La république n'avait pas uniquement à leurs yeux la figure sanglante de 93 : toute république n'était pas nécessairement coiffée d'un bonnet rouge; il y avait la brillante république d'Athènes et la république de Washington, avec sa simplicité digne et sa prospérité grandiose. Sans contredit, plus d'un doute, plus d'une crainte subsistaient dans nos esprits : nous nous demandions avec anxiété comment on allait remplacer dans le pays de Louis XIV et de Napoléon la maîtresse pierre qui avait soutenu l'édifice; nous nous inquiétions de savoir comment s'exercerait, sans royauté, sur cette lave en ébullition qui gronde au fond de toute société, la pression salutaire d'un pouvoir unique et permanent. Mais nous apercevions tant de confiance sur le visage des nouveaux docteurs, tant de dédain pour les institutions tombées se faisait jour dans leurs paroles; ils nous disaient si haut que, pourvu qu'on les laissât faire et qu'on ne s'en mêlât surtout pas, la république allait sortir tout organisée de leur cerveau, que la France, stupéfaite de tant d'aplomb et à moitié convertie par tant d'assurance, se croisait les bras et les laissait faire.

Près d'un an s'est écoulé aujourd'hui : pendant dix mois, tous les républicains de naissance ou de conversion, néophytes touchés de la grace ou saints revêtus encore de la pureté originelle, ont pu développer à leur gré tous les principes de leur gouvernement de prédilection. Une constitution a été faite et discutée, sinon avec maturité, du moins avec lenteur. Celle-là du moins n'a pas été *bâclée*, et si le temps fait quelque chose à l'affaire, ce n'est pas le temps qui lui a manqué. Rien n'a troublé cette expérience, pas même ces incidens qui, d'ordinaire, viennent si facilement en aide aux révolutionnaires dans l'embarras. Il n'y a pas eu le plus léger de ces prétextes dont les conventions nationales se montrent habituellement si prodigues pour maintenir sans terme les situations provisoires, pour appeler la dictature en aide à la liberté et les lois d'exceptions au secours de la justice. Cinquante mille hommes ont veillé au repos des délibérations. Les factions elles-mêmes ont fait quelque trève, comme si elles se doutaient que nos législateurs constituans faisaient leurs affaires, et qu'il ne fallait pas gêner de si bonne besogne. Nous avons donc sous les yeux le chef-d'œuvre, élaboré à loisir, de la science républicaine de nos faiseurs de républiques. Qui croirait que nous sommes encore, autant et plus peut-être qu'au premier jour, à cent lieues de comprendre ce que c'est que le gouvernement républicain, ce qui constitue son essence, et sinon ce qui fait sa force, du moins ce qui tempère ses infirmités, les consé-

quences naturelles de ses principes, le régulier développement de son institution.

Quand on fait une république, apparemment c'est pour ne pas avoir de roi. Un roi, c'est un chef du pouvoir exécutif qui a reçu son pouvoir de sa naissance et qui ne peut être tenu, au moins dans sa personne, de rendre compte de l'usage qu'il en fait. A la place d'un tel chef, on en veut avoir un ou plusieurs qui tiennent leur droit directement du choix des citoyens et qui soient appelés, soit toujours, soit à des époques fixes, à en justifier l'exercice. Ou l'on veut cela, ou l'on ne veut pas de république.

Toute forme républicaine, par conséquent, donne immédiatement naissance à ces deux questions : Comment sera élu le chef du pouvoir exécutif? quand, comment, dans quelle mesure, devant quelle autorité sera-t-il responsable?

Élection, responsabilité du chef du pouvoir exécutif, ce sont là les deux pierres angulaires, les deux caractères constitutifs de la forme républicaine. C'est par là qu'elle diffère de la monarchie. La république est tout entière dans ces deux mots.

Mais voici qu'il s'est trouvé en France des républicains qui sont tels depuis qu'ils sont au monde, qui se vantent de n'avoir respiré, pensé, vécu que pour la république, qui ont, pour elle, non pas tout-à-fait risqué leur vie, quoi qu'ils en disent, mais hasardé quelque chose qui devrait leur être plus cher que la vie même, je veux dire le repos de leurs concitoyens et la grandeur de leur patrie; des hommes dont la république est l'idée fixe, qui l'adorent comme le sauvage adore sa divinité grossière. Ces hommes ont été mis en mesure d'élever enfin la statue de leur idole, et quand il a fallu mettre la main à l'œuvre, arrivés en face de ces deux questions fondamentales, ils se sont arrêtés tout d'un coup, bouche béante : ils n'y avaient jamais pensé! Jamais ils ne s'étaient posé la question de savoir ni comment on s'y prendrait pour élire le chef du pouvoir exécutif dans un grand état de manière à lui donner une force suffisante qui ne fût pourtant pas excessive, ni comment on lui imposerait une responsabilité sérieuse, qui, en l'abaissant au dessous des lois, ne le rendît pourtant pas inférieur à son mandat. Jamais ces deux grands problèmes de la forme républicaine ne s'étaient présentés à leur esprit. Ils n'avaient pas de solution prête : à peine s'ils avaient l'intelligence de la difficulté. Dans les veilles de la prison, dans les loisirs de l'opposition, dans les débats des sociétés secrètes, leur pensée, toujours tendue vers un même objet, ne s'était jamais abaissée à des réflexions si simples.

Tel est, on se le rappelle, l'étrange spectacle que donna, il y a trois mois, dans la discussion de la constitution, le débat sur le mode d'élection du président de la république. Le ferait-on élire par l'assemblée nationale? Laisserait-on ce choix critique à la grande épreuve du suf-

frage universel? Rien n'égalait dans ce débat les objections d'un des côtés, si ce n'est celles de l'autre. Chaque système réussissait merveilleusement à réduire l'autre à l'absurde. « Élu par l'assemblée, disaient les partisans du suffrage universel, le président ne sera que son serviteur et son agent; il se confondra avec elle; il dépendra d'un caprice de ses volontés; le pouvoir exécutif sera sous le joug absolu du pouvoir législatif. Les deux ne feront plus qu'un, et, dans ce mélange tyrannique, toute liberté disparaîtra. Il n'y a plus de liberté en effet (ajoutaient-ils et avec raison), quand c'est le même pouvoir qui fait les lois et qui est chargé de les appliquer. Au lieu de faire les lois en vue d'un but d'utilité générale et pour des considérations de quelque durée, on les fait ou on les révoque en vue d'une application particulière. On les fait quand elles sont commodes, on les révoque quand elles gênent. C'est ainsi qu'on procédait à la convention en 93; c'est ainsi qu'on fait encore à Constantinople, dans le conseil du Grand-Turc. » — « Élu par le peuple, répondaient les défenseurs de l'assemblée, le président tiendra son pouvoir de la même source que l'assemblée elle-même : il pourra se dire aussi bien qu'elle représentant de la volonté populaire, avec cette différence que, tandis que dans l'assemblée la représentation nationale est éparse et partagée entre neuf cents membres, elle reposera concentrée sur la tête d'un président avec toute la force de l'unité. Qui sera suffisant pour tenir tête à cette double influence de la force matérielle du pouvoir et de la force morale de l'élection? Qui pourra résister au représentant de plusieurs millions d'hommes marchant à la tête de cinq cent mille soldats? Vous allez faire de vos mains un piédestal au despotisme. » L'assemblée républicaine écoutait ces objections avec un égal étonnement. Elle les pesait et les trouvait, à sa grande surprise, parfaitement justes et également fortes les unes et les autres. Ces vieilles leçons de l'expérience avaient pour elle, à ce qu'il paraît, le mérite de la nouveauté. Elle ne se serait jamais doutée qu'il fût si difficile de constituer le pouvoir exécutif dans un grand pays! Elle n'avait jamais entendu dire que l'élection appliquée au pouvoir suprême avait l'inconvénient d'imposer à l'élu trop de dépendance ou de lui donner trop d'ascendant. Elle ne savait pas que l'élection, étroite et disputée, crée une autorité affaiblie, — large et unanime, une autorité menaçante. A combien de membres vint-il alors à l'esprit que c'était peut-être pour sortir de cette alternative périlleuse que la sagesse des âges avait imaginé de faire dériver le pouvoir exécutif d'une autre source que l'élection? Combien pensèrent alors qu'un pouvoir héréditaire, n'eût-il que cet avantage de tirer un pays de cet embarras, n'était pas, après tout, une institution si factice qu'on voulait bien le dire? Nous l'ignorons. Quand ces pensées-là se présentent, on ne peut pas les dire tout haut dans l'enceinte même où, dix-sept fois en trois heures, on a acclamé la république.

Aussi l'incertitude et l'angoisse croissaient d'heure en heure sur les bancs, quand un orateur se leva pour tirer l'assemblée de peine. Ce n'était pas un républicain de vieille date, ni même d'une étoffe bien solide : c'était un républicain de circonstance, traversant la république comme il avait passé par deux dynasties, pour y donner quelques représentations d'un beau talent, et faire admirer, sur des airs nouveaux, la flexibilité de sa voix. Quand on ne sait comment choisir, dit-il à l'assemblée incertaine, il y a un moyen simple, c'est de tirer au sort, et, à tant faire que de jouer, il faut multiplier les chances. Mettez à la grande loterie, à la loterie du suffrage universel. L'assemblée suivit ce conseil, et joua sur un coup de dé les destinées de la France.

Les dés étaient pipés, nous le croyons, car ce ne fut pas le hasard qui répondit. Le pays, ainsi consulté à l'aventure, renvoya à ses mandataires le choix le plus imposant qui soit sorti d'une urne électorale. Devant une assemblée élue souvent à de faibles majorités dans des jours d'éblouissement, usée déjà par bien des luttes, se dressa tout d'un coup un pouvoir, émané de la pensée libre et calme du pays, fondé sur la plus large base qui fut jamais, et, à défaut d'illustration personnelle, couronné, à sa cime, du dernier rayon d'une gloire immortelle. C'est ici qu'a commencé le second acte de ce curieux drame.

Dans l'intérêt de son pouvoir, comme de la liberté générale, l'assemblée, que ce choix d'ailleurs ne satifaisait que médiocrement, a voulu prendre ses précautions pour empêcher que tout ne fût entraîné dans cet irrésistible mouvement des populations. Elle a cherché à maintenir ses prérogatives contre ce droit nouveau et envahisseur qui menaçait de tout absorber. Il semblait naturel de chercher ses garanties contre un tel péril dans la forme même de la constitution républicaine. Après tout, le chef élu par la nation, même à cinq millions de voix, était un chef républicain. A ce titre, il était nécessairement responsable de ses actes; aucune inviolabilité ne le préservait, en cas d'abus, de trahison ou d'erreur, contre les lois pénales de son pays. La constitution remettait même à l'assemblée l'examen et la décision de ces cas de responsabilité. On fit donc en toute hâte une loi pour organiser cette responsabilité dans des proportions étroites et menaçantes. En y regardant de plus près, cependant, l'assemblée s'est aperçue, ici encore, que cette responsabilité avait beau être écrite dans les lois : elle courait risque d'être vaine dans les faits. C'est quelque chose de si grave, en effet, que de mettre en cause la responsabilité du chef suprême d'un état, que chacun y regarde à deux fois avant de recourir à ce terrible moyen. Qu'on songe à ce que c'est que d'aller chercher dans son palais, au milieu des gardes qui l'environnent, l'élu du peuple et le commandant de la force armée! A force d'être redoutable, cette grande arme de la responsabilité finit par être illusoire. On a si peur de se blesser en y touchant, qu'on n'oserait jamais s'en servir. La responsabilité du chef de

l'état, c'est trop et ce n'est rien. C'est trop, si on en fait usage; l'état entier est ébranlé quand cette colonne chancelle. Ce n'est rien, si on craint de l'employer et qu'on la laisse dormir dans l'oubli. Si elle n'est pas un péril constant, elle est une inutilité complète; si elle n'entrave pas à tout instant la machine, elle en est un ressort inutile, et c'est pour cela probablement que la monarchie constitutionnelle avait trouvé plus prudent et aussi commode de s'en passer. L'assemblée a donc senti que, si elle s'en tenait à cette garantie, rien ne serait sauvé, et qu'elle n'en disparaîtrait pas moins dans l'ombre du président.

De quoi se sont avisés alors nos professeurs-jurés de république? Ils n'ont rien su faire de mieux que d'emprunter à la monarchie constitutionnelle le rouage d'un ministère responsable, pris dans la majorité du corps législatif. La fameuse théorie du gouvernement parlementaire qui a renversé une dynastie et ébranlé l'autre, le fameux axiome *le roi règne et ne gouverne pas,* tout ce mécanisme compliqué d'une institution déchue, ils ont été le déterrer sous les cendres encore fumantes des palais royaux. Le président, ont-ils dit, ne pourra gouverner qu'avec le concours de l'assemblée, dans le système politique, avec les hommes qu'elle lui indiquera. Ce ne sera pas assez que sa personne ait la majorité dans les élections, il faudra encore que son ministère ait la majorité dans l'assemblée. Faire un roi du président de la république, c'est là ce que des républicains ont imaginé de plus ingénieux.

Malheureusement les choses se tiennent mieux en ce monde que les idées dans les cerveaux républicains : les faits ont une logique dont ils tirent impitoyablement les conséquences en dépit de la déraison des hommes. On ne peut prendre au hasard la moitié d'une institution pour la greffer sur une autre. Chaque forme de gouvernement a ses principes constitutifs, et, si on les mêle, on aboutit rapidement au chaos. Le système des majorités parlementaires, fort contesté, on s'en souvient, dans les monarchies mêmes, avait pourtant son explication, peut-être sa nécessité, et du moins son tempérament dans la nature et les conditions mêmes du principe monarchique. Transporté brusquement dans un gouvernement républicain, rien ne saurait ni égaler ni peindre la confusion d'idées qu'il y produit. Il ne correspond plus à rien; il entrave tout, il double tous les périls, il paralyse tous les moyens de salut. Il fait un monstre qui ne peut pas vivre avec une tête monarchique et un corps républicain :

Desinit in piscem mulier formosa superne.

Réfléchissez un peu, en effet, aux motifs qui portaient tant d'hommes distingués et d'esprits libéraux à imposer rigoureusement à la monarchie la loi des majorités parlementaires. Il n'en est pas un seul qui ne soit pris dans le caractère permanent, héréditaire, inviolable du chef d'un état dans un pays monarchique; il n'en est pas un seul, par

conséquent, qu'on puisse transporter, avec quelque ombre de logique et sans beaucoup de péril, à un président de république. Le roi, disait-on alors, est un pouvoir stable, étranger par sa nature au mouvement de l'opinion. Il représente dans une société libre, et par conséquent mobile, le principe de stabilité et de permanence nécessaire à la vie des peuples; mais pour que cette stabilité se concilie avec le progrès, pour que cet esprit salutaire de conservation se plie avec souplesse aux fluctuations de l'opinion publique, il faut lui adjoindre un élément populaire, créé par cette opinion même, et qui en porte l'inspiration dans ses conseils. Le roi, disait-on encore, n'est jamais et ne doit pas être personnellement engagé dans les débats des partis. Son pouvoir suprême doit planer au-dessus des dissentimens secondaires, son pouvoir permanent doit s'étendre au-delà de différends éphémères. Il ne faut pas qu'il compromette la grandeur royale dans des luttes de personnes, ni qu'il engage son avenir dans des intérêts d'un jour. Maintenir la royauté dans une sphère plus élevée que les partis, c'était l'esprit de la monarchie constitutionnelle; mais comme on ne peut pourtant pas bannir l'esprit de parti d'un pays libre, comme le gouvernement doit toujours s'y empreindre plus ou moins des tendances ou des opinions d'un parti et susciter par là plus ou moins l'opposition d'un autre, on arrivait naturellement à séparer la royauté des ministres, et à abandonner le pouvoir ministériel comme la prime de ces luttes de partis dont on voulait préserver la royauté. Le roi enfin, disait-on, et cette fois c'était la constitution qui parlait, le roi est inviolable, ses ministres seuls sont responsables. Là où est la responsabilité, là doit être la volonté. Il ne peut pas y avoir de volonté royale dans les affaires, puisque, si les affaires tournent mal, il n'y a pas de responsabilité royale. Le système politique du gouvernement ne doit donc pas émaner directement de la volonté du roi. Et comme pourtant il ne peut être l'œuvre personnelle d'un ministère, comme il faut que quelqu'un donne une direction politique à un pays, c'est dans les chambres que cette direction doit être puisée. Le ministère doit représenter la volonté parlementaire, puisqu'il ne peut se donner pour l'expression de la volonté royale. Ainsi, un ministère mobile auprès d'une royauté immuable, un ministère de parti auprès d'une royauté impartiale, un ministère responsable auprès d'une royauté inviolable, tel était le mécanisme du système parlementaire, telle était la triple raison qui le justifiait aux yeux des amis de la monarchie.

Ce n'était pas le défaut, c'était peut-être l'excès de logique qu'on pouvait reprendre dans un tel système. On ne pouvait pas lui reprocher non plus d'être trop peu monarchique : c'est dans l'esprit même de l'institution monarchique qu'il était puisé. S'il avait un tort, c'était de prendre la monarchie et la constitution trop au sérieux dans un pays révolutionnaire. L'expérience a prouvé que les raisonnemens bâtis sur

l'inviolabilité royale et l'hérédité de la couronne péchaient singulièrement par la base. Les rois n'étaient pas si rois, ni les monarchies si monarchiques que nous pensions. A l'épreuve, il en a fallu beaucoup rabattre, et le 24 février a posé un corollaire très inattendu aux théorèmes de la doctrine parlementaire. Mais, par le peu que nous avons dit, on peut s'imaginer quel effet produira dans une république un système dont le point de départ est la constitution permanente, héréditaire et inviolable du pouvoir exécutif. Aucune des conditions de la royauté qui rendaient le régime parlementaire possible ne se rencontre dans le président d'une république : ni stabilité, ni impartialité, ni irresponsabilité. Est-ce un pouvoir stable que celui d'un président élu pour quatre ans au suffrage universel, et que la constitution elle-même interdit de réélire? Quelque impatient qu'on puisse être, je défie qu'on imagine une combinaison qui prête plus aisément aux changemens de politique à vue. A quoi bon alors lui imposer la condition d'aller chercher dans la majorité incertaine d'une assemblée des lumières sur un état de l'opinion dont il est lui-même le produit, et qu'il représente éminemment? Quoi! ce ne sera pas assez pour un pays de voir fatalement, tous les quatre ans, le pouvoir changer de mains, d'esprit et de direction. Il ne sera pas assuré qu'au moins, pendant ce terme si court, la conduite de ses affaires ne soit pas encore altérée à son insu. Ce ne sera pas assez d'une crise présidentielle tous les quatre ans; il nous faudra des crises ministérielles dans l'intervalle! A un pouvoir si mobile, il faudra un auxiliaire plus mobile encore. Pendant six semaines d'angoisses et d'attente, une sorte de fièvre inflammatoire aura parcouru toutes les veines du corps social; à la veille d'un scrutin solennel, le pays aura retenu son haleine, le travail aura été suspendu, la circulation arrêtée. Le jour venu, des millions d'hommes seront sortis à l'heure dite et descendus sur la place publique, quittant, celui-ci sa charrue, celui-là son atelier, perdant de grand cœur une journée de travail souvent nécessaire à leur famille. En revenant, ils croiront avoir fait quelque chose; ils se trompent, ils n'ont rien fait. Rien n'est encore décidé. Ce n'était point là une véritable manifestation d'opinion publique. Une majorité de quelques voix à Paris, voilà où était la véritable et légale expression de la pensée du pays! *Le pays légal* est là! Tout ce qu'avaient voulu, pensé, cru accomplir les masses d'électeurs accourues le 10 décembre, un scrutin secret dans une assemblée suffisait pour le paralyser et le détruire!

Voilà à quel étrange résultat nous a conduits du premier saut l'accouplement de deux ordres d'idées nés sous des régimes différens. Sur ce beau raisonnement, on proposait au président de la république de prendre pour ses ministres des hommes tout couverts encore de la poussière qu'ils avaient recueillie dans l'arène électorale en combat-

tant contre lui. Candidat la veille encore, tout animé de l'ardeur de la lutte, tout meurtri de ses coups, on lui demandait de planer dans une sereine indifférence au-dessus des partis, comme un roi né sur le trône. Cette impassibilité, déjà difficile à un roi, on l'exige d'un président de république qui n'a pu parvenir à cette haute dignité qu'à la condition de passer par la fournaise d'une élection populaire. Entre ceux qui l'auront porté sur le pavois et ceux qui l'auront, par la presse et par la tribune, par les mille moyens de la publicité électorale, combattu, calomnié, outragé dans son honneur, blessé dans son amour-propre, on lui demande de tenir la balance égale et de n'avoir pas de préférence. On oublie que, tandis qu'un roi ne doit jamais être un homme de parti, un président de république l'est au contraire nécessairement. Il ne peut arriver à cette haute dignité que porté par un parti politique comme son chef et son expression. Il ne peut réunir les suffrages qu'en arborant la bannière d'une opinion politique : parvenu là, on lui demanderait d'abaisser son drapeau devant un autre ! Pour être élu, il aura dû faire un programme; élu, il n'aura pas la liberté de le tenir ! Après avoir grandi par les luttes politiques, prêt à y rentrer le lendemain de sa présidence, il n'y a qu'un seul jour où il n'aura pas le droit d'avoir de pensée personnelle, c'est celui où il aura le gouvernement entre les mains! Si quelque différence de date dans l'élection ou quelque intrigue d'ambitions déçues a éloigné de lui la majorité de la chambre, il devra assister, concourir de sa personne, à l'affaiblissement de sa propre cause ! Il arrivera au pouvoir, non pas pour appliquer, mais pour combattre ses propres idées ! Quel renversement de tout sens commun ! On peut écrire de pareilles choses, mais on écrit en même temps la condamnation de son intelligence.

Et pour prix de cette indifférence obligée qu'on impose au président, pour récompense de cet effort méritoire qu'on lui demande, quand il aura été forcé d'être complice et témoin d'une politique démentie par sa conscience et son bon sens, savez-vous ce qu'on lui réserve? La responsabilité, dans les cas extrêmes, des fautes et des malheurs que cette politique peut entraîner! Je dis dans les cas extrêmes, car on veut bien déjà reconnaître que la politique quotidienne, les actes ordinaires, les péchés véniels, pour ainsi dire, ne lui seront pas imputés. On veut bien établir une distinction entre la responsabilité de la politique proprement dite et celle des grands actes qui troublent la société entière et déchaînent les révolutions. Ceux-là seulement, dit-on, engageront la responsabilité du président; le reste sera imputable à ses ministres. On rétablit ainsi, indirectement en sa faveur, une inviolabilité bâtarde et déguisée; on lui fait monter un des échelons de la monarchie : distinction utile peut-être à la circonstance, mais que les faits se chargeront promptement d'effacer; car il en est de la conduite politique des gou-

vernemens comme de la conduite privée des individus : ce sont les petites fautes qui amènent et préparent presque fatalement les grandes; ce sont les démarches inaperçues, les faiblesses insensibles, les déviations légères, mais continues, de la voie droite, qui conduisent enfin aux coups de violence et d'éclat. Personne, ni partis, ni gouvernement, n'arrive jamais, de sang-froid et par plaisir, ni aux coups d'état ni aux révolutions. Les coups d'état et les révolutions naissent d'une série de fautes; ils se trouvent au bout d'une fausse ligne politique. Les ordonnances de juillet étaient déjà dans la nomination du ministère Polignac, et le banquet du Château-Rouge contenait la révolution de février. Reste donc, par conséquent, la grande singularité qui, dès les premiers jours, a sauté aux yeux du public, et que les cris d'un parti furieux n'ont pas empêché un ministre de développer jusqu'au bout, à la tribune, avec une énergie inaccoutumée : comment refuser à un homme la liberté de ses actes pour lui demander compte ensuite de leurs conséquences?

Telles sont les difficultés, grandes, inattendues, pressantes, qu'ont vues tout d'un coup se dresser devant eux nos professeurs novices de droit constitutionnel. Une telle force de logique les faisait sortir du texte même des lois, une telle force d'opinion les poussait, la colonne d'air arrivait sur l'assemblée tellement menaçante, qu'elle a pris le parti de céder en baissant la tête. Elle a laissé à sa prochaine héritière, l'assemblée législative, la tâche d'interpréter les clauses obscures de son testament. Fasse le ciel que celle-ci du moins ait quelques heures de loisir pour s'appliquer à dénouer ces épineuses questions de texte! car cette fois, si par malheur les difficultés se posaient encore avant qu'on eût songé à les résoudre, si quelque malentendu d'amour-propre, si quelque divergence d'opinion partageaient les deux pouvoirs avant que leurs limites fussent fixées, si l'assemblée législative et le président entraient, dès l'abord, en défiance et en conflit, il n'y aurait plus le remède d'une dissolution possible, et nous nous verrions condamnés à rester en panne, pendant quatre ans, entre nos deux pouvoirs élus, comme l'animal des philosophes du moyen-âge mourant de faim entre ses deux bottes de foin. Mais, si nous en croyons la méfiance que l'assemblée prochaine inspire par avance à ce parti qui s'intitule républicain par excellence, un spectacle singulier nous est réservé. Nous allons voir une assemblée très récemment et très modérément républicaine occupée à rendre la république praticable et possible en France. Cette assemblée aura du moins l'avantage de bien apprécier les difficultés de sa tâche; car, si les républicains ne savaient guère pourquoi ils voulaient la république, nous savions, nous, parfaitement pourquoi nous ne la désirions pas. Nous craignions, nous, précisément de toucher à ces questions brûlantes de l'élection et de la responsabilité du pouvoir suprême. Nous savions ce que c'est que le pouvoir exécutif dans un pays de trente-cinq millions d'hommes, de

quel respect, de quel mystère, s'il est possible, l'intérêt social exige qu'il soit environné; nous savions ce que l'autorité perd de force à ces épreuves périodiques de l'élection, à cette menace de responsabilité toujours suspendue sur sa tête, à ces discussions sans cesse renaissantes sur son origine et ses limites. Nous savions encore que tout ce que l'autorité perd est ôté au repos, à la prospérité du pays, à la liberté des bons citoyens. C'étaient là les raisons sensées, viriles, patriotiques de notre attachement à l'institution monarchique. Cette institution n'est plus : les questions terribles que nous voulions épargner à notre pays se sont posées malgré nous. Elles se sont élevées du premier coup sous leur forme la plus menaçante, et jusqu'ici elles sont restées sans réponse. Tout l'effort des hommes dévoués à leur patrie doit être d'en sortir aux moindres frais de liberté et de sécurité possibles. S'il n'existe aucun moyen de résoudre logiquement toutes les difficultés, il peut exister des expédiens pratiques pour les pallier. Ce sera à la prochaine assemblée de les trouver. En diminuant, par une décentralisation graduelle, la force et en même temps la charge du pouvoir exécutif, de manière à atténuer aussi l'ambition qu'il inspire et à pouvoir définir d'une façon plus précise ses attributions essentielles, en interposant entre le président et l'assemblée l'intermédiaire pacificateur d'une chambre conservatrice, en faisant concourir, par quelque moyen indirect, le corps législatif avec le suffrage universel dans l'élection du président, en s'assurant ainsi par avance d'un peu d'harmonie entre les pouvoirs, on peut espérer d'amoindrir, sinon de faire disparaître entièrement les périls essentiels de la forme républicaine. Nous n'avons rien fait pour les attirer sur la France; il faut tout faire pour les conjurer. Nous n'avons pas appelé cette épreuve, mais nous ne voudrions pas qu'on pût nous reprocher un jour d'en avoir entravé le succès.

Que penser cependant des hommes qui ont eux-même soulevé ces questions formidables, et qui, une fois placés devant elle, se sont trouvé aussi peu d'intelligence pour les comprendre que d'habileté pour les résoudre? Que penser des hommes qui se sont implantés eux-mêmes au gouvernail du vaisseau, qui l'ont lancé sur cette mer orageuse, sans boussole à la proue, sans lest dans la carène, pour aller donner, au premier souffle de vent, contre des écueils à fleur d'eau, connus de tous les pilotes, marqués sur toutes les cartes? Au moins, s'il était survenu quelque tempête, s'ils pouvaient s'en prendre à quelque accident, leur responsabilité serait moins lourde. Mais non : c'est contre les difficultés connues, vulgaires, éternelles des gouvernemens républicains, qu'ils sont venus échouer tout droit en pleine paix et en plein jour! Ils ne savaient donc pas ce que c'était que la république, quand ils la donnaient à la France! Et en effet, on cherche en vain ce qu'est dans leur pensée cette république qu'ils ont toujours sur les lèvres, et dont ils s'attribuent la connaissance et la possession exclusives. Ce

n'est pas la forme de gouvernement qui est depuis long-temps connue sous ce nom, car il faut leur en apprendre les rudimens, et, quand il s'agit de l'appliquer, ils alternent entre les moyens révolutionnaires d'une dictature soldatesque et des emprunts déguisés à la monarchie constitutionnelle. Ce n'est pas la domination pure et simple du suffrage universel. Depuis que le suffrage universel a eu l'insolence et l'ingratitude de ne pas toujours répondre à leur appel, il a fort compromis sa bonne renommée républicaine. On parle tout haut de le garder en tutelle et de se donner le temps de faire son éducation. La république est une chose trop précieuse pour qu'on la confie à des populations peu éclairées. Le suffrage universel ne saurait marcher tout seul, il faut le tenir quelque temps encore en lisière. Leur république n'est pas non plus, j'en conviens, la république socialiste, l'ère prétendue de la rénovation sociale, l'insurrection régulière du pauvre contre le riche. Nous connaissons parfaitement bien cette république-là, mélange hideux de chimères et de convoitise, d'idéal fantastique et de réalités brutales. On l'a rencontrée derrière les barricades de juin : les républicains purs lui faisaient tête, et ils y allaient de si grand cœur et ils la mitraillaient si bien, qu'à les voir briser l'œuf d'une main si ferme, la France leur pardonnait de l'avoir couvé tant d'années. Au moins la république socialiste, on sait ce qu'elle est : elle a une réalité affreuse sans doute, mais sensible : on la comprend et on en frémit; mais la république dont on nous parle, et au nom de laquelle on frappe aujourd'hui d'indignité les trois quarts de la France et on met en suspicion tous les colléges électoraux, c'est un mot sans signification, c'est une ombre insaisissable : on ne sait ni ce qu'elle est, ni ce qu'elle veut. On ne peut la suivre dans ses brusques retours. Un jour, elle est libérale, et le lendemain tyrannique; un jour, elle est insatiable d'impôts et prodigue de dépenses, le lendemain économe jusqu'à compromettre l'intérêt public. Au 24 février, elle était avec les sociétés secrètes contre l'armée; au 24 juin, elle écrasait les sociétés secrètes par l'armée; peu s'en est fallu qu'au 29 janvier dernier elle ne tendît de nouveau la main à ses anciens alliés. Elle n'a qu'un symbole visible et qu'une forme extérieure : c'est l'avénement au pouvoir d'une poignée d'hommes. Tout est bien quand ils y sont, tout est mal quand ils n'y sont pas. Ces hommes se croient le droit de mener la France malgré elle, et quoi qu'elle en ait, vers un but qui n'est pas le sien, de la former à une image qu'elle ne connaît pas. La république dans leur pensée, c'est un droit de conquête, à eux acquis sur la France, et que nul ne doit leur disputer. Ce mot, que l'un d'eux a prononcé dans un jour de candeur, restera leur condamnation. Le sol de France ne porte pas long-temps de conquérans.

ALB. DE BROGLIE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1849.

La reconnaissance est une des plus douces vertus qui soient de mise dans la vie privée. Elle se plaît à rappeler les services rendus, même quand il n'y a plus à supposer qu'on en recevra d'autres; elle ressent à peine le mal que peuvent faire ceux qu'elle honore, tant elle est pénétrée du bien qu'ils ont fait. Cette précieuse et conciliante vertu n'a pourtant point de place dans le rude engrenage de la vie politique; il est permis de s'en affliger, il n'est pas permis de l'ignorer. Les gens restent là sur leurs pieds tant qu'ils sont bons à quelque chose. Une fois leurs mérites épuisés et leur temps accompli, il n'y a pas de pudeur qui tienne, on leur insinue, on leur démontre, on leur crie qu'ils sont de trop. Veulent-ils par hasard chicaner sur la semonce et ne se rendre qu'à condition? l'assaut redouble, on les prend à tic, toute leur gloire n'est plus que litière sur laquelle on trépigne, ou fumée sur laquelle on souffle.

Si notre constituante de 1848 eût écouté jusqu'au bout certains conseillers, elle aurait décidément oublié cette éternelle loi de toute existence publique. Elle les a même assez long-temps écoutés, pour n'avoir pas su se retirer de bonne grace et céder à propos. De ce qu'elle a été très utile, elle concluait imperturbablement qu'il était abominable de ne plus la croire essentielle; et quoi qu'on pensât de ses homélies d'aujourd'hui, elle entendait que l'on continuât de les admirer par égard pour ses homélies d'autrefois. C'était là du moins l'argument des cœurs naïfs qui ne souffrent pas qu'on laisse refroidir d'anciennes tendresses, et qui finissent par devenir odieux à force de vouloir qu'on les aime toujours. Nous avouons d'ailleurs qu'il ne manquait pas, dans la circonstance, d'argumens plus positifs : tout le monde ne se blesse point au même endroit. S'il est d'excellentes ames qui se désolaient qu'on ne leur eût plus assez de gré des œuvres de leur patriotisme, il est des esprits calculateurs qui savaient estimer comme il faut le prix quotidien dont on paie leur labeur représentatif, et qui n'étaient nullement pressés de renoncer pour leur part à cet honorable salaire. Loin de nous l'intention d'offenser en rien la majesté du parlement que nous a produit le

suffrage universel, — dans un jour surtout où, en abdiquant, il vient de donner à l'opinion le gage de sa condescendance; mais il est évident qu'il n'eût pas répondu aux exigences démocratiques de la situation antérieure et aux vœux de ceux qui s'étaient spécialement chargés de le convoquer, s'il ne l'eût emporté sur les chambres du privilége par un nombre beaucoup plus grand de médecins sans malades, d'avocats sans cause, de gens de lettres et de journalistes. Ce n'est point nous qui voudrions médire de ces professions aussi respectables que pas une; comment néanmoins se dissimuler qu'une des causes du respect qu'elles inspirent, c'est l'abnégation qu'elles imposent, *res angusta domi?* Or, si habitué qu'on soit à la maison étroite, il est bien difficile de ne pas prendre plaisir à la voir élargie, et peut-être est-il plus difficile encore de se résoudre à la resserrer après ce peu d'aise. Le mandat national dont le député est investi pousse sans doute à l'héroïsme; mais les inspirations héroïques ne pouvaient point ne pas s'amollir au contact de l'indemnité nationale. L'indemnité est un don du peuple, et l'on découvrait tant de raisons de s'y attacher! Ceux qui auraient été capables de s'y attacher, par cette raison simple qu'elle est en beaux écus comptans, n'avaient-ils pas, pour couvrir leur infirmité, la haute raison des fortes têtes politiques? Selon cette raison supérieure, l'indemnité ne devait-elle pas demeurer long-temps encore aux mains qui la palpaient, parce que ces mains-là seules étaient faites pour sauver l'institution républicaine? Le bel éloge de la république!

C'est cependant cette persuasion qui animait une partie considérable de l'assemblée, c'est au nom de cette suprême nécessité du salut général qu'on essayait de rallier les groupes flottans, de former les gros bataillons, d'enlever une majorité avec laquelle on pût résister de front au vœu manifeste du pays. Le pays n'est pas assez mûr pour nos idées, continuons quand même son éducation; les jambes lui manquent pour marcher de conserve avec nous, ne lui lâchons pas nos lisières : voilà tout le fond de la doctrine, là où la doctrine était autre chose que le vêtement hypocrite d'intérêts moins stoïques. Quant à nous, soyons sincères, nous avons le goût et le droit de l'être. Ce n'est point notre mission la plus directe de défendre la république pour elle-même, puisque nous n'avons jamais prétendu de part à son enfantement; nous y tenons comme les honnêtes gens qui ne conspirent pas tiennent aux pouvoirs établis qui ne sont point de leur fait. Nous ne disons pas que ces pouvoirs nous charment ou nous rassurent beaucoup, nous disons seulement que nous leur souhaitons de s'améliorer plutôt que de se détruire. De ce point de vue, à coup sûr fort impartial, nous félicitons l'assemblée constituante d'avoir enfin aujourd'hui voté sa dernière heure; nous prétendons qu'elle aura par là servi la cause de la république autant qu'elle la gâtait en s'obstinant à prolonger sa tutelle. Les longs parlemens n'ont jamais porté bonheur au drapeau dont ils se proclamaient les gardiens exclusifs. Nous posons de bonne foi cette unique question aux ardens zélateurs qui tâchaient, par tous les moyens, de retarder l'avénement de la législative : — Quel est, en conscience, le titre le plus efficace qui ait recommandé la constituante à l'amour du pays, au temps même de sa plus grande popularité? Est-ce d'avoir fabriqué la constitution promulguée en décembre, ou d'avoir été jusqu'en décembre le seul rempart qui nous ait à peu près protégés contre l'anarchie? N'est-ce pas la lutte soutenue contre l'anarchie matérielle qui, malgré plus d'une

défaillance, a fait pardonner tout ce que les auteurs de la charte républicaine avaient laissé d'anarchie morale dans leur œuvre? Cette œuvre a-t-elle un moment soulevé ces transports publics dans lesquels on ferme les yeux sur les défauts d'une institution pour se mieux livrer à la joie de l'avoir conquise? Où sont les enthousiastes qui n'en aient pas aperçu dès l'abord les contradictions et les inconséquences, qui n'en aient pas d'avance deviné les côtés faibles, qui n'aient pas su de science certaine par où tout l'édifice pouvait péricliter? Mais la constitution, en somme, c'est la république, et lorsque la constituante s'en allait provoquer de gaieté de cœur ces périls que tout le monde voyait en l'air au-dessus de son monument, lorsqu'elle se heurtait à l'étourdie aux endroits qui sonnent creux, lorsqu'elle se pressait d'éprouver la solidité de sa construction en choisissant tout de suite les ressorts les plus fragiles pour les fatiguer davantage, qu'est-ce que la république pouvait gagner à tout cela?

Songez un peu! La constitution dit que le président de la république n'est pas nommé par l'assemblée des représentans du pays, mais par le pays lui-même, et la constitution dit cependant aussi que le président de la république ne peut pas dissoudre l'assemblée des représentans. Les deux grandes autorités qui dominent tout l'état républicain n'ont donc pas prise l'une sur l'autre, elles ne s'engrènent pas, et si le malheur veut qu'elles ne fonctionnent pas d'accord par une sorte d'harmonie préétablie, la machine s'arrête aussitôt, parce qu'aucune de ses deux roues ne peut remettre l'autre en branle. N'est-ce pas là vraiment un inconvénient capital, et la situation, telle qu'on s'appliquait à la tendre jusqu'à cette dernière bataille qui vient de la résoudre, n'était-elle pas éminemment propre à placer l'inconvénient en pleine lumière? Dans la situation donnée, l'assemblée datant du 4 mai et le président du 10 décembre, le président et son conseil étaient d'avis que cette différence de dates en un temps où l'on passe si vite impliquait une différence d'idées et d'humeur incompatible avec la pratique régulière et normale de la constitution. La constituante n'avait pas été nommée pour faire un président, tout au plus même pour faire la république; la constitution, au contraire, veut une assemblée qui s'accommode à la fois et d'une république et d'un président : c'est bien le moins qu'on la choisisse exprès, et la meilleure manière de mettre la constitution en vigueur, ce n'est point d'entasser sur elle les lois organiques, comme Pélion sur Ossa, c'est d'obtenir de la constituante qu'elle appelle la législative. La constituante n'a qu'à se comporter comme le philosophe devant qui l'on niait le mouvement : il se leva et marcha. On ne croit qu'à moitié à la constitution; il y faudra bien croire tout-à-fait dès l'heure où elle manœuvrera tout entière : la constituante n'est que la révolution en permanence; la législative est la constitution en exercice. L'assemblée, résignée maintenant à subir un destin qui n'a rien après tout que d'ordinaire, a peut-être attendu trop tard pour se rendre aux raisonnemens de sens commun qui la serraient de si près, et la sommaient logiquement d'ouvrir la porte à l'avenir. Si l'on n'a plus une absolue confiance dans ce nouvel avenir constitutionnel, à qui la faute? n'est-ce pas aux constituans qui s'acharnaient à le reculer, et qui, dans leur aveuglement, en ont marqué toutes les difficultés à force de se buter contre chacune d'elles?

L'assemblée s'en ira-t-elle ou ne s'en ira-t-elle pas? Telle était la question, et la question certainement était assez délicate pour qu'on n'aimât pas à se l'a-

dresser soi-même; on était encore moins ravi de se l'entendre adresser par d'autres. Le ministère, que la simplicité brutale du mécanisme républicain obligeait à la poser sans intermédiaire devant une assemblée ombrageuse, ne pouvait pas se dissimuler qu'il n'y avait pas de quoi lui gagner les cœurs. Allez-vous-en vous-même, lui répondaient les échos de l'assemblée sur tous les tons du diapason parlementaire, et c'était assurément très naturel. Ce qui l'est moins, c'est que l'intrigue des coureurs de portefeuilles se soit démenée de plus belle à travers cette grande émotion, et que, par-dessous les masses agitées de cette assemblée qui ne voulait point partir, il y ait toujours eu les ministres en expectative qui voulaient arriver. Nous suivons avec une patience résignée cette chaude compétition, probablement tranchée par le scrutin d'aujourd'hui; nous ne nous lassons pas de la raconter, malgré quelque dégoût, parce que nous jugeons utile de faire valoir ainsi les efforts plus ou moins platoniques de ces bons serviteurs qui espéraient s'atteler quand même à nos affaires.

M. Billault cependant, c'est une justice à lui rendre, n'a pas reparu de tous ces jours-ci. Il a déposé son rapport sur la loi électorale, dont la première lecture n'a donné lieu à aucun incident, et il est rentré dans sa tente, laissant au demeurant sa place bien gardée. La lutte s'engageait d'ailleurs sur un terrain qui ne va point précisément aux habitudes de sa polémique parlementaire : M. Billault ne plaide qu'avec des dossiers en forme, et c'est un avocat trop habile pour s'engager de sa personne dans les récriminations nuageuses des enquêtes. Le vent était aux poursuites criminelles : M. Billault ne veut pas mort d'homme. Ces haines vigoureuses ne sont pas à la portée de tout le monde; il faut, pour les ressentir à fond, des ames intrépides comme celles de l'ancien rédacteur du *National* et de l'éternel directeur du *Siècle*. Il n'a pas tenu à M. Armand Marrast et à M. Perrée que le ministère ne fût atteint et convaincu de toute sorte de crimes dont l'assemblée n'aurait plus eu qu'à tirer vengeance.

On se rappelle peut-être que la montagne avait lancé coup sur coup, contre le ministère, une double proposition de mise en accusation et d'enquête parlementaire. Le ministère était décrété de suspicion pour avoir empêché jusqu'au moindre tumulte le 29 janvier; il était mis en accusation pour avoir entrepris de fermer les clubs quelques jours avant celui où les clubs se préparaient à renouveler leurs exploits de l'année dernière. La mise en accusation n'a eu qu'un très pauvre succès, nonobstant les airs convaincus de M. Ledru-Rollin : 200 voix de majorité l'ont écartée des bureaux, où certaines personnes qui, pour n'être pas radicales, n'en sont pas moins complaisantes, en auraient sans doute laissé faire quelque chose. Portée au comité de la justice, cette singulière proposition y a été bel et bien enterrée, quoique le terrible citoyen Saint-Gaudens ait protesté qu'il n'avait pas voulu signer l'acte d'accusation, tant il le trouvait incomplet. Il eût été malheureux pour le patriotisme éclairé de la montagne que l'enquête réclamée par ses cinquante voix n'eût pas de plus éclatante destinée. M. Marrast s'est employé de son mieux à lui épargner ce déboire. M. Marrast, qui a été aujourd'hui même installé de nouveau dans le fauteuil de la présidence, s'est cependant, petit à petit, habitué à présider pour ses amis et non pas pour tout le monde. Il paraît du reste qu'il y a une majorité qui ne trouve point désagréable de conduire en famille les délibérations de l'assemblée, car elle a pris récemment encore tous les secrétaires dans une même nuance. M. Marrast se fait chaque jour davantage

de cette nuance-là, et les oscillations de sa carrière le reportent maintenant assez près de ses origines, qu'il avait de temps en temps négligées. Est-ce remords ou désespoir? Nous craignons à présent qu'il ne leur sacrifie trop, et, durant ces dernières épreuves, son attitude a plus été d'un homme de parti que d'un sage. Il s'est donc avisé, lors de la proposition d'enquête, de la renvoyer de son chef dans les bureaux, au lieu de consulter d'abord l'assemblée; il ne se montrait pas ainsi très scrupuleux observateur du règlement; mais, étant de la minorité qui avait inutilement voté le même renvoi pour la mise en accusation, il était conséquent avec lui-même en imposant cette fois sa manière de voir à l'assemblée, sans attendre qu'elle l'approuvât. Les bureaux cependant, mal disposés par ce procédé, sentant ce qu'il y avait de regrettable, au milieu des circonstances actuelles, dans l'acharnement avec lequel on incriminait des mesures d'ordre public, les bureaux ne se prêtèrent pas à la machination en jeu aussi docilement que le désiraient les meneurs : la commission qu'ils nommèrent conclut, à 8 voix contre 7, qu'il n'y avait pas lieu à demander l'urgence de l'enquête. La question d'urgence emportait évidemment la question de fond.

M. Woirhaye, dont il faut, en cette occasion, honorer la loyauté, soumit à l'assemblée les conclusions de la commission, qui l'avait choisi pour rapporteur, avec une impartialité que nous souhaitons à tous ses amis les républicains de la veille : certains républicains du lendemain pourraient également profiter de l'exemple; il nuirait à M. Perrée moins qu'à personne. Le débat ouvert était de savoir s'il y avait urgence à s'enquérir au sein de l'assemblée des causes de l'armement du 29 janvier. M. Perrée est un grand tacticien : l'assemblée n'avait pas l'air de prendre goût à cette façon ingénieuse de diminuer le pouvoir; M. Perrée lui présenta une autre amorce pour l'entraîner à sa suite. L'enquête était réclamée par des gens qui ne se cachaient pas de dire que, s'il y avait eu complot le 29 janvier, c'était le ministère qui complotait. La république était sortie victorieuse d'un 18 brumaire; les patriotes avaient eu le génie de ne pas se battre quand on leur offrait la bataille; restait à punir ceux qui l'avaient traîtreusement offerte. — On parle comme cela sur la montagne. Une assemblée cependant ne donne guère en masse dans ces énormités; encore faut-il qu'on les lui déguise. M. Perrée, glissant à côté du rapport de M. Woirhaye, qui rejetait purement et simplement l'urgence, est allé déterrer une certaine correspondance politique fabriquée pour la province à Paris, et dont le ministère était l'abonné, sans autre participation à l'entreprise. Sur quoi, comme cette correspondance avait le bon sens de ne point servir la république à la guise de M. Perrée, mais par contre le tort de ne point parler aussi respectueusement que lui de l'assemblée dont il est membre, M. Perrée imputait tous ces méfaits au ministère, comme des signes secrets de la trahison dont il était hautement accusé par les montagnards; seulement, par une habile pudeur, il consentait à n'appeler cela qu'une mauvaise tendance, en la faisant, il est vrai, déclarer dangereuse pour la république, et, sous le bénéfice de cette insinuation solennelle, il passait à l'ordre du jour. La raison, l'équité, commandaient de passer à l'ordre du jour sans tous ces ambages étrangers à la question. Après les explications du cabinet, après les fermes et honnêtes paroles de M. Chambolle, qui ne se souciait pas d'endosser les œuvres de M. Perrée, il semblait qu'il n'en pût être différemment; il ne s'en est pas moins trouvé 80 voix pour repousser l'ordre

du jour pur et simple. La gauche a crié là-dessus vive la république! et M. Perrée s'est endormi, le soir, en rêvant qu'il couchait dans le lit de M. d'Argout.

L'assemblée de ce pas avait été bien loin, plus loin qu'il n'est dans son tempérament d'aller. Notre constituante ne peut guère prendre toujours son mal en patience, et si le ministère est, par position et par force, régulièrement obligé de lui déplaire, elle ne saurait de bonne foi trouver l'obligation charmante. Il n'est donc pas étonnant qu'elle boude et gronde par accès; mais jusqu'ici l'on a vu que les accès se dissipaient assez vite, et le patriotisme aidant, peut-être aussi quelque chose d'autre, elle s'est constamment arrêtée à temps avant de rien mettre au pire. Le ministère s'était d'ailleurs ici empressé, pour sa part, de désavouer, de blâmer les expressions offensantes dont M. Perrée voulait le rendre responsable vis-à-vis de l'assemblée; il avait prouvé qu'il n'était pour rien dans la direction de cette feuille par trop vive, où il n'avait jamais vu qu'une industrie particulière et non point une communication officielle; il avait de plus énuméré, preuves en main, tous les élémens de trouble dont l'explosion s'apprêtait dans la journée du 29 janvier. Le général Oudinot s'est alors, à son tour, élevé contre M. Perrée en proposant un ordre du jour qui tenait compte des faits et des paroles apportés à la tribune par le ministère, et conciliait tout sans offenser personne. L'esprit de conciliation a vaincu; 100 voix de majorité ont écarté l'ordre du jour de M. Perrée, pour adopter celui du général Oudinot. M. Perrée ne gouverne point encore la Banque; il a du moins de quoi se consoler dans le suffrage de M. Marrast, qui a donné sa voix contre le ministère, après avoir vainement essayé d'appeler à son aide la commission de constitution contre le président de la république. Par une nouvelle note insérée au *Moniteur,* pour faire face à l'orage de M. Perrée, le ministère annonçait que M. le président de la république lui maintiendrait sa confiance; il ne s'agissait point précisément de braver l'assemblée, il fallait, avant tout et quand même, rassurer le pays contre l'éventualité d'une crise ministérielle en un moment quasi-révolutionnaire. M. Marrast, qui, pour l'instant, joue serré, n'eût pas été fâché de se faire dire par la commission de constitution que le président était lié constitutionnellement avec l'assemblée dans des rapports tels qu'il n'avait plus qu'à baisser la tête devant la dictature de M. Marrast et de M. Perrée. C'était la guerre. La commission n'a pas voulu que M. Marrast brûlât ainsi ses vaisseaux; elle n'aura probablement pas pu se persuader que cette violence fût naturelle, et elle lui aura résisté dans la conviction qu'un jour ou l'autre il lui saurait gré de sa résistance. A tout péché miséricorde. M. Marrast est de ceux dont on ne doit jamais désespérer, parce qu'ils ne renoncent jamais à bien espérer d'eux-mêmes.

L'autre affaire de la quinzaine, c'était cette inextricable proposition de M. Rateau, qui vient enfin d'aboutir à son dernier terme, et qui, métamorphosée, du consentement de l'auteur, par M. Lanjuinais, n'en a pas moins amené la dissolution prochaine de l'assemblée constituante. M. Grévy n'avait pu empêcher la première lecture; mais la faible majorité qui repoussait son amendement trop radical n'était point une garantie bien sûre que la proposition même échappât à des adversaires plus mitigés, si elle se représentait sans adoucissement à la seconde lecture. Un amendement de M. Lanjuinais l'a transformée de manière à la rendre moins rude pour les susceptibilités d'une assemblée à laquelle, après tout, l'on ne demandait rien moins que son suicide. M. Lanjuinais, au lieu de

fixer l'heure précise de cette abdication, qui, pour plus d'égards, doit toujours paraître volontaire, la marquait en évitant de la dire, sauf à la laisser calculer d'après le temps nécessaire pour la discussion de la loi électorale et la confection des listes. Dans cet intervalle, qui pourrait bien se prolonger jusqu'au commencement de mai, la constituante, selon M. Lanjuinais, ne devait faire en sus d'autres lois organiques que la loi sur le conseil d'état et la loi sur la responsabilité du président et des ministres.

L'amendement de M. Lanjuinais a fini par être adopté à la seconde lecture de la proposition Rateau, mais non, comme on va voir, sans une modification assez grave; il a en outre été surchargé pour la troisième des amendemens moins concilians de M. Duplan, de M. Péan et de M. Senard. On voulait absolument se rattraper aux branches. L'assemblée, pressée de partir, reconnaissait elle-même, par une majorité malheureusement un peu précaire, qu'il n'y avait plus moyen de différer, et pourtant elle s'est résolue de si mauvaise grace, elle est revenue si souvent sur ses pas, elle a ergoté sur ses propres décisions avec une humeur si maussade, qu'en ce jour où elle s'est enfin élevée tout de bon à l'héroïsme du sacrifice, elle sera peut-être seule à s'admirer, elle cherchera peut-être en vain cet assentiment sympathique qui donne de la force aux individus comme aux corps dans les grandes occasions. Les péripéties de la seconde lecture avaient offert un intérêt assez piquant aux amateurs d'évolutions parlementaires et d'exercices oratoires; nous n'en attendions pas moins impatiemment la troisième : c'est d'aujourd'hui seulement qu'on peut envisager la fin de ce provisoire dont nous aurons joui bientôt tout un an. D'aujourd'hui va commencer une nouvelle impulsion électorale.

Devant l'amendement de M. Lanjuinais, M. Rateau a d'abord modestement retiré sa proposition; M. Pagnerre et M. Barthélemy Saint-Hilaire l'ont imité. Il est vrai que leur éloquence n'a pas été aussi discrète; elle n'y eût pourtant pas perdu. La place ainsi libre, ç'a été le tour de la grande faconde, le tour des hommes forts. M. Pyat a parlé, M. Sarrans a parlé. M. Sarrans, né simple classique de province, a lutté de romantisme avec la verve mélodramatique et charivaresque de M. Pyat. M. Pyat avait appelé M. Lanjuinais un *Rateau modéré;* M. Sarrans, pour la peine, a presque tutoyé Lamartine; il nous l'a montré prenant la république dans sa main et soufflant dessus en lui disant : Va tomber où tu pourras! C'était du Michel-Ange. « Le beau morceau de littérature! » s'écriait sans plus de férocité le général Changarnier, tout en complimentant M. Pyat, dont il paraît aimer le voisinage sur les bancs de l'assemblée. M. de Lamartine a fait mieux encore avec M. Sarrans; il lui a répondu tout au long. Son discours est certainement un grand discours, avec du mouvement, de l'imprévu, des images, avec toutes les qualités et toutes les richesses de son talent. Il conclut dans notre sens, et nous en sommes charmés; mais nous n'en sommes pas plus disposés à nous fier désormais aux inspirations de M. de Lamartine. De son propre aveu, le hasard y prend toujours trop de place, et cet insatiable besoin d'aventures qu'il ne peut s'empêcher d'exprimer en toute rencontre ne passera plus jamais pour une règle de conduite politique. Qui sait cependant où cet étrange besoin d'une ame sans patrie ne pousserait pas un jour le parrain de notre république? Il n'a pas craint de dire à cette assemblée qu'il a lui-même convoquée au nom de la république proclamée par lui : « S'il était vrai que la

France ne fût pas républicaine, avec quoi la contraindriez-vous à l'être? » Le doute nous semble précieux en une pareille bouche, il est seulement un peu tardif; mais, tout tardif qu'il est, il mérite récompense. La meilleure récompense d'une franche confession, c'est un bon conseil; voici le nôtre. M. de Lamartine nous adresse, comme à tout le monde, un prospectus commercial pour nous recommander son établissement de librairie : dans l'intérêt de sa gloire, nous le supplions de renoncer à cette exploitation désespérée de son génie.

Après M. de Lamartine, M. Senard! Il est vrai que c'était le lendemain, et qu'on avait dormi par-dessus le dithyrambe; ce n'en était pas moins rudement tomber que de tomber aux avocats : M. Dupont (de Bussac), M. Jules Favre, les machinistes de toutes les comédies jouées depuis le 10 décembre, et enfin M. Senard lui-même, que nous sommes fâchés de rencontrer en cette compagnie passablement suspecte. Que veut-il donc chercher dans cette galère, où il met et remet le pied depuis quelque temps? M. Senard, s'il est sage, n'a plus rien de mieux à faire, dans toute sa vie, qu'à se reposer sur ses justes lauriers de juin. M. Lanjuinais et M. Dufaure ont clos et enlevé le débat par la simplicité même des bonnes raisons sur lesquelles ils s'appuyaient. L'amendement coulait sans encombre, lorsqu'est venue s'y glisser une disposition particulière de l'invention de MM. Pascal Duprat et Dezeimeris réunis. M. Dezeimeris éprouve depuis quelque temps l'envie de se faire craindre, et nous en sommes à nous demander pourquoi son républicanisme, d'ailleurs assez jeune, est devenu tout d'un coup si ombrageux. M. Dezeimeris tremble que le budget de 1849 ne soit livré aux dilapidations de la future législative; il a donc voulu le réserver à la sagesse de la constituante, qui a nommé dans ses bureaux, pour l'*examiner* ou l'*établir*, cette fameuse commission de l'autre jour. Or, il n'est bruit si bizarre qui ne coure sur les chefs-d'œuvre auxquels se livrent les financiers de cette commission dans le mystère de leur huis-clos. Il paraît que peu s'en est fallu qu'on ne supprimât d'abord, pour en finir, tous les impôts dont on vivait sous la tyrannie; on ne se serait ravisé que faute d'en avoir de nouveaux qu'on pût mettre à la place des anciens. M. Dezeimeris n'en a pas moins obtenu que le réglement du budget fût inscrit à l'ordre du jour de la constituante avec les trois lois organiques de M. Lanjuinais. La majorité de M. Dezeimeris avait, à ce qu'il semble, quelque sujet de croire qu'elle n'était pas précisément anti-ministérielle. Le ministre des finances n'avait pas, en effet, dissimulé dans les bureaux qu'il ne lui déplairait point d'avoir à discuter dès à présent son budget. M. Passy veut positivement être agréable à l'assemblée, agréable par excellence : dans un cabinet qui a tant de peine à se faire seulement supporter, c'est un effort méritoire, mais un peu compromettant, parce qu'il est trop individuel. M. Passy croit ensuite trop volontiers qu'il gagnera les plus rebelles à l'évidence de ses calculs; M. de Lamartine s'imaginait aussi fasciner les gens par sa poésie. Fiez-vous donc aux fascinations de l'arithmétique! Bref, le budget sera discuté par la constituante, mais quand? voilà la question après la séance d'aujourd'hui, dans laquelle les amendemens de M. Péan et de M. Senard, qui proposaient des termes obligatoires ont été successivement rejetés. Nous avouons que nous ne serions pas très tourmentés de voir remettre aux soins de la législative une discussion financière pour laquelle elle apporterait les inspirations toutes fraîches de ses électeurs. Notre avenir est donc ainsi décidément fixé dans les conditions de la

proposition Lanjuinais : 424 voix contre 387 ont donné tort à la tactique de M. Senard, qui tentait d'éluder encore ces conditions désormais sacramentelles.

Au milieu des alternatives de ce conflit plus ou moins imminent entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, le gouvernement s'efforce d'être à la fois ferme et réservé. Le langage de M. Barrot dans la discussion de la loi sur l'organisation judiciaire allait bien de pair avec cette verte éloquence que M. Dupin retrouve comme à point nommé toutes les fois que sa robe de magistrat est en cause. Grace à M. Barrot et à M. Dupin, cette nouvelle institution qu'on veut donner à la magistrature n'aura presque plus rien du caractère révolutionnaire qu'elle avait pris dans le projet primitif de M. Crémieux, qu'elle gardait encore un peu dans le projet, maintenant réformé, de M. Marie. Vous souvient-il de M. Crémieux déclarant l'inamovibilité des magistrats incompatible avec le gouvernement républicain, et de cela pourtant il n'y a pas encore une année?—M. Barrot a été mis à une épreuve plus difficile. Le maréchal Bugeaud dit toujours d'excellentes choses, mais il les dit souvent comme elles lui viennent; puis, il est de ces gens qui vont droit au but, il passe tranquillement au trot de son cheval sur ces bagatelles de la porte qu'on appelle les convenances parlementaires; puis enfin, vivant avec nous dans un temps où la stricte légalité n'est le plus cher souci de personne, il en prend aussi à son aise; il parle juste et fort, sans s'inquiéter si c'est à lui de parler. Que voulez-vous? la force est la force; ce n'est pas nous qui avons créé la nécessité de ce régime-là. M. Coralli a donc demandé compte à M. Barrot des conversations tenues par le maréchal, soit à Bourges, soit à Lyon, conversations, du reste, assez peu authentiques. Le président du conseil a su ménager toutes les situations avec beaucoup de tact; il n'a couvert que ce qu'il devait couvrir, et il s'est associé aux vigoureuses protestations du maréchal Bugeaud contre un retour quelconque de l'anarchie. L'ordre du jour irritant déposé par le patriotisme insidieux de M. Coralli a été repoussé; la gauche en est encore pour ses frais de désunion. Nous félicitons M. Barrot de sa courageuse attitude en face du désordre; le voilà maintenant qui se défend comme d'une injure d'avoir fait retirer les troupes au 24 février. Nous le remercions de redresser ainsi nos souvenirs, qui étaient sans doute brouillés, et nous apprécions le sens énergique de cette déclaration officielle. Quant à M. Faucher, il casse les maires et révoque les préfets en faute avec une certaine âpreté de commandement qui n'a malheureusement rien d'excessif à une époque où il faut, avant tout, rapprendre l'obéissance.

Le radicalisme, en effet, n'est pas près de se corriger. On aura beau poursuivre la polémique incendiaire de M. Proudhon et livrer M. Proudhon lui-même aux tribunaux, il le disait aujourd'hui à l'assemblée qui le condamnait: « Je suis de ceux qu'on tue ou qu'on réfute, mais qu'on ne punit pas. » Le fond du radicalisme, c'est cet orgueil idolâtre avec lequel le monstre se caresse. Lisez la grande querelle de M. Considérant et de M. Proudhon, vous aurez la mesure de ces féroces vanités; ce sont des dieux aux prises, mais non pas les dieux d'Homère, rien que des dieux boxeurs. Le bas et le grotesque le disputent à l'atroce dans ce pugilat philosophique, et le plus beau de toute l'histoire, c'est que sous la philosophie il n'y a dans le fond qu'une rivalité de boutique. M. Proudhon vient d'organiser cette illustre banque où l'on trafiquera des bons de fourniture à peu près comme certains indigens trafiquent des bons de

viande et de pain. La banque proudhonnienne n'est pas une concurrence médiocre pour la rente phalanstérienne : *indè iræ!* Nous reconnaissons cependant que toutes les colères de la montagne ne sont pas aussi terrestres. Un des grands objets de son courroux, c'est, pour le moment, la condamnation des assassins du général Bréa; les feuilles rouges les plus respectables parlent des juges comme en parlait cet enfant barbare et maniaque qui leur renvoyait le nom d'assassins. Les représentans de la montagne ne tarderont pas sans doute à s'émouvoir en faveur de ces intéressantes victimes; en attendant, ils déposent pétitions sur pétitions sous prétexte que les paysans songent à réclamer le milliard des émigrés, comme leurs journaux voudraient nous persuader qu'il est en France de petits bourgeois et de grands bourgeois. Laissez-les faire : ils nous rendraient bientôt le moyen-âge pour première étape, sauf à nous ramener pour la seconde dans un Eldorado digne des Caraïbes.

L'Angleterre assiste de haut à ce spectacle que nous lui donnons et que nous payons. Le parlement anglais s'est ouvert, l'adresse s'est discutée selon l'imperturbable régularité de ces belles formes constitutionnelles que nos voisins sont si justement fiers de posséder intactes. Le principal effort de l'opposition a été dirigé contre lord Palmerston, qui s'en est tiré avec le sans-gêne de sa manière ironique et agressive. Sa politique extérieure lui a valu plus d'une critique qui néanmoins aurait porté plus juste, si la paix, au bout du compte, n'avait pas été maintenue même à travers les plus difficiles circonstances. Lord Palmerston, signalé durant toute sa carrière comme un brouillon belliqueux, s'est présenté cette fois, aux yeux de son pays, comme un pacificateur en travail d'une triple médiation : médiation danoise, médiation piémontaise, médiation sicilienne.

Quant à celle-ci en particulier, nos dernières nouvelles de Naples annoncent qu'elle suit activement son cours. On espère que l'intervention commune de la France et de l'Angleterre finira par amener une conclusion raisonnable. Le résultat le plus à désirer serait un arrangement qui reliât de nouveau la Sicile à Naples, mais sous la garantie des deux puissances médiatrices. La France doit désirer pour elle-même que la Sicile ne soit point placée par une vaine indépendance dans une situation faible et précaire qui la forcerait bientôt de demander à l'Angleterre un protectorat dont les conditions sont bien connues. L'union seule de la Sicile à Naples peut prévenir ce danger. Cette union, d'autre part, ne saurait durer qu'en assurant à la Sicile les libertés civiles et les améliorations administratives auxquelles elle a droit. Une conquête violente, comme l'eût été celle qui s'est interrompue l'année dernière devant la résolution de l'amiral Baudin, eût aliéné à tout jamais les esprits des Siciliens. Il est à souhaiter que ces esprits se calment. Encore aigris par le souvenir des maux passés, exaltés par le vertige des premiers succès de la révolution, les Siciliens ne peuvent revenir tout de suite à une appréciation plus saine de leurs intérêts. Les choses marchent néanmoins dans une voie plus favorable; il ne paraît pas que le roi Ferdinand se décide à recommencer les hostilités, et l'action de lord Palmerston, que l'on a toujours lieu de ne pas supposer très conciliante dans une affaire où il y a tant à gagner pour l'Angleterre, l'action secrète du *Foreign-Office* serait à présent très contrariée par le mouvement de l'opinion publique, qui prend enfin de l'autre côté du détroit une pente plus honorable. C'est le moment ou jamais d'une pression française sur toute la question sicilienne, et cependant combien d'autres questions à vider dans cette mal-

heureuse Italie, qui se videront bien moins encore sans l'intervention de l'étranger! Les républicains de Rome et de Florence imaginent-ils peut-être que le pape restera toujours à Gaëte, et le grand-duc à l'île d'Elbe? L'anarchie qui a chassé les souverains provoque incessamment l'invasion qui les ramènera.

— Les récentes perturbations et la profonde incertitude auxquelles sont livrées depuis un an les destinées de l'Italie donneraient au livre de M. de Custine, *Romuald ou la Vocation* (1), un degré d'intérêt très vif, si, en dehors même des éventualités douloureuses de la politique, cet ouvrage ne méritait d'attirer l'attention et de faire naître la controverse. Louons d'abord le grand respect de l'écrivain pour lui-même, pour le public et pour l'avenir, vertu rare dans une époque où les livres qui se disent sérieux ne manquent pas, mais où les livres écrits sérieusement se laissent désirer. A toutes les pages de *Romuald*, vous reconnaissez le soin curieux de l'artiste; il y a là des années d'étude et de pensive élaboration. Peut-être même la trace des années qui se sont écoulées pendant le travail y est-elle trop visible. Le livre *coule bas* sous une charge excessive de philosophie, de drame et d'idées, comme le disait un Genevois de beaucoup d'esprit, M. Simon, à propos de certaines œuvres du commencement de ce siècle. En pénétrant plus avant que la forme, on aperçoit clairement un but philosophique très contestable, bien que d'une grande profondeur. Le christianisme arboré comme drapeau, Rome appelée à devenir une seconde fois la maîtresse spirituelle du monde renaissant, voilà le but. Un Hamlet moderne, Romuald, nature germanique et rêveuse, échauffée et illuminée par la foi, voilà le personnage créé pour réaliser cette pensée dans la sphère humaine. Une passion violente et éveillée par un être démoniaque, une femme née princesse, essayant tout pour échapper au marasme de cette civilisation excessive dont elle est le type, le produit et le modèle, voilà le ressort du drame. Enfin, l'œuvre a pour dénoûment la conversion du Hamlet protestant, qui devient, à travers les orages, les vices, les angoisses et les épreuves, l'un des athlètes de la foi romaine les plus fervens. On voit par combien de côtés le plan de cet ouvrage original dépasse les conditions ordinaires d'un récit d'imagination ou d'un écrit de controverse; il y a de l'un et de l'autre et, plus encore, des peintures très satiriques et très aiguisées de la mauvaise compagnie d'en bas et de la mauvaise compagnie d'en haut. Le livre, d'une nature rare, distinguée et exquise, n'échappe pas aux malheurs de sa distinction même, de sa fécondité, de sa multiplicité; mais il a le charme et la puissance que ces mérites entraînent. Nous sommes loin d'accepter le parti anti-septentrional et ultra-méridional de l'auteur; nous aurions bien des choses à dire sur ses jugemens et ses théories; mais la tradition de l'ancienne société, l'intuition du monde moral, la seconde vue du monde mystique, mêlées et confondues dans une œuvre singulière et neuve, offrent un objet d'études des plus intéressans. De cette triple subtilité, souvent éloquente et passionnée, souvent spirituelle et caustique, résulte un livre dont le souvenir restera, et qui nous semble le titre le plus notable et le plus caractéristique de l'auteur.

(1) 4 volumes in-3°, chez Amyot, rue de la Paix.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 977